



HAL
open science

Femmes et politiques d'immigration au Canada (1945-1967) : au-delà des assignations de genre ?

Sheena Trimble

► To cite this version:

Sheena Trimble. Femmes et politiques d'immigration au Canada (1945-1967) : au-delà des assignations de genre ?. Histoire. Université d'Angers, 2015. Français. NNT : 2015ANGE0032 . tel-01474882

HAL Id: tel-01474882

<https://theses.hal.science/tel-01474882>

Submitted on 23 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Thèse de Doctorat

Sheena TRIMBLE

Mémoire présenté en vue de l'obtention du
grade de Docteur de l'Université d'Angers
sous le label de L'Université Nantes Angers Le Mans

École doctorale : SCE

Discipline : *Histoire*

Spécialité : *Histoire contemporaine*

Unité de recherche : *CERHIO Angers UMR CNRS 6258*

Soutenue le *7 octobre 2015*

Thèse N° : *62795*

Femmes et politiques d'immigration au Canada (1945-1967) : au-delà des assignations de genre ?

TOME I

JURY

Rapporteurs : **Magda FAHRNI**, Professeur, Université du Québec à Montréal
Yves FRENETTE, Professeur, Université de Saint-Boniface

Examineurs : **Françoise LE JEUNE**, Professeur, Université de Nantes
Éric PIERRE, Maître de conférences, Université d'Angers

Directeur de Thèse : **Yves DENÉCHÈRE**, Professeur, Université d'Angers

L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :



- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

Consulter la licence creative commons complète en français :
<http://creativecommons.org/licences/by-nc-nd/2.0/fr/>

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.



Sommaire

Remerciements.....	3
Avertissements.....	5
Introduction.....	7
PREMIÈRE PARTIE : L'IMMIGRATION, UNE SOLUTION AUX BOULEVERSEMENTS HUMAINS DE L'APRÈS-GUERRE EN EUROPE.....	47
Chapitre I : Attitudes des Canadiennes face à l'admission des Européens déplacés.....	53
Chapitre II : La mobilisation féminine en faveur des groupes ethniques différenciés.....	101
Chapitre III : Actions de femmes liées à l'admission d'Européens déplacés selon leurs compétences.....	141
Chapitre IV : Les femmes et l'admission des familles et des orphelins.....	187
DEUXIÈME PARTIE : LES FEMMES FACE AUX ATTITUDES CONCERNANT LES IMMIGRANTS APPRÉCIÉS OU MÉPRISÉS.....	235
Chapitre V : Femmes et mythes de migration facile (1945-1962).....	239
Chapitre VI : La longue marche vers l'acceptation des personnes d'origine japonaise ou chinoise.....	309
TROISIÈME PARTIE : FEMMES ET POLITIQUES D'IMMIGRATION ENTRE L'ESSOR ÉCONOMIQUE (ANNÉES 1950) ET L'ASCENSION DE DROITS CIVILS (ANNÉES 1960).....	419
Chapitre VII : Femmes, politiques d'immigration et contingences économiques.....	423
Chapitre VIII : Evolution des préoccupations à propos de l'immigration.....	499
Chapitre IX : L'esprit internationaliste.....	541
Chapitre X : Les années 1960, changements majeurs dans les politiques de l'immigration et moindre attention des femmes.....	605
Conclusion générale.....	651
Abréviations principales.....	667
Liste des Sources.....	671
Sources.....	674
Bibliographie.....	733
Annexes.....	780
Table des Illustrations.....	797
Table des Tableaux.....	799
Index.....	800
Table des Matières.....	804

Remerciements

Je souhaiterais remercier

Monsieur Yves Denéchère, mon directeur de thèse, pour ses sages conseils, sa patience et sa bonne humeur,

Madame Françoise Le Jeune et Monsieur Jacques-Guy Petit, les membres de mon comité de suivi de thèse pour leurs recommandations et leurs encouragements,

Le CERPECA et le CERHIO ainsi que tous leurs acteurs pour l'environnement stimulant et l'aide morale et financière qu'ils m'ont apportés,

Les centres d'archives au Canada et la Bibliothèque de l'Université d'Angers.

Mes amis Anne-Marie, Catherine, Françoise, Marité, Renée, Christian, Gilles, et Jean-Max, toujours curieux de mes progrès, toujours encourageants.

Mon amie, ma camarade Béatrice, toujours stimulante et de bonne humeur,

Mon amie et relectrice Catherine, et Bob, son époux, pour leur aide et leur inestimable amitié,

Ma famille au Canada et mes parents en particulier qui malgré l'éloignement ont toujours cru en moi,

Mon époux Michel qui m'a soutenue sans faille et accompagnée tout au long de ces sept années de recherche.

Enfin, je souhaiterais dédier cette thèse à toutes les actrices de ma période en remerciement de bons moments passés en leur compagnie et reconnaissance de ce qu'elles ont accompli.

Avertissements

Questions de langue

En traitant d'un sujet basé dans un autre pays que la France, il a été nécessaire d'effectuer certains choix de langue pour respecter à la fois les contextes historique et géographique. La plupart des associations de femmes anglophones de l'époque n'ayant jamais éprouvé le besoin d'avoir un nom français pour leur organisation, nous privilégions le nom anglais même si un équivalent français existe de nos jours. Lorsque nous évoquons des entités qui, à l'époque, faisaient un effort pour créer un équivalent en français de différentes instances, surtout au niveau du gouvernement fédéral, nous avons utilisé le français autant que possible. On peut parfois se trouver en présence de difficultés entre le français de France et le français du Canada. Par exemple, le mot anglais « committee » se dit normalement « commission » en français de France mais se dit souvent « comité » en français canadien. Lorsque nous parlons d'une commission générique, nous privilégions l'utilisation du français de France, mais dans le cas d'un nom propre nous utilisons la version française canadienne lorsqu'elle existe.

Ayant beaucoup travaillé à partir de documents en langue anglaise et afin d'éviter les modifications au sens original que toute traduction risque d'entraîner, toute déperdition de sens ou de connotations, nous avons laissé toutes les citations dans la langue (seulement anglais ou français) utilisée par le document ou ouvrage cité.

Cette thèse traitant de l'histoire des femmes, nous avons également favorisé, dans la mesure du possible, l'utilisation du féminin de noms désignant les fonctions de personnes.

Regroupement d'appels de notes et notes de bas de page

Chaque paragraphe pouvant inclure plusieurs appels de notes de bas de page, nous avons privilégié un système de regroupement de références afin de limiter à trois le nombre d'appels par paragraphe. Les références dans les notes de bas de pages apparaissent donc dans un ordre lié au déroulement de phrases.

Introduction

Entre 1945 et 1967, le Canada accueille une des plus importantes vagues d'immigration de son histoire : presque trois millions d'immigrants. L'histoire de l'immigration de l'époque est aussi mouvementée du fait du nombre important d'arrivées qu'en raison des questions soulevées et des politiques adoptées. D'un pays presque fermé à l'immigration (1945), le Canada devient un État qui ouvre ses portes à des migrants de toutes origines (1967), grâce à la suppression de la discrimination dans les droits du regroupement familial et l'instauration d'un système quantitatif, basé sur l'attribution de points. Parmi les principaux critères pris en compte, on trouve le niveau d'instruction, l'expérience professionnelle, la maîtrise de l'anglais ou du français, les besoins de l'économie en compétences diverses.

À la même époque, la vie des femmes est souvent représentée comme immuable, jusqu'à leur éveil soudain à la fin des années 1960. Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, elles se seraient contentées de profiter de la prospérité de l'époque et de donner naissance aux enfants du *Baby Boom* sans s'impliquer dans des questions politiques. Il est pourtant difficile de croire qu'elles n'accordent aucune attention à l'arrivée de milliers d'immigrants chaque année. Le vécu des femmes entre 1945 et 1967 est beaucoup plus complexe et nuancé que les représentations de leur apolitisme et de leurs préoccupations maternelles ne le laissent supposer¹. Héritières des idées et des avancées de la première vague de féminisme, les Canadiennes de cette période continuent de tenter de jouer un rôle plus important dans la sphère publique. Pendant les années 1950 et la première moitié des années 1960, elles accusent une série de déceptions qui font évoluer leurs attentes. Cela les amène à revendiquer la mise en place d'une Commission royale d'enquête sur la situation de la femme. Créée en février 1967, cette commission devient le symbole de la mise en route de la deuxième vague du féminisme, le Mouvement pour la libération des femmes.

Cette thèse étudie le rôle de femmes – immigrantes, politiques, salariées, femmes au foyer, membres d'associations et de groupes minoritaires – dans l'évolution des politiques d'immigration entre 1945 et 1967. Ces politiques offrent la possibilité de vérifier si, lorsqu'il s'agit d'un domaine considéré comme moins directement lié aux intérêts proprement dits des femmes, celles-ci s'y intéressent, trouvent des espaces pour en débattre, essaient de

1 Susan Prentice, « Workers, mothers, reds : Toronto's postwar daycare fight », *Studies in Political Economy*, automne 1989, vol. 30, p. 115 ; Cheryl Gosselin, « Remaking waves : the Quebec women's movement in the 1950s and 1960s », *Canadian Woman Studies*, 2006, vol. 25, n° 3-4, p. 35 ; Margaret Conrad et Alvin Finkel, *History of the Canadian peoples : 1867 to the present*, 5^e éd., Toronto, Pearson Education Canada, 2008, vol.2, p. 370.

transmettre leurs avis aux décideurs et sont écoutées. Un engagement lié aux politiques d'immigration suggère un effort de la part des femmes pour sortir de la sphère privée, sphère assignée comme leur place principale et appropriée. Analyser le niveau d'implication des femmes dans les politiques d'immigration interroge les représentations et les assignations des femmes de l'époque ainsi que les tendances culturelles, les relations sociales et les jeux de pouvoir qui les produisent. D'autre part, cette problématique nous permet d'exposer les barrières érigées contre l'implication des femmes dans l'espace public politique et les discours qui les dirigent vers le foyer.

En 2001, Micheline Dumont remarque que le cadre du genre offre des possibilités immenses pour « réinterpréter toute l'histoire, et notamment l'histoire politique », mais elle a l'impression que très peu de chercheurs et chercheuses l'utilisent « pour réinterpréter les événements de l'histoire traditionnelle »². Plus d'une décennie plus tard, Emanuela Lombardo, Petra Meier et Mieke Verloo notent : « except for development planning, there are few feminist works addressing policy making in areas that are not explicitly considered as gender-related areas »³. Les efforts de femmes pour influencer les politiques d'immigration du Canada entre les années 1940 et 1960 tombent dans la catégorie de sujets peu traités par l'historiographie.

Si on considère les politiques d'immigration de façon très large, englobant les politiques liées à l'accueil et à l'intégration des immigrants, on peut dire que les femmes s'y impliquent depuis longtemps. Nous adoptons cependant une définition plus restreinte des politiques d'immigration afin d'interroger l'implication et l'intérêt des femmes dans des aspects moins féminisés. Bien que l'État se tourne volontiers vers les femmes pour aider à l'intégration des immigrants, il sollicite très peu leurs opinions pour les décisions concernant les droits et les conditions d'admission ou les motifs et procédures d'expulsion des immigrants.

Sans prétendre être plus qu'une analyse partielle des efforts des femmes pour influencer sur les politiques d'immigration, cette thèse permet d'ajouter un certain nombre de pièces au puzzle – qui demeure très incomplet – de l'engagement des femmes dans la politique ou l'élaboration de politiques. Plus précisément, il s'agit ici de s'intéresser aux aspects qui ne concernent pas des préoccupations attribuées généralement aux femmes, en un temps où les

2 Micheline Dumont, *Découvrir la mémoire des femmes : une historienne face à l'histoire des femmes*, Montréal, Éditions du Remue-ménage, 2001, p. 137.

3 Emanuela Lombardo, Petra Meier, et Mieke Verloo, « Policy making », in Georgina Waylen, Karen Celis, Johanna Kantola et S. Laurel Weldon (dir.), *The Oxford handbook of gender and politics*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. 692.

discours majoritaires plaident pour la femme au foyer. Cette étude veut ainsi revenir sur la représentation des femmes comme apolitiques. Elle cherche également à analyser comment la différenciation selon la classe, la race et l'ethnicité créent des obstacles empêchant les femmes de s'impliquer davantage politiquement.

1.0 Historiographie, approches et questionnements

Cette thèse se situe au carrefour de plusieurs domaines d'étude historique : l'histoire des femmes et du genre, l'histoire des migrations et des groupes ethniques, l'histoire de l'après-guerre jusqu'aux années 1960 et l'histoire politique.

1.1 Principales évolutions de l'historiographie des femmes au Canada

1.1.1 Les premières approches de l'histoire des femmes

En prenant les femmes, ou plutôt *des* femmes, comme objet d'étude, nous ne cherchons pas à construire l'histoire essentialiste et universalisante d'une catégorie de personnes faussement homogénéisée, toutes unies par la quête d'un monde meilleur à partir des politiques d'immigration. Lorsque nous employons le terme "femmes", nous souhaitons évoquer une pluralité de personnes genrées comme femmes par un foisonnement de pratiques, relations, performances et réitérations sociales. Ces femmes ont le potentiel de présenter toute la palette de caractéristiques labellisées masculines ou féminines, bien que les années 1950 représentent un espace-temps dans lequel les discours dominants tentent de faire un découpage très net entre genres⁴.

L'importance du contexte historique et spatial dans la construction du genre interpelle tout chercheur se penchant sur le sujet. Linda Nicholson évoque des tendances « over long stretches of history » au lieu de la fixité et Iris Marion Young parle d'énormes variations entre contextes sociaux. Patricia Hill Collins rappelle que ces contextes sociaux incluent des constructions de race et de classe, auxquelles il est possible d'ajouter l'ethnicité, la sexualité, l'âge, la capacité physique et la localisation⁵. En effet, les politiques d'immigration peuvent

4 Linda Nicholson, « Interpreting gender », in Linda Nicholson et Steven Seidman (dir.), *Social postmodernism : beyond identity politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, p. 39, 55-61 ; Judith Butler, *Gender trouble : feminism and the subversion of identity*, New York, Routledge, 1990, p. 136-139 ; Kathleen Canning, *Gender history in practice : historical perspectives on bodies, class & citizenship*, Ithaca & London, Cornell University Press, 2006, p. 25-26.

5 Linda Nicholson, « Interpreting gender », *op. cit.*, p. 61 ; Iris Marion Young, « Gender as seriality : thinking about women as a social collective », in Linda Nicholson et Steven Seidman (dir.), *Social postmodernism : beyond identity politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, p. 208 ; Patricia Hill Collins, *Toward a new vision : race, class, and gender as categories of analysis and connection*, Memphis, Center for Research on Women, Memphis State University, 1989, p. 11.

servir d'outil pour déconstruire la catégorie sociale "femmes" en démontrant l'hétérogénéité d'identités et d'intérêts selon la femme en question.

Que dit l'historiographie des femmes de 1945 à 1967 au Canada et de l'intérêt qu'elles portent aux politiques d'immigration ? Simone de Beauvoir et Betty Friedan décrivent leur époque comme une période où le culte de la féminité domine et tente de cloisonner les femmes dans des rôles limités⁶. Il est cependant difficile de trouver des ouvrages scientifiques de l'époque qui abordent les rôles publics ou politiques des Canadiennes contemporaines. A notre connaissance, le seul ouvrage qui traite de la situation au Canada, paru en 1950, affirme que les femmes « have shown a depressing lack of initiative about assuming a more active role in politics, have exhibited an alarming lack of concern over public questions, and know little about applying pressure upon slow moving governments ». Les associations de femmes n'incitent guère plus à l'optimisme : « although all the larger cities of Canada have their quota of active women's organizations, in most cases the objectives of those organizations are not primarily the settlement of political issues nor do they often understand the techniques of effective political action »⁷. Ce bilan est-il confirmé par les actions des femmes, ou leur absence, à propos des politiques d'immigration ?

La deuxième vague de féminisme mène, dans les années 1970, à un bond dans l'historiographie sur les femmes. Le développement de l'histoire sociale, avec laquelle l'histoire des femmes forme une alliance propice, y est pour beaucoup. La notion féministe selon laquelle le travail est un élément libérateur pour les femmes ainsi que le paradigme de la lutte des classes, emblématique des féministes-socialistes, contribuent à privilégier le thème des femmes sur le marché du travail⁸. Dans *Les femmes vues par le Québec des hommes : trente ans d'histoire des idéologies, 1940-1970* (1974), Mona-Josée Gagnon dépeint une idéologie dominante des années 1940 et 1950 de conservatisme traditionnel glorifiant la vie rurale, la femme au foyer, les mères de famille nombreuse et le rôle de l'Église comme piliers de la nation et de la culture franco-canadiennes. M.-J. Gagnon remarque que cette idéologie essaie de combattre, et cacher, l'urbanisation, la limitation du nombre d'enfants par famille et

6 Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe : les faits et les mythes*, Paris, Gallimard, 2000, vol.I, p. 20, 24-25 ; Betty Friedan, *The feminine mystique*, New York, W.W. Norton & Company, 1963, p. 15-16.

7 Catherine Lyle Cleverdon, *The woman suffrage movement in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1974, p. 267, 271. Il s'agit d'une réédition de l'ouvrage de 1950.

8 Andrée Lévesque, « Réflexions sur l'histoire des femmes dans l'histoire du Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1997, vol. 51, n° 2, p. 271, 274, 280 ; STRONG-BOAG V., M. GLEASON, et A. PERRY (dir.), *Rethinking Canada : the promise of women's history*, 4^e éd., Don Mills, Ont., Oxford University Press, 2002, p. 1 ; Laura Lee Downs, *Writing gender history*, 2^e éd., London, Bloomsbury Academic, 2010, p. 5 ; Françoise Thébaud, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, 2^e éd., Lyon, ENS Éditions, 2007, p. 45, 47, 56, 59.

des femmes de plus en plus nombreuses sur le marché du travail⁹.

Deux publications canadiennes paraissent en 1977 : *The neglected majority : essays in Canadian women's history* dirigée par Alison Prentice et Susan Mann Trofimenkoff et *Les femmes dans la société québécoise : aspects historiques* dirigée par Marie Lavigne et Yolande Pinard¹⁰. Les femmes des années 1940 aux années 1960 sont complètement absentes de l'ouvrage anglophone. Dans l'ouvrage francophone, Mona-Josée Gagnon fait encore figure d'experte pionnière sur les femmes de cette période¹¹. La contribution de Francine Fournier examine les femmes et la vie politique au Québec, se concentrant sur leur militance lors des grèves des années 1950. Les deux contributions donnent l'impression que les Québécoises s'activent surtout autour des questions du travail et du statut des femmes. *La pensée féministe au Québec : anthologie 1900-1985* de Micheline Dumont et de Louise Toupin met l'accent sur les mêmes préoccupations¹².

En 1983, Marie Lavigne et Yolande Pinard publient une deuxième édition de leur livre de 1977. Alison Prentice et Susan Mann Trofimenkoff font de même en 1985¹³. Entre temps, l'étude de l'histoire des femmes a développé d'autres cadres d'analyse, au-delà de la simple récupération et de la concentration sur le pouvoir patriarcal et la soumission des femmes. Les paradigmes de la dichotomie public-privé, des sphères séparées et d'une « culture féminine » trouvent leur place dans de nombreux ouvrages, soit dans une perspective philosophique, soit dans une approche critique¹⁴. M. Lavigne et Y. Pinard se penchent sur des efforts de femmes, dans des mouvements syndicaux ou féministes, pour investir la sphère publique, espace toujours dominé par des « schémas de référence » masculins¹⁵.

Les auteures de *L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles* (1982 et 1992)

9 Mona-Josée Gagnon, *Les femmes vues par le Québec des hommes : 30 ans d'histoire des idéologies*, Montréal, Éditions du Jour, 1974, p. 14-15, 59.

10 PRENTICE A. et S. MANN TROFIMENKOFF (dir.), *The neglected majority : essays in Canadian women's history*, Toronto, McClelland and Stewart, 1977, 192 p ; LAVIGNE M. et Y. PINARD (dir.), *Les femmes dans la société québécoise : aspects historiques*, Montréal, Boréal Express, 1977, 214 p.

11 Mona-Josée Gagnon, « Les femmes dans le mouvement syndical québécois », in Marie Lavigne et Yolande Pinard (dir.), *Les femmes dans la société québécoise : aspects historiques*, Montréal, Boréal Express, 1977, p. 145-168.

12 Francine Fournier, « Les femmes et la vie politique au Québec », in Marie Lavigne et Yolande Pinard (dir.), *Les femmes dans la société québécoise : aspects historiques*, Montréal, Boréal express, 1977, p. 169-190 ; DUMONT M. et L. TOUPIN (dir.), *La pensée féministe au Québec : anthologie, 1900-1985*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2003, p. 756.

13 LAVIGNE M. et Y. PINARD (dir.), *Travailleuses et féministes : les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, 430 p ; PRENTICE A. et S. MANN TROFIMENKOFF (dir.), *The neglected majority : essays in Canadian women's history*, Toronto, McClelland and Stewart, 1985, 232 p.

14 Eliane Gubin, *Choisir l'histoire des femmes*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007, p. 52 ; Laura Lee Downs, *Writing gender history*, op. cit., p. 24-25, 43-47 ; Françoise Thébaud, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, op. cit., p. 109-110 ; Micheline Dumont, *Découvrir la mémoire des femmes...*, op. cit., p. 39-40.

15 LAVIGNE M. et Y. PINARD (dir.), *Travailleuses et féministes...*, op. cit., p. 7.

essaient de reconstituer une histoire « à partir de traits communs dans la vie des femmes ». Elles concluent leur examen des années 1950 par la déclaration suivante: « Bref, l'engagement des femmes après 1950 est un engagement à titre individuel »¹⁶. L'engagement dans les politiques d'immigration s'exprimerait-il dans des actions individuelles et isolées ? C'est une des questions que nous allons essayer d'analyser dans cette étude. Dans *No easy road : women in Canada, 1920s to 1960s* (1990), Beth Light and Ruth Roach Pierson abordent le thème « Women and Politics », mais en se concentrant sur des femmes politiques et sur la lutte féministe. La tension entre vie publique et vie domestique est un des thèmes privilégiés. Les auteures avancent l'hypothèse selon laquelle, « the contradictions and frustrations tamped down in the 1950s, may have sparked the first flickerings of the re-emergent feminism »¹⁷.

En 1995, Ruth Roach Pierson reprend le thème des sphères séparées, mais son ouvrage intègre l'évolution dans l'appréhension de cette notion. Les premières analyses historiographiques critiquent la relégation des femmes à la sphère privée mais d'autres tentent de donner une vision positive de cette situation en mettant en avant la sociabilité entre femmes dans cet espace et la force qu'elles y puisent¹⁸. Les analyses ultérieures, comme celles de R. Roach Pierson, se concentrent sur l'aspect normatif de la dichotomie public-privé et du discours des sphères séparées ; ces « doctrines » obscurcissent l'imbrication et l'interdépendance des espaces privé et public. Linda McDowell suggère que dans les années 1950, surtout dans les pays occidentaux, le clivage public-privé est peut-être à son « apotheosis »¹⁹. Jusqu'où les femmes acceptent-elles le discours normatif sur la dichotomie public-privé entre les années 1940 et 1960 ? Voit-on des évolutions temporelles dans les perspectives des femmes à propos de cette dichotomie ? Assiste-t-on à leur acceptation sans réserve de l'idéologie de sphères séparées ou contestent-elles cette division du monde ? Qui la conteste et comment cette contestation fonctionne-t-elle dans le cas des politiques d'immigration ?

Au Canada entre la fin de la guerre et les années 1960, on assiste à des efforts pour revenir aux définitions traditionnelles des rôles genrés, rendus flous par les exigences de la

16 Micheline Dumont, Michèle Jean, Marie Lavigne, et Jennifer Stoddart, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le Jour, 1992, p. 9-10, 437.

17 Beth Light et Ruth Roach Pierson, *No easy road : women in Canada 1920s to 1960s*, Toronto, New Hogtown Press, 1990, p. 11,19.

18 Estelle Freedman, « Separatism as strategy : female institution building and American feminism, 1870-1930 », *Feminist Studies*, automne 1979, vol. 5, n° 3, p. 512-529 ; Linda K. Kerber, « Separate spheres, female worlds, woman's place : the rhetoric of women's history », *The Journal of American History*, juin 1988, vol. 75, n° 1, p. 9-39 ; Françoise Thébaud, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, op. cit. ; Laura Lee Downs, *Writing gender history*, op. cit., p. 109-111.

19 Ruth Roach Pierson et Marjorie Griffin Cohen, *Bold visions : twenty-five years of activism in English Canada*, Toronto, James Lorimer & Company, 1995, vol.II, p. 3.

guerre. Doug Owram montre comment ces rôles et leur association avec la sécurité du foyer représentent la stabilité perdue pendant la guerre²⁰. Notre thèse cherche à comprendre comment les tentatives de recadrage des femmes dans l'espace domestique freinent ou canalisent leur engagement à propos des politiques d'immigration, mais également comment elles transgressent les discours dominants.

Une succession de publications sur les années 1940, 1950 et 1960 paraissent régulièrement à partir des années 1990 et ont pour but d'exposer certains des mythes à propos des Canadiennes pendant cette période. Dans « Workers, mothers, reds : Toronto's postwar daycare fight » (1989) Susan Prentice combat le mythe d'un « black hole » féministe entre les deux vagues célébrées : « a closer reading of history reveals a continuous struggle by and for Canadian women to improve their economic, political and social condition »²¹. Cet engagement continu pour améliorer les conditions des femmes s'étend-il à d'autres questions comme l'immigration ?

D'autres chercheurs confrontent également l'image uniforme des vies des femmes de la période tournant autour du foyer et de la famille. En 1999, Mona Gleason souligne la diversité des « familial experiences » selon la classe, l'ethnicité, le temps et l'espace. Bien que les femmes sur le marché du travail, surtout des immigrantes et des femmes de la classe ouvrière, soient très conscientes du « dominant discourse » qui critique leur travail rémunéré, elles trouvent des arguments pour le justifier. Valerie Korniek (2000) et Veronica Strong-Boag (2002) contestent la représentation essentialiste de femmes qui restent au foyer comme des banlieusardes indifférenciées incarnant le contentement, l'aisance, le conservatisme, la quiétude et l'apolitisme²². Les femmes de milieux différents trouvent-elles des voies pour défier le discours dominant décourageant leur implication dans les politiques d'immigration ?

Le climat de la Guerre froide est une considération importante pendant les années 1940-1960 : il a une influence majeure sur les politiques d'immigration et sur les attitudes envers les immigrants. *Whose national security : Canadian state surveillance and the creation of enemies* (2000) démontre comment la surveillance étatique et les représentations binaires ont un effet atténuant sur des organisations et des actions progressistes. Richard

20 Doug Owram, *Born at the right time : a history of the baby-boom generation*, Toronto, University of Toronto Press, 1996, p. 7-16, 28.

21 Susan Prentice, « Workers, mothers, reds... », *op. cit.*, p. 115. Voir aussi Heather MacIvor, *Women and politics in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1996, p. 79.

22 Mona Lee Gleason, *Normalizing the ideal : psychology, schooling, and the family in postwar Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1999, p. 11-12 ; Valerie J. Korinek, *Roughing it in the suburbs : reading Chatelaine magazine in the fifties and sixties*, Toronto, University of Toronto Press, 2000, p. 23-25 ; Veronica Strong-Boag, « Home dreams : women and the suburban experiment in Canada, 1945-1960 », in Veronica Strong-Boag, Mona Gleason et Adele Perry (dir.), *Rethinking Canada : the promise of women's history*, 4^e éd., Don Mills, Ont., Oxford University Press, 2002, p. 328-329.

Cavell et les contributeurs de *Love, hate and fear in Canada's Cold War* (2004) se concentrent sur la « politicization of the personal ». Franca Iacovetta contribue aux deux collections en prenant pour sujet l'impact des attitudes de la Guerre froide sur les immigrants et les réfugiés. Elle examine comment les peurs des Canadien(ne)s et leur expression dans des représentations d'immigrants et de réfugiés venus de derrière le Rideau de fer pouvaient avoir un impact sur l'accueil de ces immigrants²³. Comment ces représentations influencent-elles les opinions de femmes à propos de l'admission d'immigrants ?

En 2008, Magda Fahrni et Robert Rutherford dirigent *Creating postwar Canada : community, diversity, and dissent, 1945-75* qui se différencie d'autres études sur cette époque en déplaçant l'accent de la Guerre froide aux « political and social histories of nations, nationalisms, social movements, families, consumer cultures, and countercultures »²⁴. Quel est le poids relatif de la Guerre froide par rapport aux autres influences de la période dans le contexte des femmes vis-à-vis des politiques d'immigration ?

Dans *Household politics : Montreal families and postwar reconstruction* (2005), Magda Fahrni conteste l'image des Québécois embourbés dans « la grande noirceur » des années Duplessis. En plus de contester le mythe des familles banlieusardes aisées et satisfaites, elle évoque une atmosphère plus réfractaire dans les années 1940 que dans les 1950²⁵. Verrons-nous une différenciation semblable à propos des politiques de l'immigration ? D'autres ouvrages sur la société québécoise combattent l'idée reçue selon laquelle le Québec et les Québécois sombrent dans « la grande noirceur » avant l'éveil des consciences lors de la Révolution tranquille. Dans *Prelude to Quebec's quiet revolution : liberalism vs neo-nationalism, 1945-1960* (1985), Michael Behiels traite des éléments progressistes au Québec qui préparent le terrain pour la Révolution tranquille. Cependant, les femmes ne sont guère présentes dans son analyse. François Ricard (1995) dépeint la deuxième moitié des années 1940 et les années 1950 au Québec comme des années de lumière en comparaison des épreuves de la crise économique et durant la guerre. Il traite des femmes surtout dans leur rôle

23 KINSMAN G.W., D.K. BUSE, et M. STEEDMAN (dir.), *Whose national security ? : Canadian state surveillance and the creation of enemies*, Toronto, Between the Lines, 2000, 306 p ; CAVELL R. (dir.), *Love, hate, and fear in Canada's Cold War*, Toronto, University of Toronto Press, 2004, p. 4 ; Franca Iacovetta, « Making model citizens : gender, corrupted democracy, and immigrant and refugee reception work in Cold War Canada », in Gary William Kinsman, Dieter K. Buse et Mercedes Steedman (dir.), *Whose national security ? : Canadian state surveillance and the creation of enemies*, Toronto, Between The Lines, 2000, p. 154-167 ; Franca Iacovetta, « Freedom lovers, sex deviates, and damaged women : Iron Curtain refugee discourses in Cold War Canada », in Richard Cavell (dir.), *Love, hate, and fear in Canada's Cold War*, Toronto, University of Toronto Press, 2004, p. 77-107.

24 FAHRNI M. et R. RUTHERDALE (dir.), *Creating postwar Canada : community, diversity, and dissent, 1945-75*, Vancouver, UBC Press, 2008, p. 1.

25 Magda Fahrni, *Household politics : Montreal families and postwar reconstruction*, Toronto, University of Toronto Press, 2005, p. 1-12.

de mères donnant naissance à la « génération lyrique »²⁶.

Joan Sangster (2010) parle en termes positifs de l'historiographie « revisionist » récente sur le Canada de la première trentaine d'années après la Deuxième Guerre mondiale, une historiographie qui essaie de renverser des représentations de complaisance et de quiétisme. Elle propose d'avancer dans cette voie en se focalisant sur la question des femmes sur le marché du travail²⁷. Notre thèse contribue également à cette historiographie révisionniste à travers l'implication de femmes dans les politiques d'immigration, sans pour autant ignorer que beaucoup d'entre elles se conforment aux discours dominants de la femme au foyer sans implication politique classique.

1.1.2 De la diversité de l'histoire des femmes

L'appréhension de la dichotomie public-privé et des sphères séparées comme discours ou idéologies au lieu des reflets véritables, ou souhaitables, du vécu des femmes coïncide avec l'introduction d'autres cadres d'analyse. Pour les femmes subissant des formes multiples de subordination où la race et la classe s'ajoutent au genre, la concentration singulière sur la domination patriarcale et l'insistance sur une expérience commune aux femmes ne font qu'occulter d'autres formes de domination dont sont finalement complices les féministes blanches. L'essentialisation de la femme cache les relations de pouvoir entre femmes, rend les femmes minoritaires invisibles et renforce leur marginalisation. Ces critiques convergent autour de la notion de l'intersectionnalité : l'imbrication et la constitution mutuelle de plus d'une identité dévalorisée. Dans les formulations initiales du concept, les travaux se concentrent sur l'interaction entre race, classe et genre, puis viennent l'ethnicité, la sexualité, le handicap, etc.²⁸

Cette notion est saluée par des féministes de groupes minoritaires au Canada et relayée dans des ouvrages sur l'histoire des femmes. Dans *No burden to carry : narratives of Black working women in Ontario, 1920s to 1950s*, Dionne Brand pointe du doigt les failles de

26 Michael Behiels, *Prelude to Quebec's quiet revolution : liberalism versus neo-nationalism, 1945-1960*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1985, 379 p ; François Ricard, *La génération lyrique : essai sur la vie et l'œuvre des premiers-nés du baby-boom*, Castelnau-le-Lez, Éditions Climats, 2001, p. 23-27, 42-45. Il s'agit d'une réédition du livre de 1994.

27 Joan Sangster, *Transforming labour : women and work in post-war Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2010, p. 10.

28 Evelyn Nakano Glen, « Racial ethnic women's labor : the intersection of race, gender and class oppression », *Review of Radical Political Economics*, 1985, vol. 17, n° 3, p. 105 ; Kimberlé Crenshaw, « Demarginalizing the intersection of race and sex : a black feminist critique of antidiscrimination doctrine, feminist theory, and antiracist politics », *University of Chicago Legal Forum*, 1989, p. 139-167 ; Evelyn M. Simien, « Doing intersectionality research : from conceptual issues to practical examples », *Politics & Gender*, juin 2007, vol. 3, n° 2, p. 266 ; Ange-Marie Hancock, « When multiplication doesn't equal quick addition : examining intersectionality as a research paradigm », *Perspectives on Politics*, mars 2007, vol. 5, n° 1, p. 73-75.

l'historiographie canadienne en général et de l'histoire des femmes en particulier qui occultent les Canadiennes noires en se focalisant sur « English and French concerns, to the exclusion of people of non-European origin ». Les contributrices de *"We're rooted here and they can't pull us up" : essays in African Canadian women's history* notent la même inattention²⁹. Les deux livres se concentrent plus sur la longue durée de la présence noire au Canada que sur les migrations de l'après-guerre. L'implication de femmes noires dans des associations qui auraient lutté pour l'admission d'immigrants noirs n'est pas étudiée non plus. Les chercheurs travaillant sur l'immigration ou sur les groupes ethniques trouvent que tous les groupes, européens ou non, passent au second plan derrière des personnes d'origine britannique ou française³⁰.

Pendant les années 1980, le Programme multiculturel du ministère du Secrétaire d'État commande ou finance des collections de livres, « Canada's Ethnic Groups » et « Generations », sur des groupes ethniques au Canada. La marginalisation des femmes dans les ouvrages est manifeste. L'occultation des femmes partout dans le monde dans les recherches sur les migrations incite l'*International Migration Review* à consacrer un numéro spécial intitulé « Women in migrations » en 1984. Les recherches commencent ensuite à se multiplier. On peut trouver aujourd'hui de bonnes synthèses de l'historiographie internationale sur les approches genrées des migrations, mais les ouvrages recensés ne considèrent pas l'influence des femmes dans l'élaboration des politiques gouvernant les migrations³¹.

Des historiens canadiens essaient d'accorder plus de place à leurs sujets féminins de tous bords à l'aide des théories féministes, de la notion d'intersectionnalité et des *migration studies*. Treize contributions dans *Looking into my sister's eyes : an exploration in women's history* (1986) traitent des immigrantes et des femmes de minorités ethniques en Ontario durant plusieurs décennies, alors qu'auparavant on leur accordait seulement quelques pages, voire quelques lignes³².

Deux chapitres de *Looking into my sister's eyes* évoquent notre période et fournissent

29 Dionne Brand et Lois De Shield, *No burden to carry : narratives of Black working women in Ontario, 1920s-1950s*, Toronto, Women's Press, 1991, p. 11-12 ; BRISTOW P. (dir.), « *We're rooted here and they can't pull us up* » : *essays in African Canadian women's history*, Toronto, University of Toronto Press, 1994, p. 4.

30 Franca Iacovetta, « Manly militants, cohesive communities, and defiant domestics : writing about immigrants in Canadian historical scholarship », *Labour*, 1995, vol. 36, p. 248 ; Chantal Maillé, « Migrations : femmes, mouvement et "refondation" du féminisme », *Recherches féministes*, 2002, vol. 15, n° 2, p. 1.

31 Linda Guerry, « Femmes et genre dans l'histoire de l'immigration. Naissance et cheminement d'un sujet de recherche », *Genre & Histoire*, automne 2009, n° 5 ; Suzanne M. Sinke, « Gender and migration : historical perspectives », *International Migration Review*, 2006, vol. 40, n° 1, p. 82-103 ; Katharine M. Donato, Donna Gabaccia, Jennifer Holdaway, Martin Manalansan, et Patricia R. Pessar, « A glass half full ? Gender in migration studies », *International Migration Review*, 2006, vol. 40, n° 1, p. 3-26.

32 BURNET J. (dir.), *Looking into my sister's eyes : an exploration in women's history*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1986, p. ix ; Franca Iacovetta, « Manly militants... », *op. cit.*, p. 240-242.

des exemples de l'action au féminin. Paula J. Draper et Janice B. Karlinsky décrivent comment les Pioneer Women of Ontario, une association juive, « encouraged women to think about things beyond their homes and families »³³. Selon Franca Iacovetta, « women played an important role in the immigration of southern Italian peasant families to post-World War Two Toronto ». Elle reprend ce thème dans un chapitre de sa première monographie, *Such hardworking people : Italian immigrants in postwar Toronto* (1992). Elle note d'ailleurs que l'historiographie sur l'immigration néglige souvent les femmes³⁴.

Dans *Wedded to the cause : Ukrainian-Canadian women and ethnic identity, 1891-1991* (1993), Francis Swyripa explore les identités diverses (ethnique, genrée, de classe) portées par les femmes des communautés³⁵ ukrainiennes au Canada. Elle aborde le rôle des associations de femmes ethniques dans l'accueil de nouveaux immigrants au fil des décennies, y compris après la Deuxième Guerre mondiale³⁶. L'implication des femmes dans l'accueil d'immigrants plus que dans des discussions ou des contestations des politiques d'immigration représente un thème récurrent dans l'historiographie. Celle-ci se concentre également davantage sur les vécus sociaux et culturels des migrantes ou femmes de minorités ethniques que sur leurs engagements ou influences politiques.

La migration de domestiques vers le Canada attire l'attention de chercheurs dans toutes les sciences sociales. Bien que la plupart des femmes immigrant au Canada entre 1945 et 1967 le fassent en tant que membres d'une famille, des programmes créés pour satisfaire la demande insatiable en domestiques ouvrent de rares voies à l'immigration indépendante de femmes³⁷. Contribuant au champ émergent d'une « immigration and ethnic history », Milda Danys écrit deux ouvrages (1983 et 1986) qui consacrent une attention importante aux Lituanienues qui migrent au Canada entre 1947 et 1950 comme domestiques. En 1993, Patricia Daenzer examine l'immigration de domestiques entre les années 1940 et 1990 dans

33 Paula J. Draper et Janice B. Karlinsky, « Abraham's daughters : women, charity and power in the Canadian Jewish Community », in Jean Burnet (dir.), *Looking into my sister's eyes : an exploration in women's history*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1986, p. 83.

34 Franca Iacovetta, « From contadina to worker : southern Italian immigrant working women in Toronto, 1947-1962 », in Jean Burnet (dir.), *Looking into my sister's eyes : an exploration in women's history*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1986, p. 195 ; Franca Iacovetta, *Such hardworking people : Italian immigrants in postwar Toronto*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1992, p. x, xxvi-xxvii.

35 Connotée négativement en France comme liée au sectarisme, la notion de « communauté » est connotée plutôt positivement au Canada évoquant des liens volontaires et providentiels. Cela ne veut pas dire que ses aspects négatifs tels que les luttes de pouvoir ou les pressions normatives sont ignorés. Nous l'employons dans le sens canadien au long de cette thèse. Cherry Schrecker, *La communauté : histoire critique d'un concept dans la sociologie anglo-saxonne*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 11-12, 32-33.

36 Frances Swyripa, *Wedded to the cause : Ukrainian-Canadian women and ethnic identity, 1891-1991*, Toronto, University of Toronto Press, 1993, p. 180-190.

37 Franca Iacovetta, « Manly militants... », *op. cit.*, p. 246.

une perspective colonialiste/impérialiste. Agnes Calliste aborde l'intersectionnalité et la migration dans deux articles (1993 et 1996) sur l'immigration d'infirmières et de travailleuses domestiques des Antilles britanniques au Canada³⁸. En 2003, Christina Hartzig revient sur le thème dans « MacNamara's DP domestics : immigration policy makers negotiate class, race, and gender in the aftermath of World War II ». Son approche intersectionnelle témoigne de la permanence de ce paradigme qui trouve toujours sa place dans des recherches sur les migrations de femmes³⁹.

La perspective dominante de tous ces ouvrages est de considérer les migrantes comme destinataires des politiques d'immigration au lieu d'interroger leur influence sur ces politiques ou même leur rôle possible dans leur conception. Les auteures laissent néanmoins poindre des ouvertures en envisageant les femmes parfois dans une position plus subjective par rapport aux politiques d'immigration. Agnes Calliste, par exemple, constate que « the Domestic Scheme reflected some of the strategies adopted by Caribbean women (as well as other women) to enter Canada »⁴⁰. Sur la base de sources orales, Karen Flynn (2011) étudie comment des infirmières noires qui immigrèrent au Canada entre 1950 et 1960 « explained, interpreted, and understood their experiences »⁴¹. Elle récolte des commentaires sur le processus d'immigration qui nous serviront pour compléter notre analyse sur la façon dont des femmes font face aux aspects racistes des politiques d'immigration.

Les publications sur les Canadiennes dans leur ensemble deviennent progressivement plus représentatives de la diversité de la société canadienne. En 1995, Joy Parr dirige *A diversity of women : Ontario, 1945-1980* où l'objectif de présenter une pluralité de vécus est affiché ouvertement, bien qu'il s'agisse de diversité socio-économique plutôt que d'origine ethnique⁴². La contribution de Franca Iacovetta, « Remaking their lives : immigrants,

38 Milda Danys, « Contract hiring of displaced persons in Canadian domestic employment, 1947-1950 », *Lituanus. Lithuanian Quarterly Journal of Arts and Sciences*, été 1983, vol. 29, n° 2, p. 40-51 ; Milda Danys, *DP, Lithuanian immigration to Canada after the Second World War*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1986, 408 p ; Patricia M. Daenzer, *Regulating class privilege : immigrant servants in Canada, 1940s-1990s*, Toronto, Canadian Scholars' Press, 1993, p. 2 ; Agnes Calliste, « Women of exceptional merit : immigration of Caribbean nurses to Canada », *Canadian Journal of Women and the Law*, 1993, vol. 6, p. 85-102 ; Agnes Calliste, « Canada's immigration policy and domestics from the Caribbean : the second domestic scheme », in Wendy Mitchinson, Alison L Prentice, Paula Bourne, Gail Cuthbert Brandt, Beth Light et Naomi Black (dir.), *Canadian women : a reader*, Toronto, Harcourt Brace & Company Canada, 1996, p. 380-405.

39 Christiane Hartzig, « MacNamara's DP domestics : immigration policy makers negotiate class, race, and gender in the aftermath of World War II », *Social Politics : International Studies in Gender, State and Society*, 2003, vol. 10, n° 1, p. 23-48. Joan Sangster indique que la permanence du paradigme n'est pas sans poser question. Joan Sangster, *Through feminist eyes : essays on Canadian women's history*, Edmonton, Athabasca University Press, 2011, p. 15.

40 Agnes Calliste, « Canada's immigration policy and domestics from the Caribbean... », *op. cit.*, p. 381.

41 Karen C. Flynn, *Moving beyond borders : a history of Black Canadian and Caribbean women in the diaspora*, Toronto, University of Toronto Press, 2011, 288 p.

42 PARR J. (dir.), *A diversity of women : Ontario, 1945-1980*, Toronto, University of Toronto Press, 1995, 372 p.

survivors and refugees », aborde un thème qu'elle développe en 2006 dans *Gatekeepers : reshaping immigrant lives in Cold War Canada* : les rencontres entre immigrant(e)s et personnes facilitant ou compliquant leur intégration. L'auteure souligne les stratégies des immigrant(e)s pour « confront, adapt to, and, on occasion, challenge » les pressions à se conformer aux « Canadian ways »⁴³. Le but de F. Iacovetta est en partie de casser les représentations des migrantes comme passives et seulement destinataires des actions des Canadiens établis. Cette perspective permet de penser qu'elles ont également des stratégies pour s'adapter aux politiques d'immigration, les contourner ou les défier.

L'historiographie sur les migrantes et les femmes de minorités ethniques apporte un complément à nos sources lorsqu'elle mobilise des archives auxquelles nous n'avons pas pu accéder. Par exemple, la thèse d'Ellen Scheinberg (2007) sur des femmes expulsées du Canada entre 1946 et 1956 s'appuie sur des archives dont l'accès a nécessité une autorisation spéciale et un tri méthodique entraînant deux ans d'attente⁴⁴. D'autre part, des historiennes comme Francis Swyripa et Franca Iacovetta peuvent parler et lire la langue des migrantes dont elles retracent l'histoire, ce qui leur permet d'accéder à des archives indisponibles en anglais ou en français.

1.2 Les apports des recherches sur le post-colonialisme, le transnationalisme et la citoyenneté différenciée

Un des discours impérialistes que le post-colonialisme conteste, en accord avec les *critical race studies*, est la notion de races humaines. Des chercheurs soulignent comment le racisme et l'impérialisme constituent des races, dans le processus de racialisation. Selon Kwame Anthony Appiah, bien que les « races » soient construites, « the existence of racism does not require the existence of races »⁴⁵. Depuis une vingtaine d'années, on commence à admettre, au moins dans le monde universitaire, que les ethnies sont également des « imagined communities », créées par des mythes d'origines, de destins et de cultures communs⁴⁶. Malgré cela, pour Linda Nicholson et Steven Seidman, ces mythes prennent corps

43 Franca Iacovetta, « Remaking their lives : women immigrants, survivors and refugees », in Joy Parr (dir.), *A diversity of women: Ontario, 1945-1980*, Toronto, University of Toronto Press, 1995, p. 137 ; Franca Iacovetta, *Gatekeepers : reshaping immigrant lives in Cold War Canada*, Toronto, Between the Lines, 2006.

44 Ellen Scheinberg, *The « undesirables » : Canadian deportation policy and its impact on female immigrants, 1946-1956*, Thèse, Université d'Ottawa, Ottawa, 2007, 251 p.

45 Kwame Anthony Appiah, « African identities », in Linda Nicholson et Steven Seidman (dir.), *Social postmodernism : beyond identity politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, p. 105 ; Frank Reeves, *British racial discourse : a study of British political discourse about race and race-related matters*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983, p. 174 ; Candace West et Sarah Fenstermaker, « Doing difference », *Gender and Society*, février 1995, vol. 9, n° 1, p. 25.

46 Benedict Anderson, *Imagined communities : reflections on the origin and spread of nationalism*, London, Verso, 1991, 244 p ; Nira Yuval-Davis, *Gender & nation*, London, SAGE, 1997, p. 16, 42-45 ; Rada Iveković, *Dame nation : nation et différence des sexes*, Ravenna, Longo, 2003, p. 31 ; Andreas Wimmer,

et deviennent un fait social qui « cannot be denied or devalued simply because it is not true or real in some fundamental philosophical sense. [...] Identities are very real in their personal effect and in their political consequences ». Ils insistent, pourtant, sur la nécessité de maintenir un esprit critique par rapport à des « constructions which essentialize and totalize group identities »⁴⁷. Tout au long de cette étude nous essayerons, tout en étant conscients de la construction artificielle de races et de groupes ethniques, de rendre compte des effets tangibles qu'elle a sur le vécu des femmes et la différence entre les identités appropriées et construites par soi-même et celles imposées par autrui.

Ces réflexions post-coloniales trouvent leur écho dans des recherches canadiennes sur la construction de nations et d'identités nationales. La question de la fabrication d'une nation est une des préoccupations principales d'*Unsettling settler societies : articulations of gender, race, ethnicity and class* (1994). Dans l'introduction, Daiva Stasiulis et Nira Yuval-Davis exposent les caractéristiques principales des « white settler societies » comme le Canada : la dominance de groupes de migrants d'origine européenne au détriment des populations indigènes et des migrants racialisés au moyen des « extensive systems of exclusion and exploitation » ; des « hierarchical and interdependent relations of women from various national, ethnic and racial collectivities » ; le contraste entre des mythes des origines ethniques homogènes de la nation et l'hétérogénéité des « real historical origins and experiences of the inhabitants » ; des politiques d'immigration et de citoyenneté qui reproduisent la supposition que « only those who embodied or could be assimilated to the culture and values of the dominant racial/ethnic group were legitimate "settlers" or citizens »⁴⁸. L'existence de politiques et de pratiques d'exclusion dans les politiques d'immigration occupe une place importante dans notre thèse, surtout dans la mesure où des femmes les contestent ou les soutiennent.

Plusieurs historiens reprennent les thématiques de la construction de la nation canadienne et des inclus-exclus selon le genre, la classe et la race ou l'ethnicité imputée. Dans *A nation of immigrants : women, workers, and communities in Canadian history, 1840s-1960s* (1998), Franca Iacovetta déclare que « Canadian nation-building was predicated upon the view that certain races were better suited for citizenship and the history of Canada's

« How (not) to think about ethnicity in immigrant societies : toward a boundary-making perspective », in Karin Schittenhelm (dir.), *Concepts and methods in migration research : conference reader*, Seigen, Cultural Capital During Migration Project, 2007, p. 13.

47 NICHOLSON L. et S. SEIDMAN (dir.), *Social postmodernism : beyond identity politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, p. 15.

48 Daiva Stasiulis et Nira Yuval-Davis, « Introduction : beyond dichotomies - gender, race, ethnicity and class in settler societies », in Daiva Stasiulis et Nira Yuval-Davis (dir.), *Unsettling settler societies : articulations of gender, race, ethnicity and class*, London, SAGE Publications, 1995, p. 1-20.

immigration policy is revealing [...] of the constant vigilance taken by politicians and bureaucrats to exclude or restrict the admission of "undesireables" »⁴⁹. À quel point, les femmes prennent-elles part à cette vigilance ?

Marlene Epp, Francis Swyripa et Franca Iacovetta empruntent des concepts du post-colonialisme, des *critical race studies*, de la théorie féministe et du constructivisme dans *Sisters or strangers ? Immigrant, ethnic, and racialized women in Canadian history* (2004). L'objectif déclaré du livre est d'explorer les relations multiformes dans lesquelles des migrantes et leurs descendantes se situent : personnelles, affectives, familiales, sociétales⁵⁰. Chantal Maillé conseille l'application du paradigme post-colonial pour déceler comment le discours « des deux peuples fondateurs [...] a [...] façonné et racialisé le Québec ». Elle rappelle également que le multiculturalisme ne s'impose pas avant les années 1960, ce qui veut dire que les personnes d'origine autre que britannique ou française doivent trouver leur place dans la nation canadienne face aux discours de biculturalisme⁵¹. Comment les femmes soutiennent-elles ou contestent-elles ces discours dans les politiques d'immigration ?

Dans *Exalted subjects : studies in the making of race and nation in Canada* (2007), Sunnera Thobani interroge le rôle des régulations politiques et sociales dans la fabrication d'« insiders » et « outsiders ». Elle inclut la régulation d'« insiders » comme élément important dans la construction de la nation. Elle avance d'ailleurs une proposition plutôt inédite à propos de la « collusion » des immigrants dans la propagation des mythes nationaux afin de valoriser leur statut par rapport à d'autres immigrants ou aux autochtones⁵². Comment agissent les définitions de la nation et de l'appartenance à celle-ci dans les prises de position des femmes à propos des politiques d'immigration ? Observe-t-on la collusion des migrantes dans les mythes de la construction de la nation ?

La notion d'une construction de la nation sur l'altérisation trouve sa place dans des publications abordant les Canadiennes dans leur ensemble. Selon les directrices de *Rethinking Canada : the promise of women's history* (2002), « colonialism, racism, classism, and patriarchy rooted in Eurocentrism (and frequently upheld by religion and science) have been fundamental in the shaping of Canada ». Huit des contributions traitent des femmes de groupes ethniques minoritaires, sans que les politiques d'immigration figurent au premier

49 IACOVETTA F., P. DRAPER, et R. VENTRESCA (dir.), *A nation of immigrants : women, workers, and communities in Canadian history, 1840s-1960s*, Toronto, University of Toronto Press, 1998, p. ix-x.

50 EPP M., F. IACOVETTA, et F. SWYRIPA (dir.), *Sisters or strangers ? Immigrant, ethnic, and racialized women in Canadian history*, Toronto, University of Toronto Press, 2004, p. 3-19.

51 Chantal Maillé, « Réception de la théorie postcoloniale dans le féminisme québécois », *Recherches féministes*, 2007, vol. 20, n° 2, p. 96-97.

52 Sunnera Thobani, *Exalted subjects : studies in the making of race and nation in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2007, p. 3-23.

plan. Sedef Arat-Koç avance simplement que « the status and conditions of domestic workers have [...] been linked to the histories of racism and immigration »⁵³.

Le concept de transnationalisme trouve une place grandissante dans l'étude des migrations. En 2004, Marlene Epp, Francis Swyripa et Franca Iacovetta mobilisent la notion de transnationalisme et déclarent que les migrantes internationales sont habitées de « dual identities »⁵⁴. L'identité transnationale de migrantes joue-t-elle un rôle sur leur engagement politique et leur capacité et inclination à établir des liens avec des Canadiennes pour des buts politiques ? Dans cette période précédant immédiatement l'instauration des politiques étatiques promouvant le multiculturalisme, les identités transnationales, vues souvent comme un refus de "canadianisation" perturbent certaines Canadiennes. Ce désarroi trouve son expression la plus extrême dans le *nativism* : « a collective attempt by self-identified natives to secure or retain prior or exclusive rights to valued resources against the challenges reputedly posed by resident or prospective populations on the basis of their perceived foreignness »⁵⁵. Comment les attentes de certaines Canadiennes exigeant que les immigrants s'assimilent à une certaine représentation du Canada ou, au contraire, leur conviction que certains immigrants ne pourraient jamais assimiler cette représentation influent-elles sur les politiques d'immigration ?

La tendance récente est d'employer la terminologie « migrant transnational » au lieu du terme « immigrant ». Le terme « migrant » évite le sens asymétrique d'« immigrant » qui établit la différence entre les personnes qui appartiennent et celles qui n'appartiennent pas au pays⁵⁶. Bien que le terme migrant puisse englober les espoirs, les identités et la mobilité des personnes impliquées dans les mouvements humains de l'après-guerre, ce n'est pas le terme employé dans les statuts et les règlements de l'époque, ni dans le discours populaire. La dichotomie entre les étrangers et les Canadiens convient à l'esprit des lois sur l'immigration de l'époque, formulées par certains *insiders* pour daigner laisser entrer quelques *outsiders* bien sélectionnés⁵⁷. Cherchant à tenir compte à la fois de l'utilisation passée du vocabulaire et de

53 STRONG-BOAG V., M. GLEASON, et A. PERRY (dir.), *Rethinking Canada...*, *op. cit.*, p. 2-3 ; Sedef Arat-Koç, « From "mothers of the nation" to migrant workers : immigration policies and domestic workers in Canadian history », in Veronica Strong-Boag, Mona Gleason et Adele Perry (dir.), *Rethinking Canada : the promise of women's history*, 4^e éd., Don Mills, Ont., Oxford University Press, 2002, p. 284-285.

54 EPP M., F. IACOVETTA, et F. SWYRIPA (dir.), *Sisters or strangers ?...*, *op. cit.*, p. 8.

55 Brian N. Fry, *Nativism and immigration : regulating the American dream*, New York, LFB Scholarly Publishing LLC, 2007, p. 5 ; WONG L. et V. SATZEWICH (dir.), *Transnational identities and practices in Canada*, Vancouver, UBC Press, 2006, p. 8, 11 ; William H. Katerberg, « The irony of identity : an essay on nativism, liberal democracy, and parochial identities in Canada and the United States », *American Quarterly*, septembre 1995, vol. 47, n° 3, p. 496.

56 Rada Iveković, *Dame nation...*, *op. cit.*, p. 149.

57 Catherine Dauvergne, *Humanitarianism, identity, and nation : migration laws of Australia and Canada*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2005, p. 5, 30, 56.

son évolution actuelle, nous utilisons "immigrant" et "migrant" de manière interchangeable, sauf lorsque l'un s'impose par un contexte spécifique.

De nombreuses immigrantes devenues citoyennes canadiennes sont considérées comme immigrantes toute leur vie ; plus encore, on considère leurs enfants et petits-enfants comme des immigrants. Roxanne Ng rappelle qu'il faut analyser les relations légales, sociales et économiques qui produisent « "immigrant women" as a visible social group in Canada »⁵⁸. Entre 1945 et 1967, la discrimination est ainsi faite que certaines personnes n'ont pas le droit d'entrée et d'autres ne franchissent jamais, aux yeux des xénophobes ou nativistes, la période de sursis et de mise à l'épreuve pour devenir de "vraies" Canadiennes. Comment la production de femmes immigrantes impacte-t-elle le pouvoir de ces femmes d'influer sur les politiques d'immigration ?

Nira Yuval-Davis s'appuie sur la thèse selon laquelle les élites des groupes subalternes ont tendance également à faire valoir des discours essentialistes à propos des identités de leurs membres, rendant ainsi « invisible [the] experiences of the more marginal members of that specific social category and construct[ing] an homogenized "right way" to be its member »⁵⁹. De crainte que l'on devienne trop critique à l'égard des élites subalternes, Sirma Birge rappelle qu'« intergroup inequalities and intragroup injustices are part and parcel of interlocking power hierarchies »⁶⁰. Il faut donc considérer comment les dynamiques intra- et inter-groupes dessinent les limites à l'action rencontrées par les femmes de groupes différents, sans oublier la nature hybride et fluide des identités.

Le 27 juin 1946, le Parlement canadien vote la Loi sur la citoyenneté canadienne, enracinant ainsi le statut dans l'espace canadien. Auparavant, l'appellation "citoyen canadien" signifiait sujet britannique né ou naturalisé au Canada. L'État et le peuple, surtout certaines associations civiques, se mobilisent pour mettre en valeur cette nouvelle citoyenneté. Cette effervescence cache surtout le fait que la citoyenneté canadienne n'efface pas de graves inégalités. Sabine Masson déclare que la différenciation, « sexuelle, raciale et coloniale », est

58 Roxana Ng, « Managing female immigration : a case of institutional sexism and racism », *Canadian Woman Studies*, 1992, vol. 12, n° 3, p. 20. Voir aussi Himani Bannerji, « Geography lessons : on being an insider/outsider to the Canadian nation », in Leslie G. Roman et Linda Eyre (dir.), *Dangerous territories : struggles for difference and equality in education*, New York, Routledge, 1997, p. 24.

59 Nira Yuval-Davis, « Intersectionality and feminist politics », in Michele Tracy Berger et Kathleen Guidroz (dir.), *The intersectional approach : transforming the academy through race, class, and gender*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2009, p. 46. Voir aussi René Levy, « Entre privé et public : négociations au quotidien », in Barbara Lucas et Thanh-Huyâên Ballmer-Cao (dir.), *Les nouvelles frontières du genre : la division public/privé en question*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 119 ; Anne Phillips, « Dealing with difference : a politics of ideas or a politics of presence ? », in Joan B. Landes (dir.), *Feminism, the public and the private*, Oxford, Oxford University Press, 1998, p. 484.

60 Sirma Birge, « Between gender and cultural equality », in Engin Fahri Isin (dir.), *Recasting the social in citizenship*, Toronto, University of Toronto Press, 2008, p. 110.

constitutive de la citoyenneté⁶¹. Dans la même veine, Nira Yuval-Davis rappelle, en comparant les droits et les pouvoirs de citoyenneté des uns et des autres, qu'il n'est pas suffisant de comparer la citoyenneté des femmes à celle des hommes. Il faut analyser la citoyenneté également à l'aune de « women's affiliation to dominant or subordinate groups, their ethnicity, origins and urban or rural residence »⁶².

Alexandra Dubrowolsky et Jane Jenson décrivent cette différenciation comme faisant partie d'un « citizenship regime » qui définit

« the national as well as the model citizen, the second-class citizen, and the noncitizen. [...] representations of proper and legitimate social relations among and within these categories, as well as the borders of public and private. In other words, it makes a major contribution to the definition of politics, which organizes the boundaries of political debate and problem recognition in each jurisdiction »⁶³.

L'octroi d'un statut juridique n'efface pas les écueils de ces positionnements différenciés. Lorsque les femmes veulent faire valoir leur citoyenneté en exprimant leur avis sur les politiques d'immigration, quel rôle joue leur positionnement dans leur capacité à s'activer et à être écoutées ?

Dans le cas d'immigrantes, Umut Erel rappelle que bien qu'elles ne soient pas des citoyennes selon la loi, elles font partie de la société civile et donc ne sont pas complètement sans ressources⁶⁴. Les directrices de *Crossing borders and shifting boundaries*, vol. II, présentent les immigrantes comme « social actors who conceive and follow strategies of their own in often difficult and complex situations »⁶⁵. Ping-Chun Hsiung et Katherine Nichol proposent également d'autres paradigmes pour analyser « the nature of resistance » des femmes vues comme subalternes. En mobilisant des « weapons of the weak », ou à travers ce que Françoise Thébaud appelle des « formes de micro-résistance », ces femmes manifestent qu'elles ne sont ni « paralysed nor passive »⁶⁶. À quoi ressemblent les stratégies d'immigrantes au Canada entre 1945-1967 par rapport aux politiques d'immigration ? Quelles armes utilisent-elles pour influencer sur les politiques d'immigration ?

61 Sabine Masson, « Sexe, race et colonialité. Point de vue d'une épistémologie postcoloniale latino-américaine et féministe », in Elsa Dorlin (dir.), *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, Presses universitaires de France, 2009, p. 183.

62 Nira Yuval-Davis, *Gender & nation, op. cit.*, p. 68.

63 Alexandra Dobrowolsky et Jane Jenson, « Shifting representations of citizenship : Canadian politics of "women" and "children" », *Social Politics: International Studies in Gender, State & Society*, septembre 2004, vol. 11, n° 2, p. 156.

64 Umut Erel, « Skilled migrant women and citizenship », in Mirjana Morokvasic, Umut Erel et Kyoko Shinozaki (dir.), *Crossing borders and shifting boundaries : gender on the move*, Opladen, Leske + Budrich, 2003, vol. I, p. 264.

65 LENZ I., H. LUTZ, M. MOROKVASIC, C. SCHÖNING-KALENDAR, et H. SCHWENKEN (dir.), *Crossing borders and shifting boundaries : gender, identities and networks*, Opladen, Leske + Budrich, 2002, vol. II, p. 7.

66 Ping-Chun Hsiung et Katherine Nichol, « Policies on and experiences of foreign domestic workers in Canada », *Sociology Compass*, septembre 2010, vol. 4, n° 9, p. 771-772 ; James C. Scott, *Weapons of the weak : everyday forms of peasant resistance*, New Haven, Yale University Press, 1985, 428 p ; Françoise Thébaud, *Écrire l'histoire des femmes et du genre, op. cit.*, p. 209.

1.3 Les voies d'accès aux politiques d'immigration

1.3.1 Les politiques d'immigration

Comment l'historiographie sur les politiques d'immigration présente-t-elle l'influence des femmes ? Deux monographies font office d'ouvrages de synthèse archétypaux dans l'historiographie sur les politiques d'immigration : *Canada and immigration : public policy and public concern* de Freda Hawkins (1972 et 1988) et *The making of the mosaic : a history of Canadian immigration policy* de Ninette Kelley et Michael Trebilcock (1998 et 2010). Selon Hawkins, les députés et le public ne se sont que peu intéressés à ces politiques malgré leur statut de « public concern »⁶⁷. Elle ne mentionne que les personnalités directement impliquées : ministres, cadres supérieurs, responsables d'associations, députés très actifs. Ses observations sur la gestion du ministère de la Citoyenneté et d'Immigration (MCI) par Ellen Fairclough entre 1958 et 1962 sont pourtant très utiles, d'autant qu'elle s'est personnellement entretenue avec l'ancienne ministre.

Pour Ninette Kelley et Michael Trebilcock, l'élaboration des politiques d'immigration est un processus plus diffus. Ils évoquent, sans fournir de détails, des noms de journalistes, travailleuses sociales et associations de femmes qui s'intéressent aux politiques d'immigration⁶⁸. Dans sa thèse de 1995, Martin Pâquet retrace l'influence de différents acteurs de la société civile et de l'État québécois dans l'évolution, entre 1945 et 1968, des prises de position à l'égard de l'immigration. La période commence par de l'hostilité, voire de l'indifférence, de l'État et de la majorité de la société civile pour terminer par la création d'un ministère de l'Immigration au Québec. Les femmes sont plutôt invisibles dans cette évolution, à l'exception de Juliette Barcelo. M. Paquet fournit certains détails utiles sur l'implication de celle-ci dans le processus de la création du ministère⁶⁹.

De nombreux chercheurs perçoivent les motivations économiques comme déterminantes dans l'élaboration des politiques d'immigration, les voix des industriels en manque de main-d'œuvre étant les plus influentes auprès du gouvernement. Certains soutiennent cette thèse avec plus de nuances, notamment à propos des efforts visant à trouver un équilibre entre des objectifs à long terme, comme la croissance démographique, et des objectifs à court terme liés au marché du travail⁷⁰. D'autres identifient la discrimination et le

67 Freda Hawkins, *Canada and immigration : public policy and public concern*, 2^e éd., Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1988, p. 346-353.

68 Ninette Kelley et M.J. Trebilcock, *The making of the mosaic : a history of Canadian immigration policy*, Toronto, University of Toronto Press, 1998, p. 317-319.

69 Martin Pâquet, *Le fleuve et la cité : représentations de l'immigration et esquisses d'une action de l'État québécois, 1945-1968*, Thèse, Université Laval, Québec, 1995, 429 p.

70 Paul M. Roddick, « Canadian immigration policy : the hard facts », *International Journal*, 1956, vol. 11,

racisme comme les motivations prééminentes ; des intentions purement économiques auraient favorisé l'arrivée d'immigrants plus divers. La tension la plus aiguë n'est donc pas entre le court et le long terme économique, mais entre les intérêts conflictuels de répondre aux besoins du marché du travail ou de conserver une certaine homogénéité de la nation⁷¹.

Plusieurs chercheurs sont convaincus que l'image internationale du Canada et le rôle que l'État veut jouer à ce niveau ont des effets non négligeables sur les politiques d'immigration. James Walsh et Phil Triadafilopoulos évoquent une évolution vers un respect grandissant des droits des personnes. Alvin Finkel suggère que le gouvernement cherche une façon de sembler souscrire aux aspirations de l'Organisation des nations unies (ONU) plutôt que de les appliquer réellement. David Corbett soutient que les politiques d'immigration ne font jamais partie d'une politique étrangère idéaliste, sauf pendant des moments exceptionnels comme la crise des réfugiés hongrois. Reg Whitaker incite à ne pas oublier les préoccupations sécuritaires exacerbées par la Guerre froide⁷².

Selon certains historiens, la société civile, sous forme d'associations différentes, de coalitions d'intérêts, de la presse, en bref du lobbying de toute sorte, réussit à influencer la position du gouvernement par rapport à l'immigration. Là où Hawkins décrit un lobby d'immigration « singularly weak and unorganized », d'autres identifient le moteur de réformes consécutives⁷³. Donald Avery rappelle, d'ailleurs, que le Canada est toujours conscient des actions de son puissant voisin au sud : les politiques d'immigration se déterminent parfois

n° 2, p. 124 ; Harold Troper, « Canada's immigration policy since 1945 », *International Journal*, printemps 1993, vol. 48, n° 2, p. 259 ; Marc Parant, « Les politiques d'immigration du Canada : stratégies, enjeux et perspectives », *Les Études du CERI*, octobre 2001, n° 80, p. 5, 14 ; Alan G. Green et David Green, « The goals of Canada's immigration policy : a historical perspective », *Canadian Journal of Urban Research*, 2004, vol. 13, n° 1, p. 105.

71 Sedef Arat-Koç, « Gender and race in “non-discriminatory” immigration policies in Canada, 1960s to the present », in Enakshi Dua et Angela Robertson (dir.), *Scratching the surface : Canadian, anti-racist, feminist thought*, Toronto, Women's Press, 1999, p. 207 ; K.W. Taylor, « Racism in Canadian immigration policy », *Canadian Ethnic Studies*, 1991, vol. 23, p. 20 ; Sunera Thobani, « Closing ranks : racism and sexism in Canada's immigration policy », *Race & Class*, juillet 2000, vol. 42, n° 1, p. 35 ; Vic Satzewich et Nikolaos Liodakis, *Race and ethnicity in Canada : a critical introduction*, Don Mills, Ont., Oxford University Press, 2007, p. 44.

72 Phil Triadafilopoulos, « Dismantling white Canada : race, rights and the origins of the points system », Saskatoon, Association canadienne de science politique, 2007, p. 10, 12, 14 ; James Walsh, « Navigating globalization : immigration policy in Canada and Australia, 1945-2007 », *Sociological Forum*, décembre 2008, vol. 23, n° 4, p. 794-795 ; David Corbett, « Immigration and foreign policy in Australia and Canada », *International Journal*, 1958, vol. 13, n° 2, p. 118-119 ; Reginald Whitaker, *Double standard : the secret history of Canadian immigration*, Toronto, Lester & Orpen Dennys, 1987, p. 40, 305.

73 Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 169 ; Phil Triadafilopoulos, « Dismantling white Canada... », *op. cit.*, p. 11, 14 ; Alan G. Green et David A. Green, « Canadian immigration policy : the effectiveness of the point system and other instruments », *Revue canadienne d'Économique*, novembre 1995, vol. 28, n° 4b, p. 1011 ; Howard Palmer, *Les enjeux ethniques dans la politique canadienne depuis la Confédération*, Ottawa, La société historique du Canada, 1991, p. 21 ; Harold Troper, « To farms or cities : an historical tension between Canada and its immigrants », in Jeffrey G. Reitz (dir.), *Host societies and the reception of immigrants*, San Diego, Center for Comparative Immigration Studies, 2003, p. 521, 523.

suivant l'exemple américain. Robert F. Harney et David Verbeeten notent que, malgré les représentations d'immigrants que le Canada souhaite recevoir, il a fallu s'adapter aux personnes souhaitant quitter leur pays. Les immigrants disponibles et décidés sont parfois le facteur déterminant d'une politique donnée⁷⁴.

Face à la diversité des motivations à l'origine des politiques d'immigration de l'époque, certains auteurs s'abstiennent de trancher. Selon Dominique Daniel, « aux traditionnels objectifs économiques se sont ajoutées des exigences démographiques, humanitaires, diplomatiques, culturelles, et linguistiques qui, bien que souvent divergentes et parfois incompatibles, ont assumé une place d'égale importance dans la politique nationale »⁷⁵. Nous ne sommes pas complètement d'accord avec l'assertion de D. Daniel pour qui tous ces objectifs assument une importance égale, mais l'analyse de l'historiographie suggère amplement que les fondations des politiques d'immigration sont multiples. Notre tâche n'est pas de les classer par ordre d'importance, mais d'examiner la place et l'espace disponibles aux femmes pour exprimer leurs souhaits à propos de ces politiques. Les priorités qu'attribue l'État à certains objectifs n'empêchent pas des femmes et des associations d'avoir d'autres objectifs et de les communiquer.

1.3.2 Femmes et engagement politique

Entre 1945 et 1967, les Canadiennes essaient de profiter des droits politiques acquis grâce aux militantes de la première vague de féminisme. On assiste toujours à l'installation de quelques "premières" comme la première femme nommée ministre (1957) ou la première députée élue au Québec (1961). Mais, à la fin des années 1960, les féministes dressent un bilan plutôt maussade des résultats en termes d'amélioration du statut des femmes et de gain de pouvoir que la citoyenneté politique est censée octroyer. L'historiographie sur les femmes directement impliquées dans le système politique classique – gouvernement, parlement, partis politiques – est plutôt restreinte.

En 1989 Joan Sangster traite des efforts, au succès mitigé, des femmes ayant pour but l'égalité féminine au sein des partis de la gauche : le Parti communiste du Canada (PCC), le Parti travailliste-progressiste et la Fédération du commonwealth coopératif (CCF) entre 1920

74 Donald Avery, « Peopling Canada : immigration defines the nation », *The Beaver*, 2000, vol. 80, n° 1, p. 28-37 ; Robert F. Harney, « “So great a heritage is ours” : immigration and the survival of the Canadian polity », *Daedalus*, automne 1988, vol. 17, n° 4, p. 57 ; David Verbeeten, « The past and future of immigration to Canada », *Revue de l'intégration et de la migration internationale*, mars 2007, vol. 8, n° 1, p. 6.

75 Dominique Daniel, « Une autre nation d'immigrants », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2003, vol. 77, n° 1, p. 33-4.

et 1950⁷⁶. Cette même année, Patricia Myers écrit une contribution sur la Fédération nationale des femmes libérales entre 1928 et 1973, sans s'attarder sur les politiques que les membres promeuvent, au-delà de la sécurité sociale et du statut des femmes. Elle conclut que même sur ces sujets elles ne reçoivent pas une écoute attentive⁷⁷. Les auteures de *L'Histoire des femmes au Québec* (1992) pointent l'échec des candidates qui se présentent aux élections : « les quelques audacieuses qui se présentent comme candidates le font pour des partis marginaux et n'ont aucune chance d'être élues »⁷⁸.

Les politiques d'immigration sont perçues à l'époque comme relevant presque uniquement du gouvernement fédéral, malgré les dispositions dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique permettant le partage de pouvoirs dans ce domaine⁷⁹. Quel est l'effet de cette situation sur les interventions des femmes, surtout devant l'idée selon laquelle les femmes ont tendance à être plus actives au niveau local que national ? Doreen Massey conseille cependant de traiter cette idée avec précaution car elle s'avère être parfois une représentation plutôt qu'une réalité⁸⁰.

Heather MacIvor (1996) identifie plusieurs points d'accès au « Canadian policy process » qui peuvent servir aux femmes : les services de la fonction publique dont la mission est d'aller à la rencontre du public sur des questions spécifiques ; le lobbying auprès des ministres, des députés ou des fonctionnaires ; les médias ; les enquêtes publiques et les commissions parlementaires⁸¹. Entre 1945 et 1967, comment mobiliser les femmes sur ces points d'accès différents ? Comme le fait remarquer Jill Vickers en 1989, « women active in [...] politics at the grass-roots level are harder to locate than leaders, voters, or aspiring politicians »⁸². Étant donné l'absence relative d'ouvrages sur les femmes élues, les femmes ordinaires ne sont-elles pas plus invisibles encore dans les actions liées aux politiques d'immigration ?

Il faut adopter une définition élargie de la politique et chercher en dehors du système classique pour trouver les femmes et l'historiographie sur leurs engagements. Comme l'expliquent Catherine Achin et Sandrine Lévêque, « l'analyse des femmes dans la vie

76 Joan Sangster, *Dreams of equality : women on the Canadian left, 1920-1950*, Toronto, McClelland & Stewart, 1989, 276 p.

77 Patricia A. Meyers, « "A noble effort" : the National Federation of Liberal Women of Canada », in Linda Kealey et Joan Sangster (dir.), *Beyond the vote : Canadian women and politics*, Toronto, University of Toronto Press, 1989, p. 52-54.

78 Micheline Dumont, Michèle Jean, Marie Lavigne, et Jennifer Stoddart, *L'histoire des femmes au Québec...*, *op. cit.*, p. 441.

79 Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 177-182.

80 Doreen Massey, *Space, place, and gender*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1994, p. 9.

81 Heather MacIvor, *Women and politics in Canada*, *op. cit.*, p. 336-338.

82 Jill McCalla Vickers, « Feminist approaches to women in politics », in Linda Kealey et Joan Sangster (dir.), *Beyond the vote : Canadian women and politics*, Toronto, University of Toronto Press, 1989, p. 30.

politique ne peut être réduite au vote ou à la question de la représentation, mais suppose de tenir compte de bien d'autres formes de participation », comme « [le] militantisme associatif, [les] mouvements sociaux, [les] féminismes... »⁸³. Heather MacIvor assure que, contrairement à des représentations trop répandues, entre les deux vagues de féminisme le « political activity » de femmes ne cesse pas. Elle cite les noms de plusieurs associations de femmes qui « continued to lobby on issues of particular concern to women », mais elle n'explique pas ces questions, ni ne précise si l'immigration en fait partie. Les auteures de *Canadian woman : a history* avancent également que des associations de femmes servent de « bridge » entre les deux vagues de féminisme⁸⁴.

Les actions de ces associations après la Deuxième Guerre mondiale n'intéressent pas beaucoup de chercheurs à quelques exceptions près. On peut compter plusieurs ouvrages sur La Voix des femmes, une voix forte en faveur du désarmement nucléaire, puis pour la libération des femmes, mais n'ayant que peu d'intérêt pour les questions d'immigration⁸⁵. L'association conservatrice de l'Imperial Order Daughters of the Empire (IODE) attire quelques chercheurs, notamment Katie Pickles qui y consacre une monographie en 2002. Elle montre que l'association se préoccupe beaucoup de l'admission d'immigrants pendant les années 1910 et 1920. Après la Deuxième Guerre mondiale, l'IODE se rabat sur le projet de canadianisation, signe possible que l'association se résigne à l'immigration constante et diverse⁸⁶.

Louise Bienvenue et Lucie Piché, dans leurs ouvrages respectifs, étudient les femmes membres des associations de la jeunesse catholique. Les Cercles des fermières et même La Ligue auxiliaire de l'association internationale des machinistes constituent le sujet d'autres ouvrages. Bien que toutes ces publications évoquent des femmes engagées, l'immigration est loin d'être un sujet privilégié⁸⁷. Cheryl Gosselin (2002, 2006) s'appuie sur l'engagement de

83 Catherine Achin et Sandrine Lévêque, *Femmes en politique*, Paris, La Découverte, 2006, p. 4-5. Voir aussi Chantal Maillé, *Les Québécoises et la conquête du pouvoir politique : enquête sur l'émergence d'une élite politique féminine au Québec*, Anjou, Qc, Éditions Saint-Martin, 1990, p. 9.

84 Alison Prentice, Paula Bourne, Gail Cuthbert Brandt, Beth Light, Wendy Mitchinson, et Naomi Black, *Canadian women : a history*, 2^e éd., Scarborough, Ont., Nelson Thomson Learning, 2004, p. 411.

85 Christine Ball, *The history of the Voice of Women : the early years*, Thèse, University of Toronto, Toronto, 1994 ; Joanne Beaudoin, *The ideology of the feminist peace movement in Quebec*, Mémoire, University of Toronto, Toronto, 1992, 97 p ; Marilyn Sweet, *Purls for peace : the Voice of Women, maternal feminism and the knitting projet for Vietnamese children*, Mémoire, University of Ottawa, Ottawa, 2007, 170 p.

86 Katie Pickles, *Female imperialism and national identity : Imperial Order Daughters of the Empire*, Manchester, Manchester University Press, 2002, 256 p ; Patricia Goddard, *The influence of the Alberta I.O.D.E. on the social welfare policies of Ernest Manning 1943-1966*, Mémoire, University of Alberta, Edmonton, 2004, 114 p.

87 Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène : l'Action catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003, 294 p ; Lucie Piché, *Femmes et changement social au Québec : l'apport de la Jeunesse ouvrière catholique féminine, 1931-1966*, Sainte-Foy, Presses Université Laval, 2003, 376 p ; Yolande Cohen, *Femmes de parole : l'histoire des Cercles de fermières du Québec, 1915-1990*, Montréal, Le

sept associations québécoises pour montrer que les années 1950 ne sont pas une période creuse. Ces associations s'activent pour promouvoir des réformes « in the areas of women's rights and civic matters »⁸⁸. Dans l'analyse de C. Gosselin, ces questions civiques n'incluent pas les politiques d'immigration.

Dans sa thèse de 2006, Brian Thorn tourne son attention vers l'autre bout du pays pour étudier les engagements de femmes dans le PCC, la CCF et le Social Credit Party en Colombie-Britannique et dans l'Alberta entre 1945 et 1961. Il avance que « women's ideological position relates to their class, racial, ethnic, and religious backgrounds as well as their relation to rural or urban trends »⁸⁹. Il n'expose qu'une implication très limitée des partisans des partis politiques provinciaux dans les politiques de l'immigration. Son analyse sur l'articulation des positions idéologiques de ces femmes a néanmoins une utilité possible pour examiner les positions des femmes à propos des politiques de l'immigration.

Les engagements multiples des religieuses font l'objet de plusieurs recherches, mais selon l'historiographie, seules deux communautés s'activent à fond auprès d'immigrants : l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil (INDBC) et les Sisters of Service (SOS). Les rares ouvrages sur les SOS se concentrent sur sa fondatrice et les actions de l'ordre pendant les années 1920 et 1930⁹⁰. Un chapitre dans *Entre le rêve et la réalité : Marie Gérin-Lajoie et l'histoire du Bon-Conseil* s'intitule « Aider les immigrants » et traite des œuvres ciblant ces derniers⁹¹. Ces œuvres se dotent d'un aspect politique dans la mesure où l'INDBC s'occupe d'une population regardée avec ambivalence par le Québec francophone. Cet aspect politique prend-il des dimensions plus directes ?

Dans *Cold war comforts : Canadian women, child safety, and global insecurity* (2012), Tarah Brookfield déclare que les préoccupations des femmes pour la défense civique, le désarmement nucléaire et le bien-être des enfants du monde les incitent « to operate sometimes discreetly, sometimes loudly in the masculine worlds of defence, foreign affairs, and diplomacy ». Selon elle, c'est le maternalisme qui les motive et qui leur donne de la crédibilité. La défense civique, identifiée surtout comme la défense des foyers, est une cause

Jour, 1990, 315 p ; Sylvie Murray, « Quand les ménagères se font militantes : la Ligue auxiliaire de l'Association internationale des machinistes, 1905-1980 », *Le Travail*, automne 1992, vol. 30, p. 157-186.

88 Cheryl Gosselin, « Remaking waves... », *op. cit.*, p. 35, 63 ; Cheryl Gosselin, *Vers l'avenir. Québec women's politics between 1945 and 1967 : feminist, maternalist and nationalist links*, Thèse, Université de Montréal, Montréal, 2002, p. 58, 194-197, 236.

89 Brian T. Thorn, « *Visions of the new world order* » *women and gender in radical and reactionary movements in post-World War II western Canada*, Thèse, Trent University, Peterborough, 2006, p. ii ; 19-20.

90 Jeanne R. Beck, *To do and to endure : the life of Catherine Donnelly, Sister of Service*, Toronto, Dundurn Press, 1997, 365 p ; Jeanne R. Beck, « Sisters of Service : breaking free of the monastic tradition to serve the abandoned ones », *CCHA, Historical Studies*, 2000, vol. 66, p. 9-33.

91 Marie-Paule Malouin, *Entre le rêve et la réalité : Marie Gérin-Lajoie et l'histoire du Bon-Conseil*, Saint-Laurent, Bellarmin, 1998, p. 183-196.

fortement épaulée par les femmes qui deviennent des complices de l'État dans le déroulement du programme⁹². Jusqu'où certaines femmes jouent-elles un rôle complice dans l'élaboration des politiques d'immigration ? Le maternalisme motive-t-il l'engagement des femmes dans ces politiques ?

En 2013, Catherine Carstairs et Nancy Janovicek soutiennent que les chercheurs s'intéressent de plus en plus à « a political history that goes beyond the tales of great leaders to focus on the messy details of policy making and the influence of social movement »⁹³. La présente thèse s'inscrit dans ce courant en traitant d'un sujet ignoré jusqu'ici : l'implication ou l'influence de femmes dans l'élaboration des politiques d'immigration entre 1945 et 1967.

1.3.3 Politique et espace public au féminin

L'implication de femmes dans des questions politiques pose la question de ce qui est politique ou de ce qu'est la politique. Selon la formulation classique de Harold Lasswell, la politique se résume à la question de savoir « who gets what, when and how ». Joan Scott estime que « politics is the process by which plays of power and knowledge constitute identity and experience ». Le pouvoir est donc central. Pour Michel Foucault, le pouvoir est diffus, présent dans « la multiplicité de rapports de force qui sont immanents au domaine où ils s'exercent » et « dans toute relation d'un point à un autre ». Linda McDowell rappelle aux chercheurs du genre qu'ils doivent « uncover the variation in [...] gender-power relations, the ways in which they are maintained and the ways in which they might be undermined »⁹⁴. Suivant les indications de Joan Scott, Linda McDowell, Lasswell et Foucault, nous cherchons les articulations de pouvoir, de connaissances, de ressources et de relations qui décident si les femmes, quelles femmes et de quelle manière, s'intéressent ou s'impliquent dans l'élaboration des politiques d'immigration.

Francine Fournier remarque déjà en 1983 que « toute analyse historique de l'évolution politique des femmes [...] risque d'établir une distinction artificielle entre leurs luttes pour la reconnaissance juridique de leurs droits politiques, et celles, diffuses ou spécifiques, qui ont entouré leur condition sociale »⁹⁵. Mais qu'en est-il de leurs luttes à propos des questions qui

92 Tarah Brookfield, *Cold War comforts : Canadian women, child safety, and global insecurity, 1945-1975*, Waterloo, Ont., Wilfrid Laurier University Press, 2012, p. 5-7, 26-29.

93 JANOVICEK N. et C. CARSTAIRS (dir.), *Feminist history in Canada : new essays on women, gender, work, and nation*, Vancouver, UBC Press, 2013, p. 6.

94 Harold D. Lasswell, *Politics : who gets what, when, how*, Gloucester, Mass., Peter Smith Publishing, 1936 ; Joan Wallach Scott, *Gender and the politics of history*, Révisée., New York, Columbia University Press, 1999, p. 5 ; Michel Foucault, *Histoire de la sexualité. 1. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1994, p. 121-122 ; Linda McDowell, *Gender, identity and place : understanding feminist geographies*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1999, p. 248.

95 Francine Fournier, « Les femmes et la vie politiques au Québec », in Marie Lavigne et Yolande Pinard (dir.), *Travailleuses et féministes : les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 337.

ne relèvent pas de l'élargissement des droits politiques et socio-économiques pour les femmes ? Existe-t-il un lien entre l'élargissement des droits et du pouvoir de femmes et leur implication dans les politiques d'immigration ? La relation est-elle toujours positive ?

Beaucoup de scientifiques conçoivent les questions d'exercice du pouvoir – politique, social, économique – en termes spatiaux, d'où la notion d'un espace public politique ou d'un espace public civique. La question de l'espace disponible aux femmes pour faire valoir leur avis sur les politiques d'immigration ramène à la dichotomie des sphères publique et privée. Dans les années 1970 et 1980, une interprétation de cette dichotomie est l'idée qu'il existe un espace public dominé par les hommes, comprenant la politique, l'économie, les connaissances scientifiques, bref tous les lieux de pouvoir dits importants, et un espace privé ou domestique ou intime habité par les femmes⁹⁶.

Lenore Davidoff imagine que les femmes s'activent dans une sphère « semi-public » ou sociale depuis le XIX^e siècle, créée par les actions de militants cherchant à se tailler une place dans l'espace politique en s'engageant dans des préoccupations locales et caritatives. La société accepte cet engagement, vu comme lié aux préoccupations familiales. Un engagement dans la politique ou dans les questions considérées comme vraiment importantes, telle l'économie, ne bénéficie pas de la même acceptation⁹⁷. Après la Deuxième Guerre mondiale, au Canada, les femmes sont-elles toujours encadrées dans la sphère sociale ? Peuvent-elles se regrouper depuis cet espace pour influencer les politiques sur d'autres questions ?

La sphère sociale évoquée par L. Davidoff s'applique surtout aux femmes bourgeoises. Liz Bondi et Mona Domosh soulignent que toutes les femmes ne vivent pas la distinction public-privé de la même manière⁹⁸. Elles avancent que les femmes de la classe ouvrière ont plus de liberté, et plus de nécessité, d'entrer dans l'espace public, mais évidemment elles ne parlent pas de l'espace public politique. Linda McDowell et Doreen Massey soutiennent que les femmes de la classe ouvrière subissent des limites importantes dans leur engagement public en dehors du travail⁹⁹. Pour les femmes concernées par l'intersectionnalité, les effets de la distinction public-privé sont plus complexes.

La notion d'un espace semi-public, un « entre deux », est partagée par plusieurs

96 Maxime Forest et Réjane Sénac-Slawinski, « De la transgression à la bienveillance : regards croisés sur la féminisation de la sphère publique par excellence, la sphère politique », in Pierre Muller, Réjane Sénac-Slawinski et Institut d'études politiques (dir.), *Genre et action publique : la frontière public-privé en questions*, Paris, l'Harmattan, 2009, p. 103, 128.

97 Lenore Davidoff, « Regarding some old “husband’s tales” : public and private in feminist history », in Joan B. Landes (dir.), *Feminism : the public and the private*, Oxford, Oxford University Press, 1998, p. 178.

98 Liz Bondi et Mona Domosh, « On the contours of public space : a tale of three women », *Antipode*, 1998, vol. 30, n° 3, p. 279.

99 Linda McDowell, *Gender, identity and place...*, op. cit., p. 77 ; Doreen Massey, *Space, place, and gender*, op. cit., p. 193.

chercheurs. Nancy Fraser identifie des possibilités pour les femmes – ainsi que les ouvriers, les personnes racialisées et les homosexuels – de s'exprimer dans ce qu'elle appelle des « contre-publics subalternes », des sites pour élaborer et diffuser des « contre-discours, afin de formuler leur propre interprétation de leurs identités, leurs intérêts et leurs besoins »¹⁰⁰. Des années 1940 aux années 1960, quels sont les sites privilégiés par les femmes pour interpréter leurs identités et leurs intérêts ? Ces intérêts influent-ils sur les politiques d'immigration ? Les femmes élaborent-elles des contre-discours à propos des politiques d'immigration ou soutiennent-elles les discours dominants ? Est-ce davantage une question de femmes qui avancent les opinions dominantes versus des femmes qui ont des préoccupations particulières ?

Harold Mah désigne les limites des contre-publics : « while they may be *in* the public, they would never be able to present themselves *as* the public. [...] they must necessarily appear as the "other" to the public as mass subject »¹⁰¹. Des femmes sont-elles engagées dans des contre-publics qui n'arrivent jamais à bousculer le public dominant ? Michael Warner remarque que, qu'on le veuille ou non, un contre-public signifie public subordonné. Celui-ci se distingue du public dominant non seulement au niveau de ses idées ou questions politiques, mais aussi à celui des « speech genres and modes of address that constitute the public, or [...] the hierarchy among media »¹⁰². Si on étend cette logique, on peut supposer que les personnes qui font partie d'un contre-public, comme les femmes et surtout les femmes immigrantes, ont tendance à utiliser d'autres moyens et voies d'expression que les méthodes de contestation politique traditionnelles. Est-ce le cas des interventions des femmes à propos des politiques d'immigration entre les années 1940 et 1960 ? Comment diffusent-elles leurs opinions ? Est-il concevable qu'elles puissent s'exprimer depuis la sphère privée ou domestique sur les politiques d'immigration en ayant un effet sur l'espace public politique ?

2.0 Sources et méthodes

Afin de répondre à ces questions, plusieurs fonds d'archives ont été mobilisés en commençant par les archives des ministères fédéraux responsables des politiques d'immigration. La Direction de l'immigration du ministère des Mines et des Ressources

100 Nancy Fraser, « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement », *Hermès*, traduit par Muriel VALENTA, 2001, n° 31, p. 138.

101 Harold Mah, « Phantasies of the public sphere : rethinking the Habermas of historians », *The Journal of Modern History*, mars 2000, vol. 72, n° 1, p. 167. Voir aussi Alan Wolfe, « Public and private in theory and practice : some implications of an uncertain boundary », in Jeff Weintraub et Krishan Kumar (dir.), *Public and private in thought and practice : perspectives on a grand dichotomy*, Chicago, University of Chicago Press, 1997, p. 197.

102 Michael Warner, « Publics and counterpublics (abbreviated version) », *Quarterly Journal of Speech*, novembre 2002, vol. 88, n° 4, p. 423-424.

(MMR) a été l'unité responsable des politiques d'immigration de 1936 jusqu'à la création du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration (MCI) en 1950. En 1966, le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (MMI) a pris le relais. Les archives liées à l'immigration de toutes ces entités différentes sont regroupées dans les fonds du MCI à la Bibliothèque et Archives Canada (BAC) à Ottawa. La consultation des dossiers thématiques s'est avérée fructueuse. On y retrouve aussi bien des informations sur les acteurs ministériels que sur des associations, des individus et des organismes agissant dans le domaine de l'immigration. Nous avons également consulté les dossiers administratifs pour identifier des femmes d'influence au sein du ministère. Cette recherche chronophage a été beaucoup moins utile. Un des principaux apports des archives du MCI est de permettre d'apercevoir comment des femmes ou des associations de femmes se sont engagées en formulant des revendications auprès de responsables politiques et administratifs.

L'administration conjointe, par le MCI et le ministère du Travail, de l'admission de certains groupes d'immigrants nous a incitée à consulter les fonds de ce dernier, en particulier les dossiers liés à l'admission de domestiques¹⁰³. Non seulement les dossiers traitant des mouvements de domestiques sont nombreux et épais, mais ils montrent que le ministère du Travail s'est appuyé fortement sur une équipe d'une dizaine de femmes fonctionnaires pour les gérer.

Afin de tester l'hypothèse selon laquelle les femmes ont tendance à militer plus au niveau local que national, mais également pour faire une comparaison régionale d'engagements, de questionnements et d'actions, nous avons étendu nos recherches à quatre provinces, chacune apportant une perspective différente à notre sujet. À l'époque, la Colombie-Britannique craint une immigration importante d'Asiatiques, l'Alberta pense surtout à son développement économique, l'Ontario est la destination du plus grand nombre d'immigrants et le Québec veut endiguer la tendance anglicisante des immigrants. Les débats à la Chambre des communes et dans les assemblées législatives provinciales, notamment de l'Ontario et du Québec, sont une autre source de notre corpus. Nous y avons cherché des interventions de femmes politiques à propos de l'immigration. Il a ainsi été possible d'obtenir des renseignements sur le travail de deux femmes fonctionnaires responsables d'initiatives concernant l'immigration.

103 Bibliothèque et Archives Canada (désormais BAC), fonds ministère du Travail (désormais Travail), RG27, vol. 278, dossier 1-26-3-1, parties 1 à 4. Désormais, les mots "volume" et "dossier" seront remplacés par un simple barre oblique entre les deux, et le mot "partie" par un trait d'union : ex. 278/1-26-3-1-1.

2.1 Femmes clés

Malgré leur richesse, les archives gouvernementales ne fournissent qu'une image partielle des femmes impliquées dans les politiques d'immigration. Il a donc fallu chercher des sources nous permettant de constituer une image plus complète de ces femmes et de leurs motivations et actions. Après avoir établi une liste de femmes engagées, grâce aux archives gouvernementales et de l'historiographie, nous avons essayé de localiser les archives les concernant. Notre quête a eu un certain succès pour Cairine Wilson (sénatrice), Ellen Fairclough (ministre), Mabel Timlin (économiste), Evelyn Brownell (fonctionnaire) et Ethel Ostry (travailleuse sociale)¹⁰⁴. La taille de leurs archives personnelles varie sensiblement sans que cela soit lié au type de poste que la personne en question a occupé. Toutes nos recherches n'ont cependant pas rencontré le même succès. Certains fonds d'archives consultés ont prouvé que, malgré les attentes, certaines femmes ont eu un engagement limité ou peu abordé dans leurs archives personnelles : Florence Fernet-Martel (fonctionnaire et bénévole), Gladys Strum (députée fédérale), Charlotte Whitton (maire d'Ottawa), Jean Tweed et June Callwood (journalistes). Des sondages dans les archives concernant une dizaine de députées provinciales et de conseillères municipales n'ont pas révélé des engagements méritant d'être mentionnés¹⁰⁵.

Nous avons également pu consulter les fonds de certaines femmes appartenant à plusieurs groupes ethniques différents : Muriel Kitagawa (d'origine japonaise), Ruth Lor et Jean Lumb (d'origine chinoise) et Doris Yanda (d'origine ukrainienne)¹⁰⁶. Des sondages ont

104 BAC, fonds Cairine Reay Wilson (désormais Wilson), MG27 IIIC6 ; fonds Ellen Louks Fairclough (désormais Fairclough), R12805-0-0-E ; Archives publiques de l'Ontario, Toronto (désormais APO), Ontario Historical Studies Series, political interviews (désormais OHSS), RG47-27-1, Q-11 ou B436856/RG47-27-1-12, Narrative by Mrs. Evelyn Brownell, Director, Immigration Branch, Ontario Department of Planning and Development, of the Province of Ontario (désormais ODPD), janvier 1982-mai 1982 ; Archives nationales du Congrès juif canadien, Comité des charités, Montréal (désormais ANJC), Ethel Ostry, P0119 ; United Jewish Relief Agencies (désormais UJRA), Collection I0062, C War Orphans Immigration Project (désormais WOIP), Ca Subject Files et Cb Case Files, cartons 25-29.

105 BAC, fonds Charlotte Elizabeth Whitton (désormais Whitton), MG30 E256 ; fonds Tommy Tweed (désormais Tweed), MG30 D156 ; fonds June Callwood, MG31 K24 ; fonds Florence Fernet-Martel (désormais Martel), MG30 C106 ; Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Montréal (désormais BAnQM), fonds Florence Fernet-Martel (désormais Martel), P205.

106 BAC, fonds Muriel Kitagawa (désormais Kitagawa), MG31 E26 ; fonds Doris E. Yanda (désormais Yanda), MG30 D393 ; Multicultural History Society of Ontario (désormais MHSO) et Citoyenneté et Immigration Canada (désormais CIC), *Chinese Canadian Women, 1923-1967*, collection numérisée comprenant des entretiens, photos, lettres et textes de Ruth Lor Malloy, <http://www.mhso.ca/chinesecanadianwomen/en/donor.php?d=Lor%20Malloy,%20Ruth> ; Muriel Kitagawa, *This is my own : letters to Wes & other writings on Japanese Canadians, 1941-1948*, Vancouver, Talonbooks, 1985, 318 p ; Arlene Chan, *Spirit of the dragon : the story of Jean Lumb, a proud Chinese-Canadian*, Toronto, Umbrella Press, 1997, 32 p ; Evelyn Huang et Lawrence Jeffery, « Interview with Jean Lumb », in *Chinese Canadians : voices from a community*, Toronto, Douglas & McIntyre, 1992, p. 30-47 ; Jean Lumb, « Jean Lumb », in *The Women's Book Committee, Chinese Canadian National Council (dir.), Jin Guo : voices of Chinese Canadian women*, Toronto, Women's Press, 1995, p. 47-57.

également été effectués dans des archives d'hommes politiques particulièrement intéressés par les politiques d'immigration afin de savoir si des femmes de leur entourage partageaient cet intérêt. Stephania Hlynka, épouse d'un député fédéral d'origine ukrainienne, est la seule à correspondre à nos critères¹⁰⁷. Les ouvrages biographiques et autobiographiques d'hommes politiques ou hauts fonctionnaires impliqués dans les politiques d'immigration, comme ceux de Hugh Keenleyside et de Tom Kent, sous-ministres responsables de l'immigration entre 1947 et 1950 et entre 1966 et 1968 respectivement, n'ont pas fourni d'informations sur l'engagement des femmes¹⁰⁸.

Même si une grande partie des archives se trouvent à la BAC, il a fallu également se rendre dans d'autres centres d'archives, afin de les compléter. Ainsi, les Archives nationales du Congrès juif canadien, Comité des charités (ANCJCCC) à Montréal hébergent de nombreux dossiers liés au travail d'Ethel Ostry sur le Jewish War Orphans Project. Les Archives publiques de l'Ontario (APO) détiennent un récit d'Evelyn Brownell ainsi que des dossiers du service qu'elle a dirigé. Les fonds de Mabel Timlin sont disponibles en version numérique sur le site des archives de l'Université du Manitoba à Winnipeg¹⁰⁹.

Ne disposant que de leurs commentaires dans des comptes rendus et des correspondances, retracer la vie des femmes fonctionnaires, des administratrices d'organisations spécialisées ou des membres d'associations impliquées dans les questions d'immigration s'avère être un véritable défi. Par conséquent, leurs opinions restent difficiles à cerner pleinement. L'absence d'information sur ces femmes rend également difficile la possibilité d'évaluer comment leur parcours les a amenées à une position ou à une responsabilité liée aux politiques d'immigration. Un exemple parmi tant d'autres : Gertrude Notebaert, directrice du Service d'accueil aux voyageurs et aux immigrants (SAVI) à Montréal pendant les années 1950. Les archives du SAVI sont, pour le moment, introuvables. Il est possible qu'elles se trouvent parmi les fonds de l'Archidiocèse de Montréal, qui ont été inventoriés jusqu'en 1925. Nous avons réussi à mettre la main sur quelques dossiers du SAVI dans des archives de la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises conservées par l'organisation Centraide du Grand Montréal, mais nous en savons toujours très peu sur Notebaert elle-même¹¹⁰.

107 Provincial Archives of Alberta, Edmonton (désormais PAA), fonds Anthony Hlynka, PR3363.

108 Un sous-ministre au Canada est l'équivalent d'un directeur du cabinet de ministre en France. Hugh Llewellyn Keenleyside, *Memoirs of Hugh L. Keenleyside: on the bridge of time*, Toronto, McClelland and Stewart, 1982, vol. 2/2 ; Tom Kent, *A public purpose: an experience of Liberal opposition and Canadian government*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1988, 468 p.

109 University of Manitoba, Archives & Special Collections (désormais UMASC), fonds Mabel Timlin, MG37, numérisés, http://umanitoba.ca/libraries/archives/prairie_immigration/timlin.shtml.

110 Archives de Centraide du Grand Montréal (désormais ACGM), fonds Fédération des œuvres de charité

2.2 Associations et organisations¹¹¹

Les associations de femmes sont des lieux privilégiés pour les femmes qui souhaitent s'engager dans des causes diverses. Elles sont également représentatives des changements vécus par les femmes pendant cette période. En 1945, la plupart de ces associations sont encore très marquées par les valeurs héritées de la fin du XIX^e siècle : le féminisme maternel, la réforme sociale et les valeurs judéo-chrétiennes¹¹². Au milieu des années 1960, inspirées par un projet féministe plus militant, la majorité des associations traditionnelles et les associations féministes naissantes revendiquent vigoureusement la mise en place d'une Commission royale d'enquête sur la situation de la femme afin « de présenter des recommandations quant aux mesures pouvant être adoptées par le gouvernement fédéral afin d'assurer aux femmes des chances égales à celles des hommes dans toutes les sphères de la société canadienne »¹¹³.

Nous avons examiné les fonds d'une quarantaine d'associations aux niveaux national, provincial, municipal et de quartier afin de chercher des perspectives différenciées par les missions, les emplacements et les adhérents. Les sections nationales des associations étudiées ont presque toutes déposé leurs archives à BAC. Les sections sous-nationales les ont remises aux centres d'archives provinciaux ou parfois municipaux. Les archives des associations en Colombie-Britannique sont un peu plus dispersées, dans les centres d'archives provinciaux et municipaux (Vancouver et Victoria), mais également à l'Université de la Colombie-Britannique. Des associations à caractère religieux comme l'INDBC et la Woman's Missionary Society (WMS) de l'Église Unie – une association protestante gérant le travail missionnaire féminin national et international avec beaucoup d'autonomie – conservent leurs propres archives à Montréal et à Toronto respectivement¹¹⁴.

Les associations à rayonnement national comme le National Council of Women of Canada (NCWC), la Young Women's Christian Organization (YWCA) et les Federated Women's Institutes of Canada (FWIC) se sont dotées de commissions Migration/Immigration (*migration/immigration committees*) à chaque niveau de fonctionnement. Lorsque les documents de ces commissions sont disponibles, ils s'avèrent être des sources extrêmement riches. Par exemple, les archives du Montreal Council of Women (MCW) incluent plusieurs dossiers de la présidente de la commission nationale Migration entre 1946 et 1950, Norah

canadiennes-françaises (désormais FOCCF), F03 302, cartons 048, 066, 067.

111 Dans cette étude elles sont différenciées par le fait que les associations sont surtout composées de personnes bénévoles tandis que les organisations fonctionnent avec un personnel salarié.

112 Sunera Thobani, *Exalted subjects...*, *op. cit.*, p. 114-115 ; 117.

113 « Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada », *Condition féminine Canada*, <http://cfc-swc.gc.ca/rc-cr/roycom/index-fra.html>, consulté le 2 mai 2015.

114 C.T. McIntire, « Unity among many : the formation of the United Church », in Don Schweitzer (dir.), *The United Church of Canada : a history*, Waterloo, Ont., Wilfrid Laurier Univ. Press, 2012, p. 10-11.

MacDowell, une Montréalaise.

Le NCWC (établi 1893) est un regroupement, aux niveaux national, provincial et local d'autres associations de femmes fonctionnant à ces échelles. Son objectif est de créer un espace largement rassembleur où les femmes peuvent discuter, se concerter, élaborer des actions coopératives et faire pression sur les gouvernements afin de réaliser réformes et améliorations sociales¹¹⁵. Bien que conçu comme une association de femmes de tous les milieux, sa mentalité reste largement bourgeoise et WASP, plusieurs de ses administratrices étant issues des élites de ces milieux. La Catholic Women's League of Canada (CWLC, établie 1920), une autre association étudiée ici, ne s'affilie pas au NCWC. Les chefs de la CWLC viennent également de la classe moyenne, voire plus. Comme dans les autres associations, les femmes au foyer sont les membres les plus nombreuses bien qu'un nombre non négligeable de femmes célibataires d'un certain âge y trouvent leur compte également¹¹⁶.

En revanche, la YWCA, qui se veut interconfessionnelle mais peine à aller plus loin que ses racines protestantes, est membre fidèle du NCWC. Les administratrices de la YWCA sont également représentatives des milieux sociaux plutôt nantis, mais l'association à la distinction de proposer des programmes et des installations aux jeunes femmes souvent issues de milieux plus modestes. Les FWIC (établis 1919), naissent d'initiatives antérieures dans différentes provinces pour améliorer la vie d'agricultrices et de femmes rurales par l'apport de méthodes modernes et scientifiques aux tâches ménagères. Avec le temps les associations développent un programme de réforme sociale plus diverse. Selon la région, les Women's Institutes rassemblent un éventail de femmes entre agricultrices et la petite bourgeoisie des villages ruraux¹¹⁷. Se voyant comme une version rurale du NCWC, les FWIC coopèrent avec mais ne s'affilient pas au NCWC.

Sans preuves préalables de leur implication dans les politiques d'immigration, nous avons procédé à une prospection des archives d'associations ayant des missions variées ou implantées dans des régions différentes, notamment la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB), l'United Farm Women of Alberta (UFWA, établie 1915) et les Alberta

115 Anne-Marie Kinahan, « *A splendid army of organized womanhood* » : *gender, communication and the National Council of Women of Canada, 1893-1918*, Thèse, Carleton University, Ottawa, 2005, p. 25-28 ; Naomi E. S. Griffiths, *The splendid vision : centennial history of the National Council of Women of Canada, 1893-1993*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1993, p. 9, 49.

116 Sheila Ross, « "For God and Canada" : the early years of the Catholic Women's League in Alberta », *CCHA, Historical Studies*, 1996, vol. 62, p. 96-98, 107.

117 Margaret Kechnie, *Organizing rural women : the Federated Women's Institutes of Ontario, 1897-1919*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2004, p. 8, 61-62 ; Jennifer Milne, *Cultivating domesticity : the Homemakers' Clubs of Saskatchewan*, Mémoire, University of Saskatchewan, Saskatoon, 2004, p. 45-67 ; Gislaine Desjardins, « Les cercles de fermières et l'action féminine en milieu rural, 1915-1944 », in Marie Lavigne et Yolande Pinard (dir.), *Travailleuses et féministes : les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 224-225.

Social Credit Women's Auxiliaries (ASCWA). Ces deux dernières associations ont eu une présence conséquente en Alberta à l'époque et nous espérons trouver des documents montrant les perspectives d'agricultrices et de partisanes de partis politiques. Les archives des UFWA ont répondu aux attentes, notamment pour les années 1940. Afin de mieux comprendre l'engagement du milieu associatif québécois francophone, nous avons consulté les archives de la FNSJB. Établie en 1907 comme équivalent francophone et catholique du Montreal Council of Women, la FNSJB est également une association dirigée par des femmes d'élite montréalaise. Même si après la Deuxième Guerre mondiale la FNSJB n'est plus aussi influente qu'auparavant, elle reste la seule association fédérative jusqu'en 1966¹¹⁸. Toutefois les archives montrent un certain manque d'intérêt pour les questions liées à l'immigration.

Alors que les associations traditionnelles de femmes ont laissé des traces importantes, la situation est tout autre pour les associations spécialisées dans l'immigration qui ont eu une durée de vie limitée. Les archives du MCI incluent plusieurs petits dossiers de seulement quelques pages sur de telles associations, à forte participation féminine, dont les archives sont très difficiles, voire impossibles, à localiser : Montreal Council for New Immigrants, Sudbury Friendship Council for Newcomers, Calgary Canadian Citizenship Council, etc.

Les associations mixtes (hommes-femmes) fournissent la possibilité d'observer les pratiques des femmes dans un contexte où elles n'agissent pas qu'entre femmes. Une poignée d'associations mixtes qui semblaient prometteuses pour leur engagement dans les politiques d'immigration et pour la présence de femmes ont été identifiées : le Canadian National Committee on Refugees (CNCR) le Cooperative Committee on Japanese Canadians (CCJC) et le Comité canadien pour l'Année mondiale du réfugié (CCAMR)¹¹⁹. Les apports de ces trois associations à notre thèse sont appréciables étant donné l'engagement important de femmes.

Les archives de la Fédération canadienne-française de la Colombie-Britannique ont permis de déterminer si des communautés franco-canadiennes en dehors du Québec établissent un lien entre l'immigration et leur survivance¹²⁰. Estimant n'avoir pas suffisamment de données sur des associations au Québec, nous avons également sondé rapidement et sans

118 Micheline Dumont, *Le féminisme québécois raconté à Camille*, Montréal, Remue-ménage, 2008, p. 95 ; Marie Lavigne, Yolande Pinard, et Jennifer Stoddart, « La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et les revendications féministes au début du XXe siècle », in Marie Lavigne et Yolande Pinard (dir.), *Travailleuses et féministes : les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 200-201.

119 BAC, fonds Canadian National Committee on Refugees (désormais CNCR), MG28 V43 ; The William Ready Division of Archives and Research Collections, McMaster University, Hamilton (désormais WRDARC), fonds Cooperative Committee on Japanese Canadians (désormais CCJC) et fonds Canadian Committee for World Refugee Year (désormais CCWRY).

120 British Columbia Archives (désormais BCA), fonds de la Fédération canadienne-française de la Colombie-Britannique (désormais FCFCB), MSS 2457 ; fonds Le Club canadien de la Colombie-Britannique [à Victoria], MSS 2059.

succès les fonds de la Jeunesse ouvrière catholique (JOC) et la Jeunesse étudiante catholique (JEC)¹²¹.

Nous avons également examiné les archives de certaines organisations se préoccupant des politiques d'immigration comme le Conseil canadien du bien-être social (CCBES) et l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC)¹²². L'inclusion d'une organisation comme la CCBES dans notre corpus permet de comparer les méthodes de femmes salariées à celles de femmes bénévoles. Les programmes sur le bien-être des immigrants de l'organisation ont souvent été confiés à des travailleuses sociales, mais nous connaissons très peu de ces femmes au-delà de leur travail professionnel.

Il semblerait cohérent pour les associations organisées autour d'une origine ethnique commune de militer pour l'assouplissement des politiques d'immigration en faveur d'une plus grande ouverture aux membres de leur groupe en particulier. Les dossiers du MCI en attestent, nous livrant des renseignements sur les délégations de différentes associations ethniques. Dans les archives gouvernementales, on voit beaucoup plus souvent des interventions d'hommes que de femmes. La direction des associations ethniques mixtes étant monopolisée par des hommes, comme pour la plupart des associations mixtes dans la société canadienne en général, nous n'avons trouvé que peu de noms de femmes ou d'associations de femmes dans les archives ministérielles.

Nous avons donc cherché des archives d'associations de femmes à partir des groupes ethniques les plus concernés par la vague d'immigration entre 1945 et 1967, mais un autre obstacle s'est présenté. Lorsqu'une association de femmes existait, et si ses archives sont conservées, la plupart des documents sont réalisés dans la langue maternelle du groupe. Nous avons essayé de contourner cet obstacle autant que possible en cherchant des documents préparés en anglais ou en français pour un plus grand public. Par exemple, lorsque ces associations faisaient partie d'une association fédérative comme le NCWC, on peut parfois avoir accès à des rapports sur les activités des associations membres, comme c'est le cas pour l'Ukrainian Women's Association of Canada (UWAC) et la Polish Canadian Women's Federation (PCWF). Certaines associations mixtes ont mené leurs affaires en anglais ou en français du fait d'une implantation plus ancienne au Canada ou de la dominance de la deuxième génération dans l'association. Nous citons la Japanese Canadian Citizens' Association (JCCA), la Chinese Canadian Association (CCA) et le Central Ukrainian Relief

121 BAnQM, fonds Jeunesse ouvrière catholique, P104 ; fonds Jeunesse étudiante catholique, P65.

122 BAC, fonds Canadian Council on Social Development (désormais CCSD), MG28 I10 ; fonds Canadian Nurses Association (désormais CNA), MG28 I248.

Bureau (CURB), qui ont tous déposé leurs archives à BAC¹²³.

Une autre association qui rédige ses documents en anglais à l'époque est le National Council of Jewish Women of Canada (NCJWC). Composée de femmes appartenant à un groupe minoritaire qui se sont préoccupées de l'immigration de leurs coreligionnaires, cette association présente un intérêt considérable pour notre thèse. Cependant la plupart des archives des années 1940 du NCJWC aux niveaux national et local sont curieusement absentes dans quatre centres d'archives différents : l'ANCJCCC à Montréal (association nationale), les Ontario Jewish Archives à Toronto, le Jewish Museum and Archives of British Columbia à Vancouver et les Provincial Archives of Alberta à Edmonton. Une archiviste de l'Ontario Jewish Archives à Toronto explique cette situation par un désir des membres eux-mêmes de garder un souvenir de ces années mouvementées ou par la piètre qualité du papier pendant et immédiatement après la guerre. Quel que soit le cas, reconstruire l'histoire de l'implication de cette association dans les politiques d'immigration entre 1945 et 1950 ne peut qu'aboutir à une image incomplète.

Nous avons essayé de consulter des archives d'associations représentant des missions, des régions, des religions, des générations, des origines et des niveaux socio-économiques hétérogènes, mais en fin de compte il faut chercher là où on peut espérer trouver. Ni les archives gouvernementales ni l'historiographie n'ont donné beaucoup d'espoir de découvrir des interventions à propos de l'immigration parmi les femmes syndicalistes ou parmi les étudiantes. La JOC et la JEC sont deux exemples de tentatives infructueuses d'ajouter les jeunes québécoises à notre corpus. Les archives des associations de Canadiennes noires ou d'Antillaises soit n'existent plus, soit restent introuvables. Ceci étant, des associations comme la JCCA et la CCA nous ont permis de diversifier notre corpus selon l'origine et l'âge des sujets.

2.3 Sources orales constituées

Étant donné l'étendue de notre sujet, construire notre propre corpus de sources orales constituait un défi majeur. Organiser des entretiens à distance avec un échantillon représentatif de femmes en termes de décennie, de région, d'origine et de rôle social dépassait nos limites temporelles et matérielles. Nous avons donc pris la décision d'exploiter des histoires orales constituées par d'autres personnes, que celles-ci soient des chercheurs, des

123 BAC, fonds Japanese Canadian Citizens Association (désormais JCCA), MG28 V7 ; fonds Chinese Canadian Association (désormais CCA), MG28 V145 ; fonds Ukrainian Canadian Veterans Association (désormais UCVA), MG28 V119 ; ANCJCCC, fonds National Council of Jewish Women of Canada (désormais NCJWC), I0048.

biographes ou des amateurs d'histoire. Les récits de vie forment le socle de nos efforts pour reconstituer la subjectivité des immigrantes face aux politiques d'immigration et pour comprendre comment elles ont pu influencer sur ces politiques.

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 propose, en ligne, des dizaines de récits de vie d'immigrantes de presque toutes les origines. Plusieurs sites Web ciblant des populations spécifiques existent également comme *Chinese Canadian Women, 1923-1967* ou *Un Canada multiculturel* qui réunissent des entretiens numérisés d'immigrantes italiennes et hongroises¹²⁴. Nous avons aussi mobilisé plusieurs recueils de récits de vie d'immigrantes. Les mariées de guerre seules ont inspiré une dizaine d'ouvrages et quelques sites Web¹²⁵. Plusieurs immigrantes ont également choisi de publier leur propre histoire dans une autobiographie. Nous ne citons que trois exemples : Susan Romvary, *Zsuzsa not Zsazsa : balance with a smile* (1992), Betty Sellnies Goos, *Fleeing home : from Memelland to Canada* (1996) et Elisabeth M. Raab, *And peace never came* (1997)¹²⁶.

Des études historiques s'appuyant fortement sur l'histoire orale comme celles de Marlene Epp (1999 et 2008), de Pamela Sugiman (2006) et de Vivienne Poy (2013) ont été très utiles quoique requérant une réinterprétation de récits recueillis à d'autres fins¹²⁷. Par ailleurs, certaines femmes politiques ont rédigé des mémoires ou partagé des récits de vie qui ont permis d'approfondir l'analyse de leur engagement¹²⁸.

Malgré l'ampleur des sources consultées, certaines zones d'ombre perdurent. En

124 Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 « désormais Quai 21 », <http://www.quai21.ca/histoires/recherche/>; MHSO et CIC, *Chinese Canadian Women, 1923-1967*, <http://www.mhso.ca/chinesecanadianwomen/fr/index.php>; *Un Canada multiculturel*, échafaudé par huit établissements (bibliothèques, universités et musées), <http://multiculturalcanada.ca/>.

125 Par exemple, HILLMER N. et J.L. GRANATSTEIN (dir.), *The land newly found : eyewitness accounts of the Canadian immigrant experience*, Toronto, Thomas Allen Publishers, 2006, 472 p; THE WOMEN'S BOOK COMMITTEE, CHINESE CANADIAN NATIONAL COUNCIL (dir.), *Jin Guo : voices of Chinese Canadian women*, Toronto, Women's Press, 1995, 353 p; Giovanna Del Negro, *Looking through my mother's eyes*, Toronto, Guernica Editions, 2004, 146 p; LADOUCEUR B. et P. SPENCE (dir.), *Blackouts to bright lights : Canadian war bride stories*, Vancouver, Ronsdale Press, 1995, 299 p; RAINS O. (dir.), *We became Canadians*, Hyde Park, Ont., Overnight Copy Service, 1984, 148 p; *Canadian War Brides : the authoritative source of information on the Canadian war brides of WWII*, <http://www.canadianwarbrides.com/>.

126 Susan Romvary, *Zsuzsa not Zsazsa : balance with a smile*, Ste-Anne-de-Bellevue, Shoreline Press, 1992, 117 p; Betty Sellnies Goos, *Fleeing home : from Memelland to Canada*, Ridgeway, Ont., B. Goos, 1996, 164 p; Elisabeth M. Raab, *And peace never came*, Waterloo, Ont., Wilfrid Laurier Univ. Press, 1997, 209 p.

127 Marlene Epp, *Women without men : Mennonite refugees of the Second World War*, Toronto, University of Toronto Press, 1999, p. 4; Marlene Epp, *Mennonite women in Canada : a history*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2008, 407 p; Pamela Sugiman, « "These feelings that fill my heart" : Japanese Canadian women's memories of internment », *Oral History*, automne 2006, vol. 34, n° 2, p. 69-84; Vivienne Poy, *Passage to promise land : voices of Chinese immigrant women to Canada*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2013.

128 Thérèse F. Casgrain, *Une femme chez les hommes*, Montréal, Éditions du Jour, 1971, 296 p; Gladys Strum, *Sorry, I'm early*, Penticton, C.-B., 1991; Ellen Louks Fairclough, *Saturday's child : memoirs of Canada's first female cabinet minister*, Toronto, University of Toronto Press, 1995, 179 p; BAC, Oral History Interviews de Peter Stursberg, 1978-1987 (désormais Stursberg), MG31 D78, vol. 14, Ellen Fairclough; vol. 36, Grace MacInnis; vol. 51, Gladys Strum.

cherchant des éclaircissements sur l'apport de femmes fonctionnaires, nous avons pris contact avec la Société historique de l'immigration canadienne (SHIC). Ce réseau d'anciens agents d'immigration nous a mis en contact avec cinq femmes ayant assuré la majorité de leur service à l'étranger. Seules une trentaine de femmes ont été recrutées comme agents du service extérieur de l'Immigration entre la première campagne à cet effet en 1957 et 1967. Quatre des cinq femmes contactées ont commencé leur carrière pendant la deuxième moitié de cette décennie. Malgré un échantillon réduit dans le temps, les correspondances par courriel avec quatre des femmes et la chance de nous entretenir avec la cinquième pendant un voyage à Paris en septembre 2014 ont fourni des perspectives inédites de l'intérieur du MCI. Cela est également vrai pour notre correspondance et un entretien téléphonique avec deux hommes membres de l'association qui ont travaillé avec Ellen Fairclough.

2.4 Médias

Nos recherches dans les médias ont pris la forme de sondages ciblés de la presse à grand tirage, l'analyse des coupures de presse présentes dans plusieurs des fonds d'archives consultés ainsi qu'un dépouillement plus systématique des journaux rédigés en anglais par certains groupes ethniques tels que le *Canadian Jewish Review*, le *New Canadian* et le *Chinatown News*. Ces trois journaux ont été des sources riches d'articles par ou sur certaines des femmes impliquées dans les politiques d'immigration. Nous avons également découvert des documents, surtout radiophoniques, fort utiles sur un support plus imprégné de l'ambiance de l'époque que les archives imprimées ou même manuscrites. Des entretiens rétrospectifs avec des immigrantes, souvent des mariées de guerre, sont également disponibles.

2.5 De la valeur des documents

Puisque nous voulions obtenir une perspective large et comparative de l'implication des femmes au Canada dans les politiques d'immigration, nous avons traité une vaste quantité de données. L'indexation et la classification exemplaires de presque tous les fonds que nous avons consultés, le professionnalisme des centres d'archives et les larges horaires d'ouverture ont facilité notre tâche. Dans des centres d'archives plus modestes et spécialisés, nous avons bénéficié d'un service presque personnalisé où des archivistes ont suggéré des pistes originales. Afin de gérer cette masse de sources, nous avons procédé en mettant l'accent, pour les associations, sur les rapports annuels, les comptes rendus, et les dossiers thématiques liés à l'immigration (lorsque ceux-ci existent). Les archives personnelles se sont souvent avérées relativement peu fournies et donc plus faciles à dépouiller d'une manière exhaustive.

On peut se demander dans quelle mesure ce que l'on trouve dans les archives d'associations ou d'organisations, particulièrement dans les rapports et les comptes rendus, reflète les attitudes des membres de cet organisme. Un cercle limité de personnes, le conseil d'administration ou de direction, prend la plupart des décisions à la suite d'une consultation plus ou moins soutenue avec les membres. Il est difficile d'englober la diversité d'opinions des membres ou du conseil dans une décision finale et dans des documents très abrégés. On peut se demander également si les personnes concernées se sentent libres d'exprimer leurs opinions ou si certaines personnes réussissent à imposer leurs points de vue ou leurs modes opératoires. Les comptes rendus et les rapports annuels sont souvent des reconstructions de ce que les personnes présentes veulent révéler aux autres membres ou à un public plus large¹²⁹.

Afin de palier ce manque, nous avons croisé ces informations avec des documents biographiques, personnels, rétrospectifs qui peuvent offrir une vision plus complète pour les quelques femmes qui ont laissé de telles traces derrière elles. Mais ces documents sont également triés ou rédigés pour présenter une certaine image de leurs auteures ou d'une situation historique. Dès que l'on extrait certains éléments des récits, ou des archives, la possibilité existe de donner une impression trompeuse de la dimension de l'intérêt pour un sujet donné, puisque le contexte n'est plus l'original. Les avantages et les imperfections des récits de vie en particulier et de l'histoire orale en général sont bien documentés dans la littérature méthodologique¹³⁰. La seule solution pour voir plus clairement les attitudes, les prises de position, les motivations, les attitudes, les interventions des femmes de l'époque est le croisement des sources.

Nous avons réuni un corpus relativement important de récits de vie, mais le chevauchement entre ces récits et notre corpus d'archives est très partiel. En effet, il y a une division entre femmes d'origines différentes : les membres des associations et des organisations sont des Canadiennes établies tandis que les récits de vie donnent la parole aux immigrantes. De plus, les récits de vie ou les transcriptions d'entretiens auxquels nous avons eu accès ont été constitués par d'autres personnes ayant d'autres objectifs. L'aspect positif de cette situation est qu'elle nous empêche d'introduire le biais de notre sujet dans la construction

129 Jean Leduc, Violette Marcos-Alvarez, et Jacqueline Le Pellec, *Construire l'histoire*, Paris ; Toulouse, Bertrand-Lacoste ; CRDP Midi-Pyrénées, 1998, p. 52-53 ; BURTON A. (dir.), *Archive stories : facts, fictions, and the writing of history*, Durham, NC, Duke University Press, 2006, p. 5-6.

130 François Hartog, *Evidence de l'histoire : ce que voient les historiens*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2005, p. 198-199, 211-213 ; Denyse Baillargeon, « Histoire orale et histoire des femmes : itinéraires et points de rencontre », *Recherches féministes*, 1993, vol. 6, n° 1, p. 53-68 ; Joan Sangster, « Telling our stories : feminist debates and the use of oral history », in Veronica Strong-Boag, Mona Gleason et Adele Perry (dir.), *Rethinking Canada : the promise of women's history*, 4^e éd., Don Mills, Ont., Oxford University Press, 2002, p. 220-234 ; Jean Leduc, Violette Marcos-Alvarez, et Jacqueline Le Pellec, *Construire l'histoire*, op. cit., p. 41, 114.

des récits ou des témoignages. En fin de compte, nos sources fondées sur la mémoire diffèrent en termes de questions abordées, de souvenirs et de franchise des actrices, des objectifs et de l'objectivité des directeurs/intervieweurs. Cette diversité aide à renforcer la validité de notre étude.

Les principaux mouvements migratoires entre 1945 et 1967 et les politiques qui les organisent fournissent le cadre chronologique et thématique des engagements des femmes. Il est possible d'identifier trois temps et objets de mobilisation principaux.

La première partie examine une question de l'immigration qui domine largement l'espace public entre la fin de la guerre et 1952 : le sort des Européens déplacés et la part du Canada dans leur accueil. Les femmes participent aux débats sur le nombre des réfugiés que le pays peut ou devrait accepter, sur le type d'immigrants souhaités selon leurs origines, leurs compétences, leurs potentialités, leurs besoins et les motivations pour les admettre. La situation des personnes déplacées demeurant dans les camps européens affecte de près les Canadiennes des mêmes origines. Les politiques d'admission enfin élaborées déterminent largement les marges de manœuvre de ces immigrantes plutôt démunies.

La deuxième partie chevauche temporellement les première (1945-1952) et troisième (1950-1967) parties, mais sa thématique la place à part car elle se concentre sur les immigrants que la majorité des Canadiennes considèrent comme l'incarnation parfaite de la nation qu'il faut ainsi encourager et privilégier. Le vécu des immigrantes bénéficiant durant leur expérience migratoire de ce statut favorisé forme un axe d'analyse privilégié. Cette partie comprend également l'examen du rôle des femmes dans la construction et/ou la déconstruction des catégories d'immigrants les moins désirés, ceux soumis à de multiples interdictions et restrictions car considérés comme trop éloignés de la représentation dominante de la nation canadienne.

La troisième partie de cette thèse couvre la période qui court du début des années 1950 jusqu'à 1967 et aborde des thèmes plus variés. Les évolutions dans la migration des personnes déplacées, dans le développement économique et l'identité du Canada amènent les femmes à se pencher sur d'autres questions. Des événements internationaux réorientent les préoccupations des femmes à propos de l'immigration. La crise hongroise (1956-1957) et l'Année mondiale du réfugié (1959-1960) ramènent le sort des réfugiés au premier plan. Finalement au cours des années 1960 les droits civiques, la libération des femmes et même le centenaire du Canada et l'Exposition universelle de Montréal en 1967 constituent d'autres centres d'intérêt attirant l'attention des femmes.

**PREMIÈRE PARTIE : L'IMMIGRATION, UNE SOLUTION AUX
BOULEVERSEMENTS HUMAINS DE L'APRÈS-GUERRE
EN EUROPE**

Le Canada n'attend pas la fin de la guerre pour s'impliquer dans la recherche d'une solution à la situation des millions de réfugiés et de personnes déplacées en Europe. Il devient le troisième plus important contributeur à l'Administration des Nations unies pour les secours et la reconstruction (UNRRA) créée en novembre 1943. L'accord établissant l'UNRAA ne parle que d'exilés et de prisonniers, mais en février 1946, le Conseil économique et social de l'ONU tente de clarifier la différence entre réfugiés et personnes déplacées, termes devenus courants sur le terrain. Les réfugiés sont définis comme les « victimes des régimes nazi et fasciste ». Les personnes déplacées sont des personnes obligées par ces régimes de quitter leur pays pour faire « du travail obligatoire » ou déportées « du fait de leur race, de leur religion ou de leurs opinions politiques »¹³¹. La raison pour laquelle la dénomination de « victimes » ne s'applique pas aux personnes déplacées n'est pas très claire. La différence principale est l'idée que les réfugiés ne veulent pas retourner dans leur pays contrairement aux personnes déplacées qui, suppose-t-on, aimeraient rentrer chez elles dès la cessation des hostilités. La situation se complique lorsqu'il devient évident que plus d'un million de personnes déplacées ne veulent pas retourner dans les pays communistes, se considérant victimes de fait ou potentielles de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS) et de ses satellites. S'ensuit une situation où la ligne déjà mal définie entre ces deux catégories de personnes devient encore plus floue.

En 1945, face à la réticence de centaines de milliers de personnes devant retourner dans des pays communistes, l'UNRRA commence à utiliser le terme « réfugiés » plus libéralement mais cela offense l'URSS et ses satellites. Avec le refroidissement des relations entre Soviétiques et Alliés occidentaux, ces derniers reconsidèrent la mission de rapatriement de l'UNRRA. L'Organisation internationale pour les réfugiés (OIR) est créée en décembre 1946 sans soutien soviétique ; les rapatriements continuent seulement sur une base volontaire, l'installation des réfugiés dans les pays membres de l'OIR devient l'alternative privilégiée. Avec 1,6 million de réfugiés sous sa responsabilité, l'OIR commence son travail en juillet 1947 et le poursuit jusqu'en janvier 1952. Elle s'occupe d'une population très hétéroclite, attachée à ses différentes identités nationales et profondément anticommuniste. Beaucoup des réfugiés voient leur installation dans des pays tiers comme une étape temporaire avant de

131 *Agreement for United Nations Relief and Rehabilitation Administration*, 9 novembre 1943, p. 19, cité dans pamphlet n° 4, *Pillars of Peace*, Carlisle Barracks, Pa., Army Information School, mai 1946, *ibiblio: The Public's Library and Digital Archives*, <http://www.ibiblio.org/pha/policy/1943/431109a.html>, consulté le 3 mars 2014 ; L'Assemblée générale, ONU, 62 (I) Réfugiés et personnes déplacées, Annexe, Constitution de l'Organisation internationale pour les réfugiés, 67^e séance plénière, 15 décembre 1946, Annexe 1, Définitions —Principes généraux, Première partie, Section A et Section B. Voir aussi Eugene M. Kulischer, « Displaced persons in the modern world », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, mars 1949, vol. 262, p. 169.

regagner leur patrie, libérée du joug communiste¹³².

Bien que le Canada devienne membre de l'OIR dès sa création, l'ouverture du pays aux Européens déplacés ne va pas de soi. Les mesures restrictives du décret 695 du 21 mars 1931 restent en vigueur, n'autorisant que l'immigration des sujets britanniques du Royaume-Uni lui-même ou des pays à colonisation blanche de l'Empire britannique en décomposition. Des origines, des valeurs communes et un continent partagé mettent des citoyens américains sur la liste des immigrants acceptables. Des personnes ayant le désir et les moyens d'entreprendre le noble métier d'agriculteur tombent également dans les catégories dignes de considération. Les immigrants d'autres origines ou activités, à quelques exceptions importantes près, ne sont admissibles que si ce sont les épouses, les fiancées ou les enfants célibataires de moins de 18 ans de résidents autorisés du Canada. Il revient à l'époux ou au père de démontrer qu'il a la capacité de subvenir à leurs besoins¹³³.

Entre 1946 et 1947, l'État canadien reconsidère sa politique envers les personnes déplacées. Fidèle à sa réputation attentiste, le gouvernement de Mackenzie King ne fait pas preuve d'une ouverture rapide à l'immigration de ces réfugiés. Mettant en avant la possibilité d'un ralentissement économique, le manque de transports maritimes et les réserves de l'opinion publique, le gouvernement préfère aider les réfugiés à distance¹³⁴. Pourtant petit à petit, sous la pression conjuguée d'une économie tonique et d'un sens du devoir international croissant, les voix en faveur de l'admission d'un nombre important d'Européens déplacés se font entendre. Le premier pas est une extension, en mai 1946, des catégories de parents que les Canadiens peuvent parrainer comme immigrants. Dorénavant les résidents autorisés du Canada ont le droit de parrainer mères et pères, frères et sœurs célibataires et neveux et nièces orphelins¹³⁵. En novembre 1946, King annonce que le Canada entend coopérer pour résoudre le problème des réfugiés en facilitant l'établissement d'un certain nombre de ces derniers au Canada, au-delà de ceux éligibles en parrainage par des parents canadiens. Après un délai de

132 Marjoleine Zieck, *UNHCR and voluntary repatriation of refugees : a legal analysis*, Den Haag, Martinus Nijhoff Publishers, 1997, p. 49-59 ; Mark Wyman, *DPS : Europe's displaced persons, 1945-1951*, Ithaca, Cornell University Press, 1998, p. 7, 57, 110, 157 ; Howard Palmer, *Ethnicity and politics in Canada since Confederation*, Ottawa, Canadian Historical Association, 1991, p. 19 ; « Preserve our ties with Ukraine », *Ukrainian Echo*, 15 décembre 1948, cité dans KORDAN B.S. et L. LUCIUK (dir.), *A delicate and difficult question : documents in the history of Ukrainians in Canada, 1899-1962*, Kingston, Ont., Limestone Press, 1986, p. 152-153.

133 Canada, Décret en conseil, CP 695, 21 mars 1931 ; Ravi Pendakur, *Immigrants and the labour force : policy, regulation, and impact*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2000, p. 24 ; Alan G. Green et David A. Green, « The economic goals of Canada's immigration policy : past and present », *Canadian Public Policy*, décembre 1999, vol. 25, n° 4, p. 428.

134 Gerald E. Dirks, *Canada's refugee policy : indifference or opportunism*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1977, p. 122-124 ; Milda Danys, *DP, Lithuanian immigration...*, *op. cit.*, p. 69.

135 Canada, Décret en conseil, CP 2071, 28 mai 1946 ; Ninette Kelley et M.J. Trebilcock, *The making of the mosaic...*, *op. cit.*, p. 321.

plusieurs mois pour mettre en place les dispositifs juridiques et logistiques, ce mouvement migratoire prend de l'ampleur dès l'été 1947.

Le 1^{er} mai 1947, King prononce un discours à la Chambre des communes qui explique les bases non seulement de l'accueil éventuel de 165 000 réfugiés et personnes déplacées de 1947 à 1953, mais également d'une politique d'immigration *de facto*. King réaffirme que « le Canada a parfaitement le droit de choisir les personnes qu'il juge désirables en tant que futurs citoyens ». À son avis, les Canadiens ne veulent pas d'une immigration qui modifierait « de façon fondamentale le caractère ethnique de [la] population ». Dans le cas précis des réfugiés et personnes déplacées, King explique que « le service de l'immigration et le ministère du Travail détermineront conjointement le nombre approximatif de personnes que peuvent facilement absorber les diverses industries du pays »¹³⁶. Il ne s'agit pas d'accueillir des réfugiés comme tels, mais d'identifier ceux ayant la capacité de s'intégrer facilement au pays et de satisfaire les besoins du marché du travail. Le Canada subit ensuite une évolution graduelle dans ses politiques d'immigration, par décret plutôt qu'en légiférant. Les règlements hérités des sombres années 1930, plafonnant la moyenne annuelle d'immigrants autour de 13 000 entre 1932 et 1944, sont révisés pour atteindre une moyenne annuelle de 120 000 entre 1947 et 1952¹³⁷.

L'approche libérale économique oblige les Canadiens aux motivations plus humanitaires qu'économiques à faire des acrobaties impressionnantes pour faciliter l'entrée d'autant de personnes que possible selon les critères gouvernementaux. De nombreuses femmes militent pour des politiques axées sur d'autres critères. Pour les personnes déplacées, les programmes canadiens présentent une possibilité de quitter la misère des camps et recommencer une vie ailleurs. Afin de profiter de cette opportunité, des milliers de femmes européennes déplacées se révèlent prêtes à se conformer aux critères ou à essayer de les adapter à leurs propres besoins et aspirations.

136 Chambre de communes, *Débats*, 1^{er} mai 1947, p. 2632-2633.

137 Harold Troper, « History of immigration to Toronto since the Second World War : from Toronto “the Good” to Toronto “the world in a City” », *CERIS Working Paper*, mars 2000, n° 12, p. 10 ; Alan G. Green et David Green, « The goal's of Canada's immigration policy... », *op. cit.*, p. 113 ; Monica Boyd et Michael Vickers, *100 years of immigration in Canada*, Ottawa, Statistics Canada, 2000, p. 8 ; Bureau fédéral de la statistique, *Annuaire du Canada, 1954*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1953, p. 163.

Chapitre I : Attitudes des Canadiennes face à l'admission des Européens déplacés

1.1 Des femmes proches du pouvoir politique : Cairine Wilson et Constance Hayward

Entre 1945 et le déclin du mouvement des Européens déplacés en 1952, il n'y a que quatre femmes politiques au Parlement du Canada : deux sénatrices et deux députées. Gladys Strum est la seule députée à la Chambre des communes entre 1945 et juin 1949. La Chambre demeure dépourvue de femmes jusqu'à une élection partielle en mai 1950 qui voit l'entrée d'Ellen Fairclough. Strum fait des interventions ponctuelles à propos de l'immigration, mais Fairclough ne s'y intéresse guère avant de devenir la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration en 1958. En décembre 1945, Strum est à deux doigts de revendiquer l'admission de personnes déplacées mais se limite à demander la constitution d'un « comité chargé d'étudier la question »¹³⁸. Comme membre de la Fédération du commonwealth coopératif (CCF), le parti le plus proche des syndicats, elle n'ose pas dévier de la prudence du parti à un moment toujours indécis dans l'évolution économique.

Strum elle-même est issue d'un milieu modeste. Institutrice mariée à un agriculteur qui contracte la tuberculose, elle vit de près les difficultés à joindre les deux bouts. Souhaitant que l'État crée les structures pour aider ses citoyens, elle intègre la CCF en 1935 où elle devient travailleuse fidèle de base, malgré ses « immense difficulties juggling family and politics »¹³⁹. En 1945, le parti lui demande de présenter sa candidature dans une circonscription où elle est certaine de perdre. Contre toute attente, dans une course censée être un duel entre deux hommes, elle gagne. À l'âge de 40 ans, elle part pour Ottawa où elle vit très modestement, éloignée de sa famille, et travaille très consciencieusement¹⁴⁰. Pas moins travailleuse que Strum mais complètement à l'autre bout du spectre socio-économique, Cairine Wilson, une des deux sénatrices, fait des réfugiés une de ses préoccupations majeures dans ses interventions au Sénat et comme présidente du Canadian National Committee on Refugees (CNCR).

138 Canada, Chambre des communes, *Débats*, 14 décembre 1945, p. 3609-3610.

139 Joan Sangster, *Dreams of equality*, *op. cit.*, p. 206-207 ; Robert McKeown, « Liberty profile : Gladys Strum », *Liberty Magazine*, juin 1945, cité dans Gladys Strum, *Sorry, I'm early*, *op. cit.*, p. 3-4 ; Tina Beaudry-Mellor, « Strum, Gladys (1906-) », *The Encyclopedia of Saskatchewan*, http://esask.uregina.ca/entry/strum_gladys_1906-.html, consulté le 19 mai 2014.

140 Gladys Strum, *Sorry, I'm early*, *op. cit.*, p. 5-6, 48 ; BAC, « Thèmes, Gladys Strum », *Femmes à l'honneur : leurs réalisations*, 16 septembre 2010, <http://www.collectionscanada.gc.ca/femmes/030001-1341-f.html>, consulté le 19 mai 2014.

1.1.1 Expériences et luttes formatrices au Canadian National Committee on Refugees



Figure n° 1 : Cairine Wilson, s.d.

Source : <http://ottawacitizen.com/news/national/op-ed-cairine-wilson-the-model-senator>

de son mariage, le champ de ses activités se limite au cercle privé jusqu'à ce qu'un médecin lui déclare que malgré son intelligence manifeste lorsqu'elle était jeune fille, elle est devenue « a most uninteresting individual ». Wilson indique que cette critique a été une véritable révélation qui l'a propulsée dans la vie publique¹⁴³. Elle éprouve de la gratitude à l'égard du médecin au lieu de se demander comment il a osé émettre un jugement si peu compréhensif du vécu d'une femme très occupée par ses enfants et la gestion de trois maisons (maisons principale, secondaire et celle de son père).

Wilson se jette alors dans la création et l'organisation de plusieurs associations. Son premier champ d'action concerne les femmes et la jeunesse dans le Parti libéral, auquel sa famille de naissance et sa famille de mariage sont fidèles. Elle gagne l'attention et l'appréciation du Premier ministre Mackenzie King qui la nomme sénatrice en 1930, la première sénatrice de l'histoire du Canada. Valerie Knowles, la biographe de Wilson, la décrit

141 BAC, Wilson, MG27 IIC6, 8/3, coupure de presse, John Leslie Scott, « Our new woman senator », *Macleans Magazine*, 1^{er} avril 1930 ; 3/1, idées gribouillées au dos du texte proposé pour une émission radiophonique de Harriet Stevens, « Senator Cairine Wilson », Robin Hood Conversation [sic] Piece, n° 20, 7 octobre 1955, 3 p.

142 BAC, Wilson, MG27 IIC6, 8/3, Charles Bishop, « Mrs. Wilson becomes first woman senator », *Hamilton Spectator*, 17 février 1930 ; Claire Keefer, « First woman senator has proved wisdom of choice », *Toronto Star Weekly*, 24 mai 1930 ; « Senator Wilson, bright, sensible Canadian woman », *Recorder Times*, Brockville, 24 février 1930 ; 9/1, M.H. Halton, « Canada's first woman senator », *Canadian Home Journal*, mai 1931, p. 139 ; 9/4, « Men in government and business », *Monetary Times*, juillet 1946, p. 82 ; Valerie Knowles, *First person : a biography of Cairine Wilson, Canada's first woman senator*, Toronto, Dundurn Press, 1988, p. 55, 164-165 ; Franca Iacovetta, « The political career of Senator Cairine Wilson, 1921-62 », *Atlantis*, automne 1985, vol. 2, n° 1, p. 111.

143 BAC, Wilson, MG27 IIC6, 9/1, Cairine Wilson, « Home and love life's boons », *Canadian Home Journal*, mai 1931, p. 139 ; 4/7, lettre de your affectionate mother à Mlle Cairine Wilson, 19 juin 1940.

comme plutôt timide et peu charismatique, quoique travailleuse acharnée et organisatrice hors-pair. Ces traits de personnalité, ajoutés à sa fidélité au Parti libéral et à son statut social, font de Wilson une figure plus acceptable pour King que les femmes qui ont vigoureusement défié son refus initial de nommer une femme au Sénat¹⁴⁴.

Les articles de journaux décrivant la nomination de Wilson mettent en lumière sa fécondité impressionnante, sa féminité, sa discrétion et sa richesse ainsi que son absence d'ambition, de controverse et d'esprit féministe. Ce portrait ne change pas beaucoup tout au long de ses 30 ans de carrière comme sénatrice. Un collègue sénateur décrit Wilson comme « a devoted wife, a loving and affectionate mother, wrapt up in her home and her children, taking an intelligent, active interest in matters of a public and semi-public nature, she embodies in herself all those qualities which may be summed up in the words "true womanliness" »¹⁴⁵. Bref, on veut voir en elle quelqu'un qui correspond parfaitement aux discours et aux représentations dominants sur la femme idéale de l'époque. Elle plaît moins aux féministes qui la voient comme une arriviste peu susceptible de faire avancer efficacement les causes des femmes. Au fil des ans, même les féministes les plus dures la considèrent comme une femme digne du poste grâce à son plaidoyer pour les causes humanitaires¹⁴⁶.

Wilson prétend pourtant adhérer à une certaine définition du féminisme, celle de la féministe maternelle qui essaie de créer des conditions sociales favorables au bien-être et à la prospérité de ses descendants. Bien qu'elle conseille aux femmes de s'intéresser plus aux questions publiques, elle déclare que les hommes ne doivent pas craindre d'être supplantés car les femmes seraient toujours attirées surtout par le mariage et la maternité. Elle propage le stéréotype des femmes peu préparées à s'impliquer dans l'espace politique et devant d'abord se mettre à l'étude sérieuse des affaires publiques. Wilson regrette qu'en 1955 les femmes ne

144 BAC, Wilson, MG27 IIC6, 8/3, coupure de presse, John Leslie Scott, « Our new woman senator », *Macleans Magazine*, 1^{er} avril 1930 ; Franca Iacovetta, « The political career of Senator Cairine Wilson, 1921-62 », *op. cit.*, p. 108 ; Valerie Knowles, *First person...*, *op. cit.*, p. 18, 62-63, 66-70, 79, 113 ; « Journal personnel de William Lyon Mackenzie King », mardi, 11 février 1930, p. 35-36, *Bibliothèque et Archives Canada*, <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/politique-gouvernement/premier-ministres/william-lyon-mackenzie-king/Pages/recherche.aspx>, consulté le 10 mars 2014.

145 BAC, Wilson, MG27 IIC6, 8/3, coupures de presse sur l'installation de Wilson comme sénatrice, du 16 au 24 février 1930 ; Norma Phillips Muir, « Senator Cairine Wilson – Woman », *Canadian Home Journal*, juin 1930 ; 3/1, Harriet Stevens, « Senator Cairine Wilson », Robin Hood Convergence [sic] Piece, n° 20, 7 octobre 1955, 3 p ; 3/9, discours de Hamnett Pinhey Hill, [février 1930].

146 BAC, Wilson, MG27 IIC6, 8/3, coupures de presse, « Perhaps senator changed her address as well as dress », *Toronto Telegram*, 28 février 1930 ; « The appointment of a woman senator », *Calgary Herald*, 7 mai 1930 ; Idola Saint-Jean, « Hon. Mrs Wilson must make her own cause those of women in every sphere of activity », *Montreal Herald*, 15 avril 1930 ; 2/9, lettre de Nellie L. McClung à Wilson, 26 mars 1939 ; « Ottawa Scene », *Globe and Mail*, 25 février 1955 ; Anne Farrell, « Cairine Wilson », 9 mai 2001, *section15.ca*, http://section15.ca/features/people/2001/05/09/cairine_wilson/, consulté le 6 mai 2014 ; Valerie Knowles, *First person...*, *op. cit.*, p. 112-113.

s'intéressent pas davantage aux questions politiques ni ne « take their responsibilities in that regard more seriously »¹⁴⁷. Elle ne remet jamais en question les constructions du genre et l'absence de soutien et de disponibilité qui les empêchent de devenir plus actives.



Figure n° 2 : Constance Hayward, 1944

Source : <http://publish.uwo.ca/~brooks/refugee%20committee3.html>

Dans sa propre carrière politique, Wilson démontre qu'elle est davantage qu'un simple pion de King, prenant parfois des positions autres que celles que le Premier ministre aurait souhaitées, y compris en faveur de politiques plus ouvertes aux réfugiés et aux immigrants. Ces préoccupations mènent Wilson à participer à la création du Canadian National Committee for Refugees (CNCR) en 1938. Avec un réseau de sections à travers le pays, bien pourvu en femmes membres, le CNCR, avec Wilson comme présidente, réclame l'admission de réfugiés fuyant les mesures nazies¹⁴⁸. Les archives du CNCR révèlent que Wilson est peut-être le visage le plus visible de l'association, mais elle n'est pas nécessairement son cerveau principal. Les

membres des conseils d'administration national et locaux sont des personnes dévouées et passionnées qui s'investissent énormément dans la réalisation des objectifs du CNCR. Tous ces bénévoles, Wilson comprise, doivent une partie importante de leur compréhension de la situation des réfugiés aux informations fournies par la secrétaire générale du CNCR, Constance Hayward. Seule employée salariée à temps plein, Hayward consacre presque toutes ses heures d'éveil aux recherches, aux réunions du conseil, aux interactions avec les décideurs et le public, et à la rédaction d'articles, de résolutions, de lettres et de documents divers¹⁴⁹.

Née en 1906 dans une famille d'affaires prospère au Nouveau-Brunswick, Hayward obtient une licence de l'Acadia University pour ensuite faire des études à l'Ontario College of

147 BAC, Wilson, MG27 IIC6, 8/3, Norma Phillips Muir, « Senator Cairine Wilson – Woman », *Canadian Home Journal*, juin 1930 ; 5/2, discours au Halcyon Club, Ottawa, 16 mai 1931, p. 7 ; 6/1, au Lions Club, Napanee, 15 mars 1943, p. 7 ; 9/3, coupures de presse, « Senator Wilson would have more women in public life », *Kitchener Daily Record*, 10 janvier 1940 ; 8/3, « More help by fathers », 26 février 1930 ; « Woman senator in first speech », *Galt Reporter*, 26 février 1930 ; 4/1, « First woman senator in office 25 years », *Telegraph-Journal*, Saint John, N.-B., 4 avril 1955 ; Franca Iacovetta, « The political career of Senator Cairine Wilson, 1921-62 », *op. cit.*, p. 118-121.

148 Valerie Knowles, *First person...*, *op. cit.*, p. 190 ; Eric Koch, *Deemed suspect : a wartime blunder*, Toronto, Methuen, 1980, p. 181 ; BAC, CNCR, MG28 V43, « Instrument de recherche, n° 1199 », préparé par M. Stephen Salmon, Archives ethniques, 1979-1980, p. ii ; 5/5, liste, National Executive and Branch Committee members, 25 mai 1945.

149 BAC, CNCR, MG28 V43, 4/41, General report of the work of the Canadian National Committee on Refugees, [1946] ; Irving Abella et Harold Troper, *None is too many : Canada and the Jews of Europe, 1933-1948*, Toronto, Lester & Orpen Dennys, 1986, p. 285.

Education. Elle enseigne au niveau secondaire pendant trois ans avant d'étudier les affaires internationales à la London School of Economics (LSE). C'est un choix plutôt rare pour une femme et surtout pour une Canadienne ; en 1937-1938, la LSE ne compte que 384 femmes parmi ses étudiants. À son retour au Canada en 1934, Hayward devient membre et conférencière de la League of Nations Society in Canada (LNSC). Un intérêt commun pour la Société des Nations et leur participation à la LNSC mettent Wilson et Hayward en contact. Elles partagent une même préoccupation pour le sort des réfugiés. Lorsque le CNCR prend forme en 1938, Hayward est recrutée comme secrétaire générale, poste qu'elle occupe jusqu'en mai 1948¹⁵⁰.

Dans les différentes sections du CNCR, on constate un désaccord entre les membres qui pensent que le soutien aux Juifs doit être clairement affiché au premier plan des combats de l'association et ceux qui préfèrent une approche plus générale s'adressant à tous les réfugiés. Wilson et d'autres représentants du CNCR hésitent à parler nommément des Juifs dans leurs discours et documents publics. Cette approche publique semble être stratégique et, selon Irving Abella et Harold Troper, encouragée dans une certaine mesure par des communautés juives. Le but est de chercher du soutien pour des politiques plus ouvertes aux réfugiés non différenciés face à un public et aux États fédéral et provinciaux où l'antisémitisme est omniprésent¹⁵¹. Certains membres du CNCR soulignent l'ambiguïté contenue dans l'insistance régulière de l'association sur le fait que tout réfugié n'est pas Juif. Hayward fait partie des personnes pensant qu'il ne faut pas hésiter à avoir une approche plus frontale contre l'antisémitisme¹⁵².

Un autre stratégie employée par le CNCR est de déclarer que les réfugiés, au lieu de voler les emplois des Canadiens, peuvent apporter des compétences et connaissances susceptibles de créer des emplois et d'enrichir le Canada matériellement et culturellement.

150 BAC, CNCR, MG28 V43, 5/6, lettres de Hayward à Marjorie Flett, 24 octobre 1946 ; 5/38, à Bertha Oxner, 5 mai 1948 ; 6/19, à Cairine R. Wilson, 20 octobre 1947 ; Valerie Knowles, *First person...*, op. cit., p. 210 ; Eric Koch, *Deemed suspect...*, op. cit., p. 181 ; Carol Dyhouse, *No distinction of sex ? Women in British universities, 1870-1939*, London, UCL Press, 1995, p. 250.

151 BAC, CNCR, MG28 V43, 5/5, mémorandum au National Executive Committee, 7 octobre 1947, 2 p ; 6/28, comptes rendus, 22nd et 24th National Executive Committee meetings, 5 juillet 1943, p. 1-2 et 18 septembre 1943, p. 1-3 ; Wilson, MG27 IIC6, 9/3, coupures de presse, « Senator defends League », *The Expositor*, juillet 1939 ; 12/4, « They fled from Hitler but are prisoners here », 5 janvier, s.a. ; 6/1, Wilson, « Should Canada offer asylum to oppressed European minorities ? », *Monetary Times*, 26 février 1944 ; 6/3 Wilson, « A plea for refugees », *The Key*, Junior League of Toronto, vol. 12, n° 8, juin 1939, p. 2-3 ; 10/1, Wilson, « Call to Canada to give Christian aid to Jews », *Ottawa Citizen*, 9 janvier 1939 ; 5/3, discours à station CBO Ottawa, 29 décembre 1938. 5 p ; Irving Abella et Harold Troper, *None is too many...*, op. cit., p. 45, 57-58 ; Valerie Knowles, *First person...*, op. cit., p. 197, 203-204, 222.

152 BAC, CNCR, MG28 V43, 6/28, comptes rendus, 22nd et 24th National Executive Committee meetings, 5 juillet 1943, p. 1-2 et 18 septembre 1943, p. 1-3 ; ANCIJCCC, CJC, fonds 0001, série C, Central file, lettre de Hayward au CNCR, Winnipeg, 6 juillet 1943, cité dans Irving Abella et Harold Troper, *None is too many...*, op. cit., p. 159.

Une des campagnes constantes de l'association est de mettre en valeur ce qu'elle appelle les « refugee industries » : une poignée d'entreprises créées par des personnes arrivées au Canada avec un petit capital avant que la guerre ne rende la chose impossible¹⁵³.

En 1940, le CNCR essaie de faire venir des enfants réfugiés au Canada, mais même l'image d'enfants affamés et traqués ne peut pas briser les résistances antisémites. Au lieu d'enfants, l'année 1940 amène un groupe que l'on peut qualifier de réfugiés accidentels. Parmi les prisonniers de guerre civils de nationalité allemande ou autrichienne envoyés au Canada par l'État britannique, environ 2 000 sont des opposants au nazisme, y compris des Juifs. Le CNCR se mobilise pour ces prisonniers au cours des cinq années suivantes afin d'améliorer leurs conditions de vie. À la fin de la guerre, l'association, avec Wilson et Hayward en première ligne, presse le gouvernement d'autoriser ceux qui le veulent à rester au Canada, autorisation accordée à 960 anciens internés en octobre 1945¹⁵⁴. En 1944, à la suite d'une pétition nationale du CNCR, 400 réfugiés, majoritairement juifs, échoués en Espagne et au Portugal, sont admis au Canada. Le CNCR se sent obligé de souligner comment la plupart de ces réfugiés deviennent « self-supporting » en l'espace d'un an¹⁵⁵. Les multiples efforts du CNCR engrangent des réussites modestes face à un État peu sensible à la situation et à un public peu conscient de l'étendue des exterminations d'Hitler.

Après la guerre, le CNCR, tirant parti de ses actions antérieures, cherche à aider des personnes déplacées à entrer au Canada. Wilson continue à s'investir mais elle semble avoir perdu l'énergie qu'elle avait auparavant. Plus d'un commentateur, y compris un Mackenzie King peu compatissant, dit qu'elle s'est épuisée dans la cause des réfugiés¹⁵⁶. Elle peut compter, en revanche, sur davantage de soutien de la part de personnes et d'associations qui

153 BAC, Wilson, MG27 IIC6, 9/3, coupures de press, « Senator defends League », *The Expositor*, juillet 1939 ; « Senator Cairine M. Wilson spoke on "the international crisis" », 1^{er} avril 1939 ; 6/1, discours de Wilson au Zonta International, Memphis, 21 juin 1941, p. 2 ; à la Knox Church Ladies Aid, 3 mars 1939, 5 p ; à l'Eastern Ontario Branch, Canadian Association of Social Workers, 9 février 1940, 12 p ; CNCR, MG28 V43, 7/14, pamphlets, *Should Canada Admit Refugees ? ; They bring great gifts... ; Beginning Anew, Bulletin of the Canadian National Committee on Refugees*, n° 1, janvier 1945 ; « "Refugee" industries in Canada », [1942], 24 p, *Peel's Prairie Provinces*, <http://peel.library.ualberta.ca/bibliography/6482.html>, consulté le 6 mai 2014.

154 Canada, Décret en conseil, CP 7547, 26 octobre 1945.

155 Irving Abella et Harold Troper, *None is too many...*, *op. cit.*, p. 70 ; Valerie Knowles, *First person...*, *op. cit.*, p. 204-207 ; BAC, CNCR, MG28 V43, 5/40, lettre, Draft to Prime Minister, 13 juillet 1945, 4 p ; 4/41, General report of the work of the Canadian National Committee on Refugees, [1946], 3 p ; Wilson, MG27 IIC6, 10/1 coupures de presse, « Urges government to aid in bringing refugees », *Ottawa Citizen*, 17 mai 1940 ; « Des enfants, victimes de la guerre, viendraient au pays », *Le Soleil*, 21 mai 1940 ; *Journals of the Senate of Canada*, Second Session-Twentieth Parliament, 1946, vol. 87, p. 500-501.

156 BAC, Wilson, MG27 IIC6, 9/4, coupures de presse, Evelyn S. Tufts, « Hon. Cairine Wilson », *The Halifax Herald*, 2 novembre 1940 ; 10/2, « A remarkable woman », *Presbyterian Leader*, septembre 1958 ; 10/1, « "Mother of the refugees" », 15 février 1940 ; « Le journal personnel de William Lyon Mackenzie King », 2 avril 1943, p. 250, *Bibliothèque et Archives Canada*, <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/politique-gouvernement/premier-ministres/william-lyon-mackenzie-king/Pages/journal-mackenzie-king.aspx>, consulté le 10 mars 2014.

s'intéressent finalement au sort des civils déracinés par la guerre. Hayward endosse d'ailleurs un rôle plus visible au moment où Wilson devient moins active.

1.1.2 Des avocates de l'admission des personnes déplacées

Wilson n'abandonne pas complètement le terrain à Hayward après la guerre. Elle est moins sollicitée qu'avant comme conférencière, mais elle trouve toujours des occasions pour soutenir la cause des réfugiés et des personnes déplacées. Elle demeure le symbole visible du CNCR en assistant aux réunions avec les autorités et en signant des lettres revendicatives. On ne peut pas pourtant examiner les archives du CNCR sans comprendre que Hayward est l'auteure de tout document d'envergure qui sort de l'association. Malgré sa préoccupation pour le sort de réfugiés depuis une dizaine d'années, en 1945 et 1946 Hayward ne démontre pas nécessairement plus de compréhension de l'étendue du problème des Européens déplacés que beaucoup d'autres acteurs de l'époque. En février 1946, elle estime que le nombre de personnes voulant quitter l'Europe est limité à celles « who have survived concentration camps and who have no country to which they can return. Of these, some have relatives in Canada and we are asking the Canadian Government to permit their entry to Canada. The number will not be large »¹⁵⁷. Elle s'exprime ainsi à une personne favorable aux réfugiés, donc cette minimisation ne peut pas être stratégique.

Une lettre de janvier 1946 destinée au ministre des Mines et des Ressources, J.A. Glen, représente la forme concrète de cette revendication pour une action immédiate facilitatrice de l'admission de parents de Canadiens ainsi que d'enfants orphelins. La lettre insiste sur les aspirations internationalistes du gouvernement en exprimant que le Canada « as one of the important nations in the world, will assuredly assume its obligations in the effective solution » de la situation des personnes déplacées¹⁵⁸. Six mois plus tard, Wilson et B.K. Sandwell, président honoraire du CNCR, envoient une lettre au Premier ministre avec des arguments maintenant familiers sur les contributions que les réfugiés peuvent apporter au développement économique en créant des entreprises et des emplois. La nouveauté de la lettre est qu'elle prend la forme d'un appel, en reconnaissance de l'urgence et de la gravité de la situation, pour des politiques traitant les personnes déplacées différemment des immigrants réguliers¹⁵⁹.

Pendant ses longues années de combat pour les réfugiés, Wilson est en contact régulier

157 BAC, CNCR, MG28 V43, 6/14, lettre de Hayward à Lily Uyeda, 15 février 1946.

158 BAC, CNCR, MG28 V43, 4/37, lettre de Wilson à Glen, 21 janvier 1946, 6 p.

159 BAC, fonds Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration (désormais MCI), RG76, 443/673931-11, lettre de Sandwell et Wilson à King, 11 juin 1946, 5 p ; *Debates of the Senate of the Dominion of Canada, 1947, Third Session-Twentieth Parliament*, 13 mars 1947, p. 129.

avec la Direction de l'immigration du ministère des Mines et des Ressources (MMR), contact facilité par son positionnement au sein de l'État. Elle trouve un mur infranchissable en la personne de Fred C. Blair, le directeur entre 1936 et 1943, qui ne cache pas son antisémitisme. Son successeur, A.J. Jolliffe, prête au CNCR une écoute plus empathique, même s'il n'a pas le pouvoir d'amorcer beaucoup plus d'ouverture. Wilson et Hayward voient toutes les deux en Jolliffe et également en Hugh L. Keenleyside, nommé sous-ministre¹⁶⁰ du MMR en 1947, des personnes sensibles à leur cause. Selon sa biographe, Wilson sermonne constamment des parlementaires, des ministres et des fonctionnaires haut placés pour défendre la cause des réfugiés. Hayward est souvent à côté de Wilson pendant les réunions avec ces acteurs et elle est également en contact direct avec Keenleyside, Jolliffe et d'autres fonctionnaires responsables¹⁶¹.

Wilson milite également au sein de l'État comme membre (1946-1947), puis présidente (1948-1962) du Comité¹⁶² permanent de l'immigration et du travail du Sénat. Dès mai 1946, le Comité est chargé d'étudier l'opportunité de l'immigration, le type d'immigrants souhaités et disponibles et les dispositifs et conditions d'admission nécessaires¹⁶³. En 1946 et 1947, le travail du Comité est très intense en raison du nombre croissant des demandes pour l'admission de personnes déplacées, à un moment où King et ses ministres sont dans l'expectative, attendant de voir l'évolution de l'économie et de l'opinion publique. Des industriels, des syndicalistes, des groupes ethniques, des associations caritatives et des individus préoccupés par les politiques d'immigration s'empressent de transmettre leurs doléances et propositions au seul forum fédéral qui les accueille publiquement. Pendant ses séances de 1946 et 1947, le Comité entend environ 80 témoins munis de mémoires et reçoit une vingtaine d'autres interventions écrites¹⁶⁴.

Dans le cadre de la campagne du CNCR pour l'admission de personnes déplacées, Hayward et Sandwell sont auditionnées en 1946 par le Comité. Wilson les présente et fournit

160 Un sous-ministre au Canada est l'équivalent d'un directeur du cabinet de ministre en France.

161 BAC, Wilson, MG27 IIC6, 1/2, lettres de Wilson à Frederick Banting, 17 avril 1939 ; 1/5, de C.E.S. Smith à Wilson, 2 mars 1954 et 12 mai 1955 ; MCI, RG76, 442/673931-9 et 15, 443/673931-10 et 477/739325-1, de Wilson à Jolliffe, 24 août 1945, 26 septembre 1947, 11 février 1946 et 30 mars 1946 ; CNCR, MG28 V43, 6/19, de Wilson à Hayward, 4 décembre 1946 ; 5/5, mémorandum de Hayward au National Executive Committee, 7 octobre 1947, 2 p ; Interview in Ottawa, s.d. ; 4/37, lettre de Hayward à Keenleyside, 10 juin 1947 ; Irving Abella et Harold Troper, *None is too many...*, *op. cit.*, p. 156 ; Valerie Knowles, *First person...*, *op. cit.*, p. 204, 248-249, 252.

162 L'usage en France l'appellerait plutôt une commission, mais nous gardons ici son nom officiel canadien.

163 *Journals of the Senate of Canada*, Second session of the Twentieth Parliament, 1946, vol. 87, p. 492.

164 Ninette Kelley et M.J. Trebilcock, *The making of the mosaic...*, *op. cit.*, p. 315 ; Valerie Knowles, *Strangers at our gates : Canadian immigration and immigration policy, 1540-2007*, Rév., Toronto, Dundurn Press, 2007, p. 160 ; Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 11, 84 ; *Journals of the Senate of Canada*, Second Session of the Twentieth Parliament, 1946, vol. 87, p. 492-493 ; *Journals of the Senate of Canada*, Third Session of the Twentieth Parliament, 1947, vol. 88, p. 418-420.

un historique du travail du CNCR¹⁶⁵. L'intervention de Hayward s'appuie sur les arguments typiques du CNCR en évoquant les entreprises et les bénéfices réalisés par les industries créées par des réfugiés pendant la guerre ainsi que les contributions de réfugiés techniciens et ingénieurs à l'effort de guerre au Canada. Consciente de la modification de la masse des réfugiés depuis la fin de la guerre, elle parle de la « great diversity of occupations and skills as well as nationalities » disponible dans les camps de personnes déplacées. Elle s'appuie également sur la « moral obligation » d'aider les Européens déplacés, avec une attention particulière aux Juifs. Ses revendications spécifiques incluent une politique visant à élargir le nombre de personnes admissibles au Canada par leur parenté aux Canadiens¹⁶⁶.

Il est difficile d'attribuer les opinions exprimées dans les rapports du Comité de l'immigration et du travail du Sénat spécifiquement à Wilson ou Hayward en particulier ou au CNCR en général. Toutefois quelques-uns de leurs arguments y résonnent. Dans le rapport du Comité d'août 1946, l'argument économique prend une place centrale. En évoquant les compétences que les personnes déplacées peuvent apporter à l'industrie, il rejoint une des justifications préférées du CNCR. Le rapport souligne également les besoins pour l'agriculture, ce qui n'est pas un des chevaux de bataille du CNCR, peut-être en raison de l'implantation urbaine de l'écrasante majorité de ses membres¹⁶⁷.

Le rapport du Sénat évoque également la notion que le Canada a le devoir « of a humane and Christian nation » d'aider les réfugiés¹⁶⁸. Malgré son presbytérianisme profond, dans ses conférences devant le grand public, Wilson évoque rarement le devoir chrétien comme motivation pour aider les réfugiés, mais souligne plus souvent les impératifs de la compassion humaine et de la conscience¹⁶⁹. Il est possible qu'elle voie ces derniers impératifs comme plus universels et susceptibles de toucher des audiences plus larges. C'est une femme politique qui, de par son statut et dans sa méthode, adapte son discours à son audience. Wilson est également moins encline que Hayward à s'appuyer sur la « moral responsibility » d'aider les réfugiés, notion que cette dernière répète inlassablement. De manière plus personnelle que stratégique, le devoir moral semble plus parlant pour Hayward que d'autres motivations possibles. Elle essaie d'être fidèle à ses principes et demande que le Canada dans son

165 BAC, Wilson, MG27 IIC6, 5/2, discours à l'Empire Club, 30 novembre 1930, 7 p.

166 BAC, CNCR, MG28 V43, 5/41, Senate of Canada, *Proceedings of the Standing Committee on Immigration and Labour*, n° 9, 30 juillet 1946, p. 243-249.

167 *Journals of the Senate of Canada*, Second Session-Twentieth Parliament, vol. 87, 14 août 1946, p. 492-504.

168 *Ibid.*, p. 494 ; *Journals of the Senate of Canada*, Third Session-Twentieth Parliament, 10 juillet 1947, vol. 88, p. 420.

169 BAC, Wilson, MG27 IIC6, 10/1, coupures de presse, « Says all should share in solving refugee problem », s.d. ; Wilson, « Call to Canada to give Christian aid to Jews », *Ottawa Citizen*, 9 janvier 1939 ; *Debates of the Senate of the Dominion of Canada, 1946*, Second Session-Twentieth Parliament, 19 août 1946, p. 664.

ensemble fasse de même, sinon « it will cause a weakness and cynicism within ourselves »¹⁷⁰.

Entre le 19 février et le 21 mars 1947, Hayward entreprend une tournée de camps de personnes déplacées en Allemagne et en Autriche avec l'aide du Comité intergouvernemental pour les réfugiés (CIR) et le financement de l'État canadien. Les conditions de vie qu'elle y voit la dépriment ; elle retourne au Canada déterminée à faire de son mieux pour persuader l'État et le public qu'il faut admettre un nombre important de personnes déplacées. Dès son retour, elle entame une tournée de conférences à travers le pays. Son expérience de témoin direct donne une urgence et de la ferveur à ses propos, qui reçoivent une réelle attention dans la presse¹⁷¹.

Les conférences de Hayward abordent plusieurs thèmes. Elle décrit les conditions d'entassement dans les camps, un environnement matériel dépourvu de tout élément de confort et le peu de ressources disponibles pour nourrir autant de personnes. Elle insiste sur la détermination des réfugiés à surmonter leur situation et l'énergie qu'ils consacrent aux ateliers organisés pour pratiquer ou apprendre des compétences jugées utiles par d'éventuels pays d'accueil. Elle souligne l'estimation de l'UNRRA selon laquelle les deux tiers des personnes déplacées sont employables et susceptibles de devenir « self-supporting » et « good citizens in any country »¹⁷².

Au lieu de privilégier le message précédent du CNCR des « great minds » parmi les réfugiés, elle déclare que la majorité sont des « skilled or semi-skilled laborers » qui « would make a useful contribution to the national economy »¹⁷³. Ainsi, elle emploie toujours une stratégie instrumentale comme l'a fait le CNCR pendant la guerre, mais l'argument est modifié pour s'inscrire dans l'air du temps et prendre en compte la population des camps. Peu avant son départ pour l'Europe, le 5 février 1947, l'État canadien a envisagé d'autoriser le recrutement de groupes de personnes déplacées pour travailler dans des secteurs primaires (agriculture, mines, forêts). Ce type de recrutement prend le nom de « bulk-labour schemes » ou régimes de travail contractuel. Les dispositifs pour admettre de larges groupes, commandés, au sens commercial du terme, par des entreprises, sont mis en place entre mars et

170 BAC, CNCR, MG28 V43, 5/41, Senate of Canada, *Proceedings of the Standing Committee on Immigration and Labour*, n° 10, 5 juin 1947, p. 260-273 ; 5/11, coupure de presse « Problem displaced people serious, says speaker », *Daily News*, Medicine Hat, 23 avril 1947.

171 BAC, CNCR, MG28 V43, 5/14, lettres de R. Innes, London, à Hayward, 31 décembre 1946 ; 5/28, de Hayward à Mrs. H.Y. Russel, 7 novembre 1947 ; 4/32, de Hayward à Mrs. F.C. Walker, 4 mars 1943.

172 BAC, CNCR, MG28 V43, 5/11, coupure de presse, « Problem displaced people serious, says speaker », *Daily News*, Medicine Hat, 23 avril 1947. Nous joignons en Annexe n° 2 une copie d'un autre article.

173 BAC, CNCR, MG28 V43, 5/11, coupure de presse, « Skill of refugees said remarkable », *Montreal Gazette*, 4 avril 1947.

juin 1947¹⁷⁴.

Hayward évoque les programmes d'autres pays, surtout d'une Grande-Bretagne prête à admettre des réfugiés. Elle développe également un argument appuyant les aspirations et adhésions internationalistes du Canada, qui selon elle, « imply recognition of our responsibility to co-operate in the re-settlement plans ». Pour un homme, les études de deuxième cycle de Hayward auraient pu mener à une carrière diplomatique, mais elle ne peut pas espérer à l'époque un poste supérieur à celui de commis dans le ministère des Affaires extérieures¹⁷⁵. Ses connaissances sont mises plutôt à la disposition du CNCR dans les analyses et arguments qu'elle présente en faveur de l'admission de réfugiés.

Pendant ses conférences Hayward répète souvent que les personnes déplacées seraient de bons citoyens, leur valeur provenant en partie, mais pas seulement, de leur utilité économique. Elle pointe du doigt leurs postures idéologiques comme preuve de leur valeur en tant que citoyens potentiels, en les caractérisant à la fois comme anti-nazis et anti-communistes¹⁷⁶. Soit Hayward ignore qu'un certain nombre des réfugiés ne sont pas les deux à la fois, soit elle choisit de modérer cet aspect. Elle fait l'impasse également sur le nationalisme profond des personnes déplacées, bon nombre desquelles sont très focalisées sur l'objectif de retourner dans leur patrie sous une autre étoile idéologique. Malgré la pureté idéologique supposée des réfugiés, Hayward met en garde ses audiences contre le risque, sans action rapide des pays comme le Canada, qu'ils deviennent « hopeless or rebellious » et donc une menace à la paix récemment gagnée. Elle juge que les Canadiens ont une dette envers les personnes déplacées, présentées comme les fantassins de la démocratie¹⁷⁷.

Le Comité du Sénat auditionne Hayward et Sandwell à nouveau en 1947. Les sénateurs montrent un intérêt particulier à l'intervention de Hayward, car celle-ci a lieu à la suite de sa visite des camps et de sa tournée de conférences au Canada. Elle répète l'essentiel de ses conférences publiques en décrivant les conditions dans les camps, l'employabilité des

174 Ninette Kelley et M.J. Trebilcock, *The making of the mosaic...*, *op. cit.*, p. 321 ; Valerie Knowles, « Les artisans de notre patrimoine : la citoyenneté et l'immigration au Canada de 1900 à 1977 », 1^{er} octobre 2000, *Gouvernement du Canada*, <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/patrimoine/chap-5a.asp>, consulté le 6 avril 2015.

175 BAC, CNCR, MG28 V43, 7/11, article, « A moral issue », *Beginning Anew, Bulletin of the Canadian National Committee on Refugees*, n° 9, été 1947 ; J.R.C. Perkin, « Constance Irene Hayward : A tribute », 10 avril 1982, cité dans Valerie Knowles, *First person...*, *op. cit.*, p. 210.

176 BAC, CNCR, MG28 V43, 5/11, coupures de presse, « Selfish immigration attitude condemned », *The Leader-Post*, Regina, 19 avril 1947 ; « Pleads cause of displaced Europeans », *The Evening Times*, Saint John, N.-B., 12 janvier 1948 ; « Secretary of committee on refugees urges aid », *Moncton Transcript*, s.d.

177 BAC, CNCR, MG28 V43, 5/11, coupures de presse, « Canadian Club hears a refugee issue expert », *The Nanaimo Daily Free Press*, 2 mai 1947 ; « Great debt owed DPs in Europe », *The Kingston Whig-Standard*, 17 juin 1947 ; « Displaced persons urgent problem Miss Hayward tells Canadian Club », *The Daily Colonist*, Victoria, 3 mai 1947 ; « Displaced persons—a moral issue », *The Canadian Baptist*, vol 93, n° 14, 15 juillet 1947 ; 6/30, Report on visit to DP centres in Germany and Austria, préparé par Constance Hayward, s.d. 2 p.

réfugiés et le devoir moral du Canada. Elle refuse d'ailleurs d'entrer dans le jeu de l'énumération des nationalités les plus susceptibles de s'installer avec succès au Canada. À son avis le plus important est qu'ils sont tous des anti-nazis qui ne veulent pas être rapatriés dans les pays communistes. Ses revendications à propos des parents de Canadiens sont plus audacieuses qu'en 1946. Elle demande que les critères d'admission « include any relatives whatsoever irrespective of the degree of relationship » car les catégories de parents admissibles jusqu'alors n'ont permis de faire entrer qu'un nombre infime de personnes au Canada. En réponse à une question à propos de la réaction du public rencontrée pendant sa tournée canadienne, elle accuse l'attitude attentiste du gouvernement d'avoir découragé en partie l'ouverture d'esprit présente à la fin de la guerre¹⁷⁸.

Le rapport du Comité émis en juillet 1947 soutient un programme d'immigration ouvert avec plus de force qu'en 1946, s'appuyant sur une évolution favorable de l'opinion publique. Le rapport est toujours calé cependant sur les préoccupations d'une immigration sélective de personnes « of proven industry, skill and character » et la notion de capacité d'absorption du pays. Le projet de l'État d'admettre des personnes déplacées capables de satisfaire les demandes en main-d'œuvre des secteurs primaires étant déjà connu par le Comité, celui-ci se concentre sur les retombées potentielles. Les recommandations du rapport incluent un appel, que l'on peut qualifier de "wilsonien", pour une plus grande ouverture aux artisans compétents, aux techniciens et aux professionnels¹⁷⁹.

Selon le rapport de 1947, tous les intervenants « were in favour of Canada doing her share in the rescue of the Displaced Persons of Europe »¹⁸⁰. La formulation de la « part équitable » du Canada apparaît encore et encore dans des revendications de plusieurs sources, laissant beaucoup de marge d'interprétation et démontrant une certaine hésitation de la part des défenseurs mêmes des personnes déplacées. Wilson, Hayward et le CNCR ne parlent jamais d'accepter le "tout-venant". Est-ce une stratégie prenant en compte les réticences publiques ou le sentiment que tous les réfugiés n'ont pas leur place au Canada ? En janvier 1947, le CNCR demande que le Canada « take, without delay, a part worthy of her national stature, by accepting a generous proportion of the people »¹⁸¹. C'est une revendication au

178 BAC, CNCR, MG28 V43, 5/41, Senate of Canada, *Proceedings of the Standing Committee on Immigration and Labour*, n° 10, 5 juin 1947, p. 260-273 ; 5/11, coupure de presse, « Problem displaced people serious, says speaker », *Daily News*, Medicine Hat, 23 avril 1947.

179 *Journals of the Senate of Canada*, Third Session-Twentieth Parliament, vol. 88, 10 juillet 1947, p. 418-428 ; Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 83-84.

180 *Journals of the Senate of Canada*, Third Session-Twentieth Parliament, 10 juillet 1947, vol. 88, p. 420 ; Second Session-Twentieth Parliament, vol. 87, 14 août 1946, p. 494.

181 BAC, CNCR, MG28 V43, 5/40, résolution, 30 janvier 1947 ; Wilson, MG27 IIC6, 5/3, discours à station CBO Ottawa, 29 décembre 1938, 4 p.

vocabulaire magnanime mais laissant toujours une large marge d'interprétation au gouvernement pour décider de la définition d'une « proportion généreuse ».

Le Comité du Sénat ne s'appuie pas sur la hiérarchie classique favorisant avant tout les Européens du Nord. Il soutient l'immigration de « national groups » ayant prouvé dans le passé leur capacité à s'établir avec succès au Canada comme les Ukrainiens, les Polonais, les Scandinaves, les Italiens, les Grecs « and others ». Nulle surprise, le désir d'attirer des immigrants britanniques est également énoncé.¹⁸² Hayward a très probablement raison de ne pas entrer dans le jeu de savoir quelles nationalités feront les meilleurs immigrants. Si elle avait cédé à cette tendance adoptée par beaucoup de commentateurs sur les politiques d'immigration, sa crédibilité comme avocate sincère des réfugiés de toute origine en aurait été ébranlée, surtout devant un Sénat qui, de façon remarquable, se montre suffisamment courageux pour éviter lui-même cet écueil.

Le consensus des rapports du Comité du Sénat de 1946 et de 1947 est que les meilleurs immigrants sont ceux qui ont des parents au Canada prêts à les aider. En 1947, le Comité demande toujours plus d'ouverture et de flexibilité lorsque des enfants, par exemple, ne rentrent pas dans la fourchette admissible à cause de leur âge et leur état civil. Cette revendication ressemble beaucoup à une des recommandations de Hayward. Le Comité trouve également que les conditions pour faire venir les personnes déplacées comme ouvriers dans les secteurs primaires ou comme domestiques favorisent trop l'immigration de célibataires ou occasionnent la séparation de familles. Cette perspective est une des marottes de Wilson qu'elle revisite à plusieurs reprises dans des tribunes différentes¹⁸³.

Les rapports du Comité de l'immigration et du travail du Sénat sont transmis au Conseil des ministres. Des historiens notent que le Premier ministre ne prend pas le soin de répondre, insinuant ainsi un manque de réceptivité à ces recommandations¹⁸⁴. Cette conclusion semble un peu trop sommaire. Le fait que le gouvernement entame un important programme d'immigration en 1947 suggère que les travaux du Comité jouent un rôle parmi d'autres influences, quoique le programme final soit plus égoïste et moins humanitaire que celui recommandé par le Comité. En 1960, Wilson affirme que le Comité a eu une influence sur le gouvernement et sur l'opinion publique. Selon elle, il a non seulement contribué à des

182 *Journals of the Senate of Canada*, Second Session-Twentieth Parliament, vol. 87, 14 août 1946, p. 493-494, 497, 500 ; Third Session-Twentieth Parliament, vol. 88, 10 juillet 1947, p. 424, 426, 428 ; Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 83.

183 *Journals of the Senate of Canada*, Third Session-Twentieth Parliament, 10 juillet 1947, vol. 88, p. 422, 426-427.

184 Ninette Kelley et M.J. Trebilcock, *The making of the mosaic...*, *op. cit.*, p. 317 ; Valerie Knowles, *Strangers at our gates...*, *op. cit.*, p. 160.

« very satisfying amendments to the immigration Act », mais a également aidé le public à gagner « a much better understanding of the problem »¹⁸⁵.

1.1.3 Une influence relative

L'impact des actions du CNCR et de ses femmes principales est un autre point d'interrogation. Une preuve possible de l'influence du CNCR vient de Keenleyside qui assure à Wilson, en automne 1947, que les efforts de l'association ont contribué à faire évoluer les politiques vers une plus grande ouverture¹⁸⁶. Est-ce une politesse convenue ou un propos sincère ? Wilson et Hayward dirigent la plupart de leur lobbying vers le MMR, mais le projet d'admettre un nombre important de personnes en-dehors des liens de parenté n'est pas l'œuvre de ce ministère. C'est le ministère du Travail qui l'élabore afin de satisfaire les demandes des industriels et du marché du travail. En juin 1947, le Conseil des ministres autorise l'admission de 5 000 réfugiés dans le cadre de régimes de travail contractuel, un nombre qui passe à 20 000 en octobre 1947¹⁸⁷. Ce dernier chiffre est deux fois plus élevé que le nombre demandé par le CNCR dans une lettre au Premier ministre en juin 1946. Hayward explique aux membres de l'association que ce chiffre est loin de leurs objectifs finaux, mais demander davantage risquerait de déclencher un débat interminable sur une question qui exige une attention immédiate¹⁸⁸. Le ministère du Travail trouve cependant un moyen d'admettre des effectifs plus importants en empruntant une voie beaucoup plus instrumentaliste que celle prônée par le CNCR.

La relation entre Hayward et Wilson d'une part et les fonctionnaires responsables des politiques d'immigration au MMR d'autre part est très étroite. Dans une lettre au *Globe and Mail* en 1946, Hayward défend Jolliffe, accusé d'être un obstacle à l'admission de réfugiés, en expliquant qu'il vaut mieux attribuer la responsabilité au vrai décideur, le Conseil des ministres. En automne 1947, lorsqu'il semble que l'utilité du CNCR s'estompe, Hayward et Wilson ont mission de sonder l'avis de Keenleyside sur l'avenir de l'association¹⁸⁹. Il ne faut pas oublier que le MMR finance la tournée que Hayward effectue dans les camps au début de 1947. Malgré l'objectif du CNCR et de ces deux femmes de faire pression sur l'État pour

185 *Debates of the Senate of the Dominion of Canada, 1960*, Third Session-Twenty-fourth Parliament, 13 mars 1960, p. 497.

186 BAC, CNCR, MG28 V43, 6/19, lettre de Wilson à Hayward, 7 novembre 1947 ; 6/30, compte rendu, 39th Executive Committee meeting, 7 octobre 1947, p. 1.

187 Canada, Décrets en conseil, CP 2180, juin 1947 et CP 3926, octobre 1947 ; Alan G. Green et David Green, « The goal's of Canada's immigration policy... », *op. cit.* Bureau fédéral de la statistique, *Annuaire du Canada, 1948-1949*, Ottawa, Imprimeur du Roi, 1950, p. 184.

188 BAC, CNCR, MG28 V43, 4/35, lettres de Hayward à Mrs. Harry Cherney, 2 mai 1946 ; à Bertha Bracey, 1^{er} mai 1946.

189 BAC, CNCR, MG28 V43, 6/1, lettres de Hayward à l'Editor, *Globe and Mail*, 31 octobre 1946 ; 5/28, à Mrs. A.K. Hugessen, 26 septembre 1947.

l'admission de réfugiés, il est évident qu'elles ressentent une certaine complicité avec leurs interlocuteurs au niveau fédéral. Hayward et Wilson ont l'impression que Jolliffe et Keenleyside partagent leur souhait d'une politique plus ouverte¹⁹⁰. Il est vrai que des personnes dans la position de Keenleyside et de Jolliffe savent souvent donner l'impression d'une écoute attentive aux lobbyistes sans pour autant accéder à toutes leur demandes.

En octobre 1947, le conseil de direction du CNCR rend hommage à Wilson en disant que « the Committee's submissions to Government officials are received in good spirit. This and the status of the Committee are due to the influence of our Chairman and respect in which she is held »¹⁹¹. Recevoir « de bonne humeur » ne veut pas dire accéder aux demandes du CNCR. Quelles sont précisément l'influence et la réputation de Wilson ? Les hommes politiques et les fonctionnaires voient-ils en elle une sénatrice puissante politiquement, une femme riche et de standing social élevé ou une dame dévouée mais impuissante que les bonnes manières imposent d'écouter ? Au long de son histoire, le Sénat lui-même a la réputation d'héberger des personnes inoffensives qui s'intéressent à la politique, mais qui changent rarement le cours ordonné par la majorité gouvernementale. Même Wilson se voit obligée de défendre l'utilité de la Chambre rouge¹⁹². Le côté obscur de son appui à la cause des réfugiés réside dans le fait que ceux-ci peuvent avoir l'illusion de disposer du soutien de quelqu'un de très puissant.

Le croisement du statut de sénatrice avec celui de femme de la haute bourgeoisie accomplissant de bonnes œuvres peut conférer de la visibilité mais pas nécessairement du pouvoir. Certes la visibilité comprend une forme de pouvoir dans la possibilité d'influer sur les opinions d'autrui, mais elle demande une multiplication d'apparences et d'efforts pour construire des réseaux, et de volonté pour trouver les arguments qui parlent à ses interlocuteurs. Wilson met plusieurs arguments et beaucoup d'énergie en œuvre dans ses revendications pour les réfugiés.

Pendant la guerre, Wilson écope d'une réputation d'avocate des causes perdues, toujours empathique mais souvent impuissante¹⁹³. Cette réputation s'étend-elle à l'après-guerre et à toute l'équipe du CNCR ? La Direction de la citoyenneté propose un poste à Hayward en 1948, ce qui suggère qu'elle est vue comme une personne de valeur pour ce service qui a une tradition de recruter des candidats ayant à la fois de l'expérience directe et un bagage

190 BAC, CNCR, MG28 V43, 6/19, lettre de Wilson à Hayward, 27 novembre 1946, 2 p.

191 BAC, CNCR, MG28 V43, 6/30, compte rendu, 39th Executive Committee meeting, 7 octobre 1947, p. 1.

192 BAC, Wilson, MG27 IIC6, 5/3, discours radiophonique under the auspices of the International Federation of Professional Women, sponsored by the Columbia Broadcasting System, 25 février 1938, p. 3.

193 BAC, Wilson, MG27 IIC6, 3/9, émission radiophonique, *Women in our Time*, station radio CFCF, 20 juillet 1940, publication imprimée, août 1940.

universitaire. Si la Direction de la citoyenneté apprécie sa valeur, c'est une valeur très genrée car sa position est de jouer le rôle de liaison principale avec les associations de femmes. Être appréciée et convoitée par la Direction de la citoyenneté ne signifie pas nécessairement avoir une influence sur la Direction de l'immigration. Les deux services ne sont pas liés avant la création du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration en 1950. Selon l'historiographie, pendant leurs seize années ensemble, entre 1950 et 1966, les deux directions gardent des cultures et des idéologies différentes¹⁹⁴.

Wilson et Hayward viennent d'un milieu semblable à celui de Keenleyside et de beaucoup d'autres hauts fonctionnaires et ministres de l'époque. L'appartenance au même milieu peut ouvrir les portes à ces deux femmes, mais peut-on parler d'influence ? On se demande si, malgré son statut de sénatrice, Wilson parvient à se distinguer du modèle de la dame patronnesse anodine, assigné aux femmes de sa condition. La présence de Hayward, femme instruite, célibataire, la quarantaine, jouant un rôle quasi-professionnel, est plus exceptionnelle mais n'est pas inédite dans ce milieu. Obtient-elle du respect ? À la fin de l'audition de Hayward devant le Comité du Sénat en 1947, un des sénateurs l'encense avec effusion déclarant qu'en cherchant le pays, ils « would not find a better advocate than yourself. You have made a great impression ». Ce n'est pas la seule fois ni la seule audience qu'elle impressionne. Un journaliste commente une de ses conférences en notant que « Miss Hayward is a forceful speaker and gave a clear logical presentation ». Selon Irving Abella et Harold Troper, on se souvient de Hayward comme « an energetic and effective spokeswoman for the refugee cause »¹⁹⁵. Manquant des compétences oratoires de Hayward, Wilson cherche moins à convaincre par son audace que par sa ténacité.

Malgré tous les efforts de Wilson, son acharnement à être sur tous les fronts pose la question de son efficacité. Dans une lettre à Hayward en avril 1947, elle raconte ses engagements des quelques derniers jours qui vont dans sept directions différentes, dont seulement deux touchent aux réfugiés. Les attentes sociales et son propre discours de mère de huit enfants la poussent à faire des acrobaties pour être présente, ou au moins à paraître présente, dans la vie de sa progéniture malgré toutes les autres obligations qu'elle assume. Il

194 J.R.C. Perkin, « Constance Irene Hayward : A tribute », 10 avril 1982, cité dans Valerie Knowles, *First person...*, *op. cit.*, p. 210 ; Leslie A. Pal, *Interests of state : the politics of language, multiculturalism, and feminism in Canada*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's Press, 1995, p. 90-94 ; Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 96-98, 364 ; Franca Iacovetta, *Gatekeepers...*, *op. cit.*, p. 81-82.

195 BAC, CNCR, MG28 V43, 5/41, Senate of Canada, *Proceedings of the Standing Committee on Immigration and Labour*, n° 10, 5 juin 1947, p. 260-273 ; 5/11, coupures de presse, « Problem displaced people serious, says speaker », *Daily News*, Medicine Hat, 23 avril 1947 ; « Future of displaced persons in Europe problem for consideration by Canadians, message brought back from D.P. Camps », Sackville, N.-B., 9 janvier 1948 ; Irving Abella et Harold Troper, *None is too many...*, *op. cit.*, p. 45.

est certain que sans une aide soutenue dans sa vie privée, professionnelle et associative, elle n'aurait pu accomplir qu'une partie de son œuvre. Wilson devient souvent la face visible d'un travail fait en coulisse par des personnes qui reçoivent peu de reconnaissance dans l'historiographie. Ces personnes incluent une large équipe de domestiques qui s'occupent des maisons de Wilson et de ses enfants ainsi que tous les bénévoles à travers le pays qui s'investissent dans le CNCR, sans parler de Hayward¹⁹⁶. D'un autre côté, il faut reconnaître le courage de Wilson à assumer ce rôle public pour le compte des réfugiés à une époque où leur sort n'est pas une cause populaire.

Les propos de Wilson trahissent son élitisme et ses préjugés dans son appui aux réfugiés « refined and intelligent » qui « by their education, courage and belief in real democracy would make a contribution to our country ». Les réfugiés qu'elle voit comme ses égaux la passionnent le plus, c'est-à-dire ceux ayant de la culture, des compétences spécialisées et du capital¹⁹⁷. Ce sont ceux qu'elle présente toujours à ses auditeurs et ses lecteurs, même après que l'État canadien a admis des personnes déplacées en nombre important, signe d'une focalisation plus que d'une stratégie de sa part. Les discours de Wilson et la couverture médiatique de ses actions ne donnent pas l'impression qu'elle donne beaucoup la parole aux réfugiés eux-mêmes. Elle raconte l'histoire, de manière récurrente, de deux ou trois entrepreneurs et d'un scientifique qui parviennent à entrer au Canada avant la guerre et réussissent professionnellement. Valerie Knowles assure que Wilson crée des occasions où des réfugiés peuvent s'exprimer, mais dans lesquelles les audiences ne sont pas toujours compréhensives¹⁹⁸. Wilson a tendance à représenter les réfugiés au lieu de les présenter, en les invitant à montrer leurs talents artistiques ou leurs costumes folkloriques dans sa somptueuse demeure. En juin 1948, elle invite des collègues sénateurs à une réception en plein air en leur déclarant que « I have two beautiful girls [Lettonnes] who are to exhibit their costumes tomorrow at my house. You might come and look at them. One is a perfect beauty »¹⁹⁹. Elle

196 BAC, CNCR, MG28 V43, 6/19, lettre de Wilson à Hayward, 26 avril 1947; 7/14, pamphlet, « Sir Robert Falconer pleads for mercy for refugees », *They bring great gifts...*, Toronto, CNCR, [1944], p. 12 ; Valerie Knowles, *First person...*, *op. cit.*, p. 33-36, 208 ; Ann Farrell, « Cairine Wilson », *section15.ca*, 2 mai 2001, http://section15.ca/features/people/2001/05/09/cairine_wilson/, consulté le 27 mars 2014.

197 BAC, Wilson, MG27 IIC6, 9/3, coupure de presse, « Senator defends League », *The Expositor*, juillet 1939 ; 6/2, article, Wilson, « The cry of the homeless », *The Presbyterian Record*, décembre 1948, p. 321 ; Valerie Knowles, *First person...*, *op. cit.*, p. 201, 244-245 ; BAC, CNCR, MG28 V43, 5/41, Senate of Canada, *Proceedings of the Standing Committee on Immigration and Labour*, n° 9, 30 juillet 1946, p. 230.

198 BAC, Wilson, MG27 IIC6, 6/1, discours au Women's Guild, St. Andrew's Church, 5 janvier 1940, 8 p ; article sur les « refugee industries in Canada » envoyé à la *Quarterly Review of Commerce*, avril 1942, 12 p ; Valerie Knowles, *First person...*, *op. cit.*, p. 147.

199 BAC, fonds Sous-ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration (désormais SMCI), RG26, 126/3-33-10, Senate of Canada, *Proceedings of the Standing Committee on Immigration and Labour*, 2 juin 1948, p. 195 ; Wilson, MG27 IIC6, 4/9, coupures de presse, « Weather favours YWCA Rockcliffe Garden Party », *Ottawa Citizen*, [juin 1948], p. 5 ; « Costumes from every land displayed at YWCA garden party », [juin

met ainsi les réfugiés dans un emballage qu'elle considère attractif pour les Canadiens établis. C'est une approche stratégique, mais également une évidence de ses préférences et fascinations personnelles.

Hayward se différencie quelque peu de Wilson dans sa tendance à demander l'admission de personnes représentant une gamme plus diverse de métiers. Soit elle est plus consciente de l'élitisme contenu dans une demande spécifique pour des membres de professions libérales ou des personnes ayant suivi des études supérieures, soit son expérience en Europe inspire en elle une compassion plus générale. Ceci étant, elle critique également la décision de l'État de favoriser surtout l'admission d'ouvriers pour satisfaire les demandes immédiates en main-d'œuvre dans les secteurs primaires. Hayward veut aider un échantillon représentatif de réfugiés. Elle qualifie l'approche de l'État et de l'économie de foncièrement égoïste : « Canada's policy is based on selfish grounds and we must continue to work for acceptance of moral responsibility ». En novembre 1947, dans un échange de lettres avec Peter Gibson de l'OIR, Hayward revient à son cheval de bataille. Son correspondant acquiesce, mais il tente également de recadrer l'idéalisme de Hayward en lui rappelant que le Canada fait mieux que bon nombre d'États²⁰⁰.

Hayward a également une attitude critique à l'égard des « national groups » qui ne veulent aider que des réfugiés de la même origine. Elle est fière du fait que le CNCR a pour mission d'assister toutes les nationalités. Alan Braley du Conseil mondial des Églises essaie de lui faire comprendre la nécessité d'encourager au lieu de critiquer les efforts des groupes ethniques. Il lui explique qu'il ne faut pas se couper des « tremendous efforts for their own fellow-nationals » que les groupes ethniques sont prêts à mobiliser²⁰¹.

L'idéalisme de Hayward l'empêche parfois de voir que des initiatives plus intéressées amènent davantage de personnes déplacées au Canada et que son appel à une vague responsabilité morale n'est pas très productif auprès de ses auditeurs et interlocuteurs. D'ailleurs, devenir une personne déplacée est fondamentalement lié à son l'identité nationale

1948] ; « Colorful scene presented by 2,000 at garden party », *Ottawa Journal*, 4 juin 1948 ; exemplaire de l'invitation à la garden party, 3 juin 1948 ; 9/3, coupure de presse, Laura Elston, « In the manner of old France », *Bridle & Golfer*, p. 25-28 ; Valerie Knowles, *First person...*, *op. cit.*, p. 205.

200 BAC, SMCI, RG26, 121/3-32-2, lettre de Hayward à Keenleyside, 19 juin 1947 ; CNCR, MG28 V43, 4/30, lettres de Hayward à Bracey, 1^{er} mai 1946 ; 4/25, à H. Louise Berchel, 3 novembre 1947 ; 5/3, à Mrs. R.G. Edwards, 31 octobre 1947 ; 5/7, à Robert Goode, 25 novembre 1947 ; 5/28, à Mrs. H.Y. Russel, 7 novembre 1947 ; 5/14, entre Hayward et Gibson, Vienne, 29 octobre et 17 novembre 1947.

201 BAC, CNCR, MG28 V43, 4/42, lettre de Braley, Genève, à Hayward, 17 novembre 1947, 2 p ; 4/35, lettre de Hayward à Gordon Campbell, 14 juin 1946 ; 8/4, coupure de presse « Speaker thinks Canada might hopefully face problem of admitting European refugees », s.d. ; « Argues that Canada would benefit by the arrival of refugees », *Moncton Transcript*, 3 janvier 1939 ; Vernon B. Brooks, « Canadian National Committee on Refugees », <http://publish.uwo.ca/~brooks/refugee%20committee3.html>, consulté le 22 mars 2015 ; Anne Farrell, « Cairine Wilson », 9 mai 2001, *section15.ca*, http://section15.ca/features/people/2001/05/09/cairine_wilson/, consulté le 6 mai 2014.

ou ethnique, ainsi qu'à sa classe sociale, sa position idéologique et peut-être son genre. Les idéalistes et internationalistes comme Hayward et Wilson croient qu'en ignorant les identités hybrides des personnes déplacées pour les remplacer par une étiquette universelle de réfugié, elles leur rendent un service qui contribue à la paix et la fraternité internationale. Dans un monde où tous ne jouissent pas du confort de ces deux femmes, beaucoup de personnes déplacées ne sont pas prêtes à devenir des réfugiés anonymes, car leurs identités spécifiques d'une part expliquent pourquoi et comment elles sont arrivées dans les camps et d'autre part peuvent leur permettre d'accéder à une aide dédiée à leur groupe.

Lorsque Wilson devient présidente du Comité de l'immigration et du travail du Sénat à la fin de 1947, ce dernier est en train de perdre son importance, tout comme le CNCR²⁰². En autorisant l'admission de catégories plus larges de parents de Canadiens et d'immigrants indépendants prêts à travailler dans certains secteurs, l'État déplace le centre de gravité de la pression publique du Sénat vers le gouvernement et les ministères concernés. Ce changement de cap, pouvant être interprété comme une réussite mitigée pour le Comité et pour le CNCR, occasionne une remise en question de l'avenir de ce dernier. Habitée à travailler presque au niveau de l'individu avec un nombre de réfugiés restreint, l'association se demande quel rôle elle peut jouer dans une situation où des milliers de personnes commencent à arriver. L'État et d'autres acteurs associatifs entrant en scène, la récolte de fonds devient de plus en plus difficile. Hayward voit son départ en 1948 comme un moyen de donner un sursis au CNCR, qui n'est plus en mesure de payer une secrétaire générale avec son niveau de compétences. C'est un sursis qui ne dure que 18 mois. Sans Hayward et le CNCR derrière elle, Wilson ne semble pas capable de donner la même profondeur à son action pour les réfugiés et les immigrants, situation qu'elle a prévue dès l'automne 1947²⁰³.

Entre 1948 et 1953, Wilson continue de réunir le Comité du Sénat et de soumettre ses rapports, malgré un nombre toujours en baisse d'auditions et de documents soumis par le public. Outre certaines recommandations ponctuelles, les rapports se concentrent davantage sur la description de ce que les ministères responsables ont fait plutôt que sur ce qu'ils doivent faire. La recommandation majeure de 1948 reflète toujours le combat de Wilson pour plus d'ouverture à une « greater diversity of occupational skills and some of the highly trained experts in the D.P. camps ». Le financement et le soutien du mandat de l'OIR est un thème récurrent entre 1948 et 1951. Les réfugiés restant dans des camps à la fin du mandat de l'OIR

202 Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 82.

203 BAC, CNCR, MG28 V43, 5/30, Memorandum for National Conference on the Citizenship Problems of New Immigrants, 23 janvier 1948 ; 5/28, lettres de Peggy K. Hugessen à Hayward, 3 août 1947 ; 5/38, de Hayward à Bertha Oxner, 5 mai 1948 ; 6/19, à Wilson, 20 octobre 1947 ; 6/30, compte rendu, 40th Executive Committee meeting, 21 novembre 1947, p. 2 ; Valerie Knowles, *First person...*, *op. cit.*, p. 210.

– membres de professions libérales personnes âgées, malades ou handicapés – reçoivent une attention particulière en 1950²⁰⁴. Parfois le discours prononcé par Wilson comme avant-propos à la présentation du rapport est plus passionné et formule des demandes plus exigeantes que le rapport lui-même, ce qui suggère que, même en tant que présidente, ses idées ne prévalent pas dans les rapports. Après 1953, le Comité entre dans une période de sommeil, et ce jusqu'au décès de sa présidente en 1962.

Outre leur militantisme en faveur des réfugiés auprès des décideurs politiques, dans leurs discours publics Wilson et Hayward contribuent à préparer la prochaine génération de défenseurs qui n'ont pas eu le courage ou l'âge de soutenir la cause des réfugiés ouvertement pendant la guerre. Quelle est l'audience de Wilson et de Hayward en fin de compte ? L'écrasante majorité est constituée d'associations de femmes et d'églises ainsi que de quelques sénateurs qui ne sont pas de la première jeunesse. En 1947 et 1948, Hayward donne une seule conférence devant une audience majoritairement masculine : le Club Rotary de son père à Moncton. Dans quelques petites villes, elle s'adresse également à des audiences mixte du Canadian Club, association de citoyens notables et patriotiques voulant faire avancer les intérêts du Canada, du moins selon l'idée qu'ils se font de ces intérêts²⁰⁵. Les articles de presse sur les discours publics de Hayward et de Wilson permettent d'élargir leur audience, à condition que les lecteurs prennent la peine de lire la page sur les associations ou sur la vie féminine. Autrement dit, leurs interventions ont lieu dans un espace public occupé principalement par des femmes de la classe moyenne.

L'accès inédit de Wilson et Hayward aux décideurs des politiques d'immigration crée un contexte propice à la transmission de leurs revendications. Dans leur cas, s'installe également un sentiment de complicité susceptible d'atténuer la puissance de leur contestation. Leur statut socio-économique, et l'éducation qui l'accompagne, représente une forme d'influence, mais qui influe à son tour sur leur vision des types de réfugiés qu'il faut accueillir au Canada. Elles ne sont pas radicales ou révolutionnaires. Elles essaient de pousser le gouvernement à accomplir son devoir moral ou humain d'admettre un nombre conséquent de personnes déplacées acceptables. De tels messages laissent beaucoup de marge d'interprétation.

204 Senate of Canada, *Official Report of Debates*, 24 juin 1948, p. 663, 666 ; 18 février 1949, p. 131-132 ; 15 mars 1950, p. 61-63 ; 22 juin 1950, p. 551-550 ; 20 février 1951, p. 127-128.

205 BAC, CNCR, MG28 V43, 5/11, coupures de press, « Secretary of committee on refugees urges aid », *Moncton Transcript*, s.d. ; « Canadian Club hears a refugee issue expert », *The Nanaimo Daily Free Press*, 2 mai 1947 ; « Displaced persons urgent problem Miss Hayward tells Canadian Club », *The Daily Colonist*, Victoria, 3 mai 1947 ; Misao Dean, *Inheriting a canoe paddle : the canoe in discourses of English-Canadian nationalism*, Toronto, University of Toronto Press, 2013, p. 65.

1.2 Des actrices en première ligne

Entre 1943 et 1946, des motivations humanitaires, et parfois un esprit d'aventure et de l'ambition, incitent des centaines de Canadiens à répondre à l'appel de l'UNRRA nécessitant des personnels qualifiés, prêts à apporter de l'aide aux Européens déplacés et à les préparer pour le rapatriement. L'OIR recrute moins de Canadiens du fait d'une population de réfugiés moins importante, de la capacité accrue des pays de l'Europe de l'Ouest à fournir des effectifs plus importants et peut-être de la lassitude du bénévolat international des Canadiens²⁰⁶. L'UNRRA adopte une approche plutôt équitable pour l'époque avec le recrutement de femmes et leur nomination à des postes responsables. Cette politique connaît pourtant ses limites : une seule femme est nommée à l'échelon le plus élevé de direction. Mary McGeachy, née au Canada mais devenue diplomate britannique, occupe le poste de *Welfare Director* dès janvier 1944. Par ailleurs, les infirmières se voient attribuer des grades et des salaires inférieurs aux postes demandant moins de formation mais plus susceptibles d'être occupés par des hommes²⁰⁷. Dans le cadre de leur action au sein de l'UNRRA, un nombre important de femmes canadiennes sont exposées directement à la situation des réfugiés. Cette expérience bouleversante incite certaines parmi elles à demander des efforts plus importants de la part de l'État et du public canadien afin de soulager des souffrances. L'accueil de réfugiés au Canada est une des solutions souvent proposées. De retour au Canada, d'anciennes volontaires de l'UNRRA continuent de faire entendre leurs revendications auprès de l'État et quelques-unes poursuivent des carrières en contact avec les immigrants ou les réfugiés²⁰⁸.

Il est difficile de mesurer l'impact que toutes ces femmes ont sur l'opinion publique à travers la description qu'elles font de leurs expériences à des amis, parents, collègues et connaissances. Elizabeth Brown, par exemple, Canadienne diplômée en psychologie appliquée de la Columbia University à New York et nommée chef du bureau de l'UNRRA à Jérusalem, entretient une correspondance régulière avec sa fratrie vivant au Canada. Pendant trois ans, elle s'occupe du rapatriement de Grecs, Tchèques et Polonais réfugiés en Palestine et au Liban. Brown déclare que les Polonais déplacés dans sa région seraient mieux en Pologne car ils sont « peasants », « illiterate » et « apolitical », des types de personnes pour lesquelles le « communism has realized the most improvements ». Le cas de Brown montre que des

206 Louise W. Holborn, *The International Refugee Organization : a specialized agency of the United Nations, its history and work, 1946-1952*, London, Oxford University Press, 1956, p. 100.

207 Susan Armstrong-Reid et David R. Murray, *Armies of peace : Canada and the UNRRA years*, Toronto, University of Toronto Press, 2008, p. 9, 102-104 ; Susan Armstrong-Reid, « Soldiers of peace : Canadians in UNRRA's German nursing brigade, 1945-1947 », *CBMH/BCHM*, 2010, vol. 27, n° 1, p. 107.

208 Susan Armstrong-Reid et David R. Murray, *Armies of peace...*, *op. cit.*, p. 11 ; Franca Iacovetta, *Gatekeepers...*, *op. cit.*, p. 1-2.

Canadiennes travaillant pour l'UNRRA soutiennent pleinement, ou au moins administrent sans trop se poser de questions, le programme de rapatriement et le justifient à leur entourage au Canada²⁰⁹.

1.2.1 Interventions auprès du public et de l'État canadiens

En janvier 1946, Charity Grant intervient directement auprès du gouvernement en envoyant une lettre à Brooke Claxton, un ancien élève de son père devenu ministre de la Santé et du Bien-être. Grant, née en 1913 d'une famille de la haute bourgeoisie ontarienne et diplômée de l'University of Toronto, travaille pendant la guerre pour le ministère des Munitions et des Approvisionnements. Après la déclaration de paix, elle comprend que les opportunités pour les femmes sont limitées dans la fonction publique. Malgré sa réussite au concours du ministère des Affaires extérieures, on ne lui propose rien d'autre qu'un poste de commis supérieur. Selon Grant, Lester B. Pearson, nommé président de la Commission de l'approvisionnement de l'UNRRA, appuie son affectation à l'organisation internationale en 1945 bien qu'elle ne lui ait rien demandé. Grant omet de dire qu'elle et Pearson font partie du même cercle social et qu'elle est également la nièce du haut commissaire du Canada à Londres, Vincent Massey²¹⁰.

Grâce à ses compétences en allemand, en mai 1945 Grant est nommée au quartier général de l'UNRRA à Paris. Malgré un manque de qualifications en travail social, elle finit par obtenir l'autorisation de travailler directement avec les personnes déplacées, puis est affectée au camp d'Eschwege en Allemagne. Peu après son arrivée, la démission de plusieurs membres du personnel mène à sa nomination comme directrice intérimaire de ce camp consacré aux réfugiés juifs. C'est à cette époque qu'elle écrit à Claxton²¹¹.

Dans sa lettre, elle se montre très lucide à propos de la situation désespérée des personnes dont elle a la charge : « Where can they go and what can they do. No one wants them. They can't return home ». Elle nourrit peu d'illusions sur la possibilité de persuader le Canada d'ouvrir ses portes à un nombre important de réfugiés, mais elle veut néanmoins que son pays accueille des orphelins aussitôt que possible : « the sooner we were to offer to take them the better material for citizenship they would be ». Pour donner force à sa revendication, elle s'appuie sur le désir du Canada de jouer le rôle d'un « major power » dans le monde de

209 Elizabeth Brown, *Jerusalem Diary*, 1 :44-45, cité dans Susan Armstrong-Reid et David R. Murray, *Armies of peace...*, *op. cit.*, p. 145-159 ; Mark Wyman, *DPs...*, *op. cit.*, p. 64-70.

210 « Highly trained by UNRRA, Toronto girl reaches Paris », *Toronto Daily Star*, 18 mai 1945, p. 6 ; William Christian, *George Grant : a biography*, Toronto, University of Toronto Press, 1993, p. 10-12, 71, 77-78, 89, 119-120 ; Entretien avec Charity Grant, cité dans Susan Armstrong-Reid et David R. Murray, *Armies of peace...*, *op. cit.*, p. 28, 174.

211 Susan Armstrong-Reid et David R. Murray, *Armies of peace...*, *op. cit.*, p. 173-175.

l'après-guerre. Sa lettre est à double tranchant car, en évoquant les stratégies de survie adoptées par les réfugiés juifs, elle contribue aux stéréotypes : « You don't like what they do in their desperation but you can't help admiring their guts and vitality ». Il semble qu'elle revendique l'admission d'enfants non seulement car elle les voit comme plus nécessaires, mais également plus acceptables aux yeux des Canadiens, parce que plus malléables. En insistant sur leur capacité à devenir de bons citoyens canadiens, elle essaie de trouver un argument porteur, dans l'air du temps : une loi sur la citoyenneté canadienne est en gestation depuis l'automne 1945²¹².

Peu de Canadiennes travaillant avec l'UNRRA jouissent du même niveau de relations que Grant, mais peut-on dire qu'elle en use pleinement ? Tous les jugements concernant la personnalité de Grant la décrivent comme parfaitement capable d'argumenter quel que soit le sujet et l'interlocuteur. Son neveu la qualifie de « fiercely competitive, opinionated, tough, proud and brittle »²¹³. Si elle parle à son oncle, par exemple, de ses préoccupations à propos des réfugiés, les traces de telles conversations n'existent pas. Comme dans le cas de Wilson et Hayward, on se demande où cessent les revendications et où commence la complicité avec les décideurs pour limiter l'admission de personnes déplacées.

Grant reste relativement peu de temps à l'UNRRA, allant à Londres au printemps 1946 pour retourner au Canada à l'été. Sa tante qui l'a vue à Londres en avril 1945 la décrit comme « tremendously looking forward to the job she has undertaken », mais les réalités des camps épuisent rapidement cette jeune femme protégée²¹⁴. Au Canada, Grant entame une tournée de conférences sur la situation des Européens déplacés. Après avoir assisté à une de ces conférences, Mabel Elliot, membre du CNCR, écrit à King pour le supplier d'octroyer des visas « to Canada's full share of Displaced Persons – above all the Jewish ones – and that their settlement be financed by our government »²¹⁵. Les préoccupations particulières de Grant pour les réfugiés juifs sont ainsi transmises à ses auditeurs pour être ensuite retransmises au gouvernement. Pour sa part, Grant finit par accepter un poste à la Direction de l'immigration

212 BAC, King Papers, MG26 J4, C-195216-20, lettre de Grant à Claxton, 20 janvier 1946, transmise à King le 20 avril 1946, cité dans Irving Abella et Harold Troper, *None is too many...*, *op. cit.*, p. 226-227; Frieda Miller, *Open Hearts - Closed Doors, Teacher's Guide*, Vancouver Holocaust Education Centre, 1997, p. 20, http://www.vhec.org/images/pdfs/openhearts_guide.pdf, consulté le 5 mars 2014 ; Rieko Karatani, *Defining British citizenship : empire, Commonwealth and modern Britain*, London, Routledge, 2004, p. 135.

213 Andrew Ignatieff, cité dans « Charity Lawson Grant '31 », *The Link, the BSS Magazine*, vol. 3, 2008/2009, p. 21, <http://bss.on.ca/bsslink/010-2008-2009-vo13/files/assets/basic-html/page21.html>, consulté le 5 mars 2014 ; William Christian, *George Grant : a biography*, *op. cit.*, p. 12 ; Susan Armstrong-Reid et David R. Murray, *Armies of peace...*, *op. cit.*, p. 173.

214 BAC, fonds Mrs. W.L. (Maude) Grant (désormais Grant), MG30 D59, 41/correspondence Vincent and Alice Massey, 1945-1955, lettre de Lal [Alice Massey] à Maude [Maude Grant, la sœur d'Alice et mère de Charity], 5 avril 1945 ; Susan Armstrong-Reid et David R. Murray, *Armies of peace...*, *op. cit.*, p. 177.

215 BAC, MCI, RG76, 443/673931-12, lettre d'Elliot à King, 18 novembre 1946 ; Susan Armstrong-Reid et David R. Murray, *Armies of peace...*, *op. cit.*, p. 345.

pour sélectionner et surveiller l'intégration de domestiques sorties des rangs des réfugiés. En 1954, elle quitte cet emploi pour suivre des études en travail social à l'University of Toronto, avant de réintégrer la fonction publique en 1956 comme membre de l'équipe de la Direction de la citoyenneté²¹⁶. Soit l'État ne voit pas en Grant quelqu'un de trop rétif aux politiques dominantes pour empêcher leur application, soit il cherche à la brider.

Jean Henshaw, travailleuse sociale diplômée de l'Acadia University et de la Toronto School of Social Work et ancienne présidente de l'Association canadienne des travailleurs sociaux (ACTS), travaille comme directrice de deux camps, un camp réservé aux réfugiés juifs et un centre de transfert pour enfants de plusieurs nationalités enlevés par les Nazis. Elle est transférée à l'OIR, à la fin du mandat de l'UNRRA, où elle devient responsable d'un regroupement de camps. Henshaw a la particularité d'être une femme mariée qui laisse son époux fonctionnaire au Canada pendant ses deux ans et demi outre-mer²¹⁷. À son retour à la fin de 1947, Henshaw donne des conférences sur les personnes déplacées dans le but d'encourager le public et l'État à favoriser leur accueil.

En janvier 1948, elle explique que « we could use in Canada almost all of the people now sitting idle in Germany. [...] These people have a rich heritage in skills, professions and trades. [...] We should try to understand their background and how much they need us »²¹⁸. Deux semaines plus tard, lors d'une intervention devant le Comité permanent de l'immigration et du travail du Sénat, elle revendique une augmentation des effectifs de l'OIR. Sans suffisamment de personnel, cette association travaille au ralenti en préparant les réfugiés pour la migration, situation qui oblige « people of unexcelled skills » à attendre inutilement avant d'aller au Canada. Elle se sent obligée de souligner également que d'un « human point of view », les personnes déplacées « are no different than you and I »²¹⁹. Son message central insiste sur la valeur des compétences que les réfugiés peuvent apporter au Canada. On ne peut pas savoir si c'est la raison la plus importante pour elle ou si elle pense que c'est la plus importante pour l'État et le public. En indiquant que les réfugiés ont besoin du soutien des Canadiens, elle laisse entendre que ses préoccupations vont au-delà de leur potentielle

216 Lettre de George Grant à Derek Bedson, 2 juillet 1964, in CHRISTIAN W. (dir.), *George Grant : selected letters*, Toronto, University of Toronto Press, 1996, p. 223-224 ; William Christian, *George Grant : a biography*, op. cit., p. 269 ; Susan Armstrong-Reid et David R Murray, *Armies of peace...*, op. cit., p. 345.

217 « Elected president », « Mrs Jean Henshaw Children's Aid director resigns », *Ottawa Citizen*, 26 juin 1942, p. 7 et 29 mai 1945, p. 7 ; « UNRRA task difficult says Mrs. Henshaw », *Ottawa Journal*, 28 octobre 1946, p. 12 ; BAC, CCSD, MG28 I10, 332/14, Biographical notes re panelists, 1959 Annual meeting and conference, 12 juin 1959, p. 1.

218 « Future of displaced persons discussed by Mrs. Henshaw », *Ottawa Citizen*, 14 janvier 1948, p. 26.

219 « Displaced persons disliked in Germany », *Ottawa Citizen*, 3 février 1948, p. 23 ; Senate of Canada, *Proceedings of the Standing Committee on Immigration and Labour; Minutes of Evidence*, 4 février 1948, p. 28, cité dans Susan Armstrong-Reid et David R. Murray, *Armies of peace...*, op. cit., p. 339 ; « Women's ORT », *Canadian Jewish Review*, 30 avril 1948, p. 4.

contribution économique au Canada.

Les appels de Henshaw à la compréhension envers les personnes déplacées et aux sentiments d'humanité mettent en lumière les attitudes discriminatoires rencontrées par les réfugiés chez les Canadiens. Malgré une économie avide de leur main-d'œuvre et des défenseurs soutenant leur cause pour raison humanitaire, beaucoup de Canadiens voient les personnes déplacées comme une espèce à part. Le sigle DP, au lieu de désigner la situation géographique de ces personnes, devient trop souvent une insulte aux lèvres de Canadiens peu compatissants. Énervée par l'insulte implicite chaque fois qu'on la traite de « Oh, you DP », Anna, immigrante polonaise, formule une répartie tout en ironie en répondant « thanks a lot for telling me that I'm [sic] Distinguished Person or Delayed Pioneer [...] I am not any displaced person, I am immigrant and I'm as equal [...] Have respect for me as I have respect for others »²²⁰.

Certains résidents dans le premier camp où Henshaw est affectée, Förhenwald, ne sont pas convaincus de la compréhension de celle-ci. Selon l'un d'eux, elle les regardait « with a little sarcastic smile pasted on her face, as if we were some kind of vermin or pest ». Des réfugiés à Förhenwald trouvent Henshaw anti-sioniste, mais son attitude n'empêche pas le Jewish Child Welfare Bureau à Montréal de l'engager dès mai 1948. Elle continue à côtoyer des immigrants et des réfugiés en qualité de directrice de la Travellers Aid Society à Montréal durant les années 1950 et 1960²²¹. Les personnes comme Henshaw, qui ont passé plusieurs mois en présence des réfugiés, estiment avoir de l'empathie pour eux, mais on peut se demander quelle est la profondeur de leur discernement quant au vécu des personnes déplacées. Sans comprendre les langues des personnes en question, n'ayant que des connaissances superficielles ou théoriques des conditions créant les situations de déplacement et libres de quitter l'entassement des camps à leur gré, les recrues non européennes de l'UNRRA et de l'OIR restent toujours à l'écart des réalités vécues. Au mieux, elles fournissent une aide concrète et une compassion sincère, au pire elles se livrent à un certain voyeurisme ou même s'impliquent dans des activités de marché noir²²².

Henshaw fait partie de la grosse dizaine de travailleuses sociales canadiennes,

220 Cité dans Zofia Perlikowski, *Cultural retention among Polish women who came to Canada between 1945 and 1960 as displaced persons or immigrants*, Mémoire, University of Manitoba, Winnipeg, 2009, p. 76.

221 Cité dans Angelika Königseder et Juliane Wetzel, *Waiting for hope : Jewish displaced persons in post-World War II Germany*, traduit par John A. BROADWIN, Evanston, Ill., Northwestern University Press, 2001, p. 97-98 ; B. Caplan et M. Kirsch, « Travellers' Aid, the neighbour away from home », « Bnai Brith Women », *Canadian Jewish Review*, 8 septembre 1961, p. 10, 92 et 4 mars 1949, p. 9 ; « Stranded newlyweds, lost child all part of Travellers' Aid Work », « Expo poses problems for agency », *Montreal Gazette*, 30 juin 1953, p. 8 et 19 septembre 1967, p. 12.

222 Mark Wyman, *DPs...*, *op. cit.*, p. 130, 173.

adhérentes de l'ACTS, engagées par l'UNRRA. La féminisation de la profession fait que la plupart des membres et la direction de l'ACTS sont des femmes. En avril 1947, la directrice générale, Joy A. Maines, envoie une lettre à Mackenzie King, citant l'expérience d'environ 25 des membres travaillant pour l'UNRRA parmi les personnes déplacées. Selon Maines, ces travailleurs sociaux « have intimate knowledge of these Displaced Persons, as well as of Canada, and all of them tell us that the Baltic peoples particularly would adjust well to the Canadian pattern of life »²²³. Les travailleurs sociaux ne sont pas les seuls à penser que les ressortissants des pays baltes s'intégreraient bien au Canada. Margaret Sinclair, employée dans des bureaux administratifs de l'UNRRA, loue les mérites des « Baltic people » comme étant :

« hard-working, serious, cultured, reserved [...] with an educational standard similar to ours in Canada. [...] they are very akin to Canadians—perhaps because they are a Northern people, as we are. [...] these are a freedom-loving people [...] their respect for law and order is very high. [They are] the kind of people who would contribute to the future of Canada, as our country would in turn contribute to their future »²²⁴.

C'est une représentation très répandue des Estoniens, Lettons et Lituaniens, toujours réduits à une masse homogène. Certaines Canadiennes aiment bien repérer toutes les qualités de ces personnes, qu'elles attribuent à un lieu de naissance septentrional, et confirmer la supériorité de ces peuples nordiques en les regardant avec bienveillance.

En mai 1947, l'ACTS recueille les opinions de ses membres attachés à l'UNRRA à propos de l'immigration d'Européens déplacés. Les réponses forment ensuite le substrat d'un mémoire et une présentation au Comité de l'immigration et du travail du Sénat. La secrétaire nationale de l'ACTS, Ruth Harvey, encourage les répondants à se concentrer sur les avantages économiques potentiels de l'admission de personnes déplacées, ainsi que sur leurs capacités à devenir des citoyens bénéfiques pour le Canada. Elle demande également des commentaires sur les nationalités qui s'adapteraient le mieux à la vie canadienne²²⁵. En empruntant une approche aussi instrumentaliste, l'association semble espérer constituer des arguments qui trouveront un écho auprès de l'État et du public canadiens.

Parmi les répondants, on trouve bon nombre de femmes. Leurs réponses ne sont que positives sur les capacités des réfugiés à s'adapter au Canada, mettant en avant les épreuves

223 BAC, SMCI, RG26, 115/3-24-21, lettre de Maines à King, 11 avril 1947 ; Therese Jennissen et Colleen Lundy, *One hundred years of social work : a history of the profession in English Canada, 1900–2000*, Waterloo, Ont., Wilfrid Laurier Univ. Press, 2011, p. 79 ; James Struthers, « “Lord give us men” : women and social work in English Canada, 1918 to 1953 », *Historical Papers*, 1983, vol. 18, n° 1, p. 96-97, 109.

224 BAC, MCI, RG76, 443/673931-13, lettre de Sinclair, Stuttgart, au Department of Immigration and Naturalization [sic], 18 mars 1947, 2 p.

225 BAC, fonds Canadian Association of Social Workers (désormais CASW), MG28 I441, 38/16, correspondance, Social Workers with UNRRA and abroad, 1946-1948, cité dans Susan Armstrong-Reid et David R. Murray, *Armies of peace...*, op. cit., p. 334, 337 ; Ninette Kelley et M.J. Trebilcock, *The making of the mosaic...*, op. cit., p. 337 ; Franca Iacovetta, *Gatekeepers...*, op. cit., p. 143.

qu'ils ont déjà surmontées. Harriet Selby tente de défaire certains stéréotypes en expliquant que les personnes déplacées ne sont pas les « dregs of humanity but are in the main people with intelligence, fine characteristics and with a definite contribution to make ». Eileen Pumple ajoute que « we Canadians in the field are at a loss to understand the reluctance on the part of the Canadian government ». Plus d'une répondante évoque la capacité des réfugiés à apprécier leur « country of adoption », étant désormais privés de patrie²²⁶.

Concernant les nationalités les mieux adaptées pour le Canada, Margaret Newton Kilpatrick et Eileen Pumple font le choix peu original de vanter les mérites des Baltes. Jean Henshaw et Berna Holt prônent une sélection basée sur les compétences au lieu des nationalités. Sarah Rhinewine et Catherine Sabine déclarent que les personnes de toutes nationalités sont dignes de considération. Sabine exprime son dégoût pour les « continual references in the press and otherwise to certain nationalities being more preferable as potential Canadian citizens ». Lors de son audition pour le Comité du Sénat le 25 juin 1947, Joy A. Maines réaffirme le potentiel des personnes déplacées à devenir de bons citoyens canadiens tout en soulignant la nécessité d'écarter les communistes et de casser la tendance des réfugiés à rester en groupes nationaux, les encourageant à s'établir au Canada en groupe familial dit normal²²⁷.

On peut s'interroger sur l'effort de l'ACTS pour canaliser les réponses dans un certain sens, mais au moins l'association sonde ses membres et rend publics leurs avis. En revanche, la fonctionnaire fédérale chargée d'aider les anciens de l'UNRRA à trouver d'autres postes, Grace Hyndman, juge déplacé qu'ils « feel that it is their mission to clarify the plight of the DPs to the Immigration Committee, Department and members of Parliament or any one else who may have influence in shaping the policy »²²⁸. Pour elle, les autorités sont déjà au courant de la détresse des réfugiés et ce n'est pas la peine de les embarrasser en insistant.

Hyndman pense, d'une manière peu compatible avec les principes mêmes de la démocratie, que « the presentation of conflicting or differing stories to these influential sources may confuse and deter rather than help the situation ». L'idée qu'il ne doit y avoir qu'une seule version de la situation de millions de personnes déplacées, des survivants les plus démunis des camps d'extermination jusqu'aux pires collaborateurs, n'est pas susceptible

226 BAC, CASW, MG28 I441, 38/16, lettres de Holt (15 mai 1947), de Selby (21 mai 1947), de Pumple (8 juillet 1947), de Henshaw (13 mai 1947), de Newton Kilpatrick (5 mai 1947) et de Sabine (27 mai 1947) à Harvey et de Rhinewine à Joy A. Maines, 27 mai 1947, cité dans Susan Armstrong-Reid et David R Murray, *Armies of peace...*, *op. cit.*, p. 334-337.

227 *Idem* ; Senate of Canada, *Proceedings of the Senate Standing Committee on Immigration and Labour*, n° 13, 25 juin 1947, cité dans Franca Iacovetta, « Remaking their lives... », *op. cit.*, p. 143.

228 United Nations Association, UNRAA, S-00520-0286, mémorandum, de Hyndman à Virginia Addison, 13 février 1947, cité dans Susan Armstrong-Reid et David R. Murray, *Armies of peace...*, *op. cit.*, p. 331-332.

d'élargir la compréhension canadienne de la situation en Europe. Les anciens volontaires de l'UNRRA s'avèrent, en tant que « rugged individualists » comme les décrit Hyndman, peu réceptifs à son projet. Ils continuent à raconter leurs diverses expériences et à exprimer leurs opinions en faveur de l'admission de réfugiés au Canada²²⁹.

Au début de 1947, Richard Innes, Canadien attaché au CIR, reçoit la lettre d'une autre Canadienne : Beth Tomalin, assistante sociale à l'UNRRA. Elle décrit son idée d'ouvrir les portes du Canada aux personnes déplacées avec le soutien de femmes désireuses d'apporter leur aide. Pour mobiliser les bonnes volontés, elle souligne la nécessité d'organiser une campagne de « concrete action » pour que les citoyennes ordinaires puissent faire pression sur le gouvernement. Une association menée par des femmes influentes formerait la base de cette campagne. En plus de la publicité innovante, l'association entreprendrait un « nationwide placement survey » pour évaluer les besoins en main-d'œuvre du Canada²³⁰.

Les idées de Tomalin ont du mérite et sont surtout pragmatiques, mais une association semblable existe déjà avec le CNCR. D'ailleurs, en octobre 1946, le ministre du Travail a soumis au Conseil des ministres un rapport, « Occupational needs that might be met by immigration », qui encourage ce dernier à autoriser l'admission de personnes déplacées pour satisfaire les besoins en main-d'œuvre du secteur primaire²³¹. Le cas de Tomalin montre que, bien que le travail dans les camps de personnes déplacées puisse sensibiliser les employées de l'UNRRA et de l'OIR, celles-ci risquent de perdre le fil de ce qui se passe au Canada. Pourtant, leur rôle de témoin direct les incite non seulement à présenter des revendications en faveur de l'admission de réfugiés, mais leur donne également une crédibilité et une écoute plus attentive que la plupart des femmes.

1.2.2 Mobilisation des médias

L'UNRRA emploie six fois plus d'infirmières canadiennes que de travailleuses sociales, mais les observations de celles-ci sur les personnes déplacées ont tendance à rester dans l'espace infirmier, notamment l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) et sa revue la *Canadian Nurse*. La plupart des articles se concentrent sur les conditions matérielles et sanitaires, les maladies affectant les réfugiés et les mesures préventives proposées par les infirmières²³². Malgré l'absence d'appels spécifiques pour appuyer

229 United Nations Association, UNRAA, S-00520-0286, mémorandum, de Hyndman à Virginia Addison, 13 février 1947, cité dans Susan Armstrong-Reid et David R. Murray, *Armies of peace...*, *op. cit.*, p. 331-332.

230 BAC, UCVA, MG28 V119, 10/31, lettres de Tomalin à Innes, s.d., 3 p et de GRB Panchuk à l'United Canadian Relief Fund, 27 janvier 1947.

231 Donald Avery, *Reluctant host: Canada's response to immigrant workers, 1896-1994*, Toronto, McClelland & Stewart, 1995, p. 151-152.

232 Susan Armstrong-Reid, « Soldiers of peace... », *op. cit.*, p. 101-122.

l'admission au Canada des personnes déplacées, ces descriptions des conditions de vie dans les camps peuvent créer du soutien pour des solutions qui incluent la migration au Canada.

Les observations de Justine Delmotte sur les résidents lituaniens du camp où elle travaille vont à l'encontre de la tendance à ne voir que des traits positifs chez les peuples baltes. Malgré la présence d'une clinique que Delmotte décrit comme excellente et appréciée de la plupart des résidents, les Lituaniens refusent d'y amener leurs enfants. Leur chef déclare que le niveau supérieur de formation de leur groupe leur défend de mêler leur progéniture aux enfants malades et malpropres des autres groupes nationaux. Vexée, Delmotte décide d'inspecter la section du camp où ils vivent pour voir « what sort of gods these Lithuanians were ». Elle la trouve « dirtier than all the others put together »²³³. Cette expérience démontre la subjectivité des conclusions des travailleuses humanitaires de l'UNRRA sur les personnes déplacées. Delmotte et Sinclair, qui proposent deux descriptions opposées des Baltes, voient ce qu'elles sont prédisposées à voir. Les personnes déplacées peuvent d'ailleurs tenter d'améliorer leur situation à travers l'auto-représentation positive qui comprend des assimilations et des différenciations avec d'autres groupes de réfugiés.

En décembre 1947, Edith Ferguson, travailleuse sociale qui fait la transition entre l'UNRRA et l'OIR, choisit un magazine à grand tirage, *Saturday Night*, pour s'exprimer en faveur de l'admission de réfugiés au Canada. Elle veut alerter le public sur la discrimination contre les Juifs dans la sélection d'ouvriers en cours depuis l'été. En même temps, elle se sent obligée d'assurer les lecteurs que la migration éventuelle de Juifs au Canada serait limitée par le désir de ceux-ci d'aller en Palestine. Elle insiste également sur les mesures prises pour écarter des anciens collaborateurs des Nazis des populations des camps et d'autre part sur la quantité et la qualité de la main-d'œuvre toujours disponible

Les journalistes professionnelles, bien que peu nombreuses, ne laissent pas les anciennes volontaires de l'UNRRA monopoliser le terrain des reportages sur les personnes déplacées. Si les femmes journalistes sont toujours relativement rares dans les années 1940, celles qui voyagent outre-mer pour construire leurs reportages le sont encore plus. Mollie McGee, la première canadienne devenue correspondante de guerre, prolonge son séjour en Europe assez longtemps pour rentrer en janvier 1949 avec un groupe de 800 femmes admises dans le cadre de contrats d'un an comme domestiques. McGee regrette le fait que le Canada « leans to brawn and not brains » dans la sélection d'immigrants. Tandis que Ferguson ressent le besoin d'assurer ses lecteurs que des personnes déplacées admises au Canada ont une faible chance d'être des collaborateurs, McGee veut rassurer sur le risque d'infiltration d'une « fifth

233 Justine Delmotte, « With UNRRA in Bavaria », *Canadian Nurse*, vol. 42, n° 8, p. 626.

column » : « The likelihood that these people [...] would spread communism here, is extremely small [...] They have endured terrible privations [...] rather than yield to communist pressure and propaganda ». Elle raconte l'étonnement d'une des migrantes récentes découvrant l'étendue des sympathies gauchistes parmi les Canadiens de sa propre origine : « They are all Communists, and I'm trying to get away from that »²³⁴.

McGee explique également le meilleur moyen d'encourager des réfugiés à choisir le Canada au lieu d'un autre pays :

« By treating these displaced persons who have come to Canada to become new Canadians, with kindness, fairness and consideration, a great deal of valuable propaganda is spread throughout Europe. Letters from relatives who are working in Canada are read in the camps and public opinion is created by either good or bad news »²³⁵.

Ses propos montrent l'évolution des attitudes depuis que le Canada a décidé d'admettre des réfugiés en nombre important en 1947. L'inquiétude se répand rapidement selon laquelle les meilleurs éléments seraient déjà partis vers des pays plus réactifs comme la Grande-Bretagne, l'Australie ou les pays d'Amérique latine. Seuls les États-Unis répondent plus lentement que le Canada. Lorsque le Congrès américain vote une loi en été 1948 facilitant leur admission, le Canada devient une destination moins attirante²³⁶.

Eva-Lis Wuorio, qui émigre elle-même de Finlande au Canada en 1930 à l'âge de 13 ans, profite de l'arrivée d'un nombre important de réfugiés en 1948 pour écrire un article pour le *Maclean's Magazine*²³⁷. Elle suit un groupe de nouveaux arrivants depuis leur débarquement à Halifax jusqu'à leur arrivée à Saint-Paul-l'Ermitte, au Québec, dans un centre de transit où les ouvriers contractuels sont accueillis avant d'aller vers leur destination finale. En évoquant leur vécu pendant et après la guerre, Wuorio frôle le lyrisme :

« Displaced persons are truly people naked of the past, with no goods to bring, with memories they want to forget, seeking a chance to start again. Some bring hatreds—hatreds of Russians and Communism and the Germans—but even these are diluted in the deep well of tragic experience they have known. You can suffer so much. Hate so much. Fear until the very fear is dead. Then dully [...] you must begin to build up your dead reflexes again. That is the impression a Displaced Person gives you »²³⁸.

Elle semble vouloir rassurer ses lecteurs sur le fait que le seul bagage de ces Européens déplacés est un dégoût des idéologies redoutées également par les Canadiens. Les

234 City of Vancouver Archives (désormais CVA), fonds Women's Canadian Club of Vancouver (désormais WCCV), AM1519, PAM 1910-54, 591-E-3/1, coupures de presse, « DP domestics rate equality with Canadians says writer » et « Newswoman calls for new deal, forget they're DPs—treat them as Canadian citizens », 24 janvier 1949.

235 Mollie McGee, cité dans *Ottawa Journal*, 8 mars 1949, p. 12.

236 Ravi Pendakur, *Immigrants and the labour force...*, op. cit., p. 22 ; Valerie Knowles, *Forging our legacy : Canadian citizenship and immigration, 1900-1977*, Ottawa, Citizenship and Immigration Canada, 2000, chapter 5.

237 Douglas A. Anderson, « Eva-Lis Wuorio », *Lesser-known writers*, 7 novembre 2012, <http://desturmobed.blogspot.fr/2012/11/eva-lis-wuorio.html>, consulté le 18 mai 2014.

238 Eva-Lis Wuorio, « "We can't go back" », *Maclean's Magazine*, 1^{er} juin 1948, p. 6, 25.

réassurances de Wuorio s'étendent aux multiples contrôles sécuritaires et examens de santé subis par les personnes sélectionnées. Sa description d'un garçon polonais à qui il manque une dent et des ouvriers estoniens qui lui racontent avec fierté que « today, the bread we eat we *earn* [sic] » font partie de son projet, et de celui des réfugiés eux-mêmes, pour convaincre les lecteurs qu'ils n'ont rien à craindre de ce mouvement migratoire²³⁹.

Deux ans plus tard, Wuorio ré-interviewe une famille polonaise, les Zaramba, rencontrée lors du premier reportage. Le ton de l'article est semblable : un récit optimiste de ce que le Canada et les Européens déplacés s'apportent mutuellement. Elle ne cherche pas à savoir s'ils éprouvent des déceptions au Canada. Elle ne critique pas ouvertement les dispositifs qui obligent des personnes ayant suivi des études avancées à faire un travail manuel ; elle donne simplement un aperçu de la déchéance des Zaramba en décrivant leur vie en Pologne aidée d'une domestique et d'une nourrice pour les enfants. Désormais, les aspirations de Mme Zaramba, obligée de travailler pour boucler les fins des mois, sont simples et chères à chaque femme canadienne : « I really want to be a housewife. I want to have a home of my own [...] I'd like to be home, with the place tidy and the dinner ready when Jan and the children come home »²⁴⁰.

La seule note vraiment aigre de l'interview est la discussion du statut des personnes déplacées. Mme Zaramba pose une question sensible : « What precisely do the Canadians think DPs are ? Sometimes [...] I feel as though we were expected to be some new strange species. [...] people forget that we did live quite normal, quite ordinary lives for 30 years, perhaps longer, before the war shook us out of that normality »²⁴¹. Le message est qu'ils ont souffert mais cela n'efface en rien l'humanité commune des espoirs et des rêves partagés par les réfugiés et par la majorité des Canadiens et Canadiennes. Bien que Wuorio elle-même ne soit pas femme au foyer, souligner le désir de Mme Zaramba de souscrire au modèle acceptable socialement convient bien au projet de rapprocher les réfugiés et les Canadiens.

1.3 Associations de femmes et admission d'Européens déplacés

Pendant la guerre, le CNCR et ses différentes sections parviennent à tisser des liens avec des membres de certaines associations de femmes, mais la plupart ne soutiennent pas la cause des réfugiés très ouvertement avant la fin de la guerre. Comme pour le CNCR, les associations de femmes mettent du temps à comprendre que le rapatriement serait mal accepté par les premiers concernés et que l'immigration vers le Canada de milliers de réfugiés doit

239 *Ibid.*, p. 5, 6, 25-28.

240 Eva-Lis Wuorio, « Two years after », *Maclean's Magazine*, 15 mai 1950, p. 12, 71-73.

241 *Idem.*

être considérée comme une solution. Les réponses à cette préoccupation mondiale sont aussi diverses que les associations et les femmes elles-mêmes. Les réactions vont de l'accueil enthousiaste à un rejet quasi total de l'immigration hormis celle des Britanniques, en passant par l'ambivalence ou le soutien ciblant certains types de réfugiés. Les justifications derrière les prises de position sont également très variées. Lorsqu'il s'agit de questions polémiques comme l'immigration, celles qui expriment leurs opinions ou qui réclament des actions de l'État ou de leurs concitoyens représentent souvent la minorité, mais l'absence de revendications ne signifie pas l'indifférence.

1.3.1 Une opposition instinctive

Malgré la reconnaissance croissante qu'il faut construire un monde plus égalitaire et moins discriminatoire après les excès du nazisme, des sentiments de préférence nationale perdurent dans la société canadienne. Les nativistes anglophones continuent de baser leur discours sur la conviction que le Canada doit demeurer un pays anglo-saxon. Au Canada français, le statut de minorité exacerbe le désir de préserver une langue, une culture et une nation vue comme assiégée. Si à la fin de la guerre, des Canadiens acceptent l'immigration autre qu'anglo-celtique ou française, très peu sont ouverts au "tout-venant". En octobre 1946, un sondage Gallup donne aux répondants la possibilité d'afficher leur antipathie envers l'immigration de personnes de différentes origines. La ténacité de l'antisémitisme même après la révélation des horreurs de la Shoah est marquante. Certains historiens sont très clairs sur son influence persistante tandis que d'autres aimeraient croire en sa disparition, au moins publiquement. Selon Irving Abella, les sondages d'opinion comme celui de 1946 démontrent plutôt une augmentation de l'antisémitisme entre 1945 et 1948²⁴².

Tableau n° 1 : Attitudes envers les immigrants de nationalités différentes, octobre 1946	
Question : Si le Canada autorise plus d'immigration, y a-t-il des nationalités parmi celles-ci que vous souhaiteriez interdire?	
Nationalité	%
Japonaise	60
Juive	49
Allemande	34
Russe	33
Noire	31
Italienne	25
Chinoise	24
Européenne centrale	16
Ukrainienne	15
Polonaise	14
Aucune	18
Source : Traduit de l'anglais par l'auteure. Canadian Institute of Public Opinion Poll, 30 octobre 1946, cité dans Nancy Tienhaara, <i>Canadian views on immigration and population: an analysis of post-war gallup polls</i> , Ottawa, Manpower and Immigration, 1974, p. 59.	

242 Irving Abella, « Presidential address : Jews, human rights, and the making of a new Canada », *Revue de la Société historique du Canada*, 2000, vol. 11, n° 1, p. 7 ; Ninette Kelley et M.J. Trebilcock, *The making of the mosaic...*, *op. cit.*, p. 319 ; Monica Boyd, Gustave Goldman, et Pamela White, « Racing Canada : historical perspectives », in Maria Wallis et Augie Fleras (dir.), *The politics of race in Canada : readings in historical perspectives, contemporary realities, and future possibilities*, Don Mills, Ont., Oxford University Press,

Un dossier de la Direction de l'immigration regroupe des correspondances du public critiquant ou suggérant des modifications des politiques d'immigration. Plusieurs sources expriment une opposition à l'immigration juive, mais seulement une, l'Ontario Provincial Council de la Canadian Daughters' League (CDL), est une association de femmes²⁴³. Peut-on conclure que les femmes ont moins tendance à l'antisémitisme, ou moins tendance à l'afficher ouvertement ? Il est difficile de quantifier ou de comparer la présence de l'antisémitisme chez les Canadiennes à la fin de la guerre. On peut simplement conclure que les associations de femmes ont moins tendance que des associations dominées par les hommes à l'exprimer dans des communications avec l'État, ce qui vaut pour toutes les opinions de femmes. On ne trouve pas non plus beaucoup de déclarations ouvertement discriminatoires dans les comptes rendus ou rapports annuels des associations féminines de l'époque. Mais ces documents sont des versions remaniées et censurées de discussions lors de réunions et des représentations que les conseils d'administration veulent transmettre aux membres et au public.

On peut se demander si les discours sur des comportements acceptables freinent les femmes dans l'expression d'attitudes discriminatoires. Elles, à qui la société attribue les qualités de bonté et de bienveillance, n'ont pas toute liberté d'afficher des sentiments qui vont à l'encontre des discours et des représentations dominants. Les femmes cherchent-elles donc à nuancer davantage leurs attitudes discriminatoires et racistes ? Une comparaison en profondeur va au-delà du cadre de cette thèse, mais dans leurs déclarations contre ou même en faveur de certains immigrants, les femmes et les associations de femmes affichent plutôt des préférences dans leurs façons d'embellir leur opinions. L'image de la femme protectrice de ses proches est acceptable, mais demande normalement que la menace et les proches à protéger soient bien identifiés. Pour la CDL, l'immigration, mais seulement de personnes de certaines origines, menace le rapatriement et l'emploi de « our » anciens combattants. Établie en 1922, la CDL a pour but d'encourager « a distinctly Canadian national spirit »²⁴⁴. Leur insistance sur l'immigration anglo-saxonne et l'exclusion spécifiquement des Juifs indiquent que ces derniers représentent pour elles un pôle opposé au type d'immigrant préféré, préférence liée à l'idée

2009, p. 67 ; Gerald Tulchinsky, *Canada's Jews : a people's journey*, Toronto, University of Toronto Press, 2008, p. 407 ; Harold Troper, « New horizons in a new land : Jewish immigration to Canada », in Ruth Klein et Frank Dimant, Bnai Brith Canada (dir.), *From immigration to integration : the Canadian Jewish experience : a millennium edition*, Toronto, Institute for International Affairs, 2001, p. 11.

243 BAC, MCI, RG76, 244/165172, lettre de l'Ontario Provincial Council de la Canadian Daughter's League (désormais CDL) au ministère de l'Immigration, 12 septembre 1946.

244 *Idem* ; « Canadian Daughters League », *SAIN Collections, Saskatchewan Archival Information Network*, s.d. <http://sain.scaa.sk.ca/collections/index.php/canadian-daughters-league>, consulté le 27 mars 2014 ; « Canadian Daughters' League Assembly celebrates nine [sic ninety] years in Courtenay », *Comox Valley Record*, 19 juin 2013, <http://www.comoxvalleyrecord.com/community/212195771.html>, consulté le 27 mars 2014.

que certains traits de caractère sont hérités de l'origine ethnicisée ou racialisée.

Une préoccupation plus matérielle, celle de la pénurie de logement, est au cœur de l'opposition d'une certaine A. Carolyn Bayfield à l'immigration, et elle demande que la ville de Victoria ferme ces portes tant que « there is not sufficient housing to take care of Canadians »²⁴⁵. Bayfield perçoit les immigrants comme une menace à sa recherche de logements permanents. Par contre, d'autres femmes voient dans les personnes déplacées la solution à la pénurie de logements car ces dernières fournissent la main-d'œuvre nécessaire pour extraire les matériaux de construction et pour bâtir les habitations²⁴⁶.

Pour d'autres femmes encore, il faut assurer la santé des Canadiens avant de penser à admettre beaucoup de personnes déplacées. En évoquant ce qu'elle voit comme un taux de mortalité infantile élevé, en mai 1948 Mme F.J. Conroy de l'Edmonton Women's Liberal Club suggère qu'il faut sauver les bébés canadiens, qualifiés de « our own babies », avant d'accueillir les immigrants. Cette même année, Mme V.C. Flint de l'United Farm Women of Alberta (UFWA) pose la question de savoir si le Canada a le droit « to import new Canadians » alors que sa population actuelle n'a pas accès à « adequate health services »²⁴⁷. La tournure de phrases qui assimilent l'immigration à une importation interpelle. Il ne s'agit peut-être que d'un mot maladroit choisi par une femme habituée à parler d'importation et d'exportation de produits agricoles, suggérant ainsi une incapacité ou au moins de la difficulté à s'identifier à ces personnes.

Des femmes de la classe ouvrière voient dans les Européens déplacés une concurrence déloyale. En avril 1949, la section féminine d'un syndicat à Sudbury (Ontario) écrit au Premier ministre Louis St-Laurent « strongly protesting further influx of Displaced Persons into Canada at this time ». La lettre énumère trois raisons, les deux premières portant sur la pénurie de logements et la troisième sur la perception que le nombre d'emplois diminue. Sur ce dernier point, les membres de la section déclarent que la concurrence avec les personnes déplacées prive la jeunesse canadienne des « rights and privileges of a good livelihood as bestowed them by birth »²⁴⁸. Pour certaines, le fait d'être né dans un pays octroie donc

245 « The Local Scene, Ask closed city », *Times Colonist*, 10 septembre 1947, p. 31.

246 BAnQM, Montreal Council of Women/le Conseil des Femmes de Montréal (desormais MCW/CFM), P653 S4 SS3 D7, 8/18, Annual Report of the Committee on Migration, Local Council of Women of Winnipeg (desormais LCWW), Eileen A. (Mrs. Russell) Woods, Chairwoman, 23 mars 1949, p. 4 ; 8/9, Annual Report spring 1949 de Norah J. MacDowell, National Migration Convenor, résumé du rapport de LCWW migration, p. 4 ; fonds Young Women's Christian Association of Canada (desormais YWCA), M28 I198, 18/1, compte rendu, Public Affairs Committee, 30 octobre 1946, p. 2-3.

247 PAA, fonds Edmonton Local Council of Women (desormais ELCW), PR045, 1967.280, 1/1, compte rendu, Edmonton Women's Liberal Club, 12 mai 1948, p. 267-268 ; sous-fonds United Farm Women of Alberta (desormais UFWA), PR0363.014SF, 11971.420, 2/20, Reports of the Conveners presented to the UFWA Convention, Health, Mrs. V.C. Flint, janvier 1948, p. 3.

248 BAC, MCI, RG76, 244/165172-12, lettre de June Liska, President et de Gladys Hornby, Recording

automatiquement le droit à un travail suffisamment rémunéré, droit dont les immigrants ne jouissent pas.

Les propriétaires des mines qui pressent l'État de faire venir des personnes déplacées dépeignent une situation où ils rencontrent d'énormes difficultés pour trouver des ouvriers²⁴⁹. Il s'agit surtout d'emplois pénibles dans des régions isolées dédaignées par beaucoup de Canadiens. La question des mesures entreprises par les propriétaires des mines pour rendre ces emplois plus attirants se pose, mais ce débat ne fait pas partie des préoccupations exprimées dans la lettre de ces syndicalistes. Celle-ci aborde la dimension humanitaire de l'immigration de personnes déplacées, mais indique que les besoins des Canadiens l'emportent sur les besoins des réfugiés : « it is undisputably beneficent and noteworthy to give these unfortunate displaced persons haven in Canada ; But [sic], We also respectfully urge the government to curtail further importation of these persons until such times as our own people are properly housed, clothed and fed »²⁵⁰.

La démarcation entre les *insiders* et les *outsiders* de la nation est assez nette dans ces revendications : « notre propre peuple » a des droits accordés par la naissance ou l'implantation préexistante. Les autres (ou plutôt l'Autre) ne sont pas bienvenus avant que tout aille bien pour « notre propre peuple ». Qui va décider de ce moment ? Les revendications de ces femmes trouvent un écho dans des communications des syndicats eux-mêmes. Les préoccupations concernant des logements sains pour les enfants ainsi que l'avenir de la jeunesse constituent la version genrée des soucis ouvriers²⁵¹. Les membres de la section féminine à Sudbury puisent dans leurs compétences domestiques et maternelles et leur connaissance de la condition des familles ouvrières pour construire un argumentaire efficace contre l'immigration des personnes déplacées. Les recherches de Mercedes Stedman et de Sylvie Murray confirment une adhésion, partiellement au moins, des membres des sections féminines syndicalistes aux discours dominants sur la place des femmes. Selon Mercedes Stedman, leur militantisme « developed their political and social critique of the postwar economy from the standpoint of wives and mothers »²⁵².

Secretary, Ladies Auxiliary, Local 117 de l'International Union of Mine, Mill and Smelter Workers (désormais IUMMSW) à St-Laurent, 2 avril 1949.

249 Donald Avery, *Reluctant host...*, *op. cit.*, p. 151-153 ; Ravi Pendakur, *Immigrants and the labour force...*, *op. cit.*, p. 23-24.

250 BAC, MCI, RG76, 244/165172-12, lettre de Liska et Hornby à St-Laurent, 2 avril 1949.

251 BAC, MCI, RG76, 244/165172-11 et 12, lettres de différents syndicats, 1944-1949 ; BUSE D.K. et M. STEEDMAN (dir.), « Reviewing the past and looking to the future : activists reminisce at the Mine Mill Centennial Conference, Sudbury, May 1993 », *Labour/Le Travail*, printemps 1994, vol. 33, p. 201-202, 235.

252 Mercedes Steedman, « The red petticoat brigade : mine mill women's auxiliaries and the threat from within, 1940s-70s », in Gary William Kinsman, Dieter K. Buse et Mercedes Steedman (dir.), *Whose national security ? : Canadian state surveillance and the creation of enemies*, Toronto, Between the Lines, 2000, p. 58, 60 ; Sylvie Murray, *À la jonction du mouvement ouvrier et du mouvement des femmes : la Ligue*

Les interactions entre l'État et les syndicats au Canada mènent celui-là à croire que ces derniers ne s'opposent plus systématiquement à l'immigration après la guerre, bien qu'ils attendent de l'admission d'immigrants qu'elle ne contribue pas à une baisse des salaires et au déplacement d'ouvriers canadiens. À la source de ces impressions, on trouve le Congrès des métiers et du travail du Canada (CMTC) et le Congrès du Travail du Canada (CTC). L'opposition de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) à l'immigration est bien connue, mais apparemment tous les syndicats ou sections féminines sous la bannière du CTC ne partagent pas ce même point de vue. En avril 1949, la section de Sudbury reçoit une réponse du Premier ministre indiquant que « the views expressed have been carefully noted, will be kept in mind, and will be brought to the attention of the appropriate authorities »²⁵³. Autrement dit, le gouvernement ne s'inquiète guère des déviations ponctuelles ou féminines, dans le consensus fordiste.

Fournir les exploitations agricoles en main-d'œuvre est une des justifications principales de l'État pour admettre des personnes déplacées. En 1946, la Grande-Bretagne fait pression sur le gouvernement canadien pour accueillir quelques-uns des milliers d'anciens combattants polonais ne voulant pas retourner en Pologne communiste. Le gouvernement canadien les accepte, non seulement pour faire plaisir au pays chef du Commonwealth, mais également pour satisfaire le secteur agricole à court de main-d'œuvre. Les 4 247 Polonais admis, qui commencent à arriver en novembre 1946, sont presque tous destinés à travailler comme ouvriers agricoles pendant deux ans. Minnie Goldman du Local Council of Women of Saint John (Nouveau-Brunswick) souligne que leur arrivée a un rapport avec la "réalité politique" et presque rien à voir avec l'opinion publique : « it was not the Canadian public that selected or preferred. It was the Canadian public who was told [sic] »²⁵⁴.

Lorsque le mouvement plus général des personnes déplacées commence un an plus tard, leur sélection est faite selon les contrats proposés par des employeurs canadiens ; les agriculteurs sont toujours très preneurs de main-d'œuvre. Les agriculteurs préfèrent embaucher les hommes célibataires ou ceux prêts à laisser femmes et enfants dans les camps

auxiliaire de l'association internationale des machinistes, Canada, 1903-1980, Mémoire, Université du Québec à Montréal, Montréal, 1988, p. 2, 121, 139.

253 Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 86 ; Howard Palmer, *Ethnicity and politics in Canada since Confederation*, *op. cit.*, p. 18 ; Ninette Kelley et M.J. Trebilcock, *The making of the mosaic...*, *op. cit.*, p. 335-337 ; Martin Pâquet, *Vers un ministère québécois de l'immigration, 1945-1968*, Ottawa, La Société historique du Canada, 1997, vol.23, p. 6-7 ; BAC, MCI, RG76, 244/165172-12, lettre de Colin Gibson à Hornby, 13 avril 1949.

254 Helen Bajorek MacDonald, *The power of Polonia. Post-WWII Polish immigrants to Canada : survivors of deportation & exile in Soviet labour camps*, Mémoire, Trent University, Peterborough, 2001, p. 173 ; Donald Avery, *Reluctant host...*, *op. cit.*, p. 148-149 ; Ninette Kelley et M.J. Trebilcock, *The making of the mosaic...*, *op. cit.*, p. 334 ; BANQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/16, Migration Report, février 1947, p. 2.

en Europe. Certains agriculteurs sont prêts à employer un couple marié ; seuls les cultivateurs de betteraves ou de tabac, cultures nécessitant une main-d'œuvre intense, acceptent des familles, mêmes élargies, pour travailler dans leurs exploitations. Helena et Josef Kolomijczuk, ukrainiens, acceptent un tel contrat en 1950 car ils peuvent partir ensemble avec leur enfant de deux ans, contrairement à d'autres options proposées par le Canada ou les États-Unis. Tous les ouvriers agricoles ont un contrat d'un an à remplir avant d'être libres de choisir leur secteur de travail et d'obtenir le droit de parrainer des membres de leur famille, s'ils ont les moyens de subvenir aux besoins de ces derniers²⁵⁵.

Les agriculteurs, ne souhaitant pas recruter chaque année, espèrent que les ouvriers resteront bien au-delà de leur premier contrat, mais les résultats sont décevants. Ayant des bénéfices limités, les agriculteurs cherchent à faire des économies sur la main-d'œuvre en proposant des salaires peu intéressants et en ne payant pas les ouvriers pendant la morte-saison, estimant qu'ils peuvent trouver d'autres emplois pendant deux ou trois mois. L'hébergement proposé aux ouvriers laisse beaucoup à désirer et l'isolement est difficilement supportable. Les conditions entraînent ainsi une rotation de personnel importante. Mme Konstancija Radzevicius, lituanienne, se souvient d'un travail non seulement très pénible mais également sans salaire suffisant pour toutes les tâches assurées par l'épouse. Pour d'autres Lituanienues comme mesdames Kantautas, Adomaitis et Gudjurgis, les dures conditions physiques du travail sont rendues plus affligeantes par l'absence complète de vie sociale réconfortante²⁵⁶.

Agriculteurs et agricultrices font souvent reposer la responsabilité de la trop grande rotation sur les personnes déplacées et demandent au gouvernement des mesures pour fidéliser les ouvriers, ou plutôt pour empêcher leur libre circulation. En janvier 1949, la Farm Women's Union of Alberta (FWUA, l'ancienne UFWA) se plaint au ministre fédéral de l'Agriculture qu'un « very large percentage of these people drift into our cities, where they do not serve the interest of Canada as they would otherwise do if they stayed on the farms where they could be of valuable service to the farmer and themselves ». Les Européens déplacés suivent ainsi le même chemin que les enfants d'agricultrices : ils vont en ville dans l'espoir de trouver des emplois mieux rémunérés et des conditions de vie plus agréables. Les agricultrices aimeraient leur interdire ce qu'elles ne peuvent pas refuser à leurs propres enfants. La solution proposée par la FWUA ne semble pas très efficace : que l'État n'aide que des réfugiés

255 Milda Danys, *DP, Lithuanian immigration...*, op. cit., p. 161-169 ; Lesia Levytsky, « Josef, Helena and Taras Kolomijczuk, Ukrainian displaced people, *General W.C. Langfitt*, May 20, 1950 », *Quai 21*, <http://www.pier21.ca/stories/ukrainian-displaced-people-josef-helena-taras-kolomijczuk>, consulté le 28 mai 2014.

256 Milda Danys, *DP, Lithuanian immigration...*, op. cit., p. 171-176.

« interested in farming » à venir au Canada²⁵⁷.

Les membres de la FWUA prétendent avoir le souci de proposer une meilleure situation pour les réfugiés eux-mêmes. Elles insistent cependant moins sur ce prétexte que le Moose Jaw Local Council of Women en Saskatchewan (MJLCW) qui, en mai 1947, évoque les problèmes de santé des anciens combattants polonais, notamment leur « very high incidence of tuberculosis ». Le MJLCW considère injuste pour les Canadiens, « our own people », la possibilité que ces hommes « will be unable to work and [will] spread infection ». Les membres de l'association affirment ressentir de la compassion et vouloir le bien des Polonais : « Surely amongst friends who speak the same tongue there ought to be a better place to convalesce than amongst strangers »²⁵⁸.

Le MJLCW, comme beaucoup d'autres associations de femmes, a une position très tranchée sur la distinction entre ceux qui font partie du « nous » du pays et les étrangers à regrouper ensemble avec leurs maladies infectieuses et leurs langues incompréhensibles. La prétention de la FWUA et du MJLCW d'avoir de la compassion pour les personnes déplacées suggère leur acceptation du discours de la soi-disant bienveillance des femmes, une caractéristique ainsi essentialisée. Dans ce cas, le simulacre de bienveillance est si faiblement voilé que l'on doit s'interroger sur son utilité. L'illusion de compassion ne semble qu'un prétexte pour expulser les Polonais tuberculeux.

Selon une résolution de l'Imperial Order Daughters of the Empire (IODE) de décembre 1947, les efforts d'anciens combattants polonais pour échapper prématurément à leur contrat démontrent « their undesirability as future Canadian Citizens ». L'association demande qu'ils soient expulsés pour donner l'exemple²⁵⁹. Expulser les anciens combattants polonais, ou d'autres personnes déplacées, n'est pas une décision que l'État canadien peut prendre à la légère. L'expulsion vers leur pays d'origine peut entraîner des conséquences extrêmement graves comme l'emprisonnement ou la mort, outre des ennuis diplomatiques²⁶⁰. Ces peines paraissent démesurées par rapport à une rupture de contrat. Comme la FWUA, l'IODE demande que les personnes déplacées s'en tiennent à un standard de comportement plus élevé que les Canadiens en restant dans des emplois évités par ces derniers.

Gertrude Messier, une agricultrice plus compréhensive du vécu des anciens combattants polonais et très satisfaite du travail de son ouvrier, fait porter la faute des désaccords sur ses collègues canadiens :

257 BAC, MCI, RG76, 244/165172-12, lettre de Mrs. John Hallett, Secretary, Fleet Constituency Conference, FWUA, à J.G. Gardiner, 7 juillet 1949. Voir aussi Donald Avery, *Reluctant host...*, *op. cit.*, p. 165.

258 BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/10, lettre d'Eva M. Chapman à MacDowell, 11 mai [1947].

259 BAC, MCI, RG76, 244/165172-12, lettre de Mary Spragge à Jolliffe, 18 décembre 1947.

260 Helen Bajorek MacDonald, *The power of Polonia*, *op. cit.*, p. 176.

« if the farmers are not satisfied, it is because they have not known how to forget themselves a little and do all they can to understand them [les Polonais], while making life a little bit pleasant for them ; realizing that the Government has sent them a man to lend them a helping hand in their work, and not another kind of dog »²⁶¹.

Entre agriculteurs et agricultrices qui ne savent pas ou ne veulent pas faire certains efforts et personnes déplacées n'ayant vécu que l'agitation et les conditions de guerre depuis une dizaine d'années, sans parler des problèmes de communication, le terrain est propice aux accrochages ainsi qu'à une altérisation importante entre les deux parties.

1.3.2 Un soutien raisonné mais sous condition

Les archives consultées comptent beaucoup plus de communications de femmes ou d'associations de femmes en faveur de l'immigration des Européens déplacés que contre. Elles transmettent néanmoins un message quelque peu ambigu en évoquant différents critères de sélection auxquels il faut soumettre les immigrants potentiels. Plusieurs associations de femmes tempèrent donc leur soutien à l'immigration de réfugiés par des conditions préalables à leur entrée. En 1947, les Federated Women's Institutes of Canada (FWIC), associations de femmes rurales souvent issues de la petite bourgeoisie villageoise, mettent en avant la sécurité économique des personnes déjà au Canada. En 1946, Minnie Heather du National Council of Women of Canada (NCWC) évoque le besoin de confirmer la « capacity of the post war national economy to absorb service men and women, and workers released from war industries », une préoccupation partagée par la Catholic Women's League of Canada (CWLC). La notion de capacité d'absorption de l'économie trouve son écho également dans les déclarations des présidentes des commissions Migration du Hamilton Local Council of Women et de l'UFWA. Le problème de la pénurie de logements est souvent évoqué. En janvier 1948, des membres de l'UFWA précisent que les Européens déplacés ne doivent pas devenir « a cheap labour pool which will lower the Canadian standard of living »²⁶².

Au tournant du siècle, l'État canadien a favorisé une politique de colonisation de

261 BAC, MCI, RG76, 649/A85451, lettre de Messier, Missiquoi Co., Québec, au Department of Labour, 24 septembre 1947.

262 BAC, MCI, RG76, 244/165172, lettre de Jean A. Ambercrombie, Lennoxville, au Minister of Immigration and Colonization, 1^{er} août 1947 ; fonds Federated Women's Institutes of Canada (désormais FWIC), MG28 I316, 9/6, Report of the 15th Biennial Board Meeting, 9-13 juin 1947, p. 16-17 ; fonds National Council of Women of Canada (désormais NCWC), MG28 I25, 88/1, rapport, Immigration Convener, 1945-1946, Mrs. G.A. (Minnie) Heather, 2 p ; PAA, fonds Catholic Women's League, Edmonton Diocesan Council (désormais CWLE), PR1179.0002, 1975.567, 3/23, lettre d'Annabell McMonaglo, National Convener, Immigration, s.d. ; BCA, fonds Provincial Council of Women of British Columbia (désormais PCWBC), MS-1961, 5/14, Report for the year 1945, E.M. Barnard, Convener of Migration, Vancouver Council of Women (désormais VCW), 3 p ; BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/10, lettre de Mildred E. Eagle, Migration Convener, Hamilton Local Council of Women, à McDowell [sic], 8 février 1947 ; PAA, UFWA, PR0363.014SF, 1971.420, 2/20, Reports of Conveners presented to the UFWA Convention, Immigration, Louise Johnston, Helmsdale, janvier 1948, p. 1.

l'ouest en blocs de groupes ethniques. En novembre 1944, le Chilliwack Local Council of Women concède que les « community blocks » encouragés dans le passé par l'État et des « large business concerns » ne contribuaient pas à « quick and desirable assimilation of newcomers into the Canadian nation ». Il apprécie néanmoins l'immigration de personnes à l'esprit pionnier, prêtes à défricher la terre, comme les Européens de l'Est ont fait dans le passé. En revanche, une remarque de la présidente de la commission Relations internationales du Saskatchewan Homemakers Club en 1947 trahit le mépris qu'elle a pour les immigrants qui ont établi ces "blocs colonies" : « We want people who will bring culture and talents, not only the peasant laborer type »²⁶³. Selon sa représentation, transformer les denses broussailles des grandes plaines en fermes capables de nourrir une famille dans le Canada isolé et profond n'est pas un talent.

D'autres associations de femmes redoutent ce qu'elles considèrent comme la tendance de certains immigrants à rester regroupés. En juillet 1945, l'Okanagan District Women's Institute se dit en faveur de l'immigration si « the immigrant is capable of assimilation and not likely to fester in groups ». En juin 1947, la section Coronation de l'IODE à Vancouver élabore une résolution très typique du double discours sur l'admission des réfugiés. Quoique dénuée de sentiments ou justifications, la résolution encourage le gouvernement « to make every possible effort to bring to Canada our share of the "Displaced Persons" in Europe ». Les membres de la section ne manquent pas pourtant d'affirmer leurs critères pour cette immigration : l'État doit prendre des mesures pour empêcher les immigrants de « congregate or concentrate in unassimilated groups » et pour s'assurer que leur présence « does not interfere » avec les efforts de réintégration des anciens combattants canadiens sur le marché du travail²⁶⁴. Bien que rechercher ses pairs ne soit pas une tendance plus essentielle à certains groupes ethniques qu'à d'autres, c'est une représentation dominante de l'époque²⁶⁵. Les Canadiennes établies se posent rarement la question de savoir si elles jouent un rôle dans ce

263 Jewish Museum and Archives of British Columbia, Vancouver (désormais JMABC), fonds National Council of Jewish Women of Canada Vancouver section (désormais NCJWCV), 3/15, Interim report on a brief on immigration compiled by the Provincial Council of Women from briefs sent in by five local councils : Victoria, Vancouver, New Westminster, North Shore & Chilliwack, 13-14 mars 1946, 3 p ; BAC, FWIC, MG28 I316, 9/6, Report of the 15th Biennial Board Meeting, 9-13 juin 1947, p. 28.

264 BAC, MCI, RG76, 244/165172, lettre de H. Rughton, Women's Institute Branch, au ministère de l'Immigration, afin de transmettre cette résolution comme demandé par Mme M. Phillips, 3 juillet 1945 ; CVA, fonds Imperial Order Daughters of the Empire (désormais IODE), AM255, 515-A-4/3, compte rendu du Coronation Chapter combined business meeting & garden party, 13 juin 1947, p. 77.

265 Howard Palmer, « Reluctant hosts : Anglo-Canadian views of multiculturalism in the twentieth century », in Gerald Tulchinsky (dir.), *Immigration in Canada : historical perspectives*, Toronto, Copp Clark Longman Ltd., 1994, p. 305 ; Julia Kwong, « Ethnic organizations and community transformation : the Chinese in Winnipeg », *Ethnic and Racial Studies*, 1984, vol. 7, n° 3, p. 374-375 ; Jose C. Moya, « Immigrants and associations : a global and historical perspective », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 2005, vol. 31, n° 5, p. 840, 847, 851.

rassemblement selon l'origine nationale ou ethnique en étant plus ouverte à certaines personnes qu'à d'autres.

En février 1947, une résolution du Provincial Council of Women of Ontario (PCWO) revendique l'admission de « physically fit displaced persons » selon un quota fixé par l'ONU. Le Canada doit assumer une partie de l'entretien en Europe de personnes « unfit to support themselves ». Autrement dit, les membres du PCWO veulent que les corps faibles restent en Europe au lieu de frapper aux portes du Canada. La notion d'un quota établi par l'ONU est une autre version de la demande souvent répétée que le Canada admette son « fair share » de personnes déplacées. Personne ne tente d'expliquer comment déterminer la part juste du Canada. Cette formulation est une méthode subtile pour ces Canadiennes de dire qu'elles ne veulent pas laisser les portes grand ouvertes malgré leur préoccupation prétendue ou réelle du sort des personnes déplacées. Louise Johnston de l'UFWA pose néanmoins la question évidente en janvier 1948 : « What is our full share ? »²⁶⁶.

La façon la plus directe d'afficher le désir de contrôler les portes d'entrée est la revendication d'une immigration sélective, souvent accompagnée d'une liste de critères plus ou moins élaborée. Les membres du Business and Professional Women's Club de Winnipeg (BPWCW) proposent la « selection of immigrants on the basis of moral character, good health, intelligence high enough to enable them to acquire knowledge, a democratic outlook, and qualities of assimilation ». À cette liste plutôt pragmatique, mais comprenant toujours des critères subjectifs, elles ajoutent l'espoir qu'une politique spéciale soit développée pour l'admission « of war sufferers who are handicapped ». Les méthodes pour déterminer le caractère moral et les qualités d'assimilation d'une personne risquent toujours de s'appuyer sur les origines nationales, les croyances religieuses ou la racialisation de cette personne. Consciente de ce risque, une sous-commission de la Young Women's Christian Association of Canada (YWCA) sur l'immigration réclame dans son rapport de janvier 1947 que ces deux derniers critères soient évités²⁶⁷.

Il n'existe pas de consensus des associations de femmes sur les critères de sélection ou le type de personnes à favoriser. Selon la présidente de la commission Migration du Vancouver CW, « we want people who will fit into the framework we have set up » ; une

266 BAC, NCWC, MG28 I25, 87/3 et 88/5, comptes rendus, Executive Meeting, Toronto, 13-14 février 1947, p. 2 ; 128/2, Annual Meeting, 6-11 juin 1947 ; SMCI, RG26, 115/3-24-20, lettre de Margaret Elliott, Women's Baptist Home and Foreign Missionary Societies of Ontario West, à King, 10 septembre 1948 ; CVA, IODE, AM255, 515-A-4/3, compte rendu du Coronation Chapter combined business meeting & garden party, 13 juin 1947, p. 77 ; PAA, UFWA, PR0363.014SF, 1971.420, 2/20, Reports of the Conveners presented to the UFWA Convention, Immigration, Louise Johnston, janvier 1948, p. 1.

267 BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/10, lettre à Dear Convener of Migration, 14 avril 1947, p. 1 ; BAC, YWCA, M28 I198, 18/1, Report from the Sub Committee on Immigration, janvier 1947.

approche aussi imprécise se prête à toute une gamme d'interprétations entre Vancouver et Montréal. Quels que soient les critères, la présidente de la commission Migration du Brantford Council of Women (Ontario) est convaincue qu'ils doivent être stricts²⁶⁸.

Lorsque les déclarations en faveur de l'immigration des personnes déplacées sont suivies ou préfacées par une liste de conditions, dont la réalisation peut toujours être jugée non accomplie pleinement, ce soutien a une valeur relative. Pour les femmes qui sont derrière ces déclarations, il est important de donner l'impression que l'on se préoccupe de la situation internationale et du sort de « those poor unfortunate people » sans toucher au statu quo²⁶⁹. La présidente de la commission Migration du North Shore Local Council of Women, Emma J. Walker, une femme franche, directe, ayant participé à plusieurs combats sociaux, n'hésite pas à dévoiler l'hypocrisie derrière les excuses invoquées pour ne pas accueillir de réfugiés immédiatement. Le *Vancouver Daily Sun* la cite en novembre 1946 lorsqu'elle affirme que « these people [les Européens déplacés] do not understand why we make such a parade of the readjustments of our post-war economy. They see quite clearly through the shallow facade of our excuses to the smugness and selfishness behind »²⁷⁰. Pourquoi alors faire semblant de se préoccuper du sort des personnes déplacées ? Pour les associations de femmes et leurs membres, suffit-il d'apparaître plutôt que d'être ?

L'hétérogénéité des associations et de leurs membres rend difficile un consensus. L'ambiguïté des déclarations en faveur de l'admission des réfugiés peut provenir de la diversité d'opinions présentes dans une association donnée. Si une section locale arrive à un consensus à l'opposé de celui d'une autre section locale, qu'en est-il de l'association nationale ou provinciale ? Quels critères sont considérés avant de faire une déclaration publique ou politique ? Le désir de garder leurs membres ou d'en augmenter le nombre, l'image publique de l'association, les discours sur le rôle des femmes de la classe moyenne, les missions établies de l'association, la protection des acquis des membres et de leurs proches ou bien les intérêts des réfugiés, toutes ces considérations peuvent entrer en jeu. La concurrence entre voix et priorités divergentes affecte l'efficacité des associations dans leur lobbying auprès de l'État. Plus la division au sein d'une association est évidente dans ses communications politiques, plus grande est la latitude du gouvernement à ignorer ou ne retenir que les

268 BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/18, lettre de Gertrude Cucham à MacDowell, 14 mars 1949, 5 p.

269 BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/13, Suggestions for Study de MacDowell, 1^{er} octobre 1946, p. 2 ; United Church of Canada Archives, Toronto (désormais UCCA), Women's Missionary Society (désormais WMS), *23rd Annual Report, 1947-1948*, p. 208 ; BAC, MCI, RG76, 244/165172-12, lettre de Liska et Hornby à St-Laurent, 2 avril 1949.

270 BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/10, coupure de presse, « Women's Council Raps Policy », *Vancouver Daily Sun*, 26 novembre [1946] ; 8/16, rapport de Walker, 24 février 1947, 6 p.

éléments qui le servent.

En tant qu'association fédératrice, le NCWC est peut-être l'exemple le plus extrême d'un rassemblement d'opinions potentiellement divergentes. Quoique l'IODE, la FWIC, la CWLC et la YWCA fonctionnent également aux niveaux local et national, ces associations sont unifiées dans des missions communes à toutes les sections. Le NCWC, lui, regroupe des associations affiliées et des sections géographiques, toutes ayant leurs propres objectifs. Le résultat est que l'on trouve des résolutions de sections locales n'aboutissant à rien et des résolutions composites et floues qu'adopte le conseil de direction nationale selon l'opinion d'un cercle réduit de personnes. Ceci étant, d'autres associations plus petites n'échappent pas à l'ambiguïté non plus. En janvier 1948, Louise Johnston de l'UFWA pratique un sondage d'opinions sur l'immigration auprès des différentes sections de cette association présente dans une seule province. Les réponses oscillent entre le devoir d'admettre des personnes déplacées par esprit de charité chrétienne et l'impossibilité d'agir tant que les compatriotes canadiens sont dans le besoin²⁷¹.

1.3.3 Argumentation en faveur des Européens déplacés

Présent dans la liste des opinions recueillies par Johnston de l'UFWA, le devoir chrétien d'accueillir des Européens déplacés ne figure que dans une poignée d'autres communications dans les archives consultées. En juin 1945, l'infatigable Emma Walker du North Shore Local Council of Women énumère les raisons obligeant le Canada à admettre un bon nombre de personnes parmi les millions « uprooted from their homes ». Walker, également présidente d'une section locale du CNCR, évoque le devoir d'une « Christian nation », le besoin canadien en « settlers », la sécurité d'un Canada peu peuplé et l'objectif de peser davantage dans le processus de paix mondiale. Elle conclut en évoquant les difficultés possibles dans l'accueil des personnes déplacées, mais elle cherche à mobiliser ses concitoyennes pour relever le défi : « It is useless to deny that the influx of peoples of different ethnic and religious backgrounds will not present problems, but they should not be beyond the ability of Canadians to solve »²⁷².

Walker est une rare voix féminine déclarant que l'immigration rendrait le Canada plus sûr. Cette justification pour le redémarrage de l'immigration fait partie du discours du Premier

271 PAA, UFWA, PR0363.014SF, 1971.420, 2/20, Reports of the Conveners presented to the UFWA Convention, Immigration, Johnston, janvier 1948, p. 1.

272 BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/16, lettre Walker à MacDowell, 6 avril 1947, p. 1 ; BAC, CNCR, MG28 V43, 5/14, Brief on Refugees, Submitted by the Migration Committee, North Shore Local Council of Women, juin 1945, 4 p ; lettre de Walker à Hayward, 1^{er} avril 1946 ; JMABC, NCJWCV, 3/15, Interim report on a brief on immigration compiled by the Provincial Council of Women from briefs sent in by five local councils : Victoria, Vancouver, New Westminster, North Shore & Chilliwack, 13-14 mars 1946, 3 p.

ministre du 1^{er} mai 1947, mais les femmes n'ont pas le réflexe de l'emprunter dans leurs revendications pour plus d'immigrants. En tant que non combattantes, retranchées au Canada pendant la guerre, ressentent-elles moins d'inquiétude à propos de la défense des frontières ? Née en Angleterre et bénévole de la Croix-Rouge pendant la Grande Guerre, Walker a peut-être une appréciation de la sécurité nationale différente de la plupart de Canadiennes²⁷³. Dans une lettre au Premier ministre en septembre 1948, les Women's Baptist Home and Foreign Missionary Societies de l'Ontario ouest accordent plus d'importance à la protection de la chrétienté au Canada qu'au devoir envers les personnes déplacées :

« we petition the government of Canada to relax its immigration restrictions so as to permit prompt and merciful admission of a fair share of [displaced] persons, taking care, however, to exclude all those in any way tainted with revolutionary and anti-religious activities, both Communist and Fascist, that would involve a threat to the very foundations of Christian democracy »²⁷⁴.

La miséricorde a ses limites mais les limites ne sont pas tracées de la même manière pour toutes les associations.

En 1947, Jeannie King de la Woman's Missionary Society (WMS) de l'Église Unie déclare que « Canada with its sparse population cannot very well close its eyes to the needs of displaced persons the world over ». C'est un rare cas où une association de femmes admet que des personnes déplacées peuvent se trouver ailleurs qu'en Europe. La WMS a une longue histoire de prosélytisme en Asie qui rend ses membres plus conscients du monde oriental et des souffrances de ces populations pendant la guerre. La WMS se distingue d'autres manières. En 1948, elle élabore une résolution, à propos des personnes déplacées, dont l'État n'est pas le seul destinataire. L'association fait appel à une prise de conscience des membres de « the Protestant church as a whole »²⁷⁵. C'est un exemple où une association essaie de responsabiliser les individus et pas seulement l'État canadien.

La partie de la résolution qui s'adresse plus directement au gouvernement canadien commence par soutenir sa décision d'admettre 30 000 personnes déplacées au-delà des parents parrainés par des Canadiens. Ensuite la WMS, dans un élan de pragmatisme, propose des méthodes pratiques et concrètes sur la façon dont « Canada may be of further service to these unfortunate people » : chercher des entreprises ayant besoin de compétences plus diverses que celles d'ouvriers ou domestiques, fournir des bourses pour que des infirmières et des institutrices réfugiées puissent obtenir la certification canadienne et loger les personnes à la charge des ouvriers déjà recrutés dans des foyers au Canada au lieu de les laisser dans des

273 « Walker, Emma J. », City of Vancouver Archives, <http://searcharchives.vancouver.ca/walker-emma-j>, consulté le 10 avril 2014.

274 BAC, SMCI, RG26, 115/3-24-20, lettre de Margaret Elliott à MacKenzie King, 10 septembre 1948.

275 UCCA, WMS, 22nd *Annual Report, 1946-1947*, p. 50, 283 ; 23rd *Annual Report, 1947-1948*, p. 208.

camps en Europe²⁷⁶.

La YWCA, dans une série de communications au gouvernement entre 1946 et 1949, fait preuve d'une certaine évolution dans ses raisons pour revendiquer l'admission de personnes déplacées. L'implication de la YWCA dans les politiques liées à l'admission de réfugiés vient d'une confluence de circonstances. L'association canadienne suit de près les affaires du World Council de la YWCA ; sa commission Travellers' Aid a une longue tradition d'aide aux immigrants lors de leur arrivée et, en novembre 1945, elle crée un Public Affairs Committee (PAC). Ses objectifs sont d'encourager l'implication des membres de la YWCA dans les affaires publiques y compris dans la « direct action » auprès des gouvernements sur des questions qui préoccupent les membres de la YWCA²⁷⁷.

En mai 1946, la présidente de la YWCA, Agnes L. Rean, réclame à Mackenzie King une « positive action toward the solution of this problem », autrement dit une action concrète, « by offering to accept a substantial number, perhaps 20,000 of the non-repatriated persons now in Europe ». Le chiffre proposé par la YWCA est le double de celui demandé par le CNCR cette même année²⁷⁸. En plus de fixer une mesure quantitative, la YWCA demande que des agents d'immigration soient envoyés en Europe immédiatement pour sélectionner un groupe « diversified as to nationalities and religions ». Rean énumère des questions que l'association, plutôt le PAC, a considérées sérieusement avant de faire cette revendication : le besoin pour un million de personnes demeurant dans les camps d'avoir un espoir de refuge « soon [sic], before the will to survive dies entirely » ; une action courageuse de la part du Canada servirait d'exemple pour d'autres pays ; les financements canadiens pour l'UNRRA peuvent être dirigés vers les frais de logement au Canada ; les problèmes de logement au Canada ne pèsent pas très lourds en regard de la pénurie criante en Europe. La YWCA assure King que le peuple canadien serait prêt à accepter et à aider les personnes déplacées si « the matter were presented to them in the proper manner »²⁷⁹.

Sept mois plus tard, la YWCA nationale renouvelle sa demande pour l'admission d'Européens déplacés tout en reconnaissant les mesures entreprises entre-temps par l'État :

276 UCCA, WMS, 23rd Annual Report, 1947-1948, p. 208 ; Jean Burnet et Howard Palmer, *Coming Canadians : an introduction to a history of Canada's peoples*, Toronto, McClelland Stewart, 1988, p. 193.

277 BAC, YWCA, MG28 I198, 3/2, Convention Workbook, 19th National Convention, 14-20 juin 1953, p. 44 ; 8/6, Y Reports, 53rd Annual Meeting, Public Affairs, 8-10 octobre 1946 ; Y Reports, 54rd Annual Meeting, 18-20 novembre 1947, rapport du Public Affairs Committee, octobre 1946 à octobre 1947.

278 BAC, YWCA, MG28 I198, 18/1, lettre d'Agnes L. Rean à W.L. Mackenzie King, 10 mai 1946, 2 p ; compte rendu, Public Affairs Committee, 24 avril 1946, p. 2 ; 14/9, compte rendu, National Travellers' Aid Committee, 27 mars 1947 ; CNCR, MG28 V43, 5/40, brouillon de lettre préparé par le Public Affairs Committee, YWCA, envoyé de Harriet L. (Mrs. C.D.) Rouillard à Hayward, 2 mai 1946.

279 BAC, YWCA, MG28 I198, 18/1, lettre de Rean à King, 10 mai 1946, 2 p ; CNCR, MG28 V43, 5/40, brouillon de lettre préparé par le Public Affairs Committee, YWCA, 2 mai 1946.

l'autorisation du parrainage de parents au-delà de la famille nucléaire et l'affectation de davantage d'agents en Europe pour faciliter ce mouvement. La YWCA demande que davantage de parents soient admissibles et que des organisations et groupes canadiens soient autorisés à parrainer des réfugiés. L'idée que des personnes puissent être admises pour satisfaire les demandes du marché du travail est également introduite. Une deuxième lettre présente quelques arguments pour appuyer ces revendications : une pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs, une initiative rapide permettrait au Canada de sélectionner les personnes les plus « desirable » et des financements canadiens consacrés à l'entretien des réfugiés dans les camps seraient mieux investis dans leur relocalisation au Canada²⁸⁰.

L'évolution d'un appel à admettre 20 000 personnes déplacées de différentes origines pour des raisons humanitaires (mai 1946) à des revendications basées sur la parenté et les besoins économiques du pays (décembre 1946) est tout à fait remarquable. Les justifications s'appuient fortement sur les intérêts économiques et politiques du Canada. Le besoin de donner de l'espoir aux personnes déplacées est réitéré, mais il reste au second plan. Quelles évolutions amènent la YWCA à ajouter du réalisme politique, ou plutôt du réalisme économique, à ses revendications humanitaires ? Les comptes rendus ne permettent pas de retracer cette évolution²⁸¹. Voyant ces faibles signes de mouvement au sein de l'État, inspiré par les besoins de l'économie canadienne, la YWCA a peut-être décidé qu'il serait plus efficace d'aller dans le sens du mouvement.

Les préoccupations de la YWCA sur le sort des personnes déplacées mènent à la création d'une sous-commission conjointe du PAC et de Travellers' Aid, chargée d'entreprendre une réflexion plus générale sur les politiques d'immigration canadiennes. Les conclusions de cette étude sont synthétisées en quatre points et distribués aux sections locales. Ce n'est pas un document révolutionnaire ou très recherché ; il est plus court et moins pondéré que les lettres au Premier ministre. Son observation la plus profonde est le besoin inéluctable de sélectionner les immigrants. La sous-commission souligne son attente que la religion et la race ne fassent pas partie des critères de sélection, mais plutôt qu'on examine les « economic possibilities for absorption » de personnes avec une large gamme de compétences, depuis les ouvriers jusqu'aux artistes. Les autres points portent sur le besoin « to assimilate [immigrants] into Canadian society » et le rôle que peut jouer la YWCA dans ce processus²⁸².

La tournure économique de l'argumentaire de la YWCA se retrouve dans d'autres

280 Canada, Décret en conseil, CP 2071 du 28 mai 1946 ; BAC, MCI, RG76, 443/673931-12, et YWCA, MG28 I198, 18/1, lettre de Rean à King, 10 décembre 1946, 2 p.

281 BAC, YWCA, MG28 I198, 18/1, compte rendu, Public Affairs Committee, 30 octobre 1946, p. 2-3.

282 BAC, YWCA, MG28 I198, 18/1, Report from the Sub Committee on Immigration, janvier 1947.

associations de femmes comme le NCWC. En 1946, une des premières déclarations de la nouvelle présidente de la commission Migration, Norah MacDowell, est que non seulement un « careful screening of immigrants is essential », mais également que le Canada doit cesser de traîner les pieds ou « the cream » des personnes déplacées irait ailleurs. Aux commissions locales, en avril 1947, elle réitère ce souci et affirme que beaucoup des Européens déplacés « would without a doubt be a real asset to our national economy and development. Groups of Displaced Persons, whose background (both cultural and climatic) and training would make them excellent material for future Canadians are already moving – but elsewhere ». MacDowell cite un rapport de la commission Immigration du Business and Professional Women's Club of Winnipeg (BPWCW) soulignant les besoins du Canada en agriculteurs, ouvriers agricoles, mineurs, forestiers et industriels ainsi que dans l'industrie du vêtement, la restauration et comme domestiques dans des établissements publics et des foyers privés²⁸³. Qu'une association consacrée aux femmes des carrières libérales et commerciales soutienne une politique d'immigration consciente des besoins du marché du travail n'est pas surprenant. Il est plus remarquable que la section de Winnipeg soit presque la seule à s'intéresser autant à l'immigration des personnes déplacées.

En avril et mai 1947, les conseils de femmes de Montréal et de Toronto respectivement soumettent des résolutions généreuses revendiquant l'admission d'un « large number of Displaced Persons of various racial and religious backgrounds » et l'application de « as few controls as possible ». La présidente sortante du Montreal CW, Enid Turner-Bone, voit la résolution de son conseil comme sa contribution aux défis de la « PEACE : hunger and homelessness »²⁸⁴. De tous les arguments et motivations d'associations de femmes pour l'admission au Canada des personnes déplacées, ceux-ci figurent parmi les plus idéalistes.

D'autres associations de femmes partagent ces grands espoirs et une tendance sincèrement humanitaire, mais elles se sentent obligées de les atténuer par le réalisme du contexte économique et politique canadien et les préoccupations plus immédiates de leurs concitoyens et de leurs propres membres. Parfois la tournure humanitaire n'est qu'une patine que de nombreuses femmes se sentent obligées d'adopter, mêmes celles qui s'opposent à

283 BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/9, Report of the Migration Committee 1946-1947 de MacDowell ; 8/10 et 8/13, lettre à Dear Convener of Migration, 14 avril 1947, p. 1.

284 Nous joignons en Annexe n° 2 une copie de la résolution du MCW. BAnQM, MCW/CFM, P653, S1 SS4 D1, 6/9, Resolution from the Migration Committee, 16 avril 1947 ; S3 SS1 D1, 54th Year Book and Annual Report, 1947-1948, p. 35-36, Migration Committee, Grace A. Kuhring, Chairman, p. 51 ; BAC, MCI, RG76, 244/165172-11, lettre d'E.L. Rush, Local Council of Women of Toronto, à Jolliffe, 26 mai 1947 ; APO, fonds Local Council of Women of Toronto désormais (LCWT), F805, MU6363 ou B-280508/F805-1-0-9, comptes rendus, Regular monthly meetings, 18 mars 1947 et 20 mai 1947.

l'admission des personnes déplacées.

D'autres arguments que l'aspect humanitaire ou même moral trouvent leur place dans les communications de femmes. Ces arguments se répartissent principalement entre ceux soutenant le rôle et les intérêts du Canada (internationaux, économiques, sécuritaires) et les apports potentiels des personnes déplacées (main-d'œuvre, compétences spécifiques, pureté idéologique). La séparation entre l'adhésion sincère à ces arguments et leur instrumentalisation n'est pas toujours claire, mais leur utilisation démontre une habileté stratégique et une diversité d'opinions chez les Canadiennes. La majorité des actions prennent la forme d'une pression vague et modérée, jalonnée d'une poignée de revendications plus concrètes et plus passionnées.

Pendant les années 1940, les associations sont de toute évidence un véhicule privilégié d'action, et le plus accessible de tous. Elles sont une voie importante pour les femmes géographiquement éloignées des décideurs des politiques d'immigration. La large portée géographique de la question n'a pas d'écho au niveau socio-économique. Pourtant les ouvrières et les agricultrices ne sont pas silencieuses et leur absence relative reflète davantage la difficulté à retracer leurs actions que l'absence d'actions. Les Canadiennes recrutées par les organisations internationales deviennent des témoins féminins directs et rares, situation qui leur octroie une place et un pouvoir plutôt inédits.

Dans les revendications générales concernant l'admission ou non d'Européens déplacés, on perçoit des préférences pour des personnes de certains milieux ou de certaines origines. En creusant cette deuxième tendance, on s'aperçoit que les actions de Canadiennes de groupes ethniques minoritaires deviennent visibles.

Chapitre II : La mobilisation féminine en faveur des groupes ethniques différenciés

Des associations féminines à caractère ethnique se sont intéressées au sort des Européens déplacés pour des raisons fondamentales. Parfois leurs membres avaient des parents parmi les réfugiés, parfois elles voulaient simplement aider des personnes de même origine. Les statistiques sur la composition des groupes d'Européens déplacés admis au Canada entre 1947 et 1952 indiquent quelles femmes canadiennes, de quelles origines, se sentent concernées par les politiques sur l'admission des réfugiés²⁸⁵.

L'inclusion des Allemands dans des chiffres sur les personnes déplacées est une approche canadienne car l'Organisation internationale pour les réfugiés (OIR) ne leur accorde ni le statut officiel de personnes déplacées, ni son aide. Bien qu'être Juif ne soit pas une nationalité, dans les statistiques sur l'immigration, on les affiche séparément sans se soucier des pays d'où ils viennent. Il s'agit d'une pratique de répartition des immigrants selon leur « origine raciale », un terme devenu si connoté que l'État le remplace par « origine ethnique » dans *l'Annuaire du Canada* dès 1950 tout en retenant les mêmes divisions.

Tableau n° 2, Groupes principaux d'Européens déplacés admis au Canada entre avril 1947 et fin janvier 1952

Origine/ Nationalité	Nombre	Pourcentage
Polonais	36 962	23,05
Ukrainiens	26 130	16,30
Allemands	18 538	11,55
Juifs	16 028	9,99
Lettons	9 932	6,19
Lituanais	9 499	5,92
Estoniens	8 959	5,59
Yougoslaves	8 925	5,57

Source : BAC, SMIC, RG26, rapport, Immigration to Canada showing Displaced Persons, by Racial Origin, from April 1947 to 31 January 1952, cité dans Julie F. Gilmour, « *The kind of people Canada wants* » : *Canada and the displaced persons, 1943-1953*, Thèse, University of Toronto, Toronto, 2009, p. 160-161.

2.1 Canadiennes d'origine polonaise discrètes et réfugiées estoniennes ultra-médiatisées

Malgré leur importance numérique parmi les personnes déplacées admises au Canada, l'implication de femmes d'origine polonaise pour faciliter ce mouvement est presque invisible. Selon Donald Avery et J.K. Federowicz, ce n'est pas le nombre et l'activité des associations de femmes qui manque, mais elles se focalisent sur la transmission de la langue et de la culture et sont marginalisées en tant que régiment de petites mains pour des réunions d'hommes. Les archives des associations de Canadiennes d'origine polonaise révéleraient sans doute plus

²⁸⁵ BAC, SMIC, RG26, 121/3-32-2, rapport, Displaced persons admitted to Canada, by racial origin from April 1947 to August 31, 1948 ; Franca Iacovetta, *Gatekeepers...*, *op. cit.*, p. 5.

d'interventions, si ce n'est directement auprès du gouvernement du moins à travers les associations fédératives, mais la langue présente un obstacle à leur exploitation pour cette thèse²⁸⁶.

Contrairement aux Canadiennes d'origine ukrainienne, les Canadiennes d'origine polonaise n'ont pas fait l'objet de beaucoup d'études. On compte trois mémoires de master et un livre récemment publié mais difficilement accessible²⁸⁷. Apolonja Kojder, dans sa contribution à *Looking into my sister's eyes : an exploration in women's history*, fait la chronique des efforts de femmes d'origine polonaise pour s'organiser entre la veille de la Grande Guerre et la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Ces femmes hésitent entre s'intégrer dans les associations dominées par les hommes et rejoindre des associations spécifiquement féminines affiliées aux premières. La marginalisation dans les associations mixtes les décide à favoriser les Ladies' Circles comme moyen d'organisation à la fin des années 1930. Ces cercles sont considérés comme sous-sections des sections de la Polish Alliance of Canada. Dans l'association mère les Ladies' Circles se trouvent dans les rôles secondaires typiques et sont « reluctant to assert themselves ». Les buts des cercles sont le maintien de la culture polonaise et des œuvres humanitaires. A. Kojder termine ses réflexions en indiquant qu'après la guerre des « misunderstandings between the old and new Polish immigrants appeared ». Elle n'en dit pas davantage à propos des attitudes des femmes polonaises sur l'immigration des Polonais déplacés et leur place dans le Canadian Polish Congress (CPC), nouvelle fédération constituée en 1944²⁸⁸.

En Ontario en 1957, un Ladies' Circle tente de se joindre au Conseil local des femmes mais se sent intimidé par la « very high class of ladies » présentes²⁸⁹. La création de la Polish-Canadian Women's Federation (PCWF) en 1956, membre du CPC mais avec une structure indépendante, augmente les possibilités données aux femmes de s'exprimer. Les sections de la PCWF s'affilient aux sections locales et nationale du National Council of Women of Canada

286 Donald Avery et J. K. Fedorowicz, *The Poles in Canada*, Ottawa, Canadian Historical Association, 1982, p. 18-19 ; Helen Bajorek MacDonald, *The power of Polonia*, *op. cit.*, p. 264-265.

287 Krystyna Lukasiewicz, *Family and work Polish interwar immigrant women in Alberta, 1920-1950*, Mémoire, University of Calgary, Calgary, 1993, 144 p ; Zofia Perlikowski, *Cultural retention among Polish women...*, *op. cit.* ; Maria Anna Jarochovska-de Kosko, *Out of the nest : Polish women immigrants in the twentieth century*, New York, Vantage Press, 2012, 288 p.

288 Apolonja Kojder, « Women and the Polish Alliance of Canada », in Jean Burnet (dir.), *Looking into my sister's eyes : an exploration in women's history*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1986, p. 91-100 ; APO, fonds Provincial Council of Women of Ontario (désormais PCWO), F798, MU2348 ou B287454/F798-2-0-34, description des Ladies' Circles of the Polish Alliance of Canada, préparé par Martazja Kozlowski, présidente, 13 mai 1958.

289 MHSO, fonds Anastazja Kozlowska, lettre de F. Przedrowek à A. Kozlowska, Windsor, 20 mars 1957, cité dans Apolonja Kojder, « Women and the Polish Alliance of Canada », *op. cit.*, p. 99 ; Apolonja Kojder, « Women and the Polish Alliance of Canada », in Benedykt Heydenkorn (dir.), *A Community in transition : the Polish group in Canada*, Toronto, Canadian Polish Research Institute, 1985, p. 133.

(NCWC), mais cette histoire n'affecte les Polonaises déplacées qu'une décennie après leur arrivée au Canada.

Parmi les personnes revendiquant l'admission d'anciens combattants polonais, une femme d'origine polonaise, Bernice Bukowska, optométriste à Toronto, appuie cette action dans des lettres au Premier ministre. En septembre 1945, Bukowska mobilise tous les arguments susceptibles de rendre Mackenzie King favorable à l'admission de ces hommes qui « with their blood helped pave the way to freedom and liberty for all nations ». Son plaidoyer fait un lien tragi-poétique entre ces hommes et les soldats canadiens : « Polish blood has intermingled with fellow Canadians and Britishers and drenched the European fields of battle ». Bukowska explique que ces Polonais ne seraient jamais un fardeau pour le pays étant donné leur formation dans des domaines présentant un intérêt pour l'économie canadienne. Enfin, Bukowska résume la situation à une question de vie ou de mort car c'est bien cette deuxième situation qui les attend s'ils sont obligés de retourner en Pologne²⁹⁰.

Elle renouvelle sa requête en février 1946, soulignant cette fois la capacité du Canada, avec ses « open spaces » et sa « natural wealth », d'offrir un refuge à ces hommes qui « believe in our way of life and shall prove themselves to be worthwhile, decent citizens both from the political point of view as well as economic ». Bukowska dit ne pas demander l'admission de millions de personnes mais seulement celle d'hommes ayant des personnes au Canada prêtes à subvenir à leurs besoins ainsi que ceux qui « have given up everything [...] and now have no home, no country to go to ». La deuxième catégorie peut comprendre la quasi totalité des quelque 200 000 anciens combattants polonais toujours dans les limbes²⁹¹. Entre ses deux lettres, elle se rend compte qu'un discours sur la citoyenneté prometteuse des hommes ne déplairait pas à un État toujours prêt à utiliser cet argument pour admettre les uns et rejeter les autres. Ceux qui utilisent le discours du bon citoyen ne ressentent pas toujours le besoin de justifier en quoi les personnes en question seraient des renforts de valeur pour le Canada. Cela devient presque une formule de politesse lorsque l'on parle d'immigrants potentiels. Bukowska donne néanmoins deux justifications porteuses : les perspectives idéologiques des anciens combattants et leur potentiel à contribuer à la croissance économique plutôt qu'à en profiter.

Les Estoniens ne sont qu'une partie limitée du mouvement total des Européens déplacés, mais ils font grand bruit entre l'été 1948 et l'automne 1949 lorsqu'ils arrivent sur la côte est du Canada depuis la Suède dans une dizaine de navires clandestins transportant des

290 BAC, MCI, RG76, 631/962419, lettre de Bukowska à King, 1^{er} septembre 1945, 2 p.

291 BAC, MCI, RG76, 631/962419, lettre de Bukowska à King, 28 septembre 1946, 2 p.

groupes comptant entre une vingtaine et 350 réfugiés. Le groupe le plus important arrive à bord du *Walnut* en décembre 1948 et comprend 154 hommes, 123 femmes et 70 enfants. Les passagers de ces navires, 1 115 personnes au total, ne sont pas exclusivement estoniens mais ils le sont en majorité (75 %). Les femmes sont en minorité mais toujours présentes sur presque tous les navires²⁹².



WOMEN AND CHILDREN who crossed in the 47-foot Astrid are seen in this group. Tallest girl at left is Capt. Vilu's eldest daughter, Tiiu. The refugees fled Estonia in 1944 when the Russians took over. They sailed Sunday from St. John's for Montreal

Figure n° 3 : Réfugiés estoniens, 1948

Source : *Toronto Daily Star*, 9 août 1948

La motivation pour leur voyage au Canada dans ces conditions précaires est d'éviter le rapatriement vers l'URSS. Comme l'explique Paul Hillier, il s'agit d'une attaque frontale aux politiques d'immigration canadiennes qui jusque-là n'acceptent pas les personnes déplacées en groupes organisés selon les souhaits des réfugiés eux-mêmes²⁹³. La part des femmes dans l'élaboration de cette stratégie ne ressort pas beaucoup dans l'historiographie ou les récits de vie. Lydia Syd explique simplement qu'en 1948, « there were few countries which would accept poor

refugees. Therefore we were forced to find an alternative solution » pour éviter « Stalin's terror ». Koidula Roiser montre les comptes-rendus de l'association formée par les passagers pour organiser le départ du *Walnut*, mais elle précise que son époux, secrétaire de l'association, s'y impliquait beaucoup plus qu'elle : « he had all those details which I didn't know very much »²⁹⁴.

Malgré leur présence minoritaire, selon Lynda Mannik les femmes et les enfants sont au premier plan au débarquement et dans les reportages de presse sur l'arrivée des navires. L. Mannik, qui a étudié les photographies prises à l'arrivée des navires et pendant l'internement de quelques semaines des passagers à Halifax, y voit une stratégie visant à faire naître de la sympathie pour les réfugiés, à les représenter comme « dociles » et à suggérer « that Canadian

292 Paul Hillier, *Welcomed but unwanted: Baltic refugees from Sweden and the evolution of post-war immigration policy*, Mémoire de premier cycle, Saint Mary's University, Halifax, 2011, p. 2, 67 ; Lynda Mannik, *Photography, memory and refugee identity: the voyage of the S.S. Walnut, 1948*, Thèse, York University, Toronto, 2009, p. 120.

293 Paul Hillier, *Welcomed but unwanted...*, *op. cit.*, p. 110.

294 Lydia Sild, « Estonian Displaced Person, August 19, 1948 : Our sea journey to freedom across the Atlantic on the sailing ship *Atlantic* », *Quai 21*, <http://www.quai21.ca/stories/estonian-displaced-person-lydia-sild>, consulté le 12 mai 2014 ; Tiiu Rosier, « 1948 voyage on the *Walnut* ship—interview with Koidula Rosier », 9m59s, 2009, *S.S. Walnut, A voyage to freedom-1948*, http://walnut1948.cwahi.net/Walnut_Ship_Estonian_Refugees_passenger_video_stories.htm, consulté le 23 mai 2014.

citizens should feel good about accepting Estonian refugees because it is the moral thing to do »²⁹⁵. La question est de savoir qui est derrière cette stratégie : la presse, les autorités de l'Immigration ou les réfugiées ou les trois à la fois ?

La tendance de la presse à se concentrer sur des images d'enfants et de femmes n'est pas limitée aux arrivées de ces réfugiés. Pour la presse les enjeux liés à l'acceptation d'immigrants qui sont arrivés bon gré mal gré sont certainement moins importants que pour l'État et certainement moins importants que de vendre les journaux et les magazines en question. Les agents d'immigration peuvent contrôler, dans une certaine mesure, l'accès aux réfugiés. En fin de compte ce sont les réfugiées elles-mêmes qui acceptent que leurs enfants ou elles-mêmes soient photographiés. Elles peuvent se sentir obligées, y voir un exercice anodin ou jouer un rôle actif dans la mise en scène des « happy », « grateful », « ideal » immigrantes²⁹⁶.

2.2 Engagements, alliances et défis des associations de femmes juives

Le Canada admet environ 35 000 survivants de la Shoah entre 1946 et 1956, mais leur nombre total n'illustre pas complètement leur influence croissante dans les communautés juives de l'après-guerre. Gerald Tulchinsky cite des chiffres de 1990 montrant que les survivants représentent entre 30 et 40 % de la population juive au Canada, contre seulement 6 % aux États-Unis. Des chiffres moins impressionnants font état du fait qu'entre 1945 et 1948, parmi les 65 000 réfugiés admis au Canada, 8 000 seulement sont Juifs, alors que les Juifs représentent 25 % des personnes déplacées en décembre 1947²⁹⁷.

Aux yeux des Canadiens juifs les mesures adoptées par l'État pour accueillir les personnes déplacées sont d'un faible secours aux Juifs dans les camps en Europe. Ces premiers ont très peu de parents parmi les survivants pour profiter des droits de parrainage et les régimes de travail contractuel ont un effet discriminant dans la sélection de Juifs. Des revendications précoces des United Jewish Refugee and Relief Agencies en octobre 1945 d'admettre des parents décrits comme « the sole survivors of whole families » ne reçoivent pas une attention favorable. A.L. Jolliffe ne veut pas établir un précédent qui encouragerait

295 Lynda Mannik, *Photography, memory and refugee identity...*, op. cit., p. 124, 142, 151-153.

296 *Ibid.*, p. 139, 142 ; « 300 in Ship Built for 14 "Worst Cargo," Says Captain », *Toronto Star*, 14 décembre 1948, cité dans Paul Hillier, *Welcomed but unwanted...*, op. cit., p. 72.

297 Edward S. Shapiro, *A time for healing : American Jewry since World War II*, Baltimore, JHU Press, 1995, p. 125-126, cité dans Gerald Tulchinsky, *Canada's Jews*, op. cit., p. 422 ; Franklin Bialystok, *Delayed impact : the Holocaust and the Canadian Jewish community*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's Press, 2000, p. 73 ; Vancouver Holocaust Education Centre, « Coeurs ouverts, portes fermées », 2002, *Musée virtuel Canada*, <http://www.museevirtuel-virtualmuseum.ca/sgc-cms/expositions-exhibitions/orphelins-orphans/french/themes/where/page3.html>, consulté le 4 mai 2014.

des revendications semblables chez d'autres groupes comme les Canadiens d'origine polonaise²⁹⁸.

Les régimes de travail contractuel cherchent des ouvriers ayant la capacité physique de devenir bûcherons, mineurs et ouvriers agricoles. Au fait qu'une majorité de Juifs ayant survécu à la Shoah sont de santé précaire, s'ajoutent les idées reçues des Canadiens pour qui l'aptitude à un certain type de travail est liée à son origine ethnique. Comme en témoigne directement Ethel Ostry Genkind, les équipes de sélection des ouvriers en Europe fonctionnent avec le stéréotype selon lequel les Juifs ne sont pas aptes aux emplois proposés. C'est une façon de cacher l'antisémitisme sous une fine patine afin de le rendre plus acceptable dans un monde devenu sensible aux accusations de racisme²⁹⁹.

Les associations de femmes juives comme le National Council of Jewish Women of Canada (NCJWC) et la Hadassah-WIZO s'impliquent beaucoup dans l'accueil et l'intégration des réfugiés juifs qui arrivent malgré les obstacles considérables. La Hadassah-WIZO est la plus grande des deux associations, mais elle est plus axée sur les « needs of Jews in Israel », tandis que le NCJWC s'intéresse, depuis sa création en 1897, à l'immigration³⁰⁰. Au moment de la création d'Israël en 1948, les chefs du NCJWC précisent que l'existence d'Israël « does not relieve us of the responsibility for pressing for increased immigration into other lands, including our own, for the innocent victims of war and its aftermath. [...] And the right of Jews and other displaced persons to rebuild their lives in countries of their own choice »³⁰¹. Autrement dit, exercer une pression sur le gouvernement canadien en faveur de l'immigration des personnes déplacées au Canada relève toujours de la mission du NCJWC.

En novembre 1946, Jessie Greenblatt du NCJWC Montréal critique les piètres excuses du gouvernement et d'importants segments de la population canadienne pour ne pas ouvrir les portes plus largement aux réfugiés :

« It seems difficult for non-Jewish Canadians to grasp fully the humanitarian aspect of this problem. Lack

298 Compte rendu, Jewish Immigrant Aid Society, réunion du Board of Directors, Montréal, 27 février 1946, cité dans Joseph Kage, *With faith and thanksgiving: the story of two hundred years of Jewish immigration and immigrant aid effort in Canada (1760-1960)*, Montréal, Eagle Publishing Co., 1962, p. 115, 123 ; BAC, MCI, RG76, 443/673931-10, memorandum de Jolliffe à J.A. Glen, 19 octobre 1945, 3 p.

299 Donald Avery, *Reluctant host...*, *op. cit.*, p. 157 ; BAC, Diary kept by Ethel Ostry (désormais Ostry), MG30 C184, Ostry, « After the Holocaust: my work with UNRRA », originally titled « Where is my family », edited by Elizabeth O. Fisher, (désormais « After the Holocaust... »), 1978, p. 183.

300 WIZO indique son affiliation à la Women's International Zionist Organization. Fraidie Martz, *Open your hearts: the story of the Jewish war orphans in Canada*, Montréal, Véhicule Press, 1996, p. 128-129 ; Norma Baumel Joseph, « Jewish women in Canada: an evolving role », in Ruth Klein et Frank Dimant, Bnai Brith Canada. (dir.), *From immigration to integration: the Canadian Jewish experience: a millennium edition*, Toronto, Institute for International Affairs, 2001, p. 185.

301 ANCJCCC, National Council of Jewish Women of Canada, Montreal section (désormais NCJWCM), *Year Book Montreal Section 1947*, Report on Contemporary Jewish Affairs de Dorothea Chiefetz, Convener, cité dans Sarah Filotas, *Les organisations féminines de la communauté juive montréalaise, 1918-1948*, Mémoire, Université de Montréal, Montréal, 1998, p. 110-111.

of shipping facilities, and the need to rehabilitate our veterans first, are urged as obstacles to a broad immigration policy. Basically the obstacles revolve about [sic] French-Canada's desire to retain its relative numerical strength, its influence upon the Liberal regime, and the principal of selective immigration so widely held by the English-Canada upper class. This attitude towards immigration is neither humanitarian nor in the interest of the country's economic and social development »³⁰².

À Montréal, l'association ne peut qu'être sensible à l'opposition des francophones à l'immigration, une opposition qui s'est exprimée avant et pendant la guerre, souvent par désir particulier d'empêcher l'immigration de Juifs³⁰³.

Malgré la volonté de soutenir des politiques d'immigration plus ouvertes aux Juifs, l'association ne trouve pas facilement l'espace pour transmettre ses opinions directement à l'État³⁰⁴. Erna Paris décrit le partage des tâches dans les communautés juives d'une façon qui donne aux femmes un rôle crucial dans la vie associative même si elles sont reléguées dans l'ombre :

« I learned early on that while Jewish men were the idea-makers and political movers of the communities, their wives and daughters were relegated to a perpetual shadow cabinet, where they contributed hundreds of hours of indispensable and undervalued work, but always in the knowledge that their roles were subordinate and their efforts secondary to those of men »³⁰⁵.

Ceci étant, un cabinet fantôme n'est jamais complètement dépourvu de moyens d'influence.

Une autre barrière à l'implication des associations de femmes dans les politiques d'immigration est le nombre d'associations dans les communautés juives et leur niveau de spécialisation. En réponse à leur exclusion, mais également pour transmettre leurs valeurs religieuses et culturelles, les communautés juives organisent toute une gamme d'associations couvrant tous les aspects de vie. La présence d'associations spécialisées dans l'immigration ou l'aide internationale laisse souvent les associations de femmes en marge de ces initiatives. Celles qui sont bienvenues comme petites mains sont rarement sollicitées pour leurs opinions ou leur soutien politiques³⁰⁶.

À la fin de la guerre, le Service to the Foreign Born du NCJWC entreprend d'aider les Canadiens juifs à retrouver des parents survivants en Europe³⁰⁷. L'impression que le NCJWC aimerait jouer un rôle plus important et peut-être plus politique dans l'aide aux réfugiés est

302 ANJCCC, NCJWCM, carton 17, *NCJW Montreal Section Year Book 1946*, Report on Council's Affiliations, cité dans Sarah Filotas, *Les organisations féminines...*, *op.cit.*, p. 92.

303 Marc Hébert, « Le Soleil, le Quebec Telegraph and immigration juive, 1925-1939 », *Etudes juives canadiennes*, 1995, vol. 3, p. 55-91 ; Irving Abella et Harold Troper, *None is too many...*, *op. cit.*, p. 234-235.

304 Paula J. Draper et Janice B. Karlinsky, « Abraham's daughters : women, charity, and power in the Canadian Jewish Community », in Franca Iacovetta, Paula Draper et Robert Ventresca (dir.), *A nation of immigrants : women, workers, and communities in Canadian history, 1840s-1960s*, Toronto, University of Toronto Press, 1998, p. 190.

305 Erna Paris, *Jews, an account of their experience in Canada*, Toronto, Macmillan, 1980, p. 12.

306 Paula J. Draper et Janice B. Karlinsky, « Abraham's daughters... », *op. cit.*, p. 190, 198 ; Trudy Duivenvoorden Mitic et J. P. Leblanc, *Pier 21 : the gateway that changed Canada*, Hansport, N.-E., Lancelot Press, 1988, p. 108-113.

307 JMABC, NCJWCV, 3/14, compte rendu, National Executive Board Meeting, 19 juin 1946, p. 1 ; mémorandum de Dorothy Gordon, National Secretary, 4 septembre 1946.

corroborée par l'importance donnée à cette commission. En novembre 1946, la présidente nationale, Lucille Lorie, évoque avec fierté le travail du NCJWC dans la recherche de familles et déclare que leurs actions sont aussi importantes que celles des associations dominées par les hommes :

« we [have] worked on a parity basis with the United Refugee War Relief Agency and the Hebrew Immigrant Aid Society [...] We have proved to our satisfaction that if we wish to participate as an active agency in work of this kind, our women are able to do so in an efficient and effective manner. We have also proven that if you wish to work on a basis of equality with other organizations, that we must pay in equal shares, and not be dependent upon resources from other groups. On this basis, we had been dealt with as an independent and strong body, as indeed, we deserve »³⁰⁸.

Si, afin d'être considérées comme acteurs sérieux, les associations de femmes doivent lever autant de fonds que les agences spécialisées dans l'aide internationale et l'immigration, le pari est presque perdu d'avance. Le plupart des femmes de la classe moyenne qui dominent les rangs du NCJWC n'ont pas de sources de revenu indépendantes. Si leurs époux contribuent aux associations dans lesquelles ils sont actifs, quels moyens reste-t-il pour les femmes et pour leurs associations³⁰⁹ ?

Il est inhabituel pour le NCJWC ou les communautés juives d'imaginer que cette association puisse adopter un rôle plus politique sur la question de l'immigration. Chaque fois qu'il y a une immigration importante de Juifs, des sections du NCJWC demandent aux associations plus au fait de la situation, comme les Jewish Immigrant Aid Services (JIAS) ou le Congrès juif canadien (CJC), ce qu'elles peuvent faire pour faciliter le mouvement. On ne leur conseille jamais d'exprimer des revendications auprès des personnes politiques, malgré un sentiment répandu que les politiques gérant l'immigration des personnes déplacées ne privilégient pas, et même défavorisent, les Juifs³¹⁰.

Assurer des fonctions dirigeantes dans les associations mixtes n'est pas un moyen d'action ouvert à beaucoup de femmes dans les communautés juives de l'époque. La soi-disant compréhension limitée qu'ont les femmes des traditions religieuses, au-delà de la préparation des repas, sert d'autre excuse pour les écarter des vraies positions de pouvoir³¹¹. Ceci étant, certaines femmes parviennent à avoir de l'influence au sein des associations mixtes. Tobie Taback, directrice adjointe des JIAS à Toronto, occupe le poste de directrice intérimaire pendant plusieurs mois tandis que le directeur s'absente pour faire du travail humanitaire en Europe à la fin de la guerre. La vice-présidente des JIAS-Toronto, Mme S. Strauss, s'exprime

308 JMABC, NCJWCV, 3/14, rapport de Mrs. Harold (Lucille) Lorie, 18th Triennial Conference, 3-8 novembre 1946, 3 p.

309 « Montreal meetings », *Canadian Jewish Review*, 4 mars 1949, p. 9.

310 La HIAS est basée aux États-Unis et les JIAS au Canada. OJA, microfilm #5, Canadian Jewish Congress, General Correspondence, 1947, M to Y, Coordinating Committee on European Youth, 1947, mémorandum de Lorie ; BAC, SMCI, RG26, 123/3-32-14, lettre de Saul Hayes, CJC à J.G. Levy, 4 mai 1949.

311 Gerald Tulchinsky, *Canada's Jews, op. cit.*, p. 419.

énergiquement en faveur de la création d'un service social pour les immigrants récents, lors d'une réunion nationale en 1949³¹².

Si les membres du NCJWC doivent jouer des coudes pour s'imposer sur les questions d'immigration allant au-delà d'une aide concrète, on peut se demander comment les immigrantes perçoivent la multiplication d'implications dans leur vie. Pléthore d'aide n'engendre habituellement pas de plaintes. Les récits d'immigrantes juives n'évoquent pas le problème de services doublons, bien que l'historiographie l'aborde et suggère que cela contribue aux difficultés de satisfaire efficacement les besoins des réfugiés³¹³. Plus présent dans les récits est le sentiment que malgré leur désir d'aider, beaucoup de Juifs canadiens sont handicapés dans leurs efforts par leur incapacité à comprendre l'ampleur de la Shoah et le traumatisme des survivants. Cette incompréhension peut entraver l'engagement des Canadiennes juives en faveur de l'admission de survivants.

Certains survivants racontent la réticence des membres des communautés juives à entendre leur histoire. Il est possible que certains Canadiens juifs pensent que refouler les souvenirs est une façon d'oublier et de prendre un nouveau départ. Franklin Bialystok explique la relégation des récits des survivants au profit d'autres priorités comme la focalisation sur la situation en Palestine et la « concentration on creating a unified voice and gaining recognition within Canadian society »³¹⁴. C'est une explication qui semble plus adaptée au niveau du groupe qu'au niveau individuel. Dans des interactions en face à face, on est moins susceptible de penser aux buts de la communauté qu'au dialogue et à la relation en cours. La préoccupation pour l'unité du groupe et son acceptation dans le contexte de la société plus large n'est pas inconnue des femmes, mais elles sont souvent écartées des tribunes où les méthodes pour atteindre ces buts sont décidées. Elles se concentrent donc sur d'autres préoccupations où elles ont plus de prise.

Ce type de discours est détectable dans la réaction irréfléchie en 1949 d'une Canadienne juive à une survivante exprimant son deuil lors d'une commémoration de la Shoah : « Enough is enough. [...] No more crying and no more talking about what happened. This is a new country and a new life ». Des proches des survivantes adoptent une version plus diplomatique en suggérant que le fait d'en parler renforcerait le chagrin³¹⁵. Certes, beaucoup

312 OJA, JIAS Toronto, fonds 9, 3/24, Annual Report for 1945, p. 3-6 ; 1/5, compte rendu, National Executive Meeting, Toronto, 22 octobre 1949, p. 2-3.

313 Franklin Bialystok, *Delayed impact...*, *op. cit.*, p. 57, 64-65.

314 *Ibid.*, p. 66-69.

315 Myra Giberovitch, *The contributions of Montreal Holocaust survivor organizations to Jewish communal life*, Mémoire, McGill University, Montréal, 1988, p. 77 ; Paula J. Draper, « Canadian Holocaust survivors : from liberation to rebirth », *Canadian Jewish Studies*, 1997 1996, vol. 4-5, p. 55. cité dans Adara Goldberg, *We were called greenies : Holocaust survivors in postwar Canada*, Thèse, Clark University, Worcester, Mass.,

de survivantes trouvent trop douloureux de parler de leur vécu. Renata Zajdman explique sa réticence par un désir d'éviter des questions explicites sur la façon dont elle a survécu : « they look at you, what did you do, how did you survive, so that was a horrible feeling, that guilt ». Une femme est abasourdie par la censure du rabbin lorsqu'il apprend qu'elle a vécu comme une catholique pour survivre³¹⁶.

D'autres survivantes expliquent le peu d'écoute des Canadiens juifs par un simple manque d'intérêt ou leur fixation sur leurs propres "privations" au Canada pendant la guerre. Adara Goldberg conclut même de ses recherches que « attractive, polite, and cheerful girls, seemingly unscathed by their experiences garnered greater empathy than ugly, "difficult" women »³¹⁷. Les survivantes rencontrent également des préjugés nés d'une ignorance presque totale de leurs conditions de vie avant et pendant la guerre. Bernice Meller, qui maîtrise cinq langues, est sidérée lorsque son employeur, supposant qu'elle est analphabète, lui demande de signer avec une croix. Lola Olmer se souvient d'un accueil froid et méprisant : « We were not welcomed by [Canadian] Jews ; they looked down on us [...] They thought they were better than us »³¹⁸. Seule l'association de personnes originaires de la même région qu'elle, lui tend la main. D'autres survivants créent leurs propres associations pour trouver le soutien recherché.

Revendiquer l'admission des réfugiés juifs ne signifie les comprendre ni savoir comment les traiter après leur arrivée. La réfugiée imaginée n'est pas la réfugiée en chair et en os. Elle a ses propres idées et besoins qui ne prévoient pas de s'adapter aux communautés ou aux associations existantes et de respecter les limites de l'équilibre délicat que ces communautés croient avoir établi dans la société canadienne³¹⁹. Doutant de l'efficacité des communautés juives dans leur travail avec les immigrants, en 1949 le CJC commissionne Mary Palevsky, la directrice adjointe de la New York Association of New Americans, pour étudier leur action. Son rapport rendu en octobre 1949 constate les effets négatifs de la sérieuse carence en ressources et expérience : « The organized Jewish community in Canada

2012, p. 81.

316 Entretien avec Renata Zajdman, Toronto, 13 novembre 1993, cité dans Paula J. Draper, « Surviving their survival : women, memory, and the Holocaust », in Marlene Epp, Franca Iacovetta et Frances Swyripa (dir.), *Sisters or strangers ? Immigrant, ethnic, and racialized women in Canadian history*, Toronto, University of Toronto Press, 2004, p. 408 ; Tape CL, cité dans Jean Gerber, *Immigration and integration in post-war Canada : a case study of Holocaust survivors in Vancouver, 1947-1970*, Mémoire, University of British Columbia, Vancouver, 1989, p. 84.

317 Olga Sher, « Olga's story », in Mervin Butovsky et Kurt Jonassohn (dir.), *Memoirs of Holocaust survivors in Canada*, Montréal, Concordia University Chair in Canadian Jewish Studies, 2002, http://migs.concordia.ca/memoirs/sher_olga/sher_olga_intro.htm, consulté le 6 mai 2014 ; Paula J. Draper, « Surviving their survival », *op. cit.*, p. 408 ; Adara Goldberg, *We were called greenies...*, *op. cit.*, p. 282.

318 Entretien avec Bernice Auerbach Meller, Shoah Visual History Foundation, Winnipeg, 18 juin 1997, cité dans Paula J. Draper, « Canadian Holocaust survivors... », *op. cit.*, p. 48, 55 ; Entretien avec Lola Olmert, Thornhill, Ont., juin 2007, cité dans Adara Goldberg, *We were called greenies...*, *op. cit.*, p. 75.

319 Myra Giberovitch, *The contributions of Montreal Holocaust survivor organizations...*, *op. cit.*, p. 46.

absorbed the immigrants in an ad hoc manner without sufficient experience or expertise in meeting the psychological needs of trauma survivors and operated on minuscule budgets »³²⁰. Duplication dans certains aspects d'aide aux immigrants, inattention ou incapacité à satisfaire d'autres besoins, ces problèmes semblent surtout handicaper l'aide à l'intégration.

Freda Hawkins donne l'impression que les organisations juives arrivent à faire front commun dans leurs revendications auprès de l'État canadien pour des politiques d'immigration plus ouvertes³²¹. Dans un rapport de 1950, Norah MacDowell fait également l'éloge de l'action des associations juives et est impressionnée par le niveau d'organisation et de collaboration : « more work and better work has been done by Jewish committees [...] than any other group. Their organisations and their efforts have been outstanding, and have provided a pattern which other groups have been glad to imitate ». Ces organisations jugent rarement nécessaire d'inclure des femmes dans les conseils de direction, d'inviter les associations de femmes à faire partie des délégations au gouvernement ou de les encourager à faire pression sur ce dernier³²².

S'affilier au NCWC aux niveaux national et locaux s'avèrent être une méthode alternative pour le NCJWC, la Hadassah-WIZO ou les femmes à titre individuel pour s'exprimer sur les politiques d'immigration. Beatrice Hayes, l'épouse du directeur général du CJC, après des débuts associatifs avec le NCJWC à Montréal, s'implique dans le Montréal CW et sa commission de migration³²³. Minnie Goldman de Saint John, au Nouveau-Brunswick, est une des fondatrices de la première section de la Hadassah au Canada. Elle devient la présidente de la commission Migration du LCW of Saint John à la fin de la guerre. En février 1947, elle critique ouvertement Clement Attlee, le Premier ministre britannique, lorsqu'il propose l'accueil de personnes déplacées en Grande-Bretagne selon leurs capacités à satisfaire les demandes du marché du travail : « it appears that Mr. Attlee considers the D.P's [sic] as a slave-labour market »³²⁴. Les archives disponibles ne révèlent pas comment elle réagit lorsque le Canada annonce un programme semblable deux mois plus tard, mais on peut facilement le deviner.

En juin 1946, la Hadassah nationale propose au NCWC une résolution portant sur le

320 ANCJCC, fonds Jewish Immigrant Aid Services, J604, *JIAS Social Services Report*, 1953 ; fonds Canadian Jewish Congress, dossier War Efforts, 1933-1950, Mary Palevsky, « Report on survey of Jewish refugee settlement in Canada for the Canadian Jewish Congress », octobre 1949, p. 2, cité dans Adara Goldberg, *We were called greenies...*, *op. cit.*, p. 1-2.

321 Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 350.

322 BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/21B, Norah MacDowell, « A short survey on immigration in Canada from 1947-1950 », 18 décembre 1950, p. 5 ; BAC, SMCI, RG26, 123/3-32-14, lettre de Hayes à J.G. Levy, 4 mai 1949 ; Gerald Tulchinsky, *Canada's Jews*, *op. cit.*, p. 419-420.

323 BAnQM, MCW/CFM, P653 S3 SS1 D1, 56th Year Book and Annual Report, 1949-1950, p. 50.

324 BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/16, Migration Report, Minnie Goldman, février 1947, 5 p.

mouvement de Juifs en Palestine, afin de soutenir « the maximum immigration of Jews to Palestine possible so that in their historic homeland Jews may live in peace and dignity ». Pendant la discussion qui précède l'adoption de la résolution, une certaine Mme Allan L. Smith déclare que « Jews should be allowed to go to their own home – Palestine »³²⁵. Reste à savoir si le succès de la résolution n'est pas dû davantage aux désirs de certains membres du NCWC de voir les Juifs s'installer ailleurs qu'au Canada. La présidente nationale de la YWCA est également présente quand cette résolution est votée. Six mois plus tard, les inquiétudes de son association pour la paix mondiale l'incitent à revendiquer auprès du Premier ministre l'admission de plus de réfugiés juifs afin de diminuer « the particular pressure on Palestine »³²⁶.

D'autres femmes non juives soutiennent l'aide aux survivants pour des raisons qui semblent moins politiques et plus humanitaires. La Women's Missionary Society de l'Eglise Unie exprime une préoccupation particulière pour les Juifs européens dans une résolution de 1946 : « we oppose all unfair treatment of Jews and view with sympathy all constructive policies for rescue and rehabilitation of European Jews »³²⁷. La nature de ces politiques reste plutôt vague, rien n'est dit sur l'accueil d'un nombre important de réfugiés juifs au Canada. Allant à l'encontre de l'image d'un antisémitisme plutôt répandu en Alberta, en septembre 1946, une certaine Mme R.L. Rash déclare que « Jewish refugees particularly need help. Canada is a Christian land, and many of her citizens want to see the homeless given sanctuary »³²⁸. Rash semble peu consciente du fait que certains peuvent trouver contradictoire qu'une terre décrite comme chrétienne accueille des personnes non chrétiennes. Malgré les bonnes intentions de Rash, cette définition de la terre canadienne crée un climat d'exclusion dès le début.

2.3 Des femmes d'origine ukrainienne à l'œuvre

La partie de *Wedded to the cause : Ukrainian-Canadian and ethnic identity, 1891-1991* où France Swyripa traite des efforts de Canadiennes ukrainiennes pour faciliter le mouvement des Ukrainiens déplacés est plutôt modeste. Elle déclare qu'à la fin de la guerre, le sort de ces personnes se trouve au premier plan des préoccupations de trois associations classées à droite idéologiquement : l'Ukrainian Women's Association of Canada (UWAC),

325 BAC, NCWC, MG28 I25, 128/1, compte rendu, 53rd Annual Meeting, 4 juin 1946.

326 BAC, MCI, RG76, 443/673931, lettre de Agnes L. Rean à King, 10 décembre 1946.

327 UCCA, WMS, 21st Annual Report, 1945-1946, p. 301.

328 BAC, MCI, RG76, 244/165172, lettre de Rash au Department of Immigration, Ottawa, 25 septembre 1946, p. 2 ; Janine Stingel, *Social discredit : anti-semitism, Social Credit, and the Jewish response*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2000, 316 p.

l'Ukrainian Women's Organisation of Canada (UWOC) et l'Ukrainian Women's Catholic League. Ces associations envoient de l'aide financière et matérielle dans les camps et ajoutent « their voice to the protests against forced repatriation to the Soviet Union and to the lobby to bring refugees to Canada ». Lorsque les réfugiés commencent à arriver, les femmes sont en première ligne pour les accueillir et pour faciliter leur intégration³²⁹. F. Swyripa ne donne pas les détails de leurs actions, mais cite des archives en ukrainien.

Malgré un désir partagé de voir l'Ukraine devenir indépendante et gérée par un gouvernement non communiste, les membres de ces associations et les nouvelles immigrantes sont sujets aux mêmes méfiances que les femmes d'origine polonaise. Selon Halyna Zmienko-Senyshyn, les nouvelles arrivantes trouvent absurde la réticence manifestée à leur endroit par des associations qui les ont beaucoup soutenues avant leur arrivée au Canada³³⁰. Les nouvelles immigrantes ne mesurent pas à quel point les associations établies et leurs membres ont peur du changement et des risques de perturber leur situation dans la société canadienne. Une origine commune et le désir pour une Ukraine indépendante ne signifient pas un consensus sur les moyens d'atteindre ce but, sur qui doit l'accomplir, sur le rôle de la diaspora ou sur sa relation avec le pays d'accueil. Comme cela est observé chez les associations dominées par les hommes, l'arrivée des Ukrainiennes déplacées pousse les associations de femmes davantage vers un nationalisme ukrainien et un anti-communisme exacerbés. Les plus militantes parmi les personnes déplacées créent de nouvelles associations ; chez les femmes cela prend la forme de la section féminine de la Canadian League for the Liberation of the Ukraine décrite par F. Swyripa comme « nationalistic and right-wing »³³¹.

L'UWAC utilise son adhésion au NCWC pour promouvoir l'admission des Ukrainiens déplacés au Canada, désir que la présidente nationale de l'UWAC, Mme Hertzolak, évoque en mars 1946³³². Deux ans plus tard, Anna Tokarek, présidente de l'UWAC de l'Ontario, rend compte au Provincial Council of Women of Ontario (PCWO) de l'arrivée des réfugiés ukrainiens et du travail de son association en « welcoming them and in helping them to understand our way of life, so they may become good Canadian Citizens and find happiness in this Wonderful God's Country »³³³. Tokarek donne l'impression qu'elle éprouve le besoin

329 Frances Swyripa, *Wedded to the cause...*, *op. cit.*, p. 183 ; Franca Iacovetta, « Remaking their lives... », *op. cit.*, p. 145 ; PAA, fonds Ukrainian Women's Benevolent Organization, PR0268, 1969.172, Constitution 1940, last revision, 1959 ; APO, PCWO, F978, MU2343 ou B287449/F798-1-1-5, compte rendu, Annual Meeting, rapport, Mrs. George (Anna) Tokarek, President, UWAC, 30 novembre 1947, p. 217.

330 Halyna Zmienko-Senyshyn, « Le mouvement des femmes ukrainiennes au Québec », in Alexander Biega (dir.), *La vie des Ukrainiens du Québec*, Toronto, Éditions Basiliens, 1994, p. 168.

331 Frances Swyripa, *Wedded to the cause...*, *op. cit.*, p. 184-185 ; Jean Burnet et Howard Palmer, *Coming Canadians*, *op. cit.*, p. 192.

332 BAC, NCWC, MG28 I25, 128/1, compte rendu, Executive Meeting of NCWC, Toronto, 1^{er} mars 1946, p. 9.

333 APO, PCWO, F798, MU2347 ou B287453/F798-2-0-23, Report of the Eastern Canadian provincial

d'assurer les membres du PCWO d'autres origines que, malgré les rumeurs de collaboration des Ukrainiens déplacés et leur volonté de faciliter l'indépendance de l'Ukraine, les Canadiennes ukrainiennes établies sont mobilisées. Elles œuvrent pour ancrer les nouveaux arrivants dans le mode de vie du Canada. Le PCWO a suffisamment confiance en Tokarek et en son interprétation de la vie canadienne pour la nommer présidente de sa commission Migration en 1951.

L'UWOC s'affilie également au NCWC, mais seulement à la fin des années 1940³³⁴. En 1951, l'UWOC soumet une résolution sur l'admission de personnes restant dans les camps en Europe et dont l'immigration a été empêchée jusque-là parce qu'elles ont « certain handicaps ». La résolution revendique leur admission « on humanitarian grounds »³³⁵. Les participantes au congrès annuel du NCWC ayant du mal à rejeter catégoriquement ce geste humanitaire, elles essaient d'y adjoindre un certain nombre de conditions. Finalement, la résolution est renvoyée au conseil de direction pour réexamen, très probablement une façon de l'annihiler en douceur³³⁶. Le NCWC est peut-être trop favorable à certaines des politiques exclusives du gouvernement et trop craintif quant aux infections que ces personnes handicapées pourraient introduire au Canada. Il est également possible qu'une deuxième résolution proposée par l'UWOC nuise aux chances de la première. L'UWOC demande que le NCWC exprime sa « sympathy » pour l'Armée ukrainienne partisane. Affolé, le conseil de direction contacte la Gendarmerie royale du Canada (GRC) qui lui déconseille toute action susceptible d'aggraver des « international tensions »³³⁷. Tout d'un coup les femmes sont dotées d'un pouvoir international !

Frances Swyrypa évoque également les Canadiennes ukrainiennes ayant des sympathies communistes ou socialistes, impliquées dans des associations dites progressistes. Ces femmes sont le sujet des recherches poussées de Rhonda Hinthér, notamment pour sa thèse de 2005³³⁸. L'association fédérative des Canadiens ukrainiens gauchistes, l'Association of United Ukrainian Canadians (AUUC), est bien connue pour son opposition à l'admission de beaucoup de personnes déplacées. Devant le Comité de l'immigration et du travail du Sénat en 1946 et dans la presse communiste, l'AUUC déclare que la plupart des personnes

executive of the Ukrainian Women's Association, Anna Tokarek, p. 2.

334 BAC, NCWC, MG28 I25, 128/2, compte rendu, meeting of officers, 9 décembre 1948, p. 150.

335 BAC, NCWC, MG28 I25, 93/11, Resolutions to be presented to the Annual Meeting, juin 1952, p. 2.

336 BAC, NCWC, MG28 I25, 93/1, compte rendu, 59th Annual Meeting, 9 juin 1952, p. 5.

337 BAC, NCWC, MG28 I25, 93/11, lettres de J. Leopold, Royal Canadian Mounted Police, à Mrs. L.H. Meng, 1^{er} mai 1952, 2 p ; d'Agnes L. Rean à Mrs. O. Stebnicky, Norwood, Manitoba, 17 mai 1952.

338 Rhonda L. Hinthér, « *Sincerest revolutionary greetings* » : *progressive Ukrainians in twentieth-century Canada*, Thèse, McMaster University, Hamilton, 2005, 299 p.

déplacées, à l'exception des Juifs, sont des fascistes qui refusent le rapatriement car ils ne veulent pas répondre de leurs crimes dans leur pays d'origine³³⁹.

F. Swyrypa indique que l'AUUC, plus que les autres associations de Canadiens d'origine ukrainienne, intègre les femmes dans l'association parente, n'attendant pas qu'elles limitent leur militantisme au cadre de la section féminine. R. Hinthér explique que cette égalité apparente cache la réalité de la marginalisation presque complète des femmes dans des rôles et des préoccupations genrés. Les femmes de la génération immigrante n'accèdent que très rarement aux postes de direction et les femmes de la deuxième génération ne le font que comme personnel à faible rémunération³⁴⁰. On peut présumer que des femmes progressistes expriment également une opposition, soit dans l'AUUC, soit dans la branche féminine, à l'idée de donner refuge à certaines personnes déplacées. La diabolisation de l'extrême gauche canadienne pendant la guerre froide n'aide pas à faire entendre leur voix, sauf au sein du mouvement pour la paix. F. Swyrypa souligne que les associations de femmes de toutes les tendances idéologiques ne représentent qu'une minorité des femmes d'origine ukrainienne au Canada. Selon Jose Moya, parmi les personnes adhérant aux associations à caractère ethnique, la majorité s'intéressent à la sociabilité et aux loisirs proposés et non aux actions politiques³⁴¹.

Stephania Hlynka, d'origine ukrainienne, partage pleinement les buts de son homme politique d'époux. Anthony Hlynka, député fédéral pour Vegreville, en Alberta, du Parti Crédit Social, se lève souvent à la Chambre des communes afin d'inciter le gouvernement à élaborer des politiques pour admettre des personnes déplacées³⁴². Mme Hlynka travaille en arrière-plan dans le même dessein. Elle côtoie les Ukrainiens déplacés lorsqu'elle accompagne son époux en Europe entre décembre 1946 et février 1947. Elle n'est pas aux côtés de M. Hlynka lorsqu'il visite des camps en Allemagne et en Autriche ; pendant ces deux semaines, elle reste

339 Association of United Ukrainian Canadians, « Brief presented to the Senate on immigration », 5 juin 1947, cité dans KORDAN B.S. et L. LUCIUK (dir.), *A delicate and difficult question...*, *op. cit.*, p. 151 ; Vic Satzewich, *The Ukrainian diaspora*, London, Routledge, 2002, p. 103 ; Gregory Yarema Kelebay, « Les trois solitudes : l'histoire des Ukrainiens au Québec entre 1910 et 1960 », in Alexander Biega (dir.), *La vie des Ukrainiens du Québec*, Toronto, Éditions Basiliens, 1994, p. 37 ; BAC, MCI, RG76, 443/673931-12, coupure de presse, « Ukrainian groups clash on question of immigration », *Ottawa Citizen*, 30 mai 1946 ; John Kolasky, *The shattered illusion : The history of Ukrainian pro-communist organizations in Canada*, Toronto, PMA Books, 1979, p. 100-101.

340 Frances Swyrypa, *Wedded to the cause...*, *op. cit.*, p. 187-188 ; Rhonda L. Hinthér, « Generation gap : Canada's postwar Ukrainian left », in Rhonda L. Hinthér et Jim Mochoruk (dir.), *Re-imagining Ukrainian-Canadians : history, politics, and identity*, Toronto, University of Toronto Press, 2010, p. 28-30, 46-47.

341 Julie Guard, « Canadian citizens or dangerous foreign women ? Canada's radical consumer movement, 1947-1950 », in Marlene Epp, Franca Iacovetta et Frances Swyrypa (dir.), *Sisters or strangers ? Immigrant, ethnic, and racialized women in Canadian history*, Toronto, University of Toronto Press, 2004, p. 164, 179 ; Jose C. Moya, « Immigrants and associations », *op. cit.*, p. 857.

342 Chambre des communes, *Débats*, 2 mai 1947, p. 2723-2727 ; 11 juillet 1947, p. 5433-5437, 5447-5451 ; 31 mai 1948, p. 4699-4700 ; 24 juin 1948, p. 5987-5989.

à Londres où elle aide le Canadian Ukrainian Relief Bureau à des tâches administratives. Le couple voyage ensemble en Italie, Suisse et France. Les archives ne permettent pas de savoir si cette partie de leur séjour en Europe est complètement touristique ou si Mme Hlynka a l'occasion de rencontrer des personnes déplacées dans ces pays³⁴³.

Au Canada, les méthodes de Mme Hlynka pour attirer l'attention sur les Ukrainiens déplacés sont celles à la disposition d'une épouse d'homme politique de l'époque et d'une femme ayant une vie associative. Elle est membre de l'Ukrainian Canadian Ladies' Literary Club of Ottawa. Les objectifs de cette association peuvent sembler éloignés du sort des personnes déplacées, mais les membres promeuvent l'aide aux Ukrainiens dans les camps. Une de leurs méthodes de prédilection est de remercier chaleureusement toute personne qui s'intéresse au sort des Ukrainiens : députés, rédacteurs-en-chef de journaux, le British Foreign Office et Eleanor Roosevelt³⁴⁴. Mme Hlynka écrit également des lettres du même genre en son nom propre. En mai 1946, elle félicite A.W. Roebuck, sénateur, pour sa motion visant à lancer un « Senate Inquiry into Immigration » et l'encourage à inviter des représentants des organisations ukrainiennes canadiennes à y participer. En mai 1946, elle est reconnaissante envers le sénateur T.A. Crerar d'un discours prononcé en faveur d'une « vigorous Immigration Policy »³⁴⁵. La politesse de Mme Hlynka est toute stratégique pour s'assurer que ces hommes incluent les Ukrainiens dans leurs projets d'immigration.

Selon Freda Hawkins, peu d'hommes politiques à l'époque font preuve d'un intérêt soutenu pour les politiques liées à l'immigration des personnes déplacées³⁴⁶. Mais d'autres députés ayant des enjeux personnels dans le sort des réfugiés, comme Fred Zaplinsky, d'origine ukrainienne, et David Croll, juif, ainsi que des représentants des circonscriptions ayant un fort taux d'immigration s'y engagent³⁴⁷. On peut supposer que d'autres épouses partagent l'intérêt de leurs époux aux politiques d'immigration.

2.3.1 Ann Crapleve : au service des personnes déplacées en Europe

En octobre 1946, une équipe de quatre vétérans canadiens d'origine ukrainienne, dont deux femmes, arrive à Londres en qualité de membres de la Canadian Relief Mission for

343 BAC, UCVA, MG28 V119, 8/31, lettre de B. Panchuk, à Mrs. Haggie, 13 décembre 1946, p. 1 ; 10/15, Report Number Three – covering the period from the end of November to the end of January, de G.R.B.Panchuk, 30 janvier 1947, p. 2.

344 PAA, fonds Anthony Hlynka (désormais Hlynka), PR3363, 2010.0044, 1/10, documents, Activities of the Canadian Ukrainian Women's Guild since the first meeting on 4 novembre 1945, p. 1-2 ; Ladies of Ottawa to form a Ukrainian Canadian Ladies' Literary Club of Ottawa, 4 novembre 1945.

345 PAA, Hlynka, PR3363, 2010.44, 1/14, lettres de Roebuck, 15 mai 1946, 2 p et de Crerar, 20 mai 1946.

346 Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 335, 351-352.

347 Canada, Chambre des communes, *Débats*, 28 avril 1947, propos de F.S. Zaplitny, CCF, Dauphin, Manitoba, p. 2460-2461 ; *Debates*, 27 août 1946, propos de David Croll, Parti Libéral, Toronto-Spadina, p. 5492, cité dans Valerie Knowles, *Strangers at our gates...*, *op. cit.*, p. 159.

Ukrainian Refugees (or Victims of War). Ils prennent en charge également le Central Ukrainian Relief Bureau (CURB) censé être un effort de coopération entre l'United Ukrainian-American Relief Committee (UUARC), l'Ukrainian Canadian Committee (UCC) et l'Ukrainian Canadian Relief Fund (UCRF), mais les Américains se rabattent en fin de compte sur des projets indépendants de Canadiens³⁴⁸. L'UCRF est l'organe de financement des projets humanitaires de l'UCC, tous les deux étant basés à Winnipeg. En 1947, le chef de la Relief Mission, et à défaut du CURB, G.R.B. (Bohdan) Panchuk, décrit les responsabilités de cette dernière organisation d'une manière hyperbolique afin d'augmenter son poids. Selon lui, le CURB est censé servir de « the co-ordinating agency for all Relief Committees in the western world extending relief to Ukrainian victims of war ». Plus exactement, le CURB essaie de coordonner l'action des commissions des Ukrainiens déplacés en Europe pour faire admettre par les organismes internationaux que les Ukrainiens ont une identité propre et des buts incompatibles avec la citoyenneté soviétique³⁴⁹.

La mission de secours est la réponse de l'UCC aux revendications de vétérans demandant que l'organisation entame un projet en Europe pour aider les Ukrainiens déplacés. Une équipe de quatre personnes étant beaucoup plus réduite que ce que les vétérans demandaient, on a l'impression que les personnes sélectionnées se donnent des titres impressionnants afin d'augmenter le poids de leur projet : Bohdan Panchuk, Director, A.J. (Tony) Yaremovich, Assistant Director and Field Representative, Ann Crapleve, Secretary-Treasurer, et Anne Cherniawsky Panchuk, Welfare Officer. Les activités de Mme Panchuk sont dans l'ombre de la personnalité de son époux, mais elle s'occupe surtout des fonctions administratives du bureau et elle fournit des renseignements et de l'aide aux Ukrainiens arrivés en Grande-Bretagne³⁵⁰.

Malgré son titre, au lieu de rester dans le bureau de Londres, Ann Crapleve passe la

348 BAC, UCVA, MG28 V119, 10/31, lettre de G.R.B. Panchuk, London, à Mrs. Mandryka, Ukrainian Canadian Relief Fund (désormais UCRF), 5 septembre 1947, 3 p ; Lubomyr Y. Luciuk, *Searching for place : Ukrainian displaced persons, Canada, and the migration of memory*, Toronto, University of Toronto Press, 2000, p. 99, 157-160.

349 BAC, UCVA, MG28 V119, 8/38, lettre de Panchuk à Lady Susan Tweedsmuir, Oxford, 12 juillet 1947, 2 p ; Stanley Frolick, *Between two worlds : the memoirs of Stanley Frolick*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1990, p. 123-124 ; John Kolasky, *The shattered illusion...*, *op. cit.*, p. 93.

350 BAC, UCVA, MG28 V119, 8/33, lettres de Panchuk à la Barclay's Bank, 29 février 1947 ; 8/31, des Panchuk, Saskatoon, à Kalin, Comox, 16 septembre 1946, 3 p et de Panchuk à Platt, 19 novembre 1946 ; 10/27, document, Concrete plan for the present relief emergency, A Canadian relief mission to Europe for direct aid to Ukrainian refugees, displaced persons and victims of war, 11 septembre 1946, 2 p ; Bohdan Panchuk, *Heroes of their day : the reminiscences of Bohdan Panchuk*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1983, p. 90-92, 95, 102 ; Lubomyr Y. Luciuk, « "This should never be spoken or quoted publicly" : Canada's Ukrainians and their encounter with the DPs », in Lubomyr Luciuk et Stella Hryniuk (dir.), *Canada's Ukrainians : negotiating an identity*, Toronto, University of Toronto Press, 1991, p. 105, 110.

plupart de son temps à distribuer de l'aide aux Ukrainiens dans les camps et à organiser leur installation ailleurs. Les informations biographiques sur Crapleve sont plutôt vagues à part le fait qu'elle a servi entre décembre 1941 et janvier 1946 dans le Corps féminin de l'Armée canadienne, atteignant le rang de lieutenant. Elle est postée à Londres dès novembre 1942, puis passe quelques mois en Allemagne à la fin de la guerre (dès juillet 1945) avec l'armée d'occupation. Elle retourne au Canada en janvier 1946, à Winnipeg, puis à Toronto, avant d'être recrutée pour la mission de secours³⁵¹.

Avant de quitter le Canada en octobre 1946, la mission de secours organise des rendez-vous à Toronto et à Ottawa avec des organisations et des personnes susceptibles d'aider leur cause. À Toronto ils rencontrent Constance Hayward du Canadian National Committee on Refugees (CNCR). Ils voient Hayward et le CNCR comme d'importants collaborateurs potentiels. Les archives de la mission ne permettent pourtant pas de mettre un tel lien en évidence. À Ottawa, les membres de la mission rencontrent Cairine Wilson qui leur pose des questions pointues sur les Ukrainiens déplacés. Elle veut savoir s'ils sont « ambitious, keen, willing, capable, trained, etc. », et surtout s'ils sont antisémites³⁵².

Une fois outre-Atlantique l'équipe de quatre s'intéresse non seulement à la distribution d'aide mais également à introduire des Ukrainiens déplacés dans les programmes de recrutement d'immigrants. Dès qu'un pays annonce un projet pour satisfaire des besoins en main-d'œuvre, les Canadiens s'organisent pour s'assurer qu'autant d'Ukrainiens que possible sont sélectionnés. Lorsque Panchuk, Yaremovitch et Crapleve arrivent en Europe, les seuls programmes de migration disponibles ont pour destination les pays européens ou l'Amérique du Sud³⁵³. Le Canada n'admet que des parents de citoyens ou résidents canadiens. C'est ainsi que Crapleve entame une action pour faire modifier les politiques d'immigration et pour encourager les communautés canadiennes ukrainiennes à profiter de toute ouverture.

Sa première cible est l'examen médical qu'elle trouve excessivement strict. Elle en discute en juillet 1947 avec l'agent d'immigration responsable sur place et le directeur de la

351 BAC, UCVA, MG28 V119, 11/9, lettres de Yaremovich, London, à Johnny, Winnipeg, 14 février 1947, 3 p ; 8/31, de Panchuk, Saskatoon, à Crapleve, Toronto, 23 septembre 1946 ; SMCI, RG26, 130/3-33-34, mémorandum de V.J. Kaye à Foulds, 6 octobre 1947 ; J.A.M. Cook, « Attendance on Her Majesty is thrill for Winnipeg girl », 10 mai 1943 et 8 juin 1944, p. 12, *Winnipeg Free Press* ; « 23 soldier girls back home – still talking », *Winnipeg Tribune*, 31 janvier 1946, p. 4 ; « Militaires ukrainiens », *GrandQuebec.com*, <http://grandquebec.com/multiculturalisme/ukrainiens-canada/>, consulté le 24 mai 2014 ; Bohdan Panchuk, *Heroes of their day...*, *op. cit.*, p. 95 ; Thomas M. Prymak, *Maple leaf and trident : the Ukrainian Canadians during the Second World War*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1988, p. 85.

352 BAC, UCVA, MG28 V119, 8/22, Report on meetings and conferences of Canadian Relief Team for Ukrainian D.Ps prior to departure from Canada, 15 octobre 1946, 18 p.

353 BAC, UCVA, MG28 V119, 8/38, lettre de Panchuk à Yaremovich, 10 juillet 1947, 5 p ; Lubomyr Y. Luciuk, « “This should never be spoken or quoted publicly”... », *op. cit.*, p. 104 ; Bohdan Panchuk, *Heroes of their day...*, *op. cit.*, p. 104.

zone pour le Comité intergouvernemental pour les réfugiés (CIR). Ce dernier promet de demander à son organisation de faire pression sur le gouvernement canadien³⁵⁴. Elle écrit également à V.J. Kaye de la Direction de la citoyenneté à Ottawa. Celui-ci, également d'origine ukrainienne, est personnellement concerné par la situation des Ukrainiens déplacés qui comprennent des membres de sa famille. Crapleve lui explique la barrière formidable de l'examen médical et l'encouragement à faire pression sur Ottawa :

« The proper authorities must be made to understand that those poor people have barely existed for the last seven years, and for the two latter years they have lived in overcrowded camps, allowed to be unemployed and deteriorated morally and physically in all respects »³⁵⁵.

Sa référence à la condition morale des Ukrainiens déplacés interpelle, mais elle est typique des commentaires des travailleurs humanitaires sur les effets de la vie dans les camps. Crapleve croit que les réfugiés sont toujours réhabilitables mais qu'il faut faire vite : « It is no exaggeration to say that the physical and moral constitution is at its lowest ebb, and any further delays in settlement may develop into a very dangerous situation »³⁵⁶.

Crapleve est consciente de la différence entre les Ukrainiens déplacés et la première vague d'immigrants ukrainiens au Canada, qui étaient des migrants économiques. Dans un rapport de juillet 1947, elle commente cette différence comme pour avertir les Canadiens d'origine ukrainienne de se préparer à des migrants ayant des buts non conformes à ceux des communautés établies : « the DP population is not a voluntary immigration. This fact must never be overlooked »³⁵⁷. Lubomyr Luciuk suggère qu'une meilleure compréhension du nationalisme ardent des réfugiés ukrainiens, ou une décision internationale plus précoce de privilégier l'installation des personnes déplacées dans des pays tiers avant que leur politisation ne s'aggrave, aurait permis une intégration moins perturbante au Canada. Une partie de ses opinions semble avoir germé de ses entretiens dans les années 1980 avec les anciens membres de la mission de secours, y compris Crapleve³⁵⁸.

Dans son travail, Crapleve est frustrée par la difficulté d'obtenir de l'information sur la

354 BAC, UCVA, MG28 V119, 8/38, lettre de Crapleve à D. Gorych, Winnipeg, 7 juillet 1947.

355 BAC, UCVA, MG28 V119, 8/38, lettre de Crapleve à Kaye, 7 juillet 1947 ; Franca Iacovetta, *Gatekeepers...*, *op. cit.*, p. 79-81.

356 BAC, UCVA, MG28 V119, 8/38, lettre de Crapleve, London, à Kaye, Ottawa, 7 juillet 1947 ; Franca Iacovetta, *Gatekeepers...*, *op. cit.*, p. 12.

357 Ann (Crapleve) Smith, private collection, Winnipeg, Report on the U.S. Area of Control, Germany as submitted by Ann Crapleve, period 27 April to 31 July 1947, cité dans Lubomyr Y. Luciuk, « "This should never be spoken or quoted publicly"... », *op. cit.*, p. 122.

358 Entretiens avec Panchuk (Montréal, 5 mai et 27 juillet 1981), Crapleve Smith (Winnipeg, 20 mai 1982), A. Wasylyshen (Winnipeg, 30 mai 1982) et Yaremovich (Winnipeg, 1^{er} décembre 1982), déposées à la MSHO, Toronto, et la Canadian Institute of Ukrainian Studies, Edmonton, cité dans Lubomyr Y. Luciuk, « Unintended consequences in refugee settlement : post-war Ukrainian refugee immigration to Canada », *International Migration Review*, été 1986, vol. 20, n° 2, p. 475 ; Lubomyr Y. Luciuk, « "This should never be spoken or quoted publicly"... », *op. cit.*, p. 121-122 ; Gregory Yarema Kelebay, « Les trois solitudes... », *op. cit.*, p. 20-21.

poignée de projets canadiens autorisés à recruter de la main-d'œuvre contractuelle avant l'autorisation du recrutement général en juin 1947. Elle presse l'UCC de mieux s'organiser non seulement pour obtenir en amont des renseignements sur les projets d'autres entrepreneurs ou organisations, mais également pour monter son propre projet. À son avis, un projet lancé par les Canadiens d'origine ukrainienne serait un signe de leur confiance en la réussite de l'immigration des Ukrainiens déplacés. Elle voit l'absence d'une telle initiative comme une tache sur la réputation des personnes d'origine ukrainienne des deux côtés de l'Atlantique : « This creates doubt in ones [sic] mind whether the Ukrainians in Canada [...] have the confidence in their people in Europe or else we are so poor that we are not in a position to employ any help »³⁵⁹.

On se demande si sa lettre n'a pas inspiré une action de l'UCC en octobre 1947. L'UCC propose à la Direction de l'immigration que son équipe puisse sélectionner des ouvriers agricoles et des domestiques pour un placement chez des employeurs d'origine ukrainienne. La présence de Yaremovich dans la zone britannique et de Crapleve dans la zone américaine et leurs relations cordiales avec les autorités sont citées comme preuves de la capacité de l'UCC d'entreprendre le recrutement sur place³⁶⁰.

Pendant un congé au Canada entre septembre et novembre 1947, Crapleve fait partie d'une délégation à Ottawa de membres de l'UCC et de l'UCRF pour parler de leurs inquiétudes à propos des obstacles que les Ukrainiens déplacés doivent surmonter. Hugh Keenleyside semble plutôt sensible à leurs revendications pour des ajustements et des clarifications concernant les pratiques de ses agents au Canada et outremer, à l'exception de la demande pour une ouverture à l'immigration des hommes ayant servi dans des « labour battalions under the Nazis ». Les membres de la mission de secours obtiennent l'autorisation de sélectionner des personnes déplacées pour présentation aux services d'immigration en Europe responsables pour les régimes de travail contractuel³⁶¹.

Les quatre membres de l'équipe se sont engagés pour six mois au début de la mission, mais l'UCC et l'UCRF leur demandent de prolonger face à l'incapacité de trouver des remplaçants. Ce prolongement est accompagné de certains changements dans la structure des rapports hiérarchiques. Crapleve et Yaremovich deviennent « independent field

359 BAC, UCVA, MG28 V119, 10/15, lettre de Crapleve à l'UCC, 21 juin 1947, 4 p.

360 BAC, SMCI, RG26, 130/3-33-34, lettre de W. Kushnir, UCC, à Keenleyside, octobre 1947, 3 p ; Jaroslov Petryshyn, « "The ethnic question" personified : Ukrainian Canadians and Canadian-Soviet relations », in Rhonda L. Hinther et Jim Mochoruk (dir.), *Re-imagining Ukrainian-Canadians : history, politics, and identity*, Toronto, University of Toronto Press, 2010, p. 237.

361 BAC, UCVA, MG28 V119, 10/4, lettres de Panchuk à Edmonds, 17 octobre 1947 ; 10/32, au Commissioner of Immigration, London, 18 octobre 1947 ; SMCI, RG26, 130/3-33-34, mémorandum de Keenleyside à Jolliffe, 10 octobre 1947, 4 p.

representatives » et ne sont plus sous la direction de Panchuk mais directement sous l'égide de l'UCRF à Winnipeg. Ulcéré par ce changement et opposé au désir de l'organisation de concentrer son aide en Europe au détriment des Ukrainiens récemment établis en Grande-Bretagne, Panchuk quitte ses fonctions le 31 décembre 1947³⁶².

Yaremovich devient le directeur du CURB à sa place avant de quitter l'Europe à son tour en août 1948 pour suivre des études au Canada. La direction revient alors à Crapleve. À ce moment-là le CURB est plutôt mal en point, fonctionnant avec un personnel réduit, ayant perdu le soutien des Américains ukrainiens et miné par des dissensions parmi les membres de l'UCC et l'UCRF. Ces organisations prennent la décision de liquider le CURB en novembre 1948 et de focaliser les efforts canadiens directement sur le recrutement dans les camps des personnes déplacées. La mission de secours prend le nom de l'UCRF et Crapleve déplace son quartier général à Bielefeld dans la zone britannique³⁶³.



Figure n° 4 : Ann Crapleve, Anne et Eustace Wasylyshen, Bielefeld, 1^{er} avril 1949

Source : *Heroes of their day : the reminiscences of Bohdan Panchuk*, Toronto, MHSO, 1983.

Quelques semaines avant cette liquidation du CURB, Crapleve évoque ouvertement les défis de son travail dans une lettre à ses amis John et Anne Yuzyk. Les résultats de son action en faveur des Ukrainiens déplacés lui procurent satisfaction et motivation. Puis elle décrit des conditions de travail « adverse » sans bureau et sans secrétaire : « I had to do all my own typing, mostly in my own bedroom ». C'est un contraste marquant avec Panchuk qui exige un bureau et un secrétaire ou un assistant partout où il arrive, quelle que soit l'importance de ses projets³⁶⁴. À côté de lui, Crapleve, mais également Yaremovich, font leur travail sans trop réclamer. Ainsi, Crapleve laisse derrière elle moins de traces, mais elle n'est pas moins efficace pour autant.

Elle reste à la tête de la mission jusqu'en avril 1949 lorsque Eustace Wasylyshen arrive à Bielefeld avec son épouse Anne pour en prendre la

362 BAC, UCVA, MG28 V119, 8/38, lettres de Panchuk à Yaremovich, 10 juillet 1947, 5 p ; 8/43, à Kaye, 19 décembre 1947, 2 p ; Lubomyr Y. Luciuk, *Searching for place...*, *op. cit.*, p. 168-170 ; Bohdan Panchuk, *Heroes of their day...*, *op. cit.*, p. 106-107.

363 BAC, SMCI, RG26, 130/3-33-34, lettre de Crapleve, London, à Dear Sir/Madam, 25 novembre 1948.

364 BAC, UCVA, MG28 V119, 11/12, lettre de Crapleve aux Yusy [sic], Winnipeg, 19 octobre 1948, 2 p ; 10/27, lettres de Panchuk, Genève, à l'UCC, 8 mai 1947, p. 2 ; à Basil Byblow, 30 avril 1947, 2 p ; 10/31, à Mrs. Mandryka, 5 septembre 1947, 3 p ; 8/31, de Stan [Frolick] à Panchuk, 30 décembre 1946 ; 8/34, lettre de Yuzyk à Crapleve, 13 mars 1947, 2 p ; 8/35, de Walter Gallan, UUARC, Philadelphia, à Panchuk, Genève, 25 avril 1947.

direction. Crapleve continue son travail comme directrice-ajointe. Selon les recherches de Lubomyr Luciuk, en apprenant que les Wasylyshen arrivaient et qu'elle devrait céder le poste de directrice, Crapleve ne manifeste pas le moindre signe de rancune :

« Crapleve, whom Wasylyshen would accurately describe as "a very capable and efficient young woman," apparently was not distressed or put out by this information. Indeed, she would record this was "the best news received for a long time." Unpretentious, hard-working, and realistic, she was less concerned with cosmetic issues, like who might hold the formal title of UCRF director, than with getting her job done »³⁶⁵.

L. Luciuk concentre ses analyses du travail des Wasylyshen sur "monsieur le directeur" bien que la source de la majeure partie de son information soit les lettres écrites par son épouse. Anne Wasylyshen, en tant que *welfare officer*, n'est pas moins engagée que son époux ou l'infatigable Crapleve. Elle décrit le travail comme « absorbing and time consuming », impliquant la rédaction de « hundreds of letters, on as many different problems » ainsi que « thousands of telephone calls » et des visites constantes dans les camps pour sélectionner des candidats aux programmes d'immigration au Canada et ailleurs. En février 1950 elle demande des efforts particuliers de la part de ses interlocuteurs au Canada afin de trouver des employeurs-parrains pour des personnes trop âgées pour les régimes de travail contractuel et pour les veuves avec enfants disposées à travailler comme domestiques³⁶⁶.

Malgré les sincères efforts des Wasylyshen, le contrat du couple est terminé au bout de 16 mois à la suite de manœuvres politiques au sein de l'UCC et de l'UCRF à Winnipeg. Dévouée aux objectifs de la mission mais épuisée et frustrée par le manque de soutien, Mme Wasylyshen ne semble pas regretter le retour au Canada³⁶⁷. Après le départ des Wasylyshen en août 1950, Ann Crapleve redevient chef de la mission. Elle persévère jusqu'au 21 décembre 1951 lorsqu'elle ferme le bureau de Bielefeld pour retourner au Canada en février 1952. La fin du mandat de l'OIR est sans doute un facteur crucial dans la décision de mettre fin à cinq ans de travail de la mission de secours et à la carrière outre-mer de Crapleve qui a duré presque 10 ans. L. Luciuk explique sa pérennité avec la mission non seulement par son dévouement, ses capacités et son expérience, mais également par la perspicacité dont elle fait preuve pour éviter les « partisan politics » qui divisent à la fois les Ukrainiens déplacés et les Canadiens

365 Wasylyshen Collection, lettres d'E. Wasylyshen à J.H. Patterson, 28 avril 1949 ; A. Crapleve à l'UCRF, 16 décembre 1948, cité dans Lubomyr Y. Luciuk, *Searching for place...*, *op. cit.*, p. 174-175.

366 « E. Wasylyshen named director of relief mission », *Winnipeg Free Press*, 11 février 1949, p. 4 ; Wasylyshen Collection, lettres d'A. Wasylyshen à Donna, 18 avril 1950 et à Vera, 30 octobre 1949 ; A. et E. Wasylyshen, Final Report, à l'UCRF, 2 octobre 1950, cité dans Lubomyr Y. Luciuk, *Searching for place...*, *op. cit.*, p.178, 182-183 ; BAC, Yanda, MG30 D393, 2/105 et 96, lettres d'A. Wasylyshen, Beilefeld, à Mrs. D. Yanda, Edmonton, 4 février et 15 mars 1950.

367 Lubomyr Y. Luciuk, *Searching for place...*, *op. cit.*, p. 176-179.

d'origine ukrainienne³⁶⁸.

Anna Mandryka, secrétaire générale de l'UCRF contribue également au mouvement des Ukrainiens déplacés au Canada, y compris dans des communications avec la Direction de l'immigration³⁶⁹. Selon L. Luciuk, Mandryka est également déstabilisée par des conflits internes menant à sa démission le 20 décembre 1949³⁷⁰. Malgré l'implication profonde et de longue durée d'Ann Crapleve et d'Anna Mandryka dans le mouvement des Ukrainiens déplacés au Canada, les traces de cette implication sont minces. Bohdan Panchuk s'est engagé dans d'autres projets après son départ du CURB, mais cela n'explique pas complètement pourquoi ses engagements font l'objet d'un fonds d'archives, d'une autobiographie, de multiples pages publiées par l'historien Lubomyr Luciuk et de mentions dans presque tout ouvrage abordant la question des Ukrainiens déplacés immigrés au Canada, tandis que ces deux femmes ne font l'objet que de quelques paragraphes ou phrases ici ou là³⁷¹. L'auto-promotion de Panchuk joue un rôle, ainsi que l'effet du genre où l'on attribue les rôles secondaires aux femmes. Le titre de l'autobiographie de Panchuk est *Heroes of their day* ; malgré le pluriel, cette ego-histoire tourne autour d'un héros et de quelques personnages secondaires.

On peut s'interroger sur le rôle des attentes genrées dans la volonté de Crapleve de toujours s'effacer au sein de la hiérarchie de la mission. Son abnégation pour se concentrer sur le secours des Ukrainiens déplacés est certes louable, mais elle correspond également à ce que l'on attend souvent d'une femme. Elle est capable de mettre en avant les besoins des réfugiés, mais répugne à en faire autant pour elle-même. Il ne faut pas écarter non plus la forte possibilité que Crapleve trouve son travail en Europe beaucoup plus satisfaisant que les alternatives qui l'attendent au Canada. Dans ce cas, son effacement n'est peut-être pas tant motivé par l'abnégation que par le désir de continuer à faire ce travail.

368 BAC, fonds de l'UCC, MG28 V9, vol. 17, Report of Work of the Ukrainian Canadian Relief Fund in Europe, 1945-51, 1951 ; A. et E. Wasylyshen, Final Report, à l'UCRF, 2 octobre 1950, cité dans Lubomyr Y. Luciuk, *Searching for place...*, *op. cit.*, p. 183-184 ; Bohdan Panchuk, *Heroes of their day...*, *op. cit.*, p. 132.

369 BAC, SMCI, RG26, 143/3-41-1, lettre de Mrs. A. Mandryka, Acting Secretary, UCRF, à Keenleyside, 20 août 1949.

370 Stanley Frolick, *Between two worlds...*, *op. cit.*, p. 122 ; Wasylyshen Collection, lettres de M. Mandryka à E. Wasylyshen, 7 décembre 1949 et d'E. Wasylyshen à Panchuk, 5 janvier 1950, cité dans Lubomyr Y. Luciuk, *Searching for place...*, *op. cit.*, p. 184 ; « Mrs. Anna Mandryka, Ukrainian women's leader dies at 62 », *Winnipeg Free Press*, 6 juin 1957.

371 Bohdan Panchuk, *Heroes of their day...*, *op. cit.* ; Mark Wyman, *DPs...*, *op. cit.*, p. 128 ; Ben Shephard, *The long road home : the aftermath of the Second World War*, London, Random House, 2010, p. 221-222.

2.3.2 Doris Yanda : engagement et ambition personnelle



Figure n° 5 : Doris Yanda, s.d.

Source : BAC, Yanda, MG30 D393, 1/4

Doris (Daria) E. Konashevich Yanda, née en 1905 au Manitoba, s'implique beaucoup dans l'UWAC et d'autres associations de femmes d'origine ukrainienne. Cet engagement mène à son adhésion à l'Edmonton Council of Women (ECW) où elle devient présidente de la commission Migration entre 1948 et 1954. Son implication directe dans le sort des Ukrainiens déplacés commence également en 1948 lorsqu'elle devient agente de Rehabilitation/Placement et Resettlement pour l'UCC. Cette responsabilité, assurée pendant deux ans, consiste à aider des personnes avec des qualifications professionnelles à trouver des emplois convenables en Alberta³⁷².

En été 1949, l'époux de Mme Yanda, avocat, doit effectuer un déplacement en Europe pour régler une affaire d'héritage. Mme Yanda décide de l'accompagner afin de visiter des camps de personnes déplacées sur lesquelles elle veut écrire des articles. Avant tout, elle se voit comme écrivaine. Depuis son jeune âge, elle compose des poèmes et des chansons ; adulte, elle ajoute des articles et des nouvelles à son répertoire. La plupart de ses ouvrages apparaissent dans des publications en langue ukrainienne. Outre la rédaction de textes sur la culture ukrainienne, elle a une prédilection pour la critique de l'URSS et des communistes ou socialistes au Canada³⁷³.

Lorsqu'ils prennent connaissance du voyage des Yanda, l'UCC et l'UCRF mettent ces derniers en contact avec leurs agents en Europe. La version rétrospective de Mme Yanda selon laquelle ces associations l'ont commanditée pour se rendre en Europe ne semble pas être

372 BAC, Yanda, MG30 D393, 1/4, documents auto/biographiques, Various activities of Doris Elizabeth Yanda in numerous Canadian and Ukrainian Canadian women's organizations from 1924-1926 (désormais Various activities...), p. 1-2, 4-8 ; Mary Samoil, « Alberta Provincial Executive of the Ukrainian Women's Association of Canada » et « Doris Elizabeth Yanda-McMullan », in Editorial Committee, *Ukrainians in Alberta*, Edmonton, 1975, p. 121-125, 542-543 ; « Daria Yanda », in Ukrainian Women's Association of Canada, *Forty years in retrospective, 1926-1966*, p. 745 ; 1/26, rapport, United Nations' work through UNRRA IRO for the displaced persons in Europe (désormais United Nations' work...), 20 février 1950, p. 1.

373 BAC, Yanda, MG30 D393, 1/4, documents auto/biographiques, Various activities..., p. 1-2, 9 ; « Doris Elizabeth Yanda », p. 1-4 ; Natalia P. Baziuk, « Daria (Doris) E. Yanda, Résumé », 1983, p. 1-2 ; « Doris Elizabeth Yanda-McMullan », p. 543 ; « Daria Yanda », p. 746-747 ; 11/6, articles brouillons, « Missing in Action » ; 11/8, « Mother God Bless Her », s.d. ; 2/72, lettres aux rédacteurs en chef, « For whose benefit if Tim Buck working ? », s.d., 2 p ; « Defence against aggression », 3 p ; 13/31, « In Buck's new moves », *Edmonton Journal*, 7 novembre 1959 ; 2/105, à la Voice of America, 21 mai 1949, 3 p.

documentée par la correspondance³⁷⁴. L'itinéraire des Yanda commence par des escales à Winnipeg pour rencontrer des membres de l'UCC et de l'UCRF et à Ottawa où ils assistent à des réunions avec Vladimir Kaye et Constance Hayward de la Direction de la citoyenneté et avec Arthur MacNamara, le sous-ministre du Travail. La réunion avec MacNamara est organisée par les bons offices de Kate Lyons, employée du Service national de placement à Edmonton. Lyons déclare que les Yanda font des efforts louables pour trouver des emplois pour des Ukrainiens déplacés qualifiés³⁷⁵.

Les Yanda passent plus de deux mois outre-mer entre juillet et septembre 1949, deux semaines en Grande-Bretagne et le reste du temps dans les pays de l'Europe de l'Ouest où ils visitent une vingtaine de camps. Dès leur retour sur le sol canadien, ils entament une tournée de conférences ciblant un public de Canadiens ukrainiens. Ils voyagent de Windsor à Edmonton en voiture, puis continuent à donner des conférences chaque dimanche après leur retour à Edmonton, dans la ville et les communautés avoisinantes, jusqu'en décembre. Mme Yanda explique que ces conférences sont « all with a view of having the Canadian Ukrainians taking more interest in bringing the D.P.s to Canada »³⁷⁶.

Les messages transmis par Mme Yanda puisent libéralement dans les rapports de l'OIR pour les détails et les statistiques auxquels elle ajoute ses observations et ses impressions personnelles. Elle décrit les Ukrainiens déplacés comme « unfortunate victims » dans une guerre où les armées soviétique et allemande vont et viennent dans leur patrie et où « the Ukrainian people were murdered and butchered by incalculable hundred [sic] of thousands »³⁷⁷.

Dans un rapport de février 1950, elle rend les Nazis et les Soviétiques responsables à parts presque égales du déplacement des Ukrainiens. La « German war machine » envoie des

374 BAC, Yanda, MG30 D393, 1/27, lettres de W. Kushnir et d'A. Mandryka, UCRF, 14 juin 1949 ; de Roman I. Smook, UUARC, Germany, 2 août 1949 ; 6/11, de Yanda à UCC, 10 juin 1949 ; 1/4, documents auto/biographiques, Various activities..., p. 5 ; « Doris Yanda-McMullan », p. 543 ; « Daria Yanda », p. 746 ; 1/7, lettre à Natalie, 26 mai 1949 ; 1/25, formulaire, Application for Grant of Military Permit, 13 juillet 1949 ; 1/27, document, Particulars, Yanda, Dmytro, Barrister & Solicitor et Yanda, Doris Elizabeth, Journalist, [1949], 2 p.

375 BAC, Yanda, MG30 D393, 1/26, rapport, United Nations' work..., 20 février 1950, p. 2 ; 1/27, lettres entre Lyons et MacNamara, 10 et 14 juin 1949 ; de MacNamara à W.P. Black, Karlsruhe-Durlach, 6 juillet 1949 ; de Lyons à Yanda, 11 décembre 1948.

376 Nous joignons en Annexe n° 3 une copie d'une affiche à propos de ces conférences. BAC, Yanda, MG30 D393, 1/7, lettre à Roman, Raina, Victor & Wally, 21 juillet 1949 ; 1/26, rapport, United Nations' work..., 20 février 1950, p. 5 ; 1/4, document autobiographique, Various activities..., p. 5 ; 7/57, rapport, United Nation's [sic] work through UNRA [sic] and IRO for the displaced persons in Europe, s.d., p. 3 ; 13/50, affiches en ukrainien [1949] ; 2/37, lettre des Yanda aux Panchuk, 18 décembre 1949, 2 p.

377 BAC, Yanda, MG30 D393, 1/26, rapport, United Nations' work..., 20 février 1950, p. 2-5, 7-11 ; 1/51, transcription, interview by Helene Jackman, CBC radio program, [1949], 8 p ; 11/10, articles non-publiés, « Displaced persons – newcomers to Canada », s.d., p. 5 ; « What can Canada do for educated class of displaced persons », s.d., p 11-12.

millions, « a great number of the ablest, the highly qualified professional specialists and best skilled labourers », en Allemagne comme « slave labour ». Les soldats ukrainiens qui combattent à côté des Allemands sont des « young men forcibly conscripted [...] under threat of death by the Gestapo and S.S. troops ». Les résistants sont « liquidated in German death chambers or put into concentration camps »³⁷⁸. Elle oublie de préciser que la majorité des victimes « liquidées » sont des Juifs.

Yanda est une anti-communiste ardente et partisane d'une Ukraine indépendante, des perspectives qui influencent de plus en plus fortement son interprétation du vécu des Ukrainiens déplacés, « who during the Soviet occupation from 1939 to 1941 [...] tasted the tortures and the terror of the ruthless communist regime »³⁷⁹. La culpabilité de l'URSS prend plus d'ampleur dans ses rapports car les personnes déplacées ne sont pas seulement des ouvriers déplacés par les Allemands mais également des gens « who ran away from the communist paradise to save their lives or banishment into Siberia's slave camps ». Elle explique les demandes de rapatriement des pays communistes par leur crainte que les personnes déplacées ne dévoilent le totalitarisme de l'URSS et ne deviennent « the best propagators of anti-communism ». Yanda veut combattre également la représentation que les Ukrainiens déplacés sont des sympathisants fascistes. De telles accusations ne sont que de la « dastardly and vicious lying propaganda which has been and is still waged by the communists against these displaced persons, particularly against the intellectual and professional class. [...] every person in the world who does not agree with communism [...] is a fascist »³⁸⁰.

De l'avis de Yanda, « the class that suffered most was the middle class – the intelligentsia ». C'est cette catégorie de personnes qui est également la plus digne d'installation dans les pays de l'Ouest bien que ces pays montrent une préférence têtue et irraisonnée pour les ouvriers. Elle reconnaît que beaucoup de ces professionnels, les « thousands of highly educated men, nearly all hailing from the Ukrainian lands », ne seraient pas capables de poursuivre leur profession au Canada ou aux États-Unis à cause de leur incapacité à parler anglais. Elle est convaincue que cela n'est pas important car ils « would

378 BAC, Yanda, MG30 D393, 1/26, rapport, United Nations' work..., 20 février 1950, p. 6, 10 ; 11/10, article non-publié, « Displaced persons – newcomers to Canada », s.d., p. 1. Voir aussi, Orest T. Martynowych, « Sympathy for the devil : the attitude of Ukrainian war veterans in Canada to Nazi Germany and the Jews, 1933-1939 », in Rhonda L. Hinthner et Jim Mochoruk (dir.), *Re-imagining Ukrainian-Canadians : history, politics, and identity*, Toronto, University of Toronto Press, 2010, p. 203, 205.

379 BAC, Yanda, MG30 D393, 11/10, articles non-publiés « Displaced persons – newcomers to Canada », s.d., 9 p. ; 2/73, « Displaced persons – the new Canadians », [1948-1949], 7 p ; 1/26, rapport, United Nations' work..., 20 février 1950, p. 6 ; Lubomyr Y. Luciuk, *Searching for place...*, op. cit., p. 77.

380 BAC, Yanda, MG30 D393, 11/10, article non-publié, « What can Canada do for educated class of displaced persons », s.d., p. 11.

undoubtedly enrich the communities in which they would live [...] in so far as the cultural and religious life of the community is concerned ». Ils ont prouvé cette valeur dans les camps où « this class of people [...] has been keeping up the morale and religious spirit of the commoners »³⁸¹.

Le sort des professionnels et des artistes interpellent Mme Yanda, non seulement car ils sont ignorés par la majorité des programmes de recrutement, mais également car elle s'identifie à ces personnes. Une certaine partie de ses activités littéraires est consacrée à des efforts visant à affirmer son prestige et celui de sa famille ainsi que les vertus des Canadiens d'origine ukrainienne en général. Ses récits sur sa « highly cultured Cossak family » et sur ses parents déclarent que ces derniers donnent à leurs neuf enfants « a fine cultural upbringing ». Un seul de leurs neuf enfants mérite une mention spéciale : « One daughter, Doris [...] went on to become a writer, poetess and leader in social work ». Yanda n'a aucune formation en travail social ; elle parle en fait des œuvres de nature sociale et bénévole, en particulier avec les personnes déplacées. Elle s'octroie parfois même le titre de travailleuse sociale, lorsqu'elle n'est pas « a prominent and highly respected Ukrainian social-community worker and journalist »³⁸².

En déclarant que les Canadiens d'origine ukrainienne « managed [...] to produce descendants as Canadian in character, outlook and temperament as a long line of British settlers. Their children and grandchildren managed to get a fine education and climb to the very top in all walks of Canadian life », elle n'affabule pas mais elle entre dans l'hyperbole et le mimétisme³⁸³. Son approche est compréhensible dans le contexte d'une société canadienne ne facilitant pas l'acceptation de la différence. Francis Swyripa, Rhonda Hinthier et Jim Mochuruk regardent ce type d'auto-valorisation comme une quête de respectabilité imposée à cette minorité ethnique par des décennies de mépris de la part des Canadiens d'origine anglo-celtique³⁸⁴.

Ses déclarations sur les Ukrainiens déplacés sont indissociables de son effort pour

381 BAC, Yanda, MG30 D393, 11/10, article non-publié, « What can Canada do for educated class of displaced persons », s.d., p. 3-7.

382 BAC, Yanda, MG30 D393, 1/4, documents autobiographiques, « Daria Yanda », p. 744 ; « Anthony and Anna Konashevich », p. 355-358 et « Doris Elizabeth Yanda-McMullan », in Editorial Committee, *Ukrainians in Alberta*, Edmonton, 1975, p. 355-358, 542 ; 1/21, lettres à E.E. Kirby, 23 septembre 1949 ; 2/105, de Yanda, London, à Shumeyko, New York, 22 août 1949, 2 p ; 11/15, Doris Yanda, « Sifton's sheepskins », in W. G. Hardy (dir.), *The Alberta golden jubilee anthology*, Toronto, McClelland and Stewart, 1955, p. 110-112.

383 BAC, Yanda, MG30 D393, 10/35, article non-publié, « Contributions of the Ukrainian Canadians to Canada », s.d., p. 3.

384 Frances Swyripa, « A survey of Ukrainian-Canadian historiography », in Manoly R. Lupul (dir.), *A heritage in transition : essays in the history of Ukrainians in Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 1982, p. 318, cité dans HINTHER R.L. et J. MOCHORUK (dir.), *Re-imagining Ukrainian-Canadians : history, politics, and identity*, Toronto, University of Toronto Press, 2010, p. 6.

rehausser l'image des Canadiens d'origine ukrainienne. Elle souligne leur capacité à devenir des citoyens de valeur en énumérant leurs qualités et compétences : « They are basically good people, religious, skilled in many trades and professions ; a people willing to work hard at anything, to start all over again [...] in any democratic country ». Yanda déclare que les commandants des camps trouvent les Ukrainiens déplacés dignes de considération comme immigrants ; « they have found Ukrainian D.P.s very dependable, peaceful, law-abiding and resourceful people ». Elle réclame plus de « good will » de la part des pays accueillant des immigrants afin d'admettre des personnes qualifiées et pas seulement des ouvriers³⁸⁵. Pour elle, accueillir des réfugiés comme ouvriers ne met pas suffisamment en valeur l'image des personnes d'origine ukrainienne. C'est sans doute la raison pour laquelle Yanda ne s'étend pas sur la tendance de certains des professionnels et artistes à postuler comme ouvriers pour entrer au Canada. Pour Yanda, le plus important n'est pas qui arrive mais qui est invité. En n'invitant que des ouvriers, elle a peur que les Canadiens établis les assimilent définitivement à la classe ouvrière.

L'influence de Yanda au-delà des communautés d'origine ukrainienne vient de son implication dans l'ECW, quelques apparitions médiatiques et des lettres à Arthur MacNamara et aux représentants de l'OIR à Londres et à Ottawa. Dans ses lettres, son but principal est d'obtenir des renseignements plutôt que de déposer des revendications. Mentionner aux agents de l'OIR qu'un projet des Rotary Clubs canadiens pour faciliter l'admission de 500 professionnels ne donne pas de signes de vie en Alberta, est très probablement une façon de les inciter à examiner ce projet. Elle avertit le directeur en Europe de l'UUARC de cette même situation³⁸⁶.

Il semble curieux qu'elle ait écrit à l'UUARC à propos d'un projet canadien au lieu de contacter les représentants de l'UCRF qu'elle a rencontrés pendant son voyage en Europe. Les archives des Wasylshen donnent une explication probable de cette approche indirecte. Apparemment les Yanda se sont comportés de façon hautaine avec les Wasylshen et Ann Crapleve. Anne Wasylshen n'est pas intimidée par les critiques des Yanda, les relativisant du fait de l'opinion hypertrophiée que les Yanda ont d'eux-mêmes. Après son retour au Canada, Mme Yanda écrit à l'UCRF à Winnipeg pour dénigrer le travail des Wasylshen en particulier³⁸⁷. Dans le contexte des dissensions intestines présentes dans les organisations

385 BAC, Yanda, MG30 D393, 1/26, rapport, United Nations' work..., 20 février 1950, p. 10-11, 14.

386 BAC, Yanda, MG30 D393, 2/76 et 77, lettres entre Yanda et MacNamara, 5 et 15 octobre 1949 ; 2/81, à Innis, Genève, 20 novembre 1949 et à Hector Allard, Hull, IRO, 22 avril 1950 ; 2/105, de Michael Rodyk, UUARC, Munich-Pasing, 10 mai 1950.

387 Wasylshen Collection, Report #6, 5 août 1949 ; lettre d'A. Wasylshen à Anne et Emil, 10 avril 1950, cité dans Lubomyr Y. Luciuk, *Searching for place..., op. cit.*, p. 180-181, 434.

canadiennes ukrainiennes, cette action n'est pas déterminante dans l'interruption du contrat des Wasylyshen mais elle est susceptible d'en accélérer le processus.

Toutes les actions de Yanda donnent l'impression d'une femme motivée par sa recherche de l'affirmation personnelle à travers son travail avec les personnes déplacées et dans ses efforts littéraires. L'affirmation personnelle est probablement d'une importance non négligeable pour d'autres femmes qui s'impliquent dans les politiques d'immigration, quoique certaines la cachent mieux que d'autres. La personnalité de Yanda ne semble pas coller au modèle de la femme convenable de l'époque. Ce n'est pas en étant douce qu'elle espère accomplir ses objectifs ni pour elle-même, ni pour les Ukrainiens déplacés. Il n'y a pas de raison qu'une femme ne puisse conjuguer engagement pour autrui et ambition personnelle, mais Yanda va à l'encontre des attentes de son époque dans sa façon de procéder.

Le fait de se retrouver au carrefour de différents modèles genrés et ethnicisés donne une explication de son positionnement subjectif, au-delà du modèle de la femme membre de l'UWAC censée valoriser et transmettre la culture et la langue ukrainiennes tout en confirmant ses liens et ceux de ses enfants avec le Canada³⁸⁸. En sortant du cadre des communautés ukrainiennes, Yanda se sent obligée de valoriser sa culture maternelle et l'histoire de l'immigration ukrainienne non seulement dans l'optique de sa transmission à la prochaine génération, mais également pour valider la place des personnes d'origine ukrainienne dans le tableau canadien de l'époque.

Affirmer sa propre place parmi les femmes de l'élite canadienne est un enjeu important. Dans ses activités de « travailleuse sociale » qui aide les « intellectuels » à trouver des emplois plus adaptés à leurs compétences, elle se positionne à un niveau d'aide plus sophistiqué que celui de la femme lambda fournissant des biens d'occasion aux ouvriers embauchés dans le cadre des régimes de travail contractuel. Ce statut lui permet de prétendre à un rôle important non seulement dans les associations comme l'UCC et l'UCRF, mais également dans ses relations avec la société canadienne. Ce statut justifie également ses visites aux camps de personnes déplacées, sa tournée de conférences au Canada, ses communications avec des responsables de l'État et les organisations internationales et sa nomination comme présidente de la commission Migration pour l'Edmonton CW. Dans tous ces rôles, elle se trouve en position d'influencer les politiques gérant l'admission des personnes déplacées.

Garder soigneusement les traces de ses actions, les ré/interpréter dans des articles ou documents autobiographiques font partie des tentatives de Yanda d'aller bien au-delà de la

388 Frances Swyripa, *Wedded to the cause...*, op. cit., p. 192-193.

place normalement assignée à une modeste femme canadienne ukrainienne. Elle se veut femme de l'élite, instruite, acculturée, influente et pas seulement dans l'espace restreint de la communauté ukrainienne canadienne à Edmonton. C'est un refus subjectif et combatif des représentations de « Sifton's sheepskins » et de leur « stout wives »³⁸⁹. Elle rejette le statut humble de ces immigrants et refuse de le voir accolé à leurs descendants et aux immigrants ukrainiens à venir. Dans le processus, elle transgresse ici et là son rôle genré défini par la communauté immigrante et la société plus large.

2.4 Le statut nébuleux des immigrants d'origine allemande

Des distinctions entre différents Européens d'origine allemande – les Mennonites, les personnes d'origine allemande nées dans d'autres pays européens (*volksdeutsche*) et celles nées en Allemagne (*reichsdeutsche*) – permet l'immigration d'environ 19 000 personnes surtout des deux premières origines avant que les Allemands ne soient retirés en septembre 1950 de la liste "d'ennemis étrangers" interdits à l'immigration au Canada³⁹⁰. Culte anabaptiste créé pendant le XVIe siècle en Friesland, les Mennonites ne cessent de se déplacer pour chercher des pays où ils peuvent vivre leurs croyances en paix. Après environ 250 ans passés en Prusse, la culture allemande et la langue bas-allemande deviennent partie de l'identité des Mennonites. Pendant les années 1780 et 1790 un nombre important s'installe dans le Sud de la Russie (l'Ukraine) où les Russes et les Ukrainiens les considèrent comme un peuple germanique. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, ces Mennonites accueillent l'Armée allemande en 1941 et 1942, vue comme leur sauveur face à la répression des Soviétiques. En 1943, 35 000 réfugiés Mennonites quittent la région avec l'Armée allemande en retraite. Des survivants de ce groupe forment le premier mouvement important de l'après-guerre de personnes d'origine plus au moins allemande au Canada, 7 700 entre fin 1947 et 1951³⁹¹.

Le Mennonite Central Committee (MCC), organisation nord-américaine œuvrant auprès des réfugiés coreligionnaires en Europe, arrive à convaincre l'OIR que cette population n'est ni allemande ni russe, mais plutôt néerlandaise, bien que cette origine date de quatre

389 BAC, Yanda, MG30 D393, 11/15, Doris Yanda, « Sifton's sheepskins », *op. cit.*

390 Comme l'explique, Manfred Prokop, les termes *volksdeutsche* et *reichsdeutsche* peuvent être discutables à cause de leur création pendant la période de national-socialisme en Allemagne. Ce sont néanmoins les termes courants à l'époque et utilisés également au Canada, surtout le terme *volksdeutsche*. « German settlement in Central and Eastern Europe », *A profile of Alberta's German-speaking communities*, <http://www.ualberta.ca/~german/AlbertaHistory/settlement1.html>, consulté le 24 octobre 2014 ; Bureau fédéral de la statistique, *Annuaire du Canada, 1950*, Ottawa, Imprimeur du Roi, 1951, p. 198 et *Annuaire du Canada, 1952-1953*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1953, p. 173.

391 T. D. Regehr, « Of Dutch or German ancestry? Mennonite refugees, MCC, and the International Refugee Organization », *Journal of Mennonite Studies*, 1995, vol. 13, p. 18 ; Benjamin Redekop, *The German identity of Mennonite Brethren immigrants in Canada, 1930-1960*, Mémoire, University of British Columbia, Vancouver, 1990, p. 1.

siècles. L'étiquette russe est particulièrement redoutée car elle peut entraîner le rapatriement vers un pays où les Mennonites ont connu une répression agressive et où ils craignent des représailles pour leur coopération avec l'Armée allemande. Acceptées par l'OIR comme personnes déplacées, elles sont également accueillies comme telles par le Canada³⁹².

Les *volksdeutsche* sont un cas plus compliqué pour l'État canadien étant donné leur origine plus directe, et assumée, en lien avec l'Allemagne. Comme les Mennonites, les *volksdeutsche* ont des parents et avocats nombreux au Canada qui revendiquent leur admission en les décrivant comme obligés d'adhérer au national-socialisme lorsque l'Armée allemande est arrivée dans les différents pays de l'Est où ils habitaient. Comme les Mennonites, ils fuient en Allemagne, par millions. Les habitants d'une Allemagne dévastée par la guerre et débordée par l'arrivée de millions de réfugiés sont réticents au partage de leurs maigres ressources. L'émigration se pose comme solution pour les réfugiés eux-mêmes et pour le pays³⁹³.

Bien que les femmes d'origine allemande soutenant l'immigration de Mennonites et de *volksdeutsche* soient plutôt invisibles, la possibilité qu'elles soient nombreuses est très élevée. Ronald Schmalz déclare que les *volksdeutsche* bénéficient d'une « very large sponsorship base » au Canada composée d'entre 50 000 et 60 000 personnes ayant des parents proches parmi les réfugiés, c'est-à-dire les deux tiers de la population d'origine allemande³⁹⁴. Avant qu'une politique sur l'admission de personnes d'origine allemande ne soit clarifiée, entre la fin de la guerre et 1947, les Canadiens d'origine allemande inondent la Direction de l'immigration de presque 30 000 demandes pour parrainer des parents, ce que Hans Werner regarde comme un élément influençant l'ouverture éventuelle. Christian Lieb souligne que le facteur décisif pour décider les réfugiés *volksdeutsche* à émigrer de l'Allemagne au Canada n'est pas leur « displacement *per se* or the chilly reception [...] in West Germany », mais les efforts de parents au Canada³⁹⁵. Il est permis d'imaginer que, parmi les plus de 50 000 répondants potentiels, des femmes se soient fait entendre d'une façon ou d'une autre.

Le gouvernement canadien ne veut pas s'aliéner les électeurs nombreux que sont les

392 T. D. Regehr, « Of Dutch or German ancestry?... », *op. cit.*, p. 12-15 ; George K. Epp, « Mennonite immigration to Canada after World War II », *Journal of Mennonite Studies*, 1987, vol. 5, p. 116.

393 William J. H. Sturhahn, *They came from east and west ... : a history of immigration to Canada*, Winnipeg, North American Baptist Immigration and Colonization Society, 1976, p. 72-73 ; Pascal Maeder, *Forging a new Heimat : expellees in postwar West Germany and Canada*, Thèse, York University, Toronto, 2007, p. 21-23, 32-34.

394 Ronald E. Schmalz, *Former enemies come to Canada : Ottawa and the postwar German immigration boom, 1951-1957*, Thèse, University of Ottawa, Ottawa, 2000, p. 55 ; Hans P. Werner, *Relatives and strangers : the identity of post World War II ethnic German immigrants*, Mémoire, University of Manitoba, Winnipeg, 1996, p. 20.

395 Hans P. Werner, *Relatives and strangers...*, *op. cit.*, p. 102 ; Christian Lieb, « German diaspora experiences in British Columbia », in Mathias Schulze, James M. Skidmore, David G. John, Grit Liebscher et Sebastian Siebel-Achenbach (dir.), *German diasporic experiences : identity, migration, and loss*, Waterloo, Ont., Wilfrid Laurier University Press, 2008, p. 306.

personnes d'origine allemande au Canada, mais craint une réaction violente du grand public s'il soutient trop ouvertement l'admission des *volksdeutsche*. Le compromis est de les considérer comme personnes déplacées, malgré la position contraire de l'OIR, mais au lieu de s'en occuper lui-même, l'État confie la coordination de ce mouvement à un groupe de partisans des *volksdeutsche* créé en juin 1947 du nom de Canadian Christian Council for the Resettlement of Refugees (CCCR). Sa première mission est de faciliter l'entrée de parents de Canadiens, mais les demandes en main-d'œuvre poussent le gouvernement à accepter l'implication du CCCR dans le recrutement d'ouvriers agricoles et de domestiques. Il fournit même des financements au CCCR³⁹⁶.

L'implication de femmes dans ce mouvement migratoire a deux faces : elles sont sur-représentées parmi les immigrants potentiels, mais peu visibles dans les revendications pour l'admission de ces immigrants. Le déséquilibre homme/femme parmi les Mennonites, les *volksdeutsche* et les *reichsdeutsche* se traduit par une immigration relativement importante de femmes globalement et de femmes admises comme travailleuses. Pour les réfugiées – mariées, veuves, ou célibataires – l'immigration présente une solution pour établir un foyer. L'Allemagne est particulièrement soucieuse de voir partir les réfugiés, surtout les anciens paysans, et les femmes surnuméraires, aussi les réfugiées sont-elles doublement non désirées. Les voies d'admission pour les femmes, outre le parrainage par un parent au Canada, sont au titre de personne à charge d'un immigrant principal ou de domestique³⁹⁷.

Dans les démarches d'immigration, les femmes Mennonites et *volksdeutsche* doivent continuer à déployer l'ingéniosité apprise pendant la guerre et cela malgré les efforts masculins pour rétablir leur ascendant. Le MCC essaie de guider les veuves mennonites dans les démarches pour obtenir des visas, mais elles ne sont pas toujours prêtes à écouter leurs conseils. Certaines veulent assumer pleinement l'identité allemande au lieu de l'identité néerlandaise construite par le MCC³⁹⁸. Le responsable en Europe pour l'organisation,

396 Angelika Sauer, « A matter of domestic policy? Canadian immigration policy and the admission of Germans, 1945–50 », *Canadian Historical Review*, 1993, vol. 74, n° 2, p. 240-244, 247. BAC, Travail, RG27, 278/1-26-3-1-4, mémorandum de W.W. Dawson à MacNamara, 20 septembre 1950 ; Ronald E. Schmalz, *Former enemies come to Canada...*, *op. cit.*, p. 47, 60-61 ; Pascal Maeder, *Forging a new Heimat...*, *op. cit.*, p. 130-131.

397 Christian Lieb, *Moving west : German-speaking immigration to British Columbia, 1945-1961*, Thèse, University of Victoria, Victoria, 2008, p. 11-12, 92-93, 158-159, 272 ; Hans Werner, « “German only in their hearts” : making and breaking the ethnic German diaspora in the twentieth century », in Alexander Freund (dir.), *Beyond the nation ? : immigrants' local lives in transnational cultures*, Toronto, University of Toronto Press, 2012, p. 211-226 ; Alexander Freund, *Identity in immigration : self-conceptualization and myth in the narratives of German immigrant women in Vancouver, B.C., 1950-1960*, Mémoire, Simon Fraser University, Burnaby, 1994, p. 24-28, 32.

398 Propos d'Agatha dans son autobiographie non-publié, *Footsteps*, p. 97, cité dans Pamela E. Klassen, *Going by the moon and the stars : stories of two Russian Mennonite women*, Waterloo, Ont., Wilfrid Laurier University Press, 1994, p. 45, 78, 85.

Cornelius F. Klassen, se sent obligé de trouver des contre-arguments pour l'OIR, en décrivant les réfugiées comme incapables de comprendre leur propre situation car elles sont des « confused », « helpless women », ayant peur de « Soviet agents ». Heureusement pour elles et leurs enfants, ces femmes « embrouillées et démunies » ont eu suffisamment de courage et de présence d'esprit pour survivre au « Great Trek » depuis l'Ukraine ou ailleurs³⁹⁹. Parmi les immigrantes potentielles se trouve un certain nombre de mères célibataires et leurs enfants bâtards, et le Canadian Mennonite Brethren Conference plaide pour leur admission, réussissant à amadouer la Direction de l'immigration seulement en décrivant les femmes comme des « casualties of war » et en donnant des « garanties of continuing support »⁴⁰⁰. Ces cas, traités très discrètement, montrent bien que les moeurs admettent difficilement la violence que les femmes ont subie pendant la guerre.

Face aux exigences médicales strictes imposées par le Canada et indifférentes aux afflictions de guerre, certaines des réfugiées essaient de négocier de leur mieux. L'une d'elles offre des cigarettes américaines à un médecin pour qu'il ignore les cicatrices de tuberculose sur les poumons de ses deux filles⁴⁰¹. La mère de Katie, deux fois veuve et mère de trois enfants, tente une autre stratégie afin d'augmenter sa chance d'être sélectionnée pour un contrat de travail au Canada. Elle se fait opérer pour enlever ses varices prononcées, mais l'infection qui s'ensuit la tue laissant Katie responsable de sa fratrie à l'âge de 16 ans. La fille s'avère débrouillarde et réussit à aller au Canada avec l'aide du MCC en travaillant pour garder sa famille intacte⁴⁰².

Le rôle joué par les femmes d'origine allemande au Canada dans les revendications pour l'admission de personnes de la même origine est caché par le fait que les organisations les plus concernées comme le CCCRR sont toujours représentées par des hommes, souvent pasteurs et prêtres. L'historiographie remarque des secrétaires dévouées ou des épouses facilitatrices ici et là, mais leurs voix ne franchissent pas cette barrière d'hommes pour arriver dans les espaces publics plus larges⁴⁰³. Le Canadian Lutheran World Relief (CLWR),

399 Centre of Mennonite Bretheran Studies, fonds C.F. Klassen, carton 2, lettre de Klassen à Miller et Snyder, 21 september 1948, cité dans Marlene Epp, *Women without men...*, *op. cit.*, p. 80-81 ; Helmut T. Hueber et Susan Huebert « Great Trek, 1943-1945 », avril 2009, *Global Anabaptist Mennonite Encyclopedia Online*, http://gameo.org/index.php?title=Great_Trek,_1943-1945, consulté le 15 octobre 2015.

400 Mennonite Heritage Centre Archives, Canadian Mennonite Board of Colonization fonds, XXII-A.1, 1328/982, lettre de J.J. Thiessen à A.L. Jolliffe, 28 septembre 1949, cité dans Marlene Epp, *Women without men...*, *op. cit.*, p. 118, 142 ; T. D. Regehr, *Mennonites in Canada, 1939-1970 : a people transformed*, University of Toronto Press, 1996, p. 99.

401 Victor Thiessen, « Only by the grace of God : the story of a Mennonite family », Winnipeg, Mennonite Heritage Centre, 1978, p. 58, cité dans Marlene Epp, *Women without men...*, *op. cit.*, p. 83.

402 Marlene Epp, « Victims of the times, heroes of their lives : five Mennonite refugee women », in Veronica Strong-Boag, Mona Gleason et Adele Perry (dir.), *Rethinking Canada : the promise of women's history*, 4^e éd., Don Mills, Ont., Oxford University Press, 2002, p. 276.

403 BAC, MCI, RG76, 31/682, lettre au Commissioner, Royal Canadian Mounted Police, 20 septembre 1950 ;

membre du CCCRR, se distingue aussi par son silence général sur le rôle des femmes dans l'établissement de 70 000 personnes déplacées et réfugiées luthériennes entre sa création en 1946 et 1952, bien que les Luthériens constituent le groupe le plus nombreux parmi les *volksdeutsche*. La seule intervention féminine repérée est celle d'une certaine Meta von Behr, immigrante au Canada en 1924, qui conseille des immigrants de l'après-guerre au Lutheran Immigration and Service Centre, une section du CLWR à Kitchener, Ontario⁴⁰⁴.

Une des premières associations laïques créées après la guerre est la Canadian Society for German Relief (CSGR) qui voit le jour en décembre 1946. Sa mission initiale d'envoyer de l'aide aux réfugiés d'origine allemande en Europe évolue rapidement vers des revendications pour l'admission des parents des citoyens et des résidents du Canada. Parmi les 17 fondateurs de l'association, on trouve quatre femmes. Dans son résumé des actions de l'organisation, Gottlieb Leibbrandt ne s'attarde que sur certains « leading men » dans l'association mère et ses sept sections à travers le Canada⁴⁰⁵.

La section de l'Organisation des Allemands sudètes à Montréal fournit une exception à la domination des hommes dans les associations de personnes d'origine allemande. Margarete Rabas la dirige pendant des années et elle siège également au conseil de direction de la Fédération centrale des Allemands sudètes au Canada. Rédactrice pendant une trentaine d'années des pages féminines du *Vorwärts/Forward*, journal ciblant la même population, elle est bien placée pour s'exprimer sur les politiques d'immigration. Ses interventions et son autobiographie ne sont néanmoins accessibles qu'en allemand⁴⁰⁶.

Les exceptions historiographiques au silence sur la participation de femmes d'origine allemande dans des associations sont les ouvrages de Marlene Epp et de Gloria Neufeld Redekoff sur les femmes mennonites. Toutes les deux soulignent néanmoins la marginalisation des femmes dans les affaires des églises mennonites et les préoccupations des

William J. H. Sturhahn, *They came from east and west ...*, *op. cit.*, p. 69, 70-71, 76.

404 BAC, fonds Meta von Behr, MG31 H97, allocution [1951/1952] et entretien, 28 décembre 1978, cité dans Pascal Maeder, *Forging a new Heimat...*, *op. cit.*, p. 196 ; T.O.F. Herzer, « DPs make an impact on Lutheranism in Canada », *The Lutheran Witness*, 8 juillet 1952, cité dans Angelika E. Sauer, « Christian charity, government policy and German immigration to Canada and Australia, 1947 to 1952 », in Anne Laperrière, Varpu Lindström et Tamara Palmer Seiler (dir.), *Immigration and ethnicity in Canada*, Montréal, Association for Canadian Studies, 1996, vol.18, p. 166.

405 Gottlieb Leibbrandt, *Little paradise : the saga of the German Canadians of Waterloo County, Ontario, 1800-1975*, Kitchener, Ont., Allprint, 1980, p. 275-277, 280.

406 Patrick Farges, *Le trait d'union : cultures et identités des exilés germanophones au Canada (1933 à nos jours)*, Thèse, Université de Paris VIII, Paris, 2006, p. 558 ; BAC, fonds d'Emil Kutscha, MG30 C232, lettre de Margarete Rabas à Willi Wanka, 7 octobre, 1962, cité dans Patrick Farges, « Associating or quarelling ? Migration, acculturation, and transmission among social-democratic Sudeten Germans in Canada », in Mathias Schulze, James M. Skidmore, David G. John, Grit Liebscher et Sebastian Siebel-Achenbach (dir.), *German diasporic experiences : identity, migration, and loss*, Waterloo, Ont., Wilfrid Laurier University Press, 2008, p. 252 ; Margarete Rabas, *Leben und schaffen der Sudetendeutschen in Kanada*, Winnipeg, Wolf Verlag, 1993, 173 p.

associations de femmes pour la vie matérielle et domestique⁴⁰⁷. Laureen Harder et G. Neufeld Redekoff expliquent que contrairement à la National Association of Jewish Women, par exemple, les associations mennonites n'organisent jamais de campagnes de pression sur le gouvernement. D'ailleurs, l'Église décourage l'adhésion des femmes à des associations non mennonites, bien que quelques femmes dans des congrégations plus progressistes ignorent cette consigne⁴⁰⁸.

Malgré l'immigration dans l'après-guerre d'un nombre important de femmes et de ménages dirigés par des femmes, le pouvoir des associations de femmes mennonites ne change pas beaucoup. Certaines congrégations avec des effectifs importants de veuves octroient aux femmes le droit de voter dans les affaires religieuses dès 1949, mais la plupart doivent attendre les années 1950 ou 1960⁴⁰⁹. Malgré ce geste et le fait que les réfugiées ont dû assumer des rôles de leadership dans leur famille, dans leur communauté et dans la vie religieuse depuis l'entre-deux guerres, elles se trouvent doublement marginalisées dans un contexte où les femmes sont déjà marginalisées. T.D. Regehr résume leur situation d'une façon poignante et quelque peu tragique :

« Canadian Mennonites were not ready to give women, and certainly not impoverished immigrant women, comparable positions of responsibility and leadership in their churches and communities. [...] Even more disconcerting were the marital status and some of the tragic sexual experiences of many, perhaps most, of the immigrants. Many of the refugee women and girls had been raped, and some of the children who accompanied them to Canada were the result of those experiences. [...] Canadian male Mennonite leaders did not know how to deal with these women and their experiences. In many Mennonite congregations there was a kind of conspiracy of silence [...] But there was also a reluctance to entrust such women with major roles in the churches, even though many had shown remarkable practical and leadership talents as refugees and in the care of their families in Canada »⁴¹⁰.

Au lieu de célébrer la force de toutes ces femmes ayant survécu à tant d'épreuves, les Canadiens mennonites les plaignent et doutent de la profondeur de leur religiosité. Agnes, par exemple, à l'impression qu'« everyone was criticizing us ». Le regard ambivalent de leurs coreligionnaires et le désir des réfugiées elles-mêmes d'apprécier la stabilité et la sécurité après des années de bouleversements les incitent à ne pas insister. Alida Unruh explique que sa famille, dirigée par sa mère et sa grand-mère, est surtout contente de vivre dans un pays libre, malgré leur pauvreté relative « by Canadian standards ». Il ne semble pas que les

407 Marlene Epp, *Mennonite women in Canada...*, op. cit., p. 12-13 ; Gloria Neufeld Redekop, *The work of their hands : Mennonite women's societies in Canada*, Waterloo, Ont., Wilfrid Laurier University Press, 1996, p. 1, 43.

408 Laureen Harder, *Risk and endurance : a history of Stirling Avenue Mennonite Church*, Kitchener, Ont., Stirling Avenue Mennonite Church, 2003, p. 64, cité dans Marlene Epp, *Mennonite women in Canada...*, op. cit., p. 219.

409 Marlene Epp, *Mennonite women in Canada...*, op. cit., p. 136, 139-140 ; Gloria Neufeld Redekop, *The work of their hands...*, op. cit., p. 39.

410 T. D. Regehr, *Mennonites in Canada, 1939-1970*, op. cit., p. 97-99 ; Marlene Epp, *Women without men...*, op. cit., p. 135 ; Pamela E. Klassen, *Going by the moon and the stars...*, op. cit., p. 48-49.

réfugiées mennonites rencontrent plus de compréhension chez leurs coreligionnaires femmes que chez les hommes. Se sentant mal à l'aise dans les associations de femmes, les réfugiées ont tendance à créer leurs propres regroupements, formels ou informels⁴¹¹. On peut se demander quel rôle ce cloisonnement joue dans les efforts de ces femmes pour faire venir des parents piégés de l'autre côté du rideau de fer. L'époux de Lena, par exemple, a été envoyé à l'Est de l'Union soviétique en 1941. Elle reste complètement ignorante de son sort pendant 15 ans avant d'apprendre qu'il est toujours en vie dans leur pays natal. Elle passe les 16 années suivantes « lobbying the Canadian government and writing endless appeals to have him emigrate »⁴¹².



Figure n° 6 : Elfrieda Klassen Dyck, 1944

Source : [http://gameo.org/index.php?title=Dyck,_Elfrieda_Klassen_\(1917-2004\)](http://gameo.org/index.php?title=Dyck,_Elfrieda_Klassen_(1917-2004))

Marlene Epp remarque que des hommes nord-américains sont devenus les héros qui ont porté secours aux réfugiés mennonites dans les discours de l'époque et dans l'historiographie précoce. Cette mythologie occulte non seulement les nombreuses femmes qui ont œuvré pour des réfugiés en Europe et au Canada, mais pire encore les actions des réfugiées elles-mêmes. Cette situation est encore plus incohérente lorsqu'on rappelle que bon nombre de familles réfugiées arrivent en Allemagne, puis au Canada grâce surtout aux efforts et sacrifices de milliers de femmes. Dans ses ouvrages sur les femmes mennonites au Canada, M. Epp mentionne des femmes qui sont allées en Europe pour travailler avec les réfugiés : Susan B. Peters, Elfrieda Klassen Dyck,

Elise Schwarz, Anne Giesbrecht et Dorothy Swartzentruber⁴¹³.

Elfrieda Klassen Dyck est née en 1917 en Russie et émigre avec sa mère veuve et ses

411 Marlene Epp, *Mennonite women in Canada...*, *op. cit.*, p. 60 ; Marlene Epp, *Women without men...*, *op. cit.*, p. 167, 183-184 ; Entretien avec « Agnes Goerzen », Kitchener, 1992, cité dans Marlene Epp, « Pioneers, refugees, exiles, and transnationals : gendering diaspora in an ethno-religious context », *Journal of the Canadian Historical Association*, 2001, vol. 12, n° 1, p. 142, 148 ; Alida Unruh, « Ukrainian displaced person, *Marine Jumper*, January 1949 », *Quai 21*, <http://www.pier21.ca/stories/ukrainian-displaced-person-alida-unruh>, consulté le 14 octobre 2014.

412 Marlene Epp, « Victims of the times... », *op. cit.*, p. 279.

413 Marlene Epp, *Women without men...*, *op. cit.*, p. 73-77, 191 ; Gottlieb Leibbrandt, *Little paradise...*, *op. cit.*, p. 277-282, 288-289 ; Brunhilde Wiehler, entretien, Kelowna, C.-B., 17 octobre 2005, cité dans Christian Lieb, *Moving west...*, *op. cit.*, p. 75-79, 82, 87-88 ; Histoire de Maria dans un éditorial du *Winnipeg Free Press*, 7 mai 1947, p. 13, cité dans Hans P. Werner, *Integration in two cities : a comparative history of protestant ethnic German immigrant in Winnipeg, Canada and Bielefeld, Germany, 1947-1989*, Thèse, University of Manitoba, Winnipeg, 2002, p. 67 ; Marlene Epp, *Mennonite women in Canada...*, *op. cit.*, p. 180, 215 ; Linda Huebert Hecht, « Legacy of service : Dorothy M. Swartzentruber Sauder's career in church work at home and abroad », *Ontario Mennonite History*, novembre 2001, vol. 19, n° 2, p. 9-13.

13 frères et sœurs à Winnipeg en 1924. Devenue infirmière, elle se porte bénévole en 1942 pour travailler avec le MCC en Angleterre où elle se marie avec Peter Dyck en 1944. Devenu responsable de la distribution de l'aide aux Pays-Bas en 1945, le couple joue un rôle important dans l'organisation d'un camp de réfugiés mennonites aux Pays-Bas. En décrivant le rôle de son épouse, M. Dyck précise qu'elle s'occupe des « day-by-day concerns » des réfugiés. En lisant le récit de Mme Klassen Dyck, il est clair que ses responsabilités s'étendent au-delà du simple quotidien de ce camp qui héberge jusqu'à 420 réfugiés⁴¹⁴.

Le frère aîné de Klassen Dyck, Cornelius F. Klassen, est souvent cité comme le personnage principal dans l'aide aux réfugiés mennonites en Europe, mais il s'appuie sur sa sœur et l'époux de celle-ci pour organiser un autre camp à Berlin qui héberge 1 200 personnes au moment de sa capacité maximum en 1946. M. Dyck précise encore que sa femme est responsable de leur quotidien pendant qu'il se concentre « on a way of getting them out of the city ». Dans sa description du fonctionnement du camp, Klassen Dyck souligne que les femmes réfugiées prennent souvent les rôles de leadership et qu'elles lui proposent « suggestions, ideas and concerns ». C'est Klassen Dyck qui, en l'absence de son époux, doit coordonner l'exfiltration des réfugiés avec les autorités militaires américaines⁴¹⁵. Toutes ses responsabilités lui donnent une place de choix pour nourrir le lobbying de son époux et de son frère auprès de l'OIR et des autorités des pays susceptibles d'admettre les réfugiés, parmi lesquels le Canada devient très important.

Le couple Dyck effectue une tournée au Canada et aux États-Unis entre fin août et début octobre 1947 en quête d'aide morale et financière pour les réfugiés. Pendant une réunion avec un représentant américain de l'OIR, ils ont l'impression de faire avancer la catégorisation des Mennonites comme personnes éligibles à l'aide de cette organisation. Ils prononcent 65 allocutions publiques au Canada. M. Dyck explique que son épouse commence toujours et que « people always like to hear her »⁴¹⁶. L'expérience plus intense de Klassen Dyck avec les réfugiés eux-mêmes rend probablement ses allocutions particulièrement passionnantes et mobilisantes pour ses auditeurs.

Des revendications de femmes de la société canadienne plus large, soit en faveur soit contre l'immigration allemande, jalonnent ici et là l'espace public. En octobre 1945, les North Fraser District Women's Institutes adoptent une résolution réclamant que « no Japanese or Germans be allowed to enter Canada in the future ». La section Columbia de l'IODE soutient

414 Peter J. Dyck et Elfrieda Dyck, *Up from the rubble*, Scottsdale, Pa, Herald Press, 1991, p. 105, 111.

415 Ruth Scott, « Dyck, Elfrieda Klassen (1917-2004) », *Global Anabaptist Mennonite Encyclopedia Online*, décembre 2010, 4 juillet 2014, [http://www.gameo.org/index.php?title=Dyck,_Elfrieda_Klassen_\(1917-2004\)](http://www.gameo.org/index.php?title=Dyck,_Elfrieda_Klassen_(1917-2004)) ; Peter J. Dyck et Elfrieda Dyck, *Up from the rubble, op.cit.*, p. 139, 141, 160, 179-20.

416 Peter J. Dyck et Elfrieda Dyck, *Up from the rubble, op.cit.*, p. 247, 251-253.

une interdiction de 20 ans, « pointing out that it was about 25 years after the last war before we made good Canadians of the Germans »⁴¹⁷.

La Catholic Women's League est, en revanche, motivée par l'affinité avec les nombreux catholiques parmi les *volksdeutsche* afin de revendiquer en 1948 qu'ils soient considérés comme personnes déplacées dans le programme d'immigration canadien et dans le mandat de l'OIR. L'association déclare que « humanity and charity do not recognize any difference of race and nation »⁴¹⁸. On se demande si les membres éprouvent les mêmes sentiments lorsque les immigrants en question ne sont pas catholiques ou même chrétiens. En novembre 1948, le Kitchener-Waterloo Council of Friendship, situé dans une région de forte implantation de personnes d'origine allemande, revendique auprès du gouvernement que les « immigration regulations be altered to admit the close relatives of German residents in Canada, on the same basis as other nationalities ». La fondatrice et présidente de l'association entre 1943 et 1975, Muriel Clement, est également membre d'autres associations de femmes où elle peut puiser du soutien pour cette revendication⁴¹⁹.

Comme les Canadiennes d'origine allemande, les Canadiennes dans leur ensemble ne sont peut-être pas prêtes à réclamer trop ouvertement la migration allemande. La plupart des Canadiennes ne disent rien, ce que l'on peut interpréter comme de l'acquiescement ou de l'apathie. Soutenir les Allemands perçus comme vivants dans les situations les plus précaires, comme des enfants ou des adolescents orphelins, semble en revanche plus acceptable. Après avoir assisté à une conférence sur la situation particulièrement inquiétante en Allemagne à propos de « young boys without father, mother or home [...] going around in groups trying to exist », l'épouse du sénateur James Murdock incite son époux à agir. Il se met assidûment à la tâche jusqu'à écrire au Premier ministre et au ministre en charge de l'immigration⁴²⁰. Cet exemple illustre bien le chemin quelque peu tortueux que peuvent emprunter les efforts d'épouses d'hommes politiques pour influencer les politiques d'immigration.

Un appui plutôt enthousiaste de l'immigration allemande vient de Charlotte Whitton, ancienne directrice du Conseil canadien pour la sauvegarde de l'enfance et future maire d'Ottawa en 1951. En juin et décembre 1950, elle écrit deux éditoriaux dans lesquels elle met en lumière les réfugiés *volksdeutsche*. Des séjours en Allemagne avant la guerre et en 1949 lui

417 BAC, FWIC, MG28 I316, 9/10, « The president's forum. British Columbia », *Federated News*, janvier 1946, p. 2 ; CVA, IODE Columbia, AM255, 515-A-2/5, compte rendu, regular meeting, 8 avril 1946, p. 1.

418 BAC, fonds Catholic Women's League of Canada (désormais CWLC), MG28 I345, 3/2, Annual Report of the 28th Annual Convention, Calgary, 3-8 novembre 1948.

419 BAC, SMCI, RG26, 116/3-24-34, lettre de Muriel Clément, Présidente, 11 novembre 1948 ; Gottlieb Leibbrandt, *Little paradise...*, *op. cit.*, p. 296.

420 BAC, MCI, RG76, 31/682, lettres entre Murdock et Euler, Kitchener, 2 et 26 septembre 1947 ; de Murdock à King, à Howe et à Glen, 29 septembre 1947.

font ressentir qu'elle connaît bien leur situation. Elle essaie d'établir leurs références comme anti-Nazis et anti-communistes. Selon son interprétation, bon nombre parmi eux ont été « moved out of their Western homes in the Rhineland, etc., before or early in the war and moved to the East » en raison de leur opposition au national-socialisme ou de suspicion de cette opposition. À propos de leur anti-communisme, elle assure que : « There is no doubt that thousands of them, the younger families particularly and practically all the women, hate two things—war and Communism ».

Whitton nomme des ressortissants de régions spécifiques en louant leurs qualités et en utilisant des termes comme « excellent », « the best of », « the strength of ». Selon elle, de façon générale, ils feraient de « fine, skilled and enterprising immigrants » pour le Canada. Leur situation et leurs atouts manifestes mènent Whitton à préconiser que le Canada fasse des efforts pour les accueillir, s'il n'est pas déjà trop tard, pour gagner des immigrants qui lui permettraient non seulement de se développer et de mieux défendre son territoire, mais également de contribuer à la paix mondiale et d'exaucer sa « moral obligation »⁴²¹. C'est tout à l'avantage des *volksdeutsche* qui bénéficient ainsi d'une partisanerie si ardente et si visible parmi les femmes de l'élite. D'un autre côté on peut imaginer que son enthousiasme fait grincer les dents d'autres personnes qui voient en elle un obstacle important au sauvetage d'un groupe d'orphelins juifs au début de la guerre⁴²².

Les attitudes différentes de femmes à propos des immigrants d'origine allemande montrent bien pourquoi les politiques de l'État canadien sont aussi ambivalentes. Bien que l'Allemagne soit l'ennemi récent du Canada, les représentations traditionnelles du peuple germanique mettent en avant ses atouts pour faire de ses ressortissants de bons immigrants au Canada. Après les anglo-celtes, les ressortissants de l'Europe du Nord sont les préférés, peuple germanique compris, si on peut trouver un moyen de les détacher de leur caractérisation et/ou de leur passé belligérant.

Lorsqu'on essaie de retracer les actions concernant les Européens déplacés de femmes de mêmes origines, le problème de visibilité se pose avec acuité, malgré le nombre de partisans potentielles. La détermination remarquable de certaines femmes leur permet parfois

421 BAC, Whitton, MG30 E256, vol. 92, articles pour le *Halifax Chronicle Herald*, « The obligation of an opened door », Item #35, juin 1950, 3 p et « New aspects of immigration », décembre 1950, 4 p.

422 Valerie Knowles, *First person...*, *op. cit.*, p. 206 ; Fraidie Martz, *Open your hearts*, *op. cit.*, p. 40-41 ; Sammy Hudes, « The controversial legacy of Charlotte Whitton », 20 août 2010, *Arutz Sheva* 7, <http://www.israelnationalnews.com/News/News.aspx/139226#.VetMHvmUeao> ; « City drops Whitton name from archives plan », 9 mai 2011, *cbcnews*, <http://www.cbc.ca/news/canada/ottawa/city-drops-whitton-name-from-archives-plan-1.996773>, consulté le 25 octobre 2014.

de sortir de l'obscurité. La disponibilité et la langue des sources sont en cause dans ce problème de visibilité, mais également la double marginalisation des femmes de groupes minoritaires. Leurs arguments en faveur de l'admission de réfugiés tentent de rassurer l'État et le public sur les atouts du groupe en question. La force des revendications dépasse habituellement celle que l'on observe chez les femmes des groupes majoritaires. S'associer à celles-ci est d'ailleurs une stratégie utilisée par des femmes de groupes minoritaires pour donner plus de portée à leurs actions. Elles sont dans une position, à l'exception des femmes communistes, où elles se sentent obligées de représenter les réfugiés en termes très positifs. Les femmes d'origine allemande ressentent le besoin de rester plutôt discrètes. Les rencontres finales entre femmes de même origine ne sont pas toujours positives en raison des différences de vécus et d'objectifs. Ces situations peuvent jouer un rôle dans les revendications visant à faire venir davantage d'immigrants.

Une origine commune n'est pas le seul facteur incitant les femmes à s'impliquer dans les politiques gérant l'admission des Européens déplacés. La question des compétences des réfugiés et de la main-d'œuvre qu'ils constituent n'intéresse pas seulement l'État et les industriels ; un certain nombre de femmes font également entendre leur voix à cet égard.

Chapitre III : Actions de femmes liées à l'admission d'Européens déplacés selon leurs compétences

À l'instar des industriels et de l'État, les femmes se préoccupent des compétences que les Européens déplacés peuvent apporter au Canada, mais elles se distinguent par le type de compétences ou de main-d'œuvre qu'elles considèrent comme ayant le plus de valeur pour le pays et pour elles-mêmes. Cela ne signifie pas pour autant que les réfugiées qui tombent dans les catégories prisées ne rencontrent pas d'obstacles lors de leur admission et de leur intégration dans la vie active.

3.1 Admission de personnes instruites et qualifiées

3.1.1 Une question de classe sociale

Plusieurs associations de femmes imaginent que les camps de personnes déplacées abritent un nombre important de scientifiques, d'artistes et d'artisans spécialisés. Selon la présidente de la commission Migration du Regina CW, on peut y trouver « a group of citizens from whom this country would expect to receive heavy dividends in the arts, science and in every department of the life of the people of Canada »⁴²³. Bien que l'Organisation internationale pour les réfugiés (OIR) s'inquiète également du sort des personnes qualifiées, et ait élaboré une campagne spéciale pour faciliter leur migration, ses statistiques ne les estiment qu'à 10 % de la population des camps. Ce pourcentage est plus élevé que dans les mouvements migratoires précédents au Canada, mais c'est toujours loin d'être la majorité⁴²⁴.

Cependant, la conviction répandue qu'il se trouve dans les camps des hommes et des femmes, un cran au-dessus du petit peuple, que l'on ne sélectionne pas malgré leurs qualités manifestes inquiète les femmes de la classe moyenne. Les revendications pour l'admission de ces personnes, en nombre équivalent ou supérieur aux ouvriers admis, sont très présentes dans les comptes rendus et les communications des associations de femmes. La croisade des associations de femmes au nom des réfugiés qualifiés commence dès que l'État annonce les mesures concrètes pour l'admission d'Européens déplacés selon les besoins du marché du travail.

En mai 1947, la présidente de la YWCA nationale, Agnes Rean, exprime au Premier

423 BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/9, résumé du rapport de Mme W.J. Oliver dans le rapport annuel de 1948 sur la migration du NCWC.

424 CVA, VWCC, AM437, 591-E-3/1, coupure de presse, « Newswoman calls for new deal », 24 janvier 1949 ; Organisation internationale pour les réfugiés, *L'élite oubliée. Enquête sur les réfugiés d'Europe des professions supérieures*, Genève, OIR, 1950, 46 p ; « Brief survey of the Polish Canadian archival heritage in Canada », *Archival sources for the study of Polish Canadians*, <http://biblioteka.info/archive.htm>, consulté le 4 mai 2014 ; Jean Burnet et Howard Palmer, *Coming Canadians*, op. cit., p. 171.

ministre sa satisfaction face à la décision d'admettre des personnes déplacées en plus grand nombre, mais indique que les membres de l'association sont « alarmed » à propos des métiers concernés. Selon Rean, les mesures entreprises ne ciblent que des personnes « willing to accept types of employment not attractive to Canadians », à savoir « farm labour, miners, loggers, and women for service occupations ». En conséquence, « we shall be depriving ourselves of many of the most intelligent, enterprising, and best trained individuals among the displaced persons », qui possèdent « the very qualities which should make them the most desirable Canadian citizens ». Elle termine en demandant que le gouvernement élabore des politiques pour faciliter l'admission de personnes déplacées « of all [sic] desirable types in proportion to the numbers who desire to come to Canada as well as in proportion to Canada's current labor shortages »⁴²⁵.

En 1948, le LCW of Winnipeg incite tous les conseils de femmes à « urge that the Government's immigration policy be extended to admit displaced persons of professional status to pursue those professions in Canada ». La Woman's Missionary Society (WMS) de l'Église Unie incite les Canadiens protestants à considérer les besoins des « skilled and educated, [...] and even the sick » parmi les personnes déplacées et à appuyer leur admission. Ces femmes appellent l'État à chercher des entreprises ayant besoin de compétences plus diverses que celles d'ouvriers ou de domestiques⁴²⁶.

Dans leurs campagnes de soutien pour l'admission de réfugiés, le Canadian National Committee for Refugees (CNCR) et des associations de groupes ethniques contribuent aux représentations voulant que les personnes qualifiées forment une partie importante des Européens déplacés. Les revendications de Cairine Wilson et de Doris Yanda sont emblématiques de ces deux sources tenant le même discours. La stratégie est de valoriser les réfugiés, selon les valeurs bourgeoises, afin de persuader le public des atouts qu'ils peuvent apporter au Canada. Sur-représenter la présence ou l'influence des personnes qualifiées peut servir également à améliorer l'image d'un groupe ethnique particulier.

La préoccupation généralisée des associations de femmes pour les personnes qu'elles décrivent comme qualifiées, instruites ou cultivées découle plus de l'identification à ce type de personnes que de leur nombre dans les camps. Leurs représentations des Européens déplacés sont indicatives également de l'instruction reçue et de la culture consommée par ces femmes de la classe moyenne, voire de la bourgeoisie. À l'époque, une bonne partie de cette instruction et de cette culture dépend toujours des productions du vieux continent, malgré la

425 BAC, MCI, RG76, 444/673931-14, lettre de Rean, 20 mai 1947.

426 BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/18, Annual Report of the Committee on Migration, Eileen A. Woods, Chairman, 23 mars 1949, p. 4 ; UCCA, WMS, 23rd Annual Report, 1947-1948, p. 208.

peur de l'invasion de la culture de masse américaine qui amène à l'établissement de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada en 1949⁴²⁷.

Il est tout à fait possible que les industriels demandant toujours plus d'ouvriers pour alimenter les secteurs primaires soient également les époux de membres des associations de femmes. La sollicitude des femmes bourgeoises plus élevée que celle de leurs époux pour le sort des personnes qualifiées n'est pas nécessairement une contradiction. La division traditionnelle des responsabilités dans les familles bourgeoises dicte souvent que l'homme s'occupe de l'argent et la femme de l'éducation, la santé, l'épanouissement culturel et l'embellissement de l'environnement familial. Ces secteurs requièrent du personnel de santé, des professeurs, des artistes, etc.

L'ambiguïté sur l'admission de médecins est un bon exemple de valeurs bourgeoises divergentes entre hommes et femmes. Les médecins sont réunis dans des associations, dominées à l'époque par des hommes, qui contrôlent l'entrée dans la profession et les conditions dans lesquelles on peut l'exercer. Alors que des femmes bourgeoises demandent l'entrée de médecins réfugiés, des hommes s'évertuent à la rendre difficile, en prétendant protéger les patients⁴²⁸. En octobre 1947, Cairine Wilson exprime sa conviction que les associations de médecins ourdissent un complot obstructionniste contre les médecins réfugiés. Elle veut que le CNCR entreprenne une campagne de presse pour le dénoncer. Lorsque l'association ne peut pas financer la publicité nécessaire, Wilson l'organise elle-même⁴²⁹.

L'University Women's Club de Vancouver (UWCV) est une des rares associations à donner l'impression que ses membres se contentent des efforts de l'État pour admettre des personnes qualifiées. En avril 1948, le Club encourage le gouvernement fédéral « to continue their present policy of choosing not only unskilled laborers, but skilled artisans and professional persons from among the Displaced Persons »⁴³⁰. Ses membres croient-ils que le nombre de professionnels admis jusqu'en 1948, toujours trop peu aux yeux de plusieurs autres associations, est suffisant ? Quelques membres de l'UWCV portent le titre « Dr », bien que l'on ne connaisse pas leur domaine d'expertise. Ces femmes peuvent être partisans d'actions

427 John Mallea, *Cultural diversity and Canadian education : issues and innovations*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1984, p. 268-267 ; Joan Nicks, « The muses, the masses, and the Massey Commission, by Paul Litt », *Canadian Journal of Communication*, 1994, vol. 19, n° 1, p. 116.

428 BAC, MCI, RG76, 650/B28865, lettre du Registrar, College of Physicians and Surgeons of Ontario, au Minister of Mines and Resources, 22 décembre 1949, p. 1.

429 BAC, CNCR, MG28 V43, 6/30, comptes rendus du 39th Meeting of the Executive Committee, 7 octobre 1947, p. 3-4 et du 40th Meeting, 21 novembre 1947, p. 1. Voir aussi Jean Bruce, *After the war*, Don Mills, Ont., Fitzhenry & Whiteside, 1982, p. 31-32, 40.

430 CVA, fonds University Women's Club of Vancouver (désormais UWCV), AM872-S2, 591-B-2/15, compte rendu, Regular monthly meeting, 12 avril 1948.

pour la protection de certaines professions contre un afflux de qualifications étrangères perçues comme n'étant pas à la hauteur des standards canadiens ou menaçant leur propre position dans la société.

En 1950, Norah MacDowell du National Council of Women of Canada (NCWC) synthétise les rapports des sections locales en déclarant qu'elles « would like to see Canada welcome, as soon as possible, the "stockpile of brains" in the D.P. camps in Europe ». Apparemment, toutes les sections ne s'inquiètent pas des élites autant que MacDowell le laisse croire. Selon la présidente de la commission Migration du Toronto CW, « at the spring executive meeting we had the question of the "Forgotten Elite" raised and it is surprising how most of the real intelligent leaders could not see the point behind the problem. No wonder the general mass is so apprehensive »⁴³¹. Elle n'explique pas si cette appréhension vient de la peur que les réfugiés qualifiés risquent de dégrader les professions canadiennes à cause de compétences insuffisantes ou de la possibilité qu'ils évincent les Canadiens.

3.1.2 Les barrières rencontrées dans les professions de santé

Des estimations de 1947 et 1949 indiquent que le Canada est en carence de plus de 8 000 infirmières. Malgré cela, chercher des infirmières parmi les personnes déplacées ne vient pas naturellement à l'esprit des responsables gouvernementaux de la santé⁴³². L'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) y songe, par contre. En mai 1947, la présidente et la secrétaire générale envoient une résolution à Mackenzie King déclarant que « displaced persons who are qualified to give nursing service as rendered by registered graduate nurses in this country would be welcomed by the Canadian Nurses Association ». Elles avouent que plusieurs facteurs doivent être pris en compte pour autoriser des infirmières déplacées à exercer au Canada : « cultural and political outlooks, language difficulties, qualification to register ». Malgré ces obstacles potentiels, l'association décide que « these difficulties should not be considered as barriers in meeting our obligations, from a humanitarian outlook »⁴³³.

La proposition concrète qui voit finalement le jour en 1948 est beaucoup plus restrictive, portant simplement sur un « trial group » à employer « not as qualified nurses, but in activities closely associated with the nursing side of hospital operation ». Il faut interpréter

431 BAC, NCWC, MG28 I25, 92/7, Migration Report – 1950, mai 1950 ; BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/21B, lettre de H. Romanchych à MacDowell, 28 mars 1950, 3 p.

432 BAC, MCI, RG76, 626/960711, lettre du Minister of Health, Ontario, au Minister of Mines and Resources, 4 décembre 1947 ; SMCI, RG26, 144/3-41-7, lettre de Gertrude M. Hall, General Secretary-Treasurer, Canadian Nurses Association (désormais CNA) à Keenleyside, 15 juillet 1949.

433 BAC, MCI, RG76, 650/B28865, lettre de Hall et de Rae Chittick, President, CNA, à King, 3 mai 1947.

ces activités comme celles d'aides soignantes et de domestiques dans les hôpitaux. La possibilité pour les réfugiées de redevenir infirmières dépend de leur progrès en anglais ou français et de leur aptitude à passer les concours canadiens⁴³⁴. Rien ne leur garantit donc qu'elles deviendront des infirmières de plein droit à la fin d'une épreuve de douze mois : tout est à revoir. Arrivée en septembre 1948, Valli Kirik, infirmière diplômée en Estonie en 1943, exprime à un journaliste du *Globe and Mail* l'inquiétude de son groupe à propos de leur carrière au Canada : « Will we be able to carry on with our nursing in this country ? ». Le journaliste explique que leur question demeure sans réponse puisque l'AIRC ne promet de les aider que si « they have the necessary qualifications »⁴³⁵. Évidemment, c'est l'association qui interprète ce que « qualifications nécessaires » signifie.

Bien que le projet ait prévu de faire venir 300 infirmières au Canada, il se solde par le placement de seulement 43 infirmières sur des postes d'aides soignantes. La secrétaire générale de l'AIRC conclut en juillet 1949 qu'il ne reste presque plus de femmes dans les camps de personnes déplacées « who come under the category of qualified nurses »⁴³⁶. En effet, en février de la même année, le bureau canadien de l'OIR avait informé le Comité interministériel Immigration-Travail qu'il n'y avait pas un nombre suffisant d'infirmières célibataires pour remplir le quota. Le Comité échafaude donc un projet visant à accueillir 25 infirmières veuves qui seraient prêtes à mettre leurs enfants dans des familles d'accueil ou des internats car les hôpitaux ne disposent pas de logements adaptés pour les femmes chargées de famille⁴³⁷. Les archives consultées n'indiquent pas si les agents d'immigration réussissent à trouver des postulantes pour ces postes à des conditions moins qu'alléchantes. Le temps que prend l'AIRC pour élaborer son projet d'accueillir des infirmières réfugiées, célibataires ou veuves, n'aide pas à atteindre le quota de 300 personnes. Le désir de quitter les camps aussitôt que possible incite beaucoup d'infirmières qualifiées à accepter d'autres emplois au Canada ou à aller vers d'autres pays bien avant 1949.

Dans la perspective dominante que la place d'une femme mariée est avec son époux et ses enfants et que l'immigration en famille doit être basée sur l'emploi de l'homme, recruter les femmes mariées pour ce projet n'entre jamais dans les considérations de l'AIRC ou de l'État. Marte Kraniarczuk, une des 43 infirmières admises, déclare à son arrivée en août 1948

434 BAC, MCI RG76, 650/B28865, lettre de MacNamara au Minister of Public Health, Alberta, 21 février 1948 ; memorandum du Minister's Office au Deputy Minister (désormais DM), Mines and Resources, 26 janvier 1948 ; SMCI, RG26, 144/3-41-7, lettre de Hall à Keenleyside, 15 juillet 1949.

435 BAC, MCI, RG76, 650/B28865, coupure de presse, « 12 DP Registered Nurses Hope to Work in Canada », *Globe and Mail*, 11 septembre 1948. Nous joignons en Annexe n° 6 une partie de cet article.

436 BAC, SMCI, RG26, 144/3-41-7, lettres de Hall à Keenleyside, 15 juillet 1949 ; MCI, RG76, 650/B28865, de Humphrey Mitchell, Minister of Labour, à J.A. Glen, Minister of Mines and Resources, 23 janvier 1948.

437 BAC, MCI, RG76, 650/B28865, lettre d'Arthur MacNamara à W.P. Black, 25 février 1949.

que « hundreds of nurses in displaced persons' camps in Germany are waiting for a chance to emigrate to Canada. [But] many of the nurses are married women with children. They have little prospect of being accepted »⁴³⁸. Il n'est pas question d'adapter le système pour donner aux femmes mariées une chance d'amener leur famille avec elles.

Le désir affiché de l'AIC d'aider les infirmières parmi les personnes déplacées est fortement contrebalancé par sa mission de protéger la profession au nom de l'intérêt des patients. Les descriptions critiques des membres de l'AIC, ayant travaillé pour l'UNRRA ou l'OIR, à propos des compétences des infirmières déplacées, influencent les contours du projet d'admission. D'ailleurs, leurs articles dans la revue de l'AIC influencent les attitudes de tous les membres de l'association. Helena, infirmière polonaise qui arrive au Canada en juillet 1948 ressent les doutes de ses collègues : « she felt that she had to prove herself because as an outsider, [...] the staff watched her more closely ». L'évolution de sa carrière est bloquée par le fait que « the authorities never fully recognized her credentials or all of her varied experience », en particulier son travail, à la suite de sa déportation par les Soviets, dans des conditions très difficiles en Sibérie, en Perse et en Inde⁴³⁹.

Une des plus influentes parmi les infirmières canadiennes recrutées par l'UNRRA est Lyle Creelman, ancienne directrice des infirmières du Metropolitan Health Committee de Vancouver. En 1945, elle devient UNRRA Chief Nurse dans la zone d'occupation britannique grâce, selon Susan Armstrong-Ried, à son ambition débridée. Dans la *Canadian Nurse* en décembre 1945, Creelman exprime ses doutes sur les récits évoquant des infirmières déplacées en grand nombre : « I am told that there are so many Displaced Persons "nurses" working. [...] I very much doubt that any considerable portion of them are really qualified nurses. We may, therefore, have some teaching programs for nurses' aides »⁴⁴⁰. Elle participe en effet à la création de programmes de formation pour les aides soignantes, mais également pour les infirmières ne pouvant pas apporter la preuve de leur formation et de leurs expériences précédentes. Susan Armstrong Reid déclare que ce dernier programme a permis à des « thousands » d'infirmières réfugiées d'être habilitées. Ces programmes ne semblent pas néanmoins faciliter l'immigration de beaucoup d'entre elles au Canada. Renate Skotnicka Zajdman, qui passe par une telle formation au camp annexe de Bensheim, ne réussit pas à être reconnue comme infirmière après son arrivée au Canada en décembre 1948. En juillet 1947,

438 BAC, MCI, RG76, 650/B28865, coupure de presse, « Nurses in DP camps anxious to migrate here », *Winnipeg Free Press*, 31 août 1948.

439 Apolonja Maria Kojder, « A mother's legacy », in *Marynia, don't cry: memoirs of two Polish-Canadian families*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1995, p. 110-111.

440 Susan Armstrong-Reid, « Soldiers of peace... », *op. cit.*, p. 107-108, 117 ; Lyle Creelman, « Letters to the editor : With UNRRA in Germany », *The Canadian Nurse*, vol. 41, n° 12, décembre 1945, p. 986-987.

Creelman continue de déclarer que les « hundreds » d'infirmières déplacées n'existent pas⁴⁴¹.

En mars 1948, Noreena Mackenzie, également impliquée dans l'établissement des programmes de formation en Europe, donne une image beaucoup plus positive des infirmières réfugiées. Elle parle simplement des « qualified nurses » parmi les personnes déplacées, sans marteler constamment qu'elles sont peu nombreuses. Mackenzie dresse un tableau de femmes dévouées à leur profession autant que les Canadiennes. Elle est également sensible à l'effet bouleversant de la guerre sur la carrière des infirmières déplacées. Elle conclut par un plaidoyer pour aider ses consœurs européennes : « as displaced persons surely they have a claim on the world's generosity; as displaced nurses they merit the generosity of organized nursing in Canada and throughout the world »⁴⁴². Les observations de Mackenzie ne parviennent jusqu'aux membres de l'AIIC qu'une seule fois en 1948. Creelman communique plus précocement et plus souvent avec l'AIIC et ses membres.

On peut se demander d'ailleurs si la direction et les membres de l'AIIC sont plus ouverts au message de Creelman qu'à celui de Mackenzie. Kathryn McPherson et Yolande Cohen confirment le désir des responsables de maintenir un contrôle « sur leur profession et sur les connaissances qui en constituent un des modes d'accès » mais également « sur l'origine raciale et ethnique de leurs membres »⁴⁴³. Il semble que des préférences ethniques déteignent sur les jugements de Creelman concernant les compétences des infirmières de différentes origines. Elle explique que les premières formations ciblent les infirmières des pays baltes car il existe « a relatively higher proportion of qualified nurses among this group », en contraste avec les Polonaises parmi lesquelles « some difficulty was experienced in finding candidates [...] qualified professionally and willing and interested enough to take the course »⁴⁴⁴. Elle suggère que leur manque d'intérêt ou de volonté est intrinsèque aux Polonaises elles-mêmes sans chercher à savoir si les contours de la formation et la façon de la leur proposer entrent en jeu.

Des fonctionnaires du ministère du Travail, ministère responsable des programmes pour l'admission des personnes déplacées selon leur capacité à satisfaire le marché du travail, reprennent les discours restrictifs des associations professionnelles. Margaret Grier, spécialiste

441 Susan Armstrong-Reid, « Soldiers of peace... », *op. cit.*, p. 117 ; Adara Goldberg, *We were called greenies...*, *op. cit.*, p. 193 ; Lyle Creelman, « With UNRRA in Germany », *The Canadian Nurse*, vol. 43, n° 7, juillet 1947, p. 556.

442 Noreena Mackenzie, « Helping people to help themselves », *The Canadian Nurse*, vol. 44, n° 4, mars 1948, p. 186, 188.

443 Yolande Cohen, « Rapports de genre, de classe et d'ethnicité : l'histoire des infirmières au Québec », *CBMH/BCHM*, 2004, vol. 21, n° 2, p. 391 ; Kathryn M McPherson, *Bedside matters : the transformation of Canadian nursing, 1900-1990*, Don Mills, Ont., Oxford University Press, 1996, p. 18.

444 Lyle Creelman, « With UNRRA in Germany », *The Canadian Nurse*, vol. 43, n° 8, août 1947, p. 609-610.

de la main-d'œuvre féminine, explique à ses supérieurs que « the high standards of nursing in our Canadian hospitals together with the language handicap (a serious matter in dealing with sick) » militent contre l'admission des infirmières déplacées. À son avis, le déclassement est la meilleure solution : « A small number [...] might be utilized as ward maids [...]. Those that showed promise and mastered the language could later take the course as nurses aides »⁴⁴⁵. Dans la démarche prévue par Grier, ré-exercer la profession d'infirmière n'est guère possible. Malgré toutes les barrières érigées contre les infirmières déplacées, en 1950 Fraudena Eaton, conseillère pour le ministère du Travail et membre du NCWC, vante le programme du AIIC comme une action réussie pour faciliter l'admission de professionnels parmi les personnes déplacées. Il s'agit plutôt d'un exemple de protectionnisme réussi d'une association professionnelle⁴⁴⁶.

Les femmes déplacées qualifiées dans d'autres professions de santé, comme médecins, dentistes ou pharmaciennes, rencontrent également des barrières importantes à la poursuite de leur carrière au Canada⁴⁴⁷. Parmi ces barrières, il y a l'idée, déjà démodée en Europe, que ces professions ne sont pas adaptées aux femmes. Ces professions ne constituent certainement pas un billet de sortie des camps pour les femmes déplacées. La majorité doit accepter des emplois de domestiques ou dépend du parrainage d'un époux qui accepte un emploi tout aussi mal adapté à ses compétences. Recommencer une carrière oblige à des années de formation que beaucoup ne peuvent aborder ou supporter. Parmi les cinq femmes exerçant des professions de santé, infirmières exceptées, interviewées par Milda Danys, trois reprennent leurs études et deux trouvent d'autres moyens de gagner leur vie⁴⁴⁸.

Charlotte Tannenzapf, pharmacienne en Pologne, est obligée de travailler dans une usine de fourrure mais nourrit longtemps le désir de revenir à sa profession. À l'âge de 59 ans, elle recommence ses études à l'University of Toronto. Une autre pharmacienne est plutôt philosophe lorsqu'on lui explique qu'afin d'exercer il faut passer par l'association professionnelle et que les chances de réussite sont très minces : « I cannot blame them because we did the same thing in Poland before the war. We didn't want outsiders in the Association ». Elle choisit plutôt la profession de technicienne de laboratoire, plus ouverte aux étrangères et demandant moins d'études à refaire. Selon Adara Goldberg, des communautés ethniques, prêtes à aider les hommes professionnels dans certains cas, offrent très rarement le même soutien aux femmes qui exerçaient auparavant des professions

445 BAC, Travail, RG27, 278/1-26-3-1-1, mémorandums de Grier à E. Strangroom, 25 février 1947 et à MacNamara, 18 mars 1947.

446 BAC, NCWC, MG28 I 25, 128/3, compte rendu, Spring Executive, 17 février 1950, p. 3-4.

447 Milda Danys, « Contract hiring of displaced persons... », *op. cit.*

448 Milda Danys, *DP, Lithuanian immigration...*, *op. cit.*, p. 145-146, 259, 341-351.

libérales, considérant qu'elles peuvent se rabattre sur le statut de femme au foyer⁴⁴⁹.

Dans le secteur très féminisé du travail social, Greta Fischer, tchécoslovaque, rencontre des barrières érigées contre les personnes ayant obtenu des qualifications dans les pays européens. Sa candidature à la Faculté de travail social de la McGill University est refusée à deux reprises. Déterminée à continuer sa profession au Canada, elle réussit à être acceptée à sa troisième tentative, mais selon Fraidie Martz,

« the system had no way to evaluate her pre-war studies in Czechoslovakia; no way to gauge her work in helping to rehabilitate children at the United Nations Relief and Rehabilitation Administration's International Children Centre outside of Dachau from 1945 until 1947; and no record of her contribution to the adjustment of war orphans allowed into Canada »⁴⁵⁰

On peut penser que « le système » ne fait pas beaucoup d'efforts non plus dans cette époque protectionniste des professions, dominée par l'idée que des pays comme la Tchécoslovaquie ne peuvent se comparer au Canada en matière de formation et de pratique. Beaucoup d'Européennes déplacées, qui ne peuvent pas ou ne veulent pas refaire leurs études ou se réorienter vers des professions plus ouvertes, se résignent à travailler comme ouvrières non qualifiées dans l'industrie ou dans le secteur des services, ou se contentent de la vie de femme au foyer⁴⁵¹.

Les associations de femmes canadiennes ne bouclent pas la boucle entre leurs revendications pour l'admission de davantage de personnes qualifiées et le fait que ces personnes peuvent être des femmes. Ces associations ne semblent d'ailleurs pas estimer qu'aider les Européennes à ré-exercer leur profession relève de leurs missions. Elles sont soit persuadées qu'il faut protéger les professions au Canada, soit trop formatées par l'idée qu'une femme peut toujours rester au foyer.

3.2 Les ouvrières de l'industrie du vêtement

En mars 1947, des associations et des industriels juifs élaborent un programme pour recruter 2 000 personnes comme tailleurs, fourreurs, modistes et couturiers, avec des garanties de logement pour leurs familles. Selon l'historiographie, le projet n'est pas tant conçu pour combler une pénurie de main-d'œuvre que comme moyen d'utiliser les régimes de travail contractuel à l'avantage des réfugiés juifs dans une industrie dominée par des patrons et employés de la même origine. En mars 1948, la journaliste Jean Tweed vante les dispositifs de

449 Michael Brown, « Introduction », in *Memories from the abyss and But I had a happy childhood*, Toronto, Azrieli Foundation, 2009, p. xviii ; William Tannenzapf et Renate Krakauer, *Memories from the abyss and But I had a happy childhood*, Toronto, Azrieli Foundation, 2009, p. 130 ; Cassette SW, cité dans Jean Gerber, *Immigration and integration in post-war Canada...*, op. cit., p. 69 ; Adara Goldberg, *We were called greenies...*, op. cit., p. 141.

450 Fraidie Martz, *Open your hearts*, op. cit., p. 14-15.

451 Franca Iacovetta, « Remaking their lives... », op. cit., p. 139.

ce programme et l'esprit coopératif entre les entreprises, les syndicats et l'État, sans indiquer ou peut-être soupçonner les motifs sous-jacents⁴⁵².

L'État ne coopère pourtant pas autant que les organisateurs l'espéraient. Le ministère du Travail exige que les programmes d'immigration pour l'industrie du vêtement ne sélectionnent pas plus de 50 % des ouvriers de la même origine, autrement dit – et ceci est explicité dans certaines communications internes – pas plus de 50 % de Juifs. Pour le recrutement de couturières, la règle des 50 % pose problème. Il est impossible de trouver des non Juives aussi qualifiées que les Juives, situation attestée par l'OIR⁴⁵³. Les compétences supérieures des Juives remettent en question le quota arbitraire établi par l'État canadien. En outre, il semble que certaines Juives recrutées profitent de ce que les fonctionnaires sur le terrain ne peuvent pas surveiller tous les agissements de l'équipe de sélection, composée majoritairement de représentants de la direction et de syndicalistes de l'industrie. Elisabeth Raab décide de ne pas postuler pour le programme car elle n'est pas « seamstress ». Elle est très déçue plus tard lorsqu'elle apprend qu'être sélectionnée était assez aisé : « women who knew only how to hold a needle had signed on. They were smarter than me »⁴⁵⁴.

Les critères de sélection des candidats reproduisent le partage de travail genré dominant dans les métiers du vêtement : les hommes sont tailleurs et les femmes sont couturières. Les quotas plus limités pour les couturières laissent moins de chances aux veuves et femmes mariées d'être sélectionnées. Un membre de l'équipe de sélection de tailleurs comprend l'inadéquation des critères genrés du programme lorsqu'il rencontre une femme mariée hautement qualifiée comme tailleur, mais inéligible car « the regulations were that only married men-tailors could bring their wives and families ». Il est bouleversé devant la déception de la femme, mais cela ne change rien. David Solomon, un autre membre de l'équipe, se félicite de sa solution à une situation semblable avec une veuve et mère roumaine : il convainc un jeune roumain célibataire qui postule un peu plus tard de contracter un mariage blanc avec la veuve⁴⁵⁵.

452 Joseph Kage, *With faith and thanksgiving...*, *op. cit.*, p. 126-128 ; Irving Abella et Harold Troper, *None is too many...*, *op. cit.*, p. 258-259 ; Jean Gerber, *Immigration and integration in post-war Canada...*, *op. cit.*, p. 35-36 ; Jean Tweed, « Considerations in making a new immigration policy », *Saturday Night*, 6 mars 1948, p. 7.

453 BAC, SMCI, RG26, 146/3-41-23, Minutes of the Second Meeting of the Committee on Reception and Placement of Domestic Workers from Displaced Persons Camps, 6 novembre 1947, p. 6 ; Travail, RG27, 278/1-26-5, lettre de MacNamara à V.C. Phelan, 8 septembre 1947 et rapport de David Solomon, 19 novembre 1947, cité dans Milda Danys, *DP, Lithuanian immigration...*, *op. cit.*, p. 190-191 ; Franca Iacovetta, *Gatekeepers...*, *op. cit.*, p. 301 ; Ninette Kelley et M.J. Trebilcock, *The making of the mosaic...*, *op. cit.*, p. 339.

454 Elisabeth M. Raab, *And peace never came*, *op. cit.*, p. 138 ; Franca Iacovetta, « Remaking their lives... », *op. cit.*, p. 148-149.

455 BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/18, Annual Report of the Committee on Migration of the Winnipeg CW, Elinor A. Woods, Chairman, 23 mars 1949, 6 p ; Adara Goldberg, *We were called greenies...*,

3.2.1 Polémique autour des femmes recrutées pour une filature au Québec



Figure n° 7 : Ludger Dionne et ses recrues, Allemagne, 1947

Source : Life Magazine, 2 juin 1947, p. 45.

L'histoire du premier groupe d'Européennes déplacées recrutées pour travailler dans l'industrie du vêtement commence par un projet de Ludger Dionne, propriétaire d'une filature à Saint-George de Beauce, au Québec, et député à la Chambre des communes à Ottawa, pour satisfaire ses besoins en main-d'œuvre en cherchant des ouvrières dans les camps en Europe. Ses critères de sélection sont simples : jeunes femmes catholiques célibataires, ou veuves, en bonne santé et de « bonne réputation »⁴⁵⁶. Dionne lui-même va en Allemagne en avril 1947 pour superviser la sélection des cent élues. Il les trouve avec l'aide de deux prêtres catholiques œuvrant auprès des personnes

déplacées et avec l'approbation du Comité intergouvernemental des réfugiés (CIR). Ce dernier approuve le contrat par lequel Dionne s'engage à payer « les salaires en vigueur à la filature » et à employer les femmes pour un minimum de deux ans. Malgré leur désignation comme « Polonaises », une minorité d'entre elles vient de Hongrie, d'Ukraine et de Lituanie. À Saint-Georges de Beauce tout est prévu, y compris un dortoir mitoyen du couvent des Sœurs du Bon Pasteur, pour héberger ces recrues⁴⁵⁷.

Ce projet, devenu public à la fin d'avril 1947, provoque des commentaires de tous bords. Des députés de la Fédération du commonwealth coopératif (CCF) posent des questions à la Chambre des communes sur les conditions de travail, les salaires et l'hébergement des jeunes femmes. Le chef de la CCF, M.J. Coldwell, hausse le ton en mai 1947 en évoquant une

op. cit., p. 288-289 ; « In search of tailors », rapport de Bernard Shane, 27 février 1948, p. 9, cité dans Jean Gerber, *Immigration and integration in post-war Canada...*, *op. cit.*, p. 37 ; ANCJCCC, CJC, transcription d'une interview avec David Solomon, 28 septembre 1966, cité dans Irving Abella et Harold Troper, *None is too many...*, *op. cit.*, p. 259, 266.

456 Robert Tremblay, « 100 polonaises à Saint-Georges de Beauce », durée 23:05, *Histoires oubliées*, émission de télévision, Matane, Qc., Les Productions Vic Pelletier Inc., 2006.

457 BAC, CNCR, MG28 V43, 5/14, lettre de R. Innes à Hayward, 30 avril 1947, 2 p ; SMCI, RG26, 129/3-33-26, mémorandum du Director, Immigration Branch au DM, 3 juin 1947, 2 p ; Department of Labour News Release n° 3116, Report of the Inquiry into Labour and Living Conditions of the 100 Polish Girls with the Dionne Spinning Mills at St. Georges de Beauce, P.Q. (désormais DL News Release n° 3116), 23 septembre 1947, Annexe #1, Employment Contract, signé le 21 mai 1947 à Francfort/Main, p. 9 ; « 100 Polish girls for Dionne Mill earn minimum wage for 2 years », *Montreal Gazette*, 21 mai 1947, p. 1 ; Joan Sangster, « The Polish "Dionnes": gender, ethnicity, and immigrant workers in post-Second World War Canada », *The Canadian Historical Review*, septembre 2007, vol. 88, n° 3, p. 473.

« main-d'œuvre en servitude ». D'autres critiques se concentrent sur le fait que Dionne a reçu une autorisation spéciale, jusque-là inaccessible à d'autres entrepreneurs. Son appartenance au parti politique au pouvoir est fortement suspecte dans l'octroi de cette autorisation. Des journaux québécois dénoncent ces critiques comme un exemple de la « mauvaise foi » souvent manifestée par le Canada anglophone contre tout projet franco-canadien. La syndicaliste Madeleine Parent pense que la surveillance des religieuses rend difficile la syndicalisation des jeunes femmes. D'autres syndicalistes et des résidents de la ville accusent ce recrutement de détourner des emplois des Canadiennes françaises, mais Dionne se défend en affirmant que les jeunes québécoises boudent ce type de travail ou quittent l'usine en été pour retrouver la ferme familiale⁴⁵⁸.



Figure n° 8 : Gladys et Werner Strum, 1947

Source : Gladys Strum, *Sorry I'm early*, p. 126.

Gladys Strum, seule femme députée à la Chambre et également membre de la CCF, porte un intérêt particulier à l'affaire dès avril 1947 en constatant que les jeunes femmes seraient peu rémunérées en étant affectées « à la pire industrie dans la pire province ». Strum trouve qu'elles bénéficient de moins de protection que les anciens combattants polonais qui reçoivent un salaire décidé au niveau fédéral ; elle réclame donc que le Canada accorde « aux femmes comme aux hommes la protection de nos lois ». L'octroi aux femmes de droits égaux à ceux des hommes est un combat qui tient à cœur à Strum et qui fait l'objet de plusieurs de ses interventions à la Chambre⁴⁵⁹.

Strum ne s'inquiète pas seulement des conditions de travail des jeunes Polonaises, mais également des conditions de leur entrée au Canada. Elle trouve injuste que les Canadiens voulant faire venir des parents éloignés soient confrontés à un État qui ne veut rien entendre tandis qu'un

458 Chambre des communes, *Débats*, propos d'Angus McInnis, 22 avril 1947, p. 2268, de G.H. Castleden, 24 avril 1947, p. 2345 et de Coldwell, 26 mai 1947, p. 3413 ; BAC, SMCI, RG26, 129/3-33-26, memorandum du Minister of Mines and Resources au Cabinet, 27 mars 1947 ; DNC, « Imaginez, 100 Polonaises catholiques sont choisies de préférence à 100,000 Britanniques qui attendent », *L'Action catholique*, 3 juin 1947, p. 1, 15 ; Pierre Vigeant, « L'immigration est bonne quand elle est britannique », *Le Devoir*, 3 juin 1947, p. 1 ; *L'Eclaireur*, 29 mai et 5 juin 1947, cité dans Joan Sangster, « The Polish "Dionnes"... », *op.cit.*, p. 473-473, 479, 482 ; Pierre C. Poulin, « Le problème de main-d'oeuvre : l'exemple des 100 Polonaises », in Serge Courville, Pierre C. Poulin et Barry Rodrigue (dir.), *Histoire de Beauce-Etchemin-Amiante*, Sainte-Foy, Qué., Institut québécois de recherche sur la culture, 2003, p. 658-662.

459 Chambre des communes, *Débats*, propos de Gladys Strum, CCF, Qu'Appelle, 28 avril 1947, p. 2464-2465, 19 mai 1947, p. 3196-3200, 19 octobre 1945, p. 1353-1355, 13 mai 1946, p. 1505 ; Gladys Strum, « The House without a woman », *Chatelaine*, automne 1949, cité dans Gladys Strum, *Sorry, I'm early*, *op. cit.*, p. 66-68.

industriel obtient une autorisation spéciale pour contourner le règlement interdisant le recrutement de main-d'œuvre contractuelle étrangère Strum considère que le gouvernement se dérobe à son devoir dans l'élaboration d'une politique d'immigration cohérente et semble prêt à laisser les industriels décider à sa place⁴⁶⁰.

Le premier groupe de 40 ouvrières arrive le 30 mai 1947, rallumant ainsi l'intérêt pour leur sort. Le 2 juin, Gladys Strum déclare que l'inaction du gouvernement dans le secours des personnes déplacées et dans l'élaboration d'une politique d'immigration adaptée au contexte de l'après-guerre est responsable de la mauvaise presse sur le recrutement des 100 femmes. Son commentaire est si haut en couleur qu'il est souvent cité dans l'historiographie : « Les quotidiens ne rehaussent certes pas notre prestige aux yeux des Nations Unies en publiant chaque jour des articles qui rappellent la *Case de l'Oncle Tom* et les marchés d'esclaves où les acheteurs examinaient les muscles et les dents des jeunes filles mises à l'enchère ». Elle doute fortement des retombées humanitaires que Dionne proclame pour sa défense, mais elle concède qu'il fait néanmoins davantage que le gouvernement de Mackenzie King. Strum incite celui-ci à adopter une approche moins intéressée par les buts économiques et plus humanitaire, chrétienne et qui assume sa « responsabilité morale » d'accepter la « part » du Canada en réfugiés « faibles et malades ». En assumant cette responsabilité, elle assure au gouvernement qu'il récolterait la reconnaissance et la loyauté de ces nouveaux citoyens⁴⁶¹.

Le 13 juin, Dionne prend la parole à la Chambre des communes afin d'expliquer ses efforts multiples et ses échecs répétés pour trouver une main-d'œuvre stable dans sa région. Il admet que ses premiers intérêts sont commerciaux, mais son projet contribue à l'objectif humanitaire de trouver une solution pour les Européens déplacés. Il décrit la déception des jeunes postulantes rejetées à cause de problèmes de santé et la satisfaction de celles sélectionnées de se retrouver dans un dortoir presque neuf où elles peuvent « manger à leur faim et jouir de la liberté »⁴⁶². Le gouvernement canadien est prêt à accepter la version de Dionne, à regarder les questions du CCF comme de la démagogie politique et à ignorer les attaques de la presse et de l'État polonais comme autant de propagande communiste.

Dans une lettre du 2 juin 1947 à Constance Hayward, Norah MacDowell s'agace du dénigrement dont M.J. Coldwell fait preuve par rapport au projet de Dionne : « Is he interested in getting the D.P.s to Canada or is he interested in getting votes for Mr Coldwell ? I personally would like to see him forcibly removed from the C.N.C.R. as I have always

460 Chambre des communes, *Débats*, 28 avril 1947, p. 2464-2465.

461 Chambre des communes, *Débats*, 2 juin 1947, p. 3696-3698 ; Valerie Knowles, *Strangers at our gates...*, *op. cit.*, p. 168 ; Joan Sangster, « The Polish "Dionnes"... », *op. cit.*, p. 475.

462 Chambre des communes, *Débats*, 13 juin 1947, p. 4111-4114.

thought he was a blight on our white "escutcheon" ! ». Apparemment « l'écusson blanc » du CNCR est censé amener les personnes déplacées au Canada sans se soucier des conditions qu'elles subiraient après leur arrivée. C'est une perspective peut-être plus adaptée aux efforts du CNCR pour sauver les réfugiés juifs d'un sort horrible qu'aux Polonaises dans les camps à la fin de la guerre. MacDowell est plus encline que Strum, députée de gauche, à voir les conditions de vie au Canada d'un œil bienveillant.

MacDowell prépare un rapport sur le projet de Dionne pour le congrès annuel du NCWC entre le 6 et le 11 juin 1947. Elle ne se rend bien sûr pas à Saint-Georges de Beauce pour compléter ses recherches. Il est peu probable que MacDowell ait même envisagé d'aller voir par elle-même. Cela ne se fait pas pour les femmes bourgeoises de délaissier les premiers devoirs d'épouse et de mère pour s'impliquer dans une question éloignée géographiquement et phénoménologiquement de leur vie. Pour se renseigner, MacDowell se fie aux observations de Yadse Urbanovicz faites au moment de l'arrivée du deuxième groupe de réfugiées à l'aéroport Dorval, le 2 juin 1947. Urbanovicz, attachée à la YWCA de Montréal, a servi comme traductrice à cette occasion. Elle ressort de l'expérience avec une opinion favorable de Dionne et l'impression que, après les « ghastly » conditions en Europe, les femmes recrutées « were so happy to be here that it was pathetic ». Ainsi, sur la base des impressions d'une brève rencontre, le CNCR, le NCWC et le YWCA peuvent être satisfaites : ces cent jeunes réfugiées sont bien placées⁴⁶³.

Le rapport de MacDowell n'est pas seulement constitué de renseignements de deuxième main, mais il contient également des erreurs comme l'idée que les jeunes femmes doivent rembourser une partie des frais de voyage. À son avis, les recrues sont sorties des « conditions almost devoid of hope to clean, bright, healthy living conditions appropriate to their religious background ». Recevoir le salaire minimum dans l'industrie lui semble juste pour des femmes incapables de parler français et « completely unskilled at factory work ». MacDowell loue le recrutement des jeunes Polonaises du point de vue économique car il donne vie à une filature obligée de fonctionner au ralenti par incapacité à trouver suffisamment de main-d'œuvre. En envoyant son rapport à Hayward, MacDowell décrit le rapport comme « pale and colourless » car elle se sent obligée d'éviter des commentaires qui pourraient être interprétés comme « political »⁴⁶⁴. On peut se demander en quoi les modèles économiques et les conditions de travail ne sont pas des questions politiques.

463 BAC, CNCR, MG28 V43, 5/28, lettre de Norah à Constance, 2 juin 1947.

464 BAC, CNCR, MG28 V43, 5/28, Mémoire sur 100 Polonaises déplacées amenées au Canada par M. Ludger Dionne, de Mrs. T.W. MacDowell, Convener of Migration, NCWC, [juin 1947] et lettre de Norah à Constance, 2 juin 1947, 2 p. Voir aussi Jacques Trepanier, « Les Polonaises créent une excellente impression à Saint-Georges de Beauce », *La Patrie*, 2 juin 1947, p. 4.

Pendant le congrès du NCWC, MacDowell suggère aux participantes de voter une résolution de soutien au projet de Dionne, mais elles n'obtempèrent pas⁴⁶⁵. Bien que MacDowell elle-même ne dissimule pas son admiration pour les efforts de Dionne, l'association dans son ensemble a plus de mal à adopter une position qu'elle juge politique malgré les aménagements du rapport final élaboré par MacDowell. Malgré ce choix, on ne peut pas dire que les membres du NCWC remettent en question la notion que c'est une énorme faveur de permettre aux immigrants d'entrer au Canada, quelles que soient les conditions.

Hayward défend également le projet de Dionne, en juin 1947, pendant sa tournée de conférences à propos de ses visites des camps européens. Comme Strum, elle saisit l'occasion de censurer l'attentisme du gouvernement, mais contrairement à la députée, Hayward ne se soucie pas beaucoup des conditions de travail à Saint-Georges de Beauce⁴⁶⁶. Étant un témoin direct des conditions de vie dans les camps, elle a une perspective autre que celle de Strum. D'un autre côté, la vie plutôt aisée de Hayward peut la rendre plus encline que Strum à penser que vivre au Canada entraînerait surtout des avantages pour les femmes déplacées.

En septembre 1947, à la suite de la réception d'une lettre de plaintes provenant des principales intéressées, le Canadian Polish Congress (CPC) reporte l'attention publique et politique sur les employées de Dionne. La presse polonaise remonte au créneau, en décrivant Dionne comme un capitaliste avare qui oblige les femmes à travailler dans des « conditions of slavery », limite leur déplacements, contrôle leur courrier et interdit tout contact avec des tierces personnes⁴⁶⁷. Le ministère du Travail lance une enquête menée par Victor Podoski, ancien consul général de Pologne au Canada devenu employé de ce ministère. Son rapport est rendu public le 23 septembre 1947 avec la conclusion que « the labour conditions of the Polish girls are quite satisfactory, [...] living conditions are very good, and [...] treatment is absolutely fair and truly Christian ». Podoski assure les lecteurs éventuels qu'il a eu la liberté complète de discuter avec les ouvrières, d'inspecter l'usine et leur dortoir et d'examiner les comptes relatifs à leur emploi⁴⁶⁸. Podoski, Hayward et MacDowell semblent trop éloignés de la situation des immigrantes du fait de leur statut de classe moyenne pour comprendre que le

465 BAC, NCWC, MG28 125, 128/1, compte rendu du Congrès annuel, 6-11 juin 1947, p. 13.

466 BAC, CNCR, MG28 V43, 5/11, coupure de presse, « Great debt owed DPs in Europe », *Kingston Whig-Standard*, 17 juin 1947.

467 Joan Sangster, « The Polish “Dionnes”... », *op. cit.*, p. 483 ; Helen Bajorek MacDonald, *The power of Polonia*, *op. cit.*, p. 209 ; BAC, SMCI, RG26, 129/3-33-26, traductions de plusieurs articles de la presse polonaise, d'entre 24 septembre et 5 octobre 1947.

468 BAC, SMCI, RG26, 129/3-33-26, Department of Labour News Release n° 3116, 23 septembre 1947, 9 p ; Donald Avery et J. K. Fedorowicz, *The Poles in Canada*, *op. cit.*, p. 13 ; Joan Sangster, « The Polish “Dionnes”... », *op. cit.*, p. 483, 498.

Canada ne propose pas que de l'abondance à ses habitants, anciens et nouveaux.

3.2.2 Les avis des premières concernées

En février 1948, 76 des femmes signent une lettre destinée à Podoski où elles énumèrent encore leurs propres doléances. Après les prélèvements sur les salaires pour l'hébergement et les repas, il leur reste moins de 2 dollars par semaine. Lorsqu'elles veulent passer des vacances ailleurs qu'à Saint-Georges de Beauce, elles doivent en demander l'autorisation à Ludger Dionne ou Arsène Dionne, son frère et partenaire, qui sont réticents à la donner. Elles se disent mal nourries et exposées à une mauvaise qualité d'air dans l'usine, les rendant sujettes aux maladies. Si elles quittent l'usine avant deux ans d'emploi, les Dionne se voient libérés de leur accord de prendre en charge les frais de voyage par avion entre l'Allemagne et le Canada et leur demandent un dédommagement. Les femmes revendiquent la réduction de la durée de leur contrat à un an, sans pénalité, à l'instar des conditions faites aux personnes déplacées arrivées plus récemment⁴⁶⁹.

Podoski avait abordé tous ces points dans son rapport, mais apparemment pas à la satisfaction des premières concernées. L'explication facile donnée par Podoski pour expliquer les problèmes perçus par les femmes elles-mêmes est leur lourd passé :

« I had always to remember that fate had been most unfortunate to them, that they had all lost their homes, and most of them their parents, that they were harshly treated by the German Police and supervisors at labour camps, that they now came to another country which is not their own – that therefore, many of them could have developed an inferiority complex, nurtured residues of fear and suspicion and over-sensitiveness. Thus seemingly unimportant incidents from the point of view of people who grew up under normal circumstances could, in their minds, assume the proportions of real misery, continued oppression and denial of liberty. To dismiss their problems lightly as of not much importance would not help in gaining the confidence of the girls and having them open their hearts to me with their grievances and troubles »⁴⁷⁰.

Tout en déclarant qu'il ne traite pas les doléances des ouvrières avec légèreté, il les minimise en attribuant aux femmes un syndrome de persécution qui déforme leurs jugements. Cela revient à dire que toute personne ayant souffert pendant la guerre n'est plus capable de juger par elle-même. On se demande s'il ferait les mêmes déclarations à propos d'un groupe d'hommes. On a l'impression d'un double discours : il, se montre sympathique dans ses rencontres avec les jeunes Polonaises, mais disculpe Dionne et l'État dans son rapport.

Joan Sangster remarque l'absence des voix des premières intéressées dans tout le débat, sauf lorsque Dionne veut souligner qu'elles ont pris leur propre décision d'aller au Canada⁴⁷¹. C'est une décision contrainte par les conditions dans les camps et l'absence

469 BAC, SMCI, RG26, 129/3-33-26, lettre « signed by 76 Polish girls » à Podoski, 8 février 1948, 2 p ; Franca Iacovetta, *Gatekeepers...*, *op. cit.*, p. 316.

470 BAC, SMCI, RG26, 129/3-33-26, DL News Release, n° 3116, 23 septembre 1947, p. 2 ; Joan Sangster, « The Polish “Dionnes”... », *op. cit.*, p. 498.

471 *Ibid.*, p. 476.

d'information objective sur les conditions qu'elles trouveraient à Saint-Georges de Beauce. Mieux informées, elles auraient peut-être fait le même choix mais en connaissance de cause. Malgré leur situation de dénuement, les femmes déplacées recrutées par Ludger Dionne ne baissent pas les bras lorsqu'elles comprennent que sortir des camps ne suffit pas pour vivre dignement. Elles s'ouvrent à des personnes susceptibles de les écouter : les membres du CPC, Podoski, un prêtre d'origine polonaise qui leur rend visite de temps en temps ou la journaliste Mavis Gallant⁴⁷².

Ces femmes s'expriment également par le fait que la majorité quitte la filature en septembre 1948, après 15 mois de travail au lieu de deux ans. Le facteur déclencheur pour beaucoup est la grève qui frappe la filature en juillet 1948 et qui dure deux mois⁴⁷³. Peut-être la grève montre-t-elle aux jeunes migrantes qu'elles ne sont pas les seules à trouver invivables les conditions de travail et les salaires aux Filatures Dionne. Leur départ est la réponse la plus pertinente aux dispositifs d'immigration nés de l'égoïsme non seulement des industriels comme les Dionne, mais également d'un État et d'un public trop imbus d'eux-mêmes à propos de la vie au Canada pour en voir les failles.

Amenées au Canada grâce à un décret spécialement voté pour elles, ces 100 jeunes Européennes sont l'objet d'une politique d'immigration faite sur mesure, non pour elles mais pour Dionne. Elles sont, comme les anciens combattants polonais, des cobayes pour les politiques en devenir. Les résultats de ces deux expériences mènent l'État fédéral à élaborer un système où il exerce plus de contrôle sur la sélection des immigrants et où il surveille plus attentivement les conditions d'emploi. Le cadre de ce système est construit par la série de décrets en conseil, commençant par le décret 2180 du 6 juin 1947, qui autorisent toutes les entreprises s'intéressant à la possibilité de faire venir des groupes d'ouvriers des camps européens. Dès lors, l'État s'implique directement, mais les demandes économiques demeurent toujours le facteur déterminant, permettant à la fois d'ouvrir grand les vannes d'une migration importante de personnes déplacées et d'en décider le rythme.

3.3 Des domestiques très demandées

Le 14 juillet 1947, le Conseil des ministres vote un décret autorisant l'admission de 1 000 Européennes déplacées comme domestiques, nombre devant doubler si les premiers groupes « prove satisfactory ». Les estimations des effectifs finaux admis entre octobre 1947 et le tarissement du programme en 1950 diffèrent selon les sources, mais entre 10 000 et

472 BAC, SMCI, RG26, 129/3-33-26, DL News Release, n° 3116, 23 septembre 1947, 9 p.

473 Eva-Lis Wuorio, « Two years after », *Maclean's Magazine*, mai 1950, p. 71 ; Franca Iacovetta, *Gatekeepers...*, *op. cit.*, p. 107 ; Joan Sangster, « The Polish “Dionnes”... », *op. cit.*, p. 494, 500.

12 000 réfugiées sont impliquées⁴⁷⁴. Ce programme est le résultat d'un ensemble de circonstances, parmi lesquelles on trouve des revendications de femmes et d'associations de femmes ainsi que le profil et les actions des domestiques elles-mêmes.

Deux rapports, un au niveau fédéral (1943) et un au Québec (1944), sur le devenir de la main-d'œuvre féminine après le retour des soldats, prévoient la possibilité que le travail domestique constitue une solution de repli. Les auteures ne sont pas naïves au point de croire que beaucoup d'ouvrières intégreraient ce métier sans modifications importantes de leurs conditions. Un rapport du ministère du Travail de mai 1947 montre que celles qui doutaient que la simple fin de la guerre mènerait beaucoup de femmes à se replier sur le travail domestique, ont vu juste : des milliers de postes demeurent toujours vacants. Les explications sont multiples : le manque de statut social et professionnel, de standards, de liberté personnelle, de protection juridique, de syndicalisation et de perspective d'avancement⁴⁷⁵. Les États fédéral et provinciaux ne s'empressent pas d'introduire les réformes proposées, regardant le domicile privé comme un lieu de travail difficile à réglementer et un espace devant rester hors d'influence de l'État. Le ministre du Travail de la Colombie-Britannique fait porter la responsabilité de l'absence de régulation sur les épaules des femmes, déclarant que « women will not stand for inspection of their homes »⁴⁷⁶.

Malgré la demande aiguë et la pression de l'OIR, l'État canadien attend février 1947 avant de considérer sérieusement le recrutement d'Européennes déplacées comme solution à cette carence. L'origine des femmes et le fait que l'État et le public voient les immigrantes comme nécessitant plus d'encadrement que les immigrants expliquent cette lenteur. Il s'agit autant d'encadrer la migration des personnes du sexe dit vulnérable que de protéger les ménages canadiens d'influences néfastes. L'État et le public considèrent qu'il faut réfléchir à

474 BAC, Travail, RG27, 278/1-26-3-1-2, cabinet submission, Immigration of Displaced Persons – 2,000 Women for Domestic Help, 14 juillet 1947, 2 p ; fonds Mabel Geldard-Brown (désormais Geldard-Brown), MG30 E497, 3/Canada Dept of Labour. Domestic-Displaced Persons Project and Assisted Passage Scheme, 1948-1954 (désormais Domestic), mémorandum de Geldard-Brown à Ruth A. Hamilton, 27 février 1950, p. 1 ; BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/11, lettre de MacDowell à Finlayson, 7 mars 1950, p. 3 ; Marilyn Barber, *Les domestiques immigrantes au Canada*, Ottawa, Société historique du Canada, 1991, p. 22 ; Christiane Harzig, « MacNamara's DP domestics... », *op. cit.*, p. 31.

475 Renée Vautelet, *Mémoire sur l'orientation du travail féminin d'après-guerre*, préparé pour le Conseil d'orientation économique, Québec, Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, 1944 ; *Report of the Subcommittee on the post-war problems of women*, Ottawa, 30 novembre 1943 ; BAnQM, fonds Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (désormais FNSJB), P120/12-8, compte rendu, Bureau de direction, 21 mars 1944 ; Gail Cuthbert Brandt, « "Pigeon-holed and forgotten" : the work of the subcommittee on the post-war problems of women, 1943 », *Histoire sociale*, 1983, vol. 15, p. 239-259. BAC, Geldard-Brown, MG30 E497, 3/Domestics, rapport, Domestic service – the problem and some answers, préparé par la Research and Statistics Branch, mai 1947, p. 6 ; *Labour Gazette*, mars 1947, p. 581-584.

476 BCA, PCWBC, MS-1961, 2/5 et 6, comptes rendus, general meetings, 22-23 octobre 1947 et 17 mars 1948 ; Jennifer A. Stephen, *Pick one intelligent girl : employability, domesticity, and the gendering of Canada's welfare state, 1939-1947*, Toronto, University of Toronto Press, 2007, p. 121-124.

deux fois avant d'ouvrir les portes à des femmes susceptibles d'être affaiblies physiquement, psychologiquement et moralement par la guerre⁴⁷⁷.

Beaucoup de femmes cherchant désespérément des domestiques, ainsi que certaines sections du NCWC à travers le pays, sont moins hésitantes. Au début de 1947, le Provincial Council of Women of Ontario (PCWO), le Montreal CW et le North Shore LCW votent des résolutions pour convaincre l'État que non seulement la forte demande, mais également le bien-être de la nation l'obligent à considérer les réfugiées comme solution à la carence en domestiques. Les résolutions évoquent « a serious situation », « an urgent need », « an impossible burden » et « a national problem ». Le PCWO avertit que la situation est susceptible de mener de jeunes couples à limiter la taille de leur famille, privant ainsi le Canada de la population dont il a besoin. Le PCWO et le Montreal CW prétendent que la pénurie de domestiques empêche des femmes de faire du bénévolat, ainsi « depriving the nation of the leadership of capable women »⁴⁷⁸. Les auteures pensent surtout aux femmes comme elles-mêmes.

Les intérêts des Européennes déplacées sont quelque peu occultés dans ces discussions. Les résolutions bienveillantes concernant le sort des personnes déplacées sont oubliées dans l'empressement de satisfaire une demande chère au cœur des membres du NCWC. Le fait que ce programme représente une façon d'aider spécifiquement les femmes parmi les personnes déplacées ne retient pas l'attention des auteures des résolutions. L'PCWO déclare pourtant que ces femmes seraient « grateful for the work Canadian women can provide »⁴⁷⁹.

3.3.1 Les femmes fonctionnaires et le recrutement des domestiques

Le ministère du Travail fait des avancées importantes sur ce dossier pendant la première moitié de 1947. En février, le sous-ministre, Arthur MacNamara, lance une enquête sur la faisabilité d'un programme visant à recruter comme domestiques des femmes dans les

477 BAC, Travail, RG27, 278/1-26-3-1-1, lettre de Fraudena Eaton à MacNamara, 23 mai 1947, 2 p ; part. 3, rapport, Europe's refugees in Canada : a report on the domestic D.P. project (désormais Europe's refugees...) préparé par Ruth A. Hamilton, 30 avril 1948, 8 p ; MCI, RG76, 656/B46936, lettre de Keenleyside à A.H. Brown, 28 juin 1947 ; Patricia M. Daenzer, *Regulating class privilege...*, *op. cit.*, p. 32 ; Christiane Harzig, « MacNamara's DP domestics... », *op. cit.*, p. 38.

478 BAnQM, MCW/CFM, P653 S1 SS4 D1, 6/9, résolution du Migration Committee du MCW, 16 avril 1947 ; S4 SS3 D7, 8/9, rapport annuel de 1948 de MacDowell, p. 4 ; APO, PCWO, F798, MU2343 ou B287449/F798-1-1-5, compte rendu, Sub-executive meeting, 12 février 1947, p 2, 4 ; BAC, NCWC, MG28 I25, 88/5, lettre de Kissick, North Shore LCW, à Finlayson, 23 mai 1947.

479 APO, PCWO, F798, MU2343 ou B287449/F798-1-1-5, compte rendu, Sub-executive meeting, 12 février 1947, p. 4 ; BAC, NCWC, MG28 I25, 88/6, résolution re female immigration, s.d. ; 88/5 et 128/2, comptes rendus, executive meeting, 13-14 février 1947 p. 4 et Annual Meeting, 6-11 juin 1947 ; 90/1, document, Annual Meeting Resolutions, 1947-1950.

camps en Europe. Il sonde, entre autres, les femmes fonctionnaires responsables de la main-d'œuvre féminine. La mobilisation de l'équipe féminine n'empêche pas MacNamara de garder beaucoup de contrôle sur l'éventuel programme. Cela ne gêne pas les femmes fonctionnaires, ni les associations de femmes, qui n'expriment que de la satisfaction par rapport à son implication profonde⁴⁸⁰. Cela peut être dû au respect de la hiérarchie mais aussi à la conscience que son soutien sera utile face à des collègues moins convaincus, en particulier du fait de sa ponction sur les ressources du ministère.

MacNamara s'appuie sur quatre femmes fonctionnaires en particulier : Fraudena Eaton, Margaret Grier, Ruth A. Hamilton et Edith Lorentsen. Comment parviennent-elles à se rendre indispensables pour MacNamara ? Entre 1942 et 1946, Eaton occupe le poste éminent de directrice adjointe du Service sélectif national (SSN). Elle est responsable de l'intégration des femmes dans l'économie de la guerre. Née en 1892 en Nouvelle-Écosse, elle obtient une licence ès lettres avant de déménager à Vancouver avec son époux. Elle devient mère de trois enfants et entame une longue carrière de service bénévole convenant à la fille et l'épouse d'entrepreneurs de l'industrie du bois. Elle est présidente du Vancouver CW entre 1933 et 1934, puis elle est élue présidente nationale du NCWC en 1956. Entre 1935 et 1942 elle est la seule représentante femme au Board of Industrial Relations de la Colombie-Britannique. À la fin de la guerre elle retourne à Vancouver où elle devient vice-présidente du Comité consultatif du Travail pour la région Pacifique. Malgré leur écart géographique, MacNamara, habitué à faire équipe avec Eaton, demande les conseils de celle-ci, surtout au stade initial du programme pour recruter des domestiques parmi les personnes déplacées⁴⁸¹.

Margaret Grier commence sa carrière comme travailleuse sociale avant de devenir directrice nationale des Wartime Day Nurseries et l'ajointe d'Eaton dans la section féminine du SSN en 1942. À la retraite d'Eaton du SSN en 1946, Grier devient la femme fonctionnaire la plus gradée dans le ministère du Travail. Elle ne s'implique que dans les phases préparatoires du programme des domestiques car elle décède d'un cancer en décembre 1947 à l'âge de 55 ans. L'effacement de Grier et d'Eaton est comblé par Ruth A. Hamilton et Edith Lorentsen.

480 BAC, SMCI, RG26, 146/3-41-23, lettres de Keenleyside à Rean et à MacNamara, 25 avril 1947 et de Brown à Keenleyside, 1^{er} mai 1947 ; MCI, RG 76, 656/B46936, lettre de Keenleyside à MacNamara, 9 juillet 1947 ; Travail, RG27, 278/1-26-3-1-2, mémorandum de Hamilton à Rutherford, 8 août 1947, 2 p ; part. 3, rapport, Europe's refugees..., préparé par Hamilton, 30 avril 1948, 8 p. ; part. 4, lettre de Gladys Winter, Winnipeg, à MacNamara, 24 janvier 1951, 2 p. ; YWCA, MG28 I198, 8/8, rapport du Committee on Displaced Persons, Mrs. W. Harold Clark, Chairman, 55th Annual Meeting, 5-8 octobre 1948 ; Milda Danys, *DP, Lithuanian immigration...*, *op. cit.*, p. 128.

481 « Mrs. Rex Eaton expert on labor problems presides over women's conference here today », *Ottawa Journal*, 20 août 1942, p. 15 ; Jeff Keshen, *Saints, sinners, and soldiers : Canada's Second World War*, Vancouver, UBC Press, 2004, p. 150 ; CVA, UWCV, AM872-S2, 591-B-2/ 22, compte rendu, General Meeting, 14 mars 1955, p. 3 ; BAC, NCWC, MG28 I25, 103/2, CV de Mrs. Rex Eaton, s.d. ; Travail, RG27, 278/1-26-3-1-1, lettres d'Eaton à MacNamara, 3 et 28 mars 1947.

Hamilton est l'Advisor of Women's Employment pour le Service national de placement (SNP). Décrite comme « a well-known Montreal social worker » dans un article de presse de 1948, elle est très impliquée dans le programme de recrutement des domestiques du début à la fin⁴⁸². Précisément la catégorisation du travail comme une question socio-économique l'ouvre aux interventions de travailleuses sociales, bien que le ministère canalise ces interventions vers la gestion de la main-d'œuvre féminine.

Edith Lorentsen semble remplir les anciennes fonctions de Grier au sein du ministère du Travail. Née en 1909, elle obtient une licence ès lettres de l'University of Saskatchewan avant de commencer sa carrière à Ottawa en 1941. En 1954, elle devient la première femme directrice d'un service fédéral, la Direction de la législation du ministère du Travail. Mabel Geldard-Brown assure également des responsabilités dans le programme entre février 1947 et avril 1950. Des femmes dans les bureaux locaux du SNP complètent l'équipe féminine s'occupant des domestiques : Margaret McIrvine à Toronto, Winnifred Gerry et Gladys Winter à Winnipeg et Edith Cornell et Y.P. Bérubé à Montréal, entre autres⁴⁸³.

En réponse au sondage de MacNamara sur la faisabilité du projet de recruter des Européennes déplacées comme domestiques, Eaton, Grier et Hamilton se déclarent toutes en faveur par principe. Grier estime qu'entre 10 000 et 15 000 immigrantes peuvent trouver leur place dans l'emploi domestique. En revanche, les soucis des femmes fonctionnaires à propos de l'aptitude des postulantes potentielles, ajoutés à leur objectif de longue date d'améliorer le statut et les conditions du métier, les incitent à conseiller une approche incrémentielle, pétrie de critères de sélection rigoureux, de sauvegardes des conditions de travail et incluant une formation préalable. Former les domestiques éventuelles et les protéger grâce à des normes minimum de travail représente une solution à la difficulté pérenne d'attirer et de retenir des employées. Faciliter la satisfaction des employeuses et celle des employées en améliorant leurs conditions de travail et leur statut représentent des enjeux et défis majeurs pour ces femmes fonctionnaires. Grier avertit que l'absence persistante de normes minimum risque

482 Tom Langford, «Why Alberta vacillated over wartime day nurseries », *Prairie Forum*, vol. 28, n° 2, 2003, 173-194 ; Bob Hummelt, *Trouble on the home front : perspectives on working mothers in Winnipeg, 1939-1945*, Mémoire, University of Winnipeg/University of Manitoba, 2001, 103-104 ; « Margaret Grier heads nursery plan », *Ottawa Journal*, 26 novembre 1942, p. 12 ; Cameron Duder, *Awfully devoted women : lesbian lives in Canada, 1900-65*, Vancouver, UBC Press, 2011, p. 57-62 ; BAC, MCI, RG76, 444/673961, coupure de presse, « DP's chosen with great care says woman selective officer », *Montreal Gazette*, 30 mars 1948.

483 « Lorentsen, Edith Leora », *Victoria Times Colonist*, 2 juin 2006 ; « Woman heads Legislation Branch, Dept. of Labor », *Lethbridge Herald*, 20 mai 1955, p. 18 ; *Lethbridge Herald*, 14 janvier 1949 ; Entretien avec Edith L. Lorentsen, 18 juin 1992, cité dans Heidi Henkenhaf, *Women in the Canadian federal civil service during World War II*, Mémoire, Memorial University of Newfoundland, Saint John's, 1994, p. 75-76 ; BAC, YWCA, MG28 I198, 14/11, compte rendu, Displaced Persons Committee, 4 novembre 1947, 2 p ; Geldard-Brown, MG30 E497, 3/Domestics, draft Duty Sheet, 4 mars 1949, 2 p ; 1/Personal Information, n.d., 1970, 1989, CV, Personal Dattum, s.d., p. 2.

d'inciter les immigrantes à abandonner le métier aussi rapidement que les Canadiennes. La conscience de tous les obstacles à la réussite de ce projet, et peut-être un regard moins tourné vers la scène internationale, peuvent expliquer pourquoi les femmes fonctionnaires n'ont pas été initialement promotrices de l'idée d'admettre des femmes déplacées comme domestiques. Contrairement à MacNamara, elles ne voient pas dans ce projet une affaire de relation publique⁴⁸⁴.

À la demande de Grier, la Supervisor of Women's Training, Marion Graham, élabore un programme de formation, entre 4 et 6 semaines, associant instruction pratique en langue, travaux ménagers et garde d'enfants avec des explications sur les pratiques civiques, les coutumes et la courtoisie canadiennes. Les femmes fonctionnaires pensent qu'il faut enseigner également les pratiques de « personnel hygiène ». La présence du même sujet dans des cours organisés pour reconverter les Canadiennes à la fin de la guerre indique un préjugé de classe autant que des a priori sur les immigrantes. Dans une interview de 1948, Hamilton semble agréablement étonnée par les « unusually high standards of cleanliness and neatness » des premières centaines d'Européennes déplacées admises comme domestiques⁴⁸⁵.

L'affirmation de la nécessité d'enseigner les méthodes canadiennes de travail ménager et de garde d'enfants se fonde sur un sentiment de supériorité technique et méthodique, pour ne pas dire culturel. Grier ne croit pas que les Européennes déplacées savent utiliser des appareils électroménagers modernes, sous-entendant qu'elles viennent de sociétés pré-modernes⁴⁸⁶. Ses collègues et elle ignorent la diversité des vécus des femmes qui se retrouvent dans les camps de personnes déplacées. Les réfugiées passées par les camps de concentration ou de travaux forcés ont fait face à des conditions très dures pendant un certain nombre d'années. Pourtant, leur vie avant la guerre n'était pas nécessairement dépourvue d'équipement moderne. Entre celles qui l'ont manié dans des usines de guerre et celles qui en ont été les victimes, on trouve toute une gamme de réfugiées initiées à la technologie. Les femmes fonctionnaires ignorent également qu'un certain nombre d'Européennes déplacées ont passé la

484 BAC, Travail, RG27, 278/1-26-3-1-1, mémorandums de Grier à Strangroom, 25 février 1947, à MacNamara, 1^{er}, 18 et 24 mars 1947, de Hamilton, 22 mars 1947, de Stangroom, 1^{er} avril 1947 et lettres d'Eaton, 3 mars et 3 juin 1947 ; vol. 278, lettre de MacNamara au Minister of Mines and Resources, 8 novembre 1946, cité dans Christiane Harzig, « MacNamara's DP domestics... », *op. cit.*, p. 26, 31, 39 ; Milda Danys, *DP, Lithuanian immigration...*, *op. cit.*, p. 130.

485 BAC, Travail, RG27, 278/1-26-3-1-1, programme, « Placement of Displaced Women » de Graham, 27 juin 1947, 4 p ; mémorandum de Grier à MacNamara, 2 avril 1947, 2 p ; Mlle Goold, « In a strange land : interview with Ruth Hamilton », *Canadian Welfare*, 15 janvier 1948, vol. 23, n° 7, p. 14 ; Ruth Roach Pierson et Marjorie Griffin Cohen, « Educating women for work : government training programs for women before, during, and after World War II », in *Modern Canada, 1930-1980s : readings in Canadian social history*, Toronto, McClelland and Stewart, 1984, vol.5, p. 211.

486 BAC, Travail, RG27, 278/1-26-3-1-1, mémorandum de Grier à Strangroom, 25 février 1947 ; SMCI, RG 26, 146/3-41-21, mémorandum de MacNamara au ministre, 12 mai 1947, p. 1.

plus grande partie de la guerre chez elles ou à travailler volontairement en Allemagne et ne sont résidentes des camps qu'à la fin de la guerre⁴⁸⁷.

Des personnes comme Edith Ferguson, ayant une expérience des camps, mais ignorant ce qu'était la vie antérieure des Européennes déplacées contribuent à ces représentations. Son article de décembre 1947 évoque des femmes venant de « primitive homes » ou des jeunes femmes ne connaissant pas les équipements pour la cuisine ou le ménage. Elle conclut en constatant, à sa grande surprise, que parmi « the first groups, [...] women have come with the type of skills required »⁴⁸⁸. Si Ferguson, pendant son travail direct avec les personnes déplacées, n'a pas appréhendé la diversité de leurs vécus et de leurs capacités, il n'est guère étonnant que les femmes fonctionnaires aient une vision tronquée de ce que les réfugiées peuvent apporter au Canada.

Les idées reçues selon lesquelles les femmes de certaines origines feraient les meilleures domestiques prévalent parmi les conseils donnés par les femmes fonctionnaires sur l'organisation du projet. Elles se fient aux stéréotypes ou contribuent à la création de nouvelles représentations. Grier déclare que parmi les femmes disponibles, les ressortissantes des pays baltes feraient les meilleures domestiques. Elle semble croire qu'il existe un caractère nordique que les Canadiennes et les femmes baltes partagent, les rendant semblables dans leur façon de faire le ménage. Grier, bonne anglicane et fidèle membre de l'IODE, souhaite vivement que les foyers et institutions protestantes soient servis en domestiques d'origine balte. Pour Eaton, les femmes des pays baltes sont plus cotées comme domestiques et préférées par les employeuses éventuelles⁴⁸⁹.

Pour Eaton et Grier, les Juives n'ont ni la disposition ni les compétences pour travailler comme domestiques. Malgré ses dénégations, Eaton trahit dans ses propos un certain sectarisme. Les deux femmes constatent l'évidence que peu de Juives deviennent domestiques. De là elles concluent que « it isn't their forte », aussi faut-il se méfier des réfugiées juives qui candidatent à ces postes⁴⁹⁰. On peut se demander si c'est un manque d'analyse ou de l'antisémitisme qui les amène à penser que "nombres limités" signifie "manque d'aptitude ou d'intérêt", sans se demander s'il ne s'agit pas de la conséquence des pratiques discriminatoires des employeurs. Elles ne considèrent pas la chance exceptionnelle que le

487 BAC, MCI, RG76, 656/B46936, rapport d'E.W. Gerry, Supervisor, Female Employment Division, Winnipeg, 21 octobre 1947, p. 2.

488 Edith Ferguson, « Large Source of Labour in Europe's D.P.'s », *Saturday Night*, 13 décembre 1947, p. 22.

489 BAC, Travail, RG27, 278/1-26-3-1-1, mémorandums de Grier à Strangroom, 25 février 1947, à MacNamara, 23 mai 1947, lettre d'Eaton à MacNamara, 3 mars 1947, 2 p ; *Ottawa Journal*, 15 décembre 1947, p. 7 ; Christiane Harzig, « MacNamara's DP domestics... », *op. cit.*, p. 32.

490 BAC, Travail, RG27, 278/1-26-3-1-1, lettre d'Eaton, 28 mars 1947 et mémorandum de Grier, 24 avril 1947.

programme de domestiques représente pour les femmes les plus persécutées que sont les Juives, en leur donnant la possibilité d'entrer au Canada.

Eaton établit d'autres critères de nature religieuse pour la sélection des domestiques. Bien que les personnes déplacées soient en majorité catholiques, elle conseille une sélection équivalente de catholiques et de protestantes. À son avis, le programme marcherait mieux sans souci de cultes différents entre employeuse et employée. Elle ne veut pas non plus que les employeuses protestantes soient négligées dans l'attribution de domestiques. Selon elle, les pays catholiques cherchant de la main-d'œuvre s'occuperaient des personnes du même culte⁴⁹¹.

Eaton soutient vivement la nécessité d'examen médicaux approfondis, dont le dépistage de grossesse et des maladies vénériennes. Elle se réfère à son expérience avec le SSN, où elle a vu certaines jeunes femmes célibataires venues d'autres provinces pour travailler dans les industries de la guerre se révéler encombrantes pour ces raisons. Elle a le souci de sauvegarder la santé physique et morale des familles canadiennes : « So much trouble can come to a home, especially where there are children, if either is overlooked ». Son adhésion aux discours moraux de l'époque l'empêche de prendre en compte les conséquences du passage en Europe de milliers de soldats de toutes alliances. Les femmes fonctionnaires ne sont pas seulement censées recruter les femmes les plus aptes au travail en question, mais elles endossent également la mission de protéger les foyers canadiens, qui hébergent les personnes regardées comme les plus vulnérables, des influences néfastes et inédites que peuvent apporter ces étrangères. Dans l'esprit d'Eaton et de ses collègues, la santé physique, psychologique, morale et idéologique de la nation est en jeu⁴⁹².

3.3.2 La YWCA : une forte volonté de participer au programme

Une fois les grandes lignes du programme étudiées par son équipe, MacNamara donne pour instruction aux bureaux du SNP de procéder à des consultations publiques. Ceux-ci organisent des réunions en avril 1947 convoquant les personnes susceptibles d'employer ou de s'intéresser au recrutement des Européennes déplacées comme domestiques : établissements de santé et d'aide sociale et représentantes d'associations de femmes. Ces dernières sont

491 BAC, Travail, RG27, 278/1-26-3-1-1, lettres d'Eaton à MacNamara, 28 mars 1947, 3 p et à Brown, 23 juin 1947, 2 p ; MCI, RG76, 656/B46936 mémorandum, obj. Meeting with screening committee for domestic workers, 31 juillet 1947 ; CWLC, MG28 I345, 3/3, rapport de Mrs. T. H. Hay, Immigration, 29th Annual Convention, 8-14 octobre 1949, p. 79-83.

492 Nous joignons en Annexe n° 4 une copie de la lettre d'Eaton à ce sujet. BAC, Travail, RG27, 278/1-26-3-1-1, lettres d'Eaton à MacNamara, 5 mai 1947 et 3 mars 1947, mémorandum de Grier à MacNamara, 2 avril 1947 ; part. 2, mémorandum, obj. Meeting with screening committee for domestic workers, 31 juillet 1947 ; Estonian refugee cité dans Jean Bruce, *After the war*, *op. cit.*, p. 58-59 ; Mlle Goold, « In a strange land : interview with Ruth Hamilton », *op. cit.*, p. 12.

longtemps considérées comme les intermédiaires des employeuses potentielles⁴⁹³.

Le 6 mai 1947, Grier résume les réunions en expliquant que dans 20 des 26 villes impliquées, les participants sont favorables au projet, les femmes et les associations de femmes insistant fermement sur une formation préalable. Les méthodes de sélection attendues par les personnes consultées incluent des examens physiques et psychiatriques approfondis, une appréciation du « moral character » et de l'aptitude au travail domestique des candidates. Bref, les réunions se font l'écho des conseils des femmes fonctionnaires⁴⁹⁴.

La consultation concernant les personnes invitées à Ottawa est classique, mais notable dans le fait qu'il faut deux réunions pour obtenir l'approbation des participantes. Ce sont les représentantes de la YWCA d'Ottawa qui obligent le SNP à convoquer une deuxième réunion. Elles demandent un temps de réflexion et de consultation avec leur conseil de direction national. Celui-ci s'active le 24 avril 1947 en envoyant des télégrammes au nom de sa présidente, Agnes Rean, aux sous-ministres du Travail et des Mines et des Ressources. Rean exprime l'intérêt profond de la YWCA pour ce projet qui coïncide avec ses préoccupations de longue date pour le travail domestique et l'immigration. Elle propose une réunion dans un avenir proche pour étudier comment la YWCA pourrait participer à l'élaboration du programme⁴⁹⁵.

MacNamara répond à la proposition de la YWCA au programme avec une chaleur et une rapidité qui impressionnent l'association. Le Public Affairs Committee (PAC) organise une commission spéciale, sous la présidence de Clare Clark, pour préparer, à l'invitation de MacNamara, un aperçu du programme tel que le conçoit l'association et du rôle qu'elle envisage de jouer. Ce document, remis le 30 mai 1947, revendique la protection des immigrantes contre l'exploitation ainsi qu'une formation, des services médicaux et des vêtements financés par l'État. Étant donné l'impossibilité de reconduire les domestiques « who cannot be assimilated » dans leur pays d'origine, l'association attend également de l'État qu'il s'occupe d'elles. La YWCA exige non seulement des femmes dans l'équipe de sélection, mais également « an executive woman » comme responsable du programme dans son ensemble. L'association veut pouvoir consulter régulièrement ces personnes. Afin d'assurer le suivi et le bien-être des femmes placées, la YWCA revendique l'établissement

493 BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/21A, mémorandum du Public Affairs Committee, YWCA, 8 mai 1947 ; Ruth Roach Pierson et Marjorie Griffin Cohen, « Educating women for work... », *op. cit.*, p. 208-213.

494 BAC, Travail, RG27, 278/1-26-3-1-1, mémorandum de Grier, 6 mai 1947 ; lettre de Sullivan, 26 avril 1947.

495 Nous joignons en Annexe n° 4 une copie de la télégramme de Rean. BAC, Travail, RG27, 278/1-26-3-1-1, télégramme, 24 avril 1947 ; lettre de Keenleyside à MacNamara, 25 avril 1947 ; lettre d'Olive Zeron, YWCA, Ottawa, au Minister of Labour, 25 avril 1947, ci-joint, Ottawa YWCA Brief on Displaced European Women as Domestic Workers in Canada, signé, Mrs. E.B. Watson, President ; « Agree that Canada should admit displaced women », *The Evening Citizen*, 30 avril 1947, p. 30 ;

dans chaque ville d'accueil d'un « committee of responsible and well-respected citizens »⁴⁹⁶.

MacNamara et Keenleyside prennent très au sérieux la recommandation d'inclure des femmes dans l'équipe de sélection et vont même au-delà des attentes en organisant une équipe composée exclusivement de femmes. Les femmes nommées par le ministère du Travail s'occupent de la sélection de domestiques selon leurs compétences et les femmes nommées par la Direction de l'immigration veillent aux formalités d'admission. Helen Davison du Service de l'immigration à Londres, seule femme affectée aux services d'immigration outremer à l'époque, en est le chef⁴⁹⁷. Davison et les quelques femmes qui s'occuperont de la sélection de domestiques dans les camps entre 1947 et la fin du programme restent plutôt anonymes dans la littérature.



Charity Grant fait partie des premières femmes nommées dans l'équipe de sélection par la Direction de l'immigration. Les quatre autres femmes qui forment la première équipe sont toutes des employées en poste ou anciennes de plusieurs ministères différents. Edith Amas et Daisy Lodge sont des infirmières reconverties ; Lodge a servi outremer pendant la guerre. Edith Appleton est diplômée d'école secondaire et a grimpé les échelons dans le service public après avoir commencé comme sténographe. En 1947, Grant, la plus jeune, a 34 ans et Florence

Fernet-Martel, la plus âgée, a 55 ans. Fernet-Martel, qui a servi comme lieutenant francophone de Fraudena Eaton dans le SSN, fait office de représentante québécoise demandée par le Comité consultatif de la région du Québec, dont elle est membre. En tant que

496 BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/21A, mémorandum du Public Affairs Committee, YWCA, 8 mai 1947 ; BAC, YWCA, MG28 I198, 11/6, comptes rendus, National Council Board, 22 mai 1947, 2 p ; 18/1, Public Affairs Committee, 30 avril 1947, p. 2-3 et 21 mai 1947, p. 2 ; CNCR, MG28 V43, 5/1, compte rendu, Committee on displaced persons, Toronto, YWCA, 22 septembre 1947 ; Travail, RG27, 278/1-26-3-1-1, lettre de Rean à MacNamara, 30 mai 1947, ci-joint, Outline of a plan for Y.W.C.A. Co-operation with the Federal Government regarding girls and women coming as displaced persons from Europe to Canada.

497 BAC, MCI, RG76, 656/B46936-1, lettre d'A/Director, Immigration, à A/Commissioner, Londres, 18 juillet 1947 et de G.G. Congdon, A/Director, à James Colley, A/Chief, Preparatory Commission of the International Refugee Organization (désormais PCIRO) (Canada), 3 août 1947 ; coupure de presse, « 1,000 women DP's being brought for domestic work », *Ottawa Journal*, 11 août 1947 ; lettre de MacNamara à Phelan, 11 août 1947, 2 p ; annonce, Domestic workers for Canada, préparé par K.J.W. Lane, PCIRO, 3 septembre 1947, p. 1 ; Canadian Immigration Historical Society (désormais CIHS), « June Coxon interviews Edna Whinney », 27 juin 1994, Ottawa, durée 28m0s ; Edna Whinney, « A woman immigration officer's memoir », CIHS Bulletin SHIC, n° 16, p. 3, mars 1994.

femme mariée, Martel fait figure d'exception mais elle travaille pour ce programme pendant trois mois seulement⁴⁹⁸.

L'accueil des femmes fonctionnaires, arrivées début août 1947, par les hommes déjà en poste en Europe est variable. V.C. Phelan, responsable principal du ministère du Travail pour le recrutement pour tous les régimes de travail contractuel, semble les considérer comme indispensables pour le programme des domestiques à condition qu'elles n'aient pas plus de 45 ans et qu'elles soient du « self-reliant type ». Par contre, quatre mois après l'arrivée de l'équipe, J.D. McFarlane des services d'immigration veut ramener leur nombre à quatre. La composition de l'équipe ne satisfait pas l'Association canadienne des travailleurs sociaux. En décembre 1947, Joy Maines, la secrétaire générale, se dit « somewhat disturbed » que l'équipe de sélection ne comprenne pas de travailleuses sociales avec de l'expérience en Europe⁴⁹⁹. Contrairement à la gestion de la main-d'œuvre féminine au sein du ministère du Travail, les hauts fonctionnaires ne regardent pas la sélection d'immigrantes comme un domaine demandant l'expertise de travailleuses sociales. Cette responsabilité se résume à l'application administrative des directives décidées à Ottawa, c'est-à-dire qu'elle relève exactement du travail de fonctionnaires.

Les femmes fonctionnaires ne soutiennent pas aussi vigoureusement l'implication d'associations de femmes qu'inversement, malgré le rôle historique joué par certaines associations dans l'immigration de domestiques d'autres origines⁵⁰⁰. Aux yeux d'Eaton et de Grier, l'existence des SNP et des Canadian Vocational Training programmes exclut cette nécessité⁵⁰¹. Cette perspective coïncide avec l'élargissement du rôle de l'État dans la vie

498 BAC, SMCI, RG26, 115/3-24-21, mémorandums de Jolliffe, 13 décembre 1947, 3 p ; 96/3-11-1, de MacNamara, à Hugh [Keenleyside], 26 octobre 1947 ; MCI, RG76, 651/B29300-1, Report of chairman of Quebec Regional Advisory Board (désormais Report of QRAB), signé Hector Dupuis, p. 3 ; Martel, MG30 C106, 1/Curriculum vitae, s.d. ; Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Québec, (désormais BAnQQ), fonds de l'Association des femmes de carrières de Québec Métropolitain (désormais AFCQM), P619/2.3, compte rendu, première assemblée du conseil d'administration, 16 novembre 1947, p. 9 ; Maryse Darsigny, « Florence Fernet-Martel (1892-1986) : une militante aux multiples talents », in Maryse Darsigny, Francine Descarries, Lyne Kurtzman et Evelyne Tardy (dir.), *Ces femmes qui ont bâti Montréal*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 1994, p. 231-233.

499 BAC, Travail, RG27, 278/1-26-3-1-2, lettres de Phelan à MacNamara, 2 octobre 1947 ; MCI, RG76, 653/B29300, de J.D. McFarlane, Heidelberg, à Jolliffe, 28 novembre 1947, 2 p ; SMCI, RG26, 115/3-24-21, lettre de Maines à Keenleyside, 5 décembre 1947.

500 Diana L. Pedersen, *The Young Women's Christian Association in Canada, 1870-1920 : « a movement to meet the spiritual, civic and national need »*, Thèse, Carleton University, Ottawa, 1987, p. 351-372 ; Magda Fahrni, « “Ruffled” mistresses and “discontented” maids : respectability and the case of domestic service, 1880-1914 », *Labour*, printemps 1997, vol. 39, p. 75-76 ; Yolande Cohen et Linda Guerry, « Discours et pratiques transnationales. La YWCA et l'immigration au Canada (1918-1939) », *Canadian Historical Review*, septembre 2013, vol. 94, n° 3, p. 380-404.

501 BAC, Travail, RG27, 278/1-26-3-1-1, lettres d'Eaton, 12 et 20 juin 1947 ; mémorandum de Grier à MacNamara, 24 avril 1947 ; Minutes of a meeting held in the office of the Deputy Minister of Labour, 23 juin 1947, 5 p ; Ruth Roach Pierson et Marjorie Griffin Cohen, « Educating women for work... », *op. cit.*, p. 226-227.

sociale économique, attendu à la fois par le public et l'État lui-même à la suite d'événements comme le krach de 1929. Les femmes fonctionnaires semblent adhérer à la vision qu'elles-mêmes, les expertes, peuvent gérer l'immigration des domestiques sans grande aide des associations.

La relation entre associations de femmes et État s'avère ambiguë à l'époque. Beaucoup d'associations de femmes considèrent qu'elles fournissent des services si cruciaux que l'État devrait s'en occuper, or, si celui-ci intervient pleinement dans ces domaines, la raison d'être des associations risque de disparaître. Une solution pour les associations de femmes peut être d'obtenir des financements de l'État pour des programmes qu'elles gèrent ou d'exercer une influence importante dans les programmes gérés par l'État. Il faut éviter surtout que l'État ne mette les responsabilités les plus lourdes sur les épaules des associations.

En s'associant à l'État dans un programme comme celui des domestiques provenant de camps en Europe, la YWCA espère gagner en pouvoir en obtenant une caution officielle. Sa position serait encore plus considérable si elle pouvait exercer une influence sans trop s'investir. Pour les femmes fonctionnaires, la protection et la valorisation de leur rôle et de leur expertise dépendent du maintien du contrôle d'État. La canalisation à l'époque des implications de femmes dans des questions dites féminines fait monter les enjeux en limitant leurs possibilités d'intervention. Exclues d'autres questions, les femmes sont amenées à s'opposer à d'autres femmes pour avoir de l'influence. Être au sein de l'État octroie aux femmes fonctionnaires plus de pouvoir. Mais leur prérogative est limitée de fait par leur marginalisation aux questions de femmes et leur rôle mineur dans la hiérarchie étatique.

Le désir de la YWCA de participer à toutes les étapes du projet ne déplaît pas à MacNamara. Travailler avec une association nationale de femmes valide l'admission de réfugiées comme domestiques. Il y voit également un moyen de se décharger du dispositif de la formation, dont il se méfie énormément. Il semble que le coût et la possibilité que son ministère soit sollicité pour fournir des formations pour d'autres régimes de travail contractuel entrent en jeu. MacNamara tente même de persuader la YWCA qu'elle peut s'occuper de la formation « in their stride, without any financial assistance ». Bien que soucieuse de participer au programme, la YWCA n'est néanmoins pas disposée à s'y investir financièrement. MacNamara comprend donc qu'il faut proposer une aide financière pour les coûts directs⁵⁰².

Les consultations préliminaires auprès des fonctionnaires et du public intéressé mènent à un ensemble de conditions d'emploi, plus ou moins précises, détaillées dans un

502 BAC, Travail, RG27, 278/1-26-3-1-1, lettre de MacNamara à Eaton, 28 mai 1947, 3 p ; Minutes of Meeting of departmental officials, 18 juin 1947, 2 p ; mémorandum de MacNamara au Minister, 12 mai 1947, 2 p.

contrat entre le ministère du Travail et les domestiques. Ce contrat n'est pas juridiquement contraignant, mais on ne l'explique pas très clairement aux domestiques lors du recrutement. Le salaire minimum est fixé à 35 dollars par mois, logement et repas fournis, un seuil inférieur au taux de rémunération moyen dans plusieurs villes. Fonctionnaires et associations justifient ce salaire par le manque d'expérience probable et de compétences en anglais ou français des Européennes déplacées. Des clauses très vagues règlent les autres conditions d'emploi : « The conditions of employment [...] will be no less favourable than for other Canadian workers with comparable qualifications and experience in the same type of employment in the area [...] and] will be worked out between the prospective employer and the worker through the National Employment Service »⁵⁰³. Ainsi, les employeurs/euses ne sont pas contraints de respecter certaines normes minimums à propos des heures de travail, pauses, congés, vacances, etc.

3.3.3 Rivalités entre Canadiennes

Les membres de la YWCA connaissent plusieurs déconvenues tout au long de leur implication dans le programme de recrutement de domestiques dans les camps de personnes déplacées. Leurs espoirs de jouer des rôles d'influence à toutes les étapes du programme s'évanouissent rapidement. Dès mai 1947, un fonctionnaire avertit MacNamara que la participation d'une association de femmes catholiques semble indispensable puisque la majorité des personnes déplacées sont catholiques. Au grand dépit de la YWCA, qui se voit comme une association interconfessionnelle, la Catholic Women's League of Canada (CWLC) est invitée à participer⁵⁰⁴.

La CWLC pour sa part répond avec beaucoup d'enthousiasme. Depuis la crise économique, l'association prête peu d'attention aux mouvements migratoires très restreints ; elle n'a même plus de commission dédiée à la question. Une commission Immigration est donc vite réactivée ainsi que la coopération entre la CWLC et les Sisters of Services (SOS) dans l'accueil d'immigrantes⁵⁰⁵. Pour gérer la participation de la YWCA et de la CWLC/SOS, MacNamara organise et préside une commission nationale de représentantes des associations

503 BAC, CNCR, MG28 V43, 5/1, document, Conditions of Employment, préparé par le National Employment Service, s.d. ; MCI, RG76, 656/B46936-1, document, Employment in Domestic Work, Conditions of Employment, Labour, s.d. ; BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/13, lettre de MacDowell, 17 septembre 1947, p. 2 ; Patricia M. Daenzer, *Regulating class privilege...*, *op. cit.*, p. 27.

504 BAC, Travail, RG27, 278/1-26-3-1-1, mémorandum de l'Executive Director, Unemployment Insurance Commission, à Brown, 14 juin 1947 ; YWCA, MG28 I198, 7/4, Report of the Committee on work with displaced persons de Mrs. W. Harold Clark pour le Meeting of the National Council, 18-20 novembre 1947, p. 3-4.

505 BAC, Travail, RG27, 278/1-26-3-1-1, lettre de Cecilia M. Dundin, National President, CWLC, à Paul Goulet, 28 juin 1947 ; SMIC, RG26, 115/3-24-20, mémorandum de Grier à Brown, 28 juin 1947 ; Jeanne R. Beck, « Sisters of Service... », *op. cit.*, p. 24.

et des personnels clés du ministère.

En septembre 1947, le ministère du Travail prend conscience que les Canadiennes francophones ne sont pas représentées dans le programme. Il contacte l'archidiocèse de Montréal, ce qui débouche sur la participation des sœurs de l'Institut de Notre-Dame du Bon-Conseil (INDBC). L'INDBC se dote d'un foyer à Westmount qui propose un logement temporaire et des services de placement aux jeunes femmes de la campagne ou d'autres provinces qui vont à Montréal pour intégrer un travail domestique. Rediriger ces services vers l'aide à des domestiques étrangères semble naturel pour la fondatrice de l'INDBC, Marie Gérin-Lajoie, et la sœur responsable du foyer, Marie-Loyola Normandin. En janvier 1948 la participation de l'INDBC dans le programme des DP domestiques mène à la conversion du foyer de Westmount en Centre d'aide sociale aux immigrants (CSAI) qui reste en fonction jusque dans les années 1980⁵⁰⁶.

Dans la vision de MacNamara, les associations s'occuperaient de tous les dispositifs de formation ou du « reception centre » comme on l'appelle. La YWCA et les SOS lui expliquent que, leurs foyers fonctionnant au maximum de leur capacité dans les villes les plus susceptibles d'accueillir les domestiques, l'État doit fournir les locaux ou au moins le paiement du loyer nécessaire. Dans une réunion de la commission nationale du 10 septembre 1947, quelques semaines avant l'arrivée du premier groupe de recrues le 8 octobre, le problème n'est toujours pas résolu. Cette situation semble avoir son origine dans un jeu de cache-cache entre MacNamara et les associations : chaque camp hésite à s'engager dans une entreprise coûteuse, dans l'espoir que l'autre proposera d'assumer plus de responsabilité. La tergiversation sur la formation dure jusqu'à l'arrivée du premier groupe de domestiques qui sont presque toutes destinées aux établissements de santé. La commission nationale relativise la situation en se disant que ces établissements préfèrent de toute façon former leurs propres employées. La formation vise plus les domestiques qui seraient placées dans des maisons de particuliers lorsque les besoins des établissements auraient été satisfaits⁵⁰⁷.

506 Archives de l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil (désormais AINDBC), fonds Centre social d'aide aux immigrants (désormais CSAI), INST-01 411, 1511, Rapport de l'œuvre faite en faveur des immigrants au Centre Social des Sœurs de N.-D. du Bon-Conseil à Westmount, 1947-1952, 8 p ; Le Centre social Notre-Dame du Bon-Conseil de Westmount, Rapport de ses activités pour les Néo-Canadiens, 1947-1954, p.1 ; « Le Centre social d'aide aux immigrants : 35 ans d'immigration au Québec » *Univers*, juillet-août 1982, p. 9 ; BAC, Travail, RG27, 278/1-26-3-1-2, Minutes of Meeting regarding the reception and placement of domestic workers from displaced persons camps, 10 septembre 1947, p. 4-5 ; Marie-Paule Malouin, *Entre le rêve et la réalité*, op. cit., p. 184-185.

507 BAC, Travail, RG27, 278/1-26-3-1-2, Minutes of Meeting regarding the reception and placement of domestic workers from displaced persons camps, 10 septembre 1947, p. 4-5 ; part. 1, lettre d'Eaton à MacNamara, 12 juin 1947, 2 p ; document, Plan re immigration and placement of displaced women for domestic and other service, s.d., p. 2 ; Minutes of a meeting held in the office of the Deputy Minister of Labour, 23 juin 1947, 5 p.

La concentration sur les besoins de ces derniers au début du programme et la difficulté d'obtenir des transports maritimes donnent à MacNamara le temps de sonner le glas de la formation. Il donne ordre à son équipe d'écrire à tout particulier ayant contacté le ministère pour exprimer le désir d'employer une domestique en provenance des camps en Europe. Le but est de demander s'ils, plus souvent elles, seraient prêts à accepter une domestique descendant directement du navire, sans formation préalable. Dans leur hâte d'obtenir l'aide à domicile, les employeuses répondent majoritairement par l'affirmative. Muni de ces réponses ainsi que de l'exemple de la Grande-Bretagne qui, selon MacNamara, a trouvé très satisfaisants les placements sans formation, le sous-ministre persuade les associations et les femmes fonctionnaires que la formation n'est ni pratique, ni nécessaire. La YWCA, si convaincue de la nécessité d'une formation quelques mois plus tôt, se console en concédant que de toute façon un mois n'aurait pas suffi pour une préparation satisfaisante. D'ailleurs les Européennes déplacées « will need to be got into employment as quickly as possible, as further delay, after years of delay and frustration, is poor for morale »⁵⁰⁸.

Bien que la formation proposée regorge de préjugés à propos des compétences et cultures des Européennes déplacées, il est certain que des notions d'anglais ou de français, du règlement du travail et des droits et des responsabilités des domestiques ne leur seraient pas inutiles. Même des cours de cuisine pour des jeunes femmes sans trop d'expérience, comme l'Estonienne affectée dans la maison de C.D. Howe et obligée de cuisiner pour la haute société, ne pourraient pas nuire⁵⁰⁹. Vivre un mois en groupe crée également la possibilité pour les domestiques d'établir une cause commune, susceptible de nourrir des réseaux de soutien et même de défense des droits. On se demande si, outre les frais d'une formation, MacNamara ne craint pas précisément cette possibilité.

Les femmes fonctionnaires, auparavant partisans d'une formation, sont amenées à défendre le placement direct. Dans une interview de janvier 1948, Ruth Hamilton ne tarit pas d'éloges pour cette approche : « It seems rather wonderful that directly upon arrival in Canada these girls have become wage-earning members of the community, relieving the shortage of help in our essential services, and making a contribution even while they are learning our ways and becoming adjusted to an independent life »⁵¹⁰. Avec l'élimination de la formation préalable, les cours du soir par des organismes caritatifs, municipaux et éducatifs deviennent

508 BAC, CNCR, MG28 V43, 5/1, lettre de MacNamara, 4 octobre 1947, 2 p ; Travail, RG 27, 278/1-26-3-1-3, Minutes of the Second Meeting of the Committee on Reception and Placement of Domestic Workers from Displaced Persons Camps, 6 novembre 1947, p. 1-2 ; YWCA, MG28 I198, 11/6, compte rendu du National Council Board, regular meeting, 7 août 1947, p. 638.

509 Estonian refugee cité dans Jean Bruce, *After the war*, op. cit., p. 58-59.

510 Mlle Goold, « In a strange land : interview with Ruth Hamilton », op. cit., p. 14.

le plan de secours. Selon Marie-Paule Malouin, les efforts des associations de femmes, des SOS et de l'INDBC pour s'occuper des domestiques à Montréal créent une espèce d'olympiades de dispositifs où les participantes essaient de se dépasser dans les services proposés : accueil au port et à la gare, cours de langue, de couture et de cuisine, lieux de rencontre, loisirs, services religieux en langue maternelle, orientation à la fin du contrat⁵¹¹.

Après plusieurs mois de confusion, dès l'arrivée des premiers groupes de domestiques, le ministère du Travail parvient à une vision plus nette de ce qu'il attend des associations. Ne sachant pas exactement comment ce programme inédit se déroulerait, on a l'impression que le ministère garde les associations sous le coude en cas de besoin. L'implication des associations se limite finalement à faciliter l'intégration sociale des domestiques ou, comme cela est décrit dans la perspective très unilatérale de Winnifred Gerry, « to help adjust these girls into the Canadian way of living ». Une commission d'associations de femmes et d'employés du SNP est organisée dans chaque ville d'accueil afin de s'assurer que chaque domestique reçoit une visite d'une association représentant son culte dans le premier mois de son séjour⁵¹². Les membres des associations doivent finalement abandonner l'espoir de jouer un rôle dans la sélection des employeuses, l'attribution de domestiques ou les enquêtes de satisfaction des deux parties. Toute question touchant à l'emploi reste la chasse gardée du ministère du Travail et des bureaux du SNP.

Les fonctionnaires pensent que l'intégration est une tâche adaptée aux interventions des associations. Dans un rapport d'avril 1948, Ruth Hamilton est très claire à propos du partage des tâches : « Local Committees on DPs can be of great assistance to us in meeting social welfare problems which are outside the field of employment ». Eaton et Geldard-Brown sont plus catégoriques sur leur désir de limiter les interventions des associations de femmes aux aspects de l'intégration sociale. En juin 1947, Eaton se dit « anxious that the Employment Service be kept free of interference on all placement and follow up work in relation to employment ». Geldard-Brown a la même idée fixe en juin 1948 : « efforts of the Committee members should be confined to the social and not the technical side of their [the

511 BAC, YWCA, MG28 I198, 3/3, 19th National Convention, 14-20 juin 1953, Convention Workbook, Section 1, p. 36-37 ; Marie-Paule Malouin, *Entre le rêve et la réalité*, op. cit., p. 187-188.

512 BAC, Geldard-Brown, MG30 E497, 3/Domestics, Draft memorandum, s.d., p. 1 ; CWLC, MG28 I345, 3/2, rapport de l'Immigration Convener, Mrs. T. H. Hay, 28th Annual Convention, 3-8 novembre 1948, p. 72-75 ; MCI, RG76, 656/B46936, mémorandum de Gerry au Regional Superintendent, Winnipeg, 21 octobre 1947, p. 2 ; Travail, RG27, 278/1-26-3-1-1, document, Plan re immigration and placement of displaced women for domestic and other service, s.d., p. 1 ; BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/21A, Report presented to the Canadian Citizenship Council on the work with immigrants being carried out by the YWCA, National Council, 20 janvier 1948, 2 p ; Mille Gould, « In a strange land : interview with Ruth Hamilton », op. cit., p. 13.

domestics'] reception »⁵¹³.

Le manque de clarté initial sur le rôle des associations ne les laisse pas seulement perplexes pendant des mois, il entretient également l'espoir de responsabilités plus élargies. L'INDBC est le plus philosophe concernant les frustrations de travailler avec l'État fédéral. Peut-être les sœurs francophones appliquent-elles plus généralement la consigne de l'archevêché de ne pas protester contre le manque de prise en compte des besoins des établissements québécois⁵¹⁴. La YWCA et la CWLC en revanche s'impatientent de l'absence de certitude sur leur rôle. La CWLC se limite à des discussions internes et adopte une attitude non agressive avec le ministère du Travail. La YWCA a une approche plus frontale sans plus de succès. En mai 1949, Clare Clark donne un bilan lucide de la marginalisation des associations de femmes dans les commissions locales : « With a few exceptions, the Community Committees have acted more as advisers to the Local Employment office, rather than as representative groups accepting and sharing responsibility for a job to be done within the community »⁵¹⁵.

Comme le suggère Clark, les associations représentées dans les commissions essaient d'avoir une influence sur les dispositifs au-delà de l'intégration, avec plus au moins de succès. Que ce soit une question d'initiative des associations de femmes ou de territorialité des fonctionnaires, le pouvoir des membres d'associations diffère selon les villes. Norah MacDowell donne l'impression que les associations à Montréal se font taper sur les doigts car elle précise que les membres de la commission dans cette ville proposent des conseils au SNP seulement quand elles sont invitées à le faire. La relation est surtout ambiguë. D'un côté, les fonctionnaires consultent systématiquement la commission à propos des demandes d'employeurs ou d'employeuses considérées douteuses. D'un autre côté, les fonctionnaires agacent les membres de la commission en faisant passer les recommandations de celles-ci par le SNP régional au lieu de les transmettre directement à Ottawa. Chaque camp rejette la responsabilité sur l'autre en déclarant être trop occupé pour faire le suivi des domestiques⁵¹⁶.

513 BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/9, rapports annuels sur la migration préparés par MacDowell, NCWC, 1948, p. 4 et 1949-50, mai 1950, p. 3 ; BAC, Travail, RG27, 278/1-26-3-1-3, rapport, Europe's refugees..., préparé par Hamilton, 30 avril 1948, 8 p ; part. 1, lettre d'Eaton à Brown, 20 juin 1947, 4 p ; Geldard-Brown, MG30 E497, 3/Domestics, rapport, D.P. Domestic Project, arrival of S.S. "Volendam" at Quebec, 21 juin 1948, p. 7.

514 Marie-Paule Malouin, *Entre le rêve et la réalité*, op. cit., p. 183-185.

515 BAC, CWLC, MG28 I345, 3/2, rapport de l'Immigration Convener, Mrs. T.H. Hay, 3-8 novembre 1948, p. 72-75 ; YWCA, MG28 I198, 8/8, rapport du Committee on Displaced Persons préparé par Clark, 5-8 octobre 1948 ; 2/12, Convention to Convention Report of the National Council, mai 1945 à mai 1949, p. 7.

516 BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/21B, News Bulletin, s.d., 2 p ; CNCR, MG28 V43, 7/11, Norah J. MacDowell, « Community Committee for Future Canadians », *Beginning Anew*, printemps 1948, p. 3 ; 5/1, compte rendu, Committee on displaced persons, Toronto, YWCA, 1^{er} mars 1948, 2 p ; AINDBC, CSAI, INST-01, 411/841, 3065, 1947-1951, compte rendus, Comité mixte pour les futures canadiennes, 6 novembre 1947 à 25 octobre 1949.

À Winnipeg, la commission ne fonctionne pas bien pour deux raisons : l'incapacité des protestantes et des catholiques à se mettre d'accord et la tendance de la femme fonctionnaire responsable à ne la convoquer que lorsqu'elle rencontre un problème grave. L'organisation des réunions initiales de la commission à Toronto butte sur les réticences de la YWCA et de la CWLC à prendre l'initiative de la convocation. Les fonctionnaires du ministère du Travail prennent alors la situation en main. En avril 1949, McIrvine réaffirme l'impression d'un certain manque d'initiative de la part des associations en soulignant que l'efficacité des commissions « seems to depend very largely on the co-operation and/or leadership given by NES [National Employment Service] personnel in the local offices »⁵¹⁷.

Les femmes fonctionnaires essaient de protéger leurs positions du grignotage externe ou d'accusations prétendant que leurs responsabilités sont si anodines que même des non expertes peuvent les assurer. Les femmes fonctionnaires peuvent cependant être marginalisées à leur tour : le directeur du SNP d'Ottawa préside la commission de cette ville malgré l'assistance régulière de deux femmes de son service⁵¹⁸.

Par rapport à l'intégration des immigrantes, les quatre associations principales semblent avoir des avis différents sur le niveau d'expertise requis. La CWLC et les SOS dépendent surtout de la hiérarchie du culte catholique. Leurs interventions consistent principalement à inviter les domestiques à assister à la messe et à s'intégrer dans les associations paroissiales. Dans leurs foyers, les SOS essaient de fournir un lieu d'accueil où les domestiques puisent du réconfort dans une atmosphère de convivialité basée sur leur culte et la présence de religieuses bienveillantes et quelque peu maternelles. L'INDBC crée la même ambiance, mais la complète avec la présence de trois assistantes sociales laïques expérimentées dans les préoccupations et placements de domestiques⁵¹⁹.

517 BAC, CNCR, MG28 V43, 5/1, compte rendu, Community Committee on Displaced Persons, Toronto, 23 octobre 1947, 3 p ; Travail, RG27, 278/1-26-3-1-2, lettre de Sullivan à MacNamara, 5 novembre 1947 ; mémorandums de Hamilton et Lorentsen à MacNamara et McLaren, 29 octobre 1947 et de McLaren aux Regional Superintendents, 3 novembre 1947, 2 p ; MCI, RG76, 656/B46936-2, Minutes of the Second Meeting of the Committee on Reception and Placement of Domestic Workers from Displaced Persons Camps, 6 novembre, p. 2 ; 233/135475, mémorandum de McIrvine à Sullivan, 11 avril 1949, 3 p ; YWCA, MG28 I198, 7/4, Report of the Committee on work with displaced persons, préparé par Clark, 18-20 novembre 1947, p. 3-4.

518 Marie-Paule Malouin, *Entre le rêve et la réalité*, op. cit., p. 186-188 ; BAnQM, FNSJB, P120/12-9, extrait minute, assemblée du bureau, 7 octobre 1949, p. 410 ; MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/9, Annual report for 1948, Migration, MacDowell, p. 4 ; 8/17, rapport, Migration, Ottawa CW, Marion G. Rogers, Convener, [1948], 2 p ; AINDBC, CSAI, INST-01 411.05, 3376, rapport du CSAI sur les Arrivées des D.P. des Camps Européens, 1951 ; BAC, NCWC, MG28 I25, 92/5, Citizenship National Chairman's Report-For year ending summer 1951, Eunice Beaver Wishart, p 3 ; Aline-D. Massé, « Comité mixte pour les futurs canadiens », *La Bonne Parole*, juillet-août 1950, p. 33, http://collections.banq.qc.ca:81/jrn03/bonneparole/src/1950/07/158574_5_0494_X.txt, consulté le 3 avril 2015.

519 BAC, CWLC, MG28 I345, 3/2-3, rapports de l'Immigration Convener, 28th Annual Convention, 3-8 novembre 1948, p. 72-75 et 29th Annual Convention, 8-14 octobre 1949, p. 79-83 ; AINDBC, CSAI, INST-01 411, 1511, Rapport de l'œuvre faite en faveur des immigrants...1947-1952, 8 p ; 411/875, 3360, coupures

Malgré son nom, la YWCA devient de plus en plus laïque : cette évolution est facilitée par le fait qu'elle n'est fondamentalement attachée à aucune église protestante. Depuis la montée du mouvement du *Social Gospel*, la YWCA s'appuie de plus en plus sur l'expertise sociale et devient une employeuse de travailleuses sociales pour ses programmes d'orientation professionnelle, de conseils personnels et d'aide aux migrantes nationales et internationales. L'association demeure toujours partisane d'une approche à l'intégration alliant relations humaines et expertise de travailleurs sociaux. C'est sans doute une des raisons qui expliquent sa proposition de fournir, au frais du ministère du Travail, une équipe de quatre conseillères itinérantes pour veiller sur les domestiques placées dans les petites villes ou villages où la YWCA n'est pas présente⁵²⁰.

Pourtant, des associations de femmes dans ces endroits, comme les Women's Institutes, sont prêtes à accueillir et à aider les domestiques. Tout en louant le « warm welcome » que les petites localités peuvent offrir aux domestiques, la YWCA s'inquiète du « lack of expert counselling facilities », situation qu'elle considère « thoroughly unsatisfactory, even dangerous ». MacNamara n'est pas du tout convaincu par la proposition de l'association et exprime son opinion que les fonctionnaires, surtout les femmes, peuvent s'occuper des domestiques en dehors des grandes villes⁵²¹. La YWCA semble penser que seule sa propre association a les compétences ou la vision pour mener à bien le programme des domestiques. Les domaines d'action et le peu de pouvoir dont jouissent les femmes à la fin des années 1940 contribuent certainement à augmenter les enjeux du programme.

Outre l'intégration des Européennes déplacées, la YWCA et la CWLC envisagent la sensibilisation des employeuses potentielles, bien que leurs efforts dans ce sens ne s'avèrent,

de presse, « Des religieuses réconfortent les D.P. de Montréal qui souffrent du "mal du pays" », *Photo-Journal*, 22 mars 1951, p. 33 ; Maurice Crête, « Les SS. du Bon Conseil règlent des problèmes », *Le Devoir*, 11 juin 1955 ; Marie-Paule Malouin, *Entre le rêve et la réalité*, *op. cit.*, p. 189.

520 BAC, YWCA, MG28 I198, 14/10, comptes rendus, Counselling & Travellers' Aid Committee, 17 novembre 1948, p. 3 ; 11/7 et 8, National Council Board, 22 avril 1948, p. 693-694 et 4 avril 1949, p. 766-767 ; 8/8, rapport du Committee on Displaced Persons, 5-8 octobre 1948 ; BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/21A, Report presented to the Canadian Citizenship Council on the work with immigrants being carried out by the YWCA, National Council, 20 janvier 1948, 2 p ; APO, fonds Young Women's Christian Association of Metropolitan Toronto (désormais, YWCAMT), F794, MU3527 ou B290050/Annual Report 1947, p. 8 ; Diana L. Pedersen, *The Young Women's Christian Association...*, *op. cit.*, p. 83-90, 204, 207, 442-445 ; Wendy Mitchinson, « The YWCA and reform in the nineteenth century », *Histoire sociale*, novembre 1979, vol. 12, p. 372-373 ; Yolande Cohen et Linda Guerry, « Discours et pratiques transnationales... », *op. cit.*, p. 400-404.

521 BAC, SMCI, RG26, 96/3-11-2, compte rendu, Pacific Regional Advisory Board, Labour, Vancouver, 7 avril 1948, p. 7-8 ; YWCA, MG28 I198, 8/8, rapport du Committee on Displaced Persons, 5-8 octobre 1948 ; 11/7, compte rendu, National Council Board, 13 mai 1948, p. 699 ; 14/11, rapport de Lillian Thomson, General Secretary, à propos d'une réunion du 4 mai avec MacNamara, 27 mai 1948, 2 p ; PAA, fonds Alberta Women's Institutes (désormais AWI), PR0089.0001, 2000.949, 1/149, article « News of the girls from displaced persons camps », *Home and Country*, septembre 1948, p. 3 ; Catherine Cooper Cole et Judy Larmour, *Many and remarkable : the story of the Alberta Women's Institutes*, Edmonton, Alberta Women's Institutes, 1997, p. 65.

de leur propre aveu, ni très aboutis ni très satisfaisants. Les fonctionnaires ne considèrent pas le besoin de sensibiliser les employeurs aux approches différentes, mais voient leur mission comme étant de faire entrer les réfugiées dans le vingtième siècle. Ruth Hamilton loue plutôt la volonté des employeurs de prendre en main ces Européennes représentées comme des recrues mal dégrossies sans beaucoup de compétences à apporter⁵²².

Malgré les limites établies par le ministère du Travail sur l'implication des commissions dans des questions touchant à l'emploi, celles-ci persistent à transmettre des recommandations aux SNP à propos d'augmentations de salaires et de normes minimums pour les heures de travail, congés, pauses, etc. Leurs conseils, résumés dans un livret préparé par Norah MacDowell en septembre 1948, sont loin d'être une recette d'exploitation des domestiques pour les employeurs⁵²³. En revanche, ni les commissions ni les SNP ne se dotent des moyens pour contraindre les particuliers à respecter les normes conseillées. Même un désir sincère d'améliorer les conditions de travail des domestiques ne signifie pas la mise en place d'une transformation substantielle. Les systèmes capitaliste et patriarcal qui dominent à l'époque octroient à ce type de travail une valeur économique très faible. Des solutions collectives ou moins fondées sur le genre, la classe ou l'identité ethnicisée des employées ne conviennent pas aux discours sur la place des femmes ou de l'économie libérale de la fin des années 1940. Des réticences personnelles ou des barrières externes empêchent les organisatrices principales d'introduire des conditions d'emploi vues comme trop contraignantes pour les employeurs. Elles n'hésitent pas en revanche à freiner le libre mouvement de la main-d'œuvre⁵²⁴.

Les femmes fonctionnaires ont la responsabilité d'attribuer les domestiques selon la date de réception des demandes des employeurs. La motivation politique de répartir les domestiques à travers le pays pour que le public ait un sentiment d'égalité de traitement entre également en jeu. Les recrues ont la possibilité de faire entendre leurs souhaits de placement au débarquement, mais les postes disponibles et un délai de traitement court ne facilitent pas

522 BAC, Travail, RG27, 278/1-26-3-1-1, document, Outline of a Plan of Assistance by the C.W.L. for cooperation in the Immigration of Displaced Women, s.d., 1 p ; part. 3, rapport, Europe's refugees in Canada..., préparé par Hamilton, 30 avril 1948, 8 p ; YWCA, MG28 I198, 7/4, Report of the Committee on work with displaced persons, 18-20 novembre 1947, p. 3-4 ; Mille Gould, « In a strange land : interview with Ruth Hamilton », *op. cit.*, p. 11.

523 Nous joignons en Annexe n° 5 deux pages de ce livret. BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/22, livret, Norah J. MacDowell, « Former address... Europe ! », septembre 1948, 19 p ; 8/21B, A short survey on immigration in Canada from 1947-1950, préparé par MacDowell, 18 décembre 1950, p. 4-5 ; BAC, CNCR, MG28 V43, 7/11, Norah J. MacDowell, « Community Committee for Future Canadians », *Beginning Anew*, printemps 1948, p. 3.

524 Patricia M. Daenzer, *Regulating class privilege...*, *op. cit.*, p. 9, 26-27, 31-32 ; Tanya Miri Schecter, *Race, class, women and the state : the case of domestic labour in Canada*, Mémoire, McGill University, Montréal, 1997, p. 56.

la réalisation de ces vœux. Contrairement aux domestiques canadiennes, elles ne sont pas libres de choisir leur propre poste selon son emplacement et le salaire proposé. Tant de marge de manœuvre est laissée aux employeurs et aux fonctionnaires que le sort des domestiques dépend pour beaucoup de la bonne volonté de ces personnes⁵²⁵. Ceci étant, malgré leur pouvoir limité, les domestiques trouvent des moyens d'influer sur ce programme construit en fin de compte sur leur statut de main-d'œuvre et sur leur volonté d'immigrer au Canada.

3.3.4 Les aspirations des domestiques

En juillet 1947, le Comité interministériel Immigration-Travail – composé exclusivement d'hommes – définit l'âge et l'état civil préférés des réfugiées recrutées comme domestiques : femmes célibataires entre 18 et 30 ans. Cette décision fait partie de son approche prudente à l'égard de l'admission des Européennes déplacées. La limite d'âge supérieure est en évolution constante. Avant le 1^{er} août 1947, le Comité prend la décision de la relever à 40 ans et exceptionnellement à 45 ans si les candidates sont des « trained cooks or housekeepers, or hospital workers ». En juin 1948, le Comité fait un pas de plus en décidant d'admettre des femmes ayant jusqu'à 50 ans si elles possèdent des compétences « special ». En mai 1949, il envisage même – avant de la rejeter – l'idée de recruter des adolescentes de 17 ans⁵²⁶.

En août 1947, les veuves entrent dans les catégories admissibles ; un an plus tard l'équipe de sélection reçoit le feu vert pour inclure des veuves ayant un ou deux enfants. Grâce à la demande pour des couples à tout faire, quelques centaines d'hommes sont admis dans le cadre du programme. Outre la demande insatiable que MacNamara est toujours soucieux de satisfaire, des associations de femmes encouragent ces évolutions. Les femmes membres du CNCR, par exemple, appuient l'admission de veuves approchant la cinquantaine en expliquant que cela permettra à des filles et des mères d'immigrer ensemble⁵²⁷.

Après des expériences négatives avec des Européennes déplacées de plus de 45 ans ou des veuves avec plus d'un enfant, des femmes fonctionnaires, surtout à Montréal et à

525 Entretien avec Mrs. Vasiliauskas, Toronto, 26 mars 1980, cité dans Milda Danys, *DP, Lithuanian immigration...*, *op. cit.*, p. 129, 133, 142 ; Guy Courteau, « Au service des néo-Canadiennes : Soeurs du Bon-Conseil et Sisters of Service », *Relations*, août 1948, p. 259.

526 BAC, SMCI, RG26, 146/3-41-23, comptes rendus, Immigration-Labour Committee, 18 juillet 1947 et 12 mai 1949 ; lettres de l'Assistant Secretary to the Cabinet à C.D. Howe, A/Minister of Mines and Resources, 21 juillet 1947 ; MCI, RG76, 656/B46936, de MacNamara à G.G. Congdon, 1^{er} août 1947 et de Congdon à James Colley, A/Chief, PCIRO (Canada), 3 août 1947, p. 1 ; de Jolliffe à MacNamara, 19 juin 1948 ; annonce, *Domestics for Canada*, préparé par K.J.W. Lane, PCIRO, 3 septembre 1947, p. 1.

527 BAC, MCI, RG76, 656/B46936-2, lettre de Phelan à MacNamara, 25 août 1948, p. 2 ; SMCI, RG 26, 146/3-41-23, compte rendu, Immigration-Labour Committee, 23 novembre 1948, p. 1 ; CNCR, MG28 V43, 5/28, lettre de Mrs. A.K. Hugessen, Montreal Branch à MacNamara, 5 juin 1948 ; Travail, RG27, 278/1-26-3-1 part. 1, memorandum de McIrvine à J.F. Dwyer, Toronto, 25 avril 1947, 2 p.

Winnipeg, s'opposent à leur recrutement sauf dans des cas vraiment exceptionnels. Les veuves avec enfants sont trop difficiles à placer et les femmes plus âgées sont décrites comme moins adaptables que les jeunes recrues. McIrvine à Toronto ne s'inquiète pas de l'adaptabilité ou du placement des femmes plus âgées, mais de la mauvaise publicité que le recrutement de trop de quinquagénaires peut engendrer. Bien que le travail domestique emploie des Canadiennes de presque tous les âges, les critères de sélection pour les Européennes déplacées, ainsi que les articles de presse, créent une image de jeunesse pleine d'espoir, et peut-être malléable, dont les organisateurs/rices veulent profiter⁵²⁸.

L'évolution des critères de sélection montre que le véritable profil des femmes dans les camps, au lieu de l'idéal imaginé, oblige à des modifications du programme. Les réfugiées ne sont pas des produits commandés sur mesure, mais des personnes marquées par leur lourd passé et motivées par leurs propres projets, des projets qui les incitent parfois à contourner les critères pour gagner l'admission au Canada. Selon Milda Danys, le programme canadien a une certaine cote car les États-Unis tardent à ouvrir leurs portes aux personnes déplacées, la Grande-Bretagne agit plus rapidement mais érige des barrières à la mobilité professionnelle et l'Australie est perçue comme trop éloignée. Un article citant le cas d'Amela Marcinkowska, une Polonaise parlant anglais couramment et travaillant comme secrétaire avant la guerre, déclare que « like most of the girls, she seized the opportunity of doing domestic work in Canada, because she "had no place else to go" »⁵²⁹. Malgré les choix limités ou peu attirants, les femmes déplacées trouvent des moyens pour exercer leur libre-arbitre.

Le fait que les femmes mariées ne peuvent pas se porter candidates pour les postes de domestiques ne pose pas un problème insurmontable. Comme l'explique Irena Varnka, « They didn't take married women, but you arranged things – "I'm married, but I'm single" ». Elena Dirdaite Zubrys emploie la même stratégie : « They took only single people. [...] So I pretended that we had separated ». Par contre, certaines des jeunes célibataires si recherchées font le choix de rester dans les camps avec leur famille au lieu de se soumettre à une

528 BAC, Travail, RG27, 278/1-26-3-1-3, mémorandum de Hamilton à MacNamara, 21 mars 1949, 2 p ; part. 4, lettre d'E.R. Cornell, Montréal, à MacNamara, 13 juin 1950, 3 p ; 278/1-26-3-9, mémorandum de Mlle V. Coyne à MacNamara, 13 juin 1950 ; MCI, RG76, 656/B46936-2, Minutes of the Second Meeting of the Committee on Reception and Placement of Domestic Workers from Displaced Persons Camps, 6 novembre 1947, p. 6.

529 Christiane Harzig, « MacNamara's DP domestics... », *op. cit.*, p. 33 ; Milda Danys, *DP, Lithuanian immigration...*, *op. cit.*, p. 71-73 ; Valerie Knowles, *Strangers at our gates...*, *op. cit.*, p. 136 ; BAC, MCI, RG76, 656/B46936, mémorandum de Phelan à MacNamara, 29 mai 1948 ; coupures de presse, « Refugees keen for new life, want to jitterbug, hear Bing », *Calgary Albertan*, 15 octobre 1947 et « Girls at Ste. Agathe earn less than Canadians », *The Standard*, s.d. [octobre 1947] ; SMCI, RG26, 146/3-41-23 mémorandum de N.V.L. Wylie à Keenleyside, 23 septembre 1948, 2 p ; Milda Danys, *DP, Lithuanian immigration...*, *op. cit.*, p. 135.

séparation d'une durée incertaine⁵³⁰. S'il est possible d'arranger la situation à propos de l'état civil, on suppose que la question d'âge est sujette également à des approximations dans une situation où les papiers d'identité officiels ne sont pas souvent disponibles.

La méthode pour s'assurer de l'aptitude des femmes au travail domestique tout en excluant celles considérées comme trop qualifiées rencontre également des stratégies de contournement. Les interviews par des journalistes de différents groupes de femmes arrivées et les plaintes de certaines associations de femmes montrent qu'un nombre important d'Européennes déplacées cachent leur vrai niveau d'études et exagèrent leur expérience précédente dans le travail domestique. Les femmes ont appris des hommes recrutés comme bûcherons et mineurs que l'on peut se construire une expérience convenable⁵³¹.

Une Lituanienne explique que « We were all sitting in the same shoes : we had all finished high school or were continuing our studies [...] I don't know how we managed to squeeze in all the time we had worked as servants ! During our holidays ! We'd say we had worked as servants in between terms ». Un article dans le *Telegraph Journal* de Saint-Jean du 16 juin 1948 montre que cette pratique est plutôt répandue et que l'approche canadienne est ridiculisée par les recrues :

« Dix jeunes filles, Polonaises et Baltes, qui viennent de débarquer au Canada, venant d'un camp de déportés en Allemagne, se plaignent amèrement de ce que notre pays semble priser par-dessus tout la stupidité. Pour arriver ici il leur a fallu, prétendent-elles, dissimuler le fait que l'une d'entre elles avait étudié le commerce pendant deux ans à Riga, que l'autre était infirmière-stagiaire dans un hôpital, une autre commise, une autre employée de pharmacie. Leurs amis leur ont conseillé prudemment d'avoir l'air "bien godiches" et c'est ainsi qu'elles ont été admises à entrer chez nous »⁵³².

Le Vancouver CW doute de la volonté de l'équipe de sélection d'exclure les candidates plus instruites : « many highly trained people, who have no intention of remaining in these occupations, are entering in this class. While it is a good opportunity for them to enter the country, it will not relieve the shortage of labor in these occupations ». D'autres associations de femmes inversent la problématique liée au recrutement de femmes instruites. L'IODE vante le niveau d'instruction et de culture de certaines des réfugiées recrutées et félicite la démocratie canadienne de leur « rescue » du communisme⁵³³. Un membre à la fois du Halifax

530 Cité dans Milda Danys, *DP, Lithuanian immigration...*, *op. cit.*, p. 136 ; BAC, Travail, RG27, 278/1-26-3-1-3, mémorandum de MacNamara à E. Lorentsen et V. Coyne, 11 juin 1949 ; MCI, RG76, 656/B46926, lettre de Phelan à MacNamara, 25 août 1948, 2 p ; SMCI, RG26, 146/3-41-23, mémorandum de N.V.L. Wylie à Keenleyside, 23 septembre 1948, 2 p.

531 BAC, MCI, RG76, 656/B46936, mémorandum de Phelan aux Mlles E. Amas et B. Sauriol, 21 février 1948 ; coupures de presse, « Ill-clad D.P.s cold but happy at jobs », *Winnipeg Tribune*, 28 novembre 1947 et « Refugees keen for new life, want to jitterbug, hear Bing », *Calgary Albertan*, 15 octobre 1947 ; Franca Iacovetta, « Remaking their lives... », *op. cit.*, p. 149.

532 Récit anonyme cité dans Milda Danys, *DP, Lithuanian immigration...*, *op. cit.*, p. 138 ; Article de journal cité par D. King Hazen, député, Parti progressiste-conservateur, Saint-Jean-Albert (Nouveau-Brunswick), in Chambre des communes, *Débats*, 24 juin 1948, p. 5986.

533 BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/10, lettre de Pearl Conrad, Vancouver CW, à MacDowell, 1^{er}

CW et de la commission pour aider les domestiques dans cette ville cherche des méthodes pour accélérer leur maîtrise de la langue et faciliter la reprise de leur métier antérieur. L'impression que seules les femmes instruites parviennent à être recrutées est démentie en janvier 1948 par Mlle E. Clark du SNP à Calgary : « some of the girls are very well educated and others have had very little schooling in their own country »⁵³⁴. Quoi qu'il en soit, très peu ont pour vocation de rester dans le travail domestique au-delà de l'année requise par leur contrat, surtout lorsqu'elles comprennent que les conditions d'emploi sont défavorables.

Les femmes déplacées élaborent également des stratégies pour passer à travers les mailles serrées du filet conçu pour écarter des candidates jugées potentiellement malsaines selon les critères stricts et sans conteste des Canadiens. En octobre 1947, malgré leur anglais limité, un groupe de dix femmes communique à une journaliste leur aversion pour les nombreux examens médicaux qu'elles ont dû subir pour être sélectionnées : « Luba went on to tell about the girls who could not come to Canada. "Ten doctors," she said, holding up her fingers, "doctors for the eyes, the nose, the throat, the ears, and lots more. Many, many girls who want to come cannot pass the doctors" »⁵³⁵. Étant donné les ressources limitées en Europe, il est peu probable que Luba voulait dire dix médecins, dix examens semblent plus probable. Certaines femmes arrivent à truquer toute cette batterie de tests médicaux en échangeant leurs résultats ou en trouvant des femmes en bonne santé pour les remplacer. Un tel échange peut faire disparaître rapidement une tuberculose ou une grossesse. Selon Milda Danys, les personnels de l'OIR qui trouvent les « Canadian medical standards unnecessarily severe » ferment les yeux sur ces pratiques⁵³⁶.

Les principaux acteurs canadiens sont d'accord sur la nécessité d'écarter les mères célibataires. Les normes sexuelles de l'époque décident que l'on ne peut même pas considérer avec compassion des femmes prises dans le tourbillon de la guerre et devenues mères célibataires. En mars 1949, Ruth Hamilton semble plutôt contente des statistiques sur le petit nombre de cas de grossesse : « only » 2 % des effectifs admis. Elle précise d'ailleurs que certains des cas représentent des femmes mariées étant entrées au Canada sous leur nom de jeune fille⁵³⁷. Les Canadien(ne)s peuvent penser que l'absence relative d'embarras lié à la

février 1950 ; Jean Tweed, « D.P.'s answer to domestic help problem ? », *Saturday Night*, 31 janvier 1948, 31/01/1948 ; « Communism and the Canadian woman », *Echoes*, n° 190, printemps 1948, p. 5-6, cité dans Katie Pickles, *Female imperialism...*, *op. cit.*, p. 135.

534 BAC, NCWC, MG28 I25, 90/12, résolution du LCW of Halifax, 18 janvier 1949 ; SMCI, RG26, 146/3-41-23, mémorandum de Miss E. Clark, Calgary Local Office à G.E. Winter, Winnipeg, 30 janvier 1948, p. 2.

535 BAC, MCI, RG76, 656/B46936, « Refugees keen for new life, want to jitterbug, hear Bing », *Calgary Albertan*, 15 octobre 1947.

536 Milda Danys, *DP, Lithuanian immigration...*, *op. cit.*, p. 139 et un récit anonyme, cité sur p. 138.

537 Christiane Harzig, « MacNamara's DP domestics... », *op. cit.*, p. 34-36 ; Patricia M. Daenzer, *Regulating class privilege...*, *op. cit.*, p. 50 ; BAC, Travail, RG27, 278/1-26-3-1-3, mémorandums de Hamilton, 11 mars

sexualité des domestiques est imputable à leurs méthodes de sélection ou à leur bon encadrement. Les religieuses sont particulièrement vigilantes pour empêcher les hommes d'approcher les recrues dans les ports et les gares ou leurs jeunes employées de sortir le soir. D'autres employeurs et femmes bénévoles essaient également de protéger « the girls from contacts of interferring persons »⁵³⁸. Ces contacts peuvent comprendre non seulement des hommes représentés comme lascifs, mais également des recruteurs communistes chevronnés.

Les inquiétudes sur la capacité des Européennes déplacées à déclencher une dégradation morale du Canada semblent être balayées rapidement. Les commentaires recueillis auprès des employeurs par le ministère du Travail vantent le bon travail des femmes recrutées et attestent de leur caractère exemplaire. Le comportement et les prestations des domestiques, ajoutés à une forte demande, font croître les flux. La demande insatiable oblige les fonctionnaires à revoir l'idée de mettre domestiques et employeuses en relation selon leur culte commun. Dans un rapport de novembre 1947 sur sa mission en Europe comme membre de l'équipe de sélection, Florence Fernet-Martel explique qu'il n'a pas été possible de choisir autant de protestantes que de catholiques⁵³⁹. On peut penser que Fernet-Martel, catholique pratiquante, voit peut-être une certaine justice dans la sélection de plus de catholiques.

Nulle surprise que les Juives trouvent difficile de franchir les barrières construites contre leur recrutement : seulement 150 sont admises sur un total de 12 000 domestiques. Un télégramme du 10 septembre 1947 de Phelan démontre les réticences à sélectionner plus qu'une poignée de Juives. Au début de 1948, le Congrès juif canadien (CJC) confronte MacNamara avec des preuves d'antisémitisme au sein de l'équipe de sélection et des personnels de l'OIR, dans le recrutement de domestiques. H.M. Caiserman, secrétaire général du CJC, reproche aux Canadiennes juives de ne pas contribuer suffisamment au recrutement de domestiques juives, préférant engager des femmes d'autres origines. Saul Hayes, directeur général, est convaincu de la bonne volonté des employeurs juifs et soupçonne donc plus l'obstacle de la discrimination au niveau du recrutement de ses coreligionnaires⁵⁴⁰.

1949 et de Lorentsen, 12 mars 1949.

538 Aldona Markunas et Mme Jonelis cité dans Milda Danys, *DP, Lithuanian immigration...*, *op. cit.*, p. 141, 159 ; Christiane Harzig, « MacNamara's DP domestics... », *op. cit.*, p. 38 ; BAC, CNCR, MG28 V43, 5/1, Minutes of the Community Committee on Displaced Persons, Toronto, 23 octobre 1947, 3 p ; SMCI, RG26, 146/3-41-23, lettre du Superintendent, Ontario Hospital, à MacNamara, 4 février 1948, 2 p.

539 BAC, MCI, RG76, 656/B46936, rapport de Gerry, 21 octobre 1947, p. 3 ; SMCI, RG26, 146/3-41-23, Minutes of the Second Meeting of the Committee on Reception and Placement of Domestic Workers from Displaced Persons Camps, 6 novembre, 1947, p. 2 ; lettres d'employeurs, de 18 novembre 1947 à 21 avril 1948 ; Notes on the selection of displaced persons in Germany, for Canadian immigration, de Florence Martel à A. MacNamara, 21 novembre 1947, p. 2 ; Travail, RG27, 278/1-26-3-1-3, mémorandum de McIrvine, 29 mai 1948, 3 p.

540 United Jewish Relief Agency, dossier 300, Salsberg à Hayes, 12 décembre 1947, Jewish Telegraphic Agency News, « Canadian Immigration Mission's discriminating against Jews in selecting D.P.s in Germany », 9 janvier 1948 et BAC, SMCI, RG26, 123/3-32-14, Hayes à MacNamara, 5 janvier 1948, cités dans Irving

Lorsque les domestiques expriment leur mécontentement, celui-ci porte davantage sur les conditions immédiates du travail ou de la relation avec les employeurs que sur des revendications directes à propos des politiques d'immigration. Milda Danys cite des situations de domestiques lituaniennes réclamant des améliorations concernant le logement, la nourriture, le temps libre et les tâches confiées. Elle pense néanmoins que les « rebellions » des domestiques, surtout dans un cadre privé, surviennent au niveau individuel et donc « had no effect on the system as a whole »⁵⁴¹. Dans ce programme, les différents éléments sont pourtant intimement liés. Le droit d'immigrer repose sur l'engagement à se plier aux conditions du travail et à un contrat vague qui laisse beaucoup de latitude aux employeurs.

Bien que les domestiques européennes soient éparpillées aux quatre coins du Canada, elles n'ignorent pas que le destin est plus favorable aux unes qu'aux autres en ce qui concerne les salaires, les conditions de travail et la compréhension des employeurs. Selon Gladys Winter du SNP à Winnipeg, certaines domestiques sont prêtes à utiliser cette information dans leurs négociations avec le SNP pour obtenir de meilleurs placements ou même pour adresser des revendications à des députés fédéraux⁵⁴². Demander un transfert ou trouver un emploi dans un autre domaine sont des méthodes de protestation disponibles pour les domestiques. Dans une lettre du 7 septembre 1948 adressée à toutes les femmes recrutées, MacNamara rappelle que

« Transfers must be kept to the smallest number possible, and we insist that all girls keep their agreement to remain with their employers at least 12 months. You may not be placed in exactly the type of work and locality that you prefer, but it is only reasonable that we ask you to postpone your present desires and ambitions for a few months until the first year is finished ».

Éprouver le besoin de limiter les transferts et d'inciter les femmes à rester 12 mois suggère que ce moyen de protestation n'est pas tellement rare. Les statistiques sur les transferts ne sont pas disponibles, mais un fonctionnaire décrit la situation comme « a game of musical chairs »⁵⁴³.

Selon Milda Danys, si les domestiques peuvent justifier une demande de transfert et font preuve de persistance et de patience, les SNP répondent favorablement. Impatientes, souffrantes ou redoutant les résultats de ce processus, certaines femmes ne veulent pas faire les démarches obligatoires. Un mémorandum de Hamilton de mars 1949 en témoigne par son

Abella et Harold Troper, *None is too many...*, *op. cit.*, p. 255. Source de citation absente dans Gerald Tulchinsky, *Canada's Jews*, *op. cit.*, p. 402.

541 Milda Danys, *DP, Lithuanian immigration...*, *op. cit.*, p. 147-148, 155-154, 157.

542 BAC, Travail, RG27, 278/1-26-3-1-4, lettre de Winter à MacNamara, 24 janvier 1951, 2 p.

543 BAC, SMCI, RG26, 96/3-11-1, Personal letter from the Deputy Minister of Labour addressed to all domestic workers from displaced persons camps (désormais personal letter from the DM...), 7 septembre 1948 ; Travail, 279/1-26-10-1-2, W. Davison to W. W. Dawson, 25 janvier 1950, cité dans Milda Danys, « Contract hiring of displaced persons... », *op. cit.*

évocation des femmes qui « take matters into their own hands » en fuguant ou en trouvant un autre emploi sans consulter le SNP. Leonida Zeikute raconte qu'elle tombe sur « a most wonderful family », mais confirme que certaines de ses amies sont si mécontentes qu'elles fuguent⁵⁴⁴. Malgré l'absence de témoignages d'abus physique ou sexuel dans les récits consultés, on peut imaginer que des telles violences précipitent un certain nombre de transferts et de fugues.

L'État et le public jugent certaines ruptures de contrat plus légitimes que d'autres. Un projet de mariage, perçu comme un désir convenable dans le discours dominant sur la place de la femme, est une raison négociable. Si les fonctionnaires ne peuvent pas persuader le couple de reporter le mariage, on leur demande de rembourser les frais de transport. Le projet de deux domestiques d'ouvrir une école de danse n'est pas vu en revanche comme une raison valable pour rompre leur contrat trois mois avant la fin⁵⁴⁵. Garder ces femmes dans l'emploi domestique, avec la justification qu'elles respectent leurs engagements, est jugé comme plus important, moins frivole et plus convenable au statut des immigrantes.

La majorité des Européennes déplacées remplissent leur contrat, souvent dans le poste initialement attribué et sans faire beaucoup de bruit. Cette persistance dans des conditions physiquement difficiles, avec très peu de congés hebdomadaires et en butte à l'humiliation, au mépris et à l'incompréhension, amène à s'interroger sur leurs motivations. La plupart des réfugiées sont prêtes à subir « whatever comes » afin d'avoir la possibilité de refaire leur vie quelque part, faire venir leur famille et ne pas empêcher d'autres femmes d'accéder aux mêmes possibilités. Dans une lettre de remerciements à MacNamara, Maria Struk, polonaise, se décrit « lucky to leave the DP camp in Germany, and c[o]me to Canada to start a real and normal life. [...] I am happy that I am working here and that I can save some money, and I also remember those who have been in the camp and are still suffering »⁵⁴⁶.

544 Milda Danys, *DP, Lithuanian immigration...*, *op. cit.*, p. 157-159 ; BAC, Geldard-Brown, MG30 E497, 3/Domestics, mémorandum de Hamilton, 17 mars 1948, p. 1-2 ; Travail, RG27, 278/1-26-3-1-3, rapport, Europe's refugees..., préparé par Hamilton, 30 avril 1948, 8 p ; Leonida "Lucy" Zeikute, « Lithuanian displaced person, Samaria, December 3, 1948 », *Quai 21*, <http://www.quai21.ca/stories/lithuanian-displaced-person-lucy-zeikute>, consulté le 3 juin 2013.

545 BAC, SMCI, RG26, 146/3-41-23, Minutes of the Second Meeting of the Committee on Reception and Placement of Domestic Workers from Displaced Persons Camps, 6 novembre 1947, p. 4 ; coupure de presse, « Employment of D.P.'s », *St. John Telegraph-Journal*, 19 janvier 1949 ; Travail, RG27, 278/1-26-3-1-1, mémorandums de Grier, 24 avril 1947, 3 p ; part. 3, aux Regional Superintendants, 15 janvier 1949 ; Geldard-Brown, MG30 E497, 3/Domestics, de Hamilton, 17 mars 1948, p. 2-3.

546 Nous joignons en Annexe n° 6 une copie de la lettre de Maria Struk. BAC, fonds Privy Council Office, RG2, 83/I-50-5-M, compte rendu, Immigration Labour Committee, 4 novembre 1949, cité dans Patricia M. Daenzer, *Regulating class privilege...*, *op. cit.*, p. 30 ; SMCI, RG26, 146/3-41-23, Minutes of the Second Meeting of the Committee on Reception and Placement of Domestic Workers from Displaced Persons Camps, 6 novembre 1947, p. 2 ; 101/3-18-2, lettre de Maria Struk, 16 janvier 1949 ; MCI, RG76, 656/B46936, coupure de presse, « Ill-clad D.P.s cold but happy at jobs », *Winnipeg Tribune*, 28 novembre 1947 ; Recit d'Elena Zubrys cité dans Milda Danys, *DP, Lithuanian immigration...*, *op. cit.*, p. 146, 153, 351.

Bien que Leokadia Gnitecki Nowakowski ait du mal à se séparer de sa mère récemment retrouvée, elle est déterminée à aller au Canada comme domestique à l'âge de 19 ans pour aider ses proches : « I was hoping to be able some day to make a place for my family ». Les autorités du Travail n'hésitent pas à profiter des préoccupations des domestiques pour les autres personnes toujours dans les camps en Europe. Dans sa lettre en septembre 1948 à toutes les domestiques, MacNamara les félicite pour leur bon travail mais les met en garde contre tout désir d'écourter leur contrat, en évoquant « the future of all displaced persons »⁵⁴⁷.

En septembre 1947 les candidates reçoivent l'information selon laquelle « all immigrants who are accepted by Canada and who have established themselves successfully in Canada, whether men or women, may make application to the immigration authorities (in Canada) for the admission of their near relatives or dependents ». Savoir que leurs prestations peuvent aider ou nuire aux chances d'autres personnes pour venir au Canada, y compris leurs proches, amène les femmes à souscrire à la plupart des conditions liées au programme. Norah MacDowell atteste de cet esprit de sacrifice : « most girls will put up with almost any unpleasantness or discomfort [...] rather than deprive others still in the camps, of the opportunity of coming to Canada »⁵⁴⁸.

Le montant de 35 dollars par mois et le peu de temps libre ne risquent pas de fidéliser les réfugiées à ce type de travail. Même en mettant de côté leur aspiration à un métier mieux reconnu que le travail de domestique, leur objectif immédiat est de gagner autant d'argent que possible. Lorsqu'il est possible de gagner plus dans l'industrie du vêtement, si désespérément demandeuse d'ouvrières qu'elle les accepte sans expérience, il est peu surprenant de constater que le travail de domestique devient une plaque tournante où les employeurs sont obligés de renouveler leur demande tous les ans. L'endurance résignée d'une certaine Mme Kalmet semble typique de beaucoup d'Européennes déplacées : « she feels the work is beneath her but has made up her mind to make the best of it for the ensuing year »⁵⁴⁹.

Le conseil paternel de MacNamara de « continue in domestic service where you will

547 « Nowakowski Family », *A one way ticket : Red Lake's immigration story*, <http://www.redlakeimmigration.com/Search%20Site/Nowakowski.%20Lola/Nowakowski.%20Lola%20POINT%20FORM.pdf>, consulté le 6 juin 2014 ; BAC, SMCI, RG26, 96/3-11-1, Personal letter from the DM..., 7 septembre 1948.

548 BAC, MCI, RG76, 656/B46936, Domestic workers for Canada, préparé par Lane, PCIRO, 3 septembre 1947, p. 4. CNCR, MG28 V43, 7/11, MacDowell, « Community Committee for Future Canadians », *Beginning Anew*, printemps 1948, p. 3 ; APO, YWCAMT, F794, MU3521 ou B290044, compte rendu, Board of Directors, 21 novembre 1947 ; Recit d'Irena Lukosevicius cité dans Milda Danys, *DP, Lithuanian immigration...*, *op. cit.*, p. 153.

549 BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/19, rapport, Information regarding D.P. domestic workers in Winnipeg District, 2 p ; YWCA, MG28 I198, 47/28, Dorothy Honeyford, « Within our gates », *YWCA Quarterly*, mars 1948, p. 11-12, 28 ; Travail, RG27, 278/1-26-3-1-3, mémorandum de McIrvine, 29 mai 1948, 3 p.

be sure of a good home and steady wages, rather than being too eager to take other work, which may seem to pay more but where you will not be as secure and comfortable » ne tente ni ne dupe les réfugiées. Seules les institutions comme les hôpitaux semblent capables de garder leurs domestiques grâce à leurs horaires plus réguliers. Mais des horaires réguliers sont souvent un des seuls aspects convenables du travail dans ces établissements. Marie Ori Burns, hongroise, décrit sa peur en commençant son travail comme « ward aid » à l'Ontario Hospital for the Mentally Ill en décembre 1947. À 18 ans, elle n'a ni formation, ni expérience⁵⁵⁰.

Les attitudes hautaines et avares de certains employeurs/euses font partie intégrante des facteurs poussant les domestiques européennes vers d'autres emplois. Parfois, ils ne proposent d'augmenter le salaire qu'à la veille de la fin du contrat, pratique qui n'incite pas les employées à rester. D'autres donnent des augmentations mais exigent de la domestique qu'elle se tienne disponible à tout moment. Même des situations relativement agréables ne peuvent rien faire contre la sortie de femmes de ce métier aux horaires et aux lieux contraignants et sans reconnaissance ni statut. Dans un de ses rapports, Hamilton donne l'exemple d'une domestique qui demande un transfert malgré des conditions et un salaire très corrects. La famille ne prend pas en compte ses sentiments en lui rappelant constamment qu'elle devrait être pleine de gratitude pour toute leur générosité⁵⁵¹.

Le caractère de sas d'entrée du travail domestique donne une chance à d'autres femmes de pourvoir des postes abandonnés et il fournit de la main-d'œuvre pour un autre secteur en manque. On se demande pourtant combien de familles restent séparées car le piètre salaire touché pendant un an ne permet pas aux domestiques de réaliser leur projet de faire venir leurs proches au Canada. Communiquant davantage par leurs actions qu'en paroles, les Européennes déplacées envoient un message plutôt clair : elles n'aiment pas ce type d'emploi mais elles serrent les dents et l'endurent le temps qu'il faut, mais pas un jour de plus. Les domestiques rivalisent avec les bûcherons pour gagner le prix des personnes déplacées les moins susceptibles de signer pour une deuxième année de travail⁵⁵².

550 BAC, SMCI, RG26, 96/3-11-1, Personal letter from the DM..., 7 septembre 1948; 46/3-41-23, mémorandum de Lorentsen, 17 janvier 1949, p. 3 ; Marie Ori Burns, « Hungarian displaced person, *General Stuart Heintzelman*, January 17, 1948 », *Quai 21*, <http://www.pier21.ca/stories/hungarian-displaced-person-marie-ori-burns>, consulté le 3 juin 2013.

551 Milda Danys, *DP, Lithuanian immigration...*, *op. cit.*, p. 157 ; BAC, Travail, RG27, 278/1-26-3-1-3, rapport, « Europe's refugees... », préparé par Hamilton, 30 avril 1948, 8 p.

552 Milda Danys, *DP, Lithuanian immigration...*, *op. cit.*, p. 157 ; Sedef Arat-Koç, « From “mothers of the nation” to migrant workers », in Abigail B. Bakan et Daiva K. Stasiulis (dir.), *Not one of the family : foreign domestic workers in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1997, p. 70 ; BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/9, rapports annuels de MacDowell, printemps 1949, p. 1 et 1949-50, mai 1950, p. 5 ; 8/21B, A short survey on immigration in Canada from 1947-1950, préparé par MacDowell, 18 décembre 1950, p. 4.

Bien que les femmes soutenant l'admission de davantage d'Européens déplacés instruits et qualifiés orientent leurs arguments dans les intérêts de justice et les compétences les plus susceptibles d'enrichir le Canada moralement, leur désir de s'identifier avec ce type de réfugié est bien tangible. Dans le cas d'ouvrières, la perspective dominante est que leur admission représente une faveur énorme accordée par le Canada et les employeurs/euses. Beaucoup de Canadiennes s'attendent donc à ce que les Européennes déplacées se montrent reconnaissantes et acceptent le déclassement social et les conditions de travail incommodes.

Les programmes permettant d'admettre les femmes selon les compétences ou la main-d'œuvre qu'elles représentent donnent un espace d'action aux Canadiennes. Cependant, cet espace est très restreint et voit souvent les unes s'opposer aux autres pour y obtenir l'ascendance : infirmières canadiennes contre infirmières étrangères, femmes de gauche contre femmes de droite, fonctionnaires contre membres d'associations de femmes, association contre association et employeuses canadiennes contre domestiques étrangères. Celles-ci semblent être dans la pire des positions pour avoir une quelconque influence, mais, en déployant les « weapons of the weak » – manipulation de critères, comportement irréprochable, demande de transferts, recherche d'autres emplois – elles déclenchent des adaptations, entre ouvertures et restrictions, des politiques d'immigration.

Quoi qu'il en soit, lorsque la question de l'admission d'Européens déplacés touche au regroupement familial ou au sort d'orphelins, les discours dominants sur la place et les préoccupations des femmes font attendre un engagement important de la part des Canadiennes et des réfugiées.

Chapitre IV : Les femmes et l'admission des familles et des orphelins

4.1 Le souci de la famille

Le décret 2071 de mai 1946 élargit la catégorie des parents pouvant être parrainés par les citoyens canadiens et résidents autorisés aux mères et pères, à la fratrie ainsi qu'aux nièces et neveux orphelins ayant moins de 18 ans. L'objectif est de satisfaire les revendications des Canadiens voulant parrainer des membres de leur famille élargie et de donner à la communauté internationale l'impression de réactivité à propos du problème des personnes déplacées. Dès le 1^{er} mai 1947, les enfants et les frères et sœurs parrainés peuvent être accompagnés d'époux et d'enfants célibataires. L'âge des neveux ou nièces orphelins est élevé à 21 ans et, dans un geste d'égalité des sexes, les femmes se voient octroyer le droit de parrainer leur époux. *L'Annuaire du Canada, 1948-1949* explique ces mesures par « la ligne de conduite du gouvernement [... visant à] favoriser l'accroissement de la population du Canada en encourageant de façon systématique l'immigration »⁵⁵³. Ainsi, l'État reconnaît l'importance du regroupement familial pour fournir des mains supplémentaires et contribuer au développement du pays. Le discours pro-famille joue son rôle également, tout particulièrement dans l'opinion de plusieurs associations de femmes.

4.1.1 Protestations à propos de la séparation des familles

Avant même les annonces gouvernementales sur le recrutement d'Européens déplacés en tant que main-d'œuvre, en juin 1946 le National Council of Women of Canada (NCWC) incite le gouvernement à « place emphasis on the family as a unit so as to allow desirable family groups to enter the country undivided ». Le Montreal CW note que la migration de familles serait à la fois « economical as well as popular »⁵⁵⁴. Lorsque les régimes de travail contractuel deviennent la voie privilégiée pour admettre les réfugiés sans répondants familiaux au Canada, plusieurs associations de femmes s'exaspèrent de constater l'impact sur les familles de personnes déplacées. La plupart des emplois ciblent les hommes célibataires ou ceux prêts à laisser leur épouse et leurs enfants dans les camps européens jusqu'à ce qu'ils achèvent l'année obligatoire du premier contrat et économisent suffisamment pour prouver qu'ils peuvent subvenir aux besoins des personnes à leur charge.

553 Bureau fédéral de la statistique, *Annuaire du Canada, 1948-1949*, Ottawa, Imprimeur du Roi, 1950, p.183.

554 BAC, NCWC, MG28 I25, 128/1, compte rendu, 53rd Annual Meeting, 4 juin 1946, p. 45 ; BAnQM, MCW/CFM, P653 S3 SS1 D1, 52nd Year Book and Annual Report, 1945-1946, Migration Committee, Norah MacDowell p. 41.

En avril 1948, l'University Women's Club de Vancouver (UWCV) invite sa fédération nationale à « petition the Canadian government [...] to assist the Displaced Person who has come to Canada to become established as quickly as possible so that he may be in a position to bring his family to join him without undue prolongation of their separation ». Outre supposer à tort que le premier arrivant serait toujours un homme, cette résolution ne suggère pas de mesures d'aide possibles, ni de définition des termes « prolongation indue de séparation »⁵⁵⁵. Cette même année, les sections torontoises de la YWCA demandent « that consideration be given to bringing family units from D.P. camps and that holding camps be set up in Canada until such time as family groups can be permanently located »⁵⁵⁶. L'idée d'établir des camps ou foyers temporaires au Canada pour des familles de personnes déplacées est largement répandue en 1948. La Woman's Missionary Society de l'Église Unie effectue la même demande auprès du gouvernement. La section Weston de la YWCA en Ontario déclare que « the money now being spent on Displaced Persons in Europe would be more wisely concentrated on bringing to Canada the families of immigrants who are already here »⁵⁵⁷.

Le Public Affairs Committee (PAC) de la YWCA nationale décide de faire une enquête sur la séparation des familles de réfugiés. L'information qu'il obtient en février 1949 est que « there is no great accumulation of applications for people desirous of bringing out families at the present time »⁵⁵⁸. Sans connaître la source de cette information, ni l'étendue de l'enquête, ni l'évolution temporelle ou quantitative du problème, il est difficile de conclure que les associations de femmes dramatisent trop la séparation de familles. Les conclusions du PAC mènent néanmoins à s'interroger sur le rôle des associations féminines dans la conception et la propagation de cette question. D'où vient leur perception que la séparation de familles est un problème ? Vient-elle de leur préoccupation pour l'institution qu'est la famille, préoccupation née du discours genré affirmant que la famille doit être le souci principal de toute femme ? Quelles sont les sources accessibles aux associations de femmes et à leurs membres pour obtenir de l'information sur la situation dans les camps d'Européens déplacés ? Quelles sources considèrent-elles fiables ? Il est possible que les associations de femmes dépendent de leurs pairs pour obtenir l'information qui circule ensuite en circuit fermé.

Les personnes déplacées elles-mêmes sont une source possible d'information, et davantage encore dès qu'elles commencent à arriver au Canada. Plusieurs associations de femmes ou membres de ces associations s'intéressent à l'intégration d'immigrants au Canada.

555 CVA, UWCV, AM872, 591-B-2/15, compte rendu, regular monthly meeting, 12 avril 1948.

556 APO, YWCAMT, F794, MU3527 ou B290050/B-1, 76th Annual Report, Metropolitan YWCA, 1948, p. 6.

557 *Ibid.*, Weston Branch Annual Report.

558 BAC, YWCA, M28 I198, 18/1, compte rendu, Public Affairs Committee, 23 février 1949.

En côtoyant les réfugiés récemment arrivés, ces associations, et plus probablement leurs sections locales, commencent à percevoir les points de vue des premiers concernés. Les sections nationales semblent pourtant jouer le rôle d'arbitre de l'information. Elles transmettent les opinions de l'association et de ses sections à l'État fédéral, mais elles cherchent également des renseignements auprès de l'État lui-même⁵⁵⁹.

D'un côté les sections locales d'une association donnée peuvent estimer que la séparation des familles est un problème, tel qu'elles le perçoivent par le biais de femmes en contact avec les personnes déplacées arrivées dans leur ville. D'un autre côté l'État, face à une enquête de la section nationale, peut prétendre qu'il n'y a pas de problème. Étant donné leur origine et leur classe socio-économique communes, les membres des associations de femmes sont susceptibles de s'identifier davantage aux fonctionnaires et personnes politiques qu'aux personnes déplacées. Si l'État fédéral leur déclare qu'il fait de son mieux pour les réfugiés ou qu'une situation n'est pas inquiétante, elles peuvent être tentées de le prendre pour argent comptant.

Un des déclencheurs d'une campagne du NCWC en faveur de l'immigration familiale ou du regroupement familial est une lettre reçue en décembre 1947 d'Anna Koch, une Néerlandaise mariée à un Estonien. Après trois ans passés comme personnes déplacées, la famille se sépare temporairement lorsque l'époux de Koch accepte un contrat de travail au Canada. Koch cherche le soutien du NCWC pour pousser l'État à créer des camps temporaires au Canada permettant d'héberger les familles de personnes acceptées pour des emplois mais qui n'ont toujours pas le droit, les moyens ou le logement pour faire venir leur famille⁵⁶⁰.

Le NCWC transmet la lettre à Cairine Wilson qui est toujours prête à promouvoir l'immigration en famille⁵⁶¹. Elle voit d'abord cette dernière comme plus humaine, mais également comme fournissant le soutien nécessaire à l'établissement réussi des immigrants. Sa perception des responsabilités et liens familiaux est, par contre, excessivement traditionnelle et peu compréhensive de la détermination des personnes déplacées à quitter les camps même au prix d'une séparation qu'elles espèrent temporaire. En mars 1947 au Sénat, Wilson montre son conservatisme et son manque d'information en déclarant : « I feel very strongly that the men who would come to work in Canada at this time, and leave in Europe their relatives for whom they have undertaken responsibilities, are not quite the type we want here »⁵⁶². Selon sa perspective, seuls les hommes sont confrontés au choix de laisser leur famille en Europe

559 *Ibid.*, compte rendu, 30 octobre 1946, p. 3.

560 BAC, CNCR, MG28 V43, 6/18, lettre d'Anna Cornelia Koch à Mrs. Robert J. Marshall, Noël 1947.

561 *Ibid.*, lettre d'Isabel M. Finlayson à Cairine Wilson, 15 janvier 1948.

562 *Debates of the Senate of the Dominion of Canada*, Third Session-Twentieth Parliament, 13 mars 1947, p. 129 ; BAC, CNCR, MG28 V43, 6/19, lettre de Wilson à Constance Hayward, 17 janvier 1948.

pendant qu'ils s'implantent au Canada. Des femmes acceptent également des postes de domestique en espérant pouvoir faire venir d'autres membres de leur famille restés dans les camps. Wilson présente la situation comme un abandon de famille au lieu d'une stratégie dont l'objectif est précisément l'avenir de la famille.

Constance Hayward appuie également l'admission de familles, mais son approche plus nuancée suggère une compréhension plus profonde de la situation à la suite de son séjour en Europe. Elle critique les politiques qui obligent des familles à se séparer temporairement, mais en même temps elle comprend que le chamboulement de la guerre entraîne la construction de familles non typiques. Sa revendication du droit pour les Canadiens de parrainer des personnes ayant un lien de parenté plus ou moins proche vient peut-être de ce constat. Comme Wilson, elle pense que les personnes déplacées « will not make successful and useful citizens without their families ». Elle concède néanmoins le pragmatisme de l'admission de célibataires ou d'un membre de la famille comme précurseur, tout en insistant sur l'« inclusion of some family units »⁵⁶³. Célibataire elle-même, elle peut comprendre les ambitions de ses pairs et apprécie des liens au-delà de la famille nucléaire.

En janvier 1948, suite à la réception de la lettre de Koch, Wilson écrit au ministre du Travail, Humphrey Mitchell, et au sous-ministre, Arthur MacNamara, ainsi qu'au sous-ministre des Mines et des Ressources, Hugh Keenleyside. Mitchell et MacNamara assurent Wilson qu'ils n'ont aucun désir de séparer les familles des réfugiés. MacNamara se dit certain qu'il y a peu de femmes dans la situation de Koch, car les agents de son ministère ont surtout recruté des hommes célibataires. Il semble ignorer ou feint d'ignorer que les équipes de sélection acceptent plutôt facilement les hommes prêts à subir une séparation temporaire. Comme si MacNamara voulait montrer la volonté de l'État et des industriels d'accueillir des familles, il explique que, dans le cas des « skilled craftsmen being brought over for the garment industry », les propriétaires garantissent des logements pour les familles⁵⁶⁴. Il n'avoue pas que ce programme est presque le seul de son genre, créé spécifiquement par les communautés juives dans une industrie où les entreprises et les syndicats sont dominés par des personnes du même culte.

Hugh Keenleyside est soit plus franc, soit mieux informé car il admet que « a number of the men » recrutés sont mariés, mais ils ont accepté la nécessité d'une séparation temporaire

563 BAC, CNCR, MG28, V43, 6/30, Report on visit to DP centres in Germany and Austria, [1947], 2 p ; 5/11, coupure de presse, « Selfish immigration attitude condemned », *Leader-Post*, Regina, 19 avril 1947 ; 5/10, lettre de Hayward à Mrs. K. Hart, Glenside, Sask., 11 février 1948.

564 BAC, CNCR, MG28 V43, 6/18, lettres de Finlayson à Wilson, 15 janvier 1948 et de Mitchell à Wilson, 21 janvier 1948 ; BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/21A, lettre de MacNamara à Wilson, 21 janvier 1948 ; Milda Danys, *DP, Lithuanian immigration...*, op. cit., p. 136.

de leur famille. Leurs dépendants peuvent être admis au Canada dès que « the head of the family » a les moyens de subvenir à leurs besoins, une situation que Keenleyside dépeint comme dépendant de la recrue elle-même. Il affirme catégoriquement que l'État ne compte pas établir de camps temporaires au Canada pour les familles, refus qu'il fait suivre de paroles lénifiantes : « while appreciating the unpleasant features of the separation of families, this is after all only a temporary situation and an unavoidable one under the circumstances ». Autrement dit, ce n'est qu'une difficile passe à traverser, tout sera bientôt fini et c'est un mal pour un bien en fin de compte. Dans sa lettre à la présidente du NCWC, Koch déclare que pour les personnes vivant ces situations, être déplacé signifie « the biggest misery on earth. We have no country, no homes, no goods, [...] We have no future : the only thing we have is our family »⁵⁶⁵. Il est peu probable que Keenleyside ait une « appréciation » ou compréhension profonde de cette situation.

La différence de perspective entre MacNamara et Keenleyside quant à l'étendue de la séparation de familles est partiellement explicable par la répartition des responsabilités entre leurs deux ministères. Le ministère du Travail s'occupe du recrutement des ouvriers pour satisfaire les demandes de main-d'œuvre, tandis que la Direction de l'immigration du ministère des Mines et des Ressources (MMR) s'occupe du regroupement familial. En d'autres termes, le MMR doit s'occuper des membres de famille laissés dans les camps après le passage des équipes du recrutement du ministère du Travail.

Ayant compris que le MMR s'occupe de l'immigration familiale, en février 1948 le NCWC écrit au ministre, J.A. Glen, pour réclamer à nouveau l'admission de davantage de familles en provenance des camps en Europe. L'association appelle à une augmentation du nombre d'admissions pour des raisons économiques et humanitaires, mais sa préoccupation principale est le sort des familles. Le NCWC joue la carte des conditions propices à la construction de bons Canadiens, en déclarant que l'installation rapide en famille dans « an environment which will develop them physically, mentally and morally » faciliterait la transformation des Européens déplacés en « good future Canadians »⁵⁶⁶.

Glen assure les membres du NCWC qu'elles ont mal compris la politique d'immigration, qui n'exclut pas du tout l'immigration de familles : « It is one of the fundamentals of immigration policy to encourage immigrant families to come forward as a unit ». Ce ne serait qu'une question de manque de logements adaptés aux familles des hommes recrutés pour travailler dans les mines et forêts, qui sont d'ailleurs surtout des

565 BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/21A, lettre de Keenleyside à Wilson, 21 janvier 1948 ; BAC, CNCR, MG28 V43, 6/18, lettre de Koch à Marshall, Noël 1947.

566 BAC, MCI, RG76, 244/165172-12, lettre de Finlayson à Glen, 18 février 1948.

hommes célibataires. Selon Glen, « the action taken does not indicate any change in policy but simply an adjustment to meet the conditions temporarily existing »⁵⁶⁷. En élaborant une politique d'immigration pour des personnes non parrainées qui admet, dans l'écrasante majorité des cas, des hommes pour travailler dans des conditions où il n'y a pas de logement pour leur famille, l'État crée en effet une politique qui exclut *ipso facto* les familles. Les autorités peuvent affirmer qu'elles ont les mains liées de par le type d'emploi proposé par les industriels, mais déclarer que l'immigration de familles est un élément fondamental des politiques d'immigration n'est guère convainquant. Sans doute le monde politique est-il réticent à admettre que les industriels et l'économie déterminent autant l'orientation des politiques. Les archives consultées ne laissent pas croire que le NCWC interpelle les autorités sur leur interprétation du déroulement de l'immigration des Européens déplacés.

Selon Joan W. Scott, la politique n'est que jeu de pouvoir et de connaissance⁵⁶⁸. Les associations de femmes au Canada ont un pouvoir limité en étant majoritairement exclues des cercles classiques du pouvoir politique et économique. Leurs efforts pour interroger ces derniers de l'extérieur sont souvent entravés par l'absence de sources d'information indépendantes ainsi que les bonnes manières attendues des femmes de la classe moyenne, sans parler des sentiments de complicité qui viennent des origines communes avec les hommes au pouvoir. Le NCWC trouve, dans la lettre de Koch, des renseignements de première main. Au lieu d'exploiter cette source et de la compléter en écrivant à des femmes dans les camps ou en enquêtant auprès de réfugiés récemment arrivés, le NCWC, comme le PAC de la YWCA, se tourne directement vers l'État pour se faire confirmer ou infirmer ce qu'il a appris. Plutôt que d'utiliser leur grand réseau de femmes pour bâtir leur propre connaissance, les associations de femmes de l'époque ont souvent le réflexe de recourir à l'État. Le cercle est vicieux car, privées d'autres sources d'information, elles sortent de l'interaction sans avoir fait avancer leur cause et parfois même font marche arrière en se laissant persuader que leur cause n'est pas fondée.

Au printemps 1949, Norah MacDowell du NCWC fait un bilan triomphal de la situation des familles des personnes déplacées au Canada : « the homes of reunited families of D.P.s from Europe are at last springing up all across Canada as the living symbol of hope fulfilled and as a bulwark against tyranny and communism ». Le Winnipeg CW ne croit pourtant pas que le combat soit terminé. S'inquiétant du sort des personnes toujours dans les camps avec la fin du mandat initial de l'OIR prévue pour juillet 1950, le Winnipeg CW

567 BAC, MCI, RG 76, 244/165172-12 et NCWC, MG28 I25, 90/10, lettre de Glen à Finlayson, 24 février 1948.
568 Joan Wallach Scott, *Gender and the politics of history*, *op. cit.*, p. 5.

revendique un effort supplémentaire pour l'admission de personnes qui y sont encore. À son avis, « public opinion seems to be in favour of family groups as a more stable form of immigration and likely to lead to a better adjustment and more valuable type of citizen »⁵⁶⁹. D'un côté les politiques permettant le parrainage des membres de la famille nucléaire, mais également des frères, sœurs, mères, pères, neveux et nièces, sont une indication de l'acceptation par l'État de cette philosophie. D'un autre côté, les exigences portant sur les moyens du répondant et les politiques d'expulsion démontrent que l'État voit la famille aussi bien comme un fardeau possible pour lui-même et pour celui qui en assure la subsistance.

Malgré sa participation aux efforts du NCWC pour encourager le regroupement des familles, en 1950 MacDowell devient presque l'avocate de l'approche canadienne qui a contribué à leur séparation :

« We have many cases of dispersed families in Canada, particularly amongst our Government sponsored groups. Perhaps 25 % would be a rough estimate. It is unfortunate that our immigration policy is of necessity responsible for a considerable amount of this. With the desire of the lasting good to the greatest number, we have stressed the necessity of financial security and opened our doors to the wage earner first, that he or she might become established before bringing the other members of the family here. [...] Thousands have come here and almost immediately been in a position to send for their families under the "first degree relatives" policy »⁵⁷⁰.

Ainsi, la présidente de la commission Migration du NCWC répète le message de l'État que tout va bien en fin de compte pour la plupart des familles de réfugiés, réunies finalement grâce à une politique qui ne voulait que « the lasting good to the greatest number ». C'est presque déclarer que le Canadian National Committee for Refugees (CNCR), le NCWC et d'autres associations de femmes ont fait beaucoup de bruit pour rien pendant deux ou trois ans. Le rôle exact des femmes et des associations de femmes dans l'importance accrue du regroupement familial est difficile à déterminer. On ne peut que constater qu'elles sont en faveur de toute mesure favorisant l'unité des familles. C'est peut-être une préoccupation genrée qui concorde fortuitement avec la croissance économique.

4.1.2 Européennes déplacées en quête d'unité familiale

Anna Koch n'est pas la seule femme parmi les Européennes déplacées à décrire la détresse occasionnée par la séparation de sa famille aux Canadiens susceptibles de les entendre et de les aider. En avril 1949, Gwendolen Carrington, l'épouse de l'Archevêque anglican du Québec, écrit à Keenleyside à propos d'un groupe de femmes qu'elle a rencontrées

569 BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/9, MacDowell, Migration, Annual Report spring 1949, p. 1, 4 ; 8/18, Wood, Annual Report of the Committee on Migration, 23 mars 1949, p. 4 ; UN General Assembly, *Refugees and stateless persons : report of the Secretary-General*, 26 octobre 1949, A/C.3/527, <http://www.refworld.org/docid/3ae68bf00.html>, consulté le 3 juin 2014.

570 BAnQM, MWC/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/12, lettre de MacDowell à Mme Chevalley, International Council of Women, Paris, 6 janvier 1950, p. 2.

au Camp de Lintorf près de Düsseldorf. Ces femmes, deux Yougoslaves et trois Polonaises, ne sont pas seulement désireuses de retrouver leurs époux respectifs déjà au Canada, mais sont également « anxious lest their husbands might form other attachments, and so leave them and their children in the Camp ». Carrington décrit ces femmes de manière équivoque : elles sont « the pioneer type and most suitable for helping to build up homes in outpost areas of Canada »⁵⁷¹. Sans doute, beaucoup de femmes dans les camps n'ont que faire de la façon dont on les représente tant qu'on leur donne la possibilité de sortir de là et de reconstruire leur foyer, leur carrière, leur santé, leur nation.



Figure n° 10 : Lotte et Zina Bauza, Nurtingen, Germany, 1948

Source : <http://www.redlakeimmigration.com>

Dans leurs récits de vie, plusieurs femmes évoquent la séparation occasionnée par les conditions des régimes de travail contractuel. Eva Kogler, ukrainienne, trouve difficile l'année de séparation qu'elle doit subir avant de retrouver son époux tchèque qui accepte un contrat comme bûcheron dans le nord de l'Ontario en 1947. Tamara Dubowik, une Polonaise de 14 ans, s'accroche à l'assurance que son père aura le droit de la parrainer ainsi que les autres membres de sa famille, au terme de son contact d'un an commencé en 1948. Lotte Bauza et ses deux enfants en bas âge attendent également un an avant de retrouver époux et père lituanien dans la ville minière de Red Lake, en Ontario, en juillet 1948⁵⁷².

Nés en Russie mais installés en Estonie avant la guerre, un couple et leur fils de deux ans doivent supporter également une séparation d'un an après que l'époux a décroché un emploi comme ouvrier agricole. Leur histoire montre non seulement leur impatience de quitter les camps, mais montre également que les agents d'immigration sur le terrain n'adhèrent pas aussi strictement au recrutement de célibataires que les autorités à Ottawa le laissent croire au public. Diplômé d'université sans expérience agricole, l'époux est sur le point d'être rejeté pour le programme

571 BAC, MCI, RG 76, 445/673931-19, lettre de Carrington à Keenlyside, 4 avril 1949 ; Emory University Manuscript, Archives, and Rare Book Library, Philip Carrington collection, « Carrington, Philip, B. 1892 », <http://findingaids.library.emory.edu/documents/carrington735/printable/>, consulté le 3 avril 2014.

572 Christine Bogatin, « Vincenz and Kristina Bogatin, Austrian Displaced People, *Nea Hellas & Samaria*, 1949 » *Quai 21*, <http://www.pier21.ca/stories/austrian-displaced-people-vincenz-and-kristina-bogatin> et Tamara Dubowik, « Polish immigrant, S.S. *Scythia*, arrived January 1949 », <http://www.pier21.ca/stories/polish-immigrant-tamara-dubowik>, consulté le 18 mai 2014 ; Lotte Bauza (née Zeigler) « Bauza family », *A one way ticket : Red Lake's immigration story*, <http://www.redlakeimmigration.com/>, consulté le 4 mai 2014 ; Franca Iacovetta, « Remaking their lives... », *op. cit.*, p. 149-150 ; Julie F. Gilmour, « *The kind of people Canada wants* » : *Canada and the displaced persons, 1943-1953*, Thèse, University of Toronto, Toronto, 2009, p. 163-164.

avant que la déception émotionnelle de son épouse n'amadoue l'agent : « My wife, who was with me, was more desperate than I and started to cry. That apparently mellowed the officer »⁵⁷³. Les larmes de femmes sont souvent un outil d'influence, conscient ou inconscient.

Malgré les bilans positifs du regroupement familial de MacDowell en 1949 et 1950, des lettres datant de décembre 1951 montrent les difficultés pour les épouses toujours dans les camps en Europe, éloignées de leurs époux, d'être aussi stoïques. En envoyant une pétition à Ottawa pour réclamer l'assouplissement des règlements sur l'admission de leurs familles, un groupe d'ouvriers travaillant à Saint-Paul-l'Ermitte joint les lettres de leurs épouses décrivant la détresse qu'elles éprouvent en attendant dans les camps. Gisela Krol explique que « we feel as if we are in jail. If it would last only a few days it would not be so bad, but we do not know how long we have to stay here. If we should have to remain for another few months we will have lost our minds ». Annemarie Scharpajew écrit que dans les camps « the people sleep like animals. They are also treated like animals. I am really driven to desperation »⁵⁷⁴.

Pour des femmes dans cette situation, la seule alternative concrète proposée par l'État canadien est de candidater comme domestiques. Mais quid de leurs enfants ? Ce n'est qu'à la fin du mandat de l'OIR, repoussé à janvier 1952, que le gouvernement canadien accepte de recevoir « the dependants of all workers who had previously proceeded to Canada and maintain them at government expense until the head of the family could provide accommodation for them »⁵⁷⁵. Cette magnanimité n'inclut pas les personnes affichant des signes mineurs de maladies comme des cicatrices de tuberculose non active. Mark Wyman cite le rapport d'une équipe envoyée en Europe en 1955 par l'État canadien qui trouve presque 200 cas d'épouses et d'enfants attendant toujours dans les camps de rejoindre époux et père au Canada. Après cinq ans ou plus de séparation, l'espoir de reconstituer ces familles est très ténu⁵⁷⁶.

Pendant la durée du mandat de l'OIR (1947-1952), la majorité des personnes déplacées admises au Canada, soit environ 65 %, entre dans le cadre du programme pour le regroupement familial. C'est un taux nettement plus élevé que dans les effectifs globaux

573 J.J., Oral History Project, taped interview, 13 septembre 1979, cité dans Karl Aun, *Political refugees : a history of Estonians in Canada*, Toronto, McClelland & Stewart, 1985, p. 23.

574 BAC, Travail, RG27, 282/I-26-2-3, lettres de Gisela Krol de 23 décembre 1951 et d'Annemarie Scharpajew de 26 décembre 1951, jointes à une pétition de 7 janvier 1952, cité dans Donald Avery, *Reluctant host...*, *op. cit.*, p. 166.

575 BAC, SMIC, RG26, 146/3-41-23, compte rendu, Immigration-Labour Committee, 9 novembre 1948, item 5 ; Louise W. Holborn, *The International Refugee Organization...*, *op. cit.*, p. 399.

576 BAC, fonds Dr. V.J. Kaye, MG31 D69, 12/20, G.D.A. Reid, Report respecting the suitability and desirability as immigrants of refugees of Polish, Ukrainian, and Baltic origin and refugees recently come from Yugoslavia, who are residing in Germany, Austria, Trieste and Italy, 5 janvier 1956, p. 5-6, cité dans Mark Wyman, *DPS...*, *op. cit.*, p. 203-204.

d'immigrants de toutes origines admis entre 1946 et 1966 : environ 35 % des 2,5 millions d'immigrants arrivent dans le cadre du regroupement familial⁵⁷⁷. Le statut des immigrantes est souvent dépendant du statut d'un homme, soit l'époux, soit le répondant. Dans le cas de l'immigration familiale, l'homme est perçu comme l'immigrant principal, le chef de famille, la personne indépendante quelles que soient les compétences ou la capacité de revenus des autres membres de la famille⁵⁷⁸. La situation des épouses des ouvriers admis dans le cadre des régimes de travail contractuel montre bien que les femmes sont encore dans le rôle de celles qui attendent. Elles sont laissées dans une zone de non-droit pendant une période dont la durée va de quelques mois à plusieurs années.

Les femmes ont, en théorie, le droit de parrainer leurs parents comme les hommes si elles sont financièrement aptes à s'occuper des personnes parrainées. Cette condition n'est pas facile à remplir pour les femmes dans une société où elles sont beaucoup moins présentes sur le marché du travail et où elles perçoivent des salaires plutôt faibles. Cela dit, trouver un emploi pour ses parents avant leur arrivée peut servir de garantie de revenu. Anita Vilumsons MacLean, née en Lettonie, arrive en 1950 après six ans dans les camps en Allemagne. Sa tante, qui avait migré au Canada plus tôt, parraine Anita, sa petite sœur et leurs parents. La tante doit trouver des emplois à l'avance pour les parents et promettre qu'ils « would not be a drain on the system »⁵⁷⁹. Un contexte économique d'expansion aide les femmes à trouver les emplois nécessaires.

Certaines associations à caractère ethnique, comme le National Council of Jewish Women of Canada (NCJWC) et l'Ukrainian Canadian Committee (UCC), aident des parents des deux côtés de l'Atlantique à se retrouver pour pouvoir bénéficier de dispositifs de parrainage toujours en évolution. L'historiographie et les récits de vie constatent la création de liens de parenté fictifs pour profiter d'une version particulière des règlements sur le regroupement familial en vigueur à un moment donné. Mark Wyman cite un Ukrainien déplacé déclarant ironiquement que « you can't pick your parents—but we learned after the war that you *can* [sic] pick your uncles and aunts. And when we arrived we were often surprised to see how little they looked like us ». En 1947, la tante d'Isaac Gotfried et de son frère, tous deux survivants de la Shoah, les déclare comme ses frères cadets. Malgré la perte

577 Henriette von Holleuffer, *Zwischen fremde und fremde. Displaced persons in Australien, den USA und Kanada 1946-1952*, Osnabrück : Universitätsverlag Rasch, 2001, cité dans Christiane Harzig, « MacNamara's DP domestics... », *op. cit.*, p. 31 ; Franca Iacovetta, « Remaking their lives... », *op. cit.*, p. 137.

578 Sunera Thobani, « Sponsoring immigrant women's inequalities », *Canadian Woman Studies/Les cahiers de la femme*, 1999, vol. 19, n° 3, p. 12 ; Helen Ralston, « Canadian immigration policy in the twentieth century : its impact on South Asian women », *Canadian Woman Studies*, 1999, vol. 19, n° 3, p. 33-34.

579 Anita MacLean nee Vilumsons, « Latvian displaced person, *General M.L. Hersey*, July 1950 », *Quai 21*, <http://www.pier21.ca/stories/latvian-displaced-person-anita-maclean-nee-vilumsons>, consulté le 3 juin 2013.

de leurs parents, les deux jeunes hommes sont trop âgés pour être admis comme neveux orphelins⁵⁸⁰. Non contentes d'ajouter leurs voix aux revendications pour l'admission d'un cercle plus large de parents, des femmes parviennent à détourner les politiques d'immigration en faveur de ceux qui leur sont chers en Europe.

Accepter le bilan optimiste de MacDowell en 1950 sur la séparation des familles revient à occulter les situations individuelles vécues pendant ces séparations. Dans sa lettre, Koch parle de misère mais également de malnutrition, surtout celle d'enfants. Plus le temps passé dans les camps est long, plus les séquelles persistent, pour ne pas parler de l'absence de scolarisation et d'épanouissement manqué. Les femmes que rencontre Carrington s'inquiètent de l'abandon possible par leur époux. Combien de femmes et enfants laissés temporairement derrière succombent à ce désespoir ? Mais avec quelles armes peuvent-elles agir sur les politiques d'immigration canadiennes ? La rareté des traces de leurs interventions pour influencer ces politiques éclipsent, sans doute, de nombreuses actions grandes et petites.

4.2 Au secours des orphelins

Les premiers parmi les Européens déplacés à gagner la sympathie des Canadiennes sont les orphelins. Le sort de ces innocents, pris dans le tourbillon des événements complètement hors de leur contrôle, émeut le monde. Selon Tara Zahra, à la fin de la guerre, les Européens sont « obsédés » par le bien-être des enfants ; le sort d'environ 13 millions d'enfants, qui ont perdu au moins un parent, est particulièrement bouleversant⁵⁸¹. Grâce aux images et aux reportages envoyés en Amérique du Nord par des journalistes et des travailleurs humanitaires, pendant et immédiatement après la guerre, le Canada perçoit la situation des enfants démunis. Des femmes, bien imprégnées du discours sur leur instinct maternel, sont d'avidées consommatrices, très sensibles, de ces représentations. Le CNCR utilise dans ses publications des images d'enfants réfugiés clairement en détresse comme incitation pour accueillir des réfugiés au Canada. Les associations de femmes participent activement à l'envoi d'aide matérielle et financière en Europe, parfois ciblant directement les enfants orphelins. Très rapidement plusieurs associations ou membres de ces associations réclament l'acheminement d'orphelins au Canada, où ils seraient adoptés et élevés dans un pays en paix, comme solution à long terme pour les enfants et dans leur « best interest »⁵⁸².

580 Interview avec un Ukrainien anonyme, cité dans Mark Wyman, *DPs...*, *op. cit.*, p. 200 ; Issac Gotfried, « Issac Gotfried », in Belle Millo (dir.), *Voices of Winnipeg Holocaust survivors*, Winnipeg, Jewish Heritage Centre of Western Canada, 2010, p. 130.

581 Tara Zahra, *The lost children : reconstructing Europe's families after World War II*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 2011, p. 4-6 ; Mark Wyman, *DPs...*, *op. cit.*, p. 88.

582 BAC, CNCR, MG28 V43, 7/11, article, *Beginning Anew*, n° 7, décembre 1946, p. 1 ; 4/32, lettre de Hayward à Mrs. F.A. Walker, Hollyburn, C.-B., 26 avril 1946 ; Wilson, MG27 IIC6, 12/3b, annonce payante,

En mars 1946, le Provincial Council of Women of British Columbia (PCWBC) évoque « the awful plight of the millions of homeless and destitute children » et le besoin « for opening up facilities NOW [sic] for the entrance of the homeless and destitute children of war-torn countries to the utmost extent to which Canada can take care of them »⁵⁸³. En 1946 les conseils de femmes de la North Shore et de London proposent des résolutions sur l'accueil d'orphelins européens. Comme la plupart des résolutions sur l'admission de personnes déplacées, celles-ci n'incluent pas des revendications spécifiques à propos de nombres et d'échéances ou des propositions sur l'administration du mouvement, mais expriment des sentiments généraux en faveur de l'admission d'un « number of the orphaned children of Europe, without regard to race, sex or religion [who by] growing up within our land may become worthy and permanent Canadian citizens »⁵⁸⁴.

Grandir au Canada est ainsi représenté comme une façon sûre de devenir un bon citoyen. Cette tendance à parler en termes de citoyenneté réussie au lieu d'épanouissement de l'individu fait partie intégrante des justifications ou motivations des femmes pour admettre des immigrants. Si la valeur des femmes pour une nation est représentée par leur capacité à faire naître et à éduquer de bons citoyens, lorsqu'elles revendiquent les droits d'immigration pour une personne donnée, elles peuvent ressentir la nécessité d'affirmer à l'État et au public toute la potentialité de citoyenneté de cette personne.

Pour beaucoup de femmes, la définition d'un bon citoyen comprend un aspect moral. En mars 1948, Kathleen Elliott écrit à Constance Hayward pour lui demander conseil sur la façon d'aider les « homeless friendless waifs » en Europe. Elle déclare n'avoir aucun

« personal desire in this matter, only a deep yearning to help these little ones, to give them an opportunity to grow up normally and learn to help each other and themselves. [...] To me the most beautiful thought in this idea of mine is that these children from many lands would grow up without any barrier of race, creed or color. They would all be the children of one Father, truly their only parent ».

Son idée est de les mettre dans des foyers pour enfants, sur le modèle d'une institution catholique qu'elle admire, qui fourniraient un cadre pour leur réhabilitation : « Many of those homeless children have become undisciplined and there is no better way to help them to find themselves again than by self government and self-discipline »⁵⁸⁵. Cela ressemble à une

« Calling Canada », 4 juin 1940 ; Tara Zahra, *The lost children...*, *op. cit.*, p. ix.

583 JMABC, NCJWCV, 3/15, Interim report on a brief on immigration compiled by the Provincial Council of Women from briefs sent in by five local councils, 13-14 mars 1946, 3 p.

584 BAC, NCWC, MG28 I25, 89/1, North Shore Council of Women, Migration Committee, Emma J. Walker, Convener, s.d. ; 89/2, lettre d'Elizabeth S. Wallace, NSCW, à Finlayson, 1^{er} avril 1946 et Resolutions, Annual Meeting, 3-7 juin 1946, p. 6 ; 49/1, compte rendu, 53rd Annual Meeting, 4 juin 1946 ; CNCR, MG28 V43, 4/32, lettre de Walker à Hayward, 26 mars 1946, 3 p ; BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/16, Migration Report, NSCW, 24 février 1947, p. 4.

585 BAC, CNCR, MG28 V43, 5/3, lettre de Kathleen M. Elliot, Niagara Falls, à Hayward, 27 mars 1948, 4 p. Voir aussi, Tara Zahra, « Lost children : displacement, family, and nation in postwar Europe », *Journal of Modern History*, mars 2009, vol. 81, p. 53.

fabrique de bons citoyens, serviables et disciplinés, un projet utopique et patiné d'amour chrétien partagé dans une grande famille unie et heureuse.

Hayward donne un avis à Elliott, semblable à celui qu'elle a transmis à Emma Walker en 1946 en prenant connaissance d'une résolution du North Shore CW sur les orphelins européens. Elle a informé Walker que les pays européens ne sont pas favorables à l'émigration des orphelins : « The fact is that most of the European countries do not wish to lose their children »⁵⁸⁶. Les enfants étant représentés comme les porteurs de l'avenir des nations européennes à reconstruire et à construire, ces pays ne sont pas prêts à répondre aux aspirations humanitaires ou nationales du Canada. Hayward explique à Elliott en 1948 que « these countries will not give them up and we must appreciate how precious children are to the future of these countries »⁵⁸⁷.

Walker et Elliott essaient de justifier leurs projets en précisant qu'elles ne pensent pas aux enfants ayant des liens familiaux ou nationaux, mais « those children who have lost their nationality and parents through war » (Walker) ou des « thousands without knowledge of whom their parents were or even their nationality » (Elliott). Ces femmes semblent n'avoir aucune idée des efforts acharnés des pays européens pour établir la nationalité des orphelins et pour les récupérer. Même les enfants « fruits d'invasion », comme Gladys Strum appelle les enfants nés puis abandonnés des unions consentantes ou non entre occupants allemands et femmes des pays occupés, sont l'objet de projets de prise en charge selon la nationalité de la mère⁵⁸⁸. Soit Strum ignore l'existence des enfants nés et abandonnés après l'arrivée des soldats alliés, soit elle trouve le sujet trop sensible à aborder.

En décembre 1945 à la Chambre des communes, Strum évoque plusieurs raisons qui doivent conduire le Canada à « accueillir des milliers de ces enfants dès qu'ils auront été triés et qu'ils seront prêts à se mettre en route pour notre pays ». Elle ne donne pas de détails sur le tri envisagé, mais il semble y avoir un lien avec sa proposition de les faire adopter. Dans une émission radiophonique antérieure, elle invite les résidents de sa circonscription à lui « indiquer des personnes de leur connaissance, des Allemands prêts à accepter des enfants de leur nationalité, des Polonais, des gens d'autres parties de l'Europe, aujourd'hui Canadiens, qui

586 BAC, CNCR, MG28 V43, 4/32, lettre de Constance Hayward à Mrs. E.J. Walker, Hollyburn, BC, 4 avril 1946 ; lettre d'Emma J. Walker, Chairman, North Shore Canadian National Refugee Committee à Hayward, 26 mars 1946, 3 p.

587 BAC, CNCR, MG28 V43, 5/3, lettre de Hayward à Elliott, Niagara Falls, 31 mars 1948.

588 BAC, CNCR, MG28 V43, 4/32, lettre de Walker à Hayward, 15 avril 1946, 4 p ; Chambre des communes, *Débats*, 14 décembre 1945, p. 3609 ; Bess Furman, « Plan for Nazi-held women, tots told by Mary Craig McGeachy », *Montreal Gazette*, 6 mars 1945, p. 38 ; Susan Armstrong-Reid et David R. Murray, *Armies of peace...*, *op. cit.*, p. 199-200.

consentiraient à ouvrir leur foyer à des enfants de leurs pays respectifs »⁵⁸⁹. Même la précision de faire appel aux Canadiens de différentes origines souligne la notion de nationalité à respecter dans la distribution d'enfants dûment triés. Ses motivations peuvent pourtant être liées à l'idée de dépayser les enfants le moins possible après le transport transatlantique.

Strum présente l'accueil de ces orphelins comme un moyen pour le Canada, devenu plus prospère grâce à la guerre, d'aider ses alliés à se reconstruire. En tant que députée de la Fédération du commonwealth coopératif (CCF), elle se sent obligée d'affirmer que les orphelins européens adoptés au Canada « ne porteraient pas concurrence [aux] ouvriers sur le marché de la main-d'œuvre et ne constitueraient pas non plus une charge pour l'État ». Dans une réunion du CNCR à la même époque, elle ose avancer que le transport d'orphelins européens au Canada devrait avoir la préséance sur le retour des soldats canadiens, en comparaison mieux nourris, une revendication qu'elle n'ose pas émettre plus publiquement⁵⁹⁰. Les idées de Strum sur le rôle de l'État sont détectables dans ses revendications. Elle ne parle pas de ce que les enfants apporteraient à la nation en devenant de bons citoyens, mais elle souligne le devoir du Canada de partager son abondance en les accueillant.

En octobre 1946, dans sa première communication comme présidente de la commission Migration du NCWC, Norah MacDowell essaie d'étouffer dans l'œuf l'idée d'amener des orphelins au Canada. Pour elle, leur état psychologique est un obstacle encore plus important à l'immigration que les efforts des pays européens pour les garder :

« it is almost impossible for us to realize the state of nerves and abnormality that these children are still in. It would be brutally unkind to place one of them in a normal Canadian home no matter how kind the family. They simply could not fit in. To thousands of them, trained psychiatric attention and medical care is their only hope, [...] their recovery to children who laugh and play, depends to a very large extent on their slowly developing [a] sense of security in surroundings and with people who are becoming familiar to them. To put them in still other new surroundings would seem to me much more cruel than kind »⁵⁹¹.

Entre les femmes qui imaginent sauver des enfants et fabriquer de bons Canadiens grâce à une bonne dose d'air canadien et les enfants devenus malades mentaux de MacDowell, les Canadiennes sont loin de comprendre toute la complexité du vécu des enfants européens. MacDowell, dans son projet de faire comprendre à ses consœurs que l'accueil d'orphelins serait plus difficile qu'elles l'imaginent, n'est pas plus au fait de la condition des orphelins européens que les femmes qui parlent insouciamment de leur installation au Canada. Jamais les femmes et les enfants n'avaient été des "dommages collatéraux" à ce point dans une guerre. Les experts improvisent presque autant que les membres des associations de femmes, et ils

589 Chambre des communes, *Débats*, 14 décembre 1945, p. 3609-3610.

590 *Idem* ; BAC, CNCR, MG28 V43, 6/29, Report of the 34th Meeting of the National Executive Committee, Ottawa, 30 novembre 1945, p. 2.

591 BAC, CNCR, MG28 V43, 5/31, lettre circulaire de MacDowell, Suggestions for Study, 1^{er} octobre 1946.

n'hésitent pas à prodiguer des conseils sans même avoir jamais vu ces enfants⁵⁹².

Jean Henshaw, travailleuse sociale spécialisée dans l'aide sociale aux enfants, puis engagée par l'UNRRA en 1945, ne semble pas remettre en question la pertinence de son expertise à propos des enfants déplacés en Europe. Elle dirige deux camps où les enfants sont au centre des préoccupations : l'un consacré aux réfugiés juifs avec une enclave importante d'orphelins et un centre de transfert pour enfants de plusieurs nationalités, Prien International Children's Centre⁵⁹³. En 1946, Henshaw écrit deux articles pour une association de femmes actives voulant contribuer à des œuvres humanitaires. Elle décrit son travail pour récupérer les enfants « stolen » par les Nazis et pour les « renationalize ». Il est clair qu'entre Allemands voulant garder les enfants en question et parents ou pays d'origine voulant les récupérer, il n'y a pas beaucoup de place pour une action des femmes au Canada.

Henshaw explique que les enfants dont elle s'occupe ont des parcours divers qui les mènent à Prien : survivants de camps d'extermination, enfants engagés dans le travail obligatoire, ceux « abandoned » par des mères en fuite ou « beautiful babies [récupérés par l'UNRRA] from German institutions, hospitals, and homes, many of them the issue of allied National mothers brought to Germany and assigned to S.S. men »⁵⁹⁴. Le terme « beautiful » utilisé ici est pour le moins malvenu, car en décrivant ainsi les bébés produits par les SS, elle affranchit presque leur démarche. Elle semble partager leur conception de ce qui fait un bel enfant génétiquement, sans se poser de question, ne serait-ce que sur le soin spécial dont ces enfants jouissaient. Elle évoque également des mères qui ont abandonné leurs enfants sans élucider la situation dans laquelle elles se trouvaient ou sans évoquer les pères.

Les observations de Henshaw soulignent la complexité de la situation, y compris la participation d'experts comme elle dans la réhabilitation des réfugiés et dans l'interprétation de leur vécu et de leurs besoins. En écrivant ces articles, peut-être cherche-t-elle à gagner du soutien pour le projet de rapatriement qui trouble même les travailleurs sociaux sur le terrain lorsqu'il s'agit de déterminer les meilleurs intérêts de l'enfant. Elle indique pourtant que seuls 8 % des enfants capables d'exprimer leurs souhaits veulent retourner dans leur pays et « the rest just want to go where they can live in peace »⁵⁹⁵. Son article est donc susceptible

592 Zofia Perlikowski, *Cultural retention among Polish women...*, *op. cit.*, p. 17 ; Tara Zahra, « Lost children... », *op. cit.*, p. 59-63 ; Ben W. Lappin, *The redeemed children : the story of the rescue of war orphans by the Jewish community of Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1963, p. 93.

593 « Elected president », *Ottawa Citizen*, 26 juin 1942, p. 7 ; « Mrs Jean Henshaw Children's Aid director resigns », *Ottawa Citizen*, 29 mai 1945, p. 7.

594 Article ré-imprimé dans Jean Henshaw, « UNRRA searchers find 10,000 lost children. Pitiful tales told to Ottawa woman by young orphans », *Ottawa Citizen*, 30 octobre 1946, p. 10. Voir aussi, Susan Armstrong-Reid et David R. Murray, *Armies of peace...*, *op. cit.*, p. 211 ; Mark Wyman, *DPs...*, *op. cit.*, p. 90-102.

595 Jean Henshaw, « UNRRA searchers find 10,000 lost children. Pitiful tales told to Ottawa woman by young orphans », *Ottawa Citizen*, 30 octobre 1946, p. 10 ; Susan Armstrong-Reid et David R. Murray, *Armies of*

d'encourager des projets pour amener des enfants en Amérique du Nord, quoiqu'il n'y ait aucune certitude que tel soit le message qu'elle veut transmettre. Son positionnement de femme professionnelle en contact direct avec des orphelins européens est également susceptible d'avoir une forte influence sur la manière dont ses lectrices perçoivent les enfants.

Quelques associations proposent des projets concrets pour faire venir des groupes d'orphelins. Toutes les propositions demandent l'autorisation non seulement de la Direction de l'immigration mais également des autorités provinciales de la protection de l'enfance. Le projet d'une organisation située en Alberta, l'European Christian Orphanage, qui a pour objectif de faire venir 500 orphelins européens, ne provoque que de la méfiance de la part du directeur de l'Immigration et du Conseil canadien du bien-être social (CCBES) et fait l'objet d'une campagne zélée de l'Imperial Order Daughters of the Empire (IODE) de l'Alberta pour le bloquer. Phyllis Burns, de la Child Welfare Division du CCBES, soupçonne une motivation principale de conversion des orphelins et elle juge les personnels de l'organisation incompetents dans le domaine du bien-être des enfants⁵⁹⁶.

L'IODE de l'Alberta incite sa section nationale à « strongly and emphatically object to [the] whole scheme due to lack of facilities, standards and plans for handling children under present arrangements ». Le 1^{er} novembre 1947, la section nationale fait part de ses soucis au MMR. L'opposition de l'IODE ne semble pas être liée aux origines ou à l'état des enfants, mais elle relève d'une préoccupation plus large pour le système de la protection de l'enfance en Alberta. L'association engage Charlotte Whitton, ancienne directrice du Conseil de la sauvegarde de l'enfance, pour entreprendre une étude du système albertain entre 1947 et 1948 : ses rapports sont extrêmement critiques. Les doutes du CCBES et de l'IODE, ainsi que le peu d'enfants disponibles en Europe, amènent le MMR à conclure en décembre 1947 que le projet ne vaut plus sa considération⁵⁹⁷. En revanche, deux autres projets impliquant plus de 2 000 enfants connaissent plus de réussite.

peace..., *op. cit.*, p. 211 ; Mark Wyman, *DPS...*, *op. cit.*, p. 90-102.

596 BAC, SMIC, RG26, 120/3-26-1, lettre de Ruby McKay, Superintendent of Child Welfare, à E.W. Griffith, Deputy Minister of Welfare, Victoria, C.-B., 4 juin 1947, 4 p ; memorandum du Director, Immigration Branch, au DM, 25 juin 1947, 2 p ; lettre de R.E.G. Davis, Executive Director, Canadian Welfare Council (désormais CWC), à Keenleyside, 6 novembre 1947, 2 p ; memorandum de Burns à Keenleyside, 1^{er} novembre 1947, 2 p.

597 BAC, SMCI, RG26, 120/3-26-1, memorandum de Jolliffe à Keenleyside, 4 novembre 1947 ; lettre du bureau du ministre à Miss D.E. Taylor, IODE, 1^{er} novembre 1947 ; PAA, fonds Imperial Order Daughters of the Empire, Alberta Chapter (désormais IODEA), PR067, 1983.465, 2/9, comptes rendus, Executive Committee meetings, 10 novembre et 18 décembre 1947.

4.2.1 Le programme des orphelins juifs

Les observations et commentaires sur la situation d'orphelins en Europe produisent des bilans extrêmement inquiétants au sujet des enfants survivants de la Shoah. Les enfants déséquilibrés décrits par MacDowell semblent être surtout des enfants juifs car elle évoque la mort de la plupart des enfants entre 3 et 10 ans par un laconique « Figure out for yourselves what had happened to the missing age group ! »⁵⁹⁸. Dans ses articles, Henshaw parle des enfants juifs avec une certaine ambiguïté en expliquant qu'ils « have slaved, starved, stolen » pour survivre, mais « the resulting unacceptable attitudes must be replaced by new ones ». Dans des rapports internes elle est même plus explicite et plus critique des comportements qu'elle trouve inacceptables. Ces types de représentation des personnes déplacées créent ce qu'Elise Chenier appelle un « myth of moral corruption » amenant même des communautés et des personnes compréhensives à s'attendre à rencontrer des réfugiés difficilement malléables sur le plan moral⁵⁹⁹.

Le Congrès juif canadien (CJC) ne se laisse pas effrayer par les rapports catastrophiques sur l'état des enfants juifs en Europe. En 29 avril 1947, il obtient l'autorisation de l'État canadien pour faire venir 1 000 orphelins juifs européens de moins de 18 ans. C'est un projet originalement proposé et autorisé en 1942, mais la guerre en a empêché l'exécution. Le CJC établit la priorité de sélectionner les orphelins dans les camps de personnes déplacées en Allemagne, en Autriche et en Italie. Les enfants dans les pays communistes comme la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Roumanie et la Pologne constituent la deuxième priorité en tenant compte du fait qu'il serait difficile d'administrer le projet en toute liberté dans ces pays. Enfin, des orphelins juifs demeurant dans les autres pays d'Europe de l'Ouest peuvent être inclus s'il reste de la place⁶⁰⁰.

Le projet présenté à la Direction de l'immigration fixe les grandes lignes des placements au Canada : pas d'institutionnalisation des enfants mais un accueil dans des familles soigneusement sélectionnées avec l'adoption comme but ultime. Kathleen Jackson du CCBES souligne la nécessité de l'autorisation de chaque province où les enfants seraient

598 BAC, CNCR, MG28 V43, 5/31, lettre circulaire de MacDowell, 1^{er} octobre 1946, p. 3

599 Henshaw, « Serving with UNRAA in Bavaria », *Zontian Magazine*, février 1945, p. 4-7, cité dans Susan Armstrong-Reid et David R. Murray, *Armies of peace...*, *op. cit.*, p. 203-208 ; United Nations Archive, New York, S-04376-0012, Report on International Children's Centre, Prien, lettre de Jean Henshaw à Cornelia Heise, 28 avril 1947, cité dans Tara Zahra, « Lost children... », *op. cit.*, p. 68 ; Elise Chenier, « Seeing red : immigrant women and sexual danger in Toronto's postwar daily newspapers », *Atlantis: A Women's Studies Journal*, printemps-été 2000, vol. 24, n° 2, p. 52.

600 ANCJCCC, UNJRA, I0062, C-WOIP, 25/Children's Movement, 1947, décret en conseil, P.C. 1647, 29 avril 1947 ; 28/Toronto, 1947-1949 (désormais Toronto), lettre de Solomon Grand, CJC, Toronto, à Hayes, 4 décembre 1947 ; BAC, CNCR, MG28 V43, 4/37, lettre de Wilson à Glen, 21 janvier 1946, p. 4 ; 5/40, Draft to Prime Minister, 13 juillet 1945, 4 p ; MCI, RG76, 477/739325-2, mémorandum re war orphans, 1^{er} septembre 1948, 2 p.

accueillis et l'implication de travailleurs sociaux agréés dans la sélection en Europe et les placements au Canada. Apparemment le fonctionnement du programme satisfait la Direction de l'immigration et le CCBES car le quota de 1000 orphelins passe à 1 210 en septembre 1948⁶⁰¹.

Le projet dans son ensemble implique beaucoup de femmes, surtout dans des dispositifs pratiques comme la recherche de familles d'accueil, l'accueil d'enfants à l'arrivée des navires et des trains, l'achat de vêtements, l'organisation de la scolarisation, des formations, des cours d'anglais sans oublier les loisirs. Les décideurs centraux du projet sont basés à Montréal : Saul Hayes, directeur général national du CJC, Manfred Saalheimer, responsable du projet pour le CJC national et David Weiss, directeur du Family and Child Welfare Department du Baron de Hirsch Institute. Certaines femmes ont des rôles quelque peu décisionnels comme Dora Wilensky, directrice générale du Jewish Family and Child Service à Toronto, Thelma Tessler, directrice générale de l'United Hebrew Social Service Bureau à Winnipeg, Rowena Pearlman, présidente du Calgary Orphan Placement Committee et Mme O. Miller, co-présidente du Committee à Québec. Mme Myer Brown préside la Vancouver commission lors de sa mise en place, mais elle se voit très vite remplacée par un homme, puis devient secrétaire⁶⁰². Deux Canadiennes basées en Europe jouent des rôles clés dans le déroulement du projet : Lottie Levinson et Ethel Ostry Genkind. Selon Irving Abella et Harold Troper, le traitement en Europe des enfants par les services d'immigration canadiens avance sans rencontrer trop d'obstacles. La participation d'Ostry Genkind et de Levinson n'est pas reconnue à la hauteur des efforts qu'elles ont déployés pour s'assurer que les agents d'immigration acceptent les orphelins qu'elles leur présentent⁶⁰³.

4.2.1.1 Femmes engagées en Europe

Dans le cadre de son travail avec l'American Jewish Joint Distribution Committee

601 ANCJCCC, UJRA, I0062, C-WOIP, 25/Children's Movement, 1947, document, General Features of the Planning Project for Immigration, Reception and Placement of 1,000 Orphaned Children (PC 1647), s.d., 2 p ; 25/Canadian Welfare Council, lettre de Davis à Hayes, 23 mai 1947 et mémorandum de Jackson de 22 mai 1947 ; 25/Administrative Structure, establishment of, 1947-1948 (désormais Administrative establishment), mémorandum de Saalheimer à Hayes, 9 septembre 1947, 6 p ; lettres d'Ethel Ostry Genkind, Munich-Pasing, à Hayes et Saalheimer, 20 février 1948 ; 27/Ostry, E., CJC, 1948 (désormais Ostry 1948), de Saalheimer à Ostry, 3 mars 1948, 2 p ; d'Ostry Genkind à Hayes, 21 septembre 1948, 3 p ; 26/Immigration Dept. Canadian government, 1947-1952 (désormais Immigration Dept.), décret en conseil, PC 4232, 28 septembre 1948 ; OJA, fonds Canadian Jewish Congress, Ontario Region (désormais CJCOR) 17, 4/147, lettre de Grand à Fink, 28 décembre 1947.

602 ANCJCCC, UJRA I0062, C-WOIP, 28/Winnipeg, Man., 1948-1952 (désormais Manitoba), rapport, Orphan Settlement in Western Canada, Winnipeg Conference, 1^{er} décembre 1948, p. 1 ; « Committee acts on Kanee visit » 24 octobre 1947, p. 2 et « Co-ordinating committee asks aid », *Jewish Western Bulletin*, 14 novembre 1947, p. 1 ; BAC, JCCA, MG28 V7, 13/19, *Congress Bulletin*, 22 octobre 1949, p. 7.

603 Irving Abella et Harold Troper, *None is too many...*, op. cit., p. 273-274, citant les observations de Ben W. Lappin, *The redeemed children...*, op. cit., p. 17.

(AJJDC), grande organisation juive humanitaire, Lottie Levinson donne l'autorisation, au nom de Saalheimer, d'inclure des enfants recommandés pour le projet par des travailleurs sociaux de l'AJJDC dans des pays hors des zones occupées. Née à Ottawa en 1911, Levinson devient la secrétaire générale du Jewish Community Council à Vancouver en 1942, qui la détache à l'UNRRA en 1944, puis à l'AJJDC en 1946. Dès son arrivée en Europe en 1945, certaines de ses lettres sont publiées dans le *Jewish Western Bulletin* de Vancouver. Elle décrit la situation des Juifs dans les pays européens et dans les camps, et son action d'assistante sociale dans le Schleswig. Levinson veut aider ces réfugiés à s'installer dans d'autres pays. À son avis, la Palestine n'offre pas alors la meilleure solution : « if we would stop pressing so much for Palestine and try to reach some agreement whereby some of our people here could be absorbed into other countries we might be much farther ahead. Working here in Europe has taught me the fallacy of too much nationalism ». Ses déclarations provoquent des lettres de mécontentement de lecteurs partisans du mouvement juif en Palestine⁶⁰⁴.

Dès janvier 1946, Levinson est affectée à Belsen. Pendant un congé à Vancouver en mars, elle donne une conférence sur le besoin de trouver rapidement une destination pour les 11 000 Juifs regroupés à Belsen⁶⁰⁵. Ses efforts pour informer les Canadiens juifs de la situation inquiétante de leurs coreligionnaires en Europe et le besoin de faciliter leur émigration contribuent à faire monter la pression pour l'admission de réfugiés juifs au Canada. Dès 1947, elle est basée à Paris à la section de l'AJJDC responsable de l'administration de différents programmes de migration, y compris des projets du CJC et des Jewish Immigrant Aid Services (JIAS), outre le mouvement des orphelins. Sa carrière internationale continue jusqu'à la fin des années 1970⁶⁰⁶.

Le CJC engage Ethel Ostry Genkind, en détachement de l'OIR, pour sélectionner les enfants dans les camps de personnes déplacées dans les zones occupées. C'est elle qui joue le rôle de la travailleuse sociale agréée exigée par la CCBES⁶⁰⁷. Ostry Genkind et Levinson sont

604 ANCJCCC, fonds General documentation, Personalia (désormais GDP) CJC0001 ZB, 7B/Lottie Levinson, coupures de presse, *Vancouver News Herald*, 18 décembre 1944 et *La Presse*, 19 janvier 1945 ; articles du *Jewish Western Bulletin*, « Lottie Levinson writes from European post », 26 octobre 1945 ; « Lottie Levinson writes from UNRRA in Germany », 7 décembre 1945, p. 3 ; « Lottie Levinson in Europe scores Zionist nationalism », 4 janvier 1946, p. 1 ; « Two Vancouverites join JDC at Camp Belsen », 11 janvier 1946, p. 1, 4.

605 « JDC worker makes plea for victims », *Jewish Western Bulletin*, 14 mars 1947, p. 1. ; « Bergen-Belsen concentration camp : history & overview », *Jewish Virtual Library*, <http://www.jewishvirtuallibrary.org/jsource/Holocaust/Belsen.html>, consulté le 2 juin 2014.

606 « Montreal meetings », *Canadian Jewish Review*, 9 mars 1951, p. 4 ; ANCJCCC, GDP CJC001, 7B/Lottie Levinson, lettre de Levinson, Prague, à Hayes, 22 juillet 1949 ; articles du *Jewish Western Bulletin*, « A visitor in Vancouver », 20 mai 1955, p. 8 ; « HIAS executive addresses June 23 JFSA annual meet », 9 juin 1977, p. 12.

607 ANCJCCC, UJRA I0062, C-WOIP, 25/Administrative establishment, lettre de Saalheimer à Levinson, Paris, 28 septembre 1947, 2 p.

en contact direct avec les autorités de l'Immigration outre-mer et ont donc la possibilité de demander leur coopération pour faciliter le mouvement. Elles transmettent également des observations et des revendications à Hayes et à Saalheimer avec lesquels elles correspondent régulièrement. Ces communications ne sont pas limitées à des plaintes adressées à la Direction de l'immigration mais comprennent également des suggestions à propos des politiques du CJC. Levinson travaillant pour une association américaine au moment du projet, ses archives sont moins accessibles que celles d'Ostry Genkind, confiées au CJC.



Figure n° 11 : Ethel Ostry Genkind, Allemagne, 1947/1948

Source: Réseau canadien du patrimoine juif
<http://www.cjhn.ca>

Ethel Ostry est née en 1904 dans la partie ukrainienne de la Russie ; sa famille immigré à Winnipeg afin d'échapper aux pogroms quand Ostry est en bas âge. En 1924, elle reçoit une licence ès lettres de l'Université du Manitoba, puis commence sa carrière dans le travail social. L'absence de diplôme dans ce domaine au Manitoba l'oblige à apprendre le métier sur le tas. Elle complète son expérience en suivant un programme à l'University of Chicago quelques années plus tard. Sa carrière commence à Winnipeg, mais elle occupe des postes à Montréal et à

Toronto avant d'être candidate à un poste à l'UNRRA en 1945. Pendant son temps à l'UNRRA, Ostry Genkind est une source canadienne d'informations sur les survivants de la Shoah. Ce n'est pas son premier voyage outre-mer ; au début des années 1930, elle visite l'Europe, l'URSS et passe quelques mois en Palestine. En mai 1947, Ostry épouse un Lituanien juif déplacé et devient Mme Ostry Genkind⁶⁰⁸.

Les deux années passées par Ostry à l'UNRRA durent jusqu'à la fin du mandat de cette organisation et sa transformation en OIR. Le CJC lui propose le poste pour sélectionner les orphelins dans les zones occupées en juin 1947, mais l'OIR n'approuve pas son détachement avant le 10 septembre 1947. Ostry tient un journal de ses expériences avec l'UNRRA qui est fort révélateur de sa personnalité et des défis de cette organisation. De son poste d'assistante sociale principale dans un premier camp de personnes déplacées, Ostry est rapidement promue au poste de directrice d'un camp consacré à l'accueil de réfugiés juifs. Sa

608 BAC, Ostry, MG30 C184, « After the Holocaust... », 1978, avant-propos, p. 1-2 ; Susan Armstrong-Reid et David R. Murray, *Armies of peace...*, *op. cit.*, p. 182.

rétrogradation arrive presque aussi vite que sa promotion. Ses compétences ne semblent pas en question, mais son indépendance d'esprit par rapport à la hiérarchie militaire dans la zone américaine pose problème. Une travailleuse sociale ayant la quarantaine, beaucoup d'expérience professionnelle et une détermination sans faille pour soulager les souffrances des survivants juifs est par définition une personne avec des idées arrêtées. Elle a de toute évidence des sympathies pour le communisme et peu d'estime pour les Américains. Elle est surtout offusquée par la tendance de l'Armée américaine à pardonner rapidement aux Allemands et aux collaborateurs et à les employer, tout en traitant les survivants juifs avec peu de compassion⁶⁰⁹.

Les supérieurs d'Ostry à l'UNRRA ne semblent pas insatisfaits de son travail, mais ils ne peuvent pas s'opposer à l'Armée américaine. Lorsque le CJC entreprend de l'engager pour le projet concernant les orphelins, Saalheimer contacte l'UNRRA-devenu-OIR pour une évaluation de son travail. L'OIR transmet un rapport dans lequel le superviseur d'Ostry lui donne la note de « A ». L'évaluation mentionne spécifiquement son énergie, son initiative, sa capacité de leadership et de coopération, et le fait qu'elle est hautement qualifiée⁶¹⁰. Les traits qui rendent Ostry indomptable dans une hiérarchie stricte sont des atouts dans une situation où elle doit gérer un projet à grande distance du siège social du CJC à Montréal. Ce rapport ne peut que soulager Saalheimer : un cadre de l'AJJDC avait essayé de le dissuader d'embaucher Ostry prétendant qu'elle n'était pas appréciée dans son organisation. Pour sa part, Ostry met en garde le CJC contre trop d'implication des organisations juives présentes en Europe dans le projet. Elle les trouve plus intéressées par la politique que par le bien-être des Juifs européens⁶¹¹. Ostry établit son bureau à Munich-Pasing, mais sillonne la zone américaine et fait des incursions en zone britannique et en Italie pour chercher des orphelins répondant aux

609 ANCJCCC, UJRA I0062, C-WOIP, 29/Hayes, Saul, CJC National Executive Director, 1947-1948 (désormais Hayes), télégramme de Hayes à Ostry, Gauting, 5 juin 1947 ; 27/Ostry, E., CJC-correspondence, 1947-1948 (désormais Ostry 1947), document, IRO, Personnel Action, Ostry, Ethel, Reimbursable loan to CJC, 10 septembre 1947 ; 26/Igel, A., child care consultant, 1947-1948 (désormais Igel), lettre d'Amelia Igel, Paris, à Saalheimer, 13 octobre 1947, 3 p ; BAC, Ostry, MG30 C184, « After the Holocaust... », 1978, 230 p ; Susan Armstrong-Reid et David R. Murray, *Armies of peace...*, *op. cit.*, p. 133-134, 144, 178-181, 358 ; Laura M. Greaves, « *Concerned not only with relief* » : UNRRA's work rehabilitating the Displaced Persons in the American zone of occupation in Germany, 1945-1947, Thèse, University of Waterloo, Waterloo, Ont., 2013, p. 158-159, 188-189, 250, 260, 278 ; Silvia Salvatici, « "Help the people to help themselves" : UNRRA relief workers and European displaced persons », *Journal of Refugee Studies*, 2012, vol. 25, n° 3, p. 435.

610 BAC, Ostry, MG30 C184, « After the Holocaust... », 1978, p. 69 ; ANCJCCC, UJRA I0062, C-WOIP, 27/Ostry 1947, mémorandum de Folger à Chief Personnel Officer, PCIRO-Field Liaison Centre, Paris, 7 août 1947 ; Personnel Evaluation d'Ostry, Ethel, signé Dr. Th. A. Weiss, Medical Director, 23 décembre 1946. Nous joignons en Annexe n° 7 une copie d'un résumé de cette évaluation.

611 ANCJCCC, UJRA I0062, C-WOIP, 27/Ostry 1947, lettres d'Irwin Rosen, AJJDC, European Emigration Headquarters, Paris, à Hayes, 10 juillet 1947, 2 p ; d'Ostry Genkind à Hayes, 20 juillet 1947, p. 3 ; 25/Administrative establishment, mémorandum de Saalheimer à Hayes, 9 septembre 1947, 6 p ; BAC, Ostry, MG30 C184, « After the Holocaust... », 1978, p. 31, 53.

critères du programme.

L'AJJDC n'est pas négatif uniquement à propos de l'embauche d'Ostry Genkind, mais également par rapport au projet dans son ensemble. Selon Amelia Igel, consultante sur la protection de l'enfance pour l'AJJDC, le CJC ne trouverait jamais 1 000 orphelins car les adolescents approchant 18 ans voulaient tous aller en Palestine et les sionistes dans les camps élèvent en groupes les enfants plus jeunes afin de les préparer à s'y rendre⁶¹². Après ce début peu encourageant, l'AJJDC adhère au projet. Les raisons de ce changement d'attitude ne sont pas très claires. Reconnaît-il, comme l'avance Ostry Genkind, que même dans des conditions de libre mouvement en Palestine, il y aura toujours des personnes cherchant à aller en Amérique du Nord⁶¹³ ? Peut-être l'AJJDC voit-il le programme canadien comme une sorte d'étape intermédiaire pour les jeunes hésitant à partir en Palestine dans les conditions d'incertitude qui prévalent entre septembre 1947 et novembre 1948. D'ailleurs, il semble qu'une des positions politiques de l'AJJDC est qu'il faut faire sortir des personnes des pays communistes par tous les moyens possibles⁶¹⁴.

Vue par l'AJJDC comme trop stricte dans ses méthodes de sélection, Ostry Genkind refuse des adolescents qui ont des attaches étroites avec leur famille élargie en Europe ou qui ne sont pas prêts à occuper les métiers qui embauchent au Canada. Des jeunes exprimant un intérêt pour le Canada seulement comme étape transitoire entre l'Europe et la Palestine ne reçoivent pas son approbation non plus. Ostry Genkind traîne des pieds avant d'aller dans la zone britannique et en Italie pour des raisons peu claires. Des personnels de l'AJJDC la dénoncent au CJC pour cette réticence, y compris sa concitoyenne, Levinson⁶¹⁵.

Selon Ostry Genkind, les personnels de l'AJJDC ne font guère de zèle pour confirmer que les enfants sont de vrais orphelins et ont moins de 18 ans. Elle les considère complices d'efforts visant à inclure des enfants qui ne conviennent pas vraiment au programme canadien.

612 ANCJCC, UJRA I0062, C-WOIP, 26/Igel, lettre d'Igel à Hayes, 15 juillet 1947, 2 p ; 25/Administrative establishment, mémorandum de Saalheimer à Hayes, 9 septembre 1947, 6 p.

613 ANCJCC, UJRA I0062, C-WOIP, 27/Ostry 1947, lettres d'Ostry Genkind à Hayes, 20 juillet 1947, p. 3 ; d'Ostry Genkind à Hayes et Saalheimer, 26 mai 1948, 3 p ; Antoine Burgard, « “A new life in a new country” : trajectories of Holocaust orphans to Canada (1945-1952) », communication, Salzbourg, 10 juillet 2013, p. 1, <http://uqam1.academia.edu/AntoineBURGARD>, consulté le 11 avril 2015.

614 ANCCJCC, UJRA I0062, C-WOIP, 28/Winnipeg, rapport, Orphan Settlement in Western Canada, Winnipeg Conference, 1^{er} décembre 1948, p. 32 ; 25/Administrative Structure, revision of, 1947-1948, lettre de Hayes à M.W. Beckelman, Vice-Chairman, AJJDC, Paris, 23 février 1948, 4 p.

615 ANCJCCC, UNJA I0062, C-WOIP, 26/Levinson, Lottie, AJJDC emigration officer, 1947-1948 (désormais Levinson), lettres entre Saalheimer et Levinson, 18 septembre 1947, 17 février et 23 avril 1948 ; 29/Hayes, entre Ostry Genkind et Hayes, 1^{er} avril et 13 septembre 1948 ; 27/Ostry 1948, de Saalheimer à Ostry, 3 mars 1948, 2 p ; d'Ostry Genkind à Hayes, 21 septembre 1948, 3 p ; 26/Immigration Dept., décret en conseil, PC 4232, 28 septembre 1948 ; 25/Administrative establishment, mémorandum de Saalheimer à Hayes, 9 septembre 1947, 6 p ; lettres d'Ostry Genkind à Hayes et Saalheimer, 20 février et 2 mai 1948 ; 28/AJDC Emigration Service, 1948 (désormais AJDC Emigration), d'Igel à Ostry, 3 octobre 1947, 2 p.

De plus, Ostry Genkind se méfie sérieusement des dossiers préparés par les personnels de l'AJJDC, trop superficiels à son avis. Au crédit d'Ostry Genkind, les travailleurs sociaux au Canada responsables des placements trouvent ses dossiers nettement plus utiles et Saalheimer soutient son effort pour réunir autant d'information que possible sur les enfants⁶¹⁶.

Lorsque le CJC interroge Ostry Genkind sur les critères qu'elle utilise pour sélectionner les enfants, elle décrit sa collaboration dans la partie allemande de la zone américaine avec les centres de transit pour enfants organisés par l'UNRRA-OIR à Prien et à Aglasterhausen. Le personnel dans ces centres confirme que les enfants ont fait l'objet d'efforts poussés pour retrouver leurs parents et que l'état de santé physique et mentale des enfants les rend prêts à supporter le rapatriement ou l'établissement dans un autre pays. Celina Lieberman, 14 ans, polonaise, se souvient bien des examens minutieux à Aglasterhausen : « Nous dûmes tous subir un examen médical et psychologique. [...] Les interrogatoires furent terribles. Ils tenaient compte de notre personnalité, de l'état de notre santé et de notre caractère. J'imagine qu'ils ne voulaient pas de déséquilibrés ni de malades »⁶¹⁷.

Ostry Genkind se dit moins capable de confirmer le statut d'orphelin des enfants en Autriche car le programme de l'OIR pour rechercher les parents n'en est qu'à ses balbutiements et il faut donc compter sur les efforts de l'AJJDC. Elle explique le soin qu'elle prend dans ses entretiens avec les enfants pour confirmer qu'ils ont perdu leurs deux parents, qu'ils entrent dans la fourchette d'âge et qu'ils s'adapteraient à la vie au Canada. Selon ses propres paroles, elle sélectionne « those who seemed most likely to adjust well to Canadian conditions and make a worthy contribution as New Canadians ». Elle les avertit même, afin de faciliter leur adaptation, de ne pas trop attendre du Canada⁶¹⁸.

L'approche d'Ostry Genkind des politiques établies par la Direction de l'immigration et du CJC pour gérer ce mouvement est de les appliquer assez précisément, ce qui devait plaire à ces deux entités, mais cela n'est pas toujours le cas. Son mépris des collaborateurs du CJC en Europe comme l'AJJDC oblige le CJC à redoubler de diplomatie à la suite des interventions

616 ANCJCCC, UJRA I0062, C-WOIP, 29/Hayes, lettres d'Ostry Genkind à Hayes et Saalheimer, 14 février et 29 avril 1948 ; 26/Levinson, de Charles M. Jordan, Director, AJJDC Paris, à Hayes, 10 juin 1948, 2 p ; 25/Administrative establishment, d'Ostry Genkind à Hayes et Saalheimer, 11 octobre 1947, 16 avril et 2 mai 1948 ; 29/IrefO, 1947-1948, à Pentz, 31 octobre 1947, 2 p ; 28/AJDC Emigration, de Levinson à Ostry, 17 septembre 1947, 2 p ; 27/Ostry 1947, de Saalheimer à Ostry Genkind, 18 novembre 1947 ; 26/Igel, de Saalheimer à Igel, 21 octobre 1947, 2 p.

617 ANCJCCC, UJRA I0062, C-WOIP, 29/Hayes, lettres d'Ostry Genkind à Hayes, 1^{er} avril 1948, 4 p ; 27/Ostry 1947, à Saalheimer, 30 octobre 1947, 3 p ; Ben W. Lappin, *The redeemed children...*, *op. cit.*, p. 48-49 ; « Celina Lieberman », *Coeurs ouverts, portes fermées : témoignages des orphelins*, 2002, Vancouver Holocaust Education Centre, <http://www.museevirtuel-virtualmuseum.ca/sgc-cms/expositions-exhibitions/orphelins-orphans/french/themes/pdf/orphanstories.pdf>, consulté le 4 mai 2014.

618 ANCJCCC, UJRA I0062, C-WOIP, 29/Hayes, lettres d'Ostry Genkind à Hayes, 1^{er} avril 1948, 4 p ; 27/Ostry 1947, à Saalheimer, 30 octobre 1947, 3 p.

d'Ostry Genkind. Lorsqu'il s'agit des agents d'immigration, elle n'essaie pas de leur plaire mais d'obtenir des visas pour les enfants qu'elle sélectionne. Étant donné ses critères stricts, elle est prête à faire appel de tous les cas que les agents rejettent, avec un certain succès⁶¹⁹. En d'autres termes son approche n'est pas de contourner les politiques d'immigration, mais de les affronter, de même que leurs administrateurs, sans détours.

Si Ostry Genkind croit qu'une politique est injuste, elle en réclame la modification, directement aux agents d'immigration, mais plus souvent en demandant au CJC d'aborder le sujet avec les décideurs à Ottawa. Le CJC le fait sans faillir, une indication de son respect pour ses opinions mais également de sa compréhension qu'elle ne demande que des mesures dans l'intérêt des orphelins eux-mêmes. Son premier interlocuteur à la Canadian Government Immigration Mission à Heidelberg (puis à Karlsruhe), Odilon Cormier, n'est pas très coopératif bien qu'il ait promis de l'être dans une réunion avec Saalheimer et Levinson avant le commencement du projet. Le problème semble dépasser le simple conflit de personnalité entre Ostry Genkind et Cormier. L'antisémitisme n'est pas inconnu dans les services d'immigration outre-mer, et Cormier n'y échappe pas. Chargé d'approuver ou de rejeter les réfugiés juifs de la Péninsule ibérique destinés au Canada en 1943-1944, Cormier est réputé pour son obstruction systématique⁶²⁰.

Ostry Genkind ne laisse pas Cormier mener le jeu ; elle ne cesse de riposter jusqu'à l'arrivée en décembre 1947 de P.C. Bird qui semble plus disposé à travailler d'une manière collaborative. Néanmoins, une des pierres d'achoppement avec les deux hommes est leur insistance sur la nécessité de soumettre ces orphelins mineurs à des contrôles de sécurité par les agents de la Gendarmerie royale du Canada. Ostry Genkind écrit à Saalheimer à deux reprises pour lui demander d'obtenir une dérogation d'Ottawa, ce qu'il réussit à faire. Elle est également confrontée à la pratique de donner priorité au transport des personnes déplacées sélectionnées pour travailler au Canada au détriment des orphelins et du regroupement familial. Malgré ses efforts en Europe et au Canada à travers le CJC, elle n'arrive pas à changer cette approche, soutenue par le ministère du Travail, plus favorable aux industriels

619 ANCIJCCC, UJRA I0062, C-WOIP, 25/Administrative establishment, lettres d'Ostry Genkind à Hayes et Saalheimer, 11 octobre 1947, 2 p ; 27/Ostry 1947, à Hayes, 13 octobre 1947, 2 p ; 29/Cormier, O., Officer, Cdn. Govt., Immigration Mission, 1947-1948 (désormais Cormier), de Bird à Ostry, 2 juin 1948 et 13 mai 1948.

620 ANCIJCCC, UJRA I0062, C-WOIP, 25/Administrative establishment, lettres entre Saalheimer, Hayes et Ostry, 11 et 28 octobre 1947 et 20 juin 1948 ; de Saalheimer à G.G. Congdon, for Director, Immigration Branch, 12 décembre 1947, 2 p ; 27/Ostry 1947, entre Ostry Genkind et Saalheimer, 12 septembre et 12 décembre 1947 et 19 janvier 1948 ; 26/Immigration Dept., de Congdon à Saalheimer, 20 octobre 1947, 2 p ; 29/Cormier, rapport d'Irene Richter à Heljo Rasman, IRO, Munich-Pasing, 8 juin 1948 ; Reg Whitaker, « A secret policy, secretly administered », in Gerald Tulchinsky (dir.), *Immigration in Canada: historical perspectives*, Toronto, Copp Clark Longman, 1994, p. 355 ; Irving Abella et Harold Troper, *None is too many...*, op. cit., p. 164-168.

qu'aux orphelins et aux familles⁶²¹.

J.D. McFarlane, agent d'immigration, ne s'occupe pas du mouvement d'orphelins, mais juge nécessaire de prendre Ostry Genkind à part pour lui exprimer sa désapprobation à propos de la sélection d'une majorité d'adolescents. Celle-ci lui fait alors une leçon de morale sur les conséquences de la Shoah sur les enfants en bas âge : « I [...] gave him some details on the master job that Hitler had done in exterminating all the Jewish infants and young children, and pointed out that those who were left had been harboured by Polish families and had managed to survive or had, through hiding in the woods, escaped death in the crematorium », commente-t-elle. Cette explication satisfait ce fonctionnaire peu sensibilisé aux objectifs de guerre du pays dans lequel il travaille, mais il insiste sur la nécessité d'appeler le programme « a youth movement » au lieu d'« an orphan movement »⁶²².

Outre son objectif de faire accepter autant d'enfants sélectionnés par elle que possible, Ostry Genkind revendique l'inclusion dans le projet de frères et sœurs ayant entre 18 et 21 ans dans l'intérêt du regroupement familial des fratries dépourvues d'autres membres de famille proche. Le CJC transmet cette proposition à la Direction de l'immigration à Ottawa, mais la réponse est un non catégorique⁶²³. Ostry Genkind et le CJC encouragent les jeunes trop âgés à postuler aux programmes de recrutement d'ouvriers, surtout celui d'ouvriers dans l'industrie du vêtement. Le CJC a peu d'espoir qu'ils soient recrutés pour des industries à la recherche de mineurs, bûcherons et ouvriers agricoles. L'organisation travaille dans le même temps à la constitution d'un dossier contre des pratiques antisémites signalées au niveau du recrutement dans le secteur primaire. Ostry Genkind est une des sources de ces rapports. Un peu avant le début de son contrat avec le CJC, elle assure un représentant de l'industrie du bois et membre de l'équipe de sélection que le stéréotype « that Jews do not go in for lumbering » n'est pas avéré par les faits⁶²⁴.

621 ANCJCC, UJRA I0062, C-WOIP, 25/Administrative establishment, lettres d'Ostry Genkind à Hayes et Saalheimer, 6 septembre 1948, p. 3, 11 octobre 1947, p. 1 et 6 décembre 1947, p. 1 ; 27/Ostry 1947, à Hayes et Saalheimer, 18 et 24 décembre 1947 ; 27/Ostry 1948, à Hayes et Saalheimer, 2 avril 1948, 2 p ; 29/Cormier, à Phalen [sic], Canadian Immigration Mission, Hanover, 3 août 1948 ; 29/Hayes, télégramme d'Abraham Ram et Ostry-Genkind à Hayes, 5 mai 1948 ; lettres de Hayes à Ostry, 13 avril 1948, 2 p ; de Ram et Ostry Genkind à Hayes, 6 mai 1948, 2 p ; BAC, MCI, RG76, 477/739325-2, mémorandum du Directeur au Commissioner of European Emigration, Londres, 16 décembre 1947.

622 ANCJCCC, UJRA I0062, C-WOIP, 25/Administrative establishment, lettre d'Ostry Genkind à Hayes et Saalheimer, 26 janvier 1948, p. 3. Voir aussi, Tara Zahra, « Lost children... », *op. cit.*, p. 52.

623 ANCJCCC, UJRA I0062, C-WOIP, 25/Administrative establishment, lettres entre Ostry Genkind, Hayes et Saalheimer, 6 décembre 1947, 20 février et 20 juin 1948 ; BAC, MCI, RG76, 477/739325-1, lettre de Saalheimer à Congdon, Commissioner of European Emigration, 22 septembre 1947, 3 p ; mémorandum de Jolliffe au DM, 28 janvier 1948

624 ANCJCCC, UJRA I0062, C-WOIP, 27/Ostry 1947, lettres d'Ostry Genkind à Saalheimer, 30 octobre 1947 et à Hayes, 10 août 1947 ; 29/Cormier, mémorandum d'Ostry à Canadian Immigration Team, Munich, 19 janvier 1948 ; 28/Winnipeg, rapport, Orphan Settlement in Western Canada, Winnipeg Conference, 1^{er} décembre 1948, p. 33 ; CJC0001 ZB, GDP, 7B/Levinson, Lottie, lettres entre Hayes et Levinson, 27 janvier

En septembre 1948, Ostry Genkind évoque la fin de son contrat avec le CJC. Cela fait presque un an qu'elle dirige le programme dans les zones occupées. Après trois ans en Europe elle a envie de retrouver le Canada et d'y faire venir son époux. Elle estime que le nombre de candidats restant dans les camps est très limité et qu'ils envisagent de plus en plus d'aller en Israël. Le CJC la convainc de rester jusqu'à la fin octobre pour accompagner les demandes d'enfants en cours et pour faire une dernière tournée en Italie. Le programme continue à fonctionner jusqu'en 1952 avec du personnel de l'AJJDC servant de guides⁶²⁵.

Ostry Genkind demande si le CJC a un poste pour elle au Canada mais la réponse est négative⁶²⁶. Le CJC est moins susceptible d'avoir besoin des compétences d'une travailleuse sociale expérimentée que des organisations juives avec des missions plus pratiques que politiques. On se demande également si l'idée d'intégrer Ostry Genkind au cœur de l'organisation ne fait pas peur au CJC. C'est une bonne recrue à utiliser sur le terrain pour travailler avec beaucoup d'autonomie et affronter des personnes et des conditions qui peuvent faire obstacle aux objectifs, mais à condition que ces qualités ne soient pas utilisées contre l'organisation elle-même. Non seulement elle froisse des collaborateurs du CJC mais elle demande également du personnel et des moyens qu'elle juge nécessaires pour l'aider dans son travail : secrétaire, assistant, voiture⁶²⁷.

L'opinion des enfants sur l'efficacité d'Ostry Genkind est peut-être la plus pertinente. Dans les archives administratives du programme, on ne trouve pas de plaintes d'orphelins mais cela ne signifie pas qu'ils sont tous satisfaits de son travail. Les quelques récits de vie disponibles des jeunes choisis, récoltés des décennies plus tard, n'évoquent pas les noms d'Ostry Genkind ou de Levinson. Ils parlent seulement de procédés de sélection très rigoureux, sans faire de distinctions parmi les acteurs ou les organisations impliqués. Cependant, des orphelins qu'Ostry Genkind a aidés à aller au Canada sont suffisamment reconnaissants envers elle pour lui payer son billet d'avion lors de la célébration du vingtième

et 11 juillet 1948 ; BAC, Ostry, MG30 C184, « After the Holocaust... », 1978, 230 p ; fonds Ministère des Affaires extérieures (désormais MAE), RG25, 280/I-26-10-5 et I-26-20, lettre du 11 mai 1950, cité dans Donald Avery, *Reluctant host...*, *op. cit.*, p. 157.

625 ANJCCC, UJRA I0062, C-WOIP, 27/Ostry 1947, lettre à Hayes, 24 octobre 1947, 2 p ; 29/Hayes, télégramme de Hayes à Ostry, 5 juin 1947 ; lettres d'Ostry Genkind à Hayes et Saalheimer, 11 août 1948 ; 25/Administrative establishment, d'Ostry Genkind à Hayes et Saalheimer, 6 septembre 1948, p. 5 ; 27/Ostry 1948, à Hayes, 21 septembre 1948 et à Hayes et Saalheimer, 14 octobre 1948 ; de Marjorie Bradford, Voluntary Societies Division, IRO, Genève, à Saalheimer, octobre 1948 ; 25/Administration, général, lettres entre Saalheimer et Ethel Genkind (Winnipeg), 10 et 14 décembre 1948 ; mémorandum de L.D. Horwitz, AJJDC, Rome, à Hayes, 7 février 1949 ; 26/Levinson, lettre de Saalheimer à Levinson, 7 février 1949.

626 ANJCCC, UJRA I0062, C-WOIP, 27/Ostry 1948, télégramme d'Ethel Genkind à Hayes, 20 décembre 1948 ; lettre de Hayes à Ostry Genkind, Winnipeg, 21 décembre 1948.

627 ANJCCC, UNRA I0062, C-WOIP, 25/Administrative establishment, lettres d'Ostry Genkind à Hayes et Saalheimer, 11 octobre 1947, p. 4-5 et 16 avril 1948, p. 4-5 ; à Hayes, 6 mai 1948, 2 p ; 27/Ostry 1947, entre Ostry, Hayes et Saalheimer, 1^{er} et 24 décembre 1947 et 9 janvier 1948.

anniversaire de leur arrivée au Canada. Il est possible qu'ils aient tissé plus de liens avec elle après son retour au Canada quand elle est devenue secrétaire générale du Jewish Children's Home à Winnipeg au début de 1949⁶²⁸.

Le taux d'acceptation à l'immigration des enfants qu'elle présente serait une autre mesure de son efficacité, mais ces chiffres n'existent pas. On ne sait pas si elle a plus de réussite grâce à son approche stricte et directe que Levinson et l'AJJDC qui présentent des enfants de France, Belgique, Suisse et des pays de l'Europe de l'Est pour des visas à Paris. Des années plus tard, Levinson évoque des défis rencontrés dans le programme des orphelins, y compris avec les agents d'immigration. Son jugement d'elle-même est qu'elle était bien armée pour faire face à ces défis : « If you knew your way around people in positions of power, half the battle was won. [...] Fortunately for the work I was sent overseas to do, I was well-endowed with that attribute »⁶²⁹. Elle y suggère que son approche n'est peut-être pas aussi directe que celle d'Ostry Genkind, mais elle sait arriver à ses fins.

Le monde des Canadiennes travaillant pour l'UNRRA-l'OIR est suffisamment petit pour qu'elles se connaissent. Plusieurs parmi elles restent en contact après la fin de leurs missions pour ces organisations. Ces contacts se traduisent-ils par un réseau de soutien et d'expertise féminine pour leur travail continu en lien avec des projets d'immigration et/ou des efforts pour influencer les politiques d'immigration ? Charity Grant et Ostry Genkind, deux femmes à forte personnalité nommées directrices de camps pour réfugiés juifs, deviennent amies. Lorsque Grant retourne en Europe en octobre 1947 avec d'autres femmes embauchées par la Direction de l'immigration et le ministère du Travail pour sélectionner des domestiques dans les camps, elle reprend contact avec Ostry Genkind. Lorsque Constance Hayward fait le tour des camps de personnes déplacées au printemps 1947, elle rencontre Ostry, ancienne collaboratrice du CNCR, puis les deux femmes continuent à correspondre. Ostry Genkind invite Jean Henshaw à accompagner le premier groupe d'orphelins qu'elle envoie au Canada en novembre 1947. Elle encourage le CJC, qui la recommande à David Weiss, à profiter des connaissances de Henshaw sur la situation dans les camps⁶³⁰. Cette rencontre est probablement le déclencheur du recrutement de Henshaw, non-juive, comme travailleuse

628 BAC, Ostry, MG30 C184, « After the Holocaust... », 1978, p. 2, 185 ; ANCJCCC, UJRA I0062, C-WOIP, 26/Levinson, lettre de Saalheimer à Levinson, Prague, 6 avril 1949 ; Susan Armstrong-Reid et David R. Murray, *Armies of peace...*, *op. cit.*, p. 348-349.

629 Fraidie Martz, *Open your hearts*, *op. cit.*, p. 91-92 ; Ben W. Lappin, *The redeemed children...*, *op. cit.*, p. 50.

630 Susan Armstrong-Reid et David R. Murray, *Armies of peace...*, *op. cit.*, p. 173 ; ANCJCCC, UNJRA I0062, C-WOIP, 25/Administrative establishment, lettres d'Ostry Genkind à Hayes et Saalheimer, 11 octobre 1947, p. 3 ; 27/Ostry, entre Saalheimer et Ostry, 30 octobre et 1^{er} décembre 1947 ; 29/Hayes, d'Ostry Genkind à Saul Hayes, octobre 1947 ; BAC, CNCR, MG28 V43, 5/14, de Hayward à Grace Preston, IGCR, [Munich], 28 juin 1947 ; 5/21, d'Ostry, Executive Director, CJC, Central Division, 19 avril 1944.

sociale pour le Jewish Family and Child Welfare Bureau.

Les plaintes du personnel de l'AJJDC sur les méthodes de sélection d'Ostry Genkind, strictes et concentrées dans la zone américaine, suggèrent une accusation de manque de compassion et de justice. Avec le quota établi pour le programme d'orphelins, une méthode de sélection est nécessaire. Choisir une personne signifie en exclure une autre ; des jugements apparaissent dans tout processus de sélection. Levinson essaie de convaincre le CJC d'inclure plus d'enfants en France dans le quota car elle trouve leurs conditions de vie très difficiles. L'organisation est assez catégorique dans son refus, arguant que la situation du pays ne le justifie pas. Ostry Genkind signale que les conditions dans les camps en Italie sont aussi mauvaises qu'en Allemagne mais l'antisémitisme y est beaucoup moins prononcé. Le CJC est aussi catégorique que l'État canadien sur le fait qu'il faut faire l'impasse sur les enfants malades : « we have to be very strict ruling out sick children, especially those suffering from tuberculosis ». L'organisation ne veut pas assumer les frais médicaux de ces enfants⁶³¹.

Tout le monde a ses raisons pour justifier ses approches, ses décisions et ses idées concernant qui mérite d'être inclus et qui deviendra un bon citoyen. Sur ce plan, les femmes responsables dans la sélection des orphelins juifs ne se différencient pas des agents d'immigration. Ce qui les différencie est leur sexe et leur appartenance juive, éliminant ainsi les effets de l'antisémitisme mais pas nécessairement de la discrimination sur d'autres bases.

4.2.1.2 Femmes impliquées au Canada

En fin de compte, les orphelins sélectionnés sont une majorité de garçons entre 16 et 18 ans. Au Canada, leur placement est dirigé principalement par des hommes mais exécuté majoritairement par les femmes. Selon Ethel Bassin, impliquée dans l'accueil des orphelins à Regina, « the men organized, the women carried things out »⁶³². La commission nationale sur ce mouvement est composée majoritairement d'hommes, mais les commissions locales sont plus équilibrées. Les sous-commissions chargées des responsabilités pratiques du placement sont à caractère largement féminin, donnant ainsi l'impression que les constructions du genre dictent qu'elles sont les mieux adaptées pour s'occuper de l'accueil, de l'hébergement, des vêtements, de l'alimentation et du divertissement des enfants. Les femmes sont par conséquent

631 ANCJCCC, UJRA I0062, C-WOIP, 26/Levinson, lettres de Levinson à Hayes, 25 février 1948, 5 p ; de Saalheimer à Levinson, 4 mars 1948, 2 p ; 29/Hayes, d'Ostry Genkind à Hayes et Saalheimer, 14 février 1948, 5 p ; 25/Administrative establishment, de Saalheimer à Ostry, 3 octobre 1947, 2 p.

632 ANCJCCC, UJRA I0062, C-WOIP, 25/Administrative establishment, mémorandum de Saalheimer à Hayes, 9 septembre 1947, 6 p ; 25/Co-ordinating Committee-joint CJC & Welfare agencies, 1947-1948, comptes rendus, Joint Meeting of Congress and Welfare Agencies, 7 et 10 décembre 1947 et 22 janvier 1948 ; 28/Toronto, compte rendu et liste de sous-commissions, Coordinating Committee on European Youth, 11 novembre 1947 ; OJA, CJCOR 17, 4/147, compte rendu, Executive Committee of the Coordinating Committee on European Youth, 12 décembre 1947 ; Fraidie Martz, *Open your hearts, op. cit.*, p. 57-58, 68.

un peu éloignées des décisions gérant l'admission de ces enfants au Canada. Quelques-unes essaient néanmoins de faire remonter leurs opinions vers la hiérarchie des commissions. Les travailleuses sociales, chargées de l'évaluation et du suivi des orphelins, semblent mieux placées pour cela que les autres femmes.

Ben Lappin, dans son étude inédite de 1963 sur le mouvement, s'attarde longuement sur la différence de perspective entre chefs communautaires et travailleurs sociaux quant aux besoins des orphelins. Les critères et exigences des travailleurs sociaux sont vus souvent comme trop exagérés par les chefs communautaires qui estiment, quant à eux, qu'une charité bien traditionnelle ferait l'affaire. Lappin considère les effets des différences générationnelles mais pas de celles du genre, dans un contexte où la majorité des élites sont des hommes d'un certain âge et la majorité des travailleurs sociaux sont des jeunes femmes. Il donne l'impression pourtant que la différence de perspective est la plus marquée à Toronto où le service social est dirigé par une femme, Dora Wilensky⁶³³.

Selon Lappin, les membres des communautés, hommes et femmes, se sentent pareillement marginalisés dans des rôles secondaires qui ne leur donnent pas la possibilité « for building more personal relationships » avec les orphelins. Pour leur part, les travailleurs sociaux se sentent surveillés à la loupe dans leur travail et tenus à distance lorsque les chefs communautaires sont également des familles d'accueil qui doivent être surveillées. Malgré ces constats, Lappin suggère que le travail est partagé classiquement entre les chefs des associations qui « assumed responsibility for decision-making » et les professionnels du travail social qui « put these policies and standards into effect »⁶³⁴. Pourtant, les tensions entre les deux groupes semblent liées au refus des travailleuses sociales de rester dans le rôle convenu de femmes exécutant des décisions d'hommes.

Les femmes dans les communautés juives à travers le Canada ont un effet plutôt prononcé sur le nombre et type de familles d'accueil disponibles. Malgré une compréhension théorique des conséquences de la Shoah sur la population juvénile juive en Europe, beaucoup de familles juives proposent de n'accueillir chez eux que des enfants en bas âge ou des filles. Cette attitude, influencée certainement autant par l'épouse que l'époux, oblige les commissions dans presque toutes les villes d'accueil à payer des familles pour l'hébergement des garçons adolescents qui arrivent en plus grand nombre. Presque toutes les villes demandent davantage de filles et d'enfants en bas âge⁶³⁵. À une époque où les identités

633 Ben W. Lappin, *The redeemed children...*, *op. cit.*, p. 31-34, 154, 159-163.

634 *Ibid.*, p. 66, 89-91, 159-160.

635 ANCJCCC, UJRA I0062, C-WOIP, 27/Montreal, 1948-1952, lettre de Hayes à David Weiss, 30 mai 1949, 2 p ; 28/Winnipeg, rapport, Orphan Settlement in Western Canada, Winnipeg Conference, 1^{er} décembre 1948, p. 9 ; lettres de Heinz Frank, CJC, Western Division, à Saalheimer, 21 janvier et 6 mai 1948. Voir aussi Ben

générées sont censées être figées et dotées de certaines caractéristiques typiques, beaucoup de familles sont convaincues que les garçons plus âgés seraient plus difficiles à gérer et à intégrer dans la famille. Aucune comparaison n'existe et même si elle existait, quel rôle les attentes sociales des garçons joueraient-elles dans leurs comportements éventuels ? L'information anecdotique montre que, sur les quelque 770 garçons et quelque 350 filles arrivés à la fin du programme, certaines des filles exaspèrent leur famille d'accueil, et inversement, dans des pourcentages comparables à ceux des garçons⁶³⁶.

Les idées reçues sur la malléabilité de filles en bas âge jouent sans doute un rôle dans la sélection d'une fille de 11 ans pour fêter l'arrivée du 1 000^e orphelin juif en janvier 1949. On se demande si la presse, le CJC ou la Direction de l'immigration sont derrière ce choix. Un mois plus tard, une fillette lettone de 8 ans est désignée comme le 50 000^e réfugié de l'après-guerre. Les recherches de Kerry Badgely sur l'organisation de ce type de célébration démontrent bien comment les autorités les manipulent pour transmettre des messages peut-être trompeurs mais considérés comme acceptables par le public⁶³⁷. Qui peut craindre une immigration incarnée par de mignonnes fillettes ?

Le devenir imaginé des orphelins peut influencer le mouvement, par exemple en sapant la volonté de se battre pour l'admission de ces enfants. Des personnes mal avisées, experts compris, mais proférant leur opinion avec confiance, peuvent influencer l'étendue et la teneur des revendications pour des politiques d'immigration liées aux enfants, et également à l'accueil de ceux qui finissent par arriver au Canada. Puisque l'équipe en Europe a la consigne d'envoyer les enfants à un rythme conforme à la capacité de trouver des familles d'accueil au Canada, l'attitude des communautés juives est un élément important dans l'admission de ces jeunes immigrants⁶³⁸.

Parmi les différentes associations juives, les travailleurs sociaux et les familles d'accueil, un nombre important de personnes s'attendent à des problèmes psychologiques

W. Lappin, *The redeemed children...*, *op. cit.*, p. 17, 28, 37 ; Franklin Bialystok, *Delayed impact...*, *op. cit.*, p. 44 ; Fraïdie Martz, *Open your hearts*, *op. cit.*, p. 70.

636 Franklin Bialystok, *Delayed impact...*, *op. cit.*, p. 49-50 ; Antoine Burgard, « "A new life in a new country"... », *op. cit.*, p. 2 ; ANCJCCC, UJRA I0062, C-WOIP, 25/Administrative establishment, mémorandum de Saalheimer à Hayes, 9 septembre 1947, 6 p ; 27/Ostry 1948, lettres d'Ostry Genkind à Hayes et Saalheimer, 26 mai 1948, 3 p ; 28/Winnipeg, de V.C., Saskatoon, à Tessler et Frank, 23 mars 1949, 2 p.

637 Trudy Duivenvoorden Mitic et J. P. Leblanc, *Pier 21...*, *op. cit.*, p. 99 ; Kerry Badgely, « As long as he is an immigrant from the United Kingdom: deception, ethnic bias and milestone commemoration in the Department of Citizenship and Immigration, 1953-1965 », in *People, places, and times: readings in Canadian social history, post-Confederation*, Toronto, Thomson/Nelson, 2006, vol.2, p. 158-169 ; Public Affairs, Nova Scotia Region, Canada Employment and Immigration Commission, « The Pier 21 story, Halifax 1924-1971 », *Quai 21*, http://www.pier21.ca/wp-content/uploads/files/First_75_Years/_research_pier2_story.pdf, consulté 4 mai 2014.

638 « Ten orphaned children who arrived in Vancouver Monday », *Jewish Western Bulletin*, 1^{er} avril 1948, p. 1.

plutôt graves. David Weiss agace la commission chargée du recrutement de familles à Montréal car il croit nécessaire de préparer la communauté « for the worst possible scenario ». Amelia Igel de l'AJJDC, en décrivant un groupe qu'elle envoie au Canada en novembre 1947, brosse un tableau plus équilibré des orphelins en tant qu'« eager young people determined to work hard to build a new life in Canada. They are all children who have been deprived for so long [...] they have little confidence in others and on the whole are very materially minded »⁶³⁹.

Après son retour au Canada, en septembre 1949, Ostry Genkind écrit un article pour la revue *Canadian Welfare* où elle traite des possibilités et des méthodes pour réussir l'intégration des enfants qui arrivent au Canada. Ses observations et conseils sont un mélange d'optimisme, de pragmatisme et parfois de réalisme brutal :

« The child victims of Fascism are the most pathetic of its survivors. As a former concentration camp inmate or as a slave labourer, the child has experienced unimaginable tortures, witnessed the murderous bestialities of the Nazis ! For such a child normal parent-child relationship has long since been destroyed. The main objective has been to survive physically. [...] In spite of the fact that many of them seem to have made a remarkable recovery both physically and emotionally, there are likely to be breakdowns. Diseases and long periods of starvation, though overcome, have left their imprint. Disaster and emotional shock are not so easily erased. How can a child forget that his parents chose death that he might live or that he was forced to pull the trigger that killed his brothers and sisters ? »⁶⁴⁰.

L'impact de ces mots est mitigé par le fait que les lecteurs de la revue sont en majorité des travailleurs sociaux professionnels et qu'elle écrit cet article quand la majorité des orphelins sont déjà arrivés. Il ne s'agit pas de choquer ou de décourager les non-professionnels en contact avec des orphelins européens, mais de munir ses collègues d'une perspective plus large du vécu de ces enfants. Ayant vu la situation de première main, Ostry Genkind est peut-être mieux placée, mais pas mieux écoutée parmi les communautés juives, que David Wiess pour commenter le vécu des orphelins. Cela dit, les pronostics de tous ces experts sont parasités par des cadres de référence construits par les théories en vogue. Comme l'explique Fraidie Martz, historienne du mouvement d'orphelins juifs, « As is so often the case when exciting new theories are first formulated [...] they are applied with great enthusiasm and false confidence. Psychiatrists, psychologists, and social workers were keen to flex their newly-developed clinical muscle »⁶⁴¹.

Certains des travailleurs sociaux en contact avec les orphelins juifs concèdent cependant les limites de leur expertise sur des comportements attendus. Dora Wilensky,

639 Saul Hayes, « Foreward », in Ben W. Lappin, *The redeemed children : the story of the rescue of war orphans by the Jewish community of Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1963, p. vi-vii ; Fraidie Martz, *Open your hearts*, op. cit., p. 121-122. Martz cite simplement « CJC Archives » pour la citation d'Igel.

640 Ethel Ostry Genkind, « Children from Europe », *Canadian Welfare*, 1^{er} septembre 1949, vol. 25, n° 4, p. 33.

641 Fraidie Martz, *Open your hearts*, op. cit., p. 167 ; Franca Iacovetta, *Gatekeepers...*, op. cit., p. 49-50, 63-73.

formée à la New York School for Social Work et considérée comme une professionnelle d'avant-garde, avoue en 1950 que « the experience and feelings which these children brought with them were strange to us and different from anything we had previously encountered »⁶⁴². Eva Kenyon, immigrante arrivée en 1940 et une des travailleuses sociales sous les ordres de Wilensky, explique que ses collègues et elle adressent les orphelins les plus troublés aux psychiatres, mais, à son avis, « they knew little more than she did. [...] those were early days in the understanding of the effects of trauma »⁶⁴³.

Dans la publicité destinée à attirer des familles d'accueil pour les orphelins, des sections du National Council of Jewish Women of Canada (NCJWC) semblent vouloir apaiser les craintes à propos du lourd passé des enfants. En septembre 1947, la présidente de la section de Montréal, Antonia Robinson déclare que les orphelins « are coming here to forget the past and to start life anew ». La section d'Edmonton adopte un ton semblable en février 1949 : « All they need is a home and a little love and affection to help them forget the horrors they have been through »⁶⁴⁴. Kenyon montre que même des professionnels croient que l'amour serait suffisant pour guérir toutes les blessures : « I was very naive. [...] I felt like everybody else that somehow if you gave people enough caring and love that was going to undo all this damage and it was going to be helpful »⁶⁴⁵.

À l'arrivée de cinq orphelins à Edmonton en octobre 1948, le NCJWC de cette ville leur souhaite « a happy and useful life in our community »⁶⁴⁶. Le souhait de bonheur n'est peut-être pas malvenu quoique compliqué à réaliser, mais le vœu d'une vie utile dans la communauté interpelle. Il vient peut-être de la crainte que l'état des orphelins les rende dépendants, ou de l'idée que la raison d'être de toute personne est son utilité sociale. Il est peu probable de toutes façons que les orphelins lisent l'annonce en anglais d'une réunion d'une association de femmes. Ces vœux ciblent plutôt les membres de l'association afin d'encourager leurs efforts à rendre les enfants heureux et utiles. Les récits de vie des orphelins indiquent beaucoup d'intérêt sincère et d'implication profonde des Canadiennes juives, mais

642 OJA, fonds Jewish Family and Child Services (désormais JFCS) 52, 7/8, Dora Wilensky, « From juvenile immigrant to Canadian citizen », communication au Canadian Conference on Social Work, Vancouver, juin 1950, p. 3 ; « Salsberg, Dora Wilensky », *Ontario Jewish Archives*, <http://search.ontariojewisharchives.org/Permalink/descriptions284424>, consulté le 12 avril 2015.

643 Entretien avec Eva Neuwelt Kenyon, Toronto, 25 avril et 4 mai 1994, cité dans Paula J. Draper, « Canadian Holocaust survivors... », *op. cit.*, p. 57.

644 ANCJCCC, UJRA I0062, 27/NCJW, 1947-1948, lettre d'Antonia S. (Mrs. Benjamin) Robinson à Dear Member, 30 septembre 1947 ; PAA, fonds NCJWC, Edmonton Section (désormais NCJWE), PR0049, 1975.307, 1/1, annonce de réunion, 1^{er} février 1949. Nous joignons en Annexe n° 7 une copie de cette annonce.

645 Entretien avec Eva Neuwelt Kenyon, Toronto, 25 avril et 4 mai 1994, cité dans Paula J. Draper, « Canadian Holocaust survivors... », *op. cit.*, p. 57.

646 PAA, NCJWE, PR0049, 1975.307, 1/1, annonce de réunion, 2 novembre 1948 ; 1998.0901, 1/29, invitation, A Membership Rally and Tea, 15 octobre 1947.

également des malentendus blessants. Selon les recherches de Ben Lappin, l'accent sur l'objectif de l'autonomie sociale et économique des orphelins est omniprésent dans les communautés au Canada et source d'une certaine méfiance chez les enfants⁶⁴⁷.

Entre les conseils qu'un peu d'amour suffirait d'un côté et qu'il faut s'attendre au pire de l'autre, les interlocuteurs des orphelins ont sans doute du mal à s'y retrouver, surtout dans la mesure où chaque enfant réagit à sa façon. Édulcorer les attitudes ou les comportements des orphelins ne sert pas à préparer les acteurs canadiens à toute la gamme de réactions possibles. En revanche, envisager le pire peut créer des méfiances sans fondement. Fraidie Martz se souvient de sa difficulté à se rapprocher d'une orpheline qu'elle rencontre quand toutes les deux sont étudiantes à l'Université McGill. Pour payer ses études, la jeune Européenne essaie de compléter sa subvention du CJC en travaillant comme serveuse et en vivant très frugalement. F. Martz est un peu gênée par sa propre vie confortable dans la maison de sa mère : « the very house that had remained closed to the desperate call for homes when Congress was given permission to bring war orphans to Canada »⁶⁴⁸.

Bien que des cas difficiles se présentent parmi les orphelins, en fin de compte la capacité d'adaptation de ces jeunes survivants impressionne les participants canadiens. Certains regrettent que les orphelins soient tellement observés par les médias qui accordent une attention démesurée à tout cas difficile ou tout comportement caractériel. Des personnes comme Thelma Tessler, travailleuse sociale en contact avec les enfants placés à Winnipeg, s'efforcent de faire passer le message que la majorité des enfants s'adaptent de manière satisfaisante après un temps d'ajustement compréhensible. Tessler se montre également très consciente de l'individualité de chaque enfant :

« Knowing what these children have lived through we might logically expect them all to be psychological messes and yet such is certainly not the case. The explanation lies probably in the fact that their experiences, difficult as they were, varied greatly, and they all entered into these experiences with different types of personality adjustment »⁶⁴⁹.

Il est difficile de savoir si cette perspective équilibrée arrive à s'installer dans les communautés d'accueil et devient le message porté systématiquement aux décideurs des politiques d'immigration ou si le pessimisme l'emporte.

647 Vancouver Holocaust Education Centre, « Témoignages des orphelins », *Cœurs ouverts, portes fermées*, 2002, <http://www.museevirtuel-virtualmuseum.ca/sgc-cms/expositions-exhibitions/orphelins-orphans/french/themes/pdf/orphanstories.pdf>, consulté le 21 mai 2014 ; Paula J. Draper, « Canadian Holocaust survivors... », *op. cit.*, p. 54 ; Elise Chenier, « Seeing red », *op. cit.*, p. 52 ; Ben W. Lappin, *The redeemed children...*, *op. cit.*, p. 158, 166 ; Gerald Tulchinsky, *Canada's Jews*, *op. cit.*, p. 404.

648 Fraidie Martz, *Open your hearts*, *op. cit.*, p. 14.

649 ANCJCCC, UJRA 10062, C-WOIP, 28/Winnipeg, rapport, Orphan Settlement in Western Canada, Winnipeg Conference, 1^{er} décembre 1948, p. 20. Voir aussi, Vancouver Holocaust Education Centre, « Des vies nouvelles », *Cœurs ouverts, portes fermées*, 2002, <http://www.museevirtuel-virtualmuseum.ca/sgc-cms/expositions-exhibitions/orphelins-orphans/french/themes/newlives/page2.html>, consulté le 5 mai 2014 ; Saul Hayes, « Foreward », *op. cit.*, p. vii.

4.2.1.3 La parole des orphelines

Une analyse des dossiers des enfants fournirait une meilleure compréhension du vécu des enfants eux-mêmes et de leur opinion quant à ce projet qui les amène au Canada. Quelques commentaires se trouvent dans les dossiers administratifs consultés, illustrant le vécu des jeunes. Des efforts pour réunir des récits de vie ou des commentaires des premiers concernés existent dans le livre de Fraidie Martz, sur quelques sites Web ou dans des ouvrages plus généraux sur les survivants. Ces commentaires sont d'un intérêt certain dans la mesure où ils montrent si la subjectivité des orphelins a pu avoir un effet sur les politiques gérant leur admission. La nature des récits de vie des survivants réduit la possibilité de trouver des éléments liés à l'immigration car ces récits sont motivés souvent par un devoir de témoignage sur les atrocités de la Shoah. Lorsqu'il s'agit de leur arrivée au Canada, les commentaires rétrospectifs d'adolescentes devenues femmes se concentrent plus souvent sur leur vécu dans leur famille d'accueil ou sur les difficultés des adolescents canadiens à les accepter que sur les formalités de leur admission.



Figure n° 12 : Ethel Ostry Genkind et orphelins, Allemagne, 1947/1948

Source : Réseau canadien du patrimoine juif,
<http://www.cjhn.ca/fr/exposition/galeries-d-images.aspx>

En mentant sur leur âge ou la survie d'un parent, ces enfants contournent expressément les politiques gérant leur admission au Canada. Masquer leur nom ou leurs relations peut servir à cette fin mais peut simplement représenter un instinct de survie développé tout au long d'une décennie de traque.

Ostry Genkind déclare comprendre ces tendances, ce qui soulève la question de savoir si elle est aussi stricte à appliquer ses critères que l'AJJDC et elle-même le prétendent. Sa prétendue rigueur peut être une façade pour convaincre les agents d'immigration d'approuver ses cas sans trop d'investigation. Dans une lettre à Saul Hayes elle déclare :

« I am not surprised to hear that the names and relationships of some of the children are different to what they were listed in Germany. Most times their situation compels the children to make wrong statements, but there are times when this is not at all necessary, and yet they resort to it. These are all points which the case worker in Canada needs to unravel with the children and impress upon them that they are in a country, where illegal means are not tolerated and not necessary »⁶⁵⁰.

650 ANCJCCC, UNJRA I0062, C-WOIP, 25/Administrative establishment, lettres d'Ostry Genkind à Hayes et Saalheimer, 20 février 1948, p. 3 et 20 juin 1948, p. 2.

Cacher des faits est une stratégie de survie des immigrants de toutes origines cherchant à quitter les camps.

Malgré les consignes du CJC informant les postulants que ce n'est pas une vie luxueuse qui les attend au Canada, certains orphelins se disent très déçus des conditions qu'ils rencontrent. L'AJJDC hongrois, croyant que les Juifs dans les pays communistes seraient l'objet tôt ou tard de mesures discriminatoires, promeut le programme canadien en promettant l'adoption dans une famille riche au Canada qui aiderait les jeunes à poursuivre leurs études. La réalité est que le CJC encourage tout adolescent ayant plus de 16 ans à commencer à travailler, les études avancées n'étant payées que pour les plus brillants. Le siège social de l'AJJDC en Europe affirme pourtant que toutes leurs sections ont reçu les consignes de donner aux jeunes une image très réaliste de la situation au Canada⁶⁵¹.

L'interprétation rétrospective de Levinson et de Greta Fischer est que des « immigration agents and agencies [...] would often describe Canada in glowing terms in an effort to end indecisiveness ». L'ancien directeur du centre d'accueil à Toronto donne l'impression que les enfants hongrois ne sont pas les seuls à rêver d'adoption dans une famille riche. Selon lui, ce rêve est né de « the hope that once peace came, the world would make up for their sufferings and all their dreams would come true ». L'adoption est très rare en fin de compte pour plusieurs raisons : l'âge des orphelins, leur désir de garder leur nom de naissance, leurs souvenirs douloureux et les difficultés de tisser des liens entre familles d'accueil et enfants⁶⁵².

Quoiqu'il en soit, dans les archives consultées, on trouve les plaintes de cinq jeunes hongroises sur des méthodes employées par l'AJJDC pour les convaincre d'aller au Canada. Judy, Agnes et Judith ont, toutes les trois, presque 18 ans lorsqu'elles arrivent au Canada et se retrouvent obligées de travailler. Elles laissent en Hongrie des tantes ou des oncles, des frères ou des sœurs ou des grand-parents avec lesquelles elles vivaient et qui les aiment. Elles s'attendent toutes à l'adoption dans une famille aisée selon les promesses de l'AJJDC. Judy et Agnes avaient presque terminé le lycée mais ne peuvent plus poursuivre leurs études. Judith est partie pour faciliter la vie de sa famille élargie qui n'a pas les moyens de s'occuper d'elle mais qui lui donnait au moins de l'amour. Martha ne voulait pas aller au Canada, sa sœur

651 ANCCJCC, UJRA I0062, C-WOIP, 28/Toronto-administration and casework, 1948-1950 (désormais Toronto casework), Judy, Agnes, Judith, John, Frank et Steven, 8 à 9 juin 1949 ; 28/Winnipeg, rapport, Orphan Settlement in Western Canada, 1^{er} décembre 1948, p. 32 ; 25/Administrative establishment, lettre de Hayes à M.W. Beckelman, AJJDC Paris, 23 février 1948, 4 p ; 26/Igel, lettre d'Igel à Weiss, 23 décembre 1947, 2 p ; Ben W. Lappin, *The redeemed children...*, *op. cit.*, p. 103.

652 Fraidie Martz, *Open your hearts*, *op. cit.*, p. 110, 154 ; Antoine Burgard, « "A new life in a new country"... », *op. cit.*, p. 9 ; OJA, JFCS 52, 7/8, Wilensky, « From juvenile immigrant to Canadian citizen », juin 1950, p. 3-5.

aînée lui manque énormément, mais son oncle y voyait l'occasion d'une meilleure vie. Eva est partie de son propre gré mais regrette son choix parce que son projet de parrainer ses sœurs aînées s'avère compliqué à la suite de la restriction de l'émigration hongroise⁶⁵³. Malgré leur jeunesse, beaucoup d'orphelines essaient de profiter des politiques d'immigration autorisant le regroupement familial. Lily n'est pas capable de parrainer sa tante, son oncle et sa cousine elle-même, mais elle persuade un cousin germain, lui aussi immigrant récent mais avec un travail stable, de l'aider. Le cousin doit emprunter de l'argent pour cela et la famille arrive le 19 mai 1950⁶⁵⁴.

Wilensky résume les regrets des enfants hongrois et l'opinion des travailleurs sociaux à Toronto qui recueillent leurs commentaires en déclarant que leur « immigration to Canada is considered both by themselves and the staff as having been quite unnecessary and even unfortunate »⁶⁵⁵. La part d'interprétation chez les travailleurs sociaux face à l'attitude des enfants est difficile à déterminer. Wilensky est l'épouse d'un député communiste de l'Assemblée législative de l'Ontario, Joe Salsberg. L'adhésion fidèle de Salsberg, et peut-être de Wilensky, au Parti communiste du Canada dure jusqu'à la répression brutale des mouvements d'opposition en Tchécoslovaquie pendant les années 1950. Des sympathies communistes chez Wilensky ou des membres de son personnel peuvent décrédibiliser à leurs yeux l'idée que tout Juif devrait quitter les pays communistes. Dans une communication préparée pour le Canadian Conference on Social Work en 1950, Wilensky suggère que la déception des enfants peut venir de leur propres « fantasies of Canada's inexhaustible opportunities »⁶⁵⁶. Quelle que soit la source des attentes de ces cinq adolescentes hongroises, elles n'hésitent pas à exprimer ouvertement leur déception que la vie au Canada n'est pas à la hauteur de leurs espoirs.

Plusieurs orphelines essaient de changer les conditions de leur placement au Canada. Demander une famille d'accueil différente est assez répandu chez les filles et les garçons. Les compétences parentales adaptées aux adolescentes canadiennes ne fonctionnent pas très bien avec des orphelines habituées à un degré d'autonomie et d'insécurité très élevé⁶⁵⁷. Parfois elles

653 ANCJCCC, UJRA I0062, C-WOIP, 28/Toronto casework, Judy, Agnes, Judith, Martha et Eva, 8-9 juin 1949.

654 ANCJCCC, JIAS Immigration case file séries CA, dossier G, Moritz et Irene, p. 3, cité dans Adara Goldberg, *We were called greenies...*, *op. cit.*, p. 66-67. Voir aussi la lettre d'Edna F., citée dans Ben W. Lappin, *The redeemed children...*, *op. cit.*, p. 142.

655 ANCJCCC, UJRA I0062, C-WOIP, 28/Toronto casework, mémorandum de Wilensky à Ben Sadowski, 10 juin 1949.

656 « Salsberg, Dora Wilensky », *Ontario Jewish Archives*, <http://search.ontariojewisharchives.org/Permalink/descriptions284424>, consulté le 12 avril 2015 ; OJA JFCS 52, 7/8, Wilensky, « From juvenile immigrant to Canadian citizen », juin 1950, p. 2 ; Gerald Tulchinsky, *Canada's Jews*, *op. cit.*, p. 419 ; Franca Iacovetta, *Gatekeepers...*, *op. cit.*, p. 60.

657 Ben W. Lappin, *The redeemed children...*, *op. cit.*, p. 74-75, 81, 152-153.

demandent des transferts dans d'autres villes. Zsuzanna (Susan) Loeffler arrive de Budapest en août 1948 à l'âge de 15 ans. En octobre 1948, son journal intime fait état de sa déception d'être placée dans une famille habitant à Vegreville, en Alberta : « How I hate to be here ! How I hate everybody ! Did I give up my life at home to come here ? I wanted change, adventure and I am here in this awfulness ». Bien que sa famille d'accueil soit gentille, elle ne se voit aucun avenir, surtout lorsque la famille insiste pour qu'elle suive un cours pour devenir secrétaire au lieu d'aller à l'université. Elle demande un transfert à Toronto, mais doit se contenter de Winnipeg où elle tombe sur une famille moins gentille et même moins disposée à l'aider à suivre des études supérieures⁶⁵⁸.

Anna, également hongroise, est placée à Calgary mais se bat pour être transférée à Montréal. Son oncle à Budapest et elle écrivent tous les deux à Saul Hayes pour demander le transfert. Hayes et la commission pour les orphelins à Calgary explique à Anna qu'elle peut aller à Montréal seulement si elle accepte de ne plus recevoir d'aide du programme. Elle accepte cette condition mais vit des temps difficiles à Montréal. Un membre de la commission à Calgary, Esther Goresh, est peu sensible aux désirs d'Anna de quitter sa ville : « We believe that all the disturbance is basically because this is a way of drawing attention to herself ». Adara Golderg constate le peu de résultats satisfaisants que Susan et Anna obtiennent de leurs actions personnelles⁶⁵⁹.

Le journal intime de Susan montre cependant que sa subjectivité joue un rôle central dans son acceptation dans le projet des orphelins :

« Why do I want to go to Canada ? Only sad memories bind me to Hungary. It will be painful to leave my relatives, aunts, grandparents, cousins who love me and who don't dare detain me for fear of reproach in the future. My utmost desire is to leave and I would consider myself unfortunate if I did not succeed in this. [...] Only in a new environment, far from here, I look forward to the future »⁶⁶⁰.

C'est une décision majeure à l'âge de 15 ans et sans parents, mais Susan a déjà vécu des calamités qui ont obligé des millions d'enfants et de jeunes à grandir rapidement. Les efforts de ces adolescentes pour changer leurs conditions au Canada laissent penser que certaines orphelines sont également susceptibles de confronter ou contourner à leurs fins les politiques d'immigration, et assez peu désireuses de laisser les adultes décider de leur avenir.

Les communautés au Canada qui acceptent les orphelins ne sont pas dotées de

658 Private diary of Zsuzanna Loeffler (Susan Garfield), septembre 1948 et Susan Garfield, telephone conversation, Toronto, 5 novembre 2010, cité dans, Adara Goldberg, *We were called greenies...*, *op. cit.*, p. 86, 103 ; Ben W. Lappin, *The redeemed children...*, *op. cit.*, p. 66.

659 ANCJCCC, UJRA, CB/Anna B., lettres de Dr. Dezso, Budapest à CJC, 17 juin 1949 et d'Anna, Calgary, à Hayes, 15 janvier 1950 ; lettre de Goresh à Frank, 7 juillet 1949, cité dans Adara Goldberg, *We were called greenies...*, *op. cit.*, p. 103-104, 108.

660 Susan Garfield, « Susan Garfield », in Belle Millo (dir.), *Voices of Winnipeg Holocaust survivors*, Winnipeg, Jewish Heritage Centre of Western Canada, 2010, p. 89. Elle y cite son journal intime de 1947.

ressources financières inépuisables et peuvent manquer de familles d'accueil. Leur compréhension du vécu des enfants est également limitée par la distance géographique, culturelle et de langue⁶⁶¹. Ce qu'une famille bien intentionnée de Vegreville peut concevoir comme avenir pour une fille intelligente ne coïncide pas nécessairement avec les rêves et ambitions d'une jeune citadine de Budapest. Les représentations diverses de la richesse du nouveau monde semblent brouiller les esprits des Canadiens et des orphelins quant à leurs attentes les uns des autres. Les Canadiens ont des impressions de l'Europe découlant des vagues d'immigration précédentes ou de reportages sur la guerre. Dans le premier cas, la vie est davantage axée sur l'astreignante condition agricole ou l'industrialisation brutale ; dans le deuxième cas il n'y a que mort et désolation. Par contraste, le Canada est censé abonder en espace pour tout le monde, en ressources naturelles, en nouveautés et possibilités. Un œil moins optimiste traduirait ces atouts par isolement, étendues sauvages, vie de pionniers, frêles constructions et vide culturel. Ainsi, la richesse canadienne n'est pas la richesse européenne, une vie remplie au Canada n'en est pas une en Europe. À partir de ce constat, on pourrait suggérer d'une manière un peu brutale que les enfants qui ont perdu le plus seraient le mieux adaptés à la vie au Canada. Cette proposition est cependant trop simpliste. L'adaptation est individuelle, tout comme la perspective.

On se demande quel type d'information les adultes sont susceptibles de fournir aux orphelins qui doivent finalement décider de leur propre sort. Même en fournissant de l'information détaillée, celle-ci ne peut être que parasitée par leurs propres perspectives. Les mêmes termes n'ont pas toujours le même sens. Eve Bergstein, qui arrive au Canada à l'âge de onze ans chez sa tante au lieu d'une famille d'accueil, se souvient de sa déception par rapport aux conditions matérielles : « Somehow we were given to believe that everything was wonderful and luxurious. It really wasn't like that at all »⁶⁶².

La plupart des récits recueillis des enfants/adolescentes arrivées au Canada dans le cadre du programme des orphelins juifs datent de plusieurs décennies après leur arrivée. Au fil des années, avec la construction d'une vie et d'une famille au Canada et la tournure des événements mondiaux, les immigrantes réticentes s'enracinent. Les parcours de vie, comme prévu par Tessler, sont très individuels. Susan Loeffler finit par construire une vie qui lui plaît. Le sort d'Anna et des autres Hongroises citées n'est pas connu. Retourner en Europe, ou même aller en Israël, n'est pas une option que le CJC ou la plupart des orphelines considèrent

661 Ben W. Lappin, *The redeemed children...*, *op. cit.*, p. 155.

662 Entretien avec Eve Nisencwajg Bergstein, Shoah Visual History Foundation, Waterloo, Ont., 5 septembre 1995, cité dans Paula J. Draper, « Canadian Holocaust survivors... », *op. cit.*, p. 51.

sérieusement⁶⁶³.

Un an après son arrivée au Canada, Roberta Lander envoie une lettre de gratitude au CJC de la part du New Jewish Canadian Club, une association d'orphelins. La lettre n'exprime aucun regret mais on ne connaît pas le parcours des membres de ce club : « We cannot find enough words to express our appreciation for everything that is being done on our behalf. [...] we shall endeavour to become good citizens, which will give us the satisfaction that the sacrifices made for us have produced successful results ». Le message qu'il faut devenir de bons citoyens est donc bien capté par les orphelins et renvoyé aux émetteurs du message comme confirmation de la sagesse et du succès du projet et des politiques autorisant leur immigration. Le CJC transmet la lettre à Keenleyside, qui est aussi flatté que l'organisation : « The determination of these young people to become good citizens is gratifying to us and, I am sure to you. I feel that a report such as this is very encouraging »⁶⁶⁴. Keenleyside suggère même de donner de la publicité à la lettre.

D'autres orphelines s'interrogent sur les attentes qui ont incité les Canadiens à appuyer leur migration au Canada. Leah, débarquée à Halifax le 14 février 1948, se sent chosifiée par les Canadiens qu'elle rencontre après son arrivée : « Loads of people came to see us, I felt like a monkey in the zoo with no one paying a bit of attention to our individual needs or what we thought. [...] I found everything about them and the people they associated with cold, stingy and materialistic. [...] Everyone around me seemed to treat me as though I was from a very low class of society, while I felt vastly superior to them and certainly more cultured »⁶⁶⁵. Sa remarque sur le matérialisme qu'elle observe chez les Canadiens est un miroir intéressant du jugement d'Igel selon lequel les orphelins sont plutôt matérialistes.

Lorsque des orphelines osent parler de leur vécu, elles sont déconcertées par le scepticisme exprimé par des personnes qui ont appuyé leur admission et qui les accueillent chez elles. C'est le cas d'Ellen Tissenbaum qui passe son enfance durant la guerre cachée aux Pays-Bas : « If I started talking, people would say stop making up those stories. It's not true ». Une orpheline originaire de Tchécoslovaquie tombe sur une première famille d'accueil qui a du mal même à croire qu'elle est juive. La famille n'est pas capable d'appréhender la gravité des conséquences psychologiques pour cette enfant cachée par une famille chrétienne et présentée comme une nièce⁶⁶⁶.

663 Adara Goldberg, *We were called greenies...*, *op. cit.*, p. 107 ; Ben W. Lappin, *The redeemed children...*, *op. cit.*, p. 148-149.

664 BAC, SMIC, RG26, 120/3-26-3, lettres de Lander à Mr. Bronfman, CJC, Montréal, 27 septembre 1948 et de Keenleyside à Hayes, 7 janvier 1949.

665 Fraidie Martz, *Open your hearts*, *op. cit.*, p. 146.

666 *Ibid.*, p. 149 ; Entretien avec Ellen Tissenbaum, Survivors of the Shoah Visual History Foundation,

La valeur symbolique de ces enfants est très importante pour certains Canadiens. Les orphelins sont la preuve vivante que le projet d'Hitler de « solution finale » diabolique n'a pas pu aboutir. L'arrivée des orphelins efface un sentiment d'impuissance ressenti par beaucoup de Canadiens pendant la guerre. Sans doute certaines personnes sont-elles trop préoccupées par l'auto-congratulation et le sens symbolique de l'admission des orphelins pour se soucier véritablement des espoirs et vécus individuels des premiers concernés. Ce symbolisme est cependant une motivation importante dans l'élaboration du programme et dans son acceptation par l'État. Franklin Bialystok remarque que dans le *Jewish Chronicle* en 1948, il n'y a pas un seul article donnant voix aux survivants eux-mêmes. Par contre pendant l'Assemblée générale du CJC en 1949, « there was much chest thumping about the organization's role » pour amener les orphelins et d'autres survivants au Canada⁶⁶⁷. Outre l'auto-congratulation, un des pièges de la philanthropie est la tendance à se croire supérieur à la personne aidée. Bien que jeune adolescente, Leah le ressent.

4.2.2 Le long périple des orphelins catholiques

En février 1948, l'Épiscopat canadien demande l'autorisation de la Direction de l'immigration pour le projet, délégué à la Catholic Immigrant Aid Society (CIAS), de faire venir d'Europe 1 000 orphelins catholiques de moins de 16 ans. Une délégation, composée de Mgrs Markle et Beaudoin et de Dorothy Sullivan, rencontre Hugh Keenleyside le 10 février 1948. Sullivan est la travailleuse sociale désignée pour sélectionner les enfants, destinés à parts égales au Canada anglophone et francophone⁶⁶⁸. La Direction de l'immigration invite Phyllis Burns du CCBES à donner son avis sur le projet. Elle n'est pas enthousiasmée par cette proposition préliminaire. Elle doute d'abord que la CIAS trouve autant d'enfants catholiques « unaccompanied » en Europe. Elle n'aime pas du tout l'idée que les enfants demeurent dans des « reception facilities » jusqu'à ce qu'ils puissent être placés dans des familles d'accueil. Elle craint que ces premiers établissements ne deviennent des lieux d'hébergement permanents pour les enfants étant donné la carence sérieuse du moment en foyers d'accueil pour les enfants catholiques canadiens⁶⁶⁹.

Montréal, 22 janvier 1997, cité dans Paula J. Draper, « Surviving their survival », *op. cit.*, p. 409 ; Czech Jewish war orphan, cité dans Jean Bruce, *After the war*, *op. cit.*, p. 51.

667 Franklin Bialystok, *Delayed impact...*, *op. cit.*, p. 66.

668 BAC, SMCI, RG26, 120/3-26-1, plan du projet de Markle et Beaudoin, « Immigration to Canada of unaccompanied orphan children in Europe », s.d., 3 p ; mémorandum de Keenleyside à Jolliffe, 11 février 1948 ; « 1,000 Europe's orphans coming to Catholic homes in Canada », *The Canadian Register*, 10 avril 1948, p. 1, 10.

669 BAC, SMCI, RG26, 120/3-26-1, lettre de Burns, Child Welfare Division à Jolliffe, 10 mai 1948, 2 p ; Maurice Cote, *The Children's Aid Society of the Catholic Archdiocese of Vancouver*, Mémoire, University of British Columbia, Vancouver, 1953, p. 57.

Ayant donné l'autorisation au CJC pour un projet semblable un an auparavant, le MMR ne peut opposer un refus à la CIAS ; le 3 août 1948, le Conseil des ministres émet le décret autorisant le projet. Ostry Genkind et Sullivan sont en contact dès le printemps 1948. Il est même question que Sullivan récupère le bureau d'Ostry Genkind à Munich après le départ de celle-ci en novembre 1948⁶⁷⁰.

L'histoire de tous les enfants éventuellement sélectionnés reste à reconstituer à partir d'archives difficilement localisables. Cent trente-cinq enfants, des Polonais, deviennent une cause canadienne célèbre entre 1948 et 1949 et le sujet de deux livres, trois articles et au moins un mémoire. La mince historiographie sur les 800 autres précise simplement que ce sont majoritairement des enfants polonais et ukrainiens⁶⁷¹. Le parcours tragique du groupe de 135 orphelins polonais commence entre 1939 et 1940 par la déportation de leurs familles de la Pologne occidentale vers l'intérieur de l'URSS, puis c'est leur libération en 1941 lorsque l'URSS devient un allié contre l'Allemagne, leur rassemblement avec l'Armée polonaise au sud de l'URSS, leur passage en Iran au printemps ou en été 1942 avec l'Armée et enfin leur envoi soit en Inde, soit dans des colonies britanniques en Afrique⁶⁷².

Entre 1945 et 1948 les camps éparpillés de civils polonais se vident avec le mouvement des familles des soldats survivants en Grande-Bretagne. Ceux qui restent sont regroupés à Tengeru au Tanganyika où les orphelins ou enfants non accompagnés habitent dans une partie séparée du camp. Ils construisent entre eux des liens étroits qui sont plus forts que leurs attaches aux adultes qui s'occupent d'eux. L'administration du camp Tengeru par les Britanniques au lieu de l'UNRRA permet aux enfants d'éviter le rapatriement demandé par la Pologne. En passant sous la responsabilité de l'OIR à l'été 1947, leur relocalisation dans un pays tiers devient possible bien que l'OIR soit toujours censée leur présenter l'option du rapatriement⁶⁷³. Certains membres du personnel de l'OIR et des représentants du

670 BAC, SMCI, RG26, 120/3-26-1, mémorandum de Jas. A. MacKinnon, Minister of Mines and Resources, au Governor General in Council, 15 juillet 1948 ; MCI, RG76, 660/B74072, Admission of Polish orphan children from Europe, 11 février 1948, cité dans Monika Payseur, « *I dont want to do back* » : *the complicated case of Polish displaced children to Canada in 1949*, Mémoire, Ryerson University, Toronto, 2009, p. 14, 17 ; ANCJCCC, UJRA I0062, C-WOIP, 25/Administrative establishment, lettres d'Ostry Genkind à Hayes et Saalheimer, 2 mai 1948, 5 p ; 27/Ostry 1948, à Hayes, 28 septembre 1948, 2 p.

671 Jean Bruce, *After the war*, *op. cit.*, p. 50.

672 AINDBC, CSAI, INST-01 411, 1511, 1952-1995, Son Excellence Monseigneur Joseph Charbonneau, Archevêque de Montréal, « L'odyssée des orphelins polonais », 1949, p. 1 ; Mike Boone, « Out of Polonia, Siberia and Africa, war orphans share bond six decades later », *Montreal Gazette*, 9 juillet 2008 ; Tadeusz M. Piotrowski, « Deportation, "amnesty", and the Polish diaspora », 2002, *Electronic Museum*, http://www.electronicmuseum.ca/Poland-WW2/soviet_deportations/piotrowski_01.html, consulté le 8 mai 2014 ; Lynne Taylor, *Polish orphans of Tengeru : the dramatic story of their long journey to Canada, 1941-49*, Toronto, Dundurn Press, 2009, p. 13-15, 30-39, 51 ; Lucjan Krolikowski, *Stolen childhood : a saga of Polish war children*, Lincoln, Neb., Authors Choice Press, 2001, p. 3-85 ; Monika Payseur, « *I dont want to go back* »..., *op. cit.*, p. 14.

673 Lynne Taylor, *Polish orphans of Tengeru...*, *op. cit.*, p. 85, 125-126, 134 ; Louise W. Holborn, *The*

gouvernement de Cracovie appuient cette alternative avec force. Ils soupçonnent les adultes dans le camp, et spécifiquement les personnes qui accompagnent les enfants, de se livrer à un endoctrinement contre la Pologne communiste. Selon Lynne Taylor, le père Lucjan Krolikowski, qui fut l'accompagnateur principal et le guide spirituel des orphelins, et selon certains récits des premiers concernés, les enfants eux-mêmes sont devenus anticommunistes et anti-soviets d'une façon plutôt ardente après leur exil et leur souffrance en URSS⁶⁷⁴.

Le premier contact au Canada est Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, qui accepte de prendre les orphelins polonais, « à la demande du Saint-Siège », pour effectuer « le sauvetage des 150 enfants polonais d'entre les mains des communistes »⁶⁷⁵. Ils sont incorporés dans le quota de 1 000 du programme de la CIAS ; Sullivan est aussi contente que Charbonneau de proposer une alternative concrète au rapatriement. Krolikowski décrit Sullivan comme militante et déterminée à éloigner les enfants « from the reach of the communists ». En 1948, ces orphelins polonais sont presque tous des adolescents plutôt indépendants, aussi le choix d'aller en Pologne ou au Canada leur est-il présenté directement malgré la demande de la Pologne communiste de rapatrier tout enfant « regardless of their personal wishes ». Outre le fait d'éviter de vivre dans un État communiste, ils veulent surtout rester ensemble, comme fratrie de sang et de vécu⁶⁷⁶.

Des personnels de l'OIR sont convaincus que plusieurs des enfants ont des parents, au moins éloignés, en Pologne ou dans d'autres pays dans lesquels ils se sentiraient mieux que placés au Canada. Les enfants ne veulent pas fournir de renseignements qui pourraient aider à trouver ces parents et voient cette information comme une ruse pour les faire aller en Pologne communiste. Lorsque l'OIR arrive à contacter de rares mères ou pères, ces derniers encouragent leurs enfants à aller au Canada et donnent leur consentement. Les services d'immigration canadiens à Karlsruhe, où ils sont traités, acceptent ce dispositif. Plusieurs sont

International Refugee Organization..., *op. cit.*, p. 508 ; Lucjan Krolikowski, *Stolen childhood...*, *op. cit.*, p. 175, 196 ; Pierre Jacobsen, « L'oeuvre de l'Organisation Internationale pour les Réfugiés », *Population*, 1951, vol. 6, n° 1, p. 34.

674 Lynne Taylor, *Polish orphans of Tengeru...*, *op. cit.*, p. 135-136, 182-185, 188-190, 192-195, 196-197, 211-212 ; Lucjan Krolikowski, *Stolen childhood...*, *op. cit.*, p. 196-205 ; Dzovinar Kévonian, « Histoires d'enfants, histoire d'Europe : l'Organisation internationale des réfugiés et la crise de 1949 », *BDIC, Matériaux pour l'histoire de notre temps*, mars 2009, n° 95, p. 41 ; Tara Zahra, « Lost children... », *op. cit.*, p. 41.

675 AINDBC, CSAI, INST-01 411, 1511, 1952-1995, Charbonneau, « L'odyssée des orphelins polonais », 1949, p. 2 ; Lujan Krolikowski, « Africa and the orphans », *Kresy Siberia Virtual Museum*, <http://kresy-siberia.org/people-of-the-polish-second-corps/all-people/krolikowski-lucjan/africa-and-the-orphans/1/>, consulté le 4 mai 2014 ; Lucjan Krolikowski, *Stolen childhood...*, *op. cit.*, p. 201 ; Marie-Paule Malouin, *Entre le rêve et la réalité*, *op. cit.*, p. 191.

676 Lucjan Krolikowski, *Stolen childhood...*, *op. cit.*, p. 200, 203 ; Lynne Taylor, *Polish orphans of Tengeru...*, *op. cit.*, p. 155, 165, 168, 187, 201 ; Louise W. Holborn, *The International Refugee Organization...*, *op. cit.*, p. 508.

bien au-dessus de la limite d'âge pour le programme, plafonné à 16 ans, mais lorsqu'il y a un frère ou une sœur plus jeune qui entre dans la fourchette d'âge, les agents d'immigration acceptent d'inclure les enfants plus âgés dans l'intérêt du regroupement familial⁶⁷⁷. C'est un contraste avec leur refus d'autoriser les frères et sœurs plus âgés des orphelins juifs à les accompagner. Ceci étant, la limite d'âge pour le programme juif est de 18 ans et les services d'immigration ont les mains quelque peu liées par l'arrivée en groupe des Polonais du Tanganyika en Allemagne.



Figure n° 13 : Orphelins polonais attendant leur visa, Brème, 1949

Source : <http://kresy-siberia.org/hom/element/lucjan-krolikowski/english-orphans-in-bremen-germany-1949/>

Cent quarante-sept enfants sont présentés pour l'obtention de visas par Sullivan, mais une vingtaine n'obtiennent pas ce visa en raison de soupçons de tuberculose ou de handicaps pouvant limiter leur capacité éventuelle à travailler. Sullivan fait son possible pour plaider la clémence pour ces jeunes personnes qui ont vécu autant d'épreuves depuis une dizaine d'années. Face

au refus, Krolikowsky dit que Sullivan « fought like a lioness for each orphan ». Elle arrive à convaincre les autorités de l'Immigration d'inclure les orphelins avec des handicaps mineurs, en obtenant la caution de la hiérarchie catholique au Canada affirmant que ces enfants ne deviendraient pas des charges publiques. Elle intervient également pour obtenir un visa spécial pour Krolikowski afin qu'il puisse accompagner les enfants jusqu'au Canada⁶⁷⁸. Il part finalement le 29 août 1949, accompagné des 123 enfants ayant obtenu leur visa.

Sullivan et Irene Page, une Canadienne travaillant pour l'OIR et une ancienne de l'UNRRA, continuent à lutter pour les 24 qui restent en attente. Page envoie une lettre à Paul Martin, le ministre de la Santé et du Bien-être, pour expliquer que la plupart des enfants rejetés pour raison de tuberculose ne sont plus au stade infectieux et deux enfants un peu plus handicapés ont des parents au Canada prêts à les aider. Elle plaide la cause d'une jeune fille enceinte afin que cette dernière obtienne l'autorisation de rejoindre ses deux frères partis avec le premier groupe⁶⁷⁹. Le suivi de Page et de Sullivan semble avoir un effet car la plupart de la

677 Lynne Taylor, *Polish orphans of Tengeru...*, *op. cit.*, p. 133, 167, 182, 185-189, 206-207, 215 ; Lucjan Krolikowski, *Stolen childhood...*, *op. cit.*, p. 197.

678 Lynne Taylor, *Polish orphans of Tengeru...*, *op. cit.*, p. 212-216 ; Lucjan Krolikowski, *Stolen childhood...*, *op. cit.*, p. 212-216 ; BAC, SMCI, RG26, 120/3-26-1, plan du projet de Markle et de Beaudoin, « Immigration to Canada of unaccompanied orphan children in Europe », s.d., 3 p.

679 BAC, MAE, RG25, 3689/5745-T-7-40-1, lettre de Page, Camp Tirpitz, Bremen à Martin, 31 août 1949, cité dans Lynne Taylor, *Polish orphans of Tengeru...*, *op. cit.*, p. 224-227.

vingtaine d'enfants laissée en Allemagne arrive au Canada avant la fin de l'année.

L'histoire des personnes déplacées de l'époque ne saurait être complète sans que soit évoquée l'implication de Cairine Wilson. La presse et l'État polonais suivent le parcours de ce groupe d'orphelins du Tanganyika en Allemagne, en passant par l'Italie, jusqu'au Canada. Lorsque la possibilité de rapatriement s'estompe, la Pologne communiste accuse le Canada de kidnapping et l'OIR de complicité⁶⁸⁰. Le 4 novembre 1949, dans la troisième commission de l'Assemblée générale des Nations Unies, les représentants polonais saisissent l'occasion pour dénoncer les actions de deux soi-disant malfaiteurs. Wilson, membre de la délégation canadienne, prend la défense de son pays en déclarant que le gouvernement n'oblige personne à rester et que les motifs pour amener les orphelins au Canada ont été « purely humanitarian ». En réponse à une lettre du Congress of Canadian Women, association pacifiste et de gauche, demandant la raison de l'immigration des enfants au Canada malgré les protestations du gouvernement polonais, le ministère des Affaires étrangères transmet un message semblable à celui de Wilson, en soulignant que les enfants ont l'âge de décider de leur sort⁶⁸¹.

Elizabeth Brown, Canadienne employée par l'OIR, commente défavorablement ce mouvement en le caractérisant de kidnapping de l'Église catholique ayant nui à la réputation de l'OIR et à ses relations avec la Pologne. Le rapport annuel de la CWLC de 1950 raconte le parcours de ce groupe d'orphelins comme un sauvetage des griffes de « Soviet Russia » qui voulait les capturer et « bring them back to Poland »⁶⁸². La prétendue participation de l'URSS n'est que référence à l'ennemi symbolique du catholicisme. C'est un récit construit pour confirmer la sagesse du mouvement et assurer son soutien.

En Europe, Sullivan continue ses efforts pour envoyer d'autres orphelins catholiques au Canada. En octobre 1949, elle tente de normaliser les exceptions qu'elle a obtenues pour les orphelins de Tengeru, action liée à des difficultés à remplir le quota de 1 000 enfants. Depuis le début, le projet voulait privilégier des enfants en bas âge, mais, sur le conseil des organisations canadiennes de la protection de l'enfance, le Conseil des ministres établit une

680 Lynne Taylor, *Polish orphans of Tengeru...*, *op. cit.*, p. 216-221, 229-237 ; Lucjan Krolikowski, *Stolen childhood...*, *op. cit.*, p. 231-234 ; Monika Payseur, « *I dont want to go back* »..., *op. cit.*, p. 25-27.

681 BAC, Wilson, MG27 IIC, 9/4, coupure de presse, « Senator refutes kidnap charge », *The Ensign*, 17 décembre 1949 ; MAE, RG25, 3689/5745-T-7-40-1, mémorandum d'A.D.P. Heeney, 30 décembre 1949 ; lettres d'E. Neilson, Congress of Canadian Women, Toronto, 16 novembre 1949 ; de J.W. Holmes à Wilson, 28 novembre 1949, cité dans Lynne Taylor, *Polish orphans of Tengeru...*, *op. cit.*, p. 233, 235 ; Lucjan Krolikowski, *Stolen childhood...*, *op. cit.*, p. 233 ; BAC, MAE, RG25-G-2, 1/8, lettre du Chairman of the Canadian Delegation au Secretary of State for External Affairs, 5 novembre 1949, cité dans Monika Payseur, « *I dont want to go back* »..., *op. cit.*, p. 40.

682 Elizabeth Brown, « Europe », manuscrit non-publié, p. 4, cité dans Susan Armstrong-Reid et David R. Murray, *Armies of peace...*, *op. cit.*, p. 349-350 ; BAC, CWLC, MG28 I354, 3/4, Annual Report, 30th Annual Convention, Halifax, Immigration, Rev. Sister Gillis, Halifax, 30 septembre à 6 octobre 1950, p. 159.

limite minimum de 5 ans sauf dans le cas où des frères ou sœurs plus âgés font partie du programme. Sullivan aimerait prendre des enfants ayant moins de 5 ans, mais la Direction de l'immigration semble inflexible à ce sujet, ainsi que sur l'inclusion de frères et sœurs ayant plus de 16 ans, d'enfants handicapés ou d'enfants volontairement remis au programme par des parents en vie⁶⁸³.

Évidemment, pour les orphelins polonais de Tengeru, l'histoire ne s'arrête pas à leur arrivée au Canada et ce n'est pas l'histoire imaginée par les femmes et les associations de femmes convaincues que beaucoup de familles au Canada sont prêtes à adopter des orphelins européens. Les enfants qui arrivent ne sont pas des bébés. Le groupe d'orphelins polonais se trouve séparé selon leur sexe et puis hébergé dans des ordres religieux au Québec qui veillent sur leur scolarisation comme internes dans différents établissements. Ceux qui sont déjà majeurs sont placés dans des emplois, les filles souvent comme domestiques et les garçons dans le secteur du bâtiment. L'Institut de Notre-Dame du Bon-Conseil (INDBC) et son Service social à Westmount s'occupent du placement des filles : 67 entre 10 et 22 ans. Les quatre filles les plus jeunes sont adoptées et les douze jeunes filles les plus âgées commencent à travailler comme domestiques. Les 50 autres sont « acceptées gratuitement dans des pensionnats par 10 communautés » de religieuses canadiennes françaises⁶⁸⁴.

Ce que les enfants trouvent peut-être le plus difficile est de ne plus vivre ensemble comme une grande « tribu ». La force de leurs relations est même remarquée à leur débarquement à Halifax par Sœur Gillis, une des Sisters of Service œuvrant au port⁶⁸⁵. Phyllis Burns craignait le regroupement de ces enfants dans un établissement comme un orphelinat, mais c'est en quelque sorte la vie à laquelle les jeunes Polonais sont habitués avant leur arrivée au Canada. Cette vie ensemble et la liberté dont ils jouissaient en Afrique leur manquent. Leurs retrouvailles à Montréal pendant les fêtes et les vacances sont un peu bousculées par la concurrence entre Sœur Marie-Loyola Normandin de l'INDBC et Kolikowski, tous deux affectés au suivi des enfants. Le point de désaccord tourne autour de deux visions différentes de l'avenir des enfants. Les religieuses de l'INDBC et les autres communautés qui s'occupent des filles essaient de faciliter leur intégration à la vie franco-canadienne. Krolkowski les voit avant tout comme des Polonais devant garder leur langue et leur culture dans le but de

683 BAC, SMCI, RG26, 120/3-26-1, lettre de Jolliffe au Reverend F.A. Morrocco, Director, Social Action Department, Catholic Immigrant Aid Society, Ottawa, 1^{er} novembre 1949, 3 p.

684 AINDBC, CSAI, INST-01 411, 1511, 1952-1995, Charbonneau, « L'odyssée des orphelins polonais », 1949, p. 2 ; Rapport sur l'œuvre faite auprès des Orphelines Polonaises (désormais Rapport... Polonaises), septembre 1949 à juillet 1951, p. 1.

685 Lynne Taylor, *Polish orphans of Tengeru...*, *op. cit.*, p. 237-238 ; Lucjan Krolkowski, *Stolen childhood...*, *op. cit.*, p. 226 ; BAC, CWLC, MG28 I354, 3/4, Annual Report, 30th Annual Convention, Immigration, 30 septembre à 6 octobre 1950, p. 159.

retourner en Pologne lors d'une éventuelle évolution idéologique du pays⁶⁸⁶.

Les religieuses organisent des fêtes et des vacances autour d'un programme où les enfants restent ensemble ou passent du temps avec des familles franco-canadiennes. Krolikowski veut surtout que les enfants passent du temps avec des familles d'origine polonaise. Dans un journal distribué aux communautés canadiennes polonaises, il déclare que « les orphelins doivent vivre leurs vacances parmi d'autres enfants polonais et non parmi les étrangers. Baigner dans une atmosphère exclusivement polonaise les aidera à conserver leurs sentiments patriotiques ». Les sœurs redoutent les tendances communistes des communautés immigrantes établies ; Krolikowski semble temporairement moins soucieux des tendances idéologiques que culturelles⁶⁸⁷.

Un autre point de désaccord concerne l'emploi et la formation des filles. Les religieuses sont de fidèles partisans des avantages des écoles ménagères. Krolikowski regarde ces établissements comme des écoles préparatoires au mariage, dans le meilleur des cas, ou au travail domestique exploité, dans le pire des cas. Les religieuses sont d'accord sur la première perspective, mais, à leur avis, le travail domestique est un métier suffisamment rémunéré et beaucoup plus sûr que le travail dans les usines. Krolikowski affirme que le désir d'éviter les écoles ménagères pour aller dans des écoles professionnelles vient des filles. Il cite une lettre d'un « group of girls », sans noms ni dates, où elles expriment leurs forts doutes sur l'utilité de la formation ménagère pour les préparer à l'avenir ou pour apprendre le français car elles sont « engaged in the kitchen all day—and what good is this to us ? »⁶⁸⁸. C'est un des rares moments où on entend les voix des premières concernées dans toutes les sources et l'historiographie sur ce groupe d'orphelins. Lynne Taylor réalise des entretiens avec des orphelins devenus adultes pour son livre paru en 2009, mais elle fait une synthèse plutôt brève de cette partie de leur vie. Il est clair que l'adaptation à la séparation, l'apprentissage de la langue et l'intégration aux écoles, aux formations ou aux emplois ne sont pas du tout faciles, pour ce groupe d'orphelins également au centre de désaccords idéologiques, culturels, nationaux et éducationnels.

Cette histoire illustre bien l'enjeu que représentent ces orphelins. On peut se demander si les femmes, motivées par le désir de secourir les orphelins, de les sauver du communisme et

686 AINDBC, CSAI, INST-01 411, 1511, Rapport... Polonaises, septembre 1949 à juillet 1951, p. 3, 6 ; Marie-Paule Malouin, *Entre le rêve et la réalité*, op. cit., p. 193.

687 L'auteure ne donne pas les détails de la citation de Krolikowski, cité dans Marie-Paule Malouin, *Entre le rêve et la réalité*, op. cit., p. 192-193 ; Lucjan Krolikowski, *Stolen childhood...*, op. cit., p. 237, 241-242 ; AINDBC, CSAI, INST-01 411, 1511, 1952-1995, Rapport... Polonaises, septembre 1949 à juillet 1951, p. 1-4, 6.

688 AINDBC, CSAI, INST-01 411, 1511, 1952-1995, Rapport... Polonaises, septembre 1949 à juillet 1951, p. 4, 6 ; Lucjan Krolikowski, *Stolen childhood...*, op. cit., p. 236-237, 241-242.

de les garder dans le bon chemin religieux, réclamant leur entrée au Canada et demandant à s'occuper de leur intégration, parviennent à comprendre les individus derrière les enjeux et les symboles. Les immigrantes mineures n'ont que très peu de moyens pour contrôler le cours des événements et l'application des politiques qui déterminent leur migration. Des aperçus et des bribes donnent l'impression que les orphelines polonaises essaient de décider de leur sort comme elles peuvent, par exemple en refusant de donner à l'OIR des informations qui pourraient nuire à leur chance d'aller au Canada ensemble. Selon les sœurs de l'INDBC, les filles profitent également des désaccords entre religieux pour échapper aux règles établies pour structurer leur vie. Certaines vont jusqu'à fuguer⁶⁸⁹. Certaines filles n'affichent pas non plus la gratitude que les Canadiens attendent d'elles, ce que Krolilowski explique soit par l'idée qu'après tant de souffrances elles considèrent que toute aide leur est due, soit par la perspective que la vie au Canada est moins libre que la vie en Afrique. Le seul point sur lequel les religieuses et le révérend père sont peut-être d'accord est que le mariage apparaît pour eux comme un grand moment de soulagement, dans une perspective très genrée de la transformation d'une fille, même au vécu turbulent, en femme posée. Lynne Taylor raconte que parmi les orphelines polonaises qu'elle a interviewées, Marian Kacpura et Sophie Matusiewicz se sentent implantées dès qu'elles débarquent à Halifax. Dans le cas de Kazimiera Mazur, ce sentiment prend au moins dix ans pour émerger⁶⁹⁰.

Selon le discours de la fin des années 1940, les femmes s'intéressent, ou doivent s'intéresser, surtout à la famille et aux enfants. La préoccupation des Canadiennes pour le regroupement familial et l'admission d'orphelins des camps en Europe démontre leur sensibilité et adhésion à ce discours. D'un autre côté, intervenir sur ces questions est probablement plus facile car plus attendu et acceptable. Malgré leur intérêt manifesté, les associations de femmes établies acceptent plutôt facilement les excuses des autorités de l'État par rapport au déroulement étalé du regroupement familial, malgré les revendications d'Européennes déplacées elles-mêmes.

Outre la préoccupation profonde chez les Canadiennes pour les familles et les orphelins européens, l'implication de femmes spécialistes de la protection de l'enfance est non seulement acceptable mais recherchée. En revanche leurs pouvoirs décisionnels sont

689 AINDBC, CSAI, INST-01 411, 1511, 1952-1995, Rapport sur l'œuvre faite auprès des Orphelines Polonaises, septembre 1949 à juillet 1951, p. 2-3 ; Marie-Paule Malouin, *Entre le rêve et la réalité*, op. cit., p. 193.

690 Lucjan Krolikowski, *Stolen childhood...*, op. cit., p. 246-248, 255, 259 ; AINDBC, CSAI, INST-01 411, 1511, 1952-1995, Rapport... Polonaises, septembre 1949 à juillet 1951, p. 4, 6 ; Lynne Taylor, *Polish orphans of Tengeru...*, op. cit., p. 242.

variables. Au Canada, elles doivent jouer les coudes avec d'autres acteurs, mais celles responsables de la sélection d'enfants en Europe sont plutôt autonomisées. Ces conditions semblent attirer des femmes fortes qui ne cèdent pas facilement face aux décisions des autorités de l'immigration, ni aux incursions d'autres acteurs. Emportées par des événements cataclysmiques pendant une décennie, les orphelines juives et polonaises voient dans les programmes spécialement créés pour les admettre au Canada la possibilité d'un avenir plus sûr. Malgré leur statut de mineures, elles font de leur mieux pour se conformer ou se confronter aux conditions de sélection et de placement. Leur survie à des situations inimaginables pour la plupart des Canadiennes leur laisse des séquelles, mais leur donne également souvent une forte dose d'ingéniosité et de détermination pour décider elles-mêmes de leur vie, nonobstant le poids de leur valeur symbolique ou les craintes sur leur état psychologique entretenues par les Canadien(ne)s.

À l'époque du mouvement des Européens déplacés, la valeur symbolique et les craintes à propos d'autres immigrants trouvent leur pleine expression dans le désir de beaucoup de Canadiennes d'accueillir plus de personnes incarnant des images spécifiques de la nation : Britanniques, Français et agriculteurs. Le revers de la médaille est la part des femmes dans la confirmation ou l'infirmité de la place marginale octroyée aux immigrants asiatiques dans cette nation imaginée.

**DEUXIÈME PARTIE : LES FEMMES FACE AUX ATTITUDES
CONCERNANT LES IMMIGRANTS APPRÉCIÉS OU
MÉPRISÉS**

En termes de politiques d'immigration, tout est mis en œuvre pour accueillir, sans entrave, les immigrants d'origine anglo-celtique. Alors que le décret 695 de mars 1931 limite fortement toute autre immigration, il laisse la porte ouverte à celle d'origine anglo-celtique, à condition que l'immigrant ait « sufficient means to maintain himself until employment is secured ». Jusqu'au ralentissement économique de 1958, les immigrants de ce type n'ont qu'à se présenter aux ports d'entrée avec la preuve qu'ils sont en bonne santé, de moralité respectable et non susceptibles de devenir un « fardeau public »⁶⁹¹. Jusqu'en 1962, ils ne perdent jamais leur position privilégiée au regard de la Loi et des règlements.

Depuis 1931 l'admission de personnes ayant l'intention et les moyens de reprendre une activité agricole était autorisée, signe de l'importance accordée à ce secteur économique malgré ou plutôt à cause de l'urbanisation croissante du Canada, atteignant déjà les 54 % en 1931 pour grimper à 62 % en 1951⁶⁹². Après 1945, les immigrants néerlandais deviennent les bénéficiaires principaux de cet avantage accordé aux agriculteurs. Si les immigrants potentiels ne sont pas agriculteurs, la seule autre possibilité est en tant que « the wife or unmarried children under 18 years of age of any person legally admitted to and resident in Canada who is in a position to receive and care for his dependents »⁶⁹³. Les quelque 70 000 épouses et enfants de soldats canadiens qui arrivent au Canada entre 1945 et 1947 entrent dans cette catégorie. Pour ces trois catégories de personnes admissibles sans trop d'entraves, il reste à savoir si l'accueil des Canadiennes est à la hauteur de l'esprit de la loi et si les immigrantes sont satisfaites des critères et conditions d'admission.

Les Canadiens français ont depuis longtemps abandonné l'idée que l'immigration puisse être un moyen de consolider leur minorité assiégée ; « la revanche des berceaux » est considérée comme la solution la plus fiable⁶⁹⁴. Après la Deuxième Guerre mondiale, ils veulent néanmoins une politique plus ouverte à l'immigration franco-européenne et plus reconnaissante de leur statut de peuple fondateur du Canada⁶⁹⁵. Les femmes jouent-elles un rôle dans les revendications pour cette ouverture ?

Au-delà des articles discriminatoires dans les lois générales sur l'immigration, l'État canadien promulgue des lois et des règlements spéciaux pour empêcher l'immigration de

691 BAC, MCI, RG76, 21/91703, lettre de C.E.S. Smith à Muriel Tilyard, 10 mai 1947 ; Bureau fédéral de la statistique, *Annuaire du Canada, 1950*, Ottawa, Imprimeur du Roi, 1951, p. 190.

692 Statistique Canada, « Population, urbaine et rurale, par province et territoire (Canada) », 2011, <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/102/cst01/demo62a-fra.htm>, consulté le 12 mars 2014.

693 Canada, Order in Council, CP 695, 21 mars 1931.

694 Voir par exemple, Daniel Fournier, « Pourquoi la revanche des berceaux ? L'hypothèse de la sociabilité », *Recherches sociographiques*, 1989, vol. 30, n° 2, p. 171-198.

695 Robert F. Harney, « "So great a heritage is ours"... », *op. cit.*, p. 62 ; Marc Parant, « Les politiques d'immigration... », *op. cit.*, p. 3.

personnes « considered less readily adapted and integrated into the life of a Canadian community than others ». Le racisme sous-tend les jugements sur les personnes susceptibles de s'adapter et s'intégrer. Le décret 1931-695 stipule spécifiquement que ses dispositions « shall not apply to immigrants of any Asiatic race ». Comme le précise Ravi Pendakur, « Asian covered the entire Asian continent as well as the Middle East and Africa ». Un règlement spécifique est élaboré le 16 septembre 1930 pour restreindre l'immigration « asiatique » ou « orientale » aux seules épouses et enfants célibataires ayant moins de 18 ans de citoyens canadiens⁶⁹⁶.

À l'époque, les personnes d'origine japonaise ou chinoise se trouvent assujetties à des limitations encore plus strictes que celles concernant d'autres personnes d'origine « asiatique ». Entre 1908 et 1941, l'immigration japonaise est gérée par un accord entre le Canada et le Japon où ce dernier se charge de limiter l'émigration au Canada à 400 personnes par an pendant la période la plus libérale et à 150 personnes par an pendant la période la plus restrictive. Après le bombardement de Pearl Harbour, la désignation de toute la population d'origine japonaise au Canada comme « enemy aliens » mène à leur internement pendant la guerre et, dès 1945, à un projet d'expulsion massif. L'immigration japonaise est interdite jusqu'à la normalisation des relations entre le Canada et le Japon en 1952⁶⁹⁷.

Les personnes d'origine chinoise sont une cible précoce de restrictions et d'interdictions. Dès 1885 une loi spécifique sur l'immigration chinoise est promulguée qui comprend une taxe d'entrée de 50 dollars. Ce montant est porté à 500 dollars en 1903 et reste en vigueur jusqu'au 1^{er} juillet 1923 lorsque le gouvernement instaure une nouvelle loi concernant l'immigration chinoise visant une proscription quasi-totale. Toutes ces mesures découragent surtout l'immigration des femmes : en 1941 la population d'origine chinoise au Canada compte 34 627 hommes pour 3 914 femmes. En rendant difficile, voire impossible, l'immigration de Chinoises, l'État espère empêcher la croissance de cette population et son installation permanente⁶⁹⁸. À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les revendications pour l'abrogation de la Loi de 1923, appelée souvent la Loi d'exclusion, prennent de l'ampleur.

696 Canada, Décret en conseil 2115, 16 septembre 1930 ; BAC, SMCI, RG26, 123/3-32-24, Confidential memorandum to Cabinet de Walter E. Harris, Minister of Citizenship and Immigration, 10 juin 1952, p.1 ; Ravi Pendakur, *Immigrants and the labour force...*, *op. cit.*, p. 24 ; Canada, Bureau fédéral de la statistique, *Annuaire du Canada, 1950*, Ottawa, Imprimeur du Roi, 1951, p. 191.

697 Ninette Kelley et M.J. Trebilcock, *The making of the mosaic...*, *op. cit.*, p. 146, 204-205, 291-293, 298-305.

698 Canada, *An Act respecting Chinese immigration*, 30 juin 1923 ; Vivienne Poy, *Passage to promise land...*, *op. cit.*, p. 20 ; Vic Satzewich et Nikolaos Liodakis, *Race and ethnicity in Canada...*, *op. cit.*, p. 48-49.

Chapitre V : Femmes et mythes de migration facile (1945-1962)

5.1 Les mariées de guerre⁶⁹⁹

Le premier groupe important d'immigrants à arriver après la fin de la Deuxième Guerre mondiale est presque uniquement féminin : ce sont les mariées de guerre. Quelque 48 000 femmes étrangères épousent des soldats canadiens déployés outremer pendant la guerre. L'écrasante majorité de ces femmes vient du Royaume-Uni, mais on trouve également parmi elles un nombre important de Néerlandaises, Belges et Françaises ainsi que des femmes venant d'une dizaine d'autres pays. À l'époque les femmes trouvent l'appellation de mariée de guerre un peu ridicule car elles sont déjà mariées et souvent mères à leur arrivée au Canada, mais au fil des ans elles se l'approprient comme symbole d'une expérience partagée⁷⁰⁰.

Tableau n° 3 : Nombre et pays d'origine des épouses et des enfants étrangers de soldats canadiens enregistrés avant le 31 décembre 1946		
Pays d'origine	Épouses	Enfants
Royaume-Uni	44 886	21 358
Pays-Bas	1 886	428
Belgique	649	131
France	100	15
Italie	26	10
Australie	24	2
Danemark	7	1
Allemagne	6	0
Autres	9	3
Total	47 593	21 950
Total d'épouses et d'enfants arrivés avant le 31 mars 1948		64 451
Source : JARRATT M. (dir.), <i>War brides : the stories of the women who left everything behind to follow the men they loved</i> , Toronto, Dundurn Press, 2009, p. 269-270.		

Ce mouvement a longtemps été perçu comme une immigration sans problèmes particuliers, mais d'intéressantes questions restent à étudier. Les travaux universitaires sur ce groupe d'immigrantes se résument à quatre mémoires de master et une poignée d'articles et chapitres de livres. On dénombre une vingtaine de recueils de récits de vie sans compter des sites Web et des biographies et autobiographies non publiées. La littérature porte principalement sur les femmes britanniques, faisant écho à l'attention médiatique de l'époque⁷⁰¹. Seul le mémoire de master de Corinne Kennedy consacre une certaine attention aux politiques facilitatrices de ce mouvement. Les mots des femmes elles-mêmes sont primordiaux pour construire leur histoire, mais de courts récits écrits des décennies plus tard,

699 En anglais on les appelle « war brides ». La traduction en français canadien est souvent « épouses de guerre », mais on trouve aussi « mariées de guerre », traduction plus proche de l'anglais, la langue parlée par la plupart de ces femmes.

700 « Majority of war brides happy, official Canadian survey shows », *Montreal Gazette*, 22 mai 1947, p. 19 ; Mavis Gallant, « Introduction », in Joyce Hibbert (dir.), *The war brides*, Toronto, PMA Books, 1978, p. xiv.

701 Franca Iacovetta, *Gatekeepers...*, *op. cit.*, p. 23.

filtrés par le temps ou auto-censurés, cachent beaucoup⁷⁰². La littérature et les archives consultées ne permettent guère que de brosser quelques esquisses sur la façon dont les mariées de guerre s'intéressent aux politiques qui leur permettent d'immigrer au Canada.

Peu de mariées de guerre voient leur entrée au Canada bloquée définitivement. Les modalités d'application des politiques gérant leur admission complexifient cependant leur arrivée sur le sol canadien à quatre niveaux : l'investigation portant sur les conditions de leur accueil, l'organisation des transports, l'encadrement des voyages et l'acculturation des femmes. Les autorités canadiennes doivent vérifier si un soldat ou sa famille offrent un cadre acceptable pour accueillir une épouse. Le manque de navires allonge les délais d'acheminement, parfois jusqu'à dix-huit mois. N'autorisant pas les femmes à voyager seules, les autorités mettent en place un encadrement structuré. Le délai entre mariage et voyage au Canada crée les conditions d'une préparation particulière à la vie au Canada.

La réception par les mariées de guerre de ces dispositifs mis en place sans qu'elles aient été consultées et le rôle joué par des Canadiennes dans l'élaboration, l'administration et le soutien de ces politiques méritent une analyse approfondie. Comme les mariées de guerre elles-mêmes, des Canadiennes trouvent leurs propres moyens de bouder les projets gouvernementaux qui traitent cette migration comme une simple affaire. Dans les cas les plus extrêmes, certaines Canadiennes refusent sèchement de partager un toit avec les nouvelles venues. Pour leur part un nombre inconnu de mariées de guerre retournent au pays presque immédiatement après leur arrivée, en constatant que le mariage ou le pays ne satisfont pas leurs attentes ou les promesses faites⁷⁰³.

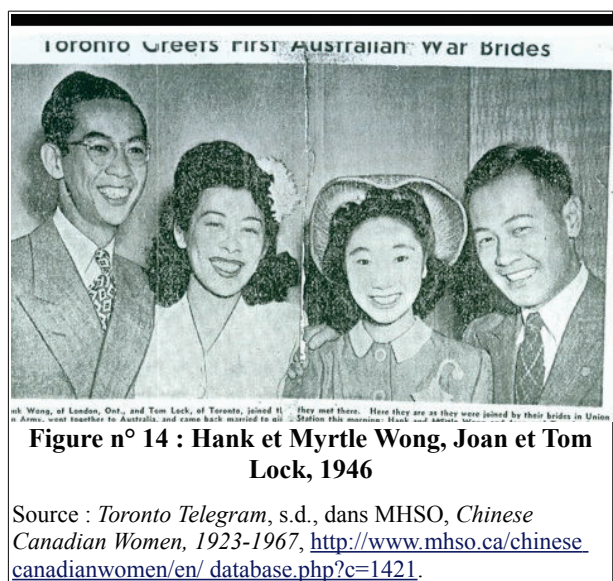
5.1.1 Les dispositifs de prise en charge

Quelques mariées de guerre débarquent dès 1942, mais la majorité arrive en 1946 et 1947 (39 092 au total, enfants compris) dans des conditions de paix et de transports meilleures et plus sécurisées. Leurs effectifs représentent 54,5 % de tous les immigrants admis ces

702 Corinne Kennedy, « *They brought us Eaton's catalogues* » : *issues of gender, consumerism, and citizenship in the stories of Second World War British war brides*, Mémoire, Carleton University, Ottawa, 2002, p. 27-28, 151 ; George Jordan (journaliste), Irene Arbuckle et Evelyn Fineberg (invitées) « War brides : not always a happy ending », *Canada Watch*, CBC Radio, 6 mars 1982, durée 6m58s, <http://www.cbc.ca/archives/categories/war-conflict/second-world-war/love-and-war-canadian-war-brides/not-always-a-happy-ending.html>, consulté le 6 février 2013.

703 Carole Hayes, « Daughter of an English war bride, 1945 », *Quai 21*, <http://www.pier21.ca/research/collections/online-story-collection/war-brides>, consulté le 20 janvier 2014 ; Gwen (Harms) Keele Zradicka, « I can't imagine living anywhere else », in Melynda Jarratt (dir.), *War brides : the stories of the women who left everything behind to follow the men they loved*, Toronto, Dundurn Press, 2009, p. 158 ; O'HARA P. (dir.), *From romance to reality*, Cobalt, Ont., Highway Book Shop, 1983, p. 290 ; Barbara Ann Lambert, *War brides & rosies : Powell River and Stillwater, B.C.*, Bloomington, Ind., Trafford Pub., 2012, p. 179-180. BAC, MCI, RG76, 462/705870-9, lettre de Mrs. T.V. Lord, Canadian Red Cross, 29 juin 1945 ; Kay Rex, « Honeymoon not over for most war brides », *Evening Citizen*, 11 décembre 1946, p. 16.

années-là⁷⁰⁴. Sur un plan juridique, les politiques d'immigration octroient à ces femmes, sauf quelques exceptions remarquables, un droit d'entrée automatique.



Un chapitre peu connu de l'histoire des mariées de guerre est celui des femmes d'origine chinoise. Selon les statistiques rassemblées par Melissa Jarratt, nulle mariée de guerre n'est originaire de Chine, or l'histoire de Tom et Joan Lock révèle que quelques-unes sont des femmes d'origine chinoise nées en Australie. Envoyé en Australie pendant la guerre, Tom Lock rencontre et épouse Joan Lim On, jeune femme fort instruite, travaillant comme

microbiologiste. Le couple se trouve dans une situation compliquée, car la politique de « White Australia » ne permet pas à M. Lock d'y rester et les politiques d'immigration canadiennes n'autorisent toujours pas l'immigration de personnes d'origine chinoise⁷⁰⁵.

La situation est résolue pour les Lock et d'autres couples semblables par un décret en conseil de fin 1945, autorisant exceptionnellement l'admission de mariées de guerre d'origine chinoise⁷⁰⁶. Des épouses de soldats canadiens arrivent donc à bousculer une loi discriminatoire existant depuis 22 ans. L'État canadien doit pourtant avoir le dernier mot. Tandis que les autres mariées ont l'impression de devenir citoyennes canadiennes dès leur arrivée, les femmes d'origine chinoise connaissent l'incertitude⁷⁰⁷. Le document remis à Myrtle O'Hoy Wong autorisant son entrée la maintient dans une zone de non-droit : « This certificate does not establish legal status in Canada »⁷⁰⁸. L'abrogation de la Loi sur l'immigration chinoise en 1947 met fin à l'ambiguïté.

Entre janvier 1942 et août 1944, le transport et l'administration des mariées de guerre

704 Melynda Jarratt, *Canadian War Brides. The authoritative source of information on the Canadian war brides of WWII*, <http://www.canadianwarbrides.com/>, consulté le 18 janvier 2013.

705 Canada, *An Act respecting Chinese Immigration*, 30 juin 1923, 5.a-c ; « Interview with Keith Lock », Ontario, 3 septembre 2009, MHSO et CIC, *Chinese Canadian Women, 1923-1967*, <http://www.mhso.ca/chinesecanadianwomen/en/exhibit.php?c=36#>, consulté le 30 juillet 2013.

706 *Idem* ; Keith Lock et Dora Nipp, « From Ontario to "Oblivion" : war veterans », *Polyphony*, 2000, vol. 15, p. 34-35.

707 C'est l'impression que donne le CP 858 de 9 février 1945 ainsi que tout discours à propos de leur arrivée. En fait, elles deviennent des « immigrantes reçues ». Pour un traitement des problèmes occasionnés par cette confusion, voir JARRATT M. (dir.), *War brides : the stories of the women who left everything behind to follow the men they loved*, Toronto, Dundurn Press, 2009, chapitre 8.

708 Bill Brady, « Hank Wong's war », *lfp, lfp.com*, 6 novembre 2010, http://www.lfp.com/comment/columnists/bill_bradys/2010/11/05/15989531.html, consulté le 30 juillet 2013.

en Europe demeurent sous la houlette du bureau londonien de la Direction de l'immigration du ministère des Mines et des Ressources (MMR). Dès que la victoire semble probable, le ministre de la Défense nationale assume la responsabilité de ces personnes dépendantes des soldats, cet engagement incluant l'établissement du Canadian Wives Bureau (à Londres, avec des agences à La Haye, Bruxelles et Paris). Le Bureau est majoritairement pourvu en personnel par des soldats ou par des femmes travaillant dans des corps auxiliaires militaires. Pour les logistiques du transport, la Défense nationale s'appuie sur un dispositif déjà en place pour le transport des troupes armées. La participation des membres des Voluntary Aid Detachments (VAD) augmente l'influence féminine dans cette structure. La Croix-Rouge canadienne, avec les femmes du Canadian Red Cross Corps, joue un rôle prépondérant parmi les VAD. Au total, les effectifs gérant cette migration comptent de 200 à 250 personnes⁷⁰⁹.

À Ottawa, l'administration de l'immigration de ces femmes et enfants devient une affaire d'État et aussi une affaire d'hommes. À des moments différents, les épouses de guerre et leurs enfants préoccupent non seulement la Direction de l'immigration et le ministère de la Défense, mais aussi les ministères des Anciens combattants, des Affaires extérieures, et de la Santé nationale et du Bien-être social. Lorsque la Direction de l'immigration récupère la responsabilité du mouvement, les réunions interministérielles ont tendance à réunir une demi-douzaine d'hommes et rarement plus de deux femmes⁷¹⁰. Ainsi le 24 octobre 1947, Louise Gordon représente, en binôme avec un homme, le ministère des Anciens combattants et Mme F.E. Hurst représente le ministère de la Santé et du Bien-être. Lors d'autres réunions on renonce à la présence de femmes fonctionnaires, mais on invite des représentantes d'associations caritatives⁷¹¹.

En mai 1947, Kathleen Jackson du Conseil canadien du bien-être social (CCBES) déconseille l'acheminement au Canada de femmes et d'enfants en difficulté car elle dit savoir que les établissements de santé et de bien-être sont déjà surchargés. Ce désir de barrer, au moins temporairement, l'immigration de personnes présentées comme inaptes physiquement, mentalement et financièrement est un thème récurrent dans les politiques et les pratiques liées

709 « WREN bats 1000 on war brides' Canadian queries », *The Maple Leaf*, 23 août 1945, p. 4 ; JARRATT M. (dir.), *War brides : the stories of the women who left everything behind to follow the men they loved*, Toronto, Dundurn Press, 2009, 306 p ; RAINS O. (dir.), *We became Canadians, op. cit.*, p. 116-117 ; SQMS J. Searle Crate, « Movement control and transportation », in Peggy O'Hara (dir.), *From romance to reality*, Cobalt, Ont., Highway Book Shop, 1983, p. 295.

710 BAC, MCI, RG76, 462/705870, comptes rendus, Meeting [...] for the purpose of discussing the problems of Servicemen's Dependents still remaining overseas, 24 octobre 1947 ; Interdepartmental meeting on problems of veterans' dependents overseas, 19 mars 1948.

711 BAC, MCI, RG76, 462/705870, comptes rendus, Meeting [...] for the purpose of discussing the problems of Servicemen's Dependents still remaining overseas, 24 octobre 1947, Meeting of the Advisory Committee on Veterans' Dependents Overseas, London, 14 janvier 1948 et Interdepartmental meeting on problems of veterans' dependents overseas, Ottawa, 19 mars 1948.

à l'immigration. On ne développe pas un pays fort et une nation vigoureuse en admettant les faibles. Les mariées de guerre mettent les fonctionnaires et les experts de l'assistance sociale dans l'embarras puisque, du fait qu'elles sont épouses de Canadiens, l'État ne peut pas interdire leur entrée. Connaissant la loi, certaines femmes, en situation difficile, s'appuient sur ce droit au grand désarroi des fonctionnaires⁷¹².

L'immigration des épouses de guerre laisse entrevoir la répartition du travail entre hommes et femmes dans la gestion des mouvements migratoires vers le Canada pour les deux décennies suivantes. Les hommes prennent la majorité des décisions (même pour l'immigration des femmes) et les femmes sont chargées du travail pratique (accompagnement sur les navires et dans les trains, réception portuaire, hébergement temporaire, ravitaillement, acculturation). L'État fournit le personnel masculin rémunéré ; les organisations caritatives prêtent les petites mains féminines bénévoles ou peu rémunérées⁷¹³.

Les décisions à prendre portent sur l'affectation des transports ainsi qu'une évaluation de la capacité matérielle des soldats canadiens à accueillir leurs épouses (et enfants). Cette dernière décision, retirée aux personnes concernées, relève de la responsabilité de la Direction de l'immigration qui s'appuie sur l'aide de la Croix-Rouge sur le terrain. Pour une femme qui décide d'aller au Canada avant la démobilisation de son mari, la famille du soldat doit prouver qu'elle accepte de l'accueillir et qu'elle en a les moyens. Les expériences des quelques femmes ayant choisi cette voie persuadent les fonctionnaires responsables de les décourager, voire de refuser. Ils se demandent également s'il est sage d'autoriser des femmes britanniques à s'installer dans des familles francophones qui ne parlent pas un mot d'anglais. A.L. Jolliffe, directeur de l'Immigration, décide qu'il ne serait pas politique de les refuser⁷¹⁴. Certes, la cohabitation entre belle famille francophone et belle fille anglaise n'est pas toujours facile, comme en témoigne « le Courrier de Louise » dans *La Liberté et la Patriote* du 20 avril 1945, mais plusieurs des récits de mariées de guerre montrent que les relations entre anglophones ne sont pas nécessairement moins difficiles⁷¹⁵.

712 BAC, MCI, RG76, 462/705870, compte rendu, Conference [...] for the purpose of discussing the problems of servicemen's dependents still remaining overseas, Ottawa, 12 mai 1947, p. 2.

713 Corinne Kennedy, « *They brought us Eaton's catalogues* »..., *op. cit.*, p. 15, 78 ; Leah Halsall, « Leah Halsall », in Frances Martin Day, Phyllis Spence et Barbara Ladouceur (dir.), *Women overseas : memoirs of the Canadian Red Cross Corps (overseas detachment)*, Vancouver, Ronsdale Press, 1998, p. 71 ; DAY F.M., P. SPENCE, et B. LADOUCEUR (dir.), *Women overseas : memoirs of the Canadian Red Cross Corps (Overseas Detachment)*, Vancouver, Ronsdale Press, 1998, p. 14.

714 BAC, MCI, RG76, 462/705870, compte rendu, Conference [...] for the purpose of discussing the problems of servicemen's dependents still remaining overseas, Ottawa, 12 mai 1947, p. 1 ; 461/705870-6, lettre à Major J.H. Neeland, 26 janvier 1945, cité dans JARRATT M. (dir.), *War brides...*, *op. cit.*, p. 68 ; Corinne Kennedy, « *They brought us Eaton's catalogues* »..., *op. cit.*, p. 63-65.

715 « Courrier de Louise », *La Liberté et la Patriote*, 20 avril 1945, p. 12. Voir aussi, Magda Fahrni, « The romance of reunion : Montreal war veterans return to family life, 1944-1949 », *Journal of the Canadian Historical Association*, 1998, vol. 9, n° 1, p. 200.

La décision de remettre le voyage au Canada à plus tard ne peut pas toujours être imputée à l'État ; beaucoup d'épouses de soldats estiment également qu'il vaut mieux rester chez leurs parents aussi longtemps que possible. Néanmoins, lorsqu'elles sont prêtes à aller au Canada, elles n'apprécient pas le délai introduit par l'évaluation des dispositifs pour leur accueil, ni le fait que l'on décide pour elles. Un article de la *Montreal Gazette* du 10 octobre 1945 décrit l'agacement d'une femme devant l'ingérence de l'État qui l'oblige à attendre trois mois avant qu'elle ait l'autorisation de s'installer chez la sœur de son époux. Selon l'article, « the wife's attitude is that having married a man it remains their own prerogative as to where and how they live »⁷¹⁶. Elle n'est pas la seule à s'irriter de ce dispositif, mais d'autres femmes protestent auprès des autorités directement sans se livrer à la presse.

5.1.2 L'interminable attente

Le transport des mariées de guerre et de leurs enfants se heurte aux carences des transports internationaux à la fin de la guerre et au fait que l'État canadien ne considère pas ce mouvement comme prioritaire. En mai 1945, un responsable du rapatriement des soldats et de leurs familles appuie le projet de profiter de l'acheminement de soldats démobilisés pour placer un certain nombre d'épouses et d'enfants sur chaque navire. La mise en application de cette idée simple est peu systématique. Plusieurs récits de femmes soulignent combien il est gênant d'attendre jusqu'à 18 mois pour obtenir un passage sur un navire, mais dans la mesure où l'État canadien est le bailleur de fonds, il est difficile de demander plus de réactivité⁷¹⁷. La majorité des récits mentionnent que les attentes sont vécues comme interminables ; le fatalisme semble régner, au moins au début.

Il est surtout délicat d'affronter le discours public et la politique officielle selon lesquels il convient d'attribuer les places libres sur les navires aux braves gars qui ont survécu à la guerre⁷¹⁸. Selon le *Maple Leaf*, une réunion en octobre 1945 de mariées de guerre revendiquant un transport plus rapide déclenche un torrent de « letters of protests » au journal y compris de « many a Canadian service girl ». Une des lettres citées souligne que « the Canadian girls will find it hard to take them [les mariées de guerre] into their hearts when they

716 John W. Stanton, « Delay in repatriating U.K. wives resented by Canadian husbands », *Montreal Gazette*, 10 octobre 1945 ; Corinne Kennedy, « *They brought us Eaton's catalogues* »..., *op. cit.*, p. 65.

717 BAC, fonds Ministère de la Défense (désormais Défense), RG24, dossier HQS 8536-2 (Repat 2), memorandum de Colonel F.W. Clarke, Directorate of Repatriation, 18 mai 1945, cité dans Cheryl A. Butler, « *Janey Canuck* » : *experiences of World War II British War brides who emigrated to Canada*, Mémoire, University of Toronto, Toronto, 1995, p. 55 ; Décret en conseil CP 23/5095 de janvier 1942, cité dans Corinne Kennedy, « *They brought us Eaton's catalogues* »..., *op. cit.*, p. 52-53.

718 BAC, MCI, RG76, 461/705870-7, coupure de presse, « Troops before brides is repat policy », *Ottawa Journal*, 11 décembre 1945.

insist on such strange, barbaric behavior »⁷¹⁹. La lettre de l'épouse canadienne d'un soldat toujours outremer, publiée dans le *Toronto Star* en octobre 1945, est plus mesurée mais toujours contestataire des revendications des mariées de guerre et de leurs époux pour plus de priorité sur les navires⁷²⁰.

Un article de la *Montreal Gazette* du même mois explique que jusque-là les époux démobilisés soutenaient la politique de priorité aux troupes. Pourtant, avec les séparations prolongées, leur frustration et celle de leurs épouses montent. Ces dernières commencent à émettre des revendications plus véhémentes :

« agitation is being stirred by the wives themselves remaining in Britain. Demonstrations have taken place in Edinburgh, London and other British cities [...] A large body of new Canadian women [...] are fast becoming ambassadors of ill-will for the country that appears to be doing little for them »⁷²¹.

Sur les nombreux récits recueillis dans les sept ouvrages consultés, un seul fait référence à une manifestation à Londres devant Canada House⁷²² pour protester contre la longueur de l'attente. L'auteure, Betty Patriquin, n'admet pas y participer, indiquant simplement s'y rendre à titre d'observatrice⁷²³. Soit les manifestantes ne font pas de récits, soit elles ne se livrent pas librement dans leurs récits rétrospectifs. Des manifestations plus modestes sont plus communes. Joyce D. Hassard raconte comment elle voyage souvent à Londres en compagnie d'une autre mariée de guerre afin de « shake up » les autorités et « keep [their] names to the forefront »⁷²⁴.

Norah Marrier, une épouse exaspérée, écrit une lettre à l'*Ottawa Citizen*, en avril 1946. Elle dit avoir envoyé un télégramme le jour même au commissaire de l'Immigration à Ottawa, « on behalf of a group of wives of ex-servicemen »⁷²⁵. Mme Marrier exprime la frustration du groupe non seulement devant la lenteur des préparatifs pour son passage au Canada, mais également face à la manière dont les places tant prisées sont attribuées. Les femmes sans enfant et prêtes à partir avec un court préavis ont plus de chance de trouver rapidement une

719 « Very few sympathetic to war brides desire », *The Maple Leaf*, 24 octobre 1945, p. 2, journal publié à l'époque par les Forces armées canadiennes en Angleterre. Voir aussi, Corinne Kennedy, « *They brought us Eaton's catalogues* »..., *op. cit.*, p. 68.

720 Canadian wife, « Has yet to see his child », *Toronto Star*, 22 octobre 1945, p. 6.

721 John W. Stanton, « Delay in repatriating U.K. wives resented by Canadian husbands », *Montreal Gazette*, 10 octobre 1945.

722 Canada House est le siège de la Haute Commission du Canada au Royaume-Uni.

723 Betty Patriquin, « Betty Patriquin », in Barbara Ladouceur et Phyllis Spence (dir.), *Blackouts to bright lights : Canadian war bride stories*, Vancouver, Ronsdale Press, 1995, p. 7.

724 Joyce D. Hassard, « English war bride, September 18, 1946 », *Quai 21*, http://www.pier21.ca/sites/default/files/uploads/files/stories/warbrides/English_War_Bride_Joyce_D_Hassard.pdf, consulté le 17 mai 2013. Voir aussi Eve Mitchell, « Eve Mitchell », in Barbara Ladouceur et Phyllis Spence (dir.), *Blackouts to bright lights : Canadian war bride stories*, Vancouver, Ronsdale Press, 1995, p. 99 ; HIBBERT J. (dir.), *The war brides*, Toronto, PMA Books, 1978, p. 41.

725 BAC, MCI, RG76, 462/705870, coupure de presse, « Letters from Citizen Readers, Complaint of the English Wives », *Ottawa Citizen*, 26 avril 1946.

place. Malgré l'existence d'un système de priorisation complexe, cette pratique est confirmée par plusieurs sources⁷²⁶. Mme Marrier ne cache pas son scepticisme sur les capacités organisationnelles du Canadian Wives Bureau. Ses consœurs et elle n'apprécient pas non plus que les responsables des transports les ballottent entre différents services et décident à leur place ce qui est mieux pour leurs enfants. Elles se sentent dévaluées par la condescendance à leur égard⁷²⁷.

Mme Marrier conclut sa plainte en demandant : « when will we mothers of Canadian babies be treated in a decent manner ? »⁷²⁸. Ainsi, elle met en œuvre une stratégie à laquelle l'opinion publique canadienne de l'époque est sensible en faisant appel au statut de mère, et de surcroît de mères de bébés canadiens, la progéniture d'ex-soldats canadiens ayant fait leur devoir pour le pays. L'appel au statut de « mère de », « épouse de » n'est pas un outil révolutionnaire mais son utilisation dans ce contexte ne dévalue pas la revendication centrale. Dépourvues de pouvoir en propre, les femmes se sentent obligées d'en rechercher dans des liens aux époux ou parents ou dans leur capacité à reproduire des citoyens. Les interventions des mariées de guerre montrent qu'elles ne sont pas passives devant une politique qui les cantonne au rôle de celles qui attendent – stationnaires, disponibles et patientes – pendant que les hommes bougent. Sans doute tous les récits n'arrivent-ils pas à transmettre pleinement la frustration ressentie, ni à détailler les stratégies des femmes pour gérer cette situation.

Les mariées de guerres ont des alliées au Canada au-delà de leurs époux, mais tout le pays n'est pas prêt à les accueillir à bras ouverts. Pendant la guerre, une certaine partie de la presse et de la population se livre à des suppositions salaces à propos des situations ayant amené ces mariages. Avec l'arrivée imminente des mariées de la guerre, le ton dans la presse devient plus accueillant. On remplace la publication de lettres et d'articles, surtout de Canadiennes, mettant en question la vertu des épouses trouvées outremer pour se concentrer sur le portrait des mariées de guerre en tant qu'épouses, mères et « new Canadian home-makers »⁷²⁹. Les représentations négatives des mariées de guerre ne peuvent pas nuire à leur

726 Interview de Mary Sancton, Montréal, 13 mai 2002, cité dans Corinne Kennedy, « *They brought us Eaton's catalogues* »..., *op. cit.*, p. 100 ; Brian Meredith, « War brides : to Canada in style », *CBC News Roundup*, durée 5m37s, 25 avril 1946, <http://www.cbc.ca/archives/categories/war-conflict/second-world-war/love-and-war-canadian-war-brides/to-canada-in-style.html>, consulté le 23 mai 2013 ; Monty Berger, « War brides' priority shadings heighten complexities of system », *Montreal Gazette*, 9 janvier 1948, p. 17.

727 BAC, MCI, RG76, 462/705870, coupure de presse, « Letters from Citizen Readers, Complaint of the English Wives », *Ottawa Citizen*, 26 avril 1946.

728 *Idem*.

729 Archives de la Croix-Rouge canadienne, Ottawa, coupures de presses, dans les scrapbooks de Mirium Curry Mitchell et Overseas League, articles d'une source inconnues et du *Globe and Mail*, 8 avril 1944 et Mary-Etta Macpherson, Our men...and those British women », *Chatelaine*, avril 1944, p. 53, 57 cité dans Corinne Kennedy, « *They brought us Eaton's catalogues* »..., *op. cit.*, p. 58-62 ; JARRATT M. (dir.), *War brides...*, *op. cit.*, p. 16-17 ; BAC, MCI, RG76, 462/705870-9, coupure de presse, « Delay in wives' disembarkation », s.p., s.d. ; Winston Mills, « War Brides are wonderful », *Ottawa Citizen*, 19 février 1945, p. 18.

droit d'admission au Canada. Elles peuvent néanmoins avoir un effet sur les politiques qui encadrent cette admission.

Selon le discours populaire et quelques récits, les Canadiennes sont peu disposées à accueillir les épouses de guerre⁷³⁰. L'image de Canadiennes désireuses de garder leurs hommes conforte bien les perspectives genrées de certains éditeurs et lecteurs de la presse. Ce discours occulte, pourtant, les efforts des centaines de femmes bénévoles, belle-mères, belles-sœurs ou autres qui font de leur mieux pour accueillir ces immigrantes et leurs jeunes enfants. Mme R. Farmer de Pine Falls au Manitoba, une belle-mère très en colère contre l'attente que subit son fils pour être réuni avec son épouse et son enfant, écrit aux services d'immigration à Winnipeg en décembre 1945. Ce genre de lettres, d'appels téléphoniques et de requêtes en personne inquiète le surintendant du district Ouest suffisamment pour qu'il envoie une longue lettre au commissaire de l'Immigration à Ottawa⁷³¹.

5.1.3 Des voyages très encadrés

La mise en place des dispositions pour accompagner les mariées de guerre pendant leur voyage est une dimension importante de leur immigration au Canada. Comme le précise Corinne Kennedy, l'idée de faire accompagner les immigrantes ne voyageant pas avec un homme de la famille est bien antérieure à ce mouvement⁷³². Barbara Roberts montre qu'un partenariat entre l'État et des associations féminines se dessine dès les années 1880 pour accompagner les immigrantes célibataires destinées au travail domestique. Pendant les années 1920, l'Agence des femmes de la Direction de l'immigration est créée à cet effet, avant que la mission ne soit récupérée par des associations en 1938, lorsque l'agence est démantelée. On voit ainsi des femmes de la classe moyenne encadrer des femmes de la classe ouvrière, non seulement pour assurer leur sécurité mais aussi leur moralité⁷³³. Cette politique est très caractéristique des constructions du genre, jusqu'à la deuxième vague de féminisme : les

730 Gwen (Harms) Keele Zradicka, « I can't imagine living anywhere else », *op. cit.*, p. 158 ; O'HARA P. (dir.), *From romance to reality*, *op. cit.*, p. 86-91 ; Lifetime Learning Center, « War Brides who came to Canada, Interview with Margaret Findlay », Mission, C.-B., 3 novembre 2005, cité dans Nathan Williams, *Rose coloured glasses : stories from Fraser Valley war brides*, <http://app.ufv.ca/fvhistory/studentsites/wwII/warbrides/arrivalandthefraservalley.html>, consulté le 6 mars 2013.

731 BAC, MCI, RG76, 462/705870-7, lettres de Mrs. R. Farmer, 12 décembre 1945 et R.H. Murray à C.E.S. Smith, 14 décembre 1945. Voir aussi, « Bessie Roy (née Forrest) », *The Memory Project*, 12 juillet 2010, <http://www.thememoryproject.com/stories/1378:bessie-roy-forrest/>, consulté le 5 mars 2013 ; Melynda Jarratt, *The war brides of New Brunswick*, Mémoire, University of New Brunswick, Fredericton, 1995, p. 64.

732 Corinne Kennedy, « *They brought us Eaton's catalogues* »..., *op. cit.*, p. 108-109.

733 Barbara Roberts, « Ladies, women and the State : managing female immigration, 1880-1920 », in Roxana Ng, Gillian Walker et Jake Muller (dir.), *Community organization and the Canadian state*, Toronto, Garamond Press, 1990, p. 108-130 ; Rebecca Mancuso, « *This is our work* » : *the Women's Division of the Canadian Department of Immigration and Colonization, 1919-1938*, Thèse, McGill University, Montréal, 1999, 249 p ; Corinne Kennedy, « *They brought us Eaton's catalogues* »..., *op. cit.*, p. 110.

femmes sans homme ont besoin d'un autre protecteur et guide, puisqu'elles sont fragiles physiquement et moralement et limitées dans leur raisonnement.

Quelle légitimité les femmes accompagnatrices ont-elles pour tenir ce rôle ? Venant de la classe moyenne, elles bénéficient d'une image de fiabilité, de stabilité et des acquis d'une bonne éducation. Leur proximité sociale avec le pouvoir dans les institutions socio-politiques leur confère également de la crédibilité⁷³⁴. Elles retirent leur légitimité du partenariat avec l'État qui octroie un pouvoir protecteur aux accompagnatrices ; elles sont la face féminine de l'État, tout en étant hors de celui-ci. L'État a recours à leurs services pendant un moment, mais ce moment passé, il peut aisément les oublier, montrant ainsi les limites mêmes du pouvoir des femmes de classe moyenne.

Corinne Kennedy avance que pour gérer cette immigration, l'État a pour objectif de s'assurer que le transport des mariées de guerre « was suitably arranged for migrants of their gender, class and status as British citizens »⁷³⁵. Leur genre requiert qu'elles soient protégées, leur âge qu'elles soient maternées, leur classe qu'elles soient guidées et, pour les Britanniques, qu'elles soient estimées, au moins dans le discours. Plusieurs associations caritatives essayent de s'affirmer en tant qu'organisation responsable de l'accompagnement des femmes de leur pays natal jusqu'à leur destination finale au Canada : « a home to home escort service » comme on l'entend dans une émission radiophonique de janvier 1947⁷³⁶.

Le Montreal Council of Women ne propose pas ses services, mais souligne « the pressing need for a well-organized national policy, delegating authority to some leading woman's organization ». Le ministère de la Défense retient en fin de compte la Croix-Rouge canadienne devant les autres prétendants, parmi lesquels se trouvent la Young Women's Christian Association (YWCA), l'Imperial Order Daughters of the Empire (IODE), l'Armée du Salut et les Women's Institutes. La Croix-Rouge coopère avec d'autres associations mais, en général, elle joue le rôle principal, par le biais de son unité féminine, le Canadian Red Cross Corps⁷³⁷. L'organisation de cette unité ressemble beaucoup à celle des corps auxiliaires

734 « Kay Ruddick (née Douglass) », *The Memory Project*, s.d. <http://www.thememoryproject.com/stories/2050:kay-ruddick-douglass/>, consulté le 5 mars 2013 ; Sedef Arat-Koç, « From “mothers of the nation”... », *op. cit.*, p. 288-289.

735 Corinne Kennedy, « *They brought us Eaton's catalogues* »..., *op. cit.*, p. 5, 13.

736 Larry Henderson et Bob Kesten, « 1947 : war bride reception centres close », *CBC News Roundup*, 4 février 1947, durée 2h18, <http://www.cbc.ca/archives/categories/war-conflict/second-world-war/love-and-war-canadian-war-brides/war-bride-reception-centres-close.html>, consulté le 6 février 2013. Voir aussi, « Modern war brides are very lucky », *Gleichen Call*, 20 février 1946, p. 1.

737 BAnQM, MCW/CFM, P653, S3, SS1, D1, 50th Year Book and Annual Report 1943-1944, p. 45 ; BAC, YWCA, M28 I198, 14/9, compte rendu, first meeting, National Traveller's Aid Committee, 9 mai 1944, p. 2 ; Corinne Kennedy, « *They brought us Eaton's catalogues* »..., *op. cit.*, p. 111-120 ; Melynda Jarratt, *The war brides of New Brunswick*, *op. cit.*, p. 16-17 ; « Ces femmes au cœur de l'histoire de la Croix-Rouge », *Croix-Rouge canadienne*, <http://www.croixrouge.ca/faites-un-don/autres-facons-de-donner/le-tiffany-circle/ces-femmes-au-c%C5%93ur-de-l%E2%80%99histoire-de-la-croix%E2%80%99rouge>, consulté le 8 mars 2015.

militaires féminins, jusqu'au port de l'uniforme. La concurrence rude entre associations de femmes pour accompagner les mariées de guerre vient très probablement d'un désir d'être associées à la migration d'un groupe majoritairement britannique, pouvant potentiellement fournir des futurs membres à ces mêmes associations. La possibilité de se lier à un projet d'État et de jouir ainsi d'un certain pouvoir joue également un rôle.

Pendant les voyages des mariées de guerre, les accompagnatrices s'occupent de l'emploi du temps des femmes, prodiguent des premiers soins, gardent les enfants, donnent des renseignements sur le Canada et la bienséance, organisent des divertissements et aident leurs protégées dans leurs démarches administratives⁷³⁸. Pourrait-on dresser une liste de tâches plus genrées ? Il ne faut pas, pourtant, avoir à l'esprit l'image de chaperons traditionnels. Loin d'être de robustes matrones, les bénévoles assurant l'accueil dans les ports et les gares sont de tous âges et celles qui voyagent avec les immigrantes sur les navires et dans les trains ont à peu près le même âge que les épouses de guerre⁷³⁹. On n'attend certainement pas des mères de famille qu'elles abandonnent leurs responsabilités dites principales pour voyager en haute mer ou bourlinguer à travers le pays.

La possibilité de faire du bénévolat assortie d'une certaine dose d'autonomie et d'aventure attire de jeunes recrues qui, avec la fin de la guerre, anticipent la fin de telles opportunités pour les femmes⁷⁴⁰. L'encadrement des épouses de guerre n'est certainement pas entre les seules mains des jeunes accompagnatrices : elles ne constituent qu'un tiers des effectifs totaux consacrés au transport des familles des soldats. Leur position est subalterne, elles exécutent les décisions et les ordres venant des hiérarchies militaire et politique. Néanmoins, faisant partie de cette hiérarchie, elles détiennent une certaine autorité pour diriger les mariées de guerre. En envoyant à la hiérarchie de la Croix-Rouge des rapports sur les éventuels dysfonctionnements, les accompagnatrices font du lobbying indirect auprès de l'État pour obtenir de meilleures conditions de transport⁷⁴¹.

Si la frustration provoquée par des départs très tardifs est grande, en revanche rares sont les récits des épouses qui mettent en cause l'accompagnement humain. Leurs récits laissent penser qu'elles considèrent ce système avant tout comme un service. En juillet 1945,

738 Corinne Kennedy, « *They brought us Eaton's catalogues* »..., *op. cit.*, p. 121-124 ; Leah Halsall, « Leah Halsall », *op. cit.*, p. 281-282.

739 Phyllis Britton, « *Whither thou goest* », *War brides : an investigation and comparison of the experience of Canadian and American wartime marriages*, Devoir de licence, Atkinson College, York University, Toronto, 2003, p. 9.

740 Joan Macarthur Lindley, « Joan Macarthur Lindley », in Frances Martin Day, Phyllis Spence et Barbara Ladouceur (dir.), *Women overseas : memoirs of the Canadian Red Cross Corps (overseas detachment)*, Vancouver, Ronsdale Press, 1998, p. 90 ; Leah Halsall, « Leah Halsall », *op. cit.*, p. 280.

741 Corinne Kennedy, « *They brought us Eaton's catalogues* »..., *op. cit.*, p. 126-129.

Gladys Barry n'exprime que de la gratitude envers l'État : « The staff on the ship were the tops [...]. To your people in London too I should say thank you for a grand job ». Plusieurs récits font l'éloge de différentes personnes qui facilitent les voyages : soldats, bénévoles, personnels des navires et trains. Pourquoi mettrait-on en cause un dispositif qui ne fait que faciliter le voyage ? Un membre du personnel militaire impliqué dans ce mouvement se concentre également sur la dimension de service de l'accompagnement : « The staff [...] really enjoyed making things comfortable for the brides simply because they appreciated it »⁷⁴². Ces personnes sous-estiment cependant le carcan que leur présence impose aux mariées de guerre.

La protection et le suivi des mariées de guerre commence dès le début du voyage, lorsqu'elles se trouvent encore sur le sol de leur pays natal. Les femmes qui doivent voyager par train à Londres avant d'embarquer sur les navires sont regroupées et accompagnées par des soldats. Certaines remarquent que leur wagon est verrouillé avant de quitter la gare. Le caractère excessif de ce dispositif est quelque peu relativisé lorsqu'en apprend que pendant des trajets précédents « some young war brides had thrown themselves from the train, having a last minute change of heart »⁷⁴³. La situation nous amène à nous demander pourtant si les femmes se sentent libres de changer d'avis en général. Si on ne les retient pas physiquement, les attentes sociales peuvent représenter des obstacles plus formidables encore.

Presque toutes les mariées de guerre passent au moins une nuit dans un foyer (à Londres le plus souvent) avant d'embarquer sur un navire. Selon L.H. Sutcliffe, ancien du Army Service Corps, « people on the hostel staff told me of occasional trouble : some women didn't care to be penned up or restricted ; some of them would manage to sneak out for a night on the town »⁷⁴⁴. Quelques-unes seulement ? Ce que les femmes acceptent en raison des contraintes sociales, économiques et morales, outre leur désir de retrouver leur époux, facilite bien la vie de l'équipe de transport. Des décennies plus tard, Annette Van der Vegt Brunton s'étonne de la docilité dont elle et les autres mariées de guerre ont fait preuve en contraste avec l'autonomisation des femmes au fil des années. Mme Brunton saisit bien l'évolution dans

742 Nous joignons en Annexe n° 8 une copie de la lettre de Mme Barry. BAC, MCI, RG76, 462/705870-9, lettre de Gladys Barry, 18 juillet 1945 ; « Rosalind Elder, Newfoundland », *Canadian War Brides*, <http://www.canadianwarbrides.com/elder-rosalind.asp>, consulté le 18 janvier 2013 ; Jean McLeod, « Jean McLeod », in Barbara Ladouceur et Phyllis Spence (dir.), *Blackouts to bright lights : Canadian war bride stories*, Vancouver, Ronsdale Press, 1995, p. 278 ; Gloria Brock, « Gloria and John Brock, Saskatchewan », in Peggy O'Hara (dir.), *From romance to reality*, Cobalt, Ont., Highway Book Shop, 1983, p. 159 ; HIBBERT J. (dir.), *The war brides*, op. cit., p. 59 ; SQMS J. Searle Crate, « Movement control... », op. cit., p. 302.

743 May Ella Comrie, « Scottish war bride, Aquitania, June 27, 1946 », *Quai 21*, http://www.pier21.ca/sites/default/files/uploads/files/stories/warbrides/Scottish_War_Bride_May_Ella_Comrie.pdf, consulté le 8 mars 2015 ; HIBBERT J. (dir.), *The war brides*, op. cit., p. 46.

744 *Ibid.*, p. 43.

les attitudes, mais elle considère toujours le statut de femme mariée, ajouté à celui de femme adulte, comme une preuve de leur maturité au moment de leur voyage⁷⁴⁵.

Plusieurs femmes évoquent un règlement manifestement destiné à contrôler leur moralité : l'interdiction de fraterniser avec les hommes, souvent des centaines de soldats démobilisés, qui voyagent sur les mêmes navires. Les autorités font respecter ce règlement par la présence de gardes, parfois équipés de fusils à baïonnette, et la menace du retour au pays d'origine. Margaret Roche estime que ces mesures sont « probably » nécessaires, mais son utilisation d'un terme subjectif laisse planer le doute⁷⁴⁶. Plusieurs récits affirment que des femmes bravent le règlement de non-fraternisation, mais une seule femme admet y contrevenir. Le regard d'autres femmes sur ce comportement va de l'observation indifférente à la condamnation virulente. Des témoignages confirment que la menace de renvoi au pays n'est pas sans fondement, à la surprise peut-être des contrevenantes habituées à plus de liberté pendant la guerre lorsque leur comportement était un souci mineur⁷⁴⁷.

Vu du XXI^e siècle, il peut sembler excessif de poster des gardes et infliger de lourdes sanctions pour s'assurer que ces femmes, adultes, souvent mères, survivantes des bombardements et/ou de l'occupation de leur pays, auxiliaires militaires ou engagées dans la résistance depuis leur adolescence, respectent une certaine norme morale⁷⁴⁸. Ces dispositifs font partie du projet de les cantonner à une image de mariées pures, d'épouses et de mères dignes et exemplaires selon les normes morales de l'époque. Si elles n'entraient pas dans le cadre de plein gré, elles y étaient contraintes par la pression sociale-morale, voire la force. Ces dispositifs vont de pair avec les efforts pour ressusciter des normes sociales qui promettent de restaurer ce qui est représenté comme la normalité, considérée comme un aspect important du retour à la paix. Des historiens comme Doug Owrarn et Jeff Keshen affirment que les valeurs traditionnelles sont vues comme un élément nécessaire de stabilisation et de pacification du Canada de l'après-guerre⁷⁴⁹. En construisant l'image de

745 Annette Brunton née Van der Vegt, « Dutch war bride, Queen Mary, July 1946 », *Quai 21*, <http://www.quai21.ca/stories/dutch-war-bride-annette-brunton-nee-van-der-vegt>, consulté le 17 mai 2013.

746 Margaret Roche, « Margaret and Ross Roche, Ontario », in Peggy O'Hara (dir.), *From romance to reality*, Cobalt, Ont., Highway Book Shop, 1983, p. 208-209 ; JARRATT M. (dir.), *War brides...*, *op. cit.*, p. 109, 128.

747 RAINS O. (dir.), *We became Canadians*, *op. cit.*, p. 40 ; Beryl Tanner, « Beryl Tanner », in Barbara Ladouceur et Phyllis Spence (dir.), *Blackouts to bright lights : Canadian war bride stories*, Vancouver, Ronsdale Press, 1995, p. 203 ; Lettre d'Olga Rains, Haarlem, Pays-Bas, 8 février 1995, cité dans Melynda Jarratt, *The war brides of New Brunswick*, *op. cit.*, p. 30 ; Joan Lucie Longley Wallingford, « English war bride, Aquitania, August 15, 1946 », *Quai 21*, <http://www.pier21.ca/stories/english-war-bride-joan-wallingford-nee-longley>, consulté le 17 mai 2013.

748 RAINS O. (dir.), *We became Canadians*, *op. cit.*, p. 4.

749 Doug Owrarn, « Canadian domesticity in the postwar era », in Peter Neary et J. L. Granatstein (dir.), *The Veterans Charter and post-World War II Canada*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1999, p. 219 ; Jeff Keshen, « Revisiting Canada's civilian women during World War II », *Histoire sociale*, 1997, vol. 30, n° 60, p. 241-242, 261.

mariées de guerre, souvent appelées filles, comme insuffisamment adultes, morales, fortes, intelligentes pour gérer leurs propres affaires, les responsables de leur voyage (personnels militaires, gouvernementaux, associatifs) s'autorisent à limiter leurs mouvements et leurs contacts⁷⁵⁰.

Si les mariées de guerre qui se concentrent sur l'aspect service de l'encadrement considèrent que le service est bien rendu, elles n'ont pas tendance à voir d'aspects négatifs. Selon Peggy McEwen, « the Canadian Red Cross and those responsible for our transportation were simply marvelous. The efficient system was practically faultless ». Les mots choisis par une autre femme, tout en louant le système, dépeignent des dispositifs un peu excessifs : « I always say that I could have been blind, deaf and dumb and stupid and still would have arrived at my destination. We were so well taken care of ». Une mariée de guerre galloise, bien que très satisfaite elle-même de l'aide proposée, rencontre d'autres femmes qui se sentent trop encadrées : « some brides complained – they said they were treated like children »⁷⁵¹.

La limite entre dorloter et infantiliser semble parfois floue. Une certaine Mme Hunter, bénévole de la Croix-Rouge, accueille Brenda McArthur à la gare mais ne veut pas laisser cette dernière partir avec son époux lorsqu'il vient la récupérer. Malgré les assurances de Mme McArthur qu'il s'agit bien de son époux, Mme Hunter est très réticente et cherche même des assurances auprès de leur enfant de 3 ans⁷⁵². Non seulement elle n'a pas confiance dans le jugement de la mariée de guerre, mais elle semble incapable de prendre une décision autonome sur place. Certaines mariées de guerre remettent en question des incidents spécifiques ou l'attitude d'accompagnatrices particulières plus que le système d'accompagnement dans son ensemble. Anna (Perugine) Lavigne, une des rares Italiennes, raconte que les accompagnatrices annonçaient aux femmes avec nourrissons l'heure d'allaiter. Elle considérait cela comme une intrusion dans un acte intime⁷⁵³.

Une émission radiophonique de janvier 1947 suggère que des centaines de mariées de guerre ne ressentent que de la gratitude, si on se fie aux lettres envoyées à la Direction de la Croix-Rouge avec le thème récurrent de « we never could have made the trip without the help

750 BAC, Défense, RG24, HQS 8536-1, vols. 10 et 12, lettres de Neeland, pour le compte de F.W. Clarke, à Louise Gates, YWCA, 25 janvier 1945 et de [J].M. pour le compte d'A.C. Spencer à Canadian Military Headquarters, 14 février 1945, cité dans Corinne Kennedy, « *They brought us Eaton's catalogues* »..., *op. cit.*, p. 82-83.

751 Peggy McEwen, « Peggy and Stue McEwan, Ontario », in Peggy O'Hara (dir.), *From romance to reality*, Cobalt, Ont., Highway Book Shop, 1983, p. 166-168 ; HIBBERT J. (dir.), *The war brides*, *op. cit.*, p. 89. « Welsh warbride, 1944 », cité dans Jean Bruce, *After the war*, *op. cit.*, p. 23.

752 Lettre de Brenda MacArthur à Melynda Jarratt, 5 février 1995 cité dans Melynda Jarratt, *The war brides of New Brunswick*, *op. cit.*, p. 42.

753 Entretien avec Anna Lavigne, Bathurst, N.-B., 14 février 1988, cité dans *Ibid.*, p. 32.

of the Red Cross »⁷⁵⁴. On peut interpréter ces phrases soit comme une effusion de mots pour exprimer toute leur gratitude pour une aide utile soit comme une indication que les mariées de guerre adhèrent aux représentations dominantes qu'il faut que l'on s'occupe d'elles. Dans certaines plaintes de mariées de guerre, on détecte la revendication d'un droit à un service convenablement rendu⁷⁵⁵. Mary Sancton fait part de son étonnement vis-à-vis de la gratitude exprimée par les mariées pour le voyage et l'encadrement fourni par la Croix-Rouge. Pour elle, c'était son dû en tant que citoyenne canadienne en devenir⁷⁵⁶. Elle ne semble pas consciente qu'aucune citoyenne canadienne voyageant à l'époque ne reçoit la même aide. Certaines mariées de guerre semblent croire que le statut d'épouse d'un ancien combattant leur donne un privilège particulier.

Les mariées de guerre ne voient pas dans toutes les femmes bénévoles la gentillesse et la bienveillance incarnées. Une femme résume l'attitude des accompagnatrices par la froideur. Lorsque des épouses rencontrent de l'antipathie chez les femmes bénévoles ou d'autres Canadiennes, elles l'attribuent parfois à l'amertume que ces dernières ressentent à la perte d'époux potentiels⁷⁵⁷. C'est en ces termes que Margaret Mitchell explique le dédain qu'elle perçoit chez des femmes bénévoles à Halifax : « Somewhat snooty Red Cross nurses were there to help us. I think they looked down on us for taking their men. They really were quite haughty but we ignored them »⁷⁵⁸. Mettre des hommes au centre du manque d'amabilité entre femmes illustre bien les constructions du genre à l'époque : les hommes sont extrêmement importants pour les femmes, aux plans affectif, économique et social.

Les évocations de l'accompagnement dans les récits des mariées de guerre sont très variées, tantôt élogieuses, tantôt critiques, tantôt fondées sur une observation détachée ou silencieuse. En fin de compte, les récits y faisant référence sont beaucoup plus rares que ceux relatant le mal de mer ou la nourriture copieuse. Le temps a-t-il atténué le mécontentement et

754 Larry Henderson et Bob Kesten, « 1947 : war bride reception centres close », *op. cit.*

755 Lettre de Doris Lloyd, Plaster Rock, N.-B., à Melynda Jarratt, 9 février 1995, cité dans Melynda Jarratt, *The war brides of New Brunswick*, *op. cit.*, p. 22 ; Isabella French, « Isabella French », in Barbara Ladouceur et Phyllis Spence (dir.), *Blackouts to bright lights : Canadian war bride stories*, Vancouver, Ronsdale Press, 1995, p. 49.

756 Entretien avec Mary Sancton, Montréal, 13 mai 2002, cité dans Corinne Kennedy, « *They brought us Eaton's catalogues* »..., *op. cit.*, p. 142.

757 HIBBERT J. (dir.), *The war brides*, *op. cit.*, p. 58 ; Linda-Jane Hamill, « Angela Marie McCardle, English war bride, 1946 », *Quai 21*, <http://www.pier21.ca/research/collections/online-story-collection/war-brides>, consulté le 20 janvier 2014 ; Olga Rains, « A Dutch war bride », in J. L. Granatstein et Norman Hillmer (dir.), *The land newly found : eyewitness accounts of the Canadian immigrant experience*, Toronto, Thomas Allen Publishers, 2006, p. 218 ; Lifetime Learning Center, « War Brides who came to Canada, Interview with Margaret Findlay », Mission, BC, 3 novembre 2005, cité dans Nathan WILLIAMS, *Rose-coloured glasses : stories from Fraser Valley war brides*, 2011, <http://app.ufv.ca/fvhistory/studentsites/wwII/warbrides/arrivalandthefraservalley.html#note58b>, consulté le 18 janvier 2014.

758 Margaret Mitchell, « Margaret Mitchell », in Barbara Ladouceur et Phyllis Spence (dir.), *Blackouts to bright lights : Canadian war bride stories*, Vancouver, Ronsdale Press, 1995, p. 82.

la rébellion ? Les femmes sont tenues de transmettre un certain modèle à leurs enfants, ce qui laisse peu de place à des révélations franches à propos du passé. Les récits nous amènent à penser, néanmoins, que beaucoup d'entre elles sont conscientes de l'encadrement moral de leur voyage. Soit elles l'acceptent en raison de l'hégémonie du discours genré et de l'idéologie morale de l'époque, soit elles exercent leur subjectivité en chassant de leur esprit des aspects moins positifs, soit enfin elles se rebellent, ces derniers cas étant minoritaires.



Figure n° 15 : Kay Ruddick, 1946

Source :

<http://www.thememoryproject.com/stories/2050:kay-ruddick-douglass/>

Les témoignages des accompagnatrices et femmes bénévoles sont nécessairement beaucoup moins nombreux que ceux des mariées de guerre. Ceux qui existent montrent qu'elles regardent leurs interventions comme nécessaires et utiles. Alice MacKeen, membre du service portuaire de la Croix-Rouge à Halifax, défend vigoureusement la nécessité de tous les dispositifs d'accompagnement contre les critiques de leur démesure. À son avis, les dispositifs fournis assurent non seulement le confort des mariées de guerres et de leurs enfants, ils évitent en outre la perte de vies⁷⁵⁹. Les femmes de la Croix-Rouge n'acceptent pas facilement les critiques de ce projet très public, projet qu'elles vénèrent en partie pour la valorisation de leur profil et de leur influence.

Les récits disponibles des accompagnatrices suggèrent une certaine réticence envers les mariées de guerre, ou au moins les mariages de guerre. Winifred Turner, accompagnatrice dans les trains entre Halifax et Montréal, pense que certains des mariages produisent des couples mal assortis entre des « toughest kinds of women » et des « gentle, well-bred men »⁷⁶⁰. Son choix de mettre en cause la personnalité des femmes plutôt que celle des hommes est marquant. Kay Ruddick, accompagnatrice du Canadian Red Cross Corps, ne ressent aucune sympathie pour les épouses qui se retrouvent dans des situations difficiles : « I feel very strongly, very strongly, about brides that came over and found out they were in the back end of nowhere with no running water and nobody spoke English and all the rest of it. That was their own fault, they could have found out, if they'd wanted to ». Une autre accompagnatrice, Joan Macarthur Lindley, est beaucoup plus généreuse, louant le courage des mariées de guerre quittant leur pays pour s'installer au

759 « Report of the Port Services », *Annual Report for the year 1946*, The Canadian Red Cross Society, p. 116, cité dans Melynda Jarratt, *The war brides of New Brunswick*, op. cit., p. 47.

760 HIBBERT J. (dir.), *The war brides*, op. cit., p. 104.

Canada⁷⁶¹.

Les attitudes des femmes assurant l'accompagnement et l'accueil des mariées de guerre peuvent avoir un impact, autant que leurs interventions directes auprès de leur hiérarchie, sur les politiques d'encadrement. En décrivant les épouses comme vulnérables, naïves, profiteuses ou dures, les bénévoles confirment l'idée selon laquelle ces jeunes épouses ont besoin d'être protégées, guidées, encadrées. En s'appropriant le rôle de juges du comportement et des décisions des mariées de guerre, les femmes bénévoles affirment leur supériorité par rapport à leurs protégées et ainsi leurs compétences pour les encadrer. Même en exprimant un avis plus généreux, elles assument cette posture de supériorité⁷⁶².

Quelles peuvent être les sources de cette attitude de supériorité ? Des différences de classe peuvent jouer un rôle comme on le perçoit dans les observations de Mme Turner sur la dureté de certaines femmes. Joan Macarthur Lindley est consciente de l'origine socio-économique diverse des mariées de guerre, les décrivant comme venant de « all walks of life »⁷⁶³. Il faut se demander si le statut d'immigrante porte préjudice à toute femme quelle que soit son origine géographique ou socio-économique. Dans l'imaginaire populaire, toutes les mariées de guerre sont britanniques et donc des immigrantes appréciées, mais en fin de compte elles demeurent des immigrantes et ainsi des allogènes, des étrangères à la nation. Le sentiment chez certaines Canadiennes d'être rejetées par les hommes canadiens en faveur de femmes étrangères n'est pas à écarter hâtivement. À une époque où les façons pour les femmes de gagner leur vie seules sont limitées, sans parler de l'envie et la pression sociale de construire une relation amoureuse et une famille, le mariage est une quête conséquente. De la perspective des mariées de guerre, il est peut-être moins douloureux d'attribuer la froideur des Canadiennes à une perte de conjoints potentiels qu'à un mépris envers les immigrantes.

5.1.4 La formation de bonnes Canadiennes

La participation d'associations bénévoles, principalement de femmes, dans l'intégration d'immigrants, souvent appelée « canadianization », n'est pas chose nouvelle⁷⁶⁴.

761 Joan Macarthur Lindley, « Joan Macarthur Lindley », *op. cit.*, p. 95.

762 Hannah Dyer, *Inheritances of white supremacy: familial and feminist genealogies*, Mémoire, Ontario Institute for Studies in Education, University of Toronto, Toronto, 2008, p. 51.

763 Joan Macarthur Lindley, « Joan Macarthur Lindley », *op. cit.*, p. 93 ; Robina Evelyn Lee, « Travelling west, 1947 », in Norman Hillmer et J. L. Granatstein (dir.), *The land newly found: eyewitness accounts of the Canadian immigrant experience*, Toronto, Thomas Allen Publishers, 2006, p. 232 ; Cheryl A. Butler, « Janey Canuck »..., *op. cit.*, p. 57 ; Corinne Kennedy, « They brought us Eaton's catalogues »..., *op. cit.*, p. 54-60 ; Michiel Horn, « Canadian soldiers and Dutch women after the second World War », in Herman Ganzevoort et Mark Boekelman (dir.), *Dutch immigration to North America*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1983, p. 194.

764 APO, fonds Woman's Christian Temperance Union of Canada (désormais WCTUC), F885, B252798/MU8399.11, rapport, 32nd Biennial Convention Report 1946, « Canadianization », 10-13

Dans le cas des mariées de guerre, la possibilité de commencer à les préparer à une vie au Canada jusqu'à deux ans avant leur arrivée sur le sol canadien est une particularité. Les programmes d'acculturation font, en théorie, davantage partie des politiques de citoyenneté que d'immigration puisque la majorité des initiatives à cette fin commencent après l'immigration et ont pour but de préparer les immigrants à devenir de bons citoyens canadiens. Dans la répartition des rôles de l'État, la Direction de la citoyenneté, et non la Direction de l'immigration, est responsable de cette politique. Dans le cas des mariées de guerre, le ministère de la Défense nationale joue le rôle principal, en puisant dans les ressources et les savoir-faire d'autres ministères ou d'associations différentes. Ce ministère a la capacité de redéployer des soldats, des fonctionnaires, des auxiliaires militaires féminins et de s'appuyer sur ses relations avec les associations, non seulement pour organiser les transports mais également pour rédiger des livrets d'orientation et livres de recettes, monter une bibliothèque, proposer des conférences et encourager l'établissement de Canadian Wives' Clubs⁷⁶⁵.

Le quartier général de cette entreprise est le Canadian Wives Bureau à Londres, dont une des missions consiste à « educate and prepare the wives for assimilation into Canadian life » et à « arouse, maintain and quicken their interest in Canada and things Canadian »⁷⁶⁶. Aux yeux des responsables gouvernementaux et associatifs, on est en présence d'un groupe très homogène : des femmes jeunes et majoritairement anglophones qui n'aspirent certainement qu'à devenir de bonnes épouses et mères, dans le style canadien. À cette fin, le Bureau et ses collaborateurs fournissent toutes sortes d'informations concrètes et pratiques mais également les bases de ce qu'il présente comme étant la culture canadienne. Les auteurs de la propagande prennent soin d'expliquer que le Canada, bien que tendant les bras aux Britanniques, n'est ni une reproduction de la Grande-Bretagne en version élargie ni la colonie de jadis⁷⁶⁷.

Les mariées de guerre sont également l'objet de toutes sortes de commentaires sur leur

septembre 1946, p. 113.

765 Cheryl A. Butler, « *Janey Canuck* »..., *op. cit.*, p. 60-62 ; Corinne Kennedy, « *They brought us Eaton's catalogues* »..., *op. cit.*, p. 70 ; « War brides awaiting ships take courses on Canada », *Toronto Daily Star*, 29 août 1945, p. 28.

766 BAC, Défense, RG24, HQS 8536-1, lettre de Col. Ellis à W.W. Judd, 31 octobre 1944, et mémorandum, « Transfer of Dependents – UK to Canada », 3 juillet 1944, cité respectivement dans Cheryl A. Butler, « *Janey Canuck* »..., *op. cit.*, p. 60 ; Corinne Kennedy, « *They brought us Eaton's catalogues* »..., *op. cit.*, p. 87.

767 Cheryl A. Butler, « *Janey Canuck* »..., *op. cit.*, p. 60-61, 93, 103 ; Corinne Kennedy, « *They brought us Eaton's catalogues* »..., *op. cit.*, p. 84-87, 92-93, 96, 140 ; Charlotte Whitton, *From Kith to Kin*, Imperial Order Daughters of the Empire, 1944, p. 14, cité dans Katie Pickles, *Female imperialism...*, *op. cit.*, p. 104 ; BAC, MCI, RG76, 216/91703-6, coupure de presse, Madeline Wodehouse, « The British Brides », *The Bulletin*, Church of England in Canada, s.d., p. 1.

apport au Canada. Selon *The Legionnaire*, journal officiel de la Légion canadienne, les soldats canadiens, par leur choix d'épouse, s'avèrent être « the best immigration agents this country has ever sent abroad ». L'article semble se concentrer sur l'accueil à bras ouverts qui attend les femmes que la Légion estime le plus : « the young English, Scottish and Welsh girls »⁷⁶⁸. Oubliées les Néerlandaises, Françaises, Italiennes et même les Irlandaises. La Légion ne fait que refléter l'opinion d'une bonne partie du public canadien et également des grandes lignes des politiques de l'immigration : préférence est donnée d'abord aux Britanniques, puis aux citoyennes des pays de l'Europe du Nord, puis quelques Françaises pour satisfaire les Québécois, tolérance pour une poignée d'Européennes du Sud et, pour toutes les autres, accueil en nombre presque imperceptible.

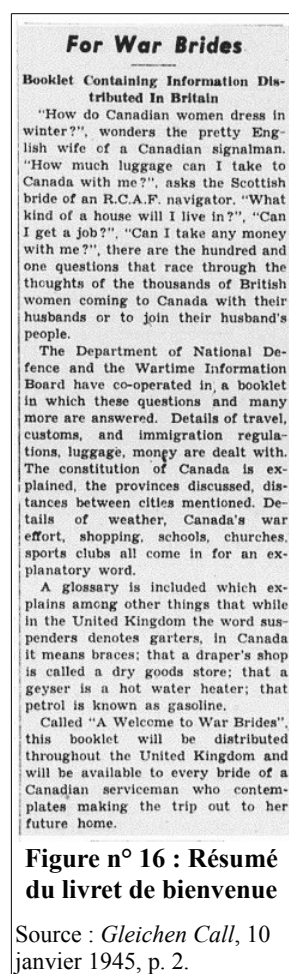


Figure n° 16 : Résumé du livret de bienvenue

Source : *Gleichen Call*, 10 janvier 1945, p. 2.

L'idée que les mariées de guerre représentent de bonnes citoyennes canadiennes en devenir est répétée dans diverses déclarations, officielles et officieuses⁷⁶⁹. MacKenzie King, voyageant à bord du même navire qu'un groupe de mariées de guerre en 1946, saisit l'occasion d'un petit discours où il vante « the splendid addition being made to [Canada's] citizenship »⁷⁷⁰. Nancy Jones se souvient de ce type de discours prononcé par un responsable du navire sur lequel elle voyage : « the Adjutant aboard gave us a long talk on how we should try to adapt quickly and be a credit to the county you had just left and – uppermost in your mind – say, "I am now a proud Canadian" »⁷⁷¹. Autrement dit, le sentiment d'appartenance des femmes est censé muter pendant le temps du voyage en mer.

Avant de venir au Canada, toutes les mariées de guerre reçoivent un livret intitulé *Welcome to War Brides*. Joutant des renseignements très pratiques, on trouve des conseils pour s'adapter au Canada. Comme réponse à l'inévitable question concernant ce qu'elles pensent du Canada, on conseille « an enthusiastic "I love it !" » et de ne

768 "British Brides", *The Legionnaire*, janvier 1945, p. 39, cité dans Melynda Jarratt, *The war brides of New Brunswick*, op. cit., p. 11-12. Nous joignons en Annexe n° 8 une copie d'un rapport élogieux de la Women's Christian Temperance Union. Voir aussi Brian Meredith, « War brides : to Canada in style », *CBC News Roundup*, durée : 5m37s, 25 avril 1946, <http://www.cbc.ca/archives/entry/war-brides-to-canada-in-style>, consulté le 23 mai 2013.

769 O'HARA P. (dir.), *From romance to reality*, op. cit., p. 240-241 ; HIBBERT J. (dir.), *The war brides*, op. cit., p. 67.

770 « Large Contingent of Brides Arrive », Communiqué du Press Relations Office du HMT *Queen Mary*, 31 août 1946, cité dans Melynda Jarratt, *The war brides of New Brunswick*, op. cit., p. 28.

771 Nancy Jones, « A new husband ; a new land », *Quai 21*, <http://www.pier21.ca/stories/english-war-bride-nancy-jones>, consulté le 17 mai 2013.

jamais « run down the part of the country you find yourself in »⁷⁷². Une Britannique rappelle un discours semblable dans une lettre de bienvenue de l'épouse du gouverneur général, mais elle fait preuve aussi d'une certaine résistance : « We were criticized and felt we were justified in doing the same, or at least in defending ourselves »⁷⁷³.

Si l'accompagnement est confié à un nombre limité d'associations, il y a en revanche de la place pour toutes les associations de femmes souhaitant jouer un rôle dans l'intégration des mariées de guerre. Ayant une capacité limitée à aller sur place, ces associations se contentent d'envoyer des supports susceptibles d'aider les mariées de guerre, et d'attendre leur arrivée sur le sol canadien pour monter une campagne d'acculturation plus poussée⁷⁷⁴. Dans les archives des associations de femmes, rares sont celles qui ne mentionnent pas le désir ou le devoir d'accueillir les mariées de guerre, vues surtout comme des « British brides ». Dans les représentations dominantes du Canada anglophone, si l'on doit accepter d'autres « mothers of the nation », il n'y pas mieux que les femmes britanniques, pourvu qu'on leur administre quelques petites modifications canadianisantes. Les Alberta Social Credit Women's Auxiliaries s'intéressent très peu aux autres immigrants de l'après-guerre, mais elles accueillent les mariées de guerre et leur proposent des conseils sur le ménage canadien⁷⁷⁵.

Tout cet intérêt pour la préparation et l'arrivée des mariées de guerre contraste avec des récits de femmes elles-mêmes. Rita Buckrell résume ce qu'elle a appris dans des réunions censées renseigner les mariées de guerre sur le Canada : « They told us some queer things, gave us a cookbook ». Les résultats de son sondage concernant d'anciennes mariées de guerre en 2002 amènent Phyllis Britain à conclure que beaucoup de ces femmes, surtout celles vivant en dehors de Londres, ont accès à peu d'information ou ne s'intéressent pas à celle disponible. Lors d'une brève escale à Montréal, Phyllis Evans Kornyk et des amies s'étonnent que les vendeuses dans les boutiques ne parlent pas l'anglais. Elle dit que personne ne les a informées que les Québécois sont francophones⁷⁷⁶. C'est une déclaration extraordinaire mais peut-être

772 *Welcome to War Brides*, Ottawa, Department of National Defence and the Wartime Information Board, 1944, p. 19-20, cité dans Corinne Kennedy, « *They brought us Eaton's catalogues* »..., *op. cit.*, p. 94 ; « For war brides », *Gleichen Call*, 10 janvier 1945, p. 2 ; « Welcome to War Brides planned by government », *The Canadian Statesman*, 18 janvier 1945, p. 1.

773 HIBBERT J. (dir.), *The war brides*, *op. cit.*, p. 94.

774 Corinne Kennedy, « *They brought us Eaton's catalogues* »..., *op. cit.*, p. 80, 86-92 ; Cheryl A. Butler, « *Janey Canuck* »..., *op. cit.*, p. 60.

775 Sedef Arat-Koç, « From "mothers of the nation"... » , *op. cit.*, p. 289-291 ; PAA, AWI, PR0089.0001, 1991.304, 1/2, *Twenty-fifth Report, 1945-1947*, p. 71 ; fonds Alberta Social Credit Party, PR2145, Women's Auxiliaries of the Alberta Social Credit League, 1979.87, 1/9, rapport, 9th Annual Convention, 26 november 1946, p. 1 ; Brian T. Thorn, « *Visions of the new world order* » *women and gender in radical and reactionary movements in post-World War II western Canada*, *op. cit.*, p. 244.

776 Rita Buckrell, « English war bride, *Ile de France*, spring 1946 », *Quai 21*, http://www.pier21.ca/sites/default/files/uploads/files/stories/warbrides/English_War_Bride_Rita_Buckrell.pdf, consulté le 17 mai 2013 ; Phyllis Britton, « *Whither thou goest* »..., *op. cit.*, p. 7 ; Barbara Ann Lambert, *War brides & rosies*,

indicative du tri sélectif effectué par les femmes quant aux renseignements à retenir.

En fin de compte, l'intégration à la société canadienne de ces migrantes, comme de toutes les autres, repose surtout sur elles-mêmes et leur entourage proche : époux, belles-familles, ami(e)s. Les résultats sont loin d'être uniformes ou prévisibles, ils sont surtout individuels. Le message exhortant à devenir une bonne Canadienne est pourtant bien assimilé, mais en fin de compte, les identités construites semblent beaucoup plus transnationales que les messages originaux ne l'envisagent. Dans des récits postérieurs de quelques décennies, plusieurs femmes concluent en évoquant leur attachement au Canada. Parmi les ressortissantes des îles britanniques, Audrey Sawchuk affirme que « Although I am proud of my Welsh birth and upbringing [...] I am a proud Canadian. Canada has been good to us, and we war brides have been good for Canada, bringing our talents with us and raising our families to be good Canadians. The Maple Leaf Forever ! ». Comme Mme Sawchuk, Nancy Pittet associe à ses éloges pour le Canada un message sur le tissage d'une identité transnationale : « You're always Scottish inside because you were born there. [...] Yet I'm very proud and happy to be Canadian »⁷⁷⁷.

Vera Bateman se concentre davantage sur le fait d'avoir la citoyenneté canadienne que d'être canadienne : « I have no regrets that I came here and I am proud to have my Canadian citizenship ». D'autres décrivent cette double appartenance en termes moins enthousiastes mais toujours positifs. Selon Betty Lowthian Hillman : « Canada is now my home but England will always be close to my heart ». Phyllis Pickford évoque une loyauté partagée entre le pays de son enfance et le pays de ses enfants et petits-enfants. Une autre femme explique la complexité du processus d'acculturation : « the homesickness [...] manages to get loose occasionally even now [30 ans après son arrivée] and plays havoc with my Canadianization »⁷⁷⁸.

Le besoin de confirmer que l'on est devenue une bonne Canadienne semble même plus présent dans des récits des non Britanniques. Ressentent-elles plus de pression à devoir faire leurs preuves ? Dans le recueil de 70 récits de Néerlandaises qu'elle a compilés et édités, Olga Rains, mariée de guerre elle-même, emploie souvent la formule qu'elles sont devenues des

op. cit., p. 179.

777 Audrey Sawchuk, « Audrey Sawchuk », in Barbara Ladouceur et Phyllis Spence (dir.), *Blackouts to bright lights : Canadian war bride stories*, Vancouver, Ronsdale Press, 1995, p. 258 ; Nancy Pittet, « Nancy Pittet », in Barbara Ladouceur et Phyllis Spence (dir.), *Blackouts to bright lights : Canadian war bride stories*, Vancouver, Ronsdale Press, 1995, p. 215.

778 Vera Bateman, « Vera and Earl Bateman, Ontario », in Peggy O'Hara (dir.), *From romance to reality*, Cobalt, Ont., Highway Book Shop, 1983, p. 218 ; JARRATT M. (dir.), *War brides...*, *op. cit.*, p. 43 ; HIBBERT J. (dir.), *The war brides*, *op. cit.*, p. 146, 156 ; Phyllis Pickford, « English war bride, *Samaria*, November 18, 1946 » *Quai 21*, <http://www.pier21.ca/stories/english-war-bride-phyllis-pickford>, consulté le 17 mai 2013.

« good Canadians ». Le titre du recueil n'est-il pas : « We became Canadians » ? Malgré ce choix, Mme Rains décrit ainsi la construction d'identités transnationales : « they became good Canadians. But they never lost their Dutch touch ». Elle n'explique pas exactement ce que « good Canadians » veut dire, mais les thèmes des bonnes épouses, bonnes mères de bons citoyens, femmes travailleuses et prêtes à s'adapter à toute situation ayant tissé des liens profonds avec le Canada sont omniprésents⁷⁷⁹.

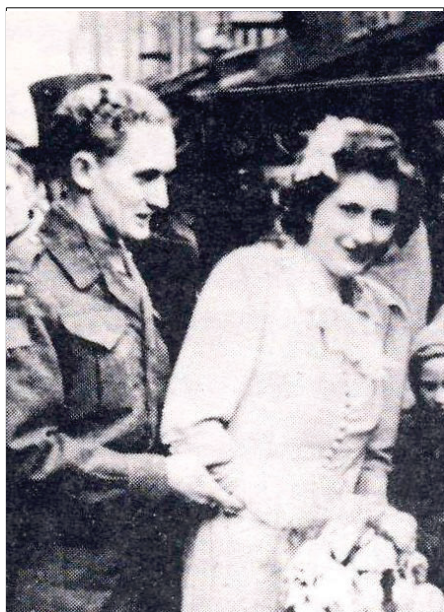


Figure n° 17 : Lloyd et Olga Rains, 1945

Source : Peggy O'Hara (dir.), *From romance to reality*, 1983, p. 230.

Dans une interview radiophonique en novembre 1980, Jeannie, venue des Pays-Bas en été 1946, affirme n'avoir jamais eu de problème avec les Canadiens qui sont « marvelous ». Elle est devenue « a real Canadian. I love Canada and all the people in it and I love the culture of Canada »⁷⁸⁰. On se demande si les Néerlandaises s'autorisent la même liberté de critiquer le Canada que certaines Britanniques. Un faisceau de raisons les empêche de mettre en cause le Canada et les Canadiens : le fait de savoir que les lecteurs seront majoritairement des Canadiens, d'avoir des enfants et petits-enfants canadiens qu'elles ne veulent pas décevoir, d'entendre répéter un certain discours à propos du Canada et de la place des immigrantes dans ce pays, ou bien le fait d'être devenues canadiennes elles-mêmes.

La reconstruction de l'identité après la migration s'avère beaucoup plus complexe et résistante à la manipulation externe à travers des conseils réducteurs comme ceux publiés dans *Welcome to War Brides*. Dans une interview rétrospective en mars 1982, Irene Arbuckle et Evelyn Fineberg arrivent à deux conclusions presque opposées de leurs vécus respectifs au Canada. Mme Arbuckle explique au début de l'interview qu'elle « was very very fortunate » mais en parlant de mal du pays, elle confesse que lorsqu'elle retourne au Royaume-Uni, elle a du mal à revenir au Canada. Par contre, Mme Fineberg, née en Irlande du Nord, trouve au Canada l'enfer sur terre pendant des années. Elle ajoute que le pire étant passé, « It dawned on me one day, this is my country, my roots are here so I'll stay and I did ! »⁷⁸¹.

779 RAINS O. (dir.), *We became Canadians*, *op. cit.*, p. 4-5, 57, 59, 110, 133, 141.

780 Doug McIlraith, « War brides : from the Netherlands to the flatlands », *Identities*, CBC Radio, 9 novembre 1980, durée 5m44s, <http://www.cbc.ca/archives/categories/war-conflict/second-world-war/love-and-war-canadian-war-brides/from-the-netherlands-to-the-flatlands.html>, consulté le 6 février 2013.

781 George Jordan, « War brides : not always a happy ending », *Canada Watch*, CBC Radio, 6 mars 1982, durée 6m58s, <http://www.cbc.ca/archives/categories/war-conflict/second-world-war/love-and-war-canadian-war>

5.2 L'immigration britannique

Le désir d'attirer surtout des immigrants britanniques – sauf chez les Franco-canadiens qui y voient le projet d'accentuer leur fait minoritaire – domine le discours populaire et politique de l'après-guerre. La baisse du pourcentage des Britanniques, dans l'effectif total d'immigrants, de 56,5 % en 1947-1948 à 31,8 % en 1948-1949, déclenche une série de propositions pour inverser la tendance. Même le National Council of Women of Canada (NCWC) demande que le gouvernement fédéral trouve une solution aux contrôles monétaires britanniques qui semblent être la source de cette diminution⁷⁸². Les associations de femmes réclamant toujours plus de migrants d'origine anglo-celtique semblent ignorer le fait que ces derniers dominent les effectifs presque chaque année. Un rapport de la Woman's Missionary Society (WMS) de l'Église Unie sur les immigrants admis en 1947 représente un rare effort pour remettre les premières arrivées importantes d'Européens déplacés dans le contexte des effectifs toujours dominés par les Anglo-Celtes : « The impression that all immigrants this year were Europeans is the wrong one. 64,127 new citizens entered Canada in 1947 and more than 75 per cent, were from the British Isles and the United States »⁷⁸³.

Malgré la création de la citoyenneté canadienne en 1947, la plupart des Canadiens d'origine anglo-celtique restent toujours accrochés à une identité nationale reposant sur la fondation liminaire des institutions, des symboles et d'une culture imaginée britanniques. D'ailleurs, à l'exception des structures politiques au Québec et d'une petite bourgeoisie canadienne française, pendant la vingtaine d'années après la guerre, les institutions politiques, sociales et économiques canadiennes sont toutes dominées par des personnes d'origine anglo-celtique. Selon Phillip Buckner, le lien étroit entre leur identité canadienne et l'Empire britannique reste intact jusqu'aux années 1960⁷⁸⁴.

Les attitudes affichées dans les sondages Gallup reflètent de l'ambivalence envers

[brides/not-always-a-happy-ending.html](#), consulté le 6 février 2013.

782 BAC, SMCI, RG26, 130/3-33-35, memorandum au Cabinet Committee on Immigration, « British Immigration », 26 octobre 1949, p. 1-2 ; MCI, RG76, 6/41, lettre de N.A. Robertson à L.B. Pearson, 30 mars 1948 ; BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/21, Annual Report of the Migration Committee, Winnipeg Council of Women, 1950-1951, Elinor A. Woods, Chairman, 18 avril 1951, p. 1 ; 8/9, Migration Report 1949-1950, Mrs. T.W. MacDowell, National Chairman, mai 1950, p. 1.

783 UCCA, WMS, *Annual Report, 1948-49*, p. 36.

784 Phillip Buckner, « Introduction : Canada and the British Empire », in Phillip Buckner (dir.), *Canada and the British Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2008, p. 2, 5, 18-19 ; Phillip Buckner, « Canada and the end of empire », in Phillip Buckner (dir.), *Canada and the British Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2008, p. 114-115, 121-124 ; Andrew Smith, « Canadian progress and the British connection : why Canadian historians seeking the middle road should give 2 1/2 cheers for the British Empire », in Chris Dummitt et Michael Dawson (dir.), *Contesting Clio's craft : new directions and debates in Canadian history*, London, Institute for the Study of the Americas, University of London, 2009, p. 79, 93-94 ; John Porter, *The vertical mosaic : an analysis of social class and power in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1965, p. 84-88.

l'immigration britannique, malgré une affinité avec toute chose britannique chez beaucoup de Canadien(ne)s. Le 24 avril 1946, seulement 37 % de répondants sont en faveur de l'immigration d'un nombre important de personnes des îles britanniques vers le Canada contre 45 % qui y sont opposés. En février 1955, 31,1 % de répondants préfèrent une migration d'origine scandinave, contre 28,9 % en faveur d'une migration du Royaume-Uni⁷⁸⁵. Malgré cette ambivalence, il est difficile, en dehors du Québec, de trouver des discours publics contre l'immigration britannique entre 1945 et 1967. La Colombie-Britannique, l'Alberta, et l'Ontario sont si soucieuses d'attirer des immigrants britanniques qu'elles entreprennent des programmes spéciaux pour les recruter⁷⁸⁶.

5.2.1 Revendications en faveur de l'immigration britannique

La domination de femmes d'ascendance anglo-celtique dans beaucoup d'associations explique leur vif désir d'accueillir toujours plus d'immigrants britanniques. Pour une association comme l'IODE, encourager l'immigration issue du berceau de l'Empire fait partie intégrante de leur mission. Malgré le lien profond de l'IODE avec toute chose britannique, Katie Pickles observe un glissement des références de l'association vers un meilleur enracinement au Canada, mais c'est une évolution lente qui ne se consolide pas avant la fin des années 1970. En 1963 et 1964, l'association défend toujours le maintien d'un drapeau canadien qui affiche le lien historique entre le Canada et le Royaume-Uni. L'IODE s'investit beaucoup dans la valorisation de la citoyenneté canadienne pendant les années 1950, mais son appréhension de cette citoyenneté est inconcevable hors du positionnement du Canada dans l'Empire, puis dans le Commonwealth britannique. Bien que ne renonçant jamais à canadianiser les immigrants de toutes origines, l'IODE montre sans ambiguïté sa préférence pour les immigrants britanniques⁷⁸⁷.

En octobre 1947, les membres de la section Valcartier Camp à Vancouver affichent très clairement leur partialité pour « our own British People »⁷⁸⁸. Soit ces femmes se sentent

785 Nancy Tienhaara, *Canadian views on immigration and population: an analysis of post-war gallup polls*, Ottawa, Manpower and Immigration, 1974, p. 1-3, 23, 58-59, 91, 97.

786 « Alberta would follow Ontario settler scheme », *Calgary Herald*, 15 août 1947, p. 1 ; PAA, AWI, ACC 2000.949, 1/149, Marjory Smith, « 7,000 British immigrants established during 1948 », *Home and County*, mars 1949, p. 3 ; « Hart says British stock preferred in any provincial immigration plan », *Victoria Times Colonist*, 5 septembre 1947, p. 11 ; BAC, RG76, 6/41, télégramme, du High Commissioner au Secretary of State, 29 mai 1947.

787 Katie Pickles, *Female imperialism...*, *op. cit.*, p. 3, 11, 134-139 ; Lorraine Coops, « “One flag, one throne, one empire” : the IODE, the great flag debate, and the end of empire », in Phillip Buckner (dir.), *Canada and the end of empire*, Vancouver, UBC Press, 2005, p. 252, 263-267 ; Patricia Goddard, *The influence of the Alberta I.O.D.E...*, *op. cit.*, p. 92.

788 CVA, IODE, AM556, 566-A-5/3, compte rendu, October meeting du Valcartier Camp Chapter, 14 octobre 1947, p. 80.

plus britanniques que canadiennes, soit l'identité canadienne est liée si intrinsèquement à leur représentation de l'identité britannique qu'elles ne songent pas à les différencier. Pour d'autres membres de l'IODE, il ne suffit pas d'exprimer une préférence pour les immigrants britanniques, il faut articuler cette préférence vis-à-vis d'immigrants moins désirables. En janvier 1953, la section Columbia à Vancouver se déclare en faveur de l'immigration, mais précise que « more British than European Emigrants should be brought to this Country ». Une certaine Mme Brown offre plus de détails sur les immigrants qui sont les bienvenus en déclarant que : « too many immigrants were coming from Central Europe & not enough from Britain, Holland, Belgium, France & Scandinavia »⁷⁸⁹. C'est un soutien inattendu envers l'immigration française, montrant la volonté d'inclure les Français dans le groupe des personnes acceptables du fait de leur proximité avec les latitudes nordiques.

Trois ans plus tard, la section Fort Ostell à Ponoka en Alberta fait preuve à son tour d'antipathie envers les immigrants d'Europe centrale en préconisant que « more immigrants be brought over from the Empire and the Commonwealth and less from Central Europe »⁷⁹⁰. La section provinciale de l'IODE en Alberta essaie de prendre un ton plus rassembleur dans les rapports de la commission Immigration. En 1957-1958, la présidente de cette commission, Mme F.C. Brigden, rend hommage aux immigrants européens, sans pour autant abandonner les préférences traditionnelles : « Our members, while fully recognizing the contribution that Europeans can make and have made, feel that more British people should be encouraged to come to Canada »⁷⁹¹.

Des sections de l'IODE dans la province de l'Alberta commencent petit à petit à concéder un peu de diversité. L'association recrute quelques immigrantes d'origine autre qu'anglo-saxonne, mais les résultats sont très inégaux. En 1955-1956, toutes les sections d'Edmonton ne comptent que 8 membres naturalisés tandis que les sections de Medicine Hat, ville 10 fois plus petite, comptent 23 membres naturalisés, originaires des États-Unis, de Russie, de Pologne, d'Allemagne, des Pays-Bas, du Danemark, de Finlande, de Hongrie et d'Autriche. La section la plus inédite est composée, en 1955, exclusivement de femmes d'origine hongroise. Ses membres donnent à leur section le nom de la sainte patronne de l'Écosse, cette dernière étant née en Hongrie. Elles démontrent ainsi la force de leur désir ou

789 CVA, IODE, AM255, 515-A-2/6, compte rendu, regular meetings du Columbia Chapter, 12 janvier et 9 février 1953.

790 PAA, IODEA, PR067, 1983.456, 3/43, Summary of Reports, 15 January 1955 to 15 January 1956, Immigration and Canadianization, Mrs. E.C. Miller, p. 63.

791 PAA, IODEA, PR067, 1983.456, 3/43, Annual Citizenship and Immigration Report – 1957-1958, Mrs. F.E. Brigden, p. 70.

la pression pour s'intégrer à la partie anglo-celtique de la société canadienne⁷⁹².

Réunir des femmes de la même origine dans la même section peut, à la fois, leur donner plus de poids dans le cadre de leur section et les marginaliser au sein de l'association dans son ensemble. Malgré ces efforts ambigus pour promouvoir l'intégration de femmes de groupes minoritaires, l'IODE reste convaincu à l'époque que la meilleure façon d'assurer un caractère britannique à la nation canadienne est de faire entrer plus de Britanniques ou d'autres immigrantes des colonies blanches de l'Empire. À défaut, il faut inculquer aux immigrants d'autres origines une vision du Canada complètement infusée des symboles britanniques choisis et construits par l'IODE⁷⁹³.

Selon le cas et le moment historique, d'autres associations de femmes imaginent un positionnement du Canada par rapport à la Grande-Bretagne qui ressemble de près ou bien diverge radicalement de la perception de l'IODE. Les Native Daughters of British Columbia (NDBC), tout en faisant les louanges du lien impérial, mettent le Canada, et surtout la Colombie-Britannique, ostensiblement au premier plan. Une version plus ciblée de la Canadian Daughter's League (CDL), les NDBC essaient de construire un mythe de pionniers provinciaux idéalisés, d'origine anglo-celtique. Les membres de l'association tiennent leur statut du fait d'être les filles nées en Colombie-Britannique de ces pionniers vénérés⁷⁹⁴.

Les NDBC et la CDL n'écartent pas la possibilité de l'immigration mais ces associations ont des idées précises sur les personnes qui feraient de bons immigrants. En octobre 1947, le conseil provincial de la CDL en Colombie-Britannique incite le gouvernement fédéral à favoriser les immigrants du Commonwealth « whose ideals are on a par with our own and [...] others whose health and morals are as our own, and who will be able to assimilate with our people to the building of a strong and virile Nation »⁷⁹⁵. Bien que d'autres associations de femmes avancent les mêmes préférences pour les immigrants du

792 Saint Margaret of Scotland. PAA, IODEA, ACC. PR 1983.456, 3/43, Summary of Reports, 15 January 1955 to 15 January 1956, Edmonton Municipal Chapter, p. 64-65, Medicine Hat Municipal Chapter, p. 65-66 ; Katie Pickles, *Female imperialism...*, *op. cit.*, p. 134.

793 Hannah Dyer, *Inheritances of white supremacy...*, *op. cit.*, p. 44 ; Shauna Wilton, « Manitoba women nurturing the nation : the Manitoba IODE and maternal nationalism, 1913-1920 », *Revue d'études canadiennes*, été 2000, vol. 35, n° 2, p. 150, 159 ; Lisa Gaudet, *Nation's mothers, empire's daughters : the Imperial Order Daughters of the Empire, 1920-1930*, Mémoire, Carleton University, Ottawa, 1993, p. 157-158 ; Doreen Hamilton, *Origins of the IODE : a Canadian women's movement for God, King and Country, 1900-1925*, Mémoire, University of New Brunswick, Fredericton, 1992, p. 85-86, 104.

794 CVA, fonds Native Sons of British Columbia, AM463-S4, 564-A-2/8, discours de J. Edward Sears aux Native Daughters and Native Sons of British Columbia, 7 avril 1945, 3 p. ; Cassidy Ellis, *Preserving the « glory of the past » : the Native Daughters of British Columbia and the construction of pioneer history in the Hastings Mill Museum*, Mémoire, University of Victoria, Victoria, 2002, p. ii-iii, 11, 19, 22 ; « Secrets of the sisterhood », *Vancouver Courier*, 25 juin 2008, *canada.com*, <http://www.canada.com/vancouvercourier/news/story.html?id=94fd4b48-efd4-4505-bc18-433228744556>, consulté le 6 février 2014.

795 BAC, MCI, RG76, 244/165172-12, lettre du Provincial Council of British Columbia, Canadian Daughters League au Department of Immigration, 31 octobre 1947.

Commonwealth ou, à défaut, pour d'autres personnes partageant les mêmes idéaux, seule la CDL va jusqu'à établir un lien avec la construction d'une nation « virile ». Sont-elles conscientes que ce langage évoque le fascisme ? Elles ne semblent pas en assumer les implications.

Sur un plan nativiste, les NDBC et la CDL trouvent leur égale dans la Ladies Orange Benevolent Association (LOBA) de l'Alberta. Lorsque le gouvernement fédéral annonce en 1947 des mesures pour accueillir un nombre important d'Européens déplacés, une section de la LOBA à Edmonton prétend que ces mesures se résument à de la discrimination contre les immigrants britanniques. La secrétaire écrit au ministre responsable pour exprimer l'opposition forte de son association au : « racial discrimination against immigrants of Anglo-Saxon and British Origin and the preference shown to other groups ». Elle évoque également la peur de son association que ces mesures soient susceptibles de reproduire la situation de 1931 où prétendument 90 % des immigrants étaient catholiques⁷⁹⁶. Seuls les protestants anglo-saxons trouvent grâce à leurs yeux.

Les NDBC augmentent leur influence grâce à leur présence dans les conseils de femmes de Vancouver et de Victoria⁷⁹⁷. Les résolutions de ces conseils sont souvent plus réactionnaires que celles d'autres conseils de femmes. Ce positionnement n'est pas seulement imputable à l'influence des NDBC ; il y a également un désir plus large de conserver le caractère britannique de la Colombie-Britannique, en train de s'effiloche du fait de la migration nationale et internationale. À la fin de la guerre, 50 % de la population canadienne fait remonter ses racines aux îles britanniques. En Ontario et en Colombie-Britannique, ce pourcentage atteint quasiment 70 % de la population⁷⁹⁸.

En octobre 1946, la présidente de la commission Migration du Vancouver CW explique la sensibilité de la question de l'immigration et la difficulté d'arriver à un consensus dans une association comptant des dizaines d'associations affiliées et autant de membres individuels : « there is no subject more important than the bringing into this glorious Canada of the right number and the right type of citizen. But oh ! What a controversial subject. What a multiplicity of opinions ». Elles arrivent néanmoins à une résolution : « that plans for selective immigration be made without delay, before the thousands who are anxious to make their home

796 BAC, MCI, RG76, 244/165172-1, lettre de Jean Graham, Ladies Orange Benevolent Association, Western Rose Lodge N° 125 au Minister of Natural Resources, 23 août 1947.

797 RBSCUBC, VCW, 2/10, résolution, 4 mai 1959.

798 Bureau fédéral de la statistique, *Annuaire du Canada 1945*, Ottawa, Imprimeur du roi, 1946, p. 110-113 ; Phillip Buckner, « Canada and the end of empire », *op. cit.*, p. 116 ; José E. Igartua, *The other Quiet Revolution : national identities in English Canada, 1945-71*, Vancouver, UBC Press, 2011, p. 225-226 ; Jean Barman, *The West beyond the West : a history of British Columbia*, 3^e éd., Toronto, University of Toronto Press, 2007, p. 334.

here are absorbed elsewhere. The ratio of said immigration to be 75 % of British origin and 25 % of other European nationalities »⁷⁹⁹. Malgré la soi-disant diversité d'opinions exprimées, c'est une résolution qui ne respecte pas la composition de l'époque de la population canadienne mais qui privilégie indiscutablement les Britanniques.

Un article de journal révèle une proposition farfelue et très gourmande du North Shore LCW visant à recruter des immigrants britanniques : « urging that whole towns be emigrated from Britain to here ». Le North Shore LCW voit le mérite du projet non seulement dans sa capacité de « solve the problem of settling British stock in Canada » mais également dans une approche vue comme égalitaire car il « would not rob England only of its skilled workers »⁸⁰⁰. On ne sait pas si l'association la considère comme une proposition sérieuse ou si un journaliste écrit un article sensationnel à partir de propos irréfléchis. Les souhaits des Britanniques eux-mêmes ne sont pas évoqués ; on a l'impression qu'il s'agit d'une proposition se fondant simplement sur des perspectives de sur-population en Grande-Bretagne et de sous-population au Canada.

Les conseils de femmes de la Colombie-Britannique maintiennent sans faiblir leurs revendications afin d'accroître le nombre d'immigrants britanniques tout au long des années 1950. En décembre 1951, la présidente de la commission Migration du Victoria CW, Mlle Bowron, exprime sa détresse devant la baisse de l'immigration britannique. En janvier 1957, le Vancouver CW élabore une résolution s'ouvrant aux autres Européens mais demandant toujours plus de migrants des îles britanniques⁸⁰¹. Les femmes de la Colombie-Britannique ne sont pas les seules dans la galaxie du NCWC à manifester leur vif désir d'accueillir davantage d'immigrants britanniques. Ce désir est répété, par exemple, dans les rapports annuels des présidentes des commissions Migration du Winnipeg CW en 1951 et du Kingston LCW (Ontario) en 1955⁸⁰².

Plusieurs conseils de femmes proclament non seulement une préférence pour les immigrants britanniques, mais également un attachement à toute chose britannique. Dans une résolution d'avril 1950, le Truro LCW (Nova Scotia) exprime ses peurs vis-à-vis des « forces in our land which are quietly working to eliminate everything that symbolizes the unity of the

799 BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3, D7, 8/10, lettre de E.M. Barnard à Mrs. McDowell [sic], 22 octobre 1946.

800 « NV women urge migration by whole villages », *Vanvouver News Herald*, 27 novembre 1947, p. 4.

801 City of Victoria Archives (désormais CVicA), fonds Victoria Council of Women, C-3740, 81-141, 1/19, compte rendu, décembre 1951 ; BAC, NCWC, MG28 I25, 103/9, résolution, received in the head office, 21 janvier 1957.

802 BAC, NCWC, MG28 I24, 92/5, Report of Migration Committee – 1950-51, Mrs. Russell Woods, Winnipeg CW, p. 5 ; APO, PCWO, F798, B287454 ou MU2348/F798-2-0-31, Report of Migration Chairman, Mrs. G.J. Tokarek, citant le rapport de Marion R. Earl, commissaire de migration de Kingston, 25 et 26 mai 1955.

Empire [... et] those ties of sentiment and tradition which bind us to the Mother County »⁸⁰³. En 1952 le Vancouver CW exprime son mécontentement envers la décision gouvernementale d'éliminer le mot « royal » du nom du système postal et de ne plus utiliser la formule « Dominion of Canada »⁸⁰⁴. Le soutien à la nomination du premier Canadien au poste de gouverneur général montre la distance déjà prise par certains conseils par rapport à l'Empire, tandis que d'autres demeurent toujours très conservateurs en demandant que la tradition d'un gouverneur général britannique soit maintenue⁸⁰⁵.

À l'opposé du Vancouver CW et de son alliance avec les NDBC, certains conseils comptent parmi leurs associations affiliées des associations de femmes de minorités ethniques. Des associations de femmes d'origine ukrainienne, par exemple, s'affilient au LCW of Toronto, à la Provincial Council of Women of Ontario (PCWO) et au NCWC. Pour ces femmes d'origine ukrainienne, l'imaginaire du Canada peut se passer des symboles de l'Empire britannique⁸⁰⁶. Une diminution de ces liens et une banalisation des origines britanniques les mettraient sur un plan plus égalitaire avec les Canadiens qui s'accrochent à une généalogie britannique pour s'octroyer plus de pouvoir.

Peu à peu, des femmes de minorités ethniques commencent à occuper des postes aux conseils d'administration de différents conseils de femmes. Entre 1951 et 1955, Hanna Fischl Spencer, docteure ès lettres en langues slaves et germaniques et réfugiée juive de Tchécoslovaquie arrivée au Canada en 1939, assure les responsabilités de présidente de la commission Migration du NCWC⁸⁰⁷. Les demandes d'augmentation du nombre d'immigrants britanniques qui auraient été acceptées sous la présidente précédente, la très anglo-saxonne et bourgeoise Norah MacDowell, ne trouvent pas une oreille attentive chez Spencer. Dans son rapport de 1952, celle-ci commente la demande d'augmentation du nombre d'immigrants britanniques par certains conseils en rappelant aux membres du NCWC qu'en 1951 ces immigrants sont toujours beaucoup plus nombreux que les Européens déplacés et que leurs effectifs ont plus que doublé depuis 1950⁸⁰⁸.

Plus tard en 1952, Spencer reçoit un exemplaire d'une brochure que la commission Immigration de la Royal Empire Society, à Montréal, essaie de diffuser. Sa lecture de ce

803 BAC, NCWC, MG28 I25, 128/3, compte rendu, 57th Annual Meeting, 1^{er} juin 1950, p. 124-125.

804 BAC, NCWC, MG28 I25, 93/1, compte rendu, 59th Annual Meeting, 9 juin 1952, p. 3.

805 BAC, NCWC, MG28 I25, 93/9, lettres de Ruth H. Struthers, Winnipeg, 1^{er} février 1952 et de Mrs C.D. Lil, Hamilton, 30 janvier 1952, à Mrs L.H. Meng, Corresponding Secretary, Ottawa.

806 BAC, NCWC, MG28 I25, 93/9, lettre d'Olga Woycenko, President, Ukrainian Women's Association of Canada (désormais UWAC) à Mrs L.H. Meng, 29 janvier, 1952.

807 BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/14, lettre de Jessie Caldwell, Saskatoon, à Mrs. MacDowell, 9 janvier 1951 ; Hanna Spencer, *Hanna's diary, 1938-1941: Czechoslovakia to Canada*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2004, 214 p.

808 BAC, NCWC, MG28 I25, 93/12, Migration Annual Report, 23 mai 1952.

document donne lieu à un commentaire bien réfléchi sur l'immigration britannique, qu'elle transmet aux autres membres du conseil d'administration du NCWC :

« The preference of many Canadians for British immigrants may be justified in various ways: because of historical links, of sentimental attachments, because of the bond of common language, traditions and background; because we may wish to relieve Britain's problem of overpopulation and at the same time strengthen Commonwealth ties; or perhaps because we may hope that immigrants from Great Britain will integrate more readily (though that is not necessarily so). Preference for immigrants from Great Britain is expressed in our immigration regulations which have at all times encouraged immigration from the British Isles (as well as from France and the U.S.). The pamphlet of the Royal Empire Society, however, advances its case for more British immigrants solely on the basis of "racial origin". [...] Would N.C.W. wish to assist the propagation of a thesis which suggests that Canadians be classified according to their origin rather than by their individual contribution and worth? I personally believe that the distribution of this booklet would not serve the cause of good citizenship. But then you may consider me over-sensitive on the subject! »⁸⁰⁹.

On se demande si Spencer arrive à stimuler une attitude moins anglo-centrique parmi les membres du conseil d'administration et si elle trouve l'occasion de partager ses opinions plus largement avec les membres de l'association.

Les femmes de minorités ethniques ne sont pas les seules à encourager une attitude plus favorable à la diversité au sein du NCWC. En 1959, une résolution du Vancouver CW se voit rejetée par la présidente nationale de la commission Migration, Constance Hayward. Après son départ de la Direction de la citoyenneté en 1958, Hayward s'investit directement dans le NCWC. Elle trouve la énième résolution anglo-centrique du Vancouver CW peu défendable car « Canadians of other than British origin would regard it as discriminatory. It would even be regarded as discriminatory by people from some parts of the Commonwealth if the privileges were not granted to all. [...] This resolution [...] would cause criticism, if not resentment, of N.C.W. »⁸¹⁰.

5.2.2 Femmes recruteuses

5.2.2.1 Evelyn Brownell et le pont aérien de l'Ontario

Peu satisfait du nombre d'immigrants qui arrivent en Ontario dans l'après-guerre immédiat, le gouvernement de la province songe à créer son propre programme de recrutement. En septembre 1946, le ministre du Planning and Development, Dana Porter, demande à Evelyn Brownell, directrice adjointe de la Trade and Industry Branch, de mener une étude sur la possibilité de satisfaire le besoin criant de main-d'œuvre en ayant recours à l'immigration. Ses recherches incluent les consultations d'une cinquantaine de personnes – hommes politiques et fonctionnaires, industriels, représentants d'associations bénévoles, diplomates étrangers – durant trois mois⁸¹¹.

809 BAC, NCWC, MG28 I25, 95/6, lettre de Spencer à Carrie Meng, Ottawa, 24 novembre 1952.

810 BAC, NCWC, MG28 I25, 130/7, lettre de Dorothy Kane (citant Hayward) à Pauline Bothwell, 4 avril 1959.

811 APO, OHSS, RG47-27-1, Q-118 ou B436856/RG47-27-1-12, Narrative by Evelyn Brownell, Director,

En décembre 1946, Brownell soumet un rapport de 68 pages à Porter. Dans un récit de 1982, Brownell souligne le fait qu'au début le Premier ministre George Drew et son gouvernement ne se concentrent pas uniquement sur le recrutement de Britanniques. Ces derniers deviennent ensuite les cibles principales car, en 1946 et 1947, les obstacles au recrutement d'autres Européens restent toujours redoutables, en particulier le manque de navires et l'absence de services d'immigration canadiens dans la plupart des pays d'Europe⁸¹². En effet, le rapport de Brownell évoque presque toutes les nationalités européennes à un moment ou un autre. Le rapport traite également de tous les secteurs de l'économie en manque de main-d'œuvre et des sources possibles de migrants jugés convenables.



Figure n° 18 : (g. à d.) : W. Bray, Evelyn Brownell, John Brechin (le 10 000^e immigrant du programme) et G. Arthur Welsh [1948]

Source : APO, Ontario Air Immigration Plan photos, RG9-7-4-S-67, <http://www.archives.gov.on.ca/fr/>

Brownell et les employeurs potentiels d'immigrants véhiculent des représentations essentialistes sur les types d'immigrants les mieux adaptés aux différents emplois, tels les hommes des pays nordiques qui « make excellent woodsmen ». Lorsqu'il s'agit d'employés en contact avec le public, comme les serveurs/euses ou les vendeurs/euses, on préfère les Britanniques. Ces derniers apparaissent en tête de toutes les listes d'employés souhaitables dans tous les secteurs sauf dans les cas où les Britanniques

boudent les emplois en question ou s'ils ne sont pas réputés pour les compétences recherchées. Le rapport prévoit également des possibilités pour les femmes dans l'industrie du textile, où les immigrantes de l'Europe de l'Est, d'Allemagne et d'Italie seraient « acceptables », et dans des institutions publiques et des foyers privés en tant que domestiques⁸¹³.

Malgré la gamme de nationalités évoquées, la liste finale de Brownell se limite, dans

Immigrant Branch, Ontario Department of Planning and Development, janvier 1982-mai 1982 (désormais Narrative Brownell, 1982), p. 2 ; fonds Ontario Department of Planning and Development (désormais ODPD), Immigration Branch Policy Files (désormais IBPF), RG9-6, 215K ou B354205/Ontario Immigration Activities 1947-1949, *Report-Ontario Immigration Activities, 1947-1949* (Appendices only), Preliminary Report on Immigration, (désormais Preliminary Report on Immigration), décembre 1946, p. 6, 67-68. Le même document se trouve également dans les archives de l'Ontario Trade and Industry Branch, Hungarian Refugee Program files, RG9-3, 208K ou B388266/RG9-12-9, mais nous ne citerons désormais que la première classification.

812 APO, OHSS, RG47-27-1, Q-118 ou B436856/RG47-27-1-12, Narrative Brownell, 1982, p. 39-40 ; ODPD IBPF, RG9-6, 215K ou B354205/Ontario Immigration Activities 1947-1949, Preliminary Report on Immigration, décembre 1946, p. 39, 55.

813 APO, ODPD, IBPF, RG9-6, 215K ou B354205/Ontario Immigration Activities 1947-1949, Preliminary Report on Immigration, décembre 1946, p. 14-29.

l'ordre décroissant, aux Britanniques, aux Néerlandais, aux réfugiés des pays baltes échoués en Suède, aux Belges, aux Suisses et aux Grecs. Cette liste semble découler des préférences exprimées par les employeurs mais également de son analyse des diverses politiques facilitant ou décourageant l'émigration dans les pays sources. Brownell est convaincue de la nécessité d'une sélection soignée pour trouver les immigrants susceptibles de devenir « assimilated socially, politically and economically », suivie de toute l'aide nécessaire pour assurer une installation réussie en Ontario. Elle souligne également l'importance de préparer le terrain en expliquant aux Ontariens les avantages de l'augmentation de la population par voie d'immigration⁸¹⁴.

Six mois après la réception du rapport de Brownell, le gouvernement de l'Ontario crée l'Immigration Branch et la nomme directrice. À l'Assemblée législative en octobre 1947, Drew signale, avec fierté, ce qu'il appelle « an interesting feature of that appointment », à savoir qu'il s'agit d'une femme « occupying the most responsible position occupied by any lady in the Ontario public service »⁸¹⁵. En 1982, Brownell décrit le programme d'immigration élaboré par son service comme très sensible politiquement : « a project so highly controversial that it would certainly bring down the Drew government if it failed »⁸¹⁶. Il faut y voir la raison pour laquelle Porter décide d'allouer à Brownell un salaire plutôt élevé pour une femme, quoique toujours trois fois inférieur à celui d'un homme à niveau de travail égal. En travaillant jour et nuit et en dirigeant des dispositifs mis en place en Ontario et en Grande-Bretagne, elle ne fait certainement pas trois fois moins de travail⁸¹⁷.

Brownell a des compétences et des expériences considérables. Titulaire d'un master ès arts, pendant la guerre elle occupe le poste de directrice intérimaire du plus grand bureau du Service national sélectif (SNP). À la fin de la guerre elle décroche le poste de directrice-ajointe de la Trade and Industry Branch. Outre ses études universitaires et son expérience professionnelle, Brownell semble avoir des connexions puissantes. Tous ces acquis suggèrent qu'elle est issue d'un milieu résolument classe moyenne, voire bourgeois⁸¹⁸.

La date précise à laquelle la décision d'élaborer un programme portant uniquement sur l'immigration de Britanniques est prise n'est pas claire. Un document du 29 juin 1947 explique

814 APO, ODPD, IBPF, RG 9-6, 215K ou B354205/Ontario Immigration Activities 1947-1949, Preliminary Report on Immigration, décembre 1946, p. 8-9, 31, 33-38, 64-65.

815 Ontario Legislature, *Debates*, 28 octobre 1947, p. 1006.

816 APO, OHSS, RG 47-27-1, Q-118 ou B436856/RG 47-27-1-12, Narrative Brownell, 1982, p. 5-6.

817 APO, OHSS, RG 47-27-1, Q-118 ou B436856/RG 47-27-1-12, Narrative Brownell, 1982, p. 6-7, 22 ; ODPD, IBPF, RG9-6, 215K ou B354205/Ontario Immigration Activities 1947-1949, Ontario Immigration Branch, Policy and Procedure, 1947-1949, vol.1 (désormais Policy and Procedure), 28 décembre 1949 p. 7 ; OHSS, RG47-27-1, Q-118 ou B436856/RG47-27-1-12, Narrative Brownell, 1982, p. 8, 41-41a.

818 APO, OHSS, RG47-27-1, Q-118 ou B436856/RG 47-27-1-12, Narrative Brownell, 1982, p. 5-6, 20, 30.

la logique soutenant ce programme, dresse la liste des secteurs en recherche de main-d'œuvre, des types de personnes acceptables et donne les grandes lignes des processus de recrutement et d'accueil. Les personnes recherchées sont des « British subjects by birth of Anglo-Saxon stock and between the ages of 21 to 35 years », avec un objectif de 7 000 immigrants pour commencer mais susceptible d'atteindre 10 000 à la fin du programme⁸¹⁹.

Le projet de juin 1947 parle longuement d'opportunités et de dispositifs d'accueil pour des femmes célibataires. Les secteurs d'embauche pour les femmes sont toujours genrés mais le fait qu'on leur propose autre chose que des postes de domestiques est plutôt inédit pour l'époque. Bien que Brownell ne cantonne pas les immigrantes au travail domestique, elle met en place des dispositifs genrés pour l'arrivée des femmes célibataires ou mariées. Contrairement aux hommes célibataires, ni les femmes célibataires ni les couples ne peuvent immigrer dans le cadre du programme sans avoir une garantie d'hébergement dans un Ontario en pénurie de logement. Par rapport aux familles l'homme, toujours vu comme le gagne-pain, doit trouver un emploi et un toit convenable avant de faire venir ses « dependents ». Brownell considère que les pères ont plus de mobilité dans leur recherche d'un emploi en arrivant sans leur famille⁸²⁰.

Brownell met en place un système élaboré de renseignements et de procédures, complété de guides détaillés pour les personnels à Toronto et à Londres et de brochures instructives pour les immigrants. L'Armée du Salut et la Croix-Rouge fournissent un hébergement temporaire. S'appuyant sur ses anciens contacts au gouvernement fédéral, Brownell coopère avec le SNP pour mettre à la disposition des immigrants tous les renseignements possibles sur les emplois disponibles. Tous ces dispositifs coopératifs relèvent d'une décision d'éviter la création d'un grand et coûteux service provincial. Pour satisfaire les syndicats craignant une baisse des salaires et les associations redoutant l'exploitation des immigrants, elle décide de ne pas accepter de migrants ayant déjà signé un contrat avant

819 APO, OHSS, RG47-27-1, Q-118 ou B436856/RG47-27-1-12, Narrative Brownell, 1982, p. 38-39 ; ODPD, IBPF, RG9-6, 182K ou B359073/1, Preliminary Plan for the Organization and Operation of the Air Migration Program of the Province of Ontario, 29 juin 1947, (désormais Preliminary Plan...), p. 2, 5-10. Le même document se trouve également dans deux autres fonds : ODPD, Ontario House Administrative Files (désormais OHAF), RG9-7-8, 210K ou B387078/14, Ontario House-Report on Immigration et IBPF, RG9-6, 215K, ou B354205/Ontario Immigration Activities 1947-1949, Report-Ontario Immigration Activities, 1947-1949 (Appendices only). Nous ne citerons désormais que la première classification.

820 APO, ODPD, IBPF, RG9-6, 182K ou B359073/1, Preliminary Plan..., 29 juin 1947, p. 3 ; 215K ou B354205/Ontario Immigration Activities 1947-1949, Policy and Procedure, 28 décembre 1949, p. 30 ; Report-Ontario Immigration Activities, 1947-1949 (Appendices only), Instructions to interviewers, Sections – General, I, II and III, Issued : July, 1947, Revised : March, 1948, Revised : November, 1948, Revised : May, 1949, Section I, p. 5 ; OHSS, RG47-27-1, Q-118 ou B436856/RG47-27-1-12, Narrative Brownell, 1982, p. 15, 18-19, 27 ; BAC, SMCI, RG26, 134/3-36-2, lettre de Brownell à Keenleyside, 23 janvier 1948 ; « British settlers satisfied, like their jobs and new homes », *Ottawa Citizen*, 28 août 1947, p. 1, 16.

d'arriver⁸²¹.

La partie la plus spectaculaire du programme est l'idée de transporter les immigrants sélectionnés par avion afin de surmonter la rareté des transports maritimes occasionnée par la guerre. Une compagnie aérienne américaine, Transocean Air Lines (TAL), propose ses services lorsqu'elle entend parler du projet. Cette partie du programme irrite le gouvernement fédéral, surtout le puissant ministre de la Reconstruction, C.D. Howe, davantage encore que l'implication de l'Ontario dans un programme d'immigration. Selon Brownell, la politique d'immigration du gouvernement fédéral est une politique de non-immigration où le ministère responsable, celui des Mines et des Ressources, ne se projette pas dans l'avenir. Par contre, C.D. Howe a de grands projets pour développer la compagnie Trans-Canada Air Lines, plus coûteuse et moins pourvue en avions que TAL en 1947⁸²².

Brownell doit non seulement tenir tête comme femme mais également comme employée d'un gouvernement provincial aux hommes politiques et aux fonctionnaires fédéraux habitués à leur préséance dans le domaine de l'immigration. En l'absence de Drew et de Porter, Brownell va à Ottawa en juillet 1947 pour négocier les droits d'atterrissage pour TAL avec Howe. Mettant en avant des arguments économiques, elle arrive à le convaincre. Néanmoins, la constante ingérence de Howe sonne finalement le glas des transports aériens du programme en décembre 1948. Brownell ne peut rien faire dans une bataille entre ministres de différents niveaux et de différents partis politiques. Elle se console en se disant que le gouvernement fédéral a finalement décidé de s'investir dans des politiques d'immigration⁸²³.

La relation la plus complexe pour Brownell est celle avec l'Agent General de l'Ontario à Londres, James S.P. Armstrong. Elle voyage à Londres pendant trois semaines

821 Nous joignons en Annexe n° 9 une copie d'une brochure de bienvenue signé par Brownell. APO, OHSS, RG47-27-1, Q-118 ou B436856/RG47-27-1-12, Narrative Brownell, 1982, p. 7, 15-18 ; ODPD, IBPF, RG9-6, 215K ou B354205/Ontario Immigration Activities 1947-1949, Policy and Procedure, 28 décembre 1949, p. 13, 20-32, 50-51 ; Report-Ontario Immigration Activities, 1947-1949 (Appendices only), guides et brochures ; Preliminary Report on Immigration, décembre 1946, p. 9 ; 182K ou B359073/1, *Preliminary Plan...*, 29 juin 1947, p. 1-2, 5.

822 APO, OHSS, RG47-27-1, Q-118 ou B436856/RG47-27-1-12, Narrative Brownell, 1982 p. 3-5, 12 ; BAC, MCI, RG76, 6/41, télégramme du High Commissioner au Secretary of State for External Affairs, 29 mai 1947 ; ODPD, IBPF, RG9-6, 215K ou B354205/Ontario Immigration Activities 1947-1949, *Preliminary Report on Immigration*, p. 58 ; OHAF, RG9-7-8, 210K ou B387078/Ontario House-Report Immigration, Report Immigration Department, Ontario House, préparé par J.S.P Armstrong, septembre 1949, p. 28 ; Ontario Legislature, *Third session of the Twenty-second Legislature of the Province of Ontario – 1947*, propos du George A. Drew, 28 octobre 1947, p. 1005.

823 APO, OHSS, RG 47-27-1, Q-118 ou B436856/RG 47-27-1-12, Narrative Brownell, 1982, p. 10-14 ; ODPD, IBPF, RG9-6, 215K ou B354205/Ontario Immigration Activities 1947-1949, *Policy and Procedure*, 28 décembre 1949, p. 2, 9 ; 182K ou B359073/4, mémorandum de Brownell à Willian Griesinger, 31 mai 1949, p. 1 ; Ontario Legislature, *Third session of the Twenty-second Legislature of the Province of Ontario*, 28 octobre 1947, p.1014-1016.

spécifiquement pour obtenir davantage de coopération de la part d'Armstrong. Cet ancien commandant militaire n'aime pas l'idée de devoir suivre les directives d'une femme dans un domaine qu'il se voit capable de gérer en toute indépendance. Brownell, pour sa part, essaie de le contrôler en élaborant des procédures bien pensées et bien documentées⁸²⁴. Lors d'une entrevue, Armstrong accuse Brownell, qui semble être veuve ou divorcée, d'avoir obtenu son poste pour des raisons autres que ses compétences professionnelles. Renforcée par sa propre confiance et le soutien du Premier ministre et du ministre Porter, Brownell ne flanche pas devant la froideur, les allusions et l'entêtement d'Armstrong⁸²⁵.

Ce dernier ne renonce pas. Deux ans après le commencement du programme d'immigration britannique, il envoie au Conseil des ministres un rapport de 41 pages se résumant à une litanie de plaintes sur les politiques du service de Brownell. Armstrong fournit ainsi son évaluation de la gestion de cette dernière sans jamais la nommer. Il trouve que les politiques de l'Immigration Branch se préoccupent trop des demandes du marché du travail à court terme au lieu d'élaborer un projet à long terme facilitant l'immigration constante d'un bon nombre de Britanniques. Il se plaint également d'un programme trop sélectif et de procédures trop compliquées et onéreuses. Globalement, il aimerait que l'Ontario House à Londres soit mieux pourvue en personnel et en budget pour s'occuper de tout Britannique cherchant à immigrer au Canada. Il réclame plus de consultation, plus de liberté, plus de reconnaissance et moins de procédures dans son travail avec les immigrants potentiels⁸²⁶.

Dans le conflit qui oppose Brownell et Armstrong, on a l'impression que Brownell se montre plus soucieuse des questions politiquement sensibles telles que les plaintes des syndicats et du public lorsque le marché du travail se rétracte. Elle est également soucieuse de limiter le coût du programme et d'éviter la duplication avec l'État fédéral. En mai 1949, compte tenu du désir du gouvernement de l'Ontario de réduire les coûts, elle recommande au ministre de « reduce our operation to those functions which are purely a provincial responsibility and to services which are not provided to immigrants by any other organization, either Federal government or private »⁸²⁷.

Les différences d'approche entre Brownell et Armstrong sont difficiles à imputer au genre et semblent résider davantage dans leurs positionnements géographique et philosophique. Brownell se trouve au sein de l'État et en contact régulier avec le Conseil des ministres tandis qu'Armstrong reste éloigné à Londres. Il est fort possible que, depuis le début

824 APO, ODPD, IBPF, RG9-6, 182K ou B359073/1, *Preliminary Plan...*, 29 juin 1947, p. 5, 13, 16.

825 APO, OHSS, RG47-27-1, Q-118 ou B436856/RG47-27-1-12, Narrative Brownell, 1982, p. 27-31.

826 APO, ODPD, OHAF, RG9-7-8, 210K ou B387078/Ontario House-Report Immigration, Report Immigration Department, Ontario House, septembre 1949, p. 2, 4, 7-8, 22-23, 38-39.

827 APO, ODPD, IBPF, RG9-6, 182K ou B359073/4, mémorandum de Brownell à Griesinger, 31 mai 1949.

de la guerre, il n'ait passé que peu de temps en Ontario⁸²⁸. Brownell est entourée du public ontarien ; Armstrong est entouré de Britanniques dont il est, pourrait-on dire, enamouré. Pour lui l'Ontario ne peut que bénéficier de davantage de migrants de « good British stock », surtout en contraste avec les « foreigners », « continentals » et « DPs » que le gouvernement fédéral est en train de laisser entrer⁸²⁹.

Même si Brownell ne dénigre pas sommairement les Européens comme le fait Armstrong, les Britanniques occupent toujours une place plus élevée dans ses estimations. Dans un mémorandum interne en mai 1949, elle fait une remarque qui ne la différencie de la Ladies Orange Benevolent Society que par un choix de vocabulaire plus adroit : « the British Immigrant of today is in a much less preferred position than a Displaced Person for whom the Federal Government is providing free transportation and guaranteed employment »⁸³⁰. On peut discuter du bien-fondé de qualifier de « préférés » les Européens déplacés. L'État fédéral ne paie que le transport des réfugiés sur le sol canadien ; l'OIR couvre le transport maritime dans le cadre de son mandat pour installer les personnes dont elle a la charge dans des pays tiers. C'est d'ailleurs Brownell qui prend la décision de ne pas permettre aux Britanniques de signer de contrats d'emploi avant d'arriver dans le cadre du programme de l'Ontario.

On détecte chez Brownell une logique surtout économique dans les raisons pour recruter les immigrants, dans les renseignements fournis et dans les dispositifs mis en place pour les aider : « It is obvious that if we are to stabilize our economy, hold our present levels of employment and standard of living, we must increase our domestic market by selective immigration ». Des immigrants bien sélectionnés et bien informés signifient des immigrants vite employés, vite intégrés et prêts à contribuer au développement de l'Ontario⁸³¹. Sa logique peut être caractérisée par un élément important de rationalisme économique. Dans la dichotomie genrée stéréotypée qui caractérise les hommes comme plus rationnels et les femmes comme plus émotives, le style de Brownell serait plutôt masculin. Dans ses focalisations économiques et politiques, elle va à l'encontre des représentations de femmes mues par leur instinct de compassion ou motivées par les apports culturels des immigrants ou

828 A.C. Cummings, « Within sight of St. Paul's, new agent-general », *Ottawa Citizen*, 4 mars 1944, p. 17.

829 APO, ODPD, OHAF, RG9-7-8, 210K ou B387078/Ontario House-Report Immigration, Report Immigration Department, Ontario House, septembre 1949, p. 18-19 ; 210K ou B387078/15, rapport, Ontario Air Immigration Plan, J.S.P. Armstrong, Agent General, s.d., p. 1.

830 APO, ODPD, IBPF, RG9-6, 182K ou B359073/4, mémorandum de Brownell à Griesinger, 31 mai 1949.

831 BAC, SMCI, RG26, 134/3-36-2, Evelyn Brownell, « Provincial functions in immigration », an address for the Invitation Symposium on Population Growth and Immigration into Canada (désormais « Provincial functions in immigration »), 21-22 avril 1949, p. 1, 3-6 ; APO, ODPD, IBPF, RG9-6, 182K ou B359073/1, Preliminary Plan..., p. 5, 7-8, 65 ; OHSS, RG47-27-1, Q-118 ou B436856/RG47-27-1-12, Narrative Brownell, 1982, p. 40 ; Survey shows—Immigrants are economic asset to Ontario », *Ontario Government Services*, 20 décembre 1948.

bien au contraire effrayées par les « dangerous foreigners »⁸³².

L'obligation d'embaucher autant d'anciens combattants que possible amène Brownell en 1949 à diriger une équipe de onze hommes et neuf femmes, ces dernières assurant surtout le soutien administratif. Lorsqu'elle quitte l'Immigration Branch, elle demande aux hommes comment ils ont vécu cette expérience de travailler pour une femme. Ils répondent qu'elle « doesn't make any distinction and neither do we »⁸³³. Malgré l'approche atypique de Brownell, cette réponse sent un peu trop le convenu ou la mémoire sélective. Il est difficile de croire qu'ils sont tous plus éclairés qu'Armstrong.

Armstrong reste à son poste à Londres pendant une vingtaine d'années tandis que Brownell quitte la direction de l'Immigration au début de 1950. Dans son récit de 1982, elle dit être plus passionnée par un travail intéressant que par un poste élevé. Quitte-t-elle un service diminué, et donc moins important, du fait de l'implication grandissante de l'État fédéral dans le recrutement d'immigrants ? Trouve-t-elle ses conditions de travail moins satisfaisantes ou moins protégées après le départ en 1948 de Drew (devenu chef de l'opposition à Ottawa) et de Porter (devenu ministre de l'Éducation)⁸³⁴ ? Quoi qu'il en soit, Brownell dirige pendant 3 ans un service complètement dédié à l'immigration, exerçant une influence clé dans l'élaboration des politiques de l'Ontario dans ce domaine.

5.2.2.2 Mabel Geldard-Brown et les domestiques britanniques

La recherche de domestiques va entraîner, en 1950, un programme gouvernemental de recrutement au Royaume-Uni. Veut-on retourner au bon vieux temps du début du siècle où la plupart des domestiques venaient de ce pays ? Le projet émane de discussions entre le sous-ministre adjoint du Travail, A.H. Brown, et une employée, Mabel Geldard-Brown. Geldard-Brown, travailleuse sociale, née en Écosse en 1890, s'installe au Canada en 1928. Sa longue carrière comprend des missions de reconstruction d'après-guerre en Yougoslavie, en Pologne et en Grèce après la Grande Guerre, puis en Égypte, en Italie et encore en Grèce après la Deuxième Guerre mondiale. En 1947, elle commence à travailler pour le ministère du Travail canadien⁸³⁵.

832 Sarah Saint-Michel, « Le genre et le leadership : L'importance d'introduire les traits de personnalité des leaders », *Cahiers de Recherche PRISM-Sorbonne*, 2010, vol. 10, n° 39, p. 1-18 ; Ida Irene Bergstrom, « Gender differences in leadership are a myth », Kilden, Information Centre for Gender Research in Norway, 4 février 2013, <http://eng.kilden.forskningsradet.no/c52778/nyhet/vis.html?tid=83590>, consulté le 8 février 2014 ; Franca Iacovetta, *Gatekeepers...*, *op. cit.*, p. 203-206.

833 APO, ODPD, IBPF, RG9-6, 215K ou B354205/Ontario Immigration Activities 1947-1949, *Policy and Procedure*, 28 décembre 1949, p. 8 ; OHSS, RG47-27-1, Q-118 ou B436856/RG47-27-1-12, Narrative Brownell, 1982, p. 9, 41a.

834 APO, OHSS, RG 47-27-1, Q-118 ou B436856/RG47-27-1-12, Narrative Brownell, 1982, p. 40-41 ; Ontario Legislature, *Debates*, propos de George Drew, 28 octobre 1947, p. 1006.

835 BAC, Brown, MG30 E497, 1/Official correspondence with Department of Labour and Immigration officials,

Le projet de recrutement de domestiques de Geldard-Brown commence par une « preliminary survey » de trois mois au terme duquel elle conclut qu'un nombre intéressant de domestiques peuvent être recrutées au Royaume-Uni. La situation financière modeste de beaucoup des candidates amène Geldard-Brown à proposer un programme de prêts pour financer le voyage. Le ministère du Travail accepte sa recommandation et le programme devient le premier de ce type de l'après-guerre. Geldard-Brown reste au Royaume-Uni pour gérer ce recrutement jusqu'en juin 1953 ; le bilan final est de 734 femmes recrutées, les trois-quarts venant d'Écosse⁸³⁶.

Dans une interview à un journal écossais en novembre 1950, Geldard-Brown explique que « we are particularly anxious to get Scottish girls. The Canadians prefer them because they think they are more reliable »⁸³⁷. On ne sait pas dans quelle mesure cette préférence est une construction de Geldard-Brown ou une remarque destinée à plaire aux lectrices écossaises. Il est certain qu'elle préfère les Écossaises aux domestiques européennes recrutées dans des camps de personnes déplacées : « Apart from the fact that the Scottish girls have not acquired domestic experience, they have lived more normal lives than the girls in from European camps. [...] their language after all is Anglo-Saxon and should present no difficulty to the employer »⁸³⁸. Bref, Geldard-Brown réitère le discours selon lequel, avec peu d'effort, les Britanniques s'intègrent à l'économie et la nation canadiennes.

Le programme arrive à sa fin car le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration (MCI) introduit un programme généralisé de prêts de voyage pour les immigrants du Royaume-Uni en 1951. Le ministère du Travail est heureux de faire des économies en envoyant les immigrants potentiels au MCI. Que faire alors de Geldard-Brown qui, selon les commentaires, a très bien géré son projet ? Le ministère du Travail essaie de la transférer au MCI, mais le sous-ministre, Laval Fortier, plaide l'absence de ligne dans son budget en ajoutant, comme pour réduire à néant trois années du travail d'une femme, que : « many of the domestics she has handled would have probably come to Canada as a large number of them had already applied to the Immigration office and were only referred to her for interview

1950-1953 (désormais Official correspondence), lettre d'A.H. Brown à M. Geldard-Brown, 26 avril 1950 ; 1/Personal Information, n.d., 1970, 1989, CV « Personal Datum », s.d.

836 BAC, Brown, MG30 E497, 1/Scrapbook containing final report, sample letters and forms, group photographs, press clippings and cards, 1950-1953, 1955 (désormais Scrapbook), rapport de Geldard-Brown, 18 août 1953.

837 BAC, Brown, MG30 E497, 1/Scrapbook, coupure de presse, « 7 Girls sail to Canada. Jobs are waiting for them », *Glasgow Evening Citizen*, 15 novembre 1950.

838 BAC, Brown, MG30 E497, 1/Official correspondence, lettre de Geldard-Brown à A.H. Brown, Assistant Deputy Minister, 20 août 1950, p. 4 ; 1/Scrapbook, coupure de presse « Canada seeking Ulster girls for domestic work », *Northern Whig – Belfast*, 28 janvier 1953.

when she was available »⁸³⁹.

Le supérieur de Geldard-Brown à Londres, J.F. MacKinnon, tout en faisant les louanges de sa collaboratrice, trouve que le recrutement de domestiques est une luxe dont on peut se passer : « Personally, however, I think it is much more important to use all our efforts here in supplying men of technical skills to Canadian employers, rather than supply well-off Canadians with domestic help »⁸⁴⁰. Son opinion est pleine de préjugés de genre et de classe : seuls les hommes se dotent de compétences techniques, le travail domestique ne demande pas de compétences de valeur, seules des personnes aisées, surtout des femmes, emploient des domestiques et la migration de femmes n'est pas une priorité. En minimisant ce mouvement migratoire, il prive d'ailleurs des femmes ouvrières d'une stratégie de mobilité physique et socio-économique. MacKinnon, tout comme Fortier, dévalorise la carrière de sa collègue et suppose qu'elle ne peut participer à la sélection de travailleurs autres que domestiques et de sexe féminin.

5.2.3 Une mobilité descendante

Bien que beaucoup de Canadiennes vantent les mérites des immigrants britanniques avant leur arrivée, l'établissement de ces derniers au Canada n'est pas toujours aussi facile que leur entrée. Tout comme leurs concitoyennes mariées de guerre, d'autres immigrantes britanniques trouvent qu'il n'est pas toujours suffisant de parler la même langue, une langue qui en fin de compte n'est pas tout à fait identique. Se souvenant de quelques faux pas commis par ses parents, Kathi Dunphy plaisante que « Mother and Dad eventually learned the language ». Un de ces faux pas occasionne tant d'embarras pour sa mère que celle-ci ne retourne plus dans l'église où a eu lieu la maladresse. Elizabeth Evans est humiliée par son institutrice, puis doit sauver sa petite sœur des enfants qui la taquent et la frappent à cause de son accent⁸⁴¹. L'immigrant britannique imaginaire et symbolique construit par des associations de femmes de la classe moyenne est plus estimé que les immigrants en chair et en os qui arrivent.

Gabriele Linke analyse l'autobiographie de Margaret Gillies Brown, immigrante écossaise de la classe moyenne qui arrive au Canada en 1959. Au Canada, Gillies Brown et son époux subissent le sort de beaucoup d'immigrants, celui de voir leur statut social se

839 BAC, Brown, MG30 E497, 1/Official correspondence, lettres de Fortier à MacNamara, 11 février 1953 et de MacKinnon à MacNamara, [1953].

840 BAC, Brown, MG30 E497, 1/Official correspondence, lettre de MacKinnon à MacNamara, [1953].

841 Kathi Dunphy, « English immigrant, 1957 », Elizabeth Evans, « English Immigrant, *Nieuw Amsterdam*, July 4, 1954 », Linda Ann Wilkins Parker, « English Immigrant, *Empress of Canada*, December 16, 1947 », *Quai 21*, <http://www.pier21.ca/research/collections/online-story-collection/immigrants>, consulté le 9 février 2014.

dégrader au lieu de s'améliorer. Cette détérioration de statut peut simplement être imputable au fait d'être immigrant, même quand il y a amélioration de la situation économique. Les immigrantes britanniques sont habituellement protégées de ce déclassement social sommaire qui assaille les immigrants d'autres origines, mais des revers économiques les privent souvent de pouvoir social dans les pays du nouveau monde. Selon Gabrielle Linke, cette situation laisse les immigrantes comme Gillies Brown dans une position intermédiaire entre la couche de société dominée par des personnes de la même origine et le statut pur et simple d'immigrant qu'on colle définitivement à des personnes de presque toute autre origine qu'anglo-celtique⁸⁴². Ce positionnement intermédiaire peut également avoir pour conséquence de limiter leur accès aux moyens d'exprimer leur opinion sur les politiques d'immigration.

Quoique son époux fasse le même travail agricole que des immigrants d'Europe de l'Est, Gillies Brown prend soin de le distinguer de ces immigrants. Tout en montrant son adhésion à la préférence canadienne pour les immigrants anglo-celtes, elle vitupère contre la contradiction des politiques encourageant l'immigration de personnes habituées à un certain niveau de travail dans leur pays natal, vers un pays qui propose surtout des emplois caractérisés par « hard work, low pay, basic living conditions and insecure job prospects »⁸⁴³.

Lillian Syddall, immigrante britannique arrivée au Canada avec son époux et sa fille, constate que non seulement les immigrants britanniques sont dévalorisés par l'immigration, mais qu'ils sont également abandonnés à eux-mêmes tout au long de leur parcours. Elle écrit à un membre de la Chambre des Lords à Londres en juillet 1951 pour se plaindre du manque d'accueil au Canada et des difficultés pour trouver un travail stable et un logement adapté :

« you are reported to be disturbed by the falling off of migration from Britain to Canada. As an immigrant with three years, three months residence in Canada, perhaps I could help to enlighten you. One of the causes, no doubt is the shameful way in which Britishers, especially English are treated here. On arrival in Canada, every nationality except [sic] the English were met by counsellors, the Salvation Army, the Church, etc., but the English were left to paddle their own canoes. [...] Shock number two was the contemptuous way the average Canadian speaks to the Galish [sic] person. [...] I consider it a disgrace to the Commonwealth that a country which is still under our Crown, should be encouraging large scale emigration from Holland, the Ukraine and at the same time neglecting the English settler to the extent they are doing »⁸⁴⁴.

Une copie de sa lettre parvient entre les mains du MCI. Après une enquête qui constate que les Syddall sont enfin bien établis, un agent du ministère écrit au haut-commissariat de Grande-Bretagne pour assurer que « the Syddall case is not typical of those of other United Kingdom immigrants who have arrived in Canada in recent years »⁸⁴⁵.

842 Gabriele Linke, « Scottish perceptions of Canada in the 1950s: the autobiography of Margaret Gillies Brown », *Zeitschrift für Kanada-Studien*, 2011, vol. 31, n° 1, p. 78.

843 *Ibid.*, p. 83.

844 BAC, MCI, RG76, 6/41, lettre de Lillian Syddall, 5 juillet 1951.

845 BAC, MCI, RG76, 6/41, mémorandum de Central District Superintendent à Director of Immigration, 24 janvier, 1952 ; lettre de G.R. Benoit à l'Office of the High Commissioner for the UK, 31 janvier 1952.

L'expérience de Winnifred Singleton à Vancouver, arrivée d'Angleterre en juillet 1951 avec son époux et leur fille de onze ans, contredit cette déclaration du MCI. Elle écrit au maire de Vancouver après avoir appris qu'il a créé une commission pour aborder l'effet des politiques fédérales d'immigration sur le marché du travail à Vancouver. Selon Singleton, lesdites politiques laissent beaucoup à désirer puisqu'en Angleterre un agent d'immigration « assured us implicitly that Canada wanted us, and that there was plenty of employment. His exact words were – "Work will be the least of your worries" ». Après six mois d'emplois précaires, ils ont épuisé leurs économies et sont « completely disillusioned ». Leur vie était meilleure en Angleterre mais comme l'explique Singleton, « we have too much pride to go back, even if we had the money »⁸⁴⁶.

Peut-on dire que les Britanniques souffrent de trop de facilités et trop d'encouragements dans le processus d'immigration au Canada ? Comme les femmes et les associations de femmes réclamant toujours plus de Britanniques, des fonctionnaires et personnes politiques semblent imaginer un type idéal d'immigrant britannique complété par un parcours d'installation sans trop de problèmes. Marjory Harper met les déceptions plus sur le compte des « unrealistic expectations, homesickness and wounded pride » des immigrants que sur celui des autorités canadiennes⁸⁴⁷. Cette explication semble un peu trop sommaire face au nombre d'immigrants britanniques confrontés à de telles difficultés.

Une situation plutôt inédite est celle de Mme Robson qui arrive à Halifax le 19 février 1955 à l'âge de 50 ans avec 186 dollars et ses 5 enfants entre 22 et 7 ans. Les autorités de l'Immigration les informent que leur projet d'aller en Alberta n'est pas possible avec si peu d'argent. Ils sont donc obligés de rester au Quai 21 jusqu'à que les enfants les plus âgés trouvent des emplois à Halifax. Après trois semaines, pendant lesquelles les personnels du Quai 21 les aident de façon significative, la famille s'installe définitivement en Nouvelle-Écosse⁸⁴⁸. N'ayant pas besoin d'obtenir un visa avant de quitter le Royaume-Uni, les Britanniques peuvent ainsi tester la miséricorde des autorités canadiennes. Le pari est gagné dans le cas des Robson, mais qu'advient-il des Britanniques qui ne réussissent pas ? L'État canadien garde toujours une solution de repli : l'expulsion. Devenir un fardeau public est cause d'expulsion et l'État canadien n'hésite pas à expulser les Britanniques pour cette

846 CVA, fonds City of Vancouver (désormais COV), COV-S27, 28-F-2/26, lettre de Winifred L. Singleton, 28 novembre 1951.

847 Marjory Harper, « Rhetoric and reality: British migration to Canada, 1867-1967 », in Phillip Alfred Buckner (dir.), *Canada and the British Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2008, p. 178-179.

848 Jean Elizabeth Marlin née Robson, « The Robson family, English immigrants, *R.M.S. Samaria*, February 19, 1955 » ; Dawn Ericson, « Ellen Colmer Robson, English immigrant, *Samaria*, February 19, 1955 », *Quai 21*, <http://www.pier21.ca/research/collections/online-story-collection/immigrants>, consulté le 9 février 2014.

raison⁸⁴⁹.

Étant donné le nombre d'immigrantes britanniques arrivées dans l'après-guerre et le peu de récits de vie disponibles publiquement, on imagine que beaucoup souffrent en silence. Les suppositions quant à la facilité de leur installation sont susceptibles de rendre dégradante la recherche d'aide ou toute demande auprès de l'État canadien. À une époque et dans des cultures où les individus sont considérés comme hautement responsables de leurs choix et où la « stiff upper lip » est de mise, la plupart des immigrantes se résignent peut-être aux infortunes qui parfois les attendent. Un fonctionnaire à Canada House donne à Irene Brown et son époux des conseils qui illustrent parfaitement le discours de leur responsabilité individuelle liée à leur libre choix d'immigrer au Canada : « When you get to Canada, always remember that you're going there because you choose to. They're not asking you to ». La deuxième phrase est quelque peu discutable lorsque l'on considère toutes les demandes insistantes pour plus d'immigrants britanniques et les programmes de recrutement fédéral et provinciaux. Quoi qu'il en soit, les Brown retiennent bien le message qu'ils doivent s'adapter au Canada et non l'inverse⁸⁵⁰.

Toutes les immigrantes de l'époque rencontrent des personnes qui ne veulent rien savoir de leur pays et de leur culture natale. La situation des Britanniques comporte un aspect qui les différencie des citoyennes de beaucoup d'autres pays, sauf peut-être des États-Unis et de la France : le risque d'être vues comme ayant un air de supériorité. Bien que beaucoup de Canadiens soient fiers de leur lien avec le berceau de l'Empire britannique, ils ne veulent pas être pris pour de rustiques *colonials*⁸⁵¹. Une partie des efforts pour préparer les mariées de guerre avant leur arrivée consiste à les mettre en garde contre les pièges d'une attitude injurieuse vis-à-vis du Canada et des Canadiens⁸⁵². Ces conseils renvoient la responsabilité d'éviter l'injure sur les épaules des immigrantes. Si exprimer des doléances à l'encontre des politiques d'immigration peut être interprété comme une attitude de supériorité, certaines femmes réfléchissent sans doute à deux fois avant d'y avoir recours, même si cela pourrait aider l'État et le public canadiens à être mieux préparés à recevoir d'autres immigrants.

Apparemment les soucis des immigrants britanniques sont tout de même entendus par

849 Chambre de Communes, *Débats*, 9 avril 1951, p. 1762 ; Reginald Whitaker, *Double standard...*, *op. cit.*, p. 196.

850 Irene Brown, « You chose Canada », in Norman Hillmer et J. L. Granatstein (dir.), *The land newly found : eyewitness accounts of the Canadian immigrant experience*, Toronto, Thomas Allen Publishers, 2006, p. 264.

851 Le terme en anglais pour des habitants des colonies. Sous l'Empire britannique il a pris un sens quelque peu péjoratif semblable de celui du terme « provinciaux » en français.

852 *Welcome to War Brides*, p. 12, cité dans Corinne Kennedy, « *They brought us Eaton's catalogues* »..., *op. cit.*, p. 93.

certain. Dans une réunion du NCWC en juin 1952, où les membres parlent d'une demande d'information sur les conditions d'immigration reçue du British Council of Women, Fraudena Eaton « urged caution in sending information as immigrants find conditions more difficult than anticipated »⁸⁵³. On peut se demander si Eaton utilise son poste de consultante du ministère du Travail pour conseiller des améliorations aux méthodes de recrutement et de suivi des immigrants britanniques.

En 1957, dans le sillage de la crise de Suez, 102 201 immigrants britanniques arrivent au Canada, un nombre inédit pour l'après-guerre, plus du double des admissions de 1956. George A. Rawlyk décrit cette année-là comme la fin de la migration enthousiaste de Britanniques au Canada. Au lieu de s'intégrer rapidement dans une économie dynamique, « they found themselves confronted by the gloomy prospect of unemployment and an abysmally low rate of economic growth. Many were forced to return to Britain while others balanced themselves on the knife-edge of subsistence in Canada ». Apparemment leur situation précaire crée un tollé en Grande-Bretagne⁸⁵⁴. En 1957, le Canada commence à ressentir les prémices d'une récession qui s'installe franchement en 1958 et qui dure jusqu'en 1962. Peu de commentateurs indiquent un rôle important de l'immigration dans le déclenchement de la récession, pointant plutôt du doigt une économie américaine en berne, un ralentissement des investissements d'entreprises depuis 1954 et des politiques monétaires trop strictes⁸⁵⁵. L'État canadien ne veut surtout pas que les immigrants viennent faire empirer la situation et introduit donc des mesures en 1958 pour ralentir le flux d'immigration. Dès lors, tout immigrant potentiel doit faire une demande de visa avant de quitter son pays afin de confirmer qu'il ne débarquera pas sans moyens ou compétences adaptés à la situation économique du moment. Les personnes comme Mme Robson et ses enfants ont pu influencer, involontairement, ce changement de politique.

Le tollé qui se lève en Grande-Bretagne après les rudes déceptions de 1957 laisse penser que certaines immigrantes britanniques, au lieu d'exprimer leurs doléances à haute voix au Canada, ont tendance à communiquer plus dans l'espace britannique, avec leurs parents ou amis ou bien avec les médias britanniques. Elsa Amadio, ancienne agente d'immigration en poste à Londres à l'époque, confirme que la presse populaire britannique sert

853 BAC, NCWC, MG28 I25, 93/1, compte rendu, 59th Annual Meeting, 9 juin 1952, p. 11.

854 George A. Rawlyk, « Canada's immigration policy, 1945-1962 », *Dalhousie Review*, 1962, vol. 42, p. 288.

855 John Diefenbaker, « Opening campaign speech », Winnipeg, 21 février 1958, dans « The federal elections of 1957 and 1958 *Diefenbaker Canada Centre*, http://www.usask.ca/diefenbaker/galleries/virtual_exhibit/federal_elections_1957-1958/campaign_speech_1958.php, consulté le 26 mars 2015 ; Maurice Lamontagne, *Business cycles in Canada: the postwar experience and policy directions*, Toronto, James Lorimer & Company, 1984, p. 55-56.

de tribune aux immigrants « unemployed and disgruntled » qui décrivent leur « settlement problems » au Canada⁸⁵⁶. On peut imaginer ainsi que les immigrantes britanniques manifestent contre les politiques canadiennes, si friandes de Britanniques, en conseillant à leurs compatriotes d'oublier toute idée de migration vers le Canada. La décision de retourner au pays, souvent vécue comme un échec personnel par les immigrants eux-mêmes, et représentée comme telle par l'État et le public canadiens, est également en quelque sorte une manifestation forte contre les politiques d'immigration. Entre 1945 et 1967, l'État et le public canadiens aiment chercher des explications à la baisse du nombre d'immigrants britanniques dans le contrôle des changes, dans l'amélioration de l'économie britannique, ou dans un manque de recrutement ou de procédures efficaces. On ne parle pas trop de l'effet de publicité négative des immigrants et des immigrantes qui ne rencontrent que déception dans leur expérience au Canada.

L'historiographie parle très peu des immigrantes d'autres pays favorisés par les politiques d'immigration, comme les Américaines et les Irlandaises. Pour Tracey Connolly, le fait que les Irlandais n'établissent pas une présence communautaire séparée significative est une indication que les Irlandais/es « assimilated well into their adopted country »⁸⁵⁷. Cette situation a pu priver les Irlandaises d'une tribune pour s'exprimer sur les politiques d'immigration. Les récits de vies recueillis par Eleanor McGrath et Sheelagh Conway montrent que les expériences vécues par les immigrantes irlandaises sont beaucoup plus variées que T. Connolly ne le laisse croire. Kathleen O'Brien est catégorique : « Toronto wasn't a welcoming city for anybody ». Elle estime qu'au début des années 1950, les Irlandais/es rencontrent de la discrimination tout comme les Juifs, les Italiens et les Européens déplacés. Pendant les années 1960, Bridget Grealis-Guglich est impressionnée par contre par un accueil chaleureux, y compris venant de Canadiens français à Montréal⁸⁵⁸. D'autres récits couvrent un vaste éventail de cas, depuis les femmes n'exprimant aucun regret quant à leur choix d'immigrer au Canada à celles affirmant qu'elles auraient préféré rester en Irlande, en

856 Courriel d'Elsa Amadio, 26 mars 2015.

857 Tracey Connolly, « Irish emigration to Canada in the 1950s », in Barbara Jane Messamore (dir.), *Canadian migration patterns from Britain and North America*, Ottawa, University of Ottawa Press, 2004, p. 204-205. Voir aussi, Ena McClearn-O'Brien, « And their spirit will come through in the music », in Sheelagh Conway (dir.), *The faraway hills are green : voices of Irish women in Canada*, Toronto, Women's Press, 1992, p. 308.

858 Kathleen O'Brien, « Kathleen O'Brien », in M. Eleanor McGrath (dir.), *A story to be told : personal reflections on the Irish immigrant experience in Canada*, Dublin, Liffey Press, 2008, p. 5 ; Bridget Grealis-Guglich, « Going off with a little bag », in Sheelagh Conway (dir.), *The faraway hills are green : voices of Irish women in Canada*, Toronto, Women's Press, 1992, p. 127. Voir aussi, Rita Bettam, « Rita Bettam », in M. Eleanor McGrath (dir.), *A story to be told : personal reflections on the Irish immigrant experience in Canada*, Dublin, Liffey Press, 2008, p. 12.

passant par celles animées de sentiments forts envers les deux pays⁸⁵⁹. Une fois encore, l'idée que les immigrants des pays favorisés se fondent facilement dans la masse se heurte à une réalité complexe.

5.3 L'immigration française

En septembre 1948, le gouvernement fédéral ajoute les Français à la liste d'immigrants sujets au traitement préférentiel dans les politiques d'immigration, geste surtout politique en prévision de l'élection de 1949⁸⁶⁰. Des députés à Québec et à Ottawa, la presse francophone et la Chambre de commerce du district de Montréal (CCDM) réclament ce « pied d'égalité » entre migrants britanniques et français comme reconnaissance de leur statut de peuple fondateur du Canada. La CCDM porte le flambeau jusqu'au Comité permanent du Sénat de l'immigration et du travail en 1947, où elle pointe du doigt la « discrimination sévère » que subissent les Français dans les politiques d'immigration de l'époque. Elle rejette la représentation, instrumentalisée par la Direction fédérale de l'immigration pour justifier un traitement moins privilégié que les Britanniques, selon laquelle les Français ne sont pas un peuple migrateur⁸⁶¹.

Pourtant, cette représentation trouve des partisans dans tous les milieux pendant des décennies. En 1957, dans une lettre au rédacteur en chef du *Droit*, un ancien immigrant français explique que « le Français est très casanier, il ne peut pas s'empêcher de rester attaché à son pays même s'il peste tous les jours contre lui ». En 1966, le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, Jean Marchand, explique l'immigration limitée de Français pendant la vingtaine d'années après la guerre par une préoccupation de la France pour la taille de sa propre population et ses besoins en main-d'œuvre. Comme les Britanniques, les Français sont limités quant au montant des fonds qu'ils peuvent transférer depuis leur pays⁸⁶². D'ailleurs des hauts fonctionnaires de la Direction de l'immigration, du ministère des Affaires extérieures et du Conseil de sécurité estiment que beaucoup de Français sont soit des communistes, soit

859 MCGRATH M.E. (dir.), *A story to be told : personal reflections on the Irish immigrant experience in Canada*, Dublin, Liffey Press, 2008, p. 23, 41, 56, 7, 89 ; CONWAY S. (dir.), *The faraway hills are green : voices of Irish women in Canada*, Toronto, Women's Press, 1992, p. 131, 178, 192, 312.

860 Ninette Kelley et M.J. Trebilcock, *The making of the mosaic...*, *op. cit.*, p. 322 ; Valerie Knowles, *Strangers at our gates...*, *op. cit.*, p. 178.

861 BAC, MCI, RG76, 107/18040-2, coupures de presse, « French-Canadian view on immigration » et « The French Press, Immigration from France » *Montreal Gazette*, 15 et 22 octobre 1947 et « Equal footing for French, British suggested as immigration policy », tamponné 15 octobre 1947 ; Lorenzo Paré, « L'immigration française sur le même pied que la britannique », *La Survivance*, 22 septembre 1948, p. 8.

862 BAC, SMCI, RG26, 126/3-33-12, coupure de presse, Raymond Aupy, « L'opinion du lecteur, à propos d'immigration française au Canada », *Le Droit*, 16 mars 1957 et mémorandum du Canadian Ambassador, Paris, France, 30 octobre 1951, p. 1 ; Jean Marchand et Government of Canada, « White paper on immigration, 1966 », in Howard Palmer (dir.), *Immigration and the rise of multiculturalism*, Toronto, Copp Clark Publishing, 1975, p. 68.

d'anciens collaborateurs et ne facilitent donc pas leur immigration. Entre 1945 et 1960, 46 543 immigrants français arrivent au Canada, en regard des 594 092 arrivants du Royaume-Uni⁸⁶³.

5.3.1 Des avocates invisibles

Entre 1945 et 1960, la majorité des Canadiens français, y compris le gouvernement du Québec, boudent l'immigration, considérée comme phénomène renforçant la population anglophone du Canada. Une enquête de l'Université de Montréal de 1951 révèle qu'un tiers des Québécois veulent arrêter complètement l'immigration tandis qu'un autre tiers espèrent une réduction importante des entrées⁸⁶⁴. Selon Martin Pâquet, malgré les limites importantes des sondages d'opinion effectués, le gouvernement québécois interprète l'indifférence, voire l'hostilité, exprimée par les Québécois comme une invitation à continuer à prendre ses distances par rapport à cette question sensible⁸⁶⁵. Les immigrants français n'échappent pas à la méfiance des Canadiens français pour des raisons diverses et complexes. Le laïcisme et les influences gauchistes de la France sont suspects aux yeux de beaucoup des Canadiens français des années 1940 et 1950. Durement affectés par la Grande Crise et craignant d'être obligés de se battre avec les immigrants pour des emplois trop rares, les Canadiens français s'opposent également à l'immigration francophone pour des raisons économiques⁸⁶⁶.

Amélie, immigrante française qui arrive au Canada en 1966, ressent l'accusation d'avoir volé un emploi aux Québécois. Selon elle, « les Québécois aiment bien les Français quand ils viennent, mais surtout quand ils repartent »⁸⁶⁷. Comme les Britanniques, les immigrantes françaises doivent faire preuve de prudence pour ne pas donner l'impression d'une attitude de supériorité. Pendant les années 1960, Marie-Louise, immigrante, remarque le manque de sensibilité de ses con-citoyens d'antan : « Il y a beaucoup de Français, en vacances au Québec, qui se conduisaient mal en méprisant tout [...]. Or les Québécois sont très

863 Richard Jones, « Spécificités de l'immigration française au Canada au lendemain de la Deuxième guerre mondiale », *Revue européenne des migrations internationales*, novembre 1986, vol. 2, n° 2, p. 127, 130, 134-137 ; Reginald Whitaker, *Double standard...*, *op. cit.*, p. 209 ; Ninette Kelley et M.J. Trebilcock, *The making of the mosaic...*, *op. cit.*, p. 322.

864 Martin Pâquet, « Des lettres mortes... La Commission Tremblay et l'immigration (1953-1956) », *Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes*, hiver 1995-1996, vol. 30, n° 4, p. 57 ; David C. Corbett, *Canada's immigration policy : a critique*, Toronto, University of Toronto Press, 1957, p. 20-21 ; Dominique Beaudin, « Le Canada français et l'immigration », *L'Action nationale*, 3 mars 1948 ; Richard Jones, « Spécificité de l'immigration française... », *op. cit.*, p. 129.

865 Martin Pâquet, *Tracer les marges de la cité : étranger, immigrant et État au Québec, 1627-1981*, Montréal, Boréal, 2005, p. 173 ; Martin Pâquet, *Le fleuve et la cité...*, *op. cit.*, p. 53-57, 94-95.

866 Paul M. Roddick, « Canadian immigration policy... », *op. cit.*, p. 122-123 ; David C. Corbett, *Canada's immigration policy : a critique*, *op. cit.*, p. 21 ; Jérémy Guedj, « Le double enjeu. L'émigration française vers le Québec entre deux politiques migratoires introuvables (1945-1960) », in Yvan Gastaut (dir.), *L'histoire de l'immigration au Québec depuis 1945 : nouvelles approches, nouveaux enjeux*, Paris, Éditions Mémoire-Génériques, 2009, p. 130.

867 Linda Guidroux, *Appartenances culturelles et ethnologie des migrations : les Bretons migrants au Québec depuis 1950*, Thèse, Université Laval et Université de Bretagne occidentale, Québec, Brest, 2010, p. 127.

susceptibles, donc ils n'acceptent pas ça ! »⁸⁶⁸. Dans une autobiographie semi-fictionnalisée de son émigration au Canada publiée en 1964, Nathalie Fontaine suggère que certains Français qui choisissent d'émigrer sont « *minus habens* dans leur pays ». Par conséquence, « ils revendiquent chez les autres le prestige de la France »⁸⁶⁹.

En 1951, le journaliste et francophile Jean-Marc Léger décrit une attitude « complexe, voire paradoxale » des Canadiens français envers la France, mais il met la vraie francophobie sur les épaules « de certains éléments nationalistes »⁸⁷⁰. Cette relation complexe entre Français et Canadiens français est susceptible d'empêcher les immigrantes françaises de parler de leurs ennuis en dehors de leur groupe. On se demande quelles sont les tribunes où elles peuvent s'exprimer. Les lettres à la presse ou aux autorités canadiens ne semblent pas être le mode le plus emprunté par les immigrantes françaises à l'époque.

Les immigrantes françaises ont pourtant matière à se plaindre des politiques d'immigration. Comme les Britanniques, les Françaises éprouvent des difficultés d'intégration au Canada. Un rapport de l'ambassadeur canadien à Paris en 1951 raconte la déception des immigrants français quant aux conditions de vie au Canada⁸⁷¹. Alexandre Séguin, immigrant, décrit comment les difficultés subies en 1951 – « emplois incertains, prix élevés des loyers [...], attitudes de propriétaires, interdiction d'exercer certains métiers ou professions, entraves imposées par les unions » – incitent certains Français à demander à l'Ambassade de France au Canada d'arrêter toute émigration vers le Canada. De peur de créer un incident international, l'Ambassade opte pour la rédaction d'une brochure d'avertissement à destination d'immigrants potentiels en France⁸⁷². Quel rôle jouent les immigrantes françaises dans la communication de cette déception aux autorités canadiennes ou à leur ambassade ? On imagine mal qu'elles puissent rester passives face à leur déception tandis que les hommes jouent les porte-parole.

Comme les Britanniques, les Français sont destinataires de renseignements un peu trop optimistes fournis par les autorités canadiennes ou par des agents français voulant encourager l'immigration au Canada⁸⁷³. Existe-t-il quelque part des lettres de Françaises se plaignant de l'image du Canada transmise par des agents d'immigration ? Leur absence des archives du MCI ne signifie pas que les ambassades des deux pays n'en reçoivent pas. Si ces femmes

868 *Ibid.*, p. 365.

869 Nathalie Fontaine, « *Maudits Français !* », Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1964, p. 67-70.

870 Jean-Marc Léger, « C'est l'heure d'affirmer la fraternité française », *L'Action nationale*, 3 février 1951, p. 88-89.

871 BAC, SMCI, RG26, 126/3-33-12, rapport du Canadian Ambassador, Paris, France, 30 octobre 1951, p. 1.

872 Alexandre Séguin, « L'immigration vue par un immigrant », *L'Action nationale*, 11 novembre 1953, p. 148-149.

873 *Ibid.*, p. 146 ; BAC, SMCI, RG26, 126/3-33-12, coupure de presse, Raymond Aupy, « L'opinion du lecteur, à propos d'immigration française au Canada », *Le Droit*, 16 mars 1957 ; Linda Guidroux, *Appartenances culturelles et ethnologie des migrations...*, *op. cit.*, p. 108-109, 113-114, 124-125.

écrivent à leurs connaissances en France, une telle action peut avoir un effet sur les demandes d'immigration au Canada, ce qui à son tour peut avoir un effet sur les politiques d'immigration. Ces effets peuvent se matérialiser dans la mise à disposition de renseignements plus détaillés destinés aux immigrants potentiels ou dans des efforts de recrutement supplémentaires. La difficulté de trouver des traces de communication des Françaises sur ces politiques ne signifie pas qu'elles n'existent pas. Même un manque de communication directe n'implique pas un manque d'intérêt, une absence d'opinion ou une absence de communication.

Certains acteurs de la période, depuis les immigrants eux-mêmes jusqu'aux associations comme l'Action catholique, regrettent l'absence relative d'organismes ou de ressources pour accueillir les immigrants dans les milieux francophones catholiques par rapport aux milieux anglophones protestants⁸⁷⁴. Cette situation laisse à la fois aux immigrantes françaises et aux Canadiennes françaises moins de tribunes pour faire entendre leurs points de vue. Au fil des années 1950, une poignée d'associations francophones sont créées spécifiquement pour œuvrer auprès des immigrants, et la hiérarchie de l'Église insiste de plus en plus sur le devoir chrétien d'aider à l'intégration des immigrants et des réfugiés⁸⁷⁵. Des associations œuvrant spécifiquement auprès d'immigrants français comme L'Union nationale française de Montréal, l'Accueil franco-canadien, l'Association des immigrés français et l'Association France-Canada mériteraient des recherches plus approfondies, d'autant que l'Association France-Canada est dirigée par une femme, Mme Archambault, dès 1960⁸⁷⁶.

Pendant le mandat de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels au Québec (1953-1956), deux organisations soumettent des mémoires étoffés sur l'immigration : la Société d'assistance aux immigrants (SAI), établie en 1950, et la CCDM. Toutes les deux demandent un rôle décisif du gouvernement du Québec dans les politiques d'immigration. La SAI réclame plus d'attention de l'État provincial concernant l'intégration des immigrants tandis que la CCDM souligne les avantages économiques pour le Québec que

874 Alexandre Séguin, « L'immigration vue par un immigrant », *L'Action nationale*, 11 novembre 1953, p. 147 ; Michael D. Behiels, *Le Québec et la question de l'immigration : de l'ethnocentrisme au pluralisme ethnique, 1900-1985*, Ottawa, La Société historique du Canada, 1991, vol.18, p. 13.

875 René Ristelhueber, « L'immigration au Canada », *Population*, 1952, 7^e année, n° 1, p. 144 ; Linda Guidroux, *Appartenances culturelles et ethnologie des migrations...*, *op. cit.*, p. 122, 357 ; Martin Pâquet, *Vers un ministère québécois de l'immigration, 1945-1968*, *op. cit.*, p. 8 ; « Les appels de l'immigration », *La Liberté et le patriote*, 26 décembre 1952, p. 3 ; Thomas-E. Boivin, « Les milieux ruraux doivent favoriser l'intégration des immigrants », 4 janvier 1956, p. 5 et « Déclaration de l'épiscopat canadien à l'occasion de la fête du travail », 31 août 1960, p. 1, 4, *La Survivance*.

876 « L'Union française de Montréal confie l'ensemble de son fonds d'archives », *Consulat général de France à Montréal*, 3 octobre 2011, <http://www.consulfrance-montreal.org/L-Union-francaise-de-Montreal>, consulté le 11 février 2014 ; Jacques Henry, « Historique », *l'Association France-Canada*, s.d., <https://sites.google.com/site/associationfrancecanada/historique>, consulté le 14 février 2014 ; Yves Frenette, « L'apport des immigrants français aux francophonies canadiennes », *Francophonies d'Amérique*, 2008, n° 26, p. 323.

pourraient apporter des immigrants bien sélectionnés⁸⁷⁷. Les deux associations encouragent une implication déterminante du gouvernement Duplessis dans la sélection d'immigrants destinés à la province. Pour le gouvernement Duplessis et les commissaires, s'appuyer sur l'accroissement démographique naturel comme moyen de sauvegarder le poids de la nation franco-canadienne au Canada semble toujours plus fiable et moins chargé politiquement⁸⁷⁸. L'approche nataliste nationaliste repose très lourdement sur les corps (instruments de la reproduction biologique) et les âmes (instruments de la reproduction culturelle) des Canadiennes françaises⁸⁷⁹. Si des Canadiennes françaises de l'époque voient dans l'immigration française une méthode alternative ou complémentaire à l'instrumentalisation de leur corps pour renforcer la nation franco-canadienne, l'historiographie n'en parle pas.

La CCDM et la SAI ne sont pas des associations où l'on peut entendre des voix de femmes : celles-ci sont absentes dans le premier cas et invisibles dans le second. Dans son mémoire sur la SAI, Edna Lévesque ne mentionne qu'une femme liée à cette association, Fleur-Ange Décarie. Impliquée tôt dans la vie de l'association, elle semble s'éclipser dès que la SAI se développe et devient davantage une affaire d'hommes⁸⁸⁰. En 1947, la Commission des écoles catholiques de Montréal met en place un Comité de néo-Canadiens dans le but d'améliorer l'intégration des enfants immigrés dans le système francophone catholique et de fournir également des cours de langue pour adultes. L'historiographie sur ce comité et sur le Service des Néo-Canadiens qui en dépend cite souvent le nom du directeur, René Gauthier, et plusieurs hommes importants ; on n'y voit pas d'influence féminine. Dans sa thèse sur les évolutions socio-politiques entre 1945-1968 qui mènent à la création d'un ministère québécois de l'immigration, Martin Pâquet ne nomme qu'une seule femme parmi tous les acteurs et elle n'entre pas en scène avant 1965⁸⁸¹.

877 Edna Lévesque, *Les mécanismes privés d'accueil et d'assistance aux immigrants. Une étude de cas : la Société d'assistance aux immigrants : 1950-1957*, Mémoire, Université du Québec à Montréal, Montréal, 1991, p. 120-123.

878 Martin Pâquet, « Des lettres mortes... », *op. cit.*, p. 57-58, 63, 65, 68-69. Voir aussi, BAC, MCI, RG76, 107/18040-2, coupure de presse, « The French press, Immigration from France », *Montreal Gazette*, 22 octobre 1947 ; Chambre des communes, *Débats*, propos de Pierre Gauthier député du Parti libéral pour Portneuf, 2 mai 1947, p. 2713.

879 André Lussier, *Les visages de l'intolérance au Québec : textes d'hier et d'aujourd'hui*, Sillery, Qc, Les éditions du Septentrion, 1997, p. 232-235 ; Heather Jon Maroney, « "Who has the baby?" Nationalism, pronatalism and the construction of a "demographic crisis" in Quebec 1960-1988 », *Studies in Political Economy*, 1992, vol. 39, p. 9 ; Micheline Dumont, « L'histoire nationale peut-elle intégrer la réflexion féministe sur l'histoire ? », in Robert Comeau et Bernard Dionne (dir.), *À propos de l'histoire nationale*, Montréal, Les Éditions Septentrion, 1998, p. 19-36 ; Josée Bergeron et Jane Jenson, « Nation, natalité, politique et représentations des femmes », *Recherches féministes*, 1999, vol. 12, n° 1, p. 83-101.

880 Edna Lévesque, *Les mécanismes privés d'accueil...*, *op. cit.*, p. 47-50 ; 59-60 ; Martin Pâquet, *Le fleuve et la cité...*, *op. cit.*, p. 85.

881 Miguel Simão Andrade, « La Commission des écoles catholiques de Montréal et l'intégration des immigrants et des minorités ethniques à l'école française de 1947 à 1977 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2007, vol. 60, n° 4, p. 460 ; Mélanie Lanoutte, « L'école confessionnelle comme lieu d'expression

Dans les milieux francophones catholiques, les actions d'associations de femmes en lien à l'immigration sont pratiquement invisibles dans l'historiographie. Néanmoins, lorsque l'État s'abstient de s'impliquer dans un certain domaine, comme c'est le cas du gouvernement Duplessis, la décision se solde habituellement par un appel à la force féminine bénévole, toujours utile mais complètement dévaluée économiquement. Des passages ici et là laissent entendre que des mouvements d'action catholique spécialisée, des paroisses et des ordres religieux se préoccupent de l'intégration d'immigrants catholiques une fois ces derniers arrivés au Québec. Tous ces espaces ont une présence féminine très importante. Le but de ces actions est surtout bienfaisant au lieu de politique, mais des répercussions sur les politiques d'immigration ne sont pas impossibles⁸⁸². L'Institut de Notre-Dame de Bon-Conseil (INDBC) est amené en 1947, avec l'arrivée des Européennes déplacées destinées au travail domestique, à se consacrer à la situation d'immigrants. Œuvrant auprès d'immigrants plus démunis, elles ne se préoccupent pas en priorité des immigrantes françaises⁸⁸³.

On peut imaginer que les populations franco-canadiennes en dehors du Québec pourraient être particulièrement intéressées par l'immigration francophone comme moyen de renforcer leurs faibles effectifs⁸⁸⁴. Dans un article paru dans *La Survivance* du 16 juin 1948, Éveline Tanguay évoque plutôt l'idée qu'en ne s'installant pas au Canada rural, les Québécois « laissent s'échapper leur part au partage [du] patrimoine » au profit des immigrants Européens récents, « fiers de s'établir sur la terre »⁸⁸⁵. Les cercles locaux de Franco-canadiens en Colombie-Britannique, dont plusieurs sont dirigés par des femmes, se concentrent sur des projets davantage sous leur contrôle, comme la transmission de la langue et de la culture aux générations suivantes, la « sauvegarde » de la religion catholique et le renforcement des francophones dans la politique locale, dans les commerces, etc⁸⁸⁶. Bien que des petites poignées d'immigrants français choisissent de s'établir en dehors du Québec, les comptes rendus du Cercle canadien-français à Victoria (un des plus actifs) et de la Fédération canadienne-française de la Colombie-Britannique n'en parlent qu'une fois. En 1947, la

identitaire des communautés linguistique de Montréal, 1940-1960 », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 2006, n° 37, p. 161-189 ; Martin Pâquet, *Le fleuve et la cité...*, *op. cit.*, p. 269, 271.

882 Michael D. Behiels, *Le Québec et la question de l'immigration...*, *op. cit.*, p. 13 ; Edna Lévesque, *Les mécanismes privés d'accueil...*, *op. cit.*, p. 43.

883 Marie-Paule Malouin, *Entre le rêve et la réalité*, *op. cit.*, p. 183-190.

884 Marcel Martel, « Le dialogue avec l'Autre : les dirigeants franco-ontariens et la question de l'immigration, 1927-1968 », *Journal of the Canadian Historical Association*, 1995, vol. 6, n° 1, p. 281.

885 Éveline Tanguay, « Pour garder à la terre notre belle jeunesse agricole », *La Survivance*, 16 juin 1948, p. 6.

886 BCA, fonds La fédération canadienne-française de la Colombie-Britannique (désormais FCFCB), MS-2457, 1/1, compte rendu du Congrès 1948 ; 2/6, bulletin, « Les Canadiens Français en Colombie-Britannique », 15 août 1948 ; fonds Le Club Canadien-Français de Victoria, MS-2059, compte rendus, 1/3, 1945-1949 ; 1/4, 1949-1959 ; 1/5, 1959-1963 ; 1/6, 1963-1971.

Fédération fait part de « lettres reçues de France de candidats qui aspirent à s'établir au Canada et particulièrement en Colombie [sic] » mais il n'y a pas de suivi⁸⁸⁷. Selon Yves Frenette, des « factions binationales » entre francophones canadiens et immigrants francophones se mettent en place plus tôt dans le siècle, même en dehors du Québec⁸⁸⁸. Cette situation peut empêcher les femmes membres des cercles franco-canadiens de s'enthousiasmer pour l'immigration française.

5.3.2 Les femmes dans l'affaire de Bernonville, ancien milicien pétainiste

À la fin de la guerre, certains anciens miliciens français vont au Canada pour éviter les condamnations qui les attendent en France. L'ancien milicien qui attire le plus d'attention est sans doute Jacques Dugé de Bernonville, entré au pays en 1946 sous un faux nom avec l'aide de sympathisants québécois. Ancien intendant de police à Lyon, il est condamné à mort par contumace pour crimes de guerre par l'État français. Quelques mois après son arrivée, son épouse, Isabelle, le rejoint accompagnée de trois de leurs quatre filles, Josiane, Chantal et Catherine. En juin 1948, de peur d'être dénoncés tôt ou tard, les de Bernonville se rendent aux services d'immigration à Montréal pour faire une demande de statut d'immigrant reçu sous leur vrai nom⁸⁸⁹.



Figure n° 19 : Josiane, Jacques, Isabelle et Catherine de Bernonville, septembre 1948

Source : *La Presse*, 20 septembre 1948, p. 3.

Selon *Macleans's Magazine*, Mme de Bernonville, lasse du subterfuge, contribue peu à garder leur anonymat. Elle « told a number of people at a fashionable cocktail party that she was in fact the Countess de Bernonville »⁸⁹⁰. Cette anecdote dénote une représentation canadienne de la frivolité de certaines femmes de la haute bourgeoisie. On peut interpréter le geste de Mme de

Bernonville différemment, comme une forme de micro-résistance à sa situation clandestine, cette dernière préférant tenter sa chance auprès des autorités de l'Immigration plutôt que de continuer à dissimuler sa véritable identité. Elle peut penser qu'en tant que femme de la haute société, elle a ses chances avec les autorités. Pari raté, car sur la base de l'entrée clandestine de

887 BCA, FCFCB, MS-2457, 1/1, compte rendu, réunion du comité, le 13 août 1947.

888 Yves Frenette, « L'apport des immigrants français aux francophonies canadiennes », *op. cit.*, p. 320.

889 Yves Lavertu, *L'affaire Bernonville : le Québec face à Pétain et à la collaboration (1948-1951)*, Québec, VLB Editeur, 1994, p. 32-33, 58-61.

890 « De Bernonville ! », *Macleans's Magazine*, 15 novembre 1951, p. 54.

de Bernonville, les agents d'immigration à Montréal émettent une ordonnance d'expulsion pour tous les membres de la famille les obligeant à partir avant le 1^{er} septembre 1948. Les de Bernonville ne s'y soumettent pas, ce qui conduit à leur arrestation le 2 septembre et à leur détention jusqu'au 20 septembre, date à laquelle des amis versent une caution de 5 000 dollars⁸⁹¹.

Le cas des de Bernonville suscite une énorme polémique à la Chambre des communes et dans la presse, opposant leurs défenseurs (surtout francophones, nationalistes, traditionnels et Pétainistes) à leurs détracteurs (surtout Gaullistes et/ou anglophones)⁸⁹². Les défenseurs se méfient des accusations du gouvernement français d'alors, trop marqué par les communistes à leur avis. Les détracteurs pensent qu'il faut remettre leur sort entre les mains du gouvernement français dûment élu⁸⁹³. Aux yeux de ses défenseurs – les membres du Comité pour la défense de réfugiés politiques français et le maire de Montréal, Camillien Houde – de Bernonville n'a que des atouts en tant que Français, catholique, aristocrate et héros de la Grande Guerre⁸⁹⁴. Après de multiples rebondissements entre commissions d'enquête du MCI et appels judiciaires, le cas de de Bernonville se solde trois ans plus tard par un autre exil, cette fois au Brésil. Au printemps 1951, le premier ministre, Louis Saint-Laurent, lui aurait conseillé de trouver refuge dans un pays tiers pour éviter l'extradition vers la France⁸⁹⁵.

Parmi les défenseurs des de Bernonville, on trouve plusieurs femmes qui sont également de l'avis que cette famille d'aristocrates catholiques est un très bon apport à la population canadienne. La situation de Mme de Bernonville et de ses filles interpellent particulièrement certaines de ces femmes. D'ailleurs, les défenseurs hommes qui prennent habituellement la parole en public n'hésitent pas à instrumentaliser « les malheurs » des femmes de Bernonville afin de gagner du soutien. Dans une lettre adressée à « Madame de Bernonville, épouse d'un très noble et valeureux soldat de France », une certaine Mlle Marcotte décrit comme « c'est avec émotion, les larmes aux yeux, que nous avons entendu

891 « Une arrestation sensationnelle », 4 septembre 1948, p. 1 et « Les de Bernonville. Émouvant horaire de leur mise en liberté », 20 septembre 1948, p. 3, *La Presse*.

892 BAC, MCI, RG76, 107/18040, coupure de presse, Auguste Viatte, « L'Affaire des réfugiés français au Canada » *Le Monde*, s.d. [tamponné le 13 décembre 1948] ; Marc Bergère, « Réminiscences du passé de la Seconde Guerre mondiale au Québec depuis 1945 : apports et limites d'une approche historiographique croisée France-Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2010, vol. 64, n° 2, p. 108-109 ; Gerald Tulchinsky, *Canada's Jews*, *op. cit.*, p. 411 ; David C. Corbett, *Canada's immigration policy : a critique*, *op. cit.*, p. 21 ; Martin Pâquet, « Des lettres mortes... », *op. cit.*, p. 73.

893 « De Bernonville ! », *op. cit.*, p. 10.

894 « Une arrestation sensationnelle », *La Presse*, 3 septembre 1948, p. 1 ; André Larendeau, « L'autre "culture natale" » et « "L'affaire" des quatre réfugiés français », *Le Devoir*, 11 septembre et 18 octobre 1948 ; Gerald Tulchinsky, *Canada's Jews*, *op. cit.*, p. 411.

895 Bernard Derome et Normand Lester, « Le premier ministre protège un collaborateur nazi », *Téléjournal Radio Canada*, durée 2m40s, 6 novembre 1996, http://archives.radio-canada.ca/politique/premiers_ministres_canadiens/clips/12934/, consulté le 29 avril 2013.

Monsieur Rumilly nous parler de vos malheurs et de vos inquiétudes »⁸⁹⁶.

Dans une lettre à *La Presse*, Houde suggère que Josiane et Chantal, « par leur travail, faisaient principalement vivre la famille ». Cela semble peu vraisemblable puisque de Bernonville travaille lui-même et que la famille bénéficie de l'aide financière de sympathisants. La presse prend également le parti de dépeindre les membres féminins de la famille comme des figures tragiques de l'affaire. On remarque, par exemple, que la cadette de 18 ans, Catherine, est renvoyée temporairement du collège Marie-de-France en octobre 1948⁸⁹⁷. Devenues des objets de la presse et des symboles pour les défenseurs, les femmes de Bernonville sont mises dans une position où elles peuvent exercer une influence sur les politiques d'immigration. Il est possible qu'elles essaient d'orienter leur représentation par des comportements spécifiques.

Des journalistes décrivent Mme de Bernonville, ou comtesse de Bernonville, et ses filles comme « élégantes » et « charmantes »⁸⁹⁸. Mais loin des mondanités, elles sont détenues avec leur époux et père pendant plus de deux semaines et doivent témoigner lors des conseils d'enquête des services d'immigration et pendant les différents procès pour faire appel de l'ordonnance d'expulsion. Sans accès aux dossiers classés secrets liés aux enquêtes et aux procès, il est impossible de savoir à quels arguments les femmes de Bernonville recourent pour éviter l'expulsion ou si les commissions d'enquête leur donnent plus la parole que la presse.

La presse suit l'affaire pendant trois ans, mais les quatre femmes liées au sort de Jacques Dugé de Bernonville ne reçoivent qu'une attention marginale. *Le Devoir*, par exemple, qui consacre le plus d'articles et d'éditoriaux à l'affaire, ne rappelle presque jamais leur existence⁸⁹⁹. Acte de discrétion ou oubli ? Il est difficile de retrouver la trace de leurs propres efforts pour éviter l'expulsion dans un tel silence. Mme de Bernonville et ses filles s'expriment de temps en temps par bribes pendant les interviews de presse de de Bernonville. Leur stratégie pour amadouer l'État et le public canadien semble être de faire profil bas, même quand leur époux et père ne peut pas s'empêcher de polémiquer. Pendant une interview avec le

896 BAnQM, fonds Robert Rumilly (désormais Rumilly), P303, S6, SS9 Affaire Bernonville, D1, lettre du 7 mars 1951.

897 « Une arrestation sensationnelle », *La Presse*, 3 septembre 1948, p. 1 ; Yves Lavertu, *L'affaire Bernonville...*, *op. cit.*, p. 100, 174 ; « De Bernonville ! », *op. cit.*, p. 10.

898 « Le comte de Bernonville saura ce matin s'il est libre de rester au pays », *Le Canada*, 21 février 1949, p. 12. Voir aussi, Marcel Gagnon, « De Bernonville rend hommage à notre justice », *Le Canada*, 22 février 1949, p. 1-2 ; Roger Champoux, « Les de Bernonville. Émouvant horaire de leur mise en liberté », *La Presse*, 20 septembre 1948, p.3.

899 Jack Jedwab, « Notre maître : le passé ? Nationalisme et antisémitisme au Devoir 1932-1947 », in Robert Comeau et Luc Desrochers (dir.), *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995)*, Sainte-Foy, Qc, Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 204-206.

journal *Le Canada*, de Bernonville déclare qu'il a toujours combattu pour « l'ordre et ses idées sociales sont identiques à celles du Canada ». Son épouse intervient en lui rappelant « Pas de politique ! ». Un peu plus tard sa fille aînée, Josiane, essaie de le freiner également : « Papa je crois que vous en avez assez dit ». Elle refuse d'être prise en photo avec ses parents par le journal⁹⁰⁰. Soit elle ne veut pas être associée au positionnement de son père, soit elle ne veut plus être instrumentalisée par la presse.

On se demande si les constructions de genre et de classe de l'époque ne se combinent pas pour les faire taire, tout en constituant un appel silencieux à un soutien. Selon les valeurs traditionnelles de la France et du Canada français, valeurs relancées sous le régime de Vichy, lorsque les femmes aristocrates ou de la haute bourgeoisie sont désemparées, il faut les protéger et leur porter secours. Le rôle de ces femmes n'est pas d'entrer dans le conflit directement mais de rallier d'autres personnes à la cause en coulisses. Dans le cas des de Bernonville, différentes personnes sont prêtes à aider car elles voient dans la défense de la bourgeoisie catholique le renforcement d'un ordre qui donne un sens à leur vie et qui correspond aux discours tenus pendant des décennies⁹⁰¹.

Pour les femmes de Bernonville, l'expulsion n'a pas le même enjeu que pour leur époux et père. Contrairement à lui, elles sont toujours libres de retourner en France sans craindre une peine. Le 17 août 1951, de Bernonville part par avion de Dorval pour Rio de Janeiro ; selon les journaux « sa famille l'y rejoindrait prochainement ». En fait, les trois femmes ont déjà quitté le Canada pour la France peu après le deuxième procès judiciaire en mars 1951⁹⁰². Elles choisissent finalement de rentrer de leur plein gré en France avant d'être expulsées. En novembre 1951 Camillien Houde raconte que la France refuse de les laisser partir pour rejoindre leur père et époux au Brésil⁹⁰³. Cette version des faits est plausible, mais on ne peut pas exclure qu'elle permette à Houde ou à de Bernonville de sauver la face. Le récit du meurtre de de Bernonville en 1972 par le fils de sa domestique donne l'impression d'un homme vivant toujours seul⁹⁰⁴.

On ne sait pas dans quelle mesure Isabelle de Bernonville et ses filles ont pu exercer leur liberté de choix dans toute cette affaire. Leurs stratégies subjectives face aux politiques

900 Marcel Gagnon, « de Bernonville rend hommage à notre justice », *Le Canada*, 22 février 1949, p. 1-2.

901 Michelle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998, p. 390, 397-398 ; Yannick Ripa, *Les femmes, actrices de l'histoire. France, de 1789 à nos jours*, 2^e éd., Paris, A. Colin, 2010, p. 110-117 ; Simonetta Piccone Stella, « Pour une étude sur la vie des femmes dans les années 1950 (Memoria, 2/1981) », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 2002, n° 16, p. 245-269 ; Lucie Piché, *Femmes et changement social au Québec*, *op. cit.*, p. 7-8.

902 « De Bernonville ! », *op. cit.*, p. 54 ; « Une arrestation sensationnelle », *La Presse*, 3 septembre 1948, p. 1 ; « Le Brésil a offert un asile permanent à de Bernonville », *Le Devoir*, 18 août 1951, p.1.

903 « De Bernonville ! », *op. cit.*, p. 56.

904 Yves Lavertu, *L'affaire Bernonville...*, *op. cit.*, p. 179.

d'immigration canadiennes sont plutôt voilées. L'application de ces politiques ne va pas jusqu'à l'expulsion de la famille, grâce aux actions de leurs défenseurs, mais après trois ans de rebondissements, les femmes de Bernonville choisissent de ne plus se battre et de ne plus rester auprès de leur homme.

On ne sait pas non plus combien de femmes parmi les défenseurs de de Bernonville restent solidaires jusqu'au bout, mais la mobilisation d'un certain nombre pendant cette période de trois ans démontre que les Québécoises ne sont pas complètement indifférentes aux questions d'immigration. Leurs lettres et leurs manifestations en faveur des de Bernonville indiquent que cette famille catholique, aristocratique, conservatrice, Pétainiste et anti-communiste symbolise en partie leur vision de la nation canadienne française. Les lettres de soutien de femmes commencent à arriver peu après l'arrestation des de Bernonville. Elles sont adressées, pour la plupart, au personnage le plus public parmi les défenseurs, Camillien Houde⁹⁰⁵.

Houde ne reçoit pas que des encouragements dans sa campagne pour de Bernonville. Des femmes trouvent son soutien à une personne considérée comme criminel de guerre plutôt déplacé. Le 7 septembre 1948, Mme Arthur Salvos écrit au maire de Montréal pour lui dire qu'il outrepassé ses fonctions : « Il me semble que vous devez avoir suffisamment d'ouvrage à gérer les affaires de la métropole sans intervenir dans les décisions du gouvernement français »⁹⁰⁶. Elizabeth de Courval écrit à Houde le 19 septembre 1948 pour critiquer également son implication dans l'affaire de Bernonville : « Je regrette votre intervention et celles de vos amis dans cette triste affaire [...] ce n'est pas à nous Canadiens français de le défendre »⁹⁰⁷. La teneur politique de l'opposition de ces femmes interpelle par la distance prise par rapport à des arguments émotifs souvent associés aux femmes⁹⁰⁸.

Des Français établis à Montréal et membres de l'Union nationale française de Montréal refusent de signer une pétition en faveur de de Bernonville en septembre 1948⁹⁰⁹. Marthe Simard, ancienne résistante française installée à Québec, n'éprouve aucune sympathie pour les anciens collaborateurs comme de Bernonville. En juillet 1950, elle s'oppose passionnément à la version des faits des partisans de de Bernonville : « Quant aux "épurés"

905 *Ibid.*, p. 71.

906 BAnQM, Rumilly, P303, S6, SS9, Affaire Bernonville, D1/10, lettre de Salvos à Houde, 7 septembre 1948. Nous joignons en Annexe n° 9 une copie de la lettre de Salvos.

907 *Ibid.*, lettre d'Elizabeth de Courval à Monsieur le Maire, 19 septembre 1948.

908 Mika LaVaque-Manty, *Arguments and fists : political agency and justification in liberal theory*, London, Routledge, 2002, p. 145-146.

909 « Refus des Français de Montréal d'appuyer le comte de Bernonville », *Le Canada*, 13 septembre 1948, p. 3.

que vous appelez la honte de la Libération, oubliez-les dans la vase où ils se sont embourbés pour y mourir et pensez surtout aux Français et Françaises, jeunes et vieux, qui ont été leurs victimes de chair et d'esprit »⁹¹⁰. Des femmes anglophones n'ignorent pas l'affaire non plus ; en septembre 1948, une certaine Mme Silverstone exprime son mépris de de Bernonville, de ses défenseurs et de leurs arguments anticommunistes : « We can't use the old red bogey__although the count's fascist pals here in Canada make this their main reason why Canada ought to be proud to shelter this "nobleman" »⁹¹¹.

Les femmes partisans de de Bernonville sont tout aussi réactives. Le 9 septembre 1948 une certaine Mme Jean Jolivet, décrite comme « personne âgée et aveugle » dépose une liste d'une vingtaine de personnes qui soutiennent la cause de cette famille. La moitié des noms sur la liste sont ceux de femmes. On a l'impression que l'âge et le handicap de Mme Jolivet sont soulignés pour donner plus de poids à son action. C'est un rare cas où l'intersection du genre, de l'âge et du handicap est construite comme un atout : pour faire naître de la sympathie⁹¹².

Une des plus actives partisans de de Bernonville, Mme L. Racine, apparaît sur la scène en mars 1950 lorsqu'elle commence à écrire des lettres en série à tout homme politique à Ottawa susceptible d'avoir une influence sur le sort du comte. Elle lance sa salve le 4 mars 1950 en suppliant le ministre du MCI, Walter Harris, d'accorder asile à de Bernonville et « de le recevoir au milieu de nous comme tant d'étrangers ont été reçus depuis un certain nombre d'années »⁹¹³. Un des arguments majeurs des défenseurs de la famille de Bernonville est que si le Canada est prêt à accueillir des Européens déplacés de toutes origines, pourquoi pas des Français honorables comme les de Bernonville.

Mlle Marcotte exprime cet argument en termes plutôt crus en mars 1951 : « C'est une disgrâce [sic] pour nos gouvernants fédéraux, de refuser asile et sécurité au Canada à des Français d'élite, alors que les Juifs, les communistes entrent au pays protégés par le ministère de l'Immigration ». Il paraît que la mère de Marcotte, âgée de 89 ans, est prête à « prendre la plume pour dire à madame Saint-Laurent d'intercéder auprès de son mari »⁹¹⁴. Mme Saint-Laurent, épouse du premier ministre, n'est pas la seule femme liée au pouvoir que les Marcotte songent à impliquer dans la défense de de Bernonville. Julienne Marcotte trouve

910 Cité dans Yves Lavertu, *L'affaire Bernonville...*, op. cit., p. 149.

911 BAnQM, Rumilly, P303, S6 SS9, D1/1 à D1/8, coupure de presse, Silverstone, « De Bernonville "Episode" », *Montreal Herald*, 15 septembre 1948.

912 BAnQM, Rumilly, P303, S6 SS9 Affaire Bernonville, D1/10, liste de noms, commençant par Mme Jean Jolivet, 9 septembre 1948.

913 BAnQM, Rumilly, P303, S6, SS9, D1/12, lettre de L. Racine à W.E. Harris, 4 mars 1950 ; Yves Lavertu, *L'affaire Bernonville...*, op. cit., p. 174.

914 BAnQM, Rumilly, P303, S6, SS9, D1/13, lettre de Mlle Marcotte à Madame de Bernonville, 7 mars 1951.

l'attitude de l'Ambassadeur du Canada à Paris, Georges Vanier, « bien peu compréhensive », mais elle demande l'avis de Rumilly avant d'écrire à Mme Vanier, une amie de sa sœur⁹¹⁵.

Ces approches auraient-elles été utiles? C'est une démonstration de la mise en marche de liens entre femmes pour essayer d'influencer les politiques d'immigration. C'est également un exemple de la construction du genre où les femmes pensent qu'il est plus correct de communiquer entre femmes ou que l'épouse dans un couple serait un point d'accès plus réceptif. Jeanne Saint-Laurent a pourtant la réputation de se tenir à distance de la politique⁹¹⁶. Pauline Vanier est un cas plus difficile à cerner. D'un côté, elle s'engage pour soulager les souffrances matérielles de réfugiés, surtout français et polonais, à la fin de la guerre. D'un autre côté, elle assume un rôle officieux dans l'octroi de visas où elle mène ses propres enquêtes avec l'aide d'un ami, ancien ministre de la Justice française, Pierre-Henri Teitgen : « des dizaines de personnes eurent recours à moi, peut-être à cause de ma réputation de discrétion et de compassion ou tout simplement parce que j'étais une femme, épouse et mère. Quoi qu'il en soit, ils s'adressaient plus facilement à moi qu'au personnel de l'ambassade »⁹¹⁷.

Suite aux investigations de Teitgen, Mme Vanier procède selon les résultats trouvés. Elle demande à l'ambassade d'accélérer les démarches pour les personnes qu'elle croit « irréprochables ». Une évaluation de la fiabilité de son système est fournie par le cas de de Bernonville lui-même. Mme de Bernonville fait partie des personnes qui approchent Vanier pour obtenir un visa au lieu de suivre les circuits officiels. Entre les enquêtes de Teitgen et les assurances de Mme de Bernonville que son époux est innocent, Vanier conclut qu'elle peut appuyer sa demande⁹¹⁸.

C'est une situation extraordinaire où non seulement Vanier se trouve dans une position d'influencer les politiques d'immigration, mais elle contourne également les voies officielles de leur application en créant son propre système selon ses propres valeurs. Elle fait preuve d'une audace qui semble être née d'une vie privilégiée depuis sa naissance en 1898, sa propre capacité à surmonter des épreuves pendant la guerre, son service dans la Croix-Rouge à Londres et à Paris et la confiance d'un époux ambassadeur très occupé avec d'autres affaires⁹¹⁹. Elle ne met pas en cause son implication ou ses compétences pour prendre des décisions ; sa position, ses relations, sa compassion et sa discrétion de femme lui suffisent.

915 BAnQM, Rumilly, P303, S6, SS9, D1/13, lettre de Julienne Marcotte à Rumilly, 29 mars 1951.

916 Dale C. Thomson, *Louis St-Laurent : Canadien*, traduit par F. DUFAU-LABEYRIE, Montréal, Le Cercle du livre de France, 1968, p. 272-273.

917 Deborah Cowley et George Cowley, *Portrait de Pauline Vanier : la vie d'une femme*, Outremont, Novalis, 1994, p. 102-107.

918 *Ibid.*, p. 107.

919 *Ibid.*, p. 107-110.

Côté Québec, Mme Racine écrit à Louis Saint-Laurent en mars 1951 afin de plaider la cause de de Bernonville. Elle se met dans la position de la femme démunie implorant le pouvoir supérieur : « Dépourvue de tout pouvoir d'action mais animée d'une confiance sans borne, je viens aujourd'hui attirer votre pitié sur un de nos frères ». Elle enchaîne en cherchant tous les moyens d'amadouer ou de culpabiliser le premier ministre. Elle fait appel à ses sentiments d'époux et de père et à son sens de l'honneur en évoquant « les tortures morales » de de Bernonville, « traqué dans son honneur et dans tout ce qu'il a de plus cher, – sa femme et ses pauvres petites filles ». En 1951 ces « petites filles » ont entre 20 et 26 ans. Pour conclure, Racine fait appel à la foi et la crainte de l'Éternel de Saint-Laurent en l'implorant d'être « immensément bon ! Et le Dieu de toute miséricorde le sera pour vous »⁹²⁰.

D'autres femmes, encouragées par le Comité de défense, envoient des lettres à leur député fédéral. Les femmes Marcotte appellent le Dr. Pierre Gauthier à rejoindre trois autres députés québécois qui ont manifesté leur soutien pour de Bernonville. Leur argument est que « tous les pays accordent le droit d'asile aux réfugiés de guerre. N'y aurait-il que le Canada pour commettre l'infamie de refuser ce droit ? [...] Maintenant que le Canada a établi un Consulat allemand, il nous semble très illogique d'expulser un présumé collaborateur ». Elles ne semblent pas voir les aspects illogiques de ces constats. De Bernonville est accusé de crimes de guerre, ce qui ne fait pas de lui un réfugié de guerre. Le fait d'avoir un consulat allemand ne veut pas dire que le Canada a pour projet d'accueillir à bras ouverts des Nazis purs et durs, bien que cela soit arrivé dans des cas documentés par Gerald Steinacher et Harold Margolian⁹²¹.

De la part « d'un groupe d'électrices », Mme Faille écrit également à son député Libéral, Roland Beaudry, demandant également l'asile pour de Bernonville. Elle fait un lien entre lui et les Européens déplacés, lien presque grotesque si l'on considère que des victimes des actions de de Bernonville peuvent figurer parmi ces réfugiés : « Toutes les fois que les journaux nous ont annoncé que le Canada recevait des réfugiés étrangers, il nous a paru que notre pays faisait œuvre humanitaire et nous l'approuvions. De la sévérité pour ce Français catholique, venu de notre pays d'origine, nous paraît révoltante »⁹²². Pensant qu'il faut mobiliser d'autres arguments que ceux s'appuyant sur la foi et la miséricorde, mesdames

920 BAnQM, Rumilly, P303, S6, SS9, D1/12, lettre de L. Racine à Saint-Laurent, 9 mars 1951 ; « De Bernonville ! », *op. cit.*, p. 49.

921 Gerald Steinacher, *Nazis on the run : how Hitler's henchmen fled justice*, Oxford, Oxford University Press, 2011 ; Howard Margolian, *Unauthorized entry : the truth about Nazi war criminals in Canada, 1946-1956*, Toronto, University of Toronto Press, 2000.

922 BAnQM, Rumilly, P303, S6, SS9, D1/12, lettre de Mme Faille, Montréal, à Roland Beaudry, Député de Montréal-Saint-Jacques, Ottawa, 6 mars 1951.

Marcotte et Faille tentent de faire le lien entre de Bernonville et les réfugiés. On ne peut pas imputer à leur genre les fautes de logique dans ce lien car ce sont des arguments véhiculés par le Comité de défenseurs. C'est plutôt une question de perspective construite sur le discours vichyste qui résonne chez ces Québécoises traditionalistes.

Les lettres ne sont pas les seules armes que les femmes brandissent en faveur des de Bernonville. Selon le *Samedi-Soir*, « les dames patronnesses distribuent des tracts, font des conférences, assurent que la France n'est qu'un vaste pénitencier »⁹²³. En avril 1950, un groupe de personnes, dont quatre femmes, signent une pétition à destination de Harris, pour demander que l'autorisation extraordinaire pour de Bernonville et sa famille de rester au Canada soit accordée. Deux des signataires sont des membres de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, et pas n'importe lesquels. Les noms d'Eva Radier-Thibaudeau, présidente, et de Georgette Lemoyne, secrétaire générale, apparaissent sur la liste des pétitionnaires⁹²⁴.

En discutant de cette pétition avec son conseil de direction le 10 mars 1950, Radier-Thibaudeau demande pourquoi le Canada n'offre pas l'asile aux « prisonniers politiques » comme le font l'Angleterre et la France. L'incohérence de vouloir aider quelqu'un à se soustraire à la justice de la France, pays dont elle vante la politique dans la même phrase, semble lui échapper. Ce n'est qu'en dépeignant le gouvernement de la France comme vendu aux communistes que les défenseurs peuvent prétendre que de Bernonville est l'objet de persécution politique. Cet argument passe bien auprès des femmes pieuses et très anti-communistes. Le conseil de direction accepte la proposition de soutenir la demande d'un visa permanent pour de Bernonville à l'unanimité⁹²⁵.

On ne peut pas prétendre que la poignée de femmes qui s'activent autour de l'affaire de Bernonville soient représentatives d'un grand nombre de Québécoises. Elles donnent, pourtant, un aperçu de l'avis d'une certaine couche de la société : des personnes pour lesquelles, à la fin des années 1940 et au début des années 1950, l'élitisme, le conservatisme, le catholicisme fervent sont typiques d'une vision de la nation nourrie depuis des décennies de discours traditionalistes⁹²⁶. Le fait que de Bernonville n'attire pas plus de partisan(ne)s est peut-être un signe de l'érosion de ces piliers du nationalisme traditionnel et du progrès du néo-nationalisme. En effet, Marc Bergère décrit les défenseurs de la famille de Bernonville comme « une minorité d'activistes [...] en décalage croissant avec la réalité de la France mais

923 *Ibid.*, D1/1 à D1/8, coupures de presse, « Bernonville lève contre F. Guy trois millions de Canadiens », *Samedi-Soir*, 27 novembre 1948.

924 *Ibid.*, « Pétition pour le comte de Bernonville », *La Presse*, 19 février 1950.

925 BAnQM, FNSJB, P120/12-9, compte rendu, réunion du Bureau de direction, 10 mars 1950.

926 Martin Pâquet, *Tracer les marges de la cité...*, *op. cit.*, p. 177 ; Denyse Baillargeon, *Brève histoire des femmes au Québec*, Montréal, Boréal, 2012, p. 151.

aussi avec la situation sociale et politique de leur propre pays ! »⁹²⁷.

5.4 L'immigration néerlandaise

Si les Britanniques et les Français correspondent plus ou moins aux différentes représentations de la nation canadienne, les Néerlandais sont censés partager avec les Canadiens un lien étroit avec la terre. Ces représentations bucoliques occultent des taux d'urbanisation élevés⁹²⁸. Les Pays-Bas souffrent d'une économie en ruines, d'inondations occasionnées par la destruction de digues pendant la guerre et de problèmes chroniques dus au manque de terres agricoles. Pour les enfants d'agriculteurs, souvent nombreux grâce aux doctrines calvinistes orthodoxes ou catholiques, il y a trop peu de fermes à hériter et trop peu d'emplois en ville⁹²⁹.

La solution imaginée par le gouvernement néerlandais est de faciliter l'émigration d'une partie de sa population en construisant des accords avec des pays en recherche d'immigrants agricoles. En 1947, il arrive à un accord bilatéral avec le gouvernement du Canada pour créer the Netherlands Farm Families Movement ou Netherlands-Canada Scheme, censé faciliter la migration de 15 000 agriculteurs vers le Canada au cours d'une période de trois ans. L'État canadien tient à ce projet car il peut ainsi fournir les ouvriers agricoles, très demandés par les agriculteurs canadiens, qui deviendraient ensuite des agriculteurs pour peupler et exploiter les grands espaces. En effet, les Néerlandais sont admis dans un premier temps comme ouvriers agricoles pour remplir des contrats d'un an ou le temps qu'il leur faut pour s'établir dans leur propre ferme⁹³⁰.

927 Marc Bergère, « Réminiscences du passé... », *op. cit.*, p. 106-107. Voir aussi, Edna Lévesque, *Les mécanismes privés d'accueil...*, *op. cit.*, p. 133-135 ; Michael D. Behiels, *Le Québec et la question de l'immigration...*, *op. cit.*, p. 13-14 ; Martin Pâquet, *Tracer les marges de la cité...*, *op. cit.*, p. 179.

928 United Nations Population Division, « IV. Urbanization patterns and rural population growth at the country level », *World urbanization prospects : the 2001 revision*, New York, UNO, 2002, p. 55, http://www.un.org/esa/population/publications/wup2001/WUP2001_CH4.pdf, consulté 12 mars 2014 ; Statistique Canada, « Population, urbaine et rurale, par province et territoire (Canada) », 2011, *Statistique Canada*, <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/102/cst01/demo62a-fra.htm>, consulté le 12 mars 2014 ; John Porter, *The vertical mosaic...*, *op. cit.*, p. 41, 140-141 ; William Petersen, *Planned migration : the social determinants of the Dutch-Canadian movement*, Berkeley, University of California Press, 1955, p. 144-146, 233.

929 BAC, SMCI, RG26, 129/3-33-24, document, Netherlands Farm Families Immigration Plan, 1948 ; Tobias Van Gent, « The Allied assault on Walcheren, 1944 », in Conny Steenman-Marcusse, Aritha van Herk et Association for Canadian Studies in the Netherlands (dir.), *Building liberty : Canada and world peace, 1945-2005*, Den Haag, Barkhuis, 2005, p. 11-30 ; Frans J. Schryer, *The Netherlandic presence in Ontario : pillars, class and Dutch ethnicity*, Waterloo, Ont., Wilfrid Laurier University Press, 1998, p. 46 ; Johanna H. Lowensteyn, *A social history of the Dutch in Quebec*, Mémoire, Concordia University, Montréal, 1986, p. 69 ; Edith Ginn, *Rural Dutch immigrants in the Lower Fraser Valley*, Mémoire, University of British Columbia, Vancouver, 1967, p. 55.

930 Frans J. Schryer, *The Netherlandic presence in Ontario...*, *op. cit.*, p. 44 ; Michael Dennis Fallon, *People of the covenant : Dutch Reformed immigration to Canada after World War II*, Thèse, University of Guelph, Guelph, 2000, p. 138 ; Edith Ginn, *Rural Dutch immigrants...*, *op. cit.*, p. 33-34 ; William Petersen, *Planned migration...*, *op. cit.*, p. 10-11, 110-111 ; Harold Troper, « Canada's immigration policy since 1945 », *op. cit.*,

Les premiers résultats sont jugés positifs par les deux parties de l'accord qui décident d'augmenter progressivement les quotas annuels. À partir de 1951, des migrants destinés à un autre domaine que la vie agricole deviennent admissibles. Entre 1947 et 1960, année après laquelle les effectifs fléchissent, quelque 150 000 immigrants néerlandais arrivent au Canada⁹³¹.

Aux yeux de l'État canadien et d'une partie de l'opinion publique, les Néerlandais ont la cote. Les soldats canadiens qui ont traversé les Pays-Bas pendant la guerre en gardent de bons souvenirs. Selon Herman Ganzevoort, les quelque 1 800 mariées de guerre néerlandaises non seulement font bonne figure au Canada, facilitant ainsi l'accueil de leurs concitoyens, mais elles font également pression auprès de l'État canadien pour autoriser l'admission de leurs parents. La réputation des Néerlandais comme bons agriculteurs et bons travailleurs est aussi bien acceptée que l'idée que des Européens du Nord sont plus adaptables à la vie dans un pays septentrional⁹³².

Ce n'est cependant pas un programme fédéral homogène ; il comporte plusieurs volets et met en scène plusieurs acteurs au Canada : la Direction de l'immigration et le Service national des placements au niveau fédéral, différents ministères provinciaux, des églises, des associations et l'ambassade néerlandaise⁹³³. Pour être admis, les immigrants potentiels doivent avoir un répondant-employeur canadien. Le programme devient une façon pour des parents installés au Canada de faire venir des membres de leur famille au-delà de ceux éligibles dans le cadre du regroupement familial. Les églises y voient un moyen d'aider leurs religionnaires et d'élargir leur congrégation au Canada.

L'État canadien exprime son enthousiasme pour cette migration dans des discours publics, mais les autorités canadiennes sont soit trompeuses soit trompées dans la construction de leur publicité. Un document de 1948 donne l'impression que les neuf dixièmes des immigrants seraient protestants. Avec le temps, de plus en plus de Néerlandais catholiques migrent bien que l'Église catholique des deux côtés de l'Atlantique mette plus de temps à s'organiser⁹³⁴. Le public canadien découvre que tous les immigrants néerlandais ne sont pas des protestants, ni des agriculteurs prêts à tout. Comme le décrit Frans Schryer, des

p. 260.

931 BAC, SMCI, RG26, 129/3-33-24, lettre de R.N. Munroe à D.A. Ure, 12 novembre 1948 ; William Petersen, *Planned migration...*, *op. cit.*, p. 176 ; Michael Dennis Fallon, *People of the covenant...*, *op. cit.*, p. 127.

932 Herman Ganzevoort, *A bittersweet land: the Dutch experience in Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 1988, p. 68 ; Johanna H. Lowensteyn, *A social history of the Dutch in Quebec*, Peter Lowensteyn, 2005, p. 26-27 ; William Petersen, *Planned migration...*, *op. cit.*, p. 180-181, 189.

933 Edith Ginn, *Rural Dutch immigrants...*, *op. cit.*, p. 51, 80.

934 BAC, SMCI, RG26, 129/3-33-21, document, Netherlands Farm Families Immigration Plan, 1948 ; Frans J. Schryer, *The Netherlandic presence in Ontario...*, *op. cit.*, p. 47.

protestants canadiens « welcomed the Dutch with open arms, but their enthusiasm waned when "the nice Dutch families" turned out to be "Papists" »⁹³⁵.

Nombre de ces protestants accueillants sont des femmes membres d'associations. En général, les Canadiennes ne connaissent pas grand-chose des Pays-Bas. La nature « fragmented » de la société néerlandaise sur des bases de religion, de classe, de région et de langue est une réalité plutôt méconnue⁹³⁶. La plupart des Canadiennes préfèrent garder leur représentation d'immigrants homogènes, tous ravis d'arriver dans les grands espaces canadiens pour donner un nouvel élan au paysage agricole et s'intégrer aux milieux anglo-protestants. Pour les immigrantes néerlandaises, le rêve d'assurer une vie meilleure, soit en achetant une ferme, soit en réussissant autrement, se heurte à l'isolement et au sous-développement des grands espaces canadiens, des répondants-employeurs chiches et exploiters, à la nature saisonnière du travail et à d'autres imprévus. Bien que sélectionnés pour leur expérience agricole, ils viennent d'un pays plus urbanisé et surtout plus densément peuplé⁹³⁷.

5.4.1 Les Néerlandaises, des immigrantes volontaires

Le bilan de cette migration reste très positif dans le discours public, un discours encouragé par beaucoup d'anciennes immigrantes quelle que soit leur expérience⁹³⁸. On a l'impression que les récits de vie disent au lecteur ce qu'il veut entendre, des histoires classiques de pionniers relevant des défis et surmontant les difficultés grâce au travail et à la foi. Clasina Smit Kamps déclare que sa famille « came with just the clothes on [their] backs but [...] all turned out to be excellent Canadians and proud to be so »⁹³⁹. On se demande si, à l'époque de leur arrivée, les immigrantes néerlandaises communiquent ce type de discours qui, s'ajoutant à la conviction des deux États, transforme ce mouvement migratoire en modèle. En évoquant rétrospectivement tous les défis qu'elle a rencontrés avec son époux, Cory Strenkist explique qu'ils étaient « too proud to tell our problems back home »⁹⁴⁰. Ce type de fierté peut empêcher également les femmes de communiquer leurs difficultés aux autorités canadiennes et néerlandaises.

935 *Ibid.*, p. 60.

936 Johanna H. Lowensteyn, *A social history of the Dutch in Quebec*, *op. cit.*, p. 104 ; Frans J. Schryer, *The Netherlandic presence in Ontario...*, *op. cit.*, p. 23-24 ; 30 ; 309.

937 Frans J. Schryer, *The Netherlandic presence in Ontario...*, *op. cit.*, p. 2, 44.

938 *Ibid.*, p. 68, 208. Everina Pieternella Hoogerdyk, « Dutch Immigrant, *Waterman*, April 1, 1953 », *Quai 21*, <http://www.pier21.ca/research/collections/online-story-collection/immigrants>, consulté le 18 février 2014.

939 Clasina Kamps née Smit, « Dutch Immigrant, *Waterman*, September 9, 1953 » ; Jan Helders, « Dutch Immigrant, *Waterman*, July 20, 1957 », *Quai 21*, <http://www.pier21.ca/research/collections/online-story-collection/immigrants>, consulté le 18 février 2014.

940 Corry and Alex Strenkist, « OH Canada the land we emigrated to, Dutch Immigrants, *Groote Beer*, April 1953 », *Quai 21*, <http://www.pier21.ca/research/collections/online-story-collection/immigrants>, consulté le 18 février 2014.

L'aspect familial de cette immigration fait qu'époux, épouse et enfants, souvent nombreux, arrivent normalement au même moment et subissent donc ensemble les implications immédiates d'un programme plus ou moins bien conçu selon les points de vue relatifs des uns et des autres. Frans Schryer et Carry-Ann Smith résument l'installation immédiate des migrants en disant que quelques-uns sont tombés sur de mauvais répondants-employeurs et d'autres sur de bons. Une cinquantaine de récits de femmes suggèrent beaucoup d'arrivées difficiles⁹⁴¹. La famille de Dorothy Van Helvert doit passer par deux mauvais employeurs avant d'en trouver un troisième qui propose une situation convenable. Sjaan Duivenvoorden décrit les premiers employeurs de son époux et d'elle-même comme de vrais tyrans qui interdisent au couple de prendre leurs repas ensemble pour les empêcher de « talk too much »⁹⁴².

Les récits parlent de répondants, y compris de parents, qui reviennent sur leurs promesses de parrainage ou qui paient des salaires trop bas. Il est attendu du répondant qu'il fournisse un hébergement convenable pour la famille en question. Quelle que soit la relation du répondant avec la famille immigrante, tous les dispositifs sont sujets à une inspection par les autorités fédérales ou provinciales⁹⁴³. On se demande si le manque de logements au Canada ne conduit pas les inspecteurs à fermer les yeux sur le manque de salubrité des logements fournis. De nombreuses femmes disent avoir eu un choc en voyant leur logement pour la première fois. On leur propose parfois des poulaillers, des greniers à grain et des cabanons en guise de maisons. Même lorsque l'hébergement ressemble plus à une maison, l'état de délabrement ou l'impossibilité de le chauffer pendant l'hiver le rend à peine habitable. Certains agents de placement, privés ou publics, s'activent rapidement pour trouver un autre employeur, mais des récits donnent l'impression que beaucoup de familles sont souvent livrées à elles-mêmes⁹⁴⁴.

941 Frans J. Schryer, *The Netherlandic presence in Ontario...*, *op. cit.*, p. 59 ; Carrie-Ann Smith, « La malle des Pays-Bas », *Quai 21*, <http://www.quai21.ca/malles-culturelles/pays-bas/histoire>, consulté le 18 février 2014 ; Edith Ginn, *Rural Dutch immigrants...*, *op. cit.*, p. 26, 29 ; William Petersen, *Planned migration...*, *op. cit.*, p. 179. Voir aussi, Sister Josephine Keyzer, « Dutch Immigrant, *Volendam*, March 1951 » ; Christine Baker, « Dutch Immigrants, *Veendam*, June 8, 1952 » ; Grace "Gysje" Koenderink, « Dutch Immigrant, *Groote Beer*, April 16, 1953 », *Quai 21*, <http://www.pier21.ca/research/collections/online-story-collection/immigrants>, consulté le 18 février 2014.

942 Dorothy Van Helvert, « Dutch Immigrant, *Volendam*, May 1950 », *Quai 21*, <http://www.pier21.ca/research/collections/online-story-collection/immigrants>, consulté le 18 février 2014 ; Trudy Duivenvoorden Mitic, *Canadian by choice*, Hantsport, N.-É., Lancelot Press, 1988, p. 25 ; Frans J. Schryer, *The Netherlandic presence in Ontario...*, *op. cit.*, p. 56.

943 BAC, MCI, RG76, 40/923, brochure, Ontario Immigration Branch, Department of Planning and Development, « The Settlement of Netherlands Agricultural Families in Ontario », Toronto, juin 1948.

944 Aukje Roe nee Terpstra, « Dutch Immigrant, *Samaria*, March 27, 1949 » ; Dorothy Van Helvert, « Dutch Immigrant, *Volendam*, May 1950 », *Quai 21*, <http://www.pier21.ca/research/collections/online-story-collection/immigrants>, consulté le 18 février 2014 ; Aritha van Herk, « Inventing a family tree : Is it possible to be Dutch-Canadian ? », in Conny Steenman-Marcusse, Aritha van Herk et Association for Canadian

Les répondants-employeurs ne sont pas les seuls à revenir sur leur accord. Certains des immigrants néerlandais n'arrivent pas en fin de compte ou ne restent pas un an comme attendu⁹⁴⁵. Les femmes ont sans doute leur mot à dire dans la décision de ne pas quitter les Pays-Bas ou de chercher d'autres possibilités dès l'arrivée au Canada. Comme les Britanniques et les Françaises, les Néerlandaises sont dans une situation où le discours public les dépeint comme bienvenues et décrit le Canada comme une terre d'opportunités. Elles découvrent que la situation sur place ne correspond souvent pas au discours. Des Canadiens les assimilent souvent aux Européennes déplacées, blessant ainsi la fierté de personnes qui se voient comme immigrantes de rang plus élevé⁹⁴⁶.

Le gouvernement néerlandais encourage la migration de familles nombreuses et les employeurs sont habituellement contents de pouvoir compter sur les bras de robustes adolescents. Pour les mères de familles, s'occuper d'enfants en bas âge dans des endroits isolés, souvent avec des responsabilités à la ferme, laisse peu de place aux contacts avec le monde extérieur⁹⁴⁷. Evelyn Brownell de l'Ontario prévient les autorités fédérales qu'il est très difficile pour l'époux de subvenir aux besoins de sa famille s'il est le seul membre employé⁹⁴⁸. Des femmes et des adolescentes sont souvent amenées à chercher du travail à l'extérieur de la ferme pour subvenir aux besoins de la famille, mais le travail le plus disponible est celui de femmes de ménage, un emploi peu propice pour se créer un réseau de connaissances⁹⁴⁹. On se demande quel rôle jouent les femmes dans la décision de chercher ou de demander un autre placement ou de renoncer complètement au travail agricole pour trouver des emplois mieux payés et moins isolés.

Dans son étude ethnographique, Frans Schryer soutient que les jeunes épouses se lancent dans cette migration comme dans une aventure alors que les femmes plus âgées « emigrated reluctantly or against their wishes ». Il a réalisé des entretiens oraux avec plus de 600 personnes, mais il admet lui-même que les femmes sont sous-représentées dans son échantillon⁹⁵⁰. Une étude de Joyce van der Vliet sur les calvinistes orthodoxes, censés être très

Studies in the Netherlands (dir.), *Building liberty: Canada and world peace, 1945-2005*, Den Haag, Barkhuis, 2005, p. 46.

945 BAC, RG76, 40/923, lettre de C.E.S Smith à E.W. Brownell, 18 juin 1948.

946 Frans J. Schryer, *The Netherlandic presence in Ontario...*, *op. cit.*, p. 19.

947 BAC, SMCI, RG26, 129/3-33-21, document, « Netherlands Farm Families Immigration Plan », 1948 ; Josephine Keyzer, « March 1951 », Everina Pieterella Hoogerdyk « April 1, 1953 - *Waterman* » et Cathy Bos, « June 1953 - *Groote Beer* », *Quai 21*, <http://www.pier21.ca/research/collections/online-story-collection/immigrants>, consulté le 18 février 2014 ; Frans J. Schryer, *The Netherlandic presence in Ontario...*, *op. cit.*, p. 59, 202.

948 BAC, MCI, RG76, 40/923, lettre de Brownell à C.E.S. Smith, 28 septembre 1948, p. 2.

949 Ann Romkes, « Dutch Immigrant, *Johan Van Odenbarnvelt*, July 8, 1954, Our first year in Canada », *Quai 21*, <http://www.pier21.ca/research/collections/online-story-collection/immigrants>, consulté le 18 février 2014 ; Frans J. Schryer, *The Netherlandic presence in Ontario...*, *op. cit.*, p. 204.

950 *Ibid.*, p. 10, 202.

patriarcaux, révèle que parfois ce sont les femmes qui incitent à la migration de leur famille. Parmi une population semblable, Michael Fallon rencontre des femmes évoquant leur désir de laisser derrière elles la concurrence entre voisines qu'elles vivaient aux Pays-Bas. Très peu de récits consultés présentent des femmes opposées à l'immigration. Ils montrent des femmes initiatrices, aventureuses et partenaires à parts égales dans la décision⁹⁵¹. On peut supposer qu'elles ne sont pas passives non plus devant les défauts du programme.

Un aspect fort intéressant de cette migration est le projet des plus croyants de ces migrants d'améliorer ou de christianiser le Canada par le biais de leur immigration⁹⁵². Époux et épouses, en partageant la même foi, partagent ce projet. Ayant la mission d'améliorer le Canada, les femmes peuvent ressentir également le besoin d'améliorer le programme. Le désir de rehausser l'état du Canada d'une façon ou d'une autre rappelle que les immigrantes ne sont pas des vaisseaux vides. Malgré les discours sur l'intégration nécessaire, le pays d'accueil est changé par leur simple arrivée d'une part, mais également par les efforts subjectifs des immigrantes pour que l'on s'adapte à leur présence. La capacité des immigrantes d'origines différentes d'inciter à des transformations, si minimes soient-elles, dépend de leur pouvoir relatif dans la société hôte. Des immigrantes convoitées, quoique toujours limitées par leur statut d'immigrantes, peuvent jouir de plus de pouvoir que les immigrantes admises avec réticence. D'ailleurs, si les immigrantes ne dérivent pas trop loin de ces représentations dominantes de la nation canadienne, en termes de culture imaginée, de religion ou d'apparence, il est possible que la société canadienne n'insiste guère sur leur canadianisation. Leur altérité peut être interprétée comme de la folklorisation charmante et non comme un menace pour les fondements de la nation.

Comme le précise F. Schryer, au début de leur installation les immigrants ont très peu de temps libre et la dispersion géographique les empêche de s'organiser. Johanna Lowensteyn explique d'ailleurs que les immigrants néerlandais de l'entre-deux-guerres ne donnent pas naissance à beaucoup d'organisations sur lesquelles les nouveaux arrivés peuvent s'appuyer⁹⁵³. Progressivement les immigrants néerlandais de l'après-guerre mettent en place un nombre

951 Joyce G. Vander Vliet, *Women, church and society: the Christian Reformed Church case*, Mémoire, University of Guelph, Guelph, 1994, 139 p, cité dans Frans J. Schryer, *The Netherlandic presence in Ontario...*, *op. cit.*, p. 204 ; Michael Dennis Fallon, *People of the covenant...*, *op. cit.*, p. 134. Everina Pieterella Hoogerdyk, « Dutch Immigrant, *Waterman*, April 1, 1953 »; Johanna & William Verbakel, Dutch Immigrants, *Zuiderkruis*, August 2, 1951 » ; Gerrit Versluys, « Cornelia and Arie Versluys Family, Dutch Immigrants, *Ryndam*, April 21, 1957 » *Quai 21*, <http://www.pier21.ca/research/collections/online-story-collection/immigrants>, consulté le 18 février 2014.

952 Michael Dennis Fallon, *People of the covenant...*, *op. cit.*, p. 144-145 ; Johanna H Lowensteyn, *A social history of the Dutch in Quebec*, *op. cit.*, p. 22 ; William Petersen, *Planned migration...*, *op. cit.*, p. 188; Gerrit Versluys, « Cornelia and Arie Versluys Family, Dutch Immigrants, *Ryndam*, April 21, 1957 », *Quai 21*, <http://www.pier21.ca/research/collections/online-story-collection/immigrants>, consulté le 18 février 2014.

953 Johanna H. Lowensteyn, *A social history of the Dutch in Quebec*, *op. cit.*, p. 36, 80.

considérable d'associations ou renforcent des associations dans la société canadienne. F. Schryer constate que les Néerlandaises deviennent la colonne vertébrale de la Catholic Women's League dans plusieurs des communautés où elles s'établissent⁹⁵⁴. Nombre de ces immigrantes fréquentent assidûment leur église, mais on ne peut pas dire dans quelle mesure les églises leur servent de tribune pour s'exprimer à propos des politiques d'immigration. La situation est particulièrement compliquée quand l'église en question a été l'organisatrice du placement et que les employeurs fréquentent cette même église.

Comme les mariées de guerre néerlandaises, les autres migrantes des Pays-Bas arrivées dans la vingtaine d'années après la guerre semblent avoir accepté le discours sur la nécessité de devenir pleinement canadiennes. Les récits et l'historiographie en témoignent, mais, comme cela a été le cas pour les mariées de guerre, on assiste en fin du compte à la construction d'identités transnationales. Lina Douwasma, arrivée à l'âge de 10 ans, en atteste : « We, immigrant children, are a unique generation. For us there is a link between the country of our birth and that of our children »⁹⁵⁵. Malgré le discours historique et contemporain de la facile et pleine intégration des Néerlandais, même des migrantes de très jeune âge gardent une identité transnationale.

5.4.2 Les Canadiennes en faveur de l'immigration agricole

À l'époque, les Canadiennes qui commentent cette migration font souvent écho à l'élogieux discours des États canadien et néerlandais. Parmi celles soutenant l'immigration néerlandaise, on remarque l'enthousiaste Norah MacDowell du NCWC. En septembre 1948, elle concède l'aspect humanitaire important du mouvement des Européens déplacés, mais elle avoue que

« the European programme which attracts me most is this movement of Dutch families to farms in Canada. We need agriculturalists and the Dutch have proved their aptitude and success in this line. It is also an accepted fact that the family unit is the most desirable type of immigration and the Dutch scheme falls into this category »⁹⁵⁶.

Jusqu'à son départ en 1951 du poste de présidente de la commission nationale Migration, MacDowell loue ce programme et les immigrants néerlandais dans presque tous ses rapports annuels. Citadine qui ne va à la campagne que pour passer du temps dans sa maison secondaire, MacDowell n'a guère les compétences nécessaires pour apprécier les aptitudes primordiales pour réussir une vie d'agriculteur. Elle semble se fier aux stéréotypes et au

954 Frans J. Schryer, *The Netherlandic presence in Ontario...*, op. cit., p. 206.

955 Lina Douwasma, « Dutch Immigrant, *Zuiderkuis*, January 22, 1952 », *Quai 21*, <http://www.pier21.ca/research/collections/online-story-collection/immigrants>, consulté le 18 février 2014 ; Frans J. Schryer, *The Netherlandic presence in Ontario...*, op. cit., p. 282.

956 BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/13, lettre de MacDowell aux Conveners of Migration, 7 septembre 1948.

discours de l'État, qu'elle renforce en se faisant leur écho⁹⁵⁷.

D'autres associations de femmes, quoique moins expansives que MacDowell, sont également sensibles à l'immigration néerlandaise. Beaucoup d'associations de femmes anglophones mentionnent ce mouvement et, pour la plupart, donnent leur approbation. La Catholic Women's League du conseil diocésain d'Edmonton (CWLE) sait bien que les Pays-Bas ne sont pas peuplés que de protestants quoique ceux-ci soient les plus nombreux au début du mouvement. En juin 1948, les membres de la CWLE votent une résolution incitant davantage d'agriculteurs catholiques à parrainer des ouvriers agricoles néerlandais catholiques comme les « Protestants have already done so thoroughly in various parts of the Dominion ». La CWLC adopte la résolution à son tour en novembre 1948⁹⁵⁸.

Deux années plus tard, la révérende sœur Gillis, religieuse des Sisters of Service et présidente de la commission nationale Immigration, enjoint les membres de la CWLC de « show special interest in the Dutch since they come principally to work on farms. Canada needs people for rural parts and the Dutch with their large families are excellent farmers ». Selon elle, même les filles montrent peu d'intérêt à aller travailler en ville. Puisque la vocation des Sisters of Services est d'œuvrer en faveur des immigrants en milieu rural, la participation de catholiques dans le Netherlands Farm Settlement programme est une parfaite illustration de sa raison d'être⁹⁵⁹.

Parmi les congrégations protestantes, l'Église Unie qui attire des calvinistes non-orthodoxes du mouvement fait également l'éloge de ces immigrants. La Woman's Missionary Society (WMS) poste des travailleuses aux ports d'arrivée, tout comme les Sisters of Service et d'autres associations religieuses et laïques, afin d'accueillir et aider les immigrants fraîchement débarqués. En 1949, une missionnaire de la WMS à Halifax raconte une journée passée à l'accueil administratif d'un navire d'immigrants néerlandais. En plus de mentionner que leurs familles sont nombreuses et bien éduquées, elle loue leur connaissance du Canada : « They were more conversant with Canada and her conditions than any other racial group we have ever had »⁹⁶⁰.

Comme la plupart des immigrants néerlandais sont destinés aux fermes, les opinions

957 BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/13, lettres de MacDowell aux Chairmen of Migration, 1^{er} octobre 1949 ; 8/11, à Mrs. L.H. Meng, 24 août 1951 ; BAC, SMCI, RG26, 129/3-33-24, lettre de R.N. Munroe à D.A. Ure, 12 novembre 1948, p. 2.

958 PAA, CWLE, PR1179.0002, 1975.576, 4/37, Edmonton Diocesan Convention Resolutions, p. 3 ; 1/8, compte rendu, réunion de l'Edmonton senior sub-division, 8 juin 1948, p. 18 ; BAC, CWLC, MG28 I345, 3/2, Annual Report, 28th Annual Convention, 3-8 novembre 1948, p. 132.

959 BAC, CWLC, MG28 I345, 3/4, Annual Report, 30th Annual Convention, 30 septembre à 6 octobre 1950, p. 160 ; Jeanne R. Beck, *To do and to endure...*, *op. cit.*, p. 56, 78-80.

960 UCCA, WMS, *Annual Report*, 1948-1949, p. 17, 36 ; Frans J. Schryer, *The Netherlandic presence in Ontario...*, *op. cit.*, p. 98.

d'agricultrices et de femmes rurales à propos de leur arrivée sont dignes d'intérêt. Les United Farm Women of Alberta (UFWA) analysent cette migration dans un contexte très large englobant ce qu'elles voient alors comme la sur-dépendance de la production agricole canadienne aux marchés à l'export. Le ministre de l'Agriculture à Ottawa, J.G. Gardiner, est un partisan convaincu du mouvement, voyant celui-ci comme un moyen de satisfaire la demande accrue en main-d'œuvre agricole. Les UFWA pour leur part sont plus réticentes puisque cette demande n'est pas continue et « may not be a factor to consider in forming a long term immigration policy ». Elles connaissent l'argument selon lequel plus d'immigrants signifie plus de consommateurs de produits agricoles, mais ceux destinés aux fermes « will soon be producing enough to feed themselves and adding to our export surplus ». Étant partie du mouvement coopératif, l'UFWA prône le développement du marché et des ressources du Canada comme étape préalable à une immigration importante⁹⁶¹.

Evelyn Brownell est en prise directe avec ce mouvement d'immigrants néerlandais. En plus du programme britannique, dès juin 1948 son service participe à l'établissement de Néerlandais en Ontario dans le cadre du programme fédéral⁹⁶². Cette coopération provinciale-fédérale s'avère être plutôt brève car Brownell trouve le programme ingérable selon ses critères à cause de la multiplicité d'acteurs. Elle est agacée par l'incapacité ou le manque de volonté de la Direction de l'immigration fédérale de mettre de l'ordre dans le projet. Avant la fin de l'année le Conseil des ministres de l'Ontario prend la décision de se retirer du programme, expliquant que « unnecessary duplication of service is being rendered by the province and the federal authorities »⁹⁶³.

Bien que Brownell et son service ne participent que pendant quelques mois et ne traitent le cas que de 3 500 agriculteurs et leur famille, beaucoup d'encre coule entre elle et les fonctionnaires à Ottawa pendant ce temps. Comme elle l'avait montré dans le programme britannique, elle a une aversion pour tout ce qu'elle voit comme absence d'organisation et doublons inutiles. Afin de rallier tout le monde à ses idées sur la façon de faire fonctionner le programme, elle explique à son interlocuteur fédéral que son but est de voir « all working on a uniform procedure and one which will make it possible for us to handle this movement with despatch and efficiency »⁹⁶⁴. Dans des lettres, réunions, appels téléphoniques, elle parle en

961 PAA, UFWA, PR0363.01, 1971.420, 2/20, Reports of the Conveners, January 1948, p. 3-4.

962 BAC, MCI, RG76, 40/923, mémorandums de R.M.W., Department of Mines and Resources, 28 mai 1948 et de l'Asst. District Superintendent, Eastern District, aux Immigration Inspectors, Ontario, 1 juin 1948.

963 APO, ODPD, IBPF, RG9-6, 215K ou B354205/Ontario Immigration Activities 1947-1949, Policy and Procedure, 28 décembre 1949, p. 10-11, 36 ; BAC, MCI, RG76, 40/923, lettres de Brownell à C.E.S. Smith, 23, 27 et 28 septembre et 20 octobre 1948 ; SMCI, RG26, 129/3-33-24, lettre de Welsh à Jas. A. MacKinnon, 2 novembre 1948 et mémorandum du Deputy Minister à MacKinnon, 4 novembre 1948.

964 BAC, MCI, RG76, 40/923, lettre de Brownell à C.E.S. Smith, 28 septembre 1948, p. 2 ; APO, OHSS, RG47-

détails de procédures et formulaires, mais les préoccupations de Brownell semblent surtout porter sur un manque d'information et un manque de contrôle. Elle veut que son service soit responsable de tous les placements d'immigrants néerlandais dans l'Ontario et elle demande à recevoir des renseignements sur tous ceux qui sont censés arriver. Elle justifie sa demande en soulignant que centraliser les services servirait mieux les immigrants. Aux yeux des autorités fédérales, obliger tous les autres organismes impliqués à passer par le service de Brownell ne serait qu'un faux-pas politique. Les autorités fédérales sont perplexes devant le refus de Brownell de voir le programme selon leur perspective et de continuer à travailler ensemble, mais ni elle ni son gouvernement ne sont prêts à revenir sur leur décision⁹⁶⁵.

Malgré les représentations idéalistes que la société canadienne tente de coller aux mariées de guerre, ces dernières s'avèrent être des femmes de chair et d'os ayant leurs propres opinions sur les conditions de leur admission au Canada. Elles ont droit à un encadrement très genré que la plupart d'entre elles, mais pas toutes, acceptent sans trop de questions. Leur transformation magique en Canadiennes n'est pas vraiment au rendez-vous, pas plus que l'atterrissage en douceur annoncé à tous les immigrants conformes aux représentations de la nation canadienne, à savoir les Britanniques, les Français et les agriculteurs néerlandais. Retracer les récriminations publiques des immigrantes de ces nationalités face à leurs déceptions, de même que les modifications nécessaires aux politiques d'immigration, n'est pas une tâche aisée bien que l'on en perçoive des bribes ici et là. Le fait d'être une immigrante accueillie ouvertement par les politiques et le discours public peut mener à une auto-censure dans l'expression d'un vécu contraire aux attentes.

Beaucoup de Canadiennes s'enthousiasment pour l'immigration de personnes de la mère patrie ou exerçant le noble métier d'agriculteur. Bien que l'on puisse se demander quelle est la profondeur ou la persistance de cet enthousiasme, il conforte les politiques favorisant cette immigration. Les voix des Canadiennes françaises ne sont pas entendues haut et fort dans l'espace public, mais le cas de Jacques Dugé de Bernonville apporte la preuve de leur capacité à se mobiliser. À la fin des années 1940, le rôle d'Evelyn Brownell comme responsable d'un programme général d'immigration est inédit. Instruite, expérimentée, ayant de bonnes relations et du caractère, privilégiant une approche économique rationnelle, elle a

27-1, Q-118 ou B436856/RG47-27-1-12, Narrative Brownell, 1982, p. 40.

965 BAC, MCI, RG76, 40/923, lettres de Brownell à C.E.S. Smith, 22 juin, 27 et 28 septembre et 20 octobre 1948 ; Minutes of the meeting held in the office of the Acting Director, 16 octobre 1948, 5 p ; memorandum de R.M.W a l'Acting Director, 30 septembre 1948, 3 p ; Notes on meeting held on Thursday, October 7, 1948 in the Office of the Acting Director of Immigration, Ottawa, 3 p ; SMCI, RG26, 129/3-33-24, mémorandum du Deputy Minister à MacKinnon, 4 novembre 1948.

su se trouver au bon endroit au bon moment, ce qui a facilité sa nomination.

Les difficultés rencontrées par les Britanniques, les Françaises ou les Néerlandaises lors de leur immigration au Canada, aussi pénibles soient-elles, peuvent cependant sembler insignifiantes en comparaison des obstacles que doivent affronter les Japonaises et les Chinoises, immigrantes considérées comme allogènes inassimilables, peinant à trouver des défenseures parmi les Canadiennes.

Chapitre VI : La longue marche vers l'acceptation des personnes d'origine japonaise ou chinoise

6.1 Les expulsions des personnes d'origine japonaise

Selon le recensement de 1941, 23 149 personnes d'origine japonaise habitent au Canada, dont 14 119 nées au pays et 9 016 immigrants. Un tiers de ceux que les documents gouvernementaux appellent « immigrants » sont des Canadiens naturalisés. Dès le début des hostilités dans le Pacifique, des voix revendiquant la proscription des 22 096 *Nikkei* – nom donné aux émigrants du Japon et à leurs descendants installés dans d'autres pays – en Colombie-Britannique résonnent de plus en plus fort. Le 24 février 1942, le gouvernement fédéral annonce sa décision de les expulser d'une « zone de sécurité » de 100 miles de la côte pacifique⁹⁶⁶. Dans une première étape, la British Columbia Security Commission (BCSC), organisme fédéral établi pour gérer ce projet, procède au regroupement, dans des étabes à bétail de Hasting Park à Vancouver, de toutes les personnes d'origine japonaise habitant sur la côte ouest en dehors de la ville principale. L'étape suivante est l'internement dans des camps à l'intérieur de la province des personnes rassemblées, ainsi que des *Nikkei* résidant à Vancouver, autorisés jusque-là à rester chez eux. Les autorités confisquent tous leurs biens sauf quelques effets personnels. Leurs maisons, bateaux de pêche, fermes et voitures sont bradés en 1943⁹⁶⁷.

Tableau n° 4 : Répartition des <i>Nikkei</i> de la Colombie-Britannique à la fin de 1942	
Emplacement	Nombre
Camps d'internement en C.-B.	12 029
Fermes de betteraves sucrières en Alberta et au Manitoba	3 991
Regroupements auto-financés en C.-B.	1 161
Autorisation exceptionnelle de travailler en dehors des camps	1 359
Camps de construction de routes (hommes seulement)	945
Camps de détention, surtout en Ontario (hommes contestataires)	810
Source : BCSC, « Removal of Japanese from protected areas », Vancouver, 1942, p. 28-29.	

À la fin de l'année 1942 les *Nikkei* de la Colombie-Britannique se retrouvent parqués principalement dans des camps d'internement. Les *Nikkei* dans les autres provinces restent

966 BAC, SMCI, RG26, 128/3-33-19, document, Japanese situation in relation to re-entry or admission to Canada since the war (désormais Japanese situation in relation to re-entry), 13 juillet 1951, p. 1 ; *Nikkei National Museum* (désormais NNM), fonds Kunio Hidaka (désormais Hidaka), 2001.1.2.1, CCJC, PM's Office Press Release, 24 janvier 1947 ; « Japanese Canadian Timeline », *Canadian Nikkei*, <http://www.canadiannikkei.ca/blog/japanese-canadan-timeline/>, consulté le 22 juin 2013 ; « Removal of Japanese from protected areas », rapport préparé par la British Columbia Security Commission (désormais BCSC), Vancouver, 4 mars à 31 octobre 1942, 29 p ; Ann Gomer Sunahara, *The politics of racism : the uprooting of Japanese Canadians during the Second World War*, 2^e éd., Ottawa, Ann Gomer Sunahara, 2000, p. 25.

967 Mona Oikawa, *Cartographies of violence : women, memory, and the subject(s) of the internment*, Thèse, University of Toronto, Toronto, 1999, p. 1 ; Stephanie Bangarth, *The politics of rights : Canadian and American advocacy groups and North American citizens of Japanese ancestry*, Thèse, University of Waterloo, Waterloo, Ont., 2003, p. 23-24, 27.

chez eux mais sous surveillance. L'État canadien propose de laisser partir ceux qui le veulent vers le Japon quand les conditions de voyage maritime le permettront. Cela devient possible en 1943 sous le Wartime Exchange Agreement entre le Japon et le Canada, mais seulement 61 personnes partent dans ce cadre⁹⁶⁸.

Dans un contexte où la Colombie-Britannique s'oppose obstinément au retour sur la côte ouest des *Nikkei*, le 4 août 1944 le Premier ministre, Mackenzie King, annonce que les déloyaux parmi eux seront expulsés au Japon et le reste doit se disperser à l'est des Montagnes rocheuses. L'application de cette mesure se traduit en mars 1945 par un processus, euphémiquement nommé « repatriation survey », obligeant toute personne d'origine japonaise ayant 16 ans et plus à signaler son choix entre un « voluntary repatriation » au Japon et un établissement immédiat dans une province autre que la Colombie-Britannique. Les personnes naturalisées choisissant de quitter le Canada perdraient leur citoyenneté canadienne. La loyauté des *Nikkei* n'est plus évaluée par une commission judiciaire : le simple acte de signer pour aller au Japon devient preuve de la déloyauté de la personne en question⁹⁶⁹. Outre les femmes *Nikkei* prises au cœur de cette tourmente, d'autres Canadiennes se mobilisent sur les deux côtés de la question.

6.1.1 Complicité de femmes en faveur de l'expulsion

Entre 1941 et 1945, l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique compte cinq femmes députées, un nombre inédit au niveau fédéral et dans les autres provinces jusqu'à la fin des années 1950. Trois de ces femmes, Laura Jamieson, Grace MacInnis et Gretchen Steeves, sont des élues de la Fédération du commonwealth coopératif (CCF) qui assure l'opposition au gouvernement de coalition des partis Libéral et Conservateur. Les deux autres femmes députées sont Nancy Hodges, libérale, et Tilly Rolston, conservatrice. Vers la fin 1944, MacInnis écrit avec son époux et député fédéral, Angus MacInnis, un pamphlet dont le titre donne l'impression d'un appel pour un traitement plus égalitaire des personnes d'origine asiatique en Colombie-Britannique. En réalité, comme le souligne Werner Cohn, ce pamphlet

968 BAC, SMCI, RG26, 128/3-33-19, documents, National Status and Re-admission to Canada of former Japanese-Canadians, s.d., p. 1 et « Japanese situation in relation to re-entry », 13 juillet 1951, p. 3.

969 Chambre de Communes, *Débats*, propos de J.L. Gibson, député indépendant, pour Comox-Alberni, 17 décembre 1945, p. 3778 ; propos de M. Thomas Reid, député du Parti libéral pour New Westminster, 4 juin 1946, p. 2171 ; NNM, Hidaka, 2001.1.2.1, CCJC Bulletin #7, « An alert signal », 14 septembre 1946 ; Department of Labour, « Notice to all persons of Japanese Racial Origin. Having reference to making application for voluntary repatriation to Japan » et « Notice to all persons of Japanese racial origin now resident in British Columbia », 12 mars 1945, reproduits dans MIKI R. (dir.), *This is my own : letters to Wes & other writings on Japanese Canadians, 1941-1948*, Vancouver, Talonbooks, 1985, p. 48 ; Ken Adachi, *The enemy that never was : a history of Japanese Canadians*, Toronto, McClelland and Stewart, 1979, p. 297-298 ; Carol F. Lee, « The road to enfranchisement : Chinese and Japanese in British Columbia », *BC Studies*, été 1976, n° 30, p. 54-55.

ne fait que donner les grandes lignes chronologiques de la position de la CCF. À l'égard des *Nikkei*, cela signifie le soutien à leur expulsion de la côte ouest et à leur dispersion dans d'autres provinces⁹⁷⁰.

Les MacInnis sont néanmoins plus combatifs et se prononcent contre l'expulsion des *Nikkei* nés au Canada (les *Nisei*) de leur pays natal : « you cannot repatriate native-born Canadians by sending them elsewhere. But you can help them to fuller citizenship in this, the land of their birth »⁹⁷¹. Leurs préoccupations se concentrent donc sur les droits de citoyenneté des *Nisei* ; les droits des immigrants, les *Issei*, semblent peu les préoccuper. Après la défaite de Grace MacInnis lors de l'élection d'octobre 1945, il est possible qu'elle serve d'inspiratrice à son époux, qui commence à défendre les *Nikkei* avec une ardeur accrue à la Chambre des communes. Elle a déjà joué ce rôle dans d'autres contextes⁹⁷². MacInnis elle-même s'exprime contre les expulsions dans le *CCF News* de décembre 1945, incitant des « fair-minded Canadian citizens » à empêcher « one of the blackest and most dangerous deeds possible to a modern country »⁹⁷³. Pense-t-elle alors uniquement aux *Nisei* ou à tous les *Nikkei* ? Ce n'est pas clair.

Gretchen Steeves, malgré la prétendue « genuine humanitarian component to her socialist and feminist perspective », ne s'exprime pas sur le traitement des *Nikkei*⁹⁷⁴. Helena Gutteridge, autre membre du CCF mais qui n'a pas réussi à se faire élire en 1941, côtoie les internés directement entre 1942 et 1945. Grâce à Grant MacNeil, un autre fidèle de la CCF et conseiller de la BCSC, Gutteridge obtient un emploi, à 61 ans, comme *welfare manager* dans un camp d'internement. Sa biographe, Irene Howard, déclare que Gutteridge ne peut pas parler politique ou « bring her socialist views to her job » si elle veut conserver son emploi. Cela n'explique pourtant pas pourquoi cette femme qui, selon Susan Walsh, est dotée d'une « unquenchable passion for social justice », ne s'exprime pas contre le projet d'expulsion après

970 Werner Cohn, « The persecution of Japanese Canadians and the political left in British Columbia, December 1941-March 1942 », *BC Studies*, hiver 1985-1986, n° 68, p. 11-18 ; Patricia Roy, *The triumph of citizenship : the Japanese and Chinese in Canada, 1941-67*, Vancouver, UBC Press, 2007, p. 64 ; Stephanie Bangarth, « The Second World War and Canada's early human rights movement : the Asian Canadian experience », in Janet Miron (dir.), *A history of human rights in Canada : essential issues*, Toronto, Canadian Scholars' Press, 2009, p. 665.

971 BAC, fonds Grace Tucker (désormais Tucker), MG30 D200, 1/13, Grace and Angus MacInnis, *Oriental Canadians – outcasts or citizens ?*, Vancouver, The Federationist Publishing Company, s.d. [1944], p. 19-20.

972 BAC, Stursberg, MG31 D78, vol. 36, Entretien avec Grace MacInnis, partie 5, 28 novembre 1979, p. 56-60 ; Greg Robinson, *A tragedy of democracy : Japanese confinement in North America*, New York, Columbia University Press, 2013, p. 263 ; Susan Walsh, *Equality, emancipation and a more just world : leading women in the British Columbia Cooperative Commonwealth Federation*, Mémoire, Simon Fraser University, Vancouver, 1984, p. 202-204.

973 Cité dans Nancy Knickerbocker, *No plaster saint : the life of Mildred Osterhout Fahrni, 1900-1992*, Vancouver, Talonbooks, 2001, p. 160.

974 Susan Walsh, *Equality, emancipation and a more just world...*, *op. cit.*, p. 171 ; Werner Cohn, « The persecution of Japanese Canadians... », *op. cit.*, p. 14.

sa démission au printemps 1945⁹⁷⁵.

Laura Jamieson, en revanche, n'évite pas le sujet sensible du traitement des *Nikkei* dans un contexte où les syndicats et la classe ouvrière sont de fervents partisans de la proscription de cette population. Lors d'une séance en 1943, elle avertit l'Assemblée des conséquences déchirantes de la « race prejudice and color discrimination ». Organisatrice de plusieurs associations progressistes à Vancouver comme le Women's International League for Peace and Freedom (WILPF), elle s'implique dans une association de défense des *Nikkei*, la Vancouver Consultative Committee on Problems of Citizenship (VCC), pendant et après la guerre⁹⁷⁶. Après sa défaite lors de l'élection provinciale de 1945, Jamieson maintient son adhésion au VCC, mais ne jouit plus de la notoriété de députée et ses contributions aux actions de cette association ne sont pas suffisamment documentées.

Si ces députées de la CCF ne s'avèrent pas être d'ardentes défenseuses des *Nikkei*, elles ne suivent pas le chemin xénophobe des deux députées de la coalition gouvernementale. En 1943, Hodges déclare qu'expulser les *Nikkei* serait humain et dans leur intérêt :

« the kindest and most humane way of dealing with these people—who have proved to be unassimilable here—is to treat them with consideration while they are here, then repatriate them to their motherland. Such a step would not only be in the best interest of the Japanese themselves, but perhaps in Japan they could, by example and precept, inculcate into its people a concept of the democratic point of view and of the Canadian way of life »⁹⁷⁷.

Elle ne semble pas voir la contradiction entre l'idée que les *Nikkei* sont à la fois non assimilables et capables de transmettre l'essence de la gouvernance et de la vie canadiennes. En mars 1945, Tilly Rolston affirme que des caractères peints sur le sommet d'une montagne sont un message de bienvenue adressé par des *Nikkei* à l'envahisseur japonais potentiel et qu'il ne faut pas revenir sur toutes les mesures prises en les laissant retourner sur la côte ouest⁹⁷⁸.

Plusieurs associations de femmes, surtout en Colombie-Britannique, sont

975 Irene Howard, *The struggle for social justice in British Columbia: Helena Gutteridge, the unknown reformer*, Vancouver, UBC Press, 1992, p. 226, 229, 236-239 ; Susan Walsh, *Equality, emancipation and a more just world...*, *op. cit.*, p. 114-116 ; Veronica Strong-Boag, « From London suffragette to Vancouver suffragist : Helena Rose Gutteridge (1879-1960) », 27 janvier 2014, *VOTE : Women suffrage and beyond*, <http://womensuffrage.org/?p=22351>, consulté le 27 août 2014.

976 Patricia Roy, *The triumph of citizenship...*, *op. cit.*, p. 121, 136, 343 ; Ross Lambertson, *Activists in the age of rights : the struggle for human rights in Canada, 1945-1960*, Thèse, University of Victoria, Victoria, 1998, p. 99 ; Howard Norman, *What about the Japanese Canadians*, Vancouver Consultative Council for Co-operation in Wartime Problems of Canadian Citizenship, 1945, *Diefenbaker Canada Centre*, http://www.usask.ca/diefenbaker/galleries/virtual_exhibit/bill_of_rights/what_about_japanese_canadians_fra.php, consulté le 24 août 2014.

977 BCA, Tilly Jean Rolston Parliamentary Scrapbook, 1942-1952, MS2802, Microfilm A1744, coupure de presse, « Mrs. Hodges would send Japs back home as "missionaries" », *Vancouver Sun*, propos du 9 février 1943 ; Patricia Roy, *The triumph of citizenship...*, *op. cit.*, p. 120.

978 BCA, Tilly Jean Rolston parliamentary Scrapbook, 1942-1952, MS 2802, Microfilm A1744, coupures de presse, Frank M. Kelley, « The "writings" on the rocks on the summit of Mount Douglas », *Victoria Times Colonist*, 7 mars 1945 ; « Woman MLA ask serious study of the Japanese problem in B.C. », *Vancouver Province*, 23 avril 1945 ; Patricia Roy, *The triumph of citizenship...*, *op. cit.*, p. 134-136 ; Werner Cohn, « The persecution of Japanese Canadians... », *op. cit.*, p. 15-16.

publiquement partisans de l'expulsion des *Nikkei*, d'abord de la côte ouest, puis du Canada vers le Japon. En 1942, une longue liste d'associations de Colombie-Britannique réclament l'internement des personnes d'origine japonaise dont le Provincial Council of Women of British Columbia (PCWBC), les conseils de femmes de Vancouver et de Victoria, des Women's Institutes, le Women's Canadian Club de Vancouver et l'Imperial Order Daughters of the Empire (IODE)⁹⁷⁹.

Malgré une position plus modérée que certaines de ses sections, le National Council of Women of Canada (NCWC) ne se rue pas à la défense des droits des *Nikkei*. En 1944, la présidente nationale, Laura Hardy, appuie l'expulsion de toute personne née au Japon, même les Canadiens naturalisés. Les personnes nées au Canada qui nourrissent un attachement plus profond pour le Japon doivent également être expulsées. Si ces derniers sont toujours loyaux au Canada, ils « deserve just and fair treatment from the citizens of this free and great country of ours ». D'ailleurs, les « Christian ethics » doivent être appliquées au traitement de toutes personnes d'origine japonaise « who remain loyal to Canada [...], thereby instilling in them a faith in and an understanding of the democratic way of life »⁹⁸⁰. Ses déclarations sont un amalgame de clichés dénués de toute logique montrant à quel point Hardy, probablement une grande partie des membres de son conseil et peut-être également la majorité des membres du NCWC, altérissent les *Nikkei*. Les personnes d'origine japonaise nées au Canada sont elles-mêmes des citoyens d'un pays qui, par le traitement de ces citoyens, s'avère être autre que « libre » et « grand ». Appliquer les éthiques chrétiennes tout en procédant à des expulsions ne semble ni chrétien ni éthique au sens propre des termes. Permettre simplement aux Canadiens nés de rester dans leur propre pays, un droit que les membres du NCWC n'imagineraient jamais être remis en cause pour eux-mêmes, n'est pas non plus la manifestation la plus élevée de « la vie démocratique ».

Au niveau national, l'Imperial Order Daughters of the Empire (IODE) se trouve dans une situation délicate par rapport à la perte de citoyenneté qui accompagnerait l'expulsion de personnes naturalisées. Les sections locales et provinciales de la Colombie-Britannique ne reviennent pas sur leur position de 1942 et continuent, en 1944 et 1946, à revendiquer

979 BAC, NCWC, MG28 I25, 48/1, compte rendu, Executive Committee, 1^{er} mars 1944, résolution 4 du Nanaimo LCW ; Patricia Roy, *The triumph of citizenship...*, *op. cit.*, p. 23, 54, 75-76, 330 ; W. Peter Ward, *White Canada forever : popular attitudes and public policy toward Orientals in British Columbia*, 3^e éd., Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2002, p. 159 ; Michael A. Hemmings, *The Church and the Japanese in Canada, 1941-1946 : ambulance wagon to embattled army ?*, Mémoire, Vancouver School of Theology, Vancouver, 1990, p. 48-49.

980 BAC, NCWC, MG28 I25, 86/10, Statement by Mrs. Edgar D. Hardy, « Should we let the Japs back into B.C. after the war ? », [avant 19 septembre 19, 1944], 2 p, sollicité pour l'édition du *Monetary Times* d'octobre 1944, lettre de S.C. Wilson à Hardy, 11 septembre 1944.

l'expulsion et l'interdiction d'immigration depuis le Japon à l'avenir⁹⁸¹. L'IODE de l'Alberta tente le grand écart entre respect des droits de la citoyenneté et préférence que le Canada soit surtout anglo-saxon. En octobre 1944, la section albertaine explique au gouvernement fédéral que « the Japanese race » n'est pas assimilable. Il faut donc inciter les « Japanese Nationals » à retourner au Japon et faire en sorte que « any future entry of Japanese into Canada be prohibited for all time ». Par contre, selon le « principle of our British Democracy [...] persons of Japanese decent who are recognized British subjects should be treated as British subjects until such time as they shall have proven themselves unworthy of such treatment »⁹⁸².

Les droits de sujets britanniques ne vont pas jusqu'à protéger le libre mouvement à l'intérieur du Canada des personnes d'origine japonaise. L'IODE d'Alberta soutient la politique visant à faciliter l'installation des *Nikkei* ailleurs qu'en Colombie-Britannique. Selon cette logique, ayant atteint le statut vénéré de sujets britanniques, les *Nikkei* nés ou devenus citoyens canadiens sont dignes d'une certaine considération, quoique toujours inférieure à celle que reçoivent les autres Canadiens. Les *Nikkei* qui ne sont que des résidents autorisés de longue date ne sont pas indispensables et il ne faut pas répéter l'erreur de laisser entrer d'autres personnes de la même origine⁹⁸³. Les United Farm Women of Alberta (UFWA) offrent un exemple de l'attitude de certaines femmes rurales dans cette province où beaucoup de *Nikkei* sont envoyés travailler dans des exploitations de betteraves sucrières. En janvier 1944, une certaine Mme Kopas d'Okotoks présente une résolution xénophobe parlant des *Nikkei* comme étant une menace pour la sécurité et des compétiteurs déloyaux dans le secteur de la pêche. Elle demande donc l'expulsion de « all those of Japanese birth, naturalized or not ». Sa résolution n'est pas adoptée⁹⁸⁴.

6.1.2 Un piège qui se referme

En 1997, Mary Murakami Kitagawa, enfant en 1945, ironise sur l'idée selon laquelle l'État et le public canadien ont présenté « un choix » aux *Nikkei* entre aller à l'Est ou partir pour le Japon : « They said we'll give you a choice, but in reality it was an ultimatum »⁹⁸⁵. Des acteurs de l'époque et des chercheurs soulignent à quel point l'État et l'opinion publique

981 « I.O.D.E. urges exclusion of Japanese from Canada », *Victoria Daily Times*, 22 janvier 1946, p. 6 ; « I.O.D.E. would bar Japanese », *Victoria Times Colonist*, 23 janvier 1946, p. 6 ; Patricia Roy, *The triumph of citizenship...*, *op. cit.*, p. 195.

982 PAA, IODEA, PR067, 1977.248, 1/8, compte rendu, 12 octobre 1944, p. 3.

983 PAA, IODEA, PR067, 1977.248, 1/8 compte rendu, 26th Annual Meeting, 2-4 avril, 1946.

984 PAA, UFWA, PR0363.014, 1971.420, 1/6, compte rendu, 29th Annual Convention, janvier 1944, p. 10

985 Kelly McClughan (journaliste), Kimiko Okano Murakami et Mary Murakami Kitagawa (invitées), « Japanese Canadians : the long journey home », *Broadcast 1*, CBC Television, 21 mars 1997, 4m55s, <http://www.cbc.ca/archives/categories/war-conflict/second-world-war/relocation-to-redress-the-internment-of-the-japanese-canadians/the-long-journey-home.html>, consulté le 21 août 2013.

influencent ce « choix » en faveur de l'expulsion. Opter pour un déplacement vers l'Est demande un départ immédiat. Si on n'a pas un contact à donner, il faut remettre le choix de sa destination et de son emploi entre les mains de l'État. L'emploi n'est pas garanti au-delà de quelques semaines et il y a une carence sérieuse en logements. Les *Issei*, souvent approchant la soixantaine et manquant de compétences en anglais ou en français, n'imaginent même pas pouvoir y gagner leur vie.

L'État offre des dispositifs financiers beaucoup plus intéressants pour les personnes qui choisissent l'expulsion : le transport gratuit jusqu'au Japon et la possibilité de garder tout son capital ou, pour les familles nécessiteuses, de recevoir des bourses de 200 dollars par adulte et 50 dollars par enfant. Yoshimi Susan Suyama Maikawa, âgée de 15 ans lorsque ses parents prennent la décision d'aller au Japon, analyse rétrospectivement la part des incitations gouvernementales dans la décision de partir au Japon :

« The Canadian Government essentially encouraged the Japanese to make this decision because the passage was paid and extra food ration coupons for buying basic foods were provided. In hindsight, it leads me to believe that this choice of returning to Japan was the Government's motive and plan for "ethnic cleansing" »⁹⁸⁶.

Mère de trois enfants, Amy Yamasaki se souvient d'être tentée par le montant que sa famille de cinq personnes recevrait pour partir, mais elle s'accroche à son identité canadienne⁹⁸⁷. Avant de partir, les signataires pour le "rapatriement" peuvent continuer à être employées dans les camps et obtenir de l'aide financière si nécessaire. Pendant l'administration du « repatriation survey », certaines autorités donnent l'impression qu'un engagement pour un départ au Japon peut être réversible. La guerre du Pacifique toujours en cours bloque tout mouvement, ainsi beaucoup signent-ils pour l'expulsion simplement pour gagner du temps⁹⁸⁸.

Craignant un accueil hostile dans d'autres provinces et sans points de chute prometteurs, 6 892 adultes s'inscrivent sur la liste pour le "rapatriement", ce qui entraîne automatiquement l'expulsion de leurs enfants mineurs. Dès septembre 1945, le gouvernement s'engage dans une procédure, pour reprendre les termes d'Ann Sunahara, « to make [the] signatures binding ». Son premier effort dans ce sens est le projet de loi 15, introduit à la

986 Yoshimi Susan Maikawa, *Ba-chan's story : thoughts and recollections of a Japanese Canadian growing up in Canada*, <http://www.discovernikkei.org/en/journal/2010/6/2/bachans-story/>, consulté le 20 août 2013.

987 Interview avec Amy Yagasaki, 25 mars 1987, cité dans R.L. Gabrielle Nishiguchi, « *Reducing the numbers* » : the « transportation » of the Canadian Japanese (1941-1947), Mémoire, Carleton University, Ottawa, 1993, p. 114 ; Stevie Cameron, « When Canadians became "enemy aliens" », *Ottawa Citizen*, 22 janvier 1985, p. A4.

988 BAC, JCCA, MG28 V7, 2/4, document, « Repatriation of Japanese Canadians », octobre 1945, p. 4 ; Tucker, MG30 D200, 1/13, article, Norman F. Black et W.H.H. Norman « Save Canadian children and Canadian honour », Vancouver Consultative Committee for the Study of Problems of Citizenship, s.d. ; WRDARC, CCJC, SN269, 1/1, lettre de 12 personnes dont 2 femmes « on behalf of all Lemon Creek Japanese » à Mrs. MacMillan, 29 octobre 1945, 2 p ; Ann Gomer Sunahara, *The politics of racism...*, op. cit., p. 105-107.

Chambre des communes le 5 octobre⁹⁸⁹. Mais, voyant qu'il y a peu de chances qu'il soit adopté, le gouvernement le retire le 6 décembre tout en cherchant d'autres moyens de donner aux expulsions une patine de légalité. Se dotant toujours des pouvoirs extraordinaires octroyés par la Loi sur les mesures de guerre, qui arrive à échéance le 1^{er} janvier 1946, le Conseil des ministres vote le 17 décembre 1945 trois décrets (les CP 7355, 7356 et 7357) autorisant les expulsions et retirant la citoyenneté aux personnes naturalisées qui ont signé pour leur "rapatriement"⁹⁹⁰. Les décrets dressent également les limites des annulations des accords d'expulsion : elles ne seront pas acceptées pour les citoyens japonais ou les hommes détenus dans des camps de prisonniers de guerre. Les Canadiens naturalisés doivent signaler leur désir d'annuler leur accord avant la date de capitulation du Japon le 2 septembre 1945. Les personnes nées au Canada ont jusqu'au moment de leur expulsion pour l'annuler. Ces mesures sont loin de prendre en considération le nombre croissant de signataires voulant se rétracter du "rapatriement" – 4 270 personnes et leurs enfants à charge avant la fin de 1945⁹⁹¹.

Les défenseurs des *Nikkei* font donc appel à la Cour suprême. Sa décision, tombée le 20 février 1946, soutient le droit du gouvernement à procéder aux expulsions mais seulement pour les personnes qui ont signé un accord. Autrement dit, elle contredit le décret 7355 qui stipule que l'épouse et les enfants à charge de tout homme ayant signé un accord de "rapatriement" sont assujettis à l'expulsion en sa compagnie. Malgré cette décision et l'appel prévu au Privy Council à Londres, l'État, comptant sur le désir des familles de rester ensemble, procède à

Tableau n° 5	
Profil des personnes concernées par les mesures d'expulsion, 1945-1946	Nombre
Japonaises	2 932
Canadiennes de naissance	2 542
Canadiennes naturalisées	1 436
Enfants mineurs	3 740
TOTAL	10 650
Source : Canada, Department of Labour, <i>Report on Re-establishment of Japanese in Canada 1944-1946</i> , Ottawa, 1947, cité dans Ken Adachi, <i>The enemy that never was...</i> , <i>op. cit.</i> , p. 427.	

l'expulsion de 3 964 personnes, dont 2 609 Canadiens nés ou naturalisés, entre le 31 mai et le 31 décembre 1946⁹⁹². Le jugement du Privy Council, rendu le 2 décembre 1946, maintient le droit du gouvernement canadien à voter des mesures, comme l'expulsion des *Nikkei*, que lui

989 *Ibid.*, p. 109 ; WRDARC, CCJC, SN269, 1/12, rapport, « A record of the work of the Co-operative Committee on Japanese Canadians, June 1943 to September 1947 » (désormais « A record of the work... »), p. 8 ; BAC, Tucker, MG30 D200, 1/13, Edith Fowke, *They made democracy work : the story of the Co-operative Committee on Japanese Canadians* (désormais *They made democracy work...*), 1951, p. 12-13.

990 Ken Adachi, *The enemy that never was...*, *op. cit.*, p. 309 ; R.L. Gabrielle Nishiguchi, « Reducing the numbers »..., *op. cit.*, p. 116-120 ; WRDARC, CCJC, SN269, 1/12, rapport « A record of the work... », p. 9.

991 Ann Sunahara, *The politics of racism...*, *op. cit.*, p. 111-112 ; Donald Avery, *Reluctant host...*, *op. cit.*, p. 295.

992 BAC, RG26, 128/3-33-19, Order in Council re Deportation of Japanese, P.C. 7355, 15 décembre 1945, reproduit dans un mémoire de la National JCCA, « In the matter of certain restrictive measures », p. 14-15 ; Ken Adachi, *The enemy that never was...*, *op. cit.*, p. 313 ; Pamela Sugiman, « Unmaking a transnational community : Japanese Canadian families in wartime Canada », in Vic Satzewich et Lloyd Wong (dir.), *Transnational identities and practices in Canada*, Vancouver, UBC Press, 2006, p. 63-64.

confère la Loi sur les mesures de guerre. Mackenzie King et son gouvernement cèdent néanmoins devant le tollé général s'opposant aux expulsions. Le 24 janvier 1947, devant les réticences de l'opinion publique et la peur des protestations contre l'expulsion des familles moins prêtes à partir sans se battre, ils mettent finalement un terme à ce terrifiant projet⁹⁹³.

De nombreux chercheurs ont déjà traité le sujet des expulsions et de la campagne pour les bloquer, mais jusque-là le rôle des femmes *Nikkei* et des femmes dans la société en général n'a guère retenu l'attention. Selon Stephanie Bangarth, les personnes qui essaient de combattre les expulsions des *Nikkei* sont traditionnellement « white, male, religious and/or professional »⁹⁹⁴. Il serait plus correct de dire que les opposants à l'expulsion les plus visibles font partie de cette catégorie, mais la lutte est sous-tendue fortement par de nombreuses femmes. Contrairement aux voix peu audibles s'élevant contre l'internement qui ne font que demander un traitement plus humain, l'opinion publique contre les expulsions rassemble des partisans et partisanses véhéments⁹⁹⁵.

6.2 Femmes Nikkei et leurs différentes formes de protestation

6.2.1 Partir ou rester : un choix impossible

La part prise par les femmes dans les décisions familiales de partir au Japon ou de rester au Canada est un sujet important, jusqu'à présent très peu approfondi. Malgré l'existence de dizaines de récits de femmes sur leur expulsion de la côte ouest, leurs conditions de vie pendant l'internement et leurs efforts pour rebâtir leur vie après leur libération, très peu s'attardent sur les dynamiques qui ont mené à la décision de rester ou non au Canada. Cela étant, quelques récits abordent cette décision et les travaux d'autres chercheurs analysant des lettres d'internés proposent des éléments pertinents.

D.J. Timmons avance que la censure des lettres d'internés a pu empêcher les discussions en toute connaissance de cause au sein des familles sur le choix entre partir et rester au Canada. Pamela Sugiman souligne, par contre, la volonté de certaines femmes d'exprimer franchement leur colère envers l'État et la société dans leurs lettres. Des femmes

993 WRDARC, CCJC, SN269, 1/12, rapport, « A record of the work... », p. 14 ; NNM, Hidaka, 2001.1.2.1.3, Press Release, PM's Office, 24 janvier 1947, 2 p ; Patrick Haid, *Reformulating citizenship : the Nikkei in Canada and Australia*, Thèse, University of New South Wales, Sydney, 2011, p. 161 ; R.L. Gabrielle Nishiguchi, « *Reducing the numbers* »..., *op. cit.*, p. 3.

994 Stephanie Bangarth, « The Second World War and Canada's early human rights movement... », *op. cit.*, p. 66.

995 BAC, fonds de Margaret Foster (désormais Foster), MG30 C69, dossier : Circular letters, newsletters & reports 1942-1946 (désormais Circular letters), lettre de W.H.H. Norman, Chairman, Consultative Council for Cooperation on Wartime Problems of Canadian Citizenship, Vancouver, s.d. [1942] ; Stursberg, MG31 D78, 36/5, Grace MacInnis interview, 28 novembre 1979, p. 54-55 ; Stephanie Bangarth, *Voices raised in protest : defending North American citizens of Japanese ancestry, 1942-49*, Vancouver, UBC Press, 2008, p. 74, 76-77.

Issei osent même avouer leur loyauté envers le Japon. Les femmes nées au Canada ont plus tendance à exprimer leur déception profonde envers l'État de leur pays natal⁹⁹⁶. Certaines femmes envoient ainsi un message à un État qui fait la sourde oreille vis-à-vis des protestations directes.

Les *Nikkei* de l'époque sont une population plutôt transnationale : dans presque chaque famille, on compte des mères, des pères, des frères, des sœurs ou des enfants qui habitent au Japon. Il y existe souvent des propriétés familiales auxquelles ils ont un certain droit. Le traitement des *Nikkei* entre 1941 et 1945 joue un rôle d'ailleurs dans le renforcement d'un lien avec le Japon. Ceux qui ont un attachement quasi militant pour le Japon se sentent confortés dans leur allégeance et essaient parfois de convaincre les autres de couper tout lien avec le Canada en signant pour l'expulsion. Mary décrit les tensions qui se développent entre les personnes favorables au départ et celles qui veulent rester. Les deux parties s'insultent et se traitent d'*inu*, dont la traduction serait "chien" ou "traître"⁹⁹⁷. Certaines personnes aux sentiments mitigés au début de la guerre deviennent sensibles aux arguments en faveur d'un départ pour le Japon à la suite de leur grande déception vis-à-vis du Canada. Les *Nisei* sont souvent les plus déchirés dans leurs sentiments : beaucoup parmi eux parlent mal le japonais et la majorité n'ont jamais mis les pieds au Japon. Ils se perçoivent toujours comme fondamentalement canadiens avec une certaine sensibilité à la culture japonaise de leurs parents. La situation les amène à subir une pression pour nier tout soupçon d'affection pour le Japon ou pour tourner le dos à leur pays natal⁹⁹⁸.

Dans leur décision de s'engager pour le "rapatriement" ou de rester au Canada, les femmes n'ont pas seulement un État et un public malveillants à affronter, mais également des dynamiques familiales et communautaires à démêler. Les femmes mariées se demandent quel pays privilégierait non seulement leur avenir mais également celui de leurs enfants et de leur époux. Les enfants, selon leur âge et leur relation avec leurs parents, se sentent plus ou moins obligés de suivre le choix de ces derniers. Dans une lettre aux autorités, une fillette de 10 ans explique son impuissance face à la décision de ses parents d'aller au Japon :

« My parents signed the Government forms because they did not want to go East, in Canada. Now I hear that they may have to go to Japan. [...] I do not want to go. I have never seen the place and I do not want

996 D.J. Timmons, « *Evangelines of 1946* » : *the exile of Nikkei from Canada to occupied Japan*, Mémoire, University of Victoria, Victoria, 2011, p. 36-37, 47-48 ; Pamela Sugiman, « Passing time, moving memories : interpreting wartime narratives of Japanese Canadian women », *Social History*, 2004, vol. 37, n° 73, p. 60-61.

997 Témoignage de « Mary », *Sedai : the Japanese Canadian Legacy Projet*, Toronto, durée 14m40s, 20 novembre 2010, <http://www.sedai.ca/archive/videos/mary-2/>, consulté le 22 août 2013.

998 Récit d'une femme *Nisei*, cité dans Tomoko Makabe, « Canadian evacuation and Nisei identity », *Phylon*, 1980, vol. 41, n° 2, p. 121-122 ; Ann Gomer Sunahara, *The politics of racism...*, op. cit., p. 106 ; Ken Adachi, *The enemy that never was...*, op. cit., p. 303.

to either. I was born in B.C. and I love my country very much. I know I can't get along in Japan. [...] Please let my parents stay here so I a Canadian-born can remain also »⁹⁹⁹.

Le fait qu'une fille de cet âge écrive une lettre pour plaider sa cause remet en question l'image des femmes et filles *Nikkei* de l'époque comme des personnes silencieuses subissant des décisions prises par d'autres. Elle est loin d'être la seule à résister à la politique d'expulsion et à la décision de ses proches.



Figure n° 20 : Partant de Slocan City à destination du Japon, 1946

Source : BAC, En ligne N° MIKAN 3191856

Une des considérations les plus importantes poussant certaines femmes à signer pour l'expulsion est la possibilité de garder ensemble la famille, élargie et avec enfants adultes, pendant l'attente indéfinie avant le départ au Japon. Une installation à l'Est par le gouvernement peut entraîner leur dispersion dans des villes différentes selon les emplois disponibles. Dans une lettre à son époux détenu en Ontario, une femme internée

en Colombie-Britannique explique que l'unité de sa famille motive sa décision : « No one wants to sign of their own choice. However, when one thinks of the present situation it is better to sign so that we can all be together rather than being separated. So I am one who signed because I want my family to be together »¹⁰⁰⁰.

Forest La Violette, un sociologue qui mène une étude sur les *Nikkei* en 1945, avance que plusieurs personnes acceptent l'expulsion comme signe de rébellion contre leur traitement pendant la guerre¹⁰⁰¹. En 2010, Jean se rappelle son petit geste de protestation. Voir son père incarcéré pour ses protestations à Hasting Park, puis être maltraitée elle-même dans un hôpital à la suite d'une appendicectomie, « traumatise » Jean. Sa famille n'est réunie qu'en septembre 1946, deux semaines avant de monter dans un navire pour le Japon. L'institutrice de maternelle de Jean va au quai à Vancouver pour dire au revoir, mais l'adolescente de 12 ans refuse de la saluer. Une soixantaine d'années après, Jean analyse son geste : « I think it was the feeling of being angry about my experience in Canada ». Elle reste opposée à l'idée de

999 BAC, Foster, MG 30 C69, dossier : Circular letters, newsletters & reports, 1942-1946, lettres des B.C. camps, 30 mars 1946.

1000 BAC, Travail, RG27, vols. 655, 661, 662, 1527 ou 1528, lettre du 23 mai 1945, cité dans Ann Gomer Sunahara, *The politics of racism...*, op. cit., p. 107-108.

1001 Forrest Emmanuel La Violette, *The Canadian Japanese and World War II: a sociological and psychological account*, Toronto, University of Toronto Press, 1948, p. 273-274, cité dans D.J. Timmons, « *Evangelines of 1946* »..., op. cit., p. 62 ; Ken Adachi, *The enemy that never was...*, op. cit., p. 343.

retourner au Canada jusqu'à ses années universitaires¹⁰⁰².

La décision de rester au Canada peut également être interprétée comme une forme de rébellion contre un État qui semble mettre tout en œuvre pour rejeter des personnes ayant pourtant tout droit d'y habiter¹⁰⁰³. S'accrocher à une vie au Canada est souvent lié au sentiment d'être chez soi malgré le traitement des quatre années écoulées. Dans une lettre à sa sœur, une *Nisei* exprime le besoin de lutter pour rester au Canada, malgré les efforts de l'État pour les expulser :

« there should be no doubt as to your staying in Canada. It's your home the only home you know and worth fighting for ! The Japan that all the Issei remember is a dream of Japan – one they have visualized as when they left it ! [...] Of course the government would like to get rid of an unpleasant issue by deporting us – it is deportation and you don't "repatriate" people born here ! »¹⁰⁰⁴.

Rester au Canada peut entraîner une rupture avec la famille. Contrairement aux enfants plus jeunes, c'est une rupture que les jeunes adultes peuvent envisager. Une jeune femme raconte comment sa résolution de ne pas suivre ses parents au Japon l'oblige à recommencer sa vie, seule, en Ontario. Elle s'accroche à ses convictions face aux mesures de l'État et aux désirs de ses parents : « I left home because [my] parents were making me sign up to go to Japan. I wouldn't sign up cause [sic] I'm Canadian and I've got rights to stay in Canada »¹⁰⁰⁵. Mary, à l'âge de 23 ans, va également contre le gré de ses parents. Elle annule son engagement pour partir au Japon après avoir accepté sous la contrainte de son père. La ténacité de Mary encourage son frère et sa sœur à suivre son exemple. À leur tour, les parents reviennent également sur leur décision¹⁰⁰⁶.

May Inata ne se permet pas la même rétractation : « as was custom in traditional Japanese families, our father made all the major decisions for us ». Malgré son sentiment de « hopeless, disconsolate foreboding », elle signe pour l'expulsion¹⁰⁰⁷. La famille de Toshiko Sasaki est déchirée par le projet gouvernemental d'expulsion. Tandis que son frère et ses sœurs plus âgés restent au Canada, Mlle Sasaki, 18 ans, et sa mère accompagnent leur père qui veut terminer ses jours au Japon. À la gare où ils prennent le train pour retrouver le navire à destination du Japon, elle exprime son découragement de s'éloigner de sa fratrie et de son

1002Témoignage de Jean, *Sedai : the Japanese Canadian Legacy Project*, JCCC, Toronto, 20 novembre 2010, durée 20m4s, <http://www.sedai.ca/archive/videos/subjects/lemon-creek/jean/>, consulté le 24 août 2013.

1003Pamela Sugiman, « Unmaking a transnational community... », *op. cit.*, p. 62-63.

1004BAC, Travail, RG27, vols. 655, 661, 662, 1527 ou 1528, lettre interceptée d'une femme à sa sœur, 2 mai 1945, cité dans Pamela Sugiman, « Unmaking a transnational community... », *op. cit.*, p. 62.

1005*Ibid.*, lettre d'une femme à Hamilton à son amie à Tashme, C.-B., 15 juillet 1945, cité dans Pamela Sugiman, « Unmaking a transnational community... », *op. cit.*, p. 62-63.

1006Entretien avec « Mary », 18 décembre 2005 et 20 juin 2006, cité dans Pamela Sugiman, « “These feelings that fill my heart”... », *op. cit.*, p. 78.

1007Frank Moritsugu, *Teaching in Canadian exile : a history of the schools for Japanese-Canadian children in the British Columbia detention camps during the Second World War*, Toronto, Ghost-Town Teachers Historical Society, 2001, p. 264-265, cité dans D.J. Timmons, « *Evangelines of 1946* »..., *op. cit.*, p. 60-61.

pays : « I was born in Westminster, BC, and know no other country. I'm hoping all the time that I can return ». Lorsque le train quitte la gare, une de ses sœurs se laisse tomber à côté des rails, refusant de bouger jusqu'à ce que la police intervienne¹⁰⁰⁸. Les deux sœurs expriment ainsi leur désaccord avec la politique de l'État, l'une dans sa détermination de retourner au Canada, l'autre dans la manifestation physique de son deuil.

Il ne faut pas souscrire dans tous les cas au stéréotype d'un père ou époux dictatorial obligeant sa famille à se réinstaller au Japon. Les négociations familiales sont complexes et les considérations multiples. Selon Pamela Sugiman, bien que certains enfants accompagnent leurs parents par devoir, certains parents qui auraient préféré aller au Japon décident de rester au Canada pour faciliter la vie de leurs enfants. Mona Oikawa a rencontré certaines femmes qui ont précisé que les membres féminins de leur famille ont pris « the crucial decision » de rester au Canada ou d'aller au Japon¹⁰⁰⁹. Dans une lettre à son époux détenu à Angler, une femme exprime avec véhémence sa préférence de rester au Canada : « No sir, I won't go out of here even if you divorced me or they kill me ». Sachiko Ohata Nakamura se souvient des vives disputes entre sa mère inquiète de la vie au Japon et son père qui ne croit pas qu'ils puissent gagner leur vie dans l'Est du Canada¹⁰¹⁰. Pour d'autres femmes, la discussion est moins source de vives discussions, mais on n'a pas l'impression qu'elles suivent aveuglement leur époux. Yoshimi Susan Suyama Maikawa explique les pensées de sa mère : « although Mama firmly believed it would be wiser to remain in Canada because she thought the reckless war had brought great destruction to Japan, the final decision was Papa's to go to Japan »¹⁰¹¹.

Pour nourrir les protestations contre les expulsions, des dizaines de *Nikkei* fournissent des affidavits à propos du choix impossible que l'État leur a imposé. Dans son affidavit de septembre 1945, Ruth Yano, 16 ans, explique sa signature en faveur de l'expulsion par son simple désir de rester à l'école : « I knew that if my family left Tashme and went East I would not be able to go to school any more but would have to work along with my sisters ». Miyeko Yasunaka, 19 ans, signe pour l'expulsion comme moyen de rester auprès de ses parents malades : « I believed that as soon as my parents were well again, I could cancel my application and go East »¹⁰¹². Une professeure dans un des camps d'internement trouve trois de

1008 Cité dans Ken Adachi, *The enemy that never was...*, *op. cit.*, p. 318-319.

1009 Pamela Sugiman, « Unmaking a transnational community... », *op. cit.*, p. 66 ; Mona Oikawa, *Cartographies of violence...*, *op. cit.*, p. 264-266.

1010 BAC, Travail, RG27, vols. 655, 661, 662, 1527 ou 1528, lettre de mai 1945, cité dans Pamela Sugiman, « Passing time, moving memories... », *op. cit.*, p. 66 ; R.L. Gabrielle Nishiguchi, « Nobody we knew : Sachiko's story », in Norman Hillmer et J. L. Granatstein (dir.), *The land newly found : eyewitness accounts of the Canadian immigrant experience*, Toronto, Thomas Allen Publishers, 2006, p. 224.

1011 Yoshimi Susan Maikawa, « Ba-chan's Story », *op. cit.*

1012 BAC, Tucker, MG30 D200, 1/13, Norman F. Black et W.H.H. Norman, *Save Canadian children and Canadian honour*, Vancouver Consultative Council for Study of Problems of Citizenship, s.d., p. 2-3.

ses élèves très courageuses lorsqu'elles répondent à la convocation pour témoigner de la désinformation qui les a incitées à signer :

« Some older students said that the RCMP officers had told them that they would later be able to cancel their "signing" to go to Japan. At a later date three Grade 10 and 12 girls were called up before the head of the RCMP on this issue. They had to go for questioning alone, without parents or other adults for support, to answer their affidavits to this effect »¹⁰¹³.

Beaucoup de femmes *Nisei* qui accompagnent leurs parents ou leur époux au Japon par obligation et à contrecœur gardent l'espoir de revenir un jour et cherchent des assurances du gouvernement sur leur droit de retour. L'absence d'une réponse avant de partir les inquiète¹⁰¹⁴. Contrairement aux personnes nées au Canada qui partent au Japon en 1943, l'État n'ose pas retirer la citoyenneté de celles nées au Canada qui partent après la guerre. Bien que toujours munies de leur nationalité canadienne, elles savent que l'État peut contrarier leur retour, voire le rendre impossible. Pour les Canadiennes naturalisées, privées de ce statut par un décret en conseil, ou les femmes de nationalité japonaise, retourner au Canada s'avère encore plus compliqué.

Le sort des expulsées est aussi divers que leurs histoires individuelles. La situation dans un Japon ravagé par la guerre ne permet pas un atterrissage en douceur, mais D.J. Timmons souligne que, avec le temps, beaucoup des exilés reconstruisent leur vie au Japon sans trop regretter le Canada¹⁰¹⁵. Un nombre important cependant n'a qu'un désir, retourner au Canada dès que possible. Des femmes expriment ce désir de plusieurs manières : lettres au gouvernement, contacts avec la mission canadienne de liaison à Tokyo, correspondances avec des associations, surtout la National Japanese Canadian Citizens' Association (NJCCA), et la presse, surtout *The New Canadian*, journal se targuant d'être « the Voice of the Nisei ».

Sans trop de délai, un nombre important d'enfants entraînés dans l'expatriation tentent de retrouver leur pays natal. Le 24 décembre 1946, *The New Canadian* publie la lettre d'une femme, née au Canada, qui est allée au Japon en 1946 avec son époux né au Japon, et leurs deux enfants nés au Canada. L'époux, surtout, voit plus d'avenir au Japon et a envie de revoir ses parents. La femme explique que « since my husband was coming here, we came with him », mais à leur arrivée le choc est rude. Ses beaux-parents sont morts et son époux trouve le Japon bien changé depuis son départ presque trois décennies auparavant. Elle décrit leur sentiment d'être piégés : « We were more or less forced to come here (for we did meet a lot or racial prejudice then). But now that we realize that it was not the right thing for us to come

1013W.J. Awmack, « Tashme Japanese relocation camp », *Canadian Quaker History*, printemps 1997, n° 61, p. 8.

1014« Accompanying parents to Japan; seek right to return », 8 juin 1946 et Frank Moritsugu, « The Niseis who want to come back », 31 mai 1947, p. 3, *The New Canadian*.

1015D.J. Timmons, « *Evangelines of 1946* »..., *op. cit.*, p. 87-88.

here, won't they give us an opportunity to correct our mistake and allow us to re-enter our country, and not keep us in exile like this ? ». Elle s'inquiète surtout de l'avenir de ses enfants : « I want to give my children an opportunity to grow up in their own country »¹⁰¹⁶.

Ruth Ariga et Fumiko Tabata sont deux postulantes de la première heure qui, dans des correspondances avec la NJCCA et la Direction de l'immigration, expliquent leur parcours ainsi que leur ardent désir de retourner au Canada et de récupérer leur citoyenneté. En mai 1948, elles demandent l'aide de la NJCCA et du *New Canadian* pour une campagne visant à restaurer la nationalité canadienne à 14 mineurs nés au Canada, dont elles font partie et qui avaient accompagné leurs parents au Japon en 1943 dans le cadre du Wartime Exchange Agreement. Elles expliquent que la migration de ces mineurs « was not voluntary, but in accordance with the wishes of their parents, in whose decision they, being minors, had no voice »¹⁰¹⁷. Le 10 août 1948 dans une lettre à H.L. Keenleyside, elles expriment l'espoir que : « consideration and judgement in our case will be in all fairness so that the time will not be far when we shall be in Canada once more, citizens of the country that we so cherish »¹⁰¹⁸.

Les expulsées de 1946 et les femmes qui ont fait partie de l'échange maritime de 1943 ne sont pas les seules à vouloir retourner au Canada. Des femmes parties pour un séjour au Japon avant que les hostilités n'éclatent s'y retrouvent piégées pendant la durée de la guerre et doivent également se battre pour retourner au Canada. Muriel Kitagawa raconte comment avec sa fratrie elle entame un « marathon of letters » pour appuyer le retour de leur mère, partie en voyage et incapable de retourner au Canada avant que la guerre n'éclate¹⁰¹⁹. Tous les efforts pour ouvrir les portes canadiennes aux *Nikkei* échoués au Japon sont empêtrés dans une situation où les relations entre le Japon et le Canada ne se normalisent pas avant 1952, bien après la normalisation des relations avec l'Italie (1947) et l'Allemagne (1950).

6.2.2 Une participation laborieuse dans les associations de *Nisei*

En recherche de main-d'œuvre pour l'Est du Canada, le gouvernement autorise les célibataires à s'y rendre dès l'automne 1942, mais seulement pour les emplois identifiés par le Service national de la sélection. Les postes disponibles et les réticences familiales à se séparer de leurs filles rendent ce mouvement plutôt masculin. Un nombre non négligeable cependant de jeunes femmes se rendent dans les villes de l'Est, pour s'engager comme domestiques, ouvrières ou commises de bureau. Bien que toujours encadrée de restrictions, la vie en dehors

1016« I want to return to Canada », *The New Canadian*, 24 décembre 1949, p. 3.

1017BAC, SMCI, RG26, 128/3-33-19, MCI, RG 76, 87/9309 et JCCA, MG 28 V 7, 15/8, lettre de Tabata et Ariga, Tokyo, à la National Japanese Canadian Citizens Association (désormais NJCCA), 28 mai 1948, 2 p.

1018BAC, MCI, RG76, 87/9309, lettre de Tabata et Ariga 10 août 1948, p. 2.

1019BAC, Kitagawa, MG31 E26, dossier/document : « Mama-san and the G.I. by Sue Sada », part 6, copy 2.

des camps est néanmoins moins contraignante. Les personnes qui choisissent d'aller à l'Est trouvent dans les villes comme Toronto, Winnipeg et Montréal de meilleures conditions pour reconstruire des associations et re/créer des journaux consacrés à la vie des *Nikkei*¹⁰²⁰. Les associations et la presse renaissantes deviennent une tribune importante dans la lutte contre les injustices infligées par la société et l'État canadiens. Une partie de cette lutte vise à faire barrage aux expulsions.

Le nombre de *Nisei* arrivant à l'âge adulte croît dans les années 1940. Leur maîtrise de l'anglais (rarement le français), leur pratique des institutions canadiennes et leur scolarité au Canada les rendent souvent mieux armés que leurs parents immigrés pour combattre les mesures de l'État et les préjugés de la société canadienne. Les *Nisei* sont imprégnés des beaux discours sur la démocratie et la citoyenneté canadiennes et ils sont prêts à assumer les responsabilités de cette citoyenneté, mais ils en exigent également les droits. Entre la fin de 1944 et le début de 1945, des *Nisei* organisent à Toronto une association de personnes partageant les mêmes idées sur la manière de réaliser la pleine expression de leur citoyenneté¹⁰²¹. Sous le nom du Japanese Canadian Committee for Democracy (JCCD), ce groupe a pour objectif de « protect and further the civil, social and economic rights of all citizens of Japanese ancestry in Canada »¹⁰²². Son premier conseil de direction de dix personnes comprend trois femmes : Muriel Kitagawa (vice-présidente), Norah Fujita (secrétaire rapporteur) et Irene Uchida (coordinatrice d'événements sociaux)¹⁰²³.

Quelques semaines seulement après son établissement, l'attention de l'association est interpellée par le « repatriation survey ». Consterné par ce nouveau projet répressif du gouvernement canadien, en mai 1945 le conseil du JCCD organise une sous-commission pour étudier l'ensemble de ces éléments et pour formuler un plan d'action¹⁰²⁴. Malgré une représentation égale d'hommes et de femmes, pendant les 18 mois suivants, on assiste à la mise à l'écart progressive des femmes dans la lutte contre les expulsions. Cette marginalisation est d'autant plus étonnante que le conseil de direction est composé pour la

1020WRDARC, CCJC, SN269, 1/2, compte rendu de réunion, 8 juin 1943, p. 1-2 ; BAC, Kitagawa, MG31 E26, dossier/document : « TMK on the history of the Japanese Canadians », p. 15 ; Ann Gomer Sunahara, *The politics of racism...*, *op. cit.*, p. 73-74, 97 ; Mona Oikawa, *Cartographies of violence...*, *op. cit.*, p. 229 ; David Dowe, « The Protestant churches and the resettlement of Japanese Canadians in urban Ontario, 1942-1955 », *Canadian Ethnic Studies*, 2007, vol. 39, n° 1-2, p. 58-60.

1021Stephanie Bangarth, « The Second World War and Canada's early human rights movement... », *op. cit.*, p. 120.

1022BAC, JCCA, MG28 V7, 1/7, Japanese Canadian Committee for Democracy, Draft Constitution, As revised, s.d. ; WRDARC, CCJC, SN269, 1/12, rapport, « The Cooperative Committee on Japanese Canadians », s.d., p. 1 ; « A record of the work... », p. 1.

1023BAC, JCCA, MG28 V7, 1/7, comptes rendus de réunions, 13 décembre 1944 et 2 février 1945.

1024Six personnes font partie de la sous-commission : Kinzie Tanaka, Irene Uchida, Chizuko Shimano, Norah Fujita, Mary Nishikawara et George Tanaka. BAC, JCCA, MG26 V7, 1/7, compte rendu, Executive meeting, 15 mai 1945.

plupart de femmes pendant la même période. Lorsque l'Armée canadienne décide enfin, au début de 1945, d'accepter des Canadiens d'origine japonaise dans ses rangs, plusieurs hommes quittent le JCCD pour s'enrôler.

Kinzie Tanaka, né au Japon et donc considéré comme Japonais aux yeux de l'État, continue de présider l'association. En mars 1945, il exhorte les femmes à combler le vide créé par le départ des hommes. Son discours est particulièrement condescendant. Selon le compte rendu, il explique que « much of the leadership of the Committee would have to fall to the girls [...]. The battle for civil rights at home would also have to be taken up by the girls, and it was urged by the chairman that girls rise to these responsibilities of leadership »¹⁰²⁵. Mais en fin de compte, le peu d'hommes qui restent semblent avoir du mal à laisser les femmes assumer ces responsabilités. Des hommes comme Tanaka dans le rôle de président et Kunio Hidaka dans le rôle de vice-président tiennent fermement les rênes du pouvoir.

Le rapport annuel de 1945 mentionne la création en juillet d'un bulletin d'information, le *Nisei Affairs*, avec Irene Uchida comme directrice de la rédaction. Un des buts du bulletin est d'informer les *Nikkei*, et surtout les *Nisei*, de l'évolution du projet d'expulsion. En décembre 1945, Tanaka propose que deux éditions de janvier 1946 soient consacrées aux questions des décrets autorisant les expulsions et à la quête de cas permettant d'intenter des procès judiciaires contre ces mesures. Il désigne deux hommes pour réaliser ces deux éditions¹⁰²⁶. Il dépossède ainsi Uchida de sa fonction de rédactrice. En février 1946, Uchida mentionne qu'elle est actuellement « "on leave of absence" from the editorial staff » du *Nisei Affairs*. On se demande s'il existe un lien entre ce congé et l'usurpation de ses responsabilités deux mois plus tôt¹⁰²⁷. Si on regarde le parcours d'Uchida, elle semble plus que capable d'assurer les responsabilités de rédactrice. Elle est diplômée ès lettres en 1946, et son parcours universitaire suit ensuite un chemin peu commun où elle obtient le grade de docteur en génétique à l'University of Toronto en 1951 qui lui permet de poursuivre une carrière très distinguée. Elle faisait également partie de la première équipe de rédaction du journal *The New Canadian* à la création de celui-ci en 1939¹⁰²⁸.

1025BAC, JCCA, MG28 V7, 1/7, compte rendu, Executive meeting, 24 mars 1945 ; Momoye Sugiman, *Japanese Canadian redress : the Toronto story*, Toronto, HpF Press, 2000, p. 68.

1026BAC, JCCA, MG 26 V7, 1/7, compte-rendu, Executive meeting, 21 décembre 1945.

1027BAC, JCCA, MG 26 V7, 1/19, document sans titre, première ligne : New Canadian Greeting Committee, s.d. ; lettre à E.R. MacLean, 26 février 1946.

1028Terry Watada, *Seeing the invisible : the story of Dr. Irene Uchida, Canadian scientist*, Toronto, Umbrella Press, 1998, 32 p ; MIKI R. (dir.), *This is my own...*, op. cit., p. 31 ; Mona Oikawa, *Cartographies of violence...*, op. cit., p. 209-210 ; « Femmes à l'honneur : Leurs réalisations, Thèmes – Sciences, Irene Ayako Uchida », *Bibliothèque et Archives Canada*, 2 octobre 2000, <http://www.collectionscanada.gc.ca/women/030001-1414-e.html>, consulté le 16 août 2013.

Pour les *Nisei* à Toronto, le JCCD devient un lieu d'épanouissement et une rare source de pouvoir. En se regroupant et en établissant des alliances, ces *Nisei* espèrent faire pression sur le gouvernement. Mais au sein de l'association des enjeux de pouvoir mènent à la marginalisation des femmes. Au cours de 1946, l'éloignement de plus en plus de femmes du conseil du JCCD s'opère progressivement. Deux événements se conjuguent pour faire venir davantage d'hommes dans l'orbite de l'association : la démobilisation des soldats *Nisei* et les efforts de l'État pour envoyer les internés de Colombie-Britannique vers d'autres provinces. Comme moyen d'assurer l'avenir du JCCD et en reconnaissance du caractère changeant de la population d'origine japonaise à Toronto, le conseil décide d'inviter les *Issei* à rejoindre l'association. Lors de l'assemblée générale en novembre 1946, le premier après l'élargissement du JCCD, sur 21 personnes que compte le conseil, quatre seulement sont des femmes¹⁰²⁹. L'année 1946 inaugure également une série de projets fédérateurs, tous au détriment de la représentation des femmes aux conseils de direction ou d'administration. L'organisation en mai 1946 d'une fédération de toute une gamme de différentes associations en Ontario donne naissance à un conseil provincial de dix personnes dont seulement une femme. L'embauche d'une secrétaire générale ajoute néanmoins un peu d'influence féminine¹⁰³⁰.

La National Japanese Citizens Association voit le jour à la fin de l'été 1947. Le siège social de la NJCCA se trouve à Toronto, ce qui privilégie l'embauche des anciens du JCCD. George Tanaka en devient secrétaire général et Norah Fujita secrétaire du bureau. Fondée trop tard pour jouer un rôle dans la campagne contre les expulsions, la NJCCA entreprend du lobbying pour la réadmission d'expulsées. Au congrès fondateur, parmi les 13 personnes pressenties pour faire partie du conseil d'administration, on trouve Muriel Kitagawa et Norah Fujita. Kitagawa n'intègre finalement pas le conseil, contrairement à Fujita et à Kay Kato Shimizu¹⁰³¹. Shimizu démissionne quelques mois plus tard du fait d'un déménagement à Ottawa. Fujita démissionne du conseil en juin 1949. En juillet, Tanaka, dans une longue lettre de plaintes sur Kunio Hidaka, un membre du conseil, révèle que Hidaka se comportait de manière très arrogante avec Fujita, causant ainsi le retrait de celle-ci. On ne peut pas simplement conclure que Fujita est trop sensible ou trop faible pour supporter les relations

1029NNM, Hidaka, 2001.1.2.3, Report of the First National Conference of the Japanese Canadian Organizations, Toronto, 30 août – 2 septembre 1947, p. 15 ; BAC, JCCA, MG26 V7, 1/7, comptes rendus, Joint Issei-Nisei meeting with the Citizenship Defence Committee, 6 septembre 1946 et General Meeting, 1^{er} novembre 1946, p. 2 ; Ken Adachi, *The enemy that never was...*, *op. cit.*, p. 289.

1030BAC, JCCA, MG26 V7, 1/7, Report of the First Ontario Convention, May 25 and 26, 1946, p. 2 ; 1/11, lettres du JCCD Executive à Miss Terry Hidaka, Ontario Federation of Democratic Japanese-Canadian Clubs, 5 octobre 1946 ; NNM, Hidaka, 2001.1.2.2, à Miss Teruko Hidaka, 30 juillet 1946.

1031NNM, Hidaka, 2001.1.2.3.5, comptes rendus, Executive Committee Meeting, NJCCA, 12 avril, 10 mai et 9 août 1948 ; BAC, JCCA, MG28 V7, 1/12, Memo on National Organization, 23 septembre 1947, p. 6.

parfois tendues entre membres du conseil. Pendant la campagne visant un dédommagement financier en faveur des *Nikkei*, Hidaka favorise une stratégie agressive qui gêne d'autres participants dans la campagne¹⁰³².

La mise à l'écart de Fujita du conseil de direction de la NJCCA représente la perte d'une femme fidèlement engagée depuis son adolescence dans différentes associations. Son élection aux conseils du JCCD et de la NJCCA est la preuve de sa ténacité malgré son jeune âge : 23 ans en 1945. Elle s'intéresse passionnément à l'amélioration des relations entre « races », s'impliquant dans des associations au-delà du JCCD et de la NJCCA¹⁰³³. On ne sait pas si elle y trouve des milieux non seulement correspondant à son militantisme, mais aussi plus ouverts aux femmes. On ne sait rien non plus de ses stratégies pour contrer l'arrogance de Hidaka avant qu'elle ne prenne la décision de démissionner, ni quel soutien elle reçoit du reste du conseil. Battre en retraite d'un environnement peu hospitalier est indicatif des stratégies d'adaptation limitées disponibles aux femmes de l'époque.

6.2.3 Muriel Kitagawa : la plume de l'indignation

Dès les années 1930, Muriel Kitagawa adhère aux différentes associations organisées par les *Nikkei* pour lutter contre les injustices infligées à cette population, mais la vie associative ne la retient jamais très longtemps. On a l'impression qu'elle trouve ce mode d'action peu satisfaisant et peu efficace. Son moyen de protestation préféré est de loin l'écriture. Tsukiye Muriel Fujiwara est née à Vancouver le 3 avril 1912. Ses parents sont tous les deux nés au Japon ; au Canada M. Fujiwara a du mal à gagner sa vie¹⁰³⁴. Muriel Fujiwara excelle au lycée, démontrant une passion pour la littérature et un don pour l'écriture. La pauvreté, le racisme, l'exclusion et le sentiment d'être partagée entre deux mondes marquent son enfance, son adolescence et sa vie de jeune adulte. Fujiwara étudie une année à l'UBC, avant qu'un manque d'argent ne mette fin à ses études. Elle a le temps pourtant de faire la connaissance d'un groupe de jeunes *Nisei* qui, comme elle, sont frustrés par les

1032NNM, Hidaka, 2001.1.2.3.5, Minutes of the June 1949, Meetings of the National Executive Committee, 14 juin 1949 ; lettre de Tanaka au National Executive Committee, 12 juillet 1949, p. 4 ; 2001.1.2.1.3, comptes rendus, réunions du Co-operative Committee on Japanese Canadians (désormais CCJC), 15 février et 18 avril 1950 ; BAC, Tucker, MG 30 D200, 3/1, compte rendu, réunion du CCJC, 24 février 1950, p. 2 ; Peter Nunoda, *A community in transition and conflict : the Japanese Canadians, 1935-1951*, Thèse, University of Manitoba, Winnipeg, 1991, p. 277, 362, 380.

1033NNM, Hidaka, 2001.1.2.3, rapport, First National Conference of Japanese Canadian Organizations, 30 août – 2 septembre 1947, p. 17-18 ; BAC, JCCA, MG28 V7, 13/20, liste de participants, Interracial Workshop, s.d. ; 13/25, comptes rendus, Provisional Committee on Inter-cultural Relations, 21 mars 1949, p. 1 ; 14/9, Race Relations Institute Committee, 19 octobre, 2 et 19 novembre 1948, programme 26 février 1949 ; Anne Doré, « Japanese-Canadian sport history in the Fraser Valley : judo and baseball in the interwar years », *Journal of Sport History*, automne 2002, vol. 29, n° 3, p. 442, 454.

1034MIKI R. (dir.), *This is my own..., op. cit.*, p. 21-22.

discriminations qui se dressent devant eux : l'absence du droit du vote, les barrières à certaines professions et les préjugés rencontrés quotidiennement. En 1933, le mariage de Fujiwara avec Eizaburo (Ed) Kitagawa, un homme un peu plus âgé avec un bon emploi à la Banque de Montréal, offre à Fujiwara la sécurité financière et un soutien affectif incommensurable¹⁰³⁵.



Figure n° 21 : Muriel Kitagawa, années 1940

Source : http://www.abcbookworld.com/view_author.php?id=3986

Au moment de l'internement au printemps 1942, le couple Kitagawa considère les divers choix possibles : réunir assez d'argent pour s'installer dans un site auto-financé, miser sur le transfert de M. Kitagawa dans une succursale dans l'Est, accepter l'internement dans un des camps ou tenter la chance mince de recevoir l'autorisation de rejoindre le frère de Mme Kitagawa à Toronto. Contre toute attente, toute la famille obtient l'autorisation d'aller à Toronto en juin 1942, ce que Mme Kitagawa attribue aux lettres de soutien envoyées par l'Église Unie de Carlton Street à Toronto et à son propre entêtement¹⁰³⁶.

Dès la création du *New Canadian* en 1938, Mme Kitagawa devient une contributrice régulière. Lorsque l'État canadien interdit tous les journaux de langue japonaise en décembre 1941, *The New Canadian* devient le seul journal consacré à la vie des personnes d'origine japonaise au Canada. Écrivant sous des noms de plume, Kitagawa y incarne des personnages différents. Au cours des années 1940, « T.M.K. » proteste énergiquement et régulièrement contre les mesures répressives visant la population d'origine japonaise au Canada¹⁰³⁷.

Le combat de Kitagawa contre le projet d'expulsion commence par son propre cas lorsqu'en 1945, elle reçoit une lettre demandant qu'elle fasse connaître son choix entre s'installer dans une province autre que la Colombie-Britannique ou accepter le "rapatriement"

1035 T.M.K., « Water 'neath the bridge », *The New Canadian*, 25 avril 1941, p. 3 ; BAC, Kitagawa, MG31 E26, dossier/document : « TMK on the history of the Japanese Canadians », p. 5 ; MIKI R. (dir.), *This is my own...*, *op. cit.*, p. 21-26.

1036 Lettres de Muriel Kitagawa à son frère, Wes Fujiwara, entre 9 avril et 25 mai 1942 et Muriel Kitagawa, « Farewell to a friend, Olive Pannell », *Nisei Affairs*, vol. 1, n° 7, février 1946, p. 4, 6, cité dans MIKI R. (dir.), *This is my own...*, *op. cit.*, p. 111-141, 144, 211-213 ; BAC, Kitagawa, MG31, E26, dossier/document : « TMK on the history of the Japanese Canadians », p. 38 ; Peter Gzowski (journaliste) Muriel Kitagawa et Hide Shimizu (invitées), « Japanese Canadians : starting over in Ontario », *This Country in the Morning*, CBC Radio, 7 novembre 1973, durée 18m44s, <http://www.cbc.ca/player/Digital+Archives/War+and+Conflict/Second+World+War/Japanese-Canadian+Internment/ID/1789103139/>, consulté le 5 octobre 2014.

1037 BAC, Kitagawa, MG31 E26, dossier/document : « TMK on the history of the Japanese Canadians », p. 6, 31 ; Patrick Haid, *Reformulating citizenship...*, *op. cit.*, p. 195.

au Japon. Kitagawa refuse d'y répondre. Elle trouve la situation grotesque à deux niveaux : sa famille est installée à Toronto depuis 1942 et, plus important, elle ne voit pas pourquoi elle, « a Canadian, be required to do such a ridiculous thing ». Après deux relances infructueuses, l'État envoie un agent de la Gendarmerie royale du Canada au domicile des Kitagawa. Elle décrit la rencontre ainsi : « I gave him an earful. He had come to put down in black and white [...] my choice. I chose Canada of course »¹⁰³⁸.

Le 23 juin 1945 elle envoie une lettre passionnée à T.B. Pickersgill, le responsable du projet de "rapatriement", où elle décrit ses attaches fondamentales au Canada et sa détermination de le voir plus démocratique :

« Every effort and devious method tries to persuade us that Canada is no place for us, that we would be better off in Japan. [...] We chose Canada long before you ever thought to ask us to choose. We chose Canada then, and we choose Canada now, with our eyes wide open to the probable consequences of our choice. [...] Perhaps because events have made our choice conspicuous and because you have never been asked to choose, our claim to Canada has a deeper, more understanding love of country than yours. [...] In choosing Canada we take the evil with the good, and taking the good we share the responsibility to eradicate the evil. As long as there is left one minute without the full equality of the rights and responsibilities of citizens, there is neither a just nor an equitable government. This is one of the evils against which we struggle, hampered as we are by restrictions and prejudice »¹⁰³⁹.

Le 3 novembre 1945, un article intitulé « Deportation is a violation of human rights » apparaît dans *The New Canadian* sous la signature de T.M.K. Kitagawa commence en soulignant l'urgence que le gouvernement fasse preuve de clémence en faveur des 10 000 personnes sujettes à l'expulsion. Elle explique que ces personnes, « misinformed, ill-advised », ont signé car elles voyaient leur acceptation comme « the lesser of two evils » entre partir immédiatement pour l'Est à destination d'un « houseless, jobless and insecure » avenir, et la possibilité de gagner un peu plus de temps dans l'abri misérable mais sûr des camps. T.M.K déclare que l'opposition aux expulsions venant de différentes sources – la presse, des églises, des associations – est une pression publique aussi valable que celle des racistes demandant le bannissement rapide des signataires. Elle se demande également comment le gouvernement peut réconcilier les expulsions avec sa signature des accords internationaux pour protéger les droits des personnes¹⁰⁴⁰.

Trois semaines plus tard, Kitagawa écrit à un député fédéral, Solon Low, qui fait des

1038BAC, Kitagawa, MG31 E26, dossier/document : « TMK on the history of the Japanese Canadians », p. 13-14.

1039Lettre de Mr. and Mrs. Kitagawa à T.B. Pickersgill, Commissioner of Japanese Placement, juin 1945, réimprimée dans *The New Canadian*, 23 juin 1945, p. 2, cité dans MIKI R. (dir.), *This is my own..., op. cit.*, p. 204-205. Voir aussi, BAC, Kitagawa, MG31 E26, dossier/document : « TMK on the history of the Japanese Canadians », p. 12.

1040T.M.K., « Deportation is a violation of human rights », *The New Canadian*, 3 novembre 1945, p. 2 ; BAC, Kitagawa, MG31 E26, dossier : "Go East" by T.M.K. Kitagawa, Draft + Ms, (désormais "Go East"), documents : « Go East : the outline of the evacuation story of the Japanese Canadians from a Nisei viewpoint », p. 24-26 et « 118 MM Corr. #7557, Japs report (C.A.), future issue, Go East », p. 10.

déclarations à la Chambre des communes en faveur des expulsions. Elle dit ne pas comprendre comment « any reasonable man can make such generalized statements as you have made about the Japanese Canadians as a whole ... You said : "Canada has a responsibility to send them back to where they'll be happy, Japan" ». Elle essaie de lui faire comprendre les vrais sentiments des Canadiens d'origine japonaise : « Would you be surprised to know that a considerable number of us would be very unhappy in Japan [sic] ? ... have you thought for a moment that we might prefer to spend our present lifetime [...] in the only country we know as home ? »¹⁰⁴¹.

Les efforts précoces de Kitagawa et d'autres *Nisei* pour arrêter la machine à expulsion peinent à trouver une audience sensible au sein de l'État canadien. Ce n'est que lorsque les protestations venues du grand public s'ajoutent à celles des premiers concernés que le gouvernement abandonne ce projet. Kitagawa exprime sa gratitude pour ces efforts, mais elle est déçue que le soutien public ait mis autant de temps à se mobiliser. Elle condamne l'apathie que les personnes d'origine japonaise ont rencontrée presque autant que le racisme ouvert en pointant du doigt les injustices permises par la passivité des Canadiens¹⁰⁴².

Une fois les expulsions stoppées, Kitagawa continue à critiquer inlassablement le traitement subi par les *Nikkei*. Déjà révoltée par le racisme avant l'internement, elle persiste à dénoncer ce fléau qui retarde le développement démocratique du pays : « to be a great nation, Canada must destroy the virus of rot that affects our national life and among other vices, race prejudice ranks high ». Elle se soucie de l'intensité de la démocratie au Canada et de la compréhension des Canadiens de leurs responsabilités comme citoyens d'un pays dit démocratique : « To know and guard our rights, to know and value freedom, to appreciate the impartial protection in certain regimentation, to beware of hypocrisy : this vigilance is the duty of citizenship »¹⁰⁴³. L'hypocrisie est une de ses cibles préférées : « If the good people in society would just take a good look at each other and find how little goodness is in their actions, whatever their intentions for good – could they be horrified enough to do something about it ? »¹⁰⁴⁴. Le manque de chrétienté chez des chrétiens l'indigne également : « But if

1041BAC, Kitagawa, MG31 E26, dossier : Correspondence, various personal, 1938-1958 (désormais Correspondence), lettre de Kitagawa à Low, 26 novembre 1945.

1042BAC, Kitagawa, MG31 E26, dossier : "Go East", document : « 118 MM Corr. #7557, Japs report (C.A.), future issue, Go East », p. 8 ; dossier/document : « TMK on the history of the Japanese Canadians », p. 14 ; dossier : Sue Sada, Various Articles, N/D, Part II (désormais Sue Sada, Part II), document : « Damage while you wait », s.d., p. 2 ; « Damage while you wait », *Nisei Affairs*, vol. 2, n° 1, janvier 1947, p. 3-4, cité dans MIKI R. (dir.), *This is my own...*, *op. cit.*, p. 233-236.

1043BAC, Kitagawa, MG 31 E26, dossier : T.M. Kitagawa, various articles, c. 1947 (désormais T.M. Kitagawa), document, première ligne : « I stand here tonight to plead with you » s.d., p 13 ; dossier : Sue Sada, Part II, document : « Damage while you wait », s.d., p. 5.

1044BAC, Kitagawa, MG31 E26, dossier : Sue Sada, Various Articles, N/D, Part I (désormais Sue Sada, Part I), document, premier ligne : « In any race issue the basic problem is ignorance », s.d., p. 5.

Christians really believed in what they were taught then it is reasonable to expect that they will act on their beliefs ». Kitagawa rejette violemment la perspective révisionniste selon laquelle, en obligeant la population canadienne japonaise à sortir de son groupe fermé, l'expulsion de la côte ouest leur a rendu service¹⁰⁴⁵.

Appréciée par les *Nikkei* pour ses critiques du racisme de l'État et du public, lorsque Kitagawa retourne sa plume contre cette population, elle crispe les esprits. Elle pense que les *Nikkei* doivent se transformer pour ne plus subir de discrimination. Ayant des attentes plus élevées du comportement des *Nisei* que des *Issei*, elle s'en prend plus souvent à sa propre génération. Invitée comme oratrice à une réunion de la NJCCA en février 1951, elle provoque l'audience en énumérant tous les aspects négatifs de la personnalité *Nisei* : « lack of initiative, lack of humour, inferiority complex, fear of speaking in public, fear of expressing true feelings, inhibitions, lack of spontaneity, etc. »¹⁰⁴⁶ Kitagawa trouve incompréhensible que des *Nisei* puissent soutenir même du bout des lèvres l'approche révisionniste affirmant les bienfaits de leur dispersion à travers le Canada. Elle leur reproche d'essayer de trop oublier les injustices dont ils ont souffert après avoir retrouvé la paix, et parfois, la prospérité dans l'Est du Canada. Dans une interview radiophonique de 1973, elle explique qu'elle « can't forgive those who try to disappear »¹⁰⁴⁷. C'est une attitude un peu dure venant d'une femme qui ne peut que juger selon son propre vécu, a priori moins pénible que celui de beaucoup des *Nikkei* internés.

À ses dires, Kitagawa reçoit de nombreuses remontrances pour ses opinions et sa franchise. Elle avoue que dans ses articles elle est « always scolding, always telling someone off », mais elle dit vouloir apporter du « constructive criticism »¹⁰⁴⁸. Kitagawa imagine que des *Nikkei* la voient de manière négative car elle ne se conforme pas au modèle de femme transmis pendant sa jeunesse. Elle s'éloigne très consciemment du stéréotype de Japonaise

1045BAC, Kitagawa, MG31 E26, dossier : Sue Sada, Part I, document, premier ligne : « According to a newspaper report on South Africa », p. 2 ; T.M.K., « Racialism is a disease », *The New Canadian*, 26 janvier 1946, p. 7, Kitagawa, « I stand here tonight », manuscrit, c. 1945-1946 et Kitagawa, « The story of the Japanese in Canada », manuscrit, c. 1947, cité dans MIKI R. (dir.), *This is my own..., op. cit.*, p. 208-211, 228, 245.

1046BAC, Kitagawa, MG31 E26, dossier : Correspondence, lettre de V.O. à Kitagawa, 14 mars 1949 ; D.K., « Says T.M.K. too verbose, the bull is baited », 18 mars 1953, p. 2 et « Nisei character discussed at Toronto JCCA meeting, three speakers give views », 14 février 1951, p. 1, *The New Canadian*.

1047T.M.K., « Grey dawn on another day », *The New Canadian*, 10 août 1946, p. 2, 8, cité dans MIKI R. (dir.), *This is my own..., op. cit.*, p. 216 ; Peter Gzowski (journaliste), Muriel Kitagawa et Hide Shimizu (invitées), « Japanese Canadians : starting over in Ontario », *This Country in the Morning*, CBC Radio, 7 novembre 1973, durée 18m44s, <http://www.cbc.ca/player/Digital+Archives/War+and+Conflict/Second+World+War/Japanese-Canadian+Internment/ID/1789103139/>, consulté le 5 octobre 2014.

1048BAC, Kitagawa, MG31 E26, dossier : Articles re Christmas Time, document, première ligne : « Every year about this time (late October) », env. 1952, p. 2 ; dossier : Sue Sada, Part II, document : « People in General », p. 3, 5 ; Sue Sada, « time out ! », *The New Canadian*, 15 avril 1953, p. 3.

soumise à un époux et aux parents. Un père égoïste nourrit en elle non seulement un refus du rôle traditionnel de la femme mais aussi une méfiance de la génération des *Issei* : « Do you know Issei ? [...] Do you know the arguments they use to force obedience from their children ? ». Il n'empêche qu'en 1949, en réponse à une critique de son style d'écriture, elle incrimine la jeunesse et le manque d'expérience de son interlocuteur¹⁰⁴⁹.

Kitagawa développe une vision plutôt avant-gardiste de la place de la femme dans les années 1940 et 1950. Dans un brouillon d'article sur un congrès de la NJCCA dans les années 1950, elle se plaint de l'absence de femmes dans les instances de direction : « There were a lot of women in the audience. Many of them I knew to be very capable of many a leadership role if they developed that talent a bit. [...] Why weren't they up on the platform [?] ». Le reste de l'article est censé être une compilation de réponses à cette question, recueillies lors du congrès auprès de femmes anonymes. Kitagawa semble recourir souvent à ses propres opinions. Elle donne des indices expliquant pourquoi elle ne reste pas dans une association longtemps et pourquoi peu d'autres femmes y adhèrent :

« I don't feel that I am wanted ; they don't want to hear my ideas or views at all. Even though I belong to an organization I have this feeling that I'm listened to only for politeness sake and not for any constructive or contributive help. They're willing to use me for jobs, but that's about all. I don't think they would like to acknowledge leadership in women »¹⁰⁵⁰.

À d'autres moments, Kitagawa adopte une attitude tout à fait traditionnelle par rapport au rôle des femmes. Pendant un discours au LCW of Toronto en 1948, elle perçoit le pouvoir des femmes dans leur rôle d'épouse et de mère :

« we must be the power of good [...] behind men, with our men. [...] If we are to save our future generations from making the mistakes of today, we must first train the children, then mould our community attitudes, then influence legislation to prevent the recurrence of the tragedies that stem from racial hatreds »¹⁰⁵¹.

Elle conçoit la possibilité pour les femmes de s'engager dans la sphère publique mais seulement après avoir accompli leur devoir de mère dans la sphère privée.

Kitagawa se révèle très conservatrice, et plus souvent pendant les années 1950, dans son attitude envers le communisme. Devenue catholique à l'âge adulte, elle adhère fortement à l'anticommunisme virulent de l'Église. De l'avis de Kitagawa, le communisme est l'athéisme dangereux, insidieux, l'« ultimate tyranny » et un « voracious monster ». Ces idées ne la démarquent pas trop du grand public de l'époque de la Guerre froide, mais dans une lettre de

1049BAC, Kitagawa, MG31 E26, dossier : Sue Sada, Part II, document : « People in General », p. 5 ; dossier : "Go East", document : « Go East », p. 22 ; Correspondence, lettre de Kitagawa à V.O., 17 mars 1949, p. 2 ; dossier/document : « Mama-san and the G.I. by Sue Sada », part 6, p. 3-4, part 7, p. 1.

1050BAC, Kitagawa, MG31 E26, dossier : Sue Sada, Part II, document : « People in General », p. 1-2, 4-5.

1051BAC, Kitagawa, MG31 E26, dossier/document : « Speech delivered before National Council of Women, March, 1948 », p. 8 ; APO, LCWT, F805, MU6363 ou 280508/F805-1-0-9, compte rendu, Executive Conference, 31 mars 1948 ; BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, report of the Migration Committee, LCWT, 1947-1948, Alene Smith, Convener, p. 2.

1954 elle défend les actions du Sénateur MacCarthy des États-Unis et du Général Franco¹⁰⁵².

Malgré ses contradictions et son style rugueux, Kitagawa jouit d'une certaine estime, et certainement de notoriété, au sein des communautés canadiennes japonaises. Elle semble préférer la liberté de la combattante solitaire à l'action collective. Si les hommes qui dominent les associations ne sont pas ouverts à ses interventions, elle ne cherche pas non plus à construire des alliances avec d'autres femmes pour accroître leur pouvoir collectif. En fait, la littérature est plutôt silencieuse à propos des associations de femmes d'origine japonaise. Une association de femmes *Nisei* ne voit le jour à Toronto qu'en septembre 1954. Ses animations de 1955 ne sont aucunement de nature politique¹⁰⁵³.

On s'interroge sur l'efficacité de la tribune préférée de Kitagawa, *The New Canadian*, pour faire entendre ses protestations aux responsables des injustices et du racisme qu'elle veut pourfendre : l'État et le public canadiens. Pendant la guerre, au moins les censeurs de l'État lisent ses articles, mais les personnes d'origine japonaise se sentant à l'aise pour lire en anglais, surtout les *Nisei*, forment néanmoins l'écrasante majorité de ses lecteurs. Il est difficile de savoir à quel point ses protestations journalistiques les incitent à résister eux-mêmes aux injustices de l'État et de la société. Selon Roy Miki, « no other Nisei writer has captured the texture of the wartime years, the hopes and the fears, the despairs, the struggles, and the courage and determination to survive »¹⁰⁵⁴. Cet impact est impressionnant, même si la perspective et le vécu particuliers de Kitagawa correspondent bien peu à ceux de la majorité de la population persécutée.

Dans un article du *New Canadian* du 31 août 1946, elle déclare qu'en faisant part de ses opinions elle ne vise pas à devenir un leader d'opinion : « I have not pretended to be a leader, thinking I was just getting rid of my own steam about many things [...] There are as many spokesmen as there are kinds of people »¹⁰⁵⁵. Bien qu'elle se rende compte de la pluralité des perspectives qu'une communauté ou une société peut contenir, elle ne semble pas comprendre que son approche harangueuse donne l'impression qu'elle essaie de convaincre ses lecteurs de penser comme elle. Canadienne née avec l'accès à une éducation plus avancée que la moyenne de ses pairs *Nisei*, épouse d'un banquier, dispensée du rassemblement dans

1052BAC, Kitagawa, MG31 E26, dossier : T.M. Kitagawa, documents, premières lignes : « It seems to me that religion is a personal matter », s.d. et « The inconsistencies prevalent in our country », s.d. ; dossier : Sue Sada, Part II, document : « Marcelino, Bread & Wine » ; dossier : "There she blows" by TMK, 13 articles, document : « There she blows », s.d., p. 2. ; dossier : Correspondence, lettre de Kitagawa à Coldwell, 26 février 1954.

1053« Hide Hyodo Shimizu : biographical outline », *The New Canadian*, novembre 1982 ; « Toronto's Women's Club reviews year's activities », *The New Canadian*, 31 décembre 1955.

1054MIKI R. (dir.), *This is my own...*, op. cit., p. 54.

1055T.M.K., « Reluctant answer to FAM », *The New Canadian*, 31 août 1946, p. 7.

les étables de bétails à Hastings Park et de l'internement, elle a de bonnes raisons d'hésiter à se voir comme porte-parole. Elle se permet néanmoins de faire des discours aux autres *Nikkei* sur la façon de vivre l'expulsion de la côte ouest et l'établissement dans d'autres provinces¹⁰⁵⁶.

Sa notoriété au sein de la population d'origine japonaise dépasse parfois ce cadre, comme lorsqu'elle est invitée à donner un discours au NCWC. Ses lettres de critique ou de revendication l'assurent de ne pas rester anonyme non plus pour certains acteurs de l'État. Dans les conditions répressives subies par les personnes d'origine japonaise au Canada pendant les années 1940, Kitagawa est un rare exemple de femme déterminée, capable d'endosser une dimension publique. Une relation privilégiée avec les rédacteurs, de la même génération de *Nisei* militants, et le besoin de remplir des pages dans des conditions difficiles semblent favoriser la publication de ses articles dans *The New Canadian*¹⁰⁵⁷. Militante, mais pas radicale, Kitagawa reste attachée au Canada et à ses institutions libérales démocratiques. Elle critique l'État, le public et les institutions à qui elle reproche de ne pas être à la hauteur de leurs discours démocratiques, mais elle ne revendique pas un modèle social ou politique différent, surtout pas un modèle qui virerait plus à gauche. Son choix de discours la rend gênante mais pas au point de la museler comme cela est le cas pour des personnes plus radicales.

6.3 Naissance d'un mouvement collectif de protestation : le Cooperative Committee for Japanese Canadians

Plusieurs historiens expliquent que les Églises n'osent pas contredire le gouvernement en temps de guerre bien qu'elles ne participent pas officiellement à l'acharnement raciste demandant l'internement. Par contre, elles envoient des missionnaires dans les camps pour aider les *Nikkei* à y organiser la vie religieuse et pratique. Les femmes célibataires d'un certain âge forment l'écrasante majorité du corps missionnaire, complété par quelques couples côté protestant et des religieux côté catholique¹⁰⁵⁸. Étant donné l'approche conservatrice des Églises face à l'internement, on ne s'attend pas nécessairement à ce que les missionnaires s'expriment haut et fort contre les expulsions. En fait, certaines femmes missionnaires deviennent une

1056Mona Oikawa, *Cartographies of violence...*, *op. cit.*, p. 66.

1057Frank Moritsugu, « My love affairs with *The New Canadian* », 21 juin 1958, p. 1.

1058Michael A. Hemmings, *The Church and the Japanese in Canada...*, *op. cit.*, p. 36-40 ; Ian McKay Manson, « *Fighting the good fight* » : *salvation, social reform, and service in the United Church of Canada's Board of Evangelism and Social Service, 1925-1945*, Thèse, University of Toronto, Toronto, 1999, p. 214-215 ; Cathy L. James, « *An opportunity for service* » : *women of the Anglican mission to the Japanese in Canada, 1903-1957*, Mémoire, University of British Columbia, Vancouver, 1990, p. 93-94, 109, 120-121, 134 ; BAC, Tucker, MG30 D200, 1/12, BCSC, Families Evacuated to Inland Areas, Anglican Group, Slokan, s.d. ; 1/13, Isabel McIntosh Loveys, *Among the Japanese Canadians in British Columbia*, Toronto, the Women's Missionary Society of the United Church, 1944, 20 p.

source importante d'information et de protestation sur les conditions dans les camps et sur le projet d'expulsion.

La plupart de ces femmes ont déjà l'expérience d'œuvrer avec les *Nikkei* et/ou au Japon, maîtrisent la langue et apprécient certains aspects de la culture japonaise. Culture qu'il faut, bien sûr, améliorer grâce à la christianisation. Une de leurs faiblesses est l'incapacité parfois de différencier Japonais et personnes d'origine japonaise au Canada, bien que leur perception soit plus positive que celle des xénophobes qui ont cette même incapacité. Néanmoins, la majorité ressent de la sympathie pour les *Nikkei* et certaines s'indignent des injustices qui leur sont infligées. Déboussolées elles-mêmes par l'internement et muselées souvent par la hiérarchie de leur église, elles se confinent, pour la plupart, dans des rôles religieux et pratiques pendant trois ans, mais le projet d'expulsion devient pour certaines le geste de trop qui les pousse vers un militantisme ouvert¹⁰⁵⁹.

Grace Tucker, missionnaire pour l'Église anglicane œuvrant parmi la population d'origine japonaise à Vancouver depuis 1935, prend un congé autorisé en septembre 1942 pour accepter le poste de *welfare manager* qui lui est proposé par la BCSC. Elle démissionne au printemps 1945 pour redevenir missionnaire à temps plein. Ce statut lui donne davantage de liberté pour critiquer la politique d'expulsion et militer contre son exécution. Elle sert également de porte-parole pour ses cinq consœurs missionnaires en communiquant leurs protestations aux autorités politiques et ecclésiastiques. En leur nom, elle envoie un télégramme au Premier ministre le 16 juin 1945 pour protester contre « the segregation » des *Nikkei*. Elle décrit cette action comme : « unfair, undemocratic and un-Christian. Broken homes and spirits resulting »¹⁰⁶⁰.

Pour la majorité de ses protestations, Tucker se tourne vers la hiérarchie de l'Église anglicane à Toronto pour lui demander d'agir. Elle profite également de l'occasion pour critiquer l'absence de manifestation de son église, entre autres, contre le traitement des personnes d'origine japonaise pendant les trois années précédentes. À deux reprises au moins, en mars et en juin 1945, elle essaie de communiquer le désarroi déclenché parmi les *Nikkei* par le « rapatriation survey » et d'inciter les autorités ecclésiastiques à l'action. Elle explique

1059 Frank Moritsugu, « Remember when we caged the Japanese ? I do », *United Church Observer*, 1 juillet 1967, p. 19 ; BAC, Tucker, MG30 D200, 1/1, lettre de l'Anglican Japanese Mission, Slokan City, au Rev. H.G. Watts, Toronto, 27 mars 1945, 4 p.

1060 BAC, Tucker, MG30 D200, 1/1, télégramme des Anglican missionaries à Slokan City (Alice M. Cox, Nora Bowman, Hattie M. Horobin, Margaret Foster, Elsie Heaps et Grace Tucker) au Premier ministre et au ministre de Travail, 16 juin 1945 ; 1/8, brouillon d'article, « Some facts about the Evacuation of Japanese-Canadians from the coastal areas of B.C. – 1942 » (désormais « Some facts »), s.d., p. 4, 6 : Cathy L. James, « An opportunity for service »..., *op. cit.*, p. 72, 104, 106, 110 ; Timothy M. Nakayama, « Anglican missions to the Japanese in Canada », *Journal of Canadian Church Historical Society*, juin 1966, vol. 8, n° 2, p. 39.

les motivations des choix pris par les internés avec une compréhension née des années de contact direct avec cette population. Selon Tucker, ceux qui se sont engagés pour la « repatriation » l'ont fait

« because of all sorts of circumstances – very rarely, if ever, because of loyalty to Japan. [...] You can readily understand the grief and heartache this order is causing. These people have been moved about, have lost their homes, their private possessions, their liberty and their jobs – not because of any subversive activities, or any lack of co-operation, or in a majority of cases even because they were enemy aliens. Merely because of their racial origin. [...] They have proved themselves good citizens – why should they not receive decent treatment ? »¹⁰⁶¹

En même temps que Tucker communique avec la hiérarchie de son église, elle entame une correspondance avec Howard Norman de l'Église Unie à Vancouver, membre également du VCC¹⁰⁶². Elle explique cette stratégie interconfessionnelle par un manque de confiance dans la capacité de sa propre église à entreprendre une action rapide. En fin de compte, elle trouve les méthodes de Norman et du VCC plutôt efficaces : « they appealed directly to the Prime Minister and did much to arouse public opinion »¹⁰⁶³. Dans un article rétrospectif sur cette époque, elle remarque que tout le travail des femmes missionnaires auprès de la population d'origine japonaise reste peu reconnu : « In reading reports of the P.B.M.O. [Provincial Board of Mission to Orientals] for the years 1942-1947, it is noticeable that the women workers were nameless »¹⁰⁶⁴. Si leur travail dans les camps d'internement, où leur nombre surpasse de loin celui des hommes missionnaires, reste peu commenté, il n'est guère étonnant que les protestations de femmes comme Tucker soient peu connues.

Les femmes missionnaires de l'Église Unie essaient également d'approfondir la compréhension de leurs coreligionnaires sur les motivations et conséquences des engagements pour le "rapatriement". Le rapport annuel de 1944-1945 de la Woman's Missionary Society (WMS) reproduit les observations de May McLachlan, missionnaire au camp d'internement de Tashme, qui décrivent le déchirement générationnel :

« In the majority of homes there is a division between the older folk and the younger. Youth, almost without exception, wishes to stay. Canada is home to them in spite of all she has done to them these last three years. But their parents are often bitter with disappointment and hopeless in regard to a future that offers them no guarantees in Canada.

There is something to be said for the older people's point of view. Unless Canada will give them some assurance that they will be given the right to own land and that their children born in Canada will have the rights of Canadian citizens it can hardly be wondered that they consider going back to Japan. But for young people who are Canadian in thought and life the prospects of a future in Japan are very difficult to

1061BAC, Tucker, MG30 D200, 1/1, lettres de l'Anglican Japanese Mission à Slocan City au Rev. Canon W.W. Judd, 15 juin 1945, 2 p et au Rev. H.G. Watts, 27 mars 1945, 4 p.

1062BAC, Tucker, MG30 D200, 1/1, télégramme de Tucker à Norman, 19 juin 1945 et lettres du 20 juin et du 3 juillet 1945, 2 p.

1063BAC, Tucker, MG30 D200, 1/8, « Some facts... », s.d., p. 4 ; 1/9, lettre de Judd, 7 décembre 1945, 3 p.

1064BAC, Tucker, MG30 D200, 1/8 « Some facts... », s.d., p. 5-6 ; Cathy L. James, « *An opportunity for service* »..., *op. cit.*, p. 130.

face »¹⁰⁶⁵.

Outre les témoignages des missionnaires, certains internés dans les camps à forte population de membres de l'Église Unie écrivent directement au conseil national de la WMS pour demander du soutien dans leur lutte contre leur expulsion¹⁰⁶⁶.

Les missionnaires de toutes les confessions activent leurs réseaux pour aider les personnes voulant aller dans l'Est pendant et après la guerre. Afin d'aider le nombre croissant de jeunes femmes célibataires arrivant à Toronto, en juin 1943 un groupe de représentantes de la YWCA et des *women's missionary societies* des églises protestantes créent une association qu'elles appellent le Cooperative Committee on Japanese Canadians (CCJC). Le fait que la réunion organisatrice ne rassemble que des femmes, dont les deux fonctionnaires fédérales invitées, serait remarquable si l'on ne savait qu'Ernest Trueman, agent de placement pour le ministère du Travail, l'avait suggéré. De toute façon le monopole féminin ne dure que jusqu'à la réunion suivante où les organisatrices demandent la participation de la YMCA, de l'Archidiocèse catholique de Toronto, du Fellowship for Reconciliation (FOR), du Student Christian Movement et d'autres organismes capables de rendre service aux jeunes hommes débarquant dans la ville en nombre plus important. Les premières préoccupations du CCJC sont surtout d'ordre pratique et portent sur l'hébergement, l'emploi et les loisirs¹⁰⁶⁷.

En parallèle, l'association commence à adopter une position plus politique. Une sous-commission de sept personnes, dont deux femmes, s'occupe d'organiser une campagne pour sensibiliser le public à la situation des internés en Colombie-Britannique et pour promouvoir leur installation dans les autres provinces. L'histoire du CCJC, parue en 1951 et écrite par un de ses membres, Edith Fowke, donne l'impression que les deux femmes membres, Constance Chappell et Donalda MacMillan, et un homme, James Finlay, font le vrai travail de la sous-commission. En 1945, lorsque les préoccupations principales du CCJC deviennent plus politiques que pratiques, ces trois personnes deviennent respectivement la trésorière, la secrétaire et le président de l'association¹⁰⁶⁸.

1065UCCA, WMS, 20th Annual Report 1944-1945, p. 161.

1066UCCA, WMS, 505, 83.058.1.1, 9/2, comptes rendus, Dominion Board Executive and Sub-Executive, 18 décembre 1944, p. 145-146 ; Sub-Executive Committee, 5 novembre 1945, p. 432, reproduction d'une lettre des Japanese-Canadians in Lemon Creek, B.C., p. 451.

1067WRDARC, CCJC, SN269, 1/12, rapports, « A record of the work... », p. 1 ; « The Cooperative Committee on Japanese Canadians », s.d., p. 1 ; 1/12, comptes rendus, 8 et 24 juin 1943 ; BAC, Tucker, MG30 D200, 1/13, Edith Fowke, *They made democracy work...*, p. 4-5 ; Michael A. Hemmings, *The Church and the Japanese in Canada...*, op. cit., p. 57-59 ; Le FOR, organisation pacifiste internationale établie en 1914, entre au Canada en 1930. De nature œcuménique dans ses débuts canadiens, l'association adopte la ligne de pacifisme chrétien de l'association internationale dès 1942. Thomas Socknat, « *Witness against war* » : *pacifism in Canada, 1900-1945*, Thèse, McMaster University, Hamilton, 1981, p. 254-255, 435-437.

1068WRDARC, CCJC, SN269, 1/12, rapports, « The Cooperative Committee on Japanese Canadians », s.d., p. 1 ; « A record of the work... », p. 2-5. ; BAC, Tucker, MG30 D200, 1/13, Edith Fowke, *They made democracy work...*, 1951, p. 7 ; Stephanie Bangarth, *Voices raised in protest...*, op. cit., p. 42-44 ; Peter

Au printemps 1945, lorsque les membres du CCJC prennent connaissance du « repatriation survey » et de ses conséquences déchirantes, ils décident de se renforcer en organisant une réunion d'organisations et d'individus défenseurs des *Nikkei* pour protester contre les expulsions prévues. Le 22 mai 1945, 60 personnes représentant une vingtaine d'associations se réunissent et élaborent une résolution tournant autour des raisons pour lesquelles la majorité des internés ont signé pour l'expulsion : leur « sense of injustice », le « hazard of taking up their lives anew », l'« insecurity in locating elsewhere » et les restrictions auxquelles ils sont toujours assujettis¹⁰⁶⁹. La résolution ne cherche pas à restaurer le statut antérieur à la guerre, mais elle demande que l'État permette à ceux qui ont signé pour l'expulsion de revenir sur leur décision et qu'il fournisse toute aide nécessaire pour l'établissement des internés dans les autres provinces. L'idée est de faire ratifier la résolution par autant d'organisations et d'individus que possible afin de convaincre le gouvernement de mettre fin au projet d'expulsion. Les arguments de cette résolution fondent également les bases d'un mémoire à destination du gouvernement¹⁰⁷⁰.

Malgré l'implication de plus en plus d'hommes dans la CCJC, une femme, Emma Kaufman, la préside entre juin 1943 et juin 1945, mais les actions de Kaufman sont surtout d'ordre pratique. Entre le 22 mai et le 19 juin 1945, date de la deuxième réunion du CCJC élargi, Kaufman est remplacée comme présidente par Finlay, pasteur de l'Église Unie de Carlton Street et pacifiste convaincu et actif. La famille de Finlay a hébergé les Kitagawa pendant les premiers mois de ces derniers à Toronto. L'élargissement du CCJC et sa politisation croissante s'accompagnent de l'implication de plus en plus d'hommes dans des rôles de leadership, mais, si certaines femmes membres se rabattent sur des rôles moins éminents, d'autres femmes adhèrent au CCJC précisément pour apporter leur soutien à la campagne publique contre les expulsions¹⁰⁷¹. Des femmes déjà présentes dans l'association

Nunoda, *A community in transition...*, *op. cit.*, p. 161-164.

1069BAC, Foster, MG30 C9, Resolutions, Memorandum drawn up at a meeting, representatives of various organizations, 22 mai 1945, 2 p ; Ken Adachi, *The enemy that never was...*, *op. cit.*, p. 301-303.

1070WRDARC, CCJC, SN269, 1/1, lettre de Finlay et Mme MacMillan au Premier ministre, 3 décembre 1945, 2 p ; 1/12, rapport, « A record of the work... », p. 6-7 ; APO, George Drew's Files, RG3-17, B396775, 442/140-G, « Recommendations concerning Canadian citizens of Japanese ancestry », signées Victoria College Debating Parliament, s.d. ; Brief Re Repatriation of Japanese Canadians, 25 juillet 1945, cité dans Stephanie Bangarth, *Voices raised in protest...*, *op. cit.*, p. 48-49 ; BAC, CJCC, MG28 V1, 1/3, Brief regarding the Repatriation of Japanese Canadians, 22 juillet 1945, cité dans Peter Nunoda, *A community in transition...*, *op. cit.*, p. 224.

1071WRDARC, CCJC, SN269, 1/4, Notice of Meeting, 22 mai 1945 ; comptes rendus, enlarged meeting, 19 juin 1945, 5 p et general meeting, 2 octobre 1945, 3 p ; 1/5, liste, Organizations and representatives [1946] ; BAC, Tucker, MG30 D200, 1/13, Edith Fowke, *They made democracy work...*, 1951, p. 11 ; BAC, CCJC, 1/1-2, conseil de direction, décembre 1945, cité dans Ross Lambertson, *Activists in the age of rights...*, *op. cit.*, p. 93, 140 ; Thomas Socknat, « *Witness against war* »..., *op. cit.*, p. 418-420 ; Lettre de Wes Fujiwara à Kitagawa, 28 mai 1942, cité dans, MIKI R. (dir.), *This is my own...*, *op. cit.*, p. 148-149.

comme Chappell et MacMillan s'enracinent dans cette lutte et jouent un rôle central dans son évolution. La campagne contre l'expulsion des *Nikkei* fonctionne comme une pieuvre à tentacules multiples nourrissant les actions de la tête : le CCJC à Toronto. Cette décentralisation dans d'autres associations et d'autres villes multiplie les possibilités pour les femmes de s'y impliquer.

6.3.1 Des femmes en lutte

Entre mai 1945 et janvier 1947, le CCJC multiplie les réunions, les affiliations, les résolutions, les pétitions, les envois de lettres, les délégations à Ottawa, les éditoriaux de presse et les appels juridiques pour empêcher l'expulsion des *Nikkei*. Plusieurs historiens ont déjà analysé en détail les actions du CCJC. Ils évoquent souvent sa position militante mais non radicale consistant à revendiquer pour les personnes d'origine japonaise le droit de rester au Canada, mais pas nécessairement en Colombie-Britannique. Ils soulignent aussi sa tendance à soutenir les droits des citoyens canadiens (nés ou naturalisés) plus ardemment que ceux des « Japanese nationals ». Ross Lambertson analyse les combats du CCJC comme un exemple canadien précoce du « democratic human rights discourse ». Stephanie Bangarth suit une thématique similaire tout en ajoutant une comparaison avec des associations semblables aux États-Unis. Patrick Haid voit plutôt une évolution dans la campagne du CCJC qui recourt de plus en plus aux « citizenship rights of Nikkei and universalising concerns about abuse of citizenship ». Peter Nunoda, qui analyse l'association d'un œil plus critique que d'autres historiens, s'attarde sur le refus du CCJC de considérer la violation des droits de personnes dans leur dispersion en dehors de la Colombie-Britannique¹⁰⁷².

Malgré toutes ces analyses du CCJC, le rôle des femmes dans cette lutte et dans l'évolution de l'association et de ses arguments n'a pas été abordé. Ross Lambertson applaudit à la capacité du conseil de direction de peaufiner les méthodes de pression politique de l'association, sans aborder les efforts clés d'au moins trois femmes dans ce conseil. Il souligne que, dès janvier 1946, « the CCJC was no longer dominated by former missionaries and other church people. A majority of the committee members were representatives of the CLAT [Civil Liberties Association of Toronto] »¹⁰⁷³. Si cette observation soutient sa thèse, elle occulte cependant le fait que chaque personne s'impliquant dans le CCJC a un passé d'affiliations multiples, rendant presque impossible la catégorisation par étiquette unitaire telle que

1072 Ross Lambertson, *Activists in the age of rights...*, *op. cit.*, p. 88-90, 105, 121 ; Stephanie Bangarth, *The politics of rights...*, *op. cit.*, p. 56, 72-73, 262-263 ; Stephanie Bangarth, *Voices raised in protest...*, *op. cit.*, p. 9, 82 ; Patrick Haid, *Reformulating citizenship...*, *op. cit.*, p. 193, 255 ; Peter Nunoda, *A community in transition...*, *op. cit.*, p. 228-229.

1073 Ross Lambertson, *Activists in the age of rights...*, *op. cit.*, p. 94, 109-110, 120.

« church people » ou « civil libertarians ». D'ailleurs, des noms sur une liste n'indiquent pas qui forme le cœur de l'association ou qui concrétise et influence ses objectifs en faisant le travail en arrière-plan. Le CCJC fonctionne toujours avec plusieurs sous-commissions pour ne pas parler de ses sections régionales ou des organisations affiliées.

Une analyse des antécédents des femmes engagées dans la lutte contre les expulsions permet de dégager le thème récurrent d'intérêt pour la justice sociale, les droits des personnes, le pacifisme et des orientations politiques plus au moins de gauche. L'engagement missionnaire de certaines femmes membres ne leur permet pas parfois d'adhérer à d'autres associations, situation qui rend difficile la possibilité de les associer clairement à ces autres mouvements. Leur militantisme continu dans le CCJC après son évolution plus politique et leur coopération avec les militants de ces autres tendances suggèrent néanmoins l'existence de perspectives communes. Une des femmes missionnaires, Constance Chappell, est présente dans la CJCC dès la première réunion et y reste bien après l'arrêt des expulsions lorsque l'association s'engage dans une campagne visant à obtenir des dédommagements financiers pour les *Nikkei*.

Née au Japon en 1892 de parents missionnaires, Chappell devient elle-même missionnaire de l'Église Unie et enseignante au Tokyo Women's Christian College avant la guerre. Après son arrivée au Canada en 1940 ou 1941, elle intègre la WMS qui l'envoie en Colombie-Britannique pendant quelques mois en 1942 pour aider à l'installation des *Nikkei* dans les camps. Elle retourne à Toronto en 1943 où ses actions pour sensibiliser le public sur la situation des internés incluent la rédaction de livrets publiés par le WMS en 1943 et 1944¹⁰⁷⁴. Dans une lettre du 27 avril 1945 au *Toronto Star*, lorsque le CCJC commence à peine à comprendre les conséquences du « repatriation survey », Chappell essaie d'inciter les lecteurs du journal à s'éveiller à la détresse des *Nikkei* :

« Are the readers of The Star aware that at the moment there is a small Canadian racial minority suffering discrimination and downright injustice without parallel on the North American continent ? [...] One of the most serious of these injustices is silence—so that the average fair-minded citizen is totally ignorant to the facts »¹⁰⁷⁵.

Chappell se charge également de transmettre la résolution du 22 mai 1945 à la YWCA de Metropolitan Toronto et à la WMS de l'Église Unie.

1074« What is the truth about the Japanese-Canadians ? », 1943 et « Second pioneers : a story of the evacuation and resettlement of a Japanese-Canadian family », 1944 ; DONAGHY G. et P.E. ROY (dir.), *Contradictory impulses : Canada and Japan in the twentieth century*, Vancouver, UBC Press, 2009, p. 13-14, 27 ; A. Hamish Ion, *The cross in the dark valley : the Canadian Protestant missionary movement in the Japanese Empire, 1931-1945*, Waterloo, Ont., Wilfrid Laurier University Press, 1999, p. 301-302, 367 ; « Constance Chappell traces college's Tokyo friendship », *Vassar Miscellany News*, vol. 13, n° 40, 14 avril 1935, p. 4 ; David Kai, « A ghost town tour 2013 », discours à Pickering Village United Church, Ajax, Ont., 2 mars 2014, <http://www.cjuc.org/history/Ghost%20town%20tour%202013.pdf>, consulté le 15 août 2014.

1075« Voice of the people, Canadian Japanese », *Toronto Daily Star*, 27 avril 1945, p. 6.

Une des femmes à s'impliquer au sein du CCJC lors de son tournant plus politique en 1945 est Edith Fowke. Membre de la CCF depuis 1933, Fowke décrit ses activités à Toronto pendant les années 1940 et 1950 comme surtout « political and pacifist ». Outre son adhésion au CCJC, elle intègre la WILPF et le FOR tout en poursuivant son engagement profond au sein de son parti politique. Son emploi principal entre 1945 et 1949 est celui de rédactrice pour le *Magazine Digest*, mais elle travaille également comme pigiste/rédactrice pour différents magazines de nature politique franchement à gauche comme le *Canadian Forum* et le *Reconciliation*, l'organe du FOR¹⁰⁷⁶.

Fowke est l'incarnation féminine de l'intersection entre les intérêts de différentes associations, mais, selon Thomas Socknat, le socialisme chrétien n'est pas une de ses motivations conductrices. Dans le CCJC, Fowke est membre du conseil de direction et s'implique dans différentes commissions comme celles concernées par la sensibilisation du public et des politiques. En 1946, elle rejoint une nouvelle commission dédiée à la suppression des restrictions civiques et au dédommagement. Elle utilise ses liens éditoriaux avec le *Reconciliation* et le *Canadian Forum* pour écrire et faire publier cinq articles entre juillet 1945 et janvier 1947 sur les menaces d'expulsion. On se demande si Fowke n'est pas derrière la publication d'un article de Muriel Kitagawa dans le *Reconciliation* au printemps 1946¹⁰⁷⁷.

Fowke se décrit comme « feminist before there was such a term ». David Lewis, membre éminent de la CCF avec qui Fowke a des différends, la voit comme « a dangerous woman »¹⁰⁷⁸. Le franc-parler de Fowke et son refus de renoncer à sa vision pour le CCF ne plaît pas à Lewis. Elle s'avère utile pourtant dans une lutte contre un État obstinément déterminé à expulser toutes les personnes, et leur dépendants, qui ont signé pour le

1076Edith Fowke, « A personal odyssey and personal prejudices », in Pauline Greenhill et Diane Tye (dir.), *Undisciplined women : tradition and culture in Canada*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1997, p. 39-41 ; Pauline Greenhill, « Radical? Feminist? Nationalist? The Canadian paradox of Edith Fowke », *Canadian Folk Music*, 2003, vol. 37, n° 3, p. 2 ; Allan Kirby, « "What ordinary people do is important" : Edith Fowke's life and publications », *Canadian Journal for Traditional Music*, 1998, vol. 26, n° 1, p. 1-16.

1077Thomas Socknat, « *Witness against war* »..., *op. cit.*, p. 559 ; Allan Kirby, *Edith Fowke : collecting traditional folk songs in rural Ontario 1956-1964*, Thèse, Carleton University, Ottawa, 2012, 385 p ; Ross Lambertson, *Activists in the age of rights...*, *op. cit.*, p. 143, 145 ; Stephanie Bangarth, *Voices raised in protest...*, *op. cit.*, p. 102, 234 ; WRDARC, CCJC, SN269, 1/1, lettres du 1^{er} août 1945 et du 28 novembre 1945 adressées à Fowke ; 1/4, compte rendu, general meeting, 2 octobre 1945, p. 3 ; NNM, Hidaka, 2001.2.1.3, Draft Statement to Claimants from the Co-operative Committee, s.d. [1950], p. 3. ; Report of the Sub-committee on restrictions and property losses, 26 octobre 1946, 5 p ; BAC, Kitagawa, MG31 E26, dossier : Various pamphlets, 1931-1946, Kitagawa, « Equality for the colored peoples », *Reconciliation*, vol. 3, n° 1, mars-avril 1946, p. 1-2 ; articles de Fowke : « Democracy and the Japanese Canadians », juillet 1945 (avec A.G. Watson) ; « Interesting Testimony », octobre 1945 (éditorial) ; « Japanese Canadians », janvier 1946 ; « The Supreme Court Decision », mars 1946 ; « Justice and Japanese Canadians » janvier 1947.

1078Edith Fowke, « A personal odyssey and personal prejudices », *op. cit.*, p. 40 ; Vera Johnson, « Fowkelore », *Canadian Folk Music Bulletin*, 1996, vol. 30, n° 4, p. 7.

"rapatriement". Fowke est également un des membres du CCJC les plus pérennes, restant dans l'association jusqu'à sa dissolution en novembre 1953¹⁰⁷⁹. Bien que l'on en sache peu sur l'étendue de son militantisme dans l'association, il est difficile d'imaginer qu'elle laisse les hommes du CCJC prendre toutes les décisions ou mener toutes les actions.

Margaret Gould, membre de la Civil Liberties Association of Toronto (CLAT), s'implique également dans le CCJC. Pendant les années 1920 elle travaille comme chercheuse pour le mouvement syndical de l'industrie du vêtement et comme écrivaine/rédactrice pour le journal de gauche le *New Frontier*. Elle contribue également par des articles au *Canadian Forum*. Vers la fin des années 1920, sa carrière vire au travail social professionnel. Entre 1930 et 1937, elle est la directrice générale du Toronto Child Welfare Council à Toronto (TCWC). Elle est très respectée par la plupart de ses pairs, mais certaines femmes essaient cependant de nuire à sa carrière en l'accusant d'être communiste. Elle prend la dissolution du TCWC quelques mois plus tard comme le signe qu'il est temps de changer de métier¹⁰⁸⁰. Gould trouve sa troisième carrière dans la presse en devenant éditorialiste pour le *Toronto Star*. Le climat de gauche du *Toronto Star* offre à Gould un environnement en adéquation avec ses idées. Au CCJC, elle fait partie d'une sous-commission sur l'action juridique organisée vers la fin de 1945, mais sa contribution la plus importante à la campagne contre les expulsions est une dizaine d'éditoriaux publiés dans le *Toronto Star* entre août 1945 et janvier 1947¹⁰⁸¹.

Dans ses éditoriaux, Gould ne se montre pas plus à gauche que les « church people » désignés par Ross Lambertson. Les arguments qu'elle mobilise sont tout à fait en accord avec les revendications et protestations du CCJC ; ses éditoriaux fournissent une synthèse de la campagne du CCJC. En octobre 1945, Gould pose la question qui sous-tend toute la lutte contre les expulsions : « How can a person born in Canada be repatriated to Japan ? ». Elle demande des enquêtes pour examiner comment les autorités ont obtenu les signatures, et des procès judiciaires pour déterminer la loyauté des premiers concernés. Gould fait des comparaisons fréquentes entre le traitement par le gouvernement des *Nikkei* et celui par les Nazis des minorités européennes. Elle incite le public à démontrer leur « pride in this country's democratic traditions » et une tolérance plus élevée que celle dont le gouvernement les

1079« Co-op. Committee on Japanese Canadians formally disbanded », *The New Canadian*, 28 novembre 1953.

1080Joan Sangster, *Dreams of equality*, *op. cit.*, p. 157 ; Gale Wills, *Efficiency, feminism and cooperative democracy : origins of the Toronto Social Planning Council, 1918-1957*, Thèse, University of Toronto, Toronto, 1989, p. 143, 162, 171 ; Reginald Whitaker, *Double standard...*, *op. cit.*, p. 152 ; Candida Rifkind, *Comrades and critics : women, literature, and the left in 1930s Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2009, p. 71-72.

1081Laurel Lewey, « The treatment of Japanese Canadians in the 1940s : a social work perspective », *Currents : Scholarship in the Human Services*, 2009, vol. 8, n° 2, p. 6-7.

croit capables¹⁰⁸².

Un des fils conducteurs dans tous ses éditoriaux est la question du degré de sincérité des valeurs prétendues du Canada, qu'elle résume le 10 janvier 1946 en anticipation de l'appel à la Cour suprême : « it involves personal liberty, civil rights, the value of Canadian citizenship and the validity of Canada's pledge to the United Nations Charter. Humanitarian principles too are in the balance »¹⁰⁸³. Son militantisme comme membre du CCJC ne semble pas durer au-delà de 1948. À ce moment-là, elle s'implique plutôt dans l'organisation du Canadian Peace Congress.

6.3.2 Donalda MacMillan, pilier de la cause



Figure n° 22 : Donalda MacMillan, 1944

Source : John MacMillan, collection personnelle

Pendant la campagne du CCJC contre les expulsions, Donalda MacMillan est omniprésente dans toutes les actions. Dès qu'elle est au courant des pressions subies par les *Nikkei* pour qu'ils signent leur accord de "rapatriement", elle consacre son énergie et son temps à réveiller l'opinion publique¹⁰⁸⁴. Comme Chappell, MacMillan et son époux sont missionnaires, ayant œuvré à Taiwan entre 1924 et 1939 dans une mission presbytérienne. Donalda MacIntosh est née en 1893 dans l'Ontario rural. Après son bac, elle suit des études pour devenir institutrice puis enseigne pendant deux ans. Elle s'inscrit ensuite dans une formation d'infirmière à Toronto où elle croise à nouveau le chemin de Hugh MacMillan, natif de la même région qu'elle. Le couple se marie en août 1924 et part à Taïwan deux mois plus tard. Mme MacMillan met ses compétences d'infirmière et d'institutrice à la disposition de la mission et donne naissance à ses deux enfants. L'île étant sous la domination japonaise, elle apprend le japonais ainsi que des dialectes chinois. Selon John MacMillan, petit-fils et biographe du couple, ses grand-parents ont été « exposed to burgeoning 1920s socialism while living in and around the university ». Les idées progressistes qu'ils adoptent compliquent leurs relations avec des missionnaires plus

1082« A test of Canadian democracy », 19 octobre 1945, « The plight of the Japanese-Canadians », 7 août 1945, « An outrageous situation », 24 novembre 1945, « Quiet a difference », 8 juillet 1946, « A challenge to Canadian democracy », 25 septembre 1946, « The denial of civil rights to Japanese-Canadians », 18 novembre 1946 et « People are ahead of the government », 6 septembre 1947, *Toronto Daily Star*.

1083« A test of Canada's honor », 10 janvier 1946, « A test of Canadian democracy », 19 octobre 1945, « "White supremacy" in Canada », 7 janvier 1947, *Toronto Daily Star* ; Reginald Whitaker, *Double standard...*, *op. cit.*, p. 152 ; Ross Lambertson, *Activists in the age of rights...*, *op. cit.*, p. 77.

1084WRDARC, CCJC, SN269, 1/12, rapport, « A record of the work... », p. 6.

conservateurs à Taïwan. Hugh MacMillan est même accusé d'être « socialist » et « bolchevist » mais on ne sait pas si son épouse est perçue comme une radicale¹⁰⁸⁵.

En 1939, la famille MacMillan accompagne un groupe de jeunes au World Council of Christian Youth à Amsterdam, puis le cours de la guerre les empêche de retourner à Taïwan. Ils s'établissent donc à Toronto pendant huit ans avant de réintégrer la mission à l'automne 1947 jusqu'à leur retraite en 1961. À Toronto, l'intersection de la foi chrétienne de Mme MacMillan et de sa recherche de justice sociale l'attire à la Fellowship for a Christian Social Order (FCSO)¹⁰⁸⁶. En juin 1943, elle s'implique au CCJC comme représentante du FCSO. Dans son histoire du CCJC, Fowke explique le rôle central joué par MacMillan dans la lutte contre les expulsions :

« From the beginning she had been active in the committee, and throughout the crucial period ahead she was to prove herself invaluable. Without her inexhaustible energy and singleness of purpose it is doubtful whether the Co-operative Committee could ever have carried out the difficult program upon which it was embarking¹⁰⁸⁷.

MacMillan fonctionne davantage comme une secrétaire générale, quoique non salariée, que comme une secrétaire bénévole du conseil administratif. Il est difficile pourtant d'identifier sa marque spécifique dans les actions et les revendications collectives de l'association dans des documents abrégés ou non attribués¹⁰⁸⁸. Néanmoins, outre la déclaration de Fowke, plusieurs éléments dans les archives et l'historiographie du CCJC mènent à croire que MacMillan est en effet un pilier de l'association et peut-être son pilier principal entre 1945 et 1947. Hormis une courte période de huit mois, elle est la seule personne à se consacrer à l'association à temps plein pendant la durée de la lutte contre les expulsions. Cela la met dans une position d'influence importante sur les revendications et protestations du CCJC.

MacMillan est souvent présente dans les réunions avec des hommes politiques de tous les niveaux. Avec cinq hommes, elle fait partie d'une première délégation à Ottawa le 30

1085Courriel de John MacMillan, 25 août 2014 ; poème de Hugh MacMillan cité dans une interview avec John MacMillan, 7 septembre 2014.

1086Le FCSO maintient que le système capitaliste est contraire aux principes chrétiens. Il cherche donc à établir un ordre social plus égalitaire. L'association a également une aile très pacifiste jusqu'à ce que la réalité de la guerre divise les positions des membres et pousse les pacifistes convaincus à adhérer au FOR. Robert A. Wright, « The Canadian Protestant tradition, 1914-1945 », in George A. Rawlyk (dir.), *The Canadian Protestant experience, 1760-1990*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1993, p. 178, 181 ; Ross Lambertson, *Activists in the age of rights...*, op. cit., p. 34-35, 86.

1087BAC, Tucker, MG30 D200, 1/13, Edith Fowke, *They made democracy work...*, 1951, p. 10-11 ; « MacMillans leave for Formosa » et « A goodbye to two friends », *The New Canadian*, 4 et 11 octobre 1947 ; Courriel de John MacMillan, 25 août 2014 ; WRDARC, CCJC, SN269, 1/2 et 1/3, compte rendu de réunions, 24 juin 1943 et 25 mai 1944.

1088WRDARC, CCJC, SN269, 1/1, lettres de Finlay et MacMillan aux députés fédéraux et de MacMillan à Dear Friend, 29 octobre 1945 ; BAC, Tucker, MG30 D200, 1/2, lettre de MacMillan à Dear Sir (députés fédéraux), 11 avril 1947 ; fonds William Lyon Mackenzie King, MG26-J, 401/362519-20, lettre de MacMillan à King, 11 janvier 1946, cité dans Ross Lambertson, *Activists in the age of rights...*, op. cit., p. 141.

juillet 1945 pour rencontrer Humphrey Mitchell, le ministre du Travail, et Norman Robertson, sous-ministre des Affaires étrangères. MacMillan n'est pas dupe de l'accueil superficiellement cordial à Ottawa. Dans ses comptes rendus sur cette rencontre, elle décrit la détermination du gouvernement de mener à bien le projet d'expulsion, pour lequel il est convaincu qu'il y a peu d'opposition publique. Elle prévoit que le CCJC doit entamer une lutte acharnée s'il veut faire bouger l'opinion et les politiques¹⁰⁸⁹.

Pour faire enterrer le projet de loi 15, le CCJC multiplie les protestations. En particulier, une lettre en octobre 1945 de Finlay et MacMillan à tous les députés et sénateurs demande à ces derniers de voter contre le projet de loi. Tous deux font également des allocutions publiques ensemble où MacMillan parle autant que le président de l'association¹⁰⁹⁰. Un article du *Toronto Star*, en novembre 1945 montre qu'elle est souvent le porte-parole du CCJC. Dans sa description de la manière dont les signatures ont été obtenues, elle s'avère plutôt osée : « The government doesn't like the word "coercion". We are saying that signatures were obtained "under duress." We are saying definitely that pressure was used to obtain these signatures ». MacMillan demande également pourquoi l'État ne consolide pas sa politique de dispersion en fournissant plus d'aide et en obligeant les provinces à se montrer plus accueillantes envers les personnes d'origine japonaise. Elle loue les États-Unis plus généreux dans leur projet de relocalisation et sans dessein malveillant d'expulser la population d'origine japonaise. En comparaison, elle trouve le traitement canadien « very, very shabby ». Elle évoque également une circonstance peu abordée par d'autres militants : le fait que beaucoup de personnes d'origine japonaise ont vu leur demande de naturalisation refusée avant la guerre¹⁰⁹¹. Ainsi, MacMillan n'a pas peur d'accuser le gouvernement d'avoir recours à des moyens indignes pour obtenir l'accord des *Nikkei* pour leur expulsion, ni de l'apostropher sur le « shabby treatment » qu'il inflige à ces personnes. Par contre, elle est apparemment partisane de la dispersion des *Nikkei* au Canada et n'ose pas ou ne pense pas mettre en cause la pérennisation de leur déplacement forcé à l'intérieur du pays.

Lorsque le projet de loi 15 échoue et que le gouvernement a recours aux décrets pour autoriser les expulsions, le CCJC constate qu'il faut trouver des moyens plus puissants pour

1089 WRDARC, CCJC, SN269, 1/4, comptes rendus, general meeting, 2 octobre 1945, p. 1 ; 1/6, Executive meeting, 27 janvier 1947 ; 1/12, rapports, « The Co-operative Committee on Japanese Canadians », s.d., 1 p ; « A record of the work... », p. 7 ; « A goodbye to two friends », *The New Canadian*, 11 octobre 1947, p. 3 ; BAC, CCJC, MG28 V1, 2/10, Report on deputation to Ottawa, préparé par Donald MacMillan, s.d., cite dans Peter Nunoda, *A community in transition...*, *op. cit.*, p. 220.

1090 WRDARC, CCJC, SN269, 1/1, lettre de Finlay et MacMillan aux députés fédéraux, 29 octobre 1945 ; 1/11, pamphlet, « Our Japanese Canadians : citizens not exiles », avril 1946, 4 p ; « Student committee formed to aid Japanese-Canadians », *The Varsity*, vol. 65, n° 13, 16 octobre 1945, p. 1.

1091 « Demand chance to say "no" for Japanese-Canadians », *Toronto Daily Star*, 29 novembre 1945, p. 3. Voir aussi, « Seek Ontario court order to halt deporting Japs », *Toronto Daily Star*, 28 décembre 1945, p. 3.

arrêter ce dernier. L'avocat Andrew Brewin conseille de faire appel devant la Cour suprême. Brewin, B.K. Sandwell, George Tatham et MacMillan vont à Ottawa le 4 janvier 1946 pour rencontrer le ministre de la Justice intérimaire et son sous-ministre afin d'essayer de leur faire entendre raison. Pendant la réunion, MacMillan évoque « the rising tide of public opinion » et présente les noms d'organisations ayant exprimé leur opposition aux expulsions. Les autres membres de la délégation parlent des questions juridiques et des droits civiques bafoués par les décrets en conseil¹⁰⁹².

La division des responsabilités est quelque peu genrée, reflétant les engagements de chacun : Brewin, avocat, Tatham, enseignant et président de la CLAT, et MacMillan, détentrice de plusieurs compétences sans profession reconnue. Elle devient donc porte-parole de la construction du réseau de protestation, c'est-à-dire de l'aspect relationnel. Selon son petit-fils, ses compétences relationnelles sont plus fonctionnelles que chaleureuses, ce qui n'empêche pas son installation dans le rôle relationnel souvent attribué aux femmes¹⁰⁹³.

Vers la fin de 1945, en anticipation de l'appel devant la Cour suprême, le CCJC lance une collecte de fonds pour financer cette action. L'association utilise une partie de la collecte pour embaucher un secrétaire général. La personne employée n'est autre que l'époux de MacMillan. Il semble que Mme MacMillan occupe le poste salarié dans un premier temps à condition que le CCJC le donne à son époux dès son retour d'un déplacement diplomatique à San Francisco pour le gouvernement britannique. Il est possible de traduire un tel geste de la part de Mme MacMillan comme un désir de garder son époux plus près du foyer ; c'est un homme qui a toujours besoin de s'activer pour une cause ou une autre, s'absentant ainsi de sa famille régulièrement. Il est également concevable qu'elle voie les compétences de son époux, B.A., M.A., Ph.D. en cours, comme utiles dans la campagne du CCJC. Quoiqu'il en soit, encourager le CCJC à donner ce poste à son époux est plus stratégique que féministe bien qu'elle défende l'idée de reconnaissance accrue du rôle des femmes dans son église. Elle ne s'efface par pour autant dans la lutte contre les expulsions. Comme l'explique Fowke dans son histoire de l'association, le CCJC profite de deux personnes en n'en payant qu'une. Mme MacMillan continue à assister aux réunions du conseil de direction du CCJC¹⁰⁹⁴.

1092WRDARC, CCJC, SN269, 1/12, rapports « A record of the work... », p. 9-10 ; « The Co-operative Committee on Japanese Canadians », s.d., p. 2 ; Peter Nunoda, *A community in transition...*, *op. cit.*, p. 251-252.

1093Entretien avec John MacMillan via Skype, 7 septembre 2014.

1094WRDARC, CCJC, SN269, 1/12, rapport, « A record of the work... », p. 11 ; 1/1, lettre de Hugh MacMillan à Edith Fowkes, 19 mai 1946 ; BAC, Tucker, MG30 D200, 1/13, Edith Fowke, *They made democracy work...*, 1951, p. 14 ; « A goodbye to two friends », *The New Canadian*, 11 octobre 1947, p. 3 ; Entretien avec John MacMillan via Skype, 7 septembre 2014 ; *Glad Tidings*, juin 1953, cité dans Lois Klempa et Rosemary Doran, *Certain women amazed us : the Women's Missionary Society, their story, 1864-2002*, Toronto, Women's Missionary Society, 2002 ; Peter Nunoda, *A community in transition...*, *op. cit.*, p. 235.

Pendant que Hugh MacMillan effectue un tour du pays en janvier et février 1946 pour recueillir du soutien financier et moral, Donald MacMillan assure le travail à Toronto. Elle est une des organisatrices principales d'un rassemblement de masse sous la bannière du CCJC et de la CLAT le 10 janvier 1946, où sont présents les sénateurs Arthur Roebuck et Cairine Wilson ainsi que le rabbin A.L. Feinberg¹⁰⁹⁵. Wilson s'attarde surtout sur l'héritage négatif que les expulsions légueraient, c'est-à-dire de la « bitterness » instillée dans les esprits non seulement des expulsés, mais également des *Nikkei* qui restent au Canada. Poursuivre avec ce projet ouvrirait une page sombre de l'histoire canadienne dont tout Canadien aurait à supporter les conséquences. Elle appelle le gouvernement à léguer aux générations suivantes « a better heritage of truth and fair play »¹⁰⁹⁶.

Le 14 janvier 1946, Finlay et Mme MacMillan envoient une lettre à tous les pasteurs des églises de Toronto, les incitant à prier individuellement et avec leur congrégation pour le succès de l'appel devant la Cour suprême¹⁰⁹⁷. La lettre souligne à quel point l'association dépend des églises et des organisations chrétiennes pour faire pression sur le gouvernement. La moitié de la quarantaine d'organismes affiliés au CCJC en avril 1946 sont de caractère confessionnel. Bien que bâtie sur des bases chrétiennes, dans ses revendications au gouvernement l'association a tendance à s'appuyer sur des arguments plus juridiques, civiques ou humains¹⁰⁹⁸. On peut l'interpréter comme un choix stratégique et/ou un signe de la sécularisation croissante de la société canadienne où des philosophies plus humanistes influencent la pensée chrétienne et touchent des personnes comme Finlay, MacMillan et Chappell.

MacMillan est membre de la sous-commission qui clame une « moral victory », lorsque la Cour suprême, le 20 février 1946, déclare qu'il est illégal d'expulser automatiquement l'épouse et les enfants à charge de tout homme ayant signé un accord de "rapatriement". Puisque l'État ne peut pas poursuivre sans séparer des familles, les membres du CCJC sont convaincus, ou espèrent, qu'il « will surely not persist in such a policy of

1095WRDARC, CCJC, SN269, 1/12, « A record of the work... », p. 11 ; 1/5, compte rendu, Publicity committee re public meeting, 2 janvier 1946.

1096BAC, Foster, MG30 C69, Press Clippings, 1942-1950, « U.S. didn't treat its Japs as harshly—Senator Wilson », 11 janvier 1946, p. 1 et « Veto deportation for Jap, Roebuck urges cabinet », 10 janvier 1946, p. 19, *Toronto Daily Star*.

1097WRDARC, CCJC, SN269, 1/1, lettre de Finlay et Mme MacMillan aux Ministers of Toronto and District, 14 janvier 1946 ; Stephanie Bangarth, *Voices raised in protest...*, *op. cit.*, p. 63-64.

1098WRDARC, CCJC, SN269, 1/10, News Bulletin #5, 30 mars 1946 ; 1/11, pamphlet, « Our Japanese Canadians : citizens, not exiles », avril 1946 ; 1/13, memorandum for the members of the House of Commons and the Senate of Canada, avril 1946, 6 p ; BAC, Foster, MG30 C69, Press Clippings, 1942-1950, « Claim deportation of Japs violates international law », *Toronto Star*, 22 janvier 1946 ; Reginald Hardy, « Cabinet asked to rescind Jap-Canadian deportation », *Vancouver Province*, 26 mars 1946 ; NNM, Hidaka, Acc. 2001.2.1.3, Statement by the Lethbridge Consultative Committee on Canadians of Japanese Origin, 30 juin 1946.

inhumanity »¹⁰⁹⁹. La déclaration annonce également le projet du CCJC de faire appel devant le Privy Council à Londres si le gouvernement persiste.

Le 15 septembre 1946, Hugh MacMillan démissionne de son poste de secrétaire général pour aller terminer sa thèse à l'University of Edinburgh. Donald MacMillan réintègre le poste, cette fois payée, à un moment où le CCJC est toujours dans l'attente de la décision du Privy Council. Une sous-commission composée de Brewin, Finlay, Fowke, Kinzie Tanaka, Kunio Hidaka et Mme MacMillan est mandatée pour préparer une réponse dès la décision connue¹¹⁰⁰. Lorsque la décision va à l'encontre des espoirs du CCJC, l'association demande aussitôt un rendez-vous avec le Premier ministre pour une délégation qui comprendrait Brewin, Finlay, Sandwell et Mme MacMillan. Ils prévoient de souligner le commentaire adjacent du Privy Council précisant que « If it be clear that an emergency has not arisen or no longer exists there can be no justification for the exercise or continued exercise of such exceptional powers »¹¹⁰¹. Au lieu d'accorder un rendez-vous, King annonce que son gouvernement ne compte pas procéder à d'autres expulsions.

Le CCJC jubile mais ne considère pas la déclaration du Premier ministre comme la fin de sa lutte. Le 27 janvier, le conseil de direction brosse les grandes lignes d'une lettre à King pour le féliciter de cette décision, mais également pour demander que son gouvernement octroie aux personnes d'origine japonaise les pleins droits de citoyens ou résidents du pays, des dédommagements pour la perte de leurs biens et une clarification du statut des expulsés qui souhaiteraient retourner au Canada à un moment ou à un autre¹¹⁰². Dans un bulletin du 19 février 1947 écrit par Donald MacMillan, le CCJC célèbre la fin des expulsions, décrite comme un « triumph for the forces of decency and justice » grâce à l'opposition publique. En évoquant la composition des opposants, le bulletin énumère les églises et leurs membres, des groupes d'étudiants et de vétérans, des syndicats, la presse et certains députés fédéraux. Le seul groupe oublié est celui des premiers concernés : les *Nikkei*¹¹⁰³.

1099BAC, Foster, MG30 C69, Press Clippings, 1942-1950, « Decision on Japs will be appealed to Privy Council », *The Globe and Mail*, 21 février 1946 ; WRDARC, CCJC, SN269, 1/10, News Bulletins, #3, [février 1946].

1100WRDARC, CCJC, SN269, 1/5, compte rendu, Executive meeting, 10 septembre 1946.

1101WRDARC, CCJC, SN269, 1/5, compte rendu, Executive meetings, 25 novembre et 12 décembre 1946 ; 1/10, News Bulletin #8, 10 février 1947 ; NNM, Hidaka, Ass. 2001.1.2.3, Statement issued by the Cooperative Committee on Japanese Canadians following the announcement of the Privy Council decision, 2 décembre 1946 ; BAC, Tucker, MG30 D200, 1/9, Memorandum for the Co-operative Committee on Japanese Canadians on the Judgment of the Judicial Committee of the Privy Council, préparé par Andrew Brewin, 22 décembre 1946, 3 p.

1102WRDARC, CCJC, SN269, 1/6, compte rendu, Executive meeting, 27 janvier 1947 ; 1/12, rapport, « A record of the work... », p. 14 ; 1/4, lettre de Mme MacMillan à Mackenzie King, 28 février 1947 ; BAC, Tucker, MG30 D200, 1/13, Edith Fowke, *They made democracy work...*, 1951, p. 24.

1103WRDARC, CCJC, SN269, 1/10, News Bulletin #8, 10 février 1947 ; Stephanie Bangarth, *Voices raised in protest...*, *op. cit.*, p. 268.

Ce sont bien les *Nikkei* qui ont décrit leur ressenti du choix impossible imposé par le « repatriation survey », fourni des affidavits sur l'administration bâclée et quelque peu coercitive de ce programme, se sont portés volontaires pour servir de ballons d'essai dans les cours de justice, ont contribué moralement et financièrement aux actions du CCJC, envoyé des pétitions au gouvernement et fait remonter des protestations à plusieurs organisations. Dans un rapport de Mme MacMillan en septembre 1947, la liste est revue et corrigée, signe évident qu'on lui a fait remarquer cet oubli maladroit¹¹⁰⁴.

En septembre 1947, au moment du départ de Mme MacMillan pour réintégrer la mission à Taiwan, la NJCCA rend un hommage sincère à toutes ses actions, mais vote également une motion pour récupérer le travail qu'elle faisait :

« the success of the Co-operative Committee's work has largely been due to the magnificent job which was carried out by Mrs. MacMillan, the Co-operative Committee Secretary. It is doubtful whether anyone is available to carry on the [...] secretaryship and it is improbable that anyone as capable as Mrs. MacMillan has proved to be could be obtained. This situation [...] gives good reason at this time for the National Organization to take over a greater share of the responsibility of leadership »¹¹⁰⁵.

Peter Nunoda est particulièrement troublé par la domination du CCJC et de personnes comme MacMillan dans la lutte contre les expulsions et la campagne pour obtenir un dédommagement. Il considère que le JCCD est capable de jouer un rôle plus important dès 1945 et la NJCCA dès sa création en septembre 1947¹¹⁰⁶.

Ross Lambertson justifie cette situation par le « lack of legal expertise and political influence » des associations des *Nikkei*¹¹⁰⁷. Mais le CCJC a dû également développer et cultiver ces expertises. Sans citer d'exemples spécifiques, Stephanie Bangarth pense que « Japanese Canadians took leadership roles within the CCJC » disant qu'ils étaient « instrumental in providing direction for its advocacy activities and in educating the broader CCJC membership about the hardships »¹¹⁰⁸. Le deuxième constat est peut-être plus défendable que le premier, car un représentant du NJCCA participe à une seule délégation dépêchée à Ottawa par le CCJC pendant la lutte contre les expulsions.

La dispersion et les maintes restrictions affectant les *Nikkei* rendent la création d'un

1104WRDARC, CCJC, SN269, 1/1, lettre signed on behalf of all Lemon Creek Japanese par 12 personnes à Mrs. Hugh MacMillan, 29 octobre 1945, 2 p ; 1/12, « A record of the work... », p. 11 ; NNM, Hidaka, Ass. 2001.1.2.1.3, CCJC News Bulletin #4, 15 mars 1946, p. 2 ; BAC, Foster, MG30 C69, Pamphlets and Articles, 1945-1946, pétition des Christians of Tashme, 18 novembre 1945, 4 p ; Tucker, MG30 C200, 1/1 lettre du Central Committee, Slovan City, Bay Farm, Popoff, à Mitchell, 28 mars 1945 ; 1/13, Fowke, *They made democracy work*, 1951, p. 19 ; NNM, Hidaka, Ass. 2001.1.2.1.3, Draft Statement to Claimants from the Co-operative Committee, s.d. [1950], p. 3.

1105NNM, Hidaka, 2001.1.2.3, Report of First national conference of Japanese Canadian Organization, motions, 2 septembre 1947, p. 5

1106Peter Nunoda, *A community in transition...*, *op. cit.*, p. 169-173, 265, 387-388, 397-398.

1107*Ibid.*, p. 172-173, 265 ; Ross Lambertson, *Activists in the age of rights...*, *op. cit.*, p. 120.

1108Stephanie Bangarth, *Voices raised in protest...*, *op. cit.*, p. 127 ; Stephanie Bangarth, *The politics of rights...*, *op. cit.*, p. 263.

front commun difficile. En 1945 et 1946, les plus libres et les plus proches du centre de la lutte en Ontario sont pour la plupart plutôt jeunes et n'ont même pas la pleine confiance des *Issei*¹¹⁰⁹. Dans ces conditions, il est possible que les membres du CCJC, femmes comprises, se considèrent comme mieux placés pour mener la lutte. Thomas Stocknat fournit une explication supplémentaire à partir de ses recherches sur les pacifistes de l'époque : « James Finlay [...] later recalled that the plight of the Japanese Canadians became the overriding concern of Canadian pacifists during the war and immediate post-war years. In effect it was their battleground for peace and justice »¹¹¹⁰. Autrement dit, beaucoup de membres du CCJC savouraient cette lutte et la voyaient comme étant leur combat autant que celui des *Nikkei*.

6.3.3 L'apport des femmes dans les sections et les associations affiliées

Des sections du CCJC érigées dans au moins treize villes à travers le pays offrent d'autres espaces où les femmes peuvent être actives¹¹¹¹. Leur rôle et leur place diffèrent sensiblement selon la section. La littérature sur le VCC, association qui pré-date le CCJC lui-même, met en avant les actions de Norman Black et de H.H. Norman, mais l'organisation accueille des femmes au sein de son conseil administratif, notamment Laura Jamieson et Mildred Fahrni. Fahrni, membre de la WILPF, du parti CCF, de la Vancouver Civil Liberties Union et fidèle du FOR depuis 1941, intègre le VCC comme représentante de cette dernière association. Elle est une des rares femmes laïques, quoique membre active de l'Église Unie, à travailler dans un camp d'internement comme professeure. Marcia Toms et Michael Hemmings notent que Fahrni s'exprime contre les expulsions dans des discours et des pétitions, mais les traces de ses actions sont difficiles à trouver ou trop minces pour être analysées¹¹¹².

Le Consultative Council à Winnipeg est composé d'une majorité de femmes en décembre 1945. L'une d'entre elles, Thelma Scrambler, joue un rôle actif dans la défaite du projet de loi 15 en écrivant des lettres à plusieurs députés de la Chambre des communes.

1109Interview avec Jitaro Charlie Tanaka, cité dans Ann Gomer Sunahara, *The politics of racism...*, *op. cit.*, p. 52-53 ; WRDARC, CCJC, SN269, 1/1, lettre du CCJC au Special Senate Committee on Human Rights and Fundamental Freedoms, 25 mai 1950, 2 p ; Ken Adachi, *The enemy that never was...*, *op. cit.*, p. 291-292.

1110Entretien avec James Finlay, Toronto, 21 octobre 1976 et UCCA, FOR Papers, 1/4, CCJC, Bulletin n° 7, 14 septembre 1946, cité dans Thomas Socknat, « *Witness against war* »..., *op. cit.*, p. 543-544.

1111WRDARC, CCJC, SN269, 1/12, rapport, « The Co-operative Committee on Japanese Canadians », s.d.

1112Nancy Knickerbocker, *No plaster saint...*, *op. cit.*, p. 146 ; Marcia Toms, « *Into the sunlight of a new day* » : *the beliefs and work of two women peace activists in the Vancouver area during the Cold War*, Mémoire, Simon Fraser University, Burnaby, 1993, p. 159-161, 200 ; Marilyn Harrison, *The social influence of the United Church of Canada in British Columbia 1930-1948*, Mémoire, University of British Columbia, Vancouver, 1975, p. 178 ; « Travel thru' the Slocan Valley », *The New Canadian*, 20 mai 1944, p. 2 ; « Fahrni raps bills 15 & 20 », *The Ubysey*, 17 novembre 1945, p. 3.

Employée de la YWCA, ses autres combats de l'époque incluent des efforts pour limiter la hausse des prix à la fin de la guerre comme membre du People's Cooperative et elle est une des fondatrices de la Housewives' Consumer Organization dans sa ville. Ces deux regroupements ont la réputation d'être très à gauche¹¹¹³. Edith Holtom préside la section du CCJC à Ottawa. Comme les autres femmes impliquées dans la campagne contre les expulsions, Holton adhère à plusieurs associations : FCSO, FOR, l'Ottawa Civil Liberties Association et, dès la fin des années 1940, l'Ottawa Peace Council et le Canadian Peace Congress¹¹¹⁴. Le 29 novembre 1945, dans une lettre à *l'Ottawa Citizen* elle déclare que le Canada est sur le point d'expulser 10 000 de ses citoyens et résidents dans l'« indifférence » du Canadien lambda. Cette indifférence est le « product of ignorance and misinformation » qu'il faut combattre par la « vigilance of duty conscious citizens » déterminés à appliquer les principes de la Charte de l'ONU¹¹¹⁵.

À Montréal deux associations différentes se joignent aux protestations contre les expulsions : la section du CCJC et le Montreal Committee on Canadian Citizenship/Le Comité pour la défense de la citoyenneté canadienne (MCCC/CDCC). Créé en février 1946, ce dernier se différencie du CCJC Montréal par ses membres plus à gauche et l'adhésion de plus de francophones. En novembre le MCCC/CDCC se métamorphose en la Montreal Civil Liberties Association (MCLA). Il est difficile de trouver des traces des déclarations spécifiques des trois femmes impliquées : Constance Garneau, vice-présidente du MCLA, Thérèse Casgrain, féministe chevronnée et membre de la CCF, et Gwethalyn Graham, romancière à forte conscience sociale. En avril 1946, Casgrain permet que son nom figure sur une liste d'organisations et d'individus s'opposant aux expulsions. Dans son autobiographie de 1971, elle parle brièvement de son implication dans cette campagne, mais rien n'illustre ses propres actions de protestation¹¹¹⁶.

1113BAC, fonds Grace Thompson, MG30 C160, 1/1, lettre de Winnipeg Consultative Council (Provisional Committee), 4 décembre 1945, 2 p ; lettres de différents députés à Scrambler, 29 et 31 octobre 1945 ; « Housewives' group protest price control lifting », *Winnipeg Free Press*, 8 mai 1946, p. 9 ; « Women not pleased by Ottawa reception », *Montreal Gazette*, 3 juillet 1947 ; Joan Sangster, *Dreams of equality, op. cit.*, p. 185-187 ; Jim Mochoruk et Nancy Kardash, People's Co-operative Limited, *The People's Co-op : the life and times of a North End institution*, Halifax, Fernwood Publishing, 2000, 176 p.

1114Ross Lambertson, *Activists in the age of rights...*, *op. cit.*, p. 96, 129-130 ; « Plan protest to St. Laurent on border case », *Ottawa Citizen*, 6 septembre 1949, p. 2 ; « Deaths », *Lethbridge Herald*, 9 février 1978, p. 2.

1115Edith Holtom, « The Japanese Canadian », *Ottawa Citizen*, 29 novembre 1945, p. 26 ; Edith Holtom, « On exiling Canadians », *Ottawa Citizen*, 29 janvier 1946, p. 20.

1116« Jap-Canadians' fight gets Montreal help », *Toronto Daily Star*, 28 février 1946, p. 2 ; Greg Robinson, « "Two Other Solitudes" : Historical Encounters between Japanese Canadians and French Canadians - Part 2 », 11 décembre 2009, *Discover Nikkei, Japanese migrants and their descendants* <http://www.discovernikkei.org/en/journal/2009/12/11/two-other-solitudes/>, consulté le 23 août 2014 ; Charles W. Eddis, « Angus Cameron and the high hope of adventure », CUUHS Meeting, Montréal, 20 mai 2001, p. 6 ; « Freedom is your affair », *Civil Rights*, vol. 1, n° 4, 29 décembre 1946, p. 4 ; Paul-Etienne Rainville, « A l'origine d'un mouvement social des droits humains », 21 juin 2013, *LDL Ligue des droits et libertés*,

Dans leur opposition aux expulsions, une quarantaine d'associations affiliées au CCJC soit reproduisent presque exactement les arguments du CCJC, soit les adaptent pour les aligner davantage sur leurs propres préoccupations. On ne peut pas connaître l'étendue de l'implication féminine dans la campagne contre les expulsions simplement à partir des noms d'organisations et de personnes, à titre individuel, affiliées officiellement au CCJC en avril 1946. Seuls la YWCA, le NCWC, la WILPF et les sections féminines « of all the leading denominations » d'églises représentent les associations de femmes¹¹¹⁷.

On peut supposer également que l'affiliation de l'Association canadienne de travailleurs sociaux (ACTS) au CCJC bénéficie d'un soutien important de femmes dans cette profession hautement féminisée, d'autant que ce sont des femmes qui en sont présidente et secrétaire générale. Des sections de l'ACTS à travers le pays se manifestent également contre le projet d'expulsion. En avril 1946, la section de Vancouver Island demande « just consideration for the Japanese ». La Mainland Branch (en Colombie-Britannique) fait état également de son opposition aux expulsions, montrant qu'après la fin de la guerre, des forces plus progressistes dans la province (re)trouvent leur voix¹¹¹⁸.

Les associations mixtes qui s'affilient aux CCJC sont parfois représentées par des femmes. Une résolution envoyée au Premier ministre en décembre 1946 par l'Anglican Young People's Association de l'Ontario porte le nom de sa femme présidente, Hazel M. Journeaux. Dans la lignée des revendications du CCJC, la résolution s'oppose à l'expulsion des *Nikkei*, à l'exception des personnes « who have been proved disloyal to Canada and those who still desire to be sent to Japan to live ». Soucieuse du sort des enfants nés au Canada, l'AYPA demande que le gouvernement leur octroie le droit de retourner au Canada à l'âge de la majorité¹¹¹⁹. La résolution n'anticipe pas le nombre de personnes qui essaient de retrouver le Canada avant cet âge.

Les associations de femmes qui s'affilient au CCJC font preuve d'ardeur à des degrés divers dans la campagne contre les expulsions. Malgré le rôle fondateur de la YWCA dans le CCJC, au sommet de la campagne, l'association soit adopte un rôle à la marge soit se laisse

<http://liguedesdroits.ca/?p=1402>, consulté le 23 août 2014 ; WRDARC, CCJC, SN269, 1/13, Memorandum for the members of the House of Commons and Senate of Canada, avril 1946, p. 3 ; Thérèse F. Casgrain, *Une femme chez les hommes*, op. cit., p. 155-156 ; Ross Lambertson, *Activists in the age of rights...*, op. cit., p. 97, 145-146.

1117WRDARC, CCJC, SN269, 1/13, Memorandum for the members of the House of Commons and Senate of Canada, avril 1946, p. 3

1118BAC, CASW, MG28 I441, 27/FA 19, lettre de la Vancouver Island Branch à Joy Maines, 25 avril 1946, cité dans Laurel Lewey, « The treatment of Japanese Canadians in the 1940s... », op. cit., p. 8 ; Patricia Roy, *The triumph of citizenship...*, op. cit., p. 200.

1119BAC, MCI, RG76, 87/9309, lettre de Journeaux à King, 5 décembre 1946 ; *Ottawa Journal*, 5 octobre 1949, p. 10.

pousser en marge du combat. Même au sein de la YWCA elle-même, les actions entreprises contre cette politique manquent de passion. Au lieu de porter la résolution du CCJC élaborée le 22 mai 1945 devant le congrès annuel de la YWCA qui a lieu une semaine plus tard, Emma Kaufman présente la « recommandation » du National World Fellowship Committee pour que la YWCA étudie « the facts of the present crisis of the Japanese Canadian group and use its influence on public opinion to secure justice for this minority group »¹¹²⁰. La résolution laisse donc des échappatoires aux membres ou aux sections peu préoccupées du sort des *Nikkei* et ses résultats concrets ne sont pas flagrants. Harriet Rouillard, présidente du Public Affairs Committee, remplace Kaufman comme représentante de la YWCA au conseil du CCJC, mais elle n'y assiste pas souvent. Dans son rapport annuel au conseil national de la YWCA en octobre 1946, Rouillard déclare que sa commission « has worked effectively and consistently on a) Japanese-Canadian deportation, and b) food conservation »¹¹²¹. Soit le rapport de Rouillard est mal rédigé, soit les membres de sa commission ne voient pas la différence d'enjeux entre ces deux préoccupations.

Dans la YWCA de Metropolitan Toronto (YWCAMT), Constance Chappell obtient que la résolution du 22 mai 1945 soit adoptée, mais avec la modification que seule une partie des *Nikkei*, spécifiquement les « Japanese loyal to Canada » soient incités à se réinstaller dans des provinces autres que la Colombie-Britannique. Un an plus tard, lorsque le sort des personnes d'origine japonaise est toujours en attente de l'appel au Privy Council, le conseil d'administration de la YWCAMT se résout à écrire au gouvernement « showing our appreciation for the stand they have taken so far in this matter and urging even more democratic action »¹¹²². En l'absence d'une personne bien informée ou passionnée par la situation, comme Chappell, on a l'impression que le conseil ne veut qu'avoir l'air de s'activer sur cette question. Son geste est pourtant peu en conformité avec le CCJC qui ne voit rien de démocratique dans les actions du gouvernement jusque-là.

De son positionnement de 1944, le NCWC évolue pour devenir un affilié actif du CCJC en 1946. Les détails de cette évolution et le profil des femmes qui la guident ne sont pas disponibles à partir des archives consultées. On n'a que quelques indices comme la vénération du NCWC pour l'ONU et ses principes. En novembre 1945, le Saskatoon CW est le premier à adopter une position publique favorable aux *Nikkei* en s'opposant au projet de loi

1120BAC, YWCA, MG28 I198, 2/7, Report of the 17th National Convention, 30 mai -5 juin, 1945, p. 535-539 ; JCCA, MG28 V7, 13/20, National World Fellowship Committee Recommendation, YWCA, 1945.

1121BAC, Tucker, MG30 D200, 1/5A, lettre de Donalda à Louise, s.d. ; YWCA, M28 I198, 8/6, 53rd Annual Meeting, Public Affairs Report, 8-10 octobre 1946.

1122APO, YWCAMT, F794, MU3520 ou B290043/Board Minutes, 1943-1945, comptes rendus, 21 juin 1945, p. 4 ; B290043/Metropolitan Minutes, 1946-1948, 18 avril 1946, p. 1.

15 et en demandant que rien ne soit fait « until ample time has been allotted for a complete review of the case, and a fuller expression of Canadian public opinion »¹¹²³.

Pour sa part, le NCWC soutient la résolution du 22 mai 1945 du CCJC, mais seulement dix mois après coup. En mars 1946, le conseil de direction national décide de revendiquer l'annulation ou la suspension des décrets autorisant les expulsions et d'accorder à tous les signataires la chance d'être entendus dans une cour de justice. Certains conseils locaux, comme le Regina CW, expriment rapidement leur accord avec cette action. En revanche, le PCWBC et le Kamloops CW soumettent des résolutions et lettres de censure de l'action du conseil national, déclarant que celle-ci a été faite sans consulter les conseils provinciaux et locaux et qu'elle n'exprimait pas leurs souhaits¹¹²⁴.

Au nom de sa présidente, Anna N. Sissons, la WILPF se prononce rapidement et sans réserve contre les décrets en conseil de décembre 1945 autorisant les expulsions des signataires du « repatriation survey ». Sissons déclare qu'une « blatant propaganda of race-hatred » et les déclarations discriminatoires des premiers ministres provinciaux ont mené les *Nikkei* à une situation sans issue¹¹²⁵. Suite à la décision de la Cour suprême affirmant la légalité des expulsions des personnes ayant signé un accord, une autre femme membre de la WILPF, Lucy L. Woodsworth, met en doute cette légalité : « There is another law bearing on the case and its interpretation is clear-cut. It is the law of humanity written in the conscience, in the hearts of the Canadian people »¹¹²⁶.

La Woman's Missionary Society de l'Église Unie fournit l'exemple d'une des associations ecclésiastiques féminines les plus actives qui s'affilient non seulement à la lutte du CCJC, mais qui jouent un rôle, grâce aux missionnaires à l'intérieur des camps, dans le déclenchement de cette lutte. Dès 1945, une série d'actions, résolutions et protestations commencent à émaner du conseil national : la revendication que le gouvernement oblige les provinces et villes à accepter les *Nikkei*, l'adoption verbatim de la résolution du CCJC du 22 mai 1945, l'opposition au projet de loi 15, la distribution des brochures du CCJC et des

1123BAC, NCWC, MG28 I25, 88/6, A resolution re "special powers bill" 1945, lettres de Finlayson à King, 19 décembre 1945 ; 89 /2, à Mrs. J.C. Oliver, Saskatoon CW, 19 décembre 1945 et coupure de presse « Local Council protests bill », 30 novembre 1945.

1124BAC, Travail, RG27, vol. 655, lettre de Laura Hardy à King, 6 mar 1946, cité dans Patricia Roy, *The triumph of citizenship...*, *op. cit.*, p. 363 ; NCWC, MG28 I25, 128/1, comptes rendus, Executive meeting, 1^{er} mars 1946 et 53rd Annual Meeting, 4 juin 1946, p. 88 ; 87/3, Executive meetings, 28 février à 1^{er} mars 1946, p. 7-8 ; 89/1, lettres de Harriet Turnbull, Regina CW, 27 mars 1946, de Mary Hopgood, Kamloops CW, et de Finlayson, 17 et 23 avril 1946 ; 89/2, Resolutions, Annual Meeting, 3-7 juin 1946 ; RBSCUBC, VCW, 8-9, compte rendu, 51st Annual Meeting, 4 mars 1946, p. 29-31.

1125Anna N. Sissons, « Voice of the people, the Japanese Canadians », *Toronto Daily Star*, 20 décembre 1945, p. 6

1126Lucy L. Woodsworth, « Voice of the people, Privy Council appeal », *Toronto Daily Star*, 27 février 1946, p. 6 ; WRDARC, CCJC, SN269, 1/5, Organizations and Representatives [1946]. Voir aussi, Ross Lambertson, *Activists in the age of rights...*, *op. cit.*, p. 98, 133.

motions répétées d'envoyer des lettres de protestation au Premier ministre. Constance Chappell, membre du conseil national, est souvent la source de ces motions¹¹²⁷. En revanche, le conseil national, malgré toute la sympathie professée pour les *Nikkei*, n'hésite pas en 1950 à promulguer une perspective révisionniste en évoquant les premières arrivées des *Nikkei* en Ontario en 1942 : « We know today the wonderful issues of that seemingly tragic event and it has created a new attitude in the hearts of many who harbour that greatest evil in the world, race prejudice »¹¹²⁸. Outre un optimisme chrétien un peu déplacé, le gouffre qui sépare le vécu des membres de la WMS de celui des *Nikkei* les empêche de voir à quel point il est aberrant d'aborder un seul des éléments relatifs au traitement de cette période comme seulement « seemingly » tragique.

D'autres associations de femmes qui ne s'affilient pas au CCJC, peut-être parce que les membres sont trop divisés sur la question, émettent néanmoins des revendications en faveur des personnes d'origine japonaise. L'internement des *Nikkei* dans l'intérieur de la Colombie-Britannique et leur affectation dans des fermes de betteraves sucrières en Alberta les placent dans l'orbite de Canadiennes sans beaucoup d'histoire commune avec cette population jusque-là très concentrée sur la côte ouest. La réaction locale initiale à la délocalisation des *Nikkei* dans ces régions n'est pas un accueil à bras ouverts, mais les populations locales se plient au gré gouvernemental. Les associations de femmes les plus présentes dans ces endroits ruraux sont les Women's Institutes (WI). Comme les communautés dans lesquelles elles sont intégrées, les membres des WI soit continuent dans leur animosité envers les *Nikkei*, soit évoluent vers des attitudes plus tolérantes, voire accueillantes¹¹²⁹.

Emilie Popoff, présidente du Slovan City WI (SCWI), devient une championne des *Nikkei* non seulement dans sa propre section mais également dans les sections aux alentours¹¹³⁰. Popoff, avec son époux Konstantine, est propriétaire d'une ferme où la BCSC situe un petit camp d'internement. Née en Russie en 1887, elle immigre dans cette région isolée avant la Grande guerre où elle devient une personnalité dans les Women's Institutes, non seulement comme présidente du SCWI, mais également comme présidente du West

1127UCCA, WMS, *20th Annual Report 1944-1945*, p. 20, 298-299 ; fonds 505, 83.058.1.1, 9/2, comptes rendus, Sub-Executive Committee, 5 novembre 1945 p. 432, Executive meeting, 19 décembre 1945, Resolution re Japanese-Canadians, p, 451, « From Citizens to Refugees », p. 479 ; compte rendu, Executive meeting, 28 février 1946, p. 536.

1128UCCA, WMS, *25th Annual Report 1949-1950*, p. 97.

1129Patricia Roy, *The triumph of citizenship...*, *op. cit.*, p. 111 ; « Rebuke the Haters », *Vancouver News Herald*, 26 mars 1945 ; BCA, fonds Greenwood Women's Institute, MS-2065, A1364-3, compte rendu, 18 octobre 1947.

1130*Nelson Daily News*, 30 janvier et 11 décembre 1943, *Arrow Lakes News* 15 juillet et 16 décembre 1943, cité dans Patricia Roy, *The triumph of citizenship...*, *op. cit.*, p. 105.

Kootenay District Women's Institute entre 1940 et 1946. Ce deuxième rôle explique ses allocutions en faveur des *Nikkei* dans d'autres WI¹¹³¹. En tant qu'immigrante pionnière, Popoff ressent de la compassion pour les *Nikkei*. Sous sa présidence, le SCWI décide d'envoyer un télégramme, le 18 juin 1945, au Premier ministre pour soutenir le message déjà transmis le 13 juin 1945 par un certain S. Ross, homme d'affaires anglican à Slocan. Popoff et son conseil ne craignent pas les mots forts de Ross qui déclare que, afin de persuader les *Nikkei* de signer pour l'expulsion, chaque personne parmi eux « was skilfully handled to the border of intimidation so that [an] absurdly large percentage signed for repatriation. [...] This policy is a black mark on the face of Canadian Democracy »¹¹³².

Le Lashburn Homemaker's Club de Saskatchewan, équivalent d'un WI dans cette province, proteste également contre les expulsions¹¹³³. Entre les Conseils de femmes et les Women's Institutes, on peut dire qu'une vague d'éveil et d'ouverture traverse la Saskatchewan. Malgré une position aussi ambivalente que d'autres membres de la CCF pendant la guerre, en 1945 le Premier ministre de la province, Tommy Douglas, s'oppose aux expulsions des *Nikkei* et les invite à s'installer dans la Saskatchewan¹¹³⁴. L'élection de Douglas en 1944 pour former le premier gouvernement socialiste au Canada est un contraste notable avec l'électorat de la Colombie-Britannique qui, en 1945, vote pour le parti CCF en nombre moins important qu'en 1941, d'où la défaite de Laura Jamieson et Grace MacInnis.

Au congrès annuel de l'United Farm Women of Alberta (UFWA) en 1946, une résolution présentée par une section de Lethbridge décrit le traitement des *Nikkei* comme le résultat de « racial discrimination » contre des personnes qui doivent se voir accorder les « equal rights and privileges » de tout citoyen canadien. Lethbridge est la plus grande ville dans la région où les *Nikkei* sont installés pour travailler dans les exploitations de betteraves sucrières. L'UFWA demande alors que le gouvernement canadien élabore « a fair and equitable plan for assimilation of these Japanese citizens into our national life »¹¹³⁵. La résolution est bien intentionnée quoiqu'empreinte du discours assimilateur de l'époque et sans

1131 « Konstantine & Emilie Popoff », *The Village of Slocan*, <http://www.slocancity.com/history/>, consulté le 12 septembre 2014.

1132 BCA, fonds Slocan City Women's Institute, MS0438, compte rendu, 18 juin 1945 ; BAC, Tucker, MG30 D200, 1/1, lettre de Grace Tucker à Norman, 20 juin 1945, p. 2 ; télégramme de Ross au Premier ministre, ministre du Travail, etc., 13 juin 1945.

1133 BAC, MCI, RG76, 647/A66589, lettre de Mrs. H.E. Barnes au Department of Emigration, Ottawa, 15 février 1946.

1134 WRDARC, CCJC, SN269, 1/13, Memorandum for the Members of the House of Commons and Senate, avril 1946, p. 3 ; Ann Gomer Sunahara, *The politics of racism...*, *op. cit.*, p. 122 ; Carmela Patrias, *Jobs and justice : fighting discrimination in wartime Canada, 1939-1945*, Toronto, University of Toronto Press, 2012, p. 139 ; Dirk Hoerder, *Creating societies: immigrant lives in Canada*, Kingston & Montréal, McGill-Queen's Press, 2000, p. 225 ; James M. Pitsula, « Book review : *The Life and Political Times of Tommy Douglas* », *Great Plains Quarterly*, n° 231, 2004, p. 295.

1135 PAA, UFWA, PR0363.014, 1971.420, 1/6, compte rendu, Annual Convention, janvier 1946, p. 14

préciser qu'elle parle d'un groupe formé majoritairement de citoyens canadiens d'origine japonaise et non de citoyens japonais. La présidente de la commission Immigration fait écho au ton égalitaire de cette résolution dans son rapport annuel où elle décrit avec passion les peines des *Nikkei*, qu'elle caractérise de citoyens loyaux à 95 %. Elle conclut en demandant si la politique du Canada est « based on justice or prejudice in dealing with these Japanese Canadian citizens ? If not justice can we claim that Canada is either Christian or democratic ? »¹¹³⁶. Comme les autres militants contre les expulsions, l'UFWA se situe à gauche sur l'échiquier politique, mais plutôt dans la tendance *prairie populism* de la région.

Certaines des protestations les plus passionnées en faveur des *Nikkei* viennent de femmes à titre individuel. Un examen de lettres envoyées à la presse fait ressortir plusieurs de ces protestations¹¹³⁷. En août 1945, Margaret N. Nixon de Slocan City écrit au *Nelson Daily News* affirmant que le pays regretterait les expulsions des personnes d'origine japonaise. Elle les décrit en termes très élogieux : « a people law-abiding, who have done no wrong [...] who are keenly intelligent and assimilable to our standards and ideals, are Christianized, and in the forefront of progress »¹¹³⁸. Il faut se demander à qui fait référence le « our » associé aux « standards » et ce que deviennent la bonne moitié des *Nikkei* qui sont bouddhistes ou non pratiquants¹¹³⁹. Dans un contexte où des représentations négatives dominent le discours public depuis des années, décrire les *Nikkei* en termes universalisants et construits de représentations qui résonnent positivement est certainement une stratégie pour contrer la tendance. En adoptant cette stratégie, Nixon souligne la limite que la société canadienne n'est pas prête à franchir pour accepter les *Nikkei* dans toute leur diversité : admettre qu'ils sont aussi canadiens que n'importe qui, ou qu'ils ont le droit de rester au Canada quelles que soient leurs ressemblances ou leurs différences avec un certain standard imaginé. Ceci est emblématique d'une époque où lorsque des questions se posent, la société a tendance à y répondre de façon dichotomique.

Les perspectives et motivations des femmes défendant les *Nikkei* se retrouvent dans les associations auxquelles beaucoup sont affiliées avant la campagne contre les expulsions. Le FOR est une organisation pacifiste internationale chrétienne. Le FCSO, également traversé de tendances pacifistes, maintient que le système capitaliste est contraire aux principes

1136 *Ibid.*, 2/20, Reports of Conveners, Frances Flint, p. 4, janvier 1946 ; Georgina M. Taylor, *Ground for common action : Violet McNaughton's agrarian feminism and the origins of the farm women's movement in Canada*, Thèse, Carleton University, Ottawa, 1997, p. 25, 185, 378.

1137 Grace M. Griffiths, « Voice of the people, Japanese Canadians », *Toronto Daily Star*, 31 janvier 1946, p. 6 ; Rae Luckock ; « Voice of the people, Japanese-Canadians », *Toronto Daily Star*, 24 janvier 1946, p. 6.

1138 BAC, Foster, MG30 C69, Clippings, 1942-1950, Mrs. Margaret N. Nixon, Slocan City, « Letters to the editor. Protests deporting of Niseis ; given no real choice », *Nelson Daily News*, 28 août 1945.

1139 David Dowe, « The Protestant churches and resettlement... », *op. cit.*, p. 54-55.

chrétiens et cherche à établir un ordre social plus égalitaire¹¹⁴⁰. Ainsi au pacifisme chrétien s'ajoutent des éléments de socialisme que les femmes trouvent chez le FCSO et/ou dans la CCF. Le WILPF est l'incarnation féminine du mélange de ces perspectives. Pour certaines femmes, un élément du mélange pacifisme-socialisme-chrétien prédomine ; pour d'autres femmes les éléments sont indissociables. Outre ce mélange, on constate la présence d'une conception de la citoyenneté démocratique également indissociable de ses droits et devoirs. Pour les croyantes sincères, pas une seule de ces philosophies ne correspond au projet d'expulser les *Nikkei* irréprochables. Si certaines hésitent, c'est plus souvent sur la question de savoir si les non-citoyens ont droit aux mêmes protections que les citoyens. On a parfois l'impression que c'est un compromis stratégique pour gagner plus de soutien public.

Des positionnements plus conservateurs parmi les membres de la YWCA et du NCWC semblent freiner des actions vigoureuses en faveur des personnes d'origine japonaise, malgré l'adhésion de ces associations au CCJC. Parfois, leurs actions ressemblent davantage au minimum attendu de femmes qui prétendent être éclairées qu'à un soutien fervent. En revanche, certaines femmes membres des Women's Institutes et des UFWA protestent avec véhémence contre les expulsions, reprenant des arguments du CCJC sans y être affiliées. Dans l'évolution de certaines femmes et certaines associations, on remarque l'effet positif du contact direct avec les personnes d'origine japonaise. Sans même s'appuyer sur des théories abstraites, beaucoup de femmes ne voient pas comment on peut sérieusement considérer les *Nikkei* qu'elles côtoient comme une quelconque menace ou comme incompatibles avec le pays dans lequel ils vivent depuis des décennies, sans parler de ceux qui y sont nés.

6.4 Une entre-ouverture pour les Chinoises

Les revendications pour l'abrogation de la Loi d'exclusion émanent des personnes d'origine chinoise présentes au Canada mais également de membres du grand public. En octobre 1946, environ 80 personnes s'associent pour créer le Committee for the Repeal of the Chinese Immigration Act (CRCIA). Ce dernier survit jusqu'en 1951, protestant contre les limitations imposées à l'immigration asiatique par le décret 1930-2115. Cette association, basée à Toronto, est constituée en majorité d'hommes blancs de la classe moyenne, représentant des églises, des syndicats, la presse, la CCF et des organisations juives. Cette pression publique, les attentes de l'ONU demandant que ses pays membres promulguent des lois non discriminatoires, la sympathie pour les souffrances de la Chine pendant la guerre

¹¹⁴⁰Thomas Socknat, « *Witness against war* »..., *op. cit.*, p. 254-255, 435-437 ; Robert A. Wright, « The Canadian Protestant tradition, 1914-1945 », *op. cit.*, p. 178, 181 ; Ross Lambertson, *Activists in the age of rights...*, *op. cit.*, p. 34-35, 86.

sino-japonaise, la reconnaissance des contributions financières et bénévoles à l'effort de guerre des communautés de personnes d'origine chinoise et du dévouement des soldats de la même origine aboutissent finalement à l'abrogation de la Loi en mai 1947. Désormais, les Chinois sont soumis aux conditions du décret 1930-2115¹¹⁴¹.

Jusqu'à l'introduction de règlements plus universalistes en 1967, l'État canadien fait des pas très mesurés pour élargir les catégories d'Orientaux admissibles. Le décret 6229 du 28 décembre 1950 fait passer l'âge limite des enfants à moins de 21 ans et inclut les « maris de race asiatique » de citoyennes canadiennes. Le 25 juin 1951, le Conseil des ministres décide de porter la limite d'âge à moins de 25 ans, considérant que « in certain cases, separation of families and severe hardship would have been involved if the regulations had been applied strictly ». Cette pratique perdure jusqu'en 1955, année où le gouvernement octroie le droit aux citoyens d'origine asiatique de parrainer des pères de plus de 65 ans et des mères de plus de 60 ans¹¹⁴².

6.4.1 Des familles transnationales construites par la discrimination

Pendant longtemps, le discours canadien selon lequel la migration des Chinois n'a pas pour but l'établissement permanent est de mise. Selon ce discours, l'objectif des migrants chinois est uniquement de gagner autant d'argent que possible pour le remettre à leur famille en Chine et pour y construire un havre de vie confortable lors du retour ultérieur. Comme le souligne Lisa Rose Mar, cette perspective ignore l'identité transnationale tissée par ces migrants et le fait qu'ils « felt rooted in complex ways » avec un « deep sense of connectedness to more than one nation ». L'hypothèse du résident de passage occulte également le rôle de la discrimination et de l'exploitation dans la construction de ce phénomène¹¹⁴³.

1141BAC, MCI, RG76, 122/23635, lettre du Committee for the Repeal of the Chinese Immigration Act au Minister of Mines and Resources, 16 février 1948, p. 1 ; Patricia Roy, *The triumph of citizenship...*, *op. cit.*, p. 161-164, 263 ; Ninette Kelley et M.J. Trebilcock, *The making of the mosaic...*, *op. cit.*, p. 321-322 ; Stephanie D. Bangarth, « “We are not asking you to open wide the gates for Chinese immigration” : the Committee for the Repeal of the Chinese Immigration Act and early human rights activism in Canada », *Canadian Historical Review*, septembre 2003, vol. 84, n° 3, p. 396, 404, 410-411.

1142Canada, Bureau fédéral de la statistique, *Annuaire du Canada, 1952-53*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, p. 168 ; BAC, SMCI, RG26, 123/3-32-24, Confidential memorandum to Cabinet : Admission of restricted classes of immigrants, 10 juin 1952, p.1 ; 125/3-33-7, Draft statement for Minister to be translated into Chinese, mars 1962, p. 2 ; Wing Chung Ng, *The Chinese in Vancouver, 1945-80 : the pursuit of identity and power*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1999, p. 19.

1143Belinda Huang, *Race, gender and power : the Chinese in Canada, 1920-1950*, Mémoire, McGill University, Montréal, 1998, p. 8 ; Dora Nipp, « “But women did come” : working Chinese women in the interwar years », in Jean Burnet (dir.), *Looking into my sister's eyes : an exploration in women's history*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1986, p. 179-180 ; Lisa Rose Mar, « Beyond being others : Chinese Canadians as national history », *BC Studies*, hiver 2007, n° 156, p. 17, 20 ; Richard H. Thompson, *Toronto's Chinatown : the changing social organization of an ethnic community*, New York, AMS Press, 1989, p. 84-85, 88.

Lorsque disparaissent les emplois occasionnés par la construction du chemin de fer, les Chinois créent des emplois dans les rares secteurs qui leur sont ouverts : des petites entreprises comme des laveries, des restaurants et des épiceries. Des hommes n'ayant pas les moyens ou ne voulant plus retourner en Chine définitivement s'établissent en communautés : les Chinatowns. Ils se marient avec des femmes de leur région d'origine soit avant de quitter la Chine, soit pendant une visite au pays, soit par un système de procuration. Des enfants sont conçus pendant de rares et brefs séjours des hommes en Chine : rares à cause du coût, brefs car l'État canadien retire le droit de retour si une absence excède 24 mois, pendant la période la plus libérale, ou 6 mois pendant la période la plus restrictive. Entre lois, attitudes racistes et piètres revenus, les conditions sont peu propices à la réunification des familles au Canada avant 1947¹¹⁴⁴.

Certains chercheurs soulignent le poids des responsabilités des épouses envers leur belle-famille et le désir des clans de bénéficier des transferts des fonds d'outre-mer comme autres facteurs décourageant la migration des femmes. Sandra Chu met en garde contre la sur-application de telles hypothèses qui disculpe trop facilement la discrimination au Canada tout en homogénéisant les vécus et les motivations des femmes. Belinda Huang note que l'absence des hommes contribue au basculement des rôles genrés car certaines femmes deviennent chef de famille. Cependant la dépendance des épouses aux transferts de fonds et la surveillance des clans confèrent aux époux une méthode de contrôle à distance¹¹⁴⁵.

On estime qu'avant l'abrogation de la Loi d'exclusion en 1947, environ 20 000 hommes vivaient au Canada séparés de leur épouse et de leurs enfants en Chine¹¹⁴⁶. Cela ne signifie pas que des Chinoises ne migrent pas au Canada avant 1947. Certains couples, voyant la migration comme une aventure à entreprendre en duo, trouvent les moyens pour payer les taxes d'entrée ou les coûts de la clandestinité. Les marchands sont les mieux placés pour faire face à ces frais, mais ils ne sont pas les seuls. Certaines femmes arrivent au Canada pour des raisons moins familiales. Des "entrepreneurs" les font venir comme domestiques, serveuses ou prostituées et retiennent la plupart de leurs revenus. Malgré les arrivées autorisées et/ou

1144Karen Cho, *In the shadow of Gold Mountain*, Montréal, Office national du film, 2004, 18m20s/43m4s ; Vivienne Poy, *Passage to promise land...*, *op. cit.*, p. 21 ; Yuen-Fong Woon, « Between South China and British Columbia : life trajectories of Chinese women », *BC Studies*, hiver 2007, n° 156, p. 92 ; Sandra Ka Hon Chu, *Reparation as narrative resistance : displacing orientalism and recording harm for Chinese women of the Exclusion Era*, Mémoire, University of Toronto, Toronto, 2004, p. 92.

1145Vivienne Poy, *Passage to promise land...*, *op. cit.*, p. 4 ; Sandra Ka Hon Chu, « Reparation as narrative resistance : displacing orientalism and recording harm for Chinese women of the Exclusion Era », *Canadian Journal of Women and the Law*, 2006, vol. 18, p. 413-415 ; Belinda Huang, *Race, gender and power...*, *op. cit.*, p. 42, 46, 55, 57, 71 ; Yuen-Fong Woon, « Between South China and British Columbia... », *op. cit.*, p. 93.

1146Peter S. Li, *The Chinese in Canada*, 2^e éd., Don Mills, Ont., Oxford University Press, 1998, p. 72, cité dans Sandra Ka Hon Chu, *Reparation as narrative resistance...*, *op. cit.*, p. 20.

clandestines de femmes, ainsi que la naissance de filles au Canada, le déséquilibre entre hommes et femmes caractérise profondément la population d'origine chinoise jusque dans les années 1970. En 1941 on compte 36 hommes pour une femme, 9,25 pour une en 1951, et en 1961 la proportion se rapproche de deux hommes pour une femme¹¹⁴⁷.

Les générations vivent cette transnationalité comme elles peuvent. Les hommes triment et se privent pour envoyer de l'argent en Chine, permettant ainsi à leur famille, leur clan et leur village de mieux vivre. Les conditions de vie des femmes sont très diverses. Dans les meilleurs des cas, elles deviennent propriétaires au lieu de paysannes sans terre, maîtresses au lieu de servantes. Dans le pire de cas, elles deviennent des quasi-esclaves pour leurs beaux-parents ou ne reçoivent pas de transferts de fonds et continuent seules le labeur de paysanne. Beaucoup semblent être de modestes fermières, travaillant des terres avec la belle-famille élargie. Les époux bénéficient du mythe de la bonne vie à *Gum Sung* (la Montagne d'or) qui jouit d'une réputation enviable dont ils profitent pour mieux se marier et pour être bien considérés pendant leurs séjours au pays. Outre l'argent envoyé à leur famille et à leur clan, beaucoup d'expatriés font des contributions financières au développement des infrastructures de leur village¹¹⁴⁸.

Compte tenu des politiques d'immigration canadiennes, et celles d'autres pays semblablement discriminatoires, l'émigration n'est pas un choix pour la majorité des épouses. Cette limitation a des conséquences graves lors de la guerre sino-japonaise. Les familles épargnées par la guerre doivent faire face à la famine provoquée par les destructions et par l'interruption des transferts de fonds des Chinois d'outre-mer pendant une période de 8 ans¹¹⁴⁹. Le résultat est funeste pour des milliers de femmes et d'enfants. Une survivante, Cho Quen Lee, raconte qu'elle a perdu 4 de ses 5 meilleures amies, mariées à des hommes vivant outre-mer. L'abrogation de la Loi d'exclusion vient trop tard pour ces victimes. Elle est également trop tardive pour les enfants ayant atteint 18 ans ou les femmes trop avancées en âge pour envisager une vie au Canada. Cette structure transnationale est devenue si enracinée, d'ailleurs, que certains de ses participants ne sont plus capables de concevoir une vie

1147Belinda Huang, *Race, gender and power...*, *op. cit.*, p. 63 ; Yuen-Fong Woon, « Between South China and British Columbia... », *op. cit.*, p. 89 ; Warren E Kalbach, *The impact of immigration on Canada's population*, Ottawa, Dominion Bureau of Statistics, 1970, p. 46.

1148Belinda Huang, *Race, gender and power...*, *op. cit.*, p. 6, 39, 69, 84, 101 ; Récits de « Chow » et d'« Irene » cité dans Vivienne Poy, *Passage to promise land...*, *op. cit.*, p. 17, 59 ; de Kim, de Roberta Mercier et de Janet Trifa cité dans THE WOMEN'S BOOK COMMITTEE, CHINESE CANADIAN NATIONAL COUNCIL (dir.), *Jin Guo...*, *op. cit.*, p. 70, 75 ; de Li Defang, Xu Xiuhua et Zhang Lingjiao cité dans Kwok B. Chan, *Smoke and fire : the Chinese in Montreal*, Hong Kong, The Chinese University Press, 1991, p. 53, 47, 59, 32-33, 39-40.

1149Sandra Ka Hon Chu, *Reparation as narrative resistance...*, *op. cit.*, p. 55 ; Yuen-Fong Woon, « Between South China and British Columbia... », *op. cit.*, p. 94 ; Récit de « Kan » cité dans Vivienne Poy, *Passage to promise land...*, *op. cit.*, p. 22.

organisée autrement¹¹⁵⁰.

Après mai 1947, la guerre civile en Chine et les démarches administratives canadiennes compliquent toujours la migration des femmes au Canada. Le décret 1930-2115 stipule que seuls les citoyens canadiens d'origine asiatique peuvent parrainer leur famille. Avant l'entrée en vigueur de la Loi sur la citoyenneté canadienne le 1^{er} janvier 1947, les personnes ne parlant couramment ni l'anglais ni le français ne peuvent pas être naturalisées. Repoussés dans les Chinatowns insulaires, bon nombre d'immigrants chinois se trouvent dans cette situation. De plus, un juge peut refuser une demande de naturalisation s'il considère que la personne ne sera pas un bon citoyen. Du fait du racisme de l'époque, la plupart des juges ont une perspective négative du potentiel de citoyenneté des immigrants chinois. D'ailleurs, l'étape de la naturalisation semble peu pertinente lorsqu'elle n'entraîne pas le droit de vote ni le droit de parrainer l'immigration de la famille. En 1941, 5 % seulement des ressortissants chinois au Canada sont naturalisés¹¹⁵¹.

Selon la nouvelle Loi sur la citoyenneté, 20 ans de vie au Canada permettent de déroger au critère linguistique. La motivation du regroupement familial engendre de nombreuses demandes de naturalisation, mais le processus peut prendre jusqu'à deux ans¹¹⁵². En 1949, la République populaire de Chine (RPC) est établie, laissant les familles transnationales dans une situation floue qui se cristallise en 1951 par une politique chinoise empêchant la sortie de ses citoyens sans autorisation extraordinaire. La guerre en Corée complique davantage la vie des familles transnationales. Le Canada ferme son consulat à Shanghai en 1951 ; dorénavant les seules voies pour aller au Canada sont via Hong Kong ou Taïwan. Pour arriver à l'un de ces deux endroits, le plus souvent Hong Kong, tous les moyens sont bons mais pas nécessairement efficaces : le subterfuge, les pots-de-vin ou les passages clandestins, dangereux et chers¹¹⁵³. Selon les récits de certaines femmes, les autorités

1150 Karen Cho, *In the shadow of Gold Mountain*, Montréal, Office national du film, 2004, durée 43m4s ; BAC, MCI, RG76, 122/23635, lettre du Committee for the Repeal of the Chinese Immigration Act au Minister of Mines and Resources, 16 février 1948, p. 4 ; Yuen-Fong Woon, « Between South China and British Columbia... », *op. cit.*, p. 103.

1151 « The Chinese Experience in British Columbia : 1850-1950 », *University of British Columbia*, <http://www.library.ubc.ca/chineseinbc/naturalization.html>, consulté le 29 juillet 2014 ; Kay J. Anderson, *Vancouver's Chinatown : racial discourse in Canada, 1875-1980*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1995, p. 175 ; Denise Helly, *Les Chinois à Montréal, 1877-1951*, Québec, IQRC, 1987, p. 127 ; BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/9, rapports annuels de MacDowell, 1948, p. 2 et 1949, p. 2.

1152 BAC, MCI, RG76, 122/23635, lettre du Committee for the Repeal of the Chinese Immigration Act au Minister of Mines and Resources, 16 février 1948, p. 2 ; Richard H. Thompson, *Toronto's Chinatown...*, *op. cit.*, p. 92 ; Vivienne Poy, *Passage to promise land...*, *op. cit.*, p. 14 ; Yuen-Fong Woon, « Between South China and British Columbia... », *op. cit.*, p. 85.

1153 Les récits de « May », d'« Iris » et de Gina cités dans Vivienne Poy, *Passage to promise land...*, *op. cit.*, p. 17, 25, 27, 32-33, 88 ; Xiao-Feng Liu et Glen Norcliffe, « Closed windows, open doors : geopolitics and post-1949 mainland Chinese immigration to Canada », *The Canadian Geographer*, 1996, vol. 40, n° 4,

chinoises ne font guère de zèle pour garder leurs citoyennes pauvres. Kan croit que « we were allowed out of China because we were poor, since only the landowners in the countryside were targeted by the communists ». Yee raconte également que « it was easy for me to get out of China because we were poor ». Les autorités chinoises s'intéressent davantage aux femmes recevant des transferts de fonds importants¹¹⁵⁴.

6.4.2 Les barrières à l'implication des immigrantes chinoises dans les politiques de l'immigration

Bien que les restrictions contre l'immigration chinoise touchent très directement les immigrantes, les fermières modestes restées en Chine ne sont pas les personnes les plus aptes à s'unir depuis leurs foyers éparpillés pour protester contre ces mesures. Il n'empêche que révéler leur situation, la séparation d'avec un époux qui ne peut que rarement leur rendre visite en Chine et l'obligation d'élever seules les enfants conçus pendant ces visites, est utilisé pour inspirer de la sympathie pendant la campagne pour l'abrogation de la Loi d'exclusion¹¹⁵⁵. Même *l'Action Catholique*, peu susceptible de soutenir l'immigration non catholique et non francophone, mais qui défend ardemment la famille, proteste « contre l'aspect immoral d'une loi de l'immigration qui interdit aux femmes d'accompagner leurs maris. [...] Immoral en soi, un tel règlement était cause de nombreuses immoralités »¹¹⁵⁶.

Entre 1949 et 1955, le Canada admet 12 560 immigrants chinois, dont 60 % sont les épouses et les enfants de personnes déjà au Canada¹¹⁵⁷. Lorsqu'on considère que 20 000 hommes avec épouses et enfants en Chine vivent au Canada, ce nombre n'est pas exceptionnel. L'immigration chinoise demeure très féminine pendant les 15 ans après l'abrogation grâce, dans un premier temps, à la migration des épouses des anciens immigrants et, dans un deuxième temps, à l'accueil d'épouses pour leurs fils récemment arrivés. Le manque de candidates au Canada, ainsi que l'incompréhension entre immigrants nés en Chine et jeunes femmes d'origine chinoise nées au Canada, poussent les hommes à chercher des épouses à Hong Kong, souvent parmi les réfugiées de la Chine continentale qui s'y sont

p. 310 ; Peter S. Li, *The Chinese in Canada*, *op. cit.*, p. 97.

1154Cité dans Vivienne Poy, *Passage to promise land...*, *op. cit.*, p. 22, 50 ; Vivienne Poy, *Calling Canada home : Canadian law and immigrant Chinese women from South China and Hong Kong, 1860-1990*, Thèse, University of Toronto, Toronto, 2003, p. 127 ; Yuen-Fong Woon, « Between South China and British Columbia... », *op. cit.*, p. 95.

1155Chambre des communes, *Débats*, propos de Solon Low, député du Parti Crédit social pour Peace River, Alberta, 26 juin 1954, p. 7188.

1156Louis-Philippe Roy, « Immigration chinoise », *l'Action catholique*, 27 janvier 1947, p. 4, cité par Pierre Gauthier, député du Parti libéral pour Portneuf, dans la Chambre des communes, *Débats*, 2 mai 1947, p. 2712.

1157Peter S. Li, « The Chinese minority in Canada, 1858-1992 : a quest for equality », in Evelyn Huang et Lawrence Jeffery (dir.), *Chinese Canadians : voices from a community*, Toronto, Douglas & McIntyre, 1992, p. 271.

établies¹¹⁵⁸.

Des conflits de générations naissent avec l'introduction d'immigrants jeunes dans une population composée majoritairement de vieux hommes. Pères et enfants se connaissent à peine ou pas du tout et avancent des interprétations de la culture chinoise fondées sur des vécus très différents dans le temps et l'espace¹¹⁵⁹. Les malentendus générationnels peuvent s'étendre jusqu'entre époux et épouse. Des hommes devenus veufs ou qui n'ont jamais eu la possibilité de se marier profitent de la possibilité de faire venir une « picture bride », souvent une femme beaucoup plus jeune, entraînée dans le mariage par la pauvreté. La mère de Judi Michelle Young est un cas extrême : elle devient la troisième épouse d'un veuf de plus de cinquante ans son aîné¹¹⁶⁰.

Les épouses, jeunes ou plus âgées, malgré leur vif désir de faire venir d'autres parents, sont très rarement armées pour affronter les politiques d'immigration dans un pays de langue, de culture et d'institutions méconnues et discriminatoires. Fang Yulan raconte que « we did not know how to do anything. We had problems with language. It would have been good if we had someone, a *law-fan* [white], to teach us these things »¹¹⁶¹. Pour les plus âgées, la quarantaine ou plus, commencer à apprendre une langue et des coutumes étrangères semble impossible. Chez certaines femmes, l'absence de scolarisation dans leur langue maternelle crée une autre barrière contre l'apprentissage de l'anglais ou du français¹¹⁶².

Leurs filles qui immigreront à la même période ont-elles plus de possibilité de s'intégrer dans la société canadienne et de s'impliquer dans les politiques d'immigration ? L'historiographie affirme que leur génération est plus instruite que celle de leurs parents. La possibilité d'être scolarisées vient souvent des écoles construites dans les villages grâce aux contributions des pères expatriés, ainsi que des efforts de modernisation du XX^e siècle. Après 1951, l'obligation de passer par Hong Kong pour immigrer au Canada impose souvent une

1158Wing Chung Ng, *The Chinese in Vancouver...*, *op. cit.*, p. 23-24, 55-56 ; Richard H. Thompson, *Toronto's Chinatown...*, *op. cit.*, p. 90 ; Vivienne Poy, *Passage to promise land...*, *op. cit.*, p. 49, 53.

1159Wing Chung Ng, *The Chinese in Vancouver...*, *op. cit.*, p. 26, 30, 35-37 ; Richard H. Thompson, *Toronto's Chinatown...*, *op. cit.*, p. 17 ; Belinda Huang, *Race, gender and power...*, *op. cit.*, p. 44 ; Yuen-Fong Woon, « Between South China and British Columbia... », *op. cit.*, p. 94.

1160Récit de « Yee » cité dans Vivienne Poy, *Passage to promise land...*, *op. cit.*, p. 48-49 ; Evelyn Huang et Lawrence Jeffery, « Interview with Susan Eng », in *Chinese Canadians : voices from a community*, Toronto, Douglas & McIntyre, 1992, p. 92 ; Foundation to commemorate the Chinese Railroad Workers in Canada, « Judi Michelle Young », *The ties that bind, building the CPR, building a place in Canada*, 2010, <http://www.mhso.ca/tiesthatbind/JudiMYoung.php#>, consulté le 30 juillet 2013 ; MSHO et CIC, « Interview with Judi Michelle Young », 25 novembre 2009, *Chinese Canadian Women, 1923-1967*, <http://www.mhso.ca/chinesecanadianwomen/en/database.php?c=254>, consulté le 27 juillet 2013.

1161Récit de Yulan Fang cité dans Kwok B. Chan, *Smoke and fire : the Chinese in Montreal*, Hong Kong, The Chinese University Press, 1991, p. 57.

1162THE WOMEN'S BOOK COMMITTEE, CHINESE CANADIAN NATIONAL COUNCIL (dir.), *Jin Guo...*, *op. cit.*, p. 22 ; Récits de Xu Xiuhua et de Zhang Lingjiao cité dans Kwok B. Chan, *Smoke and fire...*, *op. cit.*, p. 47, 59.

période d'attente dans la colonie britannique, de quelques mois ou quelques années, période parfois propice à la scolarisation et l'exposition à l'anglais¹¹⁶³.

Les parents privilégient davantage l'immigration des fils que des filles dans une situation qui demande souvent des efforts extraordinaires pour les faire venir au Canada. L'historiographie se concentre surtout sur l'arrivée d'une génération de jeunes hommes, étrangers à leur père et leur mode de vie. Bien que des filles arrivent au Canada, l'historiographie n'expose pas leur situation comme elle le fait pour les épouses et les fils. Les recherches ne montrent pas, par exemple, si les filles, comme leurs frères, s'organisent dans des associations. Ces derniers sont fondateurs de multiples associations, habituellement à buts sociaux, récréatifs ou culturels, mais qui rendent possible l'éclosion d'engagements dans les politiques d'immigration¹¹⁶⁴. Le silence historiographique sur la vie associative des jeunes immigrantes célibataires peut être dû à l'absence de telles associations, conséquence du nombre limité de ces immigrantes.

Les associations existant en 1947 sont foncièrement axées sur les intérêts des hommes vieillissants et habitués à une vie solitaire. Les associations basées sur un nom de famille ou un village d'origine commun sont les plus précoces et les plus primordiales. Les associations les plus influentes après la guerre sont les Chinese Benevolent Associations (CBA), de noms et d'avatars différents selon la ville, héritières de l'unité née de l'effort pour soutenir la Chine pendant la guerre. Les CBA tentent de jouer le rôle d'association faîtière dans différentes villes, surtout dans les relations entre différentes communautés chinoises et entre ces dernières et la société au sens large ou les gouvernements de différents niveaux. Pendant les années 1950 la CBA de Vancouver et son président, Wong Foon Sien, jouent un rôle prépondérant dans la lutte continue pour des politiques d'immigration plus justes. À cette fin, entre 1950 et 1958, Wong est à la tête d'une dizaine de délégations à Ottawa rassemblant des chefs de communautés chinoises à travers le pays¹¹⁶⁵.

Selon l'historiographie, avant la guerre, les femmes les plus susceptibles de s'impliquer dans les associations dominées par les hommes sont des épouses et des filles de marchands.

1163Wing Chung Ng, *The Chinese in Vancouver...*, *op. cit.*, p. 29 ; Warren E Kalbach, *The impact of immigration on Canada's population*, *op. cit.*, p. 192-193 ; Belinda Huang, *Race, gender and power...*, *op. cit.*, p. 36, 40, 83 ; Récits de « Gina » et de « Lim », cités dans Vivienne Poy, *Passage to promise land...*, *op. cit.*, p. 33-35 ; 54-55 ; Richard H. Thompson, *Toronto's Chinatown...*, *op. cit.*, p. 90.

1164Yuen-Fong Woon, « Between South China and British Columbia... », *op. cit.*, p. 96-98 ; Wing Chung Ng, *The Chinese in Vancouver...*, *op. cit.*, p. 31.

1165Wing Chung Ng, *The Chinese in Vancouver...*, *op. cit.*, p. 4, 27-28, 76 ; Graham Johnson, « Social organization, 1947-1962 », in Edgar Wickberg (dir.), *From China to Canada : a history of the Chinese communities in Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 1982, p. 221, 227, 238 ; Richard H. Thompson, *Toronto's Chinatown...*, *op. cit.*, p. 112-113.

Leur rareté et leur statut leur ouvrent une place dans les affaires des communautés¹¹⁶⁶. On peut penser que cette tendance continue pendant et après la guerre, mais l'historiographie sur l'implication des femmes dans les associations mixtes est très mince. Graham Johnson traite la question en deux lignes : « Leadership in the 1947-62 period was dominated by males. If women participated, it was almost invariably in a subordinate fashion or in spheres specifically reserved for women. ». Belinda Huang confirme que les migrants hommes « retained their monopoly over public institutions, such as schools, lineages, and the print media ». Rose Mar constate que ce n'est que pendant les années 1950 que « Chinese females in Vancouver start to acquire visible community leadership positions », mais elle ne donne pas d'exemples¹¹⁶⁷.

Richard Thompson décrit les barrières de classe qui se dressent contre la participation des familles ouvrières dans les associations des communautés canadiennes chinoises. Bien que ces familles soient les plus nombreuses dans chaque communauté, « Few [...] take part in organized groups such as unions, ethnic associations and cultural groups. Such groups are the preserve of the educated and well-to-do who recognize the advantages of formal group organization and have the skills to manage them ». Il souligne également que les familles ouvrières manquent souvent de compétences pour faire face aux institutions canadiennes et pour former des alliances avec des personnes de leur classe en dehors des communautés chinoises¹¹⁶⁸. C'est une vision plutôt élitiste ; il existe des barrières de classe contre leur implication dans les associations existantes qu'il faut prendre en compte. L'engagement de la mère de Shirley Chan dément quelque peu l'hypothèse élitiste de R.Thompson. Ouvrière dans l'industrie du vêtement, Mme Chan milite à la fin des années 1960 en faveur de logements sociaux adaptés aux familles élargies. D'un autre côté, Susan Eng confirme le sentiment d'infériorité qui joue contre l'engagement social des personnes modestes : ses parents, peu instruits, n'osent jamais aller aux rencontres entre professeurs et parents d'élèves¹¹⁶⁹.

Une barrière très importante à l'implication de beaucoup de femmes d'origine chinoise dans les politiques d'immigration est le manque de temps libre, ne serait-ce que pour une vie sociale. Tom Lock raconte qu'entre les années 1920 et 1950, sa mère « helped out for many

1166Belinda Huang, *Race, gender and power...*, *op. cit.*, p. 57 ; Vivienne Poy, *Calling Canada home...*, *op. cit.*, p. 398.

1167Graham Johnson, « Social organization, 1947-1962 », *op. cit.*, p. 238 ; Belinda Huang, *Race, gender and power...*, *op. cit.*, p. 66 ; Lisa Rose Mar, *From diaspora to North American civil rights : Chinese Canadian ideas, identities and brokers in Vancouver, British Columbia 1924 to 1960.*, Thèse, University of Toronto, Toronto, 2002, p. 87.

1168Richard H. Thompson, *Toronto's Chinatown...*, *op. cit.*, p. 322-323.

1169Shirley Chan, « Shirley Chan », in The Women's Book Committee, Chinese Canadian National Council (dir.), *Jin Guo : voices of Chinese Canadian women*, Toronto, Women's Press, 1995, p. 85 ; Evelyn Huang et Lawrence Jeffery, « Interview with Susan Eng », *op. cit.*, p. 93.

long hours in the laundry. She did not go out even to shop. [...] She was too busy to belong to any group »¹¹⁷⁰. Les femmes et les filles qui arrivent après 1947 sont confrontées au manque de ressources de leurs époux et pères. Quelle que soit leur vie antérieure, au Canada la plupart des femmes se trouvent aux côtés d'un époux travaillant de longues heures dans une petite entreprise. Récit après récit, il est question d'horaires de travail de 15 à 16 heures quotidiennement et d'une seule journée, d'une demi-journée voire d'aucune journée libre. Kim qui arrive au Canada au milieu des années 1950 explique que « there was no such thing as time off ». Selon Li Defang qui arrive à Montréal en 1953, « the women did not even have time to sit together and chat ». Tan Whushi cite le manque de temps comme une barrière imposante à l'apprentissage des langues¹¹⁷¹.

Belinda Huang observe que les premières années de migration augmentent la dépendance des femmes vis-à-vis de leurs époux puisqu'elles se retrouvent dans « a completely foreign environment where they did not speak the language, had no friends, and could not easily return to China ». Sharon Lee évoque l'isolement de sa mère, arrivée au Canada en 1951 déjà avec deux enfants : « Life was very isolating and alienating for my mother. Of course when she came here she had baby after baby and she was an older woman with failing health »¹¹⁷².

Face aux institutions canadiennes, non seulement étrangères et difficilement accessibles, mais également défavorables à leurs projets de regroupement familial, des immigrantes chinoises de l'après-guerre cherchent des outils pour les contourner. L'historiographie s'accorde à dire que l'immigration clandestine est la contrepartie des politiques d'immigration discriminatoires envers des personnes racialisées comme les Chinoises. Comme le souligne Lisa Rose Mar, la clandestinité représente une façon active de faire face à des politiques discriminatoires¹¹⁷³.

Le rôle des femmes comme maillons dans les réseaux clandestins est peu connu, mais

1170 Récit d'« Irene », cité dans Vivienne Poy, *Passage to promise land...*, *op. cit.*, p. 60 ; Kwok B. Chan, *Smoke and fire...*, *op. cit.*, p. 39 ; Yuen-Fong Woon, « Between South China and British Columbia... », *op. cit.*, p. 98 ; Entretien avec Tom Lock, cité dans Valerie Mah, « The bachelor society : a look at Toronto's early Chinese community from 1878-1924 », Toronto, 1978, cité dans Dora Nipp, « “But women did come”... », *op. cit.*, p. 189.

1171 Kim, « Kim », in The Women's Book Committee, Chinese Canadian National Council (dir.), *Jin Guo : voices of Chinese Canadian women*, Toronto, Women's Press, 1995, p. 70-71 ; Récits de Li Defang et Tan Wushi cité dans Kwok B. Chan, *Smoke and fire...*, *op. cit.*, p. 55, 75.

1172 Belinda Huang, *Race, gender and power...*, *op. cit.*, p. 79 ; Sharon Lee, « Sharon Lee », in The Women's Book Committee, Chinese Canadian National Council (dir.), *Jin Guo : voices of Chinese Canadian women*, Toronto, Women's Press, 1995, p. 91.

1173 Peter S. Li, *The Chinese in Canada*, *op. cit.*, p. 93 ; Graham Johnson, « Immigration : policy and patterns, 1947-1962 », in Edgar Wickberg (dir.), *From China to Canada : a history of the Chinese communities in Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 1982, p. 213 ; Lisa Rose Mar, *From diaspora to North American civil rights...*, *op. cit.*, p. 33 ; Sandra Ka Hon Chu, *Reparation as narrative resistance...*, *op. cit.*, p. 104-105.

des récits attestent qu'elles utilisent ces filières pour entrer au Canada, pendant les époques de taxe d'entrée et d'exclusion. Après 1947, la voie clandestine peut s'imposer pour faire venir une fille mariée ou trop âgée selon les règlements. Pourtant, la littérature parle presque exclusivement du phénomène de « paper sons » au lieu de « paper daughters ». Selon les recherches de Vivienne Poy, les filles amenées au Canada clandestinement sont plus rares et les faux documents pour filles sont moins chers que ceux pour fils¹¹⁷⁴. Le document clé dans ces migrations clandestines est l'acte de naissance, vendu et acheté pour des montants très élevés. Des parents ayant un enfant de moins de 21 ans, qui ne peut pas ou ne veut pas aller au Canada, vendent son acte de naissance aux parents d'un enfant plus âgé. L'immigrant éventuel doit adopter le nom, l'âge et la filiation de la personne qu'il remplace pour réussir à tromper les autorités canadiennes, non seulement au moment d'immigrer mais pour toute démarche administrative pendant le reste de sa vie¹¹⁷⁵.

May Mah va au Canada en novembre 1953 pour rejoindre son époux parti un an plus tôt grâce au parrainage de son père. Son époux, en tant que non-citoyen, ne peut pas la parrainer, aussi le beau-père de May Mah lui procure-t-il des faux documents. Selon le témoignage de la première concernée, « Back then it was very difficult to find "papers" for women because most people had "papers" for men, which could be sold at a higher price. [...] The price of my paper was quite reasonable, only \$1,500 Canadian ». Ses parents et sa fratrie lui manquant beaucoup, elle facilite leur immigration au Canada, en achetant un document pour son petit frère de 11 ans. Elle est prête à dépenser les 2.100 dollars nécessaires malgré ses moyens modestes : « No matter how poor I was, I wanted to reunite my entire family »¹¹⁷⁶.

L'achat de papiers ne se limite pas aux enfants de parents au Canada mais prend également une dimension commerciale. Dans ce cas, le clandestin rembourse les frais au réseau par son travail au Canada ; il est toujours plus facile de trouver un travail pour les hommes que les femmes¹¹⁷⁷. On ne peut pas imaginer, pourtant, que le commerce lucratif de domestiques, serveuses ou prostituées se tarisse soudainement après 1947. Bien que la tendance soit de voir les femmes comme des objets et des victimes de ce commerce, accepter cet état de fait peut être une stratégie de la femme pour contourner des politiques

1174Vivienne Poy, *Passage to promise land...*, *op. cit.*, p. 65, 67.

1175Valerie Knowles, *Strangers at our gates...*, *op. cit.*, p. 54 ; Jean Lumb, « Jean Lumb », *op. cit.*, p. 49-50.

1176May Mah, « May Mah », in The Women's Book Committee, Chinese Canadian National Council (dir.), *Jin Guo : voices of Chinese Canadian women*, Toronto, Women's Press, 1995, p. 104-105.

1177BAC, SMCI, RG26, 125/3-33-7, Confidential Memorandum to Cabinet d'Ellen L. Fairclough et E.D. Fulton, 24 mars 1960, p. 2 ; Kim, « Kim », *op. cit.*, p. 69 ; Stanley Burke et Bill Cuningham (journalistes), F. Spalding et Foon Sein (invités), « Chinese Immigration : "Kin for hire" », *Newsmagazine*, CBC Television, 29 mai 1960, durée 10m05s, <http://www.cbc.ca/archives/categories/society/immigration/chinese-immigration-to-canada-a-tale-of-perseverance/kin-for-hire.html>, consulté le 22 juin 2013 ; Donald Avery, *Reluctant host...*, *op. cit.*, p. 175.

d'immigration qui ferme les portes à son entrée légale.

6.4.3 Le potentiel de militantisme

Les femmes les plus susceptibles de mener une vie associative sont des migrantes de plus longue date, ou leurs filles nées au Canada, ayant rejoint la classe moyenne. Des associations de femmes d'origine chinoise prennent forme surtout pendant les années 1930, puis s'impliquent beaucoup dans les efforts de guerre pendant les années 1940. Les communautés canadiennes-chinoises recueillent plus de fonds (par personne) pour l'effort de guerre que tous les autres groupes ethniques. Vivienne Poy, Yuen-Fong Woon et Arlene Chan soulignent le rôle des femmes dans cette collecte ainsi que dans des programmes bénévoles menés par les églises et la Croix-Rouge. Belinda Huang précise qu'un rôle plus conséquent pendant la guerre ne signifie pas que les femmes occupent des rôles d'autorité dans les associations mixtes¹¹⁷⁸.

En revanche, Loretta Lee raconte que sa mère, Nellie Ho Lem, est allée jusqu'à faire des discours publics à propos de la détresse des victimes chinoises de la guerre sino-japonaise. Durant la campagne, Agnes Young Lor encourage vigoureusement l'envoi d'aide financière en Chine pendant la guerre¹¹⁷⁹. Des églises servent de plate-forme d'action pour ces deux femmes. Selon Dora Nipp, le niveau de fréquentation des églises est plus élevé à Toronto qu'à Vancouver et mène à l'établissement entre les deux guerres de la Chinese Women's Auxiliary de l'Église Presbytérienne. Des femmes chrétiennes de Toronto s'y regroupent car la coutume veut qu'elles ne se réunissent pas en public en présence d'hommes¹¹⁸⁰. Plusieurs récits notent le rôle des églises, normalement celui de l'Église Presbytérienne, puis celui de l'Église Unie du Canada, comme espaces propices aux réunions de femmes. Ce n'est qu'à Montréal que l'Église Catholique prend les devants. Dans des villes sans église uniquement fréquentée par les Canadiens chinois, des femmes trouvent une certaine acceptation au sein de la société canadienne par le biais de leur église¹¹⁸¹.

1178MHSO et CIC, « Getting involved : War Effort », *Chinese Canadian Women, 1923-1967*, <http://www.mhso.ca/chinesecanadianwomen/en/exhibit.php?e=81>, consulté le 27 juillet 2013 ; Vivienne Poy, *Calling Canada home...*, *op. cit.*, p. 120 ; Yuen-Fong Woon, « Between South China and British Columbia... », *op. cit.*, p. 92 ; Arlene Chan, *The Chinese in Toronto from 1878 : from outside to inside the circle*, Toronto, Dundurn Press, 2011, p. 85-86 ; Belinda Huang, *Race, gender and power...*, *op. cit.*, p. 58, 70, 93.

1179« Interview with Loretta Lee », Alberta, 27 octobre 2009, Julia Lum, « Interview with Ruth Lor Malloy », 15 octobre 2009, 6m00s et coupure de presse, « Mrs. Lor speaker at Mother's Club », s.d., MHSO et CIC, *Chinese Canadian Women, 1923-1967*, <http://www.mhso.ca/chinesecanadianwomen>, consulté le 28 juillet 2013.

1180Dora Nipp, « “But women did come”... », *op. cit.*, p. 181 ; « Memoirs of Anna Ma », s.d., p. 62, cité dans *Ibid.*, p. 186 ; Kwok B. Chan, *Smoke and fire...*, *op. cit.*, p. 195.

1181Graham Johnson, « Social organization, 1947-1962 », *op. cit.*, p. 236-237 ; Arlene Chan, *The Chinese in Toronto...*, *op. cit.*, p. 86, 114-115 ; Christian Samson, *La mission chinoise de Québec (1914-1948) : prosélytisme et intégration*, Mémoire, Université Laval, Québec, 2007, 109 p ; Julia Lum, « Interview with

Les activités de l'après-guerre des sections ecclésiastiques de femmes n'attirent pas l'attention de l'historiographie. D'ailleurs, les églises, bien que jouant un rôle appréciable dans la vie de certaines personnes d'origine chinoise, surtout celle des femmes, ne constituent pas un espace privilégié de rencontre, contrairement aux centres communautaires liés à leur appartenance clanique. Des associations ou sections de femmes liées à d'autres regroupements communautaires, comme les CBA, n'ont fait l'objet d'aucun ouvrage. Dans un récit de vie, Huang Jinzhuo explique que les femmes à Montréal commencent à s'organiser vers la fin des années 1940, et à l'époque toute association dans la communauté chinoise a sa section féminine. Selon lui, elles « did not organize anything special » mais se limitent à aider les associations mères pendant les fêtes et les collectes de fonds. Belinda Huang déclare que les femmes d'origine chinoise ont participé aux luttes pour l'abrogation de la Loi d'exclusion¹¹⁸². Découvrir les détails de leur implication directe dans les politiques d'immigration avant la fin des années 1950 est ardu en raison de la difficulté à localiser les archives des associations de femmes et à exploiter celles en langue chinoise.

L'immigration de Chinoises vers le Canada étant très faible avant 1947, on se demande quel pouvoir ces femmes peuvent avoir pour affronter les politiques d'immigration. À leur nombre s'ajoutent des filles nées au Canada, mais le nombre limité de mères ne permet la naissance que d'un nombre limité de filles. En 1941, seulement 19,3 % des personnes d'origine chinoise présentes au Canada y sont nées, ce taux passant à 31 % en 1951¹¹⁸³. Malgré le nombre réduit de ses effectifs, c'est la deuxième génération qui est souvent la mieux placée pour affronter les politiques d'immigration directement, grâce à sa maîtrise de l'anglais ou du français, son éducation canadienne et sa familiarité avec les institutions socio-politiques. Néanmoins, selon l'époque et le lieu de résidence, la discrimination écarte les enfants d'origine chinoise des écoles publiques ou rend leur scolarité difficile. Avant la Deuxième Guerre mondiale, l'accès aux études post-secondaires est un parcours du combattant. De plus, la détention des qualifications nécessaires à une profession libérale n'entraîne souvent pas la possibilité de la pratiquer, même pour les professions traditionnellement féminines comme infirmière ou institutrice¹¹⁸⁴.

Ruth Lor Malloy », Toronto, 15 octobre 2009, 9m30s ; « Interview with Loretta Lee », Alberta, 27 octobre 2009 ; « Getting involved : women's church groups », MSHO et CIC, *Chinese Canadian Women, 1923-1967*, <http://www.mhso.ca/chinesecanadianwomen/en>, consulté le 27 juillet 2013.

1182 Cité dans Kwok B. Chan, *Smoke and fire...*, *op. cit.*, p. 140-141 ; Belinda Huang, *Race, gender and power...*, *op. cit.*, p. 57.

1183 Kay J. Anderson, *Vancouver's Chinatown...*, *op. cit.*, p. 175 ; Paul Magosci, dir., *Encyclopedia of Canada's Peoples*, Toronto, University of Toronto Press, 1999, p. 360, cité dans Arlene Chan, *The Chinese in Toronto...*, *op. cit.*, p. 114.

1184 Belinda Huang, *Race, gender and power...*, *op. cit.*, p. 88 ; Jenny Clayton, « Chinese public school : a cultural centre in Chinatown », *Victoria's Chinatown : a gateway to the past and present of Chinese*

Selon Wing Chung Ng, la fin de la guerre marque l'ascension de la génération des personnes d'origine chinoise nées au Canada, appelées *tusheng*. *Tusheng* (ou *touhsaang* en cantonais) signifie né localement. Cette ascension dure jusqu'au début des années 1970 lorsqu'elles se trouvent largement surpassées en nombre par de nouveaux immigrants. En 1980 Ruth Lor Malloy, une *tusheng*, explique ce bouleversement : « Overwhelmed by the Hong Kong immigrants, Canadian-born Chinese are no longer an important identifiable cultural group »¹¹⁸⁵.

Bien que toujours discriminatoire, la société canadienne des années 1950 est plus ouverte au mouvement des Canadiens d'origine chinoise dans les secteurs de l'éducation et des emplois qui leur étaient précédemment fermés. La deuxième génération gagne sa vie de plus en plus en dehors de « the ethnic economy ». À la fois dotés de formations canadiennes et plus instruits que leurs parents, les enfants nés au Canada peuvent passer du monde des communautés chinoises à celui de la société dominante avec plus de facilité. Leur compréhension d'au moins deux langues et deux cultures les met dans la position d'intermédiaires. Leurs intérêts sont plus orientés vers le Canada que vers la Chine, ce qu'ils expriment en refusant de s'impliquer dans les politiques chinoises et les associations orientées vers la Chine¹¹⁸⁶.

Wing Chung Ng décrit le conflit générationnel entre enfants nés au Canada et leurs parents comme moins prononcé que le conflit entre les immigrants anciens et les jeunes récemment arrivés. Ceux nés au Canada ont connu la discrimination des anciens immigrants et ont partagé en partie leurs épreuves pour gagner leur vie. La chance d'une alliance entre jeunes pour affronter les politiques discriminatoires est freinée par l'incompréhension qui existe entre ceux nés au Canada et les nouveaux arrivés :

« Some local-born viewed the newcomers as an embarrassment, as though the latter's arrival had somehow turned back the clock of acculturation into Canadian society. [...] among the new immigrants were many Chinese-educated youth who were equally intolerant. [...] With an inflated cultural pride and self-assured Chineseness, they harped on the perceived cultural deficiency and pretensions of the Canadian-born Chinese »¹¹⁸⁷.

Ruth Lor Malloy confirme ce mépris mutuel : « those of us born in Canada tended to look

Canadians, http://chinatown.library.uvic.ca/chinese_public_school, consulté le 1^{er} août 2014 ; Vivienne Poy, *Calling Canada home...*, *op. cit.*, p. 115.

1185Wing Chung Ng, *The Chinese in Vancouver...*, *op. cit.*, p. 41 ; Lisa Rose Mar, *From diaspora to North American civil rights...*, *op. cit.*, p. 174 ; Ruth Lor, « History of the Chinese Canadian Association, Toronto », [1980], p. 8, MSHO et CIC, *Chinese Canadian Women, 1923-1967*, <http://www.mhso.ca/chinesecanadianwomen/en/database.php?c=671>, consulté le 26 juillet 2013.

1186Richard H. Thompson, *Toronto's Chinatown...*, *op. cit.*, p. 18, 107-109, 114 ; Graham Johnson, « Social organization, 1947-1962 », *op. cit.*, p. 239 ; Julia Kwong, « Ethnic organizations... », *op. cit.*, p. 381.

1187Wing Chung Ng, *The Chinese in Vancouver...*, *op. cit.*, p. 52-54 ; Vivienne Poy, *Passage to promise land...*, *op. cit.*, p. 35.

down on the Hong Kong and China-born Chinese and they on us »¹¹⁸⁸.

Aux yeux des immigrants, récents ou anciens, une des pires faiblesses de la génération née au Canada est sa compétence minimale en cantonais, langue chinoise la plus répandue au Canada à l'époque. Ils considèrent que les *tusheng* sont trop canadianisés, ayant des liens plus forts avec la société canadienne qu'avec les communautés chinoises. Par contre, les difficultés des anciens et récents immigrants pour communiquer en anglais ou en français limitent leurs possibilités de jouer des rôles de leaders en dehors des communautés chinoises. Bien que les générations nées au Canada se voient comme un pont entre deux mondes, ces deux mondes ne les acceptent pas à part entière. D'un côté elles ne sont pas assez chinoises pour les communautés chinoises et de l'autre beaucoup de Canadiens d'autres origines jugent leur apparence trop chinoise pour leur accorder la pleine acceptation¹¹⁸⁹. Fern Hum décrit comment le *tusheng* vit ce manque d'acceptation et le sentiment d'être tiraillé entre deux cultures : « we feel isolated, not belonging to either group. We don't look Anglo – and we don't speak Chinese. Without the language, you lose so much of the culture [...] We were left out in the middle ». Dora Nipp explique que les mères des enfants nés au Canada éprouvent également le sentiment d'être tiraillées entre le monde de leur époux et celui de leurs enfants¹¹⁹⁰. D'un côté, être entre deux mondes ou cultures peut déboucher sur un rôle d'intermédiaire, mais cela peut également se résumer à un espace de flottement entre deux rives.

Le fait d'être nées au Canada encourage certaines femmes dans leur démarche de contourner ou confronter les règlements discriminatoires. Mary Lee Chan, née au Canada mais installée en Chine pour épouser un Chinois, retourne dans son pays natal en juin 1947, seule et enceinte. Avant l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur la citoyenneté en 1947, les femmes qui épousent des étrangers perdent leur citoyenneté canadienne lors du mariage ; la modification de ce règlement n'est pas rétroactive. Pour récupérer sa nationalité canadienne Mme Chan déclare son mari décédé. En fait, il attend en Chine avec leur fille aînée pour réunir les économies nécessaires à leur regroupement¹¹⁹¹.

Les autorités de l'Immigration élaborent des pratiques très strictes pour essayer

1188 Ruth Lor Mallory, « Bio », s.d., p. 12 et Julia Lum, « Interview with Ruth Lor Malloy », Toronto, 15 octobre 2009, 14m45s, MSHO et CIC, *Chinese Canadian Women, 1923-1967*, <http://www.mhso.ca/chinesecanadianwomen/en/database.php?c=710>, consulté le 28 juillet 2013.

1189 Richard H. Thompson, *Toronto's Chinatown...*, op. cit., p. 371 ; Graham Johnson, « Social organization, 1947-1962 », op. cit., p. 239 ; Lisa Rose Mar, *From diaspora to North American civil rights...*, op. cit., p. 176-181 ; David T.H. Lee, *Jianada huaqiao shi* [A history of the Chinese in Canada], Taipei, Canada Free Press, 1967, p. 388-389, cité dans Wing Chung Ng, *The Chinese in Vancouver...*, op. cit., p. 40, 45.

1190 Fern Hum, « Fern Hum », in The Women's Book Committee, Chinese Canadian National Council (dir.), *Jin Guo : voices of Chinese Canadian women*, Toronto, Women's Press, 1995, p. 173-174 ; Dora Nipp, « "But women did come"... », op. cit., p. 192.

1191 Shirley Chan raconte l'histoire de sa mère, 28 december 2009, MHSO et CIC, *Chinese Canadian Women 1923-1967*, <http://www.mhso.ca/chinesecanadianwomen/en/exhibit.php?e=39>, consulté le 31 juillet 2014.

d'empêcher le contournement des règlements, quitte à faire barrage à des admissions légitimes. La soupçonnant d'être en possession d'un faux acte de naissance, les services d'immigration canadiens à Hong Kong ne permettent pas à Shing Lee de retourner au Canada en 1948, bien que ses deux sœurs obtiennent le feu vert. Shing Lee conteste vivement cette tentative de barrer sa réadmission. Cinq ans plus tard et avec l'aide de sept cabinets d'avocats différents à Hong Kong, à Vancouver et à Ottawa, elle rentre dans son pays natal en 1954¹¹⁹².

Mary Quon est un exemple de *tusheng* qui va au-delà de la protestation de son propre cas. Née en Chine mais arrivée au Canada à un assez jeune âge pour être considérée *tusheng*, Quon écrit une lettre au *Calgary Herald* le 19 décembre 1946 pointant du doigt les injustices de la Loi d'exclusion. Elle attribue le départ récent de 600 hommes d'origine chinoise à un mélange de « discouragement, disastisfaction [et] disgust » et souligne que « there is no law that makes a white man better than a colored one »¹¹⁹³. L'influence de la génération née au Canada devient plus importante vers la fin des années 1950 lorsque le nombre et l'âge de ses membres lui confèrent plus de poids.

6.4.4 Soutien et opposition des Canadiennes d'autres origines

Parmi les 80 personnes associées au sein du Committee for the Repeal of the Chinese Immigration Act (CRCIA), on compte une dizaine d'hommes d'origine chinoise. Comme l'explique Stephanie Bangarth, c'est une coalition de personnes se préoccupant de la question des droits civiques en général et de la situation des immigrants chinois en particulier. Une liste des membres en février 1948 ne fait état que de six femmes dont aucune n'est d'origine chinoise¹¹⁹⁴. Les femmes ne vont pas au devant de la scène dans les interactions entre l'association et le gouvernement, mais deux femmes journalistes, Margaret Gould et Anne Fromer, s'expriment dans la presse via des articles et éditoriaux. Les éditoriaux de Gould servent à nouveau de condensé des arguments du CRCIA en faveur de l'abrogation de la Loi de 1923. Entre octobre 1946 et février 1947, Gould met en avant l'alliance entre le Canada et la Chine pendant la guerre, la réputation du Canada à l'ONU, l'exemple des États-Unis qui ont supprimé une loi discriminatoire semblable en 1944 et le fait que « the Chinese in Canada have in the main proved to be excellent citizens ». Elle instrumentalise le discours pro-

1192 Fred Bodsworth, « What's behind the immigration wrangle ? », *Maclean's Magazine*, 14 mai 1955, p. 129.

1193 Mary Quon, « The Chinese in Canada », *Calgary Herald*, 19 décembre 1946, p. 4 ; « 2014 Mary Quon Moy Ing Memorial Scholarship », 24 octobre 2013, *Asian American Journalists Association*, <http://www.aaja.org/2014-mary-quon-moy-ing/>, consulté le 31 juillet 2014 ; Denise Helly, *Les Chinois à Montréal, 1877-1951*, *op. cit.*, p. 134.

1194 Stephanie D. Bangarth, « “We are not asking you...” », *op. cit.*, p. 396, 404, 410-411 ; Patricia Roy, *The triumph of citizenship...*, *op. cit.*, p. 161-164, 263 ; BAC, MCI, RG76, 122/23635, lettre du Committee for the Repeal of the Chinese Immigration Act au Minister of Mines and Resources, 16 février 1948, p. 1.

familial en déclarant que « it is neither a humane nor wise social policy to force married men literally to forsake their families »¹¹⁹⁵.

D'autres femmes membres du CRCIA s'activent dans leur sphère d'influence, comme Alene Smith, membre du Local Council of Women of Toronto (LCWT). Elle transmet le combat au LCWT en élaborant une résolution qui véhicule les arguments du CRCIA affirmant que la Loi d'exclusion est incompatible avec la charte de l'ONU, « inimical to good relations » avec la Chine et « contrary to the established principles of Canadian democracy »¹¹⁹⁶. Le LCWT adopte unanimement la résolution le 28 janvier 1947, malgré l'annonce entre-temps par le Premier ministre que l'abrogation de la Loi fait partie de ses projets pour l'année. En envoyant la résolution au National Council of Women of Canada (NCWC), Smith déclare qu'il faut maintenir la pression jusqu'à ce que l'abrogation ait lieu, mais le conseil de direction du NCWC la renvoie au LCWT pour réexamen¹¹⁹⁷.

Smith n'abandonne pas le combat pour autant. Elle soutient la lutte du CRCIA qui vise à l'élimination du décret 2115 pour que les personnes d'origine chinoise, et toutes les autres personnes d'origine "asiatique", puissent jouir des mêmes droits de parrainage que les personnes d'origine européenne. Gould fait la même revendication dans des éditoriaux de février et de mai 1947¹¹⁹⁸. Face à elles se dresse l'aversion résiduelle pour l'immigration asiatique, surtout présente en Colombie-Britannique, qui convainc l'État qu'il ne faut pas mettre les Chinois, ou d'autres personnes désignées comme Asiatiques ou Orientales, sur le même plan que les ressortissants des pays européens¹¹⁹⁹. Pourtant, en mars 1949, Smith gagne le soutien du LCWT, puis du Provincial Council of Women of Ontario (PCWO) pour une résolution visant l'abrogation du décret 2115. Elle envoie également des lettres au Premier ministre et aux ministres responsables, et encourage les membres des conseils local et provincial à suivre son exemple. Au congrès national en mai 1949 où le PCWO présente la résolution, l'assistance le persuade de la retirer. Un mois plus tard, la réunion semestrielle du

1195« The question of Chinese immigration », 31 octobre 1946, « The Chinese in Canada », 16 janvier 1947 et « A half measure », 18 février 1947, *Toronto Daily Star*.

1196BAC, NCWC, MG28 I25, 88/5, résolution, « With regard to the Chinese Immigration Act... », Smith, LCWT Migration Committee, [1947] ; lettre d'E. Louise Rush à Finlayson, 30 janvier 1947 ; BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/10, lettre d'Alene Smith à MacDowell, résolution ci-jointe, 29 janvier 1947, 3 p.

1197BAC, NCWC, MG28, I25, 128/1, comptes rendus, Meeting of the Executive Committee, 13 février 1947, p. 138 ; 87/3, Executive Meeting, 13-14 février 1947.

1198BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/9, rapports, de MacDowell, Migration, NCWC, 1948, extrait du rapport du LCWT, Mrs. J.D. Smith, p. 5 ; 8/17, de Migration Committee 1947-1948, LCWT, Alene Smith, p. 1 ; « A half measure », 18 février 1947 et « There is still discrimination against the Chinese », 20 mai 1947, *Toronto Daily Star*.

1199Harold Troper, « Canada's immigration policy since 1945 », *op. cit.*, p. 266 ; Ninette Kelley et M.J. Trebilcock, *The making of the mosaic...*, *op. cit.*, p. 322 ; Stephanie Bangarth, « The Second World War and Canada's early human rights movement... », *op. cit.*, p. 72.

PCWO décide d'envoyer la résolution au ministre des Mines et Ressources sans passer par la section nationale¹²⁰⁰.

Smith se retrouve évidemment en compagnie de femmes de même sensibilité dans les conseils locaux et provinciaux, mais sa campagne en faveur de l'immigration chinoise a du mal à gagner du soutien au-delà des frontières de l'Ontario¹²⁰¹. La présidente de la commission Migration du NCWC, Norah MacDowell, n'a de cesse d'entraver la résolution pour la révocation du décret 2115. En avril 1949, elle estime que les membres du PCWO ne comprennent pas les complexités des politiques d'immigration. À son avis, l'argument que « the right of one individual [is] equal to the right of any other individual » n'est pas suffisant étant donné la situation précaire en Chine. Elle n'évoque pas de craintes d'une invasion d'immigrants communistes mais semble être mue par une vague peur de contagion de l'instabilité politique. MacDowell déclare se fier aux décisions de la Direction de l'immigration, dotée de personnels « fair minded and humane » qui doivent prendre en compte tous les risques inhérents dans une politique plus ouverte à l'immigration chinoise¹²⁰².

Parallèlement, sous la présidence de Cairine Wilson, le Comité du Sénat de l'immigration et du travail, qui fait preuve de compassion envers les réfugiés européens, approuve la limitation de l'immigration asiatique et tente de nier son caractère raciste : « Any suggestion of discrimination based upon either race or religion should be scrupulously avoided both in the Act and its administration, the limitation of Asiatic immigration being based, of course, on the problems of absorption »¹²⁰³. Wilson et ses collègues n'admettent pas le rôle des attitudes racistes des Canadiens dans ces « problèmes d'absorption ».

Avocates de l'admission d'Européens déplacés de plus en plus nombreux, la capacité de Wilson et de MacDowell d'accepter l'Autre se heurte à l'altérisation racialisée. Afin d'éclairer les esprits sur l'immigration chinoise avant le congrès annuel du NCWC en mai 1949, MacDowell résume les arguments du CRCIA avant de conclure avec ses propres interprétations. Sa lecture révisionniste de l'histoire comprend la perspective que les

« barriers against Chinese immigration grew up slowly, not, it would seem, due to the prejudices of any one government or group, but apparently as dictated by the best interests of Canada as a whole. Race prejudice is based almost entirely on the Asiatic lower standard of living with the consequent

1200APO, PCWO, F978, MU2343 ou B287449/F-798-1-1-6, comptes rendus, Sub-executive meeting, 22 mars 1949, p. 279 et Semi-annual meeting, 10 juin 1949 p. 286, 289-290 ; MU2347 ou B287453/F798-2-0-23, lettre d'Alene Smith, p. 2, [1948] ; BAC, SMCI, RG26, 125/3-33-7, lettre de Colin Gibson à Smith, 9 avril 1949 ; NCWC, MG28 I5, 128/2, compte rendu, congrès annuel, 19 mai 1949, p. 14.

1201APO, LCWT, F805, MU6363 ou B280508/F805-1-0-10, compte rendu, Sub-executive meeting, 12 avril 1949 ; BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/11, lettre de Finlayson à MacDowell, 4 mai 1949, 2 p.

1202BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/11, lettre de MacDowell à Finlayson, 25 avril 1949, 2 p.

1203Canada, Senate, Standing Committee on Immigration and Labour, *Proceedings*, n° 10, 24 juin 1948, cité dans Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, op. cit., p. 84.

ability to undercut our labour market »¹²⁰⁴.

Ainsi, dans la perspective de MacDowell, les Chinois invitent la discrimination du fait de leur mode de vie frugal.

Elle ne voit pas la nécessité de révoquer le décret 2115 car la séparation continue des familles d'origine chinoise concerne « a very limited group of people » et « for a limited time ». Son deuxième constat est fondé sur l'idée que les personnes d'origine chinoise au Canada finiraient par obtenir la citoyenneté canadienne, mais elle ne prend pas en compte les enfants qui dépassent la limite d'âge pendant ce temps. Elle ne soutient pas le droit de simples résidents à parrainer leur famille car ils font souvent partie d'une « floating population of Chinese here to make money which they take out of the country when they return to China ». Elle cite encore la situation en Chine « with its obscure future developments and present crises » comme raison de procéder avec prudence dans l'intérêt de l'auto-préservation des Canadiens : « This may not be democratic but it is realistic thinking. Self preservation is so often undemocratic ! »¹²⁰⁵.

En 1950, la réintroduction de la résolution du PCWO/LCWT pousse MacDowell à chercher un compromis entre sa position et celle des partisans de la révocation du décret 2115. Elle suggère une modification pour revendiquer simplement de relever l'âge limite pour les enfants à 21 ans et pour étendre les droits de parrainage aux résidents au lieu de la révocation complète du règlement. On ne peut pas savoir si son changement de position vient de la détermination des membres de l'Ontario ou bien d'autres facteurs. Elle admet que le décret 2115 contribue à la séparation de familles, « though not many »¹²⁰⁶. Peut-être se rend-elle compte de la contradiction entre son manque de soutien au regroupement des familles chinoises et ses campagnes pour faciliter la réunion des familles de personnes déplacées. Il est possible également qu'elle s'aperçoive que les vents politiques sont en train de souffler dans le sens d'une plus grande ouverture. En tout état de cause, les modifications qu'elle propose permettent l'adoption de la résolution au congrès national en mai, suivi de son envoi au ministre du nouveau ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. Le vote n'est pas unanime : une poignée de femmes expriment leur crainte que la mesure ne facilite l'entrée de communistes¹²⁰⁷. En décembre 1950, la limite d'âge des enfants admissibles est en effet

1204BAC, NCWC, MG28 I25, 90/11, mémoire, « PC 2115, Chinese Immigration in Canada », préparé par MacDowell, 14 mai 1949, 3 p.

1205Idem.

1206BAC, NCWC, MG28 I25, 90/11, Resolution re Chinese de l'PCWO, s.d., ci-jointe à une lettre de suivi du 26 octobre 1949 ; BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/21B, lettre de MacDowell à Rean, 23 mai 1950, 2 p.

1207BAC, NCW, MG28 I25, 128/3, compte rendu, congrès annuel, 29 mai 1950, p. 119-120 ; 92/1, Copy of a resolution sent to W.E. Harris le 25 juillet 1950 ; *Globe and Mail*, 2 juin 1950, cité dans Patricia Roy, *The*

relevée à 21 ans, mais le règlement selon lequel les répondants doivent être citoyens reste en vigueur. On peut supposer que l'initiative de Smith et du PCWO joue un rôle en convainquant l'État que le public canadien s'ouvre de plus en plus à l'immigration chinoise.

Outre les discussions au sein du NCWC, des organisations de nature religieuse prennent en considération la question de l'immigration chinoise, mais sans beaucoup de résultats. En mai 1950, une femme membre de la Society of Friends (Quakers) de Victoria, Daisy Priestman, appuie le droit des résidents d'origine chinoise de parrainer leur famille, mais la Society ne décide que d'« investigate this matter more fully »¹²⁰⁸. La WMS de l'Église l'Unie s'informe sur l'évolution de la campagne pour l'abrogation de la Loi d'exclusion. Bien que compatissant avec la séparation de familles et la vie solitaire des hommes au Canada, l'association n'évoque pas des actions qui lui seraient propres pour mettre fin à cette situation¹²⁰⁹.

Pendant la décennie qui suit la fin de la guerre, les discussions sur l'immigration chinoise sont surtout marquées par l'absence relative d'interventions de femmes dans l'espace public. On ne trouve pas plus d'opposition à l'ouverture que de soutien. La ghettoïsation et l'altérisation à l'extrême des personnes d'origine chinoise offrent des explications possibles mais insuffisantes. La situation des personnes d'origine japonaise, considérées comme une "race" semblable, provoque davantage d'intérêt de la part des Canadiennes à la même époque.

Le caractère très masculin de la population canadienne chinoise semble entrer en jeu, séparant cette dernière des Canadiennes non seulement par la racialisation mais également par le genre. Les lois des années 1910 de quatre provinces interdisant aux femmes blanches de travailler pour un patron d'origine chinoise établissent même une barrière juridique. Le vote de ces lois et leur administration sont accompagnés par le renforcement de la représentation des hommes d'origine chinoise comme étant corrompus et lascifs. Des associations de femmes comme le NCWC sont partisans de ces lois, les promouvant comme moyens de protéger le « white womanhood »¹²¹⁰. Des partisans de la ségrégation citent l'absence relative de femmes de la même origine comme une des sources de la condition dégradée des hommes, mais ouvrir les portes du pays aux Chinoises n'est pas vu comme une solution acceptable. La tendance

triumph of citizenship..., *op. cit.*, p. 264.

1208BCA, fonds de la Society of Friends de Victoria (désormais SFV), MS-574, carton 1, compte rendu, Monthly meeting, 6 juin 1950, point 7.

1209UCCA, WMS, 505, 83.058.1.1, 10/1, compte rendu, Executive meeting, 27 février 1947 et 22nd Annual Report of the WMS 1946-1947, rapport d'Isabel McIntosh Loveys, p. 22-23.

1210Lindsey McMaster, *Working girls in the west: representations of wage-earning women*, Vancouver, UBC Press, 2008, p. 148-149 ; Constance Backhouse, « The white women's labor laws: anti-Chinese racism in early twentieth-century Canada », *Law and History Review*, 1996, vol. 14, n° 02, p. 315-368 ; Kay J. Anderson, *Vancouver's Chinatown...*, *op. cit.*, p. 97-99, 159-160.

parmi les familles d'immigrants chinois aux moyens limités de favoriser la scolarisation de fils plutôt que de filles crée également un environnement où le contact entre filles de "races" différentes n'est pas privilégié¹²¹¹.

En Colombie-Britannique, où habite le nombre le plus important de personnes d'origine chinoise, il y a relativement peu de réussite dans leur christianisation. Les missions chrétiennes féminines dans l'Ouest œuvrent auprès d'un nombre limité de personnes d'origine chinoise sans grand succès, même parmi les femmes amenées au Canada de force que les missionnaires essaient de secourir. Leurs jugements moralisateurs à propos des deuxièmes épouses ou concubines qui accompagnent des hommes au Canada, tandis que les premières épouses tiennent le foyer en Chine, ne facilitent pas le rapprochement entre femmes. En Ontario, où les campagnes du CRCIA trouvent la plupart des partisans non chinois, des liens ecclésiastiques sont mieux enracinés. Cependant, lorsque les églises ont du succès parmi les personnes d'origine chinoise, le résultat n'est pas nécessairement la construction de liens entre chrétiens ou chrétiennes d'origines différentes car les groupes se réunissent séparément lorsque les effectifs le permettent. Le contact avec le groupe chinois est ainsi limité à un cercle restreint de femmes blanches¹²¹².

En matière de soutien aux personnes d'origine japonaise, les enjeux sont perçus très différemment. Aux yeux des Canadiennes qui défendent cette population, l'injustice que représente l'expulsion de personnes nées, naturalisées ou vivant depuis longtemps au Canada semble plus grave que l'injustice constituée par les barrières érigées contre l'immigration d'étrangères chinoises. Le mépris de droits acquis, dont les militantes potentielles bénéficient également, est plus choquant que le refus d'accorder des droits aux étrangères, quelle qu'en soit la justification.

6.5 La lutte en faveur du regroupement familial des personnes d'origine japonaise et chinoise

6.5.1 Ré-admission des *Nikkei* expulsés

Le cas des *Nikkei* voulant retourner au Canada à la suite de leur expulsion au Japon est porté inlassablement à l'attention de l'État canadien par des parents restés au Canada et par la National Japanese Canadian Citizens' Association (NJCCA). De nombreux cas présentés à

1211Récit de Lil Lee, cité dans THE WOMEN'S BOOK COMMITTEE, CHINESE CANADIAN NATIONAL COUNCIL (dir.), *Jin Guo...*, op. cit., p. 133.

1212Dora Nipp, « "But women did come"... », op. cit., p. 181 ; Jiwu Wang, « *His Dominion* » and the « *Yellow Peril* » : *Protestant missions to the Chinese immigrants in Canada, 1859-1967*, Waterloo, Ont., Wilfrid Laurier Univ. Press, 2006, p. 136-138 ; Lisa Rose Mar, *From diaspora to North American civil rights...*, op. cit., p. 90-92 ; Christian Samson, *La mission chinoise de Québec...*, op. cit., p. 53 ; Denise Helly, *Les Chinois à Montréal, 1877-1951*, op. cit., p. 259.

l'État par la NJCCA concernant des femmes. Quel rôle leur genre joue-t-il dans les décisions favorables ou défavorables aux cas individuels et dans la généralisation ultérieure d'une politique du retour ? Les parcours des femmes présentées dans les mémoires et les lettres transmises à la Direction de l'immigration, ou au ministère de la Citoyenneté de l'Immigration (MCI) après 1950, ne permettent pas de les dépeindre comme des ennemies de l'État canadien. On trouve deux catégories différentes de femmes : des jeunes femmes d'une vingtaine d'années ou des veuves ayant la soixantaine et plus. Il convient d'y ajouter le cas de quelques couples âgés. Souvent la route vers le Canada commence à la mission canadienne de liaison à Tokyo avec la réponse que celle-ci ne peut rien faire pour eux. Les personnes concernées se tournent alors soit directement vers le MCI, soit vers la NJCCA. La dernière voie attire de plus en plus de candidats car elle propose un accueil plus compréhensif que l'État.

L'approche de l'État canadien est de décider au cas par cas si la personne en question peut toujours être considérée comme citoyenne canadienne. Sinon, il les traite comme des immigrants malgré toute leur histoire au Canada. Jusqu'en 1952, la politique officielle du Canada est de n'accepter aucun immigrant du Japon. L'État concède qu'il ne peut rien faire pour empêcher le retour des personnes nées au Canada qui n'ont pas perdu leur citoyenneté. Mais presque toutes les familles qui quittent le Canada en 1946 sont un mélange de nationaux japonais, de Canadiens naturalisés et de Canadiens nés. Les décisions de l'État d'admettre certains membres d'une famille mais pas d'autres créent des séparations insupportables. En 1949, année de la suppression des restrictions résidentielles envers les personnes d'origine japonaise au Canada, comme l'interdiction d'habiter dans la zone de 100 miles, l'État canadien commence à autoriser le retour des *Nisei*. Mais ces retours sont difficiles à accomplir ; il faut trouver un répondant au Canada, puis attendre plusieurs mois que la mission canadienne émette les documents nécessaires. Finalement, il faut réunir les fonds pour payer le passage, tâche difficile dans un pays appauvri par la guerre¹²¹³.

En 1951 et 1953, la NJCCA prépare deux mémoires très étoffés au sujet des restrictions qui bloquent la réadmission ou l'immigration de personnes d'origine japonaise. Selon le mémoire de juin 1951, ces restrictions nuisent sérieusement au « welfare, peace-of-

1213 John Endo Greenaway, « Tatsuo Kage : chronicling Japanese Canadians in exile », *The Bulletin : a journal of Japanese Canadian Community History & Culture*, 23 mai 2012, <http://jccbulletin-geppo.ca/featured/tatsuo-kage-chronicling-japanese-canadians-in-exile/>, consulté le 24 août 2013 ; Patricia E. Roy, « Reopening the door : Japanese remigration and immigration, 1945-1968 », in Greg Donaghy et Patricia E. Roy (dir.), *Contradictory impulses : Canada and Japan in the twentieth century*, Vancouver, UBC Press, 2009, p. 159-160.

mind and happiness » de ces dernières¹²¹⁴. Le mémoire de 1951 représente un effort pour présenter tous les cas, les arguments pertinents et les documents de référence dans leur ensemble. Il détaille quinze cas, dont douze portent des noms de femmes. Sous la rubrique « reentry », on trouve des exemples comme celui de Mme Tanaka qui a accepté le "rapatriement" au Japon en 1946 afin de voir ses enfants bloqués là-bas par la guerre. Elle n'a plus le droit de retourner au Canada pour rejoindre son mari. Sous la rubrique "immigration", on trouve des cas comme celui de Mme Mori, née au Canada, qui a donné naissance à une fille pendant un séjour au Japon en 1940. Mori, devenue veuve, aimerait retourner au Canada pour vivre près de son frère, mais sa fille est interdite d'immigration. Pour défendre ces cas, la NJCCA conteste la représentation du Canada comme pays soutenant les droits des personnes et l'intégrité de la famille lorsque son gouvernement refuse à ses citoyens d'origine japonaise un traitement égal à celui des Canadiens d'autres origines, notamment d'origine allemande ou italienne, pays également ennemis dans la guerre récente¹²¹⁵.

Après l'examen du mémoire de la NJCCA en 1951, le MCI prépare une réponse sèche refusant de réadmettre tous les candidats, à l'exception de deux des cas présentés. La raison invoquée est toujours : « By her departure at that time, [1943 ou 1946] it is considered that she had relinquished any claim to Canadian citizenship status [...] Therefore, it was necessary to regard her as an immigrant and as such she was not admissible »¹²¹⁶. Ce n'est qu'après l'entrée en vigueur de l'accord de paix entre le Japon et les pays alliés en 1952 que les personnes d'origine japonaise peuvent espérer obtenir plus de considération dans les politiques d'immigration. Elles se trouvent pourtant dans le *no man's land* du décret 1930-2115 gouvernant l'immigration asiatique qui n'autorise que l'entrée de certains membres d'une famille et pas d'autres¹²¹⁷.

En avril 1953, la NJCCA, toujours mécontente des politiques qui imposent la séparation des familles, élabore un autre mémoire et envoie une autre délégation à Ottawa. La mise à l'écart des femmes des instances de direction des associations des *Nikkei* signifie qu'entre 1945 et 1953 elles ont peu de chance de se trouver en première ligne dans la lutte du JCCD contre les expulsions, puis de la NJCCA pour les réadmissions. Les membres du conseil de direction de la NJCCA sont suffisamment conscients du besoin de représentation des femmes pour décider en mars 1949 de solliciter directement la participation de deux femmes, Muriel Kitagawa et Aya Suzuki, « to remedy the lack of female representation on the

1214BAC, SMCI, RG 26, 128/3-33-19, mémoire de la NJCCA au ministre du MCI, juin 1951, p. 1.

1215Ibid., p. 3-6.

1216BAC, SMCI, RG 26, 128/3-33-19, mémorandum, « Japanese situation in relation to re-entry », 13 juillet 1951.

1217BAC, SMCI, RG 26, 128/3-33-19, mémorandum, « Japanese Immigration », 17 décembre 1952.

Executive Committee »¹²¹⁸.

Ne pas être capable d'élire ou de garder des femmes aux conseils de direction n'est pas propre à la NJCCA. La British Columbia JCCA semble souffrir du même problème en 1953 : « In May the secretary Miss Mickey Nakashima and the Vice-President Miss Sets Takamoto tendered their resignations. Every effort has been given to have them reconsider their resignations but it proved unsuccessful. We have not been able to find anyone to accept the positions »¹²¹⁹. Les conseils de direction des sections locales de la JCCA réussissent mieux à intégrer les femmes, mais dans des postes qui leur sont traditionnellement confiés. En 1954 le conseil de direction de la Vancouver JCCA inclut cinq femmes sur un total de onze postes : secrétaire, trésorière, responsables des événements sociaux et de l'éducation¹²²⁰. Inviter d'autres femmes à prendre les postes délaissés semble le réflexe naturel des conseils et des associations au lieu de chercher à comprendre pourquoi ils ne peuvent attirer ou garder les femmes.

En avril 1953, le projet de délocaliser le siège social de la NJCCA de Toronto à Montréal débouche sur la nomination d'une femme, Rei Nishio, dans une délégation à Ottawa de deux personnes. Nishio est la présidente du Political Action, Social Welfare and Education Committee de la JCCA du Québec¹²²¹. Outre le changement du siège social, la nomination de Nishio peut s'expliquer par la proximité de Montréal par rapport à Ottawa, par le désir d'avoir une représentation au-delà de Toronto et un équilibre en genre ainsi que par les responsabilités et compétences de Nishio. Peter Nunoda remarque que la famille Nishio jouit d'une certaine influence politique et aisance financière avant et même pendant l'internement. Le père, Ippei Nishio, est une des trois personnalités nommées par la BCSC au conseil intermédiaire au début de l'évacuation de la zone de 100 miles. La famille Nishio passe les années de guerre dans une colonie auto-financée¹²²².

Lorsqu'on retrouve la trace de Rei Nishio en 1947, celle-ci suit des études de lettres à

1218NNM, Hidaka, 2001.1.2.3.5, compte rendu, Meeting of the National Executive Committee, 15 mars 1949, p. 5.

1219NNM, JCCA, MS69, dossier : BC Local Correspondence (1953-1956), An outline report of the activities of the British Columbia Japanese Canadian Citizens' Association since the 7th Annual Convention du 1^{er} mars 1953 (désormais An outline report), s.d. p. 2.

1220NNM, JCCA, MS69, dossier : Vancouver JCCA, Minutes, Correspondence, 1954-1955, Annual Report, Vancouver Japanese Canadian Citizens Association, 21 février 1954.

1221BAC, SMCI, RG 26, 128/3-33-19, mémoire de la NJCCA au ministre du MCI, avril 1953 ; « Rei Nishio, Geo. Tanaka represent nat'l JCCA in meeting senators, Mps, immig. minister », *The New Canadian*, 6 mai 1953, p. 1.

1222Peter Nunoda, *A community in transition...*, *op. cit.*, p. 132-139 ; Ann Gomer Sunahara, *The politics of racism...*, *op. cit.*, p. 16-17, 52-53, 66 ; MIKI R. (dir.), *This is my own...*, *op. cit.*, p. 34-36 ; « Kaz », *Sedai : the Japanese Canadian Legacy Project*, Toronto, 20 novembre 2010, durée 17m21s, <http://www.sedai.ca/archive/videos/kaz/>, consulté le 25 août 2013 ; BAC, Kitagawa, MG31 E26, dossier/document : « TMK on the history of the Japanese Canadians », p. 41.

l'Université McGill. Elle est très impliquée dans différentes associations de jeunes *Nisei* à Montréal. Elle épouse Kimiaki Nakashima le 4 juillet 1953 ; le couple fait partie des chefs des sections de la JCCA à Montréal et au Québec. Lorsque la NJCCA est délocalisée de Toronto à Montréal en septembre 1953, les époux Nakashima intègrent tous les deux le conseil de direction. Leur implication dans des associations de Canadiens d'origine japonaise continue pendant toute leur vie¹²²³.

L'un des points du mémoire de la NJCCA de 1953 présente un intérêt particulier pour Nishio, celui du droit à la réadmission de citoyens canadiens d'origine japonaise contraints de servir dans l'armée japonaise pendant la guerre car ils se sont trouvés là-bas au moment du déclenchement des hostilités. Le frère aîné de Nishio est l'un de ces hommes. Trois autres catégories de parents préoccupent toujours la NJCCA : les *Nisei* ayant accompagné leurs parents au Japon dans le cadre du Wartime Exchange Agreement, les *Nisei* et les *Issei* partis dans le cadre du programme de "rapatriement" et les Japonais qui souhaitent immigrer au Canada. Le ministre du MCI, Walter Harris, promet de répondre aux revendications contenues dans le mémoire dans un délai de un à deux mois¹²²⁴.

La lenteur de la réponse du MCI entraîne une relance des revendications, sous la forme d'une lettre de Nishio, devenue entre temps Mme Nakashima et présidente de la commission Immigration de la NJCCA. Lorsque Nakashima reçoit finalement une réponse, il est clair que l'interprétation de Harris sur les politiques n'a pas bougé depuis 1952 : seules les personnes qui n'ont jamais perdu leur citoyenneté canadienne sont ré-admissibles. Les autres doivent candidater comme immigrants¹²²⁵.

Malgré cette réponse officielle, le MCI commence déjà en 1953 à réadmettre certaines personnes jugées dignes de l'exercice du pouvoir discrétionnaire du ministère. Parmi les premières personnes à bénéficier d'une décision favorable, on trouve Mme Mori et sa fille de 10 ans, née au Japon. Le 1^{er} décembre 1954, le directeur de l'Immigration informe le sous-ministre, Laval Fortier, que le MCI est en train de recevoir de plus en plus de demandes d'examen spécial pour l'admission de membres de famille normalement non-admissibles selon

1223Articles du *New Canadian* sur des animations et actions à Montréal, 8 février 1947, 30 juin 1948, 16 février et 1^{er} octobre 1949, 31 mars 1951, 11 mars 1953, « Delegates and Observers at the 4th National Conference in Montreal, March 23 to 27 », 4 avril 1951, p.1, « Rei Nishio prepares pamphlet for JCCA », 16 juin 1951, p.1, « Two Montreal Nisei at royal luncheon », 3 novembre 1951, p. 1 et « Quebec JCCA submits new national JCCA body for approval, Hiroshi Okuda elected president », 1^{er} juillet 1953, p. 1 ; « Japanese Canadian History and Archives Committee of the Japanese Cultural Centre of Montreal Collection, MG4247 », *McGill University Archives*, <http://www.archives.mcgill.ca/public/exhibits/jcccm/findaid.htm>, consulté le 25 août 2013.

1224« Excluded relatives no. 1 JC problem », *The New Canadian*, 6 mai 1953, p 1.

1225BAC, SMCI, RG26, 128/3-33-19, mémorandum de Fortier au Ministre, 7 avril 1954 ; lettres entre Nakashima et Harris, 6 et 29 avril 1954 ; NNM, JCCA fonds, MS69, dossier : BC Local Correspondence (1953-1956), An outline report, s.d., p. 3.

le décret 2115 : parents, fratrie, neveux et nièces. Il est de l'avis qu'une catégorie « appears to warrant some consideration on compassionate grounds, viz., elderly parents who previously resided in Canada ». En pratique, les veuves âgées forment la majorité des cas, comme ceux présentés dans un mémorandum de février 1955¹²²⁶.

Comme beaucoup d'autres, le cas de Mme Masajiro Shishido est douloureux. Elle est partie en 1946 avec son époux, un ancien combattant de la Grande Guerre dans l'Armée canadienne ; tous les deux perdent leur statut de Canadien naturalisé. Le couple demande la ré-admission au Canada en 1948 en expliquant leur acceptation du "rapatriement" par leur découragement face au traitement subi pendant la guerre, mais la réponse est négative. Puis M. Shishido décède au Japon en 1953. En 1955 les autorités de l'Immigration finissent par se décider en faveur de Mme Shishido. Les raisons pour cette décision prennent compte finalement du service militaire de son époux défunt ainsi de la condition genrée de Mme Shishido en tant que veuve et mère :

« in view of the late husband's service with the Canadian armed forces and the fact that she is now a widow and that all her children are Canadian citizens and wish to return to Canada, it is recommended that special authority be sought from the Governor in Council to authorize her admission »¹²²⁷.

En avril 1955 le ministre du MCI recommande en Conseil des ministres l'examen systématique, cas par cas, de l'admission ou réadmission de « persons of Japanese race not coming within the admissible classes of persons laid down by regulation where :- (a) such persons are close relatives of Canadian citizens, and (b) strong humanitarian and compassionate grounds for admission exist ». Le Conseil des ministres donne son accord le 20 avril 1955, mais précise qu'il ne faut pas médiatiser cette décision et que chaque cas doit recevoir l'approbation du sous-ministre¹²²⁸.

Le traitement favorable de quelques centaines de cas spéciaux, la réadmission presque systématique des *Nisei* et l'ouverture, quoique limitée, à l'immigration sont des mesures bien reçues par la population d'origine japonaise au Canada. Mais cette dernière ne se contente pas d'un statut qui la cantonne toujours à une catégorie défavorisée par rapport aux Canadiens d'autres origines. Les revendications pour un traitement égalitaire continuent au cours des années 1950.

Les restrictions sévères du droit de parrainage des personnes d'origine japonaise et chinoise par rapport aux personnes de toutes origines au Canada cristallisent les protestations

1226BAC, SMCI, RG26, 128/3-33-19, mémorandums de l'A/Director [Acting Director], Immigration Branch, au DM, 1^{er} décembre 1954 et de Fortier au Minister, 11 février 1955.

1227BAC, SMCI, RG26, 128/3-33-19, mémorandum de Fortier au Minister, 11 février 1955.

1228BAC, SMCI, RG26, 128/3-33-19, mémorandums du Minister au Cabinet, 18 avril 1955 et de Fortier au Director of Immigration, 5 mai 1955.

de ces deux groupes jusqu'à ce qu'ils obtiennent d'être traités sur un pied d'égalité en 1967. Les limites du décret 1930-2115 sont la cible de ces protestations jusqu'en 1956 lorsque des modifications aux règlements de l'immigration (décret 785) changent quelque peu la donne. Cette année-là, le MCI crée cinq catégories d'immigrants admissibles dans les sections 20 et 21 des règlements, selon une hiérarchie décroissante de droits liés aux origines des immigrants potentiels¹²²⁹ :

Tableau n° 6 : Les personnes admissibles selon les modifications des règlements apportées par le décret 1956-785			
Pays ou région d'origine	Conditions d'admission	Situation du répondant	Catégorie
Royaume-Uni, Australie, Nouvelle-Zélande, Union sud-africaine, Irlande, France, États-Unis	Suffisamment de ressources pour subvenir à leurs besoins en attendant de trouver un emploi.	Pas nécessaire	20(a)
Europe de l'Ouest ou réfugiés d'un pays d'Europe	S'établir dans un commerce, un métier une profession ou entrer dans l'agriculture.	1. Pas nécessaire 2. L'approbation du Ministère	20(b)
Égypte, Israël, Liban, Turquie, tout pays d'Europe, Amérique du Nord, Amérique centrale ou Amérique du Sud	1. Epoux/épouse 2. Fille/fils 3. Frère/sœur 4. Epoux/épouse et enfants non mariés de moins de 21 ans de 2) ou 3) 5. Père/mère, 6. Grand-parent 7. Neveu/nièce orphelin non marié de moins de 21 ans 8. Fiancé/fiancée	1. Citoyen canadien ou 2. Personne admise légalement au Canada 3. Présenter une demande 4. Être en mesure de le recevoir et d'en assurer le soutien	20(c)
Inde, Pakistan, Ceylan	1. Quotas annuels de 300, 100 et 50 respectivement 2. Époux/épouse 3. Enfant non marié de moins de 21 ans 4. Père de plus de 65 ans 5. Mère de plus de 60 ans	1. Pas nécessaire pour les quotas 2. Citoyen canadien 3. Présenter une demande 4. Être en mesure de le recevoir et d'en assurer le soutien	21
Tous les autres pays	1. Époux/épouse 2. Enfant non marié de moins de 21 ans 3. Père de plus de 65 ans 4. Mère de plus de 60 ans	1. Citoyen canadien 2. Présenter une demande 3. Être en mesure de le recevoir et d'en assurer le soutien	20(d)

Le Japon et la Chine, comme tous les pays d'Afrique et la majorité de ceux du Moyen-Orient, ont la distinction de ne pas être nommés spécifiquement. Contrairement aux ressortissants du Moyen-Orient et d'Afrique, aussi défavorisés par ces règlements, les personnes d'origine chinoise et japonaise sont nombreuses au Canada. Ces personnes cherchent donc à transformer leur catégorie. Dès 1956-1957, trois femmes, dont deux *tusheng*

¹²²⁹Canada, décret en conseil 785, 24 mai 1956, Bureau fédéral de la Statistique, *Annuaire du Canada, 1957-1958*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1959, p. 173-174.

et une *Nisei*, s'impliquent profondément dans la lutte pour élargir la base parentale parrainable.

6.5.2 Ruth Lor, Acte I (1956-1957)

De novembre 1956 à septembre 1958, une jeune femme *tusheng*, Ruth Lor, milite activement pour mettre fin à la discrimination dans les politiques d'immigration. Elle rencontre deux ministres du MCI dans des délégations organisées conjointement par la Chinese Canadian Association (CCA) et la Japanese Canadian Citizens' Association (la section de Toronto en 1957 et la section nationale en 1958). Dans l'historiographie, le militantisme de Lor est presque passé sous silence à l'exception d'une brève mention par Patricia Roy¹²³⁰. Néanmoins, il ne faut pas penser que Lor joue un rôle secondaire dans ces délégations, elle est en fait une organisatrice majeure.

La CCA de Toronto voit le jour en 1951 ; elle accueille des membres d'origine chinoise nés ou naturalisés au Canada, surtout des *tusheng*. L'association a trois objectifs principaux : « consolidate the strength of all Chinese Canadians to obtain fair play and justice ; promote good citizenship [...] ; promote better relations with our fellow Canadians »¹²³¹. Malgré ces objectifs ambitieux mais plutôt vagues, pendant les premières années les actions de la CCA se concentrent principalement sur des animations sociales. Dans une histoire de l'association non publiée de 1980, Ruth Lor Malloy (son mariage date des années 1960) explique que l'association débute comme un « social club with a social conscience ». Lor elle-même commence son implication dans l'association en 1952¹²³².

Ruth Lor est née en 1932 à Brockville, en Ontario, de parents restaurateurs. Elle fréquente une école publique intégrée, est encouragée par ses professeurs et semble acceptée, au moins superficiellement, par ses camarades. Dans l'espace public de cette petite ville qui ne compte que très peu d'habitants d'origine chinoise, elle subit des injures et des attitudes hostiles. Certains éléments l'aident à surmonter ces blessures : la force de caractère de sa mère, le statut de sa famille à l'Église Presbytérienne et la réussite du restaurant familial. Sa mère lui explique que l'attitude des racistes provient de leur propre ignorance. Plus que ses conseils sages, la mère de Lor lui fournit le modèle d'une femme forte : « My own mother was

1230 Patricia Roy, *The triumph of citizenship...*, *op. cit.*, p. 273.

1231 BAC, CCA, MG28 V145, 1/Constitution, Minutes, Reports and Statements, 1951-1959 (désormais Constitution), « Constitution of the Chinese Canadian Association », s.d. ; Ruth Lor Malloy, « History of the Chinese Canadian Association, Toronto », [1980], p. 1, MHSO et CIC, *Chinese Canadian Women, 1923-1967*, <http://www.mhso.ca/chinesecanadianwomen/en/database.php?c=671>, consulté le 26 juillet 2013.

1232 *Idem* ; BAC, CCA, MG28 V145, 1/Constitution, rapports du Secretary de 1952-1953, 22 mars 1953, de 1953-1954, 28 mars 1954 et d'April 1955-December 1955, 5 janvier 1956 ; compte rendu, March Executive Meeting, 25 mars 1957 ; liste, Executives for 1952-1953.

strong-willed, and somehow all us females turned out strong-willed and aggressive too »¹²³³.

En 1950, Lor quitte Brockville pour suivre une licence en psychologie à Victoria College de l'University of Toronto. Le monde s'ouvre à elle non seulement grâce à ses études, mais également grâce à ses activités au sein du Student Christian Movement (SCM), du Friendly Relations with Overseas Students et de la communauté chinoise. Lor s'implique dans la CCA jusqu'à ce qu'elle obtienne sa licence en 1954. Elle décide alors que le moment est venu de réaliser son rêve de voyager. Elle ne se contente pas de voyager comme touriste, préférant plutôt intégrer un atelier sur « non-violent racial integration » à Washington et à Baltimore pendant l'été de 1954. L'atelier l'attire puisque « out of the way I was treated in Brockville, I felt that this was wrong and I wanted to know what could be done about it »¹²³⁴. Elle est très impressionnée par cette expérience et par le parcours pacifiste de l'animateur de l'atelier.

À son retour à Toronto en automne 1954, Lor cherche à mettre en pratique les approches apprises à Washington. On la dirige vers Sid Blum, secrétaire général du Toronto Joint Labour Committee on Human Rights. En octobre 1954, Blum envoie Bromley Armstrong, un des fondateurs de la Negro Citizenship Association, et Ruth Lor à Dresden, en Ontario, où se déroule une campagne antiraciste contre deux restaurants qui refusent le service aux clients noirs. Accompagnés de journalistes et de membres du Joint Labour Committee, Armstrong, Lor et Hugh Burnett testent l'accueil réservé aux personnes racialisées. Ils témoignent, ensuite, lors du procès contre le restaurant qui leur a refusé le service. Les actions de Lor en faveur des droits civils sont restées dans la mémoire collective et l'historiographie plus que ses protestations contre les politiques d'immigration injustes¹²³⁵.

L'engagement de Lor dans la lutte pour des politiques d'immigration plus justes n'a pas lieu avant ses voyages au Mexique et au Brésil en 1955 dans le cadre de projets de développement du American Friends Service Committee (AFSC). De retour à Toronto en 1956, elle trouve un poste à la St. Christopher's House où elle organise des cours d'anglais

1233 Julia Lum, « Interview with Ruth Lor Malloy », Toronto, 15 octobre 2009, 1m05s, et Ruth Lor Malloy, « Bio », s.d., p. 8, MHSO et CIC, *Chinese Canadian Women, 1923-1967*, <http://www.mhso.ca/chinesecanadianwomen/fr/>, consulté le 28 juillet 2013.

1234 Julia Lum, « Interview with Ruth Lor Malloy », Toronto, 15 octobre 2009, 13m15s, 14m00s, et 20m30s, et « Civil Rights Activism, Ruth Lor Malloy », MHSO et CIC, *Chinese Canadian Women, 1923-1967*, <http://www.mhso.ca/chinesecanadianwomen/fr/>, consulté le 27 juillet 2013.

1235 Julia Lum, « Interview with Ruth Lor Malloy », Toronto, 15 octobre 2009, 24m10s et Ruth Lor, « Report on Dresden », 1954, p. 1, MHSO et CIC, *Chinese Canadian Women, 1923-1967*, <http://www.mhso.ca/chinesecanadianwomen/fr/>, consulté le 26 juillet 2013 ; coupures de presse, « Witnesses at discrimination charge trial », s.d. et « Color bar on trial », *Fredericton Gleaner*, 19 novembre 1954, *The Long Road to Justice*, 10 août 2009, <http://humanrights.apps01.yorku.ca/blog/2009/08/witnesses-at-discrimination-charge-trial/>, consulté le 20 juillet 2013 ; Ross Lambertson, « “The Dresden story” : racism, human rights and the Jewish Labour Committee of Canada », *Labour*, printemps 2001, vol. 47, p. 75 ; Arlene Chan, *The Chinese in Toronto...*, *op. cit.*, p. 201.

pour immigrants, pour la plupart des hommes italiens et portugais. Lorsque Ruth Lor réintègre la CCA en novembre 1956, elle propose au conseil d'administration l'implication de l'association dans la lutte contre les politiques d'immigration qui discriminent les personnes d'origine chinoise. On peut supposer que Lor cherche une autre cause à défendre après ses expériences des deux années antérieures. Elle bénéficie également des encouragements de son « oncle », Dr. Henry Lore, qui l'a hébergée et qui s'est impliqué dans la campagne pour l'abrogation de la Loi sur l'immigration chinoise¹²³⁶.

Le conseil de la CCA apporte son soutien à l'idée. En brossant le tableau des efforts précédents pour revendiquer des politiques d'immigration plus égalitaires, Lor évoque le militantisme de la Chinese Benevolent Association (CBA) de Vancouver et de son président Wong Foon Sien qui dominant la lutte depuis la dissolution du Committee for the Repeal of the Chinese Immigration Act. Lor considère que l'appropriation par Wong et par la CBA Vancouver du rôle de représentation nationale des personnes d'origine chinoise au Canada ne fait pas l'unanimité. C'est un titre qui revient plutôt au Chinese Community Centre (CCC) de Toronto, l'équivalent de la CBA dans cette ville. Selon Fred Ko, le président de la CCA, les efforts de lobbying du CCC sont plutôt inefficaces car la plupart de ses membres ne sont pas citoyens canadiens¹²³⁷. Dans ses mémoires, Lor Malloy se fait l'écho de Ko, mais elle ajoute que les membres de la CCA ont également de meilleures compétences en anglais :

« one of the highlights of my life was having these older Chinese men who always chided us for not being and speaking Chinese, come to us and say, please help us. Only you can help us because you speak English and have a Canadian education »¹²³⁸.

Lors de la réunion de novembre 1956, Lor soutient que les mémoires et délégations précédents « have been relatively ineffective because the Chinese alone constitute no strong voting power ». Elle suggère donc que la CCA crée une commission sur l'immigration pour préparer un mémoire conjointement avec d'autres groupes ethniques. Le conseil donne son accord et nomme Lor présidente ; Fred Ko, Mabel Lyn et Dr. Ngai sont membres de la commission¹²³⁹. Lor contacte des associations de Canadiens noirs, de Canadiens d'origine

1236Ruth Lor Malloy, « Ixmiquilpan revisited », *The Canadian Friend*, printemps 2007 ; Julia Lum, « Interview with Ruth Lor Malloy », Toronto, 15 octobre 2009, 34m50s, 42m40s, 44m00s et 66m00s, et Ruth Lor Malloy, « History of the Chinese Canadian Association, Toronto », [1980], p. 1, MHSO et CIC, *Chinese Canadian Women, 1923-1967*, <http://www.mhso.ca/chinesecanadianwomen/en/database.php?c=108&tab=items>, consulté le 26 juillet 2013.

1237BAC, SMCI, RG26, 125/3-33-7-3, traduction d'un article du *Chinese Voice*, 20 mai 1959 ; CCA, MG28 V145, 1/Constitution, compte rendu, November Executive Meeting, 16 novembre 1956, p. 1. ; Wing Chung Ng, *The Chinese in Vancouver...*, *op. cit.*, p. 76 ; Graham Johnson, « Social organization, 1947-1962 », *op. cit.*, p. 221-222.

1238Ruth Lor Malloy, « Bio », s.d., p. 14, MHSO et CIC, *Chinese Canadian Women, 1923-1967*, <http://www.mhso.ca/chinesecanadianwomen/en/database.php?c=712>, consulté le 29 juillet 2013.

1239BAC, CCA, MG28 V145, 1/Constitution, compte rendu, November Executive Meeting, 16 novembre 1956, p. 1 ; Annual Report of the Recording Secretary, 5 avril 1959, p. 3

indienne et japonaise pour essayer de former des alliances. Les deux premiers groupes, n'étant pas assujettis aux mêmes règlements sur l'immigration, ne voient pas l'intérêt d'une démarche commune. En revanche, la JCCA de Toronto est partante pour une action conjointe et désigne quatre hommes membres d'une commission sur l'immigration. Les deux associations expriment une préférence pour une délégation conjointe mais des mémoires séparés¹²⁴⁰.

En 1957, les efforts de Lor pour préparer un mémoire et organiser une délégation à Ottawa se multiplient. Dans un entretien en 2009, sa réponse à la question sur son rôle dans la campagne contre des politiques d'immigration injustes est plutôt modeste : « I did some of the research »¹²⁴¹. Les comptes rendus suggèrent un rôle plus majeur. À la réunion de la CCA du 20 février 1957, Lor présente l'ébauche du mémoire qui se concentre sur l'absence d'équité – contraire aux principes d'une société démocratique – entre différents citoyens canadiens dans la Loi et les règlements sur l'immigration. Cette situation est « déplorable » parce que

« Canadians of Chinese background have proved themselves to be excellent citizens [...] the implications of this denial of first-class citizenship in immigration matters are harmful to Canadians of Chinese origin [...] Canada's position in the world is affected by her treatment of her coloured minorities ».

Le brouillon de mémoire s'appuie également sur l'importance de la famille : « a change such as we suggest would result in the reuniting of family groups »¹²⁴².

Revendiquant une politique plus équitable, le document ne va pas jusqu'à demander l'égalité de traitement avec les Canadiens d'origine européenne ; il s'agit simplement de mettre « Canadian citizens of Chinese ancestry on an equal plane with Canadian citizens who for instance might have relatives in Egypt, Israel, Lebanon or Turkey »¹²⁴³. Cette dernière revendication est un peu étonnante, car elle semble moins ambitieuse que certaines demandes faites par la CBA par le passé. Lor, la commission Immigration, le conseil de la CCA, leurs conseillers et/ou le CCC semblent avoir décidé de privilégier une approche graduelle.

Lor prend au mot MacKenzie King qui, dans son discours de mai 1947, a déclaré ne pas vouloir changer le caractère fondamental de la nation. Constatant la diminution en proportion de personnes d'origine chinoise dans la population canadienne depuis 1923, Lor martèle l'idée de revenir aux proportions des années 1920 : « I discovered that the proportion

1240BAC, CCA, MG28 V145, 1/Constitution, compte rendu, December Executive Meeting, 5 décembre 1956, p. 1 ; BAC, Kitagawa, MG31 E26, 1/Japanese Canadian Citizens Association, Immigration Committee, Press Material, Reports, Submission, 1958 (désormais IC-Press Material), comptes rendus de l'Immigration Committee, première ligne : « 2 previous deputations to Ottawa », s.d. et Meeting, 20 février 1957.

1241Julia Lum, « Interview with Ruth Lor Malloy », Toronto, 15 octobre 2009, 51m20s, MHSO et CIC, *Chinese Canadian Women, 1923-1967*, <http://www.mhso.ca/chinesecanadianwomen/en/database.php?c=108&tab=items>, consulté le 26 juillet 2013.

1242BAC, CCA, MG28 V145,1/Immigration Briefs and Statements, N/D, 1957 (désormais Immigration Briefs), Draft statement of the Chinese Canadian Association of Toronto in regard to the selectivity based on race of Canadian immigration policy (désormais Draft statement), [1957].

1243BAC, CCA MG28 V145, 1/Immigration Briefs, Draft statement, [1957].

of Chinese in Canada had actually gone down. And if you wanted to maintain the fundamental character of the Canadian people, you had to bring it back up. So we pointed that out and I think that helped »¹²⁴⁴. Comme la Loi d'exclusion recherchait précisément la diminution de la population d'origine chinoise, suivre cette logique ou penser que le gouvernement pouvait être sensible à cet argument ne va pas de soi. Lor reste persuadée néanmoins à l'âge de 77 ans, tout comme elle l'était à 24 ans, que son argument a pesé dans la balance.

En février 1957, une rencontre entre Lor et un député du Parti libéral, Paul Hellyer, qui a « direct relations » avec le ministre du MCI, J.W. Pickersgill, débouche sur une réunion entre le ministre et les commissions Immigration de la CCA et la JCCA. Cette réunion quelque peu informelle a lieu le 9 mars 1957 dans un hôtel à Toronto. Outre les membres titulaires des deux commissions, la JCCA-Toronto invite également Ruiko Nakashima, une femme plutôt anonyme, peut-être pour essayer de retrouver l'équilibre homme-femme parfait de la commission de la CCA¹²⁴⁵.

Le mémoire spécifique à la JCCA-Toronto prend note des actions discrétionnaires du ministère permettant l'entrée, ou la réadmission, de parents des *Nikkei* au Canada (environ 200 personnes en 1956). Le mémoire suggère que le temps est venu pour le gouvernement d'adopter une politique autorisant l'admission de catégories élargies de parents. Il reprend ainsi le mémoire conjoint revendiquant l'inclusion des mères, des pères et des enfants de tous âges, des frères, des sœurs, des neveux, des nièces et des enfants adoptés dans la liste des parents autorisés à être parrainés par des personnes d'origines japonaise et chinoise¹²⁴⁶. Selon le *New Canadian*, Pickersgill indique sa volonté de considérer les demandes de la JCCA-Toronto et de la CCA et de revoir la Loi et les règlements sur l'immigration dans leur ensemble. Il se dit toujours prêt à exercer ses pouvoirs discrétionnaires pour admettre des personnes dans des situations humaines difficiles, qu'il encourage à s'adresser directement au

1244Ruth Lor Malloy, « History of the Chinese Canadian Association, Toronto », [1980], p.7 et Julia Lum, « Interview with Ruth Lor Malloy », Toronto, 15 octobre 2009, 51m30s, MHSO et CIC, *Chinese Canadian Women, 1923-1967*, <http://www.mhso.ca/chinesecanadianwomen/fr/>, consulté le 26 juillet, 2013 ; BAC, CCA, MG28 V145, 1/Immigration Briefs, mémoire à J.W. Pickersgill de la CCA et la JCCA-Toronto, 9 mars 1957, p. 2.

1245BAC, CCA, MG28 V145, 1/Constitution, compte rendu, February Executive Meeting, 20 février 1957, p. 1 ; Kitagawa, MG31 E26, 1/IC-Press Material, Report of the Toronto-Ontario Immigration Committee Covering the Period from March, 1956 to December, 1957 (désormais Report March 1956-December 1957), février 1957, p.1 ; comptes rendus, Immigration Committee Meetings, 13 et 20 février 1957 ; JCCA, MG28 V7, 9/40, Immigration Committee, Financial Report, 18 juin 1958 ; « JCCA and Chinese CA submit brief on immigration », *The New Canadian*, 13 mars 1957, p. 1 ; Ruth Lor Malloy, « History of the Chinese Canadian Association, Toronto », [1980], p. 7, MHSO et CIC, *Chinese Canadian Women, 1923-1967*, <http://www.mhso.ca/chinesecanadianwomen/en/database.php?c=671>, consulté le 26 juillet 2013.

1246BAC, Kitagawa, MG31 E 26, 1/IC-Press Material, mémoire au Ministre de la Toronto JCCA, s.d. ; compte rendu Immigration Committee Meeting, 8 mars 1957 ; CCA, MG28 V145, 1/Immigration Briefs, mémoire à Pickersgill de la CCA et de la JCCA-Toronto, 9 mars 1957.

bureau du ministre¹²⁴⁷. Autrement dit, il ne s'engage pas à faire beaucoup plus que ce que ses services faisaient déjà.

Une des étapes suivantes pour la commission Immigration de la JCCA-Toronto est de demander à la JCCA nationale (NJCCA) de soutenir le mémoire et de l'adresser à toutes ses sections à travers le pays¹²⁴⁸. À ce niveau, la commission de la JCCA a plus d'atouts que la commission de la CCA. Dans la NJCCA, les communautés de *Nikkei* possèdent une structure rassembleuse aux niveaux local, provincial et national et intergénérationnelle, ce que les communautés canadiennes-chinoises ne possèdent pas. La commission Immigration de la CCA reste surtout une initiative des *tusheng* torontais, malgré les projets de Ruth Lor d'inclure une représentation canadienne chinoise nationale dans une future délégation. Les atouts de Lor semblent plus adaptés à la coopération inter-ethnique qu'intra-ethnique.

Lors de l'Assemblée générale de la CCA du 31 mars 1957, la commission Immigration annonce son projet de dépêcher une délégation conjointe à Ottawa pour présenter le mémoire dans un contexte plus officiel et plus public¹²⁴⁹. Lor envoie des lettres et des exemplaires du mémoire à des associations de femmes comme la LCW of Toronto et la YWCA pour gagner du soutien pour cette possible délégation. Dans un premier temps, en avril 1957, le Toronto LCW ne fait qu'accuser réception de la lettre et des documents. Il décide néanmoins de les étudier, démarche qui prend plusieurs mois. Une motion de soutien est rejetée « after much discussion » dans une réunion du conseil de direction du 27 mai 1958. Le Public Affairs Committee de la YWCA nationale fait preuve de davantage de sympathie et transmet le mémoire au congrès annuel. Pourtant, les rouages d'approbation fonctionnent si lentement que le soutien officiel n'est pas acquis avant une réunion du conseil d'administration le 27 mars 1958¹²⁵⁰.

L'élection fédérale du 10 juin 1957 intervient pour faire capoter les projets de la CCA et de la JCCA-Toronto de mettre en place une délégation officielle. La JCCA-Toronto profite de la campagne électorale pour envoyer une lettre aux candidats à propos du caractère hautement discriminatoire des politiques d'immigration concernant les personnes d'origine asiatique. La lettre souligne que « the feelings of a Japanese Canadian towards his relatives are not less sincere than those of any other fellow Canadian » et que l'association ne cible pas

1247« JCCA and Chinese CA submit brief on immigration », *The New Canadian*, 13 mars 1957, p. 1 ; BAC, Kitagawa, MG31 E26, 1/IC-Press Material, Report March 1956-December 1957, 9 mars 1957, p. 1.

1248BAC, Kitagawa, MG31 E26, 1/IC-Press Material, Report March 1956-December 1957, 9 mars 1957, p. 2.

1249BAC, CCA, MG28 V145, 1/Constitution, compte rendu du General Meeting, 31 mars 1957, p. 1.

1250APO, LCWT, F805, MU6363 ou B280508/F805-1-0-13, comptes rendus, Sub-executive meetings, 9 et 23 avril 1957, F805-1-0-14, Sub-executive meeting, 27 mai 1958, p. 2 ; BAC, YWCA, M28 I198, 18/4, Meeting of National Public Affairs Committee, 17 avril 1957, p. 2 ; 12/2, Board of Directors, 27 mars 1958, p. 145 ; 4/10, rapport, 1957 Convention to 1961 Convention Workbook, octobre 1960, p. 10.

des changements radicaux : « We do not ask for unrestricted immigration nor do we propose to upset the national proportion ». Les comptes rendus de la CCA mentionnent un projet d'envoyer une lettre conjointe mais sa commission Immigration a en quelque sorte raté l'occasion¹²⁵¹.

Contre toute attente, le Parti libéral perd l'élection, permettant au Parti progressiste-conservateur de former un gouvernement minoritaire. Ce développement déboussole les commissions Immigration de la JCCA et de la CCA qui laissent très peu de traces pendant la deuxième moitié de 1957. Le rapport de la JCCA-Toronto sur l'année 1957 donne pourtant un bilan positif de la coopération avec la CCA. Des documents très abrégés et un brouillon de mémoire adressé à E.D. Fulton, ministre intérimaire du MCI entre juin 1957 et mars 1958, parlent du projet de le rencontrer mais l'élection du 31 mars 1958 intervient avant qu'un rendez-vous ne soit fixé¹²⁵².

6.5.3 Jean Lumb entre en scène

Le compte rendu du 13 novembre 1957 du conseil de direction de la CCA montre que Wong Foon Sien et la CBA-Vancouver arrivent à mettre en place une délégation à Ottawa malgré les bouleversements politiques de 1957. Trois membres de la CCA sont même invités à en faire partie : Fred Ko, Kay Lim, la première vice-présidente, et Jean Lumb, présidente de la commission Relations publiques. Dans son histoire de la CCA, Lor Malloy ne consacre qu'une ligne à cette délégation et le compte-rendu du 13 novembre 1957 ne mentionne pas le fait que celle-ci rencontre non seulement Fulton mais également le Premier ministre¹²⁵³. Ces omissions peuvent être involontaires, ou volontaires afin de minimiser l'importance d'une action que la CCA et Ruth Lor n'ont pas organisée elles-mêmes.

La présence de Ko et Lim semble normale étant donné leur position à la tête de la CCA et le désir du CCC d'assurer une représentation torontaise de citoyens parlant l'anglais couramment. On sait très peu de choses sur Kay Lim si ce n'est qu'elle s'implique dans la CCA depuis au moins 1954, occupant des postes de plus en plus importants au sein du conseil. Elle est toujours présente dans l'association en 1966¹²⁵⁴. L'inclusion de Lumb est due à

1251BAC, Kitagawa, MG31 E26, 1/IC-Press Material, lettre aux Candidates of this federal election, de la Toronto JCCA, s.d. ; CCA, MG28 V145, 1/Constitution, compte rendu, June Executive Meeting, 25 juin 1957.

1252BAC, Kitagawa, MG31 E26, 1/IC-Press Material, compte rendu de la commission Immigration, première ligne : 2 previous deputations to Ottawa, s.d. ; brouillon de mémoire à E.D. Fulton, s.d. ; Report March 1956-December, 1957, janvier 1958, p. 1.

1253BAC, CCA, MG28 V145, 1/Constitution, compte rendu de l'Executive Meeting, 13 novembre 1957, p. 1 ; Ruth Lor Malloy, « History of the Chinese Canadian Association, Toronto », [1980], p. 7, *Chinese Canadian Women, 1923-1967*, <http://www.mhso.ca/chinesecanadianwomen/en/database.php?c=671>, consulté le 26 juillet 2013.

1254BAC, CCA, MG28 V145, 1/Constitution, liste de l'Executive for 1954-1955 ; 1/Minutes, Reports, 1965-

son propre réseau politique. La majeure partie des connaissances sur Lumb, sur ses engagements socio-politiques et sa participation à la délégation de la CBA de 1957 provient de ses propres récits, au moins quatre, et d'une biographie écrite par sa fille, Arlene Chan. Comme c'est parfois le cas dans les récits de vie, Lumb confond dates et événements, ne donne que les détails qui lui semblent importants et se contredit parfois¹²⁵⁵.

Jean Lumb est née Wong Toy Jin le 30 juillet 1919 à Nanaimo en Colombie-Britannique. Elle est scolarisée à Nanaimo, puis à Vancouver jusqu'à l'âge de 12 ans. Une partie de sa scolarisation se passe dans une école ségréguée pour enfants d'origine asiatique ou amérindienne. À l'âge de 16 ans, ses parents l'envoient à Toronto pour rejoindre une sœur mariée qui y est déjà installée. Les responsabilités que lui confient ses parents depuis sa jeunesse lui donnent confiance et un esprit entrepreneurial. Un peu plus tard, Wong ouvre un kiosque de fruits avec son oncle et son cousin. Les affaires marchent et le commerce prospère. Elle se marie en 1939 avec Doyle Lumb, un homme né en Chine qui immigré au Canada en 1921 en payant la taxe d'entrée de 500 dollars. Puisque M. Lumb n'est pas naturalisé canadien, en l'épousant Wong perd sa nationalité canadienne, avant de la récupérer en 1957¹²⁵⁶.

Le couple Lumb monte sa propre épicerie, puis ouvre un restaurant en 1959, donnant naissance à six enfants entre temps. Mme Lumb n'évoque jamais la présence de son époux dans ses engagements socio-politiques, mais il semble la soutenir sincèrement. Malgré les antécédents socio-économiques modestes de Mme Lumb, en 1989 Richard Thompson désigne cette dernière comme faisant partie de la bourgeoisie. Elle sait tisser des réseaux économiques, politiques et sociaux comme en témoigne le cercle de connaissances et de clients qu'elle construit. Grâce à sa naissance au Canada et sa scolarisation dans une école publique, l'anglais est la langue de prédilection de Lumb, mais elle peut communiquer avec des personnes unilingues des communautés canadiennes chinoises¹²⁵⁷.

Ses expériences du racisme et du sexisme interviennent tôt dans sa vie. Comme tous les enfants d'origine chinoise de l'époque, son quotidien comprend des injures et insultes racistes, émanant souvent d'autres enfants. Elle éprouve un fort sentiment de marginalisation : « The most important thing at the time was being accepted into the circle. I didn't want to be

1966, compte rendu, Executive Meeting, 3 mars 1966, p. 1.

1255 Voir par exemple, Jean Lumb, « Jean Lumb », *op. cit.*, p. 47.

1256 Arlene Chan, *Spirit of the dragon...*, *op. cit.*, p. 9-13 ; Evelyn Huang et Lawrence Jeffery, « Interview with Jean Lumb », *op. cit.*, p. 32, 36-37.

1257 Richard H. Thompson, *Toronto's Chinatown...*, *op. cit.*, p. 274 ; Arlene Chan, *Spirit of the dragon...*, *op. cit.*, p. 8-9, 22-23 ; Jean Lumb, « Jean Lumb », *op. cit.*, p. 52-53 ; Ontario Heritage Trust, « Jean Lumb, C.M. 1919-2002 », <http://www.heritagetrust.on.ca/CMSImages/49/49802775-89d7-408c-ae0d-090ea52ae64f.pdf>, consulté le 21 juillet 2013.

outside looking in »¹²⁵⁸. À 12 ans ses parents demandent qu'elle quitte l'école pour les aider dans leur épicerie tandis que son frère, qui s'intéresse moins qu'elle à l'instruction, est autorisé à poursuivre ses études. Un de ses commentaires sur sa participation à la délégation à Ottawa en 1957 montre sa sensibilité à la marginalisation des femmes : « I feel lucky to be out in front [...]. Women have always had to be too much in the background »¹²⁵⁹.

Avant sa participation au sein de la délégation de 1957, Jean Lumb s'implique dans des associations de la communauté chinoise de Toronto, dans lesquelles elle collecte des fonds pour l'effort de guerre, dans l'association du nom patronymique Lumb et la Women's Association of the Chinese Dramatic Society¹²⁶⁰. Elle mentionne souvent qu'elle était la présidente de la Chinese Women's Association depuis 1940, mais elle ne fournit pas de détails sur cette association et ses actions de présidente. L'association semble être associée au CCC, ce qui expliquerait pourquoi Lumb déclare être la seule femme au conseil d'administration du CCC à l'époque de la délégation. Elle est également membre du conseil d'administration de la CCA de 1952 à 1954, mais elle ne la réintègre pas avant 1957. Lumb indique que, avant d'être invitée à faire partie de la délégation, elle faisait déjà du lobbying pour faire évoluer les politiques d'immigration dans d'autres associations communautaires. À part cette phrase, trouver des détails à propos de ses actions et ses alliés dans la lutte s'avère difficile¹²⁶¹.

Wong Foon Sien, le chef de la délégation qui va à Ottawa en novembre 1957, est un ami de longue date de la famille de Lumb, mais il n'a pas lui-même l'idée de l'inviter à rejoindre la délégation. Selon le récit, Lumb attribue l'idée soit à Irving Himmel, avocat très investi dans la CRCIA, soit à Roland Michener, député fédéral du Parti conservateur. Le Chinatown de Toronto fait partie de sa circonscription. L'un ou l'autre de ces hommes appuie la participation de Lumb, apparemment contre certaines protestations, indiquant que la présence d'une femme mère de famille serait utile puisque les revendications de la délégation portent sur le regroupement familial¹²⁶².

Lorsque la délégation rencontre le Premier ministre, John Diefenbaker, et le ministre intérimaire du MCI, E.D. Fulton, en novembre 1957, le hasard amène Lumb à jouer un rôle

1258 Jean Lumb, « Jean Lumb », *op. cit.*, p. 51.

1259 *Ibid.*, p. 49, 55 ; Evelyn Huang et Lawrence Jeffery, « Interview with Jean Lumb », *op. cit.*, p. 35 ; Arlene Chan, *Spirit of the dragon...*, *op. cit.*, p. 10-11.

1260 Dora Nipp, « “But women did come” ... », *op. cit.*, p. 192 ; Ontario Heritage Trust, « Jean Lumb, C.M. 1919-2002 », *op. cit.*, p. 2.

1261 Arlene Chan, *Spirit of the dragon...*, *op. cit.*, p. 22 ; Jean Lumb, « Jean Lumb », *op. cit.*, p. 48 ; Evelyn Huang et Lawrence Jeffery, « Interview with Jean Lumb », *op. cit.*, p. 41 ; Le Gouverneur général du Canada, « Citation de l'Ordre du Canada pour Jean B. Lumb, C.M. », *C'est un honneur*, <http://www.gg.ca/honour.aspx?id=1035&t=12&ln=lumb&lan=fra>, consulté le 23 juillet 2013 ; BAC, CCA, MG28 V145, 1/Constitution, liste des Executives for 1952-1953.

1262 Jean Lumb, « Jean Lumb », *op. cit.*, p. 48 ; Evelyn Huang et Lawrence Jeffery, « Interview with Jean Lumb », *op. cit.*, p. 42.

beaucoup plus important que prévu. Parmi la vingtaine de personnes présentes, Diefenbaker invite Lumb à s'asseoir à sa gauche tandis que Wong Foon Sien est à sa droite. Le Premier ministre ayant du mal à comprendre l'exposé de Wong, il demande à Lumb de le répéter. Ayant retravaillé le mémoire avec Wong la veille, elle fait plus que simplement répéter, fournissant des détails et explications. Elle répond également à plusieurs questions qui lui sont posées par les hommes politiques présents. Lumb raconte que, à la fin de la réunion, Wong la félicite en disant « You saved the day, Jean ! »¹²⁶³.



Figure n° 23 : premier rang, g à d: Wong Foon Sien, John Diefenbaker et Jean Lumb, 1957

Source : <http://www.mhso.ca/chinesecanadianwomen/en/donor.php?d=Lumb,%20Jean>

Canada »¹²⁶⁵. Ces affirmations ne sont pas sans fondement, mais elles obscurcissent quelque peu les efforts non seulement de l'infatigable Wong mais également d'autres membres des communautés canadiennes chinoises, comme Douglas Jung, député du Parti progressiste-conservateur récemment élu à la Chambre des communes et première personne d'origine chinoise au Parlement. Les personnes d'origine japonaise ou sud-asiatique ne sont pas absentes, non plus, de la scène du lobbying. Plusieurs historiens attribuent le progrès positif dans les règlements d'immigration jusqu'en 1962 tantôt à Wong, à Jung ou à Lumb¹²⁶⁶. Les personnes qui ne sont pas le sujet de l'ouvrage en question se trouvent dans un rôle secondaire ou sont complètement absentes, ce dernier cas de figure étant le sort de Lumb dans les histoires qui ne se soucient pas du genre.

On a l'impression néanmoins que Lumb et ses chroniqueurs amplifient quelque peu

1263 Arlene Chan, *Spirit of the dragon...*, *op. cit.*, p. 18-19 ; Jean Lumb, « Jean Lumb », *op. cit.*, p. 49 ; Evelyn Huang et Lawrence Jeffery, « Interview with Jean Lumb », *op. cit.*, p. 31, 41-42.

1264 Arlene Chan, *Spirit of the dragon...*, *op. cit.*, p. 18.

1265 Ontario Heritage Trust, « Jean Lumb, C.M. 1919-2002 », *op. cit.*, p. 1.

1266 Patricia Roy, *The triumph of citizenship...*, *op. cit.*, p. 289 ; Vivienne Poy, *Passage to promise land...*, *op. cit.*, p. 70 ; Wing Chung Ng, *The Chinese in Vancouver...*, *op. cit.*, p. 78 ; 93-95.

son influence sur les politiques d'immigration à la suite de sa participation à une seule délégation. Elle répète volontiers, par exemple, qu'elle était la seule femme présente dans la délégation. Selon des descriptions différentes, entre 20 et 40 personnes sont présentes à la réunion avec le Premier ministre. Soit Kay Lim reste inaperçue aux yeux de Lumb, soit sa présence ne convient pas au mythe que cette dernière veut construire autour de son action. L'historiographie ne se souvient pas de Lim non plus. Il semble que la littérature trouve sa présence peu remarquable parce qu'elle est jeune, célibataire et sans rang important dans la communauté chinoise¹²⁶⁷.

Après son expérience à Ottawa en 1957, Lumb affirme qu'elle devient le « unofficial spokesperson for the Chinese community ». Elle est convaincue que son titre de porte-parole est officieux parce qu'elle est femme¹²⁶⁸. Selon une autre source, elle « served as the voice for her community for over 40 years ». Sa fille et biographe pousse les éloges même plus loin :

« Jean became the interpreter of Chinese thoughts, feelings and needs for non-Chinese people and for all levels of government. She was constantly interviewed by newspapers, magazines, radio, and television for her opinions. She provided an important link between Chinese Canadians and the community outside of Toronto »¹²⁶⁹.

La volonté de s'appropriier le titre de porte-parole de la « Chinese community », partagé par Lumb, Wong, la CCA et d'autres est sans doute symptomatique de la marginalisation des personnes d'origine chinoise par la société canadienne¹²⁷⁰. S'approprier un rôle d'intermédiaire entre les personnes marginalisées et les élites est une façon d'atténuer les conséquences de sa propre exclusion. Il s'agit non seulement d'un effort d'autonomisation mais également de réconciliation entre les identités canadienne et chinoise de la part de personnes comme Lumb. Se donner une importance, peut-être un peu démesurée, dans les modifications des politiques d'immigration va de pair avec le besoin de se valoriser face au fort sentiment de marginalisation éprouvé par Lumb.

Tam Goosen, née en Hong Kong en 1947 et immigrée au Canada en 1970, s'implique également dans la politique mais dans les années 1990. Elle reflète une nouvelle génération de

1267Jean Lumb, « Jean Lumb », *op. cit.*, p. 49 ; Arlene Chan, *Spirit of the dragon...*, *op. cit.*, p. 18 ; Vivienne Poy, *Passage to promise land...*, *op. cit.*, p. 36 ; Ruth Lor Malloy, « History of the Chinese Canadian Association, Toronto », [1980], p. 7, MHSO et CIC, *Chinese Canadian Women, 1923-1967*, <http://www.mhso.ca/chinesecanadianwomen/en/database.php?c=671>, consulté le 26 juillet 2013 ; BAC, MG28 V145, 1/Constitution, compte rendu, January Executive Meeting, 9 janvier 1957 ; Ottawa Chinese Community Service Centre and Denise Chong, « The Lim family, Carleton Place », *Lives of the family : lives of the family in Ottawa and nearby small towns*, 2012, <http://livesofthefamily.com/the-lim-family-carleton-place/>, consulte le 29 juillet 2013.

1268Arlene Chan, *Spirit of the dragon...*, *op. cit.*, p. 19 ; Richard H. Thompson, *Toronto's Chinatown...*, *op. cit.*, p. 273.

1269Ontario Heritage Trust, « Jean Lumb, C.M. 1919-2002 », *op. cit.*, p. 1 ; Arlene Chan, *Spirit of the dragon...*, *op. cit.*, p. 25.

1270Pour la CCA voir, BAC, CCA, MG28 V145, 1/Constitution, comptes rendus du General Meetings, 31 mars 1957, p. 1 et 9 février 1958, p. 3.

pensée sur l'idée même de prétendre représenter « the Chinese Canadian community » :

« I think it's very important for people to speak for themselves. I do not view myself as a spokesperson for the Chinese Canadian community. It's very tempting for people outside of the community to generalize and only want to talk to a small segment of the community – because they don't want to deal with the complexity of that community. And it's easy for people inside a community to grasp the chance to speak for the entire community, but I think it's important to avoid this as it's open to manipulation from all directions »¹²⁷¹.

Elle semble avoir en tête des personnes comme Lumb en exprimant cette opinion. Prétendre que l'on est le porte-parole d'un groupe très hétérogène est sans doute tentant face à des hommes et femmes politiques qui cherchent à simplifier leurs interactions avec des groupes ethnicisés. À l'intérieur du groupe en question, où le seul fait de parler « d'une communauté » monolithique est un abus de langage, de telles prétentions sont souvent source de concurrence, voire de désaccord.

6.5.4 Ruth Lor, Acte II et Muriel Kitagawa (1958)

En novembre 1957, le conseil de direction de la CCA choisit de prolonger l'action de la délégation de la CBA et de poursuivre les efforts de lobbying. Il décide que « the CCA Immigration Committee, ably headed by Ruth Lor, will continue its finework [sic] with the Japanese Immigration Committee ». Au sein de la CCA, les premiers signes visibles de cette action n'apparaissent pas avant le compte-rendu de l'AG du 9 février 1958. Le but est toujours de présenter un mémoire au ministre du MCI pour demander « a greater relaxation of restrictions preventing Canadian citizens of Asian background from having their immediate relations join them in Canada »¹²⁷². On se demande si l'initiative derrière la renaissance de la commission de l'immigration ne vient pas, en partie, de Sid Blum, ami et ancien collaborateur de Ruth Lor. Après leur campagne antiraciste à Dresden, Lor et Blum gardent le contact et celui-ci semble occuper le rôle de mentor pour Lor. Dans une lettre du 18 décembre 1957, Blum l'encourage à maintenir sa pression contre les politiques d'immigration discriminatoires en envoyant le mémoire préparé pour Pickergill à Fulton¹²⁷³.

Dès janvier 1958, la NJCCA, dont le siège est encore à Toronto, prend en charge l'initiative sur l'immigration et nomme Muriel Kitagawa à la tête d'une commission formée de six personnes (cinq hommes, dont deux avocats, et elle-même). La récupération du lobbying sur les politiques d'immigration par la section nationale vient du sentiment qu'une telle

1271 Tam Gossen, « Tam Goosen », in *The Women's Book Committee, Chinese Canadian National Council* (dir.), *Jin Guo : voices of Chinese Canadian women*, Toronto, Women's Press, 1995, p. 205. Voir aussi Graham Johnson, « Social organization, 1947-1962 », *op. cit.*, p. 221-222, 238.

1272 BAC, CCA, MG28 V145, 1/Constitution, comptes rendus, Executive Meeting, 13 novembre 1957, p. 1 et General Meeting, 9 février 1958, p. 2.

1273 BAC, CCA, MG28 V145 1/Correspondence relating to CCA copied from the Jewish Labour Committee Records at PAC, 1957-1958 (désormais Correspondence relating to CCA), lettre de Blum à Lor, 18 décembre 1957.

question relève de ses responsabilités plutôt que de celles d'une section locale¹²⁷⁴. Malgré la tendance de Kitagawa à ne pas siéger dans des conseils plus que quelques mois, la NJCCA continue à lui accorder sa confiance. Elle jouit toujours d'une certaine réputation dans les communautés *Nikkei*, grâce à ses articles provocateurs dans le *New Canadian*. On suppose que le conseil de direction juge que cette réputation peut servir dans la lutte pour des politiques d'immigration plus favorables.

Vers la fin janvier 1958, Kitagawa et Lor prennent conseil auprès d'Andrew Brewin, avocat ayant défendu juridiquement les intérêts des personnes d'origines japonaise et chinoise à différentes reprises. Brewin les encourage à prendre contact immédiatement avec Fulton, toujours dans le but de revendiquer l'élimination de la catégorie 20(d) des règlements pour que les personnes concernées puissent accéder à la catégorie 20(c). En février 1958, la commission Immigration de la NJCCA brosse les grandes lignes de ses arguments dans une lettre à toutes les sections locales et provinciales : limiter les types de parents que peuvent parrainer les citoyens et résidents autorisés d'origine asiatique nie le principe de l'article 16 de la Déclaration de l'ONU sur les droits des personnes exigeant la protection de la famille par la société et l'État¹²⁷⁵.

La dissolution du Parlement en février 1958 et l'annonce d'une nouvelle élection fédérale prévue en mars interrompent pendant quatre mois le projet des commissions Immigration de la CCA et de la NJCCA d'organiser une délégation. Les deux leaders essaient de faire avancer ce qu'elles peuvent, mais, comme le note Kitagawa, à défaut de savoir exactement qui sera le prochain ministre, il n'est pas possible d'exercer une pression efficace¹²⁷⁶. Entre temps, Lor et Kitagawa essaient de gagner du soutien externe pour leur projet de délégation. Un rapport de Lor en mars 1958 indiquant qu'elle avait obtenu des lettres de soutien de différentes associations semble inciter Kitagawa à faire marcher son réseau catholique. Elle annonce son projet d'obtenir le « support of two national organizations heretofor [sic] not included – The Catholic Women's League of Canada, also the Knights of Columbus »¹²⁷⁷.

1274BAC, NJCCA, MG28 V7, 10/1, Report from Immigration Committee, 19 février 1958 et coupure de presse, « NJCCA sets up new immigration committee », *The New Canadian*, 25 janvier 1958, p. 1 ; Kitagawa, MG31 E26, 1/JCCA, Immigration Committee, Correspondence, 1958-1959 (désormais IC-Correspondence), lettre de l'Acting Secretary, NJCCA, à Kitagawa, 23 janvier 1958.

1275BAC, Kitagawa, MG31 E26, 1/IC-Correspondence, lettre de Brewin à Fulton, 31 janvier 1958 ; 1/Minutes (Miscellaneous) of Japanese Organization, 1946-1958, compte rendu, NJCCA Executive Meeting, 19 février 1958, p. 1 ; 1/IC-Press Material, lettre à la JCCA, 19 février 1958 et Statement to the Press, 8 février 1958 ; JCCA, MG28 V7, 10/1, coupure de presse, « Hope for major revision in immigration act », *The New Canadian*, 26 février, 1958, p. 1.

1276BAC, Kitagawa, MG31 E26, 1/IC-Correspondence, compte rendu, Immigration Committee, 11 mars 1958 ; document, première ligne : « I phoned Mr. Eric Young who was campaign manager... », s.d.

1277BAC, Kitagawa, MG31 E26, 1/IC-Press Material, Immigration Committee Report, 19 mars 1958.

6.5.4.1 Ellen Fairclough, nouvelle ministre du MCI

En mai 1958, suite à la réélection du Parti progressiste-conservateur, cette fois avec une majorité, la NJCCA et la CCA, ainsi que le grand public, apprennent que le MCI passe sous la responsabilité d'Ellen Louks Fairclough. Éluë à la Chambre des communes en 1950 lors d'une élection partielle, Fairclough y demeure la seule femme députée jusqu'en 1953. Entre 1951 et 1957 elle officie comme porte-parole en matière de travail pour son Parti dans l'opposition. Pendant la campagne d'élection de 1957, Diefenbaker promet de nommer une femme comme ministre dès qu'il deviendra Premier ministre. Fairclough semble le choix naturel comme députée ayant le plus d'ancienneté dans une équipe qui ne compte que deux femmes. Dans le gouvernement conservateur minoritaire entre 1957 et 1958, elle devient la première femme ministre au sein d'un gouvernement fédéral, au titre de Secrétaire d'État¹²⁷⁸.

Lorsque Fairclough est nommée ministre du MCI en 1958, elle n'est pas enthousiaste à l'idée d'être nommée à un poste qu'elle décrit en 1973 comme « a dirty post. [...] the worst post in Government ». À son avis, à l'époque de son mandat, les partisans et les opposants de l'immigration sont de force égale, aussi la critique est-elle inévitable, quelle que soit l'action engagée. Une fois installée, Fairclough découvre d'ailleurs que son goût pour la réforme ne plaît pas au sous-ministre, Laval Fortier. Établi dans son poste depuis 1950, il résiste au changement, ce qui mène Fairclough à le qualifier de « rigid »¹²⁷⁹. Elle n'est pas la seule à se heurter à cette rigidité. D'autres membres du ministère trouvent Fortier quelque peu prétentieux, insistant sur l'utilisation de son grade de colonel bien qu'il n'ait jamais combattu, ayant été attaché au Service du Juge-avocat général pendant la guerre. Fortier laisse paraître un certain mépris des femmes dans une réunion avec une association s'occupant d'immigrants allemands. Il réprimande la secrétaire de l'association qui prend des notes plutôt que d'écouter ce qu'il souhaite dire¹²⁸⁰.

Fairclough n'est pas femme à céder le pouvoir à un homme adjoint. Elle est née en

1278Le Secrétaire d'État est responsable d'une pléthore de fonctions comme les lois des brevets, la Commission de la fonction publique, l'imprimeur de la Reine et certaines cérémonies d'état. Ellen Louks Fairclough, *Saturday's child...*, op. cit., p. 3, 107 ; BAC, Fairclough, R12805, 1/9, « A tribute to the Honourable Ellen Fairclough, P.C. », 1 février 1985 ; Stursberg, MG31 D78, 14/7, transcription, Ellen Fairclough Interview, 9 mars 1973, p. 5.

1279BAC, Stursberg, MG31 D78, 14/7, transcription, Ellen Fairclough Interview, 9 mars 1973, p. 2-3, 6-8, 18 14 ; Fairclough, R12805, 1/13, « 121 years of service. What a history ! », *Dialogue*, mars 1989, p. 11 ; Ellen Louks Fairclough, *Saturday's child...*, op. cit., p. 4-6, 111, 116, 118 ; John George Diefenbaker, *One Canada : memoirs of the Right Honourable John G. Diefenbaker. The years of achievement, 1957-1962*, Toronto, Macmillan, 1976, p. 46.

1280Entretien téléphonique avec Jim Cross, adjoint du sous-ministre du MCI entre 1956 et 1964, 25 septembre 2014, durée 58m53s ; Harry Cunliffe, « The liberalization of immigration policy from 1945 to 1956 : an insider's view », in Robert H. Keyserlingk (dir.), *Breaking ground : the 1956 Hungarian refugee movement to Canada*, Toronto, York Lanes Press, 1993, p. 18 ; William J. H. Sturhahn, *They came from east and west...*, op. cit., p. 111.

1905 à Hamilton dans une famille modeste. Sa carrière active commence à l'âge de 16 ans lorsqu'elle obtient son baccalauréat professionnel, puis devient sténographe. La situation économique de ses parents ne lui permet pas des études au lycée classique¹²⁸¹. Alternant expérience professionnelle et cours par correspondance, elle devient expert-comptable et patronne de son propre cabinet en 1935. Fairclough est fière de ses racines canadiennes qui datent de cinq générations et qui incluent des aïeux Loyalistes de l'Empire Uni et des Huguenots. Ses choix d'églises, méthodiste puis anglicane, et d'associations dans lesquelles elle s'engage depuis son adolescence, l'United Empire Loyalist Association et l'IODE, reflètent bien ses racines. Le Zonata Club, qu'elle intègre en 1937, devient son association préférée comme espace où elle côtoie d'autres femmes exerçant des professions libérales¹²⁸². Son intérêt pour la politique date de l'élection provinciale de 1923. N'ayant pas l'âge de voter, elle adhère à des sections du Parti conservateur pour la jeunesse, puis au Parti lui-même où elle gravit les échelons et se fait une réputation. Son époux s'intéresse également à la politique, mais préfère soutenir son épouse à l'arrière-plan. À la fin de la guerre, Fairclough s'engage directement en politique. Conseillère municipale tout d'abord, elle devient maire adjointe de la ville de Hamilton¹²⁸³.

Les descriptions de Fairclough qui datent de l'époque où elle est ministre prennent souvent la peine de préciser que son parcours professionnel et politique ne fait pas d'elle un bas-bleu ou une féministe masculinisée. Les journalistes citent souvent son bon goût vestimentaire comme preuve. En 1960, Frank Rasky la décrit comme une « féminine "feminist" »¹²⁸⁴. Margaret Conrad, historienne, suggère que Fairclough cultive sciemment sa féminité non seulement car celle-ci est en conformité avec elle-même, mais également plus naturelle aux yeux de ses collègues masculins, pour la plupart intolérants aux idées féministes. Fairclough elle-même nie un lien féministe, répondant en 1973 à la question « You don't believe in women's lib, I take it ? » par « Oh no, I can stand on my own two feet, I don't need them ». Les représentations négatives des féministes sont sûrement à l'origine de sa réticence

1281Ellen Louks Fairclough, *Saturday's child...*, *op. cit.*, p. 12, 20, 23.

1282BAC, Fairclough R12805, 1/5, A.N. Bourns, « Ellen Louks Fairclough. Text of presentation for honorary degree from MacMaster University », 14 novembre 1975 ; 1/6, Biographical Sketch, 1 mars 1978 ; Ellen Louks Fairclough, *Saturday's child...*, *op. cit.*, p. 14, 31-32, 48-49, 72.

1283BAC, Fairclough, R12805, 1/1, Robert W. Redford, « Canada boasts woman member in Cabinet », extrait du *Christian Science Monitor*, 19 février 1959, p. 1-2 ; Stursberg, MG31 D78, 14/7, transcription, Ellen Fairclough Interview, 9 mars 1973, p. 2-3 ; Margaret Conrad, « "Not a feminist, but ...": the political career of Ellen Louks Fairclough, Canada's first female federal cabinet minister », *Journal of Canadian Studies*, 1996, vol. 31, n° 2, p. 12, 15 ; Ellen Louks Fairclough, *Saturday's child...*, *op. cit.*, p. 33, 40, 49-51, 60.

1284BAC, Fairclough, R12805, 1/1, Robert W. Redford, « Canada boasts woman member in Cabinet », extrait du *Christian Science Monitor*, 19 février 1959, p. 1-2 ; Eva-Lis Wurio, « Ellen goes to Ottawa », *Maclean's Magazine*, 1^{er} août 1950, p. 14, 36-37 ; 1/2, Frank Rasky, « Ellen Fairclough : saint or sinner to New Canadians ? », *Liberty*, mai 1960, p. 48.

à se déclarer comme telle¹²⁸⁵.

Son parcours et son discours se contredisent à plusieurs reprises, comme sa décision de repousser son mariage pendant presque une dizaine d'années, jusqu'en 1931, car « as long as I held a good job it made little sense for me to "retire" from the workforce ». Elle retourne d'ailleurs au travail peu après la naissance de son fils malgré la désapprobation de ses voisins, des « white collar workers with more pride than money », selon Fairclough. Il y a évidemment des considérations financières dans ses choix¹²⁸⁶. Étant devenue comptable, son travail la pousse de plus en plus vers un monde d'hommes, une bonne préparation pour sa carrière politique. Ses combats dans le Parti d'opposition incluent des revendications de législation pour « equal-pay-for-equal-work » et un Bureau de la main-d'œuvre féminine au ministère du Travail.¹²⁸⁷

6.5.4.2 Une affaire de femmes : la rencontre de Ruth Lor et de Muriel Kitagawa avec Ellen Fairclough

Le 27 mai 1958 Kitagawa demande à Fairclough une audience pour une délégation conjointe de la NJCCA et de la CCA, ce que Fairclough fixe pour trois semaines plus tard, le 20 juin 1958¹²⁸⁸. S'ensuit une activité intense de la part de Kitagawa et de Lor pour préparer cette réunion. On ne peut que se demander où sont les autres membres des deux commissions pendant toute cette activité. Il est certain que le statut de bénévole de ces deux femmes et des membres de leurs commissions présupposent souvent d'autres occupations.¹²⁸⁹



Figure n° 24 : Muriel Kitagawa, Ellen Fairclough et Ruth Lor, juin 1958

Source : BAC et <http://www.mhso.ca/chinesecanadianwomen/en/database.php?c=1011>

1285Margaret Conrad, « “Not a feminist, but ...” », *op. cit.*, p. 14, 17 ; BAC, Stursberg, MG31 D78, 14/7, transcription, Ellen Fairclough Interview, 9 mars 1973, p. 23

1286Ellen Louks Fairclough, *Saturday's child...*, *op. cit.*, p. 35, 40, 42, 47 ; Margaret Conrad, « “Not a feminist, but ...” », *op. cit.*, p. 10.

1287BAC, Fairclough, R12805, 1/1, Robert W. Redford, « Canada boasts woman member in Cabinet », *Christian Science Monitor*, 19 février 1959, p. 2 ; 1/2, Frank Rasky, « Ellen Fairclough, saint or sinner to New Canadians ? », *Liberty Magazine*, mai 1960, p. 48, 51 ; 1/3, Ellen Fairclough, « The role of the woman executive », *Viewpoint*, août 1970 ; 1/11, Flora MacDonald, « Ellen Fairclough Speech », 1 février 1985, p. 1, 4 ; Ellen Louks Fairclough, *Saturday's child...*, *op. cit.*, p. 85, 87-88, 91, 104-105.

1288BAC, Kitagawa, MG31 E26, 1/IC, Correspondence, lettre de Kitagawa à Fairclough, 27 mai 1958 ; CCA, MG28 V145, 1/Constitution, compte rendu, Executive Meeting, 4 juin 1958, p. 1.

1289BAC, CCA, MG28 V145, 1/Correspondence relating to CCA, lettres de Lor à Blum, 11 juin 1958 et 22 juillet 1958.

Lor semble s'appuyer beaucoup sur Sid Blum plutôt que sur les membres de la commission. Blum lui conseille d'obtenir autant de soutiens externes que possible pour renforcer les revendications de la CCA et de la NJCCA. Lor fournit une liste d'associations susceptibles d'apporter ce soutien, parmi lesquelles figurent le Conseil canadien des églises, le Canadian Friends Service Committee, la YWCA, le Student Christian Movement, les Chevaliers de Colomb, la CWLC et la Women's International League for Peace and Freedom (WILPF). L'inclusion de cette dernière association rend Blum nerveux : « Is this a Communist front ? [...] Any "doubtful" organization should be checked on or rejected ». Lor le rassure en précisant que la WILPF n'est rien d'autre qu'un groupe de « good-intentioned, naive and harmless old women [...] pacifists »¹²⁹⁰. Il s'agit d'une description plutôt impertinente faite par une femme de 25 ans d'une association de femmes établie au Canada en 1919 et aguerrie par des luttes non seulement pacifistes mais également contre ce que ses membres identifient comme d'autres maux sociaux.

Le 15 juin 1958, Lor écrit à Blum pour faire état du soutien du député progressiste-conservateur de la circonscription de Toronto Spadina, Charles E. Rea, et sa présence prévue en tant qu'observateur. Elle explique que Roland Michener sera présent également puisqu'il « has invited himself along, so we're having him ». On a l'impression que la participation de Michener n'est pas la bienvenue. C'est un contraste frappant avec l'opinion de Lumb qui décrit Michener comme « a true friend » de la communauté chinoise¹²⁹¹. Il est possible que Ruth Lor considère le député comme trop lié à l'ancienne garde de la CBA et du CCC.

Tandis que Lor correspond très régulièrement avec Blum, Kitagawa tente de boucler le soutien des associations catholiques. Ses efforts pour obtenir le soutien de la CWLC n'aboutissent pas à temps, mais les Chevaliers de Colomb finissent par accorder le leur. Dans sa correspondance liée à sa recherche d'un représentant de la JCCA à Ottawa, Kitagawa semble avouer le caractère hâtif des préparatifs de la délégation, hâte qu'elle attribue aux exigences de l'élaboration du mémoire¹²⁹². Rei Nakashima de Montréal est déjà choisie le 4 juin 1958 comme membre de la délégation, mais elle essaie d'éluder la responsabilité et propose son époux et son frère comme remplaçants : « Would it be possible to have a copy of the brief before Friday ? My lack of preparation unnerves me. [...] Or better still, perhaps

1290BAC, CCA, MG28 V145, 1/Correspondence relating to CCA, lettres entre Lor et Blum, 9, 10, 11, 12 et 15 juin 1958 ; Patricia Roy, *The triumph of citizenship...*, *op. cit.*, p. 254.

1291BAC, CCA, MG28 V145, 1/Correspondence relating to CCA, lettre de Lor à Blum, 15 juin 1958 ; Jean Lumb, « Jean Lumb », *op. cit.*, p. 48.

1292BAC, Kitagawa, MG31 E26, 1/IC-Correspondence, lettres de Mrs. J.G. Thischart, CWL, Toronto Archdiocesan Council, à Kitagawa, 25 avril 1958, entre Kitagawa et Leo J. Lavoie, Knights of Columbus, Ontario State Council, 20 et 27 mai 1958 et de Kitagawa à Nishizawa, 15 juin 1958.

Kim and Tom could replace me as I feel inadequately prepared »¹²⁹³.

On ne sait pas pourquoi Nakashima pense que ces deux hommes seraient mieux préparés qu'elle. Étant donné sa participation cinq ans auparavant à une délégation avec George Tanaka, elle n'est pas complètement étrangère à la question. Pense-t-elle que la délégation est trop féminine et manque par conséquent de poids ? Le manque de préparation de toute la délégation est tout à fait troublant. Il est certain dans cette situation que la plupart des personnes sollicitées seraient inquiètes à l'idée de soutenir un mémoire qu'elles n'ont jamais vu. Les préparatifs tardifs nuisent également à l'obtention d'un soutien politique plus conséquent. Un exemplaire du mémoire est envoyé à certains députés influents, afin de solliciter leur soutien à la délégation, mais certains le reçoivent trop tard pour pouvoir appuyer d'une manière ou d'une autre les efforts de la délégation¹²⁹⁴.

La partie finale du mémoire rédigé par la commission de la NJCCA déclare que la discrimination entre Canadiens d'origines différentes présente dans la Loi et les règlements sur l'immigration « classifies Canadian Citizenship into First and Second Class status, undesirable and contrary to the principles of our Democracy ». La solution juste et égalitaire aux yeux de la NJCCA est toujours de supprimer la section 20(d) des règlements et d'élargir 20(c) pour inclure des personnes d'origine asiatique ou orientale. En faisant cette modification, « the democratic rights and privileges of all Canadian citizens will be preserved » et cela « will benefit Canada as a nation »¹²⁹⁵. Les arguments de la NJCCA reposent également sur le but partagé ostensiblement par toutes les parties, y compris du MCI, de privilégier l'unité familiale :

« The fundamental structure of the Canadian immigration policy stresses the union of the family. However, [...] the Act reveals preference for the families of one country against those of another. Why, in this democratic country of Canada should a Canadian Act differentiate and discriminate on the grounds of race, colour, or ancestry ? »¹²⁹⁶.

D'autres brouillons du mémoire contenus dans les archives de Kitagawa montrent que la commission de la NJCCA avait considéré d'autres arguments. Les raisons de l'abandon de ces éléments dans la version définitive ne sont pas explicitées, mais leur teneur est révélatrice des perspectives des membres de la commission et/ou des arguments susceptibles de toucher le ministre. Dans un brouillon, l'objectif de la commission de la NJCCA, et peut-

1293BAC, Kitagawa, MG31 E26, 1/IC-Correspondence, lettres entre Kitagawa et Nakashima, 10 et 14 juin 1958.

1294BAC, Kitagawa, MG31 E 26, 1/IC-Correspondence, lettre de J.E. Sexton à Kitagawa, 24 juin 1958.

1295BAC, Kitagawa, MG31 E 26, 1/IC-Press Material, mémoire au Minister of Citizenship and Immigration de la CCA et la NJCCA, juin 1958, partie soumise par la NJCCA (désormais mémoire partie NJCCA 1958), p. 1-2, 4. Voir aussi Patricia Roy, *The triumph of citizenship...*, *op. cit.*, p. 249.

1296BAC, Kitagawa, MG31 E26, 1/IC-Press Material, mémoire partie NJCCA 1958, p. 2. Voir aussi, Ken Adachi, *The enemy that never was...*, *op. cit.*, p. 349.

être également de la CCA puisque le document parle d'orientaux en général, est plus ambitieux que celui énoncé dans la version présentée à Fairclough. Bien que peu approfondi, le brouillon propose des modifications qui permettraient l'immigration hors du cadre du regroupement familial, adoptant ainsi les mêmes critères que pour les immigrants d'Europe de l'Ouest¹²⁹⁷.

Un article du *New Canadian* du 29 janvier 1958 laisse penser que Kitagawa envisageait des projets plus ambitieux. Dans un discours du 24 janvier 1958, elle avance que le Canada doit s'ouvrir à des pays comme le Japon qui se trouvent dans une situation de surpeuplement. Avec sa commission, elle fait une recommandation au conseil de la NJCCA le 19 février 1958 revendiquant que « the National JCCA policy on Immigration be widened to include problems in immigration other than the limited and narrow area of relatives only of certain Canadian citizens »¹²⁹⁸. Ces éléments donnent à croire que la réduction du projet ne vient pas d'elle.

Pourquoi les commissions se sont-elles repliées sur un objectif moins ambitieux ? Les conseils de personnes comme Brewin ou Blum ont-ils joué un rôle ? Les dynamiques au sein des deux commissions ou associations et entre les deux commissions ont-elles eu un effet ? On ne sait pas avec certitude si Lor a des positions plus militantes ou plus timides. Les archives de la CCA n'évoquent jamais des buts aussi ambitieux que ceux trouvés dans les archives de Kitagawa et de la NJCCA. En tout état de cause, les deux associations décident, en fin de compte, de concentrer leur énergie sur ce qui les préoccupe le plus, « the maintenance of family connection »¹²⁹⁹.

6.5.4.3 Un bilan nuancé

À la suite de la réunion entre la délégation et Fairclough, Lor et Kitagawa dressent des bilans, la première plutôt brièvement dans une lettre à Blum du 23 juin 1958 et la seconde dans un rapport manuscrit très détaillé. Kitagawa écrit sur le déroulement de la réunion pendant qu'elle se trouve toujours à Ottawa. Grâce à ce rapport, on sait exactement qui était présent : Daisy Lim, Fred Ko, Harry Fong, Ruth Lor et Mabel Lyn pour le CCA et Ed Nishigawa, Kim et Rei Nakashima et Muriel Kitagawa pour la NJCCA. Laval Fortier était également présent ainsi que les deux hommes politiques prévus, Rea et Michener. Francis Starr des Quakers, Mrs. Duclos de la YWCA et Sid Blum du Jewish Labour Committee et

1297BAC, Kitagawa, MG31 E26, 1/IC-Press Material, mémoire brouillon, DRAFT, Hon. E.D. Fulton, Acting Minister of Citizenship and Immigration, s.d., p. 2.

1298BAC, NJCCA, MG28 V7, 10/1, coupure de presse « Urges students to fight for 1st-class citizenship », *The New Canadian*, 29 janvier 1958, p. 1 ; Report from Immigration Committee, 19 février 1958.

1299BAC, Kitagawa, MG31 E26, 1/IC-Press Material, document : « Immigration into Canada », s.d., p. 2.

Toronto Labour Committee for Human Rights représentent des associations apportant leur soutien aux revendications de la délégation. La YWCA prend son temps pour officialiser son soutien au mémoire de 1957, mais sa décision à cet effet tombe au bon moment pour que l'association soit prête à apporter son soutien en 1958¹³⁰⁰.



Figure n° 25 : CCA et NJCCA délégation avec Fairclough, 1958

Source : BAC et <http://www.mhso.ca/chinesecanadianwomen/en/database.php?c=1010>

Pendant la réunion avec Fairclough, Kitagawa lit le mémoire, puis Lor énumère les différents soutiens, confirmés par certains représentants présents. Apparemment, c'est tout ce que Fairclough les laisse dire car elle monopolise le reste du temps de cette brève réunion de 30 minutes. Le résumé de ses propos donne l'impression d'une litanie d'excuses et d'admonitions. Elle évoque longuement toutes les personnes au monde qui ont envie d'immigrer au Canada,

l'énorme retard de son ministère dans le traitement des demandes, les complexités d'un ministère qui s'occupe d'êtres humains, ses projets de modifier la Loi et les règlements, et un conseil des ministres trop occupé jusque-là pour aborder les politiques d'immigration. Fairclough juge nécessaire d'avertir la délégation, « very sharply, too – that if anyone tried to buy [sic] favors from the gov't on this matter of immigration [...] neither the doers nor the recipient would get any consideration from her. In fact she said that too many of our own people were our own worst enemies »¹³⁰¹.

Les représentants de la CCA sont déçus que Fairclough ne leur accorde pas de temps pour poser des questions. Kitagawa estime que dans une réunion de 30 minutes on ne peut pas tout faire, mais le mémoire comporte toutes leurs revendications. Dans la conférence de presse qui suit, Kitagawa joue le rôle de porte-parole jusqu'à ce que les journalistes décident de se focaliser sur Douglas Jung. Kitagawa se sent soulagée de passer le relai : « At least he knew the score and I felt safer with my mouth shut ». Un journaliste demande pourquoi la délégation n'a pas revendiqué le droit à l'intégration dans la catégorie 20(b). Lor répond en disant « if we did we wouldn't get anywhere – the main thing was getting the family reunited.

1300BAC, YWCA, M28 I198, 12/2, comptes rendus, Board of Directors, 22 mai 1958, p. 162 ; 18/6, Public Affairs and World Service Education Committee, 10 juin et 16 septembre 1958.

1301Nous joignons en Annexe n° 11 les premières deux pages de ce rapport. BAC, JCCA, MG28 V7, 9/40, Report of delegation to Mrs. Fairclough, 20 juin 1958, p. 2-3 ; Patricia Roy, *The triumph of citizenship...*, *op. cit.*, p. 255.

And that was more easily attainable if we stuck to elimination of Clause D »¹³⁰². Son choix de répondre à cette question laisse penser qu'elle est peut-être partisane des revendications modestes.

Lor est très enthousiasmée par le soutien que Jung leur a apporté et auquel elle attribue l'organisation de la conférence de presse débouchant sur des articles dans la presse nationale et un reportage radiophonique par le CBC. Apparemment, Jung présente la délégation à la presse, preuve de son rôle dans l'organisation de la conférence ou de son appropriation d'un événement qu'il juge politiquement prometteur. Un article du *Globe and Mail* du 21 juin 1958 annonce que la délégation, représentant « 60 000 Chinese and Japanese residents of Canada », est menée par « two Toronto women » dont les noms sont cités. On se demande combien de lecteurs remarquent le caractère genré de la délégation¹³⁰³.

Dès le 30 juin 1958 des lettres de remerciement sont envoyées par Kitagawa à de multiples destinataires. On ne sait pas comment Kitagawa, Lor et d'autres membres des commissions se sont partagé le travail de suivi de la délégation, mais on a l'impression que Kitagawa a pris une part prépondérante. L'absence d'archives complètes concernant la CCA donne peut-être une image trompeuse de la situation. Le contenu des lettres fournit quelques indices sur la manière dont la NJCCA et la CCA ont perçu le déroulement de la réunion. La lettre à Fairclough donne l'impression que son verbiage politique n'a trompé personne :

« Your salient remarks on the complex and human problems within your department gives us much on which to reflect and meditate concerning the difficulties that arise in dealing with people. Nevertheless, may we reiterate our request: that we recommend to your sympathetic attention a more equitable classification of the categories of immigrants as defined in Section 20 ».

Une autre phrase suggère que Fairclough a essayé de dire que dans une démocratie, « equality of rights does not mean that all its opportunities are equally fulfilled ». La réponse des présidentes des commissions est que « the validity of a just principle remains »¹³⁰⁴.

Dans une lettre du 6 juillet 1958 à la CWLC, Kitagawa fournit un résumé intéressant du rôle des trois hommes politiques qui se sont impliqués dans la délégation : « Our delegation (Chinese and Japanese Canadians) was very well received, being led by the Honorable Speaker of the House, Mr. Roland Michener, and advised by Mr. Charles Rea, M.P. for Toronto Spadina, and supported by Mr. Douglas Jung of Vancouver »¹³⁰⁵. On ne peut

1302BAC, CCA, MG28 V145, 1/Correspondence relating to CCA, lettre de Lor à Blum, 23 juin 1958 ; JCCA, MG28 V7, 9/40, Report of delegation to Mrs. Fairclough, 20 juin 1958, p. 4-6.

1303BAC, CCA, MG28 V145, 1/Correspondence relating to CCA, lettre de Lor à Blum, 23 juin 1958 ; « Want Canadian bar to Chinese, Japanese ended », *Globe and Mail*, 21 juin 1958, p. 39 ; « Ban on Asiatics should be relaxed », *Toronto Daily Star*, 23 juin 1958.

1304BAC, Kitagawa, MG31 E26, 1/IC-Correspondence, lettre du Chairman, Immigration Committee, CCA et du Chairman, Immigration Committee, NJCCA, à Fairclough, 30 juin 1958.

1305BAC, Kitagawa, MG31 E26, 1/IC-Correspondence, lettres de Kitagawa à Mrs. J.G. Tischart, CWL, Toronto, 6 juillet 1958 et à Katherine Sheridan, CWL, Ottawa, 6 juillet 1958 de du Chairman, Immigration

que se demander à quel degré ces rôles sont auto-appropriés ou décidés en consultation avec les présidentes des commissions. Dans le premier cas, ces députés auraient-ils agi de la sorte avec une délégation menée par des hommes ? D'un autre côté on peut suggérer que le manque de stratégie proactive vis-à-vis des personnes politiques est une faille dans les méthodes d'organisation des commissions.

Tous les dispositifs de la délégation et des mémoires abondent dans le sens d'une organisation de dernière minute. Ceci est plus évident encore en comparaison des délégations de la NJCCA menées par George Tanaka en 1951 et 1953, dont les mémoires étaient très étoffés et préparés plus en avance. Les délégations menées par Wong Foon Sien sont bien connues pour avoir rassemblé de nombreux soutiens au sein des communautés canadiennes chinoises et au-delà¹³⁰⁶. Pour être juste envers Kitagawa et Lor, Tanaka et Wong sont des personnels salariés, bien que très modestement. Fait peu connu sur Wong à l'époque, ses engagements politiques et communautaires ne lui permettant pas d'avoir suffisamment de revenu pour subvenir aux besoins de sa famille, c'est l'emploi de sa femme dans une usine qui y pourvoit¹³⁰⁷.

Malgré un écart de 20 ans d'âge entre Kitagawa et Lor, toutes les deux donnent l'impression de femmes audacieuses et fières qui veulent entreprendre cette mission sans demander trop d'aide. Si elles avaient demandé une aide plus importante aux membres de leurs commissions ou de leurs associations, quelles auraient été les conséquences ? Peut-être cela aurait-il été compris comme un aveu de faiblesse ou une invitation à l'ingérence. L'état des archives ne donne pas une vision claire de la répartition du travail entre membres des deux commissions. L'absence complète des autres membres de la commission de la NJCCA dans la délégation finale incite à se demander si la commission n'est pas un *one-woman show*.

L'implication de Ruth Lor dans les politiques d'immigration prend fin peu après la délégation du 20 juin 1958. En septembre 1958, elle démissionne de la présidence de la commission Immigration, en raison de ses études récemment entamées en travail social. Bien que Lor rêve de devenir écrivaine, elle explique dans une lettre à Blum et dans un entretien de 2009 qu'elle ressentait alors le besoin « to have a profession »¹³⁰⁸. Le compte-rendu de

Committee, CCA et du Chairman, Immigration Committee, NJCCA, à Rea et à Michener, 30 juin 1958.

1306Patricia Roy, *The triumph of citizenship...*, *op. cit.*, p. 274.

1307Interview avec Josephine Lee et Vivian Wong, 29 juin 1999, cité dans Lisa Rose Mar, *From diaspora to North American civil rights: Chinese Canadian ideas, identities and brokers in Vancouver, British Columbia, 1924 to 1960*, Thèse, University of Toronto, Toronto, 2002, p. 88.

1308BAC, CCA, MG28 V145, 1/Constitution, compte rendu, Executive Meeting, 8 septembre 1958, p. 1 ; 1/Correspondence relating to CCA, lettre de Lor à Blum, 22 juillet 1958 ; Julia Lum, « Interview with Ruth Lor Malloy », Toronto, 15 octobre 2009, 67m00s, MHSO et CIC, *Chinese Canadian Women, 1923-1967*, <http://www.mhso.ca/chinesecanadianwomen/en/database.php?c=108&tab=items>, consulté le 26 juillet, 2013.

l'assemblée générale du 5 avril 1959, résumant les actions de la CCA entre 1957 et 1959, donne un bilan plutôt pragmatique des résultats du lobbying de la CCA dans le domaine de l'immigration : « Because of the persistence and untiring efforts of this committee, the CCA has been able to make a realistic contribution toward the lessening of immigration restrictions »¹³⁰⁹.

Des décennies après son implication dans cette campagne, Ruth Lor Malloy demeure convaincue du succès de ses efforts. Dans l'entretien de 2009, elle explique que : « I felt for the first time that they listened to us, and it was a wonderful feeling. [...] and they changed the law ». L'intervieweuse pose la question qui s'imposait alors : « What was the law changed to at that point ? »¹³¹⁰. Lor Malloy est incapable de donner une réponse claire. Il n'est pas sûr non plus qu'elle fasse bien la distinction entre la réunion de 1957 avec Pickersgill et la délégation de 1958 qui a rencontré Fairclough. Si on considère les résultats de ces deux actions différentes, ni l'une ni l'autre ne débouche sur un changement rapide.

Des modifications des règlements sur l'immigration, dans le sillage de la délégation menée par Lor et Kitagawa qui rencontre Fairclough, ne surviennent pas avant mars 1959. Ces modifications sont si impopulaires auprès de certains groupes ethniques que le gouvernement les annule un mois plus tard. Elles auraient eu pour effet de limiter le droit de parrainage de tous ; ce n'est pas exactement le « equal plane » recherché par la CCA et la JCCA¹³¹¹. Ce n'est qu'en 1962 que les règlements s'ouvrent à l'immigration indépendante de ressortissants des pays orientaux.

Il est donc difficile de faire le lien entre cette délégation et des modifications des règlements à court ou moyen terme. Après la tentative ratée de Lor Malloy d'expliquer en 2009 comment son lobbying a eu un effet direct sur les politiques d'immigration, l'intervieweuse reformule sa question : « You felt that you had an impact ? ». La réponse est sans équivoque :

« Oh yeh ! I was really thrilled. They listened to us and I thought that was great. I felt ... I felt I knew what it was to be a Canadian. That I had rights, that our group had rights. [...] It wasn't until this happened that I realized that we did have rights and that we had power. That was great »¹³¹².

Dans un document auto-biographique non publié et non daté, l'enthousiasme de Lor Malloy

1309BAC, CCA, MG28 V145, 1/Constitution, Annual Report of the Recording Secretary, 5 avril 1959, p. 3

1310Julia Lum, « Interview with Ruth Lor Malloy », Toronto, 15 octobre 2009, 53m00s, MHSO et CIC, *Chinese Canadian Women, 1923-1967*, <http://www.mhso.ca/chinesecanadianwomen/en/database.php?c=108&tab=items>, consulté le 26 juillet 2013.

1311Alan G. Green et David Green, « The goal's of Canada's immigration policy... », *op. cit.* ; Donald Avery, *Reluctant host...*, *op. cit.*, p. 175-176 ; BAC, CCA, MG28 V145, 1/Immigration Briefs, mémoire à Pickersgill, 9 mars 1957, p. 2.

1312Julia Lum, « Interview with Ruth Lor Malloy », Toronto, 15 octobre 2009, 53m00s, MHSO et CIC, *Chinese Canadian Women, 1923-1967*, <http://www.mhso.ca/chinesecanadianwomen/en/database.php?c=108&tab=items>, consulté le 26 juillet 2013.

est évident : « The trip to Ottawa was also important for me because the law was changed – and I discovered how Ottawa does listen to people – and we were treated very cordially, even deferentially. It boosted up my self confidence as a Chinese very much »¹³¹³. En revanche, dans son histoire de la CCA, écrite trente ans avant l'entretien, elle semble avoir une perspective à plus long terme : « This initiative helped to hasten the changes in the immigration laws and restrictions aimed at the Chinese and other "less desirable" groups were entirely replaced with a "points system" in 1967 »¹³¹⁴.

Le fait d'avoir été écoutée avec respect par des élus joue un rôle clé dans l'évaluation positive faite par Lor Malloy de son expérience de militante dans l'espace public politique. Les modifications réglementaires prennent une place de second plan, derrière l'expérience positive de son implication politique. Malgré le mépris notoire de l'État canadien pour ses citoyens et résidents d'origine asiatique et malgré les expériences directes de Lor Malloy avec le racisme, en présence des représentants du gouvernement elle estime trouver de l'écoute et du respect. La perception d'une masse anonyme et insensible, soit gouvernementale, soit chinoise, selon l'interlocuteur, s'estompe en présence de personnes en chair et en os. Le peu de temps que Fairclough consacre à la délégation ainsi que ses excuses et ses récriminations posent la question de la profondeur de son respect, mais Lor semble s'attendre au départ à un accueil plutôt hostile. Le passage du temps a probablement aidé aussi à adoucir son souvenir.

L'idéaliste en Lor Malloy semble vouloir croire en son gouvernement, car après tout elle est canadienne bien que son héritage chinois lui complique la vie. Une de ses dernières lettres à Blum à propos de la délégation raconte qu'elle avait appris d'un collaborateur proche de Lester B. Pearson, chef du Parti libéral, que celui-ci « would like to bring the matter up in parliament. Seems it is an attempt at the ethnic vote. I've told him no—let's see what the government will do first »¹³¹⁵. Elle souhaite accorder une chance aux rouages institutionnels avant de se livrer aux jeux politiques.

Muriel Kitagawa est décédée en 1974 avant que ne se multiplient les initiatives pour recueillir les récits de vie de femmes. Son évaluation des résultats de la délégation apparaît en quelques lignes dans ses archives où elle dévoile des attentes plutôt réalistes. Le 23 juillet 1958 elle déclare à ses amis Kay et Kunio Shimizu : « As for the Immigration do, it may be

1313Ruth Lor Malloy, « Bio », s.d., p.14, MHSO et CIC, *Chinese Canadian Women, 1923-1967*, <http://www.mhso.ca/chinesecanadianwomen/en/database.php?c=712>, consulté le 26 juillet 2013.

1314Ruth Lor Malloy, « History of the Chinese Canadian Association, Toronto », [1980], p. 8, MHSO et CIC, *Chinese Canadian Women, 1923-1967*, <http://www.mhso.ca/chinesecanadianwomen/en/database.php?c=671>, consulté le 26 juillet 2013.

1315BAC, CCA, MG28 V145, 1/Correspondence relating to CCA, lettres entre Lor et Blum, 22 et 25 juillet 1958.

years before we get any kind of government reaction »¹³¹⁶. Une femme qui a subi l'évacuation de la côte ouest et assisté aux années de combat nécessaires avant que le droit de vote ne soit accordé aux Canadiens d'origine japonaise en Colombie-Britannique ne peut pas entretenir trop d'illusions.

Elle donne également aux Shimizu des nouvelles familiales. Immédiatement après la délégation, elle commence un marathon de couture de quatre semaines afin de préparer ses deux filles aînées pour un voyage au Mexique. C'est une anecdote banale mais très instructive à propos de la vie d'une femme des années 1950 tiraillée dans plusieurs directions. Quels que soient ses autres engagements, elle reste mère ; donner des opportunités à ses enfants demande de l'âme et du corps. Kitagawa n'occupe pas un poste salarié, elle n'est donc pas dans la position classique de « double duty », mais sa volonté de poursuivre ses engagements militants à travers l'écriture et le bénévolat, ajoutée à ses responsabilités de mère, ne fait pas moins d'elle une femme partagée entre la sphère publique et la sphère privée. Quoi qu'il en soit, la délégation menée par Ruth Lor et Muriel Kitagawa est inédite dans l'étude du croisement entre femmes et politiques d'immigration entre 1945 et 1967. Deux femmes représentantes de groupes ethniques, à la tête d'une délégation rencontrant une femme ministre pour discuter des politiques ne ciblant pas exclusivement des femmes et des enfants, est un moment rare.

6.6 Répression de la clandestinité chinoise

Dès 20 décembre 1957 (décret 1675), toute personne d'origine asiatique peut, dès qu'elle devient résidente autorisée au Canada, parrainer des membres de sa famille, mais contrairement aux Européens, seulement de sa famille immédiate. Les règlements introduits le 18 janvier 1962 (décret 86), loués comme un grand pas vers des politiques d'immigration non discriminatoires puisqu'ils soumettent tous les immigrants indépendants aux mêmes conditions, conservent des restrictions au regroupement familial des personnes d'origine asiatique. Ces derniers n'ont toujours pas le droit de parrainer les enfants de tous âges, petits-enfants, frères, sœurs, nièces, neveux, etc., comme les Européens, mais sont limités aux parents (sans limite d'âge), grand-parents, époux, fiancé(e)s et enfants célibataires de moins de 21 ans¹³¹⁷.

Jusqu'en 1967, année où les discriminations statutaires contre l'immigration asiatique

1316BAC, Kitagawa, MG31 E 26, 1/IC-Correspondence, lettre de Kitagawa à Kay and Kunio [Shimizu], 23 juillet 1958 et aux Nakashima, 30 juillet 1958.

1317BAC, SMCI, RG26, 125/3-33-7, Draft statement for Minister to be translated into Chinese, mars 1962, p. 2 ; Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 121 ; Harold Troper, « Canada's immigration policy since 1945 », *op. cit.*, p. 266 ; Patricia Roy, *The triumph of citizenship...*, *op. cit.*, p. 283.

disparaissent réellement, l'État canadien s'irrite périodiquement des combines, réelles ou imaginées, des personnes d'origine chinoise pour faire entrer des migrants qui ne sont pas les parents admissibles du répondant en question. En 1959, l'existence à Hong Kong d'un réseau d'immigration clandestine à grande échelle donne lieu à des investigations au Canada et à Hong Kong se soldant par des arrestations de conseillers privés d'immigration, des licenciements de personnels du MCI, des raids de la GRC dans des associations, entreprises et habitations de personnes d'origine chinoise et de la mauvaise publicité pour les communautés chinoises au Canada¹³¹⁸.

Les associations se montrent scandalisées par cette remise en cause. L'atteinte à la réputation de la CBA Vancouver et de Wong Foon Sien à la suite des perquisitions de la GRC contribue à la perte d'influence de cette association. En réponse aux accusations soutenant que l'État a sali injustement la réputation de toutes les personnes d'origine chinoise au Canada, Fairclough souligne qu'elle n'a jamais fait d'amalgame inconsidéré entre les actions des réseaux de trafiquants de clandestins et la population dans son ensemble¹³¹⁹.

C'est Fairclough pourtant qui déclenche les mesures répressives en envoyant son directeur du Service d'inspection à Hong Kong au printemps 1959. Celui-ci est convaincu d'une utilisation généralisée de moyens illicites pour émigrer au Canada, surtout l'achat et la vente de fausses identités pour créer des liens familiaux fictifs. Démanteler les réseaux et s'attaquer à la clandestinité deviennent les objectifs de Fairclough, de son nouveau sous-ministre, George Davidson, et du ministre de la Justice, E.D. Fulton. En juin 1960, Fairclough annonce un programme, à l'instar de celui des États-Unis, d'amnistie et de régularisation des clandestins au lieu de mesures plus punitives. Entre 1960 et 1970, 11 569 personnes d'origine chinoise en profitent pour déclarer leur vraie identité. Fairclough essaie donc de distinguer entre les malfaiteurs qui s'engagent dans cette pratique par pur profit et les immigrants clandestins dont la motivation est plus pardonnable, malgré ses déclarations à Kitigawa et Lor en 1958¹³²⁰.

Fairclough paie cependant pour la répression visant la clandestinité chinoise. En août 1962, Diefenbaker lui annonce sa décision de la muter car « we had lost two constituencies

1318Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 132-133 ; Graham Johnson, « Immigration : policy and patterns, 1947-1962 », *op. cit.*, p. 214.

1319BAC, SMCI, RG26, 125/3-33-7-3, lettre de Fairclough à W.A. Lee, 8 juin 1960, 3 p ; article du *Globe and Mail*, 30 juin 1960, cité dans Kay J. Anderson, *Vancouver's Chinatown...*, *op. cit.*, p. 185 ; Patricia Roy, *The triumph of citizenship...*, *op. cit.*, p. 282 ; Wing Chung Ng, *The Chinese in Vancouver...*, *op. cit.*, p. 77.

1320Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 132-133 ; Patricia Roy, *The triumph of citizenship...*, *op. cit.*, p. 279-280 ; Interview téléphonique avec Jim Cross, adjointe du sous-ministre du MCI entre 1956 et 1964, 25 septembre 2014 durée 58m53s ; BAC, SMCI, RG26, 125/3-33-7-3, memorandum de Fairclough et Fulton au Cabinet, 24 mars 1960, 4 p ; lettre de Fairclough à Reverend J.G. Lethbridge, 5 août 1960, 2 p ; Chambre des communes, *Débats*, propos de Fairclough, 9 juin 1960, p. 4927-4928.

[celles de Jung et de Michener] and possibly three because of the action taken against the Chinese ». Il n'est pas clair qu'il l'ait annoncé directement à Fairclough mais de toute évidence le Premier ministre croit de surcroît que les « ethnic peoples do not feel that a woman should have a responsible position and never fully accepted her ». Le 9 août 1962 Fairclough se retrouve à la tête du ministère des Postes, une mutation qu'elle déclare ne pas trop regretter étant donné tous les maux que lui a valu le MCI¹³²¹.



Figure n° 26 : Mme Chan et sa fille embarquant dans l'avion pour aller à Ottawa, 1959

Source : *Chinatown News*, 18 décembre 1959, p. 40.

L'autre version des faits sur la clandestinité se trouve dans les histoires de femmes qui l'empruntent comme voie d'entrée au Canada. Dans ses mémoires, Fairclough décrit les tentatives d'une certaine Mme Chan, son époux et leur fillette pour rester au Canada après être arrivés de Hong Kong en avril 1959 pour rendre visite au père de Mme Chan¹³²². Devenus les objets d'une ordonnance d'expulsion après avoir passé la date limite de leur visa touristique, les Chan se tournent vers la presse pour obtenir du soutien. M. Weldon Chan se cache, estimant que les autorités n'expulseraient pas son épouse et sa fille sans lui. Parmi les partisans des Chan, on trouve Mlle Alex Toppin de Vancouver qui écrit à Douglas Jung le 2 décembre 1959 pour exprimer son soutien au couple. Elle déclare que pendant l'Année mondiale du réfugié il semble naturel de leur accorder le droit de rester au Canada car cette question relève « des droits fondamentaux de la personne ». Topin se dit prête à écrire à la reine Élisabeth elle-même si l'affaire n'est pas résolue favorablement¹³²³.

Mme Chan se décide à aller à Ottawa pour plaider le cas de sa famille directement à la ministre. Elle argue que si on les oblige à retourner à Hong Kong, sa famille serait « sentenced to a life of poverty ». La ministre a du mal à la croire puisque Chan prend l'avion au lieu du train pour aller à Ottawa et arrive vêtue somptueusement de vison, de soie et de perles¹³²⁴. Chan pensait-elle qu'il fallait se mettre sur son trente-et-un pour faire preuve de

1321Mémorandum de Diefenbaker, re : Discussion with Hon. Ellen Fairclough, 12 août 1962, 2 p., in « The appointment of Ellen Fairclough as Canada's first female cabinet minister », *Diefenbaker Canada Centre*, http://www.usask.ca/diefenbaker/galleries/virtual_exhibit/appointment_of_ellen_fairclough/docs/secret_meeting.pdf, consulté le 18 janvier 2012 ; BAC, Stursberg, MG31 D78, 14/7, transcription, Ellen Fairclough Interview, 9 mars 1973, p. 18.

1322Patricia Roy, *The triumph of citizenship...*, op. cit., p. 274.

1323Cité dans Chambre des communes, *Débats*, 9 juin 1960, p. 4925.

1324Ellen Louks Fairclough, *Saturday's child...*, op. cit., p. 113 ; Patricia Roy, *The triumph of citizenship...*, op. cit., p. 274.

respect à l'égard de la ministre ? Contrairement à certaines Européennes déplacées, elle n'essaie pas de simuler l'image de la pauvre clandestine attendue par les autorités du MCI, afin de rentrer dans les cas d'admission ou pour bénéficier d'une exception.

Le cas des Chan est résolu finalement en 1963 par le ministre du MCI du nouveau gouvernement libéral qui recommande que l'État octroie à cette famille le statut d'immigrant reçu. Comme pour les de Bernonville, les récits se focalisent sur M. Chan et négligent toujours de donner le nom complet de Mme Chan. En l'absence de M. Chan, c'est pourtant à elle de gérer la publicité médiatique et le plaidoyer auprès du ministère avec seulement sa fille à ses côtés. C'est Mme Chan également qui trouve un emploi à la cantine de l'University of British Columbia pour subvenir aux besoins de la famille. Bien que Mme Chan n'inspire pas de sympathie à Fairclough, la presse voit Mme Chan et sa fille Alice comme des personnages secondaires victimes de l'affaire. Elles inspirent donc de la sympathie au public, qui se traduit par un soutien à leur cause¹³²⁵.

Mme Louie Yuet Sun, qui fait l'objet d'une ordonnance d'expulsion en 1960 bien que son père soit résident du Canada et qu'elle donne naissance à un enfant pendant son séjour au pays, est un autre cas. L'affaire va jusqu'à la Cour suprême, qui ne statue pas en sa faveur. Fairclough justifie cette décision en évoquant le regroupement familial dans l'autre sens : « j'aurais pensé qu'elle voudrait retourner auprès de son mari et de ses deux autres enfants »¹³²⁶.

L'implication de Jean Lumb dans des initiatives visant à disculper les immigrants et les communautés chinoises de la tache de la clandestinité renforce l'idée qu'elle joue un rôle non négligeable dans les revendications pour des politiques d'immigration plus justes. Ce n'est pas elle qui évoque ses autres engagements, mais Vivienne Poy et Patricia Roy, deux historiennes qui puisent beaucoup de leurs informations dans la presse. Elles semblent avoir trouvé des actions de Lumb dont celle-ci ne se souvient pas elle-même dans ses récits, où elle se concentre davantage sur son implication phare dans la délégation de 1957. Le total de tous ces engagements donne plus de crédibilité pourtant à l'idée qu'elle ait eu une influence appréciable sur les modifications apportées aux politiques d'immigration.

Dans le contexte de la polémique sur l'immigration clandestine, Lumb fait partie d'une délégation des CBA/CCC d'une dizaine de villes qui rencontre Diefenbaker, Fairclough et Fulton le 24 juin 1960. Lumb assiste également à une réunion sur l'immigration clandestine en

1325John E. Bird, « Chinese fugitive still eludes Canadian police », 3 novembre 1962, p. 39 et « The Weldon Chan affair », 1^{er} juin 1963, p. 6, *Ottawa Citizen* ; « The Chan Affair », *Calgary Herald*, 3 juin 1963, p. 4 ; Chambre des communes, *Débats*, propos de Guy Favreau, ministre du MCI, 30 mai 1963, p. 473-474.

1326Chambre des communes, *Débats*, 28 novembre 1960, p. 263 et 21 mars 1961, p. 3329.

mars 1961 avec le sous-ministre du MCI où, selon les recherches de Vivienne Poy, elle sert de « representative of Chinese women »¹³²⁷. En novembre 1961, Lumb apparaît dans une interview télévisée avec d'autres représentants canadiens-chinois ; ses revendications comprennent un traitement pour les Chinois égal à celui des autres immigrants dans le but de faciliter davantage le regroupement familial. Dans un de ses récits, Lumb indique qu'à l'époque, elle « had to tell the Canadian government that if they didn't change the laws, there would be more and more people using false papers since they were desperate to come in. If you're desperate, you're willing to pay and lie and cheat, right ? »¹³²⁸.

Lumb profite de la fréquentation de son restaurant par des hommes et femmes politiques, y compris Diefenbaker et Fairclough, pour les interpeller à propos des politiques d'immigration¹³²⁹. Son prestige dans le Chinatown de Toronto est intrinsèquement lié au restaurant, le Kwong Chow, qu'elle tient avec son époux depuis 1959. Selon Richard Thompson, ce restaurant devient un des « big four » de Chinatown, un lieu qui attire une clientèle de choix de milieux divers, de la haute société d'origine chinoise jusqu'aux hommes et femmes politiques en passant par des vedettes de la culture populaire. Des personnes comme les Lumb, dans le sillage des marchands traditionnels qui les précèdent, deviennent leaders des associations de clans et du Chinese Community Centre. Richard Thompson émet l'idée que l'implication des commerçants dans des campagnes pour améliorer la situation des Canadiens d'origine chinoise est motivée par des intérêts personnels. Ceci n'empêche pas que leurs efforts bénéficient à cette population dans son ensemble¹³³⁰. Quelles que soient les motivations de Lumb, son action pour promouvoir des politiques d'immigration plus justes auprès du gouvernement constitue en soi un fait remarquable.

Les femmes de la société plus large sont peu disposées à défendre publiquement les personnes d'origine chinoise prises dans l'étau des mesures contre la clandestinité. La Woman's Missionary Society de l'Église Unie vote néanmoins en 1960 une résolution en faveur d'une plus grande ouverture à l'immigration en provenance de Chine, via Hong Kong,

1327BAC, CCA, MG28 V145, 1/Immigration Briefs, Memorandum to the Prime Minister of Canada, the Minister of Justice and the Minister of Citizenship and Immigration, [après 24 mai 1960] ; *Shing Wah Daily News*, 27 mars, 17, 18 et 19 avril 1960, cité dans Vivienne Poy, *Passage to promise land...*, *op. cit.*, p. 42-44 ; Graham Johnson, « Immigration : policy and patterns, 1947-1962 », *op. cit.*, p. 216, 220 ; Evelyn Huang et Lawrence Jeffery, « Interview with Jean Lumb », *op. cit.*, p. 42.

1328*Shing Wah Daily News*, 28 novembre 1961, cité dans Vivienne Poy, *Passage to promise land...*, *op. cit.*, p. 44-45 ; Jean Lumb, « Jean Lumb », *op. cit.*, p. 49.

1329Arlene Chan, *Spirit of the dragon...*, *op. cit.*, p. 19 ; *Shing Wah Daily News*, 23 et 26 mars, 1963, cité dans Vivienne Poy, *Passage to promise land...*, *op. cit.*, p. 36.

1330Richard H. Thompson, *Toronto's Chinatown...*, *op. cit.*, p. 273 ; Ontario Heritage Trust, « Jean Lumb, C.M. 1919-2002 », *op. cit.*, p. 3.

ainsi que d'autres pays :

« Whereas we regard Canada's immigration laws as too limiting in the face of world needs, and discriminatory as regards race, [...] we request the Government of Canada through the Minister of Citizenship and Immigration to amend its immigration regulations to include larger quotas from Hong Kong, Japan, Korea, Haiti and the Federation of the West Indies »¹³³¹.

C'est une résolution que l'association renouvelle presque annuellement depuis 1956 et qui reflète son intérêt pour les immigrants des pays où l'Église Unie est active en travail missionnaire¹³³². La YWCA, pour sa part, ne fait pas d'avancées significatives entre 1958 et 1961 par rapport à son soutien à l'immigration depuis des régions comme l'Asie et les Caraïbes. À la suite du congrès annuel en 1961, le Public Affairs Committee, dès lors réuni avec le World Service Education Committee, discute de l'opinion favorable des déléguées du congrès à ce que la « closed door policy » de l'époque cède à une « semi-open door policy ». La commission se charge d'étudier la question¹³³³.

Les immigrants d'origine chinoise et japonaise n'arrivent pas à inspirer un énorme intérêt ou une grande sympathie aux associations de femmes traditionnelles. Cela peut laisser penser que leur situation n'est pas aussi grave que celle des Européens déplacés qui sont un vrai moteur pour les actions de ces associations entre 1946 et 1952. Pourtant des épouses et des enfants chinois d'hommes au Canada vivent des situations pénibles pendant la Guerre sino-japonaise, puis la guerre civile en Chine. Les *Nikkei* expulsés au Japon galèrent également dans un pays en ruine. Il faut interroger le rôle de l'altérisation dans le manque relatif d'intérêt de ces associations. On se demande si cette situation n'appelle pas avec plus d'acuité des femmes comme Ruth Lor, Jean Lumb et Muriel Kitagawa à mener leur nécessaire combat. Elle leur accorde également plus d'espace pour s'impliquer, contrairement à la marginalisation des *Nikkei* dans la lutte contre les expulsions.

Venant elles-mêmes des groupes discriminés, Kitigawa, Lor et Lumb s'investissent avec conviction. Leurs motivations plus personnelles sont également remarquables, si on peut prétendre tracer une ligne entre l'identité du groupe et celle de l'individu dans un cas où la racialisation du groupe a forcément un impact sur l'identité de l'individu. Un besoin de se valoriser à travers la valorisation du groupe, mais également par le biais de leur positionnement dans le combat est perceptible, plus particulièrement dans le cas de Lumb. La

1331UCCA, WMS, *Thirty-fifth Annual Report 1959-1960*, Facts and Figures, Part II, Minutes of Dominion Board, May 24th- May 31st, 1960, p. 41-42.

1332UCCA, WMS, *Annual Report 1958-1959*, Facts and Figures, Minutes of Dominion Board, p. 40 ; *Annual Report 1956-1957*, Facts and Figures, Minutes of Dominion Board, p. 43

1333BAC, YWCA, MG28 I198, 18/7 compte rendu, Meeting of Public Affairs and World Education Service Committee, 4 janvier 1961, p. 4.

rencontre avec Fairclough de la délégation menée par Kitigawa et Lor est tout à fait remarquable, mais pose également la question de savoir si les femmes n'héritent pas systématiquement des causes perdues.

Avant l'implication de Lor et Lumb dans la question de l'immigration chinoise, la participation de femmes, soit des communautés canadiennes chinoises soit de la société au sens large, est peu visible malgré l'impact énorme des politiques d'immigration sur la vie de milliers de femmes chinoises. Ces dernières, très démunies devant ces politiques qui bloquent ou limitent sévèrement leur regroupement familial, conçoivent des stratégies de contournement, comme la clandestinité.

La question de l'expulsion mobilise des femmes de tous les bords. Certaines, comme Donald MacMillan et Edith Fowke, jouent des rôles plutôt importants au sein du CCJC. Le militantisme des femmes *Nikkei*, autre que celui de la très combative Muriel Kitagawa, reste plutôt invisible. Pourtant, cette question touche à la vie de toutes les femmes d'origine japonaise au Canada. Leurs décisions face à ce tourment, qui sont autant de messages adressés à l'État et qui sont prises au niveau individuel ou familial, sont rarement criées haut et fort, mais prennent de l'ampleur du fait de leur nombre. Ces messages affirment tous qu'un pays qui se prétend démocratique ne peut procéder de façon aussi arbitraire avec une partie aussi numériquement importante et si peu menaçante de sa propre population. La menace réside simplement dans l'altérité, une altérité que certaines Canadiennes acceptent mal.

Pendant les années 1950, le Canada admet des immigrants de pays sources de plus en plus divers. L'étude des attitudes de Canadiennes quant à la capacité d'intégration de ces immigrants apporte un complément d'information sur les sentiments qui prévalent à l'époque, de l'estime au mépris. L'action des femmes originaires de ces pays pour améliorer leur placement au Canada révèle d'autres stratégies et évolutions propres à cette décennie.

Thèse de Doctorat

Sheena TRIMBLE

Femmes et politiques d'immigration au Canada (1945-1967) : au-delà des assignations de genre ?

Women and Canadian immigration policy (1945-1967): beyond assigned gender roles?

Résumé

Entre 1945 et 1967, le Canada accueille une des plus importantes vagues d'immigration de son histoire : presque trois millions d'immigrants. À la même époque, la vie des femmes est souvent représentée comme immuable, jusqu'à leur éveil soudain à la fin des années 1960. Il est pourtant difficile de croire qu'elles n'accordent aucune attention à l'arrivée de milliers d'immigrants chaque année. Leur vécu entre 1945 et 1967 est beaucoup plus complexe et nuancé que les représentations de leur apolitisme et de leurs préoccupations maternelles ne le laissent supposer. Cette thèse étudie le rôle de femmes – immigrantes, politiques, salariées, femmes au foyer, membres d'associations et de groupes minoritaires – dans l'évolution des politiques d'immigration entre 1945 et 1967. Ces politiques offrent la possibilité de vérifier si, lorsqu'il s'agit d'un domaine considéré comme moins directement lié aux intérêts proprement dits des femmes, celles-ci s'y intéressent, trouvent des espaces pour en débattre, essaient de transmettre leurs avis aux décideurs et sont écoutées. Un engagement lié aux politiques d'immigration suggère un effort de la part des femmes pour sortir de la sphère privée, sphère assignée comme leur place principale et appropriée. Analyser le niveau d'implication des femmes dans les politiques d'immigration interroge les représentations et les assignations des femmes de l'époque ainsi que les tendances culturelles, les relations sociales et les jeux de pouvoir qui les produisent. Il permet d'autre part d'exposer les barrières érigées contre l'implication des femmes dans l'espace public politique et les discours qui les dirigent vers le foyer.

Mots clés

femmes, politiques d'immigration, Canada, immigrantes, associations de femmes, femmes politiques, femmes fonctionnaires, après-guerre.

Abstract

Between 1945 and 1967, Canada received one of the largest waves of immigrants in its history: nearly three million people. In contrast to this intense activity, the lives of women during that same period are often represented as being immutable – until their awakening in the late 1960s. It is difficult to imagine, however, that they paid little attention to the arrival of thousands of immigrants each year. In reality, the lived experience of women between 1945 and 1967 is much more complex and nuanced than the representations of their apoliticism and maternal essentialism suggest. This thesis studies the role of women - immigrants, politicians, professionals, housewives, members of associations and minority groups - in shaping immigration policy between 1945 and 1967. Examining a domain considered as being somewhat outside of 'women's interests' offers the possibility of determining the true range of their interests, the spaces available to women for discussing and debating different issues and their means of conveying their views to decision-makers. An engagement with immigration policy would suggest an effort on their part to go beyond what is considered to be women's appropriate sphere. Analyzing the level of their involvement in immigration policy provides a method for interrogating the representations and socially assigned roles of women of the period as well as the social relations, power hierarchies and cultural tendencies that produce them. This analysis also promises to expose the barriers to women's involvement in the political public sphere and to deconstruct the discourses that circumscribe their actions.

Key Words

women, immigration policy, Canada, immigrant women, women's associations, female politicians, professional women, post-war.

Thèse de Doctorat

Sheena TRIMBLE

Mémoire présenté en vue de l'obtention du
grade de Docteur de l'Université d'Angers
sous le label de L'Université Nantes Angers Le Mans

École doctorale : SCE

Discipline : *Histoire*

Spécialité : *Histoire contemporaine*

Unité de recherche : *CERHIO Angers UMR CNRS 6258*

Soutenue le 7 octobre 2015

Thèse N° : 62795

Femmes et politiques d'immigration au Canada (1945-1967) : au-delà des assignations de genre ?

TOME II

JURY

Rapporteurs : **Magda FAHRNI**, Professeur, Université du Québec à Montréal
Yves FRENETTE, Professeur, Université de Saint-Boniface

Examineurs : **Françoise LE JEUNE**, Professeur, Université de Nantes
Éric PIERRE, Maître de conférences, Université d'Angers

Directeur de Thèse : **Yves DENÉCHÈRE**, Professeur, Université d'Angers

**TROISIÈME PARTIE : FEMMES ET POLITIQUES
D'IMMIGRATION ENTRE L'ESSOR ÉCONOMIQUE
(ANNÉES 1950) ET L'ASCENSION DE DROITS CIVIQUES
(ANNÉES 1960)**

À la fin des années 1940, l'État et l'opinion publique au Canada en viennent à voir l'immigration comme un aspect important et incontournable du monde de l'après-guerre. Entre 1945 et la fin du mandat de l'Organisation internationale pour les réfugiés (OIR), le Canada admet plus de 800 000 immigrants, soit quatre fois plus que le nombre admis entre 1931 et 1944. L'économie est sur de bons rails, mais elle dépend en partie de l'immigration. Au moment où le public canadien s'habitue à l'idée de l'immigration des personnes déplacées, cette source commence à s'épuiser. L'État, les entreprises et les foyers comprennent donc qu'il faut envisager d'autres sources de main-d'œuvre. Leur attention se tourne vers le sud de l'Europe, la République fédérale de l'Allemagne (RFA) et les Antilles britanniques.

Pendant les années 1950, la moyenne annuelle des admissions est de plus de 100 000 personnes¹³³⁴. Le nombre de nouveaux immigrants fait évoluer les préoccupations des Canadiennes, et surtout des associations de femmes, de la question de l'ouverture à l'immigration vers l'aide à l'installation et l'intégration des nouveaux arrivés. Une des questions récurrentes interpellant certaines femmes et associations de femmes pendant cette décennie est également l'expulsion d'immigrants. L'absence d'un statut spécifique pour les réfugiés dans la Loi et les règlements sur l'immigration les préoccupe également ainsi que la situation des personnes déplacées demeurant encore dans des conditions précaires en Europe. La crise des réfugiés hongrois entre 1956 et 1957 et la déclaration de l'Année mondiale du réfugié en 1959 et 1960 remettent la question de réfugiés en haut de la liste de priorités de nombreuses femmes.

Les années 1960 sont considérées généralement comme une décennie de transformation. Par rapport à l'intérêt que les femmes portent aux politiques d'immigration, cette qualification est tout aussi valable. Loin d'être linéaire son évolution connaît de nombreux et complexes revirements.

1334Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 402.

Chapitre VII : Femmes, politiques d'immigration et contingences économiques

Si l'immigration de personnes d'origine allemande commence en 1947 avec des exceptions faites aux réfugiés *volksdeutsche* alors que l'Allemagne figure encore sur la liste des pays ennemis, l'immigration d'Italiens redémarre avec le retrait de l'Italie de cette liste cette même année. Dès les années 1950, le mouvement prend un vrai élan et l'Italie devient alors le pays source d'immigrants le plus important entre 1957 et 1962 : 409 414 Italiens arrivent au Canada entre 1946 et 1967¹³³⁵. L'immigration depuis la Grèce et le Portugal s'intensifie également, respectivement dès 1951 et 1953, avec le recrutement d'ouvriers soumis à un régime de travail contractuel¹³³⁶. Les Européens du Sud et les Allemands bénéficient également des droits de parrainage larges établis pendant le mouvement des Européens déplacés.

Au début des années 1950, le tarissement du mouvement de personnes déplacées crée une telle demande de la part des employeurs dans les secteurs habituels – agriculture, mines, chemins de fer, bâtiment – que l'État cède à leur requête de faire venir des ouvriers d'Europe du Sud. Les conditions économiques au sud de l'Italie et dans les régions les plus défavorisées du Portugal et de la Grèce sont un facteur majeur incitant à l'émigration. Ces trois pays, considérant l'émigration d'une partie de leur population comme condition nécessaire à leur développement, collaborent volontiers au processus de recrutement canadien¹³³⁷.

L'établissement de relations avec la République fédérale d'Allemagne (RFA) ouvre la porte aux ressortissants allemands en nombres toujours plus grands. En septembre 1950, le Conseil des ministres décide de retirer l'Allemagne de la liste des pays ennemis dont les ressortissants sont interdits à l'immigration. Avec l'arrivée de 219 889 Allemands entre 1950 et 1959, la RFA est le troisième pays source d'immigrants au Canada dans les années 1950¹³³⁸.

1335Lydio F. Tomasi, « The Italian community in Toronto : a demographic profile », *International Migration Review*, décembre 1977, vol. 11, n° 4, p. 488 ; Elisa Cecchinato, *Escape from Italy : the Italian immigration experience in Canada from the unification of Italy to the present day*, Mémoire, Università Ca'Foscari, Venise, 2012, p. 35.

1336Peter D. Chimos, « The Greeks in Canada : an historical and sociological perspective », in R. Clogg (dir.), *The Greek diaspora in the twentieth century*, New York, St. Martin's Press, 1999, p. 92 ; Wenona Giles, *Portuguese women in Toronto : gender, immigration, and nationalism*, Toronto, University of Toronto Press, 2002, p. 26-27.

1337Patricia K. Wood, *Nationalism from the margins : Italians in Alberta and British Columbia*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2002, p. 61-62 ; Franca Iacovetta, *Such hardworking people...*, *op. cit.*, p. 26-28 ; Evangelia Tastsoglou, « "The temptations of new surroundings" : family, state, and transnational gender politics in the movement of Greek domestic workers to Canada in the 1950s and 1960s », in Evangelia Tastsoglou (dir.), *Women, gender, and diasporic lives : labor, community, and identity in Greek migrations*, Lanham, Md., Lexington Books, 2009, p. 91.

1338Ronald E. Schmalz, *Former enemies come to Canada...*, *op. cit.*, p. 1-2, 80-82, 92-93.

Dans son mémorandum au Conseil des ministres proposant ce changement, le ministre du MCI, Walter Harris, déclare que continuer à les interdire a

« the effect of depriving Canada of substantial numbers of German immigrants whose professional, technical or industrial skills would be a valuable asset to the national economy. [...] German immigrants who came to Canada in earlier years have become an important, industrious and loyal element of the Canadian population »¹³³⁹.

Deux mois plus tard les immigrants allemands deviennent même éligibles à l'« Assisted Passage Scheme », c'est-à-dire à des prêts de voyage sans intérêts, remboursables en deux ans.

Bien que des interdictions barrent toujours les Nazis les plus notoires, comme le souligne l'historiographie, les Allemands bénéficient surtout du changement de la définition du terme « ennemis » introduite par la Guerre froide. Les Allemands correspondent également aux stéréotypes des groupes ethniques adaptés à la vie au Canada, car venant du Nord de l'Europe, d'un pays berceau du protestantisme, et étant considérés comme des travailleurs qualifiés pourvus d'une éthique du travail élevée¹³⁴⁰. Un sondage de 1946 révèle que 25 % de Canadiens se disent opposés à l'immigration d'Italiens, comparés à 34 % s'opposant à l'immigration d'Allemands. Les attitudes envers l'immigration des ressortissants d'Europe du Sud ne s'améliorent pas avec le temps. Un sondage de février 1955 montre que seuls 4,4 % des répondants sont en faveur de l'immigration depuis la région méditerranéenne tandis que 30 % voient les immigrants d'Europe du Nord comme bienvenus¹³⁴¹.

Jusqu'en 1950 les Canadiens noirs se trouvent dans la même catégorie de droit de parrainage très limité que les Canadiens d'origine asiatique. À compter de l'adoption du décret 2856 en 1950, ils ont la possibilité de parrainer leur époux et leurs enfants de moins de 21 ans dès qu'ils deviennent résidents autorisés et qu'ils ont les moyens de prendre en charge le parent en question¹³⁴². Des pressions, comme les intérêts commerciaux aux Antilles britanniques et les accusations de discrimination contre les Noirs, continuent à s'exercer sur l'État canadien afin que ce dernier assouplisse les politiques d'immigration. En juin 1952, Harris propose d'élargir le cercle de parents que les Canadiens noirs peuvent parrainer en y incluant : mères, pères, frères et sœurs, neveux et nièces orphelins mineurs, grands-parents et

1339BAC, SMCI, RG26, 97/3-15-1, mémorandum du Minister au Cabinet, septembre 1950.

1340Ronald E. Schmalz, *Former enemies come to Canada...*, *op. cit.*, p. 11, 19, 46, 49, 109 ; Angelika Sauer, « A matter of domestic policy?... », *op. cit.*, p. 250-254, 263 ; Christian Lieb, *Moving west...*, *op. cit.*, p. 212-213.

1341Nancy Tienhaara, *Canadian views on immigration...*, *op. cit.*, p. 59, 62.

1342Governor General in Council, PC 2856, « Immigrant Act—Order re landing of immigrants in Canada », 9 juin 1950, dans *Canada Gazette*, 28 juin 1950, p. 765-766 ; Ciprian Bolah, *Excellent workers but wrong colour of skin : Canada's reluctance to admit Caribbean people as domestic workers and farm labourers*, Mémoire, University of Saskatchewan, Saskatoon, 2014, p. 11-12 ; Christopher Taylor, *Flying fish in the Great White North : the « culture » of Black Barbadian migration to 1967*, Thèse, University of Western Ontario, London, 2013, p. 221-222.

fiancé(e)s¹³⁴³. Ainsi, en théorie, ils obtiennent les mêmes droits de parrainage que les citoyens et résidents autorisés d'origine européenne. En pratique la Loi sur l'immigration de 1952 permet à l'État d'empêcher l'immigration des personnes racialisées en raison d'une longue liste de critères comme :

« région géographique d'origine [...] des coutumes, habitudes, modes de vie [...] d'inaptitude eu égard aux conditions climatiques, économiques, sociales, industrielles, éducatives, ouvrières, sanitaires ou autres existant temporairement ou autrement au Canada, ou de leur inaptitude à devenir facilement assimilées »¹³⁴⁴

Les préjugés de la société et de l'État canadiens laissent aux Noirs peu de chances de réussir à convaincre le ministère de leur aptitude à « l'assimilation » au Canada selon ces critères.

7.1 Les immigrantes allemandes, nombreuses mais peu visibles

Au début des années 1950, des facteurs présents en RFA et au Canada convergent pour donner à l'immigration allemande certains aspects particulièrement genrés. En 1950, la RFA compte 1,4 femme pour un homme dans la tranche d'âge entre 25 et 40 ans. Entre 1951 et 1957, 13,5 % des immigrants d'origine allemande au Canada sont constitués de femmes destinées au marché du travail, sans compter les femmes catégorisées comme personnes à charge qui intègrent également le marché du travail. Ce pourcentage est le plus élevé de tous les pays sources pendant la période. Parmi les Allemandes admises dans le but d'intégrer le marché du travail, les femmes destinées au travail domestique, 25 000 entre 1951 et 1961, sont de loin les plus nombreuses. Les prêts de voyage disponibles aux immigrants dont les compétences connaissent une demande forte, domestiques compris, contribuent à ces effectifs importants¹³⁴⁵. À l'époque, les Allemandes sont les plus nombreuses, loin devant les femmes d'autres pays sources, à accepter ce type de travail. Elles sont non seulement prêtes à accepter des places de domestiques, mais elles deviennent en outre très cotées par les employeuses, malgré leur étiquette d'anciennes ennemies. Les femmes d'origine allemande conviennent aux stéréotypes des domestiques préférées de l'époque : blanches, Européennes du Nord, surtout protestantes, ayant une réputation de propreté, d'auto-discipline et une solide éthique du travail¹³⁴⁶.

Conscient de la demande et des stéréotypes, le sous-ministre du Travail déclare en 1951 que « 500 German nationals as domestics will go over well with housewives »¹³⁴⁷. Les

1343BAC, SMCI, RG26, 123/3-32-24, mémorandum de Walter Harris au Cabinet, 10 juin 1952, p 1-2.

1344Canada, *La Loi sur l'immigration*, 1952, partie 61.g.

1345Christian Lieb, *Moving west...*, *op. cit.*, p. 159, 272 ; Ronald E. Schmalz, *Former enemies come to Canada...*, *op. cit.*, p. 129, 153, 157 ; Marilyn Barber, *Les domestiques...*, *op. cit.*, tableau 1.

1346Christiane Harzig, « MacNamara's DP domestics... », *op. cit.*, p. 43-44 ; Christian Lieb, *Moving west...*, *op. cit.*, p. 236.

1347BAC, MCI, RG76, 673/C83755 et Travail, RG27, 291/1-26-60-3-1, mémorandums de MacNamara à Fortier, 15 mai 1951 et à Greg, 1^{er} mai 1951, cité dans Alexander Freund, « Contesting the meanings of

immigrantes allemandes semblent nourrir volontairement les stéréotypes afin de rehausser leur prestige en tant qu'employées et de satisfaire leur amour-propre. Lorsqu'il s'entretient avec d'anciennes domestiques, Alexander Freund observe que plusieurs évoquent leur « high standard of cleanliness » et leur éthique de travail. Elles ne manquent pourtant pas de cran dans leurs relations avec leurs employeuses, comme le montre le récit de Betty Sellnies Goos, qui établit des limites claires sur les tâches qu'elle refuse d'effectuer¹³⁴⁸. N'étant pas freinées par un statut de réfugiées ou des préoccupations pour des proches vivant toujours en précarité en RFA, les femmes *reichsdeutsche* semblent moins malléables que leurs consœurs *volksdeutsche*. Pour les premières l'immigration peut représenter un avenir plus sûr et plus prometteur financièrement, mais elles ne sont pas a priori dans une situation aussi désespérée que ces dernières. Immigrer au Canada peut même être associé à l'idée d'aventure. C'est le cas d'Ursula Soper Findeisen, arrivée au Canada en 1955 à l'âge de 24 ans, malgré les tentatives de dissuasion de sa mère : « nothing would stop me from trying this adventure »¹³⁴⁹.

Le gouvernement de Bonn et ceux des *länder* essaient d'aider les organisations bénévoles et l'État canadien à satisfaire la demande en domestiques¹³⁵⁰. Ils veulent, néanmoins, l'assurance que leurs émigrées trouveront des conditions de travail correctes. En mai 1952, les autorités de Hanovre envoient une liste de questions aux services d'immigration canadiens à Karlsruhe concernant les salaires, la syndicalisation, l'assurance maladie et chômage, le nombre de jours de vacances, le paiement des frais de voyage et même la possibilité d'obtenir une aide financière pour des personnes à charge temporairement restées en Allemagne. Comment ne pas imaginer que les femmes songeant à candidater pour ces postes ne soient pas à l'origine de ces questions ? L'écart entre leurs attentes et la réalité des réponses, toutes négatives concernant l'existence de syndicats, d'assurance et d'aides sociales pour les domestiques et leur dépendants, doit être source de grande déception. Quant au salaire moyen, il ne s'élève qu'à 40 dollars par mois et l'aide financière pour le voyage n'est qu'un prêt¹³⁵¹.

Selon Patricia Daenzer, ce tableau plutôt sombre du travail domestique au Canada

migration : German women's immigration to Canada in the 1950s », *Canadian Ethnic Studies*, 2010, vol. 41, n° 3, p. 10.

1348 Alexander Freund, *Identity in immigration...*, *op. cit.*, p. 66-70 ; Betty Sellnies Goos, *Fleeing home...*, *op. cit.*, p. 102.

1349 Christian Lieb, *Moving west...*, *op. cit.*, p. 11-12, 92-93, 158-159 ; Alexander Freund, *Identity in immigration...*, *op. cit.*, p. 24-28 ; Ursula Findeisen née Soper, « German immigrant, *Ryndam*, April 28, 1955 », *Quai 21*, <http://www.quai21.ca/>, consulté le 2 octobre 2014.

1350 Alexander Freund, *Identity in immigration...*, *op. cit.*, p. 36 ; Ronald E. Schmalz, *Former enemies come to Canada...*, *op. cit.*, p. 71.

1351 BAC, MCI, RG76, 835/553-30-1, lettres entre Landesarbeitamtes Niedersachsen et Canadian Government Immigration Mission, Karlsruhe, 7 mai 1952 et s.d., cité dans Patricia M. Daenzer, *Regulating class privilege...*, *op. cit.*, p. 47-49 ; Ronald E. Schmalz, *Former enemies come to Canada...*, *op. cit.*, p. 74.

refroidit l'enthousiasme des autorités allemandes pour aider au recrutement, jusqu'à ce que l'État canadien promette de faire des efforts pour améliorer ces conditions¹³⁵². Les Allemandes, poussées par la situation en RFA, continuent à accepter ces emplois. Pourtant, dès 1957-1958 lorsque l'économie allemande redémarre, elles choisissent de plus en plus de rester dans leur pays, d'autant plus qu'au Canada l'économie connaît un ralentissement¹³⁵³.

Comme les Européennes déplacées, les femmes d'origine allemande quittent les emplois de domestiques, toujours ingrats et peu rémunérés, dès qu'elles trouvent d'autres possibilités ou se marient. Le taux de remplacement annuel se monte à 70 % en 1951 et Alexander Freund calcule une durée moyenne d'emploi de 10 mois parmi quelque dix anciennes domestiques arrivées entre 1951 et 1957¹³⁵⁴. À la YWCA, Ute Szabo rencontre des immigrantes allemandes plus expérimentées qui l'encouragent à trouver un autre emploi seulement trois mois après son arrivée¹³⁵⁵. Les Allemandes demandent des transferts ou trouvent elles-mêmes d'autres places de domestiques plus convenables. Paula Müller présente un cas peu commun : en 1951, elle quitte une place en ville à Calgary pour aller travailler à la campagne comme domestique, pour deux agriculteurs célibataires d'origine allemande¹³⁵⁶.

La plupart de ces femmes voient ce travail comme un tremplin pour pouvoir entrer au Canada et préparer ensuite leurs propres projets. Les abandons de contrats avant le terme d'un an font l'objet de critiques de sources et de types différents, mais si elles remboursent leur prêt de voyage, l'État ne les harcèle pas. Souvent elles cherchent des emplois leur permettant de se libérer de cette obligation financière plus rapidement. Le fait d'arriver en nombre important en comptant sur leurs propres possibilités pour intégrer le marché de travail montre que les immigrantes allemandes manifestent un niveau d'autonomie élevé avant même leur arrivée. Se plier aux projets des employeuses et de l'État canadien n'est généralement pas leur priorité. Le MCI réproouve particulièrement le comportement des femmes qui n'utilisent les prêts de voyage que pour traverser l'océan, franchir la frontière américaine et retrouver leurs fiancés, soldats américains. La solution suggérée est que le médecin qui les examine en Europe vérifie

1352BAC, MCI, RG76, 835/553-30-1, lettres de H.I. Hartegen, Auswandererlager, Funkkaserne, Munchen-Freimann, du President of the Landes-Labour Office, Rheinland-Hessen-Nassau et du President of the Land Labour Office Hesse, 26 et 27 mai 1952, cité dans Patricia M. Daenzer, *Regulating class privilege...*, *op. cit.*, p. 49.

1353Ruth Gump, *Ethnicity and assimilation : German postwar immigrants in Vancouver, 1945-1970*, Mémoire, University of British Columbia, Vancouver, 1989, p. 10-12, 26.

1354Ronald E. Schmalz, *Former enemies come to Canada...*, *op. cit.*, p. 159 ; Alexander Freund, *Identity in immigration...*, *op. cit.*, p. 43.

1355Marlene Nagel Earnshaw Gordon, « "White picket fences and station wagons" : an account of my immigration to Canada from post-war Germany. What I found and what I left behind » Perth, Ont., 2011 et Heide Cogswell, « Immigrant, *Italia*, July of 1955 », *Quai 21*, <http://www.quai21.ca/>, consulté le 1^{er} octobre 2014 ; Entretien avec Ute Szabo, réalisé par Monika Schmid, Delta, C.-B., été 2004, cité dans Christian Lieb, *Moving west...*, *op. cit.*, p. 276.

1356Paula Müller Nolte, « That was my life », manuscrit non-publié, s.d., p. 13-15.

si leurs sous-vêtements viennent des magasins PX de l'armée américaine¹³⁵⁷. On a l'impression que, dans ce cas, l'État a recours à des armes plutôt artisanales face aux projets des immigrantes elles-mêmes.

Ronald Schmalz semble s'inquiéter du « material fraud » que pratiquent les femmes qui n'utilisent les contrats de domestique que pour entrer au Canada, avant de poursuivre leur vie autrement¹³⁵⁸. Si les immigrantes remboursent leurs prêts, l'argument « matériel » de la supercherie est difficilement tenable. L'État continue à offrir des prêts, les étendant même aux dépendants en 1956 pour attirer plus de candidats. Il faut plutôt analyser l'exercice de subjectivité que cette pratique représente pour les femmes en question. Vues comme surnuméraires en RFA et accueillies au Canada seulement si elles se soumettent au rôle très étroit de l'immigrante docile, sous-payée, serviable et corvéable, il n'est guère surprenant qu'elles cherchent par tous les moyens à reprendre le contrôle de leur vie¹³⁵⁹. D'un autre côté, on peut mettre en question la supercherie dont les employeuses et l'État canadiens parent le travail domestique en le représentant comme un bon moyen de progresser au Canada, une sorte de sas de transition où l'on apprend la langue et le mode de vie canadien dans un environnement bienveillant et protégé. La seule vraie protection qu'il offre est un toit, mais sans trop de liberté et sans protection juridique. Alexander Freund pense que les Allemandes auraient trouvé un meilleur tremplin dans presque n'importe quel autre métier, suggérant ainsi qu'elles se complaisent elles-mêmes dans le mythe¹³⁶⁰. Bien que l'utilité de ce type d'emploi pour les immigrantes soit peut-être discutable, il ne faut pas déprécier la subjectivité et les calculs des femmes qui acceptent cette possibilité de travail.

L'État et le public canadiens sont surtout certains qu'ils ne veulent pas voir des mères célibataires débarquer au Canada. C'est une attitude particulièrement dure lorsque l'on considère qu'environ 2 millions de femmes d'origine allemande ont été violées par les soldats de la seule Armée Rouge. En outre, un nombre inconnu de femmes se sont soumises à des relations sexuelles dites volontaires avec des soldats de tous bords en échange des nécessités de la vie et de protection¹³⁶¹. En 1955, le cas de 23 domestiques allemandes devenues mères célibataires provoque une polémique au sein de six ministères différents. Les assurances

1357BAC, MCI, RG76, 835/553-30-1, mémorandum de la C.G.I.M., Karlsruhe, à l'Operations Division, 8 octobre 1952, cité dans Patricia M. Daenzer, *Regulating class privilege...*, *op. cit.*, p. 51-52. Voir aussi Christiane Harzig, « MacNamara's DP domestics... », *op. cit.*, p. 40. PX=Post Exchange.

1358Ronald E. Schmalz, *Former enemies come to Canada...*, *op. cit.*, p. 173.

1359Alexander Freund, « Contesting the meanings of migration... », *op. cit.*, p. 2.

1360Entretiens avec Heidi Schute, 1993 et avec Sara Varsintsky, 1998 cité dans *Ibid.*, p. 14-15.

1361Marlene Epp, « Victims of the times... », *op. cit.*, p. 273 ; E. Maeghan Harris, *East Germans, refugees, and new Canadians—a family migration*, Mémoire, Carleton University, Ottawa, 2006, p. 58 ; Pascal Maeder, *Forging a new Heimat...*, *op. cit.*, p. 94-95.

données par le MCI que la majorité de ces femmes sont capables de satisfaire les besoins de leur petit foyer n'incitent pas les acteurs à autoriser l'entrée d'autres femmes dans la même situation¹³⁶². Il faut attendre trois ans pour que le manque de candidates pousse le MCI à envisager le recrutement de mères célibataires. L'idée ne se concrétise guère car les employeuses sont réticentes à héberger femmes et enfants et restent convaincues que la moralité de ces femmes est douteuse¹³⁶³.

Certaines femmes ne sont pas prêtes à accepter que le travail domestique soit l'unique voie d'entrée au Canada. La mère de Maria Beaulne, veuve avec une fille âgée de 10 ans, considère que ce type de poste est non seulement peu adapté à sa situation, mais également loin de valoir la peine de quitter l'Allemagne. Parlant anglais couramment et ayant de bonnes compétences et de l'expérience comme secrétaire, elle essaie d'être admise sur ces bases. Elle ne se voit même pas accorder une audition par les services d'immigration. Elle est obligée d'attendre d'être parrainée par son fiancé, un homme « unused to and untrained for easily employable work », comme l'explique sa belle-fille¹³⁶⁴.

Malgré le nombre important de femmes d'origine allemande qui immigrèrent au Canada comme domestiques, la majorité des femmes arrivent dans le cadre du regroupement familial. Selon Ronald Schmalz, les fonctionnaires du MCI en RFA facilitent l'immigration en famille en essayant « to classify as many family members as possible as workers eligible for the APS [Assisted Passage Scheme] and to use voluntary agencies to advance monies for the transportation of dependants »¹³⁶⁵. Il donne l'impression d'un responsable, J.R. Robillard, et de personnels très compatissants. L'histoire d'Irmgard Siegmüller nous interpelle sur le rôle des femmes elles-mêmes dans la sensibilisation des fonctionnaires. En 1951, son époux obtient un prêt de voyage pour aller au Canada comme ouvrier agricole, mais les services d'immigration expliquent à Mme Siegmüller qu'elle ne peut pas l'accompagner avant qu'il n'ait les moyens de subvenir à ses besoins. Opposée complètement à l'idée de rester en RFA seule, elle raconte que : « If I had been single, I could go, but not as a married woman. So, I spent two hours at the immigration office in Hannover and finally they allowed me to go within a week or two ». Elle obtient même un prêt de voyage en voyageant sous son nom de jeune fille¹³⁶⁶.

1362BAC, MCI, RG76, 835/553-30-2, rapport de la Children's Aid Society for the County of Waterloo, Ontario, de 1^{er} juillet 1954 à 4 avril 1955 et mémorandum du MCI, 1^{er} avril 1955, cité dans Patricia M. Daenzer, *Regulating class privilege...*, *op. cit.*, p. 51, 61.

1363BAC, Travail, RG27, 1-26-60-3-2, mémorandum de Simons à Dawson, 14 juin 1952 ; part. 4, mémorandums entre Dawson et Winter 16 avril 1953, 18 et 28 janvier 1954 et entre Brown et Fortier 14 avril et 9 mai 1955, cité dans Alexander Freund, « Contesting the meanings of migration... », *op. cit.*, p. 19.

1364Courriels de Maria Beaulne à l'auteure, 21 octobre et 2 décembre 2014.

1365Ronald E. Schmalz, *Former enemies come to Canada...*, *op. cit.*, p. 116.

1366Entretien avec Irmgard Siegmüller, Vernon, C-B., 11 octobre 2005, cité dans Christian Lieb, *Moving west...*, *op. cit.*, p. 241-242 ; William J. H. Sturhahn, *They came from east and west ...*, *op. cit.*, p. 97.

Si les associations laïques des communautés d'origine allemande défendent la cause des immigrantes auprès du MCI – domestiques voulant rompre leur contrat pour se marier ou pour accepter un autre emploi ou mères célibataires en difficulté – leurs actions sont si discrètes qu'elles passent inaperçues. Ces associations, vues d'un mauvais œil pendant la guerre, se reconstituent avec prudence après la guerre, affirmant être apolitiques. La Trans Canadian Alliance of German Canadians (TCA), établie en avril 1951, proclame qu'un de ses objectifs est la « promotion of immigration for German nationals », mais les résultats concrets pour les migrantes tardent à apparaître. Par rapport à l'implication de femmes dans la TCA, une photographie de l'assemblée fondatrice montre la présence de plusieurs femmes, mais elles sont nettement minoritaires et se tiennent en retrait¹³⁶⁷.

Les analyses de Christian Lieb montrent que, dans les années 1950, la capacité de la TCA et d'autres associations à faire pression sur l'État est diluée par des positionnements divergents à l'égard de l'identité germanique des membres potentiels :

« German-speakers who arrived in the interwar years had often distanced themselves from German organizations, adopted English as their home language, and generally integrated into the British-Canadian mainstream. [...] German nationals on the other hand were quite aware of their connection to the Hitler dictatorship and the Holocaust, and so were often quite willing to downplay their German identity. Ethnic Germans did not feel the same guilt, but emphasized their expulsion and loss of homeland, while often taking pride in their German identity¹³⁶⁸.

Ces positionnements rendent donc les *volksdeutsche* plus susceptibles de s'impliquer dans les associations, souvent organisées autour d'un « homeland » commun. Arrivée au Canada en 1952 à l'âge de 10 ans, Maria Beaulne confirme que pendant les premières années, ses parents et elle ont été très conscients des attitudes négatives vis-à-vis des Allemands. Afin d'éviter la discrimination, ils « conducted themselves discreetly » et n'ont pas voulu ou n'ont pas ressenti le besoin d'adhérer à des associations germanophiles¹³⁶⁹.

Pascal Maeder et Alexander Freund affirment la tendance des associations à se concentrer sur des animations sociales ou culturelles plutôt que politiques. Ruth Gumpff déclare que la plupart des immigrants d'origine allemande sont réticents « to become visibly involved in activities that would set them apart from Canadian society unless these activities rendered practical advantages »¹³⁷⁰. Où situer le fait de réclamer l'admission de ses proches ou

1367Gottlieb Leibbrandt, *Little paradise...*, *op. cit.*, p. 284-287.

1368Christian Lieb, *Moving west...*, *op. cit.*, p. 263-264, 293-295.

1369Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes, Referat 305/IIA6, B 32, vol. 119, Generalkonsulat Toronto an Auswärtiges Amt, 28 février 1961, cité dans Pascal Maeder, *Forging a new Heimat...*, *op. cit.*, p. 244, 224-231, 237, 246-247 ; Bastian Lovasz, *Animosity, ambivalence and co-operation : manifestations of heterogeneous German identities in the Kitchener-Waterloo area during and after the Second World War*, Mémoire, University of Waterloo, Waterloo, Ont., 2008, p. 38-39 ; Courriels de Maria Beaulne à l'auteure, 15 et 21 octobre et 2 décembre 2014.

1370Pascal Maeder, *Forging a new Heimat...*, *op. cit.*, p. 250 ; Alexander Freund, « Troubling memories in nation-building : World War II memories and Germans' inter-ethnic encounters in Canada after 1945 »,

de négocier sa propre admission ? Est-ce une action politique ou pratique ? Il est évident qu'une action visant un résultat pratique peut avoir des répercussions sur un plan politique.

L'absence presque totale d'historiographie sur les femmes dans les associations mixtes ou sur les associations de femmes d'origine allemande laisse beaucoup de points d'interrogation. La seule façon de donner un vrai sens à l'implication de ces femmes dans les politiques d'immigration serait de consulter les archives de toutes les organisations concernées ainsi que des associations de femmes dans les églises impliquées. Cette recherche dans tant d'archives spécialisées s'avère impossible dans le cadre de cette thèse, d'autant que l'on n'a que quelques indices, contradictoires, sur l'utilité de telles archives. Hans Werner donne l'impression que les immigrantes sont trop occupées à essayer de gagner leur vie pour s'impliquer ailleurs qu'à l'église¹³⁷¹. Cela n'écarte pas la possibilité d'un intérêt pour les politiques d'immigration exprimé dans le contexte d'associations liées aux églises. Par rapport aux associations laïques, Christian Lieb cite une ancienne présidente du Ladies' Group du Victoria Edelweiss Club, qui évoque l'utilité du groupe pour s'entraider à s'adapter au Canada¹³⁷². Il n'est pas impossible qu'affronter les politiques d'immigration fasse partie de cette adaptation.

7.2 Les immigrantes de l'Europe du Sud

7.2.1 Pas seulement des « personnes à la charge du chef de famille »

L'historiographie sur les immigrantes dans les mouvements de l'Europe du Sud s'attarde souvent sur leur pouvoir relatif dans la décision d'émigrer au Canada. L'historiographie précoce et les politiques d'immigration dépeignent les femmes comme des actrices passives dans la décision familiale de quitter leur pays où la culture est représentée comme très patriarcale et machiste¹³⁷³. Des historien(ne)s de l'immigration des Italiennes au Canada, Franca Iacovetta en tête, tentent de défaire cette représentation en décrivant ces femmes comme des « agents » actifs dans ces décisions. Dans les limites du cadre culturel, elles trouvent des moyens de faire valoir leurs opinions et leurs contributions à la migration¹³⁷⁴. L'historiographie plus récente applaudit aux analyses de F. Iacovetta, tout en

Social History, 2006, vol. 39, n° 77, p. 153 ; Ruth Gump, *Ethnicity and assimilation...*, *op. cit.*, p. 157.

1371 Hans P. Werner, *Integration in two cities...*, *op. cit.*, p. 303.

1372 BCA, Entretien de Liesel Schumacher réalisé par Elizabeth M. Mayer, *The story of the Victoria Edelweiss Club*, 1983, transcription, p. 16 cité dans Christian Lieb, « German diaspora experiences in British Columbia », *op. cit.*, p. 311.

1373 Charles W. Hobart, *Italian immigrants in Edmonton : adjustment and integration*, Edmonton, University of Alberta, 1963, p. 15 ; Antonella Fanella, *With heart and soul : Calgary's Italian community*, Calgary, University of Calgary Press, 1999, p. 19.

1374 Franca Iacovetta, « From contadina to worker : southern Italian immigrant working women in Toronto,

soulignant la complexité des dynamiques décisionnelles. Susanna Iuliano, par exemple, suggère que le pouvoir féminin s'accroît avec l'âge, mais « their range of choices and actions was still contained within the bounds of specific gender roles, those of the self-sacrificing, subservient wife and mother »¹³⁷⁵.

Parmi les immigrantes de l'Europe du Sud, les nombreux témoignages recueillis par plusieurs chercheurs semblent montrer toute une gamme de dynamiques qui dépendent du couple, de la famille élargie et du caractère de la femme en question. Tina explique, par exemple, que « My husband did not ask me if I wanted to come to Canada. [...] I did not want to leave my family. We were eleven brothers and sisters ». D'autres femmes comme Stefania Anabelle et Graziella Di Corpo d'Italie ou Despina et Stavroula de Grèce ont hâte d'aller au Canada pour commencer une vie plus prometteuse et surtout moins pauvre. Par son désir vif de quitter l'Italie et de rejoindre sa sœur à Toronto, Margherita Caravelle arrive à convaincre son époux réticent de partir en 1949¹³⁷⁶.



Figure n° 27 : Maria Disipio, mariage par procuration, 1953

Source : <http://www.quai21.ca/stories/italian-immigrant-maria-disipio-nee-stenta>

Gina Lorenzo, italienne, Eleni, grecque, et une jeune portugaise de 17 ans subissent des mariages organisés par leurs pères avec des hommes déjà au Canada. Certaines femmes comme Eutihia, grecque, considèrent le mariage à un homme migrant comme une façon d'échapper à la pauvreté¹³⁷⁷. Susanna Iuliano explique que les mariages par procuration peuvent servir à cette fin, ce qui semble vrai également des mariages arrangés.

1947-62 », in Gerald Tulchinsky (dir.), *Immigration in Canada : historical perspectives*, Toronto, Copp Clark Longman, 1994, p. 382, 386-387 ; Josie Di Sciascio-Andrews, *How the Italians created Canada : from Giovanni Caboto to the cultural renaissance*, Edmonton, Dragon Hill, 2007, p. 116-117.

1375 Susanna Iuliano, *Sebben che siamo donne (although we are women) : a comparative study of Italian immigrant women in post-war Canada and Australia*, Thèse, McGill University, Montréal, 2001, p. 148, 337 ; Elizabeth Sarlo-Hayes, *The Italian immigrant woman in Post World War II Canada : overt and covert stories*, Mémoire, Trent University, Peterborough, 1999, p. 21.

1376 Diana Abraham, « What is this snow place ! : conversations with Italian-Canadian grandmothers », *Canadian Woman Studies*, 1982, vol. 4, n° 2, p. 60 ; Giovanna Del Negro, *Looking through my mother's eyes*, *op. cit.*, p. 31, 72 ; Entretiens avec Despina, 15 janvier 2009, et Stavroula, 24 février 2009, cité dans Noula Mina, « Taming and training Greek "peasant girls" and the gendered politics of whiteness in postwar Canada : Canadian bureaucrats and immigrant domestics, 1950s-1960s », *Canadian Historical Review*, décembre 2013, vol. 94, n° 4, p. 530-531 ; Franca Iacovetta, « Remaking their lives... », *op. cit.*, p. 149.

1377 Giovanna Del Negro, *Looking through my mother's eyes*, *op. cit.*, p. 76 ; Magarita Dounia, *Your roots will be here, away from your home : migration of Greek women to Montreal, 1950-1980*, Mémoire, McGill University, Montréal, 2004, p. 54-55 ; Témoignage d'une Portugaise, 39 ans, immigrée en 1959, à l'âge de 17 ans, cité dans LABELLE M., G. TURCOTTE, M. KEMPENEERS, et D. MEINTEL (dir.), *Histoires d'immigrées : itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques, haïtiennes et portugaises de Montréal*, Montréal, Boréal, 1987, p. 122.

Maria Disipio adopte cette attitude à son mariage par procuration en 1953 : « At almost 20 years of age and not yet married – I decided I had nothing to lose and embarked on this new adventure ». Selon le témoignage de Pina Angeloni, émigrée en 1963 comme mariée par procuration « in those days, girls emigrated only if they knew someone. But to emigrate – to say, I will leave to make another life for myself alone – nobody did that back then »¹³⁷⁸. Pourtant certaines femmes le font, peut-être plus facilement les Grecques que les Italiennes. Marina, Cristina et Foteini émigrent au Canada seules, puis font venir d'autres membres de leur famille et/ou un homme pour devenir leur époux¹³⁷⁹.

Selon les entretiens de Micheline Labelle, Genviève Turcotte, Marianne Kempeneers et Deidre Meintel réalisés avec 77 immigrantes de quatre pays différents, dont la Grèce et le Portugal,

« Les Grecques ont pris une part active à la décision d'émigrer [...] Ce qu'elles veulent, globalement, c'est améliorer leur niveau de vie. [...] Chez les Portugaises, la décision d'émigrer procède toujours d'un projet commun ou d'une initiative personnelle. Jamais, en tout cas, elle ne semble leur avoir été imposée par un parent ou un conjoint : au contraire, la plupart ont réellement souhaité venir s'établir ici, certaines y ayant incité même fortement leur mari »¹³⁸⁰.

Globalement, on a l'impression que les immigrantes d'Europe du Sud font face subjectivement aux politiques d'immigration qui permettent leur entrée. Leur immigration n'est pas l'effet secondaire de la décision d'autrui, ces politiques constituent pour elles des enjeux importants.

Les immigrantes de l'Europe du Sud contribuent également à l'immigration en chaîne en encourageant parents et amis à venir au Canada et en les parrainant. Les récits des femmes citent souvent leurs efforts pour faire venir d'autres femmes, parfois des mères ou des sœurs qui viennent temporairement s'occuper des enfants et faciliter leur travail rémunéré¹³⁸¹. Penelope Spiliopoulos est la première de sa famille à arriver au Canada en 1953 à l'âge de 20 ans, parrainée par la Croix Rouge pour devenir aide-soignante. Pendant la décennie suivante, elle facilite l'immigration de sa mère veuve, de cinq sœurs, d'un de ses trois frères et de

1378 Susanna Iuliano, *Sebben che siamo donne...*, op. cit., p. 118, 200-201 ; Maria Disipio née Stenta « Italian immigrant, Roma, May 18, 1954 », *Quai 21*, <http://www.pier21.ca/stories/italian-immigrant-maria-disipio-nee-stenta>, consulté le 21 octobre 2014. Voir aussi, témoignage de Georgia, originaire de Péloponnèse, 41 ans, immigrée en 1959, cité dans LABELLE M., G. TURCOTTE, M. KEMPENEERS, et D. MEINTEL (dir.), *Histoires d'immigrées...*, op. cit., p. 125.

1379 Magarita Dounia, *Your roots will be here...*, op. cit., p. 46, 57-58.

1380 LABELLE M., G. TURCOTTE, M. KEMPENEERS, et D. MEINTEL (dir.), *Histoires d'immigrées...*, op. cit., p. 124-125.

1381 MHSO, Italian Canadian Women Oral History Collection, entretiens avec Mme Silvestro, 3 avril 1977, durée 16m0s, Finizia Mazzocato, 3 juillet 1981, durée 13m50s et Mme Granzotto, 17 juin 1973, durée 1:18:00, <http://multiculturalcanada.ca>, consulté le 16 octobre 2014 ; Témoignages de Mme A, cité dans Mauro Peressini, « Strategies migratoires et pratiques communautaires : les Italiens du Frioul », *Recherches sociographiques*, 1984, vol. 25, n° 4, p. 370 ; d'« Eleni », cité dans Magarita Dounia, *Your roots will be here...*, op. cit., p. 98-99 ; Sylvie Demers, *Émigration, famille, travail et communauté : rôles cachés des femmes portugaises d'Ottawa-Hull*, Mémoire, Université d'Ottawa, Ottawa, 1987, p. 73-76.

l'homme qu'elle épouse pendant un bref séjour en Grèce en 1961. À partir des témoignages de 25 femmes d'origine portugaise, Sylvie Demers conclut que « dans presque tous les cas la femme s'occupe des démarches pour faire venir sa propre parenté »¹³⁸².

Pendant les premières années des migrations venant d'Europe du Sud, le nombre de femmes est moindre que celui des hommes pour deux raisons principales. L'économie canadienne continue à chercher surtout des ouvriers et privilégie les hommes célibataires ou époux prêts à laisser leur famille au pays pendant la durée du premier contrat de travail¹³⁸³. Les Européens du Sud sont éligibles pour les prêts au voyage dès 1951, mais seulement dans le cas où les autorités de l'Immigration jugent qu'ils possèdent des compétences utiles à l'économie canadienne. Pour les recrues des régimes de travail contractuel, cela va de soi, mais ce n'est pas acquis pour les personnes parrainées. Souvent les parents au Canada recherchent à l'avance un emploi afin de prouver l'utilité économique de l'immigrant et aussi pour ne pas être obligés eux-mêmes d'apporter la preuve de moyens financiers suffisants pour pourvoir aux besoins de l'immigrant. Si un immigrant n'a pas les moyens lui-même de financer son voyage ou ne peut accéder aux prêts de voyage sans intérêt de l'État canadien, il doit emprunter au pays habituellement à un taux d'intérêt élevé.

Dans la majorité des cas, les hommes émigrent d'abord car ils sont censés avoir plus de chance de gagner rapidement de l'argent pour rembourser leur prêt et pour payer le voyage de leur épouse et/ou enfants. Parfois, certains hommes parrainent des frères ou des fils avant leur épouse¹³⁸⁴. L'État se montre contradictoire en encourageant l'immigration des hommes sans femme pour ensuite critiquer la pratique qui privilégie le parrainage de membres de la famille élargie avant l'épouse. On ne parle même pas de la dévalorisation des femmes en tant qu'immigrantes par cette pratique consistant à encourager l'immigration masculine dans un premier temps¹³⁸⁵. En 1962, l'adjoint du sous-ministre du MCI affirme que certains immigrants italiens préfèrent se satisfaire de « local "floozyes" » plutôt que de « face up to their responsibilities and apply for their families ». À son tour, le sous-ministre s'inquiète de la situation au point de songer à refuser des demandes de parrainage de famille élargie si

1382Georgia Apollonatos, « Penelope Spiliopoulos, Greek Immigrant, *Nea Hellas*, July 1953 », *Quai 21*, <http://www.pier21.ca/stories/greek-immigrant-penelope-spiliopoulos>, consulté le 22 octobre 2014 ; Sylvie Demers, *Émigration, famille, travail et communauté...*, *op. cit.*, p. 73.

1383Franca Iacovetta, « Ordering in bulk : Canada's postwar immigration policy and the recruitment of contract workers from Italy », *Journal of American Ethnic History*, automne 1991, vol. 11, n° 1, p. 51.

1384Ibid., p. 67 ; Susanna Iuliano, *Sebben che siamo donne...*, *op. cit.*, p. 124-126 ; Sylvie Demers, *Émigration, famille, travail et communauté...*, *op. cit.*, p. 26-27.

1385Dina Simon née DeFilippis, « Pasquale and Filomena DeFilippis, *Argentina*, April 27, 1952 », *Quai 21*, <http://www.pier21.ca/stories/italian-immigrant-pasquale-filomena-defilippis>, consulté le 22 octobre 2014 ; Sylvie Demers, *Émigration, famille, travail et communauté...*, *op. cit.*, p. 15, 39-40, 61 ; Vic Satzewich, « Migrant and immigrant families in Canada : state coercion and legal control in the formation of ethnic families. », *Journal of Comparative Family Studies*, automne 1993, vol. 24, n° 3, p. 326.

l'homme en question n'a pas déjà fait venir son épouse¹³⁸⁶.

L'État part d'une position passive sur l'immigration des femmes, considérant ces dernières comme des personnes à charge qui ne contribuent pas directement à la vie productive. Il devient plus actif lorsqu'il constate que les Européens du Sud, réputés avoir des valeurs familiales fortes, ne suivent pas la logique des acteurs canadiens sur la façon de parrainer la famille. Dans les services d'immigration outre-mer, le traitement des demandes de regroupement familial donne la priorité à l'épouse et aux enfants mineurs célibataires, puis aux parents et à leurs enfants célibataires et aux neveux ou nièces orphelins, puis aux enfants mariés et à leurs enfants. Malgré le désir de faire venir des ouvriers productifs, s'installe également l'image d'immigrants d'Europe du Sud nécessitant la force stabilisatrice des femmes¹³⁸⁷. Cette approche et le désir des immigrants de s'établir en famille équilibrent le ratio hommes-femmes pendant les années 1960.

Tableau n° 7 : Immigration de l'Europe du Sud selon le sexe, 1951-1969¹³⁸⁸				
Italie	1951-1955	1956-1960	1961-1965	1966-1967
Hommes	55 602	53 665	38 250	33 767
Femmes	37 937 (41 %)	52 455 (49 %)	37 075 (49 %)	27 913 (45 %)
Total	93 539	106 120	75 325	61 680
Grèce		1956-1960	1961-1967	1966-1967
Hommes		12 339	20 758	9 409
Femmes		11 225 (48 %)	19 457 (48 %)	8 415 (47 %)
Total		23 563	40 215	17 824
Portugal		1955-1964	1965-1969	1966-1967
Hommes		15 050	16 640	8 511
Femmes		12 920 (46 %)	17 940 (52 %)	8 919 (51 %)
Total		27 970	34 580	17 430

1386BAC, SMCI, RG26, 147/3-41-26, mémorandums de F.D. Collins à George Davidson et de Davidson à Quinto Martini, 21 mars 1962, cité dans Susanna Iuliano, *Sebben che siamo donne...*, op. cit., p. 124.

1387BAC, MCI, RG76, 131/2885, mémorandums, Curtailment of movement of immigrants from Italy, 30 mai 1952, de Benoit à Smith, 31 mai 1952, de Heeney, 18 août 1952 et de Smith à Fortier, 28 septembre 1953 et 18 mai 1956, cité dans Franca Iacovetta, *Such hardworking people...*, op. cit., p. 50 ; Giovanna Del Negro, *Looking through my mother's eyes*, op. cit., p. 18 ; Arturo Scotti, *Il Corriere Canadese*, Toronto, 17 novembre 1954, cité dans Susanna Iuliano, *Sebben che siamo donne...*, op. cit., p. 127-128, 285.

1388Nous joignons en Annexe n° 1 un tableau montrant le nombre et le pourcentage d'immigrantes de toutes origines confondues pendant chaque année entre 1945 et 1967. Canada, *Census 1971*, cité dans Franca Iacovetta, *Such hardworking people : Italian immigrants in postwar Toronto*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1992 ; Tableaux 5 et 6, Statistique Canada, *Population, origine, ethnique. Recensement du Canada de 1981*, Ottawa, 1984, p 3-5, cité dans Sylvie Demers, *Émigration, famille, travail et communauté...*, op. cit., p. 14 ; Canadian Department of Citizenship and Immigration, cité dans E. Tastsoglou et G. Stubos, « The Greek immigrant family in the United States and Canada : the transition from an "institutional" to a "relational" form (1945-1970) », *International Migration*, 1992, vol. 30, n° 2, p. 172 ; *Immigration statistiques 1966*, Ottawa, Ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, 1966, p. 19 et *Immigration statistiques 1967*, Ottawa, Ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, 1967, p. 13.

Lorsque les immigrantes de ces pays arrivent au Canada, beaucoup intègrent le marché du travail. Par exemple, en 1961, 35 % de femmes d'origine italienne exercent un travail rémunéré avec des écarts de 38 % au Québec et 25 % en Colombie-Britannique¹³⁸⁹. Cette année-là, le taux national de l'emploi des femmes de toutes origines est de 29,7 %. L'historiographie cite la séparation temporaire des couples et le travail rémunéré comme facteurs autonomisant les immigrantes de l'Europe du Sud. Certains chercheurs rappellent néanmoins que la priorité des femmes est rarement de gagner plus d'autonomie pour elles-mêmes, mais de faciliter la situation économique de leur famille¹³⁹⁰.

Organiser, en l'absence de leurs époux, les démarches d'immigration et de voyage mettent les femmes en contact direct avec les autorités de l'Immigration des deux côtés de l'Atlantique. Il ne faut pas, en revanche, oublier les interventions d'intermédiaires dans ces migrations de l'Europe du Sud. Le rôle omniprésent de *padrones* est davantage un phénomène des migrations plus précoces au XX^e siècle. Peu abordés par l'historiographie, les intermédiaires les plus importants de la période après la Deuxième Guerre mondiale sont des agents de voyage. Comme l'explique Efi Gavaki dans le cas des immigrants grecs,

« during the peak of the immigration to Quebec from 1950-60, travel agencies were instrumental in their mediation between the sponsors in Montreal and the immigration and transportation agencies. They helped the sponsors every step of the way: filling out the application forms, going with them to the immigration offices, translating and guaranteeing the loans for the immigrants' fares. Their head offices in Greece assisted the candidates through the screening process, passport acquisition, and embarkation. These agencies became the immigration brokers »¹³⁹¹.

Tout mène à croire que les immigrants italiens et portugais ont recours au même type d'agents¹³⁹². Franca Iacovetta cite les cas de deux femmes d'origine grecque qui proposent des services aux immigrants de la même origine. La première leur trouve des "emplois", dont la prostitution, et la deuxième propose de faire approuver leurs demandes de parrainage de

1389Dominion Bureau of Statistics, *1961 Census of Canada*, vol. III, part. 1, Labour force : occupations by sex showing birthplace, period of immigration and ethnic group, cité dans Susanna Iuliano, *Sebben che siamo donne...*, *op. cit.*, p. 242-244 ; Charles W. Hobart, *Italian immigrants in Edmonton...*, *op. cit.*, p. 54 ; Sylvia Ostry, Mahmood A. Zaidi, et Gail Cook Johnson, *Labour economics in Canada*, 3^e éd., Toronto, Macmillan of Canada, 1979, p. 33.

1390Sonia Cancian, « Love in the time of migration : lovers' correspondence between Italy and Canada, 1948-1957 », *Diversité urbaine*, 2011, vol. 10, n° 2, p. 98 ; Grace Anderson, *A future to inherit : Portuguese communities in Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 1976, p. 128-129 ; E. Tastsoglou et G. Stubos, « The Greek immigrant family in the United States and Canada... », *op. cit.*, p. 161 ; Mauro Peressini, *Migration, famille et communauté : les Italiens du Frioul à Montréal, 1945-1980*, Montréal, Université de Montréal, 1990, p. 109 ; Susanna Iuliano, *Sebben che siamo donne...*, *op. cit.*, p. 148, 337.

1391Efi Gavaki, « Greek immigration to Quebec : the process and the settlement », *Journal of the Hellenic Diaspora*, 1991, vol. 17, n° 1, p. 78-79. Voir aussi, « Probe ordered », *Montreal Gazette*, 16 janvier 1962, p. 4 ; « Probing charge of "visa payola" », *Ottawa Citizen*, 16 janvier 1962, p. 1 ; BAC, MCI, RG76, memorandum du Chief, Operations Division à l'Officer in Charge, Athens, 28 janvier 1954, 2 p.

1392Franca Iacovetta, *Such hardworking people...*, *op. cit.*, p. 49 ; Caroline Brettell et Colette Callier-Boisvert, « Portuguese immigrants in France : familial and social networks and the structuring of "community" », *Studi Emigrazione / Etudes Migrations*, vol. 14, 1977, p. 173, cité dans Sylvie Demers, *Émigration, famille, travail et communauté...*, *op. cit.*, p. 144 ; Chambre des communes, *Débats*, 22 janvier 1962, p. 38-39.

parents grâce à sa relation privilégiée, voire amoureuse, avec l'inspecteur de l'immigration. Le prix à payer pour ce service est bien sûr exorbitant¹³⁹³.

Bien que l'historiographie montre que l'État voie les immigrantes surtout comme dépendantes des hommes, il n'est pas possible que ce même État ignore le nombre important d'immigrantes de l'Europe du Sud qui intègrent le marché du travail, femmes mariées comprises. Ces femmes acceptent des emplois boudés par les Canadiens dans les secteurs à forte demande : les industries de fabrication légère, les services et le travail domestique¹³⁹⁴. Ainsi leur travail satisfait une demande sans que l'État soit tenu de mettre en place des recrutements outremer comme ceux requis par les entreprises cherchant à recruter une main d'œuvre masculine.

Cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas de programmes de recrutement pour les industries de fabrication légère, mais ils sont moins fréquents et les effectifs sont moins importants. Ils sont donc moins onéreux pour le budget public que des programmes visant à recruter des hommes. À la fin des années 1950, l'État aide le Manufacturers' Guild à recruter directement des femmes en Europe du Sud pour devenir couturières dans l'industrie du vêtement. Le sous-ministre du MCI, Laval Fortier, se trouve obligé de recadrer les entreprises à propos des salaires annoncés, nettement en dessous des salaires en vigueur. Les employeurs essaient sans doute de reproduire leurs pratiques lorsqu'ils embauchent directement au Canada ; l'absence de surveillance de l'État permet toutes sortes de dérives par rapport à la réglementation en vigueur¹³⁹⁵.

Savoir si les immigrantes de l'Europe du Sud stabilisent les hommes par leur force morale relève d'un jugement subjectif. Elles les stabilisent en tout cas sur le plan financier en complétant les revenus saisonniers des hommes employés dans la construction de routes et de chemins de fer, et dans le secteur du bâtiment. Comme l'explique Lidia Perusi, femme de ménage au Victoria General Hospital en Colombie-Britannique pendant les années 1960, « it wasn't a question of deciding who was going to work, it was a question of survival. Even though my husband found a job in construction, construction wasn't a steady job »¹³⁹⁶. Moins

1393BAC, SMCI, RG26, 85/1-37-8-1 et 2, rapport, L.V. Turner, SI Report of investigation re : Mme George Z., 1954 et re : Earl W.C. et Rita G.N., Immigration Act (51), Montréal, 27 janvier 1954, cité dans Franca Iacovetta, *Gatekeepers...*, *op. cit.*, p. 267-270.

1394Franca Iacovetta, « From contadina to worker... », *op. cit.*, p. 381-382 ; Susanna Iuliano, *Sebben che siamo donne...*, *op. cit.*, p. 98, 255 ; Sylvie Demers, *Émigration, famille, travail et communauté...*, *op. cit.*, p. 114.

1395BAC, MCI, RG76, 842/553-61, mémorandum de R. Thompson à Laval Fortier, novembre 1959, cité dans Susanna Iuliano, *Sebben che siamo donne...*, *op. cit.*, p. 255-256 ; Emma Posca, *Such hardworking women : a generation analysis of Italian women in Toronto*, Mémoire, York University, Toronto, 2006, p. 122.

1396Mauro Peressini, « Stratégies migratoires... », *op. cit.*, p. 378 ; Sylvie Demers, *Émigration, famille, travail et communauté...*, *op. cit.*, p. 113 ; Entretien avec Lidia Perusi, 8 novembre 1998, cité dans Susanna Iuliano, *Sebben che siamo donne...*, *op. cit.*, p. 264-265. Voir aussi Magarita Dounia, *Your roots will be here...*, *op. cit.*, p. 72.

visibles que leurs époux travaillant dehors sur les chantiers de construction, les immigrantes de l'Europe du Sud sont des ouvrières essentielles dans certains secteurs de l'économie et garantissent l'équilibre du budget familial.

Les prestations des Européennes du Sud au Canada rendent ces dernières indispensables à certaines industries et attisent la demande. Par ailleurs, l'importance de leur revenu pour la survie de leur famille et sa mobilité sociale les éloigne des syndicats. Comme l'explique Franca Iacovetta, si ces immigrantes ne sont pas satisfaites de leur emploi, elles préfèrent en trouver un autre au lieu d'organiser « an articulated political response to their exploitation »¹³⁹⁷. Ce n'est donc pas au sein des syndicats que l'on décèlerait l'expression de leurs objectifs en termes de politiques d'immigration.

La barrière de la langue est un élément important contre les revendications directes des immigrantes de l'Europe du Sud à l'encontre des politiques d'immigration et de leur application. En rappelant le traitement à son avis peu humain auquel elle a eu droit de la part des autorités à l'aéroport de Dorval, une Portugaise souligne son incapacité à se faire comprendre : « Moi je dis que si c'était aujourd'hui et que je parlais le français, ah ! [...]. Ils ont abusé de moi car je ne pouvais pas me défendre, j'étais seule. Ils ont agi comme si j'étais une guenille »¹³⁹⁸. Des exemples de femmes qui surmontent ou contournent cette barrière montrent que les immigrantes méditerranéennes ne reculent pas lorsqu'on leur laisse la possibilité de s'exprimer. Une femme portugaise très désireuse d'immigrer au Canada attend anxieusement le résultat de l'entretien de son époux avec les autorités de l'Immigration canadienne à Lisbonne. Lorsqu'elle apprend que la demande est rejetée, « she pushed into the office with her baby and "pleaded" with the official », avec succès¹³⁹⁹.

En 1949, une femme italienne et son époux ukrainien immigrent au Canada depuis la Belgique où ce dernier travaillait dans les mines. Lorsqu'ils s'adressent au service d'immigration à Toronto pour trouver du travail, ils s'entendent dire qu'il n'y a même pas d'emplois « for Canadian people ». Capable de parler en français, elle demande, en pleurant avec son bébé dans les bras, comment l'État canadien peut délivrer des visas pour que les

1397MHSO, fonds de l'International Ladies Garment Workers' Union, lettres de Sam Kraisman (Toronto) à Bernard Shane (Montréal), 27 mars 1956 et d'Edith Wallace à Sam Kraisman, 25 novembre 1965, cité dans Franca Iacovetta, « Remaking their lives... », *op. cit.*, p. 154-155 ; Franca Iacovetta, « From contadina to worker... », *op. cit.*, p. 393-397 ; Susanna Iuliano, *Sebben che siamo donne...*, *op. cit.*, p. 262-263, 284, 339 ; Robert Ventresca, « "Cowering women, combative men?" : femininity, masculinity, and ethnicity on strike in two southern Ontario towns, 1964-1966 », *Labour*, printemps 1997, vol. 39, p. 125, 127, 136, 139 ; Stephanos Constantinides, *Les Grecs du Québec : analyse historique et sociologique*, Montréal, Éditions O Metoikos-Le Métèque, 1983, p. 160.

1398Femme originaire de St. Miguel, 43 ans, cité dans Sylvie Demers, *Émigration, famille, travail et communauté...*, *op. cit.*, p. 64.

1399Antonio Arruda, *Growing up in Portuguese-Canadian families : an oral history of adolescence in Vancouver, 1962-1980*, Mémoire, University of British Columbia, Vancouver, 1992, p. 43.

personnes comme eux vendent tous leurs biens et arrivent dans un Canada sans emploi ou sans qu'on leur propose de l'aide pour en trouver. Les fonctionnaires se montrent plus compréhensifs après cette protestation¹⁴⁰⁰. En parlant français, elle court-circuite son altérisation et le refus des fonctionnaires d'aller jusqu'au bout de la nouvelle politique d'ouverture à l'immigration.

7.2.2 Domestiques italiennes insoumises et femmes fonctionnaires circonspectes

Lorsque la migration des Européennes déplacées se tarit, l'État se tourne vers l'Europe du Sud et l'Italie en particulier pour satisfaire la demande en domestiques. Le sous-ministre du Travail, Arthur MacNamara, est déjà très partant en 1949, mais se voit freiné par la Direction de l'immigration : « we could do with some Italian girls as domestics [but] there is a very definite view amongst Immigration officials that immigration from Italy is not desirable »¹⁴⁰¹. Finalement en novembre 1951, une autorisation du Conseil des ministres prévoit de recruter 500 Italiennes comme domestiques entre fin 1951 et début 1952. Ce programme n'accueille que 357 femmes avant de se déliter à cause de l'insatisfaction des employeuses et des femmes recrutées.

Dans un premier temps, attirer des Italiennes candidates au programme s'avère plus difficile que prévu. Les explications fournies par les autorités italiennes sont multiples, mais reposent surtout sur le fait que les parents voient cet éloignement comme trop risqué sur le plan moral. La crainte d'être affectées dans le Canada profond et le maigre salaire minimum de 35 dollars sont également dissuasifs¹⁴⁰². De plus, contrairement aux Européennes déplacées, les Italiennes n'ont pas la possibilité de recourir à l'Organisation internationale pour les réfugiés pour payer leur voyage. L'État italien résiste aux sollicitations de l'État canadien qui souhaiterait le persuader de payer ces frais. Elles doivent donc s'endetter pour arriver au Canada, en accédant aux prêts de voyage de l'État accessibles aux femmes immigrant comme domestiques. Les autorités canadiennes décident de bonifier l'offre en expliquant que le salaire minimum sera compris dans une fourchette entre 35 et 45 dollars, mais sans préciser

1400Warren Davis, présentateur, Mietta Pagella, journaliste, « Immigrant experiences in postwar Canada », *Identities*, CBC radio, 23 octobre 1977, durée 8m58s, <http://www.cbc.ca/archives/categories/lifestyle/home-making/welcome-home-soldier-life-in-postwar-canada/the-immigrant-wave.html>, consulté le 14 octobre 2014.

1401BAC, Travail, RG27, 290/1-26-52-5, lettre de MacNamara au premier ministre de l'Ontario, 28 septembre 1949, cité dans Franca Iacovetta, « Ordering in bulk... », *op. cit.*, p. 64. Voir aussi, BAC, Travail, RG27, 278/1-26-3-1-4, lettre du MacNamara à R.B. Bryce, ADM, Finance, 1^{er} mars 1951.

1402BAC, Travail, RG27, 290/1-26-52-4 et 5, lettres de J.L. Anfossi à Smith, 4 juin et 18 novembre 1951 et du Ministry of Labour, Rome, 24 juillet 1951, cité dans Susanna Iuliano, *Sebben che siamo donne...*, *op. cit.*, p. 318 ; Franca Iacovetta, « Ordering in bulk... », *op. cit.*, p. 64 ; Témoignage de Gina Lorenzo, cité dans Giovanna Del Negro, *Looking through my mother's eyes*, *op. cit.*, p. 78, 88.

comment elles entendent encourager les employeuses à offrir ces salaires plus élevés¹⁴⁰³.

Peu après l'arrivée du premier groupe en décembre 1951, les relations entre employeuses et domestiques se compliquent. À leur arrivée, les Italiennes demandent des placements dans des familles d'origine italienne ou au moins des familles catholiques, demandes difficiles à satisfaire dans la plupart des cas. Les employeuses se plaignent que les Italiennes sont frustrées, ignorantes des « mechanical gadgets » et des « simplest rules of personal hygiene »¹⁴⁰⁴. Pour leur part les Italiennes, selon Sedef Arat-Koç, s'avèrent être des « feisty employees who complained about working conditions, demanded to change employers, and simply left domestic work before the end of their contract to work in factories and/or join family members in Canada ». En avril 1952, Edith Cornell, la fonctionnaire fédérale responsable du programme dans la région du Québec, dénonce un taux de transfert plus élevé que celui des Européennes déplacées¹⁴⁰⁵.

Le programme d'accueil des domestiques italiennes repose sur des interventions importantes de l'équipe de femmes au ministère du Travail. Leur attitude a un impact direct sur le programme, son élaboration, sa continuation et sa modification. La description fournie par Cornell du premier groupe arrivé en décembre 1951 comme « primitive villagers » donne le ton¹⁴⁰⁶. Ses autres observations portent sur le taux moyen de scolarité du groupe, entre 3 et 4 ans, et la rivalité entre femmes venues de villages différents. Cornell voit en elles pourtant une matière brute prometteuse : « They were quite a fair looking group and seemed alert and interested to learn »¹⁴⁰⁷. Lorsque employeuses et domestiques s'avèrent ne pas former un tandem idéal, Margaret McIrvine du Service national du placement régional à Toronto et le sous-ministre Arthur MacNamara reprennent la description de Cornell décrivant les Italiennes comme « primitive and uneducated ». L'incapacité relative de ces femmes à apprendre l'anglais ou le français rapidement est également évoquée. En janvier 1952 McIrvine conseille

1403 Susanna Iuliano, *Sebben che siamo donne...*, *op. cit.*, p. 317 ; Franca Iacovetta, *Such hardworking people...*, *op. cit.*, p. 36.

1404 BAC, Travail, RG27, 290/1-26-52-4, rapport de E.R. Cornell, Italian domestics-1st group, December 10-11th, 1951, 3 p ; lettre de Margaret McIrvine à MacNamara, 14 janvier 1952, 3 p ; mémorandum de Macnamara à Dawson, (compte rendu d'un appel téléphonique avec McIrvine) 14 janvier 1952, 2 p ; lettre de McIrvine à MacNamara, 14 janvier 1952, 3 p ; Franca Iacovetta, « Ordering in bulk... », *op. cit.*, p. 69 ; Marilyn Barber, *Les domestiques...*, *op. cit.*, p. 25.

1405 Sedef Arat-Koç, « From “mothers of the nation” to migrant workers », *op. cit.*, p. 71-72 ; Franca Iacovetta, « Ordering in bulk... », *op. cit.*, p. 65, 69, 72, 74 ; BAC, Travail, RG27, 290/1-26-52-4, mémorandum de Cornell, 30 avril 1952.

1406 Franca Iacovetta, « “Primitive villagers and uneducated girls” : Canada recruits domestics from Italy, 1951-52 », *Canadian Woman Studies*, 1986, vol. 7, n° 4, p. 14-18 ; BAC, Travail, RG27, 290/1-26-52-4, mémorandum de Cornell à H.L. Tosland, 19 décembre 1951, cité dans Franca Iacovetta, « Ordering in bulk... », *op. cit.*, p. 65 ; Franca Iacovetta, *Such hardworking people...*, *op. cit.*, p. 36 ; Susanna Iuliano, *Sebben che siamo donne...*, *op. cit.*, p. 332.

1407 BAC, Travail, RG27, 290/1-26-52-4, rapport de Cornell, Italian domestics—1st group December 10-11th, 1951, 3 p.

un programme de formation visant à rendre fonctionnelles les recrues présentes et futures¹⁴⁰⁸. Il faut rappeler que personne ne voulait payer une formation pour les Européennes déplacées. Contrairement à ses collègues, Ruth Hamilton essaie d'éviter d'essentialiser les recrues italiennes comme des « primitives » en évoquant plutôt leur vécu dans des « comparatively primitive conditions in Italy ». Elle n'est pas convaincue néanmoins qu'elles aient les qualités pour devenir de bonnes domestiques¹⁴⁰⁹.

Il est frappant de constater que les fonctionnaires du ministère du Travail se retranchent derrière ces opinions, attisées apparemment par des plaintes d'employeuses, seulement un mois après l'arrivée du premier groupe. Personne ne semble reconnaître que les Italiennes ont eu très peu de temps pour s'adapter. Les Canadiennes, employeuses et fonctionnaires, attendent une domestique prête-à-l'emploi – quoique très jeune, mal payée et dépaymée. Les fonctionnaires font porter aux Italiennes la responsabilité de la brièveté de la lune de miel entre employées et employeuses. McIrvine les trouve « much inferior to even the poorest of groups of DP domestics » et remarque que les employeuses préfèrent maintenant les Allemandes ou les Autrichiennes¹⁴¹⁰. Méprisées en leur temps, les Européennes déplacées ont gagné l'approbation des Canadiennes par leur débrouillardise liée à l'instinct de survie et au besoin de tenter le tout pour le tout au Canada. Les Allemandes et les Autrichiennes profitent des stéréotypes positifs concernant l'ordre et la propreté.

En mars 1952 Cornell accentue encore la critique en qualifiant à nouveau les domestiques italiennes de femmes « most primitive » qui créent un « heavy training burden » pour les employeuses¹⁴¹¹. Nulle part dans le discours des femmes fonctionnaires et leur interprétation des plaintes des employeuses, on ne détecte une volonté de comprendre la situation des jeunes Italiennes, ni de regarder leurs antécédents d'une perspective plus large. Elles seraient sans doute étonnées d'entendre les impressions négatives de beaucoup d'Italiennes sur le Canada. Dans le train entre Halifax et Montréal en 1953, Alberta Fabello Bottos remarque : « I saw only small, modest, wooden houses along the tracks. At a few brief stops at small stations, I remember thinking: "The whole country can't be like this?!" ». La mère de Luisa Papaiz Martin en arrivant à Halifax en mai 1956, « took one look at that depressing port city and wept. Her home in Italy was so beautiful and this city of the

1408BAC, Travail, RG27, 290/1-26-52-4, mémorandum de MacNamara à Dawson (compte rendu d'un appel téléphonique avec McIrvine), 14 janvier 1952, 2 p ; lettres de McIrvine à MacNamara, 14 janvier 1952 et de MacNamara à Fortier, 15 janvier 1952 ; Susanna Iuliano, *Sebben che siamo donne...*, *op. cit.*, p. 320.

1409BAC, Travail, RG27, 290/1-26-52-4, mémorandum de Hamilton à MacNamara, 12 janvier 1952. Nous joignons en Annexe n° 12 une copie de ce mémorandum.

1410BAC, Travail, RG27, 290/1-26-52-4, lettre de McIrvine à MacNamara, 14 janvier 1952, 3 p.

1411BAC, Travail, RG27, 290/1-26-52-4, memorandum de Cornell, 18 mars 1952, 2 p.

"promised land" was so ugly »¹⁴¹².

L'attitude de Cornell est paradoxale lorsque l'on considère sa réaction à l'avertissement du Consul italien à Montréal en octobre 1951 prévenant qu'employer des Italiennes comme domestiques serait délicat car elles sont « a very hot-blooded group ». Cornell lui explique que ses collègues et elle-même ont déjà de l'expérience avec « hot-blooded DP women ». Elle prévoit que des « difficulties are most likely to come from local interference and poor advice rather than any racial bias »¹⁴¹³. Lorsque la relation entre Italiennes et employeuses s'avère délicate, Cornell n'envisage pas la discrimination de la part des Canadiennes comme source du problème, ni le fait que les placements éventuels ne satisfont pas les attentes des recrues. Pourtant, dès l'arrivée du premier groupe, elle remarque leur désir de rembourser leur prêt de voyage aussi rapidement que possible. Il semble que Cornell et ses collègues accordent peu d'intérêt aux projets des domestiques. Ces obligations financières deviennent un sorte de contrat synallagmatique gardant les Italiennes indéfiniment dans le travail domestique attribué aux paysannes primitives.

Dans un moment de générosité, Cornell concède, en mars 1952, que les recrues elles-mêmes ne sont peut-être pas la racine du problème, ce sont plutôt les hommes italiens déjà sur place, comme elle l'a d'ailleurs annoncé : « It was and still is my opinion that the girls themselves whatever their shortcomings were sincere and well meaning. From the outset these girls have received an unusual amount of attention from men in the local Italian colony ». Il ne s'agit pas d'attention amoureuse, plutôt des conseils pour que les recrues quittent leur place de domestique afin d'intégrer des emplois mieux rémunérés. Cornell doute de la disponibilité d'emplois dans la fabrication, surtout pour des jeunes femmes sans expérience¹⁴¹⁴.

On se demande comment une employée du SNP peut ignorer la demande en main-d'œuvre dans l'industrie légère, à moins que les entreprises ne restent discrètes sur leur désir d'embaucher des personnes prêtes à accepter des salaires bas et des conditions médiocres. Ces conditions peuvent sembler comparables à celles du travail domestique, mais dans l'industrie les Italiennes sont moins isolées et ont plus de contrôle sur leur temps libre et leur salaire. En affirmant que l'idée ou l'incitation à changer de travail ne vient pas des femmes mais d'hommes italiens qui s'immiscent dans la vie d'autrui, Cornell prolonge les stéréotypes

1412 Alberta Fabello Bottos, « Italian immigrant, *Conte Biancamano*, September of 1953 » ; Luisa Martin née Papaiz, « Italian immigrant, *Castel Felice*, May 13, 1956 », *Quai 21*, <http://www.quai21.ca/>, consulté le 23 octobre 2014.

1413 BAC, Travail, RG27, 290/1-26-52-4, memorandum de Cornell, 11 octobre 1951 ; Susanna Iuliano, *Sebben che siamo donne...*, *op. cit.*, p. 319.

1414 BAC, Travail, RG27, 290/1-26-52-4, mémorandums de Cornell, 18 mars 1952, 2 p et de MacNamara à Dawson, 14 janvier 1952, 2 p.

négatifs sur les Italiens et les représentations de jeunes femmes trop ignorantes pour prendre leurs propres décisions ou faire preuve d'initiative.

En mars Cornell conclut qu'il est trop compliqué de placer d'autres Italiennes à Montréal. Les trois femmes fonctionnaires principales responsables du programme, Cornell, McIrvine et Hamilton, contribuent toutes à en sonner le glas en avril 1952, prenant de court des Italiennes déjà engagées dans un processus de sélection en Europe¹⁴¹⁵. Pour les femmes déjà au Canada, en mai Hamilton suggère qu'il est inutile de se donner tant de mal pour essayer de leur donner satisfaction : « if we cannot find employers willing to accept the girls, or if the girls do not want to remain in domestic employment, I do not see what further we can do. A dissatisfied worker will be no good to anybody »¹⁴¹⁶.

Dans l'administration de ce programme, comme dans tous les autres programmes de l'époque pour recruter des domestiques, les femmes fonctionnaires sont limitées par leurs préjugés sur les différents groupes de femmes recrutées, mais également par les attentes des employeuses animées d'ethnocentrisme et d'a priori de classe. La dévalorisation sociale du travail domestique, rémunéré ou non, et la dépréciation des personnes qui l'effectuent sont des limites qui cadrent l'attitude de nombreuses actrices de l'immigration.

Malgré l'échec cuisant de ce programme, selon des statistiques recueillies par Marilyn Barber entre 1951 et 1961, 18 402 Italiennes entrent au Canada comme domestiques¹⁴¹⁷. Avec l'aide d'autres intermédiaires, soit parents, soit agents de voyage, elles arrivent à trouver des conditions plus à leur goût et des employeuses plus compréhensives. Malgré ces chiffres, Donna Gabaccia et Franca Iacovetta concluent que « Italian women did not cluster in domestic service ». Leur présence est plus marquée dans les emplois industriels où « the fixed hours, higher wages, and "modern environment" » leur plaisent davantage. Néanmoins, 18 402 est un chiffre non négligeable, qui représente 22 % du total des 81 000 immigrantes italiennes adultes de l'époque¹⁴¹⁸. Cela dit, les chiffres proposés par Marylin Barber ne portent que sur les emplois déclarés par les femmes pour obtenir leur visa et peut-être un prêt de voyage de l'État. Dans certains cas, il s'agit probablement d'une stratégie visant à profiter des politiques d'immigration encadrant les femmes dans l'emploi domestique.

1415BAC, Travail, RG27, 290/1-26-52-4, mémorandums de Cornell, 18 mars 1952, 2 p ; 290/1-26-52-5 de MacNamara à Fortier, 12 avril 1952, cité dans Franca Iacovetta, « Ordering in bulk... », *op. cit.*, p. 65.

1416BAC, Travail, RG27, 290/1-26-52-4, mémorandum de Hamilton au Director, Special Services Branch, 5 mai 1952.

1417MCI, *Rapports annuels*, 1951-1961, cité dans Marilyn Barber, *Les domestiques...*, *op. cit.*, p. 2 ; Franca Iacovetta, « Ordering in bulk... », *op. cit.*, p. 64.

1418Donna R. Gabaccia et Franca Iacovetta, *Women, gender and transnational lives: Italian workers of the world*, Toronto, University of Toronto Press, 2002, p. 172-173 ; Susanna Iuliano, *Sebben che siamo donne...*, *op. cit.*, p. 48 ; Franca Iacovetta, « Trying to make ends meet : an historical look at Italian women, the state and family survival strategies in post-war Toronto », *Canadian Woman Studies*, 1987, vol. 8, n° 2, p. 7.

Les chiffres ne différencient pas les domestiques à demeure des domestiques journalières ou femmes de ménage. Les récits des immigrantes italiennes montrent que beaucoup d'entre elles font le deuxième type de travail, parfois temporairement ou à temps partiel. Celles qui le font sont d'ailleurs très appréciées. Des 13 anciennes domestiques d'origine italienne avec qui s'est entretenue Stephanie Weisbart Bellini, aucune n'est licenciée par une employeuse¹⁴¹⁹. Les immigrantes italiennes et grecques mariées sont très fières de leurs compétences comme ménagères et mères, se décrivant comme supérieures dans ces tâches aux femmes canadiennes. Celles qui travaillent comme femmes de ménage considèrent la satisfaction des employeuses et l'autonomie que ces dernières leur octroient comme confirmation de leurs compétences. La demande leur permet de trouver des emplois adaptés à leurs responsabilités familiales, de trier les employeuses et de quitter celles qu'elles trouvent gênantes, sans s'inquiéter à l'avance de savoir si elles trouveront d'autres postes. Elles demandent leurs gages souvent en espèces pour ne pas s'acquitter de l'impôt sur le revenu, augmentant ainsi leur rémunération nette mais rendant également ce travail invisible dans les statistiques gouvernementales¹⁴²⁰.

On peut penser que l'emploi journalier de femmes de ménage sape quelque peu le travail domestique à demeure. Les employeuses de femmes de ménage sont peut-être plus pragmatiques que celles qui cherchent des jeunes célibataires prêtes à accepter des salaires bradés et à se tenir disponibles à tout moment¹⁴²¹. Malgré ces conditions peu favorables, les femmes fonctionnaires et les employeuses attendent de ces jeunes immigrantes qu'elles soient performantes et fidèles, dans une situation où les immigrantes arrivent croulant sous des dettes qu'elles cherchent à rembourser le plus rapidement possible.

7.2.3 Les domestiques grecques, une solution de repli

L'échec du programme pour le recrutement des domestiques italiennes est un tremplin pour la Grèce qui devient ensuite la source privilégiée de domestiques recrutées par l'État canadien. Il semble que le niveau de satisfaction concernant les domestiques de différentes sources soit surtout lié au peu d'options accessibles aux immigrantes en question. Les

1419Stephanie Weisbart Bellini, *The kitchen table talks : immigrant Italian domestics in Toronto's post-war years*, Mémoire, Memorial University of Newfoundland, Saint John's, 2001, p. 134.

1420Susanna Iuliano, *Sebben che siamo donne...*, *op. cit.*, p. 299 ; Harriet Perry, « The metonymic definition of the female in the concept of honour among Italian immigrant families in Toronto », in Betty Boyd Caroli, Robert F. Harney et Lydio F. Tomasi (dir.), *The Italian immigrant woman in North America*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1978, p. 228, 230 ; Magarita Dounia, *Your roots will be here...*, *op. cit.*, p. 99 ; Stephanie Weisbart Bellini, *The kitchen table talks...*, *op. cit.*, p. 122-123, 134 ; Témoignage d'une femme, 53 ans, originaire du Portugal continental, cité dans Sylvie Demers, *Émigration, famille, travail et communauté...*, *op. cit.*, p. 122, 171.

1421BAC, Travail, RG27, 290/1-26-52-4, lettre de McIrvine à MacNamara, 14 janvier 1952, 3 p.

réfugiées désespérées et soucieuses de faciliter l'immigration d'autres réfugiés font des domestiques plus soumises que les femmes qui immigrent pour des raisons surtout économiques comme les Italiennes et les Allemandes. La situation économique en Grèce et en Italie, en particulier dans les régions d'où partent la plupart des émigrées de l'époque, n'est pas très différente, mais d'autres facteurs entrent en jeu. Sans doute faut-il y voir un lien avec l'issue de la guerre civile en Grèce. Ioulia, par exemple, est si marquée par la mort de son frère tombé aux mains des communistes qu'elle a hâte de quitter la Grèce ; elle n'y revient même pas une seule fois en visite pendant 30 ans. Maria se souvient non seulement de la violence de la guerre civile, mais également de la pauvreté entraînée par la guerre¹⁴²². Les 26 témoignages d'immigrantes grecques récoltés par Margarita Douania donnent l'impression que les Grecques sont moins réticentes que les Italiennes à quitter leur pays seules et sans liens familiaux au Canada. Noula Mina cite le cas de trois anciennes domestiques grecques ayant toutes émigré au Canada contre le gré de leur père. Angela obtient l'accord de son père en « pleading, crying and begging »¹⁴²³.

Le programme de recrutement des Grecques comme domestiques commence en 1952 avec un quota modeste de 50 femmes, révisé à la hausse dès le mois de mai. Des quotas annuels, plus ou moins remplis, d'environ 300 femmes font venir quelques milliers de Grecques au Canada pendant la décennie suivante. Entre 1952 et 1967, plus de 9 000 Grecques entrent au Canada comme domestiques ; environ les deux tiers arrivent indépendamment du programme gouvernemental. L'État canadien obtient de l'aide de l'État grec et du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (CIME) dans le cadre du recrutement des domestiques. En 1955, il persuade le CIME d'organiser des formations préparatoires : « instruction in the English language, methods of operation of modern household appliances and various other phases of household work which will enable these girls to take their places in Canadian homes as trained domestics »¹⁴²⁴. Il parvient ainsi à

1422 Cité dans Margarita Dounia, *Your roots will be here...*, *op. cit.*, p. 24-45, 61, 101 ; Anastasia Kaketsis, *Perspectives of Greek immigrant women and the education of their children in Canada*, Mémoire, University of Calgary, Calgary, 2000, p. 24, 72-73. Voir aussi, « Meet six Montrealers ; they adapted to Quebec », *Montreal Gazette*, 30 mars 1972, p. 25-26 ; Antonella Fanella, *With heart and soul...*, *op. cit.*, p. 23-24.

1423 Margarita Dounia, *Your roots will be here...*, *op. cit.*, p. 39-40 ; Entretiens avec Despina, 15 janvier 2009, Stavroula, 24 février 2009 et Anna, 28 octobre 2009, cité dans Noula Mina, « Taming and training Greek “peasant girls”... », *op. cit.*, p. 534-535 ; Entretien avec Angela, 1994, cité dans Evangelia Tastsoglou, « “The temptation of new surroundings”... », *op. cit.*, p. 88-89.

1424 BAC, SMCI, RG26, 146/3-41-23, memorandum de A/Chief, Operations Division à tous les district superintendents, 20 septembre 1956 ; MCI, RG76, 645/998358-2, lettre de 31 décembre 1952 et *Rapports annuels* du MCI, 1952-1965 et de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, 1966-1967, cité dans Evangelia Tastsoglou, « “The temptation of new surroundings”... », *op. cit.*, p. 91-93 ; Marilyn Barber, *Les domestiques...*, *op. cit.*, p. 2, 25-26 ; Noula Mina, « Taming and training Greek “peasant girls”... », *op. cit.*, p. 522.

trouver un organisme disposé à prendre en charge la formation que les femmes fonctionnaires et les associations de femmes au Canada prônent depuis huit ans et dont le ministre du Travail esquive le paiement. Il est beaucoup plus facile de trouver des expressions de satisfaction de l'État canadien et du CIME sur l'existence de cette formation que de savoir si les participantes grecques l'apprécient. Efthimia en parle dans un entretien pendant les années 1980 où elle souligne surtout les liens qui se tissent entre les femmes qui passent des mois ensemble dans la formation, puis émigrent au Canada au même moment. Cette solidarité est difficile pourtant à entretenir du fait de leur dispersion au Canada¹⁴²⁵.

Les immigrantes grecques ne sont pas moins soucieuses que leurs prédécesseures européennes de parrainer les membres de leur famille et leur fiancé. La pression économique de ces parrainages et la possibilité de vivre sur place avec la famille parrainée contribuent à inciter certaines domestiques grecques à chercher un travail plus rémunérateur et offrant plus de liberté. Les statistiques pour 1956 montrent que 60 % sont restées dans le travail domestique pendant la durée du contrat d'un an. À partir d'autres documents du MCI, Noula Mina conclut que 80 % des contrats d'un an arrivent à leur terme pendant les années 1950 pour descendre à 55 % dans les années 1960, mais elle souligne le manque de fiabilité des statistiques¹⁴²⁶. Comme dans le cas des domestiques italiennes, les domestiques grecques ont recours aux réseaux parentaux et aux communautés de personnes de même origine pour trouver d'autres emplois et des logements. En 1963, Voula, ancienne domestique grecque passée dans la restauration, vante même aux fonctionnaires du SNP sa capacité à recruter des collègues parmi les nouvelles arrivantes. Elle leur explique que le seul véritable attrait du programme pour domestiques est d'être « the only way for Greek women to get into Canada »¹⁴²⁷.

Comme les Italiennes, les domestiques grecques font également l'objet de préjugés et de plaintes. Un échantillon de correspondance interne du MCI en 1954 montre une gamme de commentaires positifs et négatifs, avec une évolution dans le sens du négatif au cours de

1425Evangelia Tastsoglou, « “The temptation of new surroundings”... », *op. cit.*, p. 100-102 ; Kathleen Telsch, « Poor Greek girls receive training », *New York Times*, 15 novembre 1959 ; « Migrating women of Greece study American homemaking », *Milwaukee Journal*, 28 novembre 1957, cité dans Noula Mina, « Taming and training Greek “peasant girls”... », *op. cit.*, p. 515, 524, 528 ; Témoignage d'Efthimia cité dans LABELLE M., G. TURCOTTE, M. KEMPENEERS, et D. MEINTEL (dir.), *Histoires d'immigrées...*, *op. cit.*, p. 199.

1426BAC, MCI, RG76, 822/552-1-552, lettre de l'Officer-in-Charge, Athens, au Chief, Operations Division, 10 octobre 1957, cité dans Evangelia Tastsoglou, « “The temptation of new surroundings”... », *op. cit.*, p. 98-99. MCI, RG76, 836 et 837/553-33-552, part. 2-4, mémorandums à l'Acting Minister, 6 janvier 1958, de Thomson à L.M. Hunter, 28 janvier 1960 et de Thomson à Baskerville, 6 juillet 1961, cité dans Noula Mina, « Taming and training Greek “peasant girls”... », *op. cit.*, p. 522.

1427BAC, MCI, RG76, 837/553-33-552, part. 5, lettre de W. Thomson au Director of Immigration, 20 août 1963, cité dans Noula Mina, « Taming and training Greek “peasant girls”... », *op. cit.*, p. 515-516 ; Evangelia Tastsoglou, « “The temptation of new surroundings”... », *op. cit.*, p. 98.

l'année lorsque les femmes commencent à échapper au travail domestique¹⁴²⁸. La tendance est également de représenter les femmes grecques comme peu à même de prendre leurs propres décisions, complètement sous la férule patriarcale et donc susceptibles de suivre les incitations de personnes des communautés grecques au Canada à trouver d'autres emplois. Noula Mina souligne la tendance contradictoire à les représenter également comme manipulatrices du système¹⁴²⁹. Il n'est cependant pas nécessairement contradictoire de représenter les femmes comme impuissantes et par conséquent tentées d'utiliser la manipulation pour parvenir à leurs fins. Lorsque les immigrantes ne savent pas rester à la place octroyée par la société dominante, cette dernière tente de les culpabiliser afin de ne pas avoir à se remettre en cause elle-même. Le réflexe est alors de se tourner vers une autre source de domestiques. Les effectifs relativement modestes de domestiques venant de Grèce, leur préférence pour des placements près des communautés grecques à Toronto et à Montréal et leur abandon de ce travail contribuent à l'insatisfaction de la demande et l'élaboration, en 1955, d'un programme de recrutement de domestiques antillaises¹⁴³⁰.

7.2.4 Le rôle des femmes dans les associations liées à l'immigration méditerranéenne

Si les immigrantes de l'Europe du Sud influencent les politiques d'immigration indirectement par leurs actions ou par les représentations que la société dominante leur attribue, qu'en est-il de leurs actions politiques plus directes, au sein d'associations de femmes par exemple ? On tombe dans un sujet que l'historiographie ignore presque totalement. Il n'existe aucun ouvrage sur la vie associative d'immigrantes et de femmes d'origine italienne, portugaise ou grecque pour la période traitée par cette thèse. Par contre, l'historiographie remarque en permanence la propension des immigrants de l'Europe du Sud à s'organiser en centaines d'associations et de clubs¹⁴³¹. Les traitements de ces regroupements sont soit très généraux, soit se concentrent sur la participation masculine sans mentionner les femmes ou ne

1428BAC, MCI, RG76, 645/998358, lettres de l'Eastern District Superintendent au Director of Immigration, 23 avril 1954, de W.W. Dawson à C.E.S. Smith, 15 juillet 1954, de l'Atlantic District Superintendent à l'Operations Division, 7 octobre 1954 et de l'A/Eastern District Superintendent au Director of Immigration, 8 octobre 1954, cité dans Evangelia Tastsoglou, « "The temptation of new surroundings"... », *op. cit.*, p. 96-97.

1429BAC, MCI, RG76, 836 et 837/553-33-552, part. 2 et 4, mémorandum de Thomson à Baskerville, 6 juillet 1961 et de Fortin re. Greek domestics vocationally trained by ICEM, [1958/9] et de Fortin au Chief, 10 février 1958, cité dans Noula Mina, « Taming and training Greek "peasant girls"... », *op. cit.*, p. 529.

1430Marilyn Barber, *Les domestiques...*, *op. cit.*, p. 25. Voir aussi BAC, MCI, RG76, 626/960711, mémorandum d'Officer in Charge, Athens, à Chief, Operations Division, Ottawa, 28 janvier 1954, p. 1.

1431Susanna Iuliano, *Sebben che siamo donne...*, *op. cit.*, p. 346 ; John E. Zucchi, « The Italian immigrant presence in Canada, 1840–1990 », *Center for Migration Studies Special Issues*, 1994, vol. 11, n° 3, p. 374 ; Jordan Stanger-Ross, « An inviting parish : community without locality in postwar Italian Toronto », *Canadian Historical Review*, 2006, vol. 87, n° 3, p. 387.

mentionnent la participation de ces dernières que de façon passagère. Dans la plupart des cas, les femmes s'organisent dans une section féminine sous la houlette d'une association mère dominée par des hommes. Une seule référence parle de femmes dans un conseil de direction avec des hommes : la secrétaire et la trésorière d'une association italienne créée à Sudbury, en Ontario, en 1944¹⁴³². Peut-on conclure que c'est une situation exceptionnelle ou simplement que l'absence de recherches ou de sources rend difficile l'identification de cas semblables ?

Les histoires d'autres associations ne donnent que des indices éphémères sur la participation des femmes. Dans son histoire de l'Italian Mutual Benefit Society de Port Arthur, John Potestio, un ancien président, commence en évoquant sa fierté d'être associé au « group of men » qui a créé et dirigé l'association au fil des années. Une photo de 1947 montre néanmoins des « men and women of the society ». Il est évident d'ailleurs que plusieurs de ses actions auraient été impossibles sans la contribution des femmes, à savoir la préparation des repas qui sont le « most popular and effective means of raising funds ». Cette représentation d'associations communautaires comme associations d'hommes n'est pas limitée aux communautés italiennes. La description des associations portugaises dans les ouvrages d'Emanuel da Silva et de Sylvie Demers ignore également la contribution des femmes¹⁴³³.

Bien que l'historiographie traite rarement des actions collectives, associatives ou politiques des femmes d'origine de l'Europe du Sud, et que les sources qui en parlent n'aient pas été localisées ou exploitées, rien ne prouve que ces actions soient inexistantes ou sans intérêt. Le silence de l'histoire écrite ou orale sur les opinions et les actions politiques de ces femmes ne mène pas à conclure qu'elles n'ont rien entrepris. À la suite de recherches en 1963, Charles W. Hobart fait état d'un certain apolitisme chez les immigrantes italiennes à Edmonton, mais sa définition du politique est plutôt restreinte. En réponse à la question de savoir si elles croient qu'il est important pour les députés issus de l'immigration « to defend the interests of new Canadians », 90 % répondent par l'affirmative¹⁴³⁴. Elles ont donc un avis sur la façon dont la politique et les personnes politiques doivent fonctionner. Une partie du prétendu apolitisme des immigrantes relève non seulement des définitions utilisées, mais également de leur perception que la politique ne tient pas compte de leurs préoccupations.

1432Diana Iuele-Colilli et Paul Colilli, « The Italian cultural presence in Sudbury », in Julius A. Molinaro et Maddalena Kuitunen (dir.), *The luminous mosaic : Italian cultural organizations in Ontario*, Welland, Ont., éditions Soleil publishing, 1993, p. 240 ; Diana Iuele-Colilli, *Italian faces : images of the Italian community of Sudbury*, Welland, Ont., éditions Soleil publishing, 2000, p. 59.

1433John Potestio, *The history of the Italian Mutual Benefit Society (1929-1984)*, Thunder Bay, Ont., Lehto Printers, 1985, p. 1, 56, 61 ; Emanuel da Silva, *Sociolinguistic (re)constructions of diaspora portugueseness : Portuguese-Canadian youth in Toronto*, Thèse, University of Toronto, Toronto, 2011, p. 117-118 ; Sylvie Demers, *Émigration, famille, travail et communauté...*, op. cit., p. 35-36, 156-157.

1434Charles W. Hobart, *Italian immigrants in Edmonton...*, op. cit., p. 144.

Plusieurs témoignages de ressortissantes de l'Europe du Sud et de leurs filles évoquent une participation dans des associations¹⁴³⁵. Une collection d'une centaine d'interviews de femmes d'origine italienne, recueillies entre 1973 et 1990 par la Multicultural History Society of Ontario, met en évidence plus d'une vingtaine de cas où les femmes évoquent des activités associatives ou collectives pendant l'après-guerre. Les femmes immigrées au Canada avant la Deuxième Guerre mondiale et leurs filles nées au Canada ont une tendance légèrement plus marquée à décrire leur participation dans des associations ou clubs, mais les immigrantes de l'après-guerre sont également impliquées. Dans leur ensemble, elles parlent le plus souvent d'animations sociales, un peu moins d'actions charitables et très rarement d'actions politiques. Dans ce dernier cas de figure, certaines femmes, comme Julia Marchiori, décrivent leur participation dans des partis politiques et des campagnes d'élections gouvernementales¹⁴³⁶.

L'historiographie suggère que les immigrants arrivés après la Deuxième Guerre mondiale font preuve d'une certaine prudence vis-à-vis de la politique, héritée de leur vécu en Italie, au Portugal et en Grèce sous des dictatures et des armées d'occupation. D'ailleurs, les personnes qui se positionnent à la tête d'associations inspirent parfois plus de méfiance que d'admiration. Selon G. Germano, les immigrants italiens les voient comme souffrant de la « *presidentomania* », caractérisée plus par la quête d'auto-glorification que par le désir de servir leur communauté¹⁴³⁷.

À l'instar des associations germanophiles, les associations de personnes d'origine italienne connaissent une baisse pendant la guerre à cause des sanctions de l'État, dans le cas d'associations perçues comme favorables à la cause fasciste, ou simplement du fait d'auto-proscription afin d'éviter des ennuis¹⁴³⁸. La vie associative repart après la guerre et

1435 Patricia K. Wood, *Nationalism from the margins...*, *op. cit.*, p. 67-68 ; Penny Petrone, *Breaking the mould*, Guernica Editions, 2001, p. 172 ; Magarita Dounia, *Your roots will be here...*, *op. cit.*, p. 84, 87-88 ; Grace Anderson, *A future to inherit...*, *op. cit.*, p. 162.

1436 Entretiens avec Gina Toppazzini, 16 juin 1977, durée 59m41s, Julia Marchiori, 11 juillet 1997, durée 33m43s, Mary D'Aloisio, 3 avril 1981, Maria Pennachietti, 1977, durée 29m46s, Mme Silvestro, 3 avril 1977, durée 16m0s et Lucy Pacecca, 18 mai 1977, durée 2h4m36s, MHSO, « Italian Canadian Women Oral History Collection », *Multicultural Canada*, <http://multiculturalcanada.ca/ioh>, consulté le 17 octobre 2014.

1437 Irene Bloemraad, « Invisible no more ? Citizenship and politics among Portuguese Canadians », in Carlos Teixeira et Victor M.P. Da Rosa (dir.), *The Portuguese in Canada : diasporic challenges and adjustment*, Toronto, University of Toronto Press, 2009, p. 166 ; Jeremy Boissevain, *Les Italiens de Montréal : l'adaptation dans une société pluraliste*, Ottawa, Études de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1971, p. 51 ; G. Germano, *Gli Italiani del Canada occidentale. Come nasce un centro comunitario*, Firenze, Giunti editore, 1978, p. 30, cité dans Elisa Cecchinato, *Escape from Italy...*, *op. cit.*, p. 89. Voir aussi entretien avec Mme Granzotto, 17 juin 1973, durée 1h18m0s, MHSO, « Italian Canadian Women Oral History Collection », *Multicultural Canada*, <http://multiculturalcanada.ca/node/321071>, consulté le 17 octobre 2014 ; Gilberto Fernandes, « Beyond the “politics of toil” : collective mobilization and individual activism in Toronto’s Portuguese community, 1950s–1990s », *Urban History Review*, 2010, vol. 39, n° 1, p. 62.

1438 Patricia K. Wood, *Nationalism from the margins...*, *op. cit.*, p. 53-55, 114 ; John E. Zucchi, « Cultural constructs or organic evolution ? Italian immigrant settlements in Ontario », in Julius A. Molinaro et Maddalena Kuitunen (dir.), *The luminous mosaic : Italian cultural organizations in Ontario*, Welland, Ont.,

l'immigration massive est susceptible de l'alimenter. Les dissensions entre immigrants récents et immigrants anciens compliquent cependant cette trajectoire et mènent à la création d'associations par et pour les nouveaux arrivants. Idana Cividina qui arrive au Canada en 1952 analyse la perspective des anciens ainsi : « They came here before the war and it took them that long to achieve a place where they were considered equal, but us coming in droves like that, we brought them down again ». L'identité locale et régionale est un facteur rassembleur, mais également une cause de division¹⁴³⁹.

Le gouffre entre immigrantes nouvelles et anciennes est illustré par une certaine Severina Rotunna qui écrit au *Corriere Canadese* en 1955 pour demander pourquoi les nouvelles immigrantes cherchent un travail rémunéré et laissent leurs enfants à des baby-sitters : « wouldn't they be better off staying at home and looking after their own children instead of leaving them with strangers and leaving the job open to someone who can work without worrying, especially men who have families to think about ? »¹⁴⁴⁰. Cette remarque peut sembler très indélicate car elle porte sur une situation pesant lourdement, physiquement et psychologiquement, sur les femmes qui travaillent parce que ces dernières et leurs époux pensent précisément à leur famille.

Les emplois que les femmes occupent sont très rarement des emplois qui attirent les hommes quelle que soit leur origine ou les femmes de souche britannique, ancienne ou récente. L'historiographie et les récits de vie des immigrantes de l'Europe du Sud parlent souvent de leurs efforts pour ne pas laisser leurs enfants avec des étrangères : il leur faut jongler avec l'horaire de travail de leur époux, parrainer des parentes qui pourront garder les enfants, vivre avec une famille élargie pour partager les tâches et le loyer ou tenir des maisons de pension¹⁴⁴¹. Les personnes comme Rotunna tiennent un discours énonçant que la place de la femme est avec ses enfants et derrière le fourneau, qu'elle exerce un travail rémunéré ou

éditions Soleil publishing, 1993, p. 31.

1439 Franca Iacovetta, *Such hardworking people...*, *op. cit.*, p. 142-145 ; Jeremy Boissevain, *Les Italiens de Montréal...*, *op. cit.*, p. 29-31 ; Entretien avec Idana et Guiseppe Campagnaro, Kamloops, C.-B., 10 mai 2002, cité dans Lynne Bowen, *Whoever gives us bread : the story of Italians in British Columbia*, Vancouver, Douglas & McIntyre, 2011, p. 281 ; Mme A, entrevue 1, cité dans Mauro Peressini, *Migration, famille et communauté...*, *op. cit.*, p. 169 ; Robert Buranello et Michael Lettieri, « Italian regional organizations », in Julius A. Molinaro et Maddalena Kuitunen (dir.), *The luminous mosaic : Italian cultural organizations in Ontario*, Welland, Ont., éditions Soleil publishing, 1993, p. 149-168 ; Magarita Dounia, *Your roots will be here...*, *op. cit.*, p. 104 ; Irene Bloemraad, « Invisible no more ?... », *op. cit.*, p. 167-168.

1440 *Il Corriere Canadese* (Montréal), 11 février 1955, cité dans Susanna Iuliano, *Sebben che siamo donne...*, *op. cit.*, p. 274.

1441 Magarita Dounia, *Your roots will be here...*, *op. cit.*, p. 76-77, 88 ; Témoignage de Madame D., cité dans Mauro Peressini, « Stratégies migratoires... », *op. cit.*, p. 378 ; Anna Del Negro, cité dans Giovanna Del Negro, *Looking through my mother's eyes*, *op. cit.*, p. 61 ; Alexander Freund et Laura Quilici, « Exploring myths in women's narratives : Italian and German immigrant women in Vancouver, 1947-1961 », *The Oral History Review*, hiver 1996, vol. 23, n° 2, p. 34-35 ; Témoignage d'une femme, 50 ans, originaire de Terceira, cité dans Sylvie Demers, *Émigration, famille, travail et communauté...*, *op. cit.*, p. 101-102, 130.

non. De telles attentes rendent encore plus difficile l'implication associative de ces immigrantes¹⁴⁴².

Frank Colantino, par exemple, syndicaliste bien connu dans les communautés italiennes à Toronto, est presque fier de raconter qu'il ne connaît rien aux couches des enfants. Sa femme fait le *double duty* d'ouvrière et ménagère s'occupant des enfants et de la maison. Certaines femmes comme Maria Lombardi font du *triple duty* en travaillant à l'extérieur tout en hébergeant gratuitement des parents hommes qui ont laissé leurs épouses au pays¹⁴⁴³. De telles situations mènent les associations et les clubs à être plus fréquentés par les hommes en semaine ou pendant des creux de travail pour devenir des lieux de loisir pour les familles et les couples le week-end¹⁴⁴⁴. Mme D explique pourquoi les questions politiques ne sont pas une priorité pendant les premières années de résidence au Canada : « Nous ne nous sommes pas tellement intéressés au début. Après nous avons commencé à nous réveiller. [...] tout le monde pensait à son travail, à sa famille, à se faire une maison et c'est tout ce qu'on voulait ». Les recherches de Charles Hobart montrent également que l'intérêt des femmes pour la politique augmente sensiblement avec le temps de résidence au Canada¹⁴⁴⁵.

On peut penser qu'entre 1945 et 1967 le niveau de scolarisation des immigrantes d'Europe du Sud joue un rôle dans leur capacité à organiser une association classique complète avec ordres du jour et comptes rendus. Susanna Iuliana indique que la plupart des immigrantes italiennes de l'après-guerre ont entre trois et cinq ans de scolarité¹⁴⁴⁶. Magarita Dounia et Susana Miranda estiment que les Grecques et les Portugaises atteignent des niveaux semblables. C'est suffisant pour échapper à l'analphabétisme, mais cela s'avère être un handicap qui s'ajoute aux faibles compétences en anglais ou français et à la discrimination reléguant ces femmes à « the lowest paid sectors of the female and ethnic job ghetto »¹⁴⁴⁷. Ces désavantages influent également sur la capacité des immigrantes de l'Europe du Sud à

1442Susanna Iuliano, *Sebben che siamo donne...*, *op. cit.*, p. 295 ; Mauro Peressini, *Migration, famille et communauté...*, *op. cit.*, p. 140-142 ; Anastasia Panagakos, « Recycled odessey: creating transnational families in the Greek diaspora », *Global Networks*, 2004, vol. 4, n° 3, p. 300.

1443Frank Colantonio, *From the ground up: an Italian immigrant's story*, Toronto, Between the Lines, 1997, p. 89, 125 ; Entretien avec Maria Lombardi, cité dans Franca Iacovetta, « From contadina to worker... », *op. cit.*, p. 395. Voir aussi, Sylvie Demers, *Émigration, famille, travail et communauté...*, *op. cit.*, p. 92-101.

1444Patricia K. Wood, *Nationalism from the margins...*, *op. cit.*, p. 71 ; Jordan Stanger-Ross, « An inviting parish... », *op. cit.*, p. 397 ; Anastasia Kaketsis, *Perspectives of Greek immigrant women...*, *op. cit.*, p. 75-76.

1445Mme D, entrevue 6, cité dans Mauro Peressini, *Migration, famille et communauté...*, *op. cit.*, p. 183 ; Charles W. Hobart, *Italian immigrants in Edmonton...*, *op. cit.*, p. 140.

1446Susanna Iuliano, *Sebben che siamo donne...*, *op. cit.*, p. 255-256 ; Antonella Fanella, *With heart and soul...*, *op. cit.*, p. 52 ; Charles W. Hobart, *Italian immigrants in Edmonton...*, *op. cit.*, p. 49-52, 67.

1447Susana P. Miranda, « Portuguese women's activism in Toronto's building cleaning industry, 1975-1986 », in Carlos Teixeira et Victor M.P. Da Rosa (dir.), *The Portuguese in Canada: diasporic challenges and adjustment*, Toronto, University of Toronto Press, 2009, p. 111 ; Magarita Dounia, *Your roots will be here...*, *op. cit.*, p. 47-48.

rejoindre des associations de femmes dans la société plus large ou à naviguer dans les institutions canadiennes. Charles Hobart trouve un niveau d'implication dans les associations, pas seulement italiennes, à Edmonton de 25 % globalement et de 7,5 % pour les femmes¹⁴⁴⁸.

Bien qu'une pléthore de facteurs puissent rendre la vie associative difficile pour les immigrantes de l'Europe du Sud, ils ne sont pas suffisants en soi pour empêcher le rassemblement. Magarita Dounia constate que pour les immigrantes grecques,

« socialization was an important element of their identity. Most women's social ties included their kinship, neighborhood, working environment and friends coming from the same village in Greece. [...] Most women commented on the assistance they gained from such networks and particularly in terms of information necessary for a newly-arrived [sic]¹⁴⁴⁹.

Antonella Fanella indique que les immigrantes italiennes donnent la priorité aux rassemblements familiaux lorsque le manque de temps ne permet pas d'autres engagements sociaux ou associatifs¹⁴⁵⁰. L'historiographie et les récits d'immigrantes italiennes soulignent l'importance du lieu de travail et des corvées féminines dans les quartiers comme espaces d'échanges entre femmes. L'église est évoquée fréquemment comme essentielle dans la vie des immigrantes de l'Europe du Sud¹⁴⁵¹.

João António Alpalhão et Victor M.P. Da Rosa rappellent que des structures associatives formelles ne sont pas toujours nécessaires pour créer des espaces facilitateurs de discussion sur la gamme de sujets qui peut intéresser les immigrantes. Ils expliquent que « l'immigrante portugaise » de l'après-guerre,

« par ses contacts dans le milieu de travail, ses conversations téléphoniques avec ses amies, la fréquentation de l'église, l'intérêt qu'elle prend à la vie scolaire des enfants, ses responsabilités dans l'économie ménagère, [...] élargit son champ d'action et devient un élément important dans les réseaux de communications, en fournissant des renseignements sur les emplois et le logement et en participant à l'accueil et à l'assistance d'autres immigrants »¹⁴⁵².

Les types de communications et de réseaux construits par les immigrantes de l'Europe du Sud de l'après-guerre suggèrent que si les discussions sur les politiques d'immigration ne mènent pas à beaucoup de revendications directes auprès de l'État, cela n'implique pas une absence d'impact sur ces politiques. En cherchant des méthodes pour s'entraider, ces femmes trouvent des moyens d'utiliser, manipuler et contourner les politiques à leurs propres fins. La

1448 Charles W. Hobart, *Italian immigrants in Edmonton...*, *op. cit.*, p. 146-147.

1449 Magarita Dounia, *Your roots will be here...*, *op. cit.*, p. 83.

1450 Antonella Fanella, *With heart and soul...*, *op. cit.*, p. 65-68.

1451 Elizabeth Sarlo-Hayes, *The Italian immigrant woman...*, *op. cit.*, p. 32 ; Giuseppina Barbuci et Francesca Mancini cité dans Giovanna Del Negro, *Looking through my mother's eyes*, *op. cit.*, p. 44, 81, 119-120 ; Entretien avec Antoinette Ranieri, 21 mars 1980, durée 53m9s, MHSO, « Italian Canadian Women Oral History Collection », *Multicultural Canada*, <http://multiculturalcanada.ca/node/163909>, consulté le 17 octobre 2014 ; Témoignage de Maria, cité dans Anastasia Kaketsis, *Perspectives of Greek immigrant women...*, *op. cit.*, p. 75-76 ; Sylvie Demers, *Émigration, famille, travail et communauté...*, *op. cit.*, p. 160-161.

1452 João António Alpalhão et Victor M.P. Da Rosa, *Les Portugais du Québec*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1979, p. 130 ; Sylvie Demers, *Émigration, famille, travail et communauté...*, *op. cit.*, p. 146-148.

multiplication de ces actions a de fortes chances d'avoir un impact au niveau politique.

Parmi les associations de femmes qui existent, les plus visibles de ces entités presque invisibles semblent être les associations dirigées par les femmes de la classe moyenne parmi les anciennes immigrantes et leurs filles nées au Canada¹⁴⁵³. Elles sont les mieux placées pour créer des associations non seulement susceptibles de laisser des traces, mais également aptes à approcher l'État directement. Cela dit, l'existence d'une telle interaction n'a pas été démontrée jusque-là. En 1952, les hommes d'origine italienne de la génération de l'avant-guerre organisent l'Italian Immigrant Aid Society (IIAS) à Toronto. C'est une initiative de la Canadian Italian Business and Professional Men's Association (CIBPA) et l'Italian Catholic Committee. Les épouses des hommes notables de la CIBPA organisent à leur tour une section féminine pour aider l'IIAS dans la collecte de fonds et la distribution de vêtements et de denrées pour les immigrants dans le besoin. Elles proposent également des services de traduction, surtout dans les hôpitaux¹⁴⁵⁴.



Figure n° 28 : IIAS Toronto, Section féminine, 1962

Source : <http://www.costi.org/>

Pendant les premières années de son existence, les actions concrètes menées par l'IIAS sont presque exclusivement à mettre au crédit du bénévolat des femmes. Franca Iacovetta pense que les membres de la CIBPA Toronto qui créent l'IIAS sont mus par un sens de « social responsibility », mais également par un désir de consolider « their

position as leaders of the fast growing postwar Italian community »¹⁴⁵⁵. Les membres de la section féminine ont probablement des motivations similaires, ce qui ne signifie pas qu'elles ne se rendent pas utiles aux immigrants. Angelo Delfino évoque leur caractérisation comme des « trouble shooters » de l'IIAS grâce à leur contact plus régulier et direct avec les nouveaux immigrants¹⁴⁵⁶. Il est difficile d'imaginer que certains des « troubles » qu'elles constatent n'ont pas un lien avec les politiques d'immigration.

1453 *Il Corriere Canadese*, Toronto, 14 juillet 1954, 15 février 1955, 31 janvier et 3 février 1956, cité dans Franca Iacovetta, *Such hardworking people...*, *op. cit.*, p. 99 ; *Il Cittadino Canadese*, Montréal, 22 octobre 1949 et 10 février 1956, cité dans Susanna Iuliano, *Constructing Italian ethnicity: a comparative study of two Italian language newspapers in Australia and Canada, 1947-1957*, Mémoire, McGill University, Montréal, 1994, p. 117-118.

1454 Angelo Delfino, « Italian Immigrant Aid Society: an historical outline », *Polyphony*, automne/hiver 1985, vol. 7, n° 2, p. 115 ; Adrianna Suppa, « Costi: a history in progress », *COSTI Immigrant Services*, http://www.costi.org/downloads/COSTI_HISTORY_IN_PROGRESS_EXCERPTS.pdf, consulté le 15 octobre 2014 ; Nicholas DeMaria Harney, *Eh, paesan!: being Italian in Toronto*, Toronto, University of Toronto Press, 1998, p. 32-33.

1455 Franca Iacovetta, *Such hardworking people...*, *op. cit.*, p. 148-149.

1456 Angelo Delfino, « Italian immigrant aid society... », *op. cit.*, p. 115.

Une brève histoire de l'IIAS montre la domination d'hommes au sein du conseil de direction et comme secrétaires généraux, jusqu'en 1960¹⁴⁵⁷. À ce moment, l'IIAS embauche comme secrétaire générale Isa Scotti, quadragénaire et veuve récente. Malgré le service de Scotti à ce poste pendant plus d'une décennie et sa nomination comme première juge de la Cour de la citoyenneté née en dehors du Canada – elle n'émigre de Milan qu'en 1952 – elle ne fait l'objet d'aucune étude. L'existence éphémère des archives de l'IIAS ne facilite pas les recherches sur son travail¹⁴⁵⁸.

À Montréal, une petite section de l'IIAS est établie, mais la section de la CIBPA dans cette ville garde la main sur les questions politiques, même liées à l'immigration. Susanna Iuliano explique que les hommes de la CIBPA Montréal ont des objectifs très politiques, ce qui se traduit par la quête d'une représentation politique¹⁴⁵⁹. On se demande si leurs épouses, organisées en section active, sont également politisées. Jeremy Boissevain ne voit pas dans les actions de la CIBPA de Montréal une vraie préoccupation pour les immigrants de l'après-guerre malgré un certain discours à ce sujet. Il considère que les actions menées par sa section féminine, des « largesses » comme il les appelle, n'occasionnent pas de réels changements dans la vie des « centaines d'immigrants se trouvant dans une indigence presque complète »¹⁴⁶⁰.

Ceci étant, même les actions ou les renseignements d'une femme servant d'interprète à un immigrant dans ses démarches avec les autorités de l'Immigration sont susceptibles d'avoir un impact sur les politiques d'immigration¹⁴⁶¹. Ce n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan d'influences qu'apporte la société canadienne dans son ensemble, mais son existence est appréciable. Comment mesurer cependant cette influence par rapport à une résolution envoyée par une association de femmes de souche britannique, objet d'un accusé de réception poli mais indifférent ? La différence la plus importante entre ces deux types d'action est qu'il

1457Adrianna Suppa, « Costi : a history in progress », *COSTI Immigrant Services*, http://www.costi.org/downloads/COSTI_HISTORY_IN_PROGRESS_EXCERPTS.pdf, consulté le 15 octobre 2014. Voir aussi, Franca Iacovetta, *Such hardworking people...*, *op. cit.*, p. 150-151 ; Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 300, 417.

1458« Tough federal restrictions. Italian immigrants "in despair" », *Montreal Gazette*, 21 juillet 1967, p. 5 ; Jean Sharp, « Arts foundation aids Canadian cultural ventures », *Lethbridge Herald*, 9 janvier 1974, p. 35 ; « Scotti, Isa "Efisia" », *Ontario Genealogical Society*, <https://www.ogs.on.ca/ogspi/2007/07sco001.htm>, consulté le 21 octobre 2014. Les historiens de l'immigration italienne au Canada font recours aux documents de l'IIAS trouvés ici et là dans des fonds d'autres associations. Voir par exemple, Franca Iacovetta, *Such hardworking people...*, *op. cit.*, p. 250, 256.

1459Susanna Iuliano, *Constructing Italian ethnicity...*, *op. cit.*, p. 114, 132, 136.

1460Jeremy Boissevain, *Les Italiens de Montréal...*, *op. cit.*, p. 23-24, 71.

1461Voir par exemple, MHSO, « Italian Canadian Women Oral History Collection », *Multicultural Canada*, entretiens avec Wanda Vendruscolo, 2 juin 1973, durée 57m34s, Anonymous, 5 décembre 1977, durée 15m55s et Maria Pennachietti, 1977, durée 29m46s, <http://multiculturalcanada.ca/>, consulté le 16 octobre 2014 ; BAC, Travail, RG27, 290/1-26-52-4, rapport de E.R. Cornell, Italian domestics—1st group December 10-11th, 1951, 3 p.

est plus facile pour certaines femmes de s'exprimer de façon publique sur un plan politique.

7.2.5 Silence des associations de Canadiennes et paroles de femmes

Les immigrantes de l'Europe du Sud fréquentent massivement l'Église catholique et l'Église grecque orthodoxe. Les associations paroissiales deviennent ainsi des points de rassemblement possibles. L'historiographie indique pourtant que le niveau de participation associative est loin derrière le niveau de fréquentation des églises. Néanmoins, certaines immigrantes mentionnent leur implication dans des associations ayant des liens ecclésiastiques comme la Catholic Women's League ou le Philoptohos de l'Église orthodoxe. L'immigration importante des Européens du Sud au Québec rend possible également l'adhésion d'immigrantes catholiques à différentes associations de femmes catholiques dans cette province¹⁴⁶². Les archives de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste ne montrent cependant pas une telle implication, ni l'intérêt de ses membres pour ces mouvements migratoires de l'après-guerre. Les nouvelles associations spécialisées dans l'accueil et l'aide aux immigrants proposent des pistes, difficilement traçables, sur l'opinion des Québécoises à propos des immigrants de l'Europe du Sud. Par exemple, en août 1951, la présidente de la Société du bien-être des immigrants à Québec, Émilienne Beaulieu, émet des inquiétudes sur le recrutement d'Italiennes comme domestiques : « I have been told that these young Italian girls find it difficult to adapt themselves. [...] It has also been stated that these young girls are not very clean »¹⁴⁶³.

Les archives de la Catholic Women's League of Canada (CWLC) sont laconiques sur l'arrivée d'immigrantes italiennes bien que ces dernières représentent une source potentielle de nouveaux membres. Au niveau national un seul rapport annuel remarque cette immigration, et seulement pour indiquer que les Italiens viennent rejoindre de la famille ou des amis au Canada pour des raisons économiques. On a l'impression que l'auteure du rapport, Sœur Gillis, les voit moins favorablement que les Néerlandais et les Maltais dont elle parle dans le même paragraphe :

« Italians unlike the Dutch are not farmers. They come to relatives and friends, seeking a living in a new

1462 Franca Iacovetta, *Such hardworking people...*, *op. cit.*, p. 26, 137, 140 ; Charles W. Hobart, *Italian immigrants in Edmonton...*, *op. cit.*, p. 47-48 ; Entretien avec Maria Pennachiotti, 1977, durée 29m46s, de Mme Silvestro, 3 avril 1977, durée 16m0s, Genoveffa Rosini, 8 juillet 1984, et de Maria Cantalini, 20 août 1986, 1h0m55s, MHSO, « Italian Canadian Women Oral History Collection », *Multicultural Canada*, <http://multiculturalcanada.ca/ioh>, consulté le 17 octobre 2014 ; Magarita Dounia, *Your roots will be here...*, *op. cit.*, p. 85-86 ; Patricia K. Wood, *Nationalism from the margins...*, *op. cit.*, p. 66 ; Mauro Peressini, « Stratégies migratoires... », *op. cit.*

1463 BAC, MCI, RG76, vol. 837, lettre d'Émilienne Beaulieu à C. Lauzière, Canadian Immigration Inspector in Charge, Montréal, 26 août 1951, cité dans Susanna Iuliano, *Sebben che siamo donne...*, *op. cit.*, p. 319.

land as a result of economic conditions in Italy. [...] Then we have the Maltese a very fine people who come to Canada because of their over-populated little island of Malta. The people are all tradesmen and 100% catholic »¹⁴⁶⁴.

Il est possible que des différences de classe et les préjugés sur les groupes ethniques créent une barrière entre les immigrantes italiennes et les membres de la CWLC. Une certaine Frances Phillips donne une idée de l'attitude de certaines Canadiennes catholiques vis-à-vis des pratiques religieuses des immigrants de l'Europe du Sud. Elle se plaint de la façon dont ses coreligionnaires italiennes célèbrent les fêtes des saints, disant qu'ils « give the church a Circus atmosphere »¹⁴⁶⁵. Si leurs coreligionnaires trouvent les Italiens trop expressifs dans leurs pratiques religieuses, on peut imaginer que c'est un vrai cauchemar pour beaucoup de protestantes canadiennes.

Des ouvrages traitant de l'intégration des immigrants italiens dans diverses paroisses donnent d'autres indices sur les raisons pour lesquelles les associations comme la CWLC ne s'enthousiasment pas à propos de l'immigration venant de l'Europe du Sud pendant les années 1950. La fréquentation par les immigrants des églises existantes submerge quelque peu leurs coreligionnaires canadiens¹⁴⁶⁶. On peut supposer que les anciennes de la CWLC ont peur également d'être submergées par les nouvelles immigrantes. Une solution convenant aux membres des ligues existantes ainsi qu'aux immigrantes préférant parler leur langue natale est d'organiser des sections uniquement de femmes d'origine italienne, comme le St. Francis Cabrini Catholic Women's League à Sarnia¹⁴⁶⁷.

Les associations de femmes laïques dans la société canadienne sont toutes remarquablement silencieuses sur cette immigration si importante en nombre. Parmi les explications possibles, deux semblent les plus plausibles. Au début des années 1950 lorsque les Européens du Sud commencent à arriver en nombre, les associations de femmes ne se concentrent plus sur la question d'ouvrir ou de fermer les portes de l'immigration, mais sur l'intégration de milliers d'immigrants récents. Pourtant, dans la mesure où elles mentionnent de temps en temps d'autres groupes d'immigrants ou les politiques d'immigration, leur silence sur l'immigration venant du Sud de l'Europe peut être considéré comme signe d'ambivalence ou même d'antagonisme envers ce type d'immigrants. Ayant chanté les louanges d'une

1464BAC, CWLC, MG28 I345, 3/4, Annual Report, 30th Annual Convention, 30 septembre à 6 octobre 1950, Immigration, Rev. Sister Gillis, p. 160.

1465Archdiocese Archives of Toronto, St. Pascal, General Correspondence, lettres entre Frances Phillips et Archbishop Popcock, 12 et 26 juillet 1965, cité dans Franca Iacovetta, *Such hardworking people...*, *op. cit.*, p. 141-142 ; Lynne Bowen, *Whoever gives us bread...*, *op. cit.*, p. 269.

1466Franca Iacovetta, *Such hardworking people...*, *op. cit.*, p. 134-136 ; Nicholas DeMaria Harney, *Eh, paesan !...*, *op. cit.*, p. 149.

1467Entretien avec Assunta Giancarlu, 13 septembre 1990, durée 41m6s, MHSO, « Italian Canadian Women Oral History Collection », *Multicultural Canada*, <http://multiculturalcanada.ca/node/985896>, consulté le 17 octobre 2014.

immigration plus ouverte pour faciliter l'entrée des personnes déplacées ou réfugiées *volksdeutsche*, elles peuvent difficilement changer de ton concernant les Européens du Sud. Le silence est alors plus judicieux.

La société dans son ensemble n'est pas silencieuse à propos de l'immigration venant d'Italie, du Portugal et de Grèce. Les ressortissants de l'Europe du Sud font état d'une profonde discrimination à leur encontre, qui semble s'aggraver pendant la récession économique entre 1958 et 1962. Pour les hommes, cette discrimination atteint le niveau d'affrontements violents avec des personnes sectaires dans les rues et parfois avec la police. Les femmes perçoivent cette discrimination davantage dans des mots ou gestes blessants au travail, dans les transports publics ou dans les commerces. Emma Posca et une interlocutrice de Clara Sacchetti déclarent que cette discrimination est plus aiguë lorsque les immigrantes essaient d'accéder à la classe moyenne¹⁴⁶⁸.

Les recherches de Patricia Wood et d'Antonella Fanella indiquent que, dans les villes où leurs effectifs sont moins importants, les personnes d'origine italienne rencontrent moins de discrimination ouverte que lorsqu'elles s'installent à Toronto ou à Montréal¹⁴⁶⁹. Partout au Canada, les femmes et les hommes immigrés de l'Europe du Sud font l'objet de pratiques discriminatoires sur le lieu de travail au niveau des salaires ou de conditions de travail relevant de l'exploitation. Ces pratiques discriminatoires confirment les politiques de l'immigration qui les représentent comme des immigrants et immigrantes ayant peu de compétences valorisables pour l'économie au-delà d'une tolérance pour le travail manuel difficile. Ces attitudes ont pour conséquences, par exemple, le déclassement systématique des femmes ayant une formation et une expérience de couturières¹⁴⁷⁰.

La discrimination se situe également dans les jugements négatifs vis-à-vis des mères qui travaillent, accusées d'être responsables des comportements antisociaux attribués aux

1468Entretien avec Maria Sangenesi, cité dans Franca Iacovetta, « From contadina to worker... », *op. cit.*, p. 391 ; Témoignage de Genoveffa Della Zazzera, cité dans Giovanna Del Negro, *Looking through my mother's eyes*, *op. cit.*, p. 68 ; Franca Iacovetta, *Such hardworking people...*, *op. cit.*, p. 107, 113 ; Emma Posca, *Such hardworking women...*, *op. cit.*, p. 64 ; Clara Sacchetti, « A postmodern migrant subjectivity : reading Italian-Canadian-ness, reading Breaking the Mould », *Migration Letters*, octobre 2011, vol. 8, n° 2, p. 94-95.

1469Patricia K. Wood, *Nationalism from the margins...*, *op. cit.*, p. 84 ; Antonella Fanella, *With heart and soul...*, *op. cit.*, p. 50, 54.

1470Clifford J. Jansen, « Leadership in the Toronto Italian ethnic group », *International Migration Review*, automne 1969, vol. 4, n° 1, p. 29 ; Nadia BréDimas-Assimopoulos, « Intégration civique sans acculturation. Les Grecs à Montréal », *Sociologie et sociétés*, 1975, vol. 7, n° 2, p. 133 ; Vic Satzewich et Nikolaos Liodakis, *Race and ethnicity in Canada...*, *op. cit.*, p. 50-51 ; Susanna Iuliano, *Constructing Italian ethnicity...*, *op. cit.*, p. 48, 260 ; Témoignage de Lucia, cité dans Susanna Iuliano, *Sebben che siamo donne...*, *op. cit.*, p. 258 ; Témoignage d'une femme originaire du Portugal continental, 53 ans, cité dans Sylvie Demers, *Émigration, famille, travail et communauté...*, *op. cit.*, p. 32, 170-171.

jeunes¹⁴⁷¹. Ces jugements pèsent sur les mères immigrantes et s'ajoutent aux stéréotypes insinuant que les femmes et les familles de l'Europe du Sud sont « backward » et « traditional ». Autrement dit, on les accuse à la fois d'être trop traditionnelles et trop modernes. Certaines organisations établies ou réorientées après la guerre pour fournir des services aux immigrants se donnent pour mission de canadianiser les immigrantes et leurs familles selon un modèle anglo-saxon bourgeois idéalisé. Ces organisations ont un pourcentage élevé de femmes parmi leurs bénévoles et leurs travailleurs sociaux¹⁴⁷². Ces femmes, dans leur façon de représenter les familles immigrantes, peuvent parfois contribuer aux perspectives des personnes politiques et des fonctionnaires selon lesquelles l'Europe du Sud n'est pas la meilleure source d'immigrants, malgré l'attrait qu'ils constituent pour les employeurs.

Dans les secteurs de fabrication ou de services, les supérieurs directs des immigrantes peuvent être des femmes. Les immigrantes italiennes et portugaises font bonne impression sur Mary Romanuk, ouvrière devenue contremaîtresse à la Great Western Garment Company à Edmonton pendant les années 1950 et 1960 : « they were very well liked and did a good job, and European people worked harder, I think sometimes, I'm sorry to say, than Canadians because we had [an] easier life here »¹⁴⁷³. On se demande quelle place les employeuses satisfaites de leurs domestiques et les contremaîtresses comme Mme Romanuk trouvent dans le discours dominant. On peut d'ailleurs concevoir une ambiguïté palpable dans les situations où les employeuses et les contremaîtresses exploitent ou même abusent de ces immigrantes tout en appréciant leur main-d'œuvre ou leur valeur économique et en demandant un plus grand nombre de telles immigrantes¹⁴⁷⁴.

Dans son analyse des lettres aux journaux majeurs de Toronto, Franca Iacovetta montre plus de commentaires négatifs que positifs sur les immigrants italiens, mais il est utile de préciser qu'il s'agit d'un échantillon spécial servant les objectifs de ses recherches. Dans les lettres émanant de femmes, les auteures se plaignent des pratiques commerciales des épiceries italiennes qui exposent leurs « smelly fish » à l'extérieur des magasins ou des personnes qui

1471 Susanna Iuliano, *Sebben che siamo donne...*, *op. cit.*, p. 258 ; Franca Iacovetta, « Recipes for democracy? Gender, family, and making female citizens in Cold War Canada », in Mona Gleason, Adele Perry et Veronica Strong-Boag (dir.), *Rethinking Canada : the promise of women's history*, 5^e éd., Don Mills, Ont., Oxford University Press, 2006, p. 267.

1472 Franca Iacovetta, « Remaking their lives... », *op. cit.*, p. 146 ; Franca Iacovetta, *Gatekeepers...*, *op. cit.*, p. 177, 184, 199 ; Frank Colantonio, *From the ground up...*, *op. cit.*, p. 89, 151.

1473 Catherine C. Cole, « European immigrants at GWG in the post war era », *Piece by piece : the GWG story*, <http://www.royalalbertamuseum.ca/virtualexhibit/gwg/en/labourforce/easterneuropeans.html>, consulté le 14 octobre 2014.

1474 LABELLE M., G. TURCOTTE, M. KEMPENEERS, et D. MEINTEL (dir.), *Histoires d'immigrées...*, *op. cit.*, p. 178-180.

parlent italien dans les lieux publics¹⁴⁷⁵. Ces comportements sont interprétés comme un refus de s'adapter à la vie au Canada. Une femme fulmine à cause de ce prétendu refus lorsque les immigrantes italiennes donnent naissance aux bébés « born in Canada, delivered by Canadian doctors, in Canadian hospitals », puis « accept these privileges and give thanks by giving the baby a difficult Italian name, sticking rings through its ears[;] it may as well be back in Italy »¹⁴⁷⁶.

Les commentaires positifs incluent ceux de femmes déclarant que les détracteurs des immigrants italiens refusent de voir le « milk of human kindness flowing from these people » et les améliorations qu'ils apportent aux maisons et quartiers où ils habitent¹⁴⁷⁷. En juillet 1961, une journaliste professionnelle, Rosemary Boxer, souligne l'hypocrisie inhérente aux attitudes envers les immigrants italiens disant qu'ils sont « shabbily treated » et « disgracefully exploited » dans un pays qui prétend être libre de « racial hatreds and antagonisms »¹⁴⁷⁸. Sa consœur de *l'Ottawa Citizen*, Thérèse Vaillancourt, est moins généreuse, déclarant que les « southern Italian immigrants » entrés au Canada depuis la fin de la guerre sont « almost completely ignorant of technical skills »¹⁴⁷⁹. Les commentaires négatifs confirment les représentations d'ignorance, de manque de culture ou d'appréciation des normes canadiennes. Ils ne peuvent pas stopper la demande en main-d'œuvre provenant de l'Europe du Sud, mais ils peuvent renforcer certaines attitudes et certains traitements des autorités de l'Immigration.

Les commentaires valorisants louent souvent les stéréotypes positifs des immigrantes italiennes : leur capacité de travail, la valeur de la famille, leur désir d'acheter et d'améliorer une maison familiale. En 1964, Lorraine King écrit un article intitulé « Customs of Italian Immigrants » dans *The Canadian Nurse*. La forte immigration d'Italiens depuis une décennie et l'aspect primordial des services de santé lui donnent envie de démystifier et valoriser cette population auprès de ses consœurs infirmières. King se demande pourquoi la société canadienne essaie de changer les habitudes alimentaires des immigrants italiens, habitudes qu'elle trouve saines et délicieuses. Elle explique de plus qu'ils ne vivent pas en familles élargies par choix ou culture, mais plutôt par nécessité économique¹⁴⁸⁰.

Malgré son ton bienveillant, King ne peut s'empêcher de propager les stéréotypes sur

1475 M.S. Walsh, 6 juillet 1961, Mrs. "Mad", 20 avril 1960 et J. Hodgson, 8 juillet 1961, *Toronto Telegram*, cité dans Franca Iacovetta, *Such hardworking people...*, op. cit., p. 108-109, 113.

1476 *Toronto Telegram*, 31 mars 1960, cité dans *Ibid.*, p. 117.

1477 *Toronto Star*, 8 juillet 1961, *Toronto Telegram*, 1961, cité dans *Ibid.*, p. 120.

1478 Rosemary Boxer, *Toronto Telegram*, 24 juin et 9 juillet 1961 ; David Livingstone, « This Posy ? Truly a forget-me-not », 11 juillet 2008, *the star.com*, http://www.thestar.com/life/2008/07/11/this_posy_truly_a_forgetmenot.html, consulté le 21 octobre 2014.

1479 Thérèse Vaillancourt, « Canada now is seeking skilled Italian workers », *Ottawa Citizen*, 21 juillet 1961.

1480 Lorraine King, « Customs of Italian immigrants », *The Canadian Nurse*, septembre 1964, vol. 60, n° 9, p. 876 ; Susanna Iuliano, *Sebben che siamo donne...*, op. cit., p. 116.

l'absence de pouvoir chez les immigrantes italiennes, expliquant que même lorsqu'une femme exerce un travail rémunéré :

« The Italian husband [...] expects her to come home and resume full charge [and] seldom takes his wife out of the house. Regardless of her forced independence as a worker, he still wants to do all the thinking for the family. [...] the Italian female enjoys little freedom here and cannot participate in innocent social functions »¹⁴⁸¹.

Elle déclare néanmoins que des évolutions sont en cours, « causing conflicts in some homes ». King termine par ce qu'elle considère sans doute comme une note très positive en attestant que « the Italian immigrant has added color to Toronto. His jovial disposition and industrious nature lends character to the more staid Anglo-Saxon atmosphere. [...] with his sense of fairness and strong family ties, he will contribute valuable stability to the community »¹⁴⁸².

On ne sait ce qui permet à King de se croire suffisamment versée dans les coutumes italiennes pour partager ces interprétations et ces conseils. Dans un style qui suit l'air du temps, elle parle de toute une population hétérogène au masculin singulier, effaçant ainsi les femmes. Sa description des femmes n'est pas très fine et ne fait que renforcer l'altérisation entre des femmes comme elle – exerçant une profession libérale, d'origine anglo-saxonne, dite libérée – et le portrait essentialiste et universalisant qu'elle peint des immigrantes italiennes. « L'époux » est plutôt un tyran, mais sa bienveillance, sa jovialité et son zèle au travail sont censés le rendre plus avenant. On se demande si King suppose sincèrement que ses interprétations sont susceptibles d'aider les infirmières dans leurs contacts avec les personnes d'origine italienne ou d'accroître leur soutien à une immigration plus massive de ces personnes caricaturées.

En revanche, un article sur le travail des Norquay de l'Église Unie pour créer un cours d'anglais adapté aux immigrantes italiennes, quel que soit leur culte, donne l'image de femmes plutôt autonomisées. Mme Norquay explicite que « the idea that they won't learn English is an absolute lie » : il faut simplement créer des cours qui s'adressent aux besoins, aux préférences et aux limites de ces femmes. Les Norquay supposent également que les femmes ont leurs propres opinions. Lorsque des hommes veulent rejoindre ce cours très apprécié, les organisateurs demandent l'avis des participantes elles-mêmes, qui s'opposent fermement à l'idée¹⁴⁸³. Cette anecdote montre les immigrantes de l'Europe du Sud telles qu'elles sont au lieu de véhiculer des stéréotypes. Trop rares et partagées dans des cercles trop réduits, on se

1481 Lorraine King, « Customs of Italian immigrants », *op. cit.*, p. 876-877 ; Giovanna Del Negro, *Looking through my mother's eyes*, *op. cit.*, p. 87-88, 91-94 ; Franca Iacovetta, « From contadina to worker... », *op. cit.*, p. 384.

1482 Lorraine King, « Customs of Italian immigrants », *op. cit.*, p. 877-878.

1483 Harvey L. Shepherd, « Canada's Italy : a report on our newest—and biggest—foreign neighborhood, and how the Church has to "get with it or get out" », *United Church Observer*, 15 avril 1967, p. 12-15, 40.

demande si les observations de femmes comme Mme Norquay ont une chance de faire évoluer les attitudes envers les mouvements migratoires de l'Europe méditerranéenne.

Les immigrantes italiennes ont leurs propres impressions essentialistes et universelles sur les femmes canadiennes. Un journaliste du *Cittadino Canadese* en recueille quelques-unes pour un article d'octobre 1964 :

« They are more or less libertines. [...] They teach our Italian men bad habits because they give them everything they desire, and as a logical consequence, Italian men want the same things from us and because we are not used to doing such things, our men neglect us. [...] They go with too many men, they are easy and do not make men 'work' much in a sense. [...] Between Italian women and Canadian women there is an abyss, and it could not be any other way; they are too free and we are too closed »¹⁴⁸⁴.

Ce gouffre, ressenti et creusé par des discours discordants à propos de normes sexuelles, existe également dans les discours sur la valeur de l'immigration de l'Europe du Sud. Conscientes des contributions que leur dur labeur apporte à l'économie canadienne et à la vie des Canadiens, les immigrantes sont probablement fatiguées d'être représentées par beaucoup de Canadiennes comme des personnes ignorantes, frustrées, sans compétences et de voir ce discours porté sur l'espace public dominant.

7.2.6 Ellen Fairclough et les limites au droit du regroupement familial

Avec le ralentissement de l'économie en 1957, l'État canadien se soucie de l'impact que l'immigration peut avoir sur un taux de chômage croissant. La réponse immédiate est de traiter les demandes d'admission au ralenti. La conviction que les personnes avec peu de compétences, malgré leur volonté d'accepter des emplois durs et mal payés, sont les plus susceptibles de se trouver au chômage font des immigrants de l'Europe du Sud une préoccupation particulière pour le MCI¹⁴⁸⁵. Les considérant surtout comme des personnes entrant au Canada grâce au système de parrainage généreux plutôt qu'à des compétences particulièrement intéressantes pour l'économie, le ministère songe à des moyens de freiner leur immigration en changeant les règlements. La récession économique se présente comme un moment susceptible de créer la volonté politique nécessaire à la restriction des droits de regroupement familial, déjà considérés comme un problème avant 1957.

C'est dans ce contexte qu'Ellen Fairclough devient ministre du MCI en mai 1958. Proclamant vouloir gérer le ministère avec bienveillance et humanité, elle se trouve confrontée aux explications des fonctionnaires sur les inconvénients du système de parrainage

1484Il *Cittadino Canadese*, Montréal, 30 octobre 1964, cité dans Susanna Iuliano, *Sebben che siamo donne...*, *op. cit.*, p. 134.

1485Chambre des communes, *Débats*, propos d'Ellen Fairclough, ministre du MCI, 6 juin 1958, p. 942 ; BAC, Fairclough, R12805, 1/29, Partial text of an address à l'Ontario Agricultural College, 27 janvier 1961, p. 6, 8 ; Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 48.

en vigueur. Il semble que le sous-ministre, Laval Fortier, soit particulièrement préoccupé par ce système¹⁴⁸⁶. Il est possible que Fortier et les autres cadres de la Direction de l'immigration voient l'arrivée d'une nouvelle ministre comme le moment propice pour la convaincre d'autoriser des mesures que le ministre précédent a perçues comme trop risquées au plan politique. Fairclough est certainement sensible à la situation créée par les droits de parrainage. Elle estime qu'il faut attirer au Canada des personnes capables de trouver des emplois stables sur un marché de travail qui demande de plus en plus de compétences technologiques. Elle se soucie non seulement de la situation économique du moment mais également de l'impression croissante parmi les experts qu'assurer le développement futur du Canada dépend de moins en moins de l'exploitation de ressources primaires. Dans ce scénario, les ouvriers peu qualifiés mais nombreux doivent céder la place aux personnes qualifiées, capables d'ajouter de la valeur aux ressources et d'utiliser des technologies permettant d'économiser la main-d'œuvre¹⁴⁸⁷.

Le regroupement familial est un enjeu important aux yeux de tous. Les Canadiens d'origine européenne qui bénéficient le plus du système de parrainage veulent surtout garder leurs acquis. Les personnes d'origine asiatique espèrent se rapprocher de ces droits. Fairclough et son équipe veulent rationaliser tout cela, mais certainement pas en octroyant à tous les immigrants les droits dont bénéficient les Européens, droits perçus comme la cause d'une invasion du Canada par des ouvriers peu qualifiés¹⁴⁸⁸. Ce pessimisme vis-à-vis du regroupement familial est interprété comme une attaque directe contre les immigrants de l'Europe du Sud, qui, une fois au Canada, profitent pleinement de leurs droits de parrainage dans des proportions plus larges que les personnes d'autres origines européennes. Parmi les immigrants italiens qui arrivent entre 1946 et 1961, entre 70 % et 90 % sont parrainés par des parents déjà au Canada. Des 120 000 Grecs qui immigreront entre 1945 et 1971, on estime que 80 % sont parrainés¹⁴⁸⁹.

La mesure conçue pour limiter les droits généreux de parrainage, perçus comme un facteur de chômage présent et futur, prend la forme d'un décret (CP 310) voté par le Conseil des ministres le 19 mars 1959 à la suite des explications de Fairclough sur ses avantages potentiels. Selon le décret, les citoyens et résidents autorisés du Canada n'ont plus le droit de

1486Chambre des communes, *Débats*, 22 avril 1959, p. 3077 ; Entretien téléphonique avec Jim Cross, adjointe du sous-ministre du MCI entre 1956 et 1964, 25 septembre 2014 durée 58m53s.

1487Courriel de James Bisset, ancien agent de liaison entre Fairclough et le ministère, 14 septembre 2014.

1488Donald Avery, *Reluctant host...*, *op. cit.*, p. 175 ; Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 51.

1489John E. Zucchi, « The Italian immigrant presence... », *op. cit.*, p. 372 ; RBSCUBC, Vancouver CW, 2/13, Annual Report on Immigration 1959, p. 3 ; Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 51 ; Susanna Iuliano, *Sebben che siamo donne...*, *op. cit.*, p. 96 ; Magarita Dounia, *Your roots will be here...*, *op. cit.*, p. 26-27.

parrainer leurs enfants mariés, ni leurs frères et sœurs. Introduit sans consultation ni efforts pour informer le public sur ses motivations ou ses objectifs, le décret devient l'objet d'une opposition acharnée du Parti libéral et d'associations de groupes ethniques, surtout celles liées aux immigrants de l'Europe du Sud¹⁴⁹⁰. Les Canadiens d'origine italienne, en particulier, perçoivent la mesure comme étant motivée par une attitude discriminatoire les ciblant spécifiquement. L'ancien ministre du MCI, J.W. Pickersgill, monte une attaque tenace contre la mesure et Fairclough afin de faire reculer le projet. En décrivant les mesures introduites par le décret 310 comme « stupides, cruelles, sottes et inhumaines », Pickersgill met Fairclough sur la défensive¹⁴⁹¹. Il est évident qu'il veut marquer des points politiques auprès des populations concernées.

Dans sa défense du décret 310, Fairclough révèle que lorsque les libéraux gouvernaient, ils fonctionnaient avec une limite occulte octroyant peu d'attention au traitement des dossiers de parents éloignés. Elle explique que cela a contribué à un retard dans le traitement des dossiers, 63 000 d'Italie à la fin février 1959, et montre que les libéraux faisaient précisément ce que le gouvernement progressiste-conservateur veut faire de façon plus transparente et régulière¹⁴⁹². Sa défense contre les accusations de discrimination ciblant les Européens du Sud en général et les Italiens en particulier a moins de force. Elle explique que la modification des droits de parrainage « permet d'accepter des demandes émanant de milieux très différents et d'obtenir ainsi une immigration beaucoup plus variée et représentative ». Submergées par les demandes d'immigrants parrainés, les autorités du MCI en Italie n'ont guère le temps de considérer les demandes d'immigrants indépendants « ayant toutes les qualités requises » pour immigrer au Canada¹⁴⁹³.

Fairclough essaie également de détourner l'accusation que le décret 310 est une mesure cruelle faisant barrage au regroupement familial :

« s'il y a cruauté, elle consiste à faire venir chez nous des étrangers qui n'ont ni les moyens d'assurer leur subsistance, ni la possibilité de trouver un emploi dans un délai raisonnable. [...] C'est la politique du présent gouvernement de réunir les familles. C'est sa politique d'encourager la venue de la famille immédiate d'abord, et l'on remarquera que la modification en cause n'a pas bouleversé ces dispositions »¹⁴⁹⁴.

Son argument est essentiellement que le décret ne cible pas directement les Italiens mais les

1490Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 121, 124 ; Valerie Knowles, *Strangers at our gates...*, *op. cit.*, p. 181.

1491Chambre des communes, *Débats*, 22 avril 1959, p. 3072.

1492Chambre des communes, *Débats*, 22 avril 1959, p. 3074-3076 ; BAC, MCI, RG76, 131/2885, mémorandums, Curtailment of movement of immigrants from Italy, 30 mai 1952, de Benoit à Smith, 31 mai 1952, de Heeney, 18 août 1952 et de Smith à Fortier, 28 septembre 1953 et 18 mai 1956, cité dans Franca Iacovetta, *Such hardworking people...*, *op. cit.*, p. 50 ; Susanna Iuliano, *Sebben che siamo donne...*, *op. cit.*, p. 101.

1493Chambre des communes, *Débats*, 22 avril 1959, p. 3072-3073.

1494*Idem*.

personnes qui, selon elle et ses fonctionnaires, n'ont pas les compétences nécessaires pour trouver un emploi stable et pour faire évoluer l'économie canadienne. Il se trouve simplement que les immigrants italiens représentent la majorité des personnes non ou peu qualifiées dans cette perspective.

Fairclough privilégie d'ailleurs un modèle de famille qui correspond à la sienne, une famille nucléaire plutôt réduite en nombre. Permettre à ce type de famille de se regrouper est suffisamment humain à son avis. Malgré ses démentis, elle ne met pas tous les immigrants sur le même plan et, dans son système de valeurs, elle n'est pas seulement sensible aux compétences. Comme elle l'explique à une audience d'Américaines en mars 1960,

« our policy has always been to encourage people with like cultural, social and economic backgrounds. [...] Canada needs immigrants. It welcomes them. They stimulate our economy both as producers and as consumers. And so we want more people from the United States, people who can readily integrate into our society »¹⁴⁹⁵.

Freda Hawkins dit de Fairclough que ses propres compétences relèvent plus du domaine de l'administration que du domaine politique. C'est une description que Fairclough trouve plutôt juste. Elle est plus portée sur ce qui semble efficace et logique dans une économie capitaliste que sur des mesures électoralistes. Ainsi, elle est appréciée par les fonctionnaires du MCI qui sont par définition plus dans l'efficacité administrative que la popularité politique¹⁴⁹⁶. L'approche de Fairclough est moins appréciée par certains de ses collègues politiques, y compris le Premier ministre Diefenbaker, plus préoccupés par des exigences politiques. L'opposition au décret 310 fait suffisamment peur au Conseil de ministres pour qu'il vote son abrogation et un retour au statu quo ante le 23 avril 1959. C'est une volte-face si rapide que la plupart des associations de femmes, par exemple, n'ont pas le temps de remarquer cette modification avant qu'elle ne soit retirée¹⁴⁹⁷. Fairclough doit faire amende honorable, devoir qu'elle remplit en déclarant qu'elle ne « répugne pas à changer d'avis si les circonstances prouvent qu'il est opportun de le faire »¹⁴⁹⁸. Elle donne l'impression dans des

1495 External Affairs Supplementary Paper, N° 60/7, « The challenge of Canada », address by Fairclough au Chicago Women's Athletic Club, 17 mars 1960, p. 3-4, *Bibliothèque numérique du MAECD*, <http://dfait-aecci.canadiana.ca/view/ooe.b1643101/1?r=0&s=1>, consulté le 12 mai 2015.

1496 Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 121, 136 ; BAC, Stursberg, MG31 D78, 14/7, Ellen Fairclough interview, 9 mars 1973, p. 34 ; Ellen Louks Fairclough, *Saturday's child...*, *op. cit.*, p. 159 ; Canadian Immigration Historical Society, « Remarks by Mr. Jack Manion on his entry to a public service career in Immigration », transcription d'une allocution du 21 septembre 1988, p. 2, Supplement "A" to CIHS *Bulletin* n° 5, décembre 1988 ; Courriel de James Bisset, ancien agent de liaison au MCI, 14 septembre 2014 ; Entretien téléphonique avec Jim Cross, ajointe du sous-ministre du MCI entre 1956 et 1964, 25 septembre 2014 durée 58m53s ; Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 136.

1497 BAC, SMCI, RG26, 75/1-1-1, mémorandum du DM au Ministre, 22 avril 1963, document ci-joint, Législation, p. 1 ; YWCA, MG28 I198, 18/6, compte rendu, Meeting of Public Affairs and World Service Education Committee, 13 avril 1959, p. 3 ; APO, PCWO, F798, MU2348 ou B287454/F798-2-36, Report of the Chairman of Citizenship and Immigration 1958-1959, p. 1 ; Donald Avery, *Reluctant host...*, *op. cit.*, p. 175-176.

1498 Chambre des communes, *Débats*, 22 avril 1959, p. 3075

interviews de 1967 et de 1973 qu'elle considère que Diefenbaker a manqué de cran dans cette affaire et a fait volte-face devant la pression de groupes ethniques. Ce n'est pas la seule fois qu'elle trouve l'ingérence de Diefenbaker préjudiciable à « the morale of the Minister [and] her staff »¹⁴⁹⁹.

La première victime de la débâcle du décret 310 n'est pas Fairclough mais Fortier. Fin 1959, la ministre demande la mutation de Fortier et son remplacement par George Davidson, sous-ministre de la Santé et du Bien-être. Un article de presse de langue polonaise déclare que Fortier devient le bouc-émissaire des mesures impopulaires mises en œuvre depuis l'arrivée de Fairclough. Dans son autobiographie, celle-ci donne une certaine validité à cette déclaration en expliquant que « something had to be done to improve the department's image » tout en donnant l'impression que cette mauvaise image pré-date son arrivée. Suite à l'enterrement du décret 310, Fairclough et son équipe passent trois ans à chercher d'autres moyens de privilégier les immigrants qualifiés au détriment du regroupement de la famille élargie¹⁵⁰⁰.

7.3 Soutien féminin pour l'accueil d'un plus grand nombre d'immigrants noirs

Les autorités de l'Immigration utilisent souvent l'argument d'inaptitude aux conditions climatiques pour cacher le racisme sous-tendant le rejet des demandes d'admission de Noirs. C'est ce que fait Walter Harris en 1952, en déclarant que « c'est un fait » que les immigrants des pays

« tropicaux ou semi-tropicaux [...] courent de plus grands risques de perdre la santé que les immigrants venant de pays où le climat ressemble davantage à celui du Canada. [...] et] éprouvent de plus grandes difficultés à réussir au sein de l'économie canadienne dans laquelle s'exerce une très forte concurrence »¹⁵⁰¹.

Lorsque Ellen Fairclough devient ministre du MCI, elle adopte les esquives habituelles pour ne pas admettre publiquement qu'il existe de la discrimination contre les immigrants noirs. À la Chambre des communes en mars 1959, elle aborde le sujet ainsi :

« J'aimerais dire un mot seulement de ce qu'on qualifie d'obstacle d'ordre racial. [...] Il est vrai que les Antilles, à l'instar de nombre d'autres pays, font partie du Commonwealth des nations, mais ce qui écarte ces gens en grande partie, c'est qu'ils n'ont pas les connaissances ou les ressources financières pour se

1499BAC, Stursberg, MG31 D78, 14/7, transcription, Ellen Fairclough Interview, 9 mars 1973, p. 6-8, 14, 29, 33 ; Entretien avec Fairclough du 7 septembre 1967, cité dans Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 136-137 ; Angelika Sauer, « People for a new land : exploding the cherished myths of Canadian immigration history », *The Beaver*, 1997, vol. 76, n° 6, p. 14-19 ; Ellen Louks Fairclough, *Saturday's child...*, *op. cit.*, p. 112-115.

1500BAC, SMCI, RG26, 75/1-1-1, « A change in the Department of Citizenship and Immigration », *Zwiazkowiec/The Alliancer*, 30 avril 1960, traduit par le Foreign Language Press Review Service, MCI ; Ellen Louks Fairclough, *Saturday's child...*, *op. cit.*, p. 118-119 ; Valerie Knowles, *Strangers at our gates...*, *op. cit.*, p. 183.

1501Chambre des communes, *Débats*, 24 avril 1953, p. 4614-4615, Joseph Noseworthy, Député de la Fédération du commonwealth coopératif pour York Sud, citant une lettre reçue de Walter Harris de l'année précédente ; Vic Satzewich et Nikolaos Liodakis, *Race and ethnicity in Canada...*, *op. cit.*, p. 55.

maintenir ici suffisamment longtemps pour pouvoir s'y adapter »¹⁵⁰².

Une partie du discours officiel du MCI et de Fairclough énonce qu'un traitement différentiel des personnes originaires des régions comme les Antilles n'est pas « based on colour, race or creed » mais plutôt sur « citizenship and geography ». La ministre a recours également à l'argument climatique. En 1960, elle l'utilise de manière caricaturale : « the climate here is not such that you can live under a tropical tree, reaching up to pluck a banana for food. Immigrants coming here have to be able to adapt »¹⁵⁰³. Devant une telle attitude, il n'est pas étonnant que des immigrantes antillaises comme Yvonne Bobb trouvent ridicules à l'extrême les assertions des Canadiens selon lesquelles le pays est moins raciste que les États-Unis ou le Royaume-Uni¹⁵⁰⁴.

Un programme lancé en 1955 pour admettre des Antillaises britanniques comme domestiques représente une rare voie d'entrée au Canada hors regroupement familial. Il est le résultat de la convergence de plusieurs motivations : les intérêts commerciaux canadiens aux Antilles britanniques, les demandes des gouvernements antillais pour plus de considération dans les politiques canadiennes d'immigration, la pression de la Grande-Bretagne et le souhait de Canadiennes d'avoir des domestiques. L'historiographie et les archives suggèrent que les intérêts commerciaux dominant sur les autres motivations¹⁵⁰⁵. Ce programme a produit une abondante correspondance qui se retrouve dans les archives gouvernementales et a inspiré de nombreux ouvrages. À l'intersection entre classe et genre dans le recrutement de domestiques européennes, le mouvement des Antillaises ajoute l'élément « race ».

Si les domestiques antillaises apportent un caractère particulièrement genré aux politiques gérant l'immigration noire à l'époque, les Canadiennes noires sont peu discernables dans la lutte pour des politiques plus ouvertes. En 1973, Rosemary Brown décrit la difficulté de trouver trace des Canadiennes noires dans l'historiographie générale : « where judicious prodding might unearth the names of one or two of the males who made contributions in the past – the digging has to be deep indeed to find women »¹⁵⁰⁶. Cette observation est tout aussi

1502Chambre des communes, *Débats*, 5 mars 1959, p. 1729.

1503BAC, SMCI, RG26, 124/3-33-6, document, Canadian immigration from the West Indies, s.d., référence à un document de 28 février 1961, p. 1 ; 125/3-33-7-3, lettre de Fairclough à Diefenbaker, 4 juillet 1961, p. 2 ; Fairclough, R12805, 1/2, Frank Rasky, « Ellen Fairclough, saint or sinner to New Canadians ? », *Liberty Magazine*, mai 1960, p. 48 ; Ken Adachi, *The enemy that never was...*, *op. cit.*, p. 350.

1504Yvonne Bobb, « Are Canadians really tolerant ? », *Chatelaine*, septembre 1959, p. 27, cité dans Valerie J. Korinek, *Roughing it in the suburbs*, *op. cit.*, p. 286-288.

1505BAC, MCI, RG76, 830/552-1-644, lettres de T.G. Major à l'Acting Director of Immigration, 17 mai 1950, de Major, « Immigration from the British Caribbean », 31 août 1951 et d'E.M. Gosse au Director of Immigration, 9 octobre 1951, cité dans Agnes Calliste, « Canada's immigration policy and domestics from the Caribbean... », *op. cit.*, p. 380, 386-388 ; Ian R. Mackenzie, « Early movements of domestics from the Caribbean and Canadian immigration policy : a research note », *Alternate Routes, A Journal of Critical Social Research*, 1988, vol. 8, p. 130-131.

1506Cité dans Lawrence Hill, *Women of vision : the story of the Canadian Negro Women's Association, 1951-*

vraie lorsqu'il s'agit de trouver des Noires impliquées dans les politiques d'immigration entre 1945 et 1967. Même l'historiographie se concentrant sur des communautés noires ne donne pas beaucoup de détails sur l'implication de femmes noires dans cette lutte. Les hommes tiennent la place principale ; les femmes doivent se contenter de mentions passagères.

La place des Canadiennes noires dans ce combat est conditionnée non seulement par leur genre mais également par la diversité de leurs origines et donc la diversité de leurs intérêts. Dans l'immédiate après-guerre où les motifs de la lutte pour les droits civiques sont si nombreux et concernent d'importants aspects de la vie quotidienne (discrimination dans l'accès à l'emploi, au logement, à l'éducation, aux espaces publics et aux commerces, injustices institutionnelles et statutaires, pauvreté, violence...), les questions d'immigration ne sont pas nécessairement une priorité. De plus, comme le suggère Donald Moore, un des fondateurs de la Negro Citizenship Association (NCA), les barrières à l'immigration perdurent depuis si longtemps que beaucoup de Canadiens noirs ne songent plus que la situation puisse être autrement¹⁵⁰⁷. Il est possible que certaines Canadiennes noires hésitent également à s'associer aux questions de l'immigration de peur de renforcer leur image d'étrangers au Canada. Adolescente, Penelope Hodge se plaint à sa mère de son embarras lorsque des Canadiens blancs lui demandent d'où elle vient. La mère de Hodge l'encourage à leur expliquer la réalité : « tell them you're an eighth generation Canadian »¹⁵⁰⁸.

7.3.1 La présence de femmes dans les associations de Canadiens noirs

Pour les personnes ayant toujours des parents qu'elles aimeraient faire venir au Canada, il n'est pas question de baisser les bras. Ainsi se crée à Toronto en 1951 la NCA dont le but principal est de modifier la Loi sur l'immigration. Dans un premier temps, l'association est animée principalement par des personnes ayant des parents aux Antilles, mais l'origine de ses membres se diversifie avec le temps. Esther Hayes, qui décrit la NCA comme « all men to start with », incarne cette diversification en tant que femme ayant une longue histoire au Canada¹⁵⁰⁹. Moore, président fondateur, confirme l'image d'une association dominée par des hommes en mentionnant le nom d'une seule femme présente à la réunion fondatrice. Pourtant, dans ses mémoires, Harry Gairey fournit une liste de 12 fondateurs où la moitié sont des

1976, Toronto, Umbrella Press, 1996, p. 12.

1507Donald Moore, *Don Moore : an autobiography*, Toronto, Williams-Wallace, 1985, p. 87.

1508Marcia Wharton-Zaretsky, « Foremothers of Black women's community organizing in Toronto », *Atlantis*, printemps/été 2000, vol. 24, n° 2, p. 65.

1509Eleanor Hayes, « Esther Hayes and Eleanor Hayes », in Dionne Brand et Lois De Shield (dir.), *No burden to carry : narratives of Black working women in Ontario, 1920s-1950s*, Toronto, Women's Press, 1991, p. 209.

femmes. Moore et Hayes considèrent-ils ces femmes, souvent épouses des fondateurs, comme sympathisantes plutôt que militantes, simples membres plutôt que leaders et donc accessoires à l'association ? Trois hommes occupent les postes les plus visibles de l'association : président, trésorier et secrétaire¹⁵¹⁰.

Une partie du travail de l'association consiste à établir des alliances avec d'autres associations de Noirs, ainsi qu'avec des syndicats et des organisations œuvrant pour les droits civiques, comme le Canadian Labour Congress et l'Église Unie. Selon Dorothy Williams, « with immigration as its focus it is not surprising that many of the groups that worked with the NCA had substantial black representation », mais elle ne développe pas davantage les caractéristiques de ces associations ni ne précise si elles comprennent des associations de femmes¹⁵¹¹. Dans son autobiographie, Moore mentionne à plusieurs reprises le manque de soutien des églises noires à la NCA. Il raconte un incident survenu en juin 1952 : Vyola Miller, administratrice de la First Baptist Church et travailleuse sociale américaine embauchée en 1945 comme secrétaire générale de la Home Service Association, s'oppose vivement à l'utilisation de l'église pour un rassemblement de sensibilisation aux objectifs de la NCA. Il semble que des personnes comme Miller ne veulent pas être associées à des projets susceptibles de gêner les pouvoirs en place¹⁵¹².

Une des premières actions de la NCA est de rassembler les connaissances fondamentales nécessaires à l'exercice d'une pression sur le gouvernement. La NCA confie cette tâche à deux femmes, Blanche Heatman et Betty Bradley, qui passent trois mois à compiler toutes les données sur l'immigration noire au Canada. L'historiographie ne donne pas plus de renseignements sur ces deux femmes et le rapport qu'elles rédigent, mais mentionne que la NCA l'envoie à tous les députés de la Chambre des communes en avril 1952¹⁵¹³.

Le 27 avril 1954, la NCA représentée par une délégation de 35 personnes remet un mémoire étoffé au ministre du MCI, Walter Harris. La rédaction de ce mémoire incombe à Donna Hill, secrétaire générale du Toronto Joint Labour Committee for Human Rights¹⁵¹⁴. En

1510 Donald Moore, *Don Moore : an autobiography*, Toronto, Williams-Wallace, 1985, p. 88 ; Harry Gairey, *A black man's Toronto, 1914-1980 : the reminiscences of Harry Gairey*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1981, p. 32.

1511 Dorothy W. Williams, *The road to now : a history of Blacks in Montreal*, Montreal, Véhicule Press, 1997, p. 103 ; Sheldon Taylor, *Darkening the complexion of Canadian society : Black activism, policy-making and Black immigration from the Caribbean to Canada, 1940-1960s*, Thèse, University of Toronto, Toronto, 1994, p. 6.

1512 Donald Moore, *Don Moore : an autobiography*, *op. cit.*, p. 101 ; Jack Karr, « "Well we get even break ?" Problem of Negro veteran », *Toronto Daily Star*, 19 juin 1945, p. 15 ; Marcia Wharton-Zaretsky, « Foremothers... », *op. cit.*, p. 66.

1513 Harry Gairey, *A black man's Toronto...*, *op. cit.*, p. 34 ; Donald Moore, *Don Moore...*, *op. cit.*, p. 89, 100.

1514 BAC, MCI, RG76, 830/552-1-644, Brief presented to the Prime Minister, Minister of Citizenship and Immigration, Members of the Government of Canada by the Negro Citizenship Association, 27 avril 1954 et Interview, Bromley Armstrong, 22 septembre 1989, cité dans Sheldon Taylor, *Darkening the complexion of*

1953, Hill, Américaine blanche et militante de la lutte pour les droits civiques des Noirs, déménage au Canada avec son époux noir, Daniel G. Hill, quelques jours après leur mariage. Sa propre expérience de la discrimination raciale commence dès que son époux et elle essaient de bâtir leur couple dans un Washington où la ségrégation est encore très présente. Leur choix d'aller à Toronto permet à M. Hill de poursuivre un doctorat à l'University of Toronto, mais le couple cherche également une ville plus accueillante vis-à-vis de leur union interracial. Ils trouvent que Toronto n'est certainement pas exempte de préjugés. Mme Hill continue son militantisme au sein du Joint Labour Committee. L'année de son arrivée à Toronto, elle fait la connaissance de Harry Gairey qui l'invite « to work with the Negro Citizenship Association in its struggle to change Canada's discriminatory immigration policies »¹⁵¹⁵.

Afin d'obtenir un large soutien pour une délégation à Ottawa, pendant les jours et les semaines qui précèdent le rendez-vous, la NCA envoie des exemplaires du mémoire à 200 associations et organise un rassemblement d'autant de personnes dans la Carlton Street United Church. En fin de compte, 26 organisations – associations de communautés noires, syndicats et églises – cautionnent les idées contenues dans le mémoire. La seule association de femmes à figurer sur la liste est le Canadian Negro Women's Club. Le jour J, 35 membres de la NCA et d'autres associations se frayent un chemin à la colline du Parlement pour rencontrer Harris et d'autres responsables de l'État¹⁵¹⁶. Les récits sur cette délégation ne mentionnent que deux ou trois femmes. La littérature donne une place importante à Edith Holloway, mère d'un soldat décédé pendant la guerre. Elle ne prend pas la parole pendant la réunion, mais elle se distingue en portant les médailles de son fils et elle attache au mémoire une lettre exprimant le soutien des « Negro mothers whose sons had died in the Armed Services of the Crown »¹⁵¹⁷.

Selon leur version optimiste de l'histoire de la présence noire au Canada, Ken

Canadian society..., *op. cit.*, p. 185, 205 ; Harry Gairey, *A black man's Toronto...*, *op. cit.*, p. 34.

1515«Daniel Grafton Hill III, 1923-2003, Coming to Canada », 11 décembre 2011, *Ontario Ministry of Government Services*, http://www.archives.gov.on.ca/en/explore/online/dan_hill/canada.aspx, consulté le 29 août 2013 ; Ross Lambertson, « “The Dresden story”... », *op. cit.*, p. 69-71 ; Donna Hill, « Introduction », in *A black man's Toronto, 1914-1980: the reminiscences of Harry Gairey*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1981, p. 2.

1516« Immigration law rapped at citizenship meeting » et Delegation to Ottawa urges immigration policy change », *The Canadian Negro*, avril-mai 1954, p. 1 ; Sheldon Taylor, *Darkening the complexion of Canadian society...*, *op. cit.*, p. 186-187 ; Donald Moore, *Don Moore...*, *op. cit.*, p. 105-108.

1517BAC, SMCI, RG26, 123/3-32-24, mémorandum du Private Secretary du ministre au DM, 27 avril 1954 ; « Surviving members of 1954 delegation to Ottawa honoured », *share*, 4 juin 2014, <http://sharenews.com/surviving-members-of-1954-delegation-to-ottawa-honoured/>, consulté le 28 octobre 2014 ; Interview, Rachel Mills, 19 janvier 1993, cité dans Sheldon Taylor, *Darkening the complexion of Canadian society...*, *op. cit.*, p. 187, 206 ; Donald Moore, *Don Moore...*, *op. cit.*, p. 107, 116 ; Ken Alexander et Avis Glaze, *Towards freedom: the African-Canadian experience*, Toronto, Umbrella Press, 1996, p. 175, 177.

Alexander et Avis Glaze prétendent que la délégation de la NCA à Ottawa en 1954, ainsi que son mémoire « thoroughly researched, articulate, and defiant, changed the course of Canadian history »¹⁵¹⁸. Ce constat semble faire un lien entre cette manifestation et le commencement du programme des domestiques antillaises un an plus tard. Gairey soutient également que cette délégation et une rencontre entre des membres de la NCA et le Premier ministre de la Jamaïque cette même année sont la source du programme. La thèse de Sheldon Taylor donne un bilan plus mitigé des fruits de la délégation. Dans un premier temps, le MCI montre le même esprit récalcitrant qu'à l'accoutumée, ce qui est confirmé par un mémorandum du directeur de l'Immigration, C.E.S. Smith, à Fortier en mai 1954 : « nothing can be said regarding our policy with respect to coloured and partly coloured immigrants that has not already been said and I would not advocate any change a [sic] this time »¹⁵¹⁹. Bien que Taylor n'occulte pas la possibilité que les interventions de la NCA fournissent des motivations pour le programme des domestiques, il met l'accent sur des demandes d'agents de commerce canadiens aux Antilles, des propositions des gouvernements antillais et sur la pression émanant des représentants du Royaume-Uni aux Antilles¹⁵²⁰.

Le contenu du mémoire de la NCA confirme des objectifs clairement plus larges qu'un mouvement limité de personnes d'un seul genre pour un seul métier. Le mémoire revendique l'admission de tout « British subject » sur un plan égal quelle que soit son origine racialisée, le droit de parrainer tous neveux et nièces mineurs, non seulement ceux devenus orphelins, et une définition précise des « persons of exceptional merit » qui peuvent bénéficier du pouvoir discrétionnaire du ministre¹⁵²¹. Le programme des domestiques n'est qu'une faible concession en comparaison des objectifs du mémoire qui se résument à une demande de traitement égal à celui accordé aux immigrants européens, avec une juste considération du statut de sujet britannique.

Dans le corps de sa thèse, consacrant une cinquantaine de pages à la NCA, Sheldon Taylor ne mentionne pas une seule femme parmi la dizaine de personnes qu'il désigne comme fondateurs et leaders de la NCA. Il ne parle de la présence des femmes au sein de l'association que de façon générale ; elles assurent des rôles traditionnels comme l'organisation des animations pour les domestiques récemment arrivées. Ces dernières actions

1518 Ken Alexander et Avis Glaze, *Towards freedom...*, *op. cit.*, p. 175.

1519 BAC, SMCI, RG26, 123/3-32-24, mémorandum du Directeur, Immigration Branch, au DM, 26 mai 1954, p. 1 ; MCI, RG76, 830/522-1-644, mémorandum de Fortier au Ministre, 31 mai 1954, cité dans Sheldon Taylor, *Darkening the complexion of Canadian society...*, *op. cit.*, p. 188-189.

1520 *Ibid.*, p. 193-195, 201-205.

1521 Donald Moore, *Don Moore...*, *op. cit.*, p. 144 ; Ken Alexander et Avis Glaze, *Towards freedom...*, *op. cit.*, p. 176 ; BAC, SMCI, RG26, 123/3-32-24, mémorandum de Smith au DM, 26 mai 1954, p. 1.

aboutissent, en 1956, à l'ouverture du Don Avalon Centre où des domestiques peuvent se réunir pendant leurs congés hebdomadaires. Dans son autobiographie, Moore présente une longue liste de 15 femmes et « many others » qui assurent les « social and financial requirements of the centre »¹⁵²². Les tâches sont ainsi souvent attribuées aux femmes, mais cela ne veut pas dire qu'elles n'ont pas une influence plus politique grâce à leurs contacts probablement plus fréquents avec les domestiques.

Si le rôle des femmes au sein de la NCA et dans ses manifestations n'est pas bien documenté, plusieurs cas d'immigrantes aspirantes retiennent l'attention de la NCA qui les porte à la connaissance du gouvernement et du public. Le premier cas est celui de Cecilia Griffith, dont l'admission au Canada est refusée au motif que son origine antillaise rend peu vraisemblable son adaptation et son intégration dans la société canadienne. Sa sœur, Rachel Mills, établie au Canada depuis quelque temps, essaie d'expliquer, dans une correspondance avec le District Superintendent of Immigration, W.R. Baskerville, l'illogisme de suggérer que Griffith éprouverait plus de difficultés qu'elle-même dans le processus d'adaptation. Baskerville s'accroche avec fermeté aux règlements et l'ostensible souci de son ministère « for the welfare of those who wish to share our way of living »¹⁵²³. L'affaire de la petite-fille de John Braithwaite fait plus de bruit. Ce cas est à l'origine de l'échange de lettres entre le député Joseph Noseworthy et Harris dans lequel ce dernier s'exprime sur l'incapacité des personnes de pays tropicaux à s'adapter à la vie au Canada¹⁵²⁴.

Dans la deuxième partie des années 1950, la NCA semble marquer le pas et perdre des membres ; ceux qui restent se concentrent de plus en plus sur l'établissement et l'adaptation des immigrants¹⁵²⁵. La Canadian Association for the Advancement of Coloured People (CAACP) à Toronto prend le relais, dans une certaine mesure, pour assurer le lobbying auprès du MCI au nom des immigrants antillais. Le nom de son président, Sydney Williams, apparaît dans les archives du sous-ministre du MCI dans un contexte peu flatteur. La ministre, Ellen Fairclough, se méfie beaucoup du président de l'association et elle conseille au Premier

1522Entretiens avec Eva Smith, 18 janvier 1993, et Rachel Mills, 18 janvier 1993, cité dans Sheldon Taylor, *Darkening the complexion of Canadian society...*, *op. cit.*, p. 231 ; Donald Moore, *Don Moore...*, *op. cit.*, p. 169-170.

1523Lettre de W.R. Baskerville, District Superintendent of Immigration, à Rachel Mills, Toronto, 10 septembre 1951, reproduit dans Oswald Warner, « "...Africans, no matter where they come from are not among the races sought..." : the Canadian state's racialization of Afro-Caribbean immigration to Canada, 1900s to 1960s », *Lobstick, An interdisciplinary discussion forum of creative thought, social commentary, scholarly research, and debate*, s.d., http://www.lobstick.com/archived-volumes/volume_3_%26_4/2-warner/#e-26, consulté le 6 juillet 2013 ; Donald Moore, *Don Moore...*, *op. cit.*, p. 89-92.

1524Chambre des communes, *Débats*, 24 avril 1953, p. 4614-4615, Joseph Noseworthy, Député de la Fédération du commonwealth coopératif pour York Sud, citant une lettre reçue de Walter Harris de l'année précédente ; Sheldon Taylor, *Darkening the complexion of Canadian society...*, *op. cit.*, p. 162.

1525*Ibid.*, p. 290.

ministre de faire de même. Elle fait allusion à certaines activités de Williams qui seraient de nature frauduleuse¹⁵²⁶.

Selon Sheldon Taylor, dès les années 1960, la NCA et la CAACP de Toronto ne jouent plus un rôle important dans le lobbying sur l'immigration, ce qu'il impute au fait que ces associations sont devenues presque des *one-man shows* respectivement de Moore et de Williams¹⁵²⁷. Ces deux associations cèdent la place à des organisations plus militantes et plus largement en faveur des droits civiques ou à des associations organisées sur des bases plus spécifiques, comme l'île d'origine de ses membres. Bien que la discrimination tous azimuts soit un facteur unificateur pour les personnes racialisées, il semble naturel que leurs intérêts et leurs allégeances soient aussi divers que leurs vécus. La communauté noire, comme on aime l'appeler, n'est pas une communauté, mais une diversité de groupes.

Des membres des communautés noires déplorent parfois l'effet négatif de l'absence d'un front uni dans la lutte contre la discrimination. Les divisions ont pu également nuire aux efforts pour influencer sur les politiques d'immigration. Plusieurs commentateurs mentionnent que des conflits socio-économiques s'ajoutent aux différenciations liées aux différentes origines. Gwen Lord, qui grandit à Montréal pendant les années 1940 et 1950, décrit une situation telle au Negro Community Centre (NCC) que Dorothy Williams en conclut que : « the age-old internecine battles of class and status were being played out at the NCC »¹⁵²⁸. D. Williams associe également certaines divisions au sein de la « black community » aux différences de valeurs entre les nouveaux arrivés et les membres de « Montreal's old stock black community ». Avec l'accroissement du nombre d'immigrants après la guerre, ils « refashion old community associations and create new ones ». À Montréal même, 13 associations voient le jour avant 1967¹⁵²⁹. Le rôle de ces associations et de leurs membres femmes dans des actions cherchant à faire évoluer les politiques d'immigration n'a laissé que de maigres traces.

On se demande si les associations de femmes noires bien établies au Canada attirent les nouvelles immigrantes et/ou servent de base de discussion ou d'action à propos des politiques d'immigration. Dans son histoire sur la Canadian Negro Women's Association (CANEWA), Lawrence Hill explique que la majorité des membres, jamais plus de 40 femmes, sont nées au Canada tandis qu'une petite poignée d'entre elles ont émigré des États-Unis et des

1526BAC, SMCI, RG26, 124/3-33-6, lettre de Fairclough à Diefenbaker, 10 octobre 1961, p. 1.

1527Sheldon Taylor, *Darkening the complexion of Canadian society...*, *op. cit.*, p. 318.

1528Cité dans Dorothy W. Williams, *The Jackie Robinson myth : social mobility and race in Montreal, 1920-1960*, Mémoire, Concordia University, Montréal, 1999, p. 69-70.

1529Dorothy W. Williams, *The road to now...*, *op. cit.*, p. 100, 104, 110-111.

Bermudes¹⁵³⁰. L'association est composée de femmes de la classe moyenne qui, pendant une réunion de 1951, discutent des femmes membres potentielles qu'elles considèrent dignes de l'association. Une femme ancien membre souligne rétrospectivement que la raison de cette sélectivité n'était pas due au snobisme, mais à un désir d'attirer au sein de l'association des femmes travailleuses et dévouées ; elle se hâte de préciser que l'association n'a jamais refusé une candidate¹⁵³¹. Sans doute nombre de femmes n'osent-elles pas se présenter comme membres potentiels de peur de rebuffades de classe. La CANEWA est construite par ses fondatrices comme « a socially conscious black women's organization » axée surtout sur l'éducation de la jeunesse¹⁵³². Cette préoccupation et des œuvres susceptibles d'aider des familles noires nécessiteuses sont des missions qu'elle partage avec d'autres associations comme le Home Comfort Club à Toronto ou le Coloured Woman's Club de Montréal¹⁵³³.

Bien que la CANEWA soutienne le mémoire et la délégation de la NCA d'avril 1954 et que, selon Marcia Wharton-Zaretsky, ses présidentes écrivent souvent des lettres au gouvernement ou aux médias « protesting injustices that occurred to blacks in Canada », l'association a tendance à s'abstenir d'actions trop politisées. Aileen Williams, présidente entre 1953 et 1954, explique qu'elle s'est montrée prudente afin d'éviter « to draw the organization into political debates that would use up their limited resources reserved for their scholarship drives »¹⁵³⁴. Les politiques d'immigration font-elles parties des débats à éviter ? Le peu d'historiographie qui existe sur l'association n'évoque pas un intérêt pour ces politiques.

M. Wharton-Zaretsky, dans sa thèse sur des militantes noires, dont certaines membres de la CANEWA, explique que la plupart des femmes étudiées ne s'engagent pas dans des

« direct political acts as conventionally defined. [...] Overall, radical subjectivity among these black women was not produced by civil disobedience but by their ability to effect social change through transforming mainstream institutional settings, defining their issues within black women's institutions and galvanizing their communities to work for social change »¹⁵³⁵.

Avant la fin des années 1960, ce changement social ne semble pas prendre en compte la modification des lois sur l'immigration.

7.3.2 Domestiques antillaises : une ouverture très circonscrite

Lorsque l'on regarde les chiffres, on voit très vite que le programme d'admission des domestiques antillaises n'a pas pour but de satisfaire réellement la demande canadienne en

1530Lawrence Hill, *Women of vision, op. cit.*, p. 14.

1531Ibid., p. 16.

1532Marcia Wharton-Zaretsky, *Black women activists in Toronto from 1950 to 1990*, Thèse, Ontario Institute for Studies in Education, Toronto, 1999, p. 85-86 ; Lawrence Hill, *Women of vision, op. cit.*, p. 13-14, 16.

1533BAnQM, MCW, P653 S1 SS4 D1, dossier : Current Society Membership, 1988-1989, Histories [1935]-1989 + sans date, The Coloured Woman's Club, 1952-1953 ; Lawrence Hill, *Women of vision, op. cit.*, p. 37.

1534Marcia Wharton-Zaretsky, *Black women activists in Toronto...*, *op. cit.*, p. 91.

1535Ibid., p. 208.

domestiques, ni la demande antillaise pour plus de considération et de dignité dans les politiques canadiennes d'immigration, ni les réclamations des Canadiens noirs pour des politiques d'immigration non discriminatoires. Le programme débute en 1955 avec un quota annuel de 100 femmes de la Jamaïque et de la Barbade. Au plus fort du mouvement, vers sa fin en 1968, le quota est de 500 femmes de plusieurs îles et de la Guyana. Entre 1955 et 1966, 2 940 femmes arrivent au Canada dans le cadre du programme¹⁵³⁶.

Non seulement les quotas annuels sont limités mais les critères d'admission sont étroits : des femmes entre 21 et 35 ans, célibataires, ayant au moins 5 années de scolarisation. Au long du programme, les autorités canadiennes demeurent inflexibles sur la non admission de femmes mariées, alors qu'elles dérogent parfois à la limite d'âge de 35 ans. Le souci que des femmes plus âgées puissent devenir des « public charges » en peu de temps, puisqu'elles n'auraient pas suffisamment de temps pour économiser pour une retraite au Canada, reste néanmoins très vif¹⁵³⁷. Les Antillaises, comme leurs prédécesseuses européennes, doivent signer un contrat les engageant à travailler un an comme domestique.

Le gouvernement canadien profite du désir des gouvernements antillais d'établir un flux d'immigration vers le Canada, aussi modeste soit-il, en les obligeant à se débrouiller avec les candidates pour payer les frais de voyage entre le pays d'origine et le port d'entrée. Les Antillaises n'ont pas accès au programme de prêts de voyage avant 1966. L'État canadien demande également que les États antillais établissent, à leurs frais, des formations préparatoires pour les femmes voulant travailler au Canada. Le Canada va jusqu'à les obliger à assumer les frais de retour des femmes « who fail to abide by the conditions of entry or whose record of employment and conduct is unsatisfactory »¹⁵³⁸. On se demande si le MCI a mis à exécution cette intention ; il n'en existe aucune trace dans les archives consultées. Étant donné qu'il n'expulse pas les femmes d'autres origines rompant leur contrat ou jugées « inaptes » au travail domestique, il serait difficile de commencer à le faire avec les Antillaises sans courir le risque d'accusations de racisme patent¹⁵³⁹. Le ministère a déjà fait marche arrière en 1955 sur l'idée de ne pas octroyer le statut d'immigrant reçu à ces femmes et de les obliger à retourner dans leur pays à l'échéance du contrat. Il craignait que cette

1536 Agnes Calliste, « Canada's immigration policy and domestics from the Caribbean... », *op. cit.*, p. 386-389, 392, 397 ; Marilyn Barber, *Les domestiques...*, *op. cit.*, p. 26.

1537 BAC, SMCI, RG26, 146/3-41-23, lettres de G.F. Davidson à Valérie Châteauguay Perrault, 31 août 1961, p. 5 et à William Hamilton, 30 juillet 1962, p. 2 et mémorandum de W.R. Baskerville à C.E.S. Smith, 25 septembre 1959.

1538 Tanya Miri Schecter, *Race, class, women and the state...*, *op. cit.*, p. 59. BAC, SMCI, RG26, 146/3-41-23, lettre de J.W. Pickersgill à Wills O. Issacs, Minister of Trade and Industry, Executive Council of Jamaica, 27 juin 1955.

1539 Chambre des communes, *Débats*, 19 mars 1957, p. 2512, propos de Pickersgill ; Sedef Arat-Koç, « From "mothers of the nation" to migrant workers », *op. cit.*, p. 75.

approche soit « interpreted by many as an attempt at forced labour and charges of discrimination would inevitably result »¹⁵⁴⁰.

L'admission des domestiques antillaises occupe à nouveau les femmes fonctionnaires au ministère du Travail. Le 10 janvier 1956, Margaret McIrvine exprime son opinion selon laquelle, dans leur désir ardent d'embaucher les domestiques antillaises, « many of the employers have a selfish viewpoint [...] although an employer may be able to offer a girl good wages and first-class accommodation, there are other aspects that must be considered, chief of which is community acceptance ». Pour cette raison, le bureau régional du SNP en Ontario considère les placements en dehors de Toronto ou d'Ottawa mal avisés¹⁵⁴¹. Dans le contexte de Toronto, McIrvine est plutôt positive sur la facilité de placer les Antillaises et la réussite relative du premier groupe. Ruth Hamilton considère les quelques plaintes d'employées à propos des premières recrues comme dues à des attentes trop élevées¹⁵⁴².

À ce moment très précoce dans le mouvement, les femmes fonctionnaires sont prêtes à regarder certains problèmes courants ou potentiels comme relevant de la responsabilité des employées. Est-il possible que les femmes fonctionnaires soient prêtes à voir les Antillaises avec plus d'ouverture d'esprit que les Italiennes ? Cette ouverture peut être liée au fait que les Antillaises britanniques parlent l'anglais et ont été exposées à la culture des colonisateurs britanniques, ainsi qu'à la représentation des femmes noires comme aptes au travail domestique. Hamilton déclare par exemple des Antillaises que « they all like children », constat essentialiste et universalisant en accord avec les représentations dominantes¹⁵⁴³.

À la fin des années 1950, l'immigration des Antilles au Canada a la caractéristique de relever de la responsabilité de deux femmes ministres : Ellen Fairclough et Phyllis Shand Allfrey. Celle-ci est la ministre de Labour and Social Affairs pour la Fédération des Antilles occidentales pendant la courte vie de cette entité entre 1958 et 1962. Elle est née en 1908 sur l'île de la Dominique, dans une famille que David Dabydeen décrit comme faisant partie de la « white elite » qui domine l'île pendant des siècles. Partie de la Dominique à l'adolescence, Shand Allfrey n'y retourne pas avant 1953. Puis elle crée le Dominica Labour Party et gagne l'élection de 1958 pour devenir non seulement députée mais également la seule femme ministre et la seule personne blanche dans le gouvernement de la nouvelle Fédération¹⁵⁴⁴.

1540BAC, SMCI, RG26, 146/3-41-23, mémorandum au Cabinet, juin 1955, p. 2 ; Ian R. Mackenzie, « Early movements of domestics from the Caribbean... », *op. cit.*, p. 133.

1541BAC, Travail, RG27, 292/1-26-69-2, part. 2, mémorandum signé Margaret McIrvine for J.F. Dwyer à Ruth Hamilton, 19 janvier 1956.

1542BAC, Travail, RG27, 292/1-26-69-2, part. 2, mémorandum de Hamilton au Director, Special Services Branch, 16 janvier 1956.

1543*Idem.*

1544David Dabydeen, « Island dreams » *The Guardian*, 22 janvier 2005, <http://www.theguardian.com/>

En mars 1959, Shand Allfrey demande au directeur de l'Immigration, C.E.S. Smith, en déplacement aux Antilles, d'augmenter le quota de domestiques admissibles de 200 femmes en 1959 à 250 femmes en 1960. Le MCI décide d'accorder cette augmentation sur la recommandation de Smith, qui y voit un geste nécessaire à la fraternité du Commonwealth et un signe d'encouragement à la Fédération¹⁵⁴⁵. Il est difficile d'imaginer que Shand Allfrey puisse s'enthousiasmer de la maigre concession que représentent les 50 places supplémentaires accordées à la suite de sa réunion avec Smith. Pourtant, sa biographe décrit les résultats de cette rencontre en termes étonnement positifs. Comme femme politique, Shand Allfrey essaie sans doute de les positiver face à l'opposition exigeant des preuves des mesures contre le chômage¹⁵⁴⁶.

Une correspondance directe entre Fairclough et Shand Allfrey est entamée en mai 1960 à propos de la demande de cette dernière de relever le quota annuel en 1961. Fairclough tergiverse jusqu'à la fin novembre pour enfin expliquer qu'une augmentation ne serait pas possible. Les fonctionnaires l'avisent qu'il serait préférable « to select skilled workers and persons of superior qualification rather than domestic servants », mais ce n'est pas l'explication qu'elle donne à Shand Allfrey. Fairclough s'appuie sur l'argument que les Antillaises quittent le travail domestique rapidement pour d'autres « occupational fields which are already in over-supply ». Devant la Chambre des communes en juin 1960, elle prétend que le quota est déterminé surtout par la capacité des pays antillais à former les domestiques¹⁵⁴⁷. Elle donne ainsi des raisons différentes pour la limitation du quota selon le public concerné. Dans la correspondance entre femmes ostensiblement du même niveau hiérarchique, Fairclough jouit du pouvoir d'une femme d'un pays développé dans la position de refuser les demandes d'une femme d'une région sous-développée, même une bourgeoise blanche.

7.3.2.1 Une image altérée avec le temps

Dans un guide d'orientation, les autorités antillaises communiquent très clairement aux femmes sélectionnées l'attente qu'elles assument leur partie du marché en se comportant comme des ambassadrices de leur pays :

[books/2005/jan/22/featuresreviews.guardianreview32](#), consulté le 1^{er} novembre 2014 et Lizabeth Paravisini-Gebert, « Jean Rhys and Phyllis Shand Allfrey : the story of a friendship », *Jean Rhys Review*, vol. 9, n° 1&2, 1998, p. 10-11.

1545BAC, SMCI, RG26, 124/3-33-6, rapport de C.E.S. Smith, West Indian Immigration, 8 avril 1959, 4 p ; mémorandum du Commissioner for Canada, Port-of-Prince au Secretary of State for External Affairs, 17 avril 1959, 4 p ; Chambre des communes, *Débats*, propos d'Ellen Fairclough, 5 mars 1959, p. 1729.

1546Lizabeth Paravisini-Gebert, *Phyllis Shand Allfrey : a Caribbean life*, New Brunswick, N.J., Rutgers University Press, 1996, p. 169.

1547BAC, SMCI, RG26, 124/3-33-6, lettre de Fairclough à Shand Allfrey, 3 p ; 146/3-41-23, mémorandums du Deputy Minister au Minister, 24 mai 1960, 2 p et du Director au DM, 19 mai 1960, 2 p ; Chambre des communes, *Débats*, propos de Fairclough, 16 juin 1960, p. 5237-5238.

« You have a wonderful opportunity ahead, but you also have the responsibility to make good, so that in future years other West Indian women can look forward to similar opportunities. This is a comparatively new venture and you should regard yourself [sic] as missionaries who are resolved to succeed in order to help both yourself and others at home in the West Indies. Remember, if you fail you will let down not only yourself but your country. If you make good you will be a credit to your country and contribute toward the continuation of the scheme. The women who have been sent to Canada in previous years have not let down West Indian womanhood and it is confidently expected that you will do the same. It is all up to you ! »¹⁵⁴⁸.



Figure n° 29 : Antillaises et le maire de Toronto, fête de la fin de la première année de travail, Don Avalon Centre, 1959

Source : « Many rivers to cross: the African-Canadian experience », <http://www.africanafrican.com/>

Au début de la migration, les Antillaises impressionnent. Le premier groupe de domestiques antillaises anéantit la théorie sur l'incapacité prétendue des personnes des pays à climat chaud à s'adapter à un pays à climat froid. Au bout d'un an, un bilan positif de leur santé confond les prédictions : « the general health of these girls has been remarkably good and not one case of serious illness has occurred ». Des associations de femmes canadiennes semblent partager les soucis et

l'étonnement subséquent à propos de l'adaptabilité climatique des Antillaises. Un rapport de la YWCA du début des années 1960 remarque même que les recrues « don't seem to mind the cold climate, though they arrive at the worst time of the year, in November »¹⁵⁴⁹.

Les employeuses trouvent qu'elles sont « amenable, pleasant, fond of children and that they fit well into the household ». En 1958, le ministère du Travail déclare que « the domestics from the British West Indies [are] among the best received from any country since World War II »¹⁵⁵⁰. Comme les domestiques recrutées parmi les Européennes déplacées, les pionnières du programme antillais semblent bien ressentir la responsabilité de représenter dignement leurs concitoyennes pour ouvrir la voie aux autres. Evangelia Tastlogou remarque que les domestiques grecques de l'époque s'en sortent mal comparées aux domestiques antillaises¹⁵⁵¹. Les Antillaises, parlant l'anglais et quelque peu habituées aux normes anglo-

1548 *Advice to West Indian women recruited for work in Canada as household helps*, Barbados, Government Printing Office, s.d., p. 1-2. Nous joignons en Annexe n° 12 des pages de ce livret.

1549 BAC, SMCI, RG26, 146/3-41-23, mémorandum au Conseil des ministres du MCI et du Travail, 23 mars 1956, p. 1 ; YWCA MG28, I198, 18/7, rapport, Immigration from the West Indies Federation, [1960], p. 5.

1550 Chambre des communes, *Débats*, propos de Pickersgill, 19 mars 1957, p. 2512 ; BAC, SMCI, RG26, 146/3-41-23, mémorandums au Cabinet du MCI et du Travail, 23 mars 1956, p. 1 et de Fortier à l'Acting Minister, 6 janvier 1958, p.1 ; MCI, RG76, 838/533-36-644, lettre de G. Haythorne à L. Fortier, 13 mars 1956, cité dans Agnes Calliste, « Canada's immigration policy and domestics from the Caribbean... », *op. cit.*, p. 392 ; MCI, RG76, 830/552-1-644, lettre de Merle E. Dickerson à Fortier, 26 juin 1956, cité dans Sheldon Taylor, *Darkening the complexion of Canadian society...*, *op. cit.*, p. 229 ; Lorraine King, « Customs of Italian immigrants », *op. cit.*, p. 182.

1551 Evangelia Tastsoglou, « "The temptation of new surroundings" ... », *op. cit.*, p. 96.

saxonnes, peuvent être, aux yeux des employeuses, fonctionnelles plus rapidement que les Grecques. Par contre, dans le système hiérarchique des politiques d'immigration de l'époque, où le niveau d'adaptabilité présumée au Canada est inversement proportionnel à la pigmentation de la peau, les Grecques s'en sortent mieux et peuvent immigrer plus facilement.

Bien que les premières recrues semblent impressionnées par leur statut de pionnières et les admonitions de leur gouvernement de servir comme domestiques modèles, Violet King observe que « succeeding groups were less concerned with establishing precedents »¹⁵⁵². Les commentaires des acteurs canadiens à propos de l'« ability, training and attitude » des domestiques antillaises deviennent également plus mitigés¹⁵⁵³. Pourtant, certaines employeuses ne jurent que par les domestiques antillaises, telle cette femme à Ottawa qui en 1962 emploie « a West Indies domestic with whom she is entirely and completely satisfied and on whose judgement and integrity she relies completely »¹⁵⁵⁴.

En novembre 1963, C.M. Isbister, le successeur de Davidson, souligne l'incapacité du programme, tel qu'il est conçu, à satisfaire la demande en domestiques : « These group movements have achieved a limited amount of success, but only a limited amount, in alleviating our chronic shortage of household service workers ». Il décrit les Antillaises en termes essentialistes : « while they are a bit slow, they are steady and willing workers »¹⁵⁵⁵. On ne sait pas vraiment s'il entend par là que les Antillaises travaillent lentement ou si elles sont lentes sur le plan intellectuel. Considérée dans son ensemble, sa description ressemble à une caricature de la domestique noire.

En 1966, R. Curry, adjoint du nouveau sous-ministre Tom Kent, revient à un registre surtout positif : « Our employment officials are pleased with these girls and advise us that there is an almost unlimited demand »¹⁵⁵⁶. On peut penser que jusque-là – l'année où fusionnent le ministère du Travail et le MCI – les deux ministères regardent les Antillaises à partir de références différentes. Le ministère du Travail raisonne en termes de demande en main-d'œuvre qu'il faut satisfaire. Le MCI, en revanche, se focalise sur sa mission de trouver des personnes perçues comme de bons immigrants susceptibles de devenir de bons citoyens selon sa définition.

Entre novembre 1951 et 1955, le Public Affairs Committee (PAC) de la YWCA

1552Violet P. King, « Calypso in Canada », *Canadian Welfare*, 1^{er} novembre 1958, vol. 34, n° 4, p. 182.

1553BAC, SMCI, RG26, 146/3-41-23, lettre de Davidson à Châteauguay Perrault, 31 août 1961, p. 1-3.

1554BAC, SMCI, RG26, 146/3-41-23, mémorandum de Davidson à Baskerville, 22 janvier 1962, p. 4.

1555BAC, SMCI, RG26, 146/3-41-23, mémorandum d'Isbister au Ministre, 4 novembre 1963, p. 1.

1556BAC, SMCI, RG26, 145/3-33-6, mémorandum de Curry à Kent, 21 janvier 1966, cité dans Vic Satzewich, « Racism and Canadian immigration policy : the government's view of Caribbean migration, 1962-1966 », *Canadian Ethnic Studies*, 1989, vol. 21, n° 1, p. 90.

nationale se renseigne sur les restrictions de l'immigration en provenance des Antilles. La communication entre l'association canadienne et celles des îles de la Caraïbe incite la section canadienne à écrire au MCI, simplement pour se renseigner dans un premier temps. En septembre 1952, le PAC évoque la possibilité de rencontrer le ministre du MCI pour parler de la discrimination ; si une telle réunion a lieu, elle n'est pas détaillée dans les archives consultées. En 1954-1955, l'association, avec une commission spéciale créée pour étudier l'immigration antillaise, est toujours à la recherche de renseignements, mais dès lors elle collabore dans une certaine mesure avec la NCA¹⁵⁵⁷. Bref, pendant ces trois ans, la YWCA a du mal à entreprendre une action politique, se contentant de discuter et de toujours se renseigner davantage. L'arrivée du premier groupe de domestiques en septembre 1955 oriente l'association vers leur intégration et les conditions d'emploi. Dans les principales villes d'accueil, la YWCA met à disposition ses locaux et organise des formations pour les domestiques antillaises. D'autres associations de femmes comme le NCWC ne portent qu'un intérêt passager aux immigrantes antillaises, en remarquant leur arrivée, les actions de la YWCA et l'« assistance of newcomers themselves »¹⁵⁵⁸.

Dès février 1957, le Public Affairs Committee entame une étude sur les domestiques antillaises, dirigée par Jadwiga Bennich. D'origine polonaise, Bennich est arrivée au Canada comme personne déplacée dans l'après-guerre après avoir perdu son époux et un de ses enfants. Docteure de l'Université de Varsovie en langues modernes, elle a également étudié à Vassar College aux États-Unis et à l'Université de Londres. Depuis son arrivée au Canada, elle travaille à la YWCA, d'abord à Montréal, et puis, dès 1955, à la section nationale à Toronto. Elle a entre temps obtenu un master en travail social. Ses recherches sur les domestiques antillaises comprennent des questionnaires destinés aux domestiques et aux sections de la YWCA ainsi que la consultation des recherches de Violet King, agente de liaison de la Direction de la citoyenneté¹⁵⁵⁹.

1557BAC, YWCA, MG28 I198, 3/2, 19th National Convention Workbook, 14-20 juin 1953, Section 1, p. 18-19 ; 8/12, Annual Report 1951-1952, World Service Committee, p. 38 ; 18/2, comptes rendus, Public Affairs Committee, 29 novembre 1951, 24 septembre 1952 et 23 mars 1955 ; 232/1, Memorandum on Immigration, 21 mars 1955, 3 p ; 9/10, Annual Report 1954-1955, World Service Committee report, Mrs. H.R. Perkin, Chairman, p. 50-51.

1558BAC, YWCA, MG28 I198, 18/7, rapport, Immigration from the West Indies Federation, [1960], p. 3 ; APO, YWCAMT, F794, MU3527 ou B290050/B-1/1, 83rd Annual Report, 1955, p. 13 ; BAC, NCWC, MG28 I25, 101/6, Migration and Citizenship Report, Ottawa, Mrs. J. Woodside, 15 mai 1956, p. 2 ; APO, PCWO, F798, MU2343 ou B287450/PCWO Minutes 1954-1957, Report of Migration Committee, 1956-1957, Ottawa, Mrs. Woodside, p. 1.

1559BAC, YWCA, MG28 I198, 18/4 comptes rendus, Public Affairs Committee, 20 février 1957, p. 3-4, 20 mars 1957, p. 1 et 17 avril 1957, p. 1 ; 18/6, Public Affairs and World Service Education Committee, 10 juin 1958, p. 2-3, 10 mars 1959, p. 2, 29 avril 1959, p. 6 et 12 mai 1959, p.1 ; 12/3, compte rendu, Board of Directors, 29 avril 1959, p. 6 ; 4/10, 1957 Convention to 1961 Convention Workbook, octobre 1960, p. 10 ; « Facts and Fancies », *Montreal Gazette*, 14 février 1955, p. 11 ; « YWCA official to visit St. John's », *The*

La réponse de la section de la YWCA de Metropolitan Toronto donne une vue de l'ensemble plutôt équilibrée, pointant le contraste entre l'admissibilité théorique des « Negroes » et le nombre très limité d'admis en réalité. Cette situation crée le sentiment chez les personnes d'origine antillaise qu'il existe de la discrimination « on the basis of colour ». Notant que jusqu'à récemment les politiques d'immigration liées à l'entrée d'Antillais ont été « largely in line with public opinion », le rapport se demande si ces politiques ne commencent pas à « lag behind a growing racial tolerance and an increasing recognition of civil rights ». Le rapport se penche ensuite sur la situation particulière des domestiques dans une perspective plutôt positive à propos des programmes qui leur sont proposés par les YWCA à Toronto, de la relation entre employeuses et employées et du potentiel des Antillaises à s'intégrer à la vie au Canada. Leurs « very inquiring minds » facilitent leur capacité d'intégration. Les quelques problèmes rencontrés sont considérés comme étant liés aux femmes « of a little below average ability » qui demandent plus d'attention et de patience pour s'en sortir, tout comme ce serait le cas d'une Canadienne ayant la même aptitude¹⁵⁶⁰.

Cette image contraste avec la représentation de femmes au QI plutôt bas que donne le rapport du PAC national, terminé en 1960. Sur le plan de la discrimination, ce deuxième rapport rend les Antillaises elles-mêmes responsables de leurs difficultés à trouver des portes de sortie au travail domestique. La discrimination dans la société canadienne n'est jamais en cause. Selon le rapport, les Antillaises viennent avec des attentes trop élevées et des compétences trop basses pour le marché du travail canadien¹⁵⁶¹. La secrétaire générale de la YWCA d'Ottawa fait partie de ceux qui confortent cette conclusion en suggérant que la « personal appearance and attendance and attitude to work » des Antillaises contribue à leurs difficultés à décrocher des emplois au-delà du travail domestique¹⁵⁶².

Le rapport final du PAC n'étant ni signé ni daté, il est difficile d'attribuer ces propos à des personnes spécifiques. La personne la plus indignée par la situation des domestiques est la secrétaire générale de la YWCA nationale, Agnes Roy. En 1957 elle déclare qu'il est scandaleux que les Antillaises ne soient pas admises pour faire « the work they were already trained to do ». Elle pense que l'« exploitation and discrimination against colored people is one of Canada's "Frontiers" » à conquérir¹⁵⁶³. Ni le PAC ni le conseil d'administration de la

Daily News, St. John's, 6 octobre 1956.

1560BAC, YWCA, MG28 I198, 18/6, Report of Toronto YWCA Metropolitan Public Affairs Committee on the B.W.I. Girls in Toronto, février 1958, 3 p.

1561BAC, YWCA, MG28 I198, 18/7, rapport, Immigration from the West Indies Federation [1960], p. 2.

1562BAC, YWCA, MG28 I198, 18/6, compte rendu, Public Affairs and World Service Education Committee, 10 mars 1959, p. 2.

1563BAC, MG28 I198, 18/4, compte rendu, Public Affairs Committee, 20 février 1957, p. 4.

YWCA ne sont animés par le même sentiment d'indignation en 1960.

7.3.2.2 Des Antillaises motivées par leurs projets personnels

Les domestiques antillaises utilisent les mêmes méthodes que les Européennes pour influencer sur ce programme circonscrit qui permet leur entrée au Canada. Les femmes semblent s'enhardir et deviennent moins malléables grâce à la demande insatiable en domestiques et aux échanges d'informations entre Antillaises expérimentées et nouvelles arrivantes. Dans un entretien en 1988, une ancienne domestique décrit le type de conseils partagés : « If you don't like your bosses, you are allowed to switch right away [...] Thursday is the regular day off; they will try to change it when it's convenient for them, don't let them do it »¹⁵⁶⁴. Les Antillaises résistent aux efforts d'éparpillement dans tout le pays, préférant aller à Montréal ou à Toronto où se trouvent des groupes d'Antillais établis. Cette préférence ne plaît pas aux autorités de l'Immigration : « the domestics cling together and as a result there is little real opportunity to determine whether the British West Indies Negro can be absorbed as an immigrant in this country »¹⁵⁶⁵.

Les domestiques antillaises se servent librement de leur droit de demander des transferts pendant leur première année obligatoire. Un pourcentage de 60 % des femmes arrivées en 1958 changent d'employeur au moins une fois et les données pour 1959 et 1960 confirment cette tendance¹⁵⁶⁶. La demande est si forte qu'il y a toujours des employeuses prêtes à accepter les domestiques demandant des transferts. En 1961, Davidson décrit la mobilité des domestiques ainsi :

« there was a considerable amount of shifting from one employer to another, due to either dissatisfaction on the part of the employer or the employee, and due also to the fact that many of the girls were attracted by advertisements in the daily papers, offering higher wages in other households or in other forms of employment ».

Il trouve néanmoins ces tendances « understandable » en admettant que des employeuses sont demandeuses et que le désir de gagner plus d'argent est naturel¹⁵⁶⁷.

Malgré le nombre de transferts demandés et un certain nombre d'abandons en faveur d'autres types d'emploi, en 1959 et 1960, 80 % des Antillaises « remained in domestic

1564Entretien confidentiel, cité dans Agnes Calliste, « Canada's immigration policy and domestics from the Caribbean... », *op. cit.*, p. 392-393 ; Violet P. King, « Calypso in Canada », *op. cit.*, p. 183 ; Frances Henry, « The West Indian domestic scheme in Canada », *Social and Economic Studies*, mars 1968, vol. 17, n° 1, p. 86.

1565BAC, SMCI, RG26, 146/3-41-23, mémorandums de Fortier à l'Acting Minister, 6 janvier 1958, p. 1 ; MCI, RG76, 839/553-36-644, du Director of Employment Branch, NES, au Director of Immigration, novembre 1957, cité dans Ian R. Mackenzie, « Early movements of domestics from the Caribbean... », *op. cit.*, p. 136 ; Marilyn Barber, *Les domestiques...*, *op. cit.*, p. 26.

1566BAC, SMCI, RG26, 124/3-33-6, lettre de Fairclough à Shand Allfrey, 30 novembre 1960, p. 2.

1567BAC, SMCI, RG26, 146/3-41-23, lettre de Davidson à Châteauguay Perrault, 31 août 1961, p. 2-3.

employment for a full twelve-month period or longer after their arrival in Canada »¹⁵⁶⁸. Si elles restent au-delà de l'année obligatoire dans ce type de travail, c'est souvent plus en raison de la discrimination sur le marché du travail que par goût pour le travail domestique. Les ministères concernés, de la Citoyenneté et de l'Immigration et du Travail, semblent compter sur ce point, indiquant dans un mémorandum de juin 1955 que : « there is little danger of these girls—once admitted—leaving domestic employment to seek higher wages in industry »¹⁵⁶⁹.

Il incombe alors à ces femmes de montrer qu'elles ne laissent pas des fonctionnaires ou les employeuses gérer leurs projets de vie. Violet King, employée de la Direction de la citoyenneté, écrit un article en 1958 montrant le désir de mobilité sociale des Antillaises : « few girls come with the intention of remaining in domestic work »¹⁵⁷⁰. King connaît d'expérience personnelle la volonté d'avancer malgré les attentes stéréotypées. Fille d'un agriculteur/porteur, King devient la première avocate noire au Canada lorsqu'elle est admise au barreau de l'Alberta en 1954. Après avoir été avocate pénaliste dans cette province, elle intègre la Direction de la citoyenneté en 1956, comme agente de liaison avec des organisations bénévoles à travers le pays¹⁵⁷¹.

En 1961, Lamming réitère l'observation de King à propos des projets des Antillaises : « it would be a mistake to think of these West Indians as domestics in any permanent sense. The scheme was their only chance of getting to Canada. [...] They were obsessed by prospects for the future »¹⁵⁷². Le programme représente pour elles une façon de quitter leur pays d'origine où elles ne voient pas d'avenir en phase avec leurs aspirations¹⁵⁷³. Les autorités de l'Immigration comprennent également que leurs espoirs de garder ces femmes dans le travail domestique sont sans fondement. En 1963, Isbister conclut qu'il est inévitable que les Antillaises l'abandonnent tôt ou tard. Un quart des femmes, celles qui sont « skilled or semi-skilled in other occupations », partent tôt et les autres le font dès que les « opportunities present themselves ». En fin de compte « only a small residue of each annual movement » reste dans le travail domestique deux ou trois ans après leur arrivée¹⁵⁷⁴. Aux yeux des femmes

1568BAC, SMCI, RG26, 146/3-41-23, mémorandum de Davidson à l'A/Director of Immigration, 29 août 1961, p. 1 ; lettre de Davidson à Valérie Châteauguay Perrault, 31 août 1961, p. 2-3.

1569BAC, SMCI, RG26, 146/3-41-23, mémorandum au Cabinet, juin 1955, p. 3.

1570Violet P. King, « Calypso in Canada », *op. cit.*, p. 179.

1571PAA, fonds Jeane Thompson, PR11F1, ACC PR 1977.0113, 4/62, bulletin d'informations, Hillside Local, Farm Women's Union of Alberta, *Newsflashes*, June 20, 1954 ; Rachel K. Bailie et David R. Percy, « Violet King : a dauntless young woman, U of A Law 1953 », *University of Alberta, Faculty of Law*, <https://lawschool.ualberta.ca/news/main-news/2012/december/%20featuredcentenaryfirstsstory-violetkinguofalaw1953>, consulté le 8 mai 2015.

1572George Lamming, « The West Indians : our loneliest immigrants », *Maclean's Magazine*, 4 novembre 1961, p. 52.

1573Frances Henry, « The West Indian domestic scheme... », *op. cit.*, p. 85.

1574BAC, SMCI, RG26, 146/3-41-23, mémorandum d'Isbister au Ministre, 4 novembre 1963, p. 2.

déjà formées pour d'autres métiers, le travail domestique ne peut être qu'un tremplin. Même pour des femmes de formation plus modeste, la nature déplaisante du travail en termes de salaires, d'horaires, d'absence de liberté et de manque de reconnaissance amène les Antillaises, comme leurs prédécesseuses, à quitter cette activité dès qu'elles trouvent des emplois plus convenables¹⁵⁷⁵.

Certains chercheurs pensent que bon nombre des femmes recrutées ont un niveau de scolarité supérieur au minimum requis, en raison de la sélection opérée par les États antillais. Un éditorial dans le *Trinidad Chronicle* en automne 1956 se demande pourquoi « more emphasis was being placed on educational background and ambition of the woman than on her skills in the household »¹⁵⁷⁶. Selon Frances Henry, qui dirige une étude sur 60 domestiques antillaises à Montréal en 1965, le niveau d'éducation de la majorité indique au moins « lower middle-class standing » aux Antilles. Voulant utiliser ce mouvement comme levier pour convaincre le Canada d'ouvrir davantage la porte à la migration antillaise, les États choisissent les femmes considérées comme capables de donner une bonne image de leur pays et de changer les stéréotypes¹⁵⁷⁷.

E.M.K. Douglas, ne se fiant pas aux méthodes de Frances Henry, voit une possibilité distincte de sur-estimation du niveau de scolarité ou de formation par des chercheurs canadiens, peu au fait des systèmes d'éducation et de formation dans un pays comme la Jamaïque, par exemple. Il signale que des postes comme « teaching assistants » et « nursing aides » ne demandent pas plus de six ans de scolarité ; le seuil pour devenir infirmière est de huit ans de scolarité¹⁵⁷⁸. Joyce Cole note que jusqu'à la fin des années 1950, l'instruction secondaire est réservée à une minorité privilégiée qui peut payer les frais, creusant ainsi l'écart entre cette minorité et les « uneducated black masses »¹⁵⁷⁹. Un rapport de la YWCA de 1960 explique qu'elles ont rarement plus que le niveau classe de seconde. Ce constat n'est pas préjudiciable en soi, mais les auteures ajoutent que « their IQs are not high ». On se demande sur quelles bases elles parviennent à une telle conclusion¹⁵⁸⁰. Les estimations quelque peu

1575Tanya Miri Schechter, *Race, class, women and the state...*, *op. cit.*, p. 62.

1576Ibid., p. 59 ; Agnes Calliste, « Canada's immigration policy and domestics from the Caribbean... », *op. cit.*, p. 391 ; BAC, MCI, RG76, 830/552-1-644, « Do not disappoint », *Trinidad Chronicle*, s.d., transmise dans une lettre du Canadian Trade Commissioner, Port of Spain, Trinidad, au Director, Immigration Branch, 5 novembre 1956, cité dans Sheldon Taylor, *Darkening the complexion of Canadian society...*, *op. cit.*, p. 233.

1577Frances Henry, « The West Indian domestic scheme... », *op. cit.*, p. 84 ; Agnes Calliste, « Canada's immigration policy and domestics from the Caribbean... », *op. cit.*, p. 391 ; Marilyn Barber, *Les domestiques...*, *op. cit.*, p. 27.

1578E.M.K. Douglas, « West Indians in Canada : the household-help scheme : a comment », *Social and Economic Studies*, juin 1968, vol. 17, n° 2, p. 216.

1579Joyce Cole, *West Indian teachers and nurses in Ontario, Canada : a study of migration patterns*, Mémoire, McMaster University, Hamilton, 1967, p. 33.

1580BAC, YWCA, MG28 I198, 18/7, rapport, Immigration from the West Indies Federation, [1960], p. 1, 3.

contradictoires des Antillaises recrutées semblent avoir pour but soit la justification de leur emploi comme domestiques, soit la justification de leur abandon de ces postes. Ces contradictions sont également imputables aux antécédents et objectifs divers de ces personnes. Quel que soit leur niveau d'instruction dans leur pays natal, une fois au Canada, les Antillaises sont très prêtes à suivre des formations qualifiantes pour d'autres emplois.

C'est peut-être par des appréciations différentes de normes morales et de formes familiales entre le Canada et les Antilles que les Antillaises ébranlent le plus les politiques d'immigration. Les responsables du programme de recrutement de domestiques parmi les Européennes déplacées ont suspecté ces femmes d'avoir été soumises à des expériences ou des influences néfastes mais situationnelles liées à la guerre et à la vie dans les camps. En revanche ils considèrent les Antillaises comme ayant une moralité naturellement relâchée. Pour cette raison, ils leur imposent un examen médical supplémentaire au Canada pour confirmer l'absence de maladies vénériennes, considérées comme très répandues dans les îles. Très peu de cas sont avérés par des examens médicaux. Le fait que les autorités canadiennes se sentent obligées de remarquer, à la fin de la première année de cet « experiment » de recrutement, qu'il n'y a eu aucune incidence d'immoralité est révélateur de leurs préjugés¹⁵⁸¹.

Les attitudes ne changent pas pour autant ; en 1964 le sous-ministre du MCI exprime l'avis, influencé par les idées du Haut Commissaire canadien à la Trinité, que « promiscuity is quite widespread » aux Antilles¹⁵⁸². Les représentations d'Antillaises à la moralité légère ne correspondent pas du tout aux perceptions que ces femmes ont d'elles-mêmes. Dans l'étude de Frances Henry, des Antillaises déclarent avoir adopté des valeurs perçues comme canadiennes, par exemple, des comportements sexuels plus libres. Malgré leur considération négative des mœurs canadiennes, elles voient leur adoption comme nécessaire si elles veulent « "get on" in Canadian society »¹⁵⁸³.

Fondé sur une idéologie très conservatrice et patriarcale de la famille, le programme ne demande que des femmes célibataires et sans enfants. Comme l'indique Ian Mackenzie, les autorités canadiennes assument qu'il va de soi que les femmes célibataires n'auraient pas

1581BAC, SMCI, RG26, 146/3-41-23, mémorandums au Cabinet du MCI et du Travail, 23 mars 1956, p. 1 ; MCI, RG76, 838/553-36-644-1, du Director, Immigration Branch, à l'Acting Chief, Administration Division, 25 octobre 1955, cité dans Patricia M. Daenzer, *Regulating class privilege...*, *op. cit.*, p. 54 ; Sheldon Taylor, *Darkening the complexion of Canadian society...*, *op. cit.*, p. 227 ; Marilyn Barber, *Les domestiques...*, *op. cit.*, p. 26.

1582BAC, MCI, RG76, 149/5850-6-4, mémorandums du Deputy Minister au Minister, 10 décembre 1964, p. 3-4 et 842/553-67-1, du Director of Immigration au Deputy Minister, 15 avril 1966, cité dans Patricia M. Daenzer, *Regulating class privilege...*, *op. cit.*, p. 82 ; Vic Satzewich, « Racism and Canadian immigration policy... », *op. cit.*, p. 92 ; Sunera Thobani, *Exalted subjects...*, *op. cit.*, p. 117.

1583Frances Henry, « The West Indian domestic scheme... », *op. cit.*, p. 89-90.

d'enfants à charge. Après quelques surprises avec le premier groupe, elles décident d'être plus claires sur leur refus d'accepter des mères célibataires pour les migrations suivantes¹⁵⁸⁴. Pour leur part, les candidates antillaises ne cèdent pas : elles candidatent malgré, ou plutôt à cause de leurs responsabilités familiales. Comme l'explique Myrtle : « I know a lot of people say that we shouldn't come here and leave our children back home, but what else can we do ? Our children have to eat »¹⁵⁸⁵.

Les autorités antillaises ne cherchent pas trop à savoir. Pendant les années 1950, lorsque les autorités canadiennes demandent à leurs homologues des îles comment des mères célibataires, ou même mariées, ont réussi à être sélectionnées, les Jamaïcains expliquent qu'il n'aurait pas été décent d'enquêter sur la vie intime des femmes. Cette réponse laisse les autorités canadiennes quelque peu perplexes car elles trouvent les femmes concernées « quite willing to talk about their children »¹⁵⁸⁶. Dans leur livret d'orientation pour femmes sélectionnées, les autorités antillaises leur conseillent de « make provision for the proper care and support of any dependents that you might have in the West Indies »¹⁵⁸⁷. Conscientes de l'existence possible de personnes dépendantes de ces femmes, les autorités des îles ne veulent pas avoir la charge de ces dernières, mais ne sont pas opposées aux retombées des envois de fonds des émigrants à leur famille. La séparation de leurs enfants et/ou leur époux est difficilement supportable pour les femmes concernées. Elles doivent surmonter des obstacles juridiques à propos de leur propre statut pour éventuellement faire venir leurs proches.

Des mères continuent à passer entre les mailles du filet avec chaque groupe. Fairclough, dans une lettre à Shand Allfrey en 1961, exprime sa préoccupation à propos des femmes qui se déclarent célibataires puis révèlent la présence d'un époux et/ou d'enfants aux Antilles. En décrivant l'exemple d'une « girl who had no less than five children, and who has had a sixth since arrival in Canada », elle s'empresse d'ajouter qu'elle ne veut pas suggérer que « these cases are numerous or typical »¹⁵⁸⁸. Pourtant le message est passé que certaines des recrues ne sont pas vues comme de bonnes ambassadrices des Antilles. Le fait que Fairclough évoque ces cas dans sa lettre à Shand Allfrey interpelle. Soit Fairclough croit qu'il faut saisir

1584 Ian R. Mackenzie, « Early movements of domestics from the Caribbean... », *op. cit.*, p. 133, 135 ; BAC, SMCI, RG26, 146/3-41-23, memorandum de A/Chief, Operations Division, 4 avril 1957 ; Tanya Miri Schecter, *Race, class, women and the state...*, *op. cit.*, p. 64.

1585 Makeda Silvera, *Silenced : talks with working class Caribbean women about their lives and struggles as domestic workers in Canada*, 2^e éd., Toronto, Sister Vision Press, 1989, p. 76.

1586 BAC, MCI, RG76, 839/553-36-644, Chief of Admissions Division, Summary of the 1955 Movement, novembre 1955, cité dans Ian R. Mackenzie, « Early movements of domestics from the Caribbean... », *op. cit.*, p. 135.

1587 *Advice to West Indian women recruited for work in Canada as household helps*, Barbados, Government Printing Office, s.d., p. 11.

1588 BAC, SMCI, RG26, 124/3-33-6, lettre de Fairclough à Shand Allfrey, 30 novembre 1960, p. 2 ; 146/3-41-23, memorandum de Davidson à l'A/Director of Immigration, 29 août 1961, p. 2.

le moment d'en discuter entre femmes, soit les personnels qui préparent ses lettres estiment que cette correspondance entre femmes et sur des femmes est un moment propice pour s'attaquer poliment au problème.

En accordant l'admission d'un groupe très limité d'immigrantes, vues comme peu désirables au-delà de leur apport en main-d'œuvre, l'État et la société canadienne ne songent surtout pas à ouvrir les portes à beaucoup plus d'Antillais que les domestiques. Ils sous-estiment pourtant la résolution des femmes de trouver des moyens d'assumer ce qu'elles regardent comme leur responsabilité : faire vivre leurs enfants, parents, etc. Dans le cas d'époux et d'enfants, elles font appel aux avocats pour surmonter les barrières de l'État canadien contre le parrainage de ces personnes censées ne pas exister¹⁵⁸⁹. Bien que les Noirs aient le droit, après 1952, de parrainer un cercle large de parents, l'État tente de ralentir ces regroupements familiaux au motif que les femmes concernées ont fait de fausses déclarations pour obtenir leur admission au Canada. Selon Lamming, les barrières érigées par les autorités incitent les femmes à chercher des moyens plus sûrs de faire venir leurs proches, comme l'achat de faux documents¹⁵⁹⁰.

C'est le cas de Daisy Henry arrivée d'Angleterre au Canada en 1963 comme aide-soignante. Lorsqu'elle essaie en 1964 de faire venir ses deux enfants restés en Angleterre, le MCI le refuse, décision dont elle fait appel. Un article du *Globe and Mail* suggère que le motif du refus est que les enfants sont illégitimes. Le ministre du moment, René Tremblay, nie ces affirmations, évoquant plutôt le fait que Henry n'a pas déclaré l'existence de ses enfants au moment de sa demande d'admission au Canada¹⁵⁹¹. Le 30 octobre 1964, Gregory Colin, journaliste en Jamaïque, écrit un éditorial ironique remarquant que Henry contribue à faire connaître l'île au monde, surtout la « habit of producing children before marriage ». Le cas de Henry est finalement résolu en faisant venir le père avec ses enfants et en obligeant le couple à se marier dans un délai de trois mois¹⁵⁹².

Inquiètes du nombre de personnes que les Antillaises parrainent, les autorités cherchent des méthodes pour les décourager. Elles sont convaincues que les Antillaises parrainent des parents peu qualifiés et de « dubious economic value for Canada », mais elles admettent leur désir naturel d'être entourées de leurs proches¹⁵⁹³. L'importance du mariage et

1589 Agnes Calliste, « Canada's immigration policy and domestics from the Caribbean... », *op. cit.*, p. 393-394 ; Frances Henry, « The West Indian domestic scheme... », *op. cit.*, p. 90 ; Ellen Scheinberg, *The « undesirables »...*, *op. cit.*, p. 79.

1590 George Lamming, « The West Indians... », *op. cit.*, p. 55.

1591 Chambre des communes, *Débats*, 8 octobre 1964, p. 9053.

1592 Gregory Colin, « Of this and that », *The Daily Gleaner*, 30 octobre 1964, p. 16 ; « Unhappy story may yet have a happy ending », *Lethbridge Herald*, 4 février 1965, p. 18.

1593 BAC, MCI, RG76, 149/5850-6-4, memorandum de Deputy Minister, 10 décembre 1964, p. 3-4, cité dans

de la famille dans le discours de l'époque et l'aversion sociétale pour les mariages interraciaux amènent les autorités à concéder que ces femmes ont besoin de compagnie masculine et de prétendants convenables. Lorsque les autorités commencent à mettre en question le bien-fondé du programme, la valeur économique des personnes qu'elles parrainent sous-tend les critiques :

« By bringing in groups of single persons of one sex and of one social level an imbalance is created which the girls immediately seek to remedy. [...] Because these males are of the same social and economic level as their sponsors, a corresponding movement of male unskilled workers develops and further aggravates the situation. [...] Obviously, the selection of skilled or otherwise qualified male immigrants from the West Indies, coming as they undoubtedly would from a higher social status, would not fill the need of these girls for companionship and possible suitors »¹⁵⁹⁴.

Le genre, la « race » et le statut socio-économique des recrues préoccupent le MCI jusqu'à la conclusion du programme des domestiques antillaises en 1968. En 1961, Davidson formule la question brûlante à laquelle le ministère ne trouve pas de réponse satisfaisante : « Are we trying to pick domestics [...] who will be content to remain in household service [...] Or are we using the domestic movement as a means of selecting a higher class of girls who will not stay in domestic service any longer than necessary [...] ? »¹⁵⁹⁵. Même les employeuses ne seraient pas unanimes dans leurs réponses. Pour beaucoup d'entre elles, la domestique qu'elles veulent attacher à leur ménage devrait arborer le raffinement et la respectabilité qu'elles aimeraient que leur ménage affiche. Bien évidemment, il s'agit d'une image ou d'un rêve nourri par toutes sortes de préjugés et de prétentions. D'autres employeuses sont prêtes à accepter les Antillaises telles quelles et à négocier au lieu d'imposer les conditions de travail. Rares sont les employeuses par contre qui s'engagent dans une réflexion profonde sur les conditions locales et globales qui construisent cette relation très inégale entre femmes.

7.3.2.3 Solidarité entre domestiques

Mis à part leur hâte de quitter le travail domestique, il est difficile de retrouver les opinions de première main des domestiques antillaises sur le programme. Les archives du MCI mentionnent peu de commentaires des Antillaises hormis le fait que certaines trouvent les employeuses très exigeantes, poussant ainsi des domestiques à demander leur transfert. L'historiographie donne un peu plus de détails sur les opinions des Antillaises à propos du travail domestique. Elles trouvent les heures longues et les salaires moins intéressants que

Patricia M. Daenzer, *Regulating class privilege...*, *op. cit.*, p. 71, 82 ; Tanya Miri Schecter, *Race, class, women and the state...*, *op. cit.*, p. 60. Voir aussi BAC, MCI, RG76, 839/553-36-644, lettre du Director, Employment Branch, NES, au Director, Immigration, 12 octobre 1962, cité dans Ian R. Mackenzie, « Early movements of domestics from the Caribbean... », *op. cit.*, p. 138.

1594BAC, SMCI, RG 26, 146/3-41-23, mémorandum d'Isbister au Minister, 4 novembre 1963, p. 2.

1595BAC, SMCI, RG 26, 146/3-41-23, mémorandum de Davidson à l'A/Director of Immigration, 29 août 1961.

prévu. D'ailleurs, les enfants canadiens sont gâtés, indisciplinés et peu respectueux comparés aux enfants antillais¹⁵⁹⁶. Sheldon Taylor explique que les domestiques n'expriment pas leurs véritables opinions sur le programme aux fonctionnaires de l'État ; les associations des communautés noires, comme la NCA, sont plus au courant de leur mécontentement. Les églises représentent un important lieu de soutien pour les domestiques, mais il est difficile de savoir si cela se traduit dans des regroupements pour affronter les politiques d'immigration¹⁵⁹⁷.

Le contact des Antillaises avec des associations de Canadiens noirs inquiète les autorités du MCI qui voient en elles le potentiel : « to interfere with distribution [and] set standards of wages that would interfere with placement and otherwise in many ways make a nuisance of themselves »¹⁵⁹⁸. En 1956, le ministre, J.W. Pickersgill, suggère au président de la NCA que les projets de son association pour créer des animations pour les Antillaises peuvent contribuer à l'effet de ségrégation qui « causes many Canadians to hesitate in giving approval to immigration from the West Indies ». Malgré les réticences du MCI, les Antillaises, avec l'aide de différentes associations, organisent des clubs de domestiques qui constituent des lieux de solidarité sociale¹⁵⁹⁹.

Leur petit nombre et leur peu de temps libre ne permettent pas aux Antillaises de s'organiser facilement afin d'émettre des revendications concernant le programme. Loleta Johnson, arrivée en 1955, rappelle les horaires exigeants : « When guests would come for dinner, you'd be in the kitchen cooking long hours then up at 6 :30 with the kids »¹⁶⁰⁰. Prenant l'exemple des 280 domestiques qui arrivent en 1959, George Lamming souligne le manque de cohésion comme barrière contre des actions collectives :

« Many would have been strangers from the start, since they had come from nine different islands and the mainland territory of British Guiana. Now they were further separated serving white families and searching for friends in seventeen different and unknown places that stretched across Canada, a dispersal covering 4,000 miles »¹⁶⁰¹.

1596 Violet P. King, « Calypso in Canada », *op. cit.*, p. 179-180 ; Frances Henry, « The West Indian domestic scheme... », *op. cit.*, p. 90 ; Agnes Calliste, « Canada's immigration policy and domestics from the Caribbean... », *op. cit.*, p. 392.

1597 Sheldon Taylor, *Darkening the complexion of Canadian society...*, *op. cit.*, p. 231 ; Makeda Silvera, *Silenced...*, *op. cit.*, p. 77, 87 ; Karen C. Flynn, *Moving beyond borders...*, *op. cit.*, p. 197.

1598 BAC, MCI, RG76, 839/553-36-644, lettre du Director, Employment Branch, NES, au Director of Immigration, novembre 1963, cité dans Ian R. Mackenzie, « Early movements of domestics from the Caribbean... », *op. cit.*, p. 137.

1599 BAC, MCI, RG76, 830/552-1-644, lettre de Pickersgill à Donald Moore, 11 avril 1956, cité dans Sheldon Taylor, *Darkening the complexion of Canadian society...*, *op. cit.*, p. 232 ; Agnes Calliste, « Canada's immigration policy and domestics from the Caribbean... », *op. cit.*, p. 394 ; Violet P. King, « Calypso in Canada », *op. cit.*, p. 180-182.

1600 Frances Henry, « The West Indian domestic scheme... », *op. cit.*, p. 87 ; George Lamming, « The West Indians... », *op. cit.*, p. 27 ; Kristine Berey, « Trailblazers from the Caribbean had a dream », *The Senior Times*, février 2010, <http://theseniortimes.com/article/2009/02/trailblazers-from-caribbean-had-dream.html>, consulté le 18 mai 2015.

1601 George Lamming, « The West Indians... », *op. cit.*, p. 27.

Il suggère que cette dispersion ne correspond pas seulement à une tentative pour satisfaire la demande en domestiques à travers le pays, mais qu'elle constitue également une façon de diminuer l'impact de leur présence et le pouvoir conféré par une organisation en nombre.

Les efforts du Negro Community Centre à Montréal pour soutenir les domestiques se traduisent par l'établissement du Pioneer Girls Club en 1955, qui se débat contre l'implosion jusqu'en 1967. D. Williams attribue sa disparition à son adhésion exclusivement féminine et à son manque de militantisme¹⁶⁰². Ce club, comme son homologue le Don Avalon Centre à Toronto, sert néanmoins d'incubateur de compétences associatives pour les domestiques. Elles adhèrent ensuite à d'autres associations comme celles des droits civiques ou elles s'engagent dans l'organisation d'associations liées à leur île natale.

Au sein des clubs de domestiques, le sens d'une identité antillaise commune met du temps à voir le jour. À leur arrivée, les femmes s'identifient comme Jamaïcaine, Barbadienne, Trinidadienne... Violet King témoigne de la concurrence entre femmes d'îles différentes, soulignant ainsi l'erreur de concevoir ce groupe comme homogène¹⁶⁰³. Joyce Cole évoque le rôle du régime colonial britannique dans la construction de l'insularité et la création d'une « colour-caste stratification ». Elle note également que les tentatives de création d'associations antillaises au Canada doivent surmonter des traditions de rassemblement plus orientées vers des communautés informelles que des associations structurées¹⁶⁰⁴.

Les Antillaises trouvent souvent dans les clubs des renseignements sur des formations susceptibles de les préparer à trouver d'autres emplois¹⁶⁰⁵. Contrairement aux réfugiées européennes, elles n'ont pas besoin de cours d'anglais et peuvent se concentrer sur des formations professionnelles. Pourtant, la charge de travail demandée dans les emplois domestiques et le temps nécessaire pour se former et trouver d'autres postes leur font perdre les illusions qu'elles pouvaient nourrir. Plus entravant encore dans un projet de vie en dehors du travail domestique est le racisme que les Antillaises rencontrent sur le marché du travail. Parmi les 60 femmes dans l'enquête de Frances Henry, les deux tiers presque racontent avoir été l'objet de discrimination dans la recherche d'un autre emploi. Henry soutient que, outre le racisme, l'expérience de domestique, peu valorisée au Canada, les défavorise aux yeux d'employeurs dans d'autres secteurs¹⁶⁰⁶. Lyndall Hunte rappelle les pratiques discriminatoires

1602Dorothy W. Williams, *The road to now...*, *op. cit.*, p. 108 ; Makeda Silvera, *Silenced...*, *op. cit.*, p. 109.

1603Violet P. King, « Calypso in Canada », *op. cit.*, p. 180-181 ; Joyce Cole, *West Indian teachers and nurses...*, *op. cit.*, p. 95-96 ; Karen C. Flynn, *Race, class, and gender : Black nurses in Ontario, 1950-1980*, Thèse, York University, Toronto, 2003, p. 108.

1604Joyce Cole, *West Indian teachers and nurses...*, *op. cit.*, p. 27, 29, 40, 93-94 ; Karen C. Flynn, *Race, class, and gender...*, *op. cit.*, p. 69.

1605Violet P. King, « Calypso in Canada », *op. cit.*, p. 181-182.

1606Frances Henry, « The West Indian domestic scheme... », *op. cit.*, p. 86-88 ; Violet P. King, « Calypso in

des grands magasins à l'époque : « "Eaton's was not hiring black people. Simpson's was, but had them out of [the clients'] sight »¹⁶⁰⁷. Les Antillaises sont assez motivées et débrouillardes néanmoins pour trouver d'autres emplois, même pendant une période de ralentissement économique comme en 1958 et 1959. Selon Agnes Calliste, l'élaboration graduelle de la législation contre la discrimination les aide également à décrocher d'autres postes¹⁶⁰⁸.

En 1967, Don Handelman écrit un article sur deux associations antillaises à Montréal, sans préciser leurs noms. Ses analyses suggèrent que des différences de classe se recoupant avec des différences de genre empêchent leurs membres féminins, surtout des domestiques, de jouer un rôle influant dans ces associations. Ce problème est particulièrement évident dans l'association qui intervient auprès de l'État à propos des politiques d'immigration. L'étude de D. Handelman semble porter sur la Jamaica Association (JA) et la section montréalaise de la NCA¹⁶⁰⁹. L'article se concentre sur les styles de leadership des deux présidents et sur les effets négatifs des différences de classe sur les relations entre membres. Un des premiers constats frappants est que, pour les deux associations, les présidents sont des hommes et les conseils d'administration sont presque exclusivement masculins tandis que les deux tiers des membres sont des femmes. De plus, Handelman décrit les membres comme majoritairement « lower class, in West Indian as well as Canadian terms »¹⁶¹⁰.

Le président de la JA et son conseil d'administration semblent être plus à l'écoute des membres de base, donc des femmes, que ne le sont les dirigeants de la NCA. Handelman décrit le processus de prise de décisions au sein de la JA :

« motions, when presented to the rank-and-file, are not given as ultimatums, but rather as suggestions [...] Long and involved discussions then ensue, [...] with the middle class executives and the lower class rank-and-file both participating. Lower class members argue with each other and with executives, and executives argue with one another until a satisfactory solution, arrived at through compromises, is achieved »¹⁶¹¹.

Ainsi, dans la JA, les membres de base, comme les domestiques, jouent un rôle non négligeable dans le processus décisionnel, malgré leur absence du conseil d'administration. Se faire entendre par des arguments insistants fait écho à l'approche d'Eva Smith dans la Jamaican Canadian Association (JCA) à Toronto. Selon un ancien président de cette

Canada », *op. cit.*, p. 183. BAC, YWCA, MG28 I198, 18/7 rapport, Immigration from the West Indies Federation [1960], 5 p.

1607 Kristine Berey, « Trailblazers from the Caribbean had a dream », *The Senior Times*, février 2010, <http://theseniortimes.com/article/2009/02/trailblazers-from-caribbean-had-dream.html>, consulté le 18 mai 2015.

1608 Agnes Calliste, « Canada's immigration policy and domestics from the Caribbean... », *op. cit.*, p. 392-393.

1609 Don Handelman, « Leadership, solidarity and conflict in West Indian immigrant associations », *Human Organization*, automne 1967, vol. 26, n° 3, p. 120. Voir aussi Dorothy W. Williams, *The road to now...*, *op. cit.*, p. 103-104.

1610 Don Handelman, « Leadership, solidarity and conflict... », *op. cit.*, p. 122.

1611 *Ibid.*, p. 119-122.

association : « Eva was not easily silenced. She had to say her piece »¹⁶¹².

Smith arrive au Canada de la Jamaïque en 1956 comme domestique, un début modeste qui ne la décourage pas. Son désir de trouver un réseau pour l'aider à s'intégrer au Canada est à l'origine de son implication dans des associations différentes, y compris la NCA. Au fil des années, elle œuvre surtout auprès de la jeunesse issue des Antilles, mais elle tente également d'améliorer les conditions de travail des domestiques en organisant une réunion régulière d'échange de vécus dans le cadre des activités de la JCA¹⁶¹³. La portée de ses actions est difficile à établir à partir des brèves mentions où apparaît son nom.

Ainsi, des femmes ayant la détermination et le courage de s'exprimer, dans une association à l'approche consensuelle, peuvent avoir une influence sur les actions de l'association. Dans la JA cela ne se traduit pas nécessairement par une voix dans le lobbying sur les politiques d'immigration, puisque cette association s'occupe davantage de l'établissement d'immigrants que de leur admission. Sa mission officielle est de faire des « good works in the community and sell our image to the public to show that we are good citizens. We can fight discrimination in this way ». Son homologue à Toronto, la Jamaican Canadian Association, a des objectifs semblables, se concentrant plus sur l'intégration de nouveaux immigrants au Canada que sur des revendications pour faire venir plus d'immigrants¹⁶¹⁴.

Les différences de classe, surtout entre les membres du conseil d'administration, s'avèrent plus handicapantes pour la NCA à Montréal, ce qui nuit à l'efficacité de l'association dans son ensemble. L'objectif de la NCA est d'aider les immigrants dans leurs démarches auprès du MCI mais, selon D. Handelman, cela se limite à des explications sur la manière de remplir des documents au lieu de mener à des actions politiques. De surcroît, pendant les années 1950, le président de l'association se fait arrêter pour « supplying would-be West Indian immigrants with false passports and smuggling them into Canada »¹⁶¹⁵.

De par la solution proposée pour lutter contre les maux des associations antillaises à Montréal, D. Handelman s'avère être un produit de son époque très peu sensibilisé aux besoins de trouver les moyens de donner la parole aux femmes et aux classes et « races » défavorisées : « The civil rights movements in Montreal are essentially West Indian

1612Témoignage de Roy Williams, cité dans William Manning, *My name is Eva : a biography of Eva Smith*, Toronto, Natural Heritage/Natural History, 1995, p. 34.

1613Ibid., p. 19, 43. « Eva Smith, 1923-1993, Black History (people) », *Quizlet*, <http://quizlet.com/22954793/black-history-people-flash-cards/>, consulté le 6 juillet 2013 ; Makeda Silvera, *Silenced...*, op. cit., p. 33 ; 109.

1614Don Handelman, « Leadership, solidarity and conflict... », op. cit., p. 120-121 ; Karen C. Flynn, *Moving beyond borders...*, op. cit., p. 198.

1615Don Handelman, « Leadership, solidarity and conflict... », op. cit., p. 120.

movements. These movements are composed of lower class immigrants [... they] require middle class leaders who have the organizational skills to direct effective civil rights campaigns »¹⁶¹⁶. Violet King est également de l'avis que les antécédents socio-économiques des domestiques Antillaises signifient qu'elles manquent de compétences en matière de direction ou de gestion des clubs : « used to taking instruction, on their own, in the club, they shrink from making suggestions or taking responsibility »¹⁶¹⁷.

Les membres existants de différentes associations de personnes noires font preuve parfois des mêmes a priori quant aux contributions que peuvent apporter les domestiques antillaises. Les étudiants antillais au Canada, majoritairement des jeunes hommes, ne se montrent pas très accueillants vis-à-vis des domestiques en raison des différences de statut socio-économique¹⁶¹⁸. Certaines Canadiennes noires considèrent le recrutement des domestiques antillaises comme une pierre d'achoppement dans leur lutte pour convaincre la société dominante qu'elles ont des compétences pour d'autres types de travail que celui que le ghetto du travail domestique leur a attribué par la discrimination : « There was a bit of resentment that we thought we were getting somewhere and then to have them come in and do the same thing ! ». Une autre personne dénigre la classe des domestiques : « They come from the lower classes and they have lost us face [...] A domestic could not be a friend of mine [...] they are not typical ; they are not the best we have to offer »¹⁶¹⁹.

L'analyse de D. Handelman permet de glaner que la NCA à Montréal, censée être une tribune pour influencer sur les politiques d'immigration, donne très peu d'espace aux femmes. La probabilité que ces femmes soient des domestiques récemment arrivées donne à réfléchir sur la place accordée aux immigrantes pour s'exprimer dans les espaces publics, y compris des espaces considérés comme les plus réceptifs à leur situation et leurs besoins. Malgré les multiples barrières qui assourdissent les voix des immigrantes au sein des associations pendant les premières années de leur installation, avec le temps leurs compétences organisationnelles accrues commencent à porter leurs fruits. Leurs protestations contre des politiques d'immigration discriminatoires vis-à-vis des domestiques se structurent et s'étoffent mais seulement après notre période d'étude.

Pendant une dizaine d'années, les femmes sélectionnées ont fait face aux politiques

1616 *Ibid.*, p. 124.

1617 BAC, YWCA, M 28 I198, 18/6, compte rendu, Public Affairs and World Service Education Committee, 10 juin 1958, p. 3.

1618 Frances Henry, « The West Indian domestic scheme... », *op. cit.*, p. 88-89 ; George Lamming, « The West Indians... », *op. cit.*, p. 55-56 ; Karen C. Flynn, *Race, class, and gender...*, *op. cit.*, p. 106-107.

1619 Eleanor Hayes, « Esther Hayes and Eleanor Hayes », *op. cit.*, p. 209 ; Témoignage anonyme, cité dans Don Handelman, *West Indian associations in Montreal*, Mémoire, McGill University, Montreal, 1964, p. 41.

d'immigration basées sur des discours racistes, genrés et capitalistes qui ne les valorisent pas. Par leur simple présence au Canada, elles nourrissent le débat sur les aspects discriminatoires de ces politiques. À mesure qu'elles deviennent plus politisées, elles ajoutent leurs voix à ce débat. Avec leur sortie rapide du travail domestique, les Antillaises affirment haut et fort que ce travail, dans les conditions de l'époque, est peu avantageux. D'ailleurs, le fait que le seul programme de l'époque permettant l'admission de migrants antillais en dehors du regroupement familial n'implique que des femmes incite le MCI à en considérer les conséquences. Les conclusions des responsables politiques et administratifs sont plutôt mitigées quant aux avantages d'un tel mouvement, d'une part, sur sa capacité à satisfaire la demande et, d'autre part, sur le type d'immigrantes admises et leurs droits de parrainage. Le mouvement crée un noyau de femmes précurseurs qui deviennent un socle important des communautés antillaises au Canada¹⁶²⁰. Une interrogation sur les conséquences à long terme sur la place ou le pouvoir social de ces femmes n'entre pas dans le cadre de cette thèse, mais ce mouvement de femmes racialisées de la classe ouvrière ou de la classe moyenne modeste suscite au sein de l'État des réflexions et des manœuvres qui montrent les limites de l'ouverture des politiques d'immigration et de leurs auteurs.

7.3.3 Les infirmières : le privilège d'exercer une profession ?

Outre les Antillaises qui entrent au Canada comme domestiques, entre 1954 et 1965, 982 autres femmes de la Caraïbe sont admises comme infirmières et 286 comme aides soignantes¹⁶²¹. Joyce Cole et Karen Flynn suggèrent que le nombre total est plus important si l'on comptabilise celles qui sont arrivées via le Royaume-Uni où beaucoup d'Antillaises ont suivi des formations d'infirmière. Ce constat peut être vrai pour la période après 1962, où les compétences deviennent la base principale d'admission, mais avant cette date, l'État insiste bien sur les origines de tous les immigrants. Par exemple, le décret 2856 de 1950 stipule que seuls les Britanniques ou les Français nés ou naturalisés au Royaume-Uni ou en France peuvent être admis. Les sujets britanniques ou les citoyens français nés dans les colonies ne sont admissibles que si leurs compétences font d'eux des cas d'« exceptional merit »¹⁶²². La demande des établissements de santé en infirmières et aides soignantes rend une telle décision possible, mais non sans surmonter des préjugés racistes, apparemment plus perceptibles chez

1620George Lamming, « The West Indians... », *op. cit.*, p. 55 ; Joyce Cole, *West Indian teachers and nurses...*, *op. cit.*, p. 2.

1621Kathryn M. McPherson, *Bedside matters...*, *op. cit.*, p. 213-214 ; Daiva K. Stasiulis et Abigail Bess Bakan, *Negotiating citizenship : migrant women in Canada and the global system*, Toronto, University of Toronto Press, 2005, p. 115.

1622Agnes Calliste, « Women of exceptional merit... », *op. cit.*, p. 88.

les fonctionnaires du MCI que parmi les employeurs éventuels.

Comme pour les domestiques, la pression principale pour considérer les Antilles britanniques comme source de main-d'œuvre dans le secteur de la santé semble venir des délégués commerciaux canadiens de la région qui reçoivent les plaintes des gouvernements et populations antillais¹⁶²³. L'admission d'un nombre limité d'infirmières, et d'autres personnes compétentes, est un effort de conciliation commerciale précédant le programme de domestiques. En 1951, le sous-ministre du MCI, Laval Fortier, voit ces rares privilégiées comme ayant la responsabilité de rendre l'immigration noire des Antilles « acceptable » aux yeux du public canadien¹⁶²⁴. Bien que les établissements de santé et les associations, impliqués au niveau provincial ou national dans l'enregistrement d'infirmières, ne créent pas un environnement d'emploi exempt de racisme dans les relations humaines, dans les pratiques d'avancement, dans la reconnaissance de compétences ou dans l'accès à la formation continue, ils sont prêts à embaucher des infirmières et des aides soignantes noires pour combler leurs carences aiguës. Certains hôpitaux essaient même de contourner les règlements d'immigration pour faire venir plus rapidement des infirmières antillaises¹⁶²⁵.

Le MCI semble plutôt étonné par l'acceptabilité des infirmières antillaises dans les établissements de santé et associations provinciales et nationale d'infirmières¹⁶²⁶. Après les difficultés rencontrées par le ministère à faire accepter leurs recrues européennes, on peut comprendre l'étonnement des fonctionnaires. Ronald Schmalz remarque un nombre relativement important d'infirmières allemandes admises pendant les années 1950¹⁶²⁷. Il suggère que c'est un signe de la volonté de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIC) de reconnaître leurs compétences, mais les admises n'ont bien souvent pas l'autorisation d'exercer leur métier. Dans la majorité de cas, elles se retrouvent déclassées comme aides-soignantes¹⁶²⁸. Les autorités de l'Immigration sont en fait plus enthousiasmées par les infirmières allemandes que l'AIC.

Le 6 juillet 1951, le chef de l'Operations Division, G.R. Benoit, se réjouit de l'arrivée

1623BAC, MCI, RG76, 830/552-1-611, lettres de T. Major à l'Acting Director, Immigration, 17 mai 1950, de T. Major, « Immigration from the British Caribbean », 31 août 1951 et d'E. Gosse au Director, Immigration, 9 octobre 1951, cité dans Agnes Calliste, « Women of exceptional merit... », *op. cit.*, p. 90.

1624BAC, SMCI, RG26, 123/3-32-24, mémorandum de Fortier au Ministre, 13 octobre 1951, cité dans Agnes Calliste, « Women of exceptional merit... », *op. cit.*, p. 9.

1625BAC, MCI, RG76, 847/553-110, lettre de Gertrude Hall, Secretary-Treasurer, CNA, à G. Benoit, 28 juin 1950, cité dans Agnes Calliste, « Women of exceptional merit... », *op. cit.*, p. 93-94; 847/553-110-2, mémorandum de l'Eastern District Superintendent au Director, 16 février 1956 et part. 1, lettre du Director, Northern General Hospital, Simcoe, Ontario, à Baldwin, Ottawa, 2 août 1957, cité dans Karen C. Flynn, *Race, class, and gender...*, *op. cit.*, p. 151-152, 155.

1626*Ibid.*, p. 34, 131.

1627Ronald E. Schmalz, *Former enemies come to Canada...*, *op. cit.*, p. 169.

1628BAC, Travail, RG27, 290/1-26-52-4, lettre de L.G. Simons à Dawson, 11 septembre 1951.

d'un groupe d'infirmières allemandes : « these young German nurses are indeed a remarkable lot and should receive some publicity if at all possible »¹⁶²⁹. Trois mois plus tard, le 9 octobre 1951, le surintendant de district de l'est ramène les cadres à Ottawa sur terre en détaillant des cas d'infirmières étrangères « bewildered and disappointed when refused immediate employment » bien qu'ayant reçu un visa sur la base de leurs compétences d'infirmières. Il donne l'exemple d'une Allemande apparemment très sous-qualifiée¹⁶³⁰.

En janvier 1953 un citoyen inquiet sonne l'alarme à propos de deux infirmières allemandes prêtes à aller au Canada après avoir reçu des assurances d'un fonctionnaire canadien en Allemagne que « there was a shortage of nurses in Canada and that they would have no difficulty [sic] in finding employment in their own profession ». L'auteur de la lettre évoque les déceptions d'autres Allemandes ayant trouvé à leur arrivée au Canada que leur formation n'est pas reconnue comme équivalente à celles du Canada : « As a result, they must take positions as Nurses Aids [sic] at much lower pay and they feel keenly the lower status »¹⁶³¹. C'est le choix proposé à Susan Unterleitner et Heidi Schute à Vancouver. Schute évite le déclassement professionnel en allant travailler dans une réserve isolée des Premières nations¹⁶³².

Un programme conçu en 1958 par l'État canadien et le CIME pour recruter des infirmières et des aides-soignantes de Grèce se solde par le déclassement quasi systématique des femmes recrutées : les infirmières vers des postes d'aides-soignantes et les aides-soignantes vers des postes de domestiques dans les établissements de santé. Malgré les assurances du CIME sur les compétences des quelques candidates dénichées, ces dernières n'intègrent pas des postes au niveau de leurs attentes. Dans leur cas, le manque de compétences en anglais ou français est même plus contraignant que leurs compétences professionnelles, ce qui met fin au programme en 1961¹⁶³³.

L'AIIIC et les associations provinciales d'infirmières se voient obligées de recadrer le MCI de temps en temps à propos de l'enthousiasme excessif des agents d'immigration outre-mer dans la délivrance de visas à des infirmières étrangères qui, aux yeux des associations canadiennes, n'ont ni la formation ni les compétences nécessaires¹⁶³⁴. Les candidates de toutes

1629BAC, MCI, RG76, 626/960711, mémorandum de Canadian Government Immigration Mission à G.R. Benoit, 6 juillet 1951, mot de G.R.B. ajouté le 13 juillet 1951.

1630BAC, MCI, RG76, 626/960711, mémorandum de l'Eastern District Superintendent, Montréal, au Directeur, Ottawa, 9 octobre 1951.

1631BAC, RG76, 626/960711, lettre de F.W. Schofield, Ontario Veterinary College, à Harris, 8 janvier 1953.

1632Alexander Freund, *Identity in immigration...*, *op. cit.*, p. 45 ; Alexander Freund, « Contesting the meanings of migration... », *op. cit.*, p. 17.

1633BAC, MCI, RG76, 847/555-110-2, Movement of nurses, nurses aides and household workers from Greece, 6 octobre 1961, cité dans Karen C. Flynn, *Race, class, and gender...*, *op. cit.*, p. 141-142.

1634BAC, MCI, RG76, 626/960711, mémorandums du Eastern District Superintendent au Director, Ottawa, 9

origines semblent plutôt démunies face au système. Soit elles acceptent les conditions des formations additionnelles et des rétrogradations, soit elles ne trouvent pas de travail dans le secteur de la santé. Remettre en question les exigences des associations professionnelles de la santé et leur rôle « to protect and safeguard the people of Canada » étant difficile, des femmes qui exerçaient la profession d'infirmière dans des pays différents et dans des conditions très diverses, parfois plus exigeantes qu'au Canada, se voient méprisées et dévalorisées¹⁶³⁵.

Les atouts particuliers des infirmières et aides-soignantes antillaises sont leur aptitude à parler anglais ou français et le fait d'avoir suivi des formations soit directement au Royaume-Uni ou en France soit basées sur des programmes britanniques ou français¹⁶³⁶. Avec les formations britanniques, les associations provinciales d'enregistrement sont en terrain connu. Certaines acceptent directement les infirmières formées au Royaume-Uni comme infirmières autorisées ; sinon, une formation supplémentaire en obstétrique, organisée par l'établissement, suffit¹⁶³⁷.

Pourtant, ouvrir la voie à l'admission d'infirmières antillaises n'est certainement pas une mince affaire. En décembre 1953, Beatrice Massop, décrite comme « Canada's first West Indian immigrant nurse » arrive à Toronto après 14 mois de pression de la NCA sur le MCI pour faciliter son admission comme un cas d'« exceptional merit » au regard de ses compétences¹⁶³⁸. Donald Moore trouve les organismes de la santé nettement plus coopératifs que les autorités de l'Immigration. Le cas suivant, celui de Gloria Ramsay, ne demande que sept mois pour être résolu. Puis les portes s'ouvrent pour laisser entrer un filet mince mais régulier d'infirmières originaires des Antilles¹⁶³⁹.

Bien que plus adaptables professionnellement que les Européennes, les Antillaises ne bénéficient pas des mêmes avantages dans les politiques d'immigration. Comme le souligne Agnes Calliste, elles sont seulement admissibles à la suite d'un jugement reconnaissant leurs compétences pour un poste défini. D'ailleurs, le MCI n'octroie le statut d'immigrant reçu qu'après que la personne en question a suivi avec succès les formations supplémentaires, si nécessaires. Les infirmières européennes sont admises sans poste défini et, manquant de

octobre 1951, 2 p et du Chief, Operations Division, à All posts abroad 25 octobre 1951 ; lettres de Pearl Stiver, CNA, à Walter Harris, 1^{er} avril 1953 et d'A. Winonah Lindsay, l'Association des Infirmières de la Province de Québec, 2 novembre 1953 ; BAC, CNA, MG28 I248, 37/38, compte rendu, Executive committee, 3 juillet 1950, p. 917.

1635BAC, MCI, RG76, 626/960711, lettre de Gertrude M. Hall, CNA au MCI, 28 juillet 1950.

1636Karen C. Flynn, *Moving beyond borders...*, *op. cit.*, p. 13.

1637Agnes Calliste, « Women of exceptional merit... », *op. cit.*, p. 94 ; Kathryn M. McPherson, *Bedside matters...*, *op. cit.*, p. 214.

1638Lois Hines, « Nurse wins long fight to enter », *Canadian Negro*, février 1954, p. 1, cité dans Sheldon Taylor, *Darkening the complexion of Canadian society...*, *op. cit.*, p. 183 ; Donald Moore, *Don Moore : an autobiography*, *op. cit.*, p. 139-144.

1639Donald Moore, *Don Moore : an autobiography*, *op. cit.*, p. 141, 144-145, 150.

formation ou non, elles obtiennent le statut d'immigrante reçue dès leur arrivée¹⁶⁴⁰. Aux règlements discriminatoires s'ajoutent les attitudes racistes de certains agents d'immigration. Au début des années 1960, deux Haïtiennes qui ont fait leurs études d'infirmière au Québec et qui par la suite essaient de rester pour exercer leur profession tombent toutes les deux sur des fonctionnaires leur affirmant que le Canada n'a pas besoin d'elles. Peut-être grâce à une certaine aisance avec les institutions canadiennes acquise pendant leurs études, les deux femmes persévèrent jusqu'à ce qu'elles trouvent des fonctionnaires plus préoccupés de satisfaire le besoin du Québec en infirmières que de limiter l'immigration des Noires¹⁶⁴¹.

À 40 ans d'intervalle, Karen Flynn et Joyce Cole ont toutes les deux mené des recherches sur des infirmières antillaises arrivées pendant les années 1960. En 1967, Joyce Cole a trouvé que ses sujets avaient tendance à se construire des amitiés et à s'engager dans des associations entre Antillais¹⁶⁴². Parce qu'elle mène son étude à un moment peu éloigné temporellement de l'arrivée des infirmières, celles-ci n'ont peut-être pas encore osé s'aventurer dans des engagements plus externes à leur cercle primaire. Selon K. Flynn, les infirmières antillaises ont côtoyé socialement des immigrants d'autres pays, mais elle n'y voit pas la formation d'une conscience commune de discrimination dans les politiques d'immigration. Leur implication dans des associations antillaises et/ou noires est répandue, mais pas généralisée. Certaines préfèrent des associations plus rassembleuses que celles fondées sur l'île d'origine, d'autres ne voient pas le besoin de s'engager dans une organisation culturelle ou contre la discrimination¹⁶⁴³. Ni K. Flynn, ni J. Cole ne donnent l'impression que les infirmières s'engagent à l'époque dans les revendications pour des politiques d'immigration moins discriminatoires.

Les effectifs des infirmières antillaises ne représentent que 6,4 % du total d'infirmières étrangères admises entre 1954 et 1963, mais en l'absence d'un programme spécial comme celui pour les domestiques, ce pourcentage n'est pas négligeable¹⁶⁴⁴. L'explication de cette réussite modeste, malgré des politiques et des pratiques d'immigration hostiles, relève de la capacité des Antillaises à fournir l'offre pour satisfaire la demande et à la satisfaire plus que

1640 Agnes Calliste, « Women of exceptional merit... », *op. cit.*, p. 94-95. BAC, MCI, RG76, 847/553-110-1, memorandum au Acting Chief of Admissions "B", « Student Nurses Assistants from the British West Indies », 4 juillet 1956, cité dans Karen C. Flynn, *Race, class, and gender...*, *op. cit.*, p. 148.

1641 Témoignages d'une travailleuse autonome, arrivée au Québec en 1957 et d'une infirmière arrivée en 1959, cité dans Yolande Frenette, *Perception et vécu du racisme par des immigrantes et des immigrants haïtiens au Québec*, Montréal, Univ. de Montréal, Centre de recherches caraïbes, 1985, p. 33-35.

1642 Joyce Cole, *West Indian teachers and nurses...*, *op. cit.*, p. 94.

1643 Karen C. Flynn, *Moving beyond borders...*, *op. cit.*, p. 191-194.

1644 Agnes Calliste, « Women of exceptional merit... », *op. cit.*, p. 96 ; Karen C. Flynn, *Race, class, and gender...*, *op. cit.*, p. 150.

convenablement selon les évaluations sollicitées auprès des employeurs par le MCI¹⁶⁴⁵.

Avec une économie en plein essor dès le début des années 1950, la demande en main-d'œuvre ouvre les portes à des immigrants moins courtisés qu'auparavant. Les ennemis d'hier deviennent un des moteurs économiques d'aujourd'hui. Les immigrantes de l'Europe du Sud sont surtout perçues comme accessoires à l'immigration des hommes. Cette perspective occulte trop souvent leur propre interaction avec les politiques d'immigration, dans la décision à migrer, en arrivant après leurs époux, en faisant venir de nombreux parents et en donnant des conseils à d'autres immigrants. Elles ont un impact important sur la capacité des industries légères à se fournir en main-d'œuvre sans recourir au recrutement international.

Les années 1950 voient la mise en œuvre d'une série de programmes visant à recruter des domestiques. La demande en domestiques permet la migration de milliers d'Européennes et ouvre le Canada à l'immigration antillaise. Le désistement des unes mène à la création de programmes pour recruter les autres, bien que les autorités de l'Immigration aient tendance à chercher d'autres sources de domestiques au lieu de modifier les conditions de travail. Cependant, les actions des femmes recrutées les incitent à modifier les conditions de recrutement et d'admission, même dans une direction non voulue par les femmes.

L'existence d'actions collectives des immigrantes allemandes, antillaises et d'Europe du Sud, ou des Canadiennes des mêmes origines, n'est perceptible qu'à travers de rares indices. Les Canadiennes des groupes dominants, surtout au niveau associatif, font preuve d'un manque d'intérêt pour ces groupes d'immigrants en comparaison de toute leur sollicitude à l'égard des Européens déplacés. Cette situation mérite d'être approfondie.

1645BAC, MCI, RG76, 847/553-110, mémorandums, Eckertt au Director, Immigration, 12 septembre 1958 ; Baskerville à Smith, 7 octobre 1958 ; Smith au Deputy Minister, 10 octobre 1958 ; Acting Administrator, Pacific Region au Acting Chief, Operations, 7 octobre 1963, cité dans Agnes Calliste, « Women of exceptional merit... », *op. cit.*, p. 99 ; BAC, MCI, RG76, 847/553-110-2, Atlantic District Superintendent à l'Admissions Division, 15 juin 1950, cité dans Karen C. Flynn, *Race, class, and gender...*, *op. cit.*, p. 156 ; Joyce Cole, *West Indian teachers and nurses...*, *op. cit.*, p. 93.

Chapitre VIII : Evolution des préoccupations à propos de l'immigration

Face aux admissions nombreuses d'immigrants depuis 1947, une poignée de femmes s'interrogent sur le sens et l'implication du terme « capacité absorptive » utilisé par Mackenzie King dans son fameux discours sur l'immigration le 1^{er} mai 1947. La capacité d'absorption géographique n'est pas le souci majeur, mais la capacité d'absorption économique et l'interprétation de la capacité d'intégration culturelle de l'immigrant en question sont de véritables enjeux.

La présence de milliers de nouveaux immigrants au Canada fait rabattre plusieurs associations de femmes vers leur rôle historique de l'intégration d'immigrants. Certaines parmi elles mettent du temps d'ailleurs à renoncer au terme démodé et exclusif d'« assimilation » pour adopter celui plus acceptable et inclusif d'« intégration »¹⁶⁴⁶. Des associations de femmes ont également tendance à se concentrer de plus en plus sur des aspects particuliers des politiques d'immigration au lieu de la question générale de l'admission. Si les associations de femmes se positionnent autrement pendant les années 1950, leur évolution ne laisse pas un vide car en 1956-1957, le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration (MCI) s'ouvre à l'embauche de femmes comme agentes d'immigration.

Certaines femmes et associations de femmes observent que l'augmentation du nombre d'immigrants admis au Canada depuis la fin de la guerre s'est accompagnée de l'augmentation concomitante du nombre de personnes expulsées. La majorité des femmes semble faire confiance à l'expertise et à la bonne foi de l'État dans ses décisions. Les femmes immigrantes sujettes à des ordonnances d'expulsion, leurs proches et les associations qui s'intéressent à leur sort, souvent des associations de groupes ethniques, ne sont pas aussi sereines.

8.1 D'autres voies pour s'occuper de la question de l'immigration

8.1.1 La capacité d'absorption en question

La journaliste Jean Tweed traite de la question de la capacité d'absorption dix mois après le discours de King. Elle affirme le besoin du Canada d'avoir une population plus importante afin de maintenir une économie dynamique et prospère, mais l'intégration du pays dans le marché mondial rend la question de l'immigration plus compliquée que « the number

¹⁶⁴⁶Jean Tweed, « Security, not paternalism, behind aid to immigrant », *Saturday Night*, 13 mars 1948, p. 7 ; APO, LCWT, F805, MU6363 ou B280508/F805-1-0-11, compte rendu, Conference under Migration Committee of the Local Council, 6 janvier 1953 ; « Immigration problems outlined by panel discussion speakers », *Victoria Times Colonist*, 31 mai 1956.

of available acres for farming or the shortage of labor in the garment-making industry ». Ce qu'elle regarde comme une situation mondiale toujours précaire l'incite à prêcher une approche prudente et sélective. Tweed souligne que déterminer la capacité d'absorption du pays n'est pas une mince affaire, mais elle propose le chiffre de 117 500 personnes par an¹⁶⁴⁷. Bien que ses calculs ne relèvent pas d'une approche très scientifique, la moyenne annuelle entre 1945 et 1954 est de 115 000 personnes. Les entrées annuelles d'immigrants entre 1951 et 1960 oscillent entre un maximum de 282 164 entrants en 1957, du fait de la crise hongroise et de celle de Suez, et un minimum de 104 111 en 1960 avant que le ralentissement économique et les mesures correctrices du gouvernement progressiste-conservateur ne ramènent les effectifs à 71 689 en 1961¹⁶⁴⁸.

Un colloque sur « Population growth and immigration into Canada » qui a lieu en avril 1949 encourage des discussions ultérieures au sein du ministère des Mines et des Ressources (MMR) et incite ce dernier à commander une étude approfondie sur la fameuse capacité d'absorption¹⁶⁴⁹. Le sous-ministre, Hugh Keenleyside, fait partie des 14 personnes invitées à communiquer au colloque, dont trois femmes : Evelyn Brownell, Betty Belle Robinson et Lucy I. Morgan. Brownell concentre la majorité de sa communication sur les programmes d'immigration de l'Ontario, mais elle évoque une question plus large qui pique l'intérêt de ses alter ego à Ottawa : « the extent to which immigrants provide a market for Canadian products »¹⁶⁵⁰.

Robinson, détentrice d'un master et chercheuse en économie à McMaster University, déclare qu'une « favourable attitude towards immigration prevails » et que le « carrying capacity » est propice à une population beaucoup plus importante. Cependant, d'après Robinson, la croissance naturelle suffirait à fournir cette population ; l'immigration ne servant qu'à combler des besoins spécifiques et ponctuels de l'économie¹⁶⁵¹. Son approche prudente plaît aux Canadiens qui sont en faveur d'une immigration restreinte. En 1950 et 1952, un député fédéral québécois, Pierre Gauthier, cite Robinson, « Il vaut mieux être trop prudent que pas assez quand il s'agit d'immigration », pour revendiquer une immigration « soigneusement

1647Jean Tweed, « Considerations in making a new immigration policy », *Saturday Night*, 6 mars 1948, p. 6-7.

1648Fred Bodsworth, « What's behind the immigration wrangle ? », *Maclean's Magazine*, 14 mai 1955, p. 128 ; Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 402.

1649BAC, SMCI, RG26, 135/3-37-1, memorandum de C.H. Herbert au DM, 6 mai 1949, 5 p.

1650« Population growth and immigration into Canada », *Labour Gazette*, vol. 49, n° 8, août 1949, p. 961-968 ; BAC, SMCI, RG26, 135/3-37-1, memorandum de C.H. Herbert au DM, 6 mai 1949, p. 3.

1651BAC, SMCI, RG26, 75/1-1-8, programme, McMaster University, Abstracts of papers discussed at an invitation symposium on Population growth and immigration into Canada (désormais Population growth and immigration...), Robinson, « Immigration – the economic background », 22 avril 1949, p. 8-10 ; Sylvia T. Wargon, « Women in demography in Canada: the 1940's to the late 1960's », *Canadian Studies in Population*, 1992, vol. 19, n° 2, p. 189, 196-198.

triée » par une « sélection sévère ». Le conseiller économique du MMR, C.H. Herbert, est moins impressionné par la communication de Robinson, trouvant certaines de ses prévisions « rather wild » et ayant besoin de révision¹⁶⁵².

Lucy Ingram Morgan a des qualifications impressionnantes : diplômée d'un master de l'University of British Columbia et d'un doctorat de l'University of California Berkeley avant de devenir *deputy economist* de la Banque de Nouvelle-Écosse. Elle explique que l'immigration depuis la guerre a servi à combler la pénurie d'ouvriers due au taux de natalité bas des années 1930, un besoin qui durerait pendant les années 1950. Au-delà de cette décennie, la capacité d'absorption du Canada dépendrait de plusieurs facteurs comme le commerce international, l'investissement et le développement continu de l'infrastructure ainsi que l'exploitation efficace et la découverte de ressources primaires. Si ces conditions évoluent dans une direction positive, « there may well be needs for new people in new areas and for those with special skills »¹⁶⁵³.

Les autres communications donnent des prévisions aussi différentes que celles des trois femmes. Voulant avoir une vision plus approfondie de la question, Keenleyside songe à créer une unité de recherche mais Herbert lui conseille de commencer par une étude préliminaire¹⁶⁵⁴. À cette fin, en mai 1949, le Conseil des ministres donne son accord pour engager l'économiste Mabel F. Timlin. L'objectif de l'étude est de comprendre les facteurs économiques qui déterminent la capacité d'absorption et de savoir s'il est possible de la quantifier et d'examiner l'impact possible de l'immigration sur l'économie canadienne¹⁶⁵⁵. Timlin n'est pas le premier économiste à qui on a pensé pour faire ces recherches. Herbert contacte au moins quatre hommes différents qui ne sont pas disponibles en fin de compte. Timlin voit l'étude sur l'immigration comme l'occasion d'apporter une contribution importante dans sa discipline de l'économie, qu'elle trouve trop dominée par « Econometricians and Mathematical Economists ». En fin de compte, elle est si portée par le sujet de l'immigration qu'elle y consacre une bonne partie de ses recherches jusqu'en 1960¹⁶⁵⁶.

1652Chambre des communes, *Débats*, 13 juin 1950, p. 3707, 3710 et 13 mars 1952, p. 430 ; BAC, SMCI, RG26, 75/1-1-8, programme, Population growth and immigration..., Robinson, « Immigration – the economic background », 22 avril 1949, p. 10 ; 135/3-37-1, memorandum de C.H. Herbert au DM, 6 mai 1949, p. 4.

1653BAC, SMCI, RG26, 75/1-1-8, programme, Population growth and immigration..., Ingram Morgan, « Immigration, emigration and external trade », 22 avril 1949, p. 36-37.

1654BAC, SMCI, RG26, 135/3-37-1, memorandum de C.H. Herbert au Deputy Minister, 6 mai 1949, p. 4.

1655BAC, SMCI, RG26, 135/3-37-1, memorandum du Minister of Mines and Resources, 31 mai 1949.

1656BAC, SMCI, RG26, 135/3-37-1, lettres entre C.H. Herbert et W.T. Easterbrook, 12, 15 et 27 mai 1949, à V.W. Blandent 12 mai 1949, à G.E. Britnell, 27 mai 1949, de Timlin à C.C. Lingard, 2 décembre 1949, 2 p ; Handwritten notes on a news release, avril 1971, cité dans Shirley Spafford, *No ordinary academics : economics and political science at the University of Saskatchewan, 1910-1960*, Toronto, University of Toronto Press, 2001, p. 182 ; Marianne Gosztonyi Ainley, « Mabel Frances Timlin, FRCS (1891-1976) », février 1996, *CWEN/RFÉ, Canadian Women Economists Network*, http://www.yorku.ca/cwen/aad1e_Timlin.html, consulté le 20 septembre 2014.



Figure n° 30 : Mabel E. Timlin, s.d.

Source : University of Saskatchewan Archives, Photograph Collection, A-3256, http://scaa.usask.ca/gallery/uofs_events/articles/1921.php

Née en 1891 au Wisconsin, Timlin emprunte un chemin très détourné pour devenir économiste, commençant par travailler comme institutrice dans son état natal, puis en Saskatchewan. Ayant quelques doutes concernant cette première vocation, elle devient sténographe à l'University of Saskatchewan (UoS) où elle suit une licence tout en continuant à travailler et à avancer dans l'administration. Timlin garde son emploi à l'UoS pendant ses études de troisième cycle à l'University of Washington. En étudiant pendant les étés et deux courts congés non payés, elle décroche son doctorat en 1940. Spécialiste d'économie keynésienne, elle se crée une réputation de théoricienne habile, d'empiriste fine et d'enseignante stimulante. Elle devient professeure en 1950 et bien qu'ayant la possibilité de travailler dans de plus grandes universités, elle reste fidèle à l'UoS¹⁶⁵⁷.

Timlin trouve que les deux mois de l'été 1949 qui lui ont été donnés pour mener à bien l'étude sur la capacité d'absorption sont insuffisants pour un examen approfondi de la question. En travaillant d'arrache-pied, elle arrive néanmoins à certaines conclusions et indique des axes où il faut faire plus de recherches¹⁶⁵⁸. Une de ses premières tâches est de démolir le « displacement theory ». Cette théorie, proposée par des scientifiques plutôt éminents, soutient que l'immigration est une cause de l'émigration. Timlin la décrit comme basée plus sur l'information anecdotique et les craintes d'une autre crise économique que sur des données et de la rigueur scientifiques¹⁶⁵⁹.

Timlin déclare que quantifier la capacité d'absorption et faire des prévisions à long terme sont des objectifs plutôt vagues à cause du nombre de « dynamic factors » qu'il faut prendre en compte. Parmi ces facteurs, elle énumère la reconstruction des pays dévastés par la guerre, le développement économique des différentes régions du monde, l'état du commerce mondial, le progrès technologique, l'amélioration des méthodes de production et l'exploitation

1657 Shirley Spafford, *No ordinary academics...*, *op. cit.*, p. 127-130 ; Marianne Gosztonyi Ainley, « Mabel F. Timlin, 1891–1976 : a woman economist in the world of men », *Atlantis: A Women's Studies Journal*, 1999, vol. 23, n° 2, p. 36-37 ; Duff Spafford, « In memorium : Mabel F. Timlin », *Canadian Journal of Economics*, mai 1977, vol. 10, n° 2, p. 279-281 ; Sylvia T. Wargon, « Women in demography... », *op. cit.*, p. 195-196.

1658 BAC, SMCI, RG26, 135/3-37-1, Mabel F. Timlin, « A study on absorptive capacity », août 1949, p. 42, 57-58, 91 ; « Discussion on absorptive capacity », [1949], p. 7, 9 ; lettre de Timlin à Lingard, 2 décembre 1949, 2 p ; mémorandum de Herbert au DM, 19 octobre 1949, 2 p.

1659 BAC, SMCI, RG26, 135/3-37-1, Timlin, « A study on absorptive capacity », août 1949, p. 18-25 ; « Discussion on absorptive capacity », [1949] p. 2-4 ; Mabel F. Timlin, *Does Canada need more people ?*, Toronto, Oxford University Press, 1951, p. 6, 15-20.

de ressources naturelles différentes¹⁶⁶⁰. Timlin explique que l'immigration peut être un élément constitutif du développement économique. Il n'est donc pas possible de la considérer comme une condition rendue possible par une capacité d'absorption déjà établie indépendamment¹⁶⁶¹. Parmi les impacts économiques de l'immigration potentiellement positifs, elle évoque la libération de l'« import dependence », l'augmentation de l'« export capacity », la provision de plus de main-d'œuvre et de main-d'œuvre « of the right kinds », la création d'économies d'échelle et le développement de nouvelles techniques et de domaines de production. Elle ose même dire qu'une « positive policy of immigration could bring Canada out of the emigration cycle » en créant une économie avec plus d'opportunités et un mode de vie plus élevé¹⁶⁶².

Timlin n'entre pas dans le jeu de comparer la capacité d'absorption d'immigrants dits assimilables ou non assimilables comme le font certains de ses interlocuteurs. Elle leur donne néanmoins de la marge pour s'en tenir à leurs convictions que de telles distinctions existent en parlant systématiquement d'immigrants de « high quality ». Elle affirme, par exemple, que « our "absorptive capacity" for high-grade immigrants is greater than for those average or lower grade immigrants »¹⁶⁶³. Elle ne définit pas précisément ce qu'elle veut dire par ces différents « grades », mais elle pense qu'il faut privilégier l'immigration « of healthy young people of good personal qualifications » prêts à suivre des formations nécessaires, ou de personnes ayant déjà les compétences « which fit into an expanding economy ». Par contre, il faut fermer la porte à des personnes susceptibles de s'engager dans des métiers de subsistance qui mènent à « substandard living conditions and illiteracy ». À son avis, certains « religious groups » ont cette tendance, mais elle ne précise pas lesquels¹⁶⁶⁴.

Timlin ne considère pas des sources d'immigrants autre que l'Europe, surtout la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et l'Italie. Les deux premiers sont déjà bien établis comme pays sources, mais elle fait preuve d'une certaine perspicacité en évoquant l'Italie qui n'est qu'au seuil de devenir une des sources les plus importantes pendant les années 1950. En

1660BAC, SMCI, RG26, 135/3-37-1, Timlin, « A study on absorptive capacity », août 1949, p. 5-10, 18, 31-33, 42 ; « Discussion on absorptive capacity », [1949], p. 1 ; UMASC, Timlin, MG37, VII F01 Immi-p42-45, « Canada's elasticity of demand for labour », juillet 1951. 4 p, http://www.umanitoba.ca/libraries/archives/prairie_immigration/timlin.shtml (désormais sans lien Internet), consulté le 22 septembre 2014.

1661Mabel F. Timlin, « Economic theory and immigration policy », *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, août 1950, vol. 16, n° 3, p. 378.

1662BAC, SMCI, RG26, 135/3-37-1, Timlin, « A study on absorptive capacity », août 1949, p. 38-43, 46 ; Mabel F. Timlin, *Does Canada need more people ?*, op. cit., p. 7-8, 21-39, 107-109.

1663UMASC, Timlin, MG37 VII F01 Immi-p-37, « Some notes on Canadian immigration and absorptive capacity », préparé par HLR, juillet 1949, p. 11 ; Immi-p-17, Interview with K.W. Taylor, 1949, 4 p ; BAC, SMCI, RG26, 135/3-37-1, memorandum de C.H. Herbert au DM, citant Timlin, 14 septembre 1949, p. 2 et Timlin, « A study on absorptive capacity », août 1949, p. 41, 55.

1664BAC, SMCI, RG26, 135/3-37-1, Timlin, « A study on absorptive capacity », août 1949, p. 38, 56 ; UMASC, Timlin, MG37 VII F01 Immi-p-13-14, Interview with Mr. Plumtre, 1949, 2 p ; Mabel F. Timlin, *Does Canada need more people ?*, op. cit., p. 47-50.

reconnaissant les bienfaits de l'immigration d'hommes dans un premier temps tout en « delaying the arrival of families », elle ne défend pas particulièrement l'immigration de femmes¹⁶⁶⁵. En adoptant une perspective qu'elle voit comme purement économique, Timlin ne fait pas preuve d'une analyse féministe. Elle ne perçoit pas non plus comment certaines suppositions genrées, culturelles et religieuses sous-tendent sa science et qu'une analyse purement économique n'existe pas¹⁶⁶⁶.

L'historiographie n'est pas catégorique à propos de l'influence de l'étude de Timlin sur les politiques d'immigration. Freda Hawkins évoque des influences divergentes : d'un côté l'encouragement d'une « optimistic and long-term approach to immigration within the Department [MCI] » et de l'autre « a very short-term "tap on and off" » approche à l'immigration, surtout au ministère du Travail, avec les déclarations de Timlin pour qui les effets et les prévisions à long terme sont obscures. Ninette Kelley et Michael Trebilcock pensent que son influence est liée à la concentration croissante sur les compétences et la formation des immigrants à la fin des années 1950¹⁶⁶⁷.

Il est possible de considérer l'influence de Timlin dans une perspective plus large. Au moment de la commission des recherches de Timlin, le MMR et la Direction de l'immigration ont déjà fait la transition d'une culture fermée à l'immigration vers plus d'ouverture. Ils n'ont pas besoin que l'étude de Timlin les convainque, mais qu'elle leur donne des armes scientifiques pour combattre les défaitistes, et peut-être qu'elle justifie la création d'un nouveau ministère. Certains des éléments que Timlin désigne comme importants pour élargir la capacité d'absorption à long terme sont en train de se concrétiser, comme la reconstruction des pays touchés par la guerre. Par rapport au court terme, elle donne le feu vert, surtout en 1951 : « From this strictly short-run point of view, there is no doubt that the case for immigration is a strong one, in view of the present high level of employment and the relative shortage of workers in the younger age-groups »¹⁶⁶⁸.

Timlin a également de l'influence sur les politiques d'immigration par le biais de ses publications de 1950 et de 1951 ciblant un public plus large que l'État. Dans un article scientifique de 1950, elle approfondit tous les éléments qu'il faut considérer avant d'appliquer des théories économiques aux politiques, mettant ainsi en garde ses collègues contre la

1665UMASC, Timlin, MG37 VII F01 Immi-p13-14, Interview with Mr. Plumtre, 1949, 2 p ; BAC, SMCI, RG26, 135/3-37-1, Timlin, « Discussion on absorptive capacity », [1949], p. 6 et « A study on absorptive capacity », août 1949, p. 38, 42.

1666Mabel F. Timlin, *Does Canada need more people ?*, *op. cit.*, p. 1-2.

1667Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 113 ; Ninette Kelley et M.J. Trebilcock, *The making of the mosaic...*, *op. cit.*, p. 318.

1668UMASC, Timlin, MG 37 VII F01 Immi-p42-45, « Canada's elasticity of demand for labour », juillet 1951.

sursimplification. Une monographie de 1951 cible un public informé mais pas nécessairement scientifique, donnant ainsi des arguments aux industriels en faveur de l'immigration et rendant plus difficile aux personnes opposées à l'immigration la possibilité de se manifester sans arguments approfondis¹⁶⁶⁹.

8.1.2 La percée des femmes au sein de la Direction de l'immigration

L'étude sur la capacité de l'absorption n'est pas la première faite par Timlin pour l'État fédéral. En effectuant des recherches pour le ministère des Finances à l'été 1943, elle remarque la curiosité qu'elle inspire chez les secrétaires. Elle trouve qu'« a number of them if they had been men would have travelled much higher in office than confidential secretaries to Ministers or their deputies »¹⁶⁷⁰. Six ans plus tard elle ne découvre pas davantage de femmes dans des postes plus responsables au sein du MMR. Dans ses recherches sur les actions de l'association des loisirs de la fonction publique pendant les années 1950 et 1960, Patrizia Gentile découvre des distinctions très genrées. Les femmes, ou « Government Girls », ont droit à un concours de beauté, « Miss Civil Service », et des conseils, dans la section féminine du bulletin d'information, sur la manière de trouver un époux¹⁶⁷¹. Ainsi, les femmes fonctionnaires ne sont pas seulement cantonnées dans des emplois de cols roses, elles sont également vues comme n'ayant pas d'objectifs ou de perspectives de carrière à long terme.

Néanmoins certaines secrétaires et adjointes administratives, de par leur proximité avec le ministre et une carrière durable, peuvent avoir de l'influence sur les politiques si elles en ont l'ambition. Marguerite Hoey, gestionnaire du bureau pour Walter Harris, Jack Pickersgill et Ellen Fairclough, voit ses prérogatives effectuer un bond spectaculaire en 1959 lorsque Fairclough la nomme vice-présidente de la Commission d'appel de l'immigration¹⁶⁷². Il faut y voir de la part de la ministre une reconnaissance des compétences développées par Mme Hoey au-delà des prérogatives de sa fonction administrative pendant son temps au MCI. On se demande si un ministre homme aurait fait le même geste.

Outre le besoin ponctuel généré par la guerre, un autre facteur pourrait pousser l'État fédéral à embaucher des femmes et à leur octroyer des responsabilités au-delà du soutien

1669 Mabel F. Timlin, « Economic theory and immigration policy », *op. cit.* ; Mabel F. Timlin, *Does Canada need more people ?*, *op. cit.*

1670 Mabel F. Timlin, Handwritten notes on a news release, « The Honourable Mitchel Sharp », Department of External Affairs, avril 1971, cité dans Shirley Spafford, *No ordinary academics...*, *op. cit.*, p. 182.

1671 Patrizia Gentile, « “Government girls” and “Ottawa men” : Cold War management of gender relations in the civil service », in Gary William Kinsman, Dieter K. Buse et Mercedes Steedman (dir.), *Whose national security ? : Canadian state surveillance and the creation of enemies*, Toronto, Between the Lines, 2000, p. 130-141.

1672 BAC, CCSD, MG28 I10, 332/9, « About legislation », *Information ... on immigrant welfare*, vol. 2, n° 3, novembre 1959, p. 4.

administratif : le diplôme¹⁶⁷³. Mais à la Direction de l'immigration, la culture administrative est de privilégier l'expérience plutôt que les études, mettant ainsi les femmes dans une situation sans issue. Selon un cadre supérieur interviewé par Fred Hawkins, pendant les années 1940 et 1950, les fonctionnaires qui s'occupent des questions de l'immigration sont majoritairement des « self-made men », car ni le MMR ni le MCI n'embauchent beaucoup de diplômés des universités ou de personnes ayant une formation professionnelle avant la fin des années 1950. La Direction de l'immigration engage beaucoup d'anciens combattants ayant peu de qualifications professionnelles, attend d'eux qu'ils appliquent les règlements sans prendre trop d'initiatives et les paie au compte-gouttes¹⁶⁷⁴. Le service reproduit ainsi quelque peu le milieu militaire, y compris dans son manque d'ouverture aux femmes.

Lorsque le MCI est créé en 1950, la Direction de l'immigration, avec sa culture plutôt rigide, fusionne avec la Direction de la citoyenneté qui faisait partie auparavant du ministère du Secrétaire d'État. L'histoire de la Direction de la citoyenneté et de ses liens fondamentaux avec la société civile rendent ce service plus idéaliste et plus inclusif, y compris dans l'embauche de femmes¹⁶⁷⁵. Les études universitaires et l'expérience avec les immigrants, ou les groupes ethniques, comptent dans ce service, ce qui permet le recrutement de femmes comme Charity Grant, Constance Hayward, Françoise Marchand, Violet King et Rita Cadieux. Cette ouverture reste cependant limitée. Une liste d'agents de liaison régionaux de décembre 1957 fait état de douze agents dont quatre femmes. À l'exception de Charity Grant, toutes les femmes sont mariées et ne sont nommées qu'à titre intérimaire¹⁶⁷⁶.

Pour les femmes de la Direction de la citoyenneté, la possibilité d'influencer les politiques d'admission d'immigrants est freinée par le fait que ces deux parties du MCI ne sont pas bien intégrées. Selon l'historiographie, pendant leurs seize années ensemble, entre 1950 et 1966, les deux directions gardent des cultures et des idéologies différentes. La Direction de l'immigration se préoccupe d'assurer l'intégrité de la nation canadienne, en décidant qui peut entrer ou rester au Canada selon des critères qui peuvent être très discriminatoires. La Direction de la citoyenneté promeut la pleine acceptation des droits et des responsabilités de la citoyenneté par les Canadiens et les immigrants, ainsi que les bonnes relations entre ces deux groupes¹⁶⁷⁷.

1673Lucienne Aubert, « Notes de lectures, ouvrage recensé : Jouer à l'égalité. Les femmes dans la fonction publique fédérale (1908-1987) », *Cahiers québécois de démographie*, 1989, vol. 18, n° 1, p. 213.

1674Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 60, 246-247, 337 ; Reg Whitaker, « A secret policy... », *op. cit.*, p. 354.

1675Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 246-247, 334 ; Leslie A. Pal, *Interests of state...*, *op. cit.*, p. 12-13, 64, 75-80.

1676BAC, SMCI, RG26, 84/1-24-107, mémorandum de R. Alex Sim à James S. Cross, 9 décembre 1957.

1677Leslie A. Pal, *Interests of state...*, *op. cit.*, p. 90-94 ; Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*,

Pendant les années 1940, « Information Officer » est le poste le plus élevé occupé par une femme au sein du MMR. Pendant les années 1950, des femmes comme Irene Fogarty, Edith et Leona O'Connor ainsi que Doris Hutchinson gravissent les échelons de l'administration du MCI pour arriver au niveau de cadre intermédiaire, par exemple « Assistant Chief, Administrative Division ». En 1957, Germaine Bundock intègre le MCI comme agente d'information. Par ailleurs, pendant les années 1940 et 1950 les services d'immigration régionaux embauchent des femmes pour des besoins ponctuels comme l'interprétation ou la traduction. Vers la fin des années 1950, Phyllis Turnbull est probablement la femme la plus haut placée dans l'administration du MCI, occupant un poste d'agent supérieur du personnel¹⁶⁷⁸.

La situation pendant les années 1960 s'améliore légèrement : on trouve des femmes à des postes de directrice du personnel et de directrice intérimaire de l'information¹⁶⁷⁹. Strictement parlant, ces femmes restent plutôt en marge de l'influence, si on excepte la possibilité que quelqu'un comme Bundock puisse influencer les perceptions publiques des politiques d'immigration. Certains services délicats, comme la Section des expulsions, demandent la présence de femmes pour s'occuper des immigrantes en particulier¹⁶⁸⁰. Elles sont donc dans une position où elles peuvent influencer sur l'application de politiques et peut-être même leur contenu, bien que dans un cadre genré.

Les services d'immigration à l'étranger sont un des ultimes bastions contre la présence de femmes dans des postes autres que commises et secrétaires. Celles-ci sont habituellement recrutées sur place et sont ainsi souvent dans une position de double subordination, du fait de leur sexe et de leur origine, aux hommes canadiens. Il peut leur arriver d'atteindre des positions avec plus de responsabilités grâce à leur expérience et leur ancienneté. Madeleine Karp qui travaille à l'Ambassade du Canada à Paris entre 1948 et 1981 à des tâches qui incluent le traitement des visas, en est un exemple parmi tant d'autres¹⁶⁸¹. À la fin de la guerre, Helen Davison à Londres est la seule femme agente d'immigration outre-mer. Ses possibilités d'avancement sont limitées. En octobre 1947, le sous-ministre, Hugh Keenleyside, s'alarme de la nomination de Davison comme directrice intérimaire des services d'immigration à

p. 96-98, 364 ; Franca Iacovetta, *Gatekeepers...*, *op. cit.*, p. 81-82.

1678BAC, SMCI, RG26, 104/3-19-2, Conference of Immigration District Superintendents and Regional Settlement Supervisors, 15-16 août 1957 ; 746/5-10-4, Present administrative staff at the Port of Halifax, Appendix A, 1948 ; MCI, RG76, 651/B29300, mémorandums de C.E.S. Smith à Irene Baird, Information Officer, 3 juin 1948 ; 87/9309, à E. O'Connor, 5 mars 1949 ; « Remarks by Mr. Jack Manion on his entry to a public service career in immigration », *CIHS Bulletin SHIC*, n° 5, décembre 1988, Supplement A, p. 1 ; Al Troy, « Secrets of 35 years misspent in gov't service », *CIHS Bulletin SHIC*, n° 17, p. 6.

1679 BAC, SMCI, RG26, 75/75-1-1, document, « 11 a.m. Group », 4 février 1964.

1680C.J. (Charlie Dagg), « Memories », *CIHS Bulletin*, n° 38, octobre 2000, p. 2.

1681« In memoriam, Madeleine Karp », *CIHS Bulletin*, n° 69, janvier 2014, p. 11-12.

Heidelberg : « I take it that Miss Davison is to take charge [...] only for two or three days until the arrival there of Mr. Bird or Mr. McFarlane »¹⁶⁸². L'expérience de Davison outre-mer semble s'étendre avant et après l'arrivée des deux hommes en question, mais leur affectation d'une durée indéfinie à Ottawa et leur sexe les rendent plus compétents qu'elle aux yeux du sous-ministre¹⁶⁸³.

En 1956, afin de mettre en valeur sa réputation et son pouvoir auprès de l'élite du ministère des Affaires extérieures (MAE) et aux yeux des États des pays dans lesquels il a des services, le MCI introduit un programme visant à recruter davantage de diplômés d'université dans ses services à l'étranger. Dès 1957 le recrutement de la majorité des agents du service extérieur (ASE) de l'Immigration va de pair avec le recrutement pour le MAE et le ministère du Commerce. Tous les candidats doivent passer le même examen organisé par la Commission de la fonction publique (CFP). Les admissibles passent ensuite devant une commission de sélection présidée par le CFP avec des représentants des trois ministères. Au moment de l'entretien, on demande aux candidats de signaler leur préférence entre ces trois services. Pour introduire ce nouveau programme et encourager le candidat à choisir son ministère, le MCI publie une brochure vantant les avantages à travailler dans ses services¹⁶⁸⁴.

La brochure fournit aux femmes un peu d'encouragement et plusieurs avertissements. Il suffit d'être citoyen canadien, diplômé d'université et âgé de moins de 31 ans pour rejoindre un « highly trained and devoted group of men and women upon whose understanding and wise counsel depends the happiness of thousands of men, women and children who will become, in time, citizens of Canada ». La version française ne traduit pas exactement le sens de ces responsabilités considérables, notant simplement que « l'avenir heureux » des immigrants potentiels dépend « pour une très large part » des décisions des ASE. Certes, la brochure n'explique pas que l'équipe existante des ASE est en effet surtout composée d'hommes et d'une poignée de femmes, rarement affectées en dehors du Royaume-Uni. Néanmoins, à première vue, ni l'existence de ces quelques femmes, ni la possibilité d'augmenter leurs effectifs, ne sont occultées.

La brochure informe les candidats de tous les avantages du travail : une formation approfondie, une rémunération intéressante, des allocations généreuses, de bonnes possibilités

1682BAC, SMCI, RG26, 97/3-11-5, mémorandum de Keenleyside à A.L. Jolliffe, 30 octobre 1947.

1683BAC, MCI, RG76, 656/B46936, mémorandum de F.B. Cotsworth à l'Acting Director, Immigration, 15 juillet 1947, 2 p ; 116/22787, mémorandum de Miss (H.G.) Davison à Mr. Congdon, 25 février 1949, 3 p.

1684Nous joignons en Annexe n° 13 une copie de cette brochure. David Bullock, lettre de 29 août dans *Backspace*, n° 24, octobre 1996, p. 8-9 ; Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 236-262 ; *Votre carrière ... comme fonctionnaire au service extérieur de l'Immigration*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1957, 11 p, « Officer recruitment in the 1950s », *La société historique de l'immigration canadienne*, <http://cihs-shic.ca/2014/10/1350/>, consulté le 15 février 2014.

d'avancement, des voyages, l'exposition à d'autres cultures et un rôle dans la construction du Canada à venir. Le MCI demande des candidats en contre-partie une grande capacité de travail, « une faculté d'adaptation peu commune » et la volonté de « servir en n'importe quelle partie du monde ». L'État est prêt à faciliter cette mobilité en se chargeant du déménagement de l'ASE et des « personnes à [sa] charge »¹⁶⁸⁵. À une époque où l'époux n'est jamais considéré comme « une personne à charge », de telles phrases sont annonciatrices de complications à venir.

Parmi les trois groupes de recrues qui commencent leur formation en 1957, une trentaine de personnes en tout, figurent deux femmes : Elsa Amadio et Pierrette Picotte. La campagne de 1958 voit arriver trois autres femmes : Juliette Barcelo, Alice Rendek et Beverly Anderson. En février 1959, Helen Turcotte écrit un article sur ces cinq recrues citant une autorité de l'Immigration qui soutient que le MCI fait un effort particulier pour recruter des femmes. Selon ce « gallant gentleman », comme Turcotte l'appelle avec un ton d'ironie, le ministère voit les femmes comme particulièrement adaptées à ce travail humain : « We're anxious to have more women on the job. [...] It's a job that demands tact, a natural ability to deal with people, adaptability and hard work. In all of these qualities, [...] women excel »¹⁶⁸⁶. Outre le fait que les femmes sont considérées comme ayant des atouts particulièrement adaptés à ce travail, il est également possible que leur recrutement fasse partie du grand projet du MCI de réorganiser ses effectifs et de se mettre au niveau du MAE. Bien que ce dernier ne recrute pas beaucoup de femmes, il le fait cependant depuis plus longtemps. Par conséquent la présence de femmes dans les ambassades et consulats canadiens n'est pas aussi rare que dans les services d'immigration outre-mer.

On peut se demander si un bilan de cinq femmes sur une cinquantaine de recrues en deux ans peut être qualifié d'effort particulier, ou si le MCI ne fait qu'accepter leur candidature. Dix pour cent ne correspond pas au pourcentage de femmes diplômées de l'université en 1956, qui s'élève à 18,6 %. Ceci étant, les femmes sont sur-représentées dans les filières universitaires dites féminines (soins infirmiers, enseignement, arts ménagers)¹⁶⁸⁷. On s'interroge sur la capacité de la CFP et des ministères concernés à considérer ces filières

1685 *Votre carrière ... comme fonctionnaire au service extérieur de l'Immigration*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1957, 11 p, « Officer recruitment in the 1950s », *La société historique de l'immigration canadienne*, <http://cihs-shic.ca/2014/10/1350/>, consulté le 15 février 2014.

1686 Helen Turcotte, « See the world it promises », *Ottawa Journal*, 21 février 1959, p. 2 ; David Bullock, lettre de 29 août dans *Backspace*, n° 24, octobre 1996, p. 8-9.

1687 Bureau fédéral de la statistique, *Annuaire du Canada, 1959*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1960, p. 362 ; Tableau W504-512, « Grades décernés par les universités et collèges canadiens, selon le sexe, Canada, certaines années, 1831-1973 », Section W : Éducation, *Statistique Canada*, <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-516-x/sectionw/4147445-fra.htm>, consulté le 27 février 2015 ; Alison Prentice, Paula Bourne, Gail Cuthbert Brandt, Beth Light, Wendy Mitchinson, et Naomi Black, *Canadian women...., op. cit.*, p. 307.

féminisées comme une bonne préparation pour le service extérieur.

Il est certain que les cinq femmes recrutées pendant les deux premières campagnes sont bien qualifiées. Elsa Amadio est diplômée en histoire et langues modernes de l'University of Toronto. Fille unique d'immigrants italiens qui encouragent les aspirations de leur fille, elle passe un an en Italie pour des études de master avant de poursuivre son rêve de devenir ASE. Pierrette Picotte a un master en relations industrielles, Alice Rendek et Juliette Barcelo sont juristes et Beverly Anderson a une licence en histoire et sciences politiques. Comme le remarque Turcotte, toutes les cinq parlent plus d'une langue¹⁶⁸⁸.

Mme Amadio ne se souvient pas d'attention particulière à son genre, négative ou positive, pendant le processus de recrutement, quoiqu'il n'y ait que des hommes dans la commission de sélection. Elle a l'impression que son origine italienne suscite davantage d'inquiétude, ou au moins plus de questions, bien que les membres de la commission remarquent que cette femme née au Canada « had assimilated well ». Dans l'explication qu'elle donne de son choix du MCI, Mme Amadio relève néanmoins le sexisme inhérent dans le processus. En réalité, les choix des femmes sont limités : « Trade did not hire women, External only a select few, whereas C&I [Citizenship and Immigration] was selecting for their newly introduced F.S. [Foreign Service] »¹⁶⁸⁹.

Deux anciens cadres du MCI, James Cross et Joe Bissett, donnent l'impression que l'intégration de quelques femmes chaque année dès 1957 passent plutôt bien. M. Bissett, titulaire d'un master en Administration publique, est recruté en 1956 dans le cadre d'un programme spécial qui cherche à faire naître les futurs cadres dirigeants. Il est plus ou moins un pair des femmes recrutées. M. Bissett pense que toutes les nouvelles recrues diplômées d'université, hommes et femmes, qui arrivent au MCI dans les années 1950, « were received without problems by the staff of Immigration. [...] The new people blended in without problems of any sort »¹⁶⁹⁰. Cependant, Freda Hawkins, au cours d'entretiens oraux en 1964 et en 1967 avec du personnel du MCI à l'étranger, rencontre une recrue homme de 1957 qui évoque une certaine réserve chez les anciens agents d'immigration : « There was considerable resentment on the part of older officers to whom the whole thing was not adequately explained. This first Foreign Service Officer Series appeared to put a ceiling on overseas appointments for the average officer and blocked his way overseas »¹⁶⁹¹. Les femmes doivent faire face non seulement aux réserves sur l'introduction de plus de diplômés d'université, mais

1688Helen Turcotte, « See the world it promises », *Ottawa Journal*, 21 février 1959, p. 2.

1689Courriel d'Elsa Amadio à l'auteure, 15 octobre 2014.

1690Courriels de Joe Bissett à l'auteure, 10 août et 1^{er} septembre 2014.

1691Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, op. cit., p. 259.

également aux convictions des uns et des autres qu'elles n'ont pas leur place au sein du service extérieur de l'Immigration.

James Cross ne croit pas non plus que l'arrivée d'un nombre croissant de femmes dès 1957 crée des remous au MCI. Selon lui, la présence de plusieurs femmes au niveau intermédiaire à la Direction de la citoyenneté et une femme ministre préparent le terrain. Pourtant, l'historiographie remarque souvent le mur invisible qui perdure entre les Directions de l'immigration et de la citoyenneté après leur fusion dans le même ministère en 1950. Contrairement à la majorité des hommes à la Direction de l'immigration, M. Cross a travaillé pendant trois ans à la Direction de la citoyenneté, entre 1950 et 1953. D'ailleurs, dès 1958, messieurs Bissett et Cross font partie des hommes dans le ministère qui ont un contact régulier avec Ellen Fairclough. Celle-ci gagne leur respect et leur amitié par son style de gestion et son sens de l'humour¹⁶⁹². Tous les hommes à la Direction de l'immigration ou dans les services à l'étranger ne sont pas aussi ouverts ou aussi sereins face au recrutement régulier de femmes ASE.

Elsa Amadio évoque une « ambivalence » à propos du recrutement de femmes. Lorsqu'elle rencontre Laval Fortier pendant sa période de formation en 1957, la réaction du sous-ministre à l'invasion redoutée de femmes est « You too ! ». On ne suppose pas qu'il ose le même accueil lorsque Fairclough devient ministre quelques mois plus tard. Mme Amadio décrit l'attitude des autres personnels au ministère avec un sens aigu de l'observation :

« We were in a male-dominated world with the usual jokes and comments nothing a well brought up lady could not cope with. I found it best to ignore the comments. My fellow trainees accepted me even if they wondered why I had selected such a career... after all, I would never get anywhere. Some of the older officers took bets on how long we would last, lamenting [sic] the training cost that might not be totally lost if we married a fellow officer. The few women around were mainly secretaries who wondered about us too »¹⁶⁹³.

Mme Amadio gagne cependant le pari de l'endurance ; elle effectue toute sa carrière dans le service extérieur jusqu'à sa retraite en 1988, décrochant des postes de plus en plus élevés. Elle devient Consul et Immigration Program Manager à Milan en 1967, Head of Training and Development à Ottawa en 1969, Director of Western Europe Bureau en 1977, et Consul General à Milan en 1981, entre autres. Ses réussites rencontrent également de l'ambivalence et une évolution des perspectives sur les opportunités pour les femmes dans la fonction publique. Comme elle le décrit, les prévisions au début de sa carrière que son genre

1692Entretien téléphonique avec James Cross, 25 septembre 2014 ; Courriel de Joe Bissett à l'auteure, 14 septembre 2014 ; Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 96-98 ; Leslie A. Pal, *Interests of state...*, *op. cit.*, p. 94-97.

1693Courriels d'Elsa Amadio à l'auteure, 30 novembre 2014 et 12 avril 2015.

serait un frein – « You will never progress because you are a woman » – deviennent des conclusions : ses réussites ne seraient dues qu'à la discrimination positive : « You have progressed because you are a woman »¹⁶⁹⁴.

Le recrutement systématique d'un petit nombre de femmes ASE dès 1957 introduit la possibilité que leurs carrières puissent ressembler davantage à celles des hommes : des affectations rotationnelles entre Ottawa et postes à l'étranger et une relation directe avec les politiques d'immigration qui ne se limite plus aux questions d'immigrantes. Comme l'explique Elsa Amadio : « The pioneers of the fifties realized that they belonged to a tradition that placed women in a subordinate position to men. They worked hard to be given the opportunity to acquire the different roles to which they aspired »¹⁶⁹⁵. Grâce au travail et aux contributions de ces pionnières, les effectifs des femmes ASE continuent à augmenter modestement mais sûrement pendant la décennie suivante.

8.1.3 Les femmes, expertes de l'intégration

Pendant les années 1940 et 1950, les discours sur le rôle et les atouts des femmes encouragent vivement leur engagement pour faciliter l'intégration des immigrants. Celui-ci prend la forme d'actions jugées adaptées à des compétences de femmes : l'accueil, la fourniture de biens d'occasion, des visites aux nouveaux arrivants et des invitations aux animations de l'association ou à l'église¹⁶⁹⁶. Le partage genré de tâches dans le processus d'immigration est décrit en termes très nets en 1956 par un membre de la section municipale de l'IODE à Vancouver. Elle déclare que les femmes doivent se concentrer sur l'intégration des immigrants, laissant les questions d'admission au gouvernement : « Immigration is a Govt. Affair, Canadianization is Ours ». L'IODE, parmi d'autres associations, considère cette tâche de « canadianisation » comme une défense contre le communisme¹⁶⁹⁷.

1694Courriels d'Elsa Amadio à l'auteure, 29 août 2014 et 12 avril 2015.

1695Courriel d'Elsa Amadio à l'auteure, 12 avril 2015.

1696Chambre des communes, *Débats*, propos de Daniel-Aloysius Riley, député du Parti libéral pour Saint-Jean-Albert, 24 avril 1953, p. 4606 ; BAC, CWLC, MG28 I345, 3/6, rapports, 32nd National Convention, 12-16 octobre 1952, p. 104-106, 123 ; 3/12, 38th National Convention, 10-16 octobre 1958, p. 88-89 ; NCWC, MG28 I25, 95/7, rapports, Migration, 15 octobre 1952, p. 2-3 et mai 1953, 2 p ; FWIC, MG28 I316, 9/10, « Women's Institutes welcome new Canadians in Ontario », *Federated News*, juillet 1953, p. 3 ; YWCA, MG28 I108, 3/3, 19th National Convention, Workshops, 14-20 juin 1953 ; 3/4, Résolution #6, p 5-7 ; APO, PCWO, F798, MU2348 ou B287454/F798-2-0-33, Suggestions for projects for Migration Committees, 1957, 3 p ; PAA, CWLE, PR1179.0002, 1975.576, 2/17, compte rendu, Annual Convention, 8-10 juin 1956, p. 10 ; NCJWCE, PR0049, 1975.307, 1/1, Report of Executive Director, 24 novembre 1952, p. 2 ; INDBC, INST-01 411.05, 3376, CSAI, lettre au Ministre du Bien-être Social et de la Jeunesse, 1953 ; UCCA, WMS, 30th Annual Report, 1954-1955, p. 107.

1697VCA, IODE Municipal, AM255, 515-B-6/4, compte rendu, Monthly general meeting, Immigration and Canadianization, Miss Dillon, 20 juin 1955, p. 2 ; compte rendu, 48th Annual General Meeting, Immigration and Canadianization, Mrs. Butchers, 2 mars 1953, p. 5 ; PAA, IOEDA, PR067, 1983.456, 3/42, Summary of Reports, 1951-1952, p. 4-5 et 36 ; Katie Pickles, *Female imperialism...*, *op. cit.*, p. 122-123, 134.

Ce lien entre le communisme et l'immigration est cependant moins répandu que l'historiographie traitant du poids social de la Guerre froide ne le laisse supposer. Les associations conservatrices comme l'IODE et la CWLC s'inquiètent davantage à ce propos que les associations généralistes comme le NCWC ou la YWCA. Ce n'est qu'après l'affaire Gouzenko¹⁶⁹⁸ et avant l'arrivée d'importants contingents d'Européens déplacés que Norah MacDowell du NCWC affirme la nécessité de protéger les immigrants des communistes :

« education in citizenship is vitally important to the successful assimilation of any new people. [...] Such people as are coming to us, particularly from Europe, are searching the democratic way of life. [...] do not forget that there are other elements in Canada, more robust than we care to believe, that are ready and eager to educate these new Canadians along very different lines »¹⁶⁹⁹.

Le MCI, surtout la direction de la Citoyenneté, encourage vivement les associations dans leurs efforts pour faciliter l'intégration et l'accès à la citoyenneté des immigrants. La nomination de Constance Hayward comme agente de liaison entre les associations de femmes intervient dans cette perspective. La présidente de la commission Migration du Winnipeg CW, Elinor A. Woods, résume une réunion du 3 mars 1949 avec Hayward en concluant que « her opinion seems to be that the Migration Committee's work has been mostly done, and that the Committee should now work with the Citizenship Committee »¹⁷⁰⁰. De telles perspectives mènent tôt ou tard à la fusion des commissions de migration et de citoyenneté dans différentes associations de femmes. Une organisation non gouvernementale en relation plutôt étroite avec la direction de la Citoyenneté, le Conseil canadien du civisme (CCC), sert de point de liaison sur la question d'intégration civique, proposant aux associations de femmes, entre autres, de la propagande et des colloques réguliers sur les méthodes pour transformer les immigrants en citoyens canadiens¹⁷⁰¹.

1698En septembre 1945, Igor Gouzenko, chiffreur à l'ambassade soviétique, se livre aux autorités canadiennes avec la preuve qu'un réseau d'espions soviétiques a infiltré certains ministères ainsi que le projet de recherche atomique. Voir BAC, « Le Canada et la guerre froide : l'affaire Gouzenko », *Des sources*, <http://www.collectionscanada.gc.ca/obj/008001/f2/cold-f.pdf>, consulté le 15 juin 2015.

1699BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/13, lettre de MacDowell, Convenor of Migration, 17 septembre 1947.

1700BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8/18, Annual Report of the Committee on Migration of the Winnipeg Council of Women, 23 mars 1949, p. 3-4 ; APO, PCWO, F798, MU2347 ou B287453/F798-2-0-26, coupure de presse, Walter E. Harris, « Express welcome to New Canadians », *The London Press*, 29 mai 1950, p. 21 ; MU2351 ou B287457/F798-3-0-25, comptes rendus, Committee to consider consolidating local and provincial chairmanships, s.d., p. 1-2 ; LCWT, F805, MU6363 ou B280508/F805-1-0-11, Monthly Meeting, 16 septembre 1952, p. 1 ; BAC, NCWC, MG28 I25, 93/12, rapport, Migration, 29 octobre 1951, p. 2 ; 93/1, compte rendu, 59th Annual Meeting, 9 juin 1952, p. 12 ; 97/12, lettre aux chairmen of Migration and Citizenship, 1953-1954, p. 3 ; CWLC, MG28 I345, 3/13, rapport, 39th National Convention, 28 septembre à 2 octobre 1959, p. 86-87 ; YWCA, MG28 I108, 56/11, Canadian Citizenship Branch, « The community and the newcomers », *Discussion Guide*, [1960], 11 p.

1701BAC, CWLC, MG28 I345, 3/3, Annual Report, 29th Annual Convention, 8-14 octobre 1949, p. 120-121 ; FWIC, MG28 I316, 9/6, Report of the 18th Biennial Convention, 23-27 août 1953, p. 27 ; PAA, CWLE, PR1179.0002, 1975.576, 2/17, Minutes of the 18th Annual Convention of the Alberta Provincial Council, 26-27 juin 1965, p. 10-11. Voir aussi Reva Joshee et Lauri Johnson, *Multicultural education policies in Canada and the United States*, Vancouver, UBC Press, 2011, p. 20 ; Alan Sears, « Scarcely yet a people » : state

On observe deux aspects dans ce souci pour l'éducation à la citoyenneté au sein des associations de femmes. Les experts de la citoyenneté, au MCI ou dans les organisations comme le CCC, estiment que les femmes, une des cibles privilégiées pour leurs campagnes sur la citoyenneté, sont de bons rouages pour enseigner cette valeur aux immigrants. Engager les femmes dans l'instruction de la citoyenneté vient également de l'idée que c'est déjà un de leurs rôles essentiels en tant que mères. De meilleures citoyennes mères signifie de meilleurs citoyens enfants, et pourquoi ne pas les encourager à utiliser ce savoir-faire avec les immigrants dans leurs actions bénévoles¹⁷⁰² ? Plusieurs associations, l'IODE en tête, prennent très au sérieux cet engagement à préparer les immigrants à devenir citoyens canadiens en titre et dans l'esprit. L'IODE est particulièrement porté par un désir de « souligner la signification patriotique » de la cérémonie de remise de la citoyenneté canadienne et de la rendre « solemn » et « inspiring ». À travers le pays, les services de la Citoyenneté et de l'Immigration applaudissent à la participation des associations de femmes à ces cérémonies et les encouragent à servir le thé¹⁷⁰³.

On remarque que les conseils portent souvent sur les vertus d'une tasse de thé partagée avec les immigrantes pour les aider à s'intégrer. En 1956, la présidente de la commission Migration et Citoyenneté du NCWC déclare que « what the immigrant sorely needs » est « home entertainment of an intimate nature ». Dans le *Journal* de la YWCA d'avril 1958, une immigrante récente encourage les lectrices à « invite them [New Canadians] for tea at their homes » au lieu de faire du zèle en cherchant de nouveaux membres pour leurs églises¹⁷⁰⁴. En 1960 et 1961, Ellen Fairclough suggère que les membres d'associations de femmes peuvent aider à l'intégration et à l'apprentissage des langues officielles des immigrantes en « conversing with women from other countries », en « initiat[ing] refugee housewives in shopping » ou « above all » en « invit[ing] refugees to their homes »¹⁷⁰⁵.

policy in citizenship education, 1947-1982, Thèse, University of British Columbia, Vancouver, 1996, p. 5.
 1702BAC, YWCA, MG28 I108, 2/13, 18th National Convention, discussion avec C. Hayward, 3 p ; SMCI, RG26, 115/3-24-19, memorandum au DM re YWCA's brief requesting a \$30,000 grant, 2 mars 1953, 3 p ; APO, WCTUC, F885, B252798/F885-2-MU8412.11, 81st Annual Convention Report 1958, p. 31 ; « Politics not for women ? », *Vancouver Sun*, 7 juin 1957, p. 4 ; Chambre de communes, *Débats*, 4 juillet 1952, p. 4542.
 1703Chambre des communes, *Débats*, 23 août 1958, p. 4228 ; PAA, IODEA, PR067 1983.456, 3/42, Summary of Reports, 1954-1955, 12 avril 1955, p. 2, 35 ; 3/43, 1955-1956, p. 62 ; 4/44, 1959-1960, p. 92 ; Katie Pickles, *Female imperialism...*, *op. cit.*, p. 137.
 1704BAC, NCWC, MG28 I25, 101/6, rapport, Migration and Citizenship, 1955-1956 ; YWCA, MG28 I108, 48/5, Ruth Petricek, « A New Canadian », *YWCA Journal*, avril 1958, p. 18.
 1705BAC, FWIC, MG28 I316, 9/11, « We, too, can make our contribution », *Federated News*, avril 1960, p. 3 ; NCWC, MG28 I25, 130/31, coupure de presse, Elizabeth Motherwell, « Cabinet replies to NCW brief », *Ottawa Journal*, 24 janvier 1961, p. 18 ; YWCA, MG28 I108, 3/11, rapport, Convention to Convention, 1953 to 1957, septembre 1956, p. 18-19 ; 3/12, 20th National Convention Resolutions, Newcomers, 3-8 juin 1957, p. 7 ; APO, PCWO, F798, MU2350 ou B287456/F798-3-0-1, lettre de Mrs. J.R. Hoag, 1957 ; WCTUC, F885, B252811/F885-2-MU8412.5, 75th Annual Report, Convention 16-19 juin 1952, p. 82-83 ;

L'acceptation de l'immigration, et une immigration plus diverse, comme réalité de la vie devient plus répandue et donc moins sujet à débat pendant les années 1950. Même le très britannophile IODE adopte une perspective plus positive sur l'immigration de diverses origines. En 1953, la présidente de la commission Immigration et Canadianisation en Alberta remarque qu'une partie des membres est tout à fait d'accord avec la politique d'immigration plutôt ouverte de l'État, quoique préférant voir les immigrants « placed in their proper fields, and that tradesmen be allowed to ply their trade without restrictions ». Une autre partie des membres de l'IODE conserve toujours des préoccupations traditionnelles (davantage d'immigrants britanniques) et un meilleur tri des immigrants potentiels pour écarter ceux qui ne sont pas désirables sur les plans physique, mental, moral ou qui ont des « communistic affiliations »¹⁷⁰⁶.

Les Federated Women's Institutes of Canada (FWIC) proposent au MCI, en 1955 et encore en 1957, d'avoir une meilleure vue d'ensemble, avec l'aide d'un Advisory Committee, dans ses politiques d'immigration et leurs liens avec le logement et l'emploi. Les FWIC laissent entendre qu'ils s'interrogent sur la « quality of the individual » dans le cas de certains immigrants¹⁷⁰⁷. Ce type de remarque est symptomatique d'une évolution chez les associations de femmes pendant les années 1950. Elles ont moins tendance à réclamer ou s'opposer à l'admission d'immigrants d'origines spécifiques qu'à évoquer des questions générales de « qualité »¹⁷⁰⁸.

Les critiques des politiques d'immigration semblent se diluer dans un espace moins structuré et se transformer en protestation sourde. Un article du *Journal* de la YWCA de septembre 1955 évoque des « prevalent controversial comments » qui circulent en nombre important dans la société civile, accompagnés de la défense des immigrants par eux-mêmes et par leurs partisans¹⁷⁰⁹. La présence de milliers d'immigrants récents dispersés dans tout le pays contribue à la multiplication des espaces où l'on peut discuter des politiques d'immigration. L'affaiblissement de l'opposition à l'immigration venant des associations de femmes ne

RBSCUBC, VCW, 4/20, Report from the Citizenship Committee, 24 juin 1957 ; fonds Vancouver YWCA (désormais VYWCA), 3/1, Minutes Board of Directors' Meeting, 21 juin 1955, p. 3 ; UCCA, WMS, 31st Annual Report, 1955-1956, p. 127.

1706PAA, IODEA, PR067, 1983.456, 3/42, Summary of Reports, 1952-1953, Immigration and Canadianization, Mrs. J.P. Schrader, p. 37 ; 4/44, Summary of Reports, 1959-1960, Immigration and Citizenship, Mrs. J.M. Parker, p. 92.

1707BAC, FWIC, MG28 I316, 9/6, rapports, 19th Biennial Convention, 9-16 juin 1955, p. 24, 39 ; 20th Biennial Convention, 25-31 octobre 1957, p. 16 ; 9/11, lettre d'Agnes E. Bennett, Convener of Citizenship, *Federated News*, janvier 1957, p. 2 ; PAA, AWI, PR0089.0001, 1991.304, 1/2, Annual Report, 1955-1957, p. 76.

1708BAC, MCI, RG76, 244/165172-13, lettre de Mildred Aris, Westminister Canadian Daughters League, Hamilton, au Minister of Immigration, 5 juin 1951.

1709BAC, YWCA, MG28 I108, 48/2, article, June Wade, « Immigration and discrimination », *Journal*, septembre 1955, p. 30-31.

signifie pas la diminution d'opposition chez les femmes. En 1959, 69,9 % des femmes annoncent être opposées à l'immigration contre 58,5 % des hommes¹⁷¹⁰. Le partage par sexe n'est pas disponible pour une question posée un peu différemment en 1954. À la question de savoir si l'immigration depuis la fin de la guerre a été une « good thing » pour le Canada, 47,5 % des réponses sont affirmatives et 38,3 % négatives¹⁷¹¹. Peut-on conclure de ces résultats que les Canadiens et Canadiennes acceptent les immigrants une fois au Canada, mais se méfient de l'immigrant inconnu ? Beaucoup de Canadiennes deviennent-elles plus méfiantes envers l'immigration à force d'être plus en contact avec les immigrants ? Sans davantage de données sur les évolutions temporelles dans les attitudes des femmes, ces questions restent sans réponses fiables.

Il ne faut pas penser que les associations de femmes ne s'intéressent qu'à l'intégration d'immigrants pendant les années 1950. Leurs interventions sur des questions d'intérêt plus politiques deviennent moins axées sur les grandes questions liées à l'admission des immigrants par le Canada et plus ciblées vers des questions découlant des circonstances du moment. Des inquiétudes ponctuelles sur la situation économique, l'emploi et le logement donnent de temps en temps lieu à des revendications pour plus de prudence dans les politiques d'immigration. De même, les situations où des décisions du MCI peuvent sembler injustes et lourdes de conséquences, comme celles des réfugiés refusés par le Canada ou des immigrants sujets aux ordonnances d'expulsion, interpellent certaines associations de femmes.

8.2 Démunies mais réactives face à l'expulsion

Les catégories de personnes passibles d'expulsion sont si larges qu'il n'est pas difficile de s'y trouver sans avoir commis d'acte spécial. Les auteurs de la Loi sur l'immigration de 1952 et de lois et règlements antérieurs font preuve d'imagination pour proposer une gamme étendue de motifs d'expulsion. Si les motifs cités ne sont pas suffisants, les pouvoirs discrétionnaires et les marges d'interprétation octroyés au ministère comblent les lacunes. Selon la Loi sur l'immigration de 1952, le MCI a le droit d'expulser toute personne faisant partie de « catégories interdites » d'immigration : les personnes atteintes de maladies physiques ou mentales graves, les muets ou les aveugles sans soutien financier, les personnes coupables de crimes, les prostituées, homosexuels, mendiants, personnes à la charge publique ou susceptible de le devenir, alcooliques, toxicomanes, subversifs, espions, traîtres,

1710 Nancy Tienhaara, *Canadian views on immigration...*, *op. cit.*, p. 20-21 ; Alan Jessup, « Opinion sharply divided in Canada on immigration », *Vancouver Daily Province*, 25 janvier 1947 p. 12.

1711 Nancy Tienhaara, *Canadian views on immigration...*, *op. cit.*, p. 61.

immigrants non authentiques, etc.¹⁷¹² L'absence de transparence dans les politiques d'expulsion est évidente dans les statistiques soumises à la Chambre de communes en 1951 où les personnes expulsées entre 1946 et 1950 dans la catégorie « autres causes civiles » (1 021) dépassent largement les trois autres catégories : maladie (176), charge publique (94), criminalité (571)¹⁷¹³.

Avant 1967, lorsqu'une commission d'appel indépendante et ayant les attributs d'un tribunal est créée, les immigrantes doivent se battre avec peu de moyens contre des décisions d'expulsion qui semblent souvent injustes et dures¹⁷¹⁴. Dans sa thèse de 2007, Ellen Scheinberg explore les cas de 376 femmes qui se trouvent face à des ordonnances d'expulsion entre 1946 et 1956¹⁷¹⁵. Elle montre comment ces femmes, souvent fort démunies, se mobilisent contre une loi et des dispositifs très intimidants qui ne leur proposent pas une voie d'appel indépendante. Comme c'est le cas pour les refus d'admission, le MCI n'est pas obligé d'indiquer les raisons de l'expulsion. Les recherches d'E. Scheinberg révèlent que parmi son échantillon de 681 ordonnances d'expulsion émises entre 1946 et 1956, 31 % des personnes concernées sont effectivement expulsées. Ce résultat est dû autant aux difficultés de trouver un pays pour accueillir les expulsés qu'à la clémence¹⁷¹⁶.

Dans le contexte d'une menace ou d'une démarche d'expulsion, les femmes font face aux politiques d'immigration dans une posture défensive où tout se passe dans la plus grande discrétion. Leur cas peut être décidé sans que s'élève aucune protestation si elles n'en émettent pas elles-mêmes. Micheline¹⁷¹⁷, par exemple, ne demande même pas à être écoutée, elle accepte passivement son expulsion et celle de ses enfants, conséquence de l'indigence de sa famille à la suite de la maladie psychiatrique de son époux. Des femmes atteintes de maladies physiques ou psychiques trop graves pour s'exprimer elles-mêmes doivent compter sur l'intervention de personnels de santé ou de membres de leur famille. Si elles en ont la capacité, beaucoup de femmes mettent en place des stratégies de défense. Certaines répondent aux interrogatoires le plus courageusement possible mais d'autres vont jusqu'à engager un

1712Canada, *Loi concernant l'immigration, 1952*, chap. 42, partie I, article 5, p. 5-8.

1713Chambre des communes, 9 avril 1951, p. 1761 ; Reginald Whitaker, *Double standard...*, *op. cit.*, p. 195.

1714BAC, *Description du fonds de la Commission d'appel de l'immigration*, http://www.collectionscanada.gc.ca/pam_archives/public_mikan/index.php?fuseaction=genitem.displayItem&lang=%20fre&rec_nbr=744, consulté le 23 mai 2013 ; Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 159 ; Ninette Kelley et M.J. Trebilcock, *The making of the mosaic...*, *op. cit.*, p. 350, 368-369.

1715Ellen Scheinberg a obtenu l'autorisation exceptionnelle d'examiner les dossiers sur l'expulsion, une opportunité facilitée par son emploi aux Archives nationales. Du personnel de Bibliothèque et Archives Canada a passé deux ans pour trier et rendre anonymes ces dossiers.

1716Ellen Scheinberg, *The « undesirables »...*, *op. cit.*, p. 56-57 ; « Can't see reason why woman deported—judge », *Toronto Daily Star*, 24 avril 1954, p. 14 et « Court stays deportation of Irene Rebrin for five days », *Quebec Chronicle-Telegraph*, 16 avril 1960, p. 12.

1717Sauf pour des cas qui sont devenus publics, E. Scheinberg n'a pas eu accès au nom des personnes concernées, donc elle a créé des prénoms fictifs.

procès. Certaines recourent à des réponses plus radicales comme mentir, se cacher ou se suicider¹⁷¹⁸.

8.2.1 Motifs d'expulsion

Ellen Scheinberg pointe des motifs liés au genre justifiant les expulsions. Pour les hommes les deux motifs principaux sont dans l'ordre la fausse déclaration, puis le crime, tandis que l'aliénation vient en premier chez les femmes. Certaines femmes veulent surtout aller au fond des motifs de leur expulsion, souvent sans beaucoup de succès. Pauline, une Barbadienne expulsée à l'âge de 17 ans, écrit plusieurs lettres au MCI en 1952 pour comprendre la raison de cette décision et se demande en particulier si elle n'est pas de la « wrong race »¹⁷¹⁹.

Des femmes poursuivies pour des pratiques jugées moralement inacceptables, comme le fait de devenir mère célibataire ou de vivre en concubinage au lieu de se marier, peuvent comprendre, à travers les questions posées, que leur mode de vie est à l'origine de la démarche d'expulsion. Parmi les différents motifs possibles justifiant une expulsion, l'immoralité ne figure pas, aussi les agents d'immigration doivent-ils recourir à une justification du genre « likely public charge » dans le cas de mères célibataires ou « misrepresentation » pour les couples non mariés. Dans le cas des mères célibataires, le ministère sait se montrer clément si elles suivent le chemin conseillé : épouser le père si possible, sinon faire adopter l'enfant, ne plus faire d'écarts de moralité et assurer ses propres besoins matériels¹⁷²⁰. Celles qui désobéissent ou qui récidivent sont mises à pied. Agatha, Allemande, qui avoue être tombée enceinte pour donner naissance à un bébé canadien comme assurance de rester au pays, ne recueille aucune sympathie ; son cas se solde par l'expulsion de la mère et de son enfant en 1953¹⁷²¹.

Dans les dossiers d'expulsion, on remarque plus de Britanniques que dans d'autres dossiers du ministère : sans doute est-ce un effet de leur nombre élevé dans les effectifs d'immigration et de l'absence de contrôles avant leur arrivée. Cependant, leur pourcentage parmi les expulsés diminue sensiblement vers la fin des années 1950¹⁷²². Leur expulsion

1718BAC, RG76, Accession 91-92/011, 6/B-57993, 54/E-2959, lettre de la déportée au Under-Secretary of State, Ministry of Foreign Affairs, 25 mars 1954, cité dans Ellen Scheinberg, *The « undesirables »...*, *op. cit.*, p. 152, 190-191.

1719Ibid., p. 51-52 ; Franca Iacovetta, *Gatekeepers...*, *op. cit.*, p. 249 ; BAC, MCI, RG76, Accession 91-92/011, 43/D-86860, mémorandum 10 décembre 1952, cité dans Ellen Scheinberg, *The « undesirables »...*, *op. cit.*, p. 88-89.

1720Ellen Scheinberg, *The « undesirables »...*, *op. cit.*, p. 134-135, 104.

1721BAC, MCI, RG76, Accession 91-92/011, 43/D-81849, Minutes of Board of Inquiry, 23 juillet 1952 et juillet 10 1953, cité dans Ellen Scheinberg, *The « undesirables »...*, *op. cit.*, p. 106-109.

1722Chambre de Communes, *Débats*, 9 avril 1951, p. 1762 ; Bureau fédéral de la statistique, *Annuaire du Canada 1963-1964*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, p. 216 ; Reginald Whitaker, *Double standard...*, *op. cit.*,

s'avère plus facile et moins redoutée que celle de personnes déplacées, à propos desquelles le gouvernement canadien a signé un accord de non expulsion avec l'OIR, pour ceux qui sont au Canada depuis au moins 18 mois. Bien qu'à l'abri de l'expulsion, elles continuent à être surveillées par le MCI tant que ce dernier n'est pas absolument satisfait de leur situation¹⁷²³. Certaines Britanniques réclament même leur expulsion d'un Canada devenu inhospitalier à leur égard. Emma, mère de deux enfants, battue et abandonnée par son époux, accepte son expulsion pour indigence en 1954. Pour contraindre son époux à répondre de ses actes, elle choisit de s'en remettre à la justice britannique¹⁷²⁴.

L'expulsion des femmes sous prétexte qu'elles doivent rester avec leur époux démontre les préjugés sur le genre des agents de l'immigration¹⁷²⁵. Les fonctionnaires brandissent l'excuse de l'unité familiale même quand les femmes ne la souhaitent pas. Certaines Antillaises essaient d'entrer en dehors du programme pour domestiques, souvent à l'instar des Canadiens ne voulant pas se donner la peine des démarches pour obtenir une autorisation exceptionnelle, ou craignant le refus de leur demande. Les femmes qui laissent enfants et époux aux Antilles reçoivent moins de clémence que les célibataires. Martha, femme mariée avec quatre enfants en Jamaïque, est renvoyée le jour de son arrivée malgré le soutien de son employeur, haut fonctionnaire fédéral, et le conseil d'un avocat¹⁷²⁶. L'idée que des épouses ou mères se séparent de leur famille pour mieux subvenir à leurs besoins ne convient pas au discours familial de l'époque auquel souscrivent les agents du MCI.

L'idéologie selon laquelle il faut conserver l'unité familiale frise l'absurdité dans des cas comme celui de Johanna, Néerlandaise, qui arrive à faire condamner et emprisonner son mari pour agression. Malgré sa peur pour sa vie et ses efforts pour construire une vie séparée de cet homme, l'enquêteur spécial insiste pour qu'elle et ses enfants soient expulsés avec lui. Selon le raisonnement surprenant de l'enquêteur, « there is always a possibility of a reconciliation being effected ». Une série de lettres de Johanna assurant au ministère qu'il n'y a aucune chance de réconciliation et qu'elle peut subvenir aux besoins de ses trois enfants sans l'aide de son agresseur reste lettre morte ; toute la famille est expulsée¹⁷²⁷.

Ellen Scheinberg observe que le « commitment to the traditional family » cité par le

p. 196.

1723 Ellen Scheinberg, *The « undesirables »...*, *op. cit.*, p. 110-112.

1724 BAC, MCI, RG76, Accession 91-92/011, 67/E-19015, 1954-1955, cité dans Ellen Scheinberg, *The « undesirables »...*, *op. cit.*, p. 158-161.

1725 Canada, *Loi concernant l'immigration, 1952*, article 37.1

1726 BAC, RG76, Accession 91-92/011, 39/D-69309, 1951 et 38/D-65468 cité dans Ellen Scheinberg, *The « undesirables »...*, *op. cit.*, p. 70-72, 79.

1727 BAC, RG76, Accession 91-92/011, 41/D-76050, 1954, cité dans Ellen Scheinberg, *The « undesirables »...*, *op. cit.*, p. 163-166.

ministère comme raison d'expulser tous ses membres ensemble, quel que soit l'état de leurs relations, indique également un désir de limiter les dépenses publiques¹⁷²⁸. En brandissant un motif d'expulsion coïncidant avec les valeurs sociales de l'époque, les agents du MCI peuvent cacher des motifs moins acceptables comme la discrimination contre les Noires ainsi qu'une forme d'avarice institutionnelle. Au moment même où l'État providence est en train de se construire, ce même État veut s'assurer que ses avantages ne bénéficient qu'aux citoyens jugés dignes de sa générosité. Le moralisme apparent dans des procès d'expulsion contre des mères célibataires et des couples vivant en concubinage est foncièrement lié au souci de l'argent public. Une société qui ne facilite pas l'emploi de mères et qui leur offre surtout des postes peu rémunérés voit en elles des fardeaux publics. Selon les attitudes de l'époque, une femme qui n'est pas attachée durablement par les liens de mariage ou qui ne vit pas comme une religieuse présente toujours un risque de faire appel à l'État pour obtenir de l'aide financière.

Les agents du MCI se permettent de poser des questions extrêmement personnelles sur la vie sexuelle des mères célibataires et aux femmes vivant en concubinage. La motivation est non seulement de faire la morale, comme le suggère E. Scheinberg, mais également la crainte que ces femmes, une fois déchues, continuent à donner naissance à des enfants sans avoir les moyens de s'en occuper¹⁷²⁹. Pour l'État, la possibilité d'expulser celles qui n'ont pas la citoyenneté canadienne représente un moyen utile de faire des économies. Bien entendu, il s'agit des personnes issues de la classe populaire, prisées par l'État aussi longtemps qu'elles s'échinent au travail, mais dès que la précarité vire à l'indigence, il est temps de se débarrasser d'elles. En 1954, Rowena, une Anglaise, essaie d'expliquer que son choix de vivre sans se marier ne concerne qu'elle et son conjoint : « we are very happy together and we don't interfere with anybody. [...] we are doing nothing wrong to anyone else except ourselves »¹⁷³⁰. Le Conseil d'enquête estime que son conjoint canadien, déjà divorcé deux fois, ne semble pas pressé de l'épouser, rendant ainsi Rowena et son fils né d'une relation précédente susceptibles de devenir des fardeaux publics.

L'approche de l'État quant aux immigrantes atteintes de maladies physiques et psychiques qui demanderaient des traitements longs et coûteux ressemble fort à un froid calcul. Le MCI s'empresse de renvoyer les tuberculeuses et les malades mentales. En 1951, une Écossaise atteinte d'un cancer qui ne répond pas au traitement est expulsée avant qu'elle

1728Ellen Scheinberg, *The « undesirables »...*, op. cit., p. 168.

1729Ibid., p. 104-105, 130.

1730BAC, MCI, RG76, Accession 91-92/011, 66/E-17575, Minutes of the Board of Inquiry, Toronto, 4 février 1954 et mémorandum de P.R. Coyne, Deportation Conductress au Central District Superintendent, 23 avril 1954 cité dans Ellen Scheinberg, *The « undesirables »...*, op. cit., p.122.

ne devienne incapable de voyager¹⁷³¹. Le cas des femmes déclarées malades mentales met en évidence la vulnérabilité extrême de certaines immigrantes. Les patientes sont souvent dans un état qui les rend incapables de se défendre contre une ordonnance d'expulsion. Elles doivent compter sur des membres de la famille, des professionnels de la santé ou des associations sympathisantes. Le MCI entame un procès d'expulsion lorsqu'il apprend en 1955 que Margaret Bartel, Mennonite immigrée en 1951, est dans un hôpital psychiatrique. L'intervention du chef de la Canadian Mennonite Board of Colonization, qui assure les autorités de l'Immigration que son association assumera les frais du traitement, convainc le ministère de suspendre la procédure d'expulsion¹⁷³². Selon Ellen Scheinberg, certains établissements de santé ne sont que trop prêts à travailler main dans la main avec le MCI pour se débarrasser de patientes incapables de payer leurs frais. D'autres se montrent plus disposés à prendre le parti de leurs patientes¹⁷³³.

Le seul motif d'expulsion supérieur au manque d'argent est la discrimination. Patricia et Sharon, toutes les deux infirmières antillaises travaillant au Canada grâce à des permis de travail, voient leur demande d'immigration refusée catégoriquement en 1954 et 1951 respectivement. Malgré le manque indéniable d'infirmières au Canada, leur « race » semble jouer en leur défaveur. Patricia est soupçonnée d'avoir des sympathies communistes mais la GRC déclare qu'elle ne présente aucune menace pour la sécurité. Elle est très appréciée par la hiérarchie de son hôpital mais malgré un plaidoyer convaincant et passionné pour obtenir le statut d'immigrant reçu, elle doit partir¹⁷³⁴. L'enquêteur spécial décrit Sharon, avec un compliment à double tranchant, comme étant « well educated and better than the average type of her race and following an occupation that is in short supply ». Puisque Sharon a un mari et trois enfants en Jamaïque, les agents s'attachent à la justification que « it has not been the policy of the department to encourage settlement where it would involve the separation of families »¹⁷³⁵.

Les agents d'immigration semblent avoir du mépris pour des femmes dont ils pensent

1731BAC, MCI, RG76, Acc. 91-92/011, 30/D-32102, mémorandum du Travelling Investigating Officer à W.B. Baskerville, 13 avril 1951, cité dans Ellen Scheinberg, *The « undesirables »...*, *op. cit.*, p. 210.

1732Mennonite Heritage Centre, XXII-A.1, fonds Canadian Mennonite Board of Colonization (170), 1332/1004, cité dans Marlene Epp, *Women without men...*, *op. cit.*, p. 136-137.

1733Ellen Scheinberg, *The « undesirables »...*, *op. cit.*, p. 183-184, 205-206.

1734BAC, MCI, RG76, Acc. 91-92/011, 66/E-18747, mémorandum de G.H. Ashley, GRC à P.T. Baldwin, Chief of Admissions, 27 octobre 1954, lettres du General Superintendent, Toronto Western Hospital, à Pickersgill, 17 septembre 1954, lettre de Patricia au ministre du MCI, 19 décembre 1954 et mémorandum du Central District Superintendent au Chief of Admissions, 5 octobre 1955, cité dans Ellen Scheinberg, *The « undesirables »...*, *op. cit.*, p. 76-78.

1735BAC, MCI, RG76, Accession 91-92/011, 38/D-66874, mémorandums au District Superintendent, 21 mai 1951 et du Chair of the Sub-Committee au Director, 26 décembre 1951 cité dans Ellen Scheinberg, *The « undesirables »...*, *op. cit.*, p. 78-79.

qu'elles ont une intelligence limitée. L'Anglaise Rowena est décrite comme un « poor type of low intelligence » dans le compte rendu de la Commission d'enquête. Un agent en fonction en 1951 fait un lien entre la couleur de peau de Katherine, une Antillaise britannique, et un bas niveau d'intelligence : « the appellant is described as being very dark, slow of speech and thinking and appears to be poorly educated and of a retarded type »¹⁷³⁶. Il n'est pas utile, par contre, d'être trop futée et de recourir au mensonge pendant l'interrogatoire. Le MCI est impitoyable avec celles prises en flagrant délit de mensonge comme Agatha ou encore Mary, une Jamaïcaine, jugeant préférable de nier l'existence de ses enfants en Jamaïque pendant son interrogatoire¹⁷³⁷.

Lorsqu'il s'agit d'expulsion, le MCI cherche à croiser les motifs afin de se donner une justification plus solide. Dans les cas de femmes, les motifs sont habituellement fondés sur le croisement entre un manque de ressources et de respectabilité. Une moralité douteuse liée à une origine racialisée est un autre fort motif d'expulsion. Des inquiétudes à propos de positions idéologiques redoutées font surface moins souvent, mais ne sont pas absentes surtout dans quelques cas très médiatisés où les femmes en question essaient de se défendre coûte que coûte.

8.2.2 Défenses contre l'expulsion

Les immigrantes cherchent autour d'elles toute personne susceptible de leur apporter de l'aide : famille, amis, employeurs, prêtres, avocats, travailleurs sociaux, professionnels de la santé, journalistes, députés¹⁷³⁸. Certaines ont des réseaux plus étoffés que d'autres, en lien avec leur maîtrise de l'anglais ou du français, leur familiarité avec les institutions canadiennes, leur situation financière ou leur niveau de formation. Le simple fait d'être francophone ou anglophone crée la possibilité de répondre aux questions plus rapidement et précisément, et de comprendre les nuances et les pièges dans ces questions. Un sérieux cas d'entrave à la communication est celui de Felicia qui doit, en 1952, se reposer sur l'expertise de son fils de neuf ans pour la traduction, en l'absence d'un interprète professionnel¹⁷³⁹. Ce type de pratique suscite brièvement des préoccupations chez les membres des FWIC en 1959, mais ces dernières sont facilement rassurées par leur investigation, sans doute auprès du ministère les

1736BAC, MCI, RG76, Acc. 91-92/011, 66/E-17575, Minutes of the Board of Inquiry, 4 février 1954, p. 9 ; dossier D-46930, memorandum de l'Appeal Sub-Committee au Director, 12 septembre 1951, cité dans Ellen Scheinberg, *The « undesirables »...*, *op. cit.*, p. 81, 121-122.

1737BAC, MCI, RG76, Acc. 91-92/011, 89/E-59538, s.d., cité dans Ellen Scheinberg, *The « undesirables »...*, *op. cit.*, p. 128-129.

1738Ellen Scheinberg, « Two perspectives on the same source : an examination of federal deportation case files », *Archivaria*, 2004, vol. 57, p. 60 ; Ellen Scheinberg, *The « undesirables »...*, *op. cit.*, p. 13.

1739BAC, RG76, Accession 91-92/011, 33/D-44972, 1952, cité dans Ellen Scheinberg, *The « undesirables »...*, *op. cit.*, p. 161-162.

assurant que les services d'un interprète sont disponibles¹⁷⁴⁰.

L'argumentation principale développée par les femmes pour se défendre repose sur l'injustice de leur expulsion. Voyageant entre New York et Montréal en 1955, Bernice, Trinadienne, rencontre une ordonnance de rejet à la frontière. Dans une lettre au MCI, elle s'étonne qu'il soit possible d'être expulsée d'un pays dans lequel elle n'est jamais entrée. Elle souligne que « the stigma of deportation is not pleasant to bear. Although it has been unjustly earned, it is possible that it could hamper my plans for the future »¹⁷⁴¹. Si une immigrante a des économies ou la possibilité de gagner ou de recevoir de l'argent, le MCI peut faire preuve de clémence. Emma, une Galloise, qui aurait accepté une expulsion vers Londres, voit son ordonnance d'expulsion abrogée grâce à ses 1.000 dollars d'économies. Un mariage opportun offre également une alternative à l'expulsion, alternative dont Eugenia Szary bénéficie en 1962¹⁷⁴².

Le soutien déterminé des membres de la famille peut être décisif, comme dans le cas d'Anita, une Lettonne, dont l'époux la défend avec vigueur pendant tout le procès. Le soutien de personnes extérieures au cercle familial peut également faire la différence. Des lettres de soutien d'employeurs ne semblent pourtant pas suffisantes pour faire pencher la balance en faveur des expulsées. Ellen Scheinberg donne plusieurs exemples de femmes qui, bardées de lettres de leur employeur, sont néanmoins expulsées. La quasi-totalité des cas où le soutien de l'employeur n'est pas suffisant concernent des Noires. Apparemment les employeurs de domestiques n'inspirent toujours pas confiance aux fonctionnaires qui les regardent des profiteurs de « coloured help and cheap labour »¹⁷⁴³.

Certaines femmes savent faire appel à des réseaux plus élargis comme leur communauté religieuse ou des associations ethniques. La Latvian National Federation of Canada écrit une lettre au ministre du MCI de la part d'Anita¹⁷⁴⁴. Hannah, survivante de la Shoah, reçoit un financement des Jewish Family and Child Services pour soigner son

1740BAC, FWIC, MG28 I316, 9/7, Report of the 21st Biennial Board Meeting, 6-10 juillet 1959, p. 28.

1741BAC, MCI, RG76, Accession 91-92/011, 79/E-38198, lettre au MCI, 20 juillet 1955 et mémorandum au Appeal Sub-Committee, 26 juillet 1955, cité dans Ellen Scheinberg, *The « undesirables »...*, *op. cit.*, p. 87-89.

1742BAC, MCI, RG76, Acc. 91-92/011, 22/C-96180, s.d., cité dans Ellen Scheinberg, *The « undesirables »...*, *op. cit.*, p.185 ; Chambre des communes, *Débats*, 31 octobre 1962, p. 1198-1199.

1743BAC, MCI, RG76, Acc. 91-92/011, 39/D-69309, mémorandum du Sub-Appeal Committee au Director, 28 décembre 1951, p. 2 et dossier E-27167, 1953 ; 69/E-21886, lettre du General Superintendent, Toronto Western Hospital, à Pickersgill, 17 septembre 1954 ; 44/D-85342, dossier D-4007, Minutes of the Board of Inquiry, 1^{er} décembre 1953, p. 2-4 ; 89/E-59538, cas de « Mary Booker », s.d. ; dossier D-31801, memorandum d'E. Murphy, SIO, au Eastern District Superintendent, 18 avril 1955, p. 2, cité dans Ellen Scheinberg, *The « undesirables »...*, *op. cit.*, p. 71, 74, 77, 83-85, 128-129, 153-154.

1744BAC, MCI, RG76, Acc. 91-92/011, 22/C-96180, s.d., cité dans Ellen Scheinberg, *The « undesirables »...*, *op. cit.*, p. 180.

épilepsie. À cela s'ajoute le soutien moral de son député fédéral, John Kucherepa¹⁷⁴⁵. La presse écrite est un média mobilisable pour se battre contre l'expulsion. En 1954, Marie Cenkner écrit à un journal en Alberta pour demander du soutien après l'échec de son plaidoyer auprès du ministre du MCI. Mme Chan de Hong Kong se tourne également vers la presse pendant que son époux se cache. Se cacher peut être une stratégie, ainsi cette Américaine qui disparaît après être sortie de détention grâce à une caution de 100 dollars¹⁷⁴⁶.

Bien qu'elles aient droit au conseil juridique, une majorité de femmes et de familles, comme les Cenkner, ne peuvent pas financer cette aide¹⁷⁴⁷. On trouve cependant des cas de femmes recourant à l'aide judiciaire et faisant même appel devant les tribunaux bien que la Loi sur l'immigration de 1952 le proscrive. En effet, face à une loi et un procès qu'ils trouvent injustes et arbitraires, quelques femmes et leurs avocats n'hésitent pas à emprunter la voie du recours judiciaire¹⁷⁴⁸. Le cas le plus célèbre entre 1945 et 1967 est le procès Brent. L'historiographie sur les politiques d'immigration de la période ne manque pas de le citer, mais la majorité des historiens occultent le fait que Brent est le nom de famille d'une femme : Shirley Kathleen Taylor Brent¹⁷⁴⁹. Cette Américaine déterminée ne faiblit pas devant la procédure d'expulsion. Elle cherche tous les appuis susceptibles d'inverser le rapport de forces en sa faveur.

Taylor apparaît sur le radar du MCI en 1954 en raison de ses séjours successifs à Toronto où elle se rend pour retrouver son petit ami Barry Brent. Elle passe les trois mois autorisés pour un visiteur étranger avec Brent, puis retourne aux États-Unis pendant quelques semaines avant de retourner à la frontière pour renouveler son statut de visiteur. La troisième fois qu'elle se présente à la frontière, les agents d'immigration l'interrogent sur ses orientations politiques, son état civil et sa relation avec Barry Brent. Taylor se trouve en détention à la frontière pendant trois semaines ; sa relaxe vient au prix d'une caution de 100 dollars et une obligation de se rendre aux services d'immigration à Toronto pour une Commission d'enquête¹⁷⁵⁰.

1745BAC, MCI, RG76, Acc. 91-92/011, 73/E-27366, s.d. ; dossier C-87252, compte rendu, Board of Inquiry, Kent County Gaol, 9 juillet, p. 3-5 et 41/D-76050, mémorandum, de Gunvor Patterson à Marie Riddell, Family Division, 7 avril 1954, cité dans Ellen Scheinberg, *The « undesirables »...*, *op. cit.*, p. 162-166, 185.

1746BAC, SMCI, RG26, 138/3-38-2, lettre de Marie T. Cenkner à Walter Macdonald, éditeur, *Edmonton Journal*, 25 octobre 1954 ; MCI, RG76, Acc. 91-92/011, 50/D-95211, s.d. et 65/E-17357, mémorandum du District Superintendent au Director, Admission Division, 6 mai et 5 juillet 1954, de l'Appeal Sub Committee, 1^{er} juin 1954, cité dans Ellen Scheinberg, *The « undesirables »...*, *op. cit.*, p. 137, 187-188.

1747Ellen Scheinberg, *The « undesirables »...*, *op. cit.*, p. 52.

1748Canada, *Loi concernant l'immigration, 1952*, article 21.

1749Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 104 ; Ninette Kelley et M.J. Trebilcock, *The making of the mosaic...*, *op. cit.*, p. 327.

1750Ellen Scheinberg, *The « undesirables »...*, *op. cit.*, p. 137-141 ; Fred Bodsworth, « What's behind the immigration wrangle ? », *Maclean's Magazine*, 14 mai 1955, p. 12-13.

Taylor ne nie pas qu'elle et Brent entretiennent une relation de concubinage, mais elle assure les agents qu'ils ont l'intention de se marier dans un délai de trois semaines. Dans son rapport sur Taylor, l'enquêteur spécial exprime ses doutes sur leur éventuel mariage et note que le couple est l'objet de surveillance par la Gendarmerie royale canadienne depuis quelque temps déjà puisque dans le passé Taylor a été « a very active member of the Communist Party » et que les orientations idéologiques de Brent ont l'air subversives. L'enquêteur livre une ordonnance d'expulsion selon « unsuitability having regard to the economic, social, industrial, educational, labour, health or other conditions or requirements existing, temporarily or otherwise, in Canada »¹⁷⁵¹. L'appel de Taylor est rejeté par le ministre.



Figure n° 31 : Shirley Taylor Brent, 1954

Source : *Maclean's Magazine*, 14 mai 1955

Lorsque des agents d'immigration arrivent le 2 avril 1954 chez M. Brent avec un mandat d'arrêt pour Taylor, le couple ne se laisse pas emmener facilement. Ils essaient de joindre leur avocat, Andrew Brewin, et leur député fédéral, puis ils invitent la presse à venir se rendre compte du traitement infligé à Taylor. Entre temps, le couple n'a pas chômé à propos de leur état civil. Ils se sont mariés le 9 mars et la nouvelle Mme Brent est enceinte, ce qu'elle annonce à la presse en criant : « I am a pregnant woman and an American citizen and you can't do this to me »¹⁷⁵². Puis Maître Brewin fait une demande de *habeas corpus* avec requête en *certiorari* au ministère sur la base que ce dernier n'a pas informé Mme Taylor Brent du motif de son expulsion. La Haute cour de l'Ontario tranche en faveur de Taylor Brent en juillet 1954. Les appels du MCI à la Cour suprême de l'Ontario en 1955 et à la Cour suprême du Canada en 1956 donnent également raison à Taylor Brent ; elle devient immigrante reçue en mai 1956¹⁷⁵³.

Les jugements des cours n'éclaircissent pas le motif fondamental de l'ordonnance d'expulsion. La Cour suprême de l'Ontario a tenté d'éclaircir le sujet, sans réponse définitive du représentant du MCI qui « a déclaré que la loi n'obligeait pas d'indiquer la raison ». Ellen Scheinberg pense que le concubinage des Brent est au cœur des poursuites du MCI. En 1964,

1751BAC, MCI, RG76, 262/E-17029, memorandum du SIO, 1^{er} février 1954, cité dans Ellen Scheinberg, *The « undesirables »...*, op. cit., p. 139 ; *Immigration Act—the Immigration Regulations, 1953*, CP 1953-859, 26 mai 1953, in *Canada Gazette*, 10 juin 1953, p. 536-547 ; « Can't see reason why woman deported – judge », *Toronto Star*, 24 avril 1954 ; Chambre des communes, *Débats*, propos d'Andrew Brewin, député de la CCF, 18 avril 1964, p. 2368-2369.

1752BAC, MCI, RG76, 262/E-17029, memorandum de P.R. Coyne au Central District Superintendent, 2 avril 1954, cité dans Ellen Scheinberg, *The « undesirables »...*, op. cit., p. 140.

1753Fred Bodsworth, « What's behind the immigration wrangle ? », *Maclean's Magazine*, 14 mai 1955, p. 13.

à la Chambre des communes, Brewin explique que « la vraie raison, c'est qu'on la soupçonnait de relations trotskystes ». Franca Iacovetta désigne les deux motifs : « unsuitable from a moral standpoint » et « a security risk », selon un memorandum confidentiel du ministère sur Taylor Brent¹⁷⁵⁴.

Pendant le procès Brent, la Cour suprême du Canada juge que les agents d'immigration ont trop de pouvoir discrétionnaire dans leurs décisions et que plus de transparence dans les règlements est nécessaire. Ce jugement fait écho aux recommandations de l'Association du barreau du Canada soumises au gouvernement en juin 1954¹⁷⁵⁵. En 1956, le MCI répond par une modification des règlements concernant les personnes admissibles comme immigrants. Les vagues règlements excluant des personnes estimées incapables de s'adapter au climat, à la culture, aux systèmes politique et économique du Canada sont remplacés par cinq catégories d'admissibilité selon l'origine de l'immigrant en question¹⁷⁵⁶. Cette modification ne semble que tangentiellement liée au procès Brent qui a impliqué une Américaine, appartenant à la catégorie des personnes admises avec le moins de difficulté. Le lien direct se trouve dans la limite introduite au pouvoir discrétionnaire des fonctionnaires. Selon la Cour suprême, ce pouvoir revient seulement au Conseil des ministres et ne peut reposer sur « a wide divergence of rules and opinions, everchanging according to the individual notions of Immigration Officers and Special Inquiry Officers. There is no power in the Governor General-in-Council to delegate his authority to such officers »¹⁷⁵⁷.

Le cas de Taylor Brent attire plus d'attention et rencontre plus de succès que les combats contre l'expulsion de la majorité des autres femmes. Taylor Brent a des atouts qui l'aident à atteindre son objectif de rester au Canada : elle est blanche, jeune, américaine, habile sur les plans politique, médiatique et juridique et surtout très résolue. On se demande pourtant s'il n'y a pas un effet cumulatif dans les efforts d'autres immigrantes depuis la fin de

1754« Le juge critique l'ordre d'expulsion. Même lui ne peut le comprendre », *Ottawa Journal*, 24 avril 1954, cité à la Chambre des communes par E.D. Fulton, député du Parti progressiste-conservateur pour Kamloops, *Débats*, 26 juin 1954, p. 7172-7173 et propos de Brewin, 18 avril 1964, p. 2368 ; « Can't see reason why woman deported – judge », *Toronto Star*, 24 avril 1954, p. 14 ; Ellen Scheinberg, *The « undesirables »...*, *op. cit.*, p. 142 ; BAC, SMCI, RG26, memorandum de Fortier, 31 mars 1955, cité dans Franca Iacovetta, *Gatekeepers...*, *op. cit.*, p. 265.

1755Ellen Scheinberg, *The « undesirables »...*, *op. cit.*, p. 214-215 ; Donald Avery, *Reluctant host...*, *op. cit.*, p. 173-174.

1756Ninette Kelley et M.J. Trebilcock, *The making of the mosaic...*, *op. cit.*, p. 327 ; Warren E. Kalbach, *The impact of immigration on Canada's population*, *op. cit.*, p. 22-23.

1757Supreme Court of Canada, A.G. of Canada v. Brent, [1956] S.C.R. 318, 9 février 1956, The Attorney General of Canada (Plaintiff) Appellant; and Shirley Kathleen Brent (Defendant) Respondent, 8, 9 février 1956, *Judgments of the Supreme Court of Canada*, <https://scc-csc.lexum.com/scc-csc/scc-csc/en/item/3867/index.do>, consulté le 6 juillet 2015. Ce jugement fait écho avec la décision de la Cour d'appel d'Ontario le 5 avril 1955. Voir « Court says inquiry farce, raps immigration staff », *Toronto Daily Star*, 6 avril 1955, p. 60.

la guerre. S'il est possible que leurs actions aient ouvert la voie au succès de Taylor Brent, il est certain que son procès fait jurisprudence. En 1955, le MCI décide de contester devant la Cour d'appel de la Colombie-Britannique une décision favorable à Fay Elizabeth Spalding rendue dans une cour inférieure. Spalding, une Australienne qui quitte son époux pour venir s'installer au Canada avec son plus jeune enfant et son petit ami canadien, a gain de cause le 6 juillet 1955. On se demande comment le MCI peut espérer arriver à un résultat différent de celui du procès Brent. Peut-être pense-t-il que le fait que Spalding laisse deux enfants en Australie amènera les juges dans le camp du ministère. Le ministre, Jack Pickersgill, continue en 1956 à proclamer qu'elle « avait abandonné son mari et deux autres enfants »¹⁷⁵⁸.

En fin de compte, il ne s'agit plus dans les procès Brent et Spalding des femmes elles-mêmes, mais des efforts des ministres successifs (Walter Harris, puis Pickersgill) pour protéger du système judiciaire la prérogative du MCI de formuler les politiques d'immigration. En avril 1955, Pickersgill déclare :

« Si le jugement rendu dans la cause Brent devait être maintenu, il faudrait examiner sérieusement l'ensemble des mesures relatives à l'immigration. C'est pour ce motif [...] en raison du point de droit que la question soulève que j'ai l'intention de recommander que nous interjetions appel auprès de la Cour suprême du Canada »¹⁷⁵⁹.

Pari pris, pari raté, ce que des députés du Parti progressiste-conservateur comme Fulton et John Diefenbaker ne lui permettent pas d'oublier¹⁷⁶⁰.

Bien que les limites imposées par l'affaire Brent circonscrivent, dans une certaine mesure, l'action du gouvernement, le MCI continue à trouver des moyens pour expulser un nombre relativement important d'immigrants – 6 431 personnes entre 1956 et 1965 – jusqu'à l'instauration d'une commission d'appel indépendante en 1967¹⁷⁶¹. En janvier 1959 Irene (Irina) Rebrin, enseignante de langue russe à l'University of British Columbia (UBC), fait l'objet d'une ordonnance d'expulsion comme membre d'une catégorie interdite. En tant qu'apatride née en Chine de parents biélorusses et entrée au Canada du Brésil comme touriste, Rebrin tombe dans la catégorie des personnes les plus défavorisées des règlements où seule la famille immédiate d'un citoyen canadien a le droit d'entrée¹⁷⁶².

1758Ellen Scheinberg, *The « undesirables »...*, *op. cit.*, p. 218-219 ; Chambre des communes, *Débats*, propos de E.D. Fulton, député du Parti progressiste-conservateur pour Kamloops, 7 août 1956, p. 7406-7407, 7427.

1759House of Commons, *Debates*, Session 1953-1954, vol. VI, p. 6832-6833 propos de Walter Harris et *Debates*, Session 1955, vol. II, p. 3299 propos de Jack Pickersgill, cité dans Ellen Scheinberg, *The « undesirables »...*, *op. cit.*, p. 221-222 ; Chambre de communes, *Débats*, 29 avril 1955, p. 3472.

1760Donald Avery, *Reluctant host...*, *op. cit.*, p. 173 ; Ravi Pendakur, *Immigrants and the labour force...*, *op. cit.*, p. 28-29.

1761Bureau fédéral de la statistique, *Annuaire du Canada 1963-1964* et *Annuaire du Canada 1967*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, p. 216 et 238.

1762Supreme Court of Canada, *Rebrin v. Bird and Minister of Citizenship and Immigration*, [1961] S.C.R. 376, 27 mars 1961, Irene Rebrin, Appellant and Phillip W. Bird and the Minister of Citizenship and Immigration, Respondents, 9, 10, 27 mars 1961, *Judgments of the Supreme Court of Canada*, <https://scc->



Figure n° 32 : Irene Rebrin, 1956

Source : UBC Archives Photograph Collection, <http://digitalcollections.library.ubc.ca/cdm/singleitem/collection/arphotos/id/3879/rec/19>

Ellen Fairclough détient le pouvoir de casser l'ordonnance d'expulsion et d'octroyer à Rebrin une autorisation exceptionnelle pour devenir immigrante reçue. Après examen du cas, Fairclough annonce en avril 1960 qu'elle maintient l'ordonnance d'expulsion sur la base que Rebrin représente un risque à la sécurité. Celle-ci reçoit ces nouvelles avec désespoir : « But why ? I've never done anything. Did they give any reason ? Why don't they give a reason ? And where will I go ? What country will take me, with this stigma¹⁷⁶³. Le Premier ministre, J.G. Diefenbaker, justifie l'absence de transparence en déclarant que cela « would lead to the drying up of the sources of information and might imperil security agents ». En

août 1960, Fairclough suggère à Diefenbaker de permettre à Rebrin de rester au Canada comme « act of magnanimity », mais la suggestion n'est pas appliquée¹⁷⁶⁴.

Rebrin bénéficie du soutien de l'association des facultés de son université et de l'aide financière de l'Association canadienne des professeurs d'université pour un recours devant les tribunaux¹⁷⁶⁵. Trois cours successives, les cours suprême et d'appel de la Colombie-Britannique et la Cour suprême du Canada, maintiennent la légalité de l'expulsion de Rebrin. La décision finale est rendue le 27 mars 1961, mais entre temps, Rebrin a entamé un procès contre le *Toronto Telegram* pour diffamation suite à un article l'accusant d'espionnage. Le ministère ne peut pas l'expulser avant la résolution de ce procès¹⁷⁶⁶. En 1963 arrive un nouveau ministre du MCI, Guy Favreau, qui ne voit pas d'autre solution que d'autoriser Rebrin à rester au Canada¹⁷⁶⁷.

csc.lexum.com/scc-csc/scc-csc/en/item/7289/index.do, consulté le 6 juillet 2015.

1763Chambre des communes, *Débats*, 7 avril 1960, p. 3129 ; Donald C. Savage, « Keeping professors out : the Immigration Department and the idea of academic freedom, 1945-1990 », *Dalhousie Review*, 1990, vol. 69, n° 4, p. 504 ; « "Security risk", deport B.C. Teacher », *Toronto Star*, 8 avril 1960 ; « Declines to comment », *The Daily News* [St. John's], 9 avril 1960, p. 1.

1764Bureau de Conseil privé, Cabinet Minutes, 5, 6, 7 avril et 10, 19 mai 1960, cité dans Reginald Whitaker, *Double standard...*, *op. cit.*, p. 200 ; BAC, SMCI, RG26, 173/3-10-176, lettre de Fairclough à Diefenbaker, 4 août 1960, cité dans Donald C. Savage, « Keeping professors out... », *op. cit.*, p. 505.

1765Chambre des communes, *Débats*, 13 avril 1960, p. 3334-3335 et 27 juillet 1960, p. 7321 et Donald C. Savage, « Keeping professors out... », *op. cit.*, p. 504-505.

1766Supreme Court of Canada, « Rebrin v. Bird and Minister of Citizenship and Immigration », [1961] S.C.R. 376, 27 mars 1961 ; « Editorial », *Saskatchewan Bar Review*, vol. 35, 1960 ; Chambre des communes, *Débats*, 27 juillet 1960, p. 7321 ; Donald C. Savage, « Keeping professors out... », *op. cit.*, p. 505 ; Chambre des communes, *Débats*, 28 mars 1961, p. 3544.

1767Chambre des communes, *Débats*, 20 décembre 1963, p. 6616 ; « Irene Rebrin to remain in Canada »,

Bien qu'elle soit instruite et bien épaulée, les liens de Rebrin avec deux pays communistes la rendent trop suspecte aux yeux du gouvernement progressiste-conservateur. En soutenant l'ordonnance d'expulsion les cours donnent l'impression qu'il peut exister des preuves que Rebrin présente un risque sécuritaire selon, bien entendu, les critères de la fièvre de la Guerre froide. Si c'est le cas, Rebrin les cache bien pendant une association avec UBC qui dure jusqu'en 1990¹⁷⁶⁸.

8.2.3 Alliées au sein d'associations de femmes et de structures sociales

En aidant les immigrants à s'installer et à s'intégrer, diverses associations et organisations apprennent à quel point ceux-ci s'inquiètent des dispositifs d'expulsion, surtout du risque d'être considérés comme fardeau public potentiel. Face à un marché du travail incertain et des institutions inconnues, et ayant souvent connu antérieurement une vie de privations, les immigrants sont obsédés par cette possibilité. Au début des années 1950, les Conseils de bien-être dans des villes accueillant des nombres importants d'immigrants se préoccupent de plus en plus des difficultés qu'éprouvent un nombre croissant d'immigrants à s'établir convenablement à cause du chômage, de la maladie et de la pénurie de logements. Ils remarquent que beaucoup d'immigrants en difficulté hésitent à demander de l'aide, même auprès d'organismes charitables privés, de crainte d'informer les autorités d'immigration de leur situation précaire. Comme organismes de « renseignements et de liaison » et de pression politique, ces conseils n'interviennent pas directement auprès des immigrants, mais sont mis au courant de la situation par leurs associations membres qui sont en première ligne¹⁷⁶⁹.

Le Welfare Council of Toronto (WCT), organisation à forte représentation féminine dirigée par une secrétaire générale, une secrétaire générale adjointe et une présidente du conseil d'administration, crée une commission pour examiner la situation de près. Cette commission, présidée par Clare Clark et rassemblant plusieurs associations caritatives, rend un rapport en mai 1950. Parmi ses conclusions portant sur des difficultés d'installation des immigrants, le rapport souligne la peur de l'expulsion : « Until such time as an immigrant becomes a Canadian citizen, he lives in constant dread of deportation »¹⁷⁷⁰. En janvier 1951,

Montreal Gazette, 21 décembre 1963, p.1 ; « Editorial », *Saskatchewan Bar Review*, vol. 35, 1960.
1768« "Security risk", deport B.C. Teacher », *Toronto Star*, 8 avril 1960 ; « Irene Rebrin to remain in Canada », *Montreal Gazette*, 21 décembre 1963, p. 1 ; Chambre des communes, *Débats*, 7 avril 1960, p. 3129 ; « Court stays deportation of Irene Rebrin for five days », *Quebec Chronicle-Telegraph*, 16 avril 1960, p. 12 ; Erwin Wodarczak, « Department of Slavonic Studies fonds », *University of British Columbia Archives*, 1995, 2003.
1769BAC, CCSD, 331/16, lettre d'Elizabeth S. Govan à Mme Guy des Rivières, 13 juillet 1954, p. 1 ; Richard Splane, « Canadian Council on Social Development », in Francis J. Turner (dir.), *Encyclopedia of Canadian social work*, Waterloo, Ont., Wilfrid Laurier Univ. Press, 2005, p. 44-45.
1770BAC, CCSD, MG28 I10, 331/10, Report of the Committee on the New Immigrant, presented by Mrs. H.

Florence Philpott, secrétaire générale du WCT, transmet ces recherches au Conseil canadien du bien-être social (CCBES) à Ottawa et demande son intervention auprès de l'État fédéral pour obtenir des précisions possibles sur l'expulsion pour cause de « public charge » et de raisons médicales¹⁷⁷¹.

Pour sa part, le WCT continue ses investigations. Les questions sur les dispositifs d'expulsion sont transmises à sa commission Législation qui rend à son tour un rapport début janvier 1952. Consciente que le MCI est en train d'élaborer une nouvelle loi sur l'immigration, la commission prépare une liste de recommandations dans l'espoir que le ministère les utilise pour modifier les clauses appropriées de la Loi¹⁷⁷². Ces recommandations incluent la suppression du terme « public charge », considérée comme difficile à définir. D'après la commission, être passible d'expulsion en tant que fardeau public a pour effet de criminaliser la pauvreté en la plaçant au même niveau que la prostitution et à la polygamie. La commission recommande que le MCI et les gouvernements provinciaux élaborent un dispositif où ces derniers peuvent signaler les cas de « chronic applicants for public assistance » à leur homologue fédéral. Ce dernier tâcherait ensuite de porter ces cas devant des « impartial tribunals » car « the decision of such a matter by a public servant on an administrative basis is a breach of elementary civil rights and is unworthy of Canada as a democratic nation ». Au lieu d'envoyer ses recommandations directement au MCI, le WCT les transmet au secrétaire général du CCBES pour qu'il puisse entamer « more widespread consideration »¹⁷⁷³.

À la même époque, des associations à Montréal qui s'intéressent aux d'immigrants, comme le Congrès juif canadien (CJC), le Montreal Council for New Immigrants (MCNI) et le Montreal Council of Women (MCW) prennent contact avec le CCBES à propos de préoccupations semblables. Lors d'un déplacement à Montréal en juin 1951, Elizabeth Govan du CCBES rencontre Helen Chauvin, présidente, et Beatrice Hayes, secrétaire, de l'Operating Committee du MCNI. Hayes est également présidente de la commission Migration du MCW¹⁷⁷⁴. Govan leur transmet des précisions sur la clause « public charge » obtenues du directeur de l'Immigration, selon lesquelles la clause est très peu utilisée, mais le MCI veut la maintenir au cas où. Ces précisions n'impressionnent pas les deux montréalaises. Hayes

Clark, 11 mai 1950, 3 p.

1771BAC, CCSD, MG28 I10, 331/10, lettre de Florence Philpott à R.E.G. Davis, Canadian Welfare Council (désormais CWC), 17 janvier 1951, p. 2.

1772BAC, CCSD, MG28 I10, 331/10, lettres de Gladys Dunn, WCT, à Govan, 13 mars 1951, au CWC, 30 avril 1951 et à Anguish, 19 décembre 1951.

1773BAC, CCSD, MG28 I10, 331/12, lettre de Catherine Canfield Wilson à R.E.G. Davis, 31 janvier 1952, 2 p.

1774Le MCNI est également connu sous le nom du Montreal Co-ordinating Council for New Immigrants. BAC, CCSD, MG28 I10, 331/10, lettres de Mrs. M.M. MacIntyre à M. Saalheimer, CJC, 9 février 1951, de Govan à Philpott, 23 février 1951 et de Saalheimer à Govan, 4 avril 1951 ; BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, compte rendu, Montreal Council for New Immigrants, Operating Committee, 19 avril 1951, 5 p.

déclare que « the fear that it might be used prevented many persons from applying for the financial assistance or the medical care which they needed ». Comme le WCT, elles attendent du CCBES qu'il joue un rôle de leadership en cherchant des solutions aux préoccupations liées au bien être d'immigrants et en intervenant auprès de l'État fédéral¹⁷⁷⁵. C'est en effet le rôle que l'organisation joue pour la population canadienne en général mais elle n'a pas prêté une attention particulière aux immigrants jusque-là. Entre temps, le MCNI et le MCW entreprennent leurs propres actions auprès de l'État fédéral. Le MCNI envoie une résolution en 1951¹⁷⁷⁶. Puisque les rouages du MCW puis du NCWC, responsable des communications avec le gouvernement fédéral, tournent lentement, sa résolution met plus de temps à faire son chemin.

L'intérêt de Hayes pour les politiques d'immigration date des années 1930 au moins, lorsqu'elle se préoccupe du sort de ses coreligionnaires juifs en Europe. Elle adhère au Canadian National Committee on Refugees en 1938. En mars 1948, elle devient la secrétaire de la Lady Davis Foundation qui aide des « outstanding scientists and scholars » à entrer au Canada¹⁷⁷⁷. Refusant de vivre dans l'ombre de son époux, Saul Hayes, le secrétaire général du CJC, Mme Hayes entame également une longue expérience dans le service communautaire, comme bénévole pour différentes associations juives, l'University Women's Club, le MCW et le MCNI entre autres¹⁷⁷⁸. Devenir présidente de la commission Migration du MCW en 1950 n'est que la première étape d'un parcours qui passe par la vice-présidence et la présidence du MCW, avant de devenir présidente de la commission Affaires internationales, puis présidente du NCWC en 1961. Elle s'engage également dans la politique municipale, en devenant conseillère municipale de Montréal en 1957¹⁷⁷⁹.

Bien que Hayes et la commission Migration du MCW s'intéressent aux dispositifs d'expulsion, sur le plan des dispositifs d'admission, elles ne sont pas radicales. En 1951, Hayes déclare qu'il n'est pas nécessaire pour sa commission de conseiller des modifications à

1775BAC, CCSD, MG28 I10, 331/10, lettres de Dunn à Govan, 13 mars 1951 et au CWC, 30 octobre 1951.

1776BAC, CCSD, MG28 I10, 332/2, compte rendu, Comité sur le bien-être des immigrants, 31 mars 1955, p. 4.

1777ANCJCCC, fonds Beatrice et Saul Hayes (désormais Hayes), P0083, P98/02, compte rendu, first meeting, Canadian National Committee on Refugees and Victims of Political Persecution, 6 et 7 décembre 1938, p. 11 ; BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, CV, Mrs. Saul (Beatrice) Hayes [1951] ; Robin Elliott, « Life in Europe », in Robin Elliott et Gordon Ernest Smith (dir.), *Istvan Anhalt : pathways and memory*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's Press, 2001, p. 24.

1778BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, CV, Mrs. Saul (Beatrice) Hayes [1951], née en 1911, licence de McGill University ès lettres 1933 ; « Mrs. Saul Hayes named to city council », *Canadian Jewish Chronicle*, 4 octobre 1957, p. 8 ; ANCJCCC, Hayes, P0083, P11/06/3, passeport ; coupure de presse, « Who'll head council », *Windsor Star*, 8 juin 1961, p. 34.

1779BAnQM, MCW/CFM, P653 S3 SS1 D1, Year Book and Annual Report, 1960-1961, p. 14 ; ANCJCCC, Hayes, P0083, P11/06, Beatrice Ruth Hayes, Honorary Life Member in NCWC, 3 juin 1964, coupures de presse « L'un des conseillers municipaux écrit des poèmes pour enfants », *La Presse*, 14 septembre 1957 ; « Two women among 33 for "C" councillor seats », sans titre du journal, (désormais s.j.), 18 octobre 1957.

la Loi sur l'immigration à propos de l'admission car « by 1950-51 virtually all previous prohibitions against European immigration were eliminated ». L'année suivante, elle explique que le rôle de sa commission n'est que de garder un œil sur l'immigration : « in these days of Canada's relatively open-door immigration policy your committee continues its role of holding a watching brief »¹⁷⁸⁰. Manifestement, Hayes et la commission ne se préoccupent pas des énormes barrières qui se dressent face aux immigrants venant des pays au-delà de l'Europe.

En janvier 1952, le MCW élabore une résolution sur l'expulsion ou il reconnaît la nécessité pour la Loi de permettre aux autorités « to rectify errors or to punish fraud by apprehending immigrants who ought not to have entered Canada and to make it possible to deport them to their country of origin ». La résolution cible les cas de personnes qui « through sickness, bad fortune or the vagaries of unemployment find [themselves] labelled "a public charge" ». Malgré cette introduction prometteuse, la résolution demande simplement que le ministre « shall not refuse the appeal solely on the ground that a person has become an inmate of a public charitable institution »¹⁷⁸¹. Tout en admettant que l'ordonnance d'expulsion n'est pas toujours effectuée dans ces cas, Hayes souligne que le processus laisse néanmoins des séquelles car il « deprive[s] the newcomer of any status and prevents him from obtaining citizenship. Without changes in our laws there is no way in which such an order can be cancelled »¹⁷⁸².

Le NCWC approuve la résolution du MCW en avril 1952 puis la transmet au ministre du MCI, Walter Harris. Celui-ci ne fait qu'accuser réception du document. Insatisfait de cette réponse, le NCWC présente à nouveau la résolution dans une réunion du 23 janvier 1953 avec le Premier ministre, Louis St. Laurent, et quelques ministres. Cette action oblige Harris à préparer une réponse plus étoffée¹⁷⁸³. Dans son rapport annuel de 1953-1954, Hayes exprime toute la satisfaction qu'elle retire du parcours de la résolution. Elle se félicite de l'intérêt que manifeste la presse, un intérêt tel que le ministre invite des représentantes de la commission de migration du MCW à le rencontrer. Le bilan que dresse Hayes de cette rencontre est simplement : « some members of your committee conveyed their views and comments to the

1780BAnQM, MCW/CFM, P653 S3 SS1 D1, 57th Year Book and Annual Report, 1950-1951, août 1951, p. 50 ; 58th Year Book and Annual Report 1951-1952, août 1952, p. 50 ; D5, lettre de Hayes à MacDowell, 11 septembre 1951.

1781BAC, NCWC, MG28 I25, 93/11, lettre de Marjorie Riley, MCW, à L.H. Meng, NCW, 19 janvier 1952 et Resolution on amendment to immigration act, s.d.

1782BAnQM, MCW/CFM, P653 S3 SS1 D1, 58th Year Book and Annual Report 1951-1952, août 1952, p. 50.

1783BAC, SMCI, RG26, 117/3-24-34, lettre de Harris à St. Laurent, 18 février 1953 ; mémorandum du Director au Minister, 30 janvier 1953 ; NCWC, MG28 I25, 95/1, lettre de Harris à Mrs. L.H. Meng, 24 avril 1953.

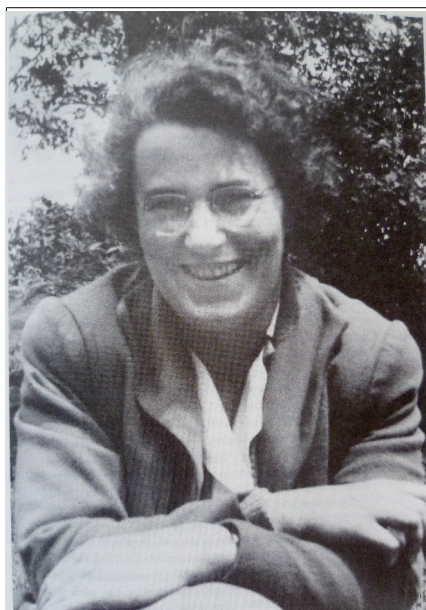


Figure n° 33 : Elizabeth Govan, 1949

Source : Carol Baines, « Professor Elizabeth Govan : an outsider in her own community », p. 53.

En février 1951, pressé de s'intéresser au bien-être d'immigrants, R.E.G. Davis, le secrétaire général du CCBES, charge Elizabeth Govan, responsable de la Division du bien-être social public, d'entamer une réflexion sur l'organisation d'une commission consacrée à la question, y compris l'impact des dispositifs d'expulsion. Un manque de personnel, de temps et l'incapacité de décider de l'étendue de sa mission et quel service du CCBES s'en chargerait retardent la mise en place d'une telle commission¹⁷⁸⁵. Govan doit se battre pendant trois ans avant d'obtenir l'autorisation et les ressources pour organiser une commission permanente sur le bien-être des immigrants.

Elizabeth Govan a les atouts nécessaires pour mener ce combat. Elle est titulaire de deux licences ès lettres, l'une de l'University of Toronto (UT) et l'autre d'Oxford University, ainsi que d'un master en *public welfare administration* et d'un diplôme en travail social de l'UT. Entre 1938 et 1945, elle enseigne à l'University of Sydney en Australie, devenant la directrice des études sociales dès 1940. Lorsqu'elle retourne à Toronto en 1945, elle enseigne à son *alma mater* avant de décrocher un doctorat de l'University of Chicago en 1951. Elle commence à travailler au CCBES en 1950 où elle se distingue en insistant sur le fait que son salaire reflète ses compétences et non son sexe¹⁷⁸⁶.

En février 1952, inquiète de l'urgence de la situation, non seulement à propos de l'expulsion mais également au sujet de l'offre générale de « health and welfare services for immigrants », Govan écrit au conseil des gouverneurs déclarant que « the staff is agreed that

1784BAnQM, MCW/CFM, P653 S3 SS1 D1, 59th Year Book and Annual Report 1952-1953, Migration, Mrs. Hayes, p. 54-55.

1785BAC, CCSD, MG28 I10, 331/10, lettre de Govan à Saalheimer, 23 février 1951 ; Memo on proposed committee on problems of services to immigrants, préparé par J.M. Anquish, 16 novembre 1951, 4 p ; Memorandum à l'Executive Staff, de B.G. [Govan], 28 mai 1951, 2 p ; lettre de Govan à Saalheimer, 21 avril 1951, 2 p ; compte rendu, National Committee of Public Welfare Division, 1^{er} mai 1951 ; mémorandum de B.G. [Govan] à l'Executive Staff, 28 mai 1951, 2 p ; lettres entre Anquish à Dunn, 14 novembre et 19 décembre 1951, entre Anquish et Philpott, 10 et 12 décembre 1951 et de Govan à Dunn, 17 décembre 1951.

1786Carol Baines, « Professor Elizabeth Govan : an outsider in her own community », in Elizabeth Smyth, Sandra Acker, Paula Bourne et Alison Prentice (dir.), *Challenging professions : historical and contemporary perspectives on women's professional work*, Toronto, University of Toronto Press, 1999, p. 46-48, 52 ; « University Club to hear Dr. E. Govan of Ottawa », *Winnipeg Free Press*, 17 février 1954, p. 14 ; « Social Studies Director », *Sydney Morning Herald*, 15 mars 1945, p. 5 ; BAC, CCSD, MG28 I10, 296/Govan, lettres de Govan à Davis, 24 janvier et 12 mai 1953, cité dans James Struthers, « "Lord give us men"... », *op. cit.*, p. 110.

the problems facing the new immigrant and the present unsatisfactory provision for them are a very urgent matter in which the CWC [Canada Welfare Council] has an obligation to provide leadership ». Pour atteindre cet objectif elle a cependant besoin de personnel supplémentaire. Cela mène à l'embauche intérimaire de Bill McGrath, sous la direction de Govan, pour mener des recherches préliminaires sur la situation¹⁷⁸⁷. Ces recherches aboutissent toujours à la conclusion que le CCBES a un rôle à jouer et qu'une commission permanente peut en être le meilleur véhicule.

McGrath et Govan essaient également d'inciter le conseil des gouverneurs à saisir le moment de l'élaboration de la nouvelle Loi sur l'immigration pour signaler que celle-ci donne toujours trop à l'État le pouvoir d'expulser les immigrants pour cause d'indigence et de maladie¹⁷⁸⁸. Le conseil déclare être en accord avec cette action, mais ses membres chargés de poursuivre l'étude de la question avec le gouvernement ne réagissent pas assez rapidement avant le vote de la nouvelle loi. Bien que la Loi modifie les dispositifs d'expulsion pour cause de fardeau public dans la forme, ces dispositifs sont maintenus sur le fond¹⁷⁸⁹. En juillet 1952, Govan déclare que le vote de la Loi n'écarte pas la possibilité pour le CCBES de revoir ces dispositifs plus tard si entre temps l'organisation ou ses interlocuteurs élaborent une formule qui protégerait « people legitimately in need of public assistance » tout en rassurant l'État sur le fait qu'il garde le pouvoir d'expulser ceux qui abusent du système¹⁷⁹⁰.

Dès février 1954, il incombe encore à Govan, maintenant en tant que responsable de Projets spéciaux, d'essayer de donner vie à une commission sur le bien-être des immigrants. Elle passe les mois de mars, avril et mai en consultation avec différentes organisations fournissant de l'aide aux immigrants afin de se familiariser avec leurs actions. Plusieurs de ses interlocuteurs sont des femmes¹⁷⁹¹. La première réunion de la dénommée Commission sur le bien-être des immigrants (CBEI) a lieu finalement le 7 décembre 1954 et rassemble 20 membres et une dizaine d'observateurs dont le sous-ministre du MCI, Laval Fortier. Parmi les

1787BAC, CCSD, MG28 I10, 331/12, mémorandum de Govan au Board of Governors, 29 février 1952, 3 p ; bulletin, *The Public's Welfare*, vol. II, n° 2, mars 1952, p. 1 ; compte rendu, Board of Governors, 5 mars 1952, p. 1-2.

1788BAC, CCSD, MG28 I10, 331/12, rapports de W.T. McGrath sur l'Immigration, 23 mai 1952, 5 p et sur Interview with Director of Immigration and Assistant to Administrative Officer, 14 mai 1952, 6 p ; lettre de Govan à McGrath, 24 avril 1952, 2 p ; 331/12, mémorandum de McGrath au Board of Governors, 11 juin 1952, 6 p.

1789BAC, CCSD, MG28 I10, 331/11, brouillon de lettre de Davis à Walter Harris, 12 juin 1952, 6 p ; compte rendu, Meeting of Board of Governors, 15 juin 1952, p. 2 ; mémorandum de Govan, 27 juin 1952, 2 p ; lettre de Joe Francis à Govan, 30 juin 1952, 2 p ; Canada, *Loi sur l'immigration*, sanctionnée le 4 juillet 1952, 5.h et 19.e.v.

1790BAC, CCSD, MG28 I10, 331/11, lettre de Govan à Francis, 2 juillet 1952, 2 p.

1791BAC, CCSD, MG28 I10, 331/17, compte rendu, Board meeting, 13 janvier 1954 ; lettre de Davis à Mrs. A.K. Hugessen, 11 mars 1954, 2 p ; lettre de Govan à Hazeldine B. Bishop, 5 avril 1954 et plusieurs autres correspondances entre 22 mars et 28 mai 1954.

membres on compte 9 femmes, des représentantes du NCWC (Mrs. F.R. Duminy), de la CWLC (Agnes Hay), de la Travellers' Aid Society of Montreal (Jean Henshaw), du New Canadian Service de Toronto (Peggy Jennings), du MCNI (Beatrice Hayes), de la YWCA (Helen Robertson), de la Social Planning Council de London (Hazeldine S. Bishop), ainsi que deux femmes membres du conseil des gouverneurs du CCBES (Dorothy Gregg et Mrs. C.P. Wright). Govan sert de secrétaire¹⁷⁹².

« Deportation as a public charge » figure toujours à l'ordre de jour de cette réunion. Jean Henshaw remarque que des personnes qui pourraient être expulsées pour cause de fardeau public sont plutôt expulsées sous des clauses liées aux maladies mentales ou contagieuses qui les mènent à l'indigence. Pourtant, elle ne conteste pas l'expulsion pour ces causes. La provision des allocations familiales aux enfants d'immigrants dès leur arrivée est également abordée et s'avère être un sujet qui suscite l'intérêt des femmes présentes. Agnes Hay de la CWLC mentionne que son association a voté une résolution à cet effet cette même année¹⁷⁹³.

La prochaine réunion du CBEI, le 8 février 1955, inclut de nouveaux membres, trois femmes francophones dont Sœur Marie-Loyola Normandin du Centre social d'aide aux immigrants de l'Institut de Notre-dame de Bon Conseil, Florence Fernet-Martel, déléguée du Conseil des œuvres de Montréal et Émilienne Beaulieu du Conseil des œuvres de Québec. Govan fait un effort particulier pour rendre la commission accueillante aux francophones : en février 1954 elle a non seulement conseillé la nomination d'une femme francophone comme présidente, mais en janvier 1955 elle invite plusieurs associations francophones et catholiques à envoyer des représentants afin de « la rendre plus représentative ». Elle s'assure également que toute la documentation de la commission est traduite en français¹⁷⁹⁴.

Pour approfondir leurs discussions sur les thèmes qui les interpellent, les membres de la CBEI décident d'organiser des sous-commissions. Celles-ci n'engagent qu'une douzaine de membres, majoritairement des hommes, qui les président d'ailleurs. La sous-commission sur les dispositifs d'expulsion comme fardeau public comprend quatre personnes : Henry

1792BAC, CCSD, MG28 I10, 331/16, membres du Committee on the Welfare of Immigrants, 15 décembre 1954 ; lettre de Helen M. Chauvin à Govan, 12 novembre 1954 ; NCWC, MG28 I25, 101/6, Migration and Citizenship Report, Montréal, mesdames A. Poirrell et F.B. Chauvin, 15 mai 1956, p. 2 ; BAnQM, MCW/CFM, P653 S3 SS1 D1, 61st Yearbook and Annual Report, 1954-1955, août 1955, p. 51.

1793BAC, CCSD, MG28 I10, 331/15, compte rendu, Committee on the Welfare of Immigrants, 17 décembre 1954, 5 p ; CWLC, MG28 I345, 3/10, Annual Report, 36th National Convention, 13-17 octobre 1956, Committee on the Welfare of the Immigrant, Mrs. T.H. Hay, p. 116.

1794Nous joignons en Annex n° 14 une copie d'une lettre démontrant les fruits de ses efforts. BAC, CCSD, MG28 I10, 331/18, compte rendu, Committee on the Welfare of Immigrants, 8 février 1955, 6 p ; 331/17, mémorandum de B.G. [Govan] à REGD [Davis], 2 février 1954 ; 331/19, lettre de Govan à Rév. Soeur Normandin, 13 janvier 1955, 2 p.

Seywerd, Eugene Forsey, Dorothy Gregg et Govan elle-même en tant que secrétaire¹⁷⁹⁵. À partir des documents consultés, il n'est pas possible de préciser la répartition des rôles. Cependant, de son propre aveu, Govan fait peur à son personnel pendant son temps au CCBES par sa tendance à être « provocative, possessive, défensive » ; il est peu probable qu'elle joue un rôle marginal dans la sous-commission¹⁷⁹⁶. Le 9 mars 1955, celle-ci soumet un rapport de recherches et d'analyses très étoffées à la CBEI. Le rapport revendique toujours l'élimination de la clause fâcheuse en soulignant les arguments suivants : si elle est peu utilisée, si « l'indigence seule n'est pas considérée comme un motif d'expulsion » et si les gouvernements à tous les niveaux cherchent souvent à dépanner les immigrants, même officieusement, la clause ne sert qu'à effrayer les premiers concernés. Craintifs, ils hésitent à chercher de l'aide avant que leur situation ne devienne désespérée. Le terme « charge publique » est d'ailleurs mal défini et donc laisse trop de latitude d'interprétation aux agents d'immigration. De surcroît, le Conseil économique et social de l'ONU a demandé en 1951 aux États membres de ne pas expulser les immigrants pour cette cause. La sous-commission prépare ensuite une résolution incitant l'État canadien à supprimer cette clause de la Loi¹⁷⁹⁷.

La réunion de la CBEI du 31 mars 1955 consacre la majorité de son temps à la discussion du rapport de la sous-commission. Le compte rendu précise rarement les sources des différents commentaires, mais les noms de mesdames Beaulieu et Hayes sont cités. Cette première, présidente de la Société du bien-être des immigrants de Québec et représentante du Conseil des œuvres de Québec, déclare que les membres de son association

« considèrent que certains immigrants, ayant enduré toutes sortes de misères avant de venir au Canada, ont conclu que le Canada se doit de leur accorder une assistance financière. Au dire de la société de Québec, la crainte de l'expulsion est très peu répandue parmi les immigrantes ».

Hayes par contre est toujours une avocate de l'abrogation de la clause. Au lieu d'adopter la résolution proposée par la sous-commission, les membres présents décident, avec l'appui particulier des membres du Québec, d'envoyer toute la documentation produite sur la question à toutes les organisations membres du CCBES afin de demander leurs opinions et commentaires¹⁷⁹⁸.

C'est à Govan que revient la responsabilité de mener cette consultation. Parmi les organisations qui lui répondent, on en compte plusieurs où les femmes sont responsables des

1795 Gregg n'est plus membre de la sous-commission en octobre 1955. BAC, CCSD, MG28 I10, 331/20, compte rendu, Comité sur le bien-être des immigrants, 19 octobre 1955, p. 2.

1796 University of Toronto Archives, B79-0027/020, dossier CWC, Personal evaluation, 8 septembre 1954, cité dans Carol Baines, « Professor Elizabeth Govan... », *op. cit.*, p. 54.

1797 BAC, CCSD, MG28 I10, 332/2, rapport du sous-comité sur la clause de « charge publique », 9 mars 1955, 11 p ; comptes rendus, Comité sur le bien-être des immigrants, 9 et 24 mars 1955.

1798 BAC, CCSD, MG28 I10, 332/2, compte rendu du Comité sur le bien-être des immigrants, 31 mars 1955.

questions d'aide aux immigrants. Leurs réponses étant souvent élaborées en consultation avec leurs conseils d'administration, on ne peut pas attribuer les opinions exclusivement à ces femmes. Dans certains cas, l'influence de ces femmes est probablement plutôt importante, comme dans le cas du Community Welfare Council of Windsor (CWCW) dont la secrétaire générale adjointe est Edith Ferguson, ancienne de l'UNRRA. Ferguson explique que la ville de Windsor redoute des demandes d'aide des immigrants sachant que son budget ne peut pas le supporter. Les autorités municipales pensent que l'État fédéral, en tant que pouvoir permettant l'entrée des immigrants, doit épauler ceux qui sont en difficulté même au-delà de leur première année au Canada. Le conseil du CWCW est de l'avis que des répondants parrainant des immigrants, soit comme parents soit comme employeurs, se dérobent également à leurs responsabilités. L'organisation de Ferguson estime également que « the government should be able to deport when necessary, and [...] that they were being exceptionally considerate in the implementation of this clause ». Elle demande simplement que dans sa mise en œuvre « fear should not be implanted in the minds of deserving immigrants who have happened to fall on hard times »¹⁷⁹⁹.

En contraste, Alice Watson, la secrétaire générale d'une association fournissant de l'aide aux tuberculeux hospitalisés, déclare que la « threat » de l'expulsion « has long been a matter of great concern to us ». Cette menace retarde le rétablissement des patients et n'est pas « in harmony with our philosophy of Social Welfare ». C'est pourquoi son association « strongly endorses the repeal of this clause »¹⁸⁰⁰. Nora Lea, secrétaire générale des Protestant Children's Homes à Toronto, résume l'opinion de son organisation ainsi : « it would be a much more wholesome arrangement if the regulations could be amended in such a way that this general fear is removed and the deportation machinery comes into the picture only in exceptional cases »¹⁸⁰¹.

Émilienne Beaulieu répond au nom du comité consultatif du Conseil des œuvres de Québec. Celui-ci a déjà exprimé en mars 1955 une opinion contre la suppression de la clause autorisant l'expulsion comme fardeau public, citant la protection de « la sécurité économique de notre pays et de ses organismes d'assistance » qu'elle accorde. Mais après avoir pris en considération la position du Conseil économique et social de l'ONU, le comité décide d'apporter son appui à la suppression de la clause sous réserve « que les provinces soient consultées avant d'adopter la modification suggérée »¹⁸⁰².

1799BAC, CCSD, MG28 I10, 331/21, lettre de Ferguson à W.A. Dyson, 8 juin 1955, 2 p.

1800BAC, CCSD, MG28 I10, 331/21, lettre de Watson à Govan, 27 juin 1955.

1801BAC, CCSD, MG28 I10, 331/21, lettre de Lea à Govan, 11 juillet 1955.

1802BAC, CCSD, MG28 I10, 332/2, avis du Comité consultatif du Bien-être des Immigrants de Québec, 28 mars 1955 ; 331/20, lettre de Beaulieu à Govan, 13 octobre 1955, 2 p.

Le petit nombre de réponses récoltées par la consultation des organisations membres donne l'impression d'une préoccupation limitée pour les dispositifs autorisant l'expulsion pour indigence. Des 206 questionnaires distribués, Govan ne recueille que 20 réponses : 5 soutenant le maintien de la clause, 2 son maintien avec des modifications sur les dispositifs d'appel et 13 appuyant la suppression de la clause¹⁸⁰³. Le petit nombre de réponses ne semble pas gêner la CBEI ; une résolution revendiquant la suppression de la clause est envoyée au ministre du MCI, J.W. Pickersgill, le 30 avril 1956. La préoccupation des délégués du Québec pour les pouvoirs constitutionnels des provinces amène la commission à ajouter « après consultation avec les provinces » à la modification proposée de la Loi¹⁸⁰⁴. En août 1956 Govan démissionne du CCBES afin d'accepter un poste de professeure à l'University of Toronto. Une de ses dernières préoccupations est de relancer la révocation de la clause incriminée auprès du ministre. Son départ et la difficulté de trouver un remplaçant mènent à une période de dormance pour la commission qui dure jusqu'en février 1957¹⁸⁰⁵.

La préoccupation du CCBES, ainsi que celle des associations de femmes, se limite au pouvoir d'État fédéral d'expulser des immigrants pour cause de fardeau public. Les femmes qui s'y intéressent évoquent le fait que des maladies physiques et psychiques peuvent mener les immigrants à devenir un fardeau public, mais elles ne protestent pas explicitement contre l'expulsion pour ces motifs. Une nouvelle sous-commission du CBEI sur la cellule familiale, établie en mars 1956 commence à aborder la question grâce aux recherches de Mme B.B. Osler, mais le départ de Govan met un terme à toutes les réflexions du CCBES et de ses commissions sur le bien-être des immigrants¹⁸⁰⁶.

Les difficultés rencontrées par Govan dans ses tentatives d'impliquer le CCBES dans les dispositifs d'expulsion sont révélatrices des obstacles empêchant des résultats rapides au sein d'une large organisation nationale. Elizabeth Govan est une femme en position d'influence dans une organisation conséquente, mais également très bureaucratique. C'est aussi une femme inclusive et consultative. Cette approche demande du temps et des compromis. Inclure des représentants du Québec dans la CBEI est tout à son crédit, mais cela ajoute également d'autres perspectives sur une question où même Govan et Davis mettent du

1803BAC, CCSD, MG28 I10, 331/20, rapport, commentaires reçus des membres du Conseil, 4 octobre 1955.

1804BAC, CCSD, MG28 I10, 331/20, comptes rendus, Comité sur le bien-être des immigrants, 19 octobre 1955, p. 1-3 ; 332/3, Committee on the welfare of immigrants, 22 mars 1956, p. 2 ; lettre de Pickersgill à Davis, 15 mai 1956.

1805BAC, CCSD, MG28 I10, 332/3, lettre de Govan à B.M. Alexander, 1^{er} août 1956, 2 p ; lettre de Davis aux Members of the immigration committee, 10 décembre 1956 ; Carol Baines, « Professor Elizabeth Govan... », *op. cit.*, p. 44.

1806BAC, CCSD, MG28 I10, 332/3, comptes rendus, Sub-committee on problems of the family unit, 14 mars 1956, 3 p et 24 avril 1956, p. 3.

temps à se mettre d'accord.

Les rouages du MCW/NCWC ont également introduit de la lenteur dans leurs actions et ont sapé la chance d'intervenir au moment propice de la modification de la Loi sur l'immigration. Les raisons d'un tel résultat ne sont pas identiques dans les deux organisations. Le manque de ressources au sein du CCBES n'a rien à voir avec les ressources limitées du NCWC. La bonne volonté de Hayes et du MCW ne se comparent pas non plus au professionnalisme de Govan et du CCBES. Dans le premier cas la lenteur d'action vient de la nature même du bénévolat tandis dans le deuxième cas la raison est beaucoup plus wéberienne.

Le début des années 1950 est annonciateur d'un éclatement des préoccupations de femmes à propos des politiques de l'immigration et des lieux où elles en discutent. Avec les milliers de personnes déplacées déjà arrivées et de nombreux immigrants arrivant d'autres provenances, la question de savoir si les portes sont ouvertes ou non et à qui, n'est plus d'actualité. Certaines femmes entrent dans la discussion quelque peu scientifique de la capacité d'absorption, tandis que beaucoup d'associations de femmes reviennent à leur ancienne mission d'intégrer les immigrants. Les politiques d'immigration ne disparaissent pas des intérêts des femmes, mais leurs interrogations sur ces politiques se portent de plus en plus sur des aspects spécifiques et ont lieu dans des espaces plus divers et parfois plus dispersés. Les années 1950 voient l'entrée en scène d'associations et de commissions spécialisées dans l'aide aux immigrants, dotées de personnels professionnels, dont de nombreuses femmes. Ces tendances vers l'implication de plus d'actrices, mettant plus de compétences professionnelles au service des immigrants, continuent leur évolution positive jusqu'à la fin des années 1950, y compris dans l'embauche de femmes comme agentes du service extérieur de l'Immigration. La question spécifique qui retient de plus en plus l'attention de femmes est l'approche du Canada à la question mondiale des réfugiés.

Chapitre IX : L'esprit internationaliste

En n'admettant les Européens déplacés que sur les motifs de parenté ou de main-d'œuvre potentielle pour le pays, l'État canadien ne leur accorde pas un statut particulier mais les traite comme tout autre immigrant. Certaines Canadiennes font remarquer que cette approche sépare des familles, ne privilégie pas les personnes instruites et laisse les plus démunis – les veuves, les personnes malades ou âgées, etc. – sans issue. Les personnes qui ne trouvent pas de pays d'accueil sont appelées par l'Organisation internationale pour les réfugiés (OIR) et ses pays membres le « noyau dur » ou « hard core » des Européens déplacés. Le choix des mots est ironique, sinon cruel, car il faut bien admettre qu'en l'occurrence la dureté se trouve du côté des politiques de sélection aux intérêts bien compris.

Avec la fin du mandat de l'OIR en 1952, certaines Canadiennes comprennent que la question de l'aide aux réfugiés est toujours d'actualité. Elles suivent l'évolution des organisations internationales qui s'intéressent aux réfugiés, ainsi qu'aux événements des années 1950, et qui demandent des solutions plus généreuses pour résoudre ce problème tenace. En 1953, la YWCA décrit la situation avec beaucoup de perspicacité et avec une conception très volontariste du devoir canadien :

« In 1949 everyone looked upon the refugee situation as a post-war problem in Europe, to be solved by emergency measures. Since then people have been uprooted from their homes in one country after another – the Middle East, Korea, China, India and Pakistan. Gradually it has been realized that the problems of refugee life are world-wide and for this century, at least, they are permanent. [...] Our [Canada's] part is to receive new citizens and enable them to settle into the ordinary life of this country »¹⁸⁰⁷.

Certaines associations de femmes essaient d'encourager l'État à créer des politiques spécifiques pour faciliter l'admission de réfugiés au pays¹⁸⁰⁸.

9.1 Engagement au-delà des frontières

Une des organisations mises en place pour combler la disparition de l'OIR est le Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (CIME), créé en 1952. Cette organisation est conçue pour et par des pays d'émigration et d'immigration afin d'organiser la

1807BAC, YWCA, MG28 I198, 3/2, Convention to Convention Report, 1949-1953, Convention Workbook, Section 1, 14-20 juin 1953, p. 43 ; 32/2, Public Affairs Newsletters n° 16 et 21 de la World's Young Women's Christian Association / l'Alliance Universelle des Unions Chrétiennes de Jeunes Filles, 15 septembre 1950, 2 p et 15 septembre 1951, 4 p ; 49/3, « Lebanon speaks on refugees », *The World and You*, 28 janvier 1952, p. 6.

1808BAC, YWCA, MG28 I198, 3/2, Convention to Convention Report, 1949-1953, Convention Workbook, Section 1, 14-20 juin 1953, p. 37 ; BAC, NCWC, MG28 I25, 95/7, Annual Report, 1952-1953, Migration, Hanna Spencer, mai 1953, p. 1 ; BAnQM, MCW/CFM, P653 S3 SS1 D1, 6/9, résolution, Migration Government Policy, 12 novembre 1952 ; James C. Hathaway, « The conundrum of refugee protection in Canada: from control to compliance to collective deterrence », *Journal of Political History*, 1992, vol. 4, n° 1, p. 71.

migration des personnes déracinées par la guerre et encourager l'émigration des pays européens vus comme surpeuplés. Enfin, à l'époque, beaucoup de Nord-américains – scientifiques, personnes politiques et grand public – ont tendance à évoquer « Europe's chronic surplus population » ou « overpopulation in Western Europe », sans préciser que certains pays européens comme la France sont en train de poursuivre une politique de populationnisme¹⁸⁰⁹. Le gouvernement canadien accepte l'invitation à devenir membre du CIME, considérant ce dernier comme une bonne plate-forme pour organiser la logistique du transport d'immigrants. Il se méfie néanmoins de la possibilité que cette organisation le pousse à accepter des immigrants dont l'Europe veut se débarrasser mais que l'État et l'économie canadiens ne veulent pas accueillir. Tout en y adhérant, l'État canadien ne se montre pas très coopératif. Il est mécontent des coûts financiers et préfère des accords bilatéraux où il peut mieux contrôler la sélection des migrants¹⁸¹⁰.

Si l'État canadien ne croit pas aux avantages du CIME, ce n'est pas le cas du Montréal Council of Women (MCW). En janvier 1954, sa commission Migration incite le NCWC à envoyer au MCI une résolution de soutien au CIME. Cette résolution est adoptée « without discussion » au congrès annuel du NCWC en juin 1954¹⁸¹¹. Ses auteures considèrent le CIME comme une solution à la paix mondiale en proposant à l'Europe de l'Ouest des destinations pour une partie de sa sur-population. Il est difficile de savoir si les membres du MCW sont au courant de la méfiance gouvernementale à l'égard du CIME, mais elles savent que l'opinion publique et les politiques peuvent changer du jour au lendemain : « our interpretation of the Act may be liberal this year, but highly restrictive tomorrow, and our use of ICEM may vary with this interpretation. [...] those of us who believe in a liberal policy have to express ourselves to the Government each year »¹⁸¹². Une pression constante sur le gouvernement est ainsi nécessaire pour faire adopter ou maintenir une politique donnée.

La création du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en décembre 1950 et l'adoption de la Convention des Nations Unies relative au statut des

1809« Intergovernmental Committee for European Migration », *International Organization*, février 1953, vol. 7, n° 1, p. 169 ; Louise W. Holborn, « Canada and the ICEM », *International Journal*, printemps 1963, vol. 18, n° 2, p. 212.

1810BAC, SMCI, RG26, 101/3-18-5, compte rendu, Interdepartmental Advisory Sub-committee on Migration Policy 17 juin 1953, 4 p ; 101/3-18-4, Interdepartmental Advisory Committee on Immigration, 23 septembre 1953, 4 p ; Gerald E. Dirks, *Canada's refugee policy...*, *op. cit.*, p. 18-189 ; Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 20.

1811BAC, NCWC, MG28 I25, 96/1, compte rendu, 61st Annual Meeting, 25 juin à 1^{er} juillet 1954, p. 5.

1812BAC, NCWC, MG28 I25, 97/11, Resolution from the Montreal Council of Women, 1953-1954, 2 p ; lettre de Helen Guitron, MCW, à Mrs. L.H. Meng, NCW, 23 janvier 1954 ; BAnQM, MCW/CFM, P653 S3 SS1 D1, 60th Yearbook and Annual Report, 1953-1954, p. 53-54 ; *Ottawa Journal*, 27 janvier, 1940, p. 4.

réfugiés en juillet 1951 enthousiasment plusieurs associations de femmes. L'État canadien, tout en participant à l'élaboration de la Convention, ne la signe pas avant 1969. Avant 1958, il ne s'associe pas officiellement au HCR non plus, choisissant plutôt de lui octroyer des financements selon l'état du budget annuel canadien. Malgré le désir de l'État canadien de jouer un rôle plus important sur la scène internationale, la crainte de perdre le contrôle sur les types de personnes expulsables ou admises dans le pays l'empêche de suivre un chemin résolument internationaliste¹⁸¹³. En revanche, beaucoup d'associations de femmes adhèrent à l'idée d'internationalisme ; elles encouragent l'État canadien à fournir des financements au HCR et collectent des fonds elles-mêmes. Une explication de cette confiance en une approche internationaliste réside dans la nature des associations elles-mêmes. La plupart des associations majeures de femmes font partie d'un réseau international. Cette situation peut à la fois attirer des partisans de la coopération internationale et créer des partisans à travers leur expérience dans ces réseaux.

Certaines associations de femmes appuient un projet du HCR conçu en 1954 pour accomplir la réinstallation définitive de milliers de réfugiés demeurant toujours dans des situations précaires en Europe. En 1956, la Woman's Missionary Society (WMS) de l'Église Unie encourage l'État canadien à soutenir ce projet en fournissant des financements et en recevant une partie des « 30 million refugees in the world », surtout « older persons whose families are already in Canada and particularly whose age or physical disability is the only bar to their admission »¹⁸¹⁴. Bien que d'autres associations comme le NCWC s'intéressent à ce projet, la WMS se distingue toujours en ayant une perspective plus globale grâce à ses missions dans des pays non européens, également très touchés par la question des réfugiés¹⁸¹⁵.

La YWCA fait le lien entre son statut d'association internationale, sa préoccupation pour les réfugiés et le mandat du HCR. En 1957, la présidente, Margaret G. Smith, demande au Premier ministre Diefenbaker de fournir plus d'aide aux réfugiées. Elle appuie cette revendication en déclarant que son association est dans « a position to speak with firsthand knowledge about these matters » grâce à son appartenance à un réseau mondial présent dans 65 pays et dont le siège social se trouve à Genève. Il est certain que la YWCA canadienne

1813Gerald E. Dirks, « Canada and immigration: international and domestic considerations in the decade preceding the 1956 Hungarian exodus », in Robert H. Keyserlingk (dir.), *Breaking ground: the 1956 Hungarian refugee movement to Canada*, Toronto, York Lanes Press, 1993, p. 5, 11 ; Howard Adelman, « An immigration dream: Hungarian refugees come to Canada—an analysis », in Robert H. Keyserlingk (dir.), *Breaking ground: the 1956 Hungarian refugee movement to Canada*, Toronto, York Lanes Press, 1993, p. 35, 39 ; James C. Hathaway, « Selective concern: an overview of refugee law in Canada », *McGill Law Journal*, 1988, vol. 33, p. 682-683.

1814UCCA, WMS, *Annual Report, 1956-1957*, Facts and Figures, p. 40.

1815BAC, NCWC, MG28 I25, 102/5, lettres de Cairine Wilson à Fraudena Eaton, 30 octobre 1956, 2 p et de Constance Hayward à Eaton, 15 novembre 1956, 3 p.

reçoit des dépêches et des rapports réguliers de la World YWCA sur les évolutions dans les organisations internationales s'occupant des réfugiés et de la migration¹⁸¹⁶. Avoir une source d'information autre que l'État canadien lui permet de formuler ses opinions avec d'autres perspectives.



Figure n° 34 : Elizabeth MacCallum, 1954

Source : « Jouer dans les cours des grands : 1939-1968 », <http://www.international.gc.ca/>

Certaines associations de femmes, la YWCA en tête, soutiennent activement le travail de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient (UNRWA). L'intérêt de la YWCA canadienne semble venir de la World YWCA qui intervient directement en créant des programmes de formation dans les camps de réfugiés au Moyen Orient¹⁸¹⁷. Lorsque la YWCA canadienne demande des actions de l'État canadien en faveur des réfugiés palestiniens, elle se concentre sur l'augmentation du financement et ne revendique jamais l'admission au Canada. C'est plutôt une haute fonctionnaire du ministre des Affaires extérieures (MAE) qui joue un rôle important dans la question de l'admission de réfugiés palestiniens : Elizabeth MacCallum, la première femme chef d'une mission diplomatique canadienne. Née en Turquie en 1895 de parents missionnaires, MacCallum apprend différentes langues de la région avant de rentrer au Canada à l'âge de 15 ans. Titulaire d'une licence et d'un master ès lettres en histoire de Queen's University, elle commence des études doctorales à Columbia University qu'elle ne termine pas pour cause de difficultés financières. Elle écrit néanmoins plusieurs ouvrages sur le Moyen Orient avant d'accepter un poste avec le MAE pendant la guerre. Le ministère mobilise son expertise lorsque la situation en Palestine se complique. En 1954, elle est nommée chargée de mission de la Légation canadienne à Beyrouth¹⁸¹⁸.

Des représentants de l'UNWRA approchent la Légation informellement à l'été 1955

1816BAC, SMCI, RG26, 110/3-24-12, lettre de Smith à Diefenbaker, 9 septembre 1957, 2 p ; YWCA, MG28 I198, 32/2, bulletin, SI-Ixc-1953-AA, Refugee Work and Some Recent U.N. Decisions, 15 novembre 1953, 3 p ; 47/32, « Twentieth century tragedy », *YWCA Quarterly*, décembre 1952, p. 10, 24.

1817BAC, YWCA, MG28 I198, 32/2, SI-Ixc-1953-AA, rapport de la World YWCA, « Refugee work and some recent UN decisions », 15 novembre 1953, p. 2 ; 48/5, « In the Jordan refugee camp », *The Journal*, novembre 1958, p. 25 ; 12/6, compte rendu, Board of Directors, 27 septembre 1962, p. 7-8.

1818« Woman wins diplomatic post in Lebanon », *Ottawa Citizen*, 18 septembre 1954, p. 37 ; Richard Newport, *The outsider : Elisabeth P. MacCallum, the Canadian Department of External Affairs, and the Palestine Mandate to 1947*, Thèse, Carleton University, Ottawa, 2014, p. 4-8, 15-19 ; Margaret K. Weiers, *Envoy extraordinary : women of the Canadian Foreign Service*, Toronto, Dundurn Press, 1995, p. 40.

pour savoir si le Canada est prêt à accepter « a limited number of specially selected refugees ». MacCallum et son personnel préparent sur le sujet un rapport qui mène les ministères concernés à décider en octobre 1955 d'admettre 300 réfugiés palestiniens du Liban et de Jordanie. Les personnes admissibles doivent parler l'anglais ou le français, avoir des « special technical skills » susceptibles de leur procurer un emploi au Canada, n'avoir pas plus de 45 ans et faire partie de « normal family units – i.e. – wage-earner, his wife and children ». MacCallum veut proposer des prêts de voyage aux candidats, mais le MCI ne veut que des candidats éligibles aux financements de l'UNRWA ou capables de payer leurs propres frais de voyage¹⁸¹⁹.

Avec l'appui de son personnel, MacCallum joue le rôle d'intermédiaire entre Ottawa et l'UNRWA jusqu'à l'arrivée d'une équipe de sélection du MCI en janvier 1956. L'UNRWA est censé faire connaître le programme et faire de la présélection. De peur de provoquer la colère des pays arabes arc-boutés sur l'objectif de rapatriement, l'UNRWA ne fait qu'une publicité très discrète qui n'a pas le temps de porter ses fruits avant l'arrivée de l'équipe de sélection. L'organisation onusienne ne fait pas non plus de présélection car elle veut éviter de se mettre dans la position délicate de refuser des candidats. D'ailleurs, le MCI n'a pas transmis à l'avance la limite d'âge fixée à 45 ans et sa définition de la famille très restreinte. Seulement 98 personnes sont déclarées admissibles en fin de compte, sur un total de 575 présentées par l'UNRWA. Michael Molloy se demande pourquoi Ottawa a accepté de suivre les conseils de MacCallum et sa mission sur ce projet, sur un terrain politiquement miné, qui ne représente qu'une goutte dans l'océan des réfugiés palestiniens. Il l'explique en partie par l'influence importante de MacCallum, « one of Canada's few Middle East experts » et collaboratrice proche de Lester B. Pearson, ministre des Affaires extérieures¹⁸²⁰.

9.2 Réfugiés hongrois

L'insurrection hongroise en automne 1956 et les quelque 200 000 réfugiés incités à fuir le pays à la suite de la répression brutale par les forces soviétiques interpellent les Canadiennes tout comme le monde entier. Comme le remarque une certaine Mme Becker du Provincial Council of Women de l'Ontario, la crise des réfugiés hongrois détourne le HCR de

1819BAC, MCI, RG76, 865/55-54-607, Despatch n° 339 du Chargé d'Affaires de la Légation canadienne, 10 août 1955 ; compte rendu, réunion de représentants du MCI, des Affaires extérieures, du Travail et de la GRC, 26 octobre 1955 ; télégrammes de MacCallum à Malone, n° C-73, 9 novembre 1955, et d'External Affairs à Legation, n° C-82, 9 décembre 1955, lettre de MacCallum à U/SSEA, n° 460, 1^{er} décembre 1955, cité dans Michael Molloy, « Forgotten refugees : the 1956 Palestinian refugee movement to Canada », *CIHS Bulletin*, n° 56, septembre 2009, p. 3, 5-8.

1820Michael Molloy avec Robin Fraser, « Forgotten refugees : the 1956 Palestinian refugee movement to Canada, Part 2 », *CIHS Bulletin*, n° 58, mai 2010, p. 1-6 ; Peter Gatrell, *Free world ? : the campaign to save the world's refugees, 1956-1963*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, p. 64.

son projet de résoudre le problème des réfugiés existants¹⁸²¹. Les partisans canadiens de l'aide aux réfugiés hongrois trouvent que la réponse immédiate de l'État, qui est de donner la priorité principale au traitement des dossiers des réfugiés hongrois, est trop tiède. Ils déclenchent donc un tollé général demandant une action plus énergique, approche appuyée également par le MAE. L'historiographie cite les interventions de plusieurs hommes du MAE, mais personne ne mentionne le rôle que Mary Dunlop, Second Secretary de l'Ambassade canadienne à Vienne, a joué¹⁸²².

Dès que le ministre du MCI, J.W. Pickersgill, accepte d'aller plus loin pour admettre des réfugiés hongrois, il simplifie certaines démarches ou même en dispense les Hongrois, y compris l'examen médical approfondi. L'État n'attend pas que le marché du travail propose des emplois spécifiques aux réfugiés mais les admet comme « open placement immigrants », qui doivent être « prepared to accept any kind of employment initially »¹⁸²³. Malgré ces mesures, ce n'est que lorsque le Canada propose de transporter gratuitement les réfugiés, et même d'affréter des vols, que le mouvement commence vraiment. Entre fin novembre 1956 et décembre 1958, 37 566 réfugiés hongrois sont admis¹⁸²⁴.

Si des femmes ou des associations de femmes ont participé au tollé général qui aide à entamer ce mouvement, leurs voix ne sont pas audibles. N.F. Dreisziger remarque surtout le militantisme des églises, des partis d'opposition et de la presse. L'historiographie ne montre pas non plus si les femmes font partie des personnes exprimant leur opposition à l'admission de réfugiés hongrois¹⁸²⁵. Il est tout à fait possible que le cours des événements soit trop rapide pour que les associations de femmes puissent élaborer des revendications en suivant le chemin

1821APO, PCWO, F798, MU2343 ou B287450/F798-1-2-3, compte rendu, Semi Annual Meeting, 14 février 1957, p. 1 ; WRDARC, fonds Canadian Committee for World Refugee Year, 15Ra, 1/6, coupure de presse, « Must aid refugees Senator tells NCW », 13 juin 1959.

1822Valerie Knowles, *Strangers at our gates...*, *op. cit.*, p. 173-175 ; Greg Donaghy, « “An unselfish interest ?” : Canada and the Hungarian revolution, 1954-1957 », in Christopher Adam, Tibor Egervari, Leslie Laczkó et Judy Young (dir.), *The 1956 Hungarian revolution : Hungarian and Canadian perspectives*, Ottawa, University of Ottawa Press, 2010, p. 266-267 ; BAC, SMCI, RG26 112/3-24-12-5, lettre de Stanbury à Fortier 2 janvier 1957, avec document ci-joint ; « 1 Air Division Report on Aid to Hungarian Refugees », RCAF Support Unit (SU) Metz, France, s.d., <http://67.69.104.76:84/pinetreeline/metz/otherm2/otherm2-16b1.html>, consulté le 16 janvier 2015.

1823BAC, SMCI, RG26, 111/3-24-12-1, Record of Cabinet Decision, 23 novembre 1956 et rapport, Hungarian Refugee Movement, [1959] ; 112/3-24-12-6, memorandum, de l'A/Chief [Acting Chief] Operations Division au Director, CGIS, London, 22 janvier 1957, 5 p ; 117/3-24-34-3, Note sur les réfugiés hongrois, 10 décembre 1956 ; Harry Cunliffe, « The liberalization of immigration policy... », *op. cit.*, p. 19.

1824J.W. Pickersgill, « The minister and the Hungarian refugees », in Robert H. Keyserlingk (dir.), *Breaking ground : the 1956 Hungarian refugee movement to Canada*, Toronto, York Lanes Press, 1993, p. 47-48 ; Valerie Knowles, *Strangers at our gates...*, *op. cit.*, p. 174-175.

1825Nandor F. Dreisziger, « The biggest welcome ever : the Toronto Tories, the Ottawa Liberals, and the admission of Hungarian refugees to Canada in 1956 », *Hungarian Studies Review*, 2008, vol. 35, n° 1-2, p. 49-53 ; Anthony L. Kocsis, *Cultural integration and retention : the dichotomy of the Hungarian '56ers*, Mémoire, University of Guelph, Guelph, 1997, p. 89-90 ; Peter I. Hidas, « Arrival and reception : Hungarian refugees », in Christopher Adam, Tibor Egervari, Leslie Laczkó et Judy Young (dir.), *The 1956 Hungarian revolution : Hungarian and Canadian perspectives*, Ottawa, University of Ottawa Press, 2010, p. 235-236.

habituel de l'envoi de résolutions des sections locales à la section nationale qui les transmet ensuite au gouvernement. Dans le passé, les associations de femmes ont également démontré une réticence à agir avant de connaître le sentiment de l'État. Sans accès facile aux informations, ce processus demande du temps¹⁸²⁶. Il est possible que les associations spécialisées dans l'aide aux immigrants aient une réponse plus rapide face aux événements, mais les archives gouvernementales consultées ne le montrent pas.

9.2.1 Mobilisation de la société civile

S'il est difficile de localiser des revendications de femmes à propos de l'admission des réfugiés hongrois, les archives d'associations de femmes abondent de remarques sur leur participation à l'accueil, l'installation et l'intégration de ces réfugiés. En 1990, Pickersgill déclare que ces aspects du mouvement ont été parmi les plus importants : « bringing people here was not the problem. That would be looking after them once they had arrived »¹⁸²⁷. Le désir d'aider les réfugiés hongrois est si fort et si répandu dans la société canadienne que les interventions multiples des organisations bénévoles créent une certaine agitation dans les villes d'accueil. Phyllis Burns du Conseil canadien pour le bien-être social (CCBES) estime que le caractère désordonné de la réponse à l'arrivée des Hongrois est dû au fait que « public officials are being asked to use and work with citizen groups much more extensively than ever before ». Certains de ces groupes évoquent la réticence des fonctionnaires¹⁸²⁸.

Florence Hutner de l'United Jewish Welfare Fund de Toronto y voit un problème de politiques gouvernementales quelque peu floues. Elle suggère un congrès de toutes les organisations bénévoles impliquées pour préparer « a composite set of recommendations to the department of immigration »¹⁸²⁹. Malgré l'approche plutôt improvisée de tous les acteurs, le flot extraordinaire de bonne volonté publique convainc le MCI qu'il peut autoriser les quatre « approved voluntary agencies » – la Société canadienne d'établissement rural, les Jewish Immigrant Aid Services, le Conseil canadien des Églises et le Canadian Christian Council for Settlement of Refugees – à parrainer certains réfugiés non admissibles comme « open placement immigrants » à cause de leur âge, maladie, etc.¹⁸³⁰

1826Gerald E. Dirks, « Canada and immigration... », *op. cit.*, p. 8-10 ; Anthony L. Kocsis, *Cultural integration and retention...*, *op. cit.*, p. 38 ; BAC, MCW/CFM, P653 S4 SSE D7, 8/19, Report of Convenor of Migration, Annual Meeting, Victoria Council of Women, Lottie Bowron, 7 février 1950, p. 9

1827J.W. Pickersgill, « The minister and the Hungarian refugees », *op. cit.*, p. 48.

1828BAC, SMCI, RG26, 117/3-24-34-2, lettre de J.L. Manion à Constance Hayward, 7 janvier 1957, 2 p ; CCSD, MG28 I10, 332/3, bulletin, Refugees from Hungary, Memorandum N° 1, 4 décembre 1956, p. 3 ; 332/4, Special Meeting re Hungarian Refugees, Agenda Items, préparé par Phyllis Burns, 22 février 1957, p. 3 ; compte rendu, Committee on Welfare of Immigrants, 25 février 1957, p. 2, 4-5.

1829BAC, CCSD, MG28 I19 332/4, lettre de Hutner à Burns, 20 février 1957.

1830BAC, SMCI, RG26, 117/3-24-34-1, mémorandum du Director au DM, 22 novembre 1956, 2 p ; Andrew S. Thompson et Stephanie Bangarth, « Transnational Christian charity : the Canadian Council of Churches, the

Selon Howard Adelman, l'impulsion derrière l'admission des réfugiés hongrois est surtout humanitaire. Il donne une place moins importante aux motivations idéologiques bien que d'autres chercheurs voient le soutien de la lutte contre le communisme des « freedom fighters » comme motivation capitale¹⁸³¹. On peut peut-être parler d'une sorte d'humanitarisme idéologique inspiré également par le fait que les réfugiés sont des Européens blancs. Les milliers de réfugiés chinois qui s'entassaient à Hong Kong depuis 1950 n'engendrent qu'une piètre réaction, l'admission de 100 familles en 1962. Lorsque il s'agit de femmes ou associations de femmes au Canada, l'hypothèse de H. Adelman sur l'importance des motivations humanitaires semble plus crédible, mais le facteur idéologique n'est pas absent non plus.

Le 27 novembre 1956, le lendemain de l'annonce de Pickersgill proclamant que le Canada ouvre largement ses portes aux réfugiés hongrois, le MCI lance une consultation auprès de plusieurs organisations bénévoles. Parmi les 33 personnes présentes à cette réunion, on compte Constance Hayward et Françoise Marchand de la Direction de la citoyenneté, Marion Murphy du CCBES et Peggy Jennings du Canadian Hungarian Relief Committee. L'objet de la réunion n'est pas nécessairement de discuter des modalités et critères d'admission, mais d'organiser l'accueil et l'installation des réfugiés. Le ministère veut encourager la participation des associations bénévoles, tout en la canalisant. Les bureaux de la Direction de la citoyenneté à travers le pays sont pensés pour organiser les commissions locales des « voluntary agencies »¹⁸³².

Lorsque Marion Murphy demande si l'État entend fournir des financements pour les « social agencies » qui pourraient être amenées à embaucher du personnel supplémentaire, Fortier répond qu'il espère que « the National Church groups and their contacts across Canada right down to the local parishes would be able to develop offers to receive and care for the refugees without the special establishment of a costly government agency ». Les représentants du MCI proposent également le recrutement de « socially-minded persons in Canada to receive and care for the refugees ». Selon la perspective du ministre et de ses fonctionnaires, le « "host-guest" environment usually creates the best atmosphere for learning about a new

World Council of Churches, and the Hungarian refugee crisis, 1956–1957 », *American Review of Canadian Studies*, 2008, vol. 38, n° 3, p. 306.

1831Howard Adelman, « An immigration dream... », *op. cit.*, p. 36-37 ; Gerald E. Dirks, « Canada and immigration... », *op. cit.*, p. 11 ; Nandor F. Dreisziger, *Struggle and hope: the Hungarian-Canadian experience*, Toronto, McClelland and Stewart, 1982, p. 203.

1832BAC, SMCI, RG26, 134/3-36-9, compte rendu, Meeting respecting Hungarian refugees, 27 novembre 1956, p. 4 ; 117/3-24-34-3, mémorandums de Constance Hayward à National and Regional Liaison Officers, 7, 11 décembre 1956 ; Gerald E. Dirks, « Canada and immigration... », *op. cit.*, p. 10 ; Andrew S. Thompson et Stephanie Bangarth, « Transnational Christian charity... », *op. cit.*, p. 305.

country »¹⁸³³. On peut ajouter que le placement des réfugiés dans des familles canadiennes est également le meilleur moyen d'épargner le budget de l'État. Ayant décidé de payer les frais de voyage, il est clair que le MCI veut faire des économies sur d'autres plans. Il compte sur la contribution des femmes, par le biais des organisations caritatives et des foyers censés accueillir gratuitement les réfugiés.

Les organisations caritatives et leurs travailleurs sociaux ne sont pas convaincus par ces dispositifs. En janvier 1957, Bessie Touzel de l'Ontario Welfare Council affirme, en présence de Laval Fortier, qu'il est « important to find the right kind of accommodation for refugees, rather than to place emphasis on free accommodation ». À son avis, il y a peu de foyers capables d'offrir un hébergement gratuit à long terme, ce qui obligerait l'État à en financer certains, créant ainsi de bien gênantes inégalités. De fait, la commission du CCBES sur le bien-être des immigrants (CBEI) se prononce contre l'utilisation d'un hébergement gratuit chez les particuliers au-delà de deux semaines. Aux yeux de ses membres, les centres d'accueil doivent être plus que les centres de traitement envisagés par le MCI¹⁸³⁴.

Le poids de femmes ou d'associations de femmes dans les décisions portant sur la gestion de cet important et soudain afflux de réfugiés dépend de leur place dans les commissions locales. Au niveau des fonctionnaires, Constance Hayward à Ottawa, Charity Grant à Toronto et Françoise Marchand à Montréal semblent être près du centre de décisions. Yvan Corbeil, Lisette Laurent-Boyer et Mireille Richard estiment que le MCI permet à Marchand, travailleuse sociale de formation, « de se mettre entièrement à la disposition de [ce] milieu et de faire valoir pleinement ses capacités [...et d'] être la cheville coordinatrice des efforts »¹⁸³⁵. Freda Hawkins, immigrée de Grande-Bretagne en 1955, se retrouve parmi les personnes que Grant recrute pour la commission locale à Toronto. Selon Hawkins, Grant la voit comme une représentante de « new immigrants »¹⁸³⁶. On se demande quel lien

1833BAC, SMCI, RG26, 134/3-36-9, compte rendu, Meeting respecting Hungarian refugees, 27 novembre 1956, p. 2, 5 8 ; CCSD, MG28 I10, 332/3, bulletin, Refugees from Hungary, Memorandum n° 1, 4 décembre 1956, p. 2 ; 332/5, compte rendu, Committee on the Welfare of Immigrants, 14 janvier 1957, p. 5 ; 332/7, lettre de J.W. Pickersgill à M. Wallace McCutcheon, CWC, 25 mars 1957, p. 4 ; Department of Citizenship and Immigration, « Reception centres, answer to question No. 4, Emergency assistance to immigration », 1^{er} avril 1957, cité dans Yvan Corbeil, Lisette Laurent-Boyer, et Mireille Richard, *L'Œuvre des réfugiés hongrois et l'adaptation à Montréal d'un groupe de réfugiés hongrois*, Mémoire, Université de Montréal, Montréal, 1960, p. 46 ; Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 114-115.

1834BAC, CCSD, MG28 I10, 332/5, compte rendu, Committee on the Welfare of Immigrants, 14 janvier 1957, p. 5-6, 10 ; mémorandum de Burns au Committee on Welfare of Immigrants, 10 janvier 1957, p. 1-2. ; 332/7, lettre de J.W. Pickersgill à M. Wallace McCutcheon, CWC, 25 mars 1957, p. 3-4.

1835BAC, SMCI, RG26, 117/3-24-34-1, mémorandum de Grant, Regional Liaison Officer, à Marchand, 7 novembre 1956, 2 p ; Yvan Corbeil, Lisette Laurent-Boyer, et Mireille Richard, *L'Œuvre des réfugiés hongrois...*, *op. cit.*, p. 52, 54-55 ; Julien Prud'homme, « L'expertise professionnelle et l'État-providence : les travailleurs sociaux québécois et la « technocratisation » du service social, 1970-2000 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2008, vol. 62, n° 1, p. 104.

1836Freda Hawkins, « Canada's Hungarian refugee movement: a personal recollection », in Robert H.

l'expérience d'une immigrante indépendante britannique peut avoir avec celle des réfugiés hongrois et s'il n'y avait pas des personnes plus aptes que Hawkins pour ce rôle. Quel que soit le cas, cette expérience pousse Hawkins à s'impliquer dans l'aide aux immigrants et dans les politiques d'immigration jusqu'à sa mort en 1996¹⁸³⁷. En chemin, elle fait une thèse qui devient la base d'un livre en 1972 et qui reste toujours une des références incontournables sur les politiques d'immigration.

Dans sa ville, le Halifax CW est au centre des actions en faveur des Hongrois grâce à son initiative en faveur de l'organisation d'une commission coordinatrice pour les organisations bénévoles. À Winnipeg Gladys E. Winter, ancienne fonctionnaire du MCI, préside la commission¹⁸³⁸. Dans d'autres villes, les femmes et les associations de femmes peuvent se retrouver quelque peu marginalisées, loin du centre de décision. Dans les archives des différentes associations de femmes, les occupations les plus souvent citées sont l'accueil à l'arrivée des trains, la collecte et la distribution d'articles d'occasion et parfois l'organisation de cours de langue¹⁸³⁹. Le rapport annuel de la Catholic Women's League (CWLC) de 1957 fournit une liste typique des tâches accomplies par les femmes en expliquant que ses sections

« report meeting trains, work at clothing depots, assistance with housing, furnishing and employment and social assistance. Christmas parties, showers, entertainment and providing of wedding receptions with, cake, outfitting of bride, etc. The spiritual side was not neglected. Religious articles were distributed, arrangements were made for special Masses, transportation to church provided »¹⁸⁴⁰.

Les femmes se voient ainsi octroyer les rôles traditionnels et genrés de l'accueil et de l'installation matérielle des immigrants. Cela n'empêche pas quelques Canadiennes de s'impliquer dans les questions plus politiques que soulève cette migration. En février 1957, le LCW of Toronto endosse une résolution conjointe de la Women's Division de l'United Nations Association in Canada, la CWLC et la WILPF « commending the Canadian Government for assistance to Hungarian refugees and asking for continued aid »¹⁸⁴¹. Le volet majeur de l'aide

Keyserlingk (dir.), *Breaking ground: the 1956 Hungarian refugee movement to Canada*, Toronto, York Lanes Press, 1993, p. 110-112.

1837 Bernard Brodie, « Professor Freda Hawkins, deceased », *Backspace*, n° 28, mai 1997, p. 2-3.

1838 BAC, SMCI, RG26, 117/3-24-34-3, coupure de presse, « Communities organize to help refugees », *Ottawa Citizen*, février 1957, p. 3 ; CCSD, MG28 I19, 332/4, Address list for Hungarian committee meeting invitations, février 1957 ; lettre de Winter à Burns, 18 février 1957.

1839 APO, Hungarian Refugee Program files, ODPD, RG9-3, 208K ou B388266/HE15-2, compte rendu, Meeting of the Red Cross Hungarian Reception Committee, 7 février 1957, p. 3 ; PCWO, F798, MU2343 ou B287450/F798-1-2-3, rapport, Social Welfare Committee Annual Report, 1956-1957, p. 1 ; MU2348 ou B287454/F798-2-33, Highlights of Weston Local Council of Women, 1956-1957 ; CVA, fonds Vancouver Business and Professional Women's Club (désormais VBPWC), AM799-S1, 588-A-1/6, comptes rendus, Board Meeting, 28 décembre 1956, p. 2 ; RBSCUBC, VYWCA, 3-1, Board of Directors' Meeting, 15 janvier 1957, p. 2 ; PAA, IOEDA, PR0267, 1983.456, 3/43, Summary of reports 1957-1958, p. 71.

1840 BAC, CWLC, MG28 I345, 3/11, rapport, 37th Annual Convention, 19-23 octobre 1957, Immigration, Mrs. M.A. Panaro, p. 83. Voir aussi, BAC, YWCA, MG28 I198, 3/11, Edna B. Brown, « Our new citizens », *The Journal*, mai 1957, p. 25-26.

1841 APO, LCWT, F805, MU6363 ou B280508/F805-1-0-13, compte rendu, février 1957, p. 2.

aux réfugiés hongrois étant leur admission au Canada, on peut supposer que la résolution soutient leur admission continue.

Dans des versions très semblables d'une résolution circulant entre associations de femmes dès janvier 1957, ces dernières font un lien entre la réponse à la crise hongroise et le besoin de continuer une approche généreuse envers d'autres réfugiés :

« Whereas the sympathy of the public has been deeply stirred by the plight of the Hungarian refugees who are being urged by Red propaganda to return to their Communist-dominated homelands, but who have chosen to remain for years in refugee camps, in the hope that some day the Western democracies will receive them, but are debarred under our present regulations from entering Canada ; [... the herein named association] urges the Department of Citizenship and Immigration to reconsider at this time their refugee policy, particularly as it affects divided families, the aged, ill and infirm, and the homeless who have been waiting for years in the refugee camps of Germany and Austria »¹⁸⁴².

La source originale de cette résolution semble être Mme A.M. James, détentrice d'un master ès lettres, membre de la Canadian Federation of University Women (CFUW) et présidente de la LCW of Halifax. Selon la secrétaire de cette dernière association, James a fait « an exhaustive study of the refugee problem, and has first hand knowledge of their plight having visited camps in Germany a couple of years ago »¹⁸⁴³. La résolution fait son chemin jusqu'au congrès annuel du NCWC en juin 1957 où Mme Graeme McLean de la CFUW la présente à l'assistance. McLean évoque la reprise du projet du HCR pour installer définitivement les 100 000 personnes déplacées vivant toujours dans la précarité en Europe. La CFUW appuie surtout la collecte de fonds pour financer ce projet, mais également « the admittance to Canada of some of these unfortunate people ». L'association justifie la participation du Canada des points de vue « practical » et « humanitarian ». Dans le premier cas, le projet représente une façon de sauver les réfugiés du communisme et pour le Canada de gagner « her currency the most sought after – her stature in world affairs ». Dans le deuxième cas, bien que les « hard core » réfugiés « have nothing to give us, nothing to sell, nothing to barter, nothing to trade, they will bring their worn out bodies, too frail limbs, untrained brains and tired minds », le Canada avec son « plenty » et son « wealth » doit avoir la capacité d'en accepter quelques-uns au nom de « loving-kindness », « peace » et « hope »¹⁸⁴⁴. Le NCWC adopte la résolution pour l'envoyer ensuite à E.D. Fulton, ministre intérimaire du MCI, le 22 novembre 1957.

1842BCA, PCWBC, MS-1961, 3/19, résolutions, 64th Annual Meeting, NCWC, 3-4 juin 1957, p. 5-6 ; UCCA, WMS, *Annual Report, 1957-1958*, p. 42-43 ; BAC, YWCA, MG28 I198, 12/1, compte rendu, Board of Directors meeting, 24 janvier 1957, p. 6-7 ; RBSCUBC, VYWCA, 3/1, lettre de Margaret G. Smith, Présidente, 28 janvier 1957, p. 2.

1843BAC, NCWC, MG28 I25, 103/9, lettre de Helena M. Read, Halifax, à Mrs. Worthington, 28 janvier 1957.

1844BAC, NCWC, MG28 I25, 125/4, Paper prepared by the CFUW in support of the resolution, presented by Mrs. Graeme McLean, juin 1957, 4 p ; 125/2, lettre de Mrs. E.J. McCleary à Fulton, 22 novembre 1957.

9.2.2 Femmes en première ligne au Canada et en Autriche

La crise des réfugiés hongrois réveille la CBEI du CCBES. En janvier et février 1957, pendant des réunions spéciales à propos de réfugiés hongrois, l'assistance compte plus d'invités que de membres réguliers. La réunion de 25 février 1957, par exemple, rassemble 9 membres réguliers, dont 3 femmes, et 17 invités, dont 12 femmes¹⁸⁴⁵. Phyllis Burns succède à Elisabeth Govan comme directrice des Services du bien-être du CCBES et prend également le relais de la CBEI dès le début de 1957. Comme Govan, Burns a de l'expérience dans la pratique et l'enseignement du travail social. Dès 1944, elle devient directrice-adjointe et première enseignante-chercheuse à temps plein de la Maritime School of Social Work avant de travailler au CCBES à Ottawa¹⁸⁴⁶.

Les préoccupations de Burns et des membres de la commission concernent principalement l'installation des Hongrois, mais des questions d'installation au début du mouvement jouent un rôle dans l'admission de davantage de réfugiés hongrois. Le 10 janvier 1957, Burns transmet au MCI l'idée selon laquelle respecter le désir des réfugiés de rejoindre des parents ou des amis dans certains endroits n'est peut-être pas la meilleure démarche car « the alleged assistance anticipated from friends or relatives might not be forthcoming ». Elle conseille également le « screening » de tout foyer familial proposant de recevoir les réfugiés, même les foyers de parents et d'amis¹⁸⁴⁷. Ces approches sont certainement motivées par une préoccupation pour le bien-être des réfugiés, mais leur aspect paternaliste, ou maternaliste dans ce cas, est indéniable et est lié aux pratiques d'aide sociale de l'époque. Les seules autres préoccupations de la CBEI liées à la pré-arrivée portent sur la nécessité de mieux préparer les réfugiés attendant dans des camps de transit, avec des cours intensifs de langue et une information réaliste sur le marché du travail et la vie au Canada. Les efforts de Burns et d'autres membres féminins de la CBEI demandant plus de clarification, d'uniformité et de coordination dans les politiques et pratiques du MCI se poursuivent durant ce mouvement¹⁸⁴⁸.

Certaines associations sont créées dans le seul but d'aider les réfugiés hongrois. Le 5 novembre 1956, le Co-ordinating Committee on Citizenship de Toronto crée le Canadian

1845BAC, CCSD, MG28 I10, 332/4, compte rendu, Committee on Welfare of Immigrants, 25 février 1957, p. 3.

1846Bessie Harris et Harold Beals, *The Nova Scotia Association of Social Workers. Part I – A history, 1963-2010*, Halifax, NSASW, 2011, p. 22.

1847BAC, SMCI, RG26, 117/3-24-34-1, mémorandums de J.L. Manion au DM, 10 janvier 1957, p. 1 et de Phyllis Burns, CWC, au Committee on Welfare of Immigrants, 10 janvier 1957, p. 2.

1848BAC, CCSD, MG28 I10, 332/5, mémorandum de Burns au Committee on Welfare of Immigrants, 10 janvier 1957, p. 5 ; comptes rendus, Committee on Welfare of Immigrants, 25 février 1957, p. 8 ; 332/7, Committee on the Welfare of Immigrants, 29 août 1957, p. 2, 4 ; 332/8, lettre de McCutcheon à Pickersgill, 12 mars 1957, 6 p ; Joseph Kage, « The settlement of Hungarian refugees in Canada », in Robert H. Keyserlingk (dir.), *Breaking ground: the 1956 Hungarian refugee movement to Canada*, Toronto, York Lanes Press, 1993, p. 99-100.

Hungarian Relief Committee (CHRC) sous la direction de Peggy Jennings, membre de plusieurs associations, dont l'IODE, et participant à plusieurs mobilisations au nom des immigrants. En 1951 elle crée avec Mme B.B. Osier *Canadian Scene*, un service d'information qui propose aux « democratic foreign language publications » au Canada du « material on [...] Canadian Political Affairs, social customs, industrial progress, culture, history, institutions, etc. » L'IODE fournit une partie du financement de cette entreprise qui, à ses yeux, assure aux immigrants et Canadiens ethnicisés un accès à une perspective alternative à une éventuelle propagande communiste¹⁸⁴⁹. En 1959, dans une brève biographie qui énumère la participation de Jennings dans huit associations différentes, cette dernière est décrite comme « an almost full-time volunteer ». Parfois ses actions semblent pourtant trop dispersées pour être efficaces, notamment dans la commission du CCBES¹⁸⁵⁰.

La position de Jennings à la tête du CHRC fait écho à l'accapement du pouvoir dans la collecte de fonds qui précède la décision d'admettre un nombre important de réfugiés au Canada. Cette collecte est initiée presque spontanément par des individus d'origine hongroise puis confiée à la Hungarian-Canadian Federation qui la nomme alors le Canadian Hungarian Relief Fond. Lorsque la collecte inspire de plus en plus la société canadienne dans son ensemble, la Hungarian-Canadian Federation remet sa gestion entre les mains de la Croix-Rouge qui travaille avec des associations comme le CHRC pour la distribution des fonds réunis. Comme le décrit N.F. Drieziger, les personnes d'origine hongroise, dont des femmes comme Gabrielle Ballint, sont ainsi supplantées : « Hungarians were replaced by prominent Canadians, many of them women, who in turn could call upon influential Canadian individuals or institutions to help »¹⁸⁵¹. Quant à Jennings elle s'insère si bien dans les actions d'aide aux réfugiés hongrois qu'elle voyage même en Autriche en décembre 1956. Selon l'*Ottawa Journal* elle y reste un mois, fournissant « on-the-spot information to the relief fund and the Canadian government »¹⁸⁵².

D'autres femmes vont en Autriche également, comme Sylvia Connery du BC Save the

1849PAA, IODEA, PR067, 1983.456, 3/42, Summary of reports, 1951-1952, p. 4 ; 3/43 Summary of reports, 1955-1956, p. 62 et 1956-1957, p. 55 ; Katie Pickles, *Female imperialism...*, op. cit., p. 135 ; Juhani Niinistö, « The able organizer from Finland », *Vapaa Sana*, s.d., <http://vapaasana.com/BrunoTehunenProfile2010.htm>, consulté le 13 décembre 2014.

1850BAC, CCSD, MG28 I10, 332/7, extrait d'une lettre de Burns à Nell West, 19 mars 1957 ; 332/14, biographical notes re panelists, 1959 Annual Meeting and Conference, p. 1.

1851Audrey Wipper, « Ontario's Hungarians respond to the revolution and the refugee crisis : the fund-raising drive », *Hungarian Studies Review*, 2008, vol. 35, n° 1-2, p. 85-98 ; Anthony L. Kocsis, *Cultural integration and retention...*, op. cit., p. 65-66 ; Nandor F. Dreisziger, *Struggle and hope...*, op. cit., p. 205.

1852« Refugee camps still frightful but "year" funds bringing help », *Ottawa Journal*, 9 janvier 1960, p. 16 ; « St. Alban's hosts diocesan meeting », *The Champion*, 31 mai 1972, p. B4 ; BAC, SMCI, RG26, 117/3-24-34-1, lettre de Paul T. Hellyer à Mrs. R.D. Jennings, 6 décembre 1957 ; memorandum de Charity Grant, Regional Liaison Officer, à Françoise Marchand, 7 novembre 1956, 2 p.

Children's Fund et Allison Hunt du *Vancouver Herald*¹⁸⁵³. Fin novembre 1956, la Croix-Rouge canadienne détache Marguerite Wilson à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge comme agente de liaison. Lorsqu'en 1956 John Yaremko, député de l'Assemblée législative de l'Ontario, se rend en Autriche pour obtenir des renseignements susceptibles d'éclairer la réponse du gouvernement de l'Ontario, Wilson fait partie des personnes qu'il rencontre. Des journaux au Canada sollicitent également des commentaires de Wilson sur les conditions dans lesquelles vivent les réfugiés. En janvier 1957, elle fait une observation quelque peu nationaliste à propos de la bonne gestion de la Croix-Rouge canadienne d'un camp de réfugiés¹⁸⁵⁴.

En décembre 1956, à la demande de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge canadienne envoie une équipe de sept personnes en Autriche pour gérer un camp de réfugiés à Wiener Neustadt. Les postes de directeur et de médecin sont réservés à des hommes, mais tous les autres postes, infirmière, travailleuse sociale, nutritionniste, administratrice et spécialiste de vêtements, sont pourvus par des femmes. Les effectifs grimpent ensuite à onze personnes dont huit femmes¹⁸⁵⁵. En mai 1957, l'une des femmes, Olive Zeron, travailleuse sociale et ancienne directrice de la YWCA à Windsor, communique ses perceptions et son opinion sur les réfugiés dans *The Journal* de la YWCA. Ses constats font partie du chassé-croisé des stéréotypes entre pays capitalistes et pays communistes, comme sa description de la vie des jeunes en Hongrie. Obligés de travailler dans des usines éloignées de leurs familles dans la poursuite de « higher economy and higher productivity », ces jeunes n'ont pas eu accès à une « home life », « moral or mental education » ou « knowledge of the western way of life »¹⁸⁵⁶.

En décrivant l'arrivée des réfugiés dans des camps, Zeron insiste sur l'imagerie typique d'une fuite héroïque et sacrificielle vers la liberté : « they have been torn from their loved ones and friends and have endured many perils of crossing the frontier into Austria ». Sa description de la domination numérique des jeunes hommes célibataires parmi les réfugiés

1853BAC, SMCI, RG26, 117/3-24-34-1, memorandum de L. Bénoit, 3 décembre 1956 ; télégramme de Fortier à Mr. Cameron, s.d.

1854Ontario Legislature, *Debates*, propos de John Yaremko, 4 février 1957, p. 104-113, cité dans *Nandor F. Dreisziger*, « The biggest welcome ever... », *op. cit.*, p. 75 ; « Canadian Red Cross in Vienna », *The Daily News*, St. John's, 4 décembre 1956, p. 4 ; *Globe and Mail*, 19 novembre 1956 et 11 janvier 1957, cité dans Stephanie Bangarth, « Migrating Magyars and Canadian inclusiveness : responses of the State and voluntary organizations to the Hungarian refugees, 1956-1958 », Edinburgh, Centre of Canadian Studies, 2008, p. 9.

1855BAC, SMCI, RG26, 117/3-24-34-2, lettres de W.S. Stanbury, Canadian Red Cross Society, à Fortier, 11 décembre 1956, 2 p ; 112/3-24-12-5, de Stanbury à Fortier 2 janvier 1957, avec document ci-joint ; « 1 Air Division Report on Aid to Hungarian Refugees » RCAF Support Unit (SU) Metz, France, s.d., <http://67.69.104.76:84/pinetreeline/metz/otherm2/otherm2-16b1.html>, consulté le 16 janvier 2015. Voir aussi, J.W. Pickersgill, « The minister and the Hungarian refugees », *op. cit.*, p. 49.

1856BAC, YWCA, MG28 I198, 3/11, Olive Zeron, « In a refugee camp », *The Journal*, mai 1957, p. 7-8.

fournit des détails qu'une bonne partie du public canadien semble ignorer. Les jeunes hommes participent plus facilement à la révolte et leur mobilité est élevée par rapport aux personnes mariées, plus âgées ou plus jeunes ou aux femmes de tous les âges. On ne peut pas conclure que l'article de Zeron soit censé créer un soutien inconditionnel pour l'admission des réfugiés hongrois. Elle avertit ses lectrices qu'ils ne sont pas habitués à une vie dite normale à cause de leur vécu sous le communisme :

« considerable time will be necessary for these people to accustom themselves to normal type of living. Help and understanding to free themselves of the fear and anxiety which has beset them over the years will be needed from the Canadians, who have always known a *Christian heritage and enjoy a democratic form of government* [sic]. It may appear to us at times, that there is a lack of appreciation for what has been done for these people by the rest of the world; here, too, we must understand that they have never been taught to be thankful. It will be part of our Canadian responsibility to teach by precept and example this and other attitudes »¹⁸⁵⁷.

Le point de vue simpliste et universaliste de Zeron ne montre pas une compréhension profonde du vécu des Hongrois, mais tend à conforter les stéréotypes de la supériorité morale des pays comme le Canada. Son discours est également révélateur des attentes de certaines femmes dans leur mobilisation en faveur d'immigrants et de réfugiés : une affirmation de leur propre valeur et position dans un rôle caritatif. Elle conclut néanmoins son article sur une note positive en déclarant que, malgré l'incapacité de la majorité à ne parler que l'obscur langue hongroise, les réfugiés sont

« clever and adaptable and given proper working conditions in the type of work to which they are suited will have much to contribute to Canada. [...] Canada has received many new Canadians over the past years who are now proud to be called Canadians and of whom in turn Canada is proud. So will this be true of the majority of Hungarians who are now crossing the ocean to cast in their lot with their predecessors who also suffered persecution, want and fear »¹⁸⁵⁸.

La grande histoire nord-américaine de réussite est si bien rodée, tout au moins en théorie, que les réfugiés hongrois devraient également trouver leur place.

En juin 1957, dans un atelier du congrès national de la YWCA, les participants abordent les expériences des membres de l'association avec les réfugiés hongrois depuis leur arrivée. La femme qui prépare le compte rendu de l'atelier n'a pas les six mois d'expérience directe de Zeron avec les réfugiés, mais elle affiche une réflexion profonde sur les attentes des Canadiennes quant au comportement des Hongrois face à leurs bienfaiteurs et bienfaitrices :

« In some associations the response to the Hungarian need was enthusiastic and happy, in others misunderstandings proved a barrier which had to be understood and removed. What is the relation of our Christian faith to a situation like this? Do we help people just because they are grateful? Must they do what we think they out [sic] to do? »¹⁸⁵⁹

Jean Huggard, travailleuse sociale envoyée par les JAIS pour enseigner l'anglais dans un camp de réfugiés hongrois aux Pays-Bas en février 1957, émet des observations plus

¹⁸⁵⁷*Ibid.*, p. 7-8.

¹⁸⁵⁸*Ibid.*, p. 8, 18.

¹⁸⁵⁹BAC, YWCA, MG28 I198, 3/13, Draft Reports of Workshops, Frontiers of Faith (III), juin 1957 p. 2.

réalistes que Zeron. Elle pense que parmi les réfugiés hongrois, « some will certainly adapt readily and do well, others will just as certainly have many rough times »¹⁸⁶⁰. Huggard mentionne également la présence d'une autre travailleuse sociale canadienne, Mlle Bala, qui fait la tournée des camps dans le cadre de son emploi au MCI. On peut supposer que le MCI engage Bala, qui parle hongrois, non seulement pour aider à la préparation d'immigrants, mais également pour fournir des renseignements.

L'Œuvre des réfugiés hongrois (ORH) à Montréal, opérationnelle entre le 1^{er} décembre 1956 et le 31 mars 1958, est une association organisée pour concentrer les efforts de l'aide catholique destinée à ce mouvement. L'enthousiasme et la mobilisation des catholiques francophones pour ce groupe de réfugiés majoritairement catholiques, au moins nominalement, dépassent toute autre mobilisation de ce type depuis la fin de la guerre¹⁸⁶¹. Gertrude Notebaert, travailleuse sociale et directrice du Service d'accueil aux voyageurs (SAV) depuis sa création en 1955, ainsi que Françoise Marchand, font partie des cinq personnes à l'origine de cette association. Notebaert, nommée initialement comme directrice adjointe, prête son expertise à l'ORH à mi-temps dès l'établissement de l'organisation. Elle succède au premier directeur de l'Œuvre en avril 1957, événement qui fait d'elle la directrice de deux associations plutôt astreignantes. Elle participe également à la CBEI à la suite d'une invitation à une réunion spéciale sur les réfugiés hongrois en février 1957¹⁸⁶². La crise hongroise terminée, Notebaert devient membre régulier de la CBEI. Elle n'est pas la plus loquace des membres de la commission, peut-être en raison de l'obligation de fonctionner dans sa deuxième langue, mais elle apporte sa contribution. Elle met en exergue, par exemple, l'apport d'anciens immigrants dans le travail avec les nouveaux immigrants, et pas seulement avec les immigrants de la même origine. Elle parle en connaissance de cause. Avec des moyens financiers modestes, le SAV et l'ORH comptent beaucoup sur des bénévoles de tous les milieux¹⁸⁶³.

1860Lettre de Jean Huggard à Joseph Kage, 10 mars 1957, reproduite dans Joseph Kage, « The settlement of Hungarian refugees in Canada », *op. cit.*, p. 105-107.

1861Centre populaire de documentation, Montréal, Conseil des œuvres de Montréal, *Rapport général des activités, 1956-1957*, Assemblée annuelle du 22 mai 1957, p. 21 ; Susan Romvary, *Zsuzsa not Zsazsa : balance with a smile*, Ste-Anne-de-Bellevue, Shoreline Press, 1992, p. 92-95 ; Yvan Corbeil, Lisette Laurent-Boyer, et Mireille Richard, *L'Œuvre des réfugiés hongrois...*, *op. cit.*, p. 26-27, 38.

1862AINDBC, CSAI, INST-01 411-841, 2737, l'Œuvre des réfugiés hongrois, rapport final des activités, décembre 1956 – mars 1958 et le Service d'accueil aux voyageurs, rapport général des activités 1957-1958, 11 juin 1958 13 p ; BAC, SMCI, RG26, 117/3-24-34-1, lettre de Notebaert à Fortier, 26 juillet 1957, rapport ci-joint ; CCSD, MG28 I10, 332/4, compte rendu, Committee on Welfare of Immigrants, 25 février 1957, p. 1 ; Yvan Corbeil, Lisette Laurent-Boyer, et Mireille Richard, *L'Œuvre des réfugiés hongrois...*, *op. cit.*, p. 14, 17-20, 23, 25.

1863BAC, CCSD, MG28 I10, 332/10, compte rendu, Committee on the Welfare of Immigrants, 15 octobre 1958, p. 6 ; 332/9, Report on the Seminar "Welfare of Immigrants", held at the Minaki Conference, préparé par Gertrude Notebaert, 29 octobre 1959, 7 p.

Dans son propre milieu, Notebaert n'est pas une femme timide. Elle est souvent la seule femme présente dans les conseils presque complètement masculins qui dirigent l'ORH, le SAV et la Fédération des œuvres de charité canadiennes françaises (FOCCF), organisation de financement la plus importante pour le SAV pendant sa première décennie. En 1965, Notebaert raconte avec beaucoup d'ironie comment elle a accepté la proposition du Conseil des œuvres de Montréal de devenir directrice du SAV :

« J'ai appris plus tard qu'au moins 7 ou 8 personnes avaient refusé cette offre alléchante. Par tempérament je ne déteste pas les causes impopulaires mais j'étais loin de me douter de l'espèce de douche écossaise qui serait le traitement à peu près constant donné à l'agence. Alternance de popularité, d'impopularité, d'indifférence ».

Notebaert attribue ces sursauts de soutien, à la fois moral et financier, à ce qu'elle appelle des « réponses émotives » du public, de l'Église et des gouvernements à Ottawa et à Québec¹⁸⁶⁴.

Son rapport final de juin 1958 sur les actions de l'ORH ne démontre pas d'éventuelles tentatives pour influencer les politiques relatives à l'admission des Hongrois. Les recherches d'Yvan Corbeil, de Lisette Laurent-Boyer et de Mireille Richard montrent que l'ORH se préoccupe surtout de « satisfaire aux besoins élémentaires des réfugiés »¹⁸⁶⁵. Pourtant, le rôle de Notebaert dans la création et le fonctionnement de l'ORH facilite l'admission des réfugiés hongrois au Québec et leur installation dans le milieu francophone. L'énergie et les compétences dont Notebaert fait preuve pendant le mouvement hongrois contribuent en partie à l'absorption de la Société d'assistance aux immigrants par le SAV en janvier 1958. Ce dernier devient finalement le Service d'accueil aux voyageurs et aux immigrants (SAVI) en 1960. Selon Notebaert son organisation est reconnue officiellement par les autorités fédérales et des organisations nationales telles que le CCEBS « comme l'agence représentative du milieu d'expression française »¹⁸⁶⁶.

9.2.3 Changement de gouvernement, changement d'attitudes des Canadiennes

En été 1957, le mouvement des réfugiés hongrois est victime des craintes du nouveau gouvernement fédéral progressiste-conservateur concernant le ralentissement de l'économie.

1864ACGM, FOCCF, F03 302, 48/575, rapport de la directrice, Gertrude Notebaert, 17 juin 1965, p. 3-5 ; 48/574, Conseil d'administration du SAVI élu le 13 juin 1963 ; F03 303, 66/822 et 66/815, comptes rendus, Comité des budgets de la FOCCF, 3 avril 1956 p. 171-172 et 5 février 1962, p. 147-148 et Conseil d'administration élu le 17 juin 1965.

1865 Nous joignons en Annexe n°15 une copie de la couverture du rapport final de Notebaert. Yvan Corbeil, Lisette Laurent-Boyer, et Mireille Richard, *L'Œuvre des réfugiés hongrois...*, op. cit., p. 37.

1866BAC, CCSD, MG28 I10, 332/9, « In the news », *Information...on immigrant welfare*, vol. I, n° 1, juin 1958, p. 3 ; Centre populaire de documentation, Montréal, Conseil des œuvres de Montréal, *Rapport général des activités, 1957-1958*, Assemblée annuelle du 12 juin 1957, p. 2 ; ACGM, FOCCF, F03 302, 48/572, lettre de Henri Gagnon, Office des œuvres, 23 décembre 1957, 2 p ; « Evolution des services d'accueil aux voyageurs et aux immigrants de 1955 à 1962 », mémoire présenté au Ministère de la Famille et du Bien-être Social par SAVI, janvier 1963, p. 4.

Le 11 juillet 1957, le Conseil des ministres accepte la recommandation du ministre intérimaire du MCI, E.D. Fulton, de cesser d'admettre les réfugiés hongrois parrainés par des « friends, voluntary agencies, or church groups ». Dès lors ils sont seulement admissibles s'ils sont parrainés par des parents ou des employeurs. Le financement des voyages aux frais de l'État continue jusqu'à la fin de décembre 1958 pour les demandes reçues avant la fin avril de cette année. C'est un recul considérable par rapport à l'approche du gouvernement libéral d'accepter « an unlimited number » de réfugiés¹⁸⁶⁷.

Le 7 août 1957, Phyllis Burns assiste à une réunion convoquée en urgence par Fulton avec des représentants des principales organisations bénévoles nationales. Le ministre explique la décision de ralentir sensiblement le mouvement des Hongrois car l'opinion publique semble être en train de se retourner contre les réfugiés et cette évolution est susceptible d'empirer si l'hiver apporte « serious unemployment »¹⁸⁶⁸. Lors de la réunion, Burns évoque les possibles effets de ce ralentissement sur la réputation internationale du Canada. Elle explicite que la nouvelle politique laisse

« a good deal of responsibility and burden on the Austrian government for the care of some 29 000 to 30 000 Hungarians in Austria. [...] and] our public relations abroad might be affected adversely, particularly since many Europeans felt with considerable justification that the "have" countries such as Canada could share the burden »¹⁸⁶⁹.

Autrement dit, Fulton et Burns s'opposent sur les opinions à ménager : celle du public canadien ou celle de la communauté internationale.

Burns et Joseph Kage, des JIAS, contestent l'idée de Fulton et de son ministère de payer les voyages de retour volontaires en Hongrie pour les « ringleaders » des manifestations du mécontentement parmi les réfugiés. Selon Burns et Kage, « while this may, indeed, be the best solution for some of these people, it is also possible that they have some legitimate grievances or specific personal problems on which they may need help ». Burns suggère qu'il vaut mieux leur proposer une aide accrue que de les renvoyer en Hongrie¹⁸⁷⁰. Environ 500 réfugiés que Pickersgill décrit en 1990 comme « not freedom fighters, but frightened people in the communist Hungarian bureaucracy » retournent en Hongrie moins d'un an après leur

1867BAC, SMCI, RG26, 111/3-24-12-1, Press Release de Fulton, 26 juillet 1957, 2 p ; mémoires de Fortier au Ministre, 10 juin 1957, 4 p et de Fairclough au Cabinet, 24 juin 1958, 3 p ; CCSD, MG28 I10, 332/3, bulletin, Refugees from Hungary, n° 1, 4 décembre 1956, p. 1 ; RBSPUBC, VYWCA, 3/1, lettre de Margaret G. Smith, President, aux Members of the National Council, 28 janvier 1957 ; Gerald E. Dirks, « Canada and immigration... », *op. cit.*, p. 11 ; Harry Cunliffe, « The liberalization of immigration policy... », *op. cit.*, p. 19.

1868BAC, CCSD, MG28 I10, 332/7, mémorandum re Conference on Immigration held 7 août 1957, préparé par Burns, 12 août 1957, p. 3. Voir aussi, Carmela Patrias, *Les Hongrois au Canada*, Ottawa, Société historique du Canada, 1999, p. 27 ; Anthony L. Kocsis, *Cultural integration and retention...*, *op. cit.*, p. 89-91.

1869BAC, CCSD, MG28 I10, 332/7, mémorandum re Conference on Immigration held 7 août 1957, préparé par Burns, 12 août 1957, p. 7.

1870Ibid., p. 6

arrivée. Pickersgill pense que « we were well rid of them »¹⁸⁷¹. Outre l'intervention de Burns, on se demande combien de Canadiennes ont le réflexe de chercher les causes du mécontentement plutôt que d'adopter l'attitude qu'il suffit de se débarrasser des insatisfaits. Par exemple, la mère de Zolt Ferenzy retourne en Hongrie en 1964 avec son fils après sept ans passés au Canada et malgré la présence de son père et de sa sœur arrivés également en 1957. Selon son fils, Mme Ferenzy n'arrive simplement pas à surmonter le mal du pays, contrairement à sa sœur qui s'intègre complètement¹⁸⁷².

Dans une réunion entre la CBEI et des représentants du MCI en décembre 1957, Etta Burko du Montreal Council of Social Agencies ne fait que confirmer une attitude publique croissante contre les Hongrois : « this benevolent feeling towards the newcomer is fast disappearing »¹⁸⁷³. Ce même mois, Margaret Peck, travailleuse sociale à Montréal, essaie d'obtenir le soutien du CCBES pour s'élever contre la décision du gouvernement de « shut off » l'immigration des réfugiés des camps en Europe. La commission décide que s'impliquer dans les questions d'admission dépasse son mandat. Des associations de femmes au niveau municipal, comme la section de l'IODE de Lethbridge, s'inquiètent du fardeau que supporterait la ville au bout de l'année de soutien promise par l'État fédéral¹⁸⁷⁴. Décidément, les opinions de femmes à propos de l'admission continue des réfugiés hongrois divergent passablement.

Lorsque Ellen Fairclough devient ministre du MCI en mai 1958, elle hérite d'une nouvelle série de recommandations envoyée par Fulton au Conseil des ministres peu avant la nomination de sa successeure. Fulton voulait établir un nombre maximum de 3 000 réfugiés pour lesquels l'État canadien assumerait les frais de voyage avant la fin de 1958. Fairclough subit une pression du HCR et du CIME la poussant à se montrer plus généreuse. Le 24 juin elle augmente de 500 le nombre suggéré par Fulton et prolonge la date butoir pour le dépôt de demandes à la fin août¹⁸⁷⁵. En octobre 1958, en réponse aux interventions du ministère des Affaires extérieures, toujours plus sensible à l'environnement international, elle ordonne au sous-ministre d'expliquer que « in view of present employment conditions in Canada no

1871J.W. Pickersgill, « The minister and the Hungarian refugees », *op. cit.*, p. 51.

1872Entretien par Skype, 1^{er} mars 2015.

1873BAC, CCSD, MG28 I10, 332/8, compte rendu, Meeting concerning the payment of cash assistance to immigrants, 4 décembre 1957, p. 5.

1874BAC, CCSD, MG28 I10, 332/8, compte rendu, Agenda Committee, 11 décembre 1957, p. 4 ; PAA, sous-fonds IODE Lethbridge, PR0267.003, ACC PR 1985.198, dossier 6, compte rendu, Regular meeting, 2 octobre 1957, p. 258.

1875BAC, SMCI, RG26, 111/3-24-12-1, mémorandum de Fairclough au Cabinet, 24 juin 1958, 3 p ; Press Release de Fulton, 26 juillet 1957, 2 p ; Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 116.

commitment can be made regarding the acceptance of additional refugees ». Ces derniers doivent chercher l'admission comme immigrants réguliers¹⁸⁷⁶.

En mai 1958, les membres du Public Affairs and World Service Education Committee (PAWSEC) de la YWCA adoptent une résolution félicitant le « Canadian Government for the generous treatment of Hungarian refugees in the past ». Elles veulent également qu'il « permit the entry of approximately three thousand (3,000) Hungarian refugees in Italy and Austrian refugee camps who wish to emigrate to Canada »¹⁸⁷⁷. Le conseil d'administration se montre plus timoré que le PAWSEC et demande donc que la commission entame une consultation nationale avant d'envoyer la résolution au gouvernement. Dans la lettre envoyée aux associations locales, le PAWSEC, peut-être à cause des réticences du conseil d'administration, remplace 3 000 par « a number »¹⁸⁷⁸. Bien que la majorité des répondantes décident de soutenir cette résolution plutôt tiède, seules les associations de Montréal, Ottawa et Edmonton le font avec enthousiasme. La directrice de la YWCA de St. Thomas, Ontario, explique que la discussion au sein de son conseil d'administration a été « interesting and rather lively » en raison des points de vue opposés : « Chief arguments for the opposition were the rising unemployment figures and the failure on the part of many Hungarian immigrants to make any attempt to integrate ». Le conseil décide néanmoins d'appuyer la résolution¹⁸⁷⁹.

La question pertinente pour cette thèse est le rôle des femmes dans le revirement de l'opinion publique à propos des réfugiés hongrois. Beaucoup parmi elles s'inquiètent de l'évolution économique et sont déçues de la réponse des Hongrois à leur largesse. La YWCA, une association souvent ouverte dans ses perspectives sur l'immigration, adopte une résolution qui est, en fin de compte, moins généreuse que l'approche recommandée par Fairclough un mois avant que l'association ne se décide finalement à la lui envoyer. Les femmes plutôt bourgeoises impliquées dans les associations de femmes ne sont pas seulement sensibles aux aléas de l'économie, elles ont également des idées très précises sur le comportement que les immigrants et réfugiés doivent adopter après leur arrivée au Canada. Elles tiennent à la notion de l'intégration requérant que les réfugiés acceptent n'importe quel travail quel que soit le déclassement ou l'humiliation entraînés. Elles attendent également que les réfugiés se montrent reconnaissants de l'accueil et de la charité reçus des Canadien(ne)s.

Les bouleversements que les réfugiés hongrois ont vécus en l'espace de quelques mois vont de l'espoir en octobre 1956 de la chute du régime communiste à un exil quelques

1876BAC, SMCI, RG26, 111/3-24-12-1, mémorandum de Fortier, 27 octobre 1958.

1877BAC, YWCA, MG28 I198, 12/1, compte rendu, Board of Directors meeting, 22 mai 1958, p. 6.

1878BAC, YWCA, MG28 I198, 18/6, compte rendu, meeting of the Public Affairs and World Service Education Committee, 16 septembre 1958, p. 2.

1879BAC, YWCA, MG28 I198, 18/6, Report of replies from associations re refugee resolution, 23 juillet 1958.

semaines plus tard en passant par une répression brutale qui a coûté la vie d'amis et de parents¹⁸⁸⁰. Beaucoup de Canadiennes se plaignent néanmoins du fait que, seulement six mois après l'arrivée des réfugiés, ceux-ci ne se sont pas résolus à se couper nettement de leur vie en Hongrie et à s'installer dans une situation entièrement nouvelle. Ces Canadiennes, en exprimant leur déception devant ce manque d'enthousiasme pour ce qu'elles considèrent comme l'immense cadeau de vivre dans le monde libre et démocratique, contribuent à un climat qui ferme les portes à tous sauf à un petit nombre de réfugiés supplémentaires.

9.2.4 Paroles des réfugiées et des femmes d'origine hongroise

Les voix des femmes d'origine hongroise au Canada ou des réfugiées ne sont certainement pas les plus retentissantes dans l'espace public ou politique canadien. Christopher Adam souligne la carence d'historiographie sur les personnes d'origine hongroise, due à l'absence relative de chercheurs capables de lire les archives en hongrois¹⁸⁸¹. Dans les archives gouvernementales consultées, on ne trouve qu'une seule lettre d'une Canadienne d'origine hongroise et deux de réfugiées hongroises. Dans le premier cas, une certaine Mme R. Virag fait connaître la situation désespérée de parents amenés en France par une entreprise qui les fait travailler pour un salaire de misère et les héberge dans des conditions les plus rudimentaires¹⁸⁸². Cela semble être un dispositif organisé par le ministre du MCI pour que la France héberge, pendant l'hiver 1956-1957, 3 000 réfugiés destinés au Canada. Pickersgill lui-même avoue rétrospectivement que leurs conditions n'étaient pas trop « confortable »¹⁸⁸³. Cette stratégie utilisée par l'État canadien pour éviter des arrivées trop nombreuses en hiver, non seulement à cause du froid mais également par manque de travail saisonnier, engendre de la méfiance et suscite des protestations chez des réfugiés parqués en France et ailleurs¹⁸⁸⁴.

Certaines des réfugiées n'acceptent pas de s'effacer devant les dispositifs qu'elles

1880Nandor F. Dreisziger, « The refugee experience in Canada and the evolution of the Hungarian-Canadian community », in Robert H. Keyserlingk (dir.), *Breaking ground : the 1956 Hungarian refugee movement to Canada*, Toronto, York Lanes Press, 1993, p. 70-74 ; Judith Gellert, *The social adjustment of Hungarian refugees in Montreal*, Mémoire, McGill University, Montréal, 1964, p. 20-21 ; Carrie-Ann Smith, « Nous nous regroupions chaque nuit autour de nos radios : souvenirs de la révolution hongroise et de l'immigration hongroise au Canada », *Quai 21*, http://www.quai21.ca/sites/default/files/uploads/files/fr/75years/FR_research_hungarian_revolution_refugees.pdf, consulté le 20 décembre 2014.

1881Christopher Adam, *Communists vs. conservatives and the struggle for the Hungarian soul in Canada, 1940-1989*, Thèse, University of Ottawa, Ottawa, 2012, p. 16.

1882BAC, SMCI, RG26, 111/3-24-12-4, lettres aux « Dear relatives », 26 janvier 1957 et de James S. Cross à Margaret E. Wilson, 21 mars 1957. Voir aussi, Peter I. Hidas, « Arrival and reception... », *op. cit.*, p. 239.

1883J.W. Pickersgill, « The minister and the Hungarian refugees », *op. cit.*, p. 50 ; Peter I. Hidas, « Arrival and reception... », *op. cit.*, p. 239 ; BAC, CCSD, MG28 I10, 332/5, compte rendu, Committee on the Welfare of Immigrants, 14 janvier 1957, p. 3.

1884Entretien avec M.T., cité dans Anthony L. Kocsis, *Cultural integration and retention...*, *op. cit.*, p. 37 ; BAC, CCSD, MG28 I10, 332/5, compte rendu, Committee on the Welfare of Immigrants, 14 janvier 1957, p. 3.

rencontrent au Canada. Un mémorandum de Fortier à Fulton décrit des lettres en hongrois envoyées par Mme Gabor Gido – deux au Premier ministre, quatre à la Reine Elizabeth et une au Président Eisenhower – pour demander de l'aide pour retourner en Europe. Lorsque les Gido arrivent au Canada en janvier 1957, ils sont hébergés avec une famille d'accueil à Edmonton. Dès son installation, Mme Gido commence à se plaindre de ce dispositif, du manque d'opportunités pour son époux d'exercer son métier et de ce qu'elle considère comme un niveau d'aide plus faible que pour d'autres réfugiés hongrois. Elle menace même d'aller à Ottawa pour protester, « stopping off at centres where Hungarian refugees are located, en route, in order to foment discontent ». Fortier déconseille au ministre de répondre à Mme Gido, ce qui ne ferait qu'encourager une femme qu'il décrit comme « a chronic malcontent » et « a chronic complainer »¹⁸⁸⁵. Mme Gido correspondrait cependant au type de personne considérée par Burns et Kage comme ayant besoin d'une écoute et d'un suivi bienveillant pour surmonter les difficultés de la difficile transition.

N.F. Dreisziger explique que malgré l'anti-communisme fervent des réfugiés hongrois et leur désir de trouver plus de liberté individuelle, une décennie sous le communisme laisse des marques. Habités à un système qui les place dans un emploi et un logement, paie les congés et fournit l'instruction et le traitement médical gratuitement, beaucoup de réfugiés sont déboussolés par la nécessité d'assumer ces responsabilités eux-mêmes¹⁸⁸⁶. En novembre 1957 Jean Henshaw offre une version plus brute de l'observation de N.F. Dreisziger en expliquant à un homme politique que les réfugiés des « Totalitarian states [...] miss the order and the orders even while rejecting the military type of discipline and authority »¹⁸⁸⁷. Cette perspective quelque peu universaliste est sans doute maintes fois répétée à travers le Canada de l'époque.

Des groupes de réfugiés protestent cependant contre la politique de placement à travers le pays dans des régions que les Budapestois considèrent comme trop provinciales. Dans un cas, ils menacent même de créer une émeute dans un avion à destination de Winnipeg, mais plus fréquemment ils se contentent de ne pas remonter dans le train lors d'escales à Montréal ou à Toronto¹⁸⁸⁸. En février 1957, Grace Hartman du Welfare Council de

1885BAC, SMCI, RG26, 111/3-24-12-1, mémorandum de Laval Fortier à l'Acting Minister, 5 septembre 1957.

1886Nandor F. Dreisziger, « The refugee experience in Canada... », *op. cit.*, p. 72-73 ; Judith Gellert, *The social adjustment of Hungarian refugees in Montreal*, *op. cit.*, p. 28.

1887BAC, CCSD, MG28 I19, 332/9, lettre de Henshaw à George Nolan, 4 novembre 1957, 3 p.

1888Earl. E. McCarthy, « Hungarian refugee movement : transportation and settlement in Canada », in Robert H. Keyserlingk (dir.), *Breaking ground : the 1956 Hungarian refugee movement to Canada*, Toronto, York Lanes Press, 1993, p. 60-61 ; Peter I. Hidas, « Arrival and reception... », *op. cit.*, p. 226-227 ; Susan Romvary, *Zsuzsa not Zsazsa...*, *op. cit.*, p. 91 ; Eva Kende née Varadi, « Familles 1956 », *Quai 21*, <http://www.quai21.ca/malles-culturelles/hongrie/t%C3%A9moignages/eva-kende-n%C3%A9e-varadi>, consulté le 20 décembre 2014.

Sudbury décrit à la CBEI comment « a number of refugees who had gone to Sudbury were disappointed and unwilling to settle down there and as soon as they had acquired the necessary money, had returned to Toronto »¹⁸⁸⁹. La littérature disponible ne permet pas de cerner le rôle de femmes réfugiées dans de telles actions.

Une famille envoyée à Vancouver considère la politique de dispersion simplement comme un inconvénient contournable car « they turned around and headed back to Toronto straight away ». En réponse aux questionnements du CCBES, le MCI assure que les réfugiés ne sont pas « sent anywhere without their own consent »¹⁸⁹⁰. Judy Bing Stoffman explique cependant que ses parents, habitués à la vie dans un « police state », présument que leur seule possibilité est de rester à Vancouver, bien que son père soit technicien dans le textile et que « they had counted on settling in Montreal, which had a textile industry and where friends and relatives awaited them »¹⁸⁹¹. Marta Hidy raconte une autre expérience lorsqu'elle apprend, avec son époux et leurs enfants, que leur destination est Winnipeg. Le couple, tous deux musiciens professionnels, demande s'il n'est pas possible d'aller à Montréal ou Toronto. L'agent d'immigration leur explique que pour mieux s'occuper des réfugiés, l'État les envoie dans des villes et provinces différentes dans un premier temps. Le Canada étant un pays libre, ils peuvent néanmoins choisir plus tard d'aller où ils veulent. Ils restent finalement des années à Winnipeg où ils donnent vie à la scène musicale dans cette ville, avant que leur carrière n'oblige à un déménagement vers Toronto¹⁸⁹².

La relation entre réfugiées hongroises et Canadiennes joue un rôle dans l'admission en ce qu'elle ouvre la voie à d'autres réfugiés. Cet élément est surtout pertinent dans le projet de l'État d'héberger les réfugiés chez des particuliers. En mai 1957, le magazine féminin *Chatelaine* publie un article de Jeannine Locke sur un couple de Hongrois, les Mayer, hébergé pendant quelques semaines chez une famille canadienne. Valerie Korniek voit cet article comme « self-congratulatory » qui « romanticize » les réfugiés et loue la générosité des Canadiens et le « democratic consumer paradise » qu'est le Canada. Mme M. Filwood, une

1889BAC, CCSD, MG28 I19, 332/4, compte rendu, Committee on Welfare of Immigrants, 25 février 1957, p. 3 ; Mary Lue Hinds, « Social activist and mayor, Grace Hartman », 30 janvier 2002, *section 15.ca*, http://section15.ca/features/people/2002/01/30/grace_hartman_social/, consulté le 17 janvier 2015.

1890Entretien avec J.G., cité dans Anthony L. Kocsis, *Cultural integration and retention...*, *op. cit.*, p. 74 ; BAC, CCSD, MG28 I19, 332/7, lettre de Pickersgill à McCutcheon, 25 mars 1957, p. 4-5. Voir aussi, Ibolya Szalai Grossman, *An ordinary woman in extraordinary times*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1990, p. 81 ; Olga Verrall, *Missing pieces : my life as a child survivor of the Holocaust*, Calgary, University of Calgary Press, 2007, p. 126.

1891Judy Stoffman née Bing, « Hungarian revolution refugee, *Arosa Sun*, 4 février 1957 », janvier 2011, *Quai 21*, <http://www.quai21.ca/node/12840>, consulté le 21 décembre 2014.

1892Entretien avec Marta Hidy, MHSO, « 1956 Hungarian Memorial Oral History Project », date incorrecte, durée 19m28s, *Multicultural Canada*, <http://www.multiculturalcanada.ca/node/410863>, consulté le 21 décembre 2014.

des lectrices répondant à l'article, est impressionnée par le fait que Katarin Mayer « ironed clothes for the doctor's wife and [...] did other helpful duties for her, just out of sheer enjoyment of helping »¹⁸⁹³. L'exemple de Mayer contribue à créer une image positive des réfugiés, mais Filwood ne perçoit pas la difficulté de vivre une telle situation pour une femme qui a suivi des études universitaires.

Écrivant presque 50 années après son arrivée au Canada, Eva Kende fournit une description frappante de la rencontre entre réfugiés hongrois et dames de bienfaisance à Winnipeg :

« On February 8th, we arrived in Winnipeg. On the platform, a contingent of middle-aged ladies, wearing silk dresses, straw hats, and fur jackets, waited to welcome us, to minister to us and help ease our way into becoming Canadian. Our ragtag group, emerging from the train, suppressed a collective giggle at their elegance that clashed with our own dilapidated clothes. Nevertheless, the intentions of the ladies soon proved to be very genuine, even if their understanding of our plight was somewhat deficient. The ladies spoke no Hungarian and we spoke no English. We communicated with hands and smiles »¹⁸⁹⁴.

Bien que Kende soit sensible au positionnement différentiel entre réfugiés et ces Canadiennes, elle ne donne pas l'impression d'une rencontre négative. Pourtant, son observation des limites de la compréhension des Canadiennes de la situation des réfugiés expliquent certains des malentendus survenus plus tard entre ces deux groupes.

Bien que l'on n'entende pas beaucoup la voix de réfugiées hongroises, elles sont malgré tout instrumentalisées dans les débats publics et politiques sur l'admission de ce groupe de réfugiés. Les récits d'évasion des griffes du communisme fascinent la majorité de Canadiens qui y voient non seulement un récit captivant mais également une confirmation de leur vision du monde¹⁸⁹⁵. Ces scénarios sont également l'objet de manipulation. Agota Gabor, arrivée avec sa mère sur un des premiers vols de réfugiés, raconte que sa jeunesse attire l'attention de la foule des journalistes rassemblés. Avant qu'elle ne puisse saluer son père et son frère – au Canada depuis l'installation du régime communiste en Hongrie en 1948 – les journalistes l'obligent à « touch the ground of freedom », gâchant ainsi les retrouvailles familiales¹⁸⁹⁶.

Le 27 janvier 1957, à la Chambre des communes, un député pointe la générosité envers les réfugiés hongrois en mettant les enfants et les femmes au premier plan :

« Nous nous occupons de bébés, de petits enfants, de mamans, et d'autres qui ont fait deux choses.

1893 Jeannine Locke, « Can the Hungarians fit in ? », *Chatelaine*, mai 1957, p. 24 et lettre de Filwood aux rédactrices en chef, « Letters to *Chatelaine* », *Chatelaine*, juillet 1957, p. 2, cité dans Valerie J. Korinek, *Roughing it in the suburbs*, *op. cit.*, p. 284-286.

1894 Eva Kende, « The tale of one refugee », in M.D. Benoit (dir.), *Looking in...portraits of the Canadian soul*, Electric eBook Publishing, 2002, .

1895 Entretien avec F.L., cité dans Anthony L. Kocsis, *Cultural integration and retention...*, *op. cit.*, p. 86.

1896 Entretien avec Agota Gabor, MHSO, « 1956 Hungarian Memorial Oral History Project », 3 mars 1978, durée 31m28s, *Multicultural Canada*, <http://www.multiculturalcanada.ca/node/5290>, consulté le 21 décembre 2014.

D'abord ils ont donné au monde le plus bel exemple qu'il ait jamais été vu de la façon dont les gens qui ont perdu leur liberté apprécient cette liberté. [...] Deuxièmement, nous avons affaire à des gens qui ont contribué plus que quiconque à démasquer le communisme et à montrer au monde la vraie nature de cette force maléfique »¹⁸⁹⁷.

Mais ce sont surtout les hommes qui constituent la majorité des réfugiés et certainement la majorité des personnes admises au Canada. Sur un total de 13 337 réfugiés hongrois admis entre le 26 novembre et le 16 janvier 1957, seules 3 976 sont des femmes dont 1 657 « travailleuses » et 2 319 femmes « à charge ». Les enfants ne sont pas nombreux non plus : 2 264. À la fin du mouvement, la proportion est de trois hommes pour deux femmes¹⁸⁹⁸.

Les politiques d'admission canadiennes sont susceptibles de rendre même plus minoritaires les femmes déjà minoritaires parmi les réfugiés. Le 22 novembre 1956, un délégué de la Canadian-Hungarian Federation demande pourquoi le Canada, contrairement à certains autres pays, ne propose pas d'admettre « a certain quota of women with small children, older and sick people ». Nell West du International Institute of Metropolitan Toronto recommande que cette revendication soit envoyée au Conseil des ministres¹⁸⁹⁹. La décision d'admettre les réfugiés comme ouvriers en placement ouvert ne privilégie pas les femmes dans une perspective qui les considère comme des personnes à charge ou peu susceptibles de trouver un emploi, sauf si elles acceptent les postes habituels de domestiques. Les hommes sont considérés comme ayant beaucoup plus d'options¹⁹⁰⁰. Pickersgill ordonne officieusement aux agents d'immigration en Autriche de donner priorité aux étudiants de la Sopron University – son objet de prédilection – dans le traitement de demandes censées être sur la base de l'ordre d'arrivée.¹⁹⁰¹ Non seulement ces étudiants sont majoritairement des hommes, mais il est peu vraisemblable que le principe de l'ordre d'arrivée s'applique aux mères célibataires par exemple.

Le Canada admet quelque 570 étudiants et enseignants de la Sopron University, pour la plupart des filières de la sylviculture et des mines. Une femme parmi les étudiants de sylviculture, Márta Mihály, explique que, contrairement à la Hongrie où une certaine minorité de femmes étudient la sylviculture, avant l'arrivée des Soproneurs il n'y en a aucune à l'University of British Columbia. Outre l'absence de femmes dans son département, ses camarades de classe et elle-même sont choqués que l'on attende d'eux qu'ils acceptent des

1897Chambre des communes, *Débats*, propos de F.D. Shaw, député du parti Crédit Social pour Red Deer, 25 janvier 1957, p. 703.

1898Chambre des communes, *Débats*, présentées par Pickersgill, 25 janvier 1957, p. 703 ; Joseph Kage, « The settlement of Hungarian refugees in Canada », *op. cit.*, p. 100 ; Nandor F. Dreisziger, *Struggle and hope...*, *op. cit.*, p. 207 ; Anthony L. Kocsis, *Cultural integration and retention...*, *op. cit.*, p. 12, 77.

1899BAC, SMCI, RG26, 117/3-24-34-1, Minutes of an Information Meeting, 22 novembre 1956, p. 3.

1900BAC, SMCI, RG26, 112/3-24-12-6, mémorandum de l'A/Chief, Operations Division, au Director, CGIS-UK London, 22 janvier 1957, 2 p ; Peter I. Hidas, « Arrival and reception... », *op. cit.*, p. 243.

1901J.W. Pickersgill, « The minister and the Hungarian refugees », *op. cit.*, p. 50-51.

emplois subalternes pendant leurs vacances. À son avis, c'est un gaspillage de compétences de consigner tous les immigrants non anglophones ou non francophones « to the same level regardless of education and know-how »¹⁹⁰². Eve Gabori, bibliothécaire en Hongrie, et son époux adoptent une attitude plus adéquate à la perspective canadienne en estimant que leur exil les a réduits à rien et qu'ils accepteraient n'importe quel travail. La chance et un esprit d'initiative lui permettent de redevenir bibliothécaire à Toronto en relativement peu de temps¹⁹⁰³.

En mars 1958, Jules Witcover du CIME observe que, pour certains des réfugiés, la première surprise par rapport aux politiques d'immigration des pays d'accueil est qu'il y a un processus de sélection :

« They had made the crossing into Austria in the firm belief that the West was waiting with open arms to embrace them after their courageous flight to freedom. When they learned that there were certain restrictions and formalities tied to the welcome, it was natural that some would feel a measure of disillusionment »¹⁹⁰⁴.

Eve Gabori ne partage pas ce sentiment ; son époux et elle sont sidérés devant la facilité avec laquelle la décision de les accepter a été prise. À sa première rencontre avec des fonctionnaires canadiens en Autriche, elle les trouve si gentils que leur attitude lui semble suspecte. Elle est également étonnée par leur manque d'intérêt pour son culte religieux ou pour ses excuses invoquées pour justifier son adhésion – par sentiment d'obligation – au parti communiste¹⁹⁰⁵.

Les Hongrois bénéficient d'une ouverture inconnue à d'autres Européens quittant des pays communistes. Bien que ces personnes partent souvent en raison de leur désaccord avec les régimes communistes, la GRC se méfie de possibles espions. Devant la difficulté d'obtenir des renseignements sur les antécédents de ressortissants de l'Europe de l'Est, les gardiens de la sécurité canadienne préfèrent simplement ne pas les accepter. En ce qui concerne les Hongrois, Pickersgill arrive à passer outre le barrage habituel, sauf dans des cas où l'on soupçonne un lien avéré avec le parti communiste. Christopher Adam suggère qu'un effet de genre se met en place car on se méfie moins des liens communistes des femmes que des

1902Márta Mihály, « Remembering 1956 : invited immigrants—the Sopron saga », *Hungarian Studies Review*, 2008, vol. 35, n° 1-2, p. 146-147. Voir aussi, Peter I. Hidas, « The Hungarian refugee student movement of 1956-57 and Canada », *Canadian Ethnic Studies*, 1998, vol. 30, n° 1, p. 19-49 ; Entretien avec F.L., cité dans Anthony L. Kocsis, *Cultural integration and retention...*, *op. cit.*, p. 101.

1903Entretien avec Eve Gabori, MSHO, « 1956 Hungarian Revolution Memorial Project », 7 mars 1978, durée 44m32s, *Multicultural Canada*, <http://www.multiculturalcanada.ca/node/29865>, consulté le 21/12/2014.

1904Jules Witcover, « The role of the Intergovernmental committee for European Migration in the resettlement of the Hungarian refugees, 1956-47 », *R.E.M.P. Bulletin*, vol. 6, n° 1, mars 1958, p. 9, cité dans Judith Gellert, *The social adjustment of Hungarian refugees in Montreal*, *op. cit.*, p. 27.

1905Entretien avec Eve Gabori, MSHO, « 1956 Hungarian Revolution Memorial Project », 7 mars 1978, durée 44m32s, *Multicultural Canada*, <http://www.multiculturalcanada.ca/node/29865>, consulté le 21/12/2014.

hommes¹⁹⁰⁶.

Les réfugiées hongroises qui arrivent sont, selon Susan M. Papp, « better educated [...], younger and more adaptable to life in Canada » que les immigrantes hongroises précédentes. Elles s'intègrent aux « women's committees » des centres culturels et églises liés aux communautés de personnes d'origine hongroise au Canada. L'implication de ces rassemblements de femmes dans l'admission des réfugiés hongrois, puis des réfugiées dans les politiques d'immigration après 1958 n'est pas abordée dans l'historiographie¹⁹⁰⁷. Les nouvelles immigrantes s'impliquent dans des animations surtout culturelles. Beaucoup ré-amorcent des pratiques religieuses alors que d'autres, habituées à une vie plus laïque que celle des Canadiens, trouvent ennuyeux de devoir appartenir à « a specific religious group or church » pour avoir une vie sociale. Malgré leur choix politique de se réfugier au Canada, s'impliquer dans les politiques de leur pays d'accueil n'est pas le projet de la majorité de la petite coterie de Hongroises qui arrivent entre 1956 et 1958¹⁹⁰⁸.

9.3 L'Année mondiale du réfugié

En 1958, la situation des réfugiés en Europe n'est toujours pas résolue et les populations de réfugiés ailleurs dans le monde ne cessent de croître. Des forces humanitaires, caritatives et religieuses au Royaume-Uni convainquent leur gouvernement de l'idée d'une année spéciale comme moyen de mobiliser la communauté internationale sur la question. Ce dernier porte la proposition à l'ONU où l'Assemblée générale adopte, le 5 décembre 1958, une résolution pour promouvoir l'Année mondiale du réfugié (AMR) du 1^{er} juillet 1959 au 30 juin 1960¹⁹⁰⁹. Les deux objectifs principaux sont :

« (1) to focus interest on the refugee problem and to encourage additional financial contributions from Governments, voluntary agencies and the general public for its solution; and (2) to encourage opportunities for permanent refugee solutions through voluntary repatriation, resettlement or integration on a purely humanitarian basis and in accordance with the freely expressed wishes of the refugees »¹⁹¹⁰.

1906Reginald Whitaker, *Double standard...*, *op. cit.*, p. 85-86 ; Archives of the Hungarian State Security, MT-182, rapport préparé par Jelentés Du Garde, S.Z. és O., 23 février 1964, p. 107-108, cité dans Christopher Adam, *Communists vs. conservatives...*, *op. cit.*, p. 117.

1907Susan M. Papp, « Hungarian immigrant women », *Polyphony*, 1986, vol. 8, n° 1-2, p. 42.

1908Steven Tötösy de Zepetnek, « Towards the history of Hungarians in Alberta », *CLCWeb: Comparative Literature and Culture*, 1999, p. 8-9 ; Judith Gellert, *The social adjustment of Hungarian refugees in Montreal*, *op. cit.*, p. 60. Voir aussi, Anthony L. Kocsis, *Cultural integration and retention...*, *op. cit.*, p. 114-115.

1909BAC, SMCI, RG26, 114/3-24-12-13-2, rapport, « World Refugee Year in Canada », préparé par Muriel Jacobson, National Director, Le Comité canadien pour l'Année mondiale du réfugié (désormais CCAMR), s.d., 4 p ; 112/3-24-12-13, memorandum for the Prime Minister, s.d. [juin 1959], p. 1 ; 113/3-24-12-13, discours de W.B. Nesbit, « World Refugee Year—the Government Programme », 29 juin 1960, p. 1 ; CCSD, MG28 I10, 332/9, « World Refugee Year », *Information ... on immigrant welfare*, vol. 1, n° 3, décembre 1958, p. 1 ; Christopher Chataway, Colin Jones, Trevor Philpott et Timothy Raison, « A plan to save the refugees », *Crossbow*, vol. 1, n° 3, printemps 1958, cité dans Peter Gatrell, *Free world ?...*, *op. cit.*, p. 10.

1910Yearbook of the United Nations 1959, New York, Office of Public Information, 1960, p. 222 ; BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, communiqué, « World Refugee Year—the Government Response », n° 60/28, p. 1.

Comme l'indique le National Council of Women of Canada (NCWC) en novembre 1959, parmi les 62 pays soutenant l'AMR à l'époque, un tiers seulement ont la capacité de mener une action concrète et « Canada ranks high in this third »¹⁹¹¹. Un nombre important de Canadiennes se mobilisent en faveur des objectifs de l'AMR. Leurs actions, liées au deuxième objectif de cette année spéciale, sont d'un intérêt particulier pour cette thèse.

Bien que le gouvernement canadien soutienne la création de l'AMR à l'ONU, les premiers préparatifs au sein de l'État se limitent à chercher comment en faire le moins possible sans irriter la partie du public canadien passionnée par cette initiative. Le MCI et sa ministre, Ellen Fairclough, sont parmi ceux qui craignent le plus la charge qu'un tel engagement peut entraîner. En substance, ils soutiennent que le Canada a déjà amplement contribué à la cause des réfugiés depuis la fin de la guerre, surtout pendant la crise hongroise. Ils prétendent avoir aidé à résoudre le problème des « hard core » réfugiés en Europe en admettant « a few ». La non expulsion d'ex-personnes déplacées devenues un fardeau public est également évoquée comme preuve de la compassion canadienne. Ils soulignent aussi le contexte économique, peu propice à une action spéciale : les réfugiés doivent se soumettre aux critères d'immigration, qui se sont bien durcis depuis le ralentissement économique¹⁹¹².

Le MAE et le ministère des Finances, responsables du financement canadien du HCR, ne se montrent guère plus généreux. Ils décident de réorienter les fonds habituellement donnés au HCR, grossis d'un petit supplément, pour le projet de « camp clearance »¹⁹¹³. Tous les ministères concernés adoptent la perspective que l'AMR n'est pas une affaire d'État mais un projet qui regarde surtout les organisations bénévoles. L'attitude initiale de l'État canadien contraste avec celle du Royaume-Uni où l'État soutient et même finance l'organisation d'une commission, constituée d'instances publiques et privées, consacrée à réaliser les objectifs de l'AMR¹⁹¹⁴. Au Canada, l'initiative et les financements pour créer une telle commission vient exclusivement de la société civile. Lorsque des associations intéressées approchent Fairclough et font état de son manque d'intérêt pour l'AMR, elles décident qu'il vaut mieux s'organiser au niveau privé afin de faire pression sur le gouvernement. Seules quelques associations

1911BAC, NCWC, MG28 I25, 126/3, historique, « World Refugee Year », 1959-1960, p. 2.

1912BAC, SMCI, RG26, 112/3-24-12-13, lettres de Laval Fortier à N.A. Robertson, Under-Secretary of State for External Affairs, 27 février et 20 octobre 1959 ; de Fairclough au Minister of External Affairs, 30 juillet 1959, p. 2 ; rapport, « Canada's contribution to the post-war refugee problem », [juin 1959], 6 p ; compte rendu, Interdepartmental meeting to discuss Canadian participation in the World Refugee Year, 5 mars 1959, p. 4 ; 113/3-24-12-13, rapport, « Canada's refugee programmes – 1945-1961 », [septembre 1961], p. 3.

1913BAC, SMCI, RG26, 112/3-24-12-13, compte rendu, Interdepartmental meeting to discuss Canadian participation in the World Refugee Year, 5 mars 1959, p. 5 ; YWCA, MG28 I198, 32/14, Mrs. P.J. Chadsey, « This is Annie », [1958] p. 2 ; Gerald E. Dirks, *Canada's refugee policy...*, *op. cit.*, p. 217.

1914BAC, SMCI, RG26, 112/3-24-12-13, mémorandums de C.E.S. Smith au Deputy Minister, 9 mars 1959 ; du Director, Citizenship Branch, au DM, 5 mai 1959, p. 3 ; lettre de Fortier à Robertson, 27 février 1959, 2 p.

attendent que ce dernier mène le jeu. En juin 1959, les membres du conseil d'administration de la WMS de l'Église Unie « urge our membership to assist in rousing public opinion and give our Government their whole-hearted support to help solve this pressing problem »¹⁹¹⁵.

9.3.1 Revendications pour l'admission de réfugiés



Figure n° 35 : Muriel Jacobson, s.d.

Source : WRDARC, CCWRY, 15Ra, 2/23.

Le 17 février 1959, un groupe d'associations s'intéressant au AMR se réunit à Toronto pour élaborer une stratégie. Outre les organisations confessionnelles toujours présentes sur la scène de l'immigration, on compte également des représentantes d'associations de femmes : Constance Hayward du NCWC, Peggy Jennings de l'IODE et Molly Chadsey de la YWCA. Une partie de la stratégie initiale est d'embaucher un directeur et de solliciter la participation d'autres organisations considérées comme cruciales pour la collecte de fonds, comme des associations d'hommes d'affaires et d'autres associations de femmes. Sans être

au courant des discussions internes du MCI sur les moyens d'esquiver les objectifs de l'AMR, les partisans de cette année spéciale voient déjà le ministère comme un obstacle probable¹⁹¹⁶.

Dans ce regroupement d'associations et d'individus qui devient alors le Comité canadien pour l'Année mondiale du réfugié (CCAMR), les hommes d'affaires ne se manifestent pas. Les femmes participent cependant en force, y compris dans la décision d'accepter la proposition de l'Association canadienne d'éducation des adultes (CAAE) d'engager Muriel Jacobson comme directrice nationale en détachement¹⁹¹⁷. Jacobson est titulaire d'une licence et d'un master en histoire, économie et relations internationales de McMaster University, de Columbia University et de l'University of Toronto. Entre 1944 et 1957, elle travaille aux États-Unis et à Genève pour la YWCA, le World University Service (WUS) et l'UNESCO. Avec le WUS, elle orchestre l'installation de 800 étudiants européens

1915BAC, CCSD, MG28 I10, 332/15, compte rendu, Committee on the Welfare of Immigrants, Agenda Committee, 19 mars 1959, p. 2 ; UCCA, WMS, *Thirty-fourth Annual Report, 1958-1959*, Minutes of Dominion Board, 26 mai à 2 juin 1959 p. 45.

1916BAC, NCWC, MG28 I25, 126/1, Minutes of a Meeting held to establish a Canadian Committee for World Refugee Year, 17 février 1959, 4 p ; SMCI, RG26, 112/ 3-24-12-13, mémorandum du Director, Citizenship Branch, au DM, 5 mai 1959, p. 2.

1917BAC, NCWC, MG28 I25, 126/2, compte rendu, meeting Canadian Committee for World Refugee Year (désormais CCWRY), 8 avril 1959, 4 p.

déplacés dans des universités aux États-Unis. Elle retourne au Canada en 1957 afin de prendre un poste au CAAE¹⁹¹⁸.

Dans leurs commentaires sur sa nomination au CCAMR, les directeurs de l'Immigration et de la Citoyenneté au MCI la décrivent comme « a highly experienced, responsible person » et une bonne candidate pour gérer la participation non gouvernementale à l'AMR¹⁹¹⁹. Le directeur de la Citoyenneté, Jean Boucher, la considère également comme une personne capable de comprendre et d'accepter une participation limitée de l'État, en raison de ses actions à la tête de la commission canadienne pour commémorer le 10^e anniversaire de la signature de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1958. Selon Boucher, « with very little coaching on our part, she was instrumental at the time in preventing the project from turning into a charge on Government policies »¹⁹²⁰.

Le CCAMR est un exemple de parité avant l'heure. Par exemple, lors de la réunion du 14 décembre 1959, parmi les 33 personnes présentes, 18 sont des femmes, dont dix déléguées d'associations majeures de femmes, et sept représentent des associations mixtes. Le sous-ministre autorise Charity Grant à représenter le MCI aux réunions du CCAMR comme observatrice. Des 45 organisations qui deviennent les « sponsors » officiels du CCAMR avant la fin de l'année 1959, une dizaine sont des associations de femmes¹⁹²¹. Le conseil de direction est majoritairement masculin dans un premier temps, avec des femmes aux postes de secrétaire et trésorière. C'est bien sûr un homme, Rueben Baetz de la Croix-Rouge, qui occupe la présidence, mais l'énergique Jacobson compense largement ce déséquilibre. Avec le temps et une grande assiduité, les femmes parviennent à la parité. À la réunion du conseil de direction élargi du 15 juillet 1959, huit des quinze membres sont des femmes. Les commissions organisées au niveau local, 38 en mai 1960, sont également très féminisées. Certaines dans des villes importantes sont même présidées par des femmes¹⁹²².

1918BAC, SMCI, RG26, 110/3-24-12, communiqué, United Nations High Commissioner for Refugees appoints Canadian correspondent, 4 mai 1961, 2 p ; WRDARC, CCWRYCCAMR, 15Ra, 6/23, coupure de presse, « Miss Muriel Jacobson to address Y annual », février 1960, « Muriel Jacobson aided refugees », 20 décembre 1968, document première ligne « Miss Jacobson presently National Director... » ; bio Muriel W. Jacobson, M.A., 2 p.

1919BAC, SMCI, RG26, 112/3-24-12-13, mémorandum du Director au Deputy Minister, 13 mai 1959, p. 2.

1920BAC, SMCI, RG26, 112/3-24-12-13, mémorandum du Director, Citizenship Branch, au Deputy Minister, 5 mai 1959, p. 2.

1921BAC, SMCI, RG26, 114/3-24-12-13-2, compte rendu, réunion du CCAMR, 14 décembre, 1959, p. 1 ; rapport, « World Refugee Year in Canada », préparé par Muriel Jacobsen, s.d., 4 p.

1922BAC, SMCI, RG26, 114/3-24-12-13-2, comptes rendus, réunion du CCAMR, 8 mai 1959, p. 5 et enlarged executive, 15 juillet 1959, p. 1 ; 112/3-24-12-13, coupure de presse, « Canada has capacity to aid in refugee problem », *Saskatoon Star-Phoenix*, 28 décembre 1959 ; NCWC, MG28 I25, 126/2, compte rendu, CCWRY, 8 avril 1959, 4 p ; CVA, COV-S450, 106-D-4/8, lettre de C.H. Naphtali à Lucien Masse, CWC, 25 janvier 1960, 2 p ; WRDARC, CCWRY, 15Ra, 1/2, lettres de Jacobson à John F. Defrates, 10 mai 1960 ; d'Eileen Swinton à l'UNHCR, 21 septembre 1960 ; 3/2, coupure de presse, « Campaign to raise fund for refugees », *Vancouver Sun*, 15 octobre 1959, lettres de Jacobson à Mrs. H.N. Steen, 23 décembre 1959, entre Jacobson

On peut penser que la présence importante de femmes dans le CCAMR est le signe d'une évolution de la société canadienne à l'aube des années 1960, mais d'autres explications sont à prendre en considération. Contrairement aux objectifs de l'AMR elle-même, ceux du CCAMR ne font pas une place importante à l'installation des réfugiés dans un pays tiers, en l'occurrence le Canada. Les actions du CCAMR portent sur la sensibilisation des Canadiens à la situation des réfugiés et sur la collecte de fonds afin de faciliter, par ordre de priorité, l'installation des Européens dans le pays où ils se trouvent alors, le transfert des Russes blancs de Hong Kong en Europe et la formation des réfugiés palestiniens¹⁹²³. L'idée que les femmes sont les championnes de la collecte de fonds incite des personnes comme J.-B. Lanctôt, secrétaire des Services des immigrants catholiques, à encourager leur participation dans les actions pour l'AMR. Certaines femmes, comme une certaine Mme G.W. Luckhurst, croient également au fort potentiel féminin dans la collecte des fonds¹⁹²⁴.

Il est compréhensible que l'installation de réfugiés au Canada, solution susceptible d'aider seulement un nombre infime de réfugiés sur les 15 millions de par le monde, ne soit pas une des priorités du CCAMR. Cette installation reste néanmoins une conséquence indirecte possible de l'objectif premier : « to focus attention on the refugee problem and to promote among the people of Canada a sympathetic interest in the plight of refugees throughout the world »¹⁹²⁵. Mattie Rottenburg, journaliste, y voit un effet secondaire capital :

« I think the work of these voluntary committees will have another important result, if it leads Canadians to take a good look at their immigration laws. There must be rules, of course, but surely red tape need not be so rigid, nor rules so inflexible as to rule out humanity and compassion, which have too often been absent in Canadian Immigration offices »¹⁹²⁶.

Cependant, plusieurs femmes membres du CCAMR proclament qu'il vaut mieux laisser les réfugiés européens en Europe, sans parler des réfugiés d'autres origines. C'est l'avis de Peggy Jennings de l'IODE, qui se rend plusieurs fois dans des camps en Europe. Après sa deuxième tournée en novembre 1959, elle déclare que l'« integration of the people in the places where many of them have been living for years, would be advisable »¹⁹²⁷. Le conseil de

et K.D. Stone, 19 février et 3 mars 1960, 3/5, Jessie Caldwell, « World Refugee Year ... Aid for the Homeless », *Union Farmer*, décembre 1959, p. 9 ; 3/6, lettres de Margaret Konantz à Jacobson, 25 septembre et 27 octobre 1959.

1923BAC, NCWC, MG28 I25, 126/2, compte rendu, CCAMR, 8 avril 1959, 4 p.

1924BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, coupure de presse, « Groups urged to support World Refugee Year », *Montreal Gazette*, [21 janvier 1960] ; WRDARC, CCWRY, 15Ra, 3/16, lettre de Mrs. G.W. Luckhurst au CCWRY, s.d. [janvier 1960].

1925BAC, SMCI, 114/3-24-12-13-2, CCAMR, Statement of Policy, [février 1960], 2 p ; NCWC, MG28 I25, 126/2 compte rendu, CCAMR, 8 avril 1959, p. 2

1926BAC, Rottenburg, MG1 K8, 3/492, transcription d'une émission radiophonique, « World Refugee Year », 22 décembre 1959, p. 2.

1927BAC, SMCI, 114/3-24-12-13-2, compte rendu du General Meeting du CCAMR, 19 novembre 1959, p. 3 ; WRDARC, CCWRY, 15Ra, 1/2, lettre de Jean T. Gorman, UNHCR, à Jacobson, 23 octobre 1959 ; 3/5, Jessie Caldwell, « World Refugee Year ... Aid for the Homeless », *Union Farmer*, décembre 1959, p. 9 et

direction du CCAMR craint que des actions visant à faire venir des réfugiés ne nuisent aux collectes de fonds. Il décourage donc les commissions locales de faire de l'admission un projet phare. Le représentant spécial du HCR affecté au Canada pendant l'AMR, Peter Casson, martèle cette perspective avec force en automne 1959 : « this usually results in a few refugees being killed with kindness, buried under an avalanche of old clothing, old shoes and canned food, which is the worst thing you can do for them ». Le CCMR national et Casson encouragent plutôt les sections locales « to adopt » un camp pour financer sa fermeture¹⁹²⁸.

Fermer les camps en Europe devient donc le point de ralliement des actions au Canada. C'est également un objectif important du HCR, mais celui-ci n'exclut certainement pas l'objectif d'assouplissement des politiques d'immigration dans les pays capables d'accueillir des réfugiés, sans distinction. Le HCR déclare en janvier 1960 que « national committees should undertake immediate action vis-à-vis their governments in order to liberalize existing admission criteria on a permanent basis [...] we feel strongly that admission of refugees should not be confined to European refugees »¹⁹²⁹. Dans un premier temps, le CCAMR ne semble pas suffisamment hardi pour risquer de froisser les personnes inquiétées par le contexte économique au Canada.

9.3.2 Ellen Fairclough et le MCI, des acteurs réticents

La première pression sur l'État pour admettre des réfugiés vient de l'enthousiasme imprévu du public canadien. En mai 1959, Bouchard et C.E.S. Smith préviennent leur hiérarchie que la mobilisation peut devenir de la protestation si le public décide que l'État ne s'implique pas assez. Ils suggèrent des annonces favorables, de préférence émanant de Fairclough, des objectifs généraux du CCAMR et des efforts publicitaires pour souligner « Canada's past accomplishments on behalf of refugees »¹⁹³⁰. Bouchard, plus proche de la société civile comme directeur de la Citoyenneté, indique que les discours privilégiés par le MCI jusque-là ne servent qu'à crispier les partisans de l'AMR :

« we would not need to tell voluntary organizations that it is up to them to ensure the admission of institutional cases [réfugiés malades] by securing the concurrence of provincial Governments. I am afraid

3/6, lettre de Jacobson à Mrs. Gordon Konantz, 21 février 1960, p. 2.

1928BAC, SMCI, 114/3-24-12-13-2, compte rendu, réunion du CCWRY, 6 octobre 1959, p. 3 ; WRDARC, CCWRY, 15Ra, 1/7, Bulletin to Branch Leaders on World Refugee Year, Association canadienne des Nations Unies, 7 octobre 1959, p. 3-4.

1929Gerald E. Dirks, *Canada's refugee policy...*, *op. cit.*, p. 216. BAC, SMCI, 114/3-24-12-13-2, rapport, « World Refugee Year in Canada », préparé par Muriel Jacobsen, s.d., p. 2-3 ; compte rendu, CCWRY General Meeting, 19 novembre 1959, p. 1 ; Rottenburg, MG1 K8, 3/480, transcription d'une émission radiophonique, « International Refugee Year », 13 janvier 1959, p. 1-2 ; NCWC, MG28 I25, 126/3, historique, World Refugee Year, 4 novembre 1959, 2 p ; YWCA, MG28 I198, 9/11, Agnes Roy, « British Columbia 1957 – Nova Scotia 1961 », *The Journal*, décembre 1959, p. 5.

1930BAC, SMCI, RG26, 112/3-24-12-13, mémorandums au Deputy Minister du Director, Citizenship Branch, 5 mai 1959, 6 p et du Director, Immigration Branch, 13 mai 1959, 6 p.

that at the moment this is misinterpreted as a refusal on the part of the Government, not only to assume leadership, but also to assume concern for the hard-core cases »¹⁹³¹.

Le ministre des Affaires extérieures, Howard Green, commence à penser également qu'il faut faire davantage. En tant que ministre responsable des relations avec l'ONU, il ressent non seulement la pression du public mais également celle de l'organisation internationale. Il est prêt à encourager son gouvernement à plus d'implication malgré le camouflet infligé par Fairclough en décembre 1958 à la suite de sa proposition d'accepter quelques réfugiés à titre de « humanitarian gesture ». Pour Fairclough, « Canada has done her share in accepting some 38,800 Hungarian refugees ». Elle ajoute « I do not feel that we could, at this time, extend our program to include any of the "hard core" refugees who have been a European problem for many years »¹⁹³². Il semble que pour elle, un problème européen ne soit pas un problème canadien.

Malgré la difficulté de retracer les tractations, apparemment Green rallie suffisamment d'autres ministres derrière lui pour ne pas être obligé de céder devant Fairclough. Le 22 juin 1959, devant la Chambre des communes, Green annonce que « we are giving particular attention to the possibility of a scheme whereby a limited number of tubercular cases might be admitted to Canada, together with their dependents »¹⁹³³. Six jours plus tard, le Premier ministre Diefenbaker lance officiellement l'AMR au Canada. Ce n'est pas trop tôt pour le CCAMR qui le pousse à s'exprimer depuis quelque temps, soulignant que le Président Eisenhower l'a fait aux États-Unis le 19 mai 1959. Diefenbaker ne s'engage pas, indiquant simplement qu'il annoncerait des projets en temps utile et que « this problem cannot be fully solved by governments alone »¹⁹³⁴.

Y a-t-il eu concertation avec Fairclough avant ces déclarations ? Huit jours après son annonce, le 30 juin 1959, Green propose à Fairclough l'admission d'environ 100 réfugiés tuberculeux, projet qui demande manifestement la coopération du MCI¹⁹³⁵. La réponse de Fairclough confirme son manque d'enthousiasme pour l'AMR en général et l'admission de réfugiés en particulier. Elle souligne encore les efforts du Canada depuis la guerre, selon elle

1931BAC, SMCI, RG26, 112/3-24-12-13, memorandum du Director, Citizenship Branch, au DM, 5 mai 1959.

1932BAC, MAE, RG25, dossier 5475-EA-T40, memorandum de Fairclough à Green, 11 décembre 1958, cité dans Gerald E. Dirks, *Canada's refugee policy...*, *op. cit.*, p. 222.

1933BAC, fonds Bureau du Conseil privé, RG2, séries A-5-a, 2745/18510, Conclusion du Cabinet, 12 juin 1959, p. 9, <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/politique-gouvernement/conclusions-du-cabinet/Pages/item.aspx?IdNumber=18510>, consulté le 18 janvier 2015 ; SMCI, RG26, 114/3-24-12-13-2, compte rendu, enlarged executive meeting, CCAMR, 15 juillet 1959, p. 3 ; YWCA, MG28 I198, 32/6, lettre de Green à Mrs. Ryrie Smith, 20 juillet 1959 ; WRDARC, CCWRY, 15Ra, 1/10, House of Commons, World Refugee Year, Statement on Canadian Participation, 22 juin 1959.

1934BAC, SMCI, RG26, 114/3-24-12-13-2, compte rendu, réunion du CCAMR, 4 juin 1959, p. 2 ; 112/3-24-12-13, communiqué du Premier Ministre, 27 juin 1959, pour publication le 28, p. 2.

1935BAC, SMCI, RG26, 112/3-24-12-13, lettre de Green à Fairclough, 30 juin 1959, p. 1-2

pour soulager la situation des réfugiés, sans évoquer le fait que beaucoup des personnes déplacées ont été admises pour satisfaire les besoins du Canada en main-d'œuvre. Elle ne paraît pas émue par les suggestions venant de plusieurs sources, y compris de Green, demandant que le Canada suive l'exemple des pays scandinaves, de l'Australie ou de la Nouvelle-Zélande en admettant des réfugiés handicapés. Elle réitère que le pays s'est déjà montré généreux, même envers les réfugiés « hard core »¹⁹³⁶.

La marginalisation de Fairclough dans les annonces publiques et la décision d'admettre des réfugiés tuberculeux est tout à fait frappante. Il faut se souvenir qu'elle vient d'essuyer des revers dans ses efforts pour limiter les catégories de parents que les Canadiens d'origine européenne peuvent parrainer. L'humiliation publique infligée par son retrait forcé du décret à cette fin date seulement du mois d'avril. Il semble que le Conseil des ministres ne lui accorde pas sa pleine confiance et veuille qu'elle fasse profil bas. En janvier 1960, Fairclough déclare que son rôle dans l'admission de réfugiés tuberculeux s'est limité à servir de « joe-boy » pour concrétiser un projet de Green¹⁹³⁷.

Outre sa marginalisation au sein du Conseil des ministres, Fairclough se tient à l'écart des projets de l'AMR car elle se considère comme la gardienne des portes du Canada. Elle semble estimer que l'accueil des Hongrois a été démesuré et qu'il a entraîné une opposition à l'admission d'autres réfugiés. Le ralentissement économique, à son avis, rend l'immigration inopportune. Pour elle, l'immigration est surtout censée servir au développement économique du pays. Il faut donc privilégier les immigrants ayant des compétences susceptibles de contribuer à ce développement. Des réfugiés handicapés ne correspondent pas du tout à cette perspective. De son point de vue, non seulement ces réfugiés ne contribuent pas au développement, mais de plus ils le sapent. Fortier et la majorité du personnel de la Direction de l'immigration partagent cette vision.

Beaucoup de femmes ne soutiennent pas cette perspective et applaudissent vivement à la déclaration de Green. En juin 1959, la journaliste Florence Bird, alias Anne Francis, déclare que grâce aux avancées dans le traitement de la tuberculose, l'admission de réfugiés tuberculeux ne soulève plus de difficultés majeures. Forte de son observation directe des réfugiés dans les camps en Europe, elle en appelle à la conscience des Canadiens. Elle n'hésite pas à utiliser l'émotion suscitée par les enfants en racontant qu'elle a aidé une fillette de quatre ans à libérer sa robe du barbelé dans un camp : « It was easy for me to free her, just as it is easy for Canada to provide freedom and security and a home for some of the others like them

1936BAC, SMCI, RG26, 112/3-24-12-13, lettre de Fairclough à Green 30 juillet 1959, p. 2.

1937BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, lettre de Fairclough à Cecil W. Robinson, 28 janvier 1960, p. 6.

who have been caught on the wire for a great many years »¹⁹³⁸.

Le CCAMR et ses associations affiliées s'empresstent de remercier Green et Diefenbaker pour leurs déclarations de soutien à l'AMR. Bien que le CCAMR ne fasse pas de l'admission des réfugiés au Canada un de ses projets phares, il voit celle-ci comme un objectif louable. Certaines de ses associations affiliées, dont des associations de femmes, font de l'admission un de leurs propres buts à l'occasion de l'AMR¹⁹³⁹. Déjà impliquée dans la collecte de fonds pour des projets en faveur des réfugiés depuis un certain temps, la YWCA redouble d'efforts pendant l'AMR. L'admission d'un certain nombre de réfugiés « hard core » fait également partie des objectifs de l'association pour cette année spéciale. Les objectifs de l'AMR correspondent très étroitement à certaines des préoccupations de la World YWCA qui incite les associations nationales à s'intéresser aux réfugiés, sans distinction¹⁹⁴⁰. Le Conseil international des femmes est sur la même longueur d'onde. Les deux associations canadiennes n'auraient peut-être pas prêté autant d'attention au sort des réfugiés palestiniens sans cette affiliation internationale¹⁹⁴¹.

Le 6 juillet 1959, la présidente de la YWCA, Margaret Smith, transmet à Green son approbation concernant l'admission des réfugiés handicapés, et elle lui rappelle également le poids de son association qui représente 50 000 « mostly young » femmes. Plusieurs sections de l'association suivent l'exemple de la section nationale, grâce à un mémorandum de Jadwiga Bennich les encourageant à faire connaître leur soutien : « The importance of expression of public opinion in favour of Government action cannot be stressed enough »¹⁹⁴². La WILPF est une autre association très partisane de l'AMR qui loue l'affectation de fonds à la cause des réfugiés, tout en demandant une participation plus importante « by relaxing immigration regulations against the old and ill »¹⁹⁴³. Le 14 août 1959, une certaine Dorothy Henderson écrit un plaidoyer passionné à Green, ainsi qu'aux leaders du Parti libéral et de la CCF, pour obtenir davantage de dons en faveur du HCR et plus d'ouverture aux réfugiés¹⁹⁴⁴. Elle communique également avec Fairclough à deux reprises. En septembre 1959, en réponse à l'enthousiasme

1938 Anne Francis, « Open the door to refugees », *Canadian Welfare*, 15 septembre 1959, p. 227-228.

1939 BAC, SMCI, 114/3-24-12-13-2, compte rendu, CCWRY, 14 décembre, 1959, p. 6, 7 ; CCSD, MG28 I10, 332/9, article, « International items », *Information...on immigrant welfare*, vol. 2, n° 2, juin 1959, p. 3.

1940 BAC, YWCA, MG28 I198, 49/10, article, « World Refugee Year », *The Y in the World*, mai 1959, p. 2 ; 32/14, Resolution on YWCA concern for refugees, World YWCA Council, septembre 1959.

1941 BAC, NCWC, MG28 I25, 128/8, compte rendu, Annual Meeting 1^{er} juin 1960.

1942 WRDARC, CCWRY, 15Ra, 1/8, lettres de Smith à Green, 6 juillet 1959, 2 p ; de Ruth N. Robinson, Margaret Cook et Mrs. H.C. Watson, 24 et 30 septembre 1959 ; BAC, YWCA, MG28 I198, 12/3, compte rendu, Board of Directors, 25 juin 1959, p. 7 ; 32/6, mémorandum de Bennich aux Executive Directors and Presidents, 8 juillet 1959.

1943 WRDARC, CCWRY, 15Ra, 1/7, lettre de la WILPF, Toronto Branch, 21 juillet 1959.

1944 WRDARC, CCWRY, 15Ra, 1/8, lettres de Dorothy Henderson à W.H. Herridge, à Green et à Paul Martin, 14 août 1959.

de Henderson, Fairclough exprime sa certitude que la majorité des Canadiens ne sont pas favorablement disposés à admettre un nombre important de réfugiés :

« I would just like to comment on your statement that you find a more ready acceptance of refugees, and I am wondering in just what area this acceptance occurs, because in my trips across Canada I am sorry to say I have not seen it myself despite the fact that several organizations have done their best to publicize the need for [sic] humanitarian approach to the problem. Accordingly I am afraid I couldn't agree with you that "the majority of Canadians are ready". I only wish they were »¹⁹⁴⁵.

En octobre 1959, Henderson exprime son intérêt pour la possibilité de parrainer un réfugié elle-même, un projet que Fairclough tempère :

« Although we do permit Canadian residents to sponsor specific refugees from Germany, Austria, or Italy, we have found that where the sponsors and the proposed immigrants are not related, the sponsors are seldom able or willing to give the full unqualified guarantees that are required to ensure adequate care of the refugees. [...] The Government is not heartless in this matter but we cannot bring refugees to Canada if there is some doubt that they will be welcome here and will be properly cared for »¹⁹⁴⁶.

Il n'est guère surprenant que, pour les partisans de l'AMR, le MCI et Fairclough soient considérés comme des entraves à l'admission de réfugiés¹⁹⁴⁷. Lors d'une réunion du CCAMR en octobre 1959, les participants les décrivent ainsi : « the department seems to want to make it harder for a refugee to enter than for an ordinary immigrant » et « Mrs. Fairclough seems to have set her heart against admitting any refugees ». Charity Grant avertit son ministère que « many members of the Committee are concentrated on sponsorship of hard core refugees and this concentration will be intensified if the feeling is allowed to continue that our department is fighting this aspect of the programme »¹⁹⁴⁸.

Tandis que Fairclough assène le discours que le public canadien ne veut pas voir les réfugiés débarquer en masse au Canada, elle doit céder aux pressions de Green pour l'admission de 100 réfugiés tuberculeux. En septembre 1959 il annonce une allocation de 600 000 dollars pour les transporter, les soigner et s'occuper de leurs familles pendant le traitement, dans les cas où le patient est le « breadwinner ». Cette générosité est facilitée par le fait que le Canada compte 1 200 lits vacants dans ses sanatoriums¹⁹⁴⁹. Les 100 patients et leurs 245 proches parents n'arrivent pas avant mi-décembre 1959, un délai dû non seulement au temps nécessaire au HCR pour les sélectionner mais également au besoin de coordonner le projet avec les provinces qui sont responsables des établissements de santé. Malgré une réponse positive plutôt tiède au départ, les autorités de six provinces proposent à terme de

1945WRDARC, CCWRY, 15Ra, 1/10, lettre de Fairclough à Mrs. D.C. Henderson, 1^{er} septembre 1959.

1946WRDARC, CCWRY, 15Ra, 1/8, lettre de Fairclough à Henderson, 13 octobre 1959, 2 p.

1947Gerald E. Dirks, *Canada's refugee policy...*, *op. cit.*, p. 217-218.

1948BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, mémorandum de Grant à C.F. Allen, 9 octobre 1959, 4 p.

1949BAC, SMCI, RG26, 112/3-24-12-13, mémorandums du Directeur au DM, 13 mai 1959, p. 4-5 ; lettre de Green à Fairclough, 30 juin 1959, 3 p ; compte rendu, Interdepartmental meeting to discuss Canadian participation in the World Refugee Year, 5 mars 1959, p. 3 ; 113/3-24-12-13, mémorandum de Green au Cabinet, 18 février 1960, Annexe I, p. 1 ; lettre de Fairclough et Fortier au Secretary, Treasury Board, 5 novembre 1959, p. 1.

couvrir les frais médicaux elles-mêmes¹⁹⁵⁰. La conversion des provinces à une participation plus active a probablement beaucoup à voir avec les revendications des partisans et des partisanes de l'AMR.

S'étant enhardi depuis ses débuts, le CCAMR devient un partisan plus ardent de l'admission de réfugiés. En octobre 1959, il félicite les gouvernements fédéral et provinciaux pour le projet en faveur des réfugiés tuberculeux, tout en les incitant à faciliter l'admission d'un nombre réellement significatif, bien supérieur à une centaine. À deux reprises au moins, Muriel Jacobson encourage les membres du CCAMR à s'assurer que leurs associations manifestent leur soutien pour l'admission de ce groupe de réfugiés et de bien d'autres afin de contrebalancer l'influence des opposants au projet, qui n'hésitent pas à se faire entendre¹⁹⁵¹. Les associations de femmes se mettent à la tâche en nombre. La section de la WILPF à Toronto écrit à Green et à Fairclough le 2 novembre 1959 pour les inciter à un effort plus soutenu : « Surely, our country with its vast wealth can assist to a much greater extent than the "one hundred families" mentioned in a press report ». La WILPF exprime d'ailleurs une foi quelque peu prophétique en la capacité des réfugiés à s'installer avec succès : « We feel sure that within a short period of time such "hard core" refugees will be supporting themselves and in due course making a vital contribution to the community »¹⁹⁵².

Dans un rapport sur l'AMR du 4 novembre 1959, le NCWC, très probablement en la personne de Constance Hayward, exprime les mêmes sentiments et encourage les sections et les membres individuels à écrire au gouvernement pour louer ses mérites, mais également pour « urge that further steps be taken [...] that immigration restrictions be lifted »¹⁹⁵³. L'IODE, le NCWC, la CFUW, la YWCA, le Fellowship of Reconciliation, les Junior Leagues et la WMS réclament également des politiques d'immigration plus ouvertes afin d'admettre davantage de réfugiés malades ou handicapés¹⁹⁵⁴.

1950BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, mémorandums, Summary of replies from provinces..., 21 octobre 1959, 3 p ; du DM au Minister, 21 décembre 1959, 2 p ; rapport, « Canada's refugee programmes – 1945-1961 », [septembre 1961], Appendix A, p. 2.

1951WRDARC, CCWRY, 15Ra, 1/7, Bulletin to Branch Leaders on World Refugee Year, Association canadienne des Nations Unies, 7 octobre 1959, p. 2 ; 3/2, lettre de Jacobson à Gordon Selman, 23 octobre 1959, 2 p ; SMCI, 114/3-24-12-13-2, comptes rendus, réunions du CCAMR, 6 octobre 1959, p. 1 et 25 janvier 1960, p. 5 ; rapport, « World Refugee Year in Canada », préparé par Muriel Jacobsen, s.d., p. 4.

1952WRDARC, CCWRY, 15Ra, 1/8, lettres de Nellie Fraser, WILPF, Toronto Branch, à Green et à Fairclough, 2 novembre 1959.

1953BAC, NCWC, MG28 I25, 126/3, historique, « World Refugee Year », 4 novembre 1959, p. 2.

1954WRDARC, CCWRY, 15Ra, 1/8, lettres de Ruth D. Morrison, YWCA, New Westminster à Diefenbaker, 14 octobre 1959 ; de Mrs. H.C. Chant, IODE National au Solicitor General and Acting Secretary of State, 15 février 1960 ; d'Edna Barnett, FOR Eastern Area, à Green et Fairclough, 3 mars 1960 ; de Patricia O. Hall, Junior Leagues à Jacobson, 9 mai 1960 ; de Vivian Morton, CFUW, 15 février 1960, 2 p ; de Chadsey et Bennich à Jacobson, 26 février 1960 ; 2/3, lettre de Shirley Bumstead à CCWRY, 16 mars 1960 ; BCA, PCWBC, MS1961, 2/17, compte rendu, Executive Meeting, 29 septembre 1959, p. 2 ; UCCA, WMS, *Thirty-fifth Annual Report, 1959-1960*, Minutes of Dominion Board, 24-31 mai 1960, p. 41-42 ; BAC,

Les lettres des opposants au mouvement des réfugiés tuberculeux donnent pourtant au MCI l'impression qu'il a raison de limiter strictement ce mouvement dont il pense qu'il peut coûter cher au budget public et à son image dans l'opinion publique. Pour répondre aux critiques du mouvement, le MCI prépare, sous la signature de la ministre, une lettre-type pour leur assurer que l'admission des 100 cas, « does not mean that the Government intends any large-scale movement of disabled refugees. [...] while Canada accepts its responsibilities for refugees, the Government does not intend any rash programmes which will endanger public health in Canada »¹⁹⁵⁵.

À l'arrière-plan, le MCI élabore un projet d'admission de réfugiés qui correspond à sa préférence habituelle de privilégier ceux qui satisfont aux critères normaux d'immigration, c'est-à-dire les réfugiés complètement valides. En autorisant l'entrée de 500 réfugiés yougoslaves échoués en Italie, le ministère espère satisfaire les demandes du HCR concernant sa participation à l'AMR et gagner en faveur auprès du gouvernement italien qui espère l'aide du Canada pour « relieve them of the refugees they have in Italy »¹⁹⁵⁶. Toujours convaincu de la réticence du public envers les réfugiés, le MCI ne veut pas faire de publicité sur ce mouvement, ni le décrire comme un mouvement de réfugiés. Malgré ses efforts, la presse prend connaissance du projet et dénonce non pas l'admission d'un plus grand nombre de réfugiés, mais l'absence de motifs humanitaires¹⁹⁵⁷.

Face à la pression en faveur de l'admission de réfugiés malades ou handicapés plus nombreux, Fairclough et ses fonctionnaires décident que la meilleure défense est l'offensive. Si les partisans de l'admission de davantage de réfugiés veulent que leur objectif se réalise, ils doivent assumer les frais eux-mêmes. C'est l'essentiel d'un discours prononcé par Fairclough le 6 novembre 1959, où elle jette les bases d'une politique officielle sur le parrainage privé de réfugiés. Elle commence cependant en décrivant l'action de son ministère en faveur des réfugiés depuis 15 ans et en déclarant que le « Canada has always reacted sympathetically to refugee problems ». Elle édulcore quelque peu l'histoire en soulignant que « popular misconception is that Canada's acceptance of refugees was based primarily on self-interest in that the refugees were required in this country as workers ». Elle nie cette vision avec véhémence et assure que l'État avait le choix de faire venir beaucoup d'immigrants européens

SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, lettre de Mrs. W.J. Cook, YWCA Calgary, à Diefenbaker, 30 septembre 1959. 1955BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, lettre de Fairclough à Mrs. Jessie Shaw, 13 octobre 1959, 2 p. 1956BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, communiqué de presse brouillon, re Movement of 500 refugee families from Italy, n° 65-3, s.d. ; mémorandums de Fortier à la Ministre, 13 novembre 1959 et 26 avril 1960 et à l'Undersecretary of State for External Affairs, 21 décembre 1959, 2 p. 1957BAC, SMCI, RG 26, 113/3-24-12-13, lettres de M.H. Wershof à Dr. A. Lindt, UNHCR, 9 février 1960, 2 p ; de Fortier à Wershof, 4 février 1960 ; coupure de presse, Ron Lowman, « Gov't. to take 500 non-TB refugees », *Toronto Daily Star*, 30 janvier 1960.

potentiels après la guerre :

« This is far from the truth. When the majority of these refugees came to Canada, there was an unlimited supply of potential immigrants in Europe from whom Canada could have accepted persons with funds and possessions who might have made a more immediate contribution to Canadian growth than the refugees »¹⁹⁵⁸.

Ni les sources ni l'historiographie ne confirment sa version des faits. Après la fin de la guerre, lorsque les pays de l'Europe du Nord ne fournissent pas suffisamment d'immigrants pour satisfaire la demande en main-d'œuvre, le Canada devient très gourmand en Européens déplacés. Les ressortissants de l'Europe du Sud, quoique très demandeurs d'immigration déjà pendant les années 1940, ne sont pas accueillis en nombres avant les années 1950. Il est certain qu'à leur arrivée, ils ne disposent pas d'importants « fonds et possessions » à investir.

Selon la perspective de Fairclough, ne pas octroyer un statut spécial aux réfugiés leur rend service : « it was felt that refugees who came to Canada should not be labelled as such or set apart from other immigrants and thus made to feel that they were a strange or different group ». Lorsqu'il s'agit des réfugiés tuberculeux, la science médicale donne raison de restreindre strictement leur admission. Elle mentionne également les quelque 750 000 « Arab refugees » qui ne sont pas à son avis bien adaptés à une vie au Canada pour des raisons climatiques et économiques :

« The vast majority of these [are] interested only in returning to their homeland. Canada has contributed heavily to their relief (this country is the fourth largest contributor) but has found it impossible to take large numbers of refugees themselves. Most of these unfortunate people would find it very difficult to settle happily in Canada because of the great difference in climate, economy and other conditions. Canada [...] felt that this country could do more to help solve the whole refugee problem by selecting those who could establish themselves successfully in a northern climate than by admitting those who would find conditions strange and difficult and who would have little chance of a happy life »¹⁹⁵⁹.

Ce n'est que vers la fin de son discours que Fairclough arrive à la question du parrainage privé de réfugiés non admissibles selon les critères en vigueur. Elle renvoie la balle dans le camp de ses critiques : « It would be difficult to find a more rewarding project for a church group or a private agency than the sponsorship of a refugee during World Refugee Year. [...] Action by government agencies alone will not solve the refugee problem ». La solution à la situation des réfugiés demande une « multitude of individual efforts which spring from the deep roots of our religious and democratic faith »¹⁹⁶⁰.

9.3.3 Les parrainages privés de réfugiés

Autoriser le parrainage privé n'est pas nouveau, mais le dispositif est en sommeil

1958BAC, YWCA, MG28 I198, 32/15, An address by the Honorable Ellen L. Fairclough, at the Founder's Day Luncheon of the Hamilton Council of Women, 6 novembre 1959, p. 3-5. Voir aussi, communiqué de presse, Admission of Refugees, n° 59-23, 19 novembre 1959.

1959BAC, YWCA, MG28 I198, 32/15, Address by Fairclough, 6 novembre 1959, p. 2, 11.

1960BAC, YWCA, MG28 I198, 32/15, Address by Fairclough, 6 novembre 1959, p. 19-21.

depuis les mesures prises par Fulton pour ralentir le mouvement des réfugiés hongrois¹⁹⁶¹. En novembre 1959, le MCI attend que les participants privés habituellement impliqués dans l'immigration – le Canadian Christian Council for the Resettlement of Refugees (CCCR), le Service d'aide aux immigrants catholiques, le Conseil canadien des Églises, le Congrès juif canadien et les Jewish Immigrant Aid Services – s'empressent de parrainer des réfugiés¹⁹⁶². Mais, dans une volte-face par rapport à sa position communiquée à Dorothy Henderson trois semaines plus tôt, le MCI et sa ministre déclarent que « any reliable individual or organization in Canada » a le « privilege » de parrainer des réfugiés. Il suffit de payer leur transport, organiser leur emploi et leur hébergement, faciliter leur intégration sociale et assurer leur traitement médical, bref « undertake full sponsorship and [...] assume continuing responsibility for the refugees' care and settlement ». Il y a cependant des limites : les réfugiés nommés par les répondants potentiels doivent être européens et les personnes vues comme une menace à la sécurité nationale ou atteintes de « graves affections nerveuses ou mentales » sont écartées¹⁹⁶³. Un article de l'*Ottawa Journal* de juin 1960 remarque une autre limitation probable qui est très genrée : « But if by chance a young woman appears at a Canadian Immigration Office with a baby to care for, that ends the matter. [...] Canadian officials are ready with the bland explanation that an unmarried mother really has no place in Canadian society¹⁹⁶⁴.

Dans un premier temps les associations et les personnes intéressées par la possibilité de parrainer des réfugiés accueillent positivement la déclaration de Fairclough. Dès qu'ils réfléchissent à la portée possible de la « full and continuing responsibility », leur enthousiasme décline. En théorie, cette responsabilité peut durer toute la vie du réfugié. Des « clarifications » du MCI expliquant que « le gouvernement canadien ne fixe pas de limite à l'étendue ou à la durée de la responsabilité que doivent prendre les répondants » ne sont guère encourageantes. Pour justifier cette approche, le MCI peut se cacher derrière la responsabilité des provinces en matière de santé et de bien-être de leurs habitants et renvoyer les militants vers un parcours du combattant¹⁹⁶⁵.

1961Ninette Kelley et M.J. Trebilcock, *The making of the mosaic...*, *op. cit.*, p. 342.

1962BAC, SMCI, RG26, 114/3-24-12-13-2, compte rendu, réunion du CCAMR, 27 octobre 1959, p. 4-5 ; 113/3-24-12-13, lettre de Fortier à Mrs. Y. Aziz, CCWRY, 30 octobre 1959, p. 3-4.

1963BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, Operations memorandum to all Immigration officers, 13 janvier 1960, 2 p et YWCA, MG28 I198, 32/15, An address by the Honorable Ellen L. Fairclough, 6 novembre 1959, p. 15-21.

1964« Canadian refugee role purely selfish one », *Ottawa Journal*, 18 juin 1960, p. 40.

1965BAC, CCSD, MG28 I10, 332/12, Draft agenda for the proposed conference on immigration of refugees to Canada, 17 décembre 1959, p. 1-2 ; compte rendu, Committee on the Welfare of Immigrants, 3 décembre 1959, p. 2-3 ; 332/13, mémorandum de Phyllis Burns à B.M. Alexander, 1^{er} décembre 1959 ; CVA, COV-S450, 106-D-4/8, brochure, Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, « Admission des réfugiés au Canada pendant l'Année mondiale du réfugié », Ottawa, l'Imprimeur de la Reine, 1960, 6 p ; BAC, SMCI,

Les programmes de parrainage précédents des cinq grandes organisations confessionnelles ne concernaient pas, dans la majorité des cas, des personnes atteintes d'une maladie comme la tuberculose requérant un traitement long et coûteux. Si ces cinq organisations s'inquiètent de la possibilité de s'endetter en s'occupant de plusieurs réfugiés malades et de leurs familles, les associations ayant des moyens plus modestes, et certainement les particuliers, hésitent encore plus avant de se lancer dans le parrainage¹⁹⁶⁶. En avril 1960, les responsables des Federated Women's Institutes of Canada avertissent leurs membres que « the sponsorship plan be studied very carefully, as it entails great responsibility ». La YWCA est catégorique dans son conseil contre un engagement de parrainage tant que l'État n'a pas établi une limite de responsabilité plus raisonnable :

« It is not advisable to undertake such a project under the present legislation which demands that organizations sponsoring such people accept continuing and total responsibility, not for one year or two, but indefinitely [sic]. [...] Pressure is being put on the Government [...] to reduce this continuing responsibility »¹⁹⁶⁷.

Le cas d'un lotissement appelé Orchard Heights, à Port Credit, en Ontario, où un groupe de voisins décide de parrainer une famille de réfugiés, devient un test de faisabilité du parrainage privé au-delà des grandes organisations confessionnelles. Le CCAMR représenté par Muriel Jacobson et le CCBES par Phyllis Burns soutiennent ce projet et sa porte-parole, Mme F.C. Davis. Née en Angleterre en 1929, Josephine (Jo) Kowin Davis arrive au Canada en 1952 afin de travailler comme scénariste et cinéaste pour la CBC et l'Office national du film. Après son mariage avec Fred Davis en 1956, elle se consacre à l'éducation de ses trois enfants et à différentes luttes. Dorothy Henderson et elle font partie des fondatrices de la Voix des femmes (VDF), association créée en juin 1960 pour favoriser la paix internationale en se manifestant contre l'armement nucléaire. Muriel Jacobson s'implique également dans la VDF, en présidant la commission Affaires internationales¹⁹⁶⁸.

RG26, 113/3-24-12-13, document, Admission of refugees to Canada during World Refugee Year, janvier 1960, 4 p ; discours de W.B. Nesbit, « World Refugee Year—the Government Programme », 29 juin 1960, p. 4.

1966BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, mémorandum de Fortier au Ministre, 17 décembre 1959, 2 p ; lettre de Fairclough à Cecil W. Robinson, 28 janvier 1960, p. 3 ; coupures de presse, « Churches meeting gov't on refugee immigration », *Ottawa Journal*, 18 janvier 1960, « Six diocèses du Canada adopteront des réfugiés », *Le Progrès du Saguenay*, 8 mars 1960, « More TB and handicapped refugees seen for Canada », *Financial Post*, 26 mars 1960 ; CCSD, MG28 I10, 332/12, Memorandum re Proposed conference on sponsorship of refugees during World Refugee Year, 9 décembre 1959, p. 1.

1967BAC, FWIC, MG28 I316, 9/11, article, « We, too, can make our contribution », *Federated News*, avril 1960, p. 3 ; YWCA, MG28 I198, 32/14, document « World Refugee Year July 1959 – June 1960 », s.d., p. 5.

1968« In memory of Josephine Mary "Jo" Davis, 1929-2012 », *Lougheed Funeral Homes*, <http://www.lougheedfuneralhomes.com/book-of-memories/1201781/Davis-Josephine/obituary.php> ; « About », *Canadian Voice of Women for Peace*, <http://vowpeace.org/about/> ; « Pioneer : Davis, Fred (1921-1996) », *Biographies. Canadian Communications Foundation*, <http://www.broadcasting-history.ca>, consulté le 9 janvier 2014 ; Tarah Brookfield, *Cold War comforts...*, op. cit., p. 85 ; Jennifer L. Hunter, « Is it even worthwhile doing the dishes ? » *Canadians and the nuclear threat, 1945-1963*, Thèse, McGill University, Montréal, 2004, p. 139-142.

Après avoir vu un documentaire sur la situation des réfugiés à travers le monde, Jo Davis et son époux décident de convaincre leurs voisins de participer au parrainage d'une famille de réfugiés, ce qui n'est pas difficile. Lorsqu'elle cherche des renseignements auprès du CCAMR et des organisations qui ont de l'expérience en matière de parrainage, elle se rend compte de l'énormité de la tâche¹⁹⁶⁹. La position de Fred Davis, présentateur d'un magazine télévisé très suivi, *Front Page Challenge* de la CBC, se révèle être un atout particulier pour le projet. Le 16 novembre 1959, Mme Davis gagne à sa cause un des panélistes de l'émission, Pierre Berton, en évoquant ses motivations et en énumérant tous les obstacles érigés contre la poursuite du parrainage privé, situation qui laisse Davis « enraged ». Elle explique que les responsabilités potentielles des répondants sont très intimidantes : « the sponsor must take full responsibility for an unlimited period – which could theoretically mean life ». Elle remarque la discrimination singulière contre les Asiatiques et les personnes handicapées : « (with the exception of the Hungarian movement) the policy of the Canadian government has been to take the cream of the crop as far as refugees are concerned. To quote Miss Jacobson, the golden-haired, blue-eyed youths, readily employable and presenting no problems ». Davis et ses voisins sont également des adeptes de la laïcité et du pluralisme croissants de la société canadienne : « All sponsorships are channelled through certain voluntary agencies, which are run on a denominational basis [...] in a community like ours where all denominations are represented, how do we make a choice ? »¹⁹⁷⁰.

Le 21 novembre 1959, Davis aborde les mêmes thèmes dans une lettre à Fairclough où elle retient davantage ses émotions. Le souci principal qu'elle exprime à Fairclough est la responsabilité pour le « continuing care » des réfugiés pendant un temps indéfini : « I am afraid it would be next to impossible to organize the sponsorship program we have in mind under such a condition ». Elle trouve inapproprié de travailler avec une organisation confessionnelle pour identifier une famille de réfugiés. Pour conclure, elle joue sur les sentiments maternels et le patriotisme de Fairclough :

« In closing, I would like to speak to you more personally, as one mother to another. [...] Mrs. Fairclough, in a country as fortunate and prosperous as ours, is it not possible to waive all [sic] the applicable regulations in the case of these tragic people, as we were able to do at the time of the Hungarian revolution? It would be a gesture that the world would long remember. And the generations of Canadians that would descend from those we took pity on in their time of direst need, would surely be loyal and grateful citizens indeed, contributing to Canada's growth and greatness in the years to come »¹⁹⁷¹.

1969WRDARC, CCWRY, 15Ra, 2/7, lettre de Jacobson à James S. Band, Deputy Minister, Department of Health and Welfare, Ontario, 9 mars 1960, 3 p ; Brian Mckillop, *Pierre Berton : a biography*, Toronto, McClelland & Stewart, 2011, p. 349-350.

1970WRDARC, CCWRY, 15Ra, 2/9, lettre de [Jo Davis] à Dear Pierre, 16 novembre 1959, 4 p.

1971BAC, CCSD, MG28 I10, 332/13, lettre de Davis à Fairclough, 21 novembre 1959, 2 p ; 332/12, compte rendu, Committee on the Welfare of Immigrants, 3 décembre 1959, p. 2, 5.

On ne sait rien des instincts maternels de Fairclough, sauf qu'elle n'a eu aucune hâte de se marier, n'a qu'un seul enfant et jongle entre son rôle de mère et sa carrière. Il est impossible de connaître toutes les motivations derrière ses choix ; on peut simplement constater qu'elle n'a pas fait les mêmes que Davis. Quoi qu'il en soit, Davis, une femme qui n'est pas enchaînée à ses fourneaux elle-même, pense que ce point fera mouche chez Fairclough en tant que femme et mère.

Une invitation est lancée à Fairclough pour participer à *Front Page Challenge*, le 29 décembre 1959, pour répondre aux questions des panélistes. Ni les animateurs ni Fairclough n'évoquent le projet d'Orchard Heights bien que la ministre ne puisse ignorer le lien. Elle est très fuyante quant à la possibilité d'accueillir plus de cent réfugiés tuberculeux au Canada. Elle tente d'imputer la responsabilité à la société civile, mais elle se dit incapable de définir la délicate « continuing responsibility », car celle-ci dépend de la situation du réfugié et des « settlement et welfare conditions » dans la province de destination. La ministre concède cependant que l'opinion publique est alors en faveur de l'admission des réfugiés malades et handicapés, ce qu'elle décrit comme une volte-face car elle est certaine qu'au début de l'AMR « there was a good deal of opposition to it »¹⁹⁷².

La question de la faisabilité du parrainage privé oppose les partisans de l'AMR et le MCI. Pour les uns, le MCI fait de l'obstruction tout en prétendant être ouvert au parrainage privé et, pour le MCI, la société civile ne veut pas assumer sa part dans l'AMR. En janvier 1960, Fairclough dit des églises et des organisations bénévoles que « they want to receive credit for sponsoring refugees but are willing to accept only slight responsibility for them »¹⁹⁷³. La Commission sur le bien-être des immigrants (CBEI) du CCBES fait du parrainage privé une préoccupation particulière. Chercher des précisions sur ce dispositif est la contribution que la commission veut apporter à l'AMR, alors que le CCAMR se concentre sur la collecte de fonds¹⁹⁷⁴.

La CBEI continue à nommer plusieurs femmes : en 1960 on compte 13 femmes sur un total de 29 membres¹⁹⁷⁵. La contribution majeure de la CBEI à la question de parrainage privé est l'organisation, les 28 et 29 janvier 1960, d'un congrès des acteurs principaux afin de cerner

1972WRDARC, CCWRY, 15Ra, 2/7, Transcript of Mrs. Fairclough's appearance on *Front Page Challenge*, 29 décembre 1959, 2 p ; Jerry Lee, « Speaking of television », *Winnipeg Free Press*, 2 janvier 1960, p. 12.

1973BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, lettres de James S. Cross à l'Undersecretary of State for External Affairs, 26 janvier 1960, p. 1 ; de Fairclough à Cecil W. Robinson, 28 janvier 1960, p. 1, 4 ; memorandum du Director of Immigration au DM, 27 janvier 1960, 7 p ; Chambre des communes, *Débats*, propos de J.W. Pickersgill, 25 mars 1960, p. 1591-1593.

1974BAC, CCSD, MG28 I10, 332/12, compte rendu, Committee on the Welfare of Immigrants, 3 décembre 1959, p. 5.

1975BAC, CCSD, MG28 I10, 332/16, liste des membres, Committee on the Welfare of Immigrants, 12 décembre 1960 et de 21 juin 1961.

les responsabilités des répondants. Parmi les 31 organisations invitées à participer, une dizaine sont des associations de femmes. Des 75 participants, 20 seulement sont des femmes : l'invitation des représentants gouvernementaux les met en situation d'infériorité numérique¹⁹⁷⁶. Préparant le congrès, Phyllis Burns rencontre les autorités du MCI, y compris la ministre, afin d'obtenir le plus de précisions possibles sur leurs attentes du parrainage privé et pour leur expliquer les objectifs du congrès : « an exchange of views which might result in a workable policy in the various provinces » et la clarification de « public and private responsibilities »¹⁹⁷⁷.

En amont du congrès, le MCI prépare des documents censés clarifier les responsabilités des répondants. Il tient à la position selon laquelle « le gouvernement canadien ne fixe pas de limite à l'entendue ou à la durée de la responsabilité que doivent prendre les répondants ». Mais il déclare que le moment où les réfugiés « deviennent admissibles aux services normaux de bienfaisance fournis par les municipalités ou les provinces » peut servir de moment de libération des répondants par rapport à certaines responsabilités. La grande variabilité entre provinces concernant le début d'éligibilité aux services sociaux, ajoutée au fait que cela ne peut arriver avant un an, ne rassure pas les acteurs privés¹⁹⁷⁸.

Fairclough, invitée à faire un discours pour ouvrir le congrès du CCBES, manifeste sa consternation devant le manque d'enthousiasme des organisations bénévoles pour les paramètres de parrainage privés établis par son ministère :

« I am distressed that in spite of repeated efforts at clarification there should continue to exist such widespread misunderstanding with regard to sponsorship. [...] Most of the difficulties seem to stem from the reasonable and appropriate requirement that sponsors should assume full and continuing responsibility for the refugees whom they sponsor. [...] it is only equitable that the federal government should not be the cause of unreasonable financial burdens falling upon the provinces and municipalities ».

Elle ne comprend pas non plus les inquiétudes sur le statut des réfugiés malades arrivant au Canada :

« Some misunderstanding appears to have occurred with regard to the immigration status of sponsored refugees on arrival in Canada. There is really no cause for concern here. Refugees who are in good health are immediately granted the status of "landed" immigrants [...] Ailing refugees who suffer from a disease

1976BAC, CCSD, MG28 I10, 332/12, Memorandum re Proposed conference on sponsorship of refugees during World Refugee Year, 9 décembre 1959, 3 p, Draft agenda for the proposed conference on immigration of refugees to Canada, 2 p et Possible conference invitees, 17 décembre 1959 ; SMCI, RG26, 84/1-24-107, liste de délégués, Conference on the Immigration of Refugees to Canada, 26 janvier 1960, 6 p.

1977BAC, CCSD, MG28 I10, 332/12, mémoires de Burns au Comité sur le Bien-être des Immigrants, 22 septembre 1960, 2 p et compte rendu, Comité sur le Bien-être des Immigrants, 3 décembre 1959, p. 4 ; 332/13, mémorandum de Burns à B.M. Alexander, 1^{er} décembre 1959 ; SMCI, RG26, 84/1-24-107, lettre de Burns à Fortier, 28 décembre 1959 ; CVA, COV-S450, lettre de Lucien Massé, CWC, à T.T. Hill, 5 janvier 1960, 2 p.

1978CVA, COV-S450, 106-D-4/8, brochure, Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, « Admission des réfugiés au Canada pendant l'Année mondiale du réfugié », Ottawa, L'Imprimeur de la Reine, 1960, 6 p ; BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, document, Admission of refugees to Canada during World Refugee Year, janvier 1960, 4 p.

which prohibits their admission as immigrants are admitted for treatment as "non-immigrants"»¹⁹⁷⁹.

Elle ne voit pas de problème à repousser le statut d'immigrant reçu jusqu'à la guérison, approche qui transmet pourtant le message négatif selon lequel la maladie ou le handicap ne donnent droit qu'à un statut précaire.

Fairclough quitte le congrès immédiatement après son discours et ne participe donc pas aux discussions. Les délibérations des participants constituent la base d'un mémoire, préparé surtout par le directeur de recherches du CCBES, en raison d'une maladie inopportune de Phyllis Burns. Burns et Ruby Rudel font pourtant partie de la délégation de six personnes qui rencontre le Premier ministre et les ministres du MCI, des Affaires extérieures et de la Santé et du Bien-être, le 3 mars 1960¹⁹⁸⁰. Les revendications du mémoire incluent : 1) la coopération entre gouvernements fédéral et provinciaux afin d'autoriser les réfugiés parrainés à accéder aux allocations et aux couvertures publiques de la santé et des services sociaux dès leur arrivée ; 2) l'admission de réfugiés européens habitant en dehors de camps et de réfugiés d'autres régions du monde ; 3) la prolongation des dispositifs de parrainage privé au-delà de l'AMR ; 4) l'accueil d'autres familles « ayant un ou plusieurs membres tuberculeux » et 5) la mise en place de règlements et de dispositifs pour permettre l'adoption d'enfants réfugiés, « quelle que soit leur origine »¹⁹⁸¹.

En avril 1960, Fairclough explicite l'approche privilégiée qui est de ne rien changer au niveau fédéral et de laisser les provinces préciser quand les réfugiés seraient éligibles à l'aide publique. À l'idée que le gouvernement fédéral assume les frais pour tous les réfugiés dès leur arrivée, la ministre répond : « The sponsor would have little responsibility and his sponsorship would be virtually meaningless. I think most of these groups will find that the actual burdens of caring for these people are light indeed in comparison to the sense of accomplishment to be derived »¹⁹⁸². Si tel est le cas, les répondants privés se demandent vraisemblablement pourquoi

1979CVA, COV-S450, 106-D-4/8, Remarks by the Honourable Ellen L. Fairclough, 28-29 janvier 1960, 6 p ; BAC, CCSD, MG28 I10, 332/12, compte rendu, Committee on the Welfare of Immigrants, 3 décembre 1959, p. 3.

1980CVA, COV-S450, 106-D-4/8, Report of the Steering Committee, « Conference on the immigration of refugees to Canada », 8 février 1960, 6 p ; Agenda, Conference on the Immigration of Refugees to Canada, 28-29 janvier 1960, p. 2 ; BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, lettre de Fortier à Burns, 7 janvier 1960 ; 114/3-24-12-13-2, compte rendu, CCAMR, 9 mai 1960, p. 3 ; rapports préparés par Muriel Jacobson, « World Refugee Year in Canada », 15 février 1960, p. 3 et « Canadian Committee on World Refugee Year », décembre 1960, p. 9-10 ; 84/1-24-107, coupures de presse, « Le Canada devrait accueillir un plus grand nombre de réfugiés », s.j., et « Les services catholiques prêts à accueillir trente familles », *Le Droit*, 3 mars 1960.

1981Chambre des communes, *Débats*, propos de Diefenbaker, 3 mars 1960, p. 1768 ; BAC, SMCI, RG26, 84/1-24-107, Canada Welfare Council, « Brief to the Government of Canada on the immigration of refugees to Canada », 22 février 1960, 4 p.

1982BAC, RG26, 113/3-24-12-13, mémorandums de Fairclough au Cabinet, 27 avril 1960 ; de C.E.S. Smith à la Minister, 27 avril 1960, 2 p ; 120/3-26-1, Draft Statement for Minister's use in reply to questions regarding the responsibilities of private sponsors, p. 3-4, s.d. ; CVA, COV-S450, 106-D-4/8, Report of the Steering

l'État fédéral fait autant d'efforts pour éviter d'assumer ces charges lui-même.

Lorsque le projet d'Orchard Heights se réalise finalement, Muriel Jacobson ne tarit pas d'éloges sur son utilité comme modèle pour d'autres répondants privés : « It is the first and only such effort in Canada; it could show the way for other communities. [...] You could lead the way to a significant Canadian resettlement effort "on a purely humanitarian basis" »¹⁹⁸³. D'ailleurs, grâce à ce projet, Fairclough a l'idée de demander au CCAMR de servir de voie non confessionnelle pour mettre en contact répondants et réfugiés. Jacobson elle-même semble préférer ces bases de parrainage. Après la fin de l'AMR, elle décrit les associations confessionnelles comme ayant des « denominational vested interests » freinant parfois le travail du CCAMR¹⁹⁸⁴. Jacobson trouve parfois frustrant de travailler avec les autorités du MCI – surtout Fortier – sur le dispositif de parrainage privé. Le MCI laisse passer entre le HCR et Jacobson des listes de réfugiés qui sont refusés en fin de compte ou qui sont admissibles sans avoir besoin de répondant. À la fin d'avril 1960, Jacobson donne même l'impression que son mécontentement l'amènerait à prendre la presse à témoin. Elle censure la mauvaise impression que le processus donne aux répondants potentiels : « it would seem important that we do not discourage communities, nor invoke adverse criticism, by offering dossiers of families who may later be declared ineligible for reasons other than the apparent handicap »¹⁹⁸⁵. La relation entre Fortier et Jacobson montre qu'elle n'est pas si malléable que le directeur de la Citoyenneté le prévoyait en mai 1959.

9.3.4 Réfugiés tuberculeux enfin bienvenus

Peut-être plus que quiconque, les cent réfugiés tuberculeux et les 245 membres de leurs familles, arrivés entre décembre 1959 et février 1960, font basculer le MCI et l'opinion publique. Contre toute attente, ils ne s'avèrent pas être les fardeaux prévus ; la majorité d'entre eux guérissent rapidement, trouvent un emploi et se construisent une vie indépendante au Canada¹⁹⁸⁶. Pour excuser sa réticence à admettre davantage de « hard core » réfugiés, l'État

Committee, « Conference on the immigration of refugees to Canada », 8 février 1960, p. 4.

1983WRDARC, CCWRY, 15Ra, 2/9, discours, « Orchard Heights Refugee Sponsorship Plan », s.d., 6 p.

1984*Ibid.* ; 1/10, lettre de Jacobson, 3 mai 1960 ; BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, message du Minister of External Affairs au Canadian Ambassador, Geneva, p. 2 ; note for file de Davidson à propos d'une réunion avec Jacobson, 29 novembre 1960.

1985BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, lettre de Jacobson à Fortier, 22 mars 1960, 3 p ; mémorandum de J.L. Manion, 29 avril 1960, 2 p ; WRDARC, CCWRY, 15Ra, 2/9, mémorandum de Jacobson à Colmar et à Jamieson, UNHCR, 27 juillet 1960, 3 p ; 1/10 lettre de Jacobson à Fortier 22 mars 1960, 3 p ; 1/9, lettres entre Jacobson et Fortier, 29 avril, 24 mai et 3 juin 1960.

1986« Success with TB refugees », *Brandon Sun*, 26 février 1963, p. 3 ; BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, mémorandum du Deputy Minister à la Minister, 14 juin 1960, 2 p ; mémorandums au DM de l'A/Director of Immigration, 4 septembre 1962 ; 120/3-26-1, du Director of Immigration, 26 avril 1960, 3 p ; 112/3-24-12-13, rapport, « Canada's refugee programmes – 1945-1961 », [septembre 1961], Appendix A, p. 3, 7 ; discours de W.B. Nesbit, « World Refugee Year—the Government Programme », 29 juin 1960, p. 5.

déclare que le rétablissement rapide des patients tuberculeux tient au fait que le HCR a sélectionné des « minimal or very mild cases »¹⁹⁸⁷. Quel que soit le cas, ces réfugiés sont si autonomes que l'État canadien se trouve dans l'embarras de n'avoir dépensé qu'une fraction de l'argent consacré à ce projet ; il renouvelle l'opération deux fois pour utiliser les fonds. À la fin de juin 1961, seuls 55 sur un total de 325 réfugiés tuberculeux demeurent à l'hôpital. Sur un total de 826 personnes arrivées, 223 sont toujours à la charge du MCI¹⁹⁸⁸.

La guérison rapide des patients tuberculeux aide à faire céder l'équipe Faircough face aux critiques de la limitation à un seul patient tuberculeux par famille dans le premier groupe. Comme l'explique le très féminin Adoption Committee for Aid to Displaced Persons de la Colombie-Britannique, un cas par famille est plutôt rare pour cette maladie très contagieuse. En avril 1960, l'association encourage les membres de son conseil d'administration à écrire aux ministres concernés pour souligner cette réalité¹⁹⁸⁹. Les deuxième et troisième groupes incluent des cas multiples par famille, des réfugiés tuberculeux célibataires et des personnes qui ont des parents au Canada ne pouvant pas payer les soins. Le MCI change également ses méthodes de sélection. Au lieu de faire appel au HCR, le ministère cherche dans ses dossiers des personnes rejetées pour raison de tuberculose, c'est-à-dire des candidats ayant déjà montré un intérêt pour le Canada¹⁹⁹⁰.

Tableau n° 8 : Admission de réfugiés tuberculeux et leurs familles, 1959-1961

Groupes	Dates d'arrivée	Patients	Parents	Total
Groupe 1	Décembre 1959 à février 1960	100	245	345
Groupe 2	Juillet à août 1960	111	98	209
Groupe 3	Février à mars 1961	114	158	272
TOTAL		325	501	826

Source : BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, rapports, « Canada's contribution to the post-war refugee problem », [juin 1960], p. 2 et « Canada's refugee programmes – 1945-1961 », [septembre 1961], Appendix A ; communiqués de presse, n° 61-4, 14 février 1961 et n° 61-16, 14 juillet 1961, p. 1-2.

1987BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, mémorandum de Green au Cabinet, 18 février 1960, Annex I, p. 1.

1988BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, rapports, « Canada's contribution to the post-war refugee problem », [juin 1960], p. 2 et « Canada's refugee programmes – 1945-1961 », [septembre 1961], Appendix A p. 1 ; lettres de Fortier à Green, 25 février 1960 et de Fairclough à Green, 21 novembre 1960, 2 p ; communiqués de presse, n° 61-4, 14 février 1961 et n° 61-16, 14 juillet 1961, p. 1-2 ; NCWC, MG28 I25, 131/11, rapport, Canada's Refugee Programmes – 1945-1961, Appendix "A", p. 4-5 ; Chambre des communes, *Débats*, propos de Green, 21 décembre 1960, p. 1066 ; Ninette Kelley et M.J. Trebilcock, *The making of the mosaic...*, *op. cit.*, p. 342.

1989BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, lettre de Fairclough à Cecil W. Robinson, 28 janvier 1960, p. 5 ; mémorandum du Director of Immigration au DM, 27 janvier 1960, 7 p ; WRDARC, CCWRY, 15Ra, 1/12, Newsletter n° 16, avril 1960, p. 1A.

1990Chambre des communes, *Débats*, propos de Green, 3 juin 1960, p. 4677-4678 ; BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, coupure de presse, « Refugees and red tape », *Toronto Star*, 17 juillet 1959 ; mémorandums du Director of Immigration au DM, 12 avril et 27 septembre 1960 ; lettre de Davidson à Robertson, 21 novembre 1960, 3 p ; NCWC, MG28 I25, 131/11, rapport, Canada's Refugee Programmes – 1945-1961, Appendix "A", p. 1-2.

Autre changement de cap, l'Alberta et la Colombie-Britannique décident d'accepter un certain nombre de réfugiés des deuxième et troisième groupes, grâce en grande partie à la pression publique, à laquelle participent plusieurs associations de femmes¹⁹⁹¹. En février 1960, la YWCA Vancouver écrit au gouvernement provincial « expressing disappointment in B.C.'s lack of support in Canada's acceptance of 100 tubercular families and expressing the hope that the Government will show readiness to participate in the Refugee program in some positive fashion ». Même des associations comme les Native Daughters of Victoria se laissent prendre par la ferveur, cette dernière incitant ses membres, en mai 1960, à « write to Mr [William N.] Chant that the Government should do more for the Refugees »¹⁹⁹².

Non seulement la disponibilité des fonds et la résilience des tuberculeux, mais également l'attitude positive de la population ont convaincu le MCI d'admettre plus de réfugiés malades. En janvier 1960, le CCAMR, voulant en finir une fois pour toutes avec l'idée que la majorité des Canadiens s'oppose à l'admission des réfugiés, approche le Canadian Institute of Public Opinion pour demander un sondage Gallup sur la question¹⁹⁹³. Alors qu'un sondage de l'automne 1959 montrait qu'une majorité de 64 % des répondants était opposée à l'immigration dans le climat économique de l'époque, en mars 1960, 61 % des personnes sondées se disent en faveur de l'admission des réfugiés tuberculeux. Comme l'explique un rédacteur du *Devoir*, le public, même au Québec, fait un distinguo entre immigration humanitaire et immigration générale¹⁹⁹⁴.

Après une position initiale très réticente, Fairclough tente de récupérer les objectifs de l'AMR. Pendant l'ouverture du congrès du CCEBS, elle déclare que « the Canadian government has willingly accepted to play a part in this great humanitarian movement, by sponsoring in co-operation with some provinces, the admission of one hundred tubercular refugees and their families »¹⁹⁹⁵. Ce type de déclaration ne trompe pas tout le monde. À la suite de l'annonce du troisième groupe, un article du *Globe and Mail* émet des doutes sur la

1991BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, communiqué de presse, n° 60-14, 13 juillet 1960, p. 2 ; WRDARC, CCWRY, 15Ra, 1/12, Newsletter n° 16, avril 1960 ; BCA, PCWBC, MS1961, 2/18, compte rendu, Annual Meeting 17 février 1960, p. 5 ; RBSCUBC, VYWCA, 18/4, Summary of February Board Minutes, 1960.

1992RBSCUBC, VYWCA, 18/4, Minutes of the World Service and Public Affairs Committee, 3 février 1960, p. 1 ; CVicA, NDBC Post N° 3, 2005-0203, 2/1942-1946 Minutes, compte rendu, Regular meeting, 26 mai 1960, p. 1.

1993BAC, SMCI, 114/3-24-12-13-2, compte rendu, réunion du CCAMR, 25 janvier 1960, p. 6.

1994WRDARC, CCWRY, 15Ra, 1/10, reproduction, Canadian Institute of Public Opinion, « Solid Majority would admit tubercular refugees », *Toronto Daily Star*, 5 mars 1960 ; BAC, SMCI, 114/3-24-12-13-2, « Report on private, voluntary action in Canada during World Refugee Year », préparé par Muriel Jacobson, [décembre 1960], p. 10 ; 113/3-24-12-13, coupure de presse, « Le Canada et les réfugiés », *Le Devoir*, 9 novembre 1959, p. 4.

1995CVA, COV-S450, 106-D-4/8, Remarks by the Honourable Ellen L. Fairclough, 28-29 janvier 1960, 6 p. Howard Green et son ministère font de même. Voir BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, discours de W.B. Nesbit, « World Refugee Year—the Government Programme », 29 juin 1960, p. 1.

légitimité de l'État et du public canadien à s'autocongratuler à propos de leur participation à l'AMR :

« We cannot help wondering, however, whether Canadians, official and unofficial, are not being a little too self-congratulatory in the matter. A total of 325 families is only a drop in the ocean of human misery which surrounds this country. There is another point which strikes the eye. Everyone brought to Canada under this plan has been European »¹⁹⁹⁶.

Le *Toronto Star* est tout aussi critique : « Let no Canadian be smug, however, about our helping hand during World Refugee Year. Our admission of 325 tubercular refugees was exceeded more than a year ago by Sweden ». Le seul mérite que le Canada peut s'attribuer est d'avoir été le premier pays à accepter des réfugiés tuberculeux pendant l'AMR. Les porte-parole de l'État évitent de mentionner que les pays scandinaves ont accepté ces réfugiés bien avant cette année spéciale¹⁹⁹⁷.

L'expérience du premier groupe pousse le MCI à envoyer des signaux plus positifs, mais jamais définitifs, concernant l'aide que les répondants privés peuvent attendre s'ils tombent sur de rares cas de réfugiés malades demandant un traitement médical beaucoup plus intense que prévu. Des provinces font preuve également d'un esprit de générosité. L'Alberta et la Colombie-Britannique n'élaborent pas une politique officielle mais l'expérience montre qu'elles peuvent être convaincues de donner une aide supplémentaire lorsqu'elles sont confrontées à des cas exceptionnellement lourds. L'Ontario pour sa part propose en avril 1960 d'assumer les frais médicaux et sociaux après 6 mois de résidence au lieu d'un an. Toutes ces actions mènent Phyllis Burns à déclarer que « our representations have definitely had an impact on government policy »¹⁹⁹⁸.

Dans le brouhaha entourant l'arrivée des réfugiés tuberculeux et leurs familles, les avis des premiers concernés sont rarement sollicités. On dispose donc de très peu de données sur eux, si ce n'est que ce sont majoritairement des Polonais, des Ukrainiens et des Yougoslaves¹⁹⁹⁹. Lors de l'arrivée du premier groupe, le Service d'information du MCI élabore une stratégie pour manipuler l'émotion publique, assurer la présence de la ministre et inviter

1996BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, coupure de presse, « The barrier », *Globe and Mail*, 15 février 1961.

Nous joignons en Annexe n° 15 une lettre d'une femme qui trouve l'action du Canada piètre.

1997 BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, coupure de presse, « The open door », s.j., 15 février 1961 ; communiqué de presse, n° 61-16, 14 juillet 1961, p. 1 ; WRDARC, CCWRY, 15Ra, 1/2, lettre de Jean T. Gorman, UNHCR, à Muriel Jacobson, 16 décembre 1959.

1998BAC, SMCI, 114/3-24-12-13-2, compte rendu, réunion du CCAMR, 9 mai 1960, p. 3 ; 113/3-24-12-13, coupure de presse, « Opening doors for refugees », *Toronto Star*, 14 avril 1960 ; CCSD, MG28 I10, 332/17, Draft report on National Consultation on Humanitarian Immigration, 26-27 octobre 1961, 20 novembre 1961, p. 1 ; 332/19, Report on National Consultation on Humanitarian Immigration and Problems of Immigrants, October 26 and 27, 1961, 22 janvier 1962, p. 11 ; CVA, COV-S450, 106-D-4/8, lettre de Burns aux members of the Conference on the Immigration of Refugees to Canada, 22 juillet 1960, p. 1.

1999BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, communiqué de presse, n° 61-16, 14 juillet 1961, p. 1-2 ; NCWC, MG28 I25, 131/11, rapport, Canada's Refugee Programmes – 1945-1961, Appendix "A", p. 4-5.

les médias et toutes personnes sensibilisées au problème :

« On the assumption that it is desired to trigger off an emotional public reaction to stimulate wider sponsorship of refugees by individuals and organizations [...], the first arrival of "Canada sponsored" refugees should be dramatized by giving it wide publicity. [...] It would also be helpful to publicity arrangements if the group included children. [...] This movement should not be allowed to appear to be an exclusive provincial initiative »²⁰⁰⁰.

La faible représentation de protestants parmi les passagers du premier vol du premier groupe affole les autorités du MCI. Apparemment elles ont des raisons de s'inquiéter de la réaction publique. Une femme, qui déduit d'une liste du premier groupe qu'ils sont « all Roman Catholic », écrit à son député fédéral pour lui demander de protester²⁰⁰¹.

Des rapports du MCI et de Jacobson, ainsi que la presse, offrent quelques anecdotes qui donnent corps aux réfugiés accueillis. Une jeune Yougoslave est autorisée à passer quelques heures par jour à étudier, en dehors du sanatorium, « the Canadian techniques of her trade as a dental technician ». Une fois guérie, « she immediately secured full-time employment in her occupation and is now well on her way to becoming successfully established in Canada »²⁰⁰². D'autres histoires parlent d'une famille polonaise qui achète une maison en 1961 grâce au travail des parents et de leur fille de 19 ans. La fille aînée d'une famille parrainée par « a group of residents of Chilliwack, B.C. » s'avère être la meilleure élève de sa classe. L'histoire la plus marquante, qui contredit toutes les craintes du MCI et d'autres défaitistes, est celle d'une famille où les deux parents sont admis au sanatorium tandis que les enfants sont laissés à la charge de leur grand-père de 67 ans. En raison de son âge, les autorités gouvernementales supposent que cet homme aura besoin de « welfare assistance for the rest of his life ». Il surprend tout le monde en trouvant un emploi de gardien, grâce à sa « great personal initiative »²⁰⁰³.

À l'inverse de ces réussites, un rapport du MCI en 1961 note qu'une poignée de réfugiés présentent des problèmes, non seulement du fait de leur besoin de traitement à long terme mais également parce que « long years in camps in Europe have taken away all initiative and pride and the refugee looks to the Government for maintenance »²⁰⁰⁴. L'État canadien ne se remet guère en question dans la création de cette dépendance en refusant

2000BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, mémorandum des Services d'information au DM, 2 novembre 1959.

2001BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, lettres de Fortier à Wershof, 7 et 29 décembre 1959 ; « Wanted : political platforms », *The Canadian Statesman*, 25 février 1960, p. 15.

2002BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, rapport, Canada's refugee programmes – 1945-1961, [septembre 1961], Appendix A, p. 2 ; NCWC, MG28 I25, 131/11, rapport, Canada's Refugee Programmes – 1945-1961, Appendix "A", p. 4.

2003BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, rapport, Canada's refugee programmes – 1945-1961, [septembre 1961], Appendix A, p. 4-5 ; NCWC, MG28 I25, 131/11, rapport, Canada's Refugee Programmes – 1945-1961, Appendix "A", p. 6-7.

2004BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, rapport, Canada's refugee programmes – 1945-1961, [septembre 1961], Appendix A, p. 5.

d'admettre davantage de réfugiés malades, handicapés ou âgés depuis la fin de la guerre. Il ne semble pas non plus se sentir responsable d'avoir retardé leur rétablissement en refusant d'admettre les réfugiés « hard core » plus tôt.



Figure n° 36 : Germaine Bundock, 1953

Source :

<http://www.crcf.uottawa.ca/passeport/II/D/3/IID3b04-1.html>

D'autres histoires à propos de l'installation des réfugiés viennent d'une série d'articles écrits par Germaine Bundock, agente d'information du MCI. Née en 1909 à Québec, diplômée ès lettres de la Sorbonne, Bundock (dite Pascale-France) travaille de 1939 à 1958 comme critique de théâtre et de musique et rédactrice des pages féminines pour le quotidien *Le Soleil*. En 1957 elle accepte un poste au ministère²⁰⁰⁵. Pendant un discours du 9 décembre 1959, reprenant en français un discours de Fairclough du 6 novembre 1959 à Hamilton, Bundock se pose en porte-parole francophone de la ministre. Le but de sa série d'articles, publiés dans la presse québécoise en mars 1960, est de répondre aux critiques contre les dispositifs hâtifs et parfois bâclés de la prise en charge du premier groupe dans cette province²⁰⁰⁶. Fairclough répond elle-même à ces reproches à la Chambre des communes le 25 février et le 1^{er} mars 1960 :

« certains logements ne sont pas ce qu'il y a de mieux, mais nous avons cherché à loger ces gens dans des endroits d'où ils pourraient rendre visite à leurs parents qui sont à l'hôpital »²⁰⁰⁷. Gertrude Notebaert du SAVI qui s'occupe de l'installation des personnes à Montréal doit se défendre également. Quelques années plus tard, elle déclare que le zèle du journaliste critique, Jean-Marc Léger, n'a servi à personne, surtout pas aux réfugiés, qui ont été satisfaits de leur logement²⁰⁰⁸.

L'objectif de Bundock est de raconter l'installation à Montréal du premier groupe sous un angle positif. Elle présente des excuses pour les « quelques inévitables erreurs » commises

2005« Bundock, Germaine, 1909-1975 », *Archeion*, <http://www.archeion.ca/bundock-germaine-1909-1975> ; « Rue Pascale-France », *Commission de toponymie Québec*, http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=194420 ; Louis-Guy Lemieux, « Mémoire urbaine », *le Soleil*, 12 juin 2010, p. M12, http://www.myvirtualpaper.com/doc/lesoleil-immobilier/ls_1206_00_m001-m032/2010061101/12.html#12 ; « Bundock, Germaine (fonds, P235), *Centre de recherche en civilisation canadienne-française, uOttawa*, <http://arts.uottawa.ca/crcf/fonds/P235> ; « Le Cercle des femmes journalistes de l'Outaouais (CFJO) », *La Présence française en Ontario : 1610, passeport pour 2010*, <http://www.crcf.uottawa.ca/passeport/II/D/3/IID3b04.html>, consulté le 11 janvier 2015.

2006BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, Texte d'une causerie prononcée par Germaine Bundock le 9 décembre 1959, 10 p ; ACGM, FOCCF, F03 302, 48/573, coupures de presse, Jean-Marc Léger, « Opération "accueil aux réfugiés" risque de tourner à la faillite » et « Le "Service d'accueil aux voyageurs" entend utiliser les offres d'aide et orienter toutes les "bonnes volontés" », *Le Devoir*, 17 et 23 février 1960.

2007Chambre des communes, *Débats*, 25 février 1960, p. 1515 et 1^{er} mars 1960, p. 1666-1667.

2008ACGM, FOCCF, F03 302, 48/575, rapport de la directrice, Gertrude Notebaert, 17 juin 1965, p. 4.

par le ministère lors de l'installation des réfugiés, tout en assurant qu'« elles ont été rectifiées depuis »²⁰⁰⁹. Elle présente quelques cas d'installation réussie, souvent des cas où l'époux est le patient tuberculeux et l'épouse est un modèle de « débrouillardise » et de contentement : « L'une des plus heureuses parmi les réfugiées arrivées à Montréal le 31 décembre dernier, est indéniablement madame Emma Podbreznik qui [...] se sent déjà "chez elle" »²⁰¹⁰.

Bundock évoque également la sympathie d'une propriétaire polonaise qui loue un appartement à un couple de réfugiés dans l'attente de leur premier enfant. Cette femme généreuse, voulant « faire sa part pour l'Année mondiale des Réfugiés », a proposé l'appartement « au prix modique de 30 dollars par mois ». Le rapport d'une congrégation de l'Église Unie, répondant d'une famille où le fils est malade, évoque un « Ukrainian couple » qui leur loue un appartement « for a very reasonable amount »²⁰¹¹. Ce sont de rares commentaires sur le rôle d'anciens immigrants dans l'AMR. Pendant la première réunion du CCAMR en février 1959, Constance Hayward encourage vivement à inviter les associations ethniques à adhérer à l'association²⁰¹². Bien que le Canadian Polish Congress (CPC), la Czechoslovak Association of Canada, la Latvian National Federation of Canada et l'Ukrainian Canadian Relief Fund deviennent des « sponsors » du CCAMR, les comptes rendus ne montrent pas une participation importante de ces associations. Mme J. Dobrucka de la Polish-Canadian Women's Federation (PCWF) assiste même à une réunion du CCAMR en mai 1959. Pendant le tour de table où chacune présente les projets de son association, Mme Dobrucka explique que la PCWF n'a que trois ans d'existence et attend donc que le CPC décide de son action²⁰¹³. Cette anecdote incite à se demander dans quelle mesure les associations de femmes faisant partie d'une fédération se sentent autonomisées dans leurs actions.

Il est certain que des membres potentiels des associations ethniques se sentent directement concernés par l'admission de réfugiés tuberculeux. En décembre 1959, une femme, immigrée depuis trois ans, demande l'aide du CCAMR pour faire venir sa sœur et son beau-frère au Canada. Le couple a essuyé des refus des agents du MCI en Autriche à cause d'une radiographie suspecte des poumons de la sœur. La sœur au Canada n'a toujours pas les

2009BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, coupure de presse, Germaine Bundock, « Erreurs du début rectifiées par Ottawa », *La Presse*, 26 mars 1960.

2010Ibid., Germaine Bundock, « Pour tous, le mauvais rêve est terminé », *La Presse*, 29 mars 1960.

2011Ibid., Germaine Bundock, « Des Yougoslaves qui sourient à l'avenir », *La Presse*, 28 mars 1960 ; YWCA, MG28 I198, 4/7, Janet Van Every, « Our Family », *The Journal*, décembre 1960, p. 13.

2012BAC, NCWC, MG28 I25, 126/1, Minutes of a Meeting held to establish a Canadian Committee for World Refugee Year, 17 février 1959, p. 4. Voir aussi, BAC, YWCA, MG28 I198, 18/6, compte rendu, Public Affairs and World Service Education Committee, 16 juin 1959.

2013WRDARC, CCWRY, 15Ra, 1/10, liste des « Sponsoring organisations », mai 1960 ; BAC, SMCI, 114/3-24-12-13-2, compte rendu, réunion du CCAMR, 8 mai 1959, p. 4.

moyens de parrainer ses parents²⁰¹⁴. Sans doute des personnes dans des situations semblables cherchent-elles à faire inclure leurs parents dans les deuxième et troisième groupes de réfugiés tuberculeux.

Hormis les 826 réfugiés admis dans le programme de l'État, 717 autres personnes sont parrainées avant la fin juin 1961 par des « private individuals » non apparentés²⁰¹⁵. La guérison rapide des réfugiés tuberculeux, la coopération des provinces pour les cas lourds et la mutualisation de moyens entre organisations encouragent certaines associations de femmes à se lancer finalement dans le parrainage privé. On compte, par exemple, un effort important du Service aux immigrants catholiques, soutenu très activement par la CWLC, cherchant le soutien actif des paroisses. L'exhortation du Pape demandant que les Catholiques du monde participent pleinement à l'AMR est souvent citée comme motivation. La CWLC est si active dans la promotion de ce programme paroissial qu'un article de journal l'appelle un « CWL program ». Le CCBES invite Evelyn Markle de la CWLC à le décrire pendant le congrès sur l'immigration des réfugiés en janvier 1960²⁰¹⁶.

9.3.5 Prolongation des objectifs de l'AMR

Non seulement le gouvernement canadien prolonge le droit de parrainage privé au-delà de l'AMR, mais le HCR cherche également une façon de continuer à faciliter ce dispositif ainsi que la collecte de fonds au Canada. Ce dernier propose donc à Muriel Jacobson un poste de représentante au Canada. L'idée que le HCR aurait un représentant permanent au pays ne plaît ni au MAE ni au MCI qui y voient une possible ingérence internationale dans leurs affaires. Ils cachent leur désapprobation derrière un discours selon lequel le HCR a certainement de meilleurs projets pour son budget qu'un représentant dans un pays sans réfugiés. La peur d'ingérence trouve une partie de ses racines dans les actions de Peter Casson lors de l'AMR. À plusieurs reprises, Casson a émis des commentaires négatifs sur l'apport

2014WRDARC, CCWRY, 15Ra, 2/4, lettre de Marija Jakoplic, Winnipeg, 14 décembre 1959.

2015BAC, SMCI, RG26, 112/3-24-12-13, rapport, « Canada's refugee programmes – 1945-1961 », [septembre 1961], p. 3 ; 114/3-24-12-13-2, « Report on private, voluntary action in Canada during World Refugee Year », préparé par Muriel Jacobson, [décembre 1960], p. 14.

2016BAC, SMCI, RG26, 114/3-24-12-13-2, compte rendu, réunion du CCAMR, 9 mai 1960, p. 10 ; coupures de presse, « May bring 2,000 refugees to Canada », *Toronto Star*, 25 novembre 1959 et « CWL program for refugees », *Toronto Telegram*, s.d. ; CCSD, MG28 I10, 332/16, compte rendu, Committee on the Welfare of Immigrants, 15 novembre 1960, p. 2 ; 332/19, Report on National Consultation on Humanitarian Immigration and Problems of Immigrants, October 26 and 27, 1961, 22 janvier 1962, p. 5 ; CWLC, MG28 I345, 3/14, Annual Report, 40th Annual Convention, 4-7 octobre, 1960, Citizenship and Immigration Convener, Mrs. Ward Markle, p. 94 ; PAA, CWLCE, PR1179.0002, 1975.576, 3/23, lettre de H.J.K Klein, Grace L. Caughlin et Evelyn Markle aux Directors and Presidents, Diocesan Councils, 19 mai 1960, 4 p ; CVA, COV-S450, 106-D-4/8, Agenda, Conference on the Immigration of Refugees to Canada, 28-29 janvier 1960, p. 1.

faible du Canada à cette année exceptionnelle²⁰¹⁷. Son attitude fait réagir Fairclough qui écrit à Green en janvier 1960 pour l'inciter à demander le rappel de Casson par le HCR : « the United Nations High Commissioner for Refugees should be advised that Mr. Casson's presence in this country is no longer desired because of his numerous, inaccurate and unjustified criticisms of Canadian policy, and that steps should be taken to recall him as promptly as possible ». Le Haut commissaire, Auguste Lindt, sermonne Casson mais ne le rappelle pas²⁰¹⁸.

À la fin de 1960, le HCR n'est pas facilement dissuadé de recruter Jacobson, cédant simplement à la requête de l'appeler « correspondant » au lieu de « representative ». Aux yeux des ministères concernés, elle devrait agir comme boîte postale en continuant à coordonner les parrainages privés et en reliant le HCR et l'État canadien « on issues concerning the admission, welfare and integration of refugees in Canada ». Sa nomination est officialisée début mai 1961²⁰¹⁹. Femme tenace et engagée, Jacobson a une autre vision de sa fonction que l'État canadien.

En avril 1961, avant même que sa nomination ne soit formalisée, elle approche la CBEI du CCBES pour l'encourager à organiser un congrès sur la « humanitarian immigration ». Elle veut se concentrer spécifiquement sur le parrainage de réfugiés handicapés afin de « review and evaluate » les dispositifs et expériences de parrainage privé et pour « clarify procedures »²⁰²⁰. Au CCBES, Jacobson a une alliée en la personne de Marion Murphy, secrétaire générale adjointe de la Division Famille et Enfance, qui est également convaincue de la nécessité d'une telle consultation. Comme la majorité du personnel du CCBES, Murphy est une travailleuse sociale avec expérience directe dans le domaine, surtout dans des organismes de la protection de l'enfance à Vancouver, Toronto et New York. Son intérêt pour l'international date au moins du début des années 1940 lorsqu'elle adhère au World University Service pendant ses études en psychologie et sociologie à l'University of

2017BAC, SMCI, RG26, 112/3-24-12-13, coupures de presse, « Canada has capacity to aid in refugee problem », *Saskatoon Star-Phoenix*, 28 décembre 1959 et W.A. Wilson, « Provinces would aid refugees », *Montreal Star*, 23 octobre 1959 ; 113/3-24-12-13, « Don't care nation? Canada "mean" to refugees », *Ottawa Citizen*, 16 avril 1960.

2018BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, lettres de Fairclough à Green, 12 et 27 janvier 1960 et télégramme de Wershof au MCI, 27 janvier 1960.

2019BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, note for file de George F. Davidson, 29 novembre 1960, 3 p ; 110/3-24-12, memorandum de D.M. Sloan au Director, 15 février 1961, 2 p et communiqué, United Nations High Commissioner for Refugees appoints Canadian correspondent, 4 mai 1961, 2 p ; WRDARC, CCWRY, 15Ra, 6/23, coupures de presse, « Miss Muriel Jacobson to address Y annual », février 1960 et « Muriel Jacobson aided refugees », 20 décembre 1968.

2020BAC, CCSD, MG28 I10, 332/18, compte rendu, Agenda Committee, 6 avril 1961, p. 1-2 ; memorandum, de Muriel W. Jacobson à Agenda Committee, 26 avril 1961, 4 p ; compte rendu, Committee on the Welfare of Immigrants, 29 mai 1961, p. 2-5 ; memorandum de l'Agenda Committee au CCC, CCCRR, CIS JIAS, UNHCR Correspondent, MCI, 24 juillet 1961, p. 1 ; NCWC, MG28 I25, 131/11, National Consultation on Humanitarian Immigration and Problems of Integration, October 26 and 27, 1961, Background and Purposes, 17 juillet 1961, p. 1 et the Scope of the Sponsorship Problem, 18 octobre 1961, p. 3-4.

British Columbia. Sa carrière en travail social est renforcée par un master du New York School of Social Work à Columbia University. Elle devient secrétaire de la CBEI en mai 1961 succédant à Burns qui accepte un poste au Département des Affaires économiques et sociales de l'ONU à New York²⁰²¹.

La CBEI donne son accord pour organiser, les 26 et 27 octobre 1961, le congrès proposé avec un énorme coup de main de Jacobson en personne²⁰²². Cette consultation nationale sur l'immigration humanitaire, ainsi que s'intitule le congrès, donne lieu à un autre mémoire destiné aux gouvernements fédéral et provinciaux afin de réclamer la continuation indéfinie du parrainage privé, l'éligibilité des réfugiés à l'assistance sociale plus rapidement, même immédiatement, un meilleur « pre-screening » des réfugiés par le MCI et une meilleure coopération entre tous les acteurs visant à admettre plus de cas humanitaires²⁰²³. Les participants au congrès revendiquent également un statut spécial pour les réfugiés : « it would seem that long-range Canadian immigration policy may include a humanitarian stream in addition to the economic and social (close relative) immigration of the past ». Beatrice Hayes, présidente du NCWC, voit cette revendication comme une des plus importantes du congrès²⁰²⁴. Il faut attendre les années 1970 pour la création de ce statut.

Les revendications de cette consultation nationale sont présentées à George Davidson le 6 mars 1962 par J.-B. Lanctôt, George Hougham, Marion Murphy et Muriel Jacobson qui appuient particulièrement une « division of responsibilities between private sponsors and government authorities for severely handicapped refugees ». S'ils attendent que Davidson exerce une pression sur les provinces à propos de cette question et celle d'accorder les droits d'assistance sociale plus tôt, ils sont déçus. Celui-ci recourt à l'excuse habituelle qu'il ne peut agir à propos d'une question qui relève des responsabilités provinciales. Malgré trois ans

2021« Need substitute aunts says social worker », *Ottawa Journal*, 31 mars 1959, p. 20 ; *The Totem, 1942*, Vancouver, Students of the University of British Columbia, 1942, p. 84, http://www.library.ubc.ca/archives/pdfs/yearbooks/1942_totem.pdf ; « Alumnae & Alumni », *UBC Alumni Chronicle*, Spring 1956, http://www.library.ubc.ca/archives/pdfs/chronicle/AL_CHRON_1956_1.pdf, consulté le 20 janvier 2015, p. 27 ; BAC, SMCI, 114/3-24-12-13-2, compte rendu, réunion du CCAMR, 9 mai 1960, p. 3 ; WRDARC, CCWRY, 15Ra, 2/9, lettre de Burns à Jacobson, 15 mars 1960, 2 p ; CCSD, MG28 I10, 332/18, draft outline, National Consultation on Humanitarian Immigration and Problems of Integration, 13 juin 1961, 2 p ; mémorandum de B.M. Alexander aux membres du Committee on the Welfare of Immigrants, 18 mai 1961.

2022BAC, CCSD, MG28 I10, 332/17, Draft report on National Consultation on Humanitarian Immigration, 26-27 octobre 1961, 20 novembre 1961, p. 1.

2023BAC, CCSD, MG28 I10, 332/16, compte rendu, Committee on the Welfare of Immigrants, 15 novembre 1960, p. 2 ; 332/17, compte rendu, Agenda Committee, 15 novembre 1961 ; 332/19, Report on National Consultation on Humanitarian Immigration and Problems of Immigrants, October 26 and 27, 1961, 22 janvier 1962, p. 5, 12.

2024BAC, NCWC, MG28 I25, 131/11, Background and Purposes, National Consultation on Humanitarian Immigration and Problems of Integration, October 26 and 27, 1961, 17 juillet 1961, p. 3 et The Scope of the Sponsorship Problem, 18 octobre 1961, p. 1 ; Report by Mrs. Saul Hayes on Humanitarian Immigration Consultation, s.d.

passés au CCBES comme directeur, son temps comme sous-ministre de la Santé et du Bien-être depuis 1944 et du MCI depuis 1960 a fait de lui un homme de gouvernement²⁰²⁵.

9.4 L'adoption internationale, une migration singulière

Se trouve également à l'ordre du jour du congrès du CCBES d'octobre 1961 la question de l'adoption internationale, déjà abordée en profondeur pendant le congrès de janvier 1960²⁰²⁶. L'adoption internationale fait surface pendant l'AMR grâce à une lettre que Kenric Marshall, du Toronto Social Planning Council, envoie à Jacobson en octobre 1959. À la suite de son expérience comme président du Child Placement Service du Save the Children en Corée, Marshall cherche une solution pour les orphelins de la guerre de Corée et ceux qui se trouvent dans les camps de réfugiés chinois à Hong Kong. En tant qu'Asiatiques, et fréquemment métissés, ces enfants n'ont aucune chance d'entrer au Canada, étant donné les politiques d'immigration en vigueur. Marshall revendique donc de la « temporary enabling legislation » pour permettre leur adoption au Canada pendant l'AMR²⁰²⁷. La commission du CCBES sur les actions du Service social international (SSI) reçoit également un exemplaire de la lettre, tout comme plusieurs associations caritatives à travers le pays. Le CCBES, en la personne de Marion Murphy, qui est également secrétaire de la commission sur le SSI, décide d'étudier la question de près²⁰²⁸.

Elle commence par un rendez-vous avec Fairclough le 15 décembre 1959, accompagnée de Burns et de Ruby Rudel, présidente de la commission sur le SSI. Fairclough leur suggère que l'organisation concentre ses efforts sur l'Europe à cause du manque de « proper medical facilities in the Near East and due to the fact that we would be accused of discrimination if we took unrelated orphan children and we refused to accept adopted and grandchildren of Canadian residents and citizens of Chinese and Indian racial origin ». Bien sûr, elle évoque le besoin d'obtenir l'autorisation des provinces, responsables également de la

2025BAC, CCSD, MG28 I10, 332/19, Notes on the Meeting of Members of the Canadian Welfare Council's Committee on the Welfare of Immigrants with George F. Davidson, 14 mars 1962, 4 p ; YWCA, MG28 I198, 18/7, rapport, 7th International Conference of Non-governmental organizations interested in migration, New York, 8-12 juin 1959.

2026BAC, NCWC, MG28 I25, 131/11, Background and Purposes, National Consultation on Humanitarian Immigration and Problems of Integration, October 26 and 27, 1961, 17 juillet 1961, p. 1 ; CVA, COV-S450, 106-3-4/8, Agenda, Conference on the Immigration of Refugees to Canada, 28-29 janvier 1960, p. 2 ; Report of the Steering Committee, Conference on the Immigration of Refugees, 8 février 1960, p. 5-6.

2027WRDARC, CCWRY, 15Ra, 2/10, lettre de Marshall à Jacobson, 28 octobre 1959, 2 p ; APO, YWCAMT, F794, MU3521 ou B290044, séries A-1-5/Board Minutes, 1959-1961, lettre de Marshall à Jacobson, 28 octobre 1959, 2 p ; BAC, SMCI, 114/3-24-12-13-2, « Report on private, voluntary action in Canada during World Refugee Year », préparé par Muriel Jacobson, [décembre 1960], p. 9-10 ; Tarah Brookfield, *Cold War comforts...*, *op. cit.*, p. 196-197.

2028BAC, CCSD, MG28 I10, 332/12, compte rendu, Committee on the Welfare of Immigrants, 3 décembre 1959, p. 10-11 ; 332/5, compte rendu, Comité sur le bien-être des immigrants, 29 octobre 1959, p. 7.

protection de l'enfance²⁰²⁹.

La discussion de l'adoption d'enfants réfugiés pendant le congrès de janvier 1960 donne lieu à une demande spécifique qui figure dans le mémoire envoyé au gouvernement le 25 février 1960 : « la mise en place de réglementations et de dispositifs pour permettre l'adoption d'enfants réfugiés, quelle que soit leur origine ». Les recherches de Murphy révèlent qu'il y a peu d'enfants disponibles pour l'adoption en Europe ou au Moyen Orient et les orphelins coréens sont largement pris en main par les Américains. Les camps de réfugiés chinois à Hong Kong en revanche hébergent des enfants sans liens familiaux « who are in extreme need and who would benefit greatly from adoption by Canadian families » et que des familles, « Caucasian and Oriental », souhaitent adopter. Afin d'assurer le gouvernement et le public que ce dispositif ne déclencherait pas une invasion d'enfants chinois, le mémoire déclare que

« although the number of children will not be large, the Council recommends that their immigration be allowed both in the interest of the children themselves and of the Canadian families who are prepared to adopt them, and as a further acknowledgement by Canada of its share in the international responsibility for the world refugee problem »²⁰³⁰.

Laval Fortier et C.E.S. Smith ne sont guère convaincus, affirmant plutôt « we could expect thousands of applications by our Canadian Chinese alone »²⁰³¹.

Plusieurs associations de femmes réclament également la mise en place de dispositifs pour faciliter l'adoption d'enfants réfugiés. En décembre 1959, la YWCA of Metropolitan Toronto fait de la cause d'enfants réfugiés une de ses préoccupations principales pour l'AMR en revendiquant l'admission « of 25 refugee children or orphan children from each of the three major refugee areas, Middle East, Far East and Europe, for adoption into Canadian homes ». Ses efforts pour faire en sorte que cette résolution arrive à la porte du MCI rencontre de la réticence de la part de la YWCA nationale²⁰³². Le conseil national a du mal à imaginer l'adoption d'enfants orientaux au Canada, pensant qu'ils seraient plus heureux en Orient. Le PAWSEC national ne voit pas de besoin en Europe ou au Moyen Orient car les enfants « are apparently being cared for », par contre à Hong Kong « the situation is desperate » pour les enfants réfugiés. Il décide d'un côté d'attendre les résultats des recherches de Marion Murphy du CCBES avant d'agir, et d'un autre de discuter de ce type d'immigration avec une certaine

2029WRDARC, CCWRY, 15Ra, 1/7, lettre de Murphy à Jacobson, 25 novembre 1959, Excerpt from minutes, International Social Service Committee meeting, 20 novembre 1959 ; BAC, SMCI, RG26, 84/1-24-107, mémoires de C.E.S. Smith, for file, 16 décembre 1959, p. 1 et à la Minister, 15 décembre 1959.

2030Chambre des communes, *Débats*, propos de Diefenbaker, 3 mars 1960, p. 1768 ; BAC, SMCI, RG26, 84/1-24-107, Canada Welfare Council, « Brief to the Government of Canada on the immigration of refugees to Canada », 22 février 1960, p. 4 ; mémorandum de C.E.S. Smith, for file, 16 décembre 1959, p. 1.

2031BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, mémorandum de Fortier à la Minister, 2 mars 1960, p. 3.

2032BAC, YWCA, MG28 I198, 12/4, compte rendu, Board of Directors, 25 février 1960, p. 5 ; APO, YWCAMT, F794, MU3521 ou B290044, séries A-1-5/Board Minutes, 1959-1961, compte rendu, Board of Directors, 17 décembre 1959, p. 4.

Mme Ko²⁰³³.

Mme Ko semble être Margaret Ko, membre du conseil de direction de la Chinese Canadian Association et également impliquée dans la YWCA. Elle pense que « there are several Chinese families willing to adopt Asian refugee children from Hong Kong ». Le conseil d'administration se laisse convaincre par l'argument que des couples d'origine asiatique au Canada peuvent être intéressés et que les enfants métissés ne sont souvent pas acceptés dans leur pays de naissance. Cette information combinée avec les résultats des recherches de Murphy favorables à l'adoption des enfants réfugiés décident la YWCA nationale à envoyer une lettre de soutien au CCBES le 2 mars 1960²⁰³⁴.

Lors d'une réunion en mars 1960 réunissant une délégation du CCBES et Diefenbaker, Fairclough et d'autres ministres, l'adoption internationale prend une place importante. Une partie du message du CCBES est de continuer à assurer à l'État, et peut-être au public, que « le nombre d'enfants en cause ne serait pas considérable »²⁰³⁵. Fairclough montre sa réticence habituelle face à l'admission de ressortissants chinois, même des enfants réfugiés. Le MCI est certain que les Canadiens d'origine chinoise vont manipuler le programme pour essayer de faire venir des parents habituellement non admissibles dans le cadre des lois d'immigration. Par conséquent, et suite à des consultations avec les autorités provinciales, le ministère est simplement prêt à considérer les demandes au cas par cas au lieu de donner une autorisation globale²⁰³⁶.

Le 12 juillet 1960, le Premier ministre annonce l'approche convenue pour l'adoption internationale : « (a) [...] the provincial Child Welfare authority concerned shall have approved the application and confirmed that suitable Canadian children are not available, and (b) shall have undertaken to give continuing supervision to the proposed adoption »²⁰³⁷.

2033BAC, YWCA, MG28 I198, 18/6, compte rendu, Public Affairs and World Service Education Committee, 3 février 1960, p. 1-2.

2034BAC, YWCA, MG28 I198, 12/4, comptes rendus, Board of Directors, 25 février 1960, p. 5 ; 18/6, Public Affairs and World Service Education Committee, 25 février et 2 mars 1960 ; Arlene Chan, *The Chinese in Toronto...*, op. cit., p. 73.

2035BAC, SMCI, RG26, 84/1-24-107, coupures de presse, « Le Canada devrait accueillir un plus grand nombre de réfugiés », s.j. et « Les services catholiques prêts à accueillir trente familles », *Le Droit*, 3 mars 1960.

2036BAC, SMCI, RG26, 113/3-24-12-13, compte rendu, réunion à propos du Canadian Welfare Council Brief on Refugees, 29 mars 1960, p. 7, memorandum de Fairclough au Cabinet, 27 avril 1960 et lettre brouillon pour signature de Diefenbaker à K.L. Carter, 28 juin 1960, p. 2-3 ; 84/1-24-107, lettre de Richard. E.G. Davis aux members of the Conference on the Immigration of Refugees to Canada, 30 mars 1960, p. 2.

2037CVA, COV-S450, 106-D-4/8, lettre de Diefenbaker à Carter, 12 juillet 1960, p. 2 ; BAC, NCWC, MG28 I25, 131/11, Report on Refugee Adoption Program, National Consultation on Humanitarian Immigration, October 26 and 27, 1961, 18 octobre 1961, p. 1 ; SMCI, RG26, 120/3-26-1, lettre de Davidson à D.H. Johnson, 8 décembre 1960, 2 p ; Kirsten Lovelock, « Intercountry adoption as a migratory practice: a comparative analysis of intercountry adoption and immigration policy and practice in the United States, Canada and New Zealand in the post W.W. II period », *International Migration Review*, automne 2000, vol. 34, n° 3, p. 915-916, 919-920.

Phyllis Burns essaie de donner un tour positif à cette annonce bien qu'elle ne réponde que partiellement aux revendications exprimées six mois plus tôt. La presse se laisse emporter, déclarant par exemple que « the federal government has thrown wide the door for the adoption of refugee children »²⁰³⁸.

Pendant la National Consultation on Humanitarian Immigration d'octobre 1961, Ruby Rudel mène une discussion censée faire le point sur le cadre de l'adoption internationale mis en place en juillet 1960. Entre temps, les obstacles compliquant l'adoption d'enfants réfugiés sont devenus manifestes²⁰³⁹. La stipulation que ce type d'adoption n'est pas possible si « suitable Canadian children are available » est la pierre d'achoppement la plus redoutable. Depuis juillet 1960, seuls trois enfants réfugiés sont arrivés et cinq autres adoptions ont reçu l'approbation des autorités provinciales. Rudel souligne que c'est un nombre infime comparé aux adoptions d'enfants asiatiques aux États-Unis²⁰⁴⁰. La conclusion de cette discussion est toujours un soutien sans réserve à l'adoption internationale non discriminatoire. Bien que déçus par le faible nombre, les partisans voient le geste comme significatif et méritant d'être poursuivi :

« although the programme is not likely to assume major dimensions, it will help to increase understanding and acceptance by Canadians of peoples of other lands ; and, by encouraging interest in the needs of children of another race, will draw attention to the needs of multi-race children in Canada who are eligible for adoption »²⁰⁴¹.

Les participants font état des motivations des couples : « to help an individual child, to contribute to multi-racial understanding, and to offer genuine relief for the Hong Kong situation ». Cette dernière motivation est particulièrement louable car les participants considèrent que « Canada in this respect has not done her share »²⁰⁴². N'oublie-t-ils pas au passage ce que les enfants apportent aux couples et au Canada ?

En décembre 1961, Murphy, Rudel et Hougham rencontrent des hauts fonctionnaires du MCI pour essayer de faire bouger le ministère sur les critères qui limitent sérieusement le nombre d'enfants éligibles. Dans un premier temps, ils contestent d'abord le critère selon lequel les enfants doivent être orphelins des deux parents, ou de la mère dans le cas d'un

2038CVA, COV-S450, 106-D-4/8, lettre de Burns aux members of the Conference on the Immigration of Refugees to Canada, 22 juillet 1960, p. 1 ; BAC, SMCI, RG26, 120/3-26-1, coupure de presse, William MacEachern, « Throw open our doors to refugee children », *Toronto Star*, 16 juillet 1960.

2039BAC, CCSD, MG28 I10, 332/18, compte rendu, Agenda Committee, 26 juin 1961, p. 3 ; National Consultation on Refugee Adoption Program, October 26-27, 1961, Report on Refugee Adoption Program, 18 octobre 1961, 3 p.

2040BAC, SMCI, RG26, 120/3-26-1, rapport, « The Orphan Refugee Adoption Program », 15 février 1962, 2 p.

2041BAC, CCSD, MG28 I10, 332/19, rapport, « The Orphan Refugee Adoption Program », novembre 1961.

2042BAC, SMCI, RG26, 120/3-26-1, compte rendu, National Consultation on Humanitarian Immigration, Session on the Orphan Refugee Adoption Program, 10 novembre 1961, 4 p ; CCSD, MG28 I10, 332/19, Report on National Consultation on Humanitarian Immigration and Problems of Immigrants, October 26 and 27, 1961, 22 janvier 1962, p.15-16.

enfant illégitime. Certaines des autorités provinciales, comme Mlle M.E. Battel de la Saskatchewan, sont également intraitables sur ce critère²⁰⁴³. Les autorités du MCI acceptent seulement d'examiner chaque cas soigneusement « to ensure that it is a genuine case with no ulterior motives present ». Deuxièmement, les autorités britanniques à Hong Kong, de crainte de déclencher un raz de marée de migrants en provenance de Chine, montrent une réticence extrême à accorder aux réfugiés chinois ce statut, les considérant plutôt comme clandestins²⁰⁴⁴. Le MCI est prêt à considérer les enfants comme « quasi-refugees » pour les faire entrer dans le cadre du programme. On peut penser que les autorités à Hong Kong ne sont pas contre ce glissement de terminologie susceptible de les aider à se débarrasser d'une poignée de réfugiés mineurs. Pour les représentants du CCBES, la réunion n'est pas très satisfaisante, l'approche au cas par cas demeure peu susceptible de plaire aux parents adoptifs potentiels ou aux partisans de l'adoption internationale²⁰⁴⁵.

Pour la résolution du critère qui empêche l'adoption internationale si un enfant canadien est disponible, le CCBES doit négocier avec les provinces. Tout dépend des diverses interprétations des autorités provinciales quant à leur responsabilité pour réaliser l'enquête sur la famille et autoriser l'adoption d'un enfant réfugié. Dans un premier temps, la Saskatchewan et l'Ontario ne sont pas très ouverts à ces adoptions : la première compte beaucoup d'enfants métis adoptables et le second a 10 000 enfants en charge. Certes les enfants de moins de trois ans, les plus demandés, sont très rares²⁰⁴⁶.

En janvier 1962, lorsque Marion Murphy consulte les autorités de la protection de l'enfance, elle trouve que plusieurs provinces sont prêtes à instaurer une approche plus souple qui va jusqu'à retirer le critère de la priorité accordée aux enfants canadiens. Depuis 1961, la philosophie de la Superintendent of Child Welfare de la Colombie-Britannique, Mary K. King, et de son service est : « we believe that the decision [...] is better based on an individual decision in each case rather than on whether there would be a child available for the home in

2043BAC, SMCI, RG26, 120/3-26-1, lettre de Battel à Murphy, 23 janvier 1962, 2 p.

2044Peter Gattrell, *Free world ?...*, *op. cit.*, p. 58-59.

2045BAC, SMCI, RG26, 120/3-26-1, lettre de W.R. Baskerville à Murphy, 4 juillet 1961 ; summary report of meeting with Canadian Welfare Council representatives – orphan adoption programme, 7 décembre 1961, 2 p ; mémoires de l'Acting Director of Immigration au DM, 5 décembre 1961, 4 p et du DM au Director, 12 décembre 1961, 4 p ; lettre de Davis à Davidson, 28 décembre 1961, 3 p ; Resume of the Kiyoshi Izumi adoption case, 1^{er} décembre 1961, 6 p ; memorandum for file, re adoption of child by Mr and Mrs Izumi, 23 novembre 1961, 2 p ; lettre de Davidson à K. Izumi, 5 mars 1962, 6 p.

2046BAC, SMCI, RG26, 120/3-26-1, Summary report of meeting with Canadian Welfare Council representatives – orphan adoption programme, 7 décembre 1961, p. 2 ; 113/3-24-12-13, rapport, « Canada's refugee programmes – 1945-1961 », [septembre 1961], p. 4 ; 120/3-26-1, lettre de Miss M.E. Battel, Director, Child Welfare Branch, à Davidson, 23 décembre 1960, p. 2 et coupure de presse, « Cecile says "find homes for our orphans first" », [juillet 1960] ; CCSD, MG28 I10, 332/19, Report on National Consultation on Humanitarian Immigration and Problems of Immigrants, October 26 and 27, 1961, 22 janvier 1962, p.14 ; 332/16, compte rendu, Committee on the Welfare of Immigrants, 15 novembre 1960.

this Province ». Après deux ans d'expérience, Battel de Saskatchewan devient finalement plus accommodante concernant les adoptions internationales : « We believe there are cultural differences which preclude some people from adopting some children »²⁰⁴⁷. Bref, elle est prête à concéder que certains Canadiens ne sont pas disposés à adopter des enfants canadiens disponibles, aussi ne compte-t-elle plus faire barrage à leurs projets d'adoption international.

Le MCI tarde à répondre aux revendications du CCEBS, mais finalement début mai 1962, Davidson l'informe qu'il ne serait plus nécessaire de prouver que l'enfant est un réfugié. Du fait que les autorités provinciales ne sont plus tenues de certifier qu'un enfant canadien approprié n'est pas disponible, leur approbation de l'adoption internationale suffit. Finalement, le MCI accepte dorénavant les enfants adoptés avant leur arrivée au Canada, sous condition de preuve de la légalité de l'adoption. Davidson ne précise pas la position sur l'adoption d'enfants remis ou abandonnés. Il déclare simplement qu'un enfant « still living with one or more of its parents » n'est pas éligible, ce qui laisse entendre que les enfants dans les autres cas le sont²⁰⁴⁸.

Tout au long de ses tractations avec le CCBES depuis 1960, le MCI cherche à s'assurer qu'il garde le pouvoir d'empêcher les abus du dispositif de l'adoption internationale. Les personnes d'origine chinoise sont toujours considérées comme des fraudeurs en puissance²⁰⁴⁹. Un article de presse d'octobre 1960 décrivant le cas d'un enfant adopté à Hong Kong par un Canadien d'origine chinoise montre que le ministère réussit à maintenir des barrières discriminatoires. Six ans après son adoption, l'enfant n'a toujours pas l'autorisation de venir au Canada. Le journaliste trouve que l'« Immigration Minister Fairclough's refusal to use her discretionary powers in his favor is particularly hard to understand in view of the so-called wide-open policy on admission of refugee children announced by Prime Minister Diefenbaker last July »²⁰⁵⁰.

Il n'est pas question, jusqu'en mai 1962 que des couples adoptent un enfant à Hong Kong, puis le fassent entrer au Canada. En février 1962, Fairclough explique à l'avocat d'un couple d'origine chinoise, que « a child who is adopted under such circumstances does not fall within the definition of "child" in the Immigration Regulations [...] and the child will not therefore be admissible to Canada ». Dans ce cas, elle se méfie du fait que le couple et l'enfant

2047BAC, SMCI, RG26, 120/3-26-1, lettres de Gerald O'Brien, Newfoundland, 26 janvier 1962 ; de W.D. McFarland, Alberta, 25 janvier 1962 ; de Miss W.D. Armitage, Manitoba, 23 janvier 1962 ; de D.H. Johnson, Nova Scotia, 16 janvier 1962 ; de Mary K. King, 19 janvier 1961, 29 janvier 1962 et 25 juin 1962 ; de Battel, 27 juin 1962, p. 1.

2048BAC, SMCI, RG26, 120/3-26-1, lettres de Davis à Fairclough, 23 février 1962, 3 p et de Davidson à Davis, 8 mai 1962, 4 p.

2049BAC, SMCI, RG26, 120/3-26-1, mémorandum de l'A/Director of Immigration au DM, 20 juillet 1960, 4 p ; mémorandum de l'A/DM au Ministre, 22 juillet 1963, Appendix "A", p. 2.

2050BAC, SMCI, RG26, 120/3-26-1, coupure de presse, « Long wait of Ma Ka Yeung », *Toronto Star*, 4 octobre 1960.

partagent le même nom de famille car « we encounter all too frequently cases where adoption is resorted to as a device for bringing into Canada a child who is an otherwise inadmissible relative ». Cette réaction indique une méconnaissance du fait que certains noms de famille chinois sont très répandus²⁰⁵¹. Même si elle a raison, son attitude ne démontre pas une préoccupation pour l'intérêt de l'enfant, mais un souci d'empêcher les Chinois d'échapper à son interprétation des objectifs des politiques d'immigration.

Malgré cette véhémence, un mois plus tard, en mars 1962, Fairclough est déjà en train de considérer une modification permettant l'admission d'enfants adoptés outre-mer si l'enfant est « legally adopted according to the laws of the country concerned; and [...] the adoption will be held to be legal for all purposes in the province in which the child will reside ». Elle précise néanmoins qu'elle compte toujours admettre les enfants adoptés sur la base du cas par cas pour empêcher l'utilisation de l'adoption internationale « as an indirect means of securing admission to Canada of otherwise inadmissible immigrants ». Les enfants adoptés directement dans les familles ou avec l'aide d'intermédiaires officiels, pratique utilisée par les Canadiens d'origine chinoise, ont peu de chance d'être admis. Au lieu de faire une annonce publique sur ce changement de cap, elle compte « work quietly with provincial child welfare authorities »²⁰⁵². Son absence des annonces publiques pendant l'AMR a peut-être à voir avec une réticence personnelle à prendre la responsabilité de projets potentiellement incontrôlables. La pression continue du CCBES l'oblige finalement à rendre la modification plus publique lorsque celle-ci est finalement décidée en mai 1962²⁰⁵³. Bien que Fairclough fasse des pas très mesurés vers un régime d'adoption internationale plus ouvert, cela ne fait en rien faiblir les actions de femmes comme Marion Murphy et Ruby Rudel, et le soutien de certaines associations de femmes, qui continuent à la pousser vers cette ouverture.

Contrairement aux enfants réfugiés à Hong Kong, les adultes attirent relativement peu d'attention. Ils ne sont certainement pas une priorité pour Fairclough qui déclare en mai 1962 que les réfugiés chinois « should be resettled in Asia because they would be happiest there » et que « there is no area in the world with more wide open spaces than Asia »²⁰⁵⁴. Néanmoins, le gouvernement décide d'admettre 100 familles, une autre annonce faite par Diefenbaker, mais les critères sont si stricts que le quota n'est pas rempli. Seules des « family units »

2051BAC, SMCI, RG26, 120/3-26-1, lettre de Fairclough à H.O.E. Braden, 4 février 1962, 3 p ; « Chinese surname », *New World Encyclopedia*, https://www.newworldencyclopedia.org/entry/Chinese_surname, consulté le 22 mai 2015.

2052BAC, SMCI, RG26, 120/3-26-1, lettre de Fairclough à Diefenbaker, 2 mars 1962, 3 p.

2053BAC, SMCI, RG26, 120/3-26-1, lettres de R.E.G. Davis à Fairclough, 23 février 1962, 3 p et de Davidson à Davis, 8 mai 1962, 4 p.

2054 *Toronto Daily Star*, 26 et 30 mai 1962, cité dans Patricia Roy, *The triumph of citizenship...*, op. cit., p. 275 ; *Chinatown News*, vol. 9 n° 17, 18 mai 1962, p. 3, 24-25.

arrivées à Hong Kong après le 1^{er} mai 1962 sont éligibles ; les réfugiés plus anciens sont considérés simplement comme des clandestins. Les réfugiés ayant des parents au Canada ne sont pas éligibles non plus, car le MCI considère que leur admission serait simplement un « back-door method of bringing relatives »²⁰⁵⁵.

La YWCA est la seule association de femmes à montrer un intérêt dans ce mouvement. Elle invite toutes ses sections à s'activer auprès des « local members of parliament » sur la question et à participer à l'accueil des familles sélectionnées²⁰⁵⁶. Une résolution, anticipant les arguments contre l'admission d'un plus grand nombre de réfugiés chinois, est élaborée pour inciter le gouvernement à avoir une action plus soutenue : « We are fully aware of the problems involved in a program which represents such a radical departure from current policy, but we feel that the people of Canada are sufficiently concerned about the general welfare of mankind that they will rise to the occasion »²⁰⁵⁷.

La confiance, ou l'espoir, des associations de femmes dans les organisations internationales, ajoutée à leur préoccupation pour les démunis du monde, les incitent à soutenir les actions comme celle du HCR pour traiter les problèmes des réfugiés, y compris dans l'installation d'un certain nombre au Canada. Cet intérêt des associations de femmes repose sur leurs missions caritatives et leurs liens internationaux de long date. Si on est tenté d'imputer l'aide aux personnes démunies à un caractère essentiel de femmes, Ellen Fairclough est un exemple du contraire.

La crise des réfugiés hongrois s'intègre dans des actions mises en place pour soulager la situation de réfugiés existants. Sa venue est si rapide que les associations de femmes ne semblent pas avoir le temps de s'organiser pour influencer les politiques d'admission. Elles les soutiennent pourtant par leurs actions multiples pour aider à l'installation des réfugiés. Leurs bonnes intentions peinent à perdurer face au ralentissement économique et au refus des Hongrois de démontrer une gratitude servile pour la générosité des Canadien(ne)s.

Cette crise, les projets de l'AMR et l'adoption internationale portent sur le devant de la scène la présence et le pouvoir croissant des travailleuses sociales dans les instances d'aide aux immigrants. Leur expertise et l'autorité des organisations pour lesquelles elles travaillent facilitent leur accès aux décideurs de politiques d'immigration à un niveau que les membres

2055Patricia Roy, *The triumph of citizenship...*, *op. cit.*, p. 275-277.

2056BAC, YWCA, MG28 I198, 12/6, comptes rendus, Board of Directors, 24 mai 1962, p. 7 ; 18/7, Public Affairs & World Service Education Committee, 3 octobre 1962, p. 1 ; 32/6, mémorandum de Mrs. P.J. Chadesy aux members of the National Council, 28 mai 1962.

2057BAC, YWCA, MG28 I198, 32/6, mémorandum de Mrs. M.N. Vuchnich, President, aux members of the National Council, 28 mai 1962.

d'associations n'auraient osé imaginer. On peut se demander si la relation entre les femmes expertes et les femmes associatives est complémentaire ou compétitive. Pendant la crise des réfugiés hongrois, ce ne sont plus les associations de femmes qui sont invitées à consulter le MCI, mais plutôt des travailleuses sociales faisant l'analyse des politiques sociales au sein d'organisations consacrées à ces questions. Les associations de femmes sont canalisées vers l'apport d'une aide matérielle.

Pendant l'AMR, on a l'impression d'une résurgence des associations avec une frénésie de collecte de fonds, mais également des revendications pour l'admission de davantage de réfugiés « hard core ». Dans cette deuxième action et les demandes de clarification des responsabilités de répondants privés, on observe une complémentarité avec les actions du CCBES. En ce qui concerne l'adoption internationale, la YWCA s'appuie sur l'expertise du CCBES pour choisir sa propre position. Dans le meilleur des cas, au lieu d'évincer les associations de femmes et les femmes individuelles des discussions des politiques d'immigration, les travailleuses sociales dans les instances d'aide aux immigrants créent un autre espace pour discuter et deviennent une source d'information alternative à l'État.

Bien qu'acceptant un rôle accessoire par rapport au CCBES quant à l'adoption internationale, la YWCA revendique l'admission de plus de réfugiés chinois, démontrant à nouveau son indépendance de décision. Ainsi l'ascendance d'instances consacrées aux questions d'immigrants et de réfugiés n'annonce pas nécessairement la fin d'une ère. Qu'amènent les années 1960 sur ce front ? La confiance qu'accorde la YWCA aux Canadiennes et aux Canadiens pour contribuer davantage au bien-être des personnes non européennes est-elle bien fondée ?

Chapitre X : Les années 1960, changements majeurs dans les politiques de l'immigration et moindre attention des femmes

Les années 1960 sont une période de transformation pour les pays occidentaux et le Canada ne fait pas exception. Un changement de paradigme dans la conception des apports des immigrants déclenche deux actions importantes pour concilier les politiques d'immigration et ce paradigme. Ellen Fairclough est à la tête de l'action menée en 1962 ; le nouveau gouvernement libéral est responsable de la deuxième en 1966-1967. Les réponses des femmes aux modifications introduites sont emblématiques des changements dans leurs priorités, préoccupations et perspectives depuis 1945.

10.1 Modifications importantes des règlements en 1962

Après la victoire du Parti progressiste-conservateur en 1957, E.D. Fulton, ministre intérimaire de la Citoyenneté et de l'Immigration, annonce un projet d'examen de la Loi et des règlements sur l'immigration dans le but d'entamer des modifications importantes. Lorsque Ellen Fairclough devient ministre du MCI en mai 1958, c'est à elle qu'incombe la responsabilité du changement. Malgré son manque d'implication antérieur dans les politiques d'immigration, elle assume ce projet pleinement sans tarder. Sa première tentative en mars 1959 (CP 310), visant à limiter les droits de parrainage et surtout l'entrée de personnes sans compétences spéciales, connaît un échec cuisant un mois plus tard. Fairclough et ses fonctionnaires ne renoncent cependant pas au projet de modifier la Loi et ses règlements, jugés inadaptés aux besoins d'un marché du travail devenu plutôt technique et sophistiqué. Cherchant à mettre en place ces modifications, le ministère est vite convaincu qu'il est trop compliqué de changer la Loi. Une modification majeure des règlements, ne nécessitant pas de vote au Parlement, devient donc la voie privilégiée. Le Conseil des ministres adopte alors le 18 janvier 1962 un décret (CP 86) autorisant les nouveaux règlements que Fairclough présente à la Chambre des communes et au public le lendemain²⁰⁵⁸.

10.1.1 La position d'Ellen Fairclough sur les modifications nécessaires

Conformes aux discours de Fairclough depuis son arrivée au ministère, les nouveaux règlements privilégient surtout les compétences des immigrants, leur adéquation supposée aux

2058BAC, Fairclough, R12805, 1/29, Address by Ellen L. Fairclough à la Canadian Ethnic Press Federation, 30 avril 1960, p. 6 ; Chambre des communes, *Débats*, 27 février 1962, p. 1399-1407 ; Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 129-130 ; Valerie Knowles, *Strangers at our gates...*, *op. cit.*, p. 188.

besoins du marché du travail et le développement économique du pays. La propagande, comme la déclaration de Fairclough annonçant que l'admission d'un immigrant indépendant est dorénavant fondée « uniquement sur ses propres qualités, et qu'on ne tiendra aucunement compte de sa race, de sa couleur ou de son pays d'origine », est acceptée et rapportée par la presse grand public et même par certains analystes de la politique et de l'économie²⁰⁵⁹.

En 1963, le politologue David Corbett reconnaît que, malgré le taux de chômage élevé qui freine la marge de manœuvre de Fairclough, « she accomplished admirable reforms ». En 1965, Mabel Timlin juge la « quality » des nouveaux immigrants admis avec les nouveaux règlements plus en adéquation avec les exigences de l'économie canadienne qu'auparavant. Faisant son propre bilan, Fairclough déclare en 1973, que « the regulations which we finally put into effect were satisfactory, worked satisfactorily »²⁰⁶⁰. Son manque d'enthousiasme est dû au fait qu'elle aurait aimé introduire des restrictions plus importantes sur le regroupement familial, mais elle ne parvient pas à rallier ses collègues du Conseil des ministres à sa cause.

Malgré l'annonce d'une ère nouvelle non discriminatoire, représentation que l'on trouve même dans l'historiographie, la hiérarchie des origines reste intacte pour les droits de parrainage²⁰⁶¹. Les personnes d'origine asiatique ne peuvent parrainer qu'un cercle restreint de parents, bien plus limité que pour les personnes d'autres origines. Leurs droits de parrainage sont simplement étendus quelque peu : on supprime les limites d'âge pour les mères et pères et on ajoute les grands-parents et les fiancées (mais pas les fiancés). Pour Fairclough, les personnes d'origine européenne détiennent des droits de parrainage plus étendus pour des raisons « essentially historical »²⁰⁶².

Sur le plan du parrainage, Fairclough et son équipe avaient souhaité mettre la barre au même niveau pour les personnes de toutes origines. En décembre 1961, elle essaie de convaincre le Premier ministre Diefenbaker qu'il faut diminuer les droits de parrainage des Canadiens d'origine européenne pour les harmoniser avec ceux des Canadiens d'autres origines :

« Our over-all objective should be to eliminate all grounds for charges of discriminatory treatment; and

2059Chambre des communes, *Débats*, propos de Fairclough, 19 janvier 1962, p. 11-12 ; BAC, SMCI, RG26, 97/3-15-1, rapport sur les commentaires dans la presse, « Coverage », février 1962, p. 1-2 ; Alan G. Green et David Green, « The goal's of Canada's immigration policy... », *op. cit.* ; Ravi Pendakur, *Immigrants and the labour force...*, *op. cit.*, p. 75.

2060David Corbett, « Canada's immigration policy, 1957-1962 », *International Journal*, 1963 1962, vol. 18, p. 180 ; Mabel F. Timlin, « Canadian immigration policy : an analysis », *International Migration*, janvier 1965, vol. 3, n° 1-2, p. 57 ; BAC, Stursberg, MG31 D78, 14/7, Ellen Fairclough interview, mars 1973, p. 32.

2061Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 125 ; PALMER H. (dir.), *Immigration and the rise of multiculturalism*, Toronto, Copp Clark Publishing, 1975, p. 72 ; Donald Avery, « Peopling Canada... », *op. cit.*

2062BAC, JCCA, MG28 V7, 14/88, Statement by the Honourable Ellen L. Fairclough, Minister of Citizenship and Immigration, Concerning the New Immigration Regulations, 19 janvier 1962, p. 2-3.

that since it would be too risky to open the doors as wide to the Asian countries, Africa and the West Indies, as we have now opened them to Europe, our only solution is to achieve equality of treatment by limiting somewhat the past privileged position of the Europeans and improving correspondingly the position of the other parts of the world »²⁰⁶³.

Certains députés du Parti progressiste-conservateur hésitent cependant à faire renaître l'ire des personnes d'origine européenne ou la crainte d'un envahissement par les parents de Canadiens d'origine asiatique, orientale ou africaine. En fin de compte Diefenbaker et le Conseil des ministres sont plus sensibles à ces peurs qu'aux arguments de Fairclough. Elle concède qu'il est « preferable to move the less-favoured groups forward by progressive stages »²⁰⁶⁴. Cette situation semble être l'un des cas décrits par Richard Bell où Fairclough « asked for very little of Cabinet and got even less ». Des éditoriaux de presse montrent un accord sur une approche progressive. Évidemment, les groupes ethniques favorisés par les nouveaux règlements les trouvent plus acceptables que ceux qui sont pénalisés²⁰⁶⁵.

En 1965, Mabel Timlin déclare raisonnable la limitation des droits de parrainage car « some years of experience in the past with regulations allowing this degree of freedom in sponsorship have shown it to have a "snow-ball" effect ». Elle trouve inquiétant que l'Europe continue à fournir beaucoup de main-d'œuvre « semi-skilled or unskilled ». Pour endiguer le taux de chômage efficacement, elle pense qu'il faut limiter les droits de parrainage pour tout le monde²⁰⁶⁶. Timlin et Fairclough sont en accord avec cette opinion, bien que cette dernière n'ait pas été en mesure d'imposer les avis d'experts comme celui de Timlin. En 1973, Fairclough se plaint toujours des droits de parrainage et du comportement peu responsable de certains répondants : « once they [the immigrants] are here in the country they [the sponsors] would just throw them to the wolves, they wind up on our welfare roll Good Lord »²⁰⁶⁷.

En 1962, les personnes des origines toujours défavorisées ont du mal à accepter le discours affirmant que les nouveaux règlements annoncent une ère plus juste au niveau des politiques d'immigration. Douglas Jung explique dans le *Chinatown News* qu'il a manifesté son désaccord à Fairclough et à Diefenbaker à propos des « many discriminatory features

2063BAC, SMCI, RG26, 97/3-15-1, lettre de Fairclough à Diefenbaker, 14 décembre 1961, p. 3.

2064BAC, SMCI, RG26, 97/3-15-1, lettres à Fairclough de John W. Kucherepa, 5 décembre 1961, 2 p, d'Arthur Maloney, 4 décembre 1961, 4 p et de Fairclough à Diefenbaker, 14 décembre 1961, 3 p ; MCI, RG76, 948/SF-C-1-1-2, « Draft immigration regulations, pt. 1 », Minutes of Department of Citizenship and Immigration to Cabinet, janvier 1962, cité dans, Sheldon Taylor, *Darkening the complexion of Canadian society...*, *op. cit.*, p. 313 ; Harold Troper, « Canada's immigration policy since 1945 », *op. cit.*, p. 266.

2065Entretiens avec Richard Bell, 16 juin 1966 et 10 mars 1967, cité dans Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 136. BAC, SMCI, RG26, 97/3-15-1, rapport des commentaires dans la presse, « Coverage », février 1962 et lettre de S.B. Hurwich, CJC, à Davidson, 21 mars 1962 ; Fairclough, R12805, 1/30, Partial text of an Address aux Canada Ethnic Press Federation et Citizenship Council of Manitoba, 31 mars 1962, p. 2.

2066Mabel F. Timlin, « Canadian Immigration Policy », *op. cit.*, p. 54-55, 63-68.

2067BAC, Stursberg, MG31 D78, 14/7, transcription, Ellen Fairclough interview, 9 mars 1973, p. 34.

[that] still remain ». D'autres journaux ciblant les personnes d'origine chinoise expriment « bitter disappointment » et considèrent les résultats comme « a sign of limited friendship » du gouvernement envers ses citoyens d'origine chinoise²⁰⁶⁸.

Selon l'historien Robin Winks, la réaction des personnes d'origine antillaise aux règlements de 1962 est assez positive : « West Indians hailed the new regulations as the vindication they had sought ». R. Winks détecte également une nette amélioration de l'opinion publique au sujet de Fairclough elle-même :

« Prior to the passage of the new act [sic], many Canadians had viewed Mrs. Fairclough as a particularly discriminatory minister [...] Much of the hostility to her, however, quite obviously arose because of her manner rather than her method. [...] although she wished to give Canada a freer and more fully-planned immigration policy, she could appear to be stiff-necked and offensive »²⁰⁶⁹.

Tous les Antillais ne regardent pas les modifications d'un œil bienveillant ; certains y voient une fuite organisée des compétences qui appauvrit le pays d'origine. Du point de vue des Antillais qui veulent immigrer au Canada, un lecteur du *Toronto Telegram* considère que l'insistance sur l'instruction et la formation érige des barrières contre une population qui « lacked diplomas because they acquired their skills by practice, and not by theory »²⁰⁷⁰.

Les nouveaux règlements amènent l'État canadien à s'interroger sur l'avenir du programme consacré aux domestiques antillaises. Certains Canadiens noirs veulent le voir enterré, le considérant comme un moyen de les maintenir dans des rôles subalternes²⁰⁷¹. Des employeurs canadiens instrumentalisent les nouveaux règlements en sélectionnant leurs propres domestiques, pendant des vacances ou via des contacts dans les îles, qu'ils essaient ensuite de faire entrer au Canada selon la demande pour leurs compétences et grâce à la garantie d'un emploi²⁰⁷². Aux Antilles, les gouvernements et les candidates potentielles espèrent la poursuite du programme et se méfient des nouveaux règlements, avec raison d'ailleurs. Des femmes sans qualifications vues comme pertinentes ne peuvent pas lutter face à un système de sélection d'immigrants indépendants qui privilégie des compétences valorisées par une économie et une société industrielle, capitaliste et de plus en plus portée par des développements technologiques. Au sein du gouvernement canadien, l'idée qu'il faut continuer le programme pour éviter de nuire aux relations commerciales prévaut néanmoins

2068 Douglas Jung, « How new rules help Chinese », *Chinatown News*, 3 février 1962, p. 6-7 ; Immigration Regulations, PC 1962-86, 31 (d) ; BAC, SMCI, RG26, 97/3-15-1, rapport des commentaires de la presse, « Coverage », février 1962, p. 2-4.

2069 Robin Winks, *The Blacks in Canada : a history*, 2^e éd., Montreal, McGill-Queen's University Press, 1997, p. 443-444.

2070 BAC, SMCI, RG26, 97/3-15-1, rapport des commentaires de la presse, « Coverage », février 1962, p. 4.

2071 Agnes Calliste, « Canada's immigration policy and domestics from the Caribbean... », *op. cit.*, p. 395-398.

2072 BAC, SMCI, RG26, 146/3-41-23, mémorandums de Davidson à Baskerville, 5 p et de Fortier au Minister, 12 mai 1959, 2 p.

pendant les années 1960²⁰⁷³.

Outre l'insistance dans les nouveaux règlements sur les compétences, des facteurs plus systémiques comme le faible nombre de services d'immigration en dehors de l'Europe de l'Ouest et des États-Unis militent contre un accès égal à l'immigration au Canada. À un moment où l'ordre du jour est de limiter les dépenses du ministère en raison du ralentissement économique, le MCI ne s'empresse pas d'étendre ses services à l'étranger. En mars 1962, Fairclough explique que la décision d'ouvrir de nouveaux services d'immigration outre-mer dépend de la demande²⁰⁷⁴. En d'autres termes, ce n'est pas une approche où le MCI prend les devants. D'ailleurs les agents d'immigration conservent un certain pouvoir discrétionnaire pour décider du profil des immigrants ayant le droit d'entrer au Canada. Des listes d'emplois disponibles les guident quelque peu dans leur travail, mais en fin de compte, ce sont eux qui décident quelles compétences sont adaptées au développement du pays²⁰⁷⁵.

Malgré ces points d'interrogation sur cette supposée nouvelle ère de non discrimination, il est vrai que la cote de Fairclough et de son ministère connaît une hausse grâce au décret 86. Se pourrait-il que l'introduction de plus de justice dans les politiques d'immigration soit vraiment la motivation primordiale à l'origine des modifications ? En mars 1962, Fairclough explique qu'éliminer la discrimination et compenser la baisse de l'immigration de l'Europe de l'Ouest sont en effet deux objectifs importants. L'historiographie affirme souvent que ces motivations sont cruciales. Selon Ninette Kelley et Michael Trebilcock :

« This change in perspective reflected both the growing domestic political influence of church, community, ethnic and other public interest groups, and international considerations whereby Canada's credibility in a multi-racial British Commonwealth of newly independent nations, and its role as an honest broker, middle power, and peacekeeper in the larger global theatre, made many of its former immigration policies increasingly anachronistic, and indeed an embarrassment »²⁰⁷⁶.

2073 Sedef Arat-Koç, « From “mothers of the nation” to migrant workers », *op. cit.*, p. 77 ; Andrée Côté, Michèle Kérisit, et Marie-Louise Côté, *Qui prend pays... L'impact du parrainage sur les droits à l'égalité des femmes immigrantes*, Ottawa, Condition féminine Canada, 2001, p. 28 ; BAC, MCI, RG 76, 992/5850-6-4-533, part. 1, mémorandum de l'Assistant Deputy Minister au DM, 17 octobre 1967, p. 2-3, cité dans Patricia M. Daenzer, *Regulating class privilege...*, *op. cit.*, p. 72.

2074 Ninette Kelley et M.J. Trebilcock, *The making of the mosaic...*, *op. cit.*, p. 315 ; Sunera Thobani, « Sponsoring immigrant women's inequalities », *op. cit.*, p. 11 ; Chambre des communes, *Débats*, propos de Fairclough, 29 mars 1962, p. 2396-2397 ; BAC, SMCI, RG26, 97/3-15-1, mémorandum du General Executive Assistant du Director of Immigration au Special Assistant to the Minister, 27 février 1962, 2 p ; Fairclough, R12805, 1/30, Partial text of an Address aux Canada Ethnic Press Federation et Citizenship Council of Manitoba, 31 mars 1962, p. 2-3 ; Harold Troper, « History of immigration to Toronto... », *op. cit.*, p. 18-19.

2075 « Around Chinatown », *Chinatown News*, 18 avril 1962, p. 23-24 ; Alan G. Green et David Green, « The goal's of Canada's immigration policy... », *op. cit.* ; Triadafilos Triadafilopoulos, « Dismantling white Canada: race, rights and the origins of the points system », in T. Triadafilopoulos (dir.), *Wanted and welcome? Polices for highly skilled immigrants in comparative perspective*, New York, Springer, 2013, p. 23-26.

2076 Ninette Kelley et M.J. Trebilcock, *The making of the mosaic...*, *op. cit.*, p. 319, 333.

Une journaliste de l'époque, Ruth Pinkus, écrit que le Canada veut être un « leader, an honest broker » et que l'État revoit donc ses politiques d'immigration barrant les immigrants non blancs²⁰⁷⁷.

Les preuves de la prévalence de cette motivation sont pourtant plutôt ténues. Dans son autobiographie de 1995, Fairclough indique que la motivation a été « to make education, training, and skills the primary criteria for immigration, rather than family relationship and country of origin »²⁰⁷⁸. Joe Bissett, un collaborateur proche de Fairclough entre 1958 et 1960, décrit la philosophie de la ministre en termes très économiques : « she believed that Canada needed immigrants but for labour force enhancement primarily and that the flow should be related to economic conditions and regulated on that basis »²⁰⁷⁹. Certes, en décembre 1961 elle communique à Diefenbaker le besoin d'établir des règlements susceptibles de « eliminate all grounds for charges of discriminatory treatment » mais le choix de ses mots suggère une préoccupation pour les conséquences politiques négatives plutôt que le caractère indésirable de la discrimination en soi²⁰⁸⁰.

En août 1961, en abordant le sujet de la discrimination dans la société canadienne, elle passe beaucoup de temps à expliquer qu'il faut éviter « destructive discrimination », mais « what we are pleased to call Western Civilization is almost entirely the production of a vital and positive sense of discrimination »²⁰⁸¹. En mars 1962, Fairclough n'aborde la motivation d'éliminer la discrimination et combler la baisse de l'immigration européenne qualifiée qu'après avoir longuement évoqué le besoin de mettre fin à une immigration dominée par des personnes sans compétences spéciales, trop susceptibles de subir le chômage. Elle veut surtout favoriser les immigrants utiles à une économie axée de plus en plus sur la production à valeur ajoutée plutôt que sur l'extraction de ressources primaires. C'est en effet le discours qui prévaut dans ses allocutions publiques et ses interventions au Conseil des ministres depuis son affectation au MCI²⁰⁸². Fidèle à l'idéologie libérale ou, selon ses propres termes, le « free market », Fairclough interprète l'immigration à travers ce prisme. Elle estime l'immigration souhaitable dans la mesure où celle-ci contribue au développement économique du pays.

2077Ruth Pinkus, « Immigration and discrimination », *Vancouver Province*, 25 janvier 1964, p. 5.

2078Ellen Louks Fairclough, *Saturday's child...*, *op. cit.*, p. 119-120.

2079Courriels de Joe Bissett à l'auteure, 10 août et 14 septembre 2014.

2080BAC, SMCI, RG26, 97/3-15-1, lettre de Fairclough à Diefenbaker, 14 décembre 1961, 3 p.

2081BAC, Fairclough, R12805, 1/30, Partial text of an Address, Opening of the 8th Annual Western Citizenship Seminar, 27 août 1961, p. 2-3.

2082BAC, Fairclough, R12805, 1/30, Address à la Canada Ethnic Press Federation et au Citizenship Council of Manitoba, 31 mars 1962, p. 4-8 ; RG2, fonds Privy Council Office, vol. 27, Chapitre XII, Immigration, 669, *Extrait des conclusions du Cabinet*, SECRET, rapport de Fairclough, 12 avril 1960, <http://www.international.gc.ca/departement/history-histoire/dcer/details-fr.asp?intRefid=13156>, consulté le 17 janvier 2012 ; Alan G. Green et David A. Green, « The economic goals... », *op. cit.*, p. 431 ; Peter Li, *Destination Canada : immigration debates and issues*, Don Mills, Ont., Oxford University Press, 2003, p. 24.

En analysant l'évolution des allocutions publiques de Fairclough entre 1958 et 1962, il apparaît avec évidence que pour elle, l'économie est toujours prioritaire bien que l'angle de vue change parfois. Ses discours de 1959 se concentrent surtout sur les preuves quantitatives que les immigrants ont des effets positifs sur l'économie en tant qu'« important producers of agricultural wealth », des « important consumers of Canadian goods », des sources de « considerable amounts of capital » et des créateurs d'emplois. Elle pense qu'il faut continuer « to attract them in the numbers we need for the orderly development of our country », mais ces nombres sont « closely tied to the economic absorptive capacity of our country »²⁰⁸³.

En 1961 Fairclough évolue vers un discours déclarant que la seule façon de garantir une contribution positive des immigrants est de privilégier les candidats qualifiés et de restreindre l'admission des personnes peu qualifiées :

« As more complex and intricate machinery is introduced into Canadian industrial production there is naturally going to be an increasing emphasis on the need for trained, skilled labour. The need for unskilled labour is going to dwindle. [...] It is a fact that the continuing hard core of unemployment includes a major proportion of unskilled labour »²⁰⁸⁴.

Craignant que ce discours n'apparaisse comme dépourvu de compassion, elle déclare qu'il serait cruel de continuer à admettre trop de personnes sans compétences spéciales :

« How cruel it would be to bring in thousands of unskilled labourers and leave them to face the harsh realities of unemployment in a strange land. This may sound like a selfish yardstick, but the real test of a desirable immigrant today is what contribution he can make to the strengthening and development of the Canadian economy. [...] it is the only honest and sensible approach »²⁰⁸⁵.

Malgré l'ouverture aux immigrants qualifiés au-delà du premier monde, Fairclough songe plutôt à l'admission de ressortissants des pays qu'elle estime comparables au Canada : « any country profits from the competition of skills and education which invariably arises through the immigration of adults from technically and culturally highly-developed countries »²⁰⁸⁶. Néanmoins, avec l'immigration européenne en déclin, les compétences deviennent un outil permettant aux immigrants non européens de compenser les inconvénients de leur origine.

Le décret 1962-38 est la dernière mesure d'envergure introduite par Ellen Fairclough en tant que ministre du MCI. Après l'élection de juin 1962 où le Parti progressiste-

2083BAC, Fairclough, R12805, 1/29, Notes for Speeches au Toronto Chapter of Internal Auditors, 23 avril 1959, p. 11-12 ; à l'Oshawa Rotary Club, 5 janvier 1959, p. 5 ; au Winnipeg Real Estate Board, 26 janvier 1960, p. 4 ; Address au Vancouver Men's Canadian Club, 18 septembre 1959, p. 7-9.

2084BAC, Fairclough, R12805, 1/29, Partial text of an Address à l'Ontario Agricultural College, 27 janvier 1961, p. 4-7. Voir aussi 1/30, Partial text of an Address au Brantford Citizenship Committee, 20 octobre 1961, p. 4-7 et au Lions Club of Shefferville, 31 octobre 1961, p. 7.

2085BAC, Fairclough, R12805, 1/30, Partial text of an Address au Hamilton Area Women's Institute, 6 novembre 1961, p. 3-4, 6.

2086BAC, Fairclough, R12805, 1/29, Partial text of an Address aux Jewish Immigrant Aid Services of Canada, 7 mai 1961, p. 12 ; Ravi Pendakur, *Immigrants and the labour force...*, *op. cit.*, p. 75-76 ; Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 285.

conservateur perd sa majorité mais arrive à former un gouvernement minoritaire, Diefenbaker nomme Fairclough ministre des Postes. Pour Fairclough, c'est un soulagement de se débarrasser d'un ministère si controversé²⁰⁸⁷.

Franche au point de manquer de tact, pendant son mandat à la tête du MCI, Fairclough martèle le besoin pour « quality rather than quantity » et « de favoriser l'entrée de personnes appropriées et désirables qui ont des capitaux ou d'autres moyens de s'établir ». Elle tente toujours d'assurer que son approche est à la fois rationnelle et humaine²⁰⁸⁸. Dans sa franchise et son approche de femme d'affaires rationnelle, Fairclough oublie parfois l'impact de ses paroles. Elle n'est pas dépourvue de sensibilité politique, sinon elle ne serait pas restée au Parlement pendant treize ans, mais lorsqu'elle devient ministre, elle semble plus animée par le désir de réaliser un programme correspondant à sa vision des choses que d'être réélue²⁰⁸⁹. Dans sa perspective économique rationnelle, peut-être suppose-t-elle que le succès de son programme mènerait logiquement à sa réélection.

D'un point de vue critique, on peut considérer que ses propos se résument à l'affirmation que les personnes venues de certaines régions de certains pays sans certaines compétences ne sont pas des atouts pour l'économie canadienne, aussi acharné leur travail puisse-t-il être. Elle ne semble pas mesurer combien ses propos peuvent paraître injurieux à de nombreuses personnes au Canada et dans sa propre circonscription. L'historiographie suggère que cela contribue à sa défaite lors de l'élection de 1963 au profit d'un jeune candidat d'origine italienne du Parti libéral²⁰⁹⁰. Margaret Conrad explique son échec plutôt par le fait que Fairclough avait « lost touch » avec sa circonscription et qu'elle est restée loyale publiquement à un Diefenbaker de plus en plus impopulaire, malgré ses propres différences avec le « Chief ». Le journaliste Peter C. Newman suggère qu'elle est simplement incompétente et inconsciente, perspective que n'adopte jamais Diefenbaker lui-même malgré l'embarras politique du décret 1959-310²⁰⁹¹.

2087BAC, Stursberg, MG31 D78, 14/7, transcription, Ellen Fairclough interview, 9 mars 1973, p. 18.

2088BAC, Fairclough, R12805, 1/30, Partial text of an address au Lions Club of Schefferville, 31 octobre 1961, p. 7 ; au Hamilton Area Women's Institute, 6 novembre 1961, p. 2-4 ; 1/29, à l'Ontario Agricultural College, 27 janvier 1961, p. 6, 8 ; Chambre des communes, *Débats*, propos de Fairclough, 27 février 1959, p. 1540 et 22 avril 1959, p. 3072.

2089Courriel de James Bisset, ancien agent de liaison du MCI, 14 septembre 2014 ; BAC, Fairclough, R12805, 1/11, Flora MacDonald, « Ellen Fairclough Speech », 1 février 1985, p. 3.

2090Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 63 ; Karen Bird, « Many faces, few places : the political under-representation of ethnic minorities and women in the city of Hamilton », in Caroline Andrew, John Biles, Myer Siemiatycki et Erin Tolley (dir.), *Electing a diverse Canada : the representation of immigrants, minorities, and women*, Vancouver, UBC Press, 2009, p. 144-145 ; Ellen Louks Fairclough, *Saturday's child...*, *op. cit.*, p. 141-142.

2091Margaret Conrad, « “Not a feminist, but ...” », *op. cit.*, p. 18 ; Entretien téléphonique avec Jim Cross, adjointe du sous-ministre du MCI entre 1956 et 1964, 25 septembre 2014, durée 58m53s ; Peter C Newman, *Renegade in power : the Diefenbaker years*, Toronto, McClelland & Stewart, 1989, p. 99-100 ; John George

10.1.2 Des associations de femmes inattentives à l'introduction du décret 1962-38

En dehors des commentaires de Mabel Timlin et de Ruth Pinkus, les archives consultées révèlent une situation de quasi-mutisme des femmes dans la société civile au sujet des nouveaux règlements. Les Federated Women's Institutes of Canada (FWIC), qui essaient d'anticiper les modifications promises par Fulton et Fairclough, constituent une exception. L'implication des FWIC dans les politiques d'immigration, et surtout le fait qu'elles accordent plus d'intérêt aux politiques générales que d'autres associations de femmes qui se concentrent sur les questions des réfugiés et du regroupement familial, est plutôt inédite. Une explication possible est qu'à partir de 1957 et 1958, les femmes dans les régions rurales ont de plus en plus tendance à voter pour le Parti progressiste-conservateur²⁰⁹². Qu'un de leurs partis de prédilection nomme une femme ministre les impressionne et les incite à suivre ses actions.

Quoi qu'il en soit, les FWIC adoptent une résolution en juin 1961 conforme aux projets de Fairclough en déclarant qu'une

« sound, consistent and aggressive immigration policy is in the best interests of Canada's future, economically, socially and culturally [... the FWIC] urge an immediate revision of the Immigration Act, to provide for a selective immigration policy which would ensure that the immigrant be a desirable future citizen of Canada, with skills necessary to fill certain economic needs and opportunities »²⁰⁹³.

Pourtant, en revendiquant également des « fair deportation practices and the elimination of racial discrimination », l'association démontre des préoccupations pour des questions de justice sociale. L'association trouve cette résolution suffisamment importante pour envoyer mesdames J. Haggerty, présidente, et R.J. Penney, présidente de la commission Citizenship and Education, à Ottawa pour la présenter à Fairclough²⁰⁹⁴. Le fait que Fairclough fasse une allocution au Women's Institute à Hamilton en novembre 1961 et qu'elle rencontre son conseil d'administration en avril 1962 est probablement une façon de répondre aux revendications des FWIC²⁰⁹⁵.

On peut penser que l'attention que les FWIC portent aux questions d'expulsion et de discrimination est non seulement liée à l'implantation d'immigrants dans le Canada rural depuis la guerre, mais également à l'implication des femmes immigrantes dans les Women's

Diefenbaker, *One Canada...*, *op. cit.*, p. 47.

2092Sylvia B. Bashevkin, *Toeing the lines : women and party politics in English Canada*, Don Mills, Ont., Oxford University Press, 1993, p. 54 ; Peter Regenstreif, « The Canadian General Election of 1958 », *The Western Political Quarterly*, juin 1960, vol. 13, n° 2, p. 349-373.

2093BAC, FWIC, MG28 I316, 9/7, Report of the 22nd Biennial Board Meeting and 2nd National Convention, 14-23 juin 1961, p. 73-74.

2094BAC, FWIC, MG28 I316, 9/11, Mrs. H.G. Taylor, « Postmark Ottawa », *Federated News*, 01/1962, p. 2.

2095BAC, FWIC, MG28 I316, 9/11, article, « Minister of Immigration and Citizenship addresses FWIC board », *Federated News*, avril 1962, p. 1. Nous joignons en Annexe n° 16 une copie de cet article.

Institutes²⁰⁹⁶. Bien que les immigrants de la première moitié du XX^e siècle se soient implantés plus souvent dans des régions rurales que les immigrants d'après la Deuxième Guerre mondiale, le nombre de participants du deuxième groupe destiné à ces régions reste significatif. Entre l'arrivée de ces deux groupes, le modèle d'établissement et l'attitude des habitants ont changé. Les immigrants ne sont plus cantonnés dans des *block settlements* et les habitants commencent à reconnaître que l'arrivée d'immigrants peut permettre la survie des régions affectées par l'exode rural.

Le NCWC semble connaître une évolution inverse à celle des FWIC. Contrairement à l'attention minutieuse qu'il a portée à l'évolution des politiques d'immigration entre 1945 et 1955, le NCWC n'analyse les nouveaux règlements de 1962 que très superficiellement. La présidente de la commission Migration et Citoyenneté de l'époque, Mary Martha Creighton, propose un résumé mal rédigé et très sommaire : « the Federal Government are planning to immigrate trained personnel into Canada which will help to build Canada's industries, so vital for world competition. Thusly, the immigration plan of the government continues and a watching brief shows that a well organized plan is going ahead »²⁰⁹⁷. L'analyse de l'impact des nouveaux règlements sur l'immigration des domestiques antillaises par le Montréal CW est tout aussi superficielle : « An inquiry was made [...] The information received indicated that the revised Immigration Laws of 1961-62 were in effect and no discrimination appeared prevalent »²⁰⁹⁸. En revanche, en novembre 1961, le New Democratic Party Women's Committee (NDPWC) fait adopter par le Vancouver CW une résolution réclamant l'admission de davantage de ressortissants des pays du Commonwealth, « without regard to colour ». Lorsque le NCWC considère finalement la résolution en février 1962, les nouveaux règlements sont déjà en vigueur. Il estime donc que le problème est résolu, alors que le Vancouver CW et le NDPWC ne sont pas satisfaits de cette décision car la Loi sur l'immigration contient toujours ses clauses discriminatoires²⁰⁹⁹. Il est clair que le Vancouver CW s'est ouvert à d'autres influences depuis les années 1940 lorsque les Native Daughters y trouvaient une voie pour diffuser leur nativisme.

Le Public Affairs and World Service Education Committee de la YWCA ne semble pas se sentir concerné par ces modifications. Néanmoins, certains de ses membres assistent à un

2096BAC, FWIC, MG28 I316, 9/11, article, « Women's Insitutes welcome new Canadians in Ontario », *Federated News*, juillet 1953, p. 3

2097BAC, NCWC, MG28 I25, 132/1, Standing Committee on Immigration, 1961-62, Letter #2, mars 1962, p. 2.

2098BAnQM, MCW, P653 S3 SS1 D1, 69th Year Book and Annual Report, 1962-1963, p. 49

2099RBSCUBC, VCW, 9/8, comptes rendus, Committee of Officers, 27 novembre 1961 et 26 février 1962 ; BAC, NCWC, MG28 I25, 132/12, lettres entre Mrs. F.R. Duminy, NCWC, et Mrs. J.H. Fletcher, VCW, 2 et 9 mars 1962.

congrès du Social Planning Council of Metropolitan Toronto (SPCMT) en mars 1962, organisé par la commission sur l'immigration de celui-ci²¹⁰⁰. Le conseil de direction de l'Immigration Section du SPCMT compte 11 femmes sur un total de 22 personnes. Certaines des femmes sont bien connues dans le domaine de l'immigration – Freda Hawkins, Peggy Jennings et Nell West – mais les autres, des femmes issues des élites de Toronto, sont moins connues. Mesdames Bernard Freedman et Joseph Grittani sont à remarquer car elles viennent de groupes minoritaires importants de la ville. Charity L. Grant, Muriel Jacobson et Irena Ungar, immigrante polonaise très impliquée dans l'aide aux immigrants de la même origine, font partie du comité qui organise le congrès, tout comme cinq autres femmes sur un total de 18 personnes²¹⁰¹. L'organisation de ce congrès est indicative du déplacement des discussions sur l'immigration vers des espaces autres que les associations de femmes et dans des organisations dotées de personnel et de conseils d'administration des élites sociales.

10.2 Juliette Barcelo : les bases d'un ministère de l'immigration pour le Québec

L'initiative majeure suivante concernant les politiques d'immigration ne vient pas d'Ottawa mais de Québec. Une femme y joue un rôle central mais peu reconnu. Parmi tous les changements sociaux et politiques associés à la révolution tranquille au Québec, la baisse de la natalité est souvent remarquée. Elle engendre des inquiétudes sur l'avenir démographique des francophones face aux anglophones au Canada. L'immigration, jusque-là phénomène redouté et souvent combattu par la majorité des Canadiens francophones, devient un outil permettant de compenser la baisse du taux de natalité et de favoriser le « développement économique et national » du Québec²¹⁰². En février 1965, cette préoccupation mène à un vote à l'Assemblée législative en faveur de la création d'un service d'immigration comme première étape d'un parcours qui mènerait rapidement à la création d'un ministère. La motion vient de l'Union nationale, le parti de l'opposition, mais le gouvernement libéral fait preuve de célérité dans la mise en place du service. Celui-ci, fonctionnel le 1^{er} mars 1965, est rattaché au ministère des Affaires culturelles (MAC)²¹⁰³.

2100BAC, YWCA, MG28 I198, 18/7, compte rendu, Meeting of Public Affairs and World Service Education Committee, 4 avril 1962, p. 3.

2101BAC, JCCA, MG28 V7, 14/8 Social Planning Council of Metropolitan Toronto, 1962 Conference on Immigration, 9-10 mars 1962.

2102Jacques Robert, « L'intégration vue du Québec », *Santé, Société et Solidarité*, 2005, vol. 4, n° 1, p. 70-71 ; Michael D. Behiels, *Le Québec et la question de l'immigration...*, *op. cit.*, p. 18 ; Martin Pâquet, *Vers un ministère québécois de l'immigration, 1945-1968*, *op. cit.*, p. 13, 16-17.

2103L'Assemblée législative du Québec, *Débats*, 10 février 1965, p. 461-471 et 17 février 1965, p. 645 ; BAnQM, fonds du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (désormais MCCI), E47, S999 documents non-traités, dossier : Historique du ministère de l'Immigration, rapport, *Historique du ministère de l'Immigration et de C.O.F.I.*, préparé par M. Ligneau, s.d. p. 5 ; BAnQQ, fonds Ministère de la



Pendant les débats législatifs du 2 mars 1965, le ministre du MAC, Pierre Laporte, se félicite qu'une femme, Juliette Barcelo, soit nommée à la tête du service en question. Il précise les points forts de son CV : diplômée en droit de l'Université de Montréal et membre du Barreau du Québec, ancienne rédactrice du journal universitaire de son *alma mater*, le *Quartier Latin*, puis de *Thémis*, une revue juridique. Elle a étudié deux ans en Angleterre grâce à une bourse du Commonwealth où elle décroche une deuxième licence (B.A. Honors) en philosophie, sciences politiques et économie²¹⁰⁴. En 1958, elle devient agente du service extérieur de l'Immigration dans la fonction publique fédérale où elle assure des postes à Paris entre 1960 et 1963, puis à Tel Aviv, jusqu'à ce que le MAC la persuade d'effectuer des recherches sur la question de l'immigration au Québec²¹⁰⁵. En janvier 1966, Barcelo explique qu'elle a accepté de quitter le service extérieur du MCI en raison de la solitude du travail pour une femme célibataire et non à cause d'un manque d'intérêt pour les questions d'immigration. Elle est également attirée par toutes les évolutions en cours dans la société québécoise : « So many things are happening here, and I want to be a part of it »²¹⁰⁶.

Les objectifs immédiats de Barcelo, en tant que « conseiller technique », sont bien définis :

« faire des études sur l'action à engager auprès des Néo-Canadiens en vue de faciliter leur intégration au milieu francophone du Québec ; deuxièmement, préparer à la lumière de ces études et en liaison avec les services compétents, la formation d'un service des Néo-Canadiens, [...] et finalement, en collaboration avec les ministères intéressés, proposer au ministre le schéma d'une politique d'immigration pour le Québec »²¹⁰⁷.

Ces responsabilités étendues pèsent sur les épaules d'une femme de 32 ans. C'est une situation plutôt inédite dans un contexte où le Québec compte toujours une seule (et première) femme élue à l'Assemblée législative, Claire Kirland-Casgrain. Mais le parcours de Barcelo est déjà

Culture et des Communications (désormais MCC), E6, 1976-00-066/213/Service de l'immigration, Résumé de l'allocation de Juliette Barcelo, Conseiller Technique, Service de l'Immigration, 26 juin 1965.

2104L'Assemblée législative du Québec, *Débats*, 17 février 1965, p. 645 ; Bryan Goodyear, « Quebec seeks to lure immigrants », *Montreal Gazette*, 8 mars 1965, p. 19 ; Marion Kunstler, « Woman advises Quebec on immigration », *Montreal Gazette*, 12 janvier 1966, p. 14 ; « Mlle Juliette Barcelo, Directeur du service du personnel enseignant », *l'inter*, vol. 9 n° 5, janvier 1968, p. 10 ; Karine Hébert, « Carabines, poutchinettes co-eds ou freschettes sont-elles des étudiantes? : Les filles à l'Université McGill et à l'Université de Montréal (1900-1960) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2004, vol. 57, n° 4, p. 619.

2105Marion Kunstler, « Woman advises Quebec on immigration », *Montreal Gazette*, 12 janvier 1966, p. 14.

2106Idem.

2107Assemblée législative du Québec, *Débats*, propos de Laporte, 2 mars 1965, p. 912-913.

remarquable²¹⁰⁸.

On suppose d'ailleurs que Barcelo a des liens avec le gouvernement libéral et avec les hauts-fonctionnaires du MAC. Il est possible que ces liens viennent de ses engagements comme étudiante à l'Université de Montréal. Dans les articles de cette époque, Barcelo fait preuve d'attitudes, surtout dans ses louanges du *Cité libre*, que Nicole Neatby décrit comme « modernistes ». Neatby remarque que « la jeune Juliette Barcelo ne craint pas d'approuver des gens fort critiqués par les autorités religieuses en place ». Elle ne craint pas non plus d'examiner le communisme pour mieux en discuter au lieu de le censurer sans réflexion²¹⁰⁹. Bref elle représente cette génération qui exige les transformations de la révolution tranquille.

Les sources et l'historiographie montrent que Barcelo prend très au sérieux ses responsabilités de conseillère technique. Selon Martin Pâquet, Barcelo et Laporte, « par leur personnalité et leur volonté, [...] influenceront fortement les actions du système de gouvernement québécois » dans son approche à l'immigration. D'ailleurs, pour M. Pâquet, « les idées et les valeurs de Barcelo vont imprégner les orientations futures de l'infrastructure administrative qui s'élabore »²¹¹⁰. Afin d'évaluer les attitudes et les structures publiques et privées en place lorsqu'elle commence son travail au printemps 1965, Barcelo multiplie les réunions dans les milieux des Néo-Canadiens, comme on aime les appeler à l'époque. Pendant la première année de son contrat, elle fait des recherches et rédige des rapports sur trois aspects de l'immigration dans la province : les actions et les attentes « des associations et des paroisses des groupes ethniques de Montréal », les structures existantes liées à l'immigration et « l'intégration éducative et scolaire de l'immigrant au Québec ». Ses recherches demandent également qu'elle s'entretienne avec des services dans d'autres ministères et avec des personnes très impliquées dans le domaine comme Jean-Marc Léger, André Patry et René Gauthier²¹¹¹.

Barcelo est également assez présente sur les ondes et dans les pages des médias pour expliquer sa mission et encourager les Québécois à voir l'immigration comme un atout au lieu d'un fardeau imposé par les prétendus objectifs anglicisants des autorités fédérales²¹¹². Dans

2108Bryan Goodyear, « Quebec seeks to lure immigrants », *Montreal Gazette*, 8 mars 1965, p. 19 ; Helen Turcotte, « See the world it promises », *Ottawa Journal*, 21 février 1959, p. 2.

2109Juliette Barcelo, « "L'obéissance à l'Église n'exclut pas la discussion entre chrétiens" Gérard Pelletier » et « Nous ne comprenons rien au communisme », *Quartier latin*, 15 janvier 1953 et 18 octobre 1952, cité dans Nicole Neatby, *Carabins ou activistes ? : l'idéalisme et la radicalisation de la pensée étudiante à l'Université de Montréal au temps du Duplessisme*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1999, p. 62-63, 108-109.

2110Martin Pâquet, *Le fleuve et la cité...*, op. cit., p. 269, 271.

2111Assemblée législative du Québec, *Débats*, propos de Pierre Laporte, 25 octobre 1968, p. 3627-3628.

2112BANQM, MCCI, E47, S999, Andrée Lajoie-Robichaud, *Politiques et attitudes à l'égard de l'immigration depuis la confédération du Québec*, rapport présenté à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1965, p. 68-78, cité dans le rapport, « Histoire de l'administration publique québécoise

un rapport préliminaire de juin 1965, elle décrit les résultats de ses recherches en commençant par énumérer les raisons – démographiques, économiques, humaines et sociales, politiques et constitutionnelles – incitant à l'élaboration d'une politique d'immigration pour le Québec. Le pouvoir de l'Ontario d'attirer deux fois plus d'immigrants et la tendance des immigrants au Québec d'intégrer, à presque 90 %, les milieux anglophones, sont évoqués. Le besoin d'attirer des immigrants dans les secteurs économiques en manque de main-d'œuvre, où ils pourront contribuer au développement de la province, figure parmi les raisons économiques. Barcelo considère également que la société a le devoir de mieux s'occuper des immigrants pour assurer leur « sécurité sociale », leur « adaptation culturelle », leur « intégration au travail », leur instruction et leur protection contre la « discrimination raciale ». Elle répète la perception selon laquelle les Québécois ont par le passé montré « une attitude indifférente ou même hostile » à l'égard des immigrants, mais elle déclare que les « débats récents » dénotent un changement important dans cette attitude²¹¹³.

L'exemple de l'Association des femmes diplômées des universités de Montréal (AFDU) étaye son constat. Dès 1960, l'AFDU, surtout le Comité d'action sociale dirigé par Jeanne Barabé-Langlois, multiplie les actions permettant de comprendre la situation des immigrants et d'accueillir des femmes immigrantes diplômées dans ses rangs, avec un certain succès. L'intérêt de Barabé-Langlois pour les immigrants vient sans doute de son expérience comme membre du conseil d'administration du SAVI. L'emploi de femmes francophones par le MCI, comme Germaine Bundock et Rita Cadieux, et les actions de Gertrude Notebaert donnent au AFDU des personnes ressources connaissant les deux mondes²¹¹⁴.

Dans son rapport de juin 1965, Barcelo explique que sur le plan constitutionnel, le Québec a laissé le champ à l'État fédéral, malgré les dispositifs de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 prévoyant le partage des pouvoirs dans ce domaine. De surcroît, laisser l'État fédéral agir dans « les domaines du bien-être et du placement d'immigrants »

secteur immigration », préparé par Rita Poitras, juin 1971, p. 33 ; BAnQQ, fonds André Patry, P422, S2/2/1, « Le problème des Néo-Canadiens », 27 février 1968, p. 7 ; Assemblée législative du Québec, « Discours du budget », prononcé par Jean Lesage, 31 mars 1966, p. 159-160.

2113BAnQQ, MCC, E6, 1976-00-066/213/Pierre Laporte divers, rapport, « Une politique de l'immigration pour le Québec », 21 juin 1965, 3 p. Le rapport n'est pas signé Juliette Barcelo, mais le sujet et la date correspondent à son mandat suggérant la forte probabilité qu'elle soit l'auteure.

2114Division de la gestion de documents et des archives de l'Université de Montréal (désormais DGDAUM), fonds l'Association des femmes diplômées des universités de Montréal (désormais AFDUM), P107, C1.15, Historique de l'activité culturelle de l'AFDU, pour les années 1961-1962 et 1962-1963, p. 1-2 ; Exposé des projets pour l'année 1963-1964, Projets du Comité d'Action sociale, p. 1-2 ; Bref rapport du Comité d'action social, préparé par Jeanne Barabé-Langlois, p. 1-2 ; rapports sur le recrutement, préparé par Hélène Couillard, Activités 1962-1963, pièce 5 ; de 1963-1965, p. 23 ; C2.3, du 3 octobre 1960 ; comptes rendus, réunions du Comité exécutif, 25 juin 1963, et du conseil d'administration, 17 avril 1962 ; AINDBC, CSAI, INST-01 411-841, 2737, Rapport de la Sixième assemblée annuelle du SAVI, 13 juin 1963, rapport de la directrice, p. 4.

représente un abandon des responsabilités qui relèvent de la juridiction provinciale. Les propositions de Barcelo pour aborder les difficultés de l'époque sont les mêmes que celles proposées par la majorité des acteurs concernés : une immigration en phase avec les « impératifs économiques et culturels » de la province et des efforts accrus pour intégrer les immigrants « au milieu québécois ». Le premier objectif exige, selon Barcelo, des recherches auprès de « tous les organes de planification de l'économie et des ressources humaines » pour savoir quels sont les besoins en main-d'œuvre et comment recruter cette main-d'œuvre. Tous les ministères doivent d'ailleurs réfléchir à des politiques liées à l'immigration dans leurs domaines de responsabilité « pour assurer à l'immigrant sa part de la vie et des ressources communautaires »²¹¹⁵.

Selon Barcelo, l'amélioration de la vie pour tous les Québécois doit mener à une amélioration des conditions de vie des immigrants. Pourtant, pendant une certaine période de temps après leur arrivée, les immigrants doivent avoir accès aux « services spécialisés » pour prévoir leurs besoins particuliers. Pour rendre ces services efficaces, il faut les regrouper « sous une seule et unique juridiction », ce qui demande la récupération de certaines des responsabilités administratives de l'État fédéral comme « la réception, l'assistance et le placement des immigrants » ainsi qu'une coordination ou « ré-orientation » des services fournis par les agences privées et les différents ministères au Québec. Afin de réaliser ces projets, Barcelo conseille « la création d'un comité consultatif interministériel »²¹¹⁶. Son vœu est exaucé rapidement avec l'instauration d'un tel comité le 22 juin 1965, constitué de représentants de huit ministères différents ainsi que de Barcelo elle-même. Ce comité devient d'ailleurs le destinataire principal des rapports futurs de celle-ci²¹¹⁷. Les recherches de Barcelo sont censées nourrir les délibérations sur la meilleure approche à adopter pour transformer l'immigration en atout pour le Québec. Ses réflexions sur l'immigration apparaissent également dans le livre blanc sur l'identité nationale, rédigé entre novembre 1964 et juin 1966²¹¹⁸.

Quel bilan tirer de l'action de cette femme isolée au milieu d'hommes plus âgés qu'elle à des postes de décision ? Quarante ans plus tard, Barcelo est toujours très engagée

2115 BAnQQ, MCC, E6, 1976-00-066/213/Pierre Laporte divers, rapport, « Une politique de l'immigration pour le Québec », préparé par Juliette Barcelo, 21 juin 1965, 3 p.

2116 *Idem* ; Martin Pâquet, *Tracer les marges de la cité...*, *op. cit.*, p. 190 ; Martin Pâquet, *Le fleuve et la cité...*, *op. cit.*, p. 271.

2117 BAnQQ, MCC, E6, 1976-00-066/213/Service de l'immigration, Résumé de l'allocation de Mlle Juliette Barcelo, Conseiller Technique, Service de l'Immigration, 26 juin 1965, 2 p ; Assemblée législative du Québec, *Discours du budget*, prononcé par Jean Lesage, 31 mars 1966, p. 159-160 ; BAnQM, MCCI, E47, S999, rapport « Histoire de l'administration publique québécoise secteur immigration », préparé par Rita Poitras, juin 1971, p. 36.

2118 Martin Pâquet, *Le fleuve et la cité...*, *op. cit.*, p. 275.

socialement, dans le conseil de direction d'une association d'arrondissement. Au moment où Barcelo « tire sa révérence » comme présidente en 2009, puis au moment de son décès en janvier 2015, ses anciens collaborateurs la décrivent comme « très exigeante, mais [...] aussi animée d'une grande générosité ». Selon ces personnes, Barcelo est également « douée d'une rigueur cartésienne [...] possédant un flair pour la politique et toujours bien documentée ». Son utilisation du « fouet » parfois est « toujours compensée par une juste reconnaissance de sa part »²¹¹⁹. Bien qu'une personne puisse évoluer beaucoup en 40 ans, on peut supposer que certains de ces traits de personnalité existent déjà en 1965 et qu'ils lui servent d'atouts importants non seulement pendant ses recherches mais également dans sa capacité à faire valoir son opinion au sein du comité interministériel.

En septembre 1965, le comité rend au Conseil des ministres 22 recommandations découlant des enquêtes de Barcelo et des délibérations du comité lui-même. Les grands thèmes touchent à la désirabilité de l'immigration, au besoin d'un accord entre Québec et Ottawa pour assurer que cette immigration soit bien adaptée aux besoins de la province, à l'implication du Québec dans l'accueil, au placement, à l'intégration et à l'assistance aux immigrants, et à la collaboration interministérielle continue dans ce domaine²¹²⁰. Vers la fin de sa première année de travail, Barcelo soumet également un rapport final où elle brosse le tableau historique, fournit des statistiques, passe en revue les législations fédérale et provinciale pertinentes, et liste toutes les organisations travaillant dans ce domaine au Québec. Elle décrit les besoins en main-d'œuvre, « la capacité d'absorption » de la province, les atouts des immigrants, les voies et les problèmes d'intégration et les sources d'immigrants à privilégier. Finalement elle dresse le tableau des programmes et des législations qu'il faut mettre en place, y compris la nature du service gouvernemental nécessaire ainsi que son financement²¹²¹.

Barcelo insiste particulièrement sur l'intégration : « la nécessité de bien accueillir les immigrants et de les aider dans leur adaptation [...] par un service de renseignements exacts aussi bien à l'arrivée que dans le pays d'origine »²¹²². Martin Pâquet remarque non seulement

2119 Pierre Vigneault, « Juliette Barcelo tire sa révérence », *La Nouvelle union*, 2 décembre 2009, <http://www.lanouvelle.net/Actualites/Economie/2009-12-02/article-1026687/Juliette-Barcelo-tire-sa-reverence/1> et « Décès de Juliette Barcelo », *Le Verdun Messenger*, 21 janvier 2015, <http://journalmetro.com/local/verdun/communaute-verdun/706350/deces-de-juliette-barcelo/>, consulté le 3 février 2015.

2120 BAnQM, MCCI, E47, S999, rapport « Historique du ministère de l'Immigration du Québec (1965-1977) », p. 11.

2121 Assemblée législative du Québec, *Débats*, propos de Pierre Laporte, 25 octobre 1968, p. 3627.

2122 BAnQQ, MCC, E6, 1976-00-066/213/Service de l'immigration, interview de Barcelo par Dr Giuseppe Turi, *Teledomenica*, CFCF Télévision, s.d. ; communiqué de presse, « Service de l'immigration : plus près de la réalité », s.d. ; Marion Kunstler, « Woman advises Quebec on immigration », *Montreal Gazette*, 12 janvier 1966, p. 14 ; BAnQM, MCCI, E47, S999, rapport, « Historique du ministère de l'immigration du Québec (1965-1977) », p. 7 ; Lily Tassé, « Juliette Barcelo évoque la première année de la politique d'immigration

l'influence des orientations nationalistes et régénératrices chez Barcelo dans sa préoccupation pour « la survivance nationale », mais également ses motivations humaines dans son encouragement à la nouvelle tendance de « la main tendue » à l'immigrant. Il souligne également le manque de « référents catholiques » dans ce discours d'ouverture à l'immigration²¹²³.

Le Conseil des ministres donne son accord pour la mise en œuvre d'une Direction générale de l'immigration dès le 1^{er} avril 1966. S'ensuit l'embauche de 18 personnes – 40 étaient prévues – pour la constituer, réparties entre le secrétariat et deux services : celui de la documentation et de la publicité d'une part, celui de l'information et de l'orientation de l'autre²¹²⁴. Barcelo n'a pas de place dans cette nouvelle unité, malgré le renouvellement de son contrat d'un an. Elle n'occupe ni le poste de directeur, assuré par René Gauthier, anciennement à la Commission des Écoles Catholiques de Montréal, ni celui de directeur adjoint. Une semaine après l'annonce du renouvellement de son contrat, Barcelo accepte le poste d'adjointe au secrétaire général à l'Université de Montréal²¹²⁵. Ce timing donne l'impression d'une hésitation entre deux choix et d'une décision finale en faveur de l'Université de Montréal.

Les sources consultées ne montrent pas si Barcelo voulait occuper un poste à la Direction de l'immigration ou non. Les rumeurs suggèrent qu'elle a un regard ambivalent sur la structure qu'elle a contribué à construire. En 1968, Denis Bousquet de l'Union nationale défend cette hypothèse en déclarant que Barcelo estimait le Québec insuffisamment engagé dans la promotion et la protection de sa langue, sa culture et son milieu socio-économique pour persuader les immigrants « de se joindre à notre groupe ethnique ». Pour Pierre Laporte la raison de son départ est tout simplement la proposition d'un poste alléchant à l'Université de Montréal²¹²⁶.

Il est clair que dans son rapport final, Barcelo prévoit la nécessité d'une action d'envergure pour atteindre son objectif de faire jouer à l'immigration un rôle dans le

du Québec », *La Presse*, 14 mars 1966, cité dans Martin Pâquet, *Le fleuve et la cité...*, op. cit., p. 271-272.

2123BAnQQ, fonds du ministère des Affaires culturelles, E6, art. 6 (Législation 1964-1974), dossier « Immigration », Juliette Barcelo, *Notes pour le livre blanc du ministère des Affaires culturelles*, 19 mars 1965, p. 10, *La solution aux problèmes de l'immigrant est inscrite dans un Québec qui change*, 20 mai 1965, p. 2, 5, 8-9 et Ministère des Affaires culturelles, *Rapport annuel pour l'exercice terminant le 31 mars 1965*, Québec, Imprimeur de la Reine, 1965, p. 162, cité dans Martin Pâquet, *Le fleuve et la cité...*, op. cit., p. 272.

2124BAnQM, MCCI, E47, S999, rapport « Historique du ministère de l'Immigration du Québec (1965-1977) », p. 11 ; L'Assemblée législative du Québec, *Débats*, propos de Pierre Laporte, 2 mars 1966, p. 54-55.

2125BAnQM, MCCI, E47, S999, rapport, *Historique du ministère de l'Immigration et de C.O.F.I.*, préparé par M. Ligneau, s.d., p. 5 ; *Rapport du ministère des Affaires culturelles du Québec, 1966/67*, p. 43-44 ; BAnQQ, MCC, E6, 1976-00-066/213/Office d'Information et de publicité, communiqué, « Mlle J. Barcelo va demeurer conseiller en immigration », 23 février 1966, 2 p ; « New post », *Montreal Gazette*, 4 mars 1966, p. 17 et « Mlle Juliette Barcelo, Directeur du service du personnel enseignant », *l'inter*, vol. 9, n° 5, janvier 1968, p. 10.

2126L'Assemblée législative du Québec, *Débats*, 23 mai 1968, p. 317-318.

développement du Québec francophone :

« Devant l'ampleur et l'importance du phénomène de l'immigration, il faut recourir à une action totale et directe. En effet, même envisagé dans le cadre de la survivance nationale, le problème démographique demeurera sans solution, tant que l'on ne se préoccupera pas du potentiel humain, social, économique et culturel représenté par l'immigration. On doit non seulement analyser les statistiques, mais se rendre compte que l'immigrant est d'abord une personne, et si son intégration peut s'inscrire au programme d'activité de l'État québécois, qu'elle le soit à part entière et que tous les moyens soient employés pour y parvenir »²¹²⁷.

Si cette femme très cartésienne avait l'impression que la Direction de l'immigration n'allait pas dans le sens qu'elle jugeait nécessaire, il est permis de penser qu'elle a choisi d'investir ailleurs son énergie. Cependant, pendant l'année passée au sein de l'État québécois, elle joue un rôle crucial et incontestable, quoique peu connu, dans l'orientation future des politiques d'immigration au Québec. En novembre 1968, la Direction générale de l'immigration devient un ministère dans le gouvernement de l'Union nationale. Par une ironie du sort, Barcelo a assuré la fonction de sous-ministre de ce ministère entre 1981 et 1986²¹²⁸.

Le Montreal Council of Women, habituellement attentif aux questions d'immigration, ne se prononce pas sur le rôle de Barcelo et très peu sur la création d'un service, puis d'une Direction de l'immigration. En 1967, la commission Migration et Citoyenneté note simplement « with interest the opening by the Province of Quebec of its own Immigration Offices, and plans to study this matter further next year »²¹²⁹. L'idée que le gouvernement québécois veuille endiguer la croissance de la population anglophone interpelle probablement cette association emblématique des bourgeoises anglophones à Montréal. Ces dernières semblent adopter la prudence, malgré le ton crispé de la presse anglophone²¹³⁰.

10.3 Le livre blanc de 1966 et les nouveaux règlements de 1967

Entre l'accession au pouvoir d'un nouveau gouvernement libéral en 1963 et la fin de l'année 1965, le MCI connaît une rotation rapide de ministres : Guy Favreau, J.R. Nicholson, René Tremblay et Jean Marchand. Après avoir lancé des réformes administratives, Tremblay annonce en septembre 1965 qu'il envisage d'introduire une nouvelle loi sur l'immigration. Son successeur Marchand prend le relais en décembre 1965 en commandant un livre blanc censé fournir un cadre à la loi. Le Premier ministre, L.B. Pearson, annonce ce même mois la fin du

2127BAnQM, MCCI, E47, S999, « Rapport du Conseiller technique en matière d'immigration », mars 1966, cité dans « Historique du ministère de l'immigration du Québec (1965-1977) », p. 3.

2128Lettre de Juliette Barcelo, sous-ministre, Ministère de l'Immigration, 22 avril 1981, annexe dans Ministère de l'Immigration du Québec, Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la formation des adultes, janvier 1981, *CDEACF*, http://bv.cdeacf.ca/CJ_PDF/2005_06_0200.pdf ; *Journal des débats de l'Assemblée nationale*, 26 mars 1986, <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/33-1/journal-debats/19860326/122689.html>, consulté le 3 février 2015.

2129BAnQM, MCW/CFM, P653 S3 SS1 D1, 73rd Year Book and Annual Report, 17 mai 1967, p. 47.

2130Lettre au rédacteur en chef de Charles Keglevich, « Questions Quebec's immigration policy », 15 mars 1965, p. 6 et « Bill would preserve French character », 26 janvier 1966, p. 2, *Montreal Gazette*.

MCI : dès octobre 1966, il cesse d'exister. La Direction de l'immigration est rattachée au nouveau ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (MMI) et la Direction de la citoyenneté retourne au ministère du Secrétaire d'État. Le but est de lier les politiques d'immigration plus étroitement aux conditions du marché du travail²¹³¹.

Le livre blanc, déposé en octobre 1966, prévoit la restriction du regroupement familial en octroyant aux seuls citoyens canadiens le droit de parrainer un cercle large de parents tandis que les résidents autorisés ne peuvent parrainer que la famille nucléaire. L'augmentation du nombre d'immigrants indépendants plus en phase avec les besoins économiques du pays est également signalée comme objectif central. Le livre blanc rendu public, un Comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur l'immigration entame des audiences publiques en novembre 1966. La limitation des droits de parrainage cristallise la colère publique, surtout – mais pas exclusivement – celle des groupes ethniciés²¹³². Le sociologue Ravi Pendakur constate que le livre blanc se fonde largement sur les mêmes objectifs que les règlements de 1962 : privilégier le recrutement d'immigrants formés et qualifiés et restreindre le regroupement familial, vu comme source d'immigrants peu qualifiés²¹³³. Le discours tenu par Marchand sur le livre blanc ressemble en effet beaucoup aux thèmes privilégiés précédemment dans les allocutions publiques de Fairclough²¹³⁴.

En août 1967, le MMI introduit de nouveaux règlements, qui entrent en vigueur le 21 décembre 1967 : un système de points d'appréciation pour les immigrants indépendants, tenant compte de l'âge, de la formation, de la demande pour leurs compétences, de leur maîtrise de l'anglais ou du français, du fait qu'ils ont déjà un emploi en main, des emplois disponibles dans leur région de destination, ainsi que d'un « personal assessment made by an immigration officer in an interview ». C'est la seule étape où les agents d'immigration gardent un peu de leur pouvoir discrétionnaire, jugé trop important jusque-là. Par rapport aux droits de parrainage, citoyens et résidents autorisés, quelle que soit leur origine, obtiennent les mêmes droits de parrainer époux, enfants, fiancé(e)s et mères et pères. Tout autre parent tombe dans une catégorie, celle de parents aidés, à mi-chemin entre le regroupement familial pur et les immigrants indépendants, où des points de bonus sont octroyés pour les liens familiaux aux Canada. Parallèlement, le rapport final de Joseph Sedgewick, avocat réputé, mène à

2131 Ravi Pendakur, *Immigrants and the labour force...*, *op. cit.*, p. 78 ; Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 151-153 ; Ninette Kelley et M.J. Trebilcock, *The making of the mosaic...*, *op. cit.*, p. 349, 353.

2132 Jean Marchand et Government of Canada, « White paper on immigration, 1966 », *op. cit.*, p. 64 ; Ninette Kelley et M.J. Trebilcock, *The making of the mosaic...*, *op. cit.*, p. 348-349, 352-356 ; Triadafilos Triadafilopoulos, « Dismantling white Canada... », *op. cit.*, p. 29-30.

2133 Ravi Pendakur, *Immigrants and the labour force...*, *op. cit.*, p. 79.

2134 Jean Marchand et Government of Canada, « White paper on immigration, 1966 », *op. cit.*, p. 62-64.

l'introduction en novembre 1967 d'une Commission d'appel de l'immigration, ayant des procédures définies avec grande précision, des pouvoirs quasi-judiciaires et une indépendance complète par rapport au MMI. Elle a le droit de recevoir les appels liés aux cas d'expulsion et de refus d'admission d'immigrants parrainés²¹³⁵.

Comme ceux de 1962, les règlements de 1967 sont bien accueillis, l'opinion louant l'élimination d'éléments discriminatoires, ainsi que la justice et l'objectivité inhérentes dans un système de sélection quantitatif²¹³⁶. L'historiographie va souvent dans le même sens, mais des analyses plus approfondies constatent que la discrimination perdure. Ninette Kelley et Michael Trebilcock reconnaissent que « the emphasis on skills and education disqualified most immigrants from developing countries »²¹³⁷. Ann B. Denis appelle cette forme de sélection « credentialism » et estime qu'en réalité les compétences demandées sont davantage culturelles que techniques²¹³⁸. Sunhera Thobani pointe du doigt l'allocation inégale des ressources pour traiter les demandes d'immigration, la part du lion allant aux « developed countries ». D'ailleurs, puisque ce sont les agents d'immigration qui attribuent les points, il reste toujours beaucoup de marge pour l'intervention de préjugés humains. Les femmes sont toujours doublement discriminées car les agents les traitent, dans la majorité des cas, comme personnes à charge malgré leurs atouts. Comme l'explique S. Thobani, c'est une vision très « ethnocentric and heterosexist » où l'on se concentre sur la famille nucléaire sans tenir compte de la façon dont les « family and significant others may be defined in other cultures, sub-cultures, or by individuals themselves »²¹³⁹.

Sedef Arat-Koç trouve que les « largely male immigration agents » ont tendance à désigner l'époux comme l'immigrant principal, malgré les qualifications de l'épouse. Elle est censée rester au foyer malgré le taux de participation élevée d'immigrantes sur le marché du travail. Privilégier les compétences supposées qualifier une personne pour sa participation à l'économie canadienne dévalorise le vécu des femmes de l'époque. S. Arat-Koç déclare que les compétences recherchées sont « politically defined » selon une perspective capitaliste qui « exclude[s] or undervalue[s] skills and personal qualities that women tend to develop during

2135Ninette Kelley et M.J. Trebilcock, *The making of the mosaic...*, *op. cit.*, p. 348-369 ; Alan G. Green et David Green, « The goal's of Canada's immigration policy... », *op. cit.* ; Harold Troper, « Canada's immigration policy since 1945 », *op. cit.*, p. 269-271 ; Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 52-53, 164-169.

2136PALMER H. (dir.), *Immigration and the rise of multiculturalism*, *op. cit.*, p. 72 ; Harold Troper, « Canada's immigration policy since 1945 », *op. cit.*, p. 270 ; Valerie Knowles, *Strangers at our gates...*, *op. cit.*, p. 195 ; Triadafilos Triadafilopoulos, « Dismantling white Canada... », *op. cit.*, p. 16-17 ; Tom Kent, *A public purpose*, *op. cit.*, p. 411-412.

2137Ninette Kelley et M.J. Trebilcock, *The making of the mosaic...*, *op. cit.*, p. 351.

2138Ann B. Denis, « Adaptation to multiple subordination ? Women in the vertical mosaic », *Canadian Ethnic Studies*, 1986, vol. 18, n° 3, p. 63.

2139Sunera Thobani, « Sponsoring immigrant women's inequalities », *op. cit.*, p. 11-12.

gender socialization and in learning to perform domestic work »²¹⁴⁰.

10.3.1 Des modifications complexes mais difficiles à ignorer

La démocratisation du processus d'élaboration des politiques d'immigration, comme le décrivent Ninette Kelley et Michael Trebilcock, incite plusieurs femmes et associations de femmes à faire valoir leurs opinions sur les réformes proposées par le livre blanc et les nouveaux règlements finalement introduits²¹⁴¹. On a parfois l'impression que la question est devenue si publique que les associations traditionnelles de femmes se sentent obligées de se jeter dans la mêlée, contrairement à leur silence relatif sur les modifications de 1962. La publicité faite autour du livre blanc et des auditions publiques facilite leur accès à l'information. Le NCWC se trouve un peu désorienté néanmoins devant l'évolution des politiques d'immigration qui débute dès la fin de l'année 1965. La commissaire nationale de la migration et de la citoyenneté regarde la fusion de la Direction de l'immigration avec le ministère du Travail pour former le MMI simplement comme « a logical move »²¹⁴².

Le NCWC voit la promesse de la publication d'un livre blanc comme le moment de « submit resolutions for NCW study, which would pertain to updating the Act, particularly by deleting discriminatory clauses ». Le Provincial Council of Women of Saskatchewan (PCWS) manifeste une préoccupation particulière à propos des « discriminatory clauses pertaining to mental illness which persist in the Canadian Immigration Laws ». Le PCWS veut également savoir si la ratification de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés fait partie des prévisions du livre blanc, une action demandée en juillet 1965²¹⁴³. Huit mois après la publication du livre blanc, le conseil d'administration du NCWC écrit à Marchand pour lui indiquer simplement qu'une étude du document est en cours. Il voulait d'ailleurs adopter une résolution lors du congrès annuel entre le 4 et le 9 juin 1967, mais les participants se sont décidés plutôt en faveur de « undertake further study ». Les membres du conseil décident néanmoins d'envoyer « a letter of commendation [...] to the Government for the action taken thus far on immigration »²¹⁴⁴. En fin de compte c'est une communication dépourvue de contenu concret.

La résolution prévue pour le congrès donne lieu à des commentaires divers des

2140 Sedef Arat-Koç, « Gender and race... », *op. cit.*, p. 208-211.

2141 Ninette Kelley et M.J. Trebilcock, *The making of the mosaic...*, *op. cit.*, p. 353-356.

2142 BAC, NCWC, MG28 I25, 141/12, Standing Committee on Migration and Citizenship, Study Outline 1965-1966, Circular Letter #2 de Mrs. D.F. Griffiths, p. 2.

2143 *Idem* et Annual Report 1965-1966, Migration and Citizenship, Muriel F. Griffiths, mai 1966, p. 2 ; 141/24, Notes for the President re presentation to the Prime Minister and Members of Cabinet, de l'Executive Secretary, 20 janvier 1966.

2144 BAC, NCWC, MG28 I25, 136/5, lettre de S.M. Steadman à Marchand, 27 juin 1967.

sections locales et provinciales. Le Provincial Council of Women of Ontario (PCWO) transmet à la section nationale des recommandations à la fois généreuses et réactionnaires :

« the immigration policy should be broadened to include workmen of all kinds, not only professional people, but those from non-Christian countries should not be denied opportunity for Christian training by being refused entrance to our Country. However, it is suggested that those sponsoring immigrants should be investigated re their acceptance of the Canadian way of life before others of their family are approved »²¹⁴⁵.

Les recommandations du PCWO sur l'admission de personnes autres que les membres de professions libérales semblent venir de la Polish Canadian Women's Federation (PCWF), Branch 1, qui arrive à les faire adopter en décembre 1966 par le LCW of Toronto qui les envoie ensuite au PCWO²¹⁴⁶.

La rapidité de la réaction du PCWF montre que cette dernière, ou le Canadian Polish Congress, épluche le livre blanc et formule des réponses aux recommandations dès sa publication²¹⁴⁷. La résolution originale de la PCWF est beaucoup plus étendue que celle qui filtre à travers les conseils de femmes. L'association s'attarde sur plusieurs éléments du livre blanc, y compris le refus continu de traiter « unsponsored immigrants from behind the so called Iron Curtain ». La PCWF veut que les autorités canadiennes permettent l'entrée de personnes même dans le cas où il n'est pas possible d'accéder à des données de sécurité fiables :

« where the prospective immigrant would normally qualify as a non-sponsored immigrant under the recommendations of the White paper [...] that this prospective immigrant, his wife and children under 21 be allowed to come to Canada if he is sponsored by an uncle, an aunt, a grandparent or a first cousin ».

La justification de cette mesure est que « it is most unsatisfactory that some Canadians should be denied the use of sponsorship system because of geography »²¹⁴⁸.

Les investigations du livre blanc par la YWCA commencent plutôt mal. En novembre 1966, le conseil de direction résume le document de façon erronée : « this policy is related to a number of problems and in particular to domestic workers from the Caribbean »²¹⁴⁹. L'intérêt pour le livre blanc devient plus sérieux lorsque le Public Affairs Committee (PAC) met le document en haut de sa liste des sujets à étudier en 1967-1968²¹⁵⁰. Trois membres du PAC, mesdames D. Thompson et W.A. Oliver et Dr. Bertha Bassam, lisent le livre blanc en détail afin de nourrir des discussions le 7 mars 1967. Thompson y voit de la discrimination contre des personnes peu qualifiées et le malheur de « split families » à cause de restrictions au

2145APO, PCWO, F798, MU2343 ou B287450/F798-1-2-5, compte rendu, Sub-executive, mai 1967, p. 2.

2146APO, LCWT, F805, MU6363 ou B280508/F805-1-0-16, compte rendu, Sub-executive, 13 décembre 1966.

2147*Proceedings of the Special Joint Committee of the Senate and House of Commons on Immigration, 1967-1968*, p. 711-713, cité dans Ninette Kelley et M.J. Trebilcock, *The making of the mosaic...*, *op. cit.*, p. 355.

2148APO, LCWT, F805, MU6363 ou B280508/F805-1-0-16, compte rendu, Sub-executive, 13 décembre 1966.

2149BAC, YWCA, MG28 I198, 12/10, compte rendu, Board of Directors, 24 novembre 1966, p. 9.

2150BAC, YWCA, MG28 I198, 56/7, compte rendu, Public Affairs Committee, 4 avril 1967.

parrainage. Oliver remarque que bien que la politique soit claire, elle introduit

« educational discrimination. It is discriminating against developing countries who need their own skilled workers. As prosperous as Canada is, there shouldn't be this continual emphasis on "grabbing all the goodies". The White Paper indicates that Canada wants to get, and not to give to underdeveloped countries. There is a moral point here »²¹⁵¹.

C'est une analyse perspicace de la fuite des cerveaux consécutive à l'émigration de personnes qualifiées recherchées par le Canada.

Les analyses de mesdames Thompson et Oliver ne font pas l'unanimité parmi les membres du PAC. Par rapport à la discrimination relative à la préférence pour les immigrants qualifiés, la troisième commentatrice, Bertha Bassam, demande « What country in the world brings in people whom they know will embarrass their economy ? – None ». Les membres présents décident d'organiser une sous-commission pour formuler une réponse de la YWCA au livre blanc²¹⁵². Revendiquer le droit d'appel pour les immigrants indépendants refusés, comme cela est prévu pour les immigrants parrainés refusés, figure également sur la liste des recommandations possibles. Le conseil de direction veut envoyer le document préparé aux sections à Montréal, Toronto, Vancouver et Saskatoon avant de le transmettre au Comité mixte du Parlement. Saskatoon n'est pas une ville d'accueil d'immigrants aussi importante que les trois autres, mais la section montre un intérêt particulier pour les politiques d'immigration à ce moment-là²¹⁵³.

Le mémoire soumis au Comité mixte en mai 1967 n'est pas un document radical dans son souhait qu'à l'avenir le Canada « might find ways to be usefully open to more categories of immigrants ». Les membres de la YWCA « accept the present realism [...] of the White Paper » dans son projet de lier les politiques d'immigration aux « economic and social facts of life ». Elles louent l'élimination de la discrimination prévue par le livre blanc, ainsi que son projet de fournir « specific instructions according to which immigration officials can work with impartially ». La YWCA veut voir la possibilité de parrainage « by a responsible voluntary body » inscrite dans la Loi et figurant dans les règlements sur l'immigration. L'association n'a pas d'objections aux limitations du parrainage proposées par le livre blanc, signe qu'elle ne compte pas beaucoup de femmes des minorités ethniques parmi ses membres les plus vocaux. Le mémoire conclut en se référant au « moral problem raised in Canada's responsibility to the "have not" world which would impel us to move as much as the stability of Canada's economy allows in the direction of more open immigration policies »²¹⁵⁴. La

2151BAC, YWCA, MG28, I198, 56/7, compte rendu, Public Affairs Committee, 7 mars 1967, p. 3-4.

2152*Idem*.

2153BAC, YWCA, MG28 I198, 56/7, comptes rendus, Public Affairs Committee, 2 mai 1967, p. 2-3 ; 56/6, 8 novembre 1966, p. 3 ; 12/11, comptes rendus, Board of Directors, 27 avril 1967, p. 9 et 24 mai 1967, p. 13.

2154BAC, YWCA, MG28 I198, 32/7, Statement on the White Paper on Immigration addressed to the Special

formulation se résume à une fausse revendication bien qu'exprimant la sollicitude attendue de femmes bienfaitantes. Les inquiétudes des personnes comme mesdames Oliver et Thompson n'arrivent manifestement pas à donner au mémoire un ton critique.

10.3.2 Voix de femmes dans des organisations d'assistance sociale

Nulle association de femmes n'apparaît devant le Comité mixte. La plupart des auditions sont un défilé de délégations exclusivement masculines ou menées par des hommes. Il existe pourtant quelques exceptions notables venant du domaine de l'assistance sociale. Diverses interventions incluent le sentiment que l'État fédéral se dérobe devant ses responsabilités dans la prestation de services aux immigrants. Cependant, la majorité des organisations préoccupées par le bien-être des immigrants ne veulent pas que l'État les supplante, revendiquant plutôt qu'il continue à les financer dans ce domaine. L'Italian Immigrant Aid Society (IIAS) cite les atouts particuliers de son personnel, des femmes au demeurant, pour justifier la poursuite de ses actions : « Mrs Scotti and Mrs [Carmalinda] Rinaldi are Italian. They came from Italy. They understand the mentality and the problems of Italian immigrants. The Italian immigrant does not necessarily like dealing with government »²¹⁵⁵.

Dans le cas du Social Planning Council of Metropolitan Toronto (SPCMT), de l'Ontario Welfare Council (OWC) et du Conseil canadien pour le bien-être social (CCBES), il s'agit plutôt d'un plaidoyer pour leurs membres puisque ces organisations servent de plateforme de discussion et de centre d'information et de recherches sur les politiques sociales au lieu d'être des prestataires directs de services²¹⁵⁶. Le chevauchement entre organisations est démontré par le fait que l'International Institute of Metropolitan Toronto (IIMT), prestataire direct et membre du SPCMT et de l'OWC, compte Hawkins comme vice-présidente et Bennich comme membre de son conseil d'administration²¹⁵⁷.

Au-delà des revendications de leur organisation, certaines femmes ressentent le besoin de faire valoir ce qu'elles considèrent comme leur expertise acquise dans l'admission et l'intégration d'immigrants. Ces commentaires sont révélateurs des positionnements qu'elles adoptent vis-à-vis des immigrants. Par exemple, Mme S.G. Isserstedt de l'IIMT donne son avis sur les lieux où les immigrants devraient s'installer. Elle n'est pas certaine que les « rural immigrants » soient bien adaptés à « our rather complicated society ». Elle pense logique

Joint Committee on Immigration, mai 1967, 2 p.

2155 House of Commons, *The Special joint committee of the Senate and House of Commons on immigration, minutes of proceedings and evidence*, n° 14, 16 mars 1967, 749-763 et Appendix Z, p. 773-779.

2156 *Ibid.*, n° 7, 16 février 1967, p. 284.

2157 *Ibid.*, n° 8, 17 février 1967, Appendix F, p. 378-381.

Tableau n° 9 : Délégations comprenant des femmes apparues devant le Comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur l'immigration			
Nom de l'organisation et date de l'audition	Femmes membres de la délégation	Rôles dans la délégation	Revendications principales portées par les femmes présentes
Église anglicane, Committee of the Department of Christian Social Service 16 février 1967	Anne Davison	<ul style="list-style-type: none"> • Auteure principale du mémoire • Fournir des détails aux interventions des chefs de la délégation • Prise de parole de temps en temps 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir l'élimination des aspects discriminatoires des politiques d'immigration. • Clarifier le rôle des répondants qui ne sont pas des parents. • Recruter et former des agents d'immigration « highly skilled and competent at all levels ». • Établir un « common standard of decision-making » pour éliminer les préjugés. • Admettre les « unmarried sons and daughters over 21 even if they are unskilled ». • Adopter une approche humaine, secourir les réfugiés et ne pas regarder les immigrants « solely as cogs in the wheels of industry »²¹⁵⁸.
Committee for Services to Immigrants of the Social Planning Council of Metropolitan Toronto (SPCMT) 16 février 1967	Freda Hawkins	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à la préparation du mémoire • Prise de parole assez fréquente 	<ul style="list-style-type: none"> • Une conséquence du parrainage familial est l'admission d'un nombre très important d'immigrants non qualifiés et sans compétences en anglais. • Il est impossible de faire marche arrière donc le « government must accept a much larger responsibility for training and social services »²¹⁵⁹.
Ontario Welfare Council (OWC) 16 février 1967	Molly Chadsey Jadwiga Bennich	<ul style="list-style-type: none"> • Chadsey, vice-présidente du conseil d'administration et chef de la délégation, prise de parole fréquente • Bennich, secrétaire de la commission responsable pour la rédaction du mémoire, prise de parole de temps en temps 	<ul style="list-style-type: none"> • Louanges du « proposed removal of discriminatory factors ». • D'accord pour la limitation des droits de parrainage seulement aux citoyens. • Informer les répondants précisément sur l'étendue de leurs responsabilités. • Faire preuve de flexibilité pour admettre des personnes démontrant « a capacity for continued education and a desire to improve skills ». • Admettre les réfugiés « on humanitarian grounds ». • Éliminer les termes vagues comme « voluntary and wilful indigency, disloyalty and subversion ». • Redéfinir « criminality to mean only major and habitual offences ». • Codifier des dispositions spécifiques pour « sponsorship by responsible voluntary bodies or co-sponsorship of an agency and an individual ». • Fournir plus de ressources pour la création des services adaptés. • Privilégier « public-private partnerships » dans la « provision and funding of services ». • Ne pas écarter les « voluntary agencies » du domaine. • Investir dans « research in the economic and social effects of immigration »²¹⁶⁰.
International Institute of Metropolitan Toronto (IIMT) 17 février 1967	Mme S.G. Isserstedt	<ul style="list-style-type: none"> • Présidente de l'IIMT et chef de la délégation • Prise de parole la plupart du temps 	<ul style="list-style-type: none"> • Clarifier les « rights and liabilities of the sponsors ». • Créer des mécanismes pour encourager les répondants « to meet these obligations fully ». • Lancer des formations obligatoires « to meet the special needs » des immigrants parrainés. • Limiter l'admission des personnes peu qualifiées car il coûte trop cher de les former en masse.

2158 *Ibid.*, n° 7, 16 février 1967, p. 236-239, Appendix B, p. 313-317.

2159 *Ibid.*, p. 244-254.

2160 *Ibid.*, p. 284-288 et Appendix "E", p. 327-330.

Tableau n° 9 : Délégations comprenant des femmes apparues devant le Comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur l'immigration			
Nom de l'organisation et date de l'audition	Femmes membres de la délégation	Rôles dans la délégation	Revendications principales portées par les femmes présentes
			<ul style="list-style-type: none"> • Expulser seulement dans les cas de « involvement in an international crime; a criminal offence related to an established history of serious criminality in the country of origin; supplying false or misleading information upon entry; and a serious threat to national security ». • Privilégier un système où l'État fournit des financements et les organisations bénévoles fournissent les services car « voluntary organizations are less intimidating ». • Reformuler les services de la Direction de l'immigration afin d'améliorer l'« atmosphere and public image »²¹⁶¹.
Conseil canadien du bien-être social (CCBES) 2 mars 1967	Edith Ferguson, Gertrude Notebaert	Elles ajoutent des commentaires ici et là	<ul style="list-style-type: none"> • Semblables aux mémoires du SPCMT et de l'OWC. • Reconnaître que l'admission d'immigrants qualifiés « favours countries with a high proportion of skilled workers » ou mène à une fuite des cerveaux des pays en cours de développement. • Privilégier plutôt une politique pour former les immigrants démontrant une aptitude à apprendre. • Exiger des niveaux de formation équivalents pour hommes et femmes. • Ne pas regarder les « immigrants as manpower units [...] We should be putting a great deal more attention on the people and helping them get adjusted »²¹⁶².
Italian Immigrant Aid Society (IIAS) 16 mars 1967	Isa Scotti	Directrice générale, prise de parole rare	<ul style="list-style-type: none"> • Considérer les immigrants « as an asset [...] to be trained, educated and otherwise assisted to become a functional and contributing part in our economy ». • Augmenter les cours de langue et les formations. • Fournir des « living allowances » pour faciliter le suivi de ces cours. • Payer les frais de déménagement pour trouver du travail dans une autre région. • Autoriser le parrainage de tout enfant quel que soit son âge. • Limiter les responsabilités des répondants à un an au lieu des cinq prévus par le livre blanc. • Permettre aux « existing organisations » de fournir les services nécessaires en les finançant²¹⁶³.
Amitié Québec-Proche-Orient (AQPO) 22 février 1967	Juliette Barcelo	<ul style="list-style-type: none"> • Rôle important dans la préparation • Prend la parole la moitié du temps 	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître le potentiel du Proche-Orient à fournir des immigrants francophones qualifiés (limiter aux chrétiens d'origine grecque ou libanaise). • Fournir de la documentation en français, augmenter les ressources et le personnel (francophone). • Éliminer le deuxième examen médical dès débarquement. • Faciliter une meilleure coordination entre services fédéral et provinciaux²¹⁶⁴.

2161 *Ibid.*, p. 333 et Appendix F, p. 378-381.

2162 *Ibid.*, n° 10, 2 mars 1967, p. 654-655 et Appendix U p. 672-678.

2163 *Ibid.*, n° 14, 16 mars 1967, 749-763 et Appendix Z, p. 773-779.

2164 *Ibid.*, n° 9, 22 février 1967, p. 421-431.

d'encourager les Italiens, et certainement les Français, à s'installer à Montréal. Edith Ferguson du CCBES prend un ton d'experte pour évoquer la capacité des associations de groupes ethniciés à fournir du « community self-help ». Dans une description très universalisante, elle déclare que cette approche n'est pas

« so common in Europe as it is in Canada. [...] They think it is the business of the Canadian government. Secondly, where there is a very large proportion of sponsored immigrants with a low education, they simply have not the ability to do it. [...] we, as Canadians, are the people who know, and we ought to be helping them integrate into our society. We cannot expect the ethnic groups themselves to know how to do it »²¹⁶⁵.

L'opinion de Notebaert sur la capacité des associations ethniciées à fournir de l'aide aux nouveaux immigrants est moins pessimiste que celle de Ferguson : « we could help them to participate, and we could be advisors, if they accepted us on that basis. [...] It takes a long time, maybe 2 or 3 years before you gain their confidence »²¹⁶⁶. Les différences des expériences de ces deux femmes avec les groupes ethniciés sont très probablement dues à leur attitude préalable à propos des capacités d'entre-aide de ces groupes.

Seul le CCBES avertit que privilégier les immigrants qualifiés soit crée un favoritisme envers les ressortissantes des pays développés, soit mène à la fuite des cerveaux des pays en développement. Cette organisation est également la seule à remarquer une proposition genrée dans le livre blanc : les règlements attendent des hommes qu'ils aient un niveau de formation plus élevé que les femmes. Aux yeux du CCBES, cette distinction doit disparaître :

« Women are likely to remain at home for periods of time after marriage, where they have less opportunity to learn the language or to become familiar with the Canadian community. This hampers their integration and lessens their ability to communicate with their Canadian born or Canadian educated children. We would suggest that a good basic education is just as important for female as for male immigrants »²¹⁶⁷.

Cette approche est finalement plus susceptible de compliquer la vie des immigrantes en raison du nombre d'illusions qu'elle entretient. La réalité de l'époque est que dans l'écrasante majorité des pays du monde, il y a un traitement inégal entre filles et garçons tant au plan de l'accès à l'instruction qu'à celui du niveau de celle-ci. D'ailleurs, cette déclaration évoque un modèle de vie, la femme au foyer, qui ne correspond pas à celui de beaucoup d'immigrantes au Canada. La solution proposée à la difficulté pour les femmes d'apprendre le français ou l'anglais essaie de simplifier, de manière irréfléchie, une question fort complexe. L'IIMT ne fait pas non plus preuve d'une analyse fine des situations particulières des immigrantes dans sa proposition de limiter les justifications pour expulsion. Selon sa liste, les femmes destinées au travail domestique qui cachent leur état civil ou l'existence d'enfants

2165 *Ibid.*, n° 10, 2 mars 1967, p. 654-655.

2166 *Idem.*

2167 *Ibid.*, n° 10, 2 mars 1967, Appendix U p. 672-678.

seraient sujettes aux mêmes peines que des criminels internationaux.

L'IIAS se distingue en étant la seule association ethnique à inclure une femme dans sa délégation, même si celle-ci prend très rarement la parole. Il est clair pourtant qu'elle partage les doutes exprimés par le chef de la délégation concernant le projet d'admettre surtout des immigrants qualifiés. Selon l'association, l'immigrant qui arrive avec « a high degree of skill, and even an understanding of the language, is the casualty almost, rather than the success story, [...] he [...] finds it very difficult to integrate and accept a job below his stature or standing ». Scotti souligne en outre la difficulté de comparer les systèmes d'éducation et de formation entre pays. Le seul nombre d'années d'études ne rend pas compte de la qualité de ces études²¹⁶⁸.

La répartition du temps de parole entre Juliette Barcelo et Msgr Georges Coriaty de l'Amitié Québec-Proche-Orient pour présenter le mémoire en dit long sur la place pluridimensionnelle que les femmes occupent dans des associations de types différents. C'est Barcelo qui commence par la présentation de l'association et ses objectifs, mais lorsqu'elle s'apprête à lire les recommandations du mémoire, Coriaty insère un commentaire, puis accapare la lecture lui-même. On peut y voir la mise à l'écart d'une femme par un homme dans une position ostensiblement plus importante, celle du coprésident, ou simplement un homme du Proche-Orient qui estime qu'il faut ajouter la voix d'un ressortissant de la région en question²¹⁶⁹. Barcelo n'est pas timide et elle n'aurait probablement pas cédé la parole pendant toute la présentation sans la manœuvre de Coriaty.

10.3.3 Émergence d'autres préoccupations

L'absence presque totale des associations traditionnelles de femmes dans les discussions sur les nouveaux règlements en 1962 et leur absence relative en 1966-1967 malgré tout le bruit autour du livre blanc méritent d'être analysées. On peut penser qu'elles laissent le champ libre à des organisations ou commissions plus spécialisées qui, depuis leur création pendant les années 1950, se sont bien établies dans le domaine de l'immigration. Il ne faut pas oublier non plus qu'un nombre important de membres des associations de femmes s'activent dans les organisations spécialisées tout en continuant d'être membres d'une association de femmes, par exemple Peggy Jennings ou Molly Chadsey.

Surtout, les années 1960 amènent beaucoup d'autres combats et intérêts dans le champ

2168 *Ibid.*, n° 14, 16 mars 1967, 749-763 et Appendix Z, p. 773-779 ; Chambre des communes, *Débats*, 25 septembre 1967, p. 2444.

2169 *Ibid.*, n° 9, 22 février 1967, p. 426, 429, et Appendix I, p. 478-481 ; Houda Asal, *Se dire arabe au Canada. Un siècle de vie associative, entre discours identitaires et mobilisations politiques (1882-1975)*, Thèse, L'École des hautes études en sciences sociales, Paris, 2011, p. 285-286.

de vision des associations de femmes, questions qui semblent détourner quelque peu leur attention des politiques d'immigration. Le mouvement des droits civiques n'éclate pas avec la même force au Canada qu'aux États-Unis, mais il se fait aussi sentir. Au sein des associations de femmes, un des premiers combats est la lutte pour améliorer la situation et les droits des Amérindiens au Canada. Plusieurs associations de femmes y étaient déjà sensibles pendant les années 1950 dans le cadre de leurs préoccupations générales pour toute population désavantagée, en particulier à la suite des résultats de deux enquêtes nationales²¹⁷⁰.

Un examen des comptes rendus des années 1960 de différentes associations de femmes révèle une attention particulière pour la situation des Amérindiens. Le suivi de cette question et de l'immigration relève souvent de la même commission, car les deux font partie des préoccupations à propos de la citoyenneté. La situation des autochtones est souvent beaucoup plus présente dans les discussions de ces commissions que les politiques d'immigration²¹⁷¹. Depuis la création du MCI en 1950, les Affaires indiennes font partie également des responsabilités du ministère. La Direction de la citoyenneté se préoccupe également de plus en plus de l'intégration des autochtones dans la société. Les associations de femmes, en tant que consommatrices attentives des publications du MCI, sont ainsi sensibles à toutes les préoccupations du ministère²¹⁷². Le rôle attribué aux femmes dans la transmission des comportements citoyens entre encore en jeu.

Le refroidissement de la Guerre froide pendant les années 1960, les événements de Cuba, la guerre du Vietnam et la question de l'installation d'armes nucléaires sur le sol canadien interpellent²¹⁷³. La question de la paix mondiale et la lutte contre les armes nucléaires préoccupent beaucoup de femmes depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, mais des crises répétées leur donnent une nouvelle urgence. Les associations traditionnelles de

2170BAnQM, MCW/CFM, P653 S3 SS1 D1, 64th Year Book and Annual Report, 1957-1958, p. 40, 51 ; PAA, AWI, ACC PR 1991.304, 1/2, *Report of the Alberta Women's Institutes 1957-1959*, p. 94 ; ELCW, PR045, 1996.266/4, compte rendu, executive meeting, 6 mai 1958 ; BAC, CWLC, MG28 I345, 3/5, Annual Report, 31st Annual Convention, 12-16 octobre 1951, p. 141 ; FWIC, MG28 I316, 9/6, Report of the 17th Biennial Convention, 18-25 juin 1951, p. 68-69 ; YWCA MG28 I198, 4/2, 1957 National Convention Proceedings, p. 3 ; NCWC, MG28 I25, 97/12, Report of Chairman of Migration and Citizenship, 4 juin 1954 p. 4, 6 ; Bryan D. Palmer, *Canada's 1960s: the ironies of identity in a rebellious era*, University of Toronto Press, 2009, p. 392 ; Jean Barman, *The West beyond the West...*, *op. cit.*, p. 329.

2171BAnQM, MCW/CFM, P653 S3 SS1 D1, comptes rendus, Council meetings, 8-11 février 1960, p. 7 et 25-27 février 1964, p. 5 ; BAC, FWIC, MG28 I316, 9/7, Report of the 22nd Biennial Board Meeting and 2nd National Convention, 14-23 juin 1961, p. 58 ; YWCA MG28 I198, 12/11, compte rendu, Board of Directors, 26 janvier 1967, p. 9 ; NCWC, MG28 I25, 129/4, compte rendu, 1962 Annual Meeting, resolution 13 ; 132/1, lettre de National Chairman, Migration and Citizenship, septembre 1961, p. 1 ; APO, PCWO, F798, MU2349 ou B287455/F798-2-39, compte rendu, Annual Conference, 20 mai 1965, p. 9 ; PAA, IODEA, PR067, 1983.456, 44/5, *Summary of reports, 15 janvier 1962-15 janvier 1963*, p. 37-38.

2172Heidi Bohaker et Franca Iacovetta, « Making aboriginal people 'immigrants too': a comparison of citizenship programs for newcomers and indigenous peoples in postwar Canada, 1940s-1960s », *Canadian Historical Review*, septembre 2009, vol. 90, n° 3, p. 444-445.

2173Bryan D. Palmer, *Canada's 1960s...*, *op. cit.*, p. 67-68 ; Marilyn Sweet, *Purls for peace...*, *op. cit.*, p. 64.

femmes ne sont pas souvent sur la ligne de front dans les mouvements pour la paix et pour le désarmement, mais ces questions font partie de leurs préoccupations générales. Elles tiennent habituellement un discours sur ces questions qui n'inquiète pas trop l'État. Les associations plus militantes sont pour leur part suspectes de sympathies trop à gauche lorsqu'elles demandent des actions prétendument susceptibles d'affaiblir l'Ouest contre les pays communistes²¹⁷⁴.

Les associations spécialisées dans la paix ou le mouvement anti-nucléaire considèrent rarement les questions d'immigration. La Voix des femmes (VDF) fait figure d'exception en 1965 en adoptant une résolution sur l'immigration pendant son congrès général en mai²¹⁷⁵. Cet intérêt est incité par le refus d'admission par le MCI d'un enseignant-chercheur américain, Milford Q. Siblely, invité à donner une allocution lors d'un rassemblement de la VDF. L'association considère cet incident comme une atteinte à leur droit démocratique « to hear and discuss ideas without interference ». Ce qui mène la VDF à se pencher sur d'autres parties de la Loi sur l'immigration. Elle conclut que plusieurs de ses provisions sont « antiquated or discriminatory » et que le ministre et ses agents ont trop de pouvoir discrétionnaire. L'association prévoit de préparer un mémoire détaillé sur le sujet²¹⁷⁶.

À cette fin la section du Manitoba se charge d'organiser le Winnipeg Citizen's Committee on Immigration avec d'autres groupes et personnes préoccupés par les politiques d'immigration. Huit personnes, dont quatre femmes, préparent le mémoire qui est approuvé au congrès national de la VDF en mars 1966²¹⁷⁷. Ses revendications incluent le changement de la « underlying philosophy » de la Loi sur l'immigration pour ne plus se concentrer sur « the national advantage of Canada », mais sur la résolution de problèmes dans d'autres régions du monde comme « unemployment in Southern Italy, under-nourishment in Jamaica, or overcrowding in Hong Kong ». Dans certaines sections de la VDF, comme celle de la Colombie-Britannique, une préoccupation passagère pour privilégier l'immigration

2174BAC, YWCA MG28 I198, 18/8 compte rendu, Public Affairs & World Service Education Committee, 6 mai 1964, p. 2 ; Barbara Roberts, « Women's peace activism in Canada », in Linda Kealey et Joan Sangster (dir.), *Beyond the vote : Canadian women and politics*, Toronto, University of Toronto Press, 1989, p. 292-293 ; Marcia Toms, « *Into the sunlight of a new day* »..., *op. cit.*, p. 105-111 ; Tarah Brookfield, *Cold War comforts...*, *op. cit.*, p. 77-79.

2175BCA, fonds Hilary Brown (désormais Brown), MS-1074, 1/3, compte rendu, 5th Annual Meeting, Voice of Women (désormais VOW), 28-29 mai 1965, p. 7 ; 1/9, Council Meeting press release, 30 janvier 1966, p. 1. Voir aussi, Chambre des communes, *Débats*, propos de J.R. Nicholson, ministère du MCI, 24 mars 1965, p. 12924-12933 et Tarah Brookfield, *Cold War comforts...*, *op. cit.*, p. 88-89.

2176BCA, Brown, MS-1074, 2/3, « National resolutions, mai 1965 », *VOW/VDF National Newsletter*, vol. 3, n° 3, juillet 1965, p. 11.

2177BCA, Brown, MS-1074, 1/8 mémoire au Minister of Immigration for Canada, « Improving the immigration act », du Winnipeg Citizens' Committee on Immigration, janvier 1966, 2 p ; 1/7, rapport d'une délégation au Parlement, 23 mars 1966, p. 1.

humanitaire de « overpopulated countries » date d'avant 1965²¹⁷⁸.

Le mémoire de 1966 explique que les avancées dans le domaine des sciences médicales permettent d'être plus ouvert à l'immigration de personnes souffrant de maladies mentales, d'épilepsie ou de tuberculose. Dans une perspective très avant-gardiste par rapport aux revendications des associations de femmes traditionnelles, le document met en question la discrimination contre l'admission des homosexuels. Il déclare que cette approche « does not seem consistent with the widely accepted modern notion that except for conduct which causes harm to others, sexual behavior should be a matter for individual conscience, not state control ». Par rapport au refus d'entrée de Sibley, le mémoire souligne que « the exercise of lawful freedom of speech is not a ground for exclusion from this democratic nation »²¹⁷⁹.

Une autre partie de la Loi gêne les auteurs du mémoire : le pouvoir de barrer les immigrants non blancs en raison de « geographical area of origin, ethnic origin, and peculiar customs, habits, modes of life, etc. » jugés inadaptables à la vie au Canada. Ces dispositions mènent à « considerable racial discrimination », aussi les auteurs demandent-ils d'ouvrir les portes plus larges en commençant par les ressortissants des pays du Commonwealth²¹⁸⁰. L'insertion de ces revendications à propos de la discrimination, aussi bien intentionnées soient-elles, a peut-être l'effet non souhaité de diminuer l'impact du mémoire dans son ensemble. Bien que la Loi contienne toujours sa phraséologie discriminatoire, les règlements de 1962 favorisant les compétences ont remplacé la concentration précédente sur l'origine géographique des immigrants. Mettre à jour la Loi elle-même est certainement nécessaire, mais en se focalisant sur cet objectif les auteurs du mémoire négligent la discrimination toujours pratiquée, par exemple dans les droits de parrainage ou dans la localisation des services d'immigration à l'étranger.

Des questions beaucoup moins sensibles que les droits civiques ou la lutte contre le nucléaire préoccupent également les associations de femmes pendant les années 1960. La préparation de leur participation aux célébrations du centième anniversaire du Canada et à l'Exposition universelle à Montréal en 1967 commence tôt dans la décennie²¹⁸¹. La

2178BCA, Brown, MS-1074, 3/11, Newsletter, VOW, British Columbia, juillet 1962, p. 2.

2179BCA, Brown, MS-1074, 1/8, mémoire au Minister of Immigration for Canada, « Improving the immigration act », du Winnipeg Citizens' Committee on Immigration, janvier 1966, 2 p.

2180Idem.

2181BAnQM, MCW/CFM, P653 S3 SS1 D1, 72nd Year Book and Annual Report, 1965-1966, p. 40 ; PAA, AWI, PR0089.0001, 1991.304, 1/2, *Report of the Alberta Women's Institutes 1963-1965*, p. 65 ; APO, WCTUC, F885, MU8395 ou B252794/MU8395.4, compte rendu, 42nd Biennial Convention, 19 septembre 1966, p. 1 ; APO, PCWO, F798, MU2349 ou B287455/F798-2-40, Citizenship and Immigration Annual Report, mai 1967, p. 2 ; DGDAUM, AFDU, P107, C2.11, Bulletin de nouvelles, n° 2, Exercice 1966-1967, p. 3-4.

coïncidence de ces événements avec l'introduction du système de points d'appréciation cette même année semble jouer un rôle non anodin dans le peu d'attention que certaines associations portent aux modifications.

D'ailleurs, des associations qui ont démontré dans le passé un intérêt relativement important pour les politiques d'immigration subissent une évolution intérieure qui les empêche de remarquer avec attention l'introduction des nouveaux règlements en 1962 et 1967. L'exemple qui vient à l'esprit est celui de la Woman's Missionary Society de l'Église Unie. En 1962, dans le but de rationaliser ce qu'elle voit comme une pléthore d'associations, la hiérarchie de l'Église Unie décide de supprimer la WMS, en fusionnant une partie de ses fonctions avec la Women's Auxiliary pour créer l'United Church Women. Les fonctions purement missionnaires font désormais partie des Boards of Missions, entités complètement masculines jusque-là. Les membres de la WMS acquiescent, bien que craignant l'étiollement de leurs préoccupations dans le premier cas et de leur voix dans le second²¹⁸².

La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (1963-1969), dite Commission Laurendeau-Dunton, attire plus l'attention des associations de femmes que les règlements d'immigration de 1962 et 1967. La plupart des associations discutent des enjeux de la commission pendant les réunions des conseils d'administration et les congrès annuels. Un certain nombre soumet également des mémoires à la commission, mais elles ne font pas de lien entre ces préoccupations et l'immigration²¹⁸³. En revanche, parmi les études commanditées par la commission elle-même figurent des rapports sur l'immigration, dont deux rédigés par des femmes : Norma Walmsley et Andrée Lajoie-Robichaud²¹⁸⁴.

Mme Lajoie-Robichaud, diplômée en droit de l'Université de Montréal et en sciences politiques d'Oxford University, voit l'exercice de son métier compliqué par l'affectation à New York de son époux, diplomate à l'ONU, en 1961. Faire de la recherche commanditée devient

2182 Grace Lane, « Plain talk from some charter members », *United Church Observer*, 1^{er} janvier 1962, p. 23 ; Alison Prentice, Paula Bourne, Gail Cuthbert Brandt, Beth Light, Wendy Mitchinson, et Naomi Black, *Canadian women...., op. cit.*, p. 411.

2183 DGDAUM, AFDU, P107, C1.4 et C1.9, description de l'association et ses activités, « Publications », [1965] ; BAC, YWCA, MG28 I198, 5/9, « YWCA Brief to the Royal commission, Bilingualism and Biculturalism – (Final) », 1965, p. 22 ; NCWC, MG 28 I25, 133/16, lettre de N.M. Morrison, Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, à Mrs. R.O. Cox, 25 mai 1965 et extract of minutes of executive meeting, 19-20 janvier 1965 ; *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Introduction générale et Livre I, Les langues officielles*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1967, p. 183-190.

2184 Norma E. Walmsley, *Some aspects of Canada's immigration policy*, Ottawa, Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1965 ; Andrée Lajoie-Robichaud, *Politiques et attitudes à l'égard de l'immigration depuis la Confédération au Québec*, Ottawa, Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1965 ; Christopher R. Adamson, Michael K. Oliver, et Janet Solberg, « The unpublished research of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism », *Canadian Journal of Political Science*, décembre 1974, vol. 7, n° 4, p. 713, 719-720.

alors sa méthode privilégiée pour continuer sa carrière avant son retour au Canada en 1968. Son *alma mater* est son employeur principal en cette capacité, mais elle rédige également des rapports pour le gouvernement du Québec et la Commission Laurendeau-Dunton. Walmsley enseigne la science politique à Brandon College au Manitoba à l'époque, après avoir obtenu un master à l'Université McGill. Son mémoire de master portait sur le sujet des personnes déplacées²¹⁸⁵.

Parmi les nombreux universitaires attachés à la Commission, on suppose qu'il y avait des personnes au courant des compétences de ces deux femmes et qui les ont proposées pour mener à bien ces deux études. Mme Lajoie-Robichaud traite des attitudes et des obstacles relatifs à l'immigration au Québec tandis que Walmsley aborde certains aspects des politiques de l'immigration, y compris la tendance des immigrants à s'intégrer en milieu anglophone. Elle s'attaque également à l'idée qu'il existe des caractéristiques de « race » ou de nordicité qui rendent certains immigrants plus adaptables au Canada que d'autres. Les deux rapports ne sont pas joints aux rapports de la Commission, mais leurs conclusions sont intégrées dans les sections pertinentes sans que les auteures soient nommées²¹⁸⁶. On peut simplement conclure que A. Lajoie-Robichaud et N. Walmsley ont pu influencer les perspectives sur l'immigration des membres de la Commission, qui les transmettent ensuite à l'État et au public, mais sous une forme modifiée.

Il faut retenir non seulement leur influence possible, mais aussi le choix de la Commission de confier à deux femmes le soin de mener les deux seules études générales sur l'immigration. On peut interpréter ce choix comme symptomatique de l'évolution de la place des femmes dans la société canadienne : deux femmes se trouvent dans des positions et avec l'expertise qui attirent l'attention de la Commission. Il faut néanmoins se demander si les recherches sur l'immigration sont considérées comme modérément sensibles et ainsi plus susceptibles d'être confiées à des femmes. Les deux études sont essentiellement des historiques de l'évolution des attitudes, des politiques et des pratiques. Les études statistiques

2185« Andree Lajoie », *Université de Montréal, Centre de recherche en droit public*, <http://www.crdp.umontreal.ca/chercheurs/andree-lajoie/> et « Lajoie, Andree », *Les prix du Québec*, <http://www.prixduquebec.gouv.qc.ca/recherche/desclaireat.php?noLaureat=267>, consulté le 26 février 2015 ; L'Assemblée législative du Québec, *Débats*, 30 mars 1965, p. 318 ; « Obituary—Walmsley, Norma E. », *Ottawa Citizen*, 9 janvier 2011, <http://www.legacy.com/obituaries/ottawacitizen/obituary.aspx?n=norma-walmsley&pid=147718805>, consulté le 26 février 2015 ; Norma E. Walmsley, *Canada's response to the international problem of « displaced persons »*, Mémoire, McGill University, Montréal, 1954, 260 p.

2186*Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Introduction générale et Livre I, Les langues officielles*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1967, p. 192, 204, 207, 219 ; Norma E. Walmsley, *Some aspects of Canada's immigration policy*, op. cit., p. 84-90, 113 ; cité dans Robert Bruce Lawrence, *Canadian immigration policy and practice : some sociological implications*, Mémoire, McMaster University, Hamilton, 1973, p. 24, 48 ; *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Livre IV, L'apport culturel des autres groupes ethniques*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1969, p. 55, 114.

ou les enquêtes en profondeur sur certains groupes ethniques, demandant souvent la mobilisation d'une équipe de chercheurs, sont confiées à des hommes comme Charles Hobart (Italiens à Edmonton) ou Jeremy Boissevain (Italiens à Montréal)²¹⁸⁷.

Le tournant de la décennie marque certainement un moment où les associations de femmes prêtent de plus en plus attention au statut des femmes. Par exemple, la question du contrôle des naissances et sa dépénalisation surgit, ainsi que le désir de voir les lois sur le divorce remises à jour²¹⁸⁸. Les associations traditionnelles de femmes ne mènent pas le débat sur la question générale du statut des femmes, mais elles y sont présentes et certains de leurs membres sont des militantes de premier ordre, comme Laura Sabia (CFUW et NCWC) et Margaret Hyndman (Canadian Federation of Business and Professional Women). Sabia joue un rôle clé en ralliant les associations traditionnelles à la cause pour qu'elles fassent partie du Committee for the Equality of Women in Canada, formé d'une trentaine d'associations de femmes revendiquant la création d'une Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada. Après l'établissement de la commission en février 1967, beaucoup d'associations de femmes s'affairent à préparer des mémoires²¹⁸⁹. Les modifications des règlements de l'immigration cette même année s'éloignent de leurs préoccupations.

Les années 1960 marquent le moment de l'éclipse des associations traditionnelles de femmes par d'autres associations de femmes ou par des associations mixtes aux missions plus actuelles. La dévolution des questions d'immigration à des associations spécialisées dans le domaine, commencée déjà pendant les années 1950, se répète pendant les années 1960 à propos d'autres questions. Les associations traditionnelles de femmes deviennent relativement tributaires de nouvelles associations ou organisations, mieux organisées, parfois avec du personnel professionnel, et surtout plus au point sur les questions actuelles. Les nouvelles

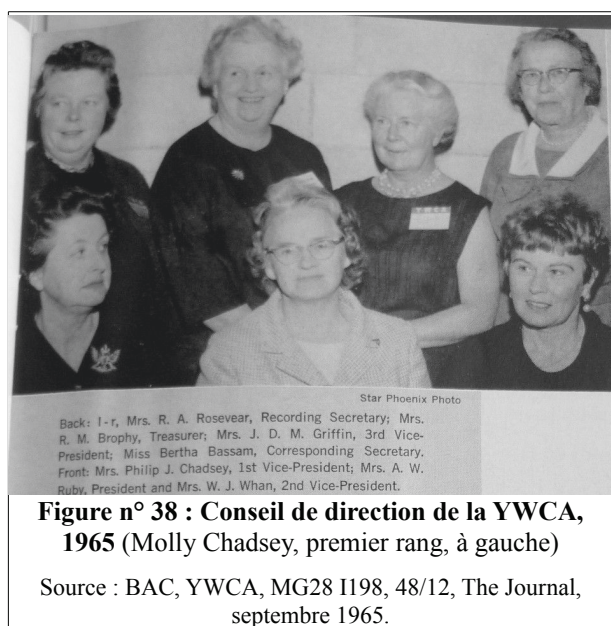
2187 *Rapport de la Commission royal d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Introduction générale et Livre I, Les langues officielles*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1967, p. 214.

2188 BAC, YWCA, MG28 I198, 48/12, article, « A Sensible approach to population », *The Journal*, septembre 1965, p. 37 ; NCWC, MG28 I25, 135/4, extraits du compte rendu, 74th Annual Meeting and Conference, 4-9 juin 1967, p. 4 ; 140/18, Brief for presentation to the House of Commons Committee on Health and Welfare, 19 avril 1966.

2189 Jill Vickers, « The intellectual origins of the women's movement in Canada », in Constance Backhouse et David H. Flaherty (dir.), *Challenging times : the women's movement in Canada and the United States*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1992, p. 52-59 ; Alison Prentice, Paula Bourne, Gail Cuthbert Brandt, Beth Light, Wendy Mitchinson, et Naomi Black, *Canadian women...., op. cit.*, p. 415-416 ; APO, WCTUC, F885, MU8400 ou B252799/MU8400.10, 42nd Biennial Conference Report, 19-23 septembre 1966, p. 78 ; MU8400.11, 43rd Biennial Convention Report, Citizenship and Status of Women, 16-20 septembre 1968, p. 54 ; fonds Toronto Business and Professional Women's Club (désormais TBPWC), F2085, B440949/F2085-1-0-20, comptes rendus, general meetings, 21 janvier et 9 mars 1967 ; DGDAUM, AFDU, P107, C2.11, Bulletin de nouvelles, n° 2, Exercice 1966-1967, p. 4-5 ; BAC, FWIC, MG28 I316, 9/11, article, « The Comm. for the Equality of Women in Canada », *Federated News*, octobre 1966, p. 6, 8 ; YWCA, MG28 I198, 7/9, discours, « The Future as these Days have Designed it », Agnes Roy, Executive Director, Annual Meeting, 9 novembre 1967, p. 7 ; NCWC, MG28 I25, 137/17, lettre de Mrs. H.H. Steen au Committee of Officers, février 1967.

associations attirent plus facilement la jeunesse que les associations traditionnelles qui se lamentent de leur incapacité à attirer les jeunes femmes. Celles-ci ont tendance à regarder les associations traditionnelles comme des clubs de vieilles dames qui boivent du thé et qui ne veulent ni lâcher les rênes ni actualiser leurs connaissances de la société contemporaine²¹⁹⁰. En 1947, Zoe Bieler brosse déjà le tableau d'associations traditionnelles dépassées et démodées :

« They have passed numerous noble resolutions but seem to feel that with the passing of a resolution [...] their responsibility ends. [...] A large portion of women's clubs are organised for the sake of organization. [...] In the same way many of the members join the clubs for the sake of joining. [...] Church organizations often disintegrate into clubs for middle-aged women. The members are not particularly anxious to attract new blood into the club [...] once a member attains executive power she hangs on to it grimly. [...] At their meetings they will pass a unanimous meeting in favor of peace and then, their duty done, settle down to discussing the protocol of the next tea and who shall pour »²¹⁹¹.



Les difficultés des associations de femmes traditionnelles pour attirer les jeunes femmes ne datent pas des années 1960, mais à cette époque beaucoup de leurs membres appartiennent désormais au troisième âge. La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste s'engage de plus en plus dans des questions pertinentes à la situation des femmes âgées. La présidente du NCWC élue en 1959, Isabel Finlayson, meurt deux ans plus tard à l'âge de 70 ans. La YWCA est peut-être une des seules associations à mieux réussir le passage

entre générations, grâce à l'âge de la clientèle de ses établissements²¹⁹². Ceci étant, certaines femmes restent dans le conseil d'administration pendant des années. La photo du conseil de direction élu en 1965 pour un mandat jusqu'en 1969 ne donne pas une image de jeunesse.

2190BAC, YWCA, MG28 I198, 48/14, Mabel Aplin, « Women's rights mean responsibilities », *Petticoats '67*, p. 16-17 ; BCA, fonds Okanagan Centre Women's Institute, MSS 2548, 1/4, coupure de presse, « In Institutes only BC shows more members », *Penticton Herald*, 22 avril 1966 ; CVA, VBPWC, AM799, 588-A-1/9, Record of special meeting, 4 mars 1965, 2 p ; APO, TBPWC, F2085, B4409949/2085-1-0-20, rapport, « We need more young members and more diversity of type », Results of fact-finding meeting, 31 janvier 1966 et compte rendu, 17 février 1966, p. 4 ; UCC, WMS, 32nd Annual Report, 1956-1957, Minutes of Dominion Board, 28 mai-4 juin 1957, p. 65.

2191BAC, Wilson, MG27 IICG, vol. 9, Zoe Bieler, « Politics' weakling sex », *The Montreal Standard*, 25 septembre 1948, p. 3.

2192BAnQM, FNSJB, P102/13-3, compte rendu, réunion du bureau de direction, 8 novembre 1967 ; Naomi E. S. Griffiths, *The splendid vision...*, op. cit., p. 272-273 ; BAC, YWCA, MG28 I198, 56/6, comptes rendus, Public Affairs Committee, 8 novembre 1966, p. 3 et 56/7, 2 mai 1967, p. 3 ; 48/12, article, « The government file on new national board member, Mrs. D. Stager », *The Journal*, novembre-décembre 1965, p. 32

10.4 Les femmes au service extérieur de l'Immigration : effectifs et influence en hausse

Si l'attention des femmes dans la société civile est interpellée par d'autres combats ou questions pendant les années 1960, au sein de l'État lui-même certaines évolutions mettent de plus en plus de femmes en position d'influencer les politiques d'immigration de l'intérieur. Depuis la création du service extérieur de l'Immigration en 1957 et le recrutement annuel de deux ou trois femmes, une décennie plus tard, certaines sont en position d'avoir plus d'impact sur les politiques d'immigration. Le désir du MCI puis du MMI d'augmenter son pouvoir vis-à-vis du MAE joue également un rôle dans leur autonomisation. Lorsque Elsa Amadio est embauchée en 1957, le rôle des agents du service extérieur de l'Immigration est surtout d'administrer les politiques élaborées à Ottawa, mais la volonté de mettre les ASE du MCI au même niveau que les ASE du ministère des Affaires extérieures fait entrer « policy input » dans la description de leurs fonctions en 1964²¹⁹³. Le défi le plus grand pour les femmes ASE est de demeurer dans le service assez longtemps pour faire valoir le pouvoir potentiel du poste, ce qui ne s'avère pas facile. Mme Amadio est la seule recrutée pendant les années 1950 qui relève le défi, mais les années 1960 amènent une dizaine d'autres femmes qui entament de longues carrières d'ASE. Cependant, celles qui ne restent que brièvement dans un service qui peine à s'adapter aux attentes sociales pesant sur les femmes sont deux fois plus nombreuses.

Hedevig (Viggi) Ring, Elizabeth (Liz) Boyce et Tove Bording comptent parmi les pérennes. Ring est recrutée par les services d'immigration à Montréal en 1951 comme interprète et agente de placement, pendant le petit pic d'immigration des personnes déplacées avant la fin du mandat de l'OIR. Elle occupe encore ce poste à l'arrivée des réfugiés hongrois en 1956 et 1957. Ses compétences vont bien au-delà des langues. En 1946, elle est titulaire d'un master ès lettres en religion et littérature danoise et anglaise de l'Université de Copenhague. Une bourse pour poursuivre des études de troisième cycle au Massachusetts l'amène outre Atlantique, puis en 1947 elle accepte un poste dans le Service international de la Société Radio-Canada à Montréal. En 1960, Ring est recrutée par le service extérieur de l'Immigration où elle enchaîne des postes à Copenhague, au Caire, à Helsinki, Stockholm, Belgrade, Ottawa et Glasgow jusqu'à sa retraite en 1982. Outre ses études, sa maîtrise de plusieurs langues et une expérience solide à l'extérieur et à l'intérieur du MCI, Ring apporte un dynamisme et une capacité de travail inépuisables ainsi qu'une personnalité forte, directe et quelque peu haute en couleur qu'elle sait mettre à profit. En 1994, un ancien collègue rappelle

2193 Courriel d'Elsa Amadio à l'auteure, 12 avril 2015 ; Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 259-262.

que « through a process of brute competence and unstinting commitment, she forcefully dismissed any nonsense about what was a women's work »²¹⁹⁴.

Liz Boyce fait partie de la promotion de 1961. Après avoir occupé des postes à Londres, San Francisco et Athènes, elle décide que la vie itinérante d'ASE n'est plus pour elle. Elle ne quitte pas le MCI pour autant. Pendant les décennies suivantes jusqu'à sa retraite en 1998, Boyce devient un visage bien connu des nouvelles recrues en tant que formatrice. Dans l'exercice de sa fonction, elle fait preuve d'une connaissance extrêmement approfondie de la Loi et des règlements sur l'immigration²¹⁹⁵. Si cette connaissance l'amène à influencer le contenu de ces documents, c'est très probablement après 1967 lorsqu'elle accumule plus d'expérience et plus de poids au sein du ministère. Le groupe des stagiaires qui entrent en fonction en mai 1965 est remarquable, non pour la taille du groupe recruté, qui se limite à quatre nouveaux ASE, mais par le fait que tous sauf un sont des femmes : Bonnie Beare, Gayle Keyes et Tove Bording. L'affectation en Grande-Bretagne des deux premières mène à leur mariage avec des Britanniques, mais Mme Bording reste dans le service extérieur de l'Immigration jusqu'en 1995²¹⁹⁶. La campagne de recrutement de 1967 voit arriver six femmes sur 25 nouveaux ASE. Pendant son année de formation au Canada, le groupe se fait remarquer non seulement par sa taille mais également par son gros contingent féminin.



Figure n° 39 : Une partie des ASE recrutés en 1967

g à d : Robert Romano, Margaret Jones, Joyce Cavanagh, Gordon Whitehead, George Morton, Donald Cameron, Eleanor Stadenyk

Source : Collection personnelle de Maria Beaulne

À quoi peut-on attribuer ce recrutement important de femmes en 1967 ? Ce n'est peut-être que le résultat du hasard ou du fait que dans un groupe si large, il est normal que les effectifs de femmes soient conséquents. Une des femmes recrutées, Barbara Pelman, indique qu'elle n'a pas l'impression d'un effort particulier pour recruter des femmes : « I felt they were trying to recruit more educated people, not necessarily women over men. [...] They wanted MAs to fill the ranks, to balance (this was the rumour) the number of

veterans in Customs and Immigration who were not university-trained ». Par contre, Maria

2194 *CIHS Bulletin SHIC*, « The Board of Directors », n° 6, mars 1990, p. 3-4 ; H. (Viggi) Ring, « The strange start of what became an interesting career », n° 14, septembre 1993, p. 2-4 ; Carla Thorlakson, « In memorial, Hedevig (Viggi) Ring, 1918-1994 », n° 18, octobre 1994, p. 4-6 ; Entretien avec Joyce Cavanagh-Wood à Paris, 4 septembre 2014.

2195 « Elizabeth (Liz) Boyce », *CIHS Bulletin*, n° 51, juillet 2007, p. 11-12.

2196 J. Paul Scott, « The harem and I », *Backspace ... to the past*, n° 23, mars 1996, p. 1-2.

Hacke Beaulne pense que son genre joue en sa faveur : « I was very favourably received and felt that my gender was a positive aspect at interview, that it was not an impediment to obtaining an offer of employment »²¹⁹⁷. Les souvenirs de ces femmes quant au processus de recrutement ne sont pas seulement brouillés par le temps, mais également par le fait que leurs vécus jusque-là les ont quelque peu immunisées contre le sexisme. Comme l'explique Barbara Pelman, « I can't remember the [interview] questions but I wasn't aware of any difference in gender, at least nothing that I wasn't used to already (as a student in a classical academic field, I didn't have any female professors and hadn't since second year university, though I don't think I was aware of this at the time) »²¹⁹⁸.

DEPARTMENT OF MANPOWER AND IMMIGRATION
MINISTÈRE DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DE L'IMMIGRATION

THIS CERTIFIES THAT—LA PRÉSENTE CERTIFIE QUE
CAVANAGH
Joyce Evelyn

WHOSE SIGNATURE APPEARS ON THE REVERSE SIDE IS AN IMMIGRATION OFFICER AS DEFINED IN THE IMMIGRATION ACT.
DONT LA SIGNATURE FIGURE AU VERSO EST UN FONCTIONNAIRE À L'IMMIGRATION, TEL QUE DÉFINI DANS LA LOI SUR L'IMMIGRATION.

R. B. Curry
DIRECTOR OF IMMIGRATION
LE DIRECTEUR DE L'IMMIGRATION

CANADA IMMIGRATION OFFICER
FONCTIONNAIRE DE L'IMMIGRATION DU CANADA

BORN	HEIGHT	WEIGHT	HAIR	EYES	COMPLEXION
25.4.44	5' 1"	115	Brown	Hazel	Fair
NÉ	TAILLE	POIDS	CHEVEUX	YEUX	TEINT

SERIAL NO. — NUMÉRO D'ORDRE
0053

DATE ISSUED—DATE DE DÉLIVRANCE
September 28, 1967.

Joyce Evelyn Cavanagh
SIGNATURE OF HOLDER — SIGNATURE DU TITULAIRE

THIS CARD HAS BEEN PRESCRIBED BY THE MINISTER OF MANPOWER AND IMMIGRATION. IT IS THE PROPERTY OF THE DEPARTMENT OF MANPOWER AND IMMIGRATION AND MAY BE USED ONLY BY THE PERSON TO WHOM IT IS ISSUED. LOSS MUST BE REPORTED IMMEDIATELY. FINDER: PLEASE MAIL POSTAGE FREE TO THE DIRECTOR OF IMMIGRATION, OTTAWA, ONT., CANADA.

LA PRÉSENTE CARTE A ÉTÉ PRÉSCRITE PAR LE MINISTRE DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DE L'IMMIGRATION. ELLE APPARTIENT AU MINISTÈRE DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DE L'IMMIGRATION ET SEUL LE TITULAIRE PEUT S'EN SERVIR. EN CAS DE PERTE, AVERTIR IMMÉDIATEMENT. PRIÈRE À CELUI QUI LA TROUVE À DE LA RENVoyer EN PORT D'AU DIRECTEUR DE L'IMMIGRATION, OTTAWA (ONT.), CANADA.

Figure n° 40 : Carte professionnelle de Joyce Cavanagh-Wood, 1967

Source : Collection personnelle, Joyce Cavanagh-Wood

Un certain effort conscient pour recruter plus de femmes n'est pas à écarter. Depuis le début des années 1960, le mécontentement des femmes concernant la place marginale que leur accorde la société ne cesse de croître. Il est possible que le MMI essaie de contribuer modestement à une correction de ce déséquilibre. Si c'est le cas, la Commission de la fonction publique (CFP) le cache bien à Joyce Cavanagh-Wood, également recrutée en 1967. Déjà employée de la fonction publique fédérale, Mme Cavanagh-Wood subit un processus de recrutement différent des candidats extérieurs. Quoique très cordiaux, les deux hommes conduisant l'entretien déclarent qu'elle fait une bonne candidate à une exception près : c'est une

femme. Peut-être parce qu'elle ne cherche pas à intégrer le service extérieur à tout prix, Mme Cavanagh-Wood est capable de répondre avec équanimité : « I'm not about to go to Denmark to have a sex change. You know my number ». En d'autres termes, s'ils décident de son embauche malgré ce prétendu handicap, il leur appartient de la contacter²¹⁹⁹. Leur décision d'accepter ce risque marque le début de la longue carrière de Mme Cavanagh-Wood dans le

2197Courriels de Barbara Pelman, 16 et 18 septembre 2014 et de Maria Beaulne, 15 octobre 2014 à l'auteure.

2198Courriel de Barbara Pelman à l'auteure, 16 septembre 2014 ; Entretien avec Joyce Cavanagh-Wood à Paris, 4 septembre 2014.

2199Entretien avec Joyce Cavanagh-Wood à Paris, 4 septembre 2014.

service extérieur de l'Immigration.

Les attitudes que ces six femmes rencontrent pendant leur formation semblent plus proches de l'étonnement que de l'antagonisme. Selon Mme Cavanagh-Wood, « everybody who saw us as a group was quite amazed that there were so many women »²²⁰⁰. Les pionnières ont déjà quelque peu ouvert la voie. Joe Bissett croit que « the addition of a number of female university graduates in the '50s did play a role in later recruitment of female officers simply because the ones who joined the service then performed extremely well in their jobs ». Joyce Cavanagh-Wood pense que « the few women who were in the service before us were such good value for money that they thought it might not be a bad idea »²²⁰¹. Elle semble vouloir souligner les compétences des femmes pionnières, mais il ne faut pas oublier que les femmes qui sont demeurées dans le service sont également restées célibataires, ce qui les a rendues moins chères à déplacer que les hommes ASE, majoritairement mariés.

Malgré l'évolution des attitudes, les six femmes doivent faire face, tout comme leurs prédécesseuses, à une bonne dose de sexisme ici et là. Pendant l'entretien, les femmes ont souvent droit à des questions que l'on ne pose pas aux hommes. Ont-elles des petits amis ? Avoir un petit ami sous-entend de possibles projets de mariage, ce qui signifie à terme quitter le service extérieur. L'investissement dans ces conditions n'en vaut pas la peine²²⁰². Pourtant, le mariage des hommes semble être perçu comme un avantage pour et par leur employeur, car les épouses deviennent un réseau de soutien mobile. Une de ces épouses, ancienne ASE elle-même, décrit bien ce rôle : « My husband [...] by my presence to maintain the family, was able to devote the necessary time to make his career as successful as possible »²²⁰³.

Les ASE femmes rencontrent une discrimination genrée particulièrement marquée dans les attitudes à propos du mariage. Bien que certaines voix au ministère se plaignent du gaspillage des fonds publics lorsque les femmes fonctionnaires du service extérieur se marient, puis démissionnent, les ministères concernés et la CFP ne tentent rien pour essayer de les garder²²⁰⁴. Ils semblent estimer que pour les femmes, devenir ASE s'apparente à une entrée en religion pour laquelle elles renoncent volontairement à une vie de famille. Mme Amadio remarque que sa génération de femmes accepte plutôt facilement cette attente car elles démissionnent au premier signe de mariage. Les institutrices et professeures connaissent

2200 *Idem.*

2201 Courriel de Joe Bissett à l'auteure, 1^{er} septembre 2014 ; Entretien avec Joyce Cavanagh-Wood à Paris, 4 septembre 2014.

2202 Courriel d'une femme anonyme à l'auteure, 3 juillet et 21 septembre 2014.

2203 Courriel de Maria Beaulne à l'auteure, 15 octobre 2014.

2204 Courriel d'Elsa Amadio à l'auteure, 12 avril 2015.

la même situation depuis longtemps²²⁰⁵. Plusieurs femmes recrutées pendant les années 1960 sont pourtant moins flegmatiques sur la question.

À l'époque, si une femme ASE épouse un collègue ASE, le MCI/MMI et le MAE refusent systématiquement de les affecter dans le même service ou même à proximité. Si une femme ASE se marie avec un homme du pays où elle est affectée, lui accorder un poste permanent dans ce pays va contre l'attente qu'elle accepte d'aller n'importe où n'importe quand. Si une femme épouse un homme ancré au Canada, en théorie, le MCI/MMI peut trouver un poste au siège du service extérieur ou ailleurs au ministère si elle veut continuer à travailler. En réalité, les autorités du ministère font fi de toutes les théories car ils supposent que la prochaine étape après le mariage est naturellement la naissance d'enfants auxquels la femme voudra se consacrer à plein temps. Entre les attentes sociales genrées de l'époque et les suppositions du service extérieur, une femme qui veut se marier tout en continuant sa carrière se retrouve entre le marteau et l'enclume.

Une analyse du parcours d'une dizaine de femmes embauchées pendant cette période révèle leurs choix et les conséquences. Elsa Amadio, Viggie Ring, Liz Boyce et Tove Bording restent célibataires pendant la durée de leur longue carrière. Pierrette Picotte se marie avec un autre ASE de sa promotion, puis démissionne aussitôt. Maria Hacke Beaulne épouse également un ASE, mais en suivant une voie moins directe. Née en Allemagne en 1942, elle émigre au Canada en 1952 avec sa mère veuve. En 1964 elle obtient une licence ès lettres en français, puis la Banque canadienne impériale de commerce l'embauche comme stagiaire en gestion. Ce qu'elle décrit comme des opportunités plus limitées que celles offertes aux stagiaires hommes et « two less than exciting assignments in Headquarters » la persuadent de tenter une carrière d'ASE. Après son année de formation au Canada, elle enchaîne deux postes en Allemagne jusqu'en 1970, année où elle demande son rapatriement au Canada²²⁰⁶.

Bien que Mme Hacke Beaulne trouve le travail intéressant, l'assure avec énergie et obtienne la confiance et le respect de ses supérieurs, la vie de femme célibataire outre-mer s'avère trop solitaire à long terme :

« I had made good friends with the colleagues [...] I had also made good friends locally, both male and female, but I realized I was alone, had to make a complete life for myself that way or be prepared to find a partner locally. I was not interested in remaining in Europe long term, so it was a logical solution to return home where I would settle into the life of a Canadian rather than an expatriate »²²⁰⁷.

À Ottawa, Mme Beaulne travaille avec un conseiller en politique sur une nouvelle loi

2205 Courriel d'Elsa Amadio à l'auteure, 12 avril 2015 ; Sheila L. Cavanagh, « Female-teacher gender and sexuality in twentieth-century Ontario, Canada », *History of Education Quarterly*, été 2005, vol. 45, n° 2, p. 247-273.

2206 Courriels de Maria Beaulne à l'auteure, 24 juillet et 15 octobre 2014.

2207 Courriel de Maria Beaulne à l'auteure, 15 octobre 2014.

d'immigration, puis avec la CFP comme agente de dotation. Elle rencontre et épouse un ASE. L'affectation de son époux à Milan en 1972 la décide à démissionner de la fonction publique. Dès lors, ses emplois dépendent de ses obligations familiales et des mutations tous les quatre ans de son époux²²⁰⁸.

Une autre femme recrutée pendant les années 1960 tombe amoureuse d'un homme dans le deuxième pays où elle est affectée. Entre temps elle est transférée dans un troisième pays. Le couple continue sa relation malgré la séparation dans des pays voisins. Ils décident de se marier dans l'espoir qu'elle recevra une réaffectation dans le service de son deuxième poste à la fin de sa rotation dans le troisième poste. Bien que le MMI autorise cette affectation, l'assentiment final doit venir de l'ambassadeur canadien dans le deuxième pays, mais, selon la femme en question, c'est un homme qui « did not believe in the reunification of married officers »²²⁰⁹. L'histoire de cette femme ASE montre la relation ambiguë entre les deux ministères quant à leurs services à l'étranger. La séparation nette des deux ministères au Canada n'implique pas l'indépendance de leurs services outre-mer. Puisque, dans la hiérarchie gouvernementale, des deux ministères le MAE a la préséance, lorsque leurs services sont hébergés dans les mêmes lieux, ambassade, consulat ou haut commissariat, le MAE a le dernier mot sur certaines décisions.

Ce refus amène cette femme à démissionner après une carrière de presque neuf ans. Le service extérieur de l'Immigration perd ainsi son expérience et ses compétences dans plusieurs langues. La femme ASE perd un emploi qu'elle apprécie et qu'elle accomplit, de tout évidence, de manière très satisfaisante. Sa déception est d'autant plus désolante qu'elle divorce une dizaine d'années plus tard et ne retrouve pas dans sa vie professionnelle ultérieure un emploi qui la satisfait autant. Elle est loin d'être la seule dans cette situation à l'époque²²¹⁰. Les cas de divorce sont particulièrement frustrants car le service extérieur rend le retour des femmes dans leur ancienne profession extrêmement difficile.

Joyce Cavanagh-Wood, une des six "soixante-septardes", prend sa retraite deux fois du service extérieur de l'Immigration en raison de l'intransigeance sur la situation des femmes mariées. Sa carrière outre-mer commence par un poste mémorable à Paris en 1968. Tout comme d'autres collègues femmes, elle est affectée à Vienne en automne 1968 pour traiter la masse de demandes des réfugiés tchécoslovaques candidats à l'immigration au Canada²²¹¹. Contrairement aux autres femmes ASE qui ne restent qu'un mois sur ce poste, l'affectation de

2208 Courriels de Maria Beaulne à l'auteure, 24 juillet et 15 octobre 2014.

2209 Courriel d'une femme anonyme à l'auteure, 3 juillet et 21 septembre 2014.

2210 Courriel d'une femme anonyme à l'auteure, 21 septembre 2014 ; Entretien avec Joyce Cavanagh-Wood à Paris, 4 septembre 2014.

2211 Courriel de Maria Beaulne à l'auteure, 24 juillet 2014.

Mme Cavanagh-Wood dure trois ans. Une deuxième affectation à Paris est interrompue lorsque l'ambassadeur décide qu'il ne veut que des francophones dans l'ambassade. Malgré son français courant et son désir de rester à Paris, Mme Cavanagh-Wood doit échanger son poste avec un jeune homme à La Haye. Entre 1972 et 1974 elle passe deux ans à Ottawa à travailler comme bras droit de Viggie Ring dans le Bureau Afrique. Elle retire énormément de satisfaction à travailler avec cette femme qu'elle décrit en termes très élogieux : « We got along famously. I was just in awe of her. [...] She was well-respected. [...] She was hard-working, responsible, could take decisions. [...] She really was a role model for me in many ways »²²¹².

Cet éloge indique un autre aspect du travail d'ASE où les femmes se trouvent dans une situation défavorisée : leur contact avec des femmes qui peuvent servir de modèles est très limité par la rareté des femmes avec une ancienneté importante. À ce point de sa carrière, Mme Cavanagh-Wood a déjà cinq ans d'expérience, dont une année stressante comme seule femme aux services d'immigration à Vienne sous la direction d'un superviseur qui chronomètre le travail à la seconde près. Bien qu'attendant une forte implication au travail de l'ensemble de son personnel, il n'autorise pas les femmes à aller dans les camps de réfugiés, car ce n'est pas « a woman's work ». Si Mme Cavanagh-Wood doit attendre cinq ans avant de travailler auprès d'une femme qui lui sert de modèle, on a l'impression qu'il faut attendre les années 1990 pour qu'être une femme ASE au service extérieur de l'Immigration ne soit plus synonyme de pionnière.

Ceci ne signifie pourtant pas que les femmes ASE de l'époque ne se sentent pas entourées. Mme Cavanagh-Wood est la première à signaler qu'elle trouve l'équipe des ASE, en général, très chaleureuse, accueillante et dotée d'un fort « sense of camaraderie ». Maria Beaulne déclare que « my relationships with the colleagues, both female and male, were what I considered to be very acceptable, mostly harmonious and without differentiation »²²¹³. De fait, lorsqu'on leur demande si elles ont rencontré du sexisme dans leur travail quotidien, la réponse des cinq femmes est habituellement plutôt négative. Mme Beaulne rappelle que « I was the first female officer assigned to the Cologne office but the then Officer-in-charge and his deputy always treated me very professionally [...] I was allowed to progress quickly and was not held back in any way ». Ses compétences en allemand doivent la rendre d'autant plus acceptable à ses collègues qu'elle n'a pas besoin d'un interprète et peut ainsi traiter les

2212Entretien avec Joyce Cavanagh-Wood à Paris, 4 septembre 2014.

2213Entretien avec Joyce Cavanagh-Wood à Paris, 4 septembre 2014 et courriel de Maria Beaulne, 15 octobre 2014.

demandes assez rapidement dès son arrivée²²¹⁴.

Le groupe de femmes de 1967 remarque des attitudes plutôt correctes pour l'époque, même parmi les vieux soldats qui gèrent le service depuis la fin de la guerre. Barbara Pelman explique que son supérieur hiérarchique à Londres, John Sheardown, un ancien combattant qui intègre le MCI en 1962, « gave me a great deal of freedom and respect ». Joyce Cavanagh-Wood travaille pour un ancien combattant à La Haye qu'elle décrit comme « a perfectly nice guy ». Maria Beaulne ressent plus d'hésitation parmi les candidats à l'immigration que parmi ses collègues hommes : « some of the candidates [...] were suprised and sometimes reluctant to explain themselves to a young female officer »²²¹⁵.

Les recherches de Freda Hawkins montrent un service extérieur de l'Immigration dans un état chronique de manque de ressources et de personnel²²¹⁶. Dans ces conditions, des personnes formées et volontaires, quel que soit leur genre, sont les bienvenues. Les responsabilités données rapidement aux recrues confirment l'impression que la plupart du temps leurs supérieurs hiérarchiques et leur collègues les jugent largement capables²²¹⁷. Comme le décrit un homme collègue d'Elsa Amadio, le sentiment des femmes ASE qu'elles doivent faire leurs preuves a pour conséquence qu'elles ne sont pas fainéantes : « We are pleased to have women on staff. In order to prove themselves they work twice as hard which allows us to relax »²²¹⁸.

La discrimination inhérente au système et les attitudes misogynes de certains individus rendent parfois la vie difficile aux femmes ASE. Mme Cavanagh-Wood rencontre l'intersection de ces éléments malheureux en 1975. Cette année-là, lorsqu'elle est affectée au traitement des demandes de réfugiés indochinois dans un camp de transit en Californie, elle tombe amoureuse d'un Américain faisant le même travail pour les États-Unis. Pendant une absence autorisée d'un an, Mme Cavanagh-Wood essaie en vain d'obtenir une affectation dans l'un des douze services d'immigration canadiens aux États-Unis. Comme elle l'explique, par manque de chance, elle tombe sur un responsable en ressources humaines qui estime que « women had no place in the Foreign Service ». Non seulement le responsable RH refuse la demande de Mme Cavanagh-Wood, mais en plus, malgré le large choix, il l'affecte en fin de

2214Courriel de Maria Beaulne, 15 octobre 2014.

2215Courriel de Barbara Pelman à l'auteure, 16 septembre 2014 ; « John Sheardown, Canadian hero of Tehran hostage crisis, dies aged 88 », *the guardian*, 6 janvier 2013, <http://www.theguardian.com/world/2013/jan/06/john-sheardown-canadian-diplomat-americans-tehran>, consulté le 19 février 2015 ; Entretien avec Joyce Cavanagh-Wood à Paris, 4 septembre 2014 ; Courriel de Maria Beaulne, 15 octobre 2014.

2216Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 253, 271-272.

2217Courriels d'une femme anonyme, 21 septembre 2014 ; de Barbara Pelman, 16 septembre 2014 et de Maria Beaulne, 15 octobre 2014.

2218Courriel d'Elsa Amadio à l'auteure, 12 avril 2015.

compte à Hong Kong. La fille de M. Wood vivant avec lui, il n'est pas question qu'il suive son épouse. Les aller-retours et la vie séparée s'avérant trop pénibles, en 1978 Mme Cavanagh-Wood démissionne d'un emploi qui la passionne pour essayer de construire sa vie de couple et une carrière dans un autre domaine aux États-Unis. Lorsque son époux devient plus libre en 1982, Mme Cavanagh-Wood réintègre le service extérieur de l'Immigration, mais repart de zéro. Elle doit repasser l'examen et l'entretien et recommencer sans aucune ancienneté²²¹⁹.

L'histoire de Barbara Pelman, l'une des six femmes recrutées en 1967, est presque un répit au milieu des cas innombrables où le service extérieur attend un dévouement total des femmes, sous peine de les rejeter. Titulaire d'une licence ès arts de l'University of British Columbia et d'un master ès lettres en littérature anglaise de l'University of Toronto, elle voit le poste d'ASE seulement comme une parenthèse dans un parcours censé être couronné par un doctorat. Pendant sa première et seule affectation, à Londres, ses opinions féministes l'amènent à se joindre à une croisade interne pour adapter le service aux vécus des femmes :

« At the time, the decree was that if a woman married, say, an Englishman, she would have to quit Immigration, because "of course", she would no longer be mobile. "Of course", she would go or stay where her husband was, with no thought that he might want to follow her! We fought this rule vigorously, and when the rule changed, it was announced very obliquely in a newsletter. There was no real acknowledgement that a major battle had been won in the cause of women in the service »²²²⁰.

Bien que Mme Pelman ne soit pas dans une relation amoureuse susceptible de mener au mariage, elle explique à sa hiérarchie sa décision de démissionner en protestation contre ce règlement. Sa motivation majeure est cependant qu'elle souhaite poursuivre des études doctorales à l'University of London²²²¹. Bonnie Beare Dickenson est une des autres combattantes dans cette lutte, mais pour elle, c'est un combat personnel. En 1996, dans un article rétrospectif, elle cite certaines des communications provenant de la hiérarchie du MMI conseillant aux militantes de suivre l'exemple des anciennes femmes ASE qui « were marrying their husbands' careers, were expecting to bear children and were satisfied to perform as housewives ». Si elles continuent à travailler après le mariage, le MMI serait obligé de modifier ses plans de recrutement et de formation pour accommoder leurs souhaits de rester avec leurs époux. Cela n'en vaut pas la peine car elles démissionneraient de tout façon au moment de commencer à donner naissance aux enfants, bref jusqu'à ce que « the laws of nature force them to desist »²²²².

Ces histoires personnelles peuvent sembler périphériques à la question de l'influence des femmes au sein du MCI/MMI sur les politiques d'immigration, mais elles sont en fait au

2219Entretien avec Joyce Cavanagh-Wood à Paris, 4 septembre 2014 ; « Résumé Joyce 2013 ».

2220Courriel de Barbara Pelman à l'auteure, 16 septembre 2014.

2221Idem, et 22 septembre 2014.

2222Bonnie Beare Dickenson, « ... And now a word from the harem », *Backspace*, n° 24, octobre 1996, p. 1-2.

cœur du sujet. Afin d'avoir une influence de l'intérieur du ministère, les femmes doivent d'abord être recrutées, puis rester en poste assez longtemps pour avoir la possibilité d'assumer des responsabilités de plus en plus élevées. Malgré le recrutement record de six femmes pendant l'année finale traitée par cette thèse, l'environnement au sein du service extérieur, pour ne pas parler de la société en général, limite leur choix, leur pouvoir et leur capacité de faire carrière. Ceci étant, contrairement aux recrues des années 1950 telle Elsa Amadio, elles semblent rencontrer moins d'interrogations, exprimées ou non, sur leurs motivations à s'engager dans une telle carrière.

Lorsqu'elles sont interrogées sur leur capacité à influencer les politiques d'immigration, au début de leur carrière, les cinq femmes ASE citent leur manque d'expérience et leur manque d'ancienneté comme freins à l'expression de leurs opinions, plus encore que leur genre²²²³. Lors des réunions ou directement à leur chef du service, elles peuvent exprimer leurs opinions sur l'efficacité de la loi et des règlements, ce qui devient plus facile avec le temps. Il incombe alors au chef du poste de décider s'il va transmettre ces opinions à Ottawa. Même si le chef les transmet, comme l'explique Elsa Amadio, le ministère est un énorme navire qui ne tourne pas rapidement : « It takes time to turn the *Queen Mary* around and to feel the manœuvre ! »²²²⁴. L'influence potentielle des femmes ASE est également limitée dans l'espace. Barbara Pelman et Joyce Cavanagh-Wood notent que les femmes ne sont pas affectées dans les pays qui peuvent sembler dangereux ou ceux où les femmes ont un statut trop différent par rapport au Canada²²²⁵. En d'autres termes, on ne les affecte pas en dehors de l'Europe ou des pays assimilés à l'Europe, avant la Guerre de sept jours en 1967, tels que l'Égypte et Israël.

Dans un environnement et à une époque où les femmes sont marginalisées hiérarchiquement et géographiquement, avoir une influence sur les politiques d'immigration de l'intérieur du ministère n'est pas nécessairement plus aisé que de l'extérieur. Leur outil d'influence le plus accessible est le pouvoir discrétionnaire qu'elles peuvent mobiliser dans l'attribution d'une dizaine de points selon les « qualités personnelles » des candidats à l'immigration. Néanmoins, comme agentes du service extérieur, elles deviennent également des agentes de changement qui, en croissant en nombre et en expérience, accroissent leur influence²²²⁶. Comme l'explique Elsa Amadio, elles deviennent également plus exigeantes

2223 Courriel d'Elsa Amadio, 30 novembre 2014.

2224 *Idem* ; Freda Hawkins, *Canada and immigration...*, *op. cit.*, p. 251-252, 275-277.

2225 Courriel de Barbara Pelman, 16 septembre 2014 ; Entretien avec Joyce Cavanagh-Wood à Paris, 4 septembre 2014.

2226 Courriels de Maria Beaulne, 15 octobre 2014 et 12 avril 2015 ; Entretien avec Joyce Cavanagh-Wood à

dans leurs attentes : « The more demanding women of the '60ties who wanted and actively sought equal treatment with their male colleagues represented the transition generation that brought in the feminist movement and the leap forward of the '70ies onward ». Elle précise néanmoins que le saut en avant ne mène pas nécessairement à l'égalité, même de nos jours²²²⁷.

Comme responsable politique des modifications des règlements d'immigration en 1962, qui ouvre les portes aux immigrants indépendants de toutes les origines, Ellen Fairclough est souvent vue comme le héraut d'une nouvelle ère de non-discrimination. Ce discours occulte non seulement la discrimination qui perdure dans les droits de parrainage mais également des motivations peut-être plus primordiales pour Fairclough comme le rationalisme économique.

L'instauration du système de points devient la marque de fabrique du Canada dans la sélection d'immigrants. Cette transformation majeure (1967) et le livre blanc (1966) qui la précède ne suscitent pas de commentaires et d'analyses approfondies de la part des associations de femmes. La multiplication des questions sociales les interpellent à l'époque et la moindre n'est pas la constitution d'une Commission royale d'enquête sur la situation de la femme. Cependant, les femmes ne sont pas absentes des débats à propos des modifications proposées, puis mises en œuvre. À la suite du déplacement des actions concernant les questions de l'immigration dans l'espace de l'assistance sociale, il faut chercher leurs interventions dans cet espace. On retrouve certaines des actrices précédemment très actives dans les associations de femmes, dans les conseils d'administration des organisations de l'assistance sociale, ainsi qu'une pléthore de travailleuses sociales occupant des postes salariés.

Durant les années 1960 l'influence potentielle des femmes sur les politiques d'immigration s'accroît depuis l'intérieur des états provinciaux et fédéral. En mettant en marche la Direction de l'immigration du Québec, Juliette Barcelo rappelle le parcours d'Evelyn Brownell en Ontario une quinzaine d'années plus tôt. Comme Brownell, elle ne garde pas longtemps cette responsabilité, mais elle jette les bases d'un programme provincial durable. L'intégration, parfois difficile mais inéluctable, de femmes de plus en plus nombreuses au sein du service extérieur de l'Immigration annonce une ère où les femmes investissent de nouveaux lieux de pouvoir qui leur étaient jusqu'alors largement fermés.

Paris, 4 septembre 2014.

2227Courriel d'Elsa Amadio à l'auteure, 12 avril 2015.

Conclusion générale

Les implications des femmes dans les politiques d'immigration sont comme les vagues de l'océan, innombrables et incessantes. Individuellement, elles ne transforment guère mais avec le temps, le nombre et la persévérance, la métamorphose s'opère. La période entre 1945 et 1967 est souvent perçue comme une phase d'immobilisme relatif chez les femmes, durant laquelle elles adhèrent en grand nombre, de leur plein gré ou non, au discours leur assignant leur place au foyer. On constate cependant qu'elles ne sont pas absentes des questions socio-politiques. Le discours de la femme au foyer est dominant mais pas hégémonique. La société accepte toujours des dérogations pour les femmes célibataires, pour les femmes considérées comme très brillantes, pour celles qui doivent travailler pour joindre les deux bouts, pour les actions bénévoles, pour les femmes qui travaillent dans les foyers des autres ou qui exercent les professions de santé. Les femmes s'informent, ne serait-ce que parce qu'elles votent ou bien parce que la société leur attribue certaines qualités ou certains atouts. Elles se forgent leurs opinions et ont ainsi leurs propres idées sur des questions de société comme celle de l'immigration. Certaines les font connaître.

Bien que les femmes soient confrontées à un discours et à des pratiques décourageant leur implication politique, économique et sociale au-delà de certaines limites et de certains niveaux de responsabilité, la frontière entre les sphères publique et privée n'est plus nettement définie. Les médias ont une portée de plus en plus élargie : le public s'invite dans le privé. Le monde des femmes ne se limite pas à l'époux et aux enfants et ces préoccupations traditionnelles peuvent constituer une motivation pour entrer dans la partie politique de la sphère publique. En regardant à travers le prisme des politiques d'immigration, on observe qu'en 1945 peu de femmes se trouvent aux extrémités du spectre. Les femmes se trouvent dans un espace où se mélangent public et privé. En 1967, de plus en plus de femmes jouent des rôles visibles et responsables par rapport à la question de l'immigration, mais les avancées, depuis la première vague du féminisme, sur cette problématique ou dans d'autres domaines socio-politiques ne sont pas spectaculaires. Elles sont plutôt erratiques.

Entre 1945 et 1967, les actions de femmes à propos des politiques d'immigration prennent rarement la forme de campagnes importantes, durables et unifiées. Nous assistons plutôt à une myriade d'actions petites et grandes, visibles et moins visibles, directes et indirectes, licites et illicites qui créent un flux continu d'activité et d'influences potentielles. Ces actions sont certes souvent conçues et réalisées séparément mais pour toute action, l'action subséquente agite (propulse ou bien repousse) l'action précédente. Toute action

modifie en quelque sorte, même à un niveau imperceptible, la constitution et l'application des politiques.

En fin de compte l'intérêt des femmes pour les politiques d'immigration entre 1945 et 1967 n'est pas en question ; elles s'impliquent en nombre. Outre toutes les petites pierres apportées à l'édifice de ces politiques par les innombrables femmes individuellement, on trouve une multitude d'associations, signe à la fois d'une volonté d'organisation et d'une grande désorganisation. La tendance est souvent à un émiettement d'initiatives, sauf lorsque l'enjeu est considéré comme hors norme, lors de l'expulsion des personnes d'origine japonaise, lorsque l'impulsion d'unité vient de l'extérieur (pendant l'Année mondiale du réfugié), ou lorsqu'il existe une volonté extraordinaire de travailler ensemble (les délégations conjointes de la Chinese Canadian Association et la National Japanese Canadian Citizens Association). Chez les femmes et les associations de femmes de la société dans son ensemble ainsi que chez les femmes et les associations de femmes des groupes minoritaires, on observe une tendance où chacune travaille de son côté pour la défense de sa vision, de son intérêt ou de sa communauté. Quoique le combat soit souvent le même sur le fond, l'union sacrée n'est souvent pas le premier réflexe.

L'absence apparente d'unité chez les femmes s'explique par un nombre de facteurs, dont le plus important est probablement leur exclusion de la plupart des centres majeurs de pouvoir : les sommets des institutions politiques, économiques et sociales. Les femmes, de même que les minorités ethniques, ont l'impression que le pouvoir leur est inaccessible ou très limité ; une fois qu'elles ont le sentiment d'avoir acquis une certaine forme de pouvoir, elles sont réticentes à le partager de peur de perdre cet acquis si fragile. L'association avec d'autres personnes ou groupes démunis comporte le risque de voir son image dépréciée auprès des autorités. On observe ce phénomène récurrent : les associations de femmes veulent apporter leur aide aux immigrants, mais sont réticentes à incorporer les perspectives de ces derniers. Celles qui ont une certaine expertise sont réticentes à partager leurs responsabilités avec les membres d'associations de femmes et les associations de femmes sont réticentes à partager des responsabilités entre elles. Les groupes minoritaires sont prêts à aider matériellement les immigrants de la même origine mais les assimilent parfois difficilement, craignant qu'ils n'introduisent des idées, comportements ou images susceptibles de nuire à la place laborieusement acquise par le groupe dans la société canadienne.

Penser que les femmes peuvent ou doivent coopérer davantage occulte leur hétérogénéité. Même celles qui pensent que le Canada doit s'ouvrir à plus d'immigrants ont des opinions très variables à propos de leur nombre, de leur origine, de leur milieu social, de

leurs compétences, de leurs croyances et des besoins canadiens qu'ils peuvent satisfaire. Les partisans ne sont pas d'accord non plus sur ce que signifie la notion de regroupement familial, la part des motifs purement humanitaires dans les politiques d'immigration, les justifications pour les expulsions ainsi que sur toute autre question liée à l'immigration. Ainsi n'assiste-t-on pas à des actions allant toutes dans le même sens, mais à une sorte de quadrille où l'on progresse en faisant des pas en avant et en arrière ainsi que sur les côtés.

Il ne s'agit pas de manque d'intérêt ou de volonté insuffisante de la part des actrices. Mais lorsqu'on peine à orchestrer les opinions et les actions au sein d'une seule association ou d'une seule communauté, la concertation avec d'autres personnes ou groupes se révèle impossible. L'absence de cohésion nous empêche non seulement de raconter une histoire d'actions spectaculaires à propos des politiques d'immigration mais montre une fois encore pourquoi on ne parle plus du statut ou de la situation de la femme, mais des femmes. Notre étude souligne encore l'artificialité des frontières créées par les normes genrées qui sont des outils pour influencer les relations de pouvoir, tout comme les autres méthodes de différenciation : race, classe, ethnicité, âge, validité.

Les politiques d'immigration ne sont d'ailleurs pas au cœur des missions de beaucoup d'associations ni des intérêts de la majorité de femmes. Seules quelques associations ou commissions consacrées à la question de l'immigration ou à l'aide aux immigrants prêtent une attention régulière aux politiques pertinentes, mais même leur attention est inconstante. Les commissions sur la migration, que ce soit dans les associations de femmes ou dans les organisations d'aide sociale, dépendent souvent du travail et de l'intérêt de personnes bénévoles. Même les salariées dévouées et compétentes du Conseil canadien du bien-être social ont de nombreuses autres responsabilités et doivent souvent faire face à des conseils d'administration et à des directeurs moins sensibilisés à la question. Les associations d'aide aux immigrants sont très occupées par leur mission quotidienne et n'ont donc souvent pas le temps de s'impliquer dans des questions plus politiques. Le Canadian National Committee on Refugees est peut-être la seule association qui considère que faire pression pour changer les politiques fait partie intégrante de sa mission. Même les associations de groupes ethniques ont bien d'autres objectifs, comme améliorer la place des personnes qu'elles représentent dans la société, préserver la culture et la langue maternelle ou réaliser l'intégration d'immigrants qui se singularisent non par l'origine mais par le vécu, l'idéologie et les aspirations.

De cette profusion d'actrices, d'intérêts et d'actions, il n'est pas aisé de tirer des conclusions définitives et bien définies. Il serait réducteur de vouloir déduire un profil type des nombreuses femmes de la classe moyenne, plus instruites que la moyenne, entre la

quarantaine et la soixantaine, anglophones, d'origine anglo-celtique et souvent protestantes. On peut simplement dire que ce sont les femmes dont on trouve la trace le plus facilement du fait des voies qu'elles empruntent pour exprimer leurs opinions et en raison de leur façon de conserver leurs archives et de les rendre publiques.

Chercher des femmes au beau milieu de décisions concernant les politiques d'immigration n'apporte guère de résultats. À la fin de la Deuxième guerre mondiale une seule femme siège à la Chambre des communes et deux au Sénat. Les rares élues aux gouvernements provinciaux et municipaux ne s'intéressent guère à la question de l'immigration tout au long de notre période. En 1967, elles sont toujours très minoritaires : au seul niveau fédéral, on en compte quatre à la Chambre et six au Sénat. Dans cette situation, ne trouver que deux femmes politiques s'impliquant pleinement dans les politiques d'immigration, l'une par passion (Cairine Wilson) et l'autre en professionnelle (Ellen Fairclough), n'est pas étonnant.

Dans l'orbite de l'État, mais à l'extérieur du cercle politique, on trouve des femmes fonctionnaires qui ont une influence plus au moins importante sur les politiques d'immigration. Evelyn Brownell et Juliette Barcelo ont un pouvoir significatif dans l'élaboration de programmes d'immigration pour leurs provinces respectives. Les fonctionnaires femmes du ministère du Travail fédéral ont un pouvoir plus limité car elles sont uniquement responsables de l'emploi féminin, mais elles ont une influence considérable sur le déroulement du programme des domestiques et sur les représentations des femmes recrutées des pays différents. L'écrasante majorité de ces femmes fonctionnaires ont la particularité d'être diplômées, expérimentées et célibataires. Considérées comme disposant d'informations et d'expertise dans leur domaine, leur impact sur les décisions politiques et les perceptions du public est substantiel.

En 1957, l'introduction d'un système de recrutement au service extérieur de l'Immigration, identique à celui du MAE, donne la possibilité à des femmes instruites et motivées d'investir cette forteresse masculine. La décennie suivante voit les effectifs de femmes agentes du service extérieur (ASE) croître malgré les écueils qui se dressent entre carrière et épanouissement personnel. Alors, les recrues de la décennie suivante n'acceptent plus ces contraintes sans broncher. Les femmes recrutées par les organisations internationales en Europe, puis les organisations d'aide sociale au Canada agissent à peu près au même niveau que les femmes fonctionnaires. Une poignée de journalistes et d'universitaires complète les rangs de femmes instruites et salariées qui s'intéressent aux politiques

d'immigration. Hors de l'État, elles ont plus de liberté pour critiquer les actions de celui-ci.

Les associations de femmes fournissent une grande diversité de points de vue selon leurs missions et leur implantation, même si elles attirent surtout les femmes de la classe moyenne restées au foyer. Les discours et les pratiques décourageant l'emploi de femmes mariées fonctionnent bien sur cette classe. Ces femmes, si elles veulent mettre en œuvre leurs compétences et leurs études, font souvent le choix de s'investir dans une association bénévole. Les questions de l'immigration retiennent l'attention d'un certain nombre d'entre elles. Pour influencer l'État, les associations de femmes recourent à des moyens d'action qui prennent la forme de correspondances, de résolutions, de délégations et de participations à des commissions. Les décideurs des politiques d'immigration ont tendance à considérer ces associations comme ayant des compétences et des intérêts bien spécifiques. Ces derniers les rendent particulièrement aptes à œuvrer auprès des immigrantes et à fournir une aide matérielle qui, tout en ne coûtant rien à l'État, favorise l'intégration des immigrants.

Chasse gardée de femmes mariées de la classe moyenne, les associations de femmes n'attirent pas beaucoup de jeunes femmes. Celles-ci semblent préférer adhérer à des associations dans lesquelles elles ont plus de voix et où les questions sont plus proches de leurs intérêts. Cette génération est surtout celle du *Baby Boom*. Leur façon de s'exprimer est peut-être plus diffuse et informelle. Ne pas trouver leurs traces dans les archives consultées ne signifie pas qu'elles ne s'expriment pas, ne s'intéressent pas et n'essaient pas de transmettre leurs opinions par d'autres voies.

Une sous-catégorie d'associations de femmes s'articule autour d'un culte commun. La liberté de leurs membres de s'adresser directement à l'État à propos des politiques d'immigration dépend non seulement de pratiques plus ou moins hiérarchiques, mais également de l'existence d'autres associations du même culte considérées comme les spécialistes des questions d'immigration. Exprimer ses préoccupations à propos des politiques d'immigration à sa hiérarchie religieuse, au lieu de viser directement l'État, n'efface pas l'espoir d'obtenir des changements dans les politiques d'immigration. Il est simplement souvent plus difficile de retracer le parcours d'une telle revendication.

Les immigrantes elles-mêmes s'intéressent bien-sûr aux politiques d'immigration et cherchent à les influencer. Dans leur cas, un espace d'action bien défini existe rarement. Il s'agit plutôt d'actions et d'interactions avec les autorités de l'Immigration, aux niveaux individuel, familial ou collectif. Le fait que les immigrantes soient en contact direct avec ces

autorités, plus que toute autre femme, ne doit pas être sous-estimé. Bien que ce contact soit habituellement établi avec des agents d'immigration ayant un pouvoir limité, les immigrantes ont un impact au niveau des cas individuels et au niveau politique plus généralement, grâce à la pression que crée la multiplication de leurs démarches.

Une fois au Canada, les immigrantes de tous les mouvements de l'après-guerre essaient de faire venir des parents au Canada. L'absence d'associations prêtes à les aider ne les bloque pas. Face à un enjeu aussi important, elles trouvent les moyens et les informations pour agir. Des réseaux informels entre femmes – parentes, amies, voisines – jouent des rôles clés dans ces échanges d'astuces et de tuyaux. Les immigrantes s'appuient sur des associations dans la société canadienne – de femmes, de groupes ethniques, d'organisations d'aide sociale – mais ces instances servent de filtres, plus au moins efficaces, à leurs revendications. Ce qui ressort dépend des différences de vécus, d'idéologies, de cultures et de perspectives sur la priorité ou la validité des revendications.

L'absence de visibilité des actions des immigrantes ainsi que des femmes de minorités ethniques ne permet pas de conclure qu'elles sont inactives ou que leurs actions n'ont pas d'impact sur les politiques d'immigration. La question de la visibilité et de la difficulté de retrouver les traces des opinions et des actions qui ont très probablement existé mais qui ont du mal à faire surface, est omniprésente dans le cas des immigrantes et des femmes des minorités ethniques. La marginalisation des groupes ethniques minoritaires renvoie à l'intersectionnalité, situation qui n'a pas son équivalent dans la société au sens large, sauf peut-être dans les syndicats. La place marginale des hommes de groupes minoritaires dans la société canadienne engendre un sentiment d'impuissance. Pour compenser cette impuissance sociale, ces derniers cherchent du pouvoir dans leur communauté ethnique en créant et présidant des associations. Les associations de femmes, parmi les minorités ethniques, font souvent partie d'une hiérarchie associative dominée par les hommes. Ne pas suivre la hiérarchie dans les rapports avec l'État risque de nuire non seulement à l'association et à son image, mais également à la communauté ethnique.

Cette situation laisse parfois moins d'espace aux femmes pour communiquer avec l'État sur des questions considérées d'importance comme l'immigration. On observe cependant des exceptions, celles de femmes qui se mettent en avant grâce à leurs compétences, leur zèle, leur ambition ou le besoin de s'affirmer. Les femmes des groupes majoritaires se distinguent de la même façon. Les commentaires à propos de la forte personnalité de telle ou telle actrice sont récurrents. L'étiquette leur est d'autant plus facilement donnée qu'à l'époque les comportements acceptables sont très codés.

Les attitudes et actions des femmes à propos de l'immigration sont le résultat d'une confluence de circonstances qui dépend de leur milieu social, de leur origine ethnoculturelle, de leur éducation, de leur conscience religieuse, de leurs tendances politiques et de leur représentation de la nation canadienne. Les évolutions temporelles et positionnements géographiques donnent plus au moins d'importance à l'appartenance à l'ancien Empire britannique ou à la souche franco-canadienne. En soi, l'immigration de l'après-guerre transforme la vision de la nation et incite à la recherche de nouveaux principes unificateurs.

Tout au long de la période, les arguments des immigrantes en faveur de politiques d'immigration ouvertes sont moins fluctuants que ceux des Canadiennes. Les immigrantes insistent sur ce qu'elles ou leurs familles apportent au Canada : leur main-d'œuvre, leur volonté, leur énergie, leurs compétences, leur culture, leurs méthodes, leur abnégation, leur investissement, leur progéniture aussi... Bien que moins clairement articulée, il existe également l'idée que le Canada n'a aucune raison de les refuser : il y a l'espace, des ressources, un pays à construire.

Dans le répertoire d'arguments des Canadiennes en faveur d'une plus grande ouverture aux Européens déplacés, on trouve d'abord des appels à la conscience morale, humanitaire ou chrétienne, parfois les trois à la fois. Cet argument correspond à une certaine image de la femme bienveillante et charitable. Sans doute de nombreuses femmes éprouvent-elles sincèrement les nobles sentiments qu'elles prônent et qu'elles souhaitent devenir des sources d'inspiration pour les décisions politiques. Ceci étant, les attentes sociales et la socialisation genrée des femmes les poussent à affecter de tels sentiments : il faut se montrer humanitaire conformément au discours sur les atouts des femmes, notamment de celles qui deviennent membres d'associations bénévoles. Dans le discours humanitaire, la symbolique devient également importante, tel le symbole de l'orphelin déchu et prêt à recevoir toute la bienveillance et l'éducation que l'on veut lui donner, même si cela ne correspond pas à sa réalité ou à ses aspirations.

Les préoccupations des Canadiennes pour le regroupement familial correspondent à un rôle prescrit par un scénario genré. L'intérêt porté à ce point précis pourrait être interprété comme une préoccupation pour leur propre sexe. En revanche, les femmes ne pensent pas particulièrement aux femmes concernées en revendiquant l'admission de davantage de personnes instruites et qualifiées. Lorsqu'elles appuient l'admission de domestiques étrangères, elles songent surtout à leurs propres intérêts comme femmes de la classe moyenne.

Appuyer l'unité familiale des immigrants conforte les femmes dans leur rôle de

gardiennes de la famille, mais il s'agit surtout de la famille nucléaire, le modèle de la classe moyenne. Les femmes opposées à l'immigration se représentent également comme les gardiennes des familles canadiennes, de leurs emplois, de leur logement et de leur bien-être. Protéger et privilégier sa famille vaut également pour les femmes immigrantes voulant faire venir leurs parents au Canada. Immigrer, même en tant que femme seule, est souvent motivé par un désir de mieux pourvoir aux besoins de sa famille et de lui proposer un avenir meilleur. Pour y arriver il faut profiter de toutes les possibilités et contourner les obstacles.

D'autres arguments en faveur d'une ouverture à l'immigration insistent sur la conviction que les immigrants en question sont susceptibles de devenir de bons citoyens canadiens à terme plutôt qu'un fardeau social. Les arguments économiques en faveur de l'immigration ne manquent pas non plus. Des femmes et associations de femmes pointent les atouts que représentent les immigrants en termes d'une main-d'œuvre volontaire et/ou ayant des compétences utiles pour le Canada. Les aspirations ou devoirs internationaux du Canada sont également évoqués comme raison d'ouvrir la porte aux immigrants. La version la plus commune de cet argument est l'idée que le Canada doit prendre sa part, souvent indéfinie, de réfugiés ou d'immigrants de pays vus comme surpeuplés.

En réalité, même les Canadiennes les plus favorables à l'immigration ne prônent pas la porte grand ouverte. L'expression courante est une immigration sélective qui bloque les menaces fantasmées et assure tous les avantages, avec certaines dérogations pour favoriser le regroupement familial, l'admission de personnes très qualifiées et l'accueil d'un certain nombre de réfugiés sur des bases purement humanitaires.

Pour les Canadiennes opposées à l'immigration, à l'immigration immédiate ou à certains types d'immigration, il faut assurer en priorité les besoins « des leurs » avant d'ouvrir les portes aux autres. On entend également le message selon lequel certains immigrants n'ont pas leur place au Canada à cause de leur réticence ou incapacité à s'assimiler à la nation. Les opposantes expriment des craintes selon lesquelles les immigrants ou réfugiés sont susceptibles d'introduire au Canada une multitude de maux. Cette attitude renvoie à une image de la nation fondée sur des personnes de certaines origines garantes non seulement d'une culture ou langue, mais également de certaines valeurs de moralité, de santé, de sécurité ou de pureté idéologique. L'idée de vouloir des immigrants comme « nous » ou comme on imagine « le nous » est partagée par des femmes de tous les milieux.

Les femmes expriment souvent leurs craintes de voir le fascisme ou le communisme arriver avec les personnes déplacées. Pendant les années 1950 et 1960, les inquiétudes de contamination communiste par le biais des immigrants sont moins perceptibles dans le

discours des femmes, à l'exception peut-être d'associations comme l'IODE et la CWLC. On perçoit une certaine confiance envers les dispositifs sécuritaires de l'État dans la mise à l'écart des communistes, au grand dam des femmes ayant laissé de la famille au-delà du Rideau de fer.

Le contexte international n'est pas absent des motivations des femmes qui s'intéressent aux politiques d'immigration. À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, il existe un nombre très élevé d'immigrants potentiels, dont la détresse interpelle les Canadiennes. Sans la question des personnes déplacées en Europe, on peut se demander si les Canadiennes se seraient jamais intéressées autant à la question de l'immigration. Le fait que le sort de la majeure partie des réfugiés européens soit réglé dès 1952 explique la baisse de revendications liées aux politiques d'immigration pendant les années 1950.

Contrairement à l'intérêt pour l'immigration d'Occidentaux, très peu de Canadiennes de souche anglo-celtique ou française aident à supprimer les obstacles à l'immigration de personnes asiatiques. Même l'immigration en nombres importants d'Européens du Sud n'attire guère de commentaires des associations de femmes auparavant si passionnées par la question des Européens déplacés. Elles préfèrent s'inquiéter des personnes non seulement dans le besoin, mais également considérées comme assez proches de leur représentation de la nation canadienne. Quant aux femmes qui sont de la même origine que les réfugiés ou immigrants en question, mais pas de la même famille, leur engagement à réclamer davantage d'ouverture renvoie à un processus d'identification, voire à un devoir envers ces personnes. Obtenir des conditions plus ouvertes pour les immigrants de la même origine que soi représente d'ailleurs une reconnaissance de la valeur de son groupe et de soi-même dans la mosaïque canadienne.

La coïncidence de facteurs différents comme la récession de la fin des années 1950, l'absorption de plus de 30 000 réfugiés hongrois et le plein usage des droits de parrainage, surtout par les Européens du Sud, renforce auprès des femmes le choix de privilégier l'admission d'immigrants capables de s'intégrer économiquement. En même temps, les associations de femmes osent moins exprimer leur opposition aux immigrants en termes d'origine, mais au niveau individuel les femmes font preuve de moins de retenue.

L'absence d'union sacrée dans les revendications en faveur de politiques d'immigration plus ouvertes s'explique par l'ambivalence et les différences d'opinions. Les présidentes des commissions sur la migration de plusieurs associations de femmes commentent souvent la diversité d'opinions présente dans leurs sections et la difficulté de parvenir à un consensus. Les bonnes intentions et les discours humanitaires ne résistent d'ailleurs pas toujours aux réalités de l'action sur le terrain. L'immigrant symbolique n'est pas l'immigrant en chair et en

os. Les personnes racialisées se retrouvent souvent rejetées, bien que des Canadiennes cherchent à dissimuler leurs attitudes racistes par l'idée que ces personnes ne sont pas bien adaptées aux exigences de l'économie et de l'environnement canadiens.

Les rencontres avec les hommes et femmes politiques ou les hauts fonctionnaires constituent un espace d'influence recherché par les femmes de la société civile. Entre 1945 et 1967, ces rencontres prennent habituellement trois formes différentes : délégations ou rendez-vous moins formels, invitations mutuelles à assister aux réunions de commissions et auditions devant des commissions du Parlement. La présence de femmes dans ces rencontres est certainement minoritaire, mais d'importantes exceptions existent tout au long de la période, ponctuées par l'audition d'une poignée de femmes devant le Comité permanent du Sénat de l'immigration et du travail en 1946 et 1947 et le Comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre en 1967.

Pendant les années 1940, les invitations à participer aux commissions organisées par l'État sont destinées aux membres d'associations de femmes. Les commissions nationale et locales sur les domestiques recrutées dans les camps en Europe mettent en scène les enjeux que ce contact avec les acteurs de l'État représente pour les associations de femmes. Elles cèdent à contre cœur de la place à d'autres associations de femmes et les femmes fonctionnaires aux représentantes des associations. Les années 1950 et 1960 marquent des évolutions dans cette situation car davantage d'organisations spécialisées dans l'aide sociale prêtent attention aux conditions des immigrants. L'expertise de l'organisation et de ses travailleuses sociales deviennent le billet d'entrée dans les réunions avec les acteurs de l'État. Certaines des femmes apparaissant devant le Comité mixte en 1966 sont toujours dans le paradoxe en se présentant comme les avocates des immigrants tout en demandant certaines limitations. Le fil rouge dans leurs interventions est de demander plus à l'État tout en défendant la place de leurs organisations dans le domaine. Il faut y voir une manière de protéger la place gagnée par les femmes dans le secteur de l'aide aux immigrants.

Toutes les femmes n'ont pas la possibilité de rencontrer directement les acteurs de l'État au plus haut niveau. Il faut avoir la certitude d'avoir un message important à faire passer et de pouvoir argumenter avec des données précises à l'appui. Si on considère que la connaissance est une forme de pouvoir, par rapport aux politiques d'immigration, les associations de femmes sont quelque peu défavorisées. D'une part, leurs études sont effectuées par des membres bénévoles, d'autre part leurs sources d'information sur ces politiques sont souvent liées à l'État lui-même. D'ailleurs, en venant du même milieu social

que des acteurs de l'État, de nombreuses femmes membres d'associations étudiées ne se voient pas comme une force opposée au gouvernement, mais plutôt comme sa conscience ou son pense-bête.

Les associations de la période sont adeptes de résolutions, dont elles doutent elles-mêmes qu'elles seront prises en compte par l'État. Lorsqu'il est nécessaire d'envoyer la résolution à la hiérarchie associative avant de la transmettre aux autorités, la résolution peut subir des améliorations, des dilutions ou même des blocages. Ce cheminement permet d'observer des opinions différentes dans l'association, mais il ne garantit pas que les opinions originales arrivent aux décideurs des politiques d'immigration. Il introduit également un processus bureaucratique qui ralentit la transmission ; certaines résolutions arrivent lorsque la question est déjà décidée par l'État.

Lorsqu'une question paraît urgente, certains conseils d'administration des associations de femmes ne sont pas opposés à l'idée d'écrire une lettre pour exprimer leurs opinions. Dans ce cas, l'absence de consultation des sections et des membres est parfois source de désaccords. Ne pas transmettre à l'État des résolutions des sections locales ou associations affiliées crée également des désaccords. Certaines sections décident de communiquer finalement au gouvernement fédéral par elles-mêmes, mais ces exemples sont plutôt rares. Un éventail d'explications peut être avancé : les bonnes manières des membres qui ne protestent pas, la priorité donnée à la réputation de l'association ou un enjeu jugé non primordial. On se demande pourtant combien de femmes rompent leur adhésion à cause de ce type de déconvenue.

Hormis des résolutions et des lettres adressées aux autorités ainsi que des délégations ponctuelles, les associations de femmes n'ont pas recours à un large répertoire de méthodes d'action. Pour créer une présence médiatique il faut une histoire digne d'être racontée. Pourtant, les médias proposent un large espace d'influence alternatif ou complémentaire aux espaces étatiques. Certaines journalistes et éditorialistes l'utilisent pour commenter les politiques d'immigration et d'autres femmes arrivent à faire publier des articles exprimant leurs perspectives. Les associations qui savent communiquer alertent les médias lorsqu'elles entreprennent une action susceptible de déboucher sur un article ou simplement une mention dans la rubrique "vie associative". Les journaux et magazines spécialisés, comme les journaux des minorités ethniques, et les revues professionnelles des infirmières et travailleurs sociaux, représentent d'importantes tribunes alternatives pour les femmes de l'époque. Adresser des lettres aux journaux pour transmettre ses opinions est à la portée de toutes les femmes qui savent écrire. Certaines immigrantes plutôt astucieuses font appel aux médias pour faire

pression sur l'État contre leur expulsion. Même en sachant que leur parole et leur vécu sont sujets aux interprétations des journalistes, les immigrantes interviewées ou simplement photographiées sont bien conscientes que l'espace médiatique peut faire avancer leur cause.

Dans la littérature étudiée, on trouve occasionnellement l'utilisation par les femmes de certaines méthodes de revendication telles que des pétitions ou des manifestations. La pétition en défense de Jacques de Bernonville signée par un certain nombre de femmes, des pétitions et des rassemblements de masse contre l'expulsion des personnes d'origine japonaise et des manifestations de mariées de guerre lassées d'attendre leur transfert au Canada sont les cas principaux. Ne pas y recourir plus souvent à propos des questions de l'immigration pointe encore la difficulté de rallier suffisamment de femmes autour de la même position et également l'idée que ce type de protestation a des connotations gauchistes.

Les exemples d'action directe que l'on observe pendant la période viennent le plus souvent des immigrantes. Il ne s'agit pourtant pas de protestations de masse, mais plutôt d'actions individuelles qui ont un impact de poids car elles sont très répandues : quitter le travail domestique dès que possible, par exemple. Les immigrantes ont recours à d'autres actions qui ont un impact sur les politiques d'immigration et leur application : profiter pleinement des droits de parrainage, développer une expérience nécessaire pour les postes disponibles, truquer les examens médicaux, accepter un déclassement qu'elles espèrent temporaire, verser des pots de vins, acheter des faux documents, créer des familles fictives, modifier leur état civil. Négocier, remettre en cause, implorer les agents d'immigration font partie également du répertoire des méthodes utilisées. Beaucoup d'immigrantes de l'époque essaient également d'influencer les politiques d'immigration par des prestations et des comportements inattaquables. Face à un système qui place les intérêts et besoins des immigrantes, et de certaines immigrantes plus que d'autres, loin derrière les intérêts présumés du Canada, les premières concernées cherchent toutes les armes possibles, les « weapons of the weak », pour équilibrer la relation entre elles et les autorités canadiennes.

Le choix des archives influence fortement ce que les recherches révèlent. Constatant que l'histoire des femmes face aux politiques d'immigration n'avait jamais été retracée à partir des documents les plus accessibles, nous avons commencé de ce côté, tout en ayant conscience que le puzzle ne pouvait être qu'incomplet. Sachant que la majorité des femmes n'adhèrent pas à des associations ou n'écrivent pas au gouvernement, un vaste projet de compilation des sources orales représentatives des femmes de l'époque ouvrirait également d'autres perspectives. Dans le but d'obtenir une meilleure vision des attitudes et actions de

femmes de différentes régions, un projet portant sur les Québécoises et permettant de réunir davantage de voix et de sources pourrait être mené.

Le déclassé des immigrantes les dirige vers trois espaces principaux : les usines, le travail domestique ou leur propre foyer. Dans le premier cas, on peut attendre des syndicats une attention à leur présence, bien que l'historiographie souligne la tendance de ces femmes à éviter les syndicats. Il semble pourtant que la relation entre syndicalistes canadiennes et nouvelles immigrantes non syndicalisées reste un sujet à aborder avec plus de profondeur. Les 100 Européennes déplacées recrutées par la filature Dionne constituent un bon cas d'étude. Les lettres au Premier ministre de la section féminine de l'International Union of Mine, Mill and Smelter Workers à Sudbury montrent que les épouses de syndicalistes s'inquiètent des conséquences de l'immigration. Ce cas, bien qu'isolé et le seul trouvé dans les archives consultées, pointe le besoin de chercher davantage de cas dans les archives d'associations du même type.

Nous n'avons pas fait un examen systématique des communications entre les associations nationales de femmes et leurs homologues internationales, qui permettrait de mieux cerner l'influence de ces dernières. Par exemple, nous avons compris que les communications et projets du Conseil international des femmes et de la World YWCA jouaient un rôle dans les positionnements de leurs sections canadiennes, mais nous n'étions pas en capacité de poursuivre cette piste. Pour compléter les perspectives selon des échelles différentes, il faut mieux saisir le poids des femmes membres individuelles dans les associations, dont les opinions sont homogénéisées dans les comptes rendus et les rapports annuels. Retracer l'influence de différentes personnalités dans une association donnée demande des études plus ciblées et des recherches minutieuses pour glaner des informations sur des femmes laissant de rares traces.

Les archives des services d'immigration à l'étranger et dans différentes villes au Canada sont plus difficiles d'accès que celles d'Ottawa, mais elles méritent davantage de recherches pour mieux comprendre l'interaction entre immigrantes et agentes dans ces espaces. Les archives du Service national du placement donneraient également une meilleure vision des attitudes et agissements des employeuses des domestiques, qui apparaissent simplement sous la forme d'observations générales dans les archives du ministère du Travail et des associations de femmes.

Les actions des femmes de groupes minoritaires nécessiteraient des recherches collaboratrices de chercheurs capables de lire les archives disponibles en langue d'origine. Enfin, pour mieux connaître les actions menées par les immigrantes pour influencer les

politiques d'immigration de l'époque, il faut aller à leur rencontre. Pour celles qui appartiennent aux générations qui ne sont plus en vie, le vaste projet de la Multicultural History Society of Ontario de numériser des centaines de témoignages oraux d'immigrants recueillis depuis les années 1970 promet de faciliter l'accès à ces sources inédites.

En fin de compte, que dit l'implication de femmes dans les politiques d'immigration entre 1945 et 1967 à propos de leur place dans l'espace public et leur acceptation ou contestation des places qui leur sont assignées dans les discours genrés ? Lorsqu'on compare le foisonnement d'activités des années 1940, liées aux questions de l'admission des Européens déplacés et l'expulsion des personnes d'origine japonaise, la faible attention portée aux modifications fondamentales des règlements en 1962 et 1967 peut être interprétée comme le signe d'une évolution négative. Il faut y voir en réalité la preuve d'une transformation des espaces accessibles aux femmes pour influencer sur les politiques d'immigration et en même temps un métamorphose de l'enjeu de ces politiques. Dans un système d'ouverture progressive, les modifications des années 1960 représentent une étape décisive, mais non révolutionnaire. En revanche, entre 1945 et 1948, ré-ouvrir le pays à une large immigration après une quinzaine d'années de limitations strictes est perçu comme un enjeu primordial nécessitant de fortes mobilisations, non simplement pour ouvrir le pays à l'immigration mais pour en influencer la nature.

Bien que le monde compte des milliers de réfugiés en 1967, il ne s'agit plus d'Européens déplacés avec lesquels les Canadiennes peuvent s'identifier après une guerre où elles se sont mobilisées massivement. Une fois l'immigration relancée, dès les années 1950, beaucoup de femmes se contentent d'être vigilantes et/ou s'impliquent dans l'intégration des immigrants. Des questions plus ciblées et des crises ponctuelles retiennent leur attention plus que l'évolution générale des politiques. Les femmes racialisées sont largement laissées seules dans la lutte pour des politiques d'immigration égalitaires.

Par rapport aux politiques d'immigration, c'est peut-être dans leur diversité et la multiplicité de leurs actions que les femmes ne restent pas à leur place, et certainement pas à "une place". On les retrouve partout, quoique leur présence soit plus importante dans certains espaces que d'autres. À l'exception d'une Ellen Fairclough, elles sont rarement au sommet, mais certaines femmes par leur statut socio-économique, leur origine ethnique et leur niveau d'instruction occupent des places plus puissantes et très éloignées de celles de la plupart des immigrantes racialisées, des réfugiées déchuées ou des mariées de guerre de la classe ouvrière. Les bonnes intentions, les déclarations humanitaires ou les programmes d'accueil des femmes

plus privilégiées ne peuvent pas effacer complètement cette distance.

Pendant les années 1940, les associations de femmes et le Canadian National Committee on Refugees représentent les espaces les plus accessibles aux femmes pour exprimer leur opinions et interpeller les acteurs de l'État. Dès les années 1950, l'incursion de femmes dans d'autres lieux influents progresse : dans des associations dédiées à l'aide aux immigrantes, dans les organisations d'aide sociale, au sein du service extérieur de l'Immigration, à la tête du MCI. Durant les années 1960, le sentiment se répand selon lequel ce type d'incursion – modeste, lent, et trop limité – a besoin d'un bon coup de main. Que les revendications sur le statut des femmes occupent les esprits plus que d'autres questions socio-politiques ne peut pas être interprété comme un simple coup d'arrêt à l'intérêt porté par les femmes aux politiques d'immigration. Il s'agit de se regrouper autour de la question fondamentale des droits des femmes à accéder à toutes les sphères dans des conditions égalitaires. L'exclusion relative des femmes de minorités ethniques de ce regroupement est le sujet de maintes autres études. Ce qui nous concerne est la question des évolutions dans l'autonomisation de ces femmes et des nouvelles immigrantes face aux politiques d'immigration.

Jusqu'en 1967, les associations et commissions principales concernées par les questions de l'immigration sont toutes dominées par des hommes et des femmes de groupes dominants. Les années 1960 voient la montée en puissance de certaines associations où des femmes jouent des rôles clés, créées par des minorités ethniques pour servir les immigrants de même origine. D'ailleurs, de plus en plus de femmes immigrées depuis la fin de la guerre gravissent les échelons dans des associations existantes ou créent leurs propres associations. Cette situation ne sonne pas le glas du recours aux espaces, aux pratiques et aux tribunes non conventionnels, voire clandestins, pour agir sur les politiques d'immigration, mais elle permet à davantage de femmes de faire entendre leurs revendications depuis un espace moins marginalisé et moins souterrain.

L'implication des femmes dans les politiques d'immigration démontre surtout une grande hétérogénéité : d'attitudes et d'actions, de positions et de positionnements, d'objectifs et d'obsessions. Malgré ce foisonnement d'activités, on ne peut pas dire que la question de l'immigration projette les femmes clairement au-delà des places genrées qui leur sont assignées. Se préoccuper de diverses questions sociales au sein d'associations de femmes et s'occuper du même type de question en tant que célibataires diplômées et salariées ne représentent pas des positionnements totalement extérieurs à leurs assignations genrées. Des immigrantes employant un éventail de moyens non conventionnels pour arriver à leurs fins ou

des femmes des minorités travaillant dans l'ombre ne jouent pas un rôle inédit non plus. Certes dans toutes ces circonstances quelques femmes sortent vraiment du lot, allant au-delà des assignations. Plus nombreuses et plus anonymes, des femmes parviennent à réorienter et à faire bouger les lignes délimitant leurs assignations : préoccupations humanitaires se mélangeant avec des arguments économiques, femmes subordonnées endossant des rôles plus responsables que prévu, programmes pour l'intégration d'immigrants menant aux interrogations des politiques d'admission.

Abréviations principales

ACGM	Archives de Centraide du Grand Montréal
ACTS	Association canadienne des travailleurs sociaux
AFDUM	Association des femmes diplômées des universités, Montréal
AIIC	Association des infirmières et infirmiers du Canada
AINDBC	Archives Institut Notre-Dame du Bon-Conseil, Montréal
AJDC	American Joint Distribution Committee
AJJDC	American Jewish Joint Distribution Committee
AMR	Année mondiale du réfugié
ANCJCCC	Archives nationales du Congrès juif canadien, Comité des charités
APO	Archives publiques de l'Ontario
ASE	Agent du service extérieur
AWI	Alberta Women's Institute
BAC	Bibliothèque et Archives Canada
BAnQM	Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Montréal
BAnQQ	Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Québec
BCA	British Columbia Archives
BPWCW	Business and Professional Women's Club of Winnipeg
CAACP	Canadian Association for the Advancement of Coloured People
CANEWA	Canadian Negro Women's Association
CASW	Canadian Association of Social Workers
CBA	Chinese Benevolent Association
CBEI	Commission ou Comité sur le bien-être des immigrants
CCA	Chinese Canadian Association
CCAMR	Comité canadien pour l'Année mondiale du réfugié
CCBES	Conseil canadien du bien-être social
CCCRR	Canadian Christian Council for the Resettlement of Refugees
CCDM	Chambre de commerce du district de Montréal
CCF	Fédération du commonwealth coopératif
CCJC	Cooperative Committee on Japanese Canadians
CCSD	Canadian Council on Social Development
CCWRY	Canadian Committee for World Refugee Year
CDL	Canadian Daughters' League
CFUW	Canadian Federation of University Women
CIAS	Catholic Immigrant Aid Society
CIBPA	Canadian Italian Business and Professional Men's Association
CIC	Citoyenneté et Immigration Canada
CIHS	Canadian Immigration Historical Society
CIME	Comité intergouvernemental pour les migrations européennes

CIR	Comité intergouvernemental pour les réfugiés
CJC	Congrès juif canadien
CJCOR	Canadian Jewish Congress, Ontario Region
CLAT	Civil Liberties Association of Toronto
CNA	Canadian Nurses Association
CNCR	Canadian National Committee on Refugees
CPC	Canadian Polish Congress
CRCIA	Committee for the Repeal of the Chinese Immigration Act
CSAI	Centre social d'aide aux immigrants
CURB	Central Ukrainian Relief Bureau
CVA	City of Vancouver Archives
CVicA	City of Victoria Archives
CW	Council of Women
CWC	Canadian Welfare Council
CWLC	Catholic Women's League of Canada
CWLE	Catholic Women's League Edmonton Diocesan Council
DGDAUM	Division de la gestion de documents et des archives de l'Université de Montréal
DM	Deputy Minister
ELCW	Edmonton Local Council of Women
FCFCB	Fédération canadienne-française de la Colombie-Britannique
FCSO	Fellowship of Christian Social Order
FNSJB	Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste
FOCCF	Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises
FOR	Fellowship for Reconciliation
FWIC	Federated Women's Institutes of Canada
FWUA	Farm Women's Union of Alberta
GRC	Gendarmerie royale du Canada
IIAS	Italian Immigrant Aid Society
IIMT	International Institute of Metropolitan Toronto
INDBC	Institut de Notre-Dame du Bon-Conseil
IODE	Imperial Order Daughters of the Empire
JA	Jamaica Association
JCA	Jamaican Canadian Association
JCCA	Japanese Canadian Citizens Association
JCCD	Japanese Canadian Committee for Democracy
JFCS	Jewish Family and Child Service
JIAS	Jewish Immigrant Aid Services
JMABC	Jewish Museum and Archives of British Columbia
LCW	Local Council of Women
LCWT	Local Council of Women of Toronto

MAC	Ministère des Affaires culturelles, Québec
MCC	Mennonite Central Committee
MCC	Ministère de la Culture et des Communications, Québec
MAE	Ministère des Affaires extérieures
MCI	Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration
MCNI	Montreal Council for New Immigrants
MCW	Montreal Council of Women
MHSO	Multicultural History Society of Ontario
MMI	Ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration
MMR	Ministère des Mines et des Ressources
NCA	Negro Citizenship Association
NCC	Negro Community Centre
NCJWC	National Council of Jewish Women of Canada
NCJWCE	National Council of Jewish Women of Canada, Edmonton section
NCJWCV	National Council of Jewish Women of Canada, Vancouver section
NCWC	National Council of Women of Canada
NDBC	Native Daughters of British Columbia
NES	National Employment Service
NJCCA	National Japanese Canadian Citizens Association
NNM	Nikkei National Museum
ODPD	Ontario Department of Planning and Development
OHAF	Ontario House Administrative Files
OHSS	Ontario Historical Studies Series, political interviews
OIR	Organisation internationale pour les réfugiés
OJA	Ontario Jewish Archives, Toronto
ONF	Office national du film
ORH	Œuvre des réfugiés hongrois
OWC	Ontario Welfare Council
PAA	Provincial Archives of Alberta, Edmonton
PAC	Public Affairs Committee
PAWSEC	Public Affairs and World Service Education Committee
PCC	Parti communiste du Canada
PCIRO	Preparatory Commission of the International Refugee Organization
PCWBC	Provincial Council of Women of British Columbia
PCWF	Polish Canadian Women's Federation
PCWO	Provincial Council of Women of Ontario
RBSCUBC	Rare Books and Special Collections of the University of British Columbia
RFA	République fédérale d'Allemagne
SAI	Société d'assistance aux immigrants
SAV	Service d'accueil aux voyageurs

SAVI	Service d'accueil aux voyageurs et aux immigrants
SHIC	Société historique de l'immigration canadienne
SMCI	Sous-ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
SNP	Service national de placement fédérale
SOS	Sisters of Services
SPCMT	Social Planning Council of Metropolitan Toronto
SSN	Service sélectif national
TAL	Transocean Air Lines
UCC	Ukrainian Canadian Committee
UCCA	United Church of Canada Archives
UCRF	Ukrainian Canadian Relief Fund
UCVA	Ukrainian Canadian Veterans Association
UFWA	United Farm Women of Alberta
UJRA	United Jewish Relief Agencies
UMASC	University of Manitoba, Archives & Special Collections
UNRRA	Administration des Nations Unies pour les secours et la reconstruction
URSS	Union des républiques socialistes soviétiques
UUARC	United Ukrainian-American Relief Committee
UWAC	Ukrainian Women's Association of Canada
UWCV	University Women's Club de Vancouver
UWOC	Ukrainian Women's Organisation of Canada
VBPWC	Vancouver Business and Professional Women's Club
VCC	Vancouver Consultative Committee on Problems of Citizenship
VCW	Vancouver Council of Women
VDF	Voix des femmes
VicCW	Victoria Council of Women
VOW	Voice of Women
VYWCA	Vancouver Young Women's Christian Association
WCCV	Women's Canadian Club of Vancouver
WCT	Welfare Council of Toronto
WCTUC	Woman's Christian Temperance Union of Canada
WILPF	Women's International League for Peace and Freedom
WMS	Woman's Missionary Society
WOIP	War Orphans Immigration Project
WRDARC	William Ready Division of Archives and Research Collections, McMaster University
YWCA	Young Women's Christian Association of Canada
YWCAMT	Young Women's Christian Association of Metropolitan Toronto

Liste des Sources

1 Archives publiques/gouvernementales

- 1.1 Gouvernement fédéral
 - 1.1.1 Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration
 - 1.1.2 Sous-ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
 - 1.1.3 Ministère du Travail
- 1.2 Gouvernements provinciaux
 - 1.2.1 L'Ontario, Department of Planning and Development
 - 1.2.2 Le Québec
 - 1.2.2.1 Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration
 - 1.2.2.2 Ministère de la Culture et des Communications
 - 1.2.3 Gouvernements municipaux, City of Vancouver

2 Archives privées

- 2.1 Archives personnelles
 - 2.1.1 Brown, Hilary : "Voice of Women" records
 - 2.1.2 Fairclough, Ellen Louks
 - 2.1.3 Fernet-Martel, Florence
 - 2.1.4 Foster, Margaret
 - 2.1.5 Geldard-Brown, Mabel
 - 2.1.6 Kunio, Hidaka
 - 2.1.7 Hlynka, Anthony (ainsi que des documents de Stephania Hlynka)
 - 2.1.8 Kitagawa, Muriel
 - 2.1.9 Ostry, Ethel
 - 2.1.10 Rolston, Tilly Jean
 - 2.1.11 Rotenberg, Mattie
 - 2.1.12 Rumilly, Robert (Affaire Bernonville)
 - 2.1.13 Timlin, Mabel
 - 2.1.14 Tucker, M. Grace
 - 2.1.15 Whitton, Charlotte Elizabeth
 - 2.1.16 Wilson, Cairine
 - 2.1.17 Yanda, Doris E.
- 2.2 Archives des associations et des organisations
 - 2.2.1 Alberta Women's Institute
 - 2.2.2 Association des femmes de carrière de Québec métropolitain
 - 2.2.3 Association des femmes diplômées des universités Montréal
 - 2.2.4 Canadian Committee for World Refugee Year
 - 2.2.5 Canadian Council on Social Development
 - 2.2.6 Canadian National Committee on Refugees
 - 2.2.7 Canadian Nurses Association
 - 2.2.8 Catholic Women's League of Canada
 - 2.2.9 Catholic Women's League, Edmonton Diocesan Council
 - 2.2.10 Le Centre social d'aide aux immigrants
 - 2.2.11 Chinese Canadian Association
 - 2.2.12 Le Club canadien-français de Victoria

- 2.2.13 Co-operative Committee on Japanese Canadians
- 2.2.14 Edmonton Local Council of Women
- 2.2.15 Federated Women's Institutes of Canada
- 2.2.16 Fédération des œuvres de charité canadiennes françaises
- 2.2.17 Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste
- 2.2.18 Imperial Order Daughters of the Empire, Alberta Chapter
- 2.2.19 Imperial Order Daughters of the Empire, sections différentes à Vancouver
- 2.2.20 Japanese Canadian Citizens Association, British Columbia Division
- 2.2.21 Japanese Canadian Citizens Association, National
- 2.2.22 Local Council of Women of Toronto
- 2.2.23 Montreal Council of Women/le Conseil des femmes de Montréal
- 2.2.24 National Council of Jewish Women of Canada, Edmonton Section
- 2.2.25 National Council of Jewish Women of Canada, Vancouver Section
- 2.2.26 National Council of Women of Canada
- 2.2.27 Ontario Jewish Archives, fonds divers
- 2.2.28 Provincial Council of Women of British Columbia
- 2.2.29 Provincial Council of Women of Ontario
- 2.2.30 La Société francophone de Victoria
- 2.2.31 Society of Friends of Victoria
- 2.2.32 Toronto Business and Professional Women's Club
- 2.2.33 Ukrainian Canadian Veterans Association
- 2.2.34 United Farm Women of Alberta
- 2.2.35 University Women's Club of Vancouver
- 2.2.36 Vancouver Business and Professional Women's Club
- 2.2.37 Vancouver Council of Women (Vancouver CW)
- 2.2.38 Vancouver Young Women's Christian Association
- 2.2.39 Victoria Council of Women (Victoria CW)
- 2.2.40 United Jewish Relief Agencies
- 2.2.41 Woman's Christian Temperance Union of Canada
- 2.2.42 Woman's Missionary Society (WMS) of the United Church of Canada
- 2.2.43 Women's Institutes en Colombie-Britannique
- 2.2.44 Young Women's Christian Association of Canada
- 2.2.45 Young Women's Christian Association of Metropolitan Toronto

3 Centres d'archives

- 3.1 Archives de Centraide du Grand Montréal
- 3.2 Archives Institut Notre-Dame du Bon-Conseil à Montréal
- 3.3 Archives nationales du Congrès juif canadien, Comité des charités à Montréal
- 3.4 Archives publiques de l'Ontario à Toronto
- 3.5 Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa
- 3.6 Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Montréal
- 3.7 Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Québec
- 3.8 British Columbia Archives à Victoria
- 3.9 City of Vancouver Archives
- 3.10 City of Victoria Archives
- 3.11 Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de

Montréal

- 3.12 Jewish Museum and Archives of British Columbia à Vancouver
 - 3.13 Nikkei National Museum à Burnaby, Colombie-Britannique
 - 3.14 Ontario Jewish Archives à Toronto
 - 3.15 Provincial Archives of Alberta à Edmonton
 - 3.16 Rare Books and Special Collections, University of British Columbia à Vancouver
 - 3.17 United Church of Canada Archives à Toronto
 - 3.18 University of Manitoba Archives and Special Collections à Winnipeg
 - 3.19 William Ready Division of Archives and Research Collections, McMaster University à Hamilton, Ontario
- 4 Ouvrages à caractère de source**
- 5 Articles de presse ou émissions des médias**
- 6 Sources orales**
- 7 Sources autobiographiques**

Sources

Les sources sont présentées à la suite selon trois catégories principales : archives publiques ou gouvernementales, archives personnelles et archives d'associations. Les archives publiques sont regroupées selon les trois niveaux de gouvernement. Toutes les catégories d'archives sont classées en ordre alphabétique du nom du fonds. Lorsqu'il ne s'agit pas d'un fonds, le type d'archive est précisé. Afin de faciliter la possibilité pour d'autres chercheurs de suivre nos recherches, nous utilisons la langue et la terminologie favorisées par chaque fonds et chaque centre d'archives dans cette présentation : soit l'anglais, soit le français, soit un mélange des deux.

1. Archives publiques/gouvernementales

1.1 Gouvernement fédéral

Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration (MCI)

Centre d'archives : Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa

N° de référence archivistique : RG76

Instrument de recherche en ligne : indisponible

Les archives du ministère dans sa totalité, qui forme le RG76, sont partiellement ouvertes pour notre période (jusqu'en 1953). En revanche, les archives du bureau du sous-ministre (RG26) sont presque complètement ouvertes.

N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Microfilm
6	41	Emigration from Great Britain	1921-1952	C-4661 à C-4662
31	682	German immigration	1939-1957	C-4690
40	923	Immigration from Holland	1949-1950	C-4701
87	9309	Japanese Immigration	1947-1952	C-4752
107	18040	Immigration from France	1948-1953	C-4770
116	22787	Canadian Council of Immigration of Women	1928-1951	C-4779
122	23635	Chinese Immigration	1943-1952	C-4785
244	165172	Criticisms and Suggested Changes of Policy on Immigration	1944-1952	C-7392 à C-7394
442 à 445	673931,	Refugee Immigration to Canada	1944-1949	C-10319 à C-10321

N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Microfilm
	partie 9 à 19	– International Refugee Organization		
461 à 462	705870 partie 7 à 9	Soldiers Dependents repatriated to Canada [War Brides]	1945-1946	C-10401
477	739325 partie 1 à 2	Admission of Jewish Children from unoccupied France	1942-1948	C-10412 à C-10413
626	960711	Admission of Nurses (brochures) and Policy and instructions on entry of nurses and nurses' aides	1945-1954	C-10442
631	962419	Polish Immigration	1945-1947	C-10446
647	A66589	Repatriation of Japanese	1945-1947	C-10586
649	A85451	Polish veterans admitted for farm work	1946-1948	C-10588
650	B28865	Admission of doctors and nurses from refugee camps in Germany	1946-1959	C-10589
651 à 653	B29300	Admission of bulk labour from Europe	1947-1950	C-10589 à C-10591
656	B46936	Domestics selected from the refugee group in Europe	1947-1948	C-10593
673	C83755	Policy and instructions regarding domestics from Europe	1950-1952	C-10676

Sous-ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration (SMCI)

Centre d'archives : Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa

N° de référence archivistique : RG26

Instrument de recherche en ligne : indisponible

N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions fournies par le créateur du fonds (en anglais)
75	1-1-1	Department of Citizenship and Immigration (Organization of)	1949-1963	Correspondence and memoranda
84	1-24-107	Canadian Welfare Council, Correspondence, memoranda, briefs	1954-1961	The role of this organization relating to

N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions fournies par le créateur du fonds (en anglais)
				immigrants; refugees and adoption of refugee children
96	3-11-1	Labour Department – letters forwarded for information only	1947-1953	Employment of displaced persons, Polish veterans, D.P. domestics and other immigrant labourers
96	3-11-2	Department of Labour – Regional Advisory Boards	1948-1949	
97	3-11-5	Labour Department - Co- operation with re Immigrant Labour	1947-1957	
97	3-15-1	Canadian Immigration Act and Regulations, Amendments to	1937-1951	
101	3-18-2	Senate Standing Committee on Immigration and Labour	1947-1960	
101	3-18-5	Interdepartmental Subcommittee on Migration Policy	1951-1957	
104	3-19-2	Immigration Officers Conferences	1949-1959	
110	3-24-12	Refugees and Stateless Persons, High Commissioner for Refugees	1959-1965	
111	3-24-12-1	Hungarian Refugees	1956-1957	
111	3-24-12-4	Movement from France of Hungarian Refugees destined for Canada	1956-1957	
112	3-24-12-5	Movement from the Netherlands of Hungarian Refugees	1956-1957	
112	3-24-12-6	Movement from the United Kingdom of Hungarian Refugees	1956-1957	
112	3-24-12-13	World Refugee Year	1959-1961	
114	3-24-12- 13-2	Canadian Committee for World Refugee Year, reports, minutes, poster	1959-1961	

N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions fournies par le créateur du fonds (en anglais)
115	3-24-20	Canadian Council of Churches and Other Religious Organizations – Correspondence	1952-1960	
115	3-24-21	Canadian Association of Social Workers – Availability of Social Workers overseas	1947, 1949	
116	3-24-34	Welfare Organizations and Voluntary Agencies, correspondence with numerous organizations regarding immigration, refugees, etc.	1949-1949	
117	3-24-34-1	Voluntary Agencies interested in the Welfare of Hungarian Refugees	1956-1958	
117	3-24-34-2	Relations with Canadian and International Red Cross Societies in the Handling of Hungarian refugees	1956-1958	
117	3-24-34-3	Relations with the Canadian Citizenship Branch in the handling of Hungarian Refugees	1956-1957	
120	3-26-1	Adoption of Children (Orphans and Refugees)	1946-1961	
120	3-26-3	Adoption of Children (Orphans and Refugees)	1961-1963	"National Consultation on Humanitarian Immigration", Canadian Welfare Council, 1961; and general correspondence re immigration and adoption of orphan and refugee children
121	3-32-2	Displaced Persons – Admission to Canada	1945-1955	Also re admission of Palestinian refugees
123	3-32-14	Jewish Immigration	1947-1957	
123	3-32-24	Coloured Immigration, admission of Negro Immigrants	1951-1956	

N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions fournies par le créateur du fonds (en anglais)
124	3-33-6	Immigration from the British West Indies	1947-1965	
125	3-33-7-3	Chinese Immigration	1957-1963	
126	3-33-10	Estonian Immigration	1947-1952	
126	3-33-12	Admission to Canada from France	1948-1957	
128	3-33-19	Admission to Canada from Japan	1947-1957	With briefs from National Japanese Canadian Citizens Association, 1951 and 1953
129	3-33-24	Dutch Immigrants Entry into Canada	1947-1957	
129	3-33-26	Admission to Canada from Poland	1946-1957	
130	3-33-34	Admission to Canada of Ukrainians	1947-1957	
130	3-33-35	Immigration from the United Kingdom	1937-1957	
134	3-36-9	Assistance of Provincial Governments in Resettlement of Hungarian Refugees	1957-1958	
134	3-36-2	Ontario Government – Correspondence on Immigration	1947-1957	
135	3-37-1	Immigration Research – Estimation of Absorptive Capacity of Canada	1948-1955	
143	3-41-1	Admission of Professional Persons and Skilled Labour Workers	1947-1957	
144	3-41-7	Comments from Professional Associations re Admission of Scientists and Professional Persons Other than Doctors	1949-1956	
146	3-41-23	Admission to Canada of Displaced Persons – domestics from Europe	1947-1957	Partie 1
146	3-41-23	Admission to Canada of Domestics, largely re Domestics	1957-1963	Partie 2

N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions fournies par le créateur du fonds (en anglais)
		from the British West Indies		

Ministère du Travail

Centre d'archives : Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa

N° de référence archivistique : RG27

Instrument de recherche en ligne : indisponible

N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
278	1-26-3-1-1 à 4	Domestic Workers	1948-1960	La majorité des documents traitent les domestiques recrutées des camps des personnes déplacées en Europe.
278	1-26-3-9	Domestic Workers Placement of Widows with children	1948-1956	
290	1-26-52-4	Italian Immigrants - Domestic	1949-1953	
291	1-26-60-3-1	Germany - Domestic (Widows with children)	1953-1954	
292	1-26-69-2	British West Indies Domestic – General	1947-1965	

1.2 Gouvernements provinciaux

1.2.1 L'Ontario

Department of Planning and Development (ODPD)

Centre d'archives : Archives publiques de l'Ontario à Toronto

N° de référence archivistique : R9

Instrument de recherche en ligne : indisponible

<i>Series : 3</i>		<i>Hungarian Refugee Program Files</i>		
Box N°	File N°	Sujet	Année	Précisions
208K ou B388266	HE15-2	Red Cross Minutes - Reports	1956-1958	

Series : 6		Immigration Branch Policy Files		
Box N°	File N°	Sujet	Année	Précisions
182K ou B359073	1	Ontario Immigration Branch Files	1947-1949	Documents liés au travail d'Evelyn Brownell comme directrice de l'Immigration Branch
182K ou B359073	4	Ontario Immigration Branch Files	1949-1951	
215K ou B354205	s.o.	Ontario Immigration Activities	1947-1949	
Séries : 7-8		Ontario House Administrative Files		
Box N°	File N°	Sujet	Année	Précisions
210K ou B387078	14	Ontario House-Report Immigration	1947-1949	
210K ou B387078	15	Ontario House Data Past and Present	s.d.	

1.2.2 Le Québec

Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (MCCI)

Centre d'archives : Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Montréal

N° de référence archivistique : E47

Instrument de recherche en ligne : indisponible

N° Série	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
S999	Documents non-traités	Historique du ministère de l'Immigration	1965-1980	Documents sur la création et l'évolution du ministère de l'Immigration au Québec disposant de quelques éléments sur le rôle de Juliette Barcelo

Ministère de la Culture et des Communications (MCC)

Centre d'archives : Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Québec

N° de référence archivistique : E6

Instrument de recherche en ligne : indisponible

Contenant	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
1976-00-066/213	s.o	Pierre Laporte divers	1965-1966	Certains documents liés au travail de

Contenant	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
		Office d'Information et de publicité	1964-1944	Juliette Barcelo comme conseillère technique du Service de l'immigration
		Service de l'immigration	1965	

1.3 Gouvernements municipaux

City of Vancouver

Centre d'archives : City of Vancouver Archives

N° de référence archivistique : COV-S27

Instrument de recherche en ligne : <http://searcharchives.vancouver.ca/index.php/city-council-special-committee-supporting-documents> et <http://searcharchives.vancouver.ca/index.php/director-of-social-services-subject-files-1955-1971-predominant>

Série :		<i>City Council Special Committee supporting documents</i>		
Box N°	Folder N°	Title proper	Année	Précisions
28-F-2	26	Immigration and Employment	1951	
Série :		<i>Director of Social Services subject files</i>		
Box N°	Folder N°	Title proper	Année	Précisions
106-D-8	8	General files – immigration of refugees	1960	

2. Archives privées

2.1 Archives personnelles

Brown, Hilary : "Voice of Women" records

Centre d'archives : British Columbia Archives à Victoria

N° de référence archivistique : MS-1074

Instrument de recherche en ligne : <http://search.bcarehives.gov.bc.ca/sn-7A0D81/view/TextualRecords/find%2BHilary%20Brown%2B%2B%2B%2B/2>

Box N°	File N°	Contents	Année	Précisions
1	3	Minutes, agenda	1965-1969	Documents du National Council of the Voice of Women
	7	Circulars, memoranda, policy statements, etc.	s.d.	
	8	Submissions, briefs, etc.	s.d.	
1	9	Press releases	1965-1971	
2	3	National Voice of Women	1964-1965	

Box N°	File N°	Contents	Année	Précisions
		Newsletters		
3	11	BC VOW newsletter (BC Voice)	1961-1962	

Fairclough, Ellen Louks

Centre d'archives : Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa

N° de référence archivistique : R12805-0-0-E

Instrument de recherche en ligne : http://collectionscanada.gc.ca/pam_archives/index.php?fuseaction=genitem.displayItem&lang=fre&rec_nbr=3855466&rec_nbr_list=2878543,2881304,4369658,4369553,3855466,3368700,3368698,3690253,3215414,3607233

Volume N°	Dossier N°	Sujet	Année	Précisions
1	2	Article from <i>Liberty</i> : « Ellen Fairclough : saint or sinner for New Canadians »	1960	
	3	Article from <i>viewpoint</i> : « The rôle of the woman executive »	1970	Écrit par Fairclough
	5	Text of presentation for honorary degree from McMaster University	1975	
	6	Biographical sketch of Ellen Fairclough	1978	
	9	Committee for '94 – A Tribute to the Honourable Ellen Fairclough, P.C.	1985	
	13	<i>Dialogue</i> /Department of the Secretary of State of Canada	1989	
	29 à 30	Speeches	1957-1963	

Fernet-Martel, Florence

Centre d'archives : Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa

N° de référence archivistique : MG30 C106 ou R7921-0-6-F

Instrument de recherche en ligne : <http://data2.archives.ca/pdf/pdf001/p000002892.pdf>

N° Volume	Dossier/Sujet	Année	Précisions
1	Curriculum vitae	s.d.	
	Notes relatives au voyage de Mme Martel en Europe	1947	Pour sélectionner des domestiques parmi les Européennes déplacées

N° Volume	Dossier/Sujet	Année	Précisions
2	Album de coupures et souvenirs	1947-1948	Du voyage en Europe

Foster, Margaret

Centre d'archives : Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa

N° de référence archivistique : MG30 C69 ou R2266

Instrument de recherche en ligne : http://collectionsCanada.gc.ca/pam_archives/index.php?fuseaction=genitem.displayItem&lang=fre&rec_nbr=101830&rec_nbr_list=101830,20086,4170069,352605,5,3409834,3526132,3526122,188026,181848,3526416

N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
1	s.o.	Circular letters, newsletters & reports	1942-1946	L'internement et l'expulsion de personnes d'origine japonaise
	s.o	Press Clippings	1942-1950	

Geldard-Brown, Mabel

Centre d'archives : Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa

N° de référence archivistique : MG30 E497 ou R2679-0-8-E

Instrument de recherche en ligne : http://collectionsCanada.gc.ca/pam_archives/index.php?fuseaction=genitem.displayItem&lang=fre&rec_nbr=107009&rec_nbr_list=107009,131842,16601,131843,131850,131849,131846,131841,131839,131837

N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
1	s.o.	Personal Information	n.d., 1970-1989	Geldard Brown travaillait pour le ministère du Travail fédéral entre 1947 et 1953 dans l'administration du programme pour domestiques étrangers.
		Scrapbook containing final report, sample letters and forms, group photographs, press clippings and cards	1950-1953, 1955	
		Official correspondence with Department of Labour and Immigration officials	1950-1953	
3		Canada Dept of Labour. Domestic – Displaced Persons Project and Assisted Passage Scheme	1948-1954	

Kunio, Hidaka

Centre d'archives : Nikkei National Museum à Burnaby, Colombie-Britannique

N° de référence archivistique : 2001.1

Instrument de recherche en ligne : http://nikkeimuseum.org/www/collections_detail.php?col_id=F247

Series N°	File N°	Sujet	Année	Précisions
2001.1.2	2001.1.2.1	Documents relating to activities with Co-operative Committee on Japanese Canadians	1944-1950	
2001.1.2	2001.1.2.3	Documents relating to activities with the Japanese Canadian Citizens Association	1947-1950	

Hlynka, Anthony (ainsi que des documents de Stephania Hlynka)

Centre d'archives : Provincial Archives of Alberta à Edmonton

N° de référence archivistique : PR3363

Instrument de recherche en ligne : <https://hermis.alberta.ca/paa/Search.aspx?TermMasterID=2108333&st=Related%20Files&ObjectLevel=File>

Accession N°	Container N°	File title	Année	Précisions
PR2010.00 44/10	Box 1	Canadian Ukrainian Women's Literary Guild, Ottawa	1945-2001	
PR2010.00 44/14	Box 1	Correspondence from Members of Parliament	1948-1951	

Kitagawa, Muriel

Série : *Personal papers, articles, and materials concerning the rights of Japanese Canadian citizens*

Centre d'archives : Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa

N° de référence archivistique : MG31 E26 ou R5222-0-X-E

Instrument de recherche en ligne : indisponible

N° Volume	Dossier/Subject	Année	Précisions
1	Articles re : Christmas time	s.d.	
	Correspondence, Various Personal	1938-1958	
	Go East" by T.M.K. Kitagawa, Draft + Ms.	s.d.	
	Japanese Canadian Citizens Association, Immigration Committee, Press Material, Reports, Submission	1958	
	JCCA, Immigration Committee, Correspondence	1958-1959	
	Mama-san and the G.I. by Sue Sada	s.d.	

N° Volume	Dossier/Sujet	Année	Précisions
1	Minutes (Miscellaneous) of Japanese Organization	1946-1958	
	Speech delivered before the National Council of Women	1948	
	Sue Sada, Various Articles, N/D, Part I	s.d.	
	Sue Sada, Various Articles, N/D, Part II	s.d.	
	T.M. Kitagawa, various articles	env. 1947	
	TMK on the history of the Japanese Canadians	s.d.	
	Various Pamphlets	1931-1946	

Ostry, Ethel

TEXTUAL RECORD

Centre d'archives : Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa

N° de référence archivistique : MG30 C184 ou R1756-0-9-E

Instrument de recherche en ligne : indisponible

N° Volume	Dossier/Sujet	Année	Précisions
1	Diary kept by Ethel Ostry Titre : « After the Holocaust : my work with UNRRA » Titre original : « Where is my family? »	1945-1947	Lorsqu'elle travaillait pour l'UNRRA en Europe
	Transcrit et édité par sa sœur	1978	

Rolston, Tilly Jean

Centre d'archives : British Columbia Archives à Victoria

N° de référence archivistique : MS-2802

Instrument de recherche en ligne : indisponible

Microfilm N°	Sujet	Année	Précisions
A01744	Parliamentary scrapbooks	1942-1952	Coupures de presses

Rotenberg, Mattie

Centre d'archives : Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa

N° de référence archivistique : MG31 K8 ou R4878-0-9-E

Instrument de recherche en ligne : <http://data2.archives.ca/pdf/pdf001/p000002782.pdf>

N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
3	480	International Refugee Year	1959	Textes pour des

N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
3	492	World Refugee Year	1959	émissions radiophoniques

Rumilly, Robert

Série : S6

Affaire Bernonville

Centre d'archives : Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Montréal

N° de référence archivistique : P303

Instrument de recherche en ligne : http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/description_fonds?panqsid=20150706065740115&pcentre=06M&pclasse=P&p_fonds=303&p_numunide=855603

Sous-série	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
SS9	D1/1 à 1/8	Coupures de presse	1948-1952	
SS9	D1/9 à 1/13	Correspondances	1948-1952	

Timlin, Mabel

Centre d'archives : University of Manitoba Archives and Special Collections à Winnipeg

N° de référence archivistique : MG37

Fonds numérisé et en ligne : http://umanitoba.ca/libraries/archives/prairie_immigration/timlin.shtml

Volume N°	File N°	Sujet	Année	Précisions
II	F01_Immi-	Documents et rapports liés aux recherches de Timlin sur la capacité d'absorption du Canada par rapport à l'immigration.	1949-1951	Surtout pages 13 à 45

Tucker, M. Grace

Centre d'archives : Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa

N° de référence archivistique : MG30 D200 ou R6611-0-0-E

Instrument de recherche en ligne : http://collectionscanada.gc.ca/pam_archives/index.php?fuseaction=genitem.displayItem&lang=fre&rec_nbr=103195&rec_nbr_list=103195,438432,120048,352615,0,3526149,3526148,3526147,3526146,3526145,3526144

N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
1	1	Correspondence	1942, 1968 1945-1947	Missionnaire anglicane,
	12	B.C. Security Commission –	s.d. [1942]	employée de la

N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
		Work Sheets "Anglican Group : Slocan"		BCSC puis membre du CCJC
1	13	Printed Material – Japanese Canadian Citizenship	1944-1946	

Whitton, Charlotte Elizabeth

Centre d'archives : Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa

N° de référence archivistique : MG30 E256 ou R5071-0-5-E

Instrument de recherche en ligne : <http://data2.archives.ca/pdf/pdf001/p000002794.pdf>

N° Volume	N° Dossier/Sujet	Année	Précisions
92	Articles : "Up in Canada" Series – <i>The Halifax Chronicle-Herald</i>	1950	

Wilson, Cairine

Centre d'archives : Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa

N° de référence archivistique : MG27 IIIC6 ou R5278-0-4-E

Instrument de recherche en ligne : <http://data2.archives.ca/pdf/pdf001/p000000066.pdf>

N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
1	2	Banting, Sir Frederick. Refugee problem	1939	Correspondence
	5	Canadian Save the Children Fund	1945-1961	"
3	1	Miscellaneous correspondence	s.d., 1908-1962	"
	9	Wilson, Cairine R.M. General		"
4	1	Wilson, Cairine R.M. - anniversary (25th) in Senate	1955	"
	7	Wilson, Miss Cairine - personal, mother's activities, political	1930-1962	"
	9	YWCA	1948-1960	"
5	2 à 3	Speeches, addresses, articles	1930-1938	
6	1 à 3	Speeches, addresses, articles	1939-1961	
8	3	Scrapbook	1930	Coupures de presse
9	1	Scrapbook	1930-1934	"
	3 à 4	Scrapbook	1936-1954	"
10	1	Scrapbook - Refugees	env. 1931-1941	"

N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
10	2	Scrapbook	1930-1960	"
12	4	Pamphlets, clippings: Refugees	s.d., 1938-1952	

Yanda, Doris E.

Centre d'archives : Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa

N° de référence archivistique : MG30 D393 ou R2431-0-9-E

Instrument de recherche en ligne : <http://data2.collectionscanada.ca/pdf/pdf001/p000000975.pdf>

N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
1	4	Biographical notes	s.d., 1956	
	7	Correspondence – Family	1948-1966 1997	
	21	Notebook – Notes on writing	1954	
	26	Trip to Europe – Displaced Persons	1949	
	27	Trip to Europe – Correspondence	1949	
	51	Radio Interview	1949	
2	37	Panchuk, G.R.B		Correspondence
	72	Editors, Letters to	s.d.	"
	73	Editors (Magazines)	1948-1949	"
	76	Federal Government, Department of Mines and Resources	1949-1950	"
	77	Federal Government, Minister of Labour	1949	"
	81	International Refugee Organization (IRO)	1949-1950	"
	96	Ukrainian Canadian Relief Fund	1950	"
	105	United Ukrainian American Relief Committee	1950	"
6	11	Associations – Ukrainian Canadian Committee	1949-1950	
7	57	Displaced Persons – General notes	s.d.	
10	35	Contributions of Ukrainian Canadians to Canada	s.d.	Draft articles
11	6 et 8	Missing in Action et Mother, God Bless Her	s.d. 1943	"

N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
11	10	Newcomers to Canada (and other articles)	s.d.	"
	15	Sifton's Sheepskins	s.d.	"
13	31	Newsclippings - Letter to the Editor from Elizabeth Young	1959	Elizabeth Young est le nom de plume de Yanda
13	50	Poster - D.Yanda, Trip to Ukraine	1959	

2.2 Archives des associations et des organisations

Alberta Women's Institute (AWI)

Série : *Provincial series*

Centre d'archives : Provincial Archives of Alberta à Edmonton

N° de référence archivistique : PR0089.0001

Instrument de recherche en ligne : <https://hermis.alberta.ca/paa/Details.aspx?ObjectID=PR0089.0001&dv=True&deptID=1>

Accession N°	Container N°	File title	Année	Précisions
PR1991.03 04/2	Box 1	Annual reports	1941-1959	
PR1991.03 04/3	Box 1	Annual reports	1959-1971	
PR2000.09 49/149	Box 5	<i>Home and Country</i>	1946-1949	magazine trimestriel de l'AWI

Association des femmes de carrière de Québec métropolitain (AFCQM)

Centre d'archives : Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Québec

N° de référence archivistique : P619

Instrument de recherche en ligne : http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/description_fonds?p_anqid=20150708111843959&p_centre=03Q&pclasse=P&p_fonds=619&p_numunide=230337

Contenant	N° Dossier	Description	Année	Précisions
1992-05-004/2	2.3	Conseil d'administration	1947-1989	Comptes rendus

Association des femmes diplômées des universités Montréal (AFDUM)

Série : C

Administration

Centre d'archives : Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal

N° de référence archivistique : P107

Instrument de recherche en ligne : <http://www.archiv.umontreal.ca/P0000/P0107DS.html>

Sous-série	N° Dossier	Description	Année	Précisions
C1	4, 9, 15	Administration générale	1954-2003	
C2	3, 11	Réunions	1949-2002	

Canadian Committee for World Refugee Year (CCWRY)

Série : 1

Correspondence

Centre d'archives : William Ready Division of Archives and Research Collections, McMaster University, Hamilton, Ontario

N° de référence archivistique : 15Ra

Instrument de recherche en ligne : <http://library.mcmaster.ca/archives/findaids/findaids/c/cancttewry.htm>

Box N°	File N°	Description	Année	Précisions
1	2	Correspondence, United Nations with Muriel Jacobson and Peter Casson	1959-1961	
	6 à 7	Correspondence, national sponsoring organizations	1959-1960	
	8	Correspondence, Ottawa and sponsoring organizations	1959-1960	
	10	Correspondence with Ottawa	1959-1960	
	12	Adoption Committee for Aid to Displaced Persons in Europe (BC Chapter)	1959-1960	
2	4	General Correspondence, information requests #2	1959-1960	
	7	Canadian Committee for World Refugee Year sponsorship	1959, 1960	
	9	Sponsorship of private families through United Nations High Commissioner for Refugees general inquiries #2	1959-1960	
3	2	B.C. Working Committee on Special Events	1959-1961	
	5	Saskatchewan Committee	1959-1961	

Box N°	File N°	Description	Année	Précisions
3	6	Manitoba Committee	1959-1960	
	16	Quebec Committee	1959-1961	
6	23	Information re: Muriel Jacobson	[195-]-1968	Ce dossier vient de la série 4, Public relations

Canadian Council on Social Development (CCSD)

Série : *Organizational records*

Centre d'archives : Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa

N° de référence archivistique : MG28 I10 ou R1463-0-8-E

Instrument de recherche en ligne : http://collectionscanada.gc.ca/pam_archives/index.php?fuseaction=genitem.displayItem&lang=fre&rec_nbr=99332

N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
331	10	Committee on Immigrant Welfare – Minutes, Correspondence, Reports	1949-1951	
	11 à 12	Committee on Immigrant Welfare – Minutes, Correspondence, Reports (1 à 2 sur 3)	1952	
	15	Committee on Immigrant Welfare – Minutes, Correspondence, Reports	1953-1954	
	16	Committee on Immigrant Welfare – Minutes, Correspondence, Reports	1954	
	17	Committee on Immigrant Welfare – Minutes, Correspondence, Reports	1954-1955	
	18 à 21	Committee on Immigrant Welfare – Minutes, Correspondence, Reports (1 à 4 sur 6)	1955	
332	2	Committee on Immigrant Welfare – Minutes, Correspondence, Reports (6 sur 6)	1955	
	3	Committee on Immigrant Welfare – Minutes, Correspondence, Reports	1956	

N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
332	4 à 5 et 7	Committee on Immigrant Welfare – Minutes, Correspondence, Reports (1 à 2 et 4 sur 5)	1957	Réfugiés hongrois
	9	Committee on Immigrant Welfare – Minutes, Correspondence, Reports	1957-1958	"
	10	Committee on Immigrant Welfare – Minutes, Correspondence, Reports (1 sur 2)	1958	
	12	Committee on Immigrant Welfare – Minutes, Correspondence, Reports	1958-1959	
	13 à 15	Committee on Immigrant Welfare – Minutes, Correspondence, Reports (1 à 3 sur 3)	1959	
	16	Committee on Immigrant Welfare – Minutes, Correspondence, Reports	1959-1960	
	17	Committee on Immigrant Welfare – Minutes, Correspondence, Reports	1960-1961	
	18	Committee on Immigrant Welfare – Minutes, Correspondence, Reports	1961	Adoption d'orphelins réfugiés
	19	Committee on Immigrant Welfare – Minutes, Correspondence, Reports	1962-1968	"

Canadian National Committee on Refugees (CNCR)

COLLECTION

Centre d'archives :

Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa

N° de référence archivistique :

MG28 V43 ou R3386-0-7-E

Instrument de recherche en ligne : <http://data2.archives.ca/pdf/pdf001/p000002678.pdf>

<i>Série : II</i>		<i>Correspondence & Subject Files 1939-1948</i>		
N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
4	25	Correspondence : B	1946-1948	
	30	Bracey, Bertha L.	1946-1948	
	32	British Columbia Branch	1942-1948	
	35	Correspondence : C	1945-1946	

N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
4	37	Cabinet Ministers : Correspondence	1946-1947	
	38	Canada Colonization Association	1941-1947	
	41	Canadian Council of Churches	1946	
	42	Canadian Council of Churches	1946-1948	
5	1	Displaced persons : Domestics	1947-1948	
	3	Correspondence : E	1941-1948	
	5	Executive Committee Correspondence	1942-1948	
	6	Correspondence : F	1941-1948	
	10	Correspondence : H	1944-1946	
	11	Hayward, Constance, Tour : Press Clippings	1947-1948	
	14	Intergovernmental Committee on Refugees	1946-1947	
	15	Intergovernmental Committee on Refugees : Memorandum	1946-1947	
	28	Montreal Branch	1943-1948	
	30	National Conference on the Citizenship Problems of New Immigrants	1948	
	31	National Council of Women	1941-1948	
	38	Oxner, Bertha G.	1941-1948	
	40	Prime Minister : Correspondence	1943-1948	
	41	Proceedings of the Senate Standing Committee on Immigration and Labour	1946-1949	
6	1	Refugee Immigration : Press Clippings	1943-1947	
	14	Correspondence : T-W	1941-1948	
	18	Wilson, Senator Cairine	1939-1948	
	19	Wilson, Senator Cairine – Constance Hayward. Correspondence	1940, 1946-1947	
Série : III		Minutes & Reports 1938-1948		
N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
6	28	Executive Committee Minutes	1943-1944	
	29	Executive Committee Minutes	1945-1946	

N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
6	30	Executive Committee Minutes	1947-1948	
<i>Série : V</i>		<i>Published Material. n.d., 1940-1948</i>		
N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
7	11	<i>Beginning Anew : Bulletin of the Canadian National Committee on Refugees</i>	1945-1948	
	14	Pamphlets	n.d., 1941-1944	
8	4	CNCR Scrapbook	1938-1947	Coupures de presse

Canadian Nurses Association (CNA), Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC)

Centre d'archives : Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa

N° de référence archivistique : MG28 I248 ou R4440-0-X-E

Instrument de recherche en ligne : <http://data2.archives.ca/pdf/pdf001/p000000858.pdf>

N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
37	38	Comité exécutif. Rapports - 2	1950	Microfilm M-4607

Catholic Women's League of Canada (CWLC)

Centre d'archives : Bibliothèques et Archives Canada à Ottawa

N° de référence archivistique : MG28 I345 ou R3285-0-0-E

Instrument de recherche en ligne : <http://data2.archives.ca/pdf/pdf001/p000000203.pdf>

N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
3	2 à 14	Annual reports	1948-1960	

Catholic Women's League (CWLE)

Série : *Edmonton Diocesan Council*

Centre d'archives : Provincial Archives of Alberta à Edmonton

N° de référence archivistique : PR1179.0002

Instrument de recherche en ligne : Indisponible (erreur de base de données)

Accession N°	Container N°	File title	Année	Précisions
PR1975.05 67/8	Box 1	CWL: Edmonton Senior Subdivision, Minute Book	1948-1950	
PR1975.05 67/17	Box 2	CWL: Edmonton Archdiocesan Council, Minutes	1956-1968	

Accession N°	Container N°	File title	Année	Précisions
PR1975.05 67/37	Box 4	CWL: Edmonton Archdiocesan Council, Resolutions	1943-1965	

Le Centre social d'aide aux immigrants (CSAI)

Centre d'archives : Institut Notre-Dame du Bon-Conseil à Montréal

N° de référence archivistique : INST-01

Instrument de recherche en ligne : indisponible

N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
411	1511	CSAI/Historique, notes	1952-1995	
411.05	3376	CSAI/Activités, rapports	1948-1970	
411/841	3367	CSAI/Réunions, rapports, Comité : Accueil des immigrants	1955-1956	
411/841	2737	CSAI/Service d'accueil aux voyageurs et aux immigrants (SAVI)	1955-1969	
411/841	3065	CSAI/Service national de placement	1947-1951	Comptes rendus de la commission local sur les domestiques
411/875	3360	CSAI/Coupures de presse	1949-1997	

Chinese Canadian Association (CCA)

Centre d'archives : Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa

N° de référence archivistique : MG28 V145 ou R3553-0-9-E

Instrument de recherche en ligne : indisponible

N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
1	s.o.	Constitution, Minutes, Reports and Statements	1951-1959	
	s.o.	Immigration Briefs and Statements	N/D, 1957	
	s.o.	Correspondence relating to CCA copied from Jewish Labour Committee records at PAC	1957-1958	Entre Ruth Lor et Sid Blum

Le Club canadien-français de Victoria

TEXTUAL RECORD

Centre d'archives : British Columbia Archives à Victoria

N° de référence archivistique : MS-2059

Instrument de recherche en ligne : <http://search.bcarchives.gov.bc.ca/sn-4D03B4E/view/>

Box N°	File N°	Contents	Année	Précisions
1	3 à 6	Le Club canadien-français de la Colombie-britannique / Procès verbaux	1945-1971	Ces dossiers sont classés selon le nom de l'association entre 1941 et 1970.

Co-operative Committee on Japanese Canadians (CCJC)

Centre d'archives : William Ready Division of Archives and Research
Collection de McMaster University à Hamilton,
Ontario

N° de référence archivistique : SN269

Instrument de recherche en ligne : <http://library.mcmaster.ca/archives/findaids/findaids/c/ccjapcan.htm>

N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
1	1	Correspondance Incoming Outgoing	1945 1945-1950	
	2 à 6	Minutes	1943-1947	
	10	<i>New Bulletins</i>	1945-1948	
	11	Publications	1945-1952	
	12	Membership Lists, Reports and Other Documents	1943-1947	
	13	Statements and Memoranda	n.d., 1946- 1950	

Edmonton Local Council of Women (ELCW)

Centre d'archives : Provincial Archives of Alberta à Edmonton

N° de référence archivistique : PR0457

Instrument de recherche en ligne : <https://hermis.alberta.ca/paa/Details.aspx?st=Edmonton+Local+Council+of+Women&ReturnUrl=%2fpaa%2fSearch.aspx%3fst%3dEdmonton%2bLocal%2bCouncil%2bof%2bWomen&dv=True&DeptID=1&ObjectID=PR0457>

Accession N°	Container N°	File title	Année	Précisions
PR1967.02 80/0001	s.o.	Minute Book of Women's Liberal Club, Edmonton	1937-1949	

Accession N°	Container N°	File title	Année	Précisions
PR1991.01 80/0004	s.o.	Minutes and Reports	1958-1959	

Federated Women's Institutes of Canada (FWIC)

Centre d'archives : Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa

N° de référence archivistique : MG28-I316 ou R2976-0-3-E

Instrument de recherche en ligne : <http://data2.archives.ca/pdf/pdf001/p000000196.pdf>

N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
9	6 à 7	FWIC – Biennial Convention Reports	1947-1961	
	10 à 11	FWIC – <i>Federated News</i>	1943-1963	

Fédération des œuvres de charité canadiennes françaises (FOCCF)

Série : 302 et 303

Organismes-Dossiers Fermés

Centre d'archives : Archives de Centraide du Grand Montréal

N° de référence archivistique : F03

Instrument de recherche en ligne : indisponible

N° Carton	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
48	572	Service d'accueil aux voyageurs et aux immigrants	1956-	Dossiers d'étude, prévisions budgétaires, rapports annuels et correspondances avec la FOCCF
	573	Service d'accueil aux voyageurs et aux immigrants	1960-	
	574	Service d'accueil aux voyageurs et aux immigrants	1963-	
	575	Service d'accueil aux voyageurs et aux immigrants	1966-	
66	815	Comité Allocations et Relations avec organismes	1956-	Comptes rendus
	822	Comité Allocations et Relations avec organismes	1963-	

Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB)

Centre d'archives : Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Montréal

N° de référence archivistique : P120

Instrument de recherche en ligne : http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/description_fonds?p_anqid=20150910102827775&p_centre=

N° Microfilm	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
6823 à 6824	12-8 à 12-9	Minutes du Bureau de direction	1941-1955	
6824	13-3	Minutes du Bureau de direction	1966-1973	

Imperial Order Daughters of the Empire, Alberta Chapter (IODEA)

Centre d'archives : Provincial Archives of Alberta à Edmonton

N° de référence archivistique : PR0267

Instrument de recherche en ligne : <https://hermis.alberta.ca/paa/Details.aspx?ObjectID=PR0267&dv=True&deptID=1>

<i>Série : PR0267.001</i>		<i>Provincial Chapter minutes and other material</i>		
Accession N°	Container N°	File title	Année	Précisions
PR1977.02 48/0008	1	Minutes of meetings	1944-1946	
PR1983.04 56/0042 à 0043	3	Summary of Reports	1948-1958	
PR1983.04 56/0044 à 0045	4	Summary of Reports	1959-1972	
<i>Série : PR0267.003</i>		<i>Primary and Youth Chapter minutes and other materials</i>		
Accession N°	Container N°	File title	Année	Précisions
PR1985.01 98/0005 à 0006	1	Lethbridge Municipal Chapter – Minute Book	1942-1958	

Imperial Order Daughters of the Empire, sections différentes à Vancouver

Centre d'archives : City of Vancouver Archives

N° de référence archivistique : AM255

Instrument de recherche en ligne : <http://searcharchives.vancouver.ca/index.php/imperial-order-daughters-of-empire-fonds>

Box N°	Folder N°	Title proper	Année	Précisions
515-A-2	6	Columbia Chapter minutes	1943-1953	
515-A-4	3	Coronation Chapter minutes	1946-1952	
515-B-6	4	Vancouver Municipal Chapter minutes	1953-1955	

Imperial Order Daughters of the Empire, Valcartier Camp Chapter

Centre d'archives : City of Vancouver Archives

N° de référence archivistique : AM556

Instrument de recherche en ligne : <http://searcharchives.vancouver.ca/index.php/imperial-order-daughters-of-empire-valcartier-camp-chapter-fonds>

Box N°	Folder N°	Title proper	Année	Précisions
566-A-5	3	Minutes	1945-1962	

Japanese Canadian Citizens Association, British Columbia Division

Centre d'archives : Nikkei National Museum à Burnaby, Colombie-Britannique

N° de référence archivistique : CA JCN 1994-55;1994-56;1994-57;1994-58

Instrument de recherche en ligne : Indisponible, <http://centre.nikkeiplace.org/collections/>

Volume N°	File N°	Subjet	Année	Précisions
MS69	s.o.	BC Local Correspondence	1953-1956	Rapport
MS69	s.o.	Vancouver JCCA, Minutes, Correspondence	1954-1955	Rapport annuel

Japanese Canadian Citizens Association, National (NJCCA)

Centre d'archives : Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa

N° de référence archivistique : MG28-V7 ou R3135-0-0-E

Instrument de recherche en ligne : http://collectionsCanada.gc.ca/pam_archives/index.php?fuseaction=genitem.displayHierarchy&lang=fr&rec_nbr=100580

Série :		<i>Precursors of the Japanese Canadian Citizens Association</i>		
N° Volume	N° Dossier	Subjet	Année	Précisions
1	6	JCCD Beginnings – Briefs, Statements, Constitution, Reports	1943-1945	Japanese Canadian Committee for Democracy
	7	Executive Committee Minutes	1944-1947	
	12	Correspondence	1947	Microfilm C-12818
	19	<i>Nisei Affairs</i> - Correspondence	1945-1948	
Sérié :		<i>Immigration and Stranded Correspondence (vols. 9-10) Organizations (vols. 13-14)</i>		
N° Volume	N° Dossier	Subjet	Année	Précisions
9	40	Immigration and Citizenship	1958	Microfilm C-12926
10	1	JCCA Executive Committee, subcommittee on immigration	1953, 1957-1958	Microfilm C-12926

N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
13	20	Organizations, Canadian Youth Commission	n.d.	Microfilm C-12830
14	8	Social Planning Council of Metropolitan Toronto		Microfilm C-12831

Local Council of Women of Toronto (LCWT)

Centre d'archives : Archives publiques de l'Ontario à Toronto

N° de référence archivistique : F805

Instrument de recherche en ligne : indisponible

Container N°	Reference Code	Title	Année	Précisions
MU6363 ou B-280508	F805-1-0-9 à 16	Minutes	1946-1967	Executive, Sub-Executive et General Meetings

Montreal Council of Women/le Conseil des femmes de Montréal (MCW/CFM)

Centre d'archives : Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Montréal

N° de référence archivistique : P653

Instrument de recherche en ligne : http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/contenant_fonds?p_anqid=20150704053841104&p_classe=P&p_fonds=653&P_centre=06M&P_numunide=801401&P_numunide2=&P_recherche=O

<i>Série : S1</i>	<i>Documents administratifs et compositions des célébrations</i>		<i>Sous-série SS4</i>	<i>Résolutions du MCW/CFM</i>
Contenant	N° Dossier	Titre	Année	Précisions
1997-10-001/9	D1, 6-9	Resolutions (1 sur 2)	1911-1961	
<i>Série : S1</i>	<i>Documents administratifs et compositions des célébrations</i>		<i>Sous-série SS5</i>	<i>Sociétés affiliées et membres</i>
Contenant	N° Dossier	Titre	Titre	Année
1997-10-001/9	D1	Current society membership Histories	1988-1989 1935-1989	
<i>Série : S3</i>	<i>Publications du MCW/CFM</i>		<i>Sous-série SS1</i>	<i>Rapports annuels</i>
Contenant	N° Dossier	Titre	Année	Précisions
1999-02-002/1 à 2	D1	Rapports annuels du Montreal Council of Women	1933-1990	

<i>Série : S4</i>	<i>Les relations du MCW/CFM avec d'autres associations</i>		<i>Sous-série SS3</i>	<i>National Council of Women</i>
Contenant	N° Dossier	Titre	Année	Précisions
1999-02-002/5	D7, 8-9	Annual reports	1946-1951	Tous ces dossiers ont été créés entre 1946 et 1951 par Norah MacDowell, National Migration Convener et montréalaise.
	D7, 8-10	Correspondence with local clubs	1946-1951	
	D7, 8-11	Correspondence with corresponding secretary	1946-1951	
	D7, 8-12	Correspondence with ICW	1946-1951	
	D7, 8-13	Annual letters to migration conveners	1947-1950	
	D7, 8-16 à 8-19	Local Migration Committee reports	1946-1950	
	D7, 8-21A à 8-21B	Migration related correspondence and reports (2 sur 2)	1945-1951	
	D7, 8-22	Immigration Pamphlets	1947-1951	

National Council of Jewish Women of Canada, Edmonton Section (NCJWCE)

Centre d'archives : Provincial Archives of Alberta à Edmonton

N° de référence archivistique : PR0049

Instrument de recherche en ligne : <https://hermis.alberta.ca/paa/Details.aspx?DeptID=1&st=National+Council+of+Jewish+Women&ReturnUrl=%2fpaa%2fSearch.aspx%3fDeptID%3d1%26st%3dNational%2bCouncil%2bof%2bJewish%2bWomen&dv=True&ObjectID=PR0049>

Accession N°	Container N°	Sujet	Année	Précisions
PR1975.03 07/1	Box 1	Canada	1935-1952	Annonces à propos des orphelins européens
PR1998.09 01/29	Box 1	Newsletters	1947-1997	

National Council of Jewish Women of Canada, Vancouver Section (NCJWCV)

Serie : 3 *President's Subject Files*

Centre d'archives : Jewish Museum and Archives of British Columbia à Vancouver

N° de référence archivistique : s.o

Instrument de recherche en ligne : indisponible

Series N°	File N°	Sujet	Année	Précisions
3	14 à 15	President's papers	1939-1947	

National Council of Women of Canada (NCWC)

Centre d'archives : Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa

N° de référence archivistique : MG28 I25 ou R7584-0-0-E

Instrument de recherche en ligne : <http://data2.archives.ca/pdf/pdf001/p000000103.pdf>

N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
48	1	Meetings : minutes	1943-1944	Microfilm H-2015
49	1	Meetings : minutes	1944-1946	Microfilm H-2015
86	10	National President : correspondence ; printed material	1944-1945	
87	3	Executive Meetings : minutes	1944-1947	
88	1	National Committee Conveners' Reports	1945-1946	
88	5 à 6	Resolutions	1946-1947	
89	1 à 2	Resolutions	1945-1946	
90	1	Annual Meeting : correspondence ; reports	1947-1950	
90	11 à 12	Resolutions	1947-1950	
92	5 à 7	Standing Committees : reports ; correspondence	1950-1951	
93	1	Annual Meeting : correspondence ; reports	1952	
93	9	Prime Minister and Cabinet : correspondence	1951-1952	
93	11	Resolutions	1951-1952	
93	12	Standing Committees : correspondence ; reports	1951-1952	
95	1	Parliamentary and other Briefs	1953	
95	6 à 7	Standing Committees : reports ; correspondence	1952-1953	
97	12	Standing Committees : correspondence ; printed material	1953-1954	
101	6	Standing Committees : correspondence	1955-1956	
102	5	Government : correspondence	1956-1957	
103	9	Resolutions	1956-1957	
125	2	Correspondence	1957-1958	

N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
125	4	Briefs, Reports and Submissions	1955-1957	
126	1 à 3	Briefs, Reports and Submissions	1958-1960	
128	1 à 3	Minutes	1946-1951	Microfilm H-2031
130	7	Resolutions, Mrs. Kane	1958-1959	
130	31	Parliamentary Committee, G.D. Finlayson	1960-1961 1963	
131	11	Canadian Welfare Council	1961	
132	1	Mailings	1961-1962	
132	12	Resolutions, H.F. Reusing	1961-1962	
133	16	Bilingualism and Biculturalism, Royal Commission	1963-1965	
135	4	National Organizations, Not Federated	1963-1964	
136	5	Cabinet : letters to members	1965-1967	
137	17	President, Mrs. H.H. Steen	1966-1967	
140	18	Elections : correspondence ; results	1965	
141	12	Migration and Citizenship : reports ; correspondence	1964-1966	
141	24	Parliamentary Committees : reports ; correspondence	1965-1966	

Ontario Jewish Archives, fonds divers

Centre d'archives : Ontario Jewish Archives à Toronto

N° de référence archivistique : Fonds 9, 17 et 52

Instrument de recherche en ligne : <http://ontariojewisharchives.org/>

Titre fonds :	<i>Canadian Jewish Congress, Ontario Region</i>		N° :	<i>17</i>
Microfilm N°	File N°	Sujet	Année	Précisions
5	s.o.	Canadian Jewish Congress, General Correspondence, M to Y, Coordinating Committee on European Youth	1947	Correspondant probablement à 1/64 ou 2/147 dans le système actuel.
Fonds :	<i>Dora Till</i>		N° :	<i>52</i>
Series N°	File N°	Sujet	Année	Précisions
7	8	Jewish Family and Child Services	1950	Rapport de Dora Wilensky

Titre fonds :	<i>Jewish Immigrant Aid Services of Toronto</i>		N° :	9
Series N°	File N°	Sujet	Année	Précisions
1	5	Board of Directors and Executive Committee Minutes	1949	
3	24	Annual Report	1945	

Provincial Council of Women of British Columbia (PCWBC)

Centre d'archives : British Columbia Archives à Victoria

N° de référence archivistique : MS-1961

Instrument de recherche en ligne : <http://search.bcarchives.gov.bc.ca/sn-49F65E1/view/TextualRecords/find%2BProvincial%20council%20of%20women%2B%2B%2B%2B/6>

Box N°	File N°	Contents	Année	Précisions
2	5 à 6	Provincial Executive and general meeting minutes	1947-1948	
	18	Provincial Executive and general meeting minutes	1960	
3	19	Resolutions	1957	
5	14	Migration – Refugees committee	1944-1945	

Provincial Council of Women of Ontario (PCWO)

Centre d'archives : Archives publique de l'Ontario à Toronto

N° de référence archivistique : F798

Instrument de recherche en ligne : indisponible

Container N°	Reference Code	Title	Année	Précisions
MU2343 ou B287449	F798-1-1-5 à 6	Minutebook	1944-1955	
MU2344 ou B287450	F798-1-2-3 à 5	Minutes	1954-1968	
MU2347 ou B287453	F798-2-0- 23 à 26	Annual Meeting Files	1948-1950	
MU2348 ou B287454	F798-2-0- 31 à 36	Annual Meeting Files	1955-1959	

Container N°	Reference Code	Title	Année	Précisions
MU2349 ou B287455	F798-2-0-39 à 40	Annual Meeting Files	1964-1967	
MU2350 ou B287456	F798-3-0-1	National Chairman's Letters	1951-1958	
MU2351 ou B287457	F798-3-0-25	Committees Report and Terms of Reference	n.d.	

La Société francophone de Victoria (SFV)

TEXTUAL RECORDS

Centre d'archives : British Columbia Archives

N° de référence archivistique : MS-2457

Instrument de recherche en ligne : indisponible

Box N°	File N°	Contents	Année	Précisions
1	1	La Fédération canadienne-française de la Colombie-Britannique / Procès verbaux	1946-1949	Ces dossiers sont classés selon le nom de l'association entre 1945 et 1969.
2	6	La Fédération canadienne-française de la Colombie-Britannique / Bulletins mensuels + divers	1948	

Society of Friends of Victoria (SFV)

Centre d'archives : British Columbia Archives à Victoria

N° de référence archivistique : MS-574

Instrument de recherche en ligne : indisponible

Box N°	File N°	Contents	Année	Précisions
1	s.o.	Minutes of monthly meetings	1950	

Toronto Business and Professional Women's Club (TBPWC)

Centre d'archives : Archives publiques de l'Ontario à Toronto

N° de référence archivistique : F2085-1

Instrument de recherche en ligne : http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/8/LISTI_NGS_DESC2_INT/REF_ADD/F~202085-1?JUMP

Container N°	File N°	Contents	Année	Précisions
B440949	F 2085-1-0-20	Minutes	1965-1967	

Ukrainian Canadian Veterans Association (UCVA)

Centre d'archives : Bibliothèques et Archives Canada à Ottawa

N° de référence archivistique : MG28 V119 ou R6418-0-3-E

Instrument de recherche en ligne : <http://data2.archives.ca/pdf/pdf001/p000000297.pdf>

N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
8	22	Report on meetings and conferences of Canadian Relief Team for Ukrainian D.P.s, prior to departure from Canada, October	1946	Ces dossiers traitent de la mission de secours organisée par des vétérans d'origine ukrainienne, dont Ann Crapleve, pour aider les Ukrainiens déplacés en Europe
	31	Correspondence – September to December	1946	
	33 à 35	Correspondence – February to April	1947	
	43	Correspondence – December	1947	
10	4	Correspondence – Refugee Department, April to October	1947	
	15	Ukrainian Canadian Committee – Correspondence	n.d., 1947	
	27	Correspondence – Canadian Relief Mission for Ukrainian Refugees	n.d., 1946-1947	
	31	Correspondence – Ukrainian Canadian Relief Fund	1946-1948	
	32	Correspondence – Immigration	n.d., 1946-1948	
11	9	Central Ukrainian Relief Bureau - Correspondence	n.d., 1947	
	12	Canadian Ukrainian Relief Bureau – Correspondence	1948	

United Farm Women of Alberta (UFWA)

SOUS-FOND

Centre d'archives : Provincial Archives of Alberta à Edmonton

N° de référence archivistique : PR0363.01

Instrument de recherche en ligne : indisponible

Accession N°	Container N°	File title	Année	Précisions
PR1971.04 20/6	Box 1	Minutes	1941-1946	L'UFWA devient la Farm Women's Union of Alberta en 1949.
PR1971.04 20/20	Box 2	Convention Reports and Adresses	1929-1948	

University Women's Club of Vancouver (UWCV)

Série : 2

Minutes

Centre d'archives : City of Vancouver Archives

N° de référence archivistique : AM872

Instrument de recherche en ligne : <http://searcharchives.vancouver.ca/index.php/university-womens-club-of-vancouver-fonds>

Box N°	Folder N°	Title proper	Année	Précisions
591-B-2	15	Minutes	1947-1948	
	22	Minutes	1954-1955	

Vancouver Business and Professional Women's Club (VBPWC)

Centre d'archives : City of Vancouver Archives

N° de référence archivistique : AM799

Instrument de recherche en ligne : <http://searcharchives.vancouver.ca/index.php/vancouver-business-and-professional-womens-club-fonds>

Box N°	Folder N°	Title proper	Année	Précisions
588-A-1	6	Board Meeting Minutes	1956-1958	

Vancouver Council of Women (Vancouver CW)

Centre d'archives : Rare Books and Special Collections, University of British Columbia à Vancouver

N° de référence archivistique : RBSC-ARC-1577

Instrument de recherche en ligne : <http://rbscarchives.library.ubc.ca/index.php/vancouver-council-of-women-fonds>

Box N°	Folder N°	Subject	Année	Précisions
2	10	General Correspondence	1959-1962	
2	13	Annual Meetings	1959	
4	20	Resolutions and Correspondence	1956-1963	
8	9	Minutes	1946-1947	
9	8	Minutes	1960-1962	

Vancouver Young Women's Christian Association (VYWCA)

Centre d'archives : Rare Books and Special Collections, University of British Columbia

N° de référence archivistique : RBSC-ARC-1588

Instrument de recherche en ligne : <http://rbscarchives.library.ubc.ca/index.php/vancouver-ywca-fonds>

Box N°	Folder N°	Subject	Année	Précisions
3	1	Minutes, Board of Directors	1953-1958	

Victoria Council of Women (Victoria CW)

Centre d'archives : City of Victoria Archives

N° de référence archivistique : C-3740, 81-14 ou CVIC-271

Instrument de recherche en ligne : indisponible

Box N°	File N°	Subject	Année	Précisions
1	19	Minutes	1951-1955	

United Jewish Relief Agencies (UJRA)

Sérialé : C *War Orphans Immigration Project (WOIP)*

Centre d'archives : Archives nationales du Congrès juif canadien, Comité des charités à Montréal (ANCJCCC)

N° de référence archivistique : I0062

Instrument de recherche en ligne : Indisponible, <http://www.cjhn.ca/fr/permalink//cjhn64>

<i>Sous-série</i>	<i>Ca</i>	<i>Subject Files (ACC-FIN)</i>		
Box N°	Sous-série	Subject	Année	Précisions
25	Ca	Administration, general	1948-1949	
	Ca	Co-ordinating Committee – joint CJC and Welfare agencies	1947-1948	
	Ca	Children's movement	1947	
	Ca	Administrative structure, establishment of	1947-1948	
	Ca	Administrative structure, revision of	1947-1948	
<i>Sous-série</i>	<i>Ca</i>	<i>Subject Files (FOR-MED)</i>		
Box N°	Sous-série	Subject	Année	Précisions
26	Ca	Igel, A., AJDC child care consultant	1947-1948	AJDC = American Joint Distribution Centre

Box N°	Sous-série	Subject	Année	Précisions
26	Ca	Immigration Department Canadian government	1947-1952	
	Ca	Levinson, Lottie, AJDC emigration officer	1947-1949	
<i>Sous-série</i>	<i>Ca</i>	<i>Subject Files (MIS-REP)</i>		
Box N°	Sous-série	Subject	Année	Précisions
27	Ca	Ostry, E., CJC - correspondence	1947-1948	
	Ca	Ostry, E., CJC	1948	
	Ca	Montreal	1948-1952	
	Ca	NCJWC	1947-1949	
<i>Sous-série</i>	<i>Ca/Cb/Cb01</i>	<i>Subject Files (RES-YOU)/Case files/U.S. Zone Hq. Germany and Austria (AGL-BRI)</i>		
Box N°	Sous-série	Subject	Année	Précisions
28	Ca	Toronto, Ontario	1948	
	Ca	Toronto – administration and casework	1948-1950	
	Ca	Winnipeg, Manitoba	1947-1950	
	Cb01	AJDC Emigration Service	1948	
<i>Sous-série</i>	<i>Cb/Cb01</i>	<i>Case files/U.S. Zone Hq. Germany and Austria (CJC-REJ)</i>		
Box N°	Sous-série	Subject	Année	Précisions
29	Cb01	Cormier, O., Canadian Government Immigration Mission	1947-1948	
	Cb01	Hayes, Saul, CJC National Executive Director	1947-1948	

Woman's Christian Temperance Union of Canada (WCTUC)

Centre d'archives : Archives publiques de l'Ontario à Toronto

N° de référence archivistique : F885-1

Instrument de recherche en ligne : http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/187/LISTINGS_DESC2_INT/REF_ADD/F~20885-1?JUMP

Container N°	File N°	Subject	Année	Précisions
B252794	MU8395.4	Minute book	1958-1981	
B252798	MU8399.11	Convention reports	1946	
B252799	MU8400.	Convention reports	1966-1968	

Container N°	File N°	Subject	Année	Précisions
	10 à 11			
B252811	MU8412.5	Report, Convention Material	1952	Ces deux dossiers font partie de la série : F885-2, les archives de l'Ontario Provincial Union.
B252811	MU8412.11	Report, Convention Material	1958	

Woman's Missionary Society (WMS) of the United Church of Canada

Série : 1, Sous-série : 1

Dominion Board, Meetings and Reports

Centre d'archives :

United Church of Canada Archives à Toronto

N° de référence archivistique : 505

Instrument de recherche en ligne : <http://archives.united-church.ca/archives.htm>

Accession N°	File N°	Subject	Année	Précisions
83.058.1.1	9-2	Executive and Sub-executive Committees. Minutes	1944-1946	
83.058.1.1	10-1	Executive and Sub-executive Committees. Minutes	1946-1948	

Women's Institutes en Colombie-Britannique

Centre d'archives :

British Columbia Archives à Victoria

N° de référence archivistique : MS-0438, MS-2064 et MS-2548

Instrument de recherche en ligne : indisponible

Nom	N° fonds	Subject	Année	Précisions
Greenwood	MS-2065	Minute Book	1947	Microfilm A1364-3
Okanagan Centre	MS-2548	Minute Book	1963-1966	Box 1, File 4
Slocan City	MS-0438	Minute Book	1945	

Young Women's Christian Association of Canada (YWCA)

Centre d'archives :

Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa

N° de référence archivistique : MG28 I198 ou R4957-0-4-E

Instrument de recherche en ligne : <http://data2.archives.ca/pdf/pdf001/p000001626.pdf>

Sérié :		Conventions		
N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
2	7	Niagara Falls – Report	1945	
2	11	Ottawa – Record of Action and Resolutions	1949	
2	13	Ottawa – Miscellaneous	1949	
3	2	Quebec – Workshop	1953	
3	4	Quebec – Resolutions	1953	
3	11	Vancouver – Convention Committee	1957	
3	12	Vancouver – Workbook	1957	
3	13	Vancouver – Draft Report of Workshops	1957	
4	2	Vancouver – Proceedings & Addresses	1957	
4	10	Wolfville – Workbook	1961	
5	9	Sasakatoon – Bulletins & Resolutions		
Série :		National Bodies and Executive Meetings and Reports		
N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
7	4	Annual Meetings, Minutes	1940-1948	
7	9	Annual Meetings, Minutes	1967	
8	6 à 8	Annual Meetings, Memoranda	1946-1948	
9	11	Annual Meetings, Memoranda	1949	
11	6	National Council Board, Minutes	1947	
12	1 à 4	Board of Directors, Minutes	1956-1960	
12	6	Board of Directors, Minutes	1962	
12	10 à 11	Board of Directors, Minutes	1966-1967	
Série :		Committees		
N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
14	9	Travellers' Aid Committee	1944-1947	
14	10	Counselling & Travellers' Aid Committee	1947-1950	
14	11	Displaced Persons Committee	1947-1948	Domestiques
18	1 à 4	Public Affairs Committee	1945-1957	Prendre le relais du Displaced Persons Committee sur les questions de l'immigration
18	6 à 8	Public Affairs & World Service Education Committee	1958-1964	

Série :		Subject Files : Public Affairs Committee		
N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
32	2	World YWCA Material	1949-1956	
32	6	Correspondence with Government Departments	1959-1962	
32	7	Statements on Immigration Policy	1965, 1967	
32	14 à 15	World Refugee Year	1959-1960	
Sérié :		Printed Material : Periodicals		
N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
47	28	<i>YWCA Quarterly</i>	1948	
47	32	<i>YWCA Quarterly</i>	1952	
48	2	<i>YWCA of Canada Journal</i>	1954	
48	5	<i>YWCA of Canada Journal</i>	1958	
48	12	<i>YWCA of Canada Journal</i>	1965	
49	3	<i>The World and You</i>	1952	
Série :		Public Affairs		
N° Volume	N° Dossier	Sujet	Année	Précisions
56	6 à 7	Committee Minutes	1965-1969	
56	11	"Know Canada"	1963	

Young Women's Christian Association of Metropolitan Toronto (YWCAMT)

Centre d'archives : Archives publiques de l'Ontario à Toronto

N° de référence archivistique : F794

Instrument de recherche en ligne : indisponible

Container N°	Box N°	Subject	Année	Précisions
B290043 à 44	MU3521	Board of Directors Minutes	1946-1960	Series A-1
B290050	MU3527	Annual Reports	1945-1955	Series B-1

4. Ouvrages à caractère de source

4.1 Rapports de gouvernements, de parlements et d'organisations internationales

4.1.1 Canada

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, *Annuaire du Canada*, 1945 à 1967, Ottawa, Imprimeur du Roi ou de la Reine. Collection en ligne : http://www65.statcan.gc.ca/acyb_r000-fra.htm.

Canada Gazette, 1945 à 1967, source de décrets et de règlements. Collection en ligne : <http://www.collectionscanada.gc.ca/base-de-donnees/gazette-du-canada/001060-100.03-f.php?PHPSESSID=dk8kpds4mib94852vtasvqf3q0>

CHAMBRE DES COMMUNES, *Débats*, 1945 à 1967.

Immigration statistiques 1966 et Immigration statistiques 1967, Ottawa, Ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, 1966 et 1967.

Debates of the Senate of the Dominion of Canada, 1947, Third Session-Twentieth Parliament.

Journals of the Senate of Canada, Second Session-Twentieth Parliament, 1946, vol. 87.

Journals of the Senate of Canada, Third Session-Twentieth Parliament, 1947, vol. 88.

« Population growth and immigration into Canada », *Labour Gazette*, vol. 49, n° 8, août 1949, p. 961-968.

Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Introduction générale et Livre I, Les langues officielles et Livre IV, L'apport culturel des autres groupes ethniques, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1967 et 1969.

SENATE OF CANADA, *Official Report of Debates*, 1948 à 1951.

STATISTIQUE CANADA, « Population, urbaine et rurale, par province et territoire (Canada) », 2011, *Statistique Canada*, <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/demo62a-fra.htm>, consulté le 12 mars 2014.

STATISTIQUE CANADA, Tableau W504-512, « Grades décernés par les universités et collèges canadiens, selon le sexe, Canada, certaines années, 1831-1973 », Section W : Éducation, <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-516-x/sectionw/4147445-fra.htm>, consulté le 27 février 2015.

SUPREME COURT OF CANADA, *A.G. of Canada v. Brent*, [1956] S.C.R. 318, 9 février 1956, The Attorney General of Canada (Plaintiff) Appellant; and Shirley Kathleen Brent (Defendant) Respondent, 8, 9 février 1956, <https://scc-csc.lexum.com/scc-csc/scc-csc/en/item/3867/index.do>, consulté le 6 juillet 2015.

SUPREME COURT OF CANADA, *Rebrin v. Bird and Minister of Citizenship and Immigration*, [1961] S.C.R. 376, 27 mars 1961, Irene Rebrin, Appellant and Phillip W. Bird and the Minister of Citizenship and Immigration, Respondents, 9, 10, 27 mars 1961, <https://scc->

csc.lexum.com/scc-csc/scc-csc/en/item/7289/index.do, consulté le 6 juillet 2015.

« Votre carrière ... comme fonctionnaire au service extérieur de l'Immigration », Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1957, disponible via : *La société historique de l'immigration canadienne*, <http://cihs-shic.ca/2014/10/1350/>, consulté le 15 février 2014.

4.1.2 Ontario

ONTARIO LEGISLATURE, *Debates*, 1947 et 1957.

« Survey shows—Immigrants are economic asset to Ontario », *Ontario Government Services*, 20 décembre 1948.

4.1.3 Québec

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU QUÉBEC, *Débats*, 1965 à 1968.

4.1.4 Les Nations Unies

UNITED NATIONS POPULATION DIVISION, « IV. Urbanization patterns and rural population growth at the country level », *World urbanization prospects : the 2001 revision*, New York, UNO, 2002, http://www.un.org/esa/population/publications/wup2001/WUP2001_CH4.pdf, consulté 12 mars 2014.

4.2 Archives particulièrement utiles dans les ouvrages d'autres chercheurs

N'ayant pas pu consulter toutes les archives touchant à notre étude, nous avons bénéficié des recherches d'autres chercheurs dans quelques cas précis :

Les dossiers du ministère des Affaires extérieures (BAC, MAE, RG25, 3689/5745-T-7-40-1), sur les orphelins polonais, cité dans TAYLOR Lynne, *Polish orphans of Tengeru : the dramatic story of their long journey to Canada, 1941-49*, Toronto, Dundurn Press, 2009, 280 p.

Les archives du ministère de la Défense sur les mariés de guerre (BAC, Défense, RG24, HQS 8536-1, vols. 10 et 12), cité dans BUTLER Cheryl A., « *Janey Canuck* » : *experiences of World War II British War brides who emigrated to Canada*, Toronto, University of Toronto, 1995, 123 p et KENNEDY Corinne, « *They brought us Eaton's catalogues* » : *issues of gender, consumerism, and citizenship in the stories of Second World War British war brides*, Ottawa, Carleton University, 2002.

Les archives du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration sur les expulsions (BAC, RG76, Accession 91-92/011), traitées dans SCHEINBERG Ellen, *The « undesirables » : Canadian deportation policy and its impact on female immigrants, 1946-1956*, Thèse, Ottawa, Université d'Ottawa, 2007, 251 p.

Les archives du ministère du Travail sur les correspondances entre personnes d'origine japonaise (BAC, Travail, RG27, vols. 655, 661, 662, 1527 ou 1528), cité dans SUGIMAN Pamela, « Unmaking a transnational community : Japanese Canadian families in wartime Canada », in Vic SATZEWICH et Lloyd WONG (dir.), *Transnational identities and practices in Canada*, Vancouver, UBC Press, 2006, pp. 52-68.

Les archives de la Canadian Association of Social Workers (BAC MG28 I441, vol. 38,

correspondance, Social Workers with UNRRA and abroad, 1946-1948), cité dans ARMSTRONG-REID Susan et MURRAY David R, *Armies of peace : Canada and the UNRRA years*, Toronto, University of Toronto Press, 2008, 448 p.

4.3 Archives disponibles en ligne

Bibliothèque et Archives Canada

<http://www.bac-lac.gc.ca/>

- Fonds du Bureau du Conseil privé
- Le Journal personnel de William Lyon Mackenzie King

Diefenbaker Canada Centre

http://www.usask.ca/diefenbaker/galleries/virtual_exhibit/

- Howard Norman, What about the Japanese Canadians, Vancouver Consultative Council for Co-operation in Wartime Problems of Canadian Citizenship, 1945.
- John Diefenbaker, « Opening campaign speech », Winnipeg, 21 février 1958.
- Mémoire de Diefenbaker, re : Discussion with Hon. Ellen Fairclough, 12 août 1962.

Bibliothèque numérique du MAECD

<http://dfait-aeci.canadiana.ca/>

- External Affairs Supplementary Paper, N° 60/7, « The challenge of Canada », address by Fairclough au Chicago Women's Athletic Club, 17 mars 1960, p. 3-4,

5. Articles de presse ou émissions des médias

Nous avons trié ces sources selon le nom et la date de publication afin de montrer l'évolution des intérêts dans le temps et l'espace. De petits journaux de l'ouest du Canada sont disponibles sur le site Peel's Prairies Provinces (PPP) de l'University of Alberta, <http://peel.library.ualberta.ca/newspapers/>. Les journaux de différents groupes ethniques sont disponibles sur le site de la Simon Fraser University Library, Digital Collections, <http://content.lib.sfu.ca/cdm/>.

5.1 Articles de presse

L'Action nationale

BEAUDIN Dominique, « Le Canada français et l'immigration », 3 mars 1948.

LÉGER Jean-Marc, « C'est l'heure d'affirmer la fraternité française », 3 février 1951, p. 88-89.

SÉGUIN Alexandre, « L'immigration vue par un immigrant », 11 novembre 1953, p. 148-149.

Le Canada

« Refus des Français de Montréal d'appuyer le comte de Bernonville », 13 septembre 1948, p. 3.

« Le comte de Bernonville saura ce matin s'il est libre de rester au pays », 21 février 1949, p. 12.

GAGNON Marcel, « De Bernonville rend hommage à notre justice », 22 février 1949, p. 1-2.

CIHS Bulletin SHIC ou Backspace, Bulletin de la Société historique de l'immigration canadienne

« Remarks by Mr. Jack Manion on his entry to a public service career in immigration », n° 5, décembre 1988, Supplement A, p. 1.

Troy Al, « Secrets of 35 years misspent in gov't service », n° 17, septembre 1994, p. 6.

Thorlakson Carla, « In memorial, Hedevig (Viggi) Ring, 1918-1994 », n° 18, octobre 1994, p. 4-6.

SCOTT J. Paul, « The harem and I », n° 23, mars 1996, p. 1-2.

BULLOCK David, lettre de 29 août, n° 24, octobre 1996, p. 8-9.

BRODIE Bernard, « Professor Freda Hawkins, deceased », n° 28, mai 1997, p. 2-3.

DAGG C.J. (Charlie), « Memories », n° 38, octobre 2000, p. 2.

« Elizabeth (Liz) Boyce », n° 51, juillet 2007, p. 11-12.

MOLLOY Michael, « Forgotten refugees : the 1956 Palestinian refugee movement to Canada », n° 56, septembre 2009, p. 3, 5-8.

MOLLOY Michael avec Fraser Robin, « Forgotten refugees : the 1956 Palestinian refugee movement to Canada, Part 2 », n° 58, mai 2010, p. 1-6.

« In memoriam, Madeleine Karp », n° 69, janvier 2014, p. 11-12.

Le Devoir

VIGEANT Pierre, « L'immigration est bonne quand elle est britannique », 3 juin 1947, p. 1.

LARENDEAU André, « L'autre "culture natale" » et « "L'affaire" des quatre réfugiés français », 11 septembre et 18 octobre 1948.

« Le Brésil a offert un asile permanent à de Bernonville », 18 août 1951, p.1.

Divers

« The Chan Affair », *Calgary Herald*, 3 juin 1963, p. 4.

« Mrs. Saul Hayes named to city council », *Canadian Jewish Chronicle*, 4 octobre 1957, p. 8.

« Women's ORT », *Canadian Jewish Review*, 30 avril 1948, p. 4.

CAPLAN B. et KIRSCH M., « Travellers' Aid, the neighbour away from home », *Canadian Jewish Review*, 4 mars 1949, p. 9.

« Immigration law rapped at citizenship meeting » et « Delegation to Ottawa urges immigration policy change », *The Canadian Negro*, avril-mai 1954, p. 1

« Welcome to War Brides planned by government », *The Canadian Statesman*, 18 janvier 1945, p. 1.

JUNG Douglas, « How new rules help Chinese », *Chinatown News*, 3 février 1962, p. 6-7.

« Wanted : political platforms », *The Canadian Statesman*, 25 février 1960, p. 15.

« Canadian Red Cross in Vienna », *The Daily News*, St. John's, 4 décembre 1956, p. 4.

« For war brides », *Gleichen Call*, 10 janvier 1945, p. 2.

« Modern war brides are very lucky », *Gleichen Call*, 20 février 1946, p. 1.

- « Want Canadian bar to Chinese, Japanese ended », *Globe and Mail*, 21 juin 1958, p. 39
- « Woman heads Legislation Branch, Dept. of Labor », *Lethbridge Herald*, 20 mai 1955, p. 18.
- « Unhappy story may yet have a happy ending », *Lethbridge Herald*, 4 février 1965, p. 18.
- « WREN bats 1000 on war brides' Canadian queries », *The Maple Leaf*, 23 août 1945, p. 4.
- « Very few sympathetic to war brides desire », *The Maple Leaf*, 24 octobre 1945, p. 2.
- TELSCH Kathleen, « Poor Greek girls receive training », *New York Times*, 15 novembre 1959.
- « Court stays deportation of Irene Rebrin for five days », *Quebec Chronicle-Telegraph*, 16 avril 1960, p. 12.
- « Fahrni raps bills 15 & 20 », *The Ubysey*, 17 novembre 1945, p. 3.
- « Rebuke the Haters », *Vancouver News Herald*, 26 mars 1945.
- « Politics not for women ? », *Vancouver Sun*, 7 juin 1957, p. 4 .
- « Student committee formed to aid Japanese-Canadians », *The Varsity*, vol. 65, n° 13, 16 octobre 1945, p. 1.

Jewish Western Bulletin

- « Committee acts on Kanee visit » 24 octobre 1947, p. 2.
- « Co-ordinating committee asks aid », 14 novembre 1947, p. 1.
- « JDC worker makes plea for victims », 14 mars 1947, p. 1.
- « A visitor in Vancouver », 20 mai 1955, p. 8.
- « HIAS executive addresses June 23 JFSA annual meet », 9 juin 1977, p. 12.

Journaux francophones des régions

- « Courrier de Louise », *La Liberté et la Patriote*, 20 avril 1945, p. 12.
- « Les appels de l'immigration », *La Liberté et le patriote*, 26 décembre 1952, p. 3.
- BOIVIN Thomas-E., « Les milieux ruraux doivent favoriser l'intégration des immigrants », *La Liberté et le patriote*, 4 janvier 1956, p. 5.
- TREPANIER Jacques, « Les Polonaises créent une excellente impression à Saint-Georges de Beauce », *La Patrie*, 2 juin 1947, p. 4.
- PARÉ Lorenzo, « L'immigration française sur le même pied que la britannique », *La Survivance*, 22 septembre 1948, p. 8.

Maclean's Magazine

- BODSWORTH Fred, « What's behind the immigration wrangle ? », 14 mai 1955, p. 12-13.
- LAMMING George, « The West Indians : our loneliest immigrants », 4 novembre 1961, p. 52.

Montreal Gazette

- STANTON John W., « Delay in repatriating U.K. wives resented by Canadian husbands », 10 octobre 1945.
- « Majority of war brides happy, official Canadian survey shows », 22 mai 1947, p. 19.
- BERGER Monty, « War brides' priority shadings heighten complexities of system », 9 janvier

1948, p. 17.

« Stranded newlyweds, lost child all part of Travellers' Aid Work », 30 juin 1953, p. 8.

« Probe ordered », 16 janvier 1962, p. 4.

« Irene Rebrin to remain in Canada », 21 décembre 1963, p. 1.

GOODYEAR Bryan, « Quebec seeks to lure immigrants », 8 mars 1965, p. 19.

« Tough federal restrictions. Italian immigrants "in despair" », 21 juillet 1967, p. 5.

« Expo poses problems for agency », 19 septembre 1967, p. 12.

BOONE Mike, « Out of Polona, Siberia and Africa, war orphans share bond six decades later », 9 juillet 2008.

Ottawa Citizen

CUMMINGS A.C., « Within sight of St. Paul's, new agent-general », 4 mars 1944, p. 17.

MILLS Winston, « War Brides are wonderful », 19 février 1945, p. 18.

« Mrs Jean Henshaw Children's Aid director resigns », 29 mai 1945, p. 7.

REX Kay, « Honeymoon not over for most war brides », 11 décembre 1946, p. 16.

« Agree that Canada should admit displaced women », 30 avril 1947, p. 30.

« British settlers satisfied, like their jobs and new homes », 28 août 1947, p. 1, 16.

« Future of displaced persons discussed by Mrs. Henshaw », 14 janvier 1948, p. 26.

« Woman wins diplomatic post in Lebanon », 18 septembre 1954, p. 37 1961, p. 4.

« Probing charge of "visa payola" », 16 janvier 1962, p. 1.

BIRD John E., « Chinese fugitive still eludes Canadian police », 3 novembre 1962, p. 39

« The Weldon Chan affair », 1^{er} juin 1963, p. 6.

CAMERON Stevie, « When Canadians became "enemy aliens" », *Ottawa Citizen*, 22 janvier 1985, p. A4.

Ottawa Journal

« Margaret Grier heads nursery plan », 26 novembre 1942, p. 12.

« UNRRA task difficult says Mrs. Henshaw », 28 octobre 1946, p. 12.

« Refugee camps still frightful but "year" funds bringing help », 9 janvier 1960, p. 16.

La Presse

« Une arrestation sensationnelle », 3 septembre 1948, p. 1.

CHAMPOUX Roger, « Les de Bernonville. Émouvant horaire de leur mise en liberté », 20 septembre 1948, p. 3.

The New Canadian

« Travel thru' the Slocan Valley », 20 mai 1944, p. 2.

« Accompanying parents to Japan; seek right to return », 8 juin 1946.

MORITSUGU Frank, « The Niseis who want to come back », 31 mai 1947, p. 3.

« MacMillans leave for Formosa » et « A goodbye to two friends », 4 et 11 octobre 1947.
« Rei Nishio, Geo. Tanaka represent nat'l JCCA in meeting senators, Mps, immig. minister », 6 mai 1953, p. 1.
« Co-op. Committee on Japanese Canadians formally disbanded », 28 novembre 1953, p. 1.
« Excluded relatives no. 1 JC problem », 6 mai 1953, p. 1.
« Quebec JCCA submits new national JCCA body for approval, Hiroshi Okuda elected president », 1^{er} juillet 1953, p. 1.
« Toronto's Women's Club reviews year's activities », 31 décembre 1955.
« JCCA and Chinese CA submit brief on immigration », 13 mars 1957, p. 1.
« Urges students to fight for 1st-class citizenship », 29 janvier 1958, p. 1.
MORITSUGU Frank, « My love affairs with The New Canadian », 21 juin 1958, p. 1.

Toronto Daily Star

« Voice of the people, Canadian Japanese », 27 avril 1945, p. 6.
« Highly trained by UNRRA, Toronto girl reaches Paris », 18 mai 1945, p. 6.
« Demand chance to say "no" for Japanese-Canadians », 29 novembre 1945, p. 3.
« Seek Ontario court order to halt deporting Japs », 28 décembre 1945, p. 3.
« Jap-Canadians' fight gets Montreal help », 28 février 1946, p. 2.
« Can't see reason why woman deported—judge », 24 avril 1954, p. 14.
« Court says inquiry farce, raps immigration staff », 6 avril 1955, p. 60.
« Ban on Asiatics should be relaxed », 23 juin 1958.
« "Security risk", deport B.C. Teacher », 8 avril 1960.

The United Church Observer

LANE Grace, « Plain talk from some charter members », 1^{er} janvier 1962, p. 23.
SHEPHERD Harvey L., « Canada's Italy : a report on our newest—and biggest—foreign neighborhood, and how the Church has to "get with it or get out" », 15 avril 1967, p. 12-15, 40.
MORITSUGU Frank, « Remember when we caged the Japanese ? I do », 1^{er} juillet 1967, p. 19.

Victoria Times Colonist

« I.O.D.E. would bar Japanese », 23 janvier 1946, p. 6.
« Hart says British stock preferred in any provincial immigration plan », 5 septembre 1947, p. 11.
« The Local Scene, Ask closed city », 10 septembre 1947, p. 31.
« Immigration problems outlined by panel discussion speakers », 31 mai 1956.

Winnipeg Free Press

COOK J.A.M., « Attendance on Her Majesty is thrill for Winnipeg girl », 10 mai 1943.

- « Housewives' group protest price control lifting », 8 mai 1946, p. 9.
- « E. Wasylyshen named director of relief mission », 11 février 1949, p. 4.
- « University Club to hear Dr. E. Govan of Ottawa », 17 février 1954, p. 14.
- « Mrs. Anna Mandryka, Ukrainian women's leader dies at 62 », 6 juin 1957.

Winnipeg Tribune

- « 23 soldier girls back home – still talking », 31 janvier 1946, p. 4.
- « Housewives' group protest price control lifting », 8 mai 1946, p. 9.
- « Rebuke the Haters », 26 mars 1945.

5.2 Émissions radiophoniques ou télévisuelles

Canadian Broadcasting Corporation/Radio Canada

<http://www.cbc.ca/archives/>

- MEREDITH Brian, « War brides : to Canada in style », *CBC News Roundup*, 25 avril 1946.
- HENDERSON Larry et KESTEN Bob, « 1947 : war bride reception centres close », *CBC News Roundup*, 4 février 1947.
- BURKE Stanley et CUNINGHAM Bill (journalistes), SPALDING F. et WONG Foon Sein (invités), « Chinese Immigration : "Kin for hire" », *Newsmagazine*, CBC Television, 29 mai 1960.
- GZOWSKI Peter (journaliste), KITAGAWA Muriel et SHIMIZU Hide (invitées), « Japanese Canadians : starting over in Ontario », *This Country in the Morning*, CBC Radio, 7 novembre 1973, durée 18m44s.
- DAVIS Warren, présentateur, PAGELLA Mietta, journaliste, « Immigrant experiences in postwar Canada » *Identities*, CBC radio, 23 octobre 1977, durée 8m58s.
- MCILRAITH Doug, « War brides : from the Netherlands to the flatlands », *Identities*, CBC Radio, 9 novembre 1980, durée 5m44s.
- JORDAN George (journaliste), ARBUCKLE Irene et FINEBERG Evelyn (invitées) « War brides : not always a happy ending », *Canada Watch*, *CBC Radio*, 6 mars 1982, durée 6m58s.
- DEROME Bernard et LESTER Normand, « Le premier ministre protège un collaborateur nazi », *Téléjournal Radio Canada*, 6 novembre 1996, durée 2m40s.
- MCCLUGHAN Kelly (journaliste), MURAKAMI Kimiko Okano et KITAGAWA Mary Murakami (invitées), « Japanese Canadians : the long journey home », *Broadcast 1*, *CBC Television*, 21 mars 1997, 4m55s.

Histoires oubliées

<http://www.histoiresoubliees.ca/>

- TREMBLAY Robert, « 100 polonaises à Saint-Georges de Beauce », durée 23:05, émission de télévision, Matane, Qc., Les Productions Vic Pelletier Inc., 2006.

Office national du film

<https://www.onf.ca/>

- CHO Karen, *In the shadow of Gold Mountain*, Montréal, Office national du film, 2004, durée 18m20s.

5.3 Articles et autres ouvrages par les actrices de cette étude

CANADIAN WIFE, « Has yet to see his child », *Toronto Star*, 22 octobre 1945, p. 6.

CREELMAN Lyle, « With UNRRA in Germany », *The Canadian Nurse*, vol. 41, n° 12, décembre 1945, et vol. 43, n° 7 et n° 8, 1947.

DELMOTTE Justine, « With UNRRA in Bavaria », *The Canadian Nurse*, vol. 42, n° 8, p. 626.

BEARE DICKENSON Bonnie, « ... And now a word from the harem », *Backspace*, n° 24, octobre 1996, p. 1-2

FERGUSON Edith, « Large Source of Labour in Europe's D.P.'s », *Saturday Night*, 13 décembre 1947.

FRANCIS Anne, « Open the door to refugees », *Canadian Welfare*, 15 septembre 1959, p. 227-228.

FURMAN Bess, « Plan for Nazi-held women, tots told by Mary Craig McGeachy », *Montreal Gazette*, 6 mars 1945, p. 38.

GOULD Mlle, « In a strange land: interview with Ruth Hamilton », *Canadian Welfare*, 15 janvier 1948, vol. 23, n° 7, pp. 11-14.

GOULD Margaret, Editoriaux dans le *Toronto Daily Star* : « A test of Canadian democracy », 19 octobre 1945, « The plight of the Japanese-Canadians », 7 août 1945, « An outrageous situation », 24 novembre 1945, « Quiet a difference », 8 juillet 1946, « A challenge to Canadian democracy », 25 septembre 1946, « The denial of civil rights to Japanese-Canadians », 18 novembre 1946 et « People are ahead of the government », 6 septembre 1947, « "White supremacy" in Canada », 7 janvier 1947, « The question of Chinese immigration », 31 octobre 1946, « The Chinese in Canada », 16 janvier 1947, « A half measure », 18 février 1947.

HENSHAW Jean, « UNRRA searchers find 10,000 lost children. Pitiful tales told to Ottawa woman by young orphans », *Ottawa Citizen*, 30 octobre 1946, p. 10.

HOLTOM Edith, « The Japanese Canadian », *Ottawa Citizen*, 29 novembre 1945, p. 26 et « On exiling Canadians », *Ottawa Citizen*, 29 janvier 1946, p. 20.

KING Lorraine, « Customs of Italian immigrants », *The Canadian Nurse*, septembre 1964, vol. 60, n° 9, p. 875-880.

KING Violet P., « Calypso in Canada », *Canadian Welfare*, 1 novembre 1958, vol. 34, n° 4, p. 178-183.

KITAGAWA Muriel, T.M.K., « Water 'neath the bridge », 25 avril 1941, p. 3 T.M.K., « Deportation is a violation of human rights », 3 novembre 1945, p. 2, T.M.K., « Reluctant answer to FAM », 31 août 1946, p. 7, Sue Sada, « time out ! », 15 avril 1953, p. 3, *The New Canadian*.

KUNSTLER Marion, « Woman advises Quebec on immigration », *Montreal Gazette*, 12 janvier 1966, p. 14.

LAJOIE-ROBICHAUD Andrée, *Politiques et attitudes a l'égard de l'immigration depuis la Confédération au Québec*, Ottawa, Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1965.

LEVINSON Lottie, « Lottie Levinson writes from European post », 26 octobre 1945 ; « Lottie Levinson writes from UNRRA in Germany », 7 décembre 1945, p. 3 ; « Lottie Levinson in Europe scores Zionist nationalism », 4 janvier 1946, p. 1, *Jewish Western Bulletin*.

MACKENZIE Noreena, « Helping people to help themselves », *The Canadian Nurse*, vol. 44, n° 4, mars 1948, p. 186, 188.

OSTRY GENKIND Ethel, « Children from Europe », *Canadian Welfare*, 1^{er} septembre 1949, vol. 25, n° 4, pp. 31-34.

PINKUS Ruth, « Immigration and discrimination », *Vancouver Province*, 25 janvier 1964, p. 5.

QUON Mary, « The Chinese in Canada », *Calgary Herald*, 19 décembre 1946, p. 4.

RING H. (Viggi), « The strange start of what became an interesting career », *CIHS Bulletin SHIC*, n° 14, septembre 1993, p. 2-4.

SISSIONS Anna S., « Voice of the people, the Japanese Canadians », *Toronto Daily Star*, 20 décembre 1945, p. 6.

TIMLIN Mabel F., « Canadian immigration policy : an analysis », *International Migration*, janvier 1965, vol. 3, n° 1-2, pp. 52-72 ; *Does Canada need more people ?*, Toronto, Oxford University Press, 1951, 143 p et « Economic theory and immigration policy », *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, août 1950, vol. 16, n° 3, pp. 375-382.

TURCOTTE Helen, « See the world it promises », *Ottawa Journal*, 21 février 1959, p. 2.

TWEED Jean, « D.P.'s answer to domestic help problem ? », *Saturday Night*, 31 janvier 1948 et « Security, not paternalism, behind aid to immigrant », *Saturday Night*, 13 mars 1948, p. 7.

VAILLANCOURT Thérèse, « Canada now is seeking skilled Italian workers », *Ottawa Citizen*, 21 juillet 1961.

WALMSLEY Norma E., *Canada's response to the international problem of « displaced persons*, Mémoire, Montreal, McGill University, 1954, 260 p et *Some aspects of Canada's immigration policy*, Ottawa, Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1965.

WOODSWORTH Lucy L., « Voice of the people, Privy Council appeal », *Toronto Daily Star*, 27 février 1946, p. 6.

WHINNEY Edna, « A woman immigration officer's memoir », *CIHS Bulletin SHIC*, n° 16, p. 3, mars 1994.

WUORIO Eva-Lis, « "We can't go back" », *Maclean's Magazine*, 1^{er} juin 1948, p. 5, 6, 25-28 et « Two years after », *Maclean's Magazine*, 15 mai 1950, p. 12, 71-73.

YANDA Doris, « Sifton's sheepskins », in W. G. HARDY (dir.), *The Alberta golden jubilee anthology*, Toronto, McClelland and Stewart, 1955, p. 110-112.

6. Sources orales

6.1 Collecte de témoignages oraux

Notre thèse se base surtout sur des sources existantes mais une opportunité inédite à constituer une poignée de sources orales nous a été présentée par la Société historique de l'immigration canadienne (SHIC). La SHIC est essentiellement un rassemblement d'anciens fonctionnaires du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration qui essaient de mettre en valeur leurs expériences. La Société a proposé de nous mettre en contact avec des femmes agentes du service extérieur de l'Immigration à la retraite. Il s'agissait de 5 femmes, dont une seule a été recrutée avant la fin des années 1960. Nous nous sommes également entretenue avec deux hommes ayant travaillé directement avec Ellen Fairclough. N'étant pas dans la capacité de rencontrer ces personnes directement, nous leur avons proposé de répondre à nos questions par Skype, par téléphone ou par courriel. Cinq des sept sujets ont choisi le courriel et une le téléphone. Une des femmes avait prévu un voyage à Paris en septembre 2014, ce qui a débouché sur une rencontre à Paris. La liste des participants et les dates de nos contacts sont précisées ci-dessous :

Nom	Fonction dans le MCI	Moyen d'entretien	Dates
AMADIO Elsa	ASE, recrutée 1957	Courriel	29 août, 15 octobre, 30 novembre 2014, 26 mars et 12 avril 2015
BEAULNE Maria	ASE, recrutée 1967	Courriel	24 juillet, 15 et 21 octobre et 2 décembre 2014
BISSET Joe	Agent de liaison entre le ministère et Ellen Fairclough (1958-1960)	Courriel	10 août, 1 ^{er} et 14 septembre 2014.
CAVANAGH-WOOD Joyce	ASE, recrutée 1967	Entretien direct	4 septembre 2014
CROSS James	Adjoint du sous-ministre du MCI entre 1956 et 1964	Entretien téléphonique	24 septembre 2014
PELMAN Barbara	ASE, recrutée 1967	Courriel	16 et 18 septembre 2014
une femme qui a préféré rester anonyme	ASE, recrutée pendant les années 1960	Courriel	3 juillet et 21 septembre 2014.

Nous avons également été en contact avec deux hommes liés par parenté à des femmes dont traite cette étude :

MACMILLAN John

Petit fils de Donalda MacMillan, militante du Co-operative Committee en Japanese Canadians.

Entretien via Skype, 7 septembre 2014.

FERENZY Zolt

Fils d'une réfugiée hongroise qui est retournée en Hongrie après 6 ans de vie au Canada. Zolt vit au Canada. Entretien via Skype, 1^{er} mars 2015.

6.2 Sources orales existantes

Nous avons surtout bénéficié de nombreuses sources orales constituées par d'autres chercheurs. Dans l'historiographie sur les femmes immigrantes et minoritaires, nous avons cherché précisément ce type d'éléments afin de profiter d'un large éventail de vécus de femmes de toutes origines. Des ouvrages ayant pour but principal le recueil de récits ou témoignages de vie nous ont été particulièrement utiles.

Des récits de vie ou témoignages disponibles sous d'autres formes nous ont servi également, notamment :

6.2.1 Collections d'entretiens, documents et photographies numérisées de la Multicultural History Society of Ontario (MHSO)

Chinese Canadian Women, 1923-1967

(avec la coopération de Citoyenneté et Immigration Canada)

<http://www.mhso.ca/chinesecanadianwomen/en/>

- CHAN Shirley
- LOCK Keith
- LOR MALLOY Ruth
- YOUNG Judi Michelle

Italian Canadian Women Oral History Collection

<http://multiculturalcanada.ca/ioh>

- CANTALINI Maria
- D'ALOSIO Mary
- GIANCARLU Assunta
- MARCHIORI Julia
- MAZZOCATO Finizia
- PACECCA Lucy
- PENNACHIETTI Maria
- RANIERI Antoinette
- ROSINI Genoveffa
- SILVESTRO Mme
- TOPPAZZINI Gina

1956 Hungarian Memorial Oral History Project

<http://multiculturalcanada.ca/node/1521>

- GABOR Agota
- GABORI Eve
- HIDY Marta

Foundation to commemorate the Chinese Railroad Workers in Canada

<http://www.mhso.ca/tiesthatbind/JudiMYoung.php#>

- YOUNG Judi Michelle

6.2.2 Entretiens disponibles en ligne sur d'autres sites Web

The Memory Project

<http://www.thememoryproject.com/stories/>

- ROY Bessie (née Forrest)
- RUDDICK Kay (née Douglass)

Sedai : the Japanese Canadian Legacy Project, 2010

<http://www.sedai.ca/archive/videos/>

- Jean, Kaz et Mary

S.S. Walnut, A voyage to freedom-1948

http://walnut1948.cwahi.net/Walnut_Ship_Estonian_Refugees_passenger_video_stories.htm

- ROSIER Tiiu, « 1948 voyage on the Walnut ship—interview with Koidula Rosier »

6.2.3 Entretiens enregistrés ou transcriptions d'entretiens

HUANG Evelyn et JEFFERY Lawrence, *Chinese Canadians : voices from a community*, Toronto, Douglas & McIntyre, 1992, pp. 30-47.

- LUMB Jean

Ontario Historical Studies Series, political interviews

Archives publiques de l'Ontario à Toronto

RG47-27-1, Q-11 ou B436856/RG47-27-1-12, 1982

Narrative by Mrs. Evelyn Brownell, Director, Immigration Branch, Ontario Department of Planning and Development, of the Province of Ontario

Oral History Interviews de Peter Stursberg

Transcriptions d'entretiens disponibles à la Bibliothèque et Archives du Canada à Ottawa

MG31 D78, 1978-1987

- FAIRCLOUGH Ellen, vol. 14
- MACINNIS Grace, vol. 36
- STRUM Gladys, vol. 51

Société historique de l'immigration canadienne

- « June Coxon interviews Edna Whinney », 27 juin 1994, Ottawa, dvd.

7. Sources autobiographiques

7.1 Témoignages et récits de vies disponibles sous forme écrite, en ligne

Musée canadien de l'immigration du Quai 21

<http://www.quai21.ca/>

Une vaste collection de récits de vie d'immigrants disponibles en HTML ou PDF en ligne, liste de ceux consultés :

Nom	Origine	Arrivée au Canada
BAKER Christine	Néerlandaise	1952
BOGATIN Vincenz and Kristina	Autrichienne	1949
BOS Cathy	Néerlandaise	1953
BOTTOS Alberta Fabello	Italienne	1953
BRUNTON Annette née Van der Vegt	Mariée de guerre néerlandaise	1946
BUCKRELL Rita	Mariée de guerre anglaise	1946
BURNS Marie Ori	Hongroise	1948
COGSWELL Heide	Allemande	1955
COMRIE May Ella	Mariée de guerre écossaise	1946
DEFILIPPIS Pasquale et Filomena	Italienne	1952
DISIPIO Maria née Stenta	Italienne	1954
DOUWASMA Lina	Néerlandaise	1952
DUBOWIK Tamara	Polonaise	1949
DUNPHY Kathi	Anglaise	1957
EVANS Elizabeth	Anglaise	1954
FINDEISEN Ursula née Soper	Allemande	1955
GORDON Marlene Nagel Earnshaw	Allemande	1957
HASSARD Joyce D	Anglaise, mariée de guerre	1946

Nom	Origine	Arrivée au Canada
KAMPS Clasina née Smit	Néerlandaise	1953
KENDE Eva née Varadi	Hongroise	1956
KEYZER Sister Josephine	Néerlandaise	1951
KOENDERINK Grace "Gysje"	Néerlandaise	1953
KOLOMIJCZUK Josef, Helena et Taras	Ukrainienne	1950
MACLEAN Anita née Vilumsons	Lettone	1950
MARTIN Luisa née Papaiz	Italienne	1956
MCCARDLE Angela Marie	Anglaise, mariée de guerre	1946
PIETERNELLA HOOGERDYK Everina	Néerlandaise	1953
ROBSON family	Anglaise	1955
ROE Aukje nee Terpstra	Néerlandaise	1949
SILD Lydia	Estonienne	1948
SPILIOPOULOS Penelope	Grecque	1953
STOFFMAN Judy née Bing	Hongroise	1957
STRENKIST Corry et Alex	Néerlandaise	1953
UNRUH Alida	Ukrainienne	1949
VAN HELVERT Dorothy	Néerlandaise	1950
VERBAKEL Johanna et William	Néerlandaise	1951
VERSLUYS Cornelia et Arie	Néerlandaise	1957
WALLINGFORD Joan Lucie Longley	Anglaise, mariée de guerre	1946
ZEIKUTE Leonida "Lucy"	Lituanienne	1948

A one way ticket : Red Lake's immigration story

<http://www.redlakeimmigration.com/>,

- BAUZA Lotte (née Zeigler)
- NOWKAWSKI Leokadia Gnitecki

Canadian War Brides : the authoritative source of information on the Canadian war brides

of WWII, <http://www.canadianwarbrides.com/>.

Cœurs ouverts, portes fermées : témoignages des orphelins, 2002

Vancouver Holocaust Education Centre

<http://www.virtualmuseum.ca/sgc-cms/expositions-exhibitions/orphelins-orphans/french/themes/pdf/orphanstories.pdf>

7.2 Recueils de témoignages et récits de vie de femmes

7.2.1 De femmes d'origines diverses

BRAND Dionne et SHIELD Lois De, *No burden to carry : narratives of Black working women in Ontario, 1920s-1950s*, Toronto, Women's Press, 1991, 300 p.

- HAYES Eleanor

BRUCE Jean, *After the war*, Don Mills, Ont., Fitzhenry & Whiteside, 1982, 192 p.

CHAN Kwok B. (dir.), *Smoke and fire : the Chinese in Montreal*, Hong Kong, The Chinese University Press, 1991, 338 p.

- HUANG Jinzhuo, LI Defang, TAN Wushi, XU Xiuhua, FANG Yulan, ZHANG Lingjiao

CONWAY Sheelagh (dir.), *The faraway hills are green : voices of Irish women in Canada*, Toronto, Women's Press, 1992, 336 p.

- GREALIS-GUGLICH Bridget, MCCLEARN-O'BRIEN Ena

DAY Frances Martin, SPENCE Phyllis et LADOUCEUR Barbara (dir.), *Women overseas : memoirs of the Canadian Red Cross Corps (Overseas Detachment)*, Vancouver, Ronsdale Press, 1998.

- HALSALL Leah, LINDLEY Joan Macarthur

HILLMER Norman et GRANATSTEIN J. L. (dir.), *The land newly found : eyewitness accounts of the Canadian immigrant experience*, Toronto, Thomas Allen Publishers, 2006, 472 p.

- BROWN Irene, LEE Robina Evelyn, RAINS Olga

KLASSEN Pamela E., *Going by the moon and the stars : stories of two Russian Mennonite women*, Waterloo, Ont., Wilfrid Laurier University Press, 1994, 151 p.

MCGRATH M. Eleanor (dir.), *A story to be told : personal reflections on the Irish immigrant experience in Canada*, Dublin, Liffey Press, 2008.

- BETTAM Rita, O'BRIEN Kathleen

MITIC Trudy Duivenvoorden, *Canadian by choice*, Hantsport, N.-É., Lancelot Press, 1988.

NEGRO Giovanna Del, *Looking through my mother's eyes*, Toronto, Guernica Editions, 2004, 146 p.

- BARBUCCI Giuseppina, DEL NEGRO Anna, DELLA ZAZZERA Genoveffa, LORENZO Gina, MANCINI Francesca

NISHIGUCHI R.L. Gabrielle, « Nobody we knew : Sachiko's story », in Norman HILLMER et J.

L. GRANATSTEIN (dir.), *The land newly found: eyewitness accounts of the Canadian immigrant experience*, Toronto, Thomas Allen Publishers, 2006, pp. 221-227.

THE WOMEN'S BOOK COMMITTEE, CHINESE CANADIAN NATIONAL COUNCIL (dir.), *Jin Guo : voices of Chinese Canadian women*, Toronto, Women's Press, 1995, 353 p.

- CHAN Shirley, GOSSEN Tam, HUM Fern, KIM, LEE Sharon, MAH May, MERCIER Roberta, TRIFA Janet

7.2.2 Mariées de guerre

HIBBERT Joyce (dir.), *The war brides*, Toronto, PMA Books, 1978, 160 p.

- GALLANT Mavis, « Introduction »

JARRATT Melynda (dir.), *War brides : the stories of the women who left everything behind to follow the men they loved*, Toronto, Dundurn Press, 2009, 306 p.

- ZRADICKA Gwen (Harms) Keele

LADOUCEUR Barbara et SPENCE Phyllis (dir.), *Blackouts to bright lights : Canadian war bride stories*, Vancouver, Ronsdale Press, 1995, 299 p.

- FRENCH Isabella, MCLEOD Jean, MITCHELL Eve, MITCHELL Margaret, PATRIQUIN Betty, PITTET Nancy, SAWCHUK Audrey, TANNER Beryl

LAMBERT Barbara Ann, *War brides & rosies : Powell River and Stillwater, B.C.*, Bloomington, IN, Trafford Pub., 2012.

O'HARA Peggy (dir.), *From romance to reality*, Cobalt, Ont., Highway Book Shop, 1983, 311 p.

- BATEMAN Vera, BROCK Gloria, MCEWAN Peggy, ROCHE Margaret

RAINS Olga (dir.), *We became Canadians*, Hyde Park, Ont., Overnight Copy Service, 1984, 148 p.

7.3 Ouvrages autobiographiques

7.3.1 De femmes

CASGRAIN Thérèse F., *Une femme chez les hommes*, Montréal, Éditions du Jour, 1971, 296 p.

DYCK Peter J. et DYCK Elfrieda, *Up from the rubble*, Scottdale, Pa, Herald Press, 1991, 384 p.

FAIRCLOUGH Ellen Louks, *Saturday's child: memoirs of Canada's first female cabinet minister*, Toronto, University of Toronto Press, 1995, 179 p.

FONTAINE Nathalie, *"Maudits Français !"*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1964.

FOWKE Edith, « A personal odyssey and personal prejudices », in Pauline GREENHILL et Diane TYE (dir.), *Undisciplined women: tradition and culture in Canada*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1997, pp. 39-48.

GARFIELD Susan, « Susan Garfield », in Belle Millo (dir.), *Voices of Winnipeg Holocaust survivors*, Winnipeg, Jewish Heritage Centre of Western Canada, 2010, p. 89.

GOOS Betty Sellnies, *Fleeing home : from Memelland to Canada*, Ridgeway, Ont., B. Goos, 1996, 164 p.

HAWKINS Freda, « Canada's Hungarian refugee movement : a personal recollection », in Robert H. KEYSERLINGK (dir.), *Breaking ground : the 1956 Hungarian refugee movement to Canada*, Toronto, York Lanes Press, 1993, pp. 109-113.

HILL Donna, « Introduction », in *A black man's Toronto, 1914-1980 : the reminiscences of Harry Gairey*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1981, pp. 1-4.

KITAGAWA Muriel, *This is my own : letters to Wes & other writings on Japanese Canadians, 1941-1948*, Vancouver, Talonbooks, 1985, 318 p.

KOJDER Apolonja Maria, « A mother's legacy », in *Marynia, don't cry : memoirs of two Polish-Canadian families*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1995, pp. 1-138.

KÖNIGSEDER Angelika et WETZEL Juliane, *Waiting for hope : Jewish displaced persons in post-World War II Germany*, traduit par John A. BROADWIN, Evanston, Ill., Northwestern University Press, 2001, 318 p.

LUMB Jean, « Jean Lumb », in THE WOMEN'S BOOK COMMITTEE, CHINESE CANADIAN NATIONAL COUNCIL (dir.), *Jin Guo : voices of Chinese Canadian women*, Toronto, Women's Press, 1995, pp. 47-57.

MAIKAWA Yoshimi Susan, « Ba-chan's story : thoughts and recollections of a Japanese Canadian growing up in Canada », 2 juin 2010, *DiscoverNikkei.org*, <http://www.discovernikkei.org/en/journal/2010/6/2/bachans-story>, consulté le, 20 août 2013.

MIHÁLY Márta, « Remembering 1956 : invited immigrants – the Sopron saga », *Hungarian Studies Review*, 2008, vol. 35, n° 1-2, pp. 143-150.

NOLTE Paula Müller, « That was my life », manuscrit non-publié, s.d.

PETRONE Penny, *Breaking the mould*, Guernica Editions, 2001, 196 p.

RAAB Elisabeth M., *And peace never came*, Waterloo, Ont., Wilfrid Laurier Univ. Press, 1997, 209 p.

ROMVARY Susan, *Zsuzsa not Zsazsa : balance with a smile*, Ste-Anne-de-Bellevue, Shoreline Press, 1992, 117 p.

SHER Olga, « Olga's story », in Mervin BUTOVSKY et Kurt JONASSOHN (dir.), *Memoirs of Holocaust survivors in Canada*, Montreal, Concordia University Chair in Canadian Jewish Studies, 2002.

STRUM Gladys, *Sorry, I'm early*, Penticton, C.-B., 1991.

VERRALL Olga, *Missing pieces : my life as a child survivor of the Holocaust*, Calgary, University of Calgary Press, coll. « Legacies shared book series », 2007, 244 p.

7.3.2 Autobiographies et récits de vie d'hommes

AWMACK W.J., « Tashme Japanese relocation camp », *Canadian Quaker History*, printemps 1997, n° 61, pp. 4-10.

CHRISTIAN William (dir.), *George Grant : selected letters*, Toronto, University of Toronto Press, 1996, 402 p.

COLANTONIO Frank, *From the ground up : an Italian immigrant's story*, Toronto, Between the Lines, 1997, 174 p.

CUNLIFFE Harry, « The liberalization of immigration policy from 1945 to 1956 : an insider's view », in Robert H. KEYSERLINGK (dir.), *Breaking ground : the 1956 Hungarian refugee movement to Canada*, Toronto, York Lanes Press, 1993, pp. 13-23.

DIEFENBAKER John G., *One Canada : memoirs of the Right Honourable John G. Diefenbaker. The years of achievement, 1957-1962*, Toronto, Macmillan, 1976, vol. 2/2, 330 p.

FROLICK Stanley, *Between two worlds : the memoirs of Stanley Frolick*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1990, 166 p.

GAIREY Harry, *A black man's Toronto, 1914-1980 : the reminiscences of Harry Gairey*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1981, 52 p.

KAGE Joseph, « The settlement of Hungarian refugees in Canada », in Robert H. KEYSERLINGK (dir.), *Breaking ground : the 1956 Hungarian refugee movement to Canada*, Toronto, York Lanes Press, 1993, pp. 99-107.

KEENLEYSIDE Hugh Llewellyn, *Memoirs of Hugh L. Keenleyside : on the bridge of time*, Toronto, McClelland and Stewart, 1982, vol. 2/2, 647 p.

KENT Tom, *A public purpose : an experience of Liberal opposition and Canadian government*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1988, 468 p.

KOCH Eric, *Deemed suspect : a wartime blunder*, Toronto, Methuen, 1980, 272 p.

MCCARTHY Earl E., « Hungarian refugee movement : transportation and settlement in Canada », in Robert H. KEYSERLINGK (dir.), *Breaking ground : the 1956 Hungarian refugee movement to Canada*, Toronto, York Lanes Press, 1993, pp. 57-62.

MOORE Donald, *Don Moore : an autobiography*, Toronto, Williams-Wallace, 1985, 240 p.

PANCHUK Bohdan, *Heroes of their day : the reminiscences of Bohdan Panchuk*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1983, 168 p.

PICKERSGILL J.W., « The minister and the Hungarian refugees », in Robert H. KEYSERLINGK (dir.), *Breaking ground : the 1956 Hungarian refugee movement to Canada*, Toronto, York Lanes Press, 1993, pp. 47-51.

Bibliographie

1. Histoire du Canada

1.1 Ouvrages généraux

BARMAN Jean, *The West beyond the West : a history of British Columbia*, 3^e éd., Toronto, University of Toronto Press, 2007, 609 p.

BEHIELS Michael, *Prelude to Quebec's quiet revolution : liberalism versus neo-nationalism, 1945-1960*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1985, 379 p.

LAMONTAGNE Maurice, *Business cycles in Canada : the postwar experience and policy directions*, Toronto, James Lorimer & Company, 1984, 240 p.

OSTRY Sylvia, ZAIDI Mahmood A. et COOK JOHNSON Gail, *Labour economics in Canada*, 3^e éd., Toronto, Macmillan of Canada, 1979, 418 p.

REGENSTREIF Peter, « The Canadian General Election of 1958 », *The Western Political Quarterly*, juin 1960, vol. 13, n° 2, pp. 349-373.

1.2 Biographies politiques

CHRISTIAN William, *George Grant : a biography*, Toronto, University of Toronto Press, 1993, 472 p.

MCKILLOP Brian, *Pierre Berton : a biography*, Toronto, McClelland & Stewart, 2011, 814 p.

NEWMAN Peter C, *Renegade in power : the Diefenbaker years*, Toronto, McClelland & Stewart, 1989, 540 p.

THOMSON Dale C., *Louis St-Laurent : Canadien*, traduit par F. DUFAU-LABEYRIE, Montréal, Le Cercle du livre de France, 1968, 598 p.

1.3 Histoire sociale du Canada

CAVELL Richard (dir.), *Love, hate, and fear in Canada's Cold War*, Toronto, University of Toronto Press, 2004, 240 p.

FAHRNI Magda, *Household politics : Montreal families and postwar reconstruction*, Toronto, University of Toronto Press, 2005, 297 p.

FAHRNI Magda, « The romance of reunion : Montreal war veterans return to family life, 1944-1949 », *Journal of the Canadian Historical Association*, 1998, vol. 9, n° 1, pp. 187-208.

FAHRNI Magda et RUTHERDALE Robert (dir.), *Creating postwar Canada : community, diversity, and dissent, 1945-75*, Vancouver, UBC Press, 2008, 361 p.

IGARTUA José E., *The other Quiet Revolution : national identities in English Canada, 1945-71*, Vancouver, UBC Press, 2011, 290 p.

ION A. Hamish, *The cross in the dark valley : the Canadian Protestant missionary movement*

in the Japanese Empire, 1931-1945, Waterloo, Ont., Wilfrid Laurier University Press, 1999, 445 p.

JENNISSEN Therese et LUNDY Colleen, *One hundred years of social work : a history of the profession in English Canada, 1900–2000*, Waterloo, Ont., Wilfrid Laurier Univ. Press, 2011, 374 p.

JOSHEE Reva et JOHNSON Lauri, *Multicultural education policies in Canada and the United States*, Vancouver, UBC Press, 2011, 273 p.

KESHEN Jeff, *Saints, sinners, and soldiers : Canada's Second World War*, Vancouver, UBC Press, 2004, 424 p.

KINSMAN Gary William, BUSE Dieter K. et STEEDMAN Mercedes (dir.), *Whose national security ? : Canadian state surveillance and the creation of enemies*, Toronto, Between the Lines, 2000, 306 p.

LAMBERTSON Ross, « "The Dresden story" : racism, human rights and the Jewish Labour Committee of Canada », *Labour*, printemps 2001, vol. 47, pp. 43-82.

LAMBERTSON Ross, *Activists in the age of rights : the struggle for human rights in Canada, 1945-1960*, Thèse, Victoria, University of Victoria, 1998, 598 p.

MALLEA John, *Cultural diversity and Canadian education : issues and innovations*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 1984, 567 p.

MCINTIRE C.T., « Unity among many : the formation of the United Church », in Don SCHWEITZER (dir.), *The United Church of Canada : a history*, Waterloo, Ont., Wilfrid Laurier Univ. Press, 2012, pp. 3-38.

OWRAM Doug, *Born at the right time : a history of the baby-boom generation*, Toronto, University of Toronto Press, 1996, 420 p.

PAL Leslie A., *Interests of state : the politics of language, multiculturalism, and feminism in Canada*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1995, 352 p.

PALMER Bryan D., *Canada's 1960s : the ironies of identity in a rebellious era*, Toronto, University of Toronto Press, 2009, 649 p.

PATRIAS Carmela, *Jobs and justice : fighting discrimination in wartime Canada, 1939-1945*, Toronto, University of Toronto Press, 2012, 376 p.

PORTER John, *The vertical mosaic : an analysis of social class and power in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1965, 626 p.

RICARD François, *La génération lyrique : essai sur la vie et l'œuvre des premiers-nés du baby-boom*, Castelnau-le-Lez, Éditions Climats, 2001, 233 p.

SEARS Alan, « *Scarcely yet a people* » : *state policy in citizenship education, 1947-1982*, Thèse, Vancouver, University of British Columbia, 1996, 359 p.

SOCKNAT Thomas, « *Witness against war* » : *pacifism in Canada, 1900-1945*, Thèse,

Hamilton, McMaster University, 1981, 621 p.

SPLANE Richard, « Canadian Council on Social Development », in Francis J. TURNER (dir.), *Encyclopedia of Canadian social work*, Waterloo, Ont., Wilfrid Laurier Univ. Press, 2005, pp. 44-45.

WRIGHT Robert A., « The Canadian Protestant tradition, 1914-1945 », in George A. RAWLYK (dir.), *The Canadian Protestant experience, 1760-1990*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1993, pp. 139-197.

2. Organisations internationales et perspectives transnationales

GREAVES Laura M., « *Concerned not only with relief* » : UNRRA's work rehabilitating the Displaced Persons in the American zone of occupation in Germany, 1945-1947, Thèse, Waterloo, Ont., University of Waterloo, 2013, 307 p.

HOLBORN Louise W., « Canada and the ICEM », *International Journal*, printemps 1963, vol. 18, n° 2, pp. 211-214.

HOLBORN Louise W., *The International Refugee Organization : a specialized agency of the United Nations, its history and work, 1946-1952*, London, Oxford University Press, 1956.

JACOBSEN Pierre, « L'oeuvre de l'Organisation Internationale pour les Réfugiés », *Population*, 1951, vol. 6, n° 1, pp. 27-40.

KULISCHER Eugene M., « Displaced persons in the modern world », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, mars 1949, vol. 262, pp. 166-177.

LOVELOCK Kirsten, « Intercountry adoption as a migratory practice : a comparative analysis of intercountry adoption and immigration policy and practice in the United States, Canada and New Zealand in the post W.W. II period », *International Migration Review*, automne 2000, vol. 34, n° 3, pp. 907-949.

SALVATICI Silvia, « "Help the people to help themselves" : UNRRA relief workers and European displaced persons », *Journal of Refugee Studies*, septembre 2012, vol. 25, n° 3, pp. 428-451.

SHEPHARD Ben, *The long road home : the aftermath of the Second World War*, London, Random House, 2010, 506 p.

WYMAN Mark, *DPs : Europe's displaced persons, 1945-1951*, Ithaca, Cornell University Press, 1998.

ZAHRA Tara, *The lost children : reconstructing Europe's families after World War II*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 2011, 321 p.

ZAHRA Tara, « Lost children : displacement, family, and nation in postwar Europe », *Journal of Modern History*, mars 2009, vol. 81, pp. 45-86.

ZIECK Marjoleine, *UNHCR and voluntary repatriation of refugees : a legal analysis*, Den Haag, Martinus Nijhoff Publishers, 1997, 516 p.

« Intergovernmental Committee for European Migration », *International Organization*, février

1953, vol. 7, n° 1, pp. 169-170.

3. Ouvrages généraux sur l'identité de la nation

ANDERSON Benedict, *Imagined communities : reflections on the origin and spread of nationalism*, London, Verso, 1991, 244 p.

APPIAH Kwame Anthony, « African identities », in Linda NICHOLSON et Steven SEIDMAN (dir.), *Social postmodernism : beyond identity politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, pp. 103-116.

BANNERJI Himani, « Geography lessons : on being an insider/outsider to the Canadian nation », in Leslie G. ROMAN et Linda EYRE (dir.), *Dangerous territories : struggles for difference and equality in education*, New York, Routledge, 1997, pp. 23-42.

BIRGE Sirma, « Between gender and cultural equality », in Engin Fahri ISIN (dir.), *Recasting the social in citizenship*, Toronto, University of Toronto Press, 2008, pp. 100-133.

DEAN Misao, *Inheriting a canoe paddle : the canoe in discourses of English-Canadian nationalism*, Toronto, University of Toronto Press, 2013, 241 p.

FRY Brian N., *Nativism and immigration : regulating the American dream*, New York, LFB Scholarly Publishing LLC, 2007, 226 p.

IVEKOVIĆ Rada, *Dame nation : nation et différence des sexes*, Ravenna, Longo, coll. « Europe and the Balkans International Network », n° 12, 2003.

KATERBERG William H., « The irony of identity : an essay on nativism, liberal democracy, and parochial identities in Canada and the United States », *American Quarterly*, septembre 1995, vol. 47, n° 3, pp. 493-524.

MASSON Sabine, « Sexe, race et colonialité. Point de vue d'une épistémologie postcoloniale latino-américaine et féministe », in Elsa DORLIN (dir.), *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Actuel Marx Confrontation », 2009, pp. 183-200.

PHILLIPS Anne, « Dealing with difference : a politics of ideas or a politics of presence ? », in Joan B. LANDES (dir.), *Feminism, the public and the private*, Oxford, Oxford University Press, 1998, pp. 475-495.

SCHRECKER Cherry, *La communauté : histoire critique d'un concept dans la sociologie anglo-saxonne*, Paris, L'Harmattan, 2006, 283 p.

STASIULIS Daiva et YUVAL-DAVIS Nira, « Introduction : beyond dichotomies - gender, race, ethnicity and class in settler societies », in Daiva STASIULIS et Nira YUVAL-DAVIS (dir.), *Unsettling settler societies : articulations of gender, race, ethnicity and class*, London, SAGE Publications, coll. « Sage Series on Race and Ethnic Relations », 1995, pp. 1-38.

WIMMER Andreas, « How (not) to think about ethnicity in immigrant societies : toward a boundary-making perspective », in Karin SCHITTENHELM (dir.), *Concepts and methods in migration research : conference reader*, Seigen, Cultural Capital During Migration Project, coll. « Study group : « cultural capital during migration » », 2007, pp. 7-38, <http://www>

cultural-capital.net/reader/Concepts-and-Methods.pdf, consulté le 6 janvier 2013.

YUVAL-DAVIS Nira, *Gender & nation*, London, SAGE, 1997, 176 p.

4. Histoire des femmes et du genre

4.1 Ouvrages généraux

BEAUVOIR Simone de, *Le deuxième sexe : les faits et les mythes*, Paris, Gallimard, 2000, tome I, 416 p.

BERGERON Josée et JENSON Jane, « Nation, natalité, politique et représentations des femmes », *Recherches féministes*, 1999, vol. 12, n° 1, pp. 83-101.

BUTLER Judith, *Gender trouble : feminism and the subversion of identity*, New York, Routledge, 1990, 172 p.

CANNING Kathleen, *Gender history in practice : historical perspectives on bodies, class & citizenship*, Ithaca & London, Cornell University Press, 2006, 304 p.

CRENSHAW Kimberlé, « Demarginalizing the intersection of race and sex : a black feminist critique of antidiscrimination doctrine, feminist theory, and antiracist politics », *University of Chicago Legal Forum*, 1989, pp. 139-167.

DOWNS Laura Lee, *Writing gender history*, 2^e éd., London, Bloomsbury Academic, 2010.

DUMONT Micheline, *Découvrir la mémoire des femmes : une historienne face à l'histoire des femmes*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2001, 159 p.

DYHOUSE Carol, *No distinction of sex? : women in British universities, 1870-1939*, London, UCL Press, coll. « Women's history », 1995, 288 p.

FREEDMAN Estelle, « Separatism as strategy : female institution building and American feminism, 1870-1930 », *Feminist Studies*, automne 1979, vol. 5, n° 3, pp. 512-529.

FRIEDAN Betty, *The feminine mystique*, New York, W.W. Norton & Company, 1963.

GUBIN Eliane, *Choisir l'histoire des femmes*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, coll. « Histoire », 2007, 273 p.

HANCOCK Ange-Marie, « When multiplication doesn't equal quick addition : examining intersectionality as a research paradigm », *Perspectives on Politics*, mars 2007, vol. 5, n° 1, pp. 63-79.

HILL COLLINS Patricia, *Toward a new vision : race, class, and gender as categories of analysis and connection*, Memphis, Center for Research on Women, Memphis State University, 1989, 30 p.

MCDOWELL Linda, *Gender, identity and place : understanding feminist geographies*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1999, 296 p.

NAKANO GLEN Evelyn, « Racial ethnic women's labor : the intersection of race, gender and class oppression », *Review of Radical Political Economics*, 1985, vol. 17, n° 3, pp. 86-108.

NICHOLSON Linda, « Interpreting gender », in Linda NICHOLSON et Steven SEIDMAN (dir.), *Social postmodernism : beyond identity politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, pp. 39-67.

PERROT Michelle, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998, 520 p.

PICCONI STELLA Simonetta, « Pour une étude sur la vie des femmes dans les années 1950 (Memoria, 2/1981) », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 2002, n° 16, pp. 245-269.

RIPA Yannick, *Les femmes, actrices de l'histoire. France, de 1789 à nos jours*, 2^e éd., Paris, A. Colin, 2010, 224 p.

SAINT-MICHEL Sarah, « Le genre et le leadership : L'importance d'introduire les traits de personnalité des leaders », *Cahiers de Recherche PRISM-Sorbonne*, 2010, vol. 10, n° 39, pp. 1-18.

SIMIEN Evelyn M., « Doing intersectionality research : from conceptual issues to practical examples », *Politics & Gender*, juin 2007, vol. 3, n° 2, pp. 264-271.

THÉBAUD Françoise, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, 2^e éd., Lyon, ENS Éditions, 2007, 324 p.

WEST Candace et FENSTERMAKER Sarah, « Doing difference », *Gender and Society*, février 1995, vol. 9, n° 1, pp. 8-37.

YOUNG Iris Marion, « Gender as seriality : thinking about women as a social collective », in Linda NICHOLSON et Steven SEIDMAN (dir.), *Social postmodernism : beyond identity politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, pp. 187-215.

YUVAL-DAVIS Nira, « Intersectionality and feminist politics », in Michele Tracy BERGER et Kathleen GUIDROZ (dir.), *The intersectional approach : transforming the academy through race, class, and gender*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2009, pp. 44-60.

4.2 Femmes et espaces publics

ACHIN Catherine et LÉVÊQUE Sandrine, *Femmes en politique*, Paris, la Découverte, 2006, 122 p.

BONDI Liz et DOMOSH Mona, « On the contours of public space : a tale of three women », *Antipode*, 1998, vol. 30, n° 3, pp. 270-289.

DAVIDOFF Lenore, « Regarding some old "husband's tales" : public and private in feminist history », in Joan B. LANDES (dir.), *Feminism : the public and the private*, Oxford, Oxford University Press, coll. « Oxford readings in feminism », 1998, pp. 164-194.

FOREST Maxime et SÉNAC-SLAWINSKI Réjane, « De la transgression à la bienveillance : regards croisés sur la féminisation de la sphère publique par excellence, la sphère politique », in Pierre MULLER, Réjane SÉNAC-SLAWINSKI et INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES (dir.), *Genre et action publique : la frontière public-privé en questions*, Paris, l'Harmattan, coll. « Logiques politiques », 2009, pp. 101-144.

FRASER Nancy, « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie

telle qu'elle existe réellement », *Hermès*, traduit par Muriel VALENTA, 2001, n° 31, pp. 125-156.

KERBER Linda K., « Separate spheres, female worlds, woman's place : the rhetoric of women's history », *The Journal of American History*, juin 1988, vol. 75, n° 1, pp. 9-39.

LASSWELL Harold D., *Politics : who gets what, when, how*, Gloucester, MA, Peter Smith Publishing, 1936.

LAVAQUE-MANTY Mika, *Arguments and fists : political agency and justification in liberal theory*, London, Routledge, 2002, 224 p.

LEVY René, « Entre privé et public : négociations au quotidien », in Barbara LUCAS et Thanh-Huyâên BALLMER-CAO (dir.), *Les nouvelles frontières du genre : la division public/privé en question*, Paris, L'Harmattan, 2010, pp. 115-120.

LOMBARDO Emanuela, MEIER Petra et VERLOO Mieke, « Policy making », in Georgina WAYLEN, Karen CELIS, Johanna KANTOLA et S. Laurel WELDON (dir.), *The Oxford handbook of gender and politics*, Oxford, Oxford University Press, 2013, pp. 679-702.

MAH Harold, « Phantasies of the public sphere : rethinking the Habermas of historians », *The Journal of Modern History*, mars 2000, vol. 72, n° 1, pp. 153-182.

MASSEY Doreen, *Space, place, and gender*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1994, 290 p.

NICHOLSON Linda et SEIDMAN Steven (dir.), *Social postmodernism : beyond identity politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, 416 p.

SCOTT James C., *Weapons of the weak : everyday forms of peasant resistance*, New Haven, Yale University Press, 1985, 428 p.

SCOTT Joan Wallach, *Gender and the politics of history*, Révisée., New York, Columbia University Press, 1999, 242 p.

WARNER Michael, « Publics and counterpublics (abbreviated version) », *Quarterly Journal of Speech*, novembre 2002, vol. 88, n° 4, pp. 413-425.

WOLFE Alan, « Public and private in theory and practice : some implications of an uncertain boundary », in Jeff WEINTRAUB et Krishan KUMAR (dir.), *Public and private in thought and practice : perspectives on a grand dichotomy*, Chicago, University of Chicago Press, 1997, pp. 182-203.

4.3 Histoire des femmes et du genre au Canada

4.3.1 Ouvrages généraux

BAILLARGEON Denyse, *Brève histoire des femmes au Québec*, Montréal, Boréal, 2012, 281 p.

BURNET Jean (dir.), *Looking into my sister's eyes : an exploration in women's history*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1986, 245 p.

CUTHBERT BRANDT Gail, « « Pigeon-holed and forgotten »: the work of the subcommittee on

- the post-war problems of women, 1943 », *Histoire sociale*, 1983, vol. 15, pp. 239-259.
- DUDER Cameron, *Awfully devoted women : lesbian lives in Canada, 1900-65*, Vancouver, UBC Press, 2011, 328 p.
- DUMONT Micheline, *Le féminisme québécois raconté à Camille*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2008, 252 p.
- DUMONT Micheline, « L'histoire nationale peut-elle intégrer la réflexion féministe sur l'histoire ? », in Robert COMEAU et Bernard DIONNE (dir.), *À propos de l'histoire nationale*, Montréal, Les Éditions Septentrion, 1998, pp. 19-36.
- DUMONT Micheline, JEAN Michèle, LAVIGNE Marie et STODDART Jennifer, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le Jour, 1992, 664 p.
- DUMONT Micheline et TOUPIN Louise (dir.), *La pensée féministe au Québec: anthologie, 1900-1985*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2003, 756 p.
- FOURNIER Daniel, « Pourquoi la revanche des berceaux ? L'hypothèse de la sociabilité », *Recherches sociographiques*, 1989, vol. 30, n° 2, pp. 171-198.
- GAGNON Mona-Josée, *Les femmes vues par le Québec des hommes : 30 ans d'histoire des idéologies*, Montréal, Éditions du Jour, 1974, 160 p.
- GLEASON Mona Lee, *Normalizing the ideal : psychology, schooling, and the family in postwar Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1999, 212 p.
- HENRIPIN Jacques, *Naître ou ne pas être*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989, 141 p.
- JANOVICEK Nancy et CARSTAIRS Catherine (dir.), *Feminist history in Canada : new essays on women, gender, work, and nation*, Vancouver, UBC Press, 2013, 302 p.
- KESHEN Jeff, « Revisiting Canada's civilian women during World War II », *Histoire sociale*, 1997, vol. 30, n° 60, pp. 239-266.
- KORINEK Valerie J., *Roughing it in the suburbs : reading Chatelaine magazine in the fifties and sixties*, Toronto, University of Toronto Press, 2000, 482 p.
- LAVIGNE Marie et PINARD Yolande (dir.), *Travailleuses et féministes : les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, coll. « Etudes d'histoire du Québec », n° 13, 1983, 430 p.
- LAVIGNE Marie et PINARD Yolande (dir.), *Les femmes dans la société québécoise : aspects historiques*, Montréal, Boréal express, coll. « Études d'histoire du Québec », n° 8, 1977, 214 p.
- LÉVESQUE Andrée, « Réflexions sur l'histoire des femmes dans l'histoire du Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1997, vol. 51, n° 2, pp. 271-284.
- LIGHT Beth et ROACH PIERSON Ruth, *No easy road: women in Canada 1920s to 1960s*, Toronto, New Hogtown Press, 1990, 440 p.

MARONEY Heather Jon, « "Who has the baby ?" Nationalism, pronatalism and the construction of a "demographic crisis" in Quebec 1960-1988 », *Studies in Political Economy*, 1992, vol. 39, pp. 7-36.

OWRAM Doug, « Canadian domesticity in the postwar era », in Peter NEARY et J. L. GRANATSTEIN (dir.), *The Veterans Charter and post-World War II Canada*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1999, pp. 205-223.

PARR Joy (dir.), *A diversity of women : Ontario, 1945-1980*, Toronto, University of Toronto Press, 1995, 372 p.

PRENTICE Alison, BOURNE Paula, CUTHBERT BRANDT Gail, LIGHT Beth, MITCHINSON Wendy et BLACK Naomi, *Canadian women : a history*, 2^e éd., Scarborough, Ont., Nelson Thomson Learning, 2004, 510 p.

PRENTICE Alison et MANN TROFIMENKOFF Susan (dir.), *The neglected majority : essays in Canadian women's history*, Toronto, McClelland and Stewart, 1985, 232 p.

PRENTICE Alison et MANN TROFIMENKOFF Susan (dir.), *The neglected majority : essays in Canadian women's history*, Toronto, McClelland and Stewart, coll. « The Canadian social history series », 1977, 192 p.

SANGSTER Joan, *Through feminist eyes : essays on Canadian women's history*, Edmonton, Athabasca University Press, 2011, 440 p.

STEPHEN Jennifer A., *Pick one intelligent girl : employability, domesticity, and the gendering of Canada's welfare state, 1939-1947*, Toronto, University of Toronto Press, 2007, 313 p.

STRONG-BOAG Veronica, « Home dreams : women and the suburban experiment in Canada, 1945-1960 », in Veronica STRONG-BOAG, Mona GLEASON et Adele PERRY (dir.), *Rethinking Canada : the promise of women's history*, 4^e éd., Don Mills, Ont., Oxford University Press, 2002, pp. 313-334.

STRONG-BOAG Veronica, GLEASON Mona et PERRY Adele (dir.), *Rethinking Canada : the promise of women's history*, 4^e éd., Don Mills, Ont., Oxford University Press, 2002, 432 p.

4.3.2 Femmes au travail

AUBERT Lucienne, « Notes de lectures, ouvrage recensé : Jouer à l'égalité. Les femmes dans la fonction publique fédérale (1908-1987) », *Cahiers québécois de démographie*, 1989, vol. 18, n° 1, pp. 211-216.

BUSE Dieter K. et STEEDMAN Mercedes (dir.), « Reviewing the past and looking to the future : activists reminisce at the Mine Mill Centennial Conference, Sudbury, May 1993 », *Labour/Le Travail*, printemps 1994, vol. 33, pp. 195-252.

CAVANAGH Sheila L., « Female-teacher gender and sexuality in twentieth-century Ontario, Canada », *History of Education Quarterly*, été 2005, vol. 45, n° 2, pp. 247-273.

GAGNON Mona-Josée, « Les femmes dans le mouvement syndical québécois », in Marie LAVIGNE et Yolande PINARD (dir.), *Les femmes dans la société québécoise : aspects historiques*, Montréal, Boréal express, coll. « Études d'histoire du Québec », 1977,

pp. 145-168.

GENTILE Patrizia, « "Government girls" and "Ottawa men" : Cold War management of gender relations in the civil service », in Gary William KINSMAN, Dieter K. BUSE et Mercedes STEEDMAN (dir.), *Whose national security ? : Canadian state surveillance and the creation of enemies*, Toronto, Between the Lines, 2000, pp. 130-141.

MAGDA FAHRNI, « "Ruffled" mistresses and "discontented" maids : respectability and the case of domestic service, 1880-1914 », *Labour*, printemps 1997, vol. 39, pp. 69-97.

MCMMASTER Lindsey, *Working girls in the west : representations of wage-earning women*, Vancouver, UBC Press, 2008, 224 p.

MCPHERSON Kathryn M, *Beside matters : the transformation of Canadian nursing, 1900-1990*, Toronto, Oxford University Press, 1996, 343 p.

PRUD'HOMME Julien, « L'expertise professionnelle et l'État-providence : les travailleurs sociaux québécois et la "technocratisation" du service social, 1970-2000 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2008, vol. 62, n° 1, pp. 95-109.

ROACH PIERSON Ruth et GRIFFIN COHEN Marjorie, « Educating women for work : government training programs for women before, during, and after World War II », in *Modern Canada, 1930-1980s : readings in Canadian social history*, Toronto, McClelland and Stewart, 1984, vol. 5, pp. 208-241.

ROACH PIERSON Ruth et GRIFFIN COHEN Marjorie, *Bold visions : twenty-five years of activism in English Canada*, Toronto, James Lorimer & Company, coll. « Canadian women's issues », 1995, vol. II, 500 p.

SANGSTER Joan, *Transforming labour : women and work in post-war Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2010, 425 p.

STRUTHERS James, « "Lord give us men" : women and social work in English Canada, 1918 to 1953 », *Historical Papers/Communications historiques*, 1983, vol. 18, n° 1, pp. 96-112.

4.3.3 Femmes et politique

BASHEVKIN Sylvia B., *Toeing the lines : women and party politics in English Canada*, Oxford University Press, 1993, 200 p.

BIRD Karen, « Many faces, few places : the political under-representation of ethnic minorities and women in the city of Hamilton », in Caroline ANDREW, John BILES, Myer SIEMIATYCKI et Erin TOLLEY (dir.), *Electing a diverse Canada : the representation of immigrants, minorities, and women*, Vancouver, UBC Press, 2009, pp. 136-155.

DOBROWOLSKY Alexandra et JENSON Jane, « Shifting representations of citizenship : Canadian politics of "women" and "children" », *Social Politics: International Studies in Gender, State & Society*, septembre 2004, vol. 11, n° 2, pp. 154-180.

FOURNIER Francine, « Les femmes et la vie politiques au Québec », in Marie LAVIGNE et Yolande PINARD (dir.), *Travailleuses et féministes : les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, coll. « Etudes d'histoire du Québec », n° 13, 1983, pp. 337-358.

FOURNIER Francine, « Les femmes et la vie politique au Québec », in Marie LAVIGNE et Yolande PINARD (dir.), *Les femmes dans la société québécoise : aspects historiques*, Montréal, Boréal express, coll. « Études d'histoire du Québec », n° 8, 1977, pp. 169-190.

MACIVOR Heather, *Women and politics in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1996, 420 p.

MAILLÉ Chantal, *Les Québécoises et la conquête du pouvoir politique : enquête sur l'émergence d'une élite politique féminine au Québec*, Anjou, Qc., Éditions Saint-Martin, 1990, 194 p.

MCCALLA VICKERS Jill, « Feminist approaches to women in politics », in Linda KEALEY et Joan SANGSTER (dir.), *Beyond the vote : Canadian women and politics*, Toronto, University of Toronto Press, 1989, pp. 16-36.

4.3.4 Femmes militantes

BEAUDOIN Joanne, *The ideology of the feminist peace movement in Quebec*, Mémoire, Toronto, University of Toronto, 1992, 97 p.

BROOKFIELD Tarah, *Cold War comforts : Canadian women, child safety, and global insecurity, 1945-1975*, Waterloo, Ont., Wilfrid Laurier University Press, 2012, 290 p.

CLEVERDON Catherine Lyle, *The woman suffrage movement in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1974, 380 p.

GOSSELIN Cheryl, « Remaking waves : the Quebec women's movement in the 1950s and 1960s », *Canadian Woman Studies*, 2006, vol. 25, n° 3-4, pp. 34-39.

GOSSELIN Cheryl, *Vers l'avenir. Quebec women's politics between 1945 and 1967 : feminist, maternalist and nationalist links*, Thèse, Montréal, Université de Montréal, 2002, 437 p.

GUARD Julie, « Canadian citizens or dangerous foreign women ? Canada's radical consumer movement, 1947-1950 », in Marlene EPP, Franca IACOVETTA et Frances SWYRIPA (dir.), *Sisters or strangers ? Immigrant, ethnic, and racialized women in Canadian history*, Toronto, University of Toronto Press, 2004, pp. 161-189.

HUNTER Jennifer L., « *Is it even worthwhile doing the dishes ?* » *Canadians and the nuclear threat, 1945-1963*, Thèse, Montreal, McGill University, 2004, 332 p.

PRENTICE Susan, « Workers, mothers, reds : Toronto's postwar daycare fight », *Studies in Political Economy*, automne 1989, vol. 30, pp. 115-141.

RIFKIND Candida, *Comrades and critics : women, literature, and the left in 1930s Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2009, 281 p.

ROBERTS Barbara, « Women's peace activism in Canada », in Linda KEALEY et Joan SANGSTER (dir.), *Beyond the vote : Canadian women and politics*, Toronto, University of Toronto Press, 1989, pp. 276-308.

SANGSTER Joan, *Dreams of equality : women on the Canadian left, 1920-1950*, Toronto, McClelland & Stewart, 1989, 276 p.

THORN Brian T, « *Visions of the new world order* » *women and gender in radical and reactionary movements in post-World War II western Canada*, Thèse, Peterborough, Trent University, 2006, 445 p.

VICKERS Jill, « The intellectual origins of the women's movement in Canada », in Constance BACKHOUSE et David H. FLAHERTY (dir.), *Challenging times : the women's movement in Canada and the United States*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1992, pp. 39-60.

4.4 Femmes impliquées dans les politiques d'immigration au Canada

4.4.1 Collectifs de femmes

ARMSTRONG-REID Susan, « Soldiers of peace : Canadians in UNRRA's German nursing brigade, 1945-1947 », *CBMH/BCHM*, 2010, vol. 27, n° 1, pp. 101-122.

ARMSTRONG-REID Susan et MURRAY David R, *Armies of peace : Canada and the UNRRA years*, Toronto, University of Toronto Press, 2008, 448 p.

BALL Christine, *The history of the Voice of Women : the early years*, Thèse, Toronto, University of Toronto, 1994, 601 p.

BECK Jeanne R., « Sisters of Service : breaking free of the monastic tradition to serve the abandoned ones », *CCHA, Historical Studies*, 2000, vol. 66, pp. 9-33.

BIENVENUE Louise, *Quand la jeunesse entre en scène : l'Action catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003, 294 p.

COHEN Yolande, *Femmes de parole : l'histoire des Cercles de fermières du Québec, 1915-1990*, Montréal, Le Jour, 1990, 315 p.

COHEN Yolande et GUERRY Linda, « Discours et pratiques transnationales. La YWCA et l'immigration au Canada (1918-1939) », *Canadian Historical Review*, septembre 2013, vol. 94, n° 3, pp. 380-404.

COLE Catherine Cooper et LARMOUR Judy, *Many and remarkable : the story of the Alberta Women's Institutes*, Edmonton, Alberta Women's Institutes, 1997, 141 p.

COOPS Lorraine, « "One flag, one throne, one empire" : the IODE, the great flag debate, and the end of empire », in Phillip BUCKNER (dir.), *Canada and the end of empire*, Vancouver, UBC Press, 2005, pp. 251-271.

CORBEIL Yvan, LAURENT-BOYER Lisette et RICHARD Mireille, *L'Œuvre des réfugiés hongrois et l'adaptation à Montréal d'un groupe de réfugiés hongrois*, Mémoire, Montréal, Université de Montréal, 1960, 181 p.

COTE Maurice, *The Children's Aid Society of the Catholic Archdiocese of Vancouver*, Mémoire, Vancouver, University of British Columbia, 1953, 83 p.

DESJARDINS Ghislaine, « Les cercles de fermières et l'action féminine en milieu rural, 1915-1944 », in Marie LAVIGNE et Yolande PINARD (dir.), *Travailleuses et féministes : les femmes*

dans la société québécoise, Montréal, Boréal Express, coll. « Etudes d'histoire du Québec », n° 13, 1983, pp. 215-243.

DYER Hannah, *Inheritances of white supremacy : familial and feminist genealogies*, Toronto, Mémoire, Ontario Institute for Studies in Education, University of Toronto, 2008, 100 p.

ELLIS Cassidy, *Preserving the « glory of the past » : the Native Daughters of British Columbia and the construction of pioneer history in the Hastings Mill Museum*, Mémoire, Victoria, University of Victoria, 2002, 52 p.

FILOTAS Sarah, *Les organisations féminines de la communauté juive montréalaise, 1918-1948*, Mémoire, Montréal, Université de Montréal, 1998.

GAUDET Lisa, *Nation's mothers, empire's daughters : the Imperial Order Daughters of the Empire, 1920-1930*, Mémoire, Ottawa, Carleton University, 1993, 209 p.

GODDARD Patricia, *The influence of the Alberta I.O.D.E. on the social welfare policies of Ernest Manning 1943-1966*, Mémoire, Edmonton, University of Alberta, 2004, 114 p.

GRIFFITHS Naomi E. S., *The splendid vision : centennial history of the National Council of Women of Canada, 1893-1993*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1993, 477 p.

HAMILTON Doreen, *Origins of the IODE : a Canadian women's movement for God, King and Country, 1900-1925*, Mémoire, Fredericton, University of New Brunswick, 1992, 149 p.

HARRISON Marilyn, *The social influence of the United Church of Canada in British Columbia 1930-1948*, Mémoire, Vancouver, University of British Columbia, 1975, 281 p.

HÉBERT Karine, « Carabines, poutchinettes co-eds ou freschettes sont-elles des étudiantes ? : Les filles à l'Université McGill et à l'Université de Montréal (1900-1960) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2004, vol. 57, n° 4, pp. 593-625.

HENKENHAF Heidi, *Women in the Canadian federal civil service during World War II*, Mémoire, Saint John's, Memorial University of Newfoundland, 1994, 204 p.

HILL Lawrence, *Women of vision : the story of the Canadian Negro Women's Association, 1951-1976*, Toronto, Umbrella Press, 1996, 98 p.

JAMES Cathy L., « *An opportunity for service* » : *women of the Anglican mission to the Japanese in Canada, 1903-1957*, Mémoire, Vancouver, University of British Columbia, 1990, 173 p.

KECHNIE Margaret, *Organizing rural women : the Federated Women's Institutes of Ontario, 1897-1919*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2004, 212 p.

KINAHAN Anne-Marie, « *A splendid army of organized womanhood* » : *gender, communication and the National Council of Women of Canada, 1893-1918*, Thèse, Ottawa, Carleton University, 2005, 274 p.

KLEMPA Lois et DORAN Rosemary, *Certain women amazed us : the Women's Missionary Society, their story, 1864-2002*, Toronto, Women's Missionary Society, 2002, 446 p.

LAVIGNE Marie, PINARD Yolande et STODDART Jennifer, « La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et les revendications féministes au début du XXe siècle », in Marie LAVIGNE et Yolande PINARD (dir.), *Travailleuses et féministes : les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, pp. 198-216.

MALOUIN Marie-Paule, *Entre le rêve et la réalité : Marie Gérin-Lajoie et l'histoire du Bon-Conseil*, Saint-Laurent, Bellarmin, 1998, 308 p.

MANCUSO Rebecca, « *This is our work* » : *the Women's Division of the Canadian Department of Immigration and Colonization, 1919-1938*, Thèse, Montreal, McGill University, 1999, 249 p.

MANSON Ian McKay, « *Fighting the good fight* » : *salvation, social reform, and service in the United Church of Canada's Board of Evangelism and Social Service, 1925-1945*, Thèse, Toronto, University of Toronto, 1999, 273 p.

MEYERS Patricia A., « "A noble effort" : the National Federation of Liberal Women of Canada », in Linda KEALEY et Joan SANGSTER (dir.), *Beyond the vote : Canadian women and politics*, Toronto, University of Toronto Press, 1989, pp. 39-62.

MILNE Jennifer, *Cultivating domesticity : the Homemakers' Clubs of Saskatchewan*, Mémoire, Saskatoon, University of Saskatchewan, 2004, 108 p.

MITCHINSON Wendy, « The YWCA and reform in the nineteenth century », *Histoire sociale*, novembre 1979, vol. 12, pp. 368-384.

MURRAY Sylvie, « Quand les ménagères se font militantes : la Ligue auxiliaire de l'Association internationale des machinistes, 1905-1980 », *Le Travail*, automne 1992, vol. 30, pp. 157-186.

MURRAY Sylvie, *À la jonction du mouvement ouvrier et du mouvement des femmes : la Ligue auxiliaire de l'association internationale des machinistes, Canada, 1903-1980*, Mémoire, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1988.

NAKAYAMA Timothy M., « Anglican missions to the Japanese in Canada », *Journal of Canadian Church Historical Society*, juin 1966, vol. 8, n° 2, pp. 26-48.

NEATBY Nicole, *Carabins ou activistes ? : l'idéalisme et la radicalisation de la pensée étudiante à l'Université de Montréal au temps du Duplessisme*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1999, 274 p.

PEDERSEN Diana L., *The Young Women's Christian Association in Canada, 1870-1920 : « a movement to meet the spiritual, civic and national need »*, Thèse, Ottawa, Carleton University, 1987, 533 p.

PICHÉ Lucie, *Femmes et changement social au Québec : l'apport de la Jeunesse ouvrière catholique féminine, 1931-1966*, Sainte-Foy, Presses Université Laval, 2003, 376 p.

PICKLES Katie, *Female imperialism and national identity : Imperial Order Daughters of the Empire*, Manchester, Manchester University Press, 2002, 256 p.

ROSS Sheila, « "For God and Canada" : the early years of the Catholic Women's League in

Alberta », *CCHA, Historical Studies*, 1996, vol. 62, pp. 89-108.

STEEDMAN Mercedes, « The red petticoat brigade : mine mill women's auxiliaries and the threat from within, 1940s-70s », in Gary William KINSMAN, Dieter K. BUSE et Mercedes STEEDMAN (dir.), *Whose national security ? : Canadian state surveillance and the creation of enemies*, Toronto, Between the Lines, 2000, pp. 55-71.

SWEET Marilyn, *Purls for peace : the Voice of Women, maternal feminism and the knitting projet for Vietnamese children*, Mémoire, Ottawa, University of Ottawa, 2007, 170 p.

TAYLOR Georgina M., *Ground for common action : Violet McNaughton's agrarian feminism and the origins of the farm women's movement in Canada*, Thèse, Ottawa, Carleton University, 1997, 617 p.

VANDER VLIET Joyce G., *Women, church and society : the Christian Reformed Church case*, Mémoire, Guelph, University of Guelph, 1994, 139 p.

WALSH Susan, *Equality, emancipation and a more just world : leading women in the British Columbia Cooperative Commonwealth Federation*, Mémoire, Vancouver, Simon Fraser University, 1984, 284 p.

WARGON Sylvia T., « Women in demography in Canada : the 1940's to the late 1960's », *Canadian Studies in Population*, 1992, vol. 19, n° 2, pp. 181-215.

WEIERS Margaret K., *Envoys extraordinary : women of the Canadian Foreign Service*, Toronto, Dundurn Press, 1995, 308 p.

WILLS Gale, *Efficiency, feminism and cooperative democracy : origins of the Toronto Social Planning Council, 1918-1957*, Thèse, Toronto, University of Toronto, 1989, 365 p.

WILTON Shauna, « Manitoba women nurturing the nation : the Manitoba IODE and maternal nationalism, 1913-1920 », *Revue d'études canadiennes*, été 2000, vol. 35, n° 2, pp. 149-165.

4.4.2 Femmes individuelles

AINLEY Marianne Gosztonyi, « Mabel F. Timlin, 1891–1976 : a woman economist in the world of men », *Atlantis : A Women's Studies Journal*, 1999, vol. 23, n° 2, pp. 28-38.

BAINES Carol, « Professor Elizabeth Govan : an outsider in her own community », in Elizabeth SMYTH, Sandra ACKER, Paula BOURNE et Alison PRENTICE (dir.), *Challenging professions : historical and contemporary perspectives on women's professional work*, Toronto, University of Toronto Press, 1999, pp. 44-64.

BECK Jeanne R., *To do and to endure : the life of Catherine Donnelly, Sister of Service*, Toronto, Dundurn Press, 1997, 365 p.

CHAN Arlene, *Spirit of the dragon : the story of Jean Lumb, a proud Chinese-Canadian*, Toronto, Umbrella Press, 1997, 32 p.

CONRAD Margaret, « "Not a feminist, but..." : the political career of Ellen Louks Fairclough, Canada's first female federal cabinet minister », *Journal of Canadian Studies*, 1996, vol. 31, n° 2, pp. 5-28.

COWLEY Deborah et COWLEY George, *Portrait de Pauline Vanier : la vie d'une femme*, Outremont, Novalis, 1994, 160 p.

DARSIGNY Maryse, « Florence Fernet-Martel (1892-1986) : une militante aux multiples talents », in Maryse DARSIGNY, Francine DESCARRIES, Lyne KURTZMAN et Evelyne TARDY (dir.), *Ces femmes qui ont bâti Montréal*, Montréal, Éditions du remue-Ménage, 1994, pp. 231-233.

GREENHILL Pauline, « Radical? Feminist? Nationalist? The Canadian paradox of Edith Fowke », *Canadian Folk Music*, 2003, vol. 37, n° 3, pp. 1-9.

HOWARD Irene, *The struggle for social justice in British Columbia : Helena Gutteridge, the unknown reformer*, Vancouver, UBC Press, 1992, 364 p.

HUEBERT HECHT Linda, « Legacy of service : Dorothy M. Swartzentruber Sauder's career in church work at home and abroad », *Ontario Mennonite History*, novembre 2001, vol. 19, n° 2, pp. 9-15.

IACOVETTA Franca, « The political career of Senator Cairine Wilson, 1921-62 », *Atlantis*, automne 1985, vol. 2, n° 1, pp. 108-123.

JOHNSON Vera, « Fowkelore », *Canadian Folk Music Bulletin*, 1996, vol. 30, n° 4, pp. 7-16.

KIRBY Allan, *Edith Fowke : collecting traditional folk songs in rural Ontario 1956-1964*, Thèse, Ottawa, Carleton University, 2012, 385 p.

KIRBY Allan, « "What ordinary people do is important" : Edith Fowke's life and publications », *Canadian Journal for Traditional Music*, 1998, vol. 26, n° 1, pp. 1-16.

KNICKERBOCKER Nancy, *No plaster saint : the life of Mildred Osterhout Fahrni, 1900-1992*, Vancouver, Talonbooks, 2001, 287 p.

KNOWLES Valerie, *First person : a biography of Cairine Wilson, Canada's first woman senator*, Toronto, Dundurn Press, 1988, 304 p.

MANNING William, *My name is Eva : a biography of Eva Smith*, Toronto, Natural Heritage/Natural History, 1995, 126 p.

MIKI Roy (dir.), *This is my own : letters to Wes & other writings on Japanese Canadians, 1941-1948*, Vancouver, Talonbooks, 1985, 318 p.

NEWPORT Richard, *The outsider : Elisabeth P. MacCallum, the Canadian Department of External Affairs, and the Palestine Mandate to 1947*, Thèse, Ottawa, Carleton University, 2014, 407 p.

ONTARIO HERITAGE TRUST, « Jean Lumb, C.M. 1919-2002 », 24 octobre 2009, 6 p, <http://www.heritagetrust.on.ca/CMSImages/49/49802775-89d7-408c-ae0d-090ea52ae64f.pdf> consulté le 24 février 2013.

PARAVISINI-GEBERT Lizabeth, *Phyllis Shand Allfrey : a Caribbean life*, New Brunswick, N.J., Rutgers University Press, 1996, 372 p.

SPAFFORD Duff, « In memorium : Mabel F. Timlin », *Canadian Journal of Economics*, mai 1977, vol. 10, n° 2, pp. 279-281.

SPAFFORD Shirley, *No ordinary academics : economics and political science at the University of Saskatchewan, 1910-1960*, Toronto, University of Toronto Press, 2001, 304 p.

TOMS Marcia, « *Into the sunlight of a new day* » : *the beliefs and work of two women peace activists in the Vancouver area during the Cold War*, Mémoire, Burnaby, Simon Fraser University, 1993, 228 p.

5. Histoire de l'immigration et de la diversité au Canada

5.1 Ouvrages généraux

VERY Donald, « Peopling Canada : immigration defines the nation », *The Beaver*, 2000, vol. 80, n° 1, pp. 28-37.

BADGLEY Kerry, « As long as he is an immigrant from the United Kingdom : deception, ethnic bias and milestone commemoration in the Department of Citizenship and Immigration, 1953-1965 », in *People, places, and times : readings in Canadian social history, post-Confederation*, Toronto, Thomson/Nelson, 2006, vol.2, pp. 158-169.

BOYD Monica, GOLDMAN Gustave et WHITE Pamela, « Racing Canada : historical perspectives », in Maria WALLIS et Augie FLERAS (dir.), *The politics of race in Canada : readings in historical perspectives, contemporary realities, and future possibilities*, Don Mills, Ont., Oxford University Press, 2009, pp. 63-74.

BOHAKER Heidi et IACOVETTA Franca, « Making aboriginal people "immigrants too" : a comparison of citizenship programs for newcomers and indigenous peoples in postwar Canada, 1940s-1960s », *Canadian Historical Review*, septembre 2009, vol. 90, n° 3, pp. 427-462.

BOYD Monica et VICKERS Michael, *100 years of immigration in Canada* [Rapport], Ottawa, Statistics Canada, coll. « Canadian Social Trends », 2000, 12 p.

BURNET Jean et PALMER Howard, *Coming Canadians : an introduction to a history of Canada's peoples*, Toronto, McClelland Stewart, 1988, 253 p.

CONRAD Margaret et FINKEL Alvin, *History of the Canadian peoples : 1867 to the present*, 5^e éd., Toronto, Pearson Education Canada, 2008, vol. 2, 544 p.

DANIEL Dominique, « Une autre nation d'immigrants », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2003, vol. 77, n° 1, pp. 33-46.

DUIVENVOORDEN MITIC Trudy et LEBLANC J. P., *Pier 21 : the gateway that changed Canada*, Hansport, N.-E., Lancelot Press, 1988, 192 p.

GILMOUR Julie F., « *The kind of people Canada wants* » : *Canada and the displaced persons, 1943-1953*, Thèse, Toronto, University of Toronto, 2009, 264 p.

HARNEY Robert F., « "So great a heritage is ours" : immigration and the survival of the Canadian polity », *Daedalus*, automne 1988, vol. 17, n° 4, pp. 51-97.

HOERDER Dirk, *Creating societies : immigrant lives in Canada*, Kingston & Montreal, McGill-Queen's Press, 2000, 404 p.

IACOVETTA Franca, *Gatekeepers : reshaping immigrant lives in Cold War Canada*, Toronto, Between the Lines, 2006, 370 p.

IACOVETTA Franca, « Freedom lovers, sex deviates, and damaged women : Iron Curtain refugee discourses in Cold War Canada », in Richard CAVELL (dir.), *Love, hate, and fear in Canada's Cold War*, Toronto, University of Toronto Press, 2004, pp. 77-107.

IACOVETTA Franca, « Making model citizens : gender, corrupted democracy, and immigrant and refugee reception work in Cold War Canada », in Gary William KINSMAN, Dieter K. BUSE et Mercedes STEEDMAN (dir.), *Whose national security ? : Canadian state surveillance and the creation of enemies*, Toronto, Between The Lines, 2000, pp. 154-167.

IACOVETTA Franca, DRAPER Paula et VENTRESCA Robert (dir.), *A nation of immigrants : women, workers, and communities in Canadian history, 1840s-1960s*, Toronto, University of Toronto Press, 1998, 532 p.

MOYA Jose C., « Immigrants and associations : a global and historical perspective », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 2005, vol. 31, n° 5, pp. 833-864.

PALMER Howard, « Reluctant hosts : Anglo-Canadian views of multiculturalism in the twentieth century », in Gerald TULCHINSKY (dir.), *Immigration in Canada : historical perspectives*, Toronto, Copp Clark Longman Ltd., 1994, pp. 297-333.

PALMER Howard, *Les enjeux ethniques dans la politique canadienne depuis la Confédération*, Ottawa, La société historique du Canada, coll. « Les groupes ethniques du Canada », 1991, vol.17, 36 p.

PALMER Howard (dir.), *Immigration and the rise of multiculturalism*, Toronto, Copp Clark Publishing, 1975, 216 p.

SATZEWICH Vic, « Migrant and immigrant families in Canada : state coercion and legal control in the formation of ethnic families. », *Journal of Comparative Family Studies*, automne 1993, vol. 24, n° 3, pp. 315-338.

SATZEWICH Vic et LIODAKIS Nikolaos, *Race and ethnicity in Canada : a critical introduction*, Don Mills, Ont., Oxford University Press, 2007, 257 p.

SAUER Angelika, « People for a new land : exploding the cherished myths of Canadian immigration history », *The Beaver*, 1997, vol. 76, n° 6, pp. 14-19.

SAVAGE Donald C., « Keeping professors out : the Immigration Department and the idea of academic freedom, 1945-1990 », *Dalhousie Review*, 1990, vol. 69, n° 4, pp. 499-524.

THOBANI Sunera, *Exalted subjects : studies in the making of race and nation in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2007, 433 p.

TIENHAARA Nancy, *Canadian views on immigration and population : an analysis of post-war gallup polls*, Ottawa, Manpower and Immigration, 1974, 102 p.

TROPER Harold, « To farms or cities : an historical tension between Canada and its immigrants », in Jeffrey G. REITZ (dir.), *Host societies and the reception of immigrants*, San Diego, Center for Comparative Immigration Studies, 2003, pp. 509-532.

TROPER Harold, « History of immigration to Toronto since the Second World War : from Toronto « the Good » to Toronto « the world in a City » », *CERIS Working Paper*, mars 2000, n° 12, 36 p.

VENTRESCA Robert, « "Cowering women, combative men ?" : femininity, masculinity, and ethnicity on strike in two southern Ontario towns, 1964-1966 », *Labour*, printemps 1997, vol. 39, pp. 125-158.

WONG Lloyd et SATZEWICH Vic (dir.), *Transnational identities and practices in Canada*, Vancouver, UBC Press, 2006, 361 p.

5.2 Politiques d'immigration

5.2.1 Au Canada

AVERY Donald, *Reluctant host : Canada's response to immigrant workers, 1896-1994*, Toronto, McClelland & Stewart, 1995, 275 p.

CORBETT David, « Canada's immigration policy, 1957-1962 », *International Journal*, 1963 1962, vol. 18, pp. 166-180.

CORBETT David, « Immigration and foreign policy in Australia and Canada », *International Journal*, 1958, vol. 13, n° 2, pp. 110-123.

CORBETT David C., *Canada's immigration policy : a critique*, Toronto, University of Toronto Press, 1957, 240 p.

DAUVERGNE Catherine, *Humanitarianism, identity, and nation : migration laws of Australia and Canada*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2005, 224 p.

DIRKS Gerald E., *Canada's refugee policy : indifference or opportunism*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1977, 316 p.

GREEN Alan G. et GREEN David A., « The goals of Canada's immigration policy : a historical perspective », *Canadian Journal of Urban Research*, 2004, vol. 13, n° 1, pp. 102-139.

GREEN Alan G. et GREEN David A., « The economic goals of Canada's immigration policy : past and present », *Canadian Public Policy*, décembre 1999, vol. 25, n° 4, pp. 425-451.

GREEN Alan G. et GREEN David A., « Canadian immigration policy : the effectiveness of the point system and other instruments », *Revue canadienne d'Économique*, novembre 1995, vol. 28, n° 4b, pp. 1006-1041.

HATHAWAY James C., « The conundrum of refugee protection in Canada : from control to compliance to collective deterrence », *Journal of Political History*, 1992, vol. 4, n° 1, pp. 71-92.

HATHAWAY James C., « Selective concern : an overview of refugee law in Canada », *McGill*

Law Journal, 1988, vol. 33, pp. 676-715.

HAWKINS Freda, *Canada and immigration : public policy and public concern*, 2^e éd., Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1988, 476 p.

KALBACH Warren E., *The impact of immigration on Canada's population*, Ottawa, Dominion Bureau of Statistics, 1970, 465 p.

KELLEY Ninette et TREBILCOCK M.J., *The making of the mosaic : a history of Canadian immigration policy*, Toronto, University of Toronto Press, 1998, 621 p.

KNOWLES Valerie, *Strangers at our gates : Canadian immigration and immigration policy, 1540-2007*, Rév., Toronto, Dundurn Press, 2007, 312 p.

Valerie Knowles, *Les artisans de notre patrimoine : la citoyenneté et l'immigration au Canada de 1900 à 1977* ou *Forging our legacy : Canadian citizenship and immigration, 1900-1977*, Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada, 2000, <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/patrimoine/>, consulté le 19 octobre 2013.

LAWRENCE Robert Bruce, *Canadian immigration policy and practice : some sociological implications*, Mémoire, Hamilton, McMaster University, 1973, 305 p.

LI Peter S., *Destination Canada : immigration debates and issues*, Don Mills, Ont., Oxford University Press, 2003, 228 p.

MARTEL Marcel, « Le dialogue avec l'Autre : les dirigeants franco-ontariens et la question de l'immigration, 1927-1968 », *Journal of the Canadian Historical Association*, 1995, vol. 6, n° 1, pp. 273-287.

PARANT Marc, « Les politiques d'immigration du Canada : stratégies, enjeux et perspectives », *Les Études du CERI*, octobre 2001, n° 80, pp. 1-36.

PENDAKUR Ravi, *Immigrants and the labour force : policy, regulation, and impact*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2000, 264 p.

RAWLYK George A., « Canada's immigration policy, 1945-1962 », *Dalhousie Review*, 1962, vol. 42, pp. 287-300.

RISTELHUEBER René, « L'immigration au Canada », *Population*, 1952, 7^e année, n° 1, pp. 143-145.

RODDICK Paul M., « Canadian immigration policy : the hard facts », *International Journal*, 1956, vol. 11, n° 2, pp. 122-128.

STINGEL Janine, *Social discredit : anti-semitism, Social Credit, and the Jewish response*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2000, 316 p.

TAYLOR K.W., « Racism in Canadian immigration policy », *Canadian Ethnic Studies*, 1991, vol. 23, pp. 1-20.

THOBANI Sunera, « Closing ranks : racism and sexism in Canada's immigration policy », *Race & Class*, juillet 2000, vol. 42, n° 1, pp. 35-55.

TRIADAFILOPOULOS Phil, « Dismantling white Canada : race, rights and the origins of the points system », Communication, Saskatoon, Association canadienne de science politique, 2007, 26 p.

TRIADAFILOPOULOS Triadafilos, « Dismantling white Canada : race, rights and the origins of the points system », in T. TRIADAFILOPOULOS (dir.), *Wanted and welcome ? Policies for highly skilled immigrants in comparative perspective*, New York, Springer, 2013, pp. 15-37.

TROPER Harold, « Canada's immigration policy since 1945 », *International Journal*, printemps 1993, vol. 48, n° 2, pp. 255-281.

VERBEETEN David, « The past and future of immigration to Canada », *Journal of International Migration and Integration*, mars 2007, vol. 8, n° 1, pp. 1-10.

WALSH James, « Navigating globalization : immigration policy in Canada and Australia, 1945-2007 », *Sociological Forum*, décembre 2008, vol. 23, n° 4, pp. 786-813.

WHITAKER Reg, « A secret policy, secretly administered », in Gerald TULCHINSKY (dir.), *Immigration in Canada : historical perspectives*, Toronto, Copp Clark Longman, 1994, pp. 353-379.

WHITAKER Reginald, *Double standard : the secret history of Canadian immigration*, Toronto, Lester & Orpen Dennys, 1987, 348 p.

5.2.2 Le cas du Québec

ANDRADE Miguel Simão, « La Commission des écoles catholiques de Montréal et l'intégration des immigrants et des minorités ethniques à l'école française de 1947 à 1977 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2007, vol. 60, n° 4, pp. 455-486.

BEHIELS Michael D., *Le Québec et la question de l'immigration : de l'ethnocentrisme au pluralisme ethnique, 1900-1985*, Ottawa, La Société historique du Canada, coll. « Groupes ethniques du Canada », 1991, vol.18, 29 p.

LANOUTTE Mélanie, « L'école confessionnelle comme lieu d'expression identitaire des communautés linguistique de Montréal, 1940-1960 », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 2006, n° 37, pp. 161-189.

LÉVESQUE Edna, *Les mécanismes privés d'accueil et d'assistance aux immigrants. Une étude de cas : la Société d'assistance aux immigrants : 1950-1957*, Mémoire, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1991, 152 p.

LUSSIER André, *Les visages de l'intolérance au Québec : textes d'hier et d'aujourd'hui*, Sillery, Qc, Les éditions du Septentrion, 1997, 252 p.

PÂQUET Martin, *Tracer les marges de la cité : étranger, immigrant et État au Québec, 1627-1981*, Montréal, Boréal, 2005, 324 p.

PÂQUET Martin, *Vers un ministère québécois de l'immigration, 1945-1968*, Ottawa, La Société historique du Canada, coll. « Les groupes ethniques du Canada », 1997, vol. 23, 29 p.

PÂQUET Martin, *Le fleuve et la cité : représentations de l'immigration et esquisses d'une*

action de l'État québécois, 1945-1968, Thèse, Québec, Université Laval, 1995, 429 p.

PÂQUET Martin, « Des lettres mortes... La Commission Tremblay et l'immigration (1953-1956) », *Revue d'études canadiennes*, hiver 1995/96, vol. 30, n° 4, pp. 52-74.

ROBERT Jacques, « L'intégration vue du Québec », *Santé, Société et Solidarité*, 2005, vol. 4, n° 1, pp. 69-77.

5.3 Histoire des groupes ethniques

5.3.1 Allemand

FARGES Patrick, « Associating or quarelling? Migration, acculturation, and transmission among social-democratic Sudeten Germans in Canada », in Mathias SCHULZE, James M. SKIDMORE, David G. JOHN, Grit LIEBSCHER et Sebastian SIEBEL-ACHENBACH (dir.), *German diasporic experiences : identity, migration, and loss*, Waterloo, Ont., Wilfrid Laurier University Press, 2008, pp. 245-258.

FARGES Patrick, *Le trait d'union : cultures et identités des exilés germanophones au Canada (1933 à nos jours)*, Thèse, Paris, Université de Paris VIII, 2006, 661 p.

GUMPP Ruth, *Ethnicity and assimilation : German postwar immigrants in Vancouver, 1945-1970*, Mémoire, Vancouver, University of British Columbia, 1989, 175 p.

HARRIS E. Maeghan, *East Germans, refugees, and new Canadians—a family migration*, Thèse, Ottawa, Carleton University, 2006, 263 p.

LEIBBRANDT Gottlieb, *Little paradise : the saga of the German Canadians of Waterloo County, Ontario, 1800-1975*, Kitchener, Ont., Allprint, 1980, 342 p.

LIEB Christian, « German diaspora experiences in British Columbia », in Mathias SCHULZE, James M. SKIDMORE, David G. JOHN, Grit LIEBSCHER et Sebastian SIEBEL-ACHENBACH (dir.), *German diasporic experiences : identity, migration, and loss*, Waterloo, Ont., Wilfrid Laurier University Press, 2008, pp. 305-316.

LIEB Christian, *Moving west : German-speaking immigration to British Columbia, 1945-1961*, Thèse, Victoria, University of Victoria, 2008, 412 p.

LOVASZ Bastian, *Animosity, ambivalence and co-operation : manifestations of heterogeneous German identities in the Kitchener-Waterloo area during and after the Second World War*, Mémoire, Waterloo, Ont., University of Waterloo, 2008, 102 p.

MAEDER Pascal, *Forging a new Heimat : expellees in postwar West Germany and Canada*, Thèse, Toronto, York University, 2007, 384 p.

MARGOLIAN Howard, *Unauthorized entry : the truth about Nazi war criminals in Canada, 1946-1956*, Toronto, University of Toronto Press, 2000, 352 p.

SAUER Angelika E., « A matter of domestic policy? Canadian immigration policy and the admission of Germans, 1945-50 », *Canadian Historical Review*, 1993, vol. 74, n° 2, pp. 226-263.

SAUER Angelika E., « Christian charity, government policy and German immigration to Canada and Australia, 1947 to 1952 », in Anne LAPERRIÈRE, Varpu LINDSTRÖM et Tamara PALMER SEILER (dir.), *Immigration and ethnicity in Canada*, Montréal, Association for Canadian Studies, coll. « Canadian Issues », 1996, vol.18, pp. 159-180.

SCHMALZ Ronald E., *Former enemies come to Canada : Ottawa and the postwar German immigration boom, 1951-1957*, Thèse, Ottawa, University of Ottawa, 2000, 302 p.

STEINACHER Gerald, *Nazis on the run: how Hitler's henchmen fled justice*, Oxford, Oxford University Press, 2011, 409 p.

STURHAHN William J. H., *They came from east and west... : a history of immigration to Canada*, Winnipeg, North American Baptist Immigration and Colonization Society, 1976, 328 p.

WERNER Hans, « "German only in their hearts" : making and breaking the ethnic German diaspora in the twentieth century », in Alexander FREUND (dir.), *Beyond the nation ? : immigrants' local lives in transnational cultures*, Toronto, University of Toronto Press, 2012, pp. 211-226.

WERNER Hans P., *Integration in two cities : a comparative history of protestant ethnic German immigrants in Winnipeg, Canada and Bielefeld, Germany, 1947-1989*, Thèse, Winnipeg, University of Manitoba, 2002, 376 p.

WERNER Hans P., *Relatives and strangers : the identity of post World War II ethnic German immigrants*, Mémoire, Winnipeg, University of Manitoba, 1996, 135 p.

5.3.2 Anglo-celtique

BUCKNER Phillip, « Introduction : Canada and the British Empire », in Phillip BUCKNER (dir.), *Canada and the British Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2008, pp. 1-21.

BUCKNER Phillip, « Canada and the end of empire, 1939-1982 », in Phillip BUCKNER (dir.), *Canada and the British Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2008, pp. 107-126

CONNOLLY Tracey, « Irish emigration to Canada in the 1950s », in Barbara Jane MESSAMORE (dir.), *Canadian migration patterns from Britain and North America*, Ottawa, University of Ottawa Press, 2004, pp. 201-206.

HARPER Marjory, « Rhetoric and reality : British migration to Canada, 1867-1967 », in Phillip BUCKNER (dir.), *Canada and the British Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2008, pp. 160-180.

KARATANI Rieko, *Defining British citizenship : empire, Commonwealth and modern Britain*, London, Routledge, 2004, 245 p.

SMITH Andrew, « Canadian progress and the British connection : why Canadian historians seeking the middle road should give 2 1/2 cheers for the British Empire », in Chris DUMMITT et Michael DAWSON (dir.), *Contesting Clio's craft : new directions and debates in Canadian history*, London, Institute for the Study of the Americas, University of London, 2009, pp. 75-97.

5.3.3 Arabe

ASAL Houda, *Se dire arabe au Canada. Un siècle de vie associative, entre discours identitaires et mobilisations politiques (1882-1975)*, Thèse, Paris, L'École des hautes études en sciences sociales, 2011, 540 p.

5.3.4 Asiatique

BANGARTH Stephanie, « The Second World War and Canada's early human rights movement : the Asian Canadian experience », in Janet MIRON (dir.), *A history of human rights in Canada : essential issues*, Toronto, Canadian Scholars' Press, 2009, pp. 61-78.

LEE Carol F., « The road to enfranchisement : Chinese and Japanese in British Columbia », *BC Studies*, été 1976, n° 30, pp. 44-76.

WARD W. Peter, *White Canada forever : popular attitudes and public policy toward Orientals in British Columbia*, 3^e éd., Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2002, 236 p.

ROY Patricia, *The triumph of citizenship : the Japanese and Chinese in Canada, 1941-67*, Vancouver, UBC Press, 2007, 390 p.

5.3.5 Balte

AUN Karl, *Political refugees : a history of Estonians in Canada*, Toronto, McClelland & Stewart, 1985, 100 p.

DANYS Milda, *DP, Lithuanian immigration to Canada after the Second World War*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1986, 408 p.

HILLIER Paul, *Welcomed but unwanted : Baltic refugees from Sweden and the evolution of post-war immigration policy*, Mémoire de premier cycle, Halifax, Saint Mary's University, 2011, 129 p, <http://paulhillier.wordpress.com/2011/09/26/welcomed-but-unwanted-baltic-refugees-from-sweden-and-the-evolution-of-post-war-immigration-policy/>, consulté le 26 janvier 2012.

MANNIK Lynda, *Photography, memory and refugee identity : the voyage of the S.S. Walnut, 1948*, Thèse, Toronto, York University, 2009, 387 p.

5.3.6 Chinois

ANDERSON Kay J., *Vancouver's Chinatown : racial discourse in Canada, 1875-1980*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1995, 336 p.

BACKHOUSE Constance, « The white women's labor laws : anti-Chinese racism in early twentieth-century Canada », *Law and History Review*, 1996, vol. 14, n° 2, pp. 315-368.

BANGARTH Stephanie D., « « We are not asking you to open wide the gates for Chinese immigration » : the Committee for the Repeal of the Chinese Immigration Act and early human rights activism in Canada », *Canadian Historical Review*, septembre 2003, vol. 84, n° 3, pp. 395-422.

CHAN Arlene, *The Chinese in Toronto from 1878 : from outside to inside the circle*, Toronto,

Dundurn Press, 2011, 268 p.

CHAN Kwok B., *Smoke and fire : the Chinese in Montreal*, Hong Kong, The Chinese University Press, 1991, 358 p.

HELLY Denise, *Les Chinois à Montréal, 1877-1951*, Québec, IQRC, 1987, 315 p.

HUANG Belinda, *Race, gender and power : the Chinese in Canada, 1920-1950*, Mémoire, Montreal, McGill University, 1998, 115 p.

JOHNSON Graham, « Social organization, 1947-1962 », in Edgar WICKBERG (dir.), *From China to Canada : a history of the Chinese communities in Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 1982, pp. 221-243.

JOHNSON Graham, « Immigration : policy and patterns, 1947-1962 », in Edgar WICKBERG (dir.), *From China to Canada : a history of the Chinese communities in Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 1982, pp. 204-220.

KWONG Julia, « Ethnic organizations and community transformation : the Chinese in Winnipeg », *Ethnic and Racial Studies*, 1984, vol. 7, n° 3, pp. 374-386.

LI Peter S., *The Chinese in Canada*, 2^e éd., Don Mills, Ont., Oxford University Press, 1998, 190 p.

LI Peter S., « The Chinese minority in Canada, 1858-1992 : a quest for equality », in Evelyn HUANG et Lawrence JEFFERY (dir.), *Chinese Canadians : voices from a community*, Toronto, Douglas & McIntyre, 1992, pp. 264-275.

LIU Xiao-Feng et NORCLIFFE Glen, « Closed windows, open doors : geopolitics and post-1949 mainland Chinese immigration to Canada », *The Canadian Geographer / Le Géographe canadien*, 1996, vol. 40, n° 4, pp. 306-319.

LOCK Keith et NIPP Dora, « From Ontario to "Oblivion" : war veterans », *Polyphony*, 2000, vol. 15, pp. 32-35.

MAR Lisa Rose, « Beyond being others : Chinese Canadians as national history », *BC Studies*, hiver 2007, n° 156, pp. 13-34.

MAR Lisa Rose, *From diaspora to North American civil rights : Chinese Canadian ideas, identities and brokers in Vancouver, British Columbia 1924 to 1960*, Thèse, Toronto, University of Toronto, 2002.

NG Wing Chung, *The Chinese in Vancouver, 1945-80 : the pursuit of identity and power*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1999, 224 p.

SAMSON Christian, *La mission chinoise de Québec (1914-1948) : prosélytisme et intégration*, Mémoire, Québec, Université Laval, 2007, 109 p.

THOMPSON Richard H., *Toronto's Chinatown : the changing social organization of an ethnic community*, New York, AMS Press, 1989, 430 p.

WANG Jiwu, « *His Dominion* » and the « *Yellow Peril* » : *Protestant missions to the Chinese*

immigrants in Canada, 1859-1967, Waterloo, Ont., Wilfrid Laurier Univ. Press, 2006, 205 p.

5.3.7 Français

BERGÈRE Marc, « Réminiscences du passé de la Seconde Guerre mondiale au Québec depuis 1945 : apports et limites d'une approche historiographique croisée France-Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2010, vol. 64, n° 2, pp. 99-111.

FRENETTE Yves, « L'apport des immigrants français aux francophonies canadiennes », *Francophonies d'Amérique*, 2008, n° 26, pp. 309-330.

GUEDJ Jérémy, « Le double enjeu. L'émigration française vers le Québec entre deux politiques migratoires introuvables (1945-1960) », in Yvan GASTAUT (dir.), *L'histoire de l'immigration au Québec depuis 1945 : nouvelles approches, nouveaux enjeux*, Paris, Éditions Mémoire-Génériques, coll. « Migrance », n° 34, 2009, pp. 122-134.

GUIDROUX Linda, *Appartenances culturelles et ethnologie des migrations : les Bretons migrants au Québec depuis 1950*, Thèse, Québec, Brest, Université Laval et Université de Bretagne occidentale, 2010, 595 p.

JONES Richard, « Spécificités de l'immigration française au Canada au lendemain de la Deuxième guerre mondiale », *Revue européenne des migrations internationales*, novembre 1986, vol. 2, n° 2, pp. 127-143.

LAVERTU Yves, *L'affaire Bernonville : le Québec face à Pétain et à la collaboration (1948-1951)*, Québec, VLB Editeur, 1994, 217 p.

5.3.8 Grec

BRÉDIMAS-ASSIMOPOULOS Nadia, « Intégration civique sans acculturation. Les Grecs à Montréal », *Sociologie et sociétés*, 1975, vol. 7, n° 2, pp. 129-142.

CHIMOS Peter D., « The Greeks in Canada : an historical and sociological perspective », in R. CLOGG (dir.), *The Greek diaspora in the twentieth century*, New York, St. Martin's Press, 1999, pp. 87-102.

CONSTANTINIDES Stephanos, *Les Grecs du Québec : analyse historique et sociologique*, Montréal, Éditions O Metoikos-Le Météque, 1983, 248 p.

GAVAKI Efié, « Greek immigration to Quebec : the process and the settlement », *Journal of the Hellenic Diaspora*, 1991, vol. 17, n° 1, pp. 69-89.

PANAGAKOS Anastasia, « Recycled odessey : creating transnational families in the Greek diaspora », *Global Networks*, 2004, vol. 4, n° 3, pp. 299-311.

TASTSOGLOU E. et STUBOS G., « The Greek immigrant family in the United States and Canada : the transition from an "institutional" to a "relational" form (1945-1970) », *International Migration*, 1992, vol. 30, n° 2, pp. 155-174.

5.3.9 Hongrois

ADAM Christopher, *Communists vs. conservatives and the struggle for the Hungarian soul in Canada, 1940-1989*, Thèse, Ottawa, University of Ottawa, 2012, 247 p.

ADELMAN Howard, « An immigration dream : Hungarian refugees come to Canada--an analysis », in Robert H. KEYSERLINGK (dir.), *Breaking ground : the 1956 Hungarian refugee movement to Canada*, Toronto, York Lanes Press, 1993, pp. 25-44.

BANGARTH Stephanie, « Migrating Magyars and Canadian inclusiveness : responses of the State and voluntary organizations to the Hungarian refugees, 1956-1958 », *Communication*, Edinburgh, Centre of Canadian Studies, 2008, 14 p.

DIRKS Gerald E., « Canada and immigration : international and domestic considerations in the decade preceding the 1956 Hungarian exodus », in Robert H. KEYSERLINGK (dir.), *Breaking ground : the 1956 Hungarian refugee movement to Canada*, Toronto, York Lanes Press, 1993, pp. 3-11.

DONAGHY Greg, « "An unselfish interest?" : Canada and the Hungarian revolution, 1954-1957 », in Christopher ADAM, Tibor EGERVARI, Leslie LACZKO et Judy YOUNG (dir.), *The 1956 Hungarian revolution : Hungarian and Canadian perspectives*, Ottawa, University of Ottawa Press, 2010, pp. 256-274.

DREISZIGER Nandor F., « The biggest welcome ever : the Toronto Tories, the Ottawa Liberals, and the admission of Hungarian refugees to Canada in 1956 », *Hungarian Studies Review*, 2008, vol. 35, n° 1-2, pp. 41-83.

DREISZIGER Nandor F., « The refugee experience in Canada and the evolution of the Hungarian-Canadian community », in Robert H. KEYSERLINGK (dir.), *Breaking ground : the 1956 Hungarian refugee movement to Canada*, Toronto, York Lanes Press, 1993, pp. 65-85.

DREISZIGER Nandor F., *Struggle and hope : the Hungarian-Canadian experience*, Toronto, McClelland and Stewart, coll. « Generations : a history of Canada's peoples », 1982, 247 p.

GELLERT Judith, *The social adjustment of Hungarian refugees in Montreal*, Mémoire, Montreal, McGill University, 1964, 82 p.

HIDAS Peter I., « Arrival and reception : Hungarian refugees », in Christopher ADAM, Tibor EGERVARI, Leslie LACZKO et Judy YOUNG (dir.), *The 1956 Hungarian revolution : Hungarian and Canadian perspectives*, Ottawa, University of Ottawa Press, 2010, pp. 223-255.

HIDAS Peter I., « The Hungarian refugee student movement of 1956-57 and Canada », *Canadian Ethnic Studies*, 1998, vol. 30, n° 1, pp. 19-49.

KOCSIS Anthony L., *Cultural integration and retention : the dichotomy of the Hungarian '56ers*, Mémoire, Guelph, University of Guelph, 1997, 131 p.

PATRIAS Carmela, *Les Hongrois au Canada*, Ottawa, Société historique du Canada, 1999, 38 p.

THOMPSON Andrew S. et BANGARTH Stephanie, « Transnational Christian charity : the Canadian Council of Churches, the World Council of Churches, and the Hungarian refugee crisis, 1956-1957 », *American Review of Canadian Studies*, 2008, vol. 38, n° 3, pp. 295-316.

WIPPER Audrey, « Ontario's Hungarians respond to the revolution and the refugee crisis : the fund-raising drive », *Hungarian Studies Review*, 2008, vol. 35, n° 1-2, pp. 85-107.

ZEPETNEK Steven Tötösy DE, « Towards the history of Hungarians in Alberta », *CLCWeb: Comparative Literature and Culture*, 1999, 16 p, <http://docs.lib.purdue.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1034&context=clcweblibrary>, consulté le 20 décembre 2014.

5.3.10 Italien

BOISSEVAIN Jeremy, *Les Italiens de Montréal : l'adaptation dans une société pluraliste*, Ottawa, Études de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1971, 87 p.

BOWEN Lynne, *Whoever gives us bread : the story of Italians in British Columbia*, Vancouver, Douglas & McIntyre, 2011, 372 p.

BURANELLO Robert et LETTIERI Michael, « Italian regional organizations », in Julius A. MOLINARO et Maddalena KUITUNEN (dir.), *The luminous mosaic : Italian cultural organizations in Ontario*, Welland, Ont., éditions Soleil publishing, 1993, pp. 149-168.

CECCHINATO Elisa, *Escape from Italy : the Italian immigration experience in Canada from the unification of Italy to the present day*, Mémoire, Venise, Università Ca'Forscari, 2012, 152 p.

DELFINO Angelo, « Italian Immigrant Aid Society : an historical outline », *Polyphony*, automne/hiver 1985, vol. 7, n° 2, pp. 115-118.

FANELLA Antonella, *With heart and soul : Calgary's Italian community*, Calgary, University of Calgary Press, 1999, 137 p.

HARNEY Nicholas DeMaria, *Eh, paesan ! : being Italian in Toronto*, Toronto, University of Toronto Press, 1998, 226 p.

HOBART Charles W., *Italian immigrants in Edmonton : adjustment and integration*, Rapport Edmonton, University of Alberta, coll. « Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism », 1963, 654 p.

IACOVETTA Franca, *Such hardworking people : Italian immigrants in postwar Toronto*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1992, 278 p.

IACOVETTA Franca, « Ordering in bulk : Canada's postwar immigration policy and the recruitment of contract workers from Italy », *Journal of American Ethnic History*, automne 1991, vol. 11, n° 1, pp. 51-80.

IUELE-COLILLI Diana, *Italian faces : images of the Italian community of Sudbury*, Welland, Ont., éditions Soleil publishing, 2000, 182 p.

IUELE-COLILLI Diana et COLILLI Paul, « The Italian cultural presence in Sudbury », in Julius A. MOLINARO et Maddalena KUITUNEN (dir.), *The luminous mosaic : Italian cultural organizations in Ontario*, Welland, Ont., éditions Soleil publishing, 1993, pp. 237-251.

IULIANO Susanna, *Constructing Italian ethnicity : a comparative study of two Italian language newspapers in Australia and Canada, 1947-1957*, Mémoire, Montréal, McGill University, 1994, 169 p.

JANSEN Clifford J., « Leadership in the Toronto Italian ethnic group », *International Migration Review*, automne 1969, vol. 4, n° 1, pp. 25-43.

PERESSINI Mauro, *Migration, famille et communauté : les Italiens du Frioul à Montréal, 1945-1980*, Montréal, Université de Montréal, 1990, 216 p.

PERESSINI Mauro, « Stratégies migratoires et pratiques communautaires : les Italiens du Frioul », *Recherches sociographiques*, 1984, vol. 25, n° 4, pp. 367-391.

POTESTIO John, *The history of the Italian Mutual Benefit Society (1929-1984)*, Thunder Bay, Ont., Lehto Printers, 1985, 128 p.

SACCHETTI Clara, « A postmodern migrant subjectivity : reading Italian-Canadian-ness, reading *Breaking the Mould* », *Migration Letters*, octobre 2011, vol. 8, n° 2, pp. 89-97.

SCIASCIO-ANDREWS Josie DI, *How the Italians created Canada : from Giovanni Caboto to the cultural renaissance*, Edmonton, Dragon Hill, 2007, 240 p.

STANGER-ROSS Jordan, « An inviting parish : community without locality in postwar Italian Toronto », *Canadian Historical Review*, 2006, vol. 87, n° 3, pp. 381-407.

TOMASI Lydio F., « The Italian community in Toronto : a demographic profile », *International Migration Review*, décembre 1977, vol. 11, n° 4, pp. 486-513.

WOOD Patricia K., *Nationalism from the margins : Italians in Alberta and British Columbia*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2002, 200 p.

ZUCCHI John E., « The Italian immigrant presence in Canada, 1840–1990 », *Center for Migration Studies Special Issues*, 1994, vol. 11, n° 3, pp. 368-380.

ZUCCHI John E., « Cultural constructs or organic evolution ? Italian immigrant settlements in Ontario », in Julius A. MOLINARO et Maddalena KUITUNEN (dir.), *The luminous mosaic : Italian cultural organizations in Ontario*, Welland, Ont., éditions Soleil publishing, 1993, pp. 19-37.

5.3.11 Japonais

ADACHI Ken, *The enemy that never was : a history of Japanese Canadians*, Toronto, McClelland and Stewart, 1979, 474 p.

BANGARTH Stephanie, *Voices raised in protest : defending North American citizens of Japanese ancestry, 1942-49*, Vancouver, UBC Press, 2008, 298 p.

BANGARTH Stephanie, *The politics of rights : Canadian and American advocacy groups and North American citizens of Japanese ancestry*, Thèse, Waterloo, Ont., University of Waterloo, 2003, 295 p.

COHN Werner, « The persecution of Japanese Canadians and the political left in British Columbia, December 1941-March 1942 », *BC Studies*, hiver 1985-86, n° 68, pp. 3-22.

DONAGHY Greg et ROY Patricia E. (dir.), *Contradictory impulses : Canada and Japan in the twentieth century*, Vancouver, UBC Press, 2009, 287 p.

DORÉ Anne, « Japanese-Canadian sport history in the Fraser Valley : judo and baseball in the interwar years », *Journal of Sport History*, automne 2002, vol. 29, n° 3, pp. 439-456.

DOWE David, « The Protestant churches and the resettlement of Japanese Canadians in urban Ontario, 1942–1955 », *Canadian Ethnic Studies*, 2007, vol. 39, n° 1-2, pp. 51-77.

HAID Patrick, *Reformulating citizenship : the Nikkei in Canada and Australia*, Thèse, Sydney, University of New South Wales, 2011, 327 p.

HEMMINGS Michael A., *The Church and the Japanese in Canada, 1941-1946 : ambulance wagon to embattled army ?*, Thèse, Vancouver, Vancouver School of Theology, 1990, 316 p.

LA VIOLETTE Forrest Emmanuel, *The Canadian Japanese and World War II : a sociological and psychological account*, Toronto, University of Toronto Press, 1948, 332 p.

LEWEY Laurel, « The treatment of Japanese Canadians in the 1940s : a social work perspective », *Currents : Scholarship in the Human Services*, 2009, vol. 8, n° 2, pp. 1-11.

MAKABE Tomoko, « Canadian evacuation and Nisei identity », *Phylon*, 1980, vol. 41, n° 2, pp. 116-125.

NISHIGUCHI R.L. Gabrielle, « *Reducing the numbers* » : the « transportation » of the Canadian Japanese (1941-1947), Mémoire, Ottawa, Carleton University, 1993, 152 p.

NUNODA Peter, *A community in transition and conflict : the Japanese Canadians, 1935-1951*, Thèse, Winnipeg, University of Manitoba, 1991, 420 p.

ROBINSON Greg, *A tragedy of democracy : Japanese confinement in North America*, New York, Columbia University Press, 2013, 511 p.

ROY Patricia E., « Reopening the door : Japanese remigration and immigration, 1945-1968 », in Greg DONAGHY et Patricia E. ROY (dir.), *Contradictory impulses : Canada and Japan in the twentieth century*, Vancouver, UBC Press, 2009, pp. 158-175.

SUGIMAN Momoye, *Japanese Canadian redress : the Toronto story*, Toronto, HpF Press, 2000, 376 p.

SUGIMAN Pamela, « Unmaking a transnational community : Japanese Canadian families in wartime Canada », in Vic SATZEWICH et Lloyd WONG (dir.), *Transnational identities and practices in Canada*, Vancouver, UBC Press, 2006, pp. 52-68.

SUNAHARA Ann Gomer, *The politics of racism : the uprooting of Japanese Canadians during the Second World War*, 2^e éd., Ottawa, Ann Gomer Sunahara, 2000, 178 p.

TIMMONS D.J., « *Evangelines of 1946* » : the exile of Nikkei from Canada to occupied Japan, Mémoire, Victoria, University of Victoria, 2011, 126 p.

5.3.12 Juif

ABELLA Irving, « Presidential address : Jews, human rights, and the making of a new Canada », *Revue de la Société historique du Canada*, 2000, vol. 11, n° 1, pp. 3-15.

ABELLA Irving et TROPER Harold, *None is too many : Canada and the Jews of Europe, 1933-*

1948, Toronto, Lester & Orpen Dennys, 1986, 336 p.

BIALYSTOK Franklin, *Delayed impact : the Holocaust and the Canadian Jewish community*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2000, 356 p.

BURGARD Antoine, « "A new life in a new country" : trajectories of Holocaust orphans to Canada (1945-1952) », Communication, Salzboung, 10 juillet 2013, <http://uqam1.academia.edu/AntoineBURGARD>, consulté le 11 avril 2015.

GERBER Jean, *Immigration and integration in post-war Canada : a case study of Holocaust survivors in Vancouver, 1947-1970*, Mémoire, Vancouver, University of British Columbia, 1989, 119 p.

GIBEROVITCH Myra, *The contributions of Montreal Holocaust survivor organizations to Jewish communal life*, Mémoire, Montreal, McGill University, 1988, 132 p.

GOLDBERG Adara, *We were called greenies : Holocaust survivors in postwar Canada*, Thèse, Worcester, Mass., Clark University, 2012, 336 p.

HÉBERT Marc, « Le Soleil, le Quebec Telegraph and immigration juive, 1925-1939 », *Études juives canadiennes*, 1995, vol. 3, pp. 55-91.

JEDWAB Jack, « Notre maître : le passé ? Nationalisme et antisémitisme au Devoir, 1932-1947 », in Robert COMEAU et Luc DESROCHERS (dir.), *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995)*, Sainte-Foy, Qc., Presses de l'Université du Québec, 1996, pp. 199-210.

KAGE Joseph, *With faith and thanksgiving : the story of two hundred years of Jewish immigration and immigrant aid effort in Canada (1760-1960)*, Montreal, Eagle Publishing Co., 1962, 312 p.

LAPPIN Ben W., *The redeemed children : the story of the rescue of war orphans by the Jewish community of Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1963, 178 p.

MARTZ Fraidie, *Open your hearts : the story of the Jewish war orphans in Canada*, Montréal, Véhicule Press, 1996, 189 p.

MILLER Frieda, *Open Hearts – Closed Doors, Teacher's Guide*, Vancouver, Vancouver Holocaust Education Centre, 1997, 61 p, http://www.vhec.org/images/pdfs/openhearts_guide.pdf, consulté le 5 mars 2014.

PARIS Erna, *Jews, an account of their experience in Canada*, Toronto, Macmillan, 1980, 304 p.

TROPER Harold, « New horizons in a new land : Jewish immigration to Canada », in Ruth KLEIN et Frank DIMANT, BNAI BRITH CANADA (dir.), *From immigration to integration : the Canadian Jewish experience : a millennium edition*, Toronto, Institute for International Affairs, 2001, pp. 3-18.

TULCHINSKY Gerald, *Canada's Jews : a people's journey*, Toronto, University of Toronto Press, 2008, 669 p.

5.3.13 Mennonite

EPP George K., « Mennonite immigration to Canada after World War II », *Journal of Mennonite Studies*, 1987, vol. 5, pp. 108-119.

HARDER Laureen, *Risk and endurance : a history of Stirling Avenue Mennonite Church*, Kitchener, Ont., Stirling Avenue Mennonite Church, 2003, 236 p.

REDEKOP Benjamin, *The German identity of Mennonite Brethren immigrants in Canada, 1930-1960*, Vancouver, University of British Columbia, 1990, 223 p.

REGEHR T. D., *Mennonites in Canada, 1939-1970: a people transformed*, Toronto, University of Toronto Press, 1996, 614 p.

REGEHR T. D., « Of Dutch or German ancestry? Mennonite refugees, MCC, and the International Refugee Organization », *Journal of Mennonite Studies*, 1995, vol. 13, pp. 7-25.

5.3.14 Néerlandais

FALLON Michael Dennis, *People of the covenant : Dutch Reformed immigration to Canada after World War II*, Thèse, Guelph, University of Guelph, 2000, 402 p.

GANZEVOORT Herman, *A bittersweet land : the Dutch experience in Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, coll. « Generations, a history of Canada's peoples », 1988, 133 p.

GINN Edith, *Rural Dutch immigrants in the Lower Fraser Valley*, Mémoire, Vancouver, University of British Columbia, 1967, 189 p.

HERK Aritha VAN, « Inventing a family tree : Is it possible to be Dutch-Canadian ? », in Conny STEENMAN-MARCUSSE, Aritha VAN HERK et ASSOCIATION FOR CANADIAN STUDIES IN THE NETHERLANDS (dir.), *Building liberty : Canada and world peace, 1945-2005*, Den Haag, Barkhuis, 2005, pp. 33-52.

HORN Michiel, « Canadian soldiers and Dutch women after the second World War », in Herman GANZEVOORT et Mark BOEKELMAN (dir.), *Dutch immigration to North America*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1983, pp. 187-195.

LOWENSTEYN Johanna H, *A social history of the Dutch in Quebec*, Rapport, Peter Lowensteyn, 2005, 49 p, <http://www.lowensteyn.com/dutchque/screen.pdf>, consulté le 10 mars 2014.

LOWENSTEYN Johanna H, *A social history of the Dutch in Quebec*, Mémoire, Montréal, Concordia University, 1986, 167 p.

PETERSEN William, *Planned migration : the social determinants of the Dutch-Canadian movement*, Berkeley, University of California Press, 1955, 273 p.

SCHRYER Frans J., *The Netherlandic presence in Ontario : pillars, class and Dutch ethnicity*, Waterloo, Ont., Wilfrid Laurier University Press, 1998, 472 p.

5.3.15 Noir

ALEXANDER Ken et GLAZE Avis, *Towards freedom : the African-Canadian experience*, Toronto, Umbrella Press, 1996, 288 p.

BOLAH Ciprian, *Excellent workers but wrong colour of skin : Canada's reluctance to admit Caribbean people as domestic workers and farm labourers*, Mémoire, Saskatoon, University of Saskatchewan, 2014, 108 p.

FRENETTE Yolande, *Perception et vécu du racisme par des immigrantes et des immigrants haïtiens au Québec*, Montréal, Université de Montréal, Centre de recherches caraïbes, 1985, 39 p.

HANDELMAN Don, « Leadership, solidarity and conflict in West Indian immigrant associations », *Human Organization*, automne 1967, vol. 26, n° 3, pp. 118-125.

HANDELMAN Don, *West Indian associations in Montreal*, Mémoire, Montreal, McGill University, 1964, 174 p.

SATZEWICH Vic, « Racism and Canadian immigration policy : the government's view of Caribbean migration, 1962-1966 », *Canadian Ethnic Studies*, 1989, vol. 21, n° 1, pp. 77-97.

TAYLOR Christopher, *Flying fish in the Great White North : the « culture » of Black Barbadian migration to 1967*, Thèse, London, University of Western Ontario, 2013, 367 p.

TAYLOR Sheldon, *Darkening the complexion of Canadian society : Black activism, policy-making and Black immigration from the Caribbean to Canada, 1940-1960s*, Thèse, Toronto, University of Toronto, 1994, 362 p.

WILLIAMS Dorothy W., *The Jackie Robinson myth : social mobility and race in Montreal, 1920-1960*, Mémoire, Montreal, Concordia University, 1999, 109 p.

WILLIAMS Dorothy W., *The road to now : a history of Blacks in Montreal*, Montreal, Véhicule Press, 1997, 244 p.

WINKS Robin, *The Blacks in Canada : a history*, 2^e éd., Montreal, McGill-Queen's University Press, 1997, 546 p.

5.3.16 Polonais

AVERY Donald et FEDOROWICZ J. K., *The Poles in Canada*, Ottawa, Canadian Historical Association, 1982, 22 p.

KÉVONIAN Dzovinar, « Histoires d'enfants, histoire d'Europe : l'Organisation internationale des réfugiés et la crise de 1949 », *BDIC, Matériaux pour l'histoire de notre temps*, mars 2009, n° 95, pp. 30-45.

KROLIKOWSKI Lucjan, *Stolen childhood : a saga of Polish war children*, Lincoln, Neb., Authors Choice Press, 2001, 296 p.

MACDONALD Helen Bajorek, *The power of Polonia. Post-WWII Polish immigrants to Canada : survivors of deportation & exile in Soviet labour camps*, Thèse, Peterborough, Trent

University, 2001, 368 p.

PAYSEUR Monika, « *I dont want to do back* » : *the complicated case of Polish displaced children to Canada in 1949*, Mémoire, Toronto, Ryerson University, 2009, 54 p.

TAYLOR Lynne, *Polish orphans of Tengeru: the dramatic story of their long journey to Canada, 1941-49*, Toronto, Dundurn Press, 2009, 280 p.

5.3.17 Portugais

ALPALHÃO João António et ROSA Victor M.P. DA, *Les Portugais du Québec*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1979, 332 p.

ANDERSON Grace, *A future to inherit: Portuguese communities in Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 1976, 202 p.

ARRUDA Antonio, *Growing up in Portuguese-Canadian families: an oral history of adolescence in Vancouver, 1962-1980*, Mémoire, Vancouver, University of British Columbia, 1992, 195 p.

BLOEMRAAD Irene, « Invisible no more? Citizenship and politics among Portuguese Canadians », in Carlos TEIXEIRA et Victor M.P. DA ROSA (dir.), *The Portuguese in Canada : diasporic challenges and adjustment*, Toronto, University of Toronto Press, 2009, pp. 161-188.

FERNANDES Gilberto, « Beyond the "politics of toil" : collective mobilization and individual activism in Toronto's Portuguese community, 1950s-1990s », *Urban History Review*, 2010, vol. 39, n° 1, pp. 59-71.

GILES Wenona, *Portuguese women in Toronto: gender, immigration, and nationalism*, Toronto, University of Toronto Press, 2002, 188 p.

SILVA Emanuel DA, *Sociolinguistic (re)constructions of diaspora portugueseness: Portuguese-Canadian youth in Toronto*, Thèse, Toronto, University of Toronto, 2011, 373 p.

5.3.18 Ukrainien

HINTHER Rhonda L., « Generation gap: Canada's postwar Ukrainian left », in Rhonda L. HINTHER et Jim MOCHORUK (dir.), *Re-imagining Ukrainian-Canadians : history, politics, and identity*, Toronto, University of Toronto Press, 2010, pp. 23-53.

HINTHER Rhonda L., « *Sincerest revolutionary greetings* » : *progressive Ukrainians in twentieth-century Canada*, Thèse, Hamilton, McMaster University, 2005, 299 p.

HINTHER Rhonda L. et MOCHORUK Jim (dir.), *Re-imagining Ukrainian-Canadians : history, politics, and identity*, Toronto, University of Toronto Press, 2010, 482 p.

KELEBAY Gregory Yarema, « Les trois solitudes : l'histoire des Ukrainiens au Québec entre 1910 et 1960 », in Alexander BIEGA (dir.), *La vie des Ukrainiens du Québec*, Toronto, Éditions Basiliens, 1994, pp. 1-24.

KOLASKY John, *The shattered illusion : the history of Ukrainian pro-communist organizations in Canada*, Toronto, PMA Books, 1979, 255 p.

LUCIUK Lubomyr Y., *Searching for place : Ukrainian displaced persons, Canada, and the migration of memory*, Toronto, University of Toronto Press, 2000, 628 p.

LUCIUK Lubomyr Y., « "This should never be spoken or quoted publicly" : Canada's Ukrainians and their encounter with the DPs », in Lubomyr LUCIUK et Stella HRYNIUK (dir.), *Canada's Ukrainians : negotiating an identity*, Toronto, University of Toronto Press, 1991, pp. 103-122.

LUCIUK Lubomyr Y., « Unintended consequences in refugee settlement : post-war Ukrainian refugee immigration to Canada », *International Migration Review*, été 1986, vol. 20, n° 2, pp. 467-482.

MARTYNOWYCH Orest T., « Sympathy for the devil : the attitude of Ukrainian war veterans in Canada to Nazi Germany and the Jews, 1933-1939 », in Rhonda L. HINTHER et Jim MOCHORUK (dir.), *Re-imagining Ukrainian-Canadians : history, politics, and identity*, Toronto, University of Toronto Press, 2010, pp. 173-220.

PETRYSHYN Jaroslov, « The "ethnic question" personified : Ukrainian Canadians and Canadian-Soviet relations », in Rhonda L. HINTHER et Jim MOCHORUK (dir.), *Re-imagining Ukrainian-Canadians : history, politics, and identity*, Toronto, University of Toronto Press, 2010, pp. 223-256.

PRYMAK Thomas M., *Maple leaf and trident : the Ukrainian Canadians during the Second World War*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, coll. « Studies in ethnic and immigration history », 1988, 192 p.

SATZEWICH Vic, *The Ukrainian diaspora*, London, Routledge, 2002, 288 p.

SWYRIPA Frances, « A survey of Ukrainian-Canadian historiography », in Manoly R. LUPUL (dir.), *A heritage in transition : essays in the history of Ukrainians in Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 1982, pp. 310-326.

6. Femmes immigrantes et minoritaires

6.1 Ouvrages généraux

ARAT-KOÇ Sedef, « Gender and race in "non-discriminatory" immigration policies in Canada, 1960s to the present », in Enakshi DUA et Angela ROBERTSON (dir.), *Scratching the surface : Canadian, anti-racist, feminist thought*, Toronto, Women's Press, 1999, pp. 207-233.

CHENIER Elise, « Seeing red : immigrant women and sexual danger in Toronto's postwar daily newspapers », *Atlantis: A Women's Studies Journal*, printemps-été 2000, vol. 24, n° 2, pp. 51-59.

CÔTÉ Andrée, KÉRISIT Michèle et CÔTÉ Marie-Louise, *Qui prend pays... L'impact du parrainage sur les droits à l'égalité des femmes immigrantes*, Ottawa, Condition féminine Canada, 2001.

DENIS Ann B., « Adaptation to multiple subordination ? Women in the vertical mosaic », *Canadian Ethnic Studies*, 1986, vol. 18, n° 3, pp. 61-74.

DONATO Katharine M., GABACCIA Donna, HOLDAWAY Jennifer, MANALANSAN Martin et

PESSAR Patricia R., « A glass half full? Gender in migration studies », *International Migration Review*, 2006, vol. 40, n° 1, pp. 3-26.

EREL Umut, « Skilled migrant women and citizenship », in Mirjana MOROKVASIC, Umut EREL et Kyoko SHINOZAKI (dir.), *Crossing borders and shifting boundaries : gender on the move*, Opladen, Leske + Budrich, 2003, vol. I, pp. 261-283.

GUERRY Linda, « Femmes et genre dans l'histoire de l'immigration. Naissance et cheminement d'un sujet de recherche », *Genre & Histoire*, automne 2009, n° 5, coll. « Varia », <http://genrehistoire.revues.org/index808.html>, consulté le 23 janvier 2012.

LENZ Ilse, LUTZ Helma, MOROKVASIC Mirjana, SCHÖNING-KALENDAR Claudia et SCHWENKEN Helen (dir.), *Crossing borders and shifting boundaries : gender, identities and networks*, Opladen, Leske + Budrich, coll. « Schriftenreihe der Internationalen Frauenuniversität "Technik und Kultur" », 2002, vol. II, 256 p.

MAILLÉ Chantal, « Réception de la théorie postcoloniale dans le féminisme québécois », *Recherches féministes*, 2007, vol. 20, n° 2, pp. 91-111.

MAILLÉ Chantal, « Migrations : femmes, mouvement et "refondation" du féminisme », *Recherches féministes*, 2002, vol. 15, n° 2, pp. 1-8.

NG Roxana, « Managing female immigration : a case of institutional sexism and racism », *Canadian Woman Studies*, 1992, vol. 12, n° 3, pp. 20-23.

SINKE Suzanne M., « Gender and migration : historical perspectives », *International Migration Review*, 2006, vol. 40, n° 1, pp. 82-103.

STASIULIS Daiva K. et BAKAN Abigail Bess, *Negotiating citizenship : migrant women in Canada and the global system*, Toronto, University of Toronto Press, 2005, 249 p.

THOBANI Sunera, « Sponsoring immigrant women's inequalities », *Canadian Woman Studies*, 1999, vol. 19, n° 3, pp. 11-16.

6.2 Origines diverses

ABRAHAM Diana, « What is this snow place! : conversations with Italian-Canadian grandmothers », *Canadian Woman Studies*, 1982, vol. 4, n° 2, pp. 66-67.

BRISTOW Peggy (dir.), « *We're rooted here and they can't pull us up* » : *essays in African Canadian women's history*, Toronto, University of Toronto Press, 1994, 248 p.

CANCIAN Sonia, « Love in the time of migration : lovers' correspondence between Italy and Canada, 1948-1957 », *Diversité urbaine*, 2011, vol. 10, n° 2, p. 91.

CALLISTE Agnes, « Women of exceptional merit : immigration of Caribbean nurses to Canada », *Canadian Journal of Women and the Law*, 1993, vol. 6, pp. 85-102.

CHU Sandra Ka Hon, « Reparation as narrative resistance : displacing orientalism and recording harm for Chinese women of the Exclusion Era », *Canadian Journal of Women and the Law*, 2006, vol. 18, pp. 387-437.

CHU Sandra Ka Hon, *Reparation as narrative resistance : displacing orientalism and*

recording harm for Chinese women of the Exclusion Era, Mémoire, Toronto, University of Toronto, 2004, 135 p.

COLE Joyce, *West Indian teachers and nurses in Ontario, Canada : a study of migration patterns*, Mémoire, Hamilton, McMaster University, 1967, 114 p.

DRAPER Paula J., « Surviving their survival : women, memory, and the Holocaust », in Marlene EPP, Franca IACOVETTA et Frances SWYRIPA (dir.), *Sisters or strangers ? Immigrant, ethnic, and racialized women in Canadian history*, Toronto, University of Toronto Press, 2004, pp. 399-414.

DRAPER Paula J., « Canadian Holocaust survivors : from liberation to rebirth », *Canadian Jewish Studies*, 1997-1996, vol. 4-5, pp. 39-62.

DRAPER Paula J. et KARLINSKY Janice B., « Abraham's daughters : women, charity, and power in the Canadian Jewish Community », in Franca IACOVETTA, Paula DRAPER et Robert VENTRESCA (dir.), *A nation of immigrants : women, workers, and communities in Canadian history, 1840s-1960s*, Toronto, University of Toronto Press, 1998, pp. 186-201.

DRAPER Paula J. et KARLINSKY Janice B., « Abraham's daughters : women, charity and power in the Canadian Jewish Community », in Jean BURNET (dir.), *Looking into my sister's eyes : an exploration in women's history*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1986, pp. 75-90.

DEMERS Sylvie, *Émigration, famille, travail et communauté : rôles cachés des femmes portugaises d'Ottawa-Hull*, Mémoire, Ottawa, Université d'Ottawa, 1987, 186 p.

DOUNIA Magarita, *Your roots will be here, away from your home : migration of Greek women to Montreal, 1950-1980*, Mémoire, Montreal, McGill University, 2004, 125 p.

EPP Marlene, *Mennonite women in Canada : a history*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2008, 407 p.

EPP Marlene, « Victims of the times, heroes of their lives : five Mennonite refugee women », in Veronica STRONG-BOAG, Mona GLEASON et Adele PERRY (dir.), *Rethinking Canada : the promise of women's history*, 4^e éd., Don Mills, Ont., Oxford University Press, 2002, pp. 268-298.

EPP Marlene, « Pioneers, refugees, exiles, and transnationals : gendering diaspora in an ethno-religious context », *Journal of the Canadian Historical Association*, 2001, vol. 12, n^o 1, pp. 137-153.

EPP Marlene, *Women without men : Mennonite refugees of the Second World War*, Toronto, University of Toronto Press, 1999, 296 p.

EPP Marlene, IACOVETTA Franca et SWYRIPA Frances (dir.), *Sisters or strangers ? Immigrant, ethnic, and racialized women in Canadian history*, Toronto, University of Toronto Press, 2004, 418 p.

FLYNN Karen C., *Moving beyond borders : a history of Black Canadian and Caribbean women in the diaspora*, Toronto, University of Toronto Press, 2011, 288 p.

FLYNN Karen C., *Race, class, and gender : Black nurses in Ontario, 1950-1980*, Thèse, Toronto, York University, 2003, 334 p.

FREUND Alexander, « Contesting the meanings of migration : German women's immigration to Canada in the 1950s », *Canadian Ethnic Studies*, 2010, vol. 41, n° 3, pp. 1-26.

FREUND Alexander, « Troubling memories in nation-building : World War II memories and Germans' inter-ethnic encounters in Canada after 1945 », *Social History*, 2006, vol. 39, n° 77, pp. 129-155.

FREUND Alexander, *Identity in immigration : self-conceptualization and myth in the narratives of German immigrant women in Vancouver, B.C., 1950-1960*, Mémoire, Burnaby, Simon Fraser University, 1994, 129 p.

FREUND Alexander et QUILICI Laura, « Exploring myths in women's narratives : Italian and German immigrant women in Vancouver, 1947-1961 », *The Oral History Review*, hiver 1996, vol. 23, n° 2, pp. 19-43.

GABACCIA Donna R. et IACOVETTA Franca, *Women, gender and transnational lives: Italian workers of the world*, University of Toronto Press, 2002, 472 p.

IACOVETTA Franca, « Recipes for democracy ? Gender, family, and making female citizens in Cold War Canada », in Mona GLEASON, Adele PERRY et Veronica STRONG-BOAG (dir.), *Rethinking Canada : the promise of women's history*, 5^e éd., Don Mills, Ont., Oxford University Press, 2006, pp. 264-277.

IACOVETTA Franca, « Remaking their lives : women immigrants, survivors and refugees », in Joy PARR (dir.), *A diversity of women: Ontario, 1945-1980*, Toronto, University of Toronto Press, 1995, pp. 135-167.

IACOVETTA Franca, « From contadina to worker : southern Italian immigrant working women in Toronto, 1947-62 », in Gerald TULCHINSKY (dir.), *Immigration in Canada : historical perspectives*, Toronto, Copp Clark Longman, 1994, pp. 380-402.

IACOVETTA Franca, « Trying to make ends meet : an historical look at Italian women, the state and family survival strategies in post-war Toronto », *Canadian Woman Studies*, 1987, vol. 8, n° 2, pp. 6-11.

IACOVETTA Franca, « From contadina to worker : southern Italian immigrant working women in Toronto, 1947-1962 », in Jean BURNET (dir.), *Looking into my sister's eyes : an exploration in women's history*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1986, pp. 195-222.

IULIANO Susanna, *Sebben che siamo donne (although we are women) : a comparative study of Italian immigrant women in post-war Canada and Australia*, Thèse, Montreal, McGill University, 2001, 381 p.

JAROCHOWSKA-DE KOSKO Maria Anna, *Out of the nest : Polish women immigrants in the twentieth century*, New York, Vantage Press, 2012, 288 p.

JOSEPH Norma Baumel, « Jewish women in Canada : an evolving role », in Ruth. KLEIN et Frank. DIMANT, BNAI BRITH CANADA. (dir.), *From immigration to integration : the Canadian Jewish experience : a millennium edition*, Toronto, Institute for International Affairs, 2001,

pp. 182-195.

KAKETSIS Anastasia, *Perspectives of Greek immigrant women and the education of their children in Canada*, Mémoire, Calgary, University of Calgary, 2000, 126.

KOJDER Apolonja, « Women and the Polish Alliance of Canada », in Jean BURNET (dir.), *Looking into my sister's eyes : an exploration in women's history*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1986, pp. 91-105.

KOJDER Apolonja, « Women and the Polish Alliance of Canada », in Benedykt HEYDENKORN (dir.), *A Community in transition : the Polish group in Canada*, Toronto, Canadian Polish Research Institute, 1985, pp. 119-204.

LABELLE Micheline, TURCOTTE Geneviève, KEMPENEERS Marianne et MEINTEL Deidre (dir.), *Histoires d'immigrées : itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques, haïtiennes et portugaises de Montréal*, Montréal, Boréal, 1987, 275 p.

LINKE Gabriele, « Scottish perceptions of Canada in the 1950s: the autobiography of Margaret Gillies Brown », *Zeitschrift für Kanada-Studien*, 2011, vol. 31, n° 1, pp. 76-90.

LUKASIEWICZ Krystyna, *Family and work : Polish interwar immigrant women in Alberta, 1920-1950*, Mémoire, Calgary, University of Calgary, 1993, 144 p.

MIRANDA Susana P., « Portuguese women's activism in Toronto's building cleaning industry, 1975-1986 », in Carlos TEIXEIRA et Victor M.P. DA ROSA (dir.), *The Portuguese in Canada : diasporic challenges and adjustment*, Toronto, University of Toronto Press, 2009, pp. 109-135.

NEUFELD REDEKOP Gloria, *The work of their hands : Mennonite women's societies in Canada*, Waterloo, Ont., Wilfrid Laurier University Press, 1996, 172 p.

NIPP Dora, « "But women did come" : working Chinese women in the interwar years », in Jean BURNET (dir.), *Looking into my sister's eyes : an exploration in women's history*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1986, pp. 179-194.

OIKAWA Mona, *Cartographies of violence : women, memory, and the subject(s) of the internment*, Thèse, Toronto, University of Toronto, 1999, 414 p.

PAPP Susan M., « Hungarian immigrant women », *Polyphony*, 1986, vol. 8, n° 1-2, p. 42.

PERLIKOWSKI Zofia, *Cultural retention among Polish women who came to Canada between 1945 and 1960 as displaced persons or immigrants*, Mémoire, Winnipeg, University of Manitoba, 2009, 221 p.

PERRY Harriet, « The metonymic definition of the female in the concept of honour among Italian immigrant families in Toronto », in Betty Boyd CAROLI, Robert F. HARNEY et Lydio F. TOMASI (dir.), *The Italian immigrant woman in North America*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1978, pp. 222-233.

POSCA Emma, *Such hardworking women : a generation analysis of Italian women in Toronto*, Mémoire, Toronto, York University, 2006, 184 p.

POULIN Pierre C., « Le problème de main-d'oeuvre : l'exemple des 100 Polonaises », in Serge COURVILLE, Pierre C. POULIN et Barry RODRIQUE (dir.), *Histoire de Beauce-Etchemin-Amiante*, Sainte-Foy, Qc, Institut québécois de recherche sur la culture, 2003, pp. 653-670.

POY Vivienne, *Passage to promise land : voices of Chinese immigrant women to Canada*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2013, 262 p.

POY Vivienne, *Calling Canada home : Canadian law and immigrant Chinese women from South China and Hong Kong, 1860-1990*, Thèse, Toronto, University of Toronto, 2003, 469 p.

RALSTON Helen, « Canadian immigration policy in the twentieth century : its impact on South Asian women », *Canadian Woman Studies*, 1999, vol. 19, n° 3, pp. 33-37.

ROBERTS Barbara, « Ladies, women and the State : managing female immigration, 1880-1920 », in Roxana NG, Gillian WALKER et Jake MULLER (dir.), *Community organization and the Canadian state*, Toronto, Garamond Press, 1990, pp. 108-130.

SANGSTER Joan, « The Polish "Dionnes" : gender, ethnicity, and immigrant workers in post-Second World War Canada », *The Canadian Historical Review*, septembre 2007, vol. 88, n° 3, pp. 469-500.

SARLO-HAYES Elizabeth, *The Italian immigrant woman in Post World War II Canada : overt and covert stories*, Mémoire, Peterborough, Trent University, 1999, 159 p.

SCHEINBERG Ellen, *The « undesirables » : Canadian deportation policy and its impact on female immigrants, 1946-1956*, Thèse, Ottawa, Université d'Ottawa, 2007, 251 p.

SILVERA Makeda, *Silenced : talks with working class Caribbean women about their lives and struggles as domestic workers in Canada*, 2^e éd., Toronto, Sister Vision Press, 1989, 134 p.

SUGIMAN Pamela, « "These feelings that fill my heart" : Japanese Canadian women's memories of internment », *Oral History*, automne 2006, vol. 34, n° 2, coll. « War Memory », pp. 69-84.

SUGIMAN Pamela, « Passing time, moving memories : interpreting wartime narratives of Japanese Canadian women », *Social History*, 2004, vol. 37, n° 73, pp. 51-79.

SWYRIPA Frances, *Wedded to the cause : Ukrainian-Canadian women and ethnic identity, 1891-1991*, Toronto, University of Toronto Press, 1993, 330 p.

WEISBART BELLINI Stephanie, *The kitchen table talks : immigrant Italian domestics in Toronto's post-war years*, Mémoire, Saint John's, Memorial University of Newfoundland, 2001, 207 p.

WHARTON-ZARETSKY Marcia, « Foremothers of Black women's community organizing in Toronto », *Atlantis*, printemps/été 2000, vol. 24, n° 2, pp. 61-71.

WHARTON-ZARETSKY Marcia, *Black women activists in Toronto from 1950 to 1990*, Thèse, Toronto, Ontario Institute for Studies in Education, 1999, 245 p.

WOON Yuen-Fong, « Between South China and British Columbia : life trajectories of Chinese women », *BC Studies*, hiver 2007, n° 156, pp. 84-107.

ZMIENKO-SENYSHYN Halyna, « Le mouvement des femmes ukrainiennes au Québec », in Alexander BIEGA (dir.), *La vie des Ukrainiens du Québec*, Toronto, Éditions Basiliens, 1994, pp. 157-180.

6.3 Domestiques

ARAT-KOÇ Sedef, « From "mothers of the nation" to migrant workers : immigration policies and domestic workers in Canadian history », in Veronica STRONG-BOAG, Mona GLEASON et Adele PERRY (dir.), *Rethinking Canada : the promise of women's history*, 4^e éd., Don Mills, Ont., Oxford University Press, 2002, pp. 284-298.

ARAT-KOÇ Sedef, « From "mothers of the nation" to migrant workers », in Abigail B. BAKAN et Daiva K. STASIULIS (dir.), *Not one of the family : foreign domestic workers in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1997, pp. 53-80.

BARBER Marilyn, *Les domestiques immigrantes au Canada*, Ottawa, Société historique du Canada, coll. « Les groupes ethniques du Canada », 1991, 33 p.

CALLISTE Agnes, « Canada's immigration policy and domestics from the Caribbean : the second domestic scheme », in Wendy MITCHINSON, Alison L PRENTICE, Paula BOURNE, Gail CUTHBERT BRANDT, Beth LIGHT et Naomi BLACK (dir.), *Canadian women : a reader*, Toronto, Harcourt Brace & Company Canada, 1996, pp. 380-405.

DAENZER Patricia M., *Regulating class privilege : immigrant servants in Canada, 1940s-1990s*, Toronto, Canadian Scholars' Press, 1993, 196 p.

DANYS Milda, « Contract hiring of displaced persons in Canadian domestic employment, 1947-1950 », *Lituanus. Lithuanian Quarterly Journal of Arts and Sciences*, été 1983, vol. 29, n° 2, pp. 40-51.

DOUGLAS E.M.K., « West Indians in Canada : the household-help scheme : a comment », *Social and Economic Studies*, juin 1968, vol. 17, n° 2, pp. 215-217.

HARZIG Christiane, « MacNamara's DP domestics : immigration policy makers negotiate class, race, and gender in the aftermath of World War II », *Social Politics : International Studies in Gender, State and Society*, 2003, vol. 10, n° 1, pp. 23-48.

HENRY Frances, « The West Indian domestic scheme in Canada », *Social and Economic Studies*, mars 1968, vol. 17, n° 1, pp. 83-91.

HSIUNG Ping-Chun et NICHOL Katherine, « Policies on and experiences of foreign domestic workers in Canada », *Sociology Compass*, septembre 2010, vol. 4, n° 9, pp. 766-778.

IACOVETTA Franca, « "Primitive villagers and uneducated girls" : Canada recruits domestics from Italy, 1951-52 », *Canadian Woman Studies*, 1986, vol. 7, n° 4, pp. 14-18.

MACKENZIE Ian R., « Early movements of domestics from the Caribbean and Canadian immigration policy : a research note », *Alternate Routes, a Journal of Critical Social Research*, 1988, vol. 8, pp. 124-143.

MINA Noula, « Taming and training Greek "peasant girls" and the gendered politics of whiteness in postwar Canada : Canadian bureaucrats and immigrant domestics, 1950s-

1960s », *Canadian Historical Review*, décembre 2013, vol. 94, n° 4, pp. 514-539.

SCHECTER Tanya Miri, *Race, class, women and the state : the case of domestic labour in Canada*, Mémoire, Montreal, McGill University, 1997, 144 p.

TASTSOGLU Evangelia, « « The temptations of new surroundings » : family, state, and transnational gender politics in the movement of Greek domestic workers to Canada in the 1950s and 1960s », in Evangelia TASTSOGLU (dir.), *Women, gender, and diasporic lives : labor, community, and identity in Greek migrations*, Lanham, Md., Lexington Books, 2009, pp. 81-114.

6.4 Mariées de guerre

BRITTON Phyllis, « *Whither thou goest* », *War brides : an investigation and comparison of the experience of Canadian and American wartime marriages*, Devoir de licence, Toronto, Atkinson College, York University, 2003, 29 p, <http://www.canadianwarbrides.com/thesis1.asp>, consulté le 6 février 2013.

BUTLER Cheryl A., « *Janey Canuck* » : *experiences of World War II British War brides who emigrated to Canada*, Toronto, University of Toronto, 1995, 123 p.

JARRATT Melynda, *The war brides of New Brunswick*, Mémoire, Fredericton, University of New Brunswick, 1995, <http://www.canadianwarbrides.com/thesis1.asp>, consulté le 1^{er} janvier 2013.

KENNEDY Corinne, « *They brought us Eaton's catalogues* » : *issues of gender, consumerism, and citizenship in the stories of Second World War British war brides*, Mémoire, Ottawa, Carleton University, 2002, 193 p.

WILLIAMS Nathan, *Rose-coloured glasses : stories from Fraser Valley war brides*, 2011, <http://app.ufv.ca/fvhistory/studentsites/wwII/warbrides/index.html>, consulté le 18 janvier 2014.

7. Outils et méthodologies

ADAMSON Christopher R., OLIVER Michael K. et SOLBERG Janet, « The unpublished research of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism », *Canadian Journal of Political Science*, décembre 1974, vol. 7, n° 4, pp. 709-720.

BAILLARGEON Denyse, « Histoire orale et histoire des femmes : itinéraires et points de rencontre », *Recherches féministes*, 1993, vol. 6, n° 1, pp. 53-68.

BURTON Antoinette (dir.), *Archive stories : facts, fictions, and the writing of history*, Durham, N.C., Duke University Press, 2006, 409 p.

HARTOG François, *Evidence de l'histoire : ce que voient les historiens*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2005, 285 p.

IACOVETTA Franca, « Manly militants, cohesive communities, and defiant domestics : writing about immigrants in Canadian historical scholarship », *Labour*, 1995, vol. 36, pp. 217-252.

LEDUC Jean, MARCOS-ALVAREZ Violette et PELLEC Jacqueline LE, *Construire l'histoire*, Paris ; Toulouse, Bertrand-Lacoste ; CRDP Midi-Pyrénées, coll. « Collection Didactiques »,

1998, 165 p.

SANGSTER Joan, « Telling our stories : feminist debates and the use of oral history », in Veronica STRONG-BOAG, Mona GLEASON et Adele PERRY (dir.), *Rethinking Canada : the promise of women's history*, 4^e éd., Don Mills, Ont., Oxford University Press, 2002, pp. 220-234.

SCHEINBERG Ellen, « Two perspectives on the same source : an examination of federal deportation case files », *Archivaria*, 2004, vol. 57, pp. 51-67.

8. Webographie

ANDERSON Douglas A., « Eva-Lis Wuorio », *Lesser-known writers*, 7 novembre 2012, <http://desturmobed.blogspot.fr/2012/11/eva-lis-wuorio.html>, consulté le 18 mai 2014.

BAILIE Rachel K. et PERCY David R., « Violet King: a dauntless young woman (U of A Law 1953) », *University of Alberta, Faculty of Law*, 24 décembre 2012, <https://lawschool.ualberta.ca/news/main-news/2012/december/featuredcentenaryfirstsstory-violetkinguofalaw1953>, consulté le 8 mai 2015.

BEAUDRY-MELLOR Tina, « Strum, Gladys (1906-) », *The Encyclopedia of Saskatchewan*, http://esask.uregina.ca/entry/strum_gladys_1906-.html, consulté le 19 mai 2014.

BEREY Kristine, « Trailblazers from the Caribbean had a dream », *The Senior Times*, février 2010, <http://theseniortimes.com/article/2009/02/trailblazers-from-caribbean-had-dream.html>, consulté le 18 mai 2015.

BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES CANADA, « Le Canada et la guerre froide : l'affaire Gouzenko », *Des sources*, s.d., <http://www.collectionscanada.gc.ca/obj/008001/f2/cold-f.pdf>, consulté le 15 juin 2015.

BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES CANADA, « Thèmes, Gladys Strum », *Femmes à l'honneur : leurs réalisations*, 16 septembre 2010, <http://www.collectionscanada.gc.ca/femmes/030001-1341-f.html>, consulté le 19 mai 2014.

BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES CANADA, « Thèmes - Sciences, Irene Ayako Uchida », *Femmes à l'honneur : Leurs réalisations*, 2 octobre 2000, <http://www.collectionscanada.gc.ca/women/030001-1414-e.html>, consulté le 16 août 2013.

BORDE Valérie, « Lajoie, Andrée », *Les prix du Québec*, s.d., <http://www.prixduquebec.gouv.qc.ca/recherche/desclaureat.php?noLaureat=267>, consulté le 26 février 2015.

BRADY Bill, « Hank Wong's war », *lfp*, lfpres.com, 6 novembre 2010, http://www.lfpres.com/comment/columnists/bill_brady/2010/11/05/15989531.html, consulté le 30 juillet 2013.

BROOKS Vernon, « Canadian National Committee on Refugees », <http://publish.uwo.ca/~brooks/refugee%20committee3.html>, consulté le 22 mars 2015.

COLE Catherine, « European immigrants at GWG in the post war era », *Piece by piece : the GWG story*, s.d., <http://royalalbertamuseum.ca/exhibits/online/GWG/en/labourforce/eastern>

[europeans.html](#), consulté le 14 octobre 2014.

CLAYTON Jenny, « Chinese public school : a cultural centre in Chinatown », *Victoria's Chinatown : a gateway to the past and present of Chinese Canadians*, s.d., http://chinatown.library.uvic.ca/chinese_public_school, consulté le 1er août 2014.

DABYDEEN David, « Island dreams », *theguardian*, 22 janvier 2005, <http://www.theguardian.com/books/2005/jan/22/featuresreviews.guardianreview32>, consulté le 1^{er} novembre 2014

FARRELL Anne, « Cairine Wilson », *section15.ca*, 9 mai 2001, http://section15.ca/features/people/2001/05/09/cairine_wilson/, consulté le 6 mai 2014.

GOSZTONYI AINLEY Marianne, « Mabel Frances Timlin, FRCS (1891-1976) », *CWEN/RFÉ, Canadian Women Economists Network*, février 1996, <http://www.yorku.ca/cwen/aad1eTimlin.html>, consulté le 20 septembre 2014.

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA, « Citation de l'Ordre du Canada pour Jean B. Lumb, C.M. », *C'est un honneur*, s.d., <http://www.gg.ca/honour.aspx?id=1035&t=12&ln=lumb&lan=fra>, consulté le 23 juillet 2013.

GREENAWAY John Endo, « Tatsuo Kage : chronicling Japanese Canadians in exile », *The Bulletin : a journal of Japanese Canadian Community History & Culture*, 23 mai 2012, <http://jccbulletin-geppo.ca/featured/tatsuo-kage-chronicling-japanese-canadians-in-exile/>, consulté le 24 août 2013.

HENRY Jacques, « Historique », *l'Association France-Canada*, s.d., <https://sites.google.com/site/associationfrancecanada/historique>, consulte le 14 février 2014.

HINDS Mary Lue, « Social activist and mayor, Grace Hartman », *section 15.ca*, 30 janvier 2002, http://section15.ca/features/people/2002/01/30/grace_hartman_social/, consulté le 17 janvier 1015.

HUDES Sammy, « The controversial legacy of Charlotte Whitton », *Arutz Sheva* 7, 20 août 2010, <http://www.israelnationalnews.com/News/News.aspx/139226#.VetMHvmUeao>, consulté le 25 octobre 2015.

HUEBERT Helmut T. et HUEBERT Susan « Great Trek, 1943-1945 », *Global Anabaptist Mennonite Encyclopedia Online*, avril 2009, http://gameo.org/index.php?title=Great_Trek,_1943-1945, consulté le 15 octobre 2014.

KAI David, « A ghost town tour 2013 », *A Message given at Pickering Village United Church, Ajax, Ont.*, 2 mars 2014, <http://www.cjuc.org/history/Ghost%20town%20tour%202013.pdf>, consulté le 15 août 2014.

KROLIKOWSKI Lujan, « Africa and the orphans », *Kresy Siberia Virtual Museum*, s.d., <http://kresy-siberia.org/people-of-the-polish-second-corps/all-people/krolikowski-lucjan/africa-and-the-orphans/1/>, consulté le 4 mai 2014.

OTTAWA CHINESE COMMUNITY SERVICE CENTRE and CHONG Denise, « The Lim family, Carleton Place », *Lives of the family : lives of the family in Ottawa and nearby small towns*, 2012, <http://livesofthefamily.com/the-lim-family-carleton-place/>, consulte le 29 juillet 2013.

NIINISTÖ Juhani, « The able organizer from Finland », *Vapaa Sana*, s.d., <http://vapaaasana.com/BrunoTehunenProfile2010.htm>, consulté le 13 décembre 2014.

PIOTROWSKI Tadeusz M., « Deportation, "amnesty", and the Polish diaspora », *Electronic Museum*, 2002, http://www.electronicmuseum.ca/Poland-WW2/soviet_deportations/piotrowski_01.html, consulté le 8 mai 2014.

PROKOP Manfred, « German settlement in Central and Eastern Europe », *A profile of Alberta's German-speaking communities*, s.d., <https://www.ualberta.ca/~german/AlbertaHistory/settlement1.html>, consulté le 24 octobre 2014.

RAINVILLE Paul-Etienne, « A l'origine d'un mouvement social des droits humains », *LDL, Ligue des droits et libertés*, 21 juin 2013, <http://liguedesdroits.ca/?p=1402>, consulté le 23 août 2014.

ROBINSON Greg, « "Two other solitudes" : historical encounters between Japanese Canadians and French Canadians – Part 2 », *Discover Nikkei, Japanese migrants and their descendants*, 11 décembre 2009, <http://www.discovernikkei.org/en/journal/2009/12/11/two-other-solitudes/>, consulté le 23 août 2014.

SCOTT Ruth, « Dyck, Elfrieda Klassen (1917-2004) », *Global Anabaptist Mennonite Encyclopedia Online*, décembre 2010, [http://www.gameo.org/index.php?title=Dyck,_Elfrieda_Klassen_\(1917-2004\)](http://www.gameo.org/index.php?title=Dyck,_Elfrieda_Klassen_(1917-2004)), consulté le 4 juillet 2014,

SMITH Carrie-Ann, « Nous nous regroupions chaque nuit autour de nos radios : souvenirs de la révolution hongroise et de l'immigration hongroise au Canada », *Musée canadien de l'immigration du Quai 21*, http://www.quai21.ca/sites/default/files/uploads/files/fr/75years/FR_research_hungarian_revolution_refugees.pdf, consulté le 20 décembre 2014.

STRONG-BOAG Veronica, « From London suffragette to Vancouver suffragist : Helena Rose Gutteridge (1879-1960) », *VOTE : Women suffrage and beyond*, 27 janvier 2014, <http://womensuffrage.org/?p=22351>, consulté le 27 août 2014.

SUPPA Adrianna, « Costi : a history in progress », *COSTI Immigrant Services*, s.d., http://www.costi.org/downloads/COSTI_HISTORY_IN_PROGRESS_EXCERPTS.pdf, consulté le 15 octobre 2014.

VANCOUVER HOLOCAUST EDUCATION CENTRE, *Cœurs ouverts, portes fermées, 2002*, s.d., <http://www.museevirtuel-virtualmuseum.ca/sgc-cms/expositions-exhibitions/orphelins-orphans/french/themes/newlives/page2.html>, consulté le 5 mai 2014.

VIGNEAULT Pierre, « Juliette Barcelo tire sa révérence », *La Nouvelle union*, 2 décembre 2009, <http://www.lanouvelle.net/Actualites/Economie/2009-12-02/article-1026687/Juliette-Barcelo-tire-sa-reverence/1>

« 1 Air Division Report on Aid to Hungarian Refugees », *RCAF Support Unit (SU) Metz, France*, s.d., <http://67.69.104.76:84/pinetreeline/metz/otherm2/otherm2-16b1.html>, consulté le 16 janvier 2015.

« Andrée Lajoie », *Université de Montréal, Centre de recherche en droit public*, s.d., <http://www.crdp.umontreal.ca/chercheurs/andree-lajoie/>, consulté le 26 février 2015.

« Bundock, Germaine, 1909-1975 », *Archeion*, <http://www.archeion.ca/bundock-germaine-1909-1975> et « Bundock, Germaine (fonds, P235) », *Centre de recherche en civilisation canadienne-française, uOttawa*, <http://arts.uottawa.ca/crccf/fonds/P235>, consulté le 11 janvier 2015.

« Canadian Daughters' League Assembly celebrates nine [sic ninety] years in Courtenay », *Comox Valley Record*, 19 juin 2013, <http://www.comoxvalleyrecord.com/community/212195771.html>, consulté le 27 mars 2014.

« Canadian Daughters League », *SAIN Collections, Saskatchewan Archival Information Network*, s.d., <http://sain.scaa.sk.ca/collections/index.php/canadian-daughters-league>, consulté le 27 mars 2014.

« Le Cercle des femmes journalistes de l'Outaouais (CFJO) », *La Présence française en Ontario : 1610, passeport pour 2010*, Ottawa, CRCCF, 2002, <http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/II/D/3/IID3b04.html>, consulté le 11 janvier 2015.

« Ces femmes au cœur de l'histoire de la Croix-Rouge », *Croix-Rouge canadienne*, <http://www.croixrouge.ca/faites-un-don/autres-facons-de-donner/le-tiffany-circle/ces-femmes-au-c%C5%93ur-de-l%E2%80%99histoire-de-la-croix%E2%80%91rouge>, consulté le 8 mars 2015.

« Charity Lawson Grant '31 », *The Link, the BSS Magazine*, vol. 3, 2008/2009, p. 21, <http://bss.on.ca/bsslink/010-2008-2009-vol3/files/assets/basic-html/page21.html>, consulté le 5 mars 2014.

« The Chinese Experience in British Columbia : 1850-1950 », *University of British Columbia*, <http://www.library.ubc.ca/chineseinbc/naturalization.html>, consulté le 29 juillet 2014.

« City drops Whitton name from archives plan », *cbcnews*, 9 mai 2011, <http://www.cbc.ca/news/canada/ottawa/city-drops-whitton-name-from-archives-plan-1.996773>, consulté le 25 octobre 2014.

« Décès de Juliette Barcelo », *Le Verdun Messenger*, 21 janvier 2015, <http://journalmetro.com/local/verdun/communaute-verdun/706350/decès-de-juliette-barcelo/>, consulté le 3 février 2015.

« Eva Smith, 1923-1993, Black History (people) », *Quizlet*, <http://quizlet.com/22954793/black-history-people-flash-cards/>, consulte le 6 juillet 2013

« Gender differences in leadership are a myth », *Kilden, Information Centre for Gender Research in Norway*, 4 février 2013, <http://eng.kilden.forskningsradet.no/c52778/nyhet/vis.html?tid=83590>, consulté le 8 février 2014.

« Japanese Canadian Timeline », *Canadian Nikkei*, <http://www.canadiannikkei.ca/blog/japanese-canadan-timeline/>, consulté le 22 juin 2013.

« Konstantine & Emilie Popoff », *The Village of Slocan*, <http://www.slocancity.com/history/>, consulté le 12 septembre 2014.

« Lorentsen, Edith Leora », *Victoria Times Colonist, canada.com*, 2 juin 2006, http://www.canada.com/story_print.html?id=5d32c834-2c7b-463e-96ac-

[e84f9c013cb7&sponsor=](#), consulté le 5 janvier 2015.

« Mary Quon Moy Ing Memorial Scholarship », *Asian American Journalists' Association*, 24 octobre 2013, <http://www.aaaja.org/2014-mary-quon-moy-ing/>, consulté le 31 juillet 2014.

« Militaires ukrainiens au Canada », *GrandQuebec.com*, <http://grandquebec.com/multiculturalisme/ukrainiens-canada/>, consulté le 24 mai 2014.

« Obituary–Walmsley, Norma E. », *Ottawa Citizen*, 9 janvier 2011, <http://www.legacy.com/obituaries/ottawacitizen/obituary.aspx?n=norma-walmsley&pid=147718805>, consulté le 26 février 2015.

« Scotti, Isa "Efisia" », *Ontario Genealogical Society*, 10 octobre 2007, <https://www.ogs.on.ca/ogspi/2007/07sco001.htm>, consulté le 21 octobre 2014.

« Secrets of the sisterhood », *Vancouver Courier, canada.com*, 25 juin 2008, <http://www.canada.com/vancouvercourier/news/story.html?id=94fd4b48-efd4-4505-bc18-433228744556>, consulté le 6 février 2014.

« Surviving members of 1954 delegation to Ottawa honoured », *share*, 4 juin 2014, <http://sharenews.com/surviving-members-of-1954-delegation-to-ottawa-honoured/>, consulté le 28 octobre 2014.

« L'Union française de Montréal confie l'ensemble de son fonds d'archives », *Consulat général de France à Montréal*, 3 octobre 2011, <http://www.consulfrance-montreal.org/L-Union-francaise-de-Montreal>, consulté le 11 février 2014.

Annexes

Annexe n° 1

Tableau n° 10 : Total immigrantes au Canada et leur pourcentage des admissions totales entre 1945 et 1967

Annexe n° 2

Soutien pour l'admission des Européens déplacés

Annexe n° 3

Partisans des Ukrainiens déplacés

Annexe n° 4

Recrutement de domestiques dans les camps en Europe

Annexe n° 5

Conseils pour les employeuses des domestiques européennes

Annexe n° 6

Perspectives des Européennes déplacées

Annexe n° 7

Programme des orphelins juifs

Annexe n° 8

Mariées de guerre

Annexe n° 9

Immigration britannique et française

Annexe n° 10

Soutien pour l'immigration chinoise

Annexe n° 11

Notes de Muriel Kitagawa à la suite de la rencontre avec Ellen Fairclough

Annexe n° 12

Domestiques italiennes et antillaises

Annexe n° 13

Brochure de recrutement d'agents du service extérieur de l'Immigration, env. 1957

Annexe n° 14

Expulsion pour raison de « charge publique »

Annexe n° 15

Réfugiés, années 1950

Annexe n° 16

Femmes et élaboration de politiques d'immigration, années 1960

Annexe n° 1

Tableau n° 10 Total immigrantes au Canada et leur pourcentage des admissions totales entre 1945 et 1967			
Année	Total immigrants (T)	Total du sexe féminin (F)	F comme % du T
1945	22 722	15 021	66,1
1946	71 719	51 236	71,4
1947	64 127	39 692	61,9
1948	125 414	58 324	46,5
1949	95 217	44 055	46,3
1950	73 912	32 925	44,5
1951	194 391	74 225	38,2
1952	164 498	74 649	45,4
1953	168 848	77 446	45,9
1954	154 227	69 696	45,2
1955	109 946	53 118	48,3
1956	164 857	75 316	45,7
1957	282 164	127 938	45,3
1958	124 851	64 221	51,4
1959	106 928	55 452	51,9
1960	104 111	53 093	50,9
1961	71 689	39 583	55,2
1962	74 586	40 040	53,7
1963	93 151	47 988	51,5
1964	112 606	56 781	50,4
1965	146 758	72 051	49,1
1966	194 743	94 394	48,5
1967	222 876	107 718	48,3
TOTAL	2 944 341	1 424 962	48,4

Sources : Bureau fédéral de la statistique, *Annuaire du Canada*, 1945 à 1967, Ottawa, Imprimeur du Roi/de la Reine, 1946 à 1967 ; Main-d'œuvre et Immigration, *Immigration statistiques*, 1966 et 1967, Ottawa, Ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Annexe n° 2

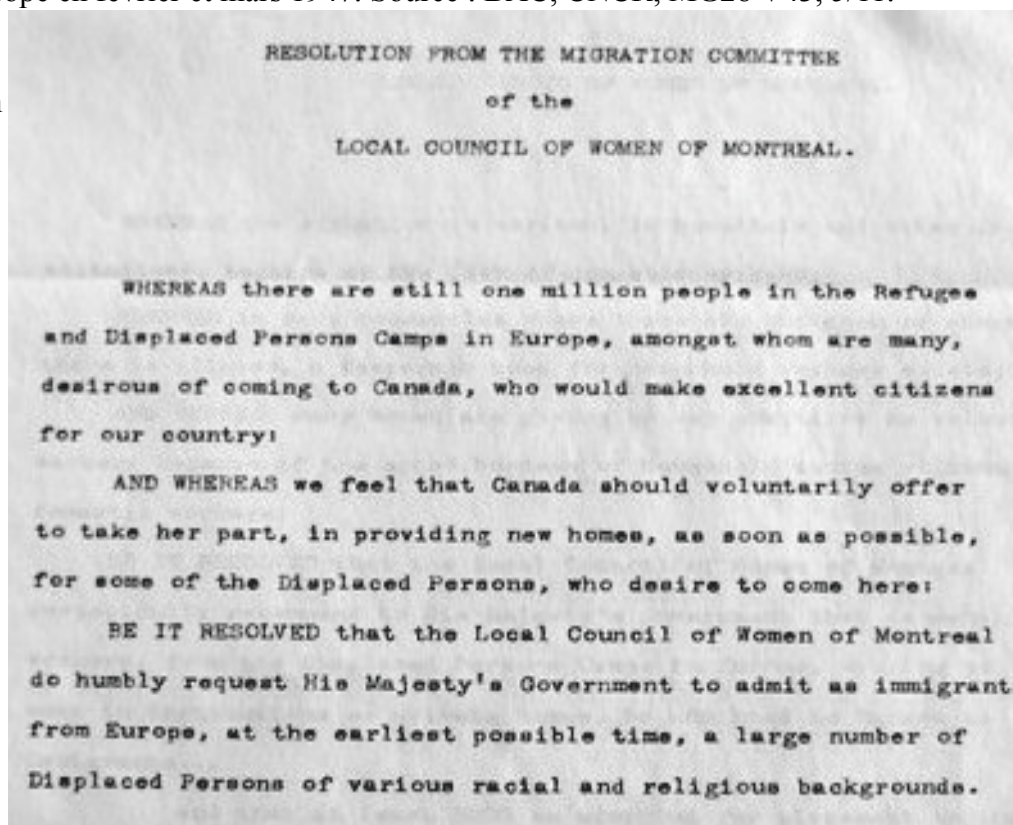
Soutien pour l'admission des Européens déplacés



1) Article sur une des conférences de Constance Hayward données à la suite de son tour des camps en Europe en février et mars 1947. Source : BAC, CNCR, MG28 V43, 5/11.

2) Résolution du Montréal Council of Women d'avril 1947 en faveur de l'admission d'Européens déplacés.

Source :
BAC,
NCWC,
MG28 I25
88/5.



Annexe n° 3

Partisans des Ukrainiens déplacés

Affiche annonçant une conférence de Doris et Dmytro Yanda pour parler de la situation des Ukrainiens déplacés, en automne 1949.

ПРИХОДІТЬ
ГРОМАДНО НА

ВІЧЕ

яке відбудеться в



Smoky Lake, Alta.

В НЕДІЛЮ, 4-го Грудня, 1949
в НАРОДНІМ ДОМІ, о год. 2-й пополудні

на якому промовлятимуть

Дмитро і Дарія Е. Янди

що недавно вернулись з поїздки по Європі, де звіділи
українські табори і громади.

Приходіть громадно!



Source : BAS, Yanda, MG30 D393, 13/50.

Annexe n° 4

Recrutement de domestiques dans les camps en Europe

Lettre de Fraudena
Eaton encourageant des
examens de santé
approfondi pour les
domestiques recrutées.
2 mai 1947
Source : BAC, SMCI,
RG26, 146/3-41-23.

C O P Y

12-- 640 West Hastings St.,
Vancouver, B.C.,
May 5, 1947.

Mr. A. MacNamara,
Deputy Minister of Labour,
Confederation Building,
OTTAWA, Canada.

Dear Mr. MacNamara:

Domestic Workers - Immigration

In my former letters to you I stressed the importance of health examinations in connection with bringing in domestic workers. I did not speak of one matter which is always of concern in dealing with any large numbers of women.

During the war, when we brought girls from the West to the East, there were a number who were pregnant. In co-operation with the employer who had to make special arrangements for their welfare. In some cases they were sent home at our expense.

The other night at dinner I sat next to Dr. Stewart Murray, Chief Health Officer for the City of Vancouver. He expressed the hope that the Government would be more careful of the health of any women coming in to work in homes than had been the case with the Poles. I asked him if the test for pregnancy was very complicated and if, in his opinion, it would be advisable to suggest that the medical officers in Europe should use this test as well as that for venereal disease, tuberculosis, etc. He assured me that it is technically simple and he would strongly advise it. I felt I should offer the suggestion for consideration.

Another thing I failed to mention was the need for supervision of this group on the trip over.

Yours sincerely,
Fraudena Eaton
Mrs. Rex Eaton

Seems reasonable to me (Sgd.) H.L.K. 16/5/47.

CANADIAN NATIONAL TELEGRAPHS
W. M. ARMSTRONG, GENERAL MANAGER
TORONTO

STANDARD TIME 047 APR 24 PM 5-13
DEPARTMENT OF LABOUR

RA 370 146/143 DL 1 EXTRA=FD TORONTO ONT 24 427P
A MCNAMARA= 611
DEPUTY MINISTER DEPT LABOUR OTTAWA=

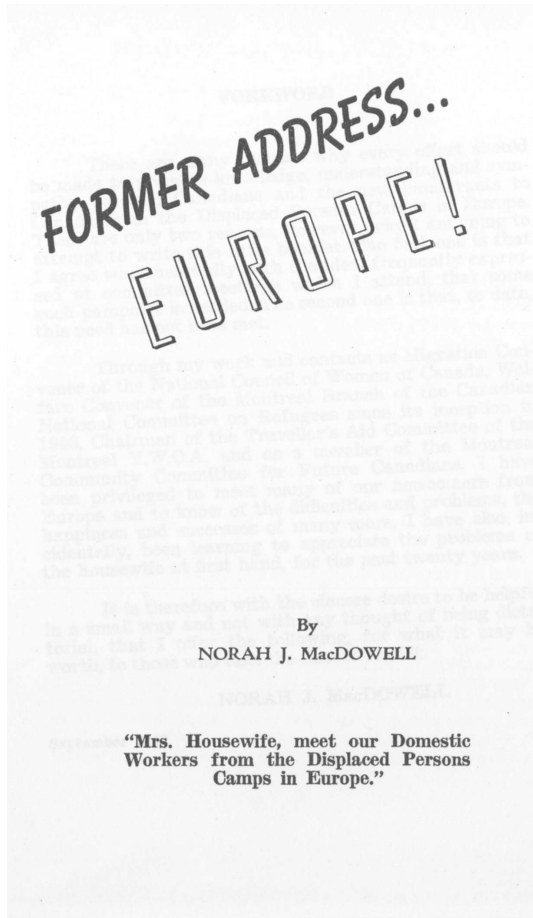
IN ACCORDANCE WITH POLICY STATED IN LETTER TO PRIME MINISTER
DEC TENTH 1946 WE ARE EAGER TO SEE CANADA ADMIT SUBSTANTIAL
NUMBER OF DISPLACED PERSONS STOP APPROVE OF WOMEN FOR
DOMESTIC SERVICE IF CONDITIONS OF WORK ARE SUCH THAT THEY
DO NOT DEBASE OCCUPATION AS WHOLE STOP APPRECIATE STATEMENT
BY MINISTER OF LABOUR THAT PREVAILING STANDARDS WILL BE
MET BUT THERE ARE NO SATISFACTORY STANDARDS IN DOMESTIC
EMPLOYMENT IN MANY OF THE PROVINCES AND NO LEGISLATIVE
PROTECTION STOP WE FEEL IT HIGHLY IMPORTANT THAT THESE
FACTS BE CONSIDERED INFORMING POLICY FOR HANDLING PERSONS
ADMITTED STOP ALSO IMPORTANT IN MAKING SELECTION THAT
SUITABILITY FOR THIS TYPE OF EMPLOYMENT BE CAREFULLY
DEFINED AND THAT AT LEAST ONE WOMAN BE INCLUDED ON SELEP
TEAM STOP WE BELIEVE YWCA HAS HAD VALUABLE EXPERIENCE
IN THIS CONNECTION AND WOULD APPRECIATE OPPORTUNITY TO
DISCUSS THESE MATTERS WITH YOU=

AGNES L REAN PRES NATIONAL COUNCIL YWCA.

Télégramme d'Agnes Rean
signalant l'intérêt de la
YWCA au projet pour
recruter des domestiques
dans les camps des personnes
déplacées en Europe.
24 avril 1947
Source : BAC, Travail,
RG27, 281/1-26-17-6-1.

Annexe n° 5

Conseils pour les employeuses des domestiques européennes



Couverture et page finale d'un livret de conseils pour employeuses préparé par Norah J. MacDowell, présidente de la commission Migration du National Council of Women, septembre 1948.

Source : BAnQM, MCW/CFM, P653 S4 SS3 D7, 8-22.

HOPES

No—these New Canadians are not just “so many hours of work at so much per month”. They are people with worries and problems and difficulties to overcome, of which we have little or no knowledge, and that, God grant, we Canadians will never have to learn. They are human beings who have been without homes for from three to six years. They have come to us with faith in our way of life and they look to us to help them build a new life on our foundations.

When we Canadian women meet one of these girls, whether it be as employer or as friend, (or as both), should we not remember, above all else, that she is a woman like ourselves; that she thinks and feels as we do, and that her sensibilities are quite as acute as are ours. By accident of birth she was a European—we are Canadians; her country and people were devastated in the late war—ours were not; and would we not do well to remember the words of the Rev. John Newton—Rector of the Church of St. Mary, Woolnoth, in the 18th century—“There, but for the Grace of God,—go I.”; and act accordingly.

Annexe n° 6

Perspectives des Européennes déplacées

Article sur l'arrivée du premier groupe d'infirmières recrutées parmi les Européennes déplacées. *Toronto Globe and Mail*, 11 septembre 1948.
Source : BAC, MCI, RG76, 650/B28865, microfilm C-10589.

Traduction d'une lettre de remerciements de Maria Struk, recrutée comme domestique pour travailler à Winnipeg.
Source : BAC, SMCI, RG26, 101/3-18-2.

12 DP Registered Nurses Hope to Work in Canada

Halifax, Sept. 30 (Special).—The first group of registered nurses to arrive in Canada from the displaced persons camps of Europe were a worried lot. "Will we be able to carry on with our nursing in this country?" they wanted to know as they disembarked from the United States Army transport General M. B. Stewart at Halifax.

TRANSLATION
(Polish)

OTTAWA, January 20, 1949

16, 1. 49

Personal to: Deputy Minister of Labour,
Ottawa, Canada.

Not quite six months when I was lucky to leave the DP. camp in Germany, and came to Canada to start a real and normal life.

At first when I came to Canada I had great difficulty because I did not understand the English language. Now, at present it is different with me for I am learning the English language at night. I am happy at the place where I am working and very happy to learn the English language for I take a great interest in it.

I am very thankful to the Canadian Government for giving me the opportunity to come to Canada and leave the miserable DP. camp in Germany. It was always in my mind to get away from there and start a new life somewhere else.

When I lost my parents during the war, I was always thinking and worrying with others in the camp like me, what would happen to us. I am happy that I was able to leave the detention camp as in this country I have a wonderful opportunity for a great future.

The first Christmas and New Years that I spent among the Canadians I am very happy that I found such a wonderful Canada and met such nice people. It was such great pleasure to be among strangers who have given me such pleasures and have given me "Best Wishes". They have shared with me wishes and gave me some gifts.

I am happy that I am working here and I can save some money, and I also remember those who have been in the camp and are still there suffering.

I am greatly thankful and heartily thank the Honourable Mr. MacNamara for news, and I am writing a few words about my new life in Canada, and how it was that I began my life here. I received your letter and am thanking you from the bottom of my heart for it and am writing you about the beginning of my life here.

With greatest of respect,
(sgd.) Maria Struk,

Miss Maria Struk,
91 Kingsway,
Winnipeg, Manitoba.

Annexe n° 7

Programme des orphelins juifs



National Council of Jewish Women of Canada
EDMONTON SECTION

THE EDMONTON SECTION
together with
THE SUB-SENIOR GROUP
will hold
AN EVENING MEETING

on
TUESDAY, FEBRUARY 1st, 1949
at
8:15 P.M.
at TALMUD TORAH HALL

P R O G R A M

Tea will be served

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-
MORE BOYS AND GIRLS

The Congress committee is again appealing to the Edmonton Jewish community to open its homes to more boys and girls who will shortly be arriving from Europe. THREE MORE HOMES, AT LEAST, ARE NEEDED. These boys and girls are our responsibility. All they need is a home and a little love and affection to help them forget the horrors they have been through. If necessary, the Congress committee will pay for their board and upkeep if non-paying homes cannot be found. If you are interested, please phone Mrs. A. Bercov at 83910.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

Announce de réunion du National Council of Jewish Women of Canada, Edmonton section, comprenant un appel pour des foyers d'accueil pour des orphelins juifs. Source : PAA, NCJWCE, PR0049, 1975.307, 1/1.

Résumé de l'évaluation des compétences d'Ethel Ostry Genkind, transmise au Congrès juif canadien par l'Organisation internationale pour les réfugiés en été 1947. Source : ANCJCCC, UJRA I0062, C-WOIP, 27/Ostry 1947.

Personal Evaluation 23 Dec 46
Ostry Ethel 1065 Gantway.
RATING : A
Personality: } Very good
(Co-op., Personality
compatibility)
Applicable - to job :
(Ability, Energy, Motivation) } Very well
trained, self
offer will put
energy & initiative
Results obtained: Very good
Director's summary evaluation:
O. is a very good person
with much to offer to the
Jewish people in Canada
The A. Bercov
1947

Annexe n° 8

Mariées de guerre

70-870
9 Lapointe Ave
July 18th
Dear Sirs
MINES & RESOURCES
W. H. Adleyfield
July 18 1945
just a few lines
to say thank you on
behalf of all the Wives who
Havelled on the Queen Mary
The staff on the ship were
the tops + everything which
could be possible was done
To your people in London too
I should say thank you
for a grand job. They must
have had terrible headaches
with us folks + must surely
have breathed a sigh of
relief as every boat load
left. So little is said in
the way of thanks + too
much taken for granted

Lettre de remerciements de Gladys Barry
à propos des dispositifs de voyage pour
elle et d'autres mariées de guerre.
29 juillet 1945

so I hope you won't
think a liberty but again
my thanks
Yours very Sincerely
Gladys Barry
(B1787) on behalf of all the
War Brides

Source : BAC, RG76, MCI, 462/705870,
microfilm, C-10401.

Rapport de la Woman's Christian
Temperance Union of Canada louant les
apports des mariées de guerre.
Septembre 1946. Source : APO, WCTUC,

F885, carton B252798, série 1, dossier MU8399.11.

CANADIANIZATION

The department of Canadianization is a very important one, and so interwoven with other branches of temperance work that a detailed report is difficult.

Through letters to the Provinces, articles in "Tidings" and the public press, I have tried to emphasize the need of an all-out effort. During the war, and since, many opportunities have come to instill a better national spirit among the people of Canada.

The war record of our service men and women overseas and at home has drawn the attention of our country. It is a great compliment to know that many thousands of British and Holland girls have married our boys and are now trying to make homes here for their husbands and the little Canadians many brought along. Many of these women will have friends come to them here, all being well. The snaps of home and stories told come to them vertising. Emigrants in large numbers will come too—here is good advertisement. The snaps of home and stories told come to them freedom to worship, and peace; also plenty of fertile land. This, in short, is the background that Canadianization in all its phases must fit into the picture.

Annexe n° 9

Immigration britannique et française

Brochure de bienvenue aux immigrants britanniques, signée Evelyn Brownell, env. 1947.
Source : APO, IBPF, 215K ou B354205.

<h3>Welcome to Ontario</h3> <p>In a few hours you will be in your new home ONTARIO.</p> <p>I want to say a very sincere word of welcome, and then tell you briefly what you may expect when you land at Malton Airport in Toronto. First of all your application forms have arrived ahead of you and the Immigration Branch knows all about you and is waiting to help you. The Ontario Government Air Plan is designed to give you every assistance. I do hope you have a really pleasant time on this journey which is equal to one-eighth of the distance around the world. Happy travelling,—we will be looking for you.</p> <p><i>Evelyn Brownell</i> (MRS. E. W. BROWNELL) Director</p>	<h3>When You Arrive</h3> <p>As your large and modern aircraft glides along the runway at Malton Airport which serves the City of Toronto, you will see an aircraft hangar from which proudly flies the "Union Jack." Outside this hangar, and waiting to greet you as you arrive, will be representatives of the Ontario Government, the Red Cross and the Salvation Army. You can spot them quickly by their uniforms or armbands. These friendly people are simply there to say, "Welcome to Ontario,"—and, of course, be of any help to you they can.</p> <h3>Then Relax</h3> <p>You will go into the waiting room where an Ontario Government representative will give you a few helpful hints on your establishment as a citizen of Ontario. He will listen to any enquiries you might have and he almost guarantees to answer them all. You'll enjoy talking with him as you smoke one of his cigarettes and eat some of his fruit. Yes! 'tis true, he supplies you with both,—so relax and enjoy yourself.</p> <h3>Immigration</h3> <p>A very long word, but really you will find the Canadian Immigration representatives most helpful and friendly as you pass through their office where passports will be checked, medical cards presented, and Form 354 collected. This form will be given to you on the aircraft and completed en route.</p>
---	---

Lettre de Madame Arthur Salvos affichant sa désapprobation du soutien du maire du Montréal pour Jacques de Bernonville. 7 septembre 1948. Source : BAnQM, Rumilly, S6 SS9 D10.

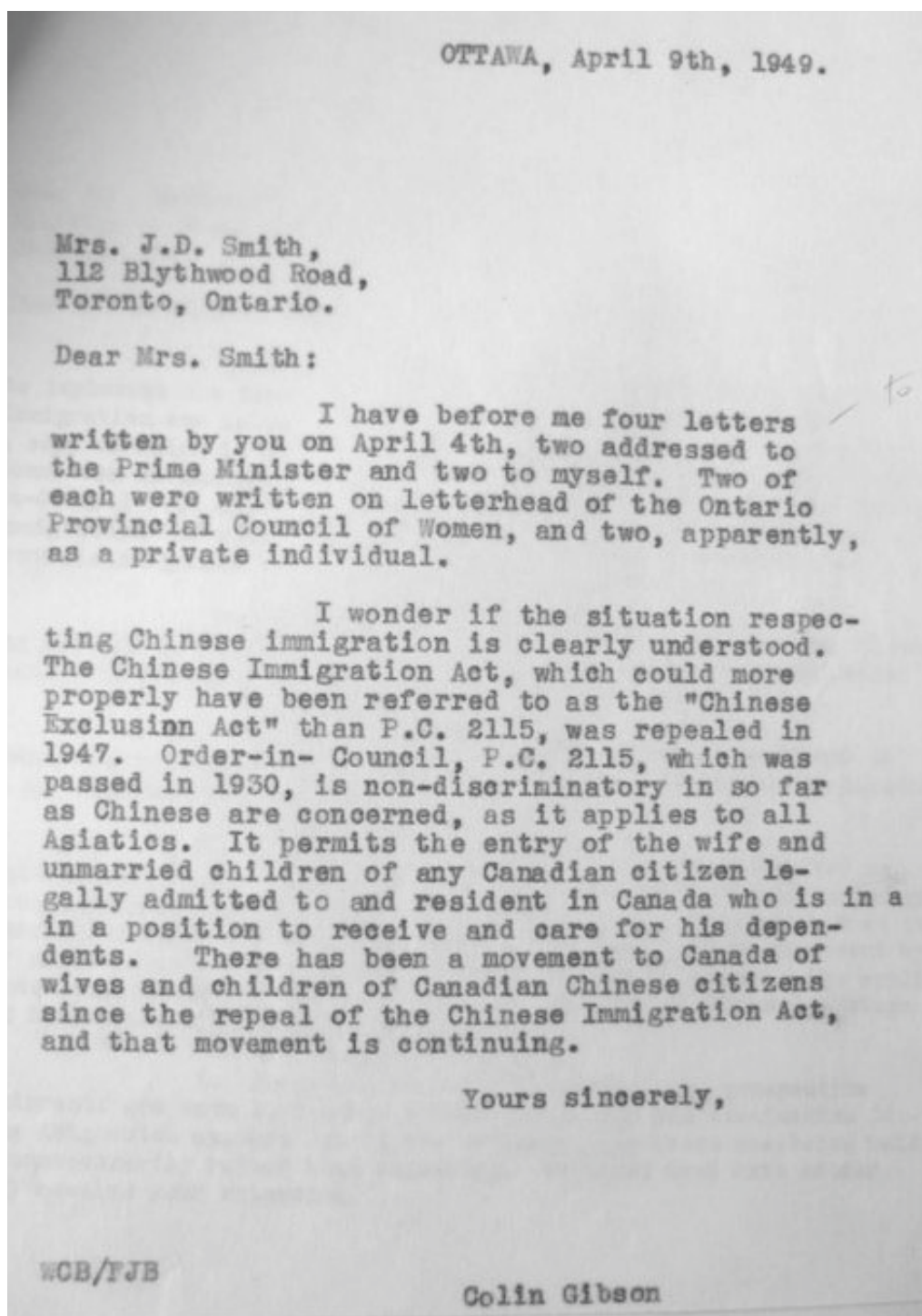
<p><i>Le 7 Septembre 1948</i> <i>Pas contente de l'intervention</i> <i>du Maire de Bernonville</i></p> <p>Monsieur Camille Thode Maire de Montréal.</p> <p>Monsieur.</p> <p>Je regrette de ne s'être besson obligée de vous donner mon opinion au sujet de l'affaire Bernonville.</p> <p>Il me semble que vous devez avoir suffisamment d'usage de voire les amis de la métropole sans intervenir dans les décisions</p>	<p>du gouvernement français.</p> <p>D'autant plus que de ce côté de l'atlantique nous sommes mal renseignés et sommes peu au courant sur certaine personnalité, française.</p> <p>En plus il est connu que les Français ne sont pas des assassins et un peuple qui aime la justice. Il ne faut pas pas faire penser que nous aurons une justice à écarter les Français.</p> <p>Bonne nuit, Monsieur le Maire mes salutations très distinguées Madame Arthur Salvos Lechate et d'Argentan</p>
--	--

Annexe n° 10

Soutien pour l'immigration chinoise

Lettre de Colin Gibson, Secrétaire d'État responsable pour la citoyenneté, en réponse à un barrage de lettres de Mme J.D. (Alene) Smith revendiquant l'abrogation du décret 2115 limitant les droits de parrainage des personnes d'origine asiatique. 9 avril 1949.

Source : BAC, SMCI, RG26, 125f3-33-7.



Annexe n° 11

Muriel Kitagawa, rencontre avec Ellen Fairclough



The Lord Elgin
HOTEL
OTTAWA CANADA

T6-63

①

Friday June 20th 1958

Report of delegation to Mrs. Fairclough.

11:10 am. delegates (Benji Kim, Fred Ko, Henry Tang,
Kurt Lee, Mabel -

CP - Bill Ross
G.M. - Harvey Kieley
- Le Droit

Ed Kishigawa, Kim & Rei
Nakadaira, Fred.
Francis Stein (Graham)
Mrs. Anderson (J.M.C.A.)
Sid Bloom (Jewish)

Escorted to Ladies Gallery (Facing Speaker)
until Mr. Rea called us down to his
office, where we stayed and chatted
and more or less planned our
procedure in presentation of Brief
(Mr. Jung & Mr. K. Mischen's present)
Went to lunch at Restaurant on 6th floor.

Then to interview at 2 pm.

Capital Press ^{Photo} came & took 2 pictures
one of Group, one of Mrs. Rea & Muriel

Mrs. Rea Mischen introduced us to Washington

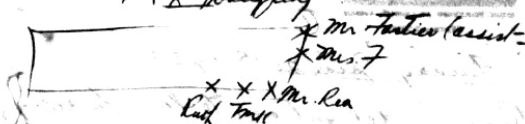
IN TORONTO, CANADA THE Lord Elgin Hotel KING STREET AT UNIVERSITY AVENUE

Rapport de rencontre avec Ellen Fairclough
de la délégation de la Chinese Canadian
Association et la Japanese Canadian Citizens
Association. Préparé par Muriel Kitagawa, le
20 juillet 1958.

Source : BAC, JCCA, MG28 V7, 9/40,
microfilm C-12826.

② 228

Mr. Rea took over & guided us. Co
unas photo taken, we sat in committee
room (268)
around long table
to hang on



Kim read Body of Brief
Rea her emotional supporting letters and
also had supporters read their
resolutions or say their piece.
Mrs. Fairclough acknowledged Brief
and told us that people from all over
the world, particularly those in countries
behind Iron Curtain and other overpopulated
places were wanting to come to Canada.
(when conditions are less pleasant as they are there.)
She also had a backlog of 50,000
applications.

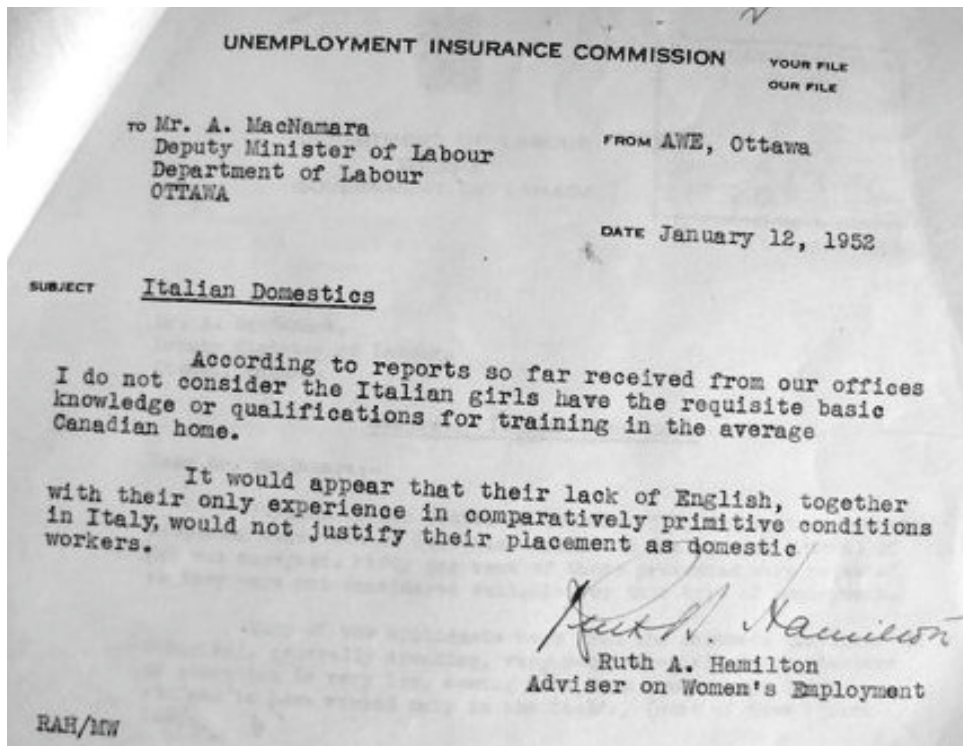
He said that immigration dealt
with human beings and the problems
were very complex because of that.
Certainly revisions were being planned
and the Cabinet would be meeting &
discussing immigration during

Annexe n° 12

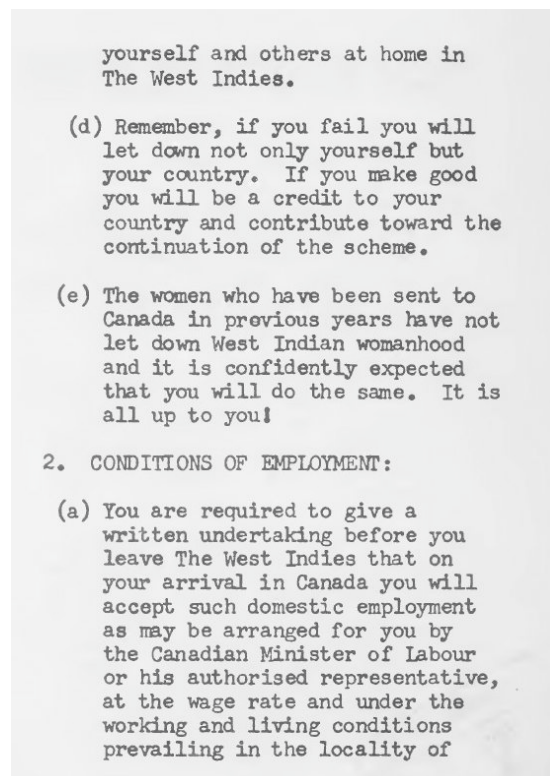
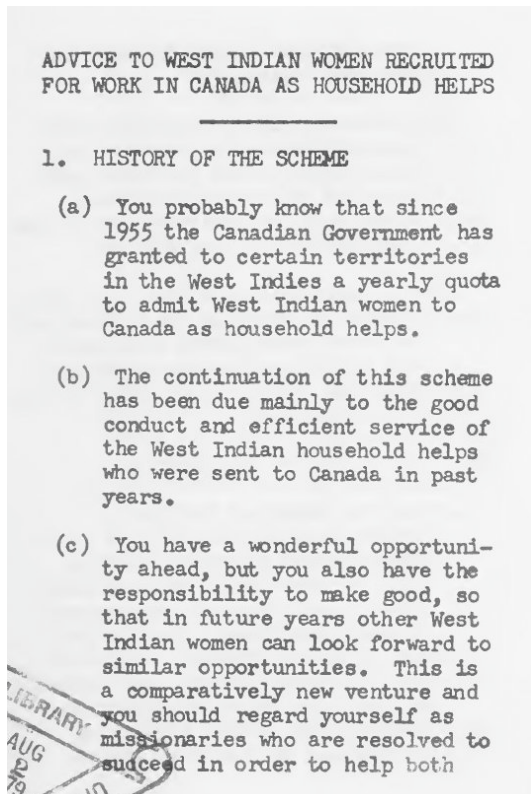
Domestiques italiennes et antillaises

Conclusions de Ruth Hamilton sur les compétences des recrues italiennes.

Source : BAC, Travail, RG27, 290/1-26-52-4.



Livret de conseils à l'usage des Antillaises sélectionnées pour travailler comme domestiques au Canada. Préparé par les États antillais participants, s.d. Source : University of Toronto Library.



Annexe n° 13

Brochure de recrutement d'agents du service extérieur de l'Immigration, env. 1957



VOTRE CARRIÈRE... comme

Si vous êtes

- citoyen canadien
- agé de moins de 31 ans
- diplômé d'université
- si vous résidez au Canada depuis au moins dix ans

le service extérieur du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration vous ouvre une attachante carrière.

Par l'exercice de vos fonctions vous jouez un rôle de premier plan dans l'application de la politique d'immigration du gouvernement canadien. Ces fonctions exigent de vous une connaissance approfondie du Canada, un jugement sûr, du tact, de l'entregent, une tendance naturelle à aborder les problèmes humains avec compréhension et une grande puissance de travail.

En retour, une carrière dans le service extérieur de l'Immigration vous offre l'expérience stimulante de la vie à l'étranger, de même qu'une occasion de choix d'étendre votre savoir et votre culture.

Par-dessus tout, vous avez le sentiment de participer d'une manière toute personnelle à une oeuvre d'importance vitale pour votre pays.

Source : La Société historique de l'immigration canadienne, <http://cihs-shic.ca/2014/10/1350/>

fonctionnaire au service extérieur de l'Immigration

Le service extérieur de l'immigration se compose d'un groupe d'hommes et de femmes de formation hautement spécialisée et d'un dévouement éprouvé. De leur compréhension et de leurs sages conseils dépend le bonheur de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. Pour une très large part, l'avenir heureux, de même que l'apport à la vie nationale de ces futurs citoyens du Canada dépendent directement de vous.

A titre de représentant officiel du Canada, vous aurez souvent l'occasion de porter la parole en public et d'attirer ainsi l'attention d'un très grand nombre de personnes sur les magnifiques réalisations du Canada et sur ses promesses d'avenir.

Fonctionnaire du service extérieur de l'Immigration vous connaissez vraiment le Canada pour y avoir reçu une formation sérieuse avant votre départ et en étant tenu au courant, au cours de vos stages à l'étranger, des développements d'intérêt national au pays.

À titre de fonctionnaire du service extérieur de l'Immigration, l'une de vos fonctions essentielles consiste à maintenir une liaison efficace avec les autorités gouvernementales, les corps publics, les agences d'information et d'innombrables personnes de toutes les classes de la société.



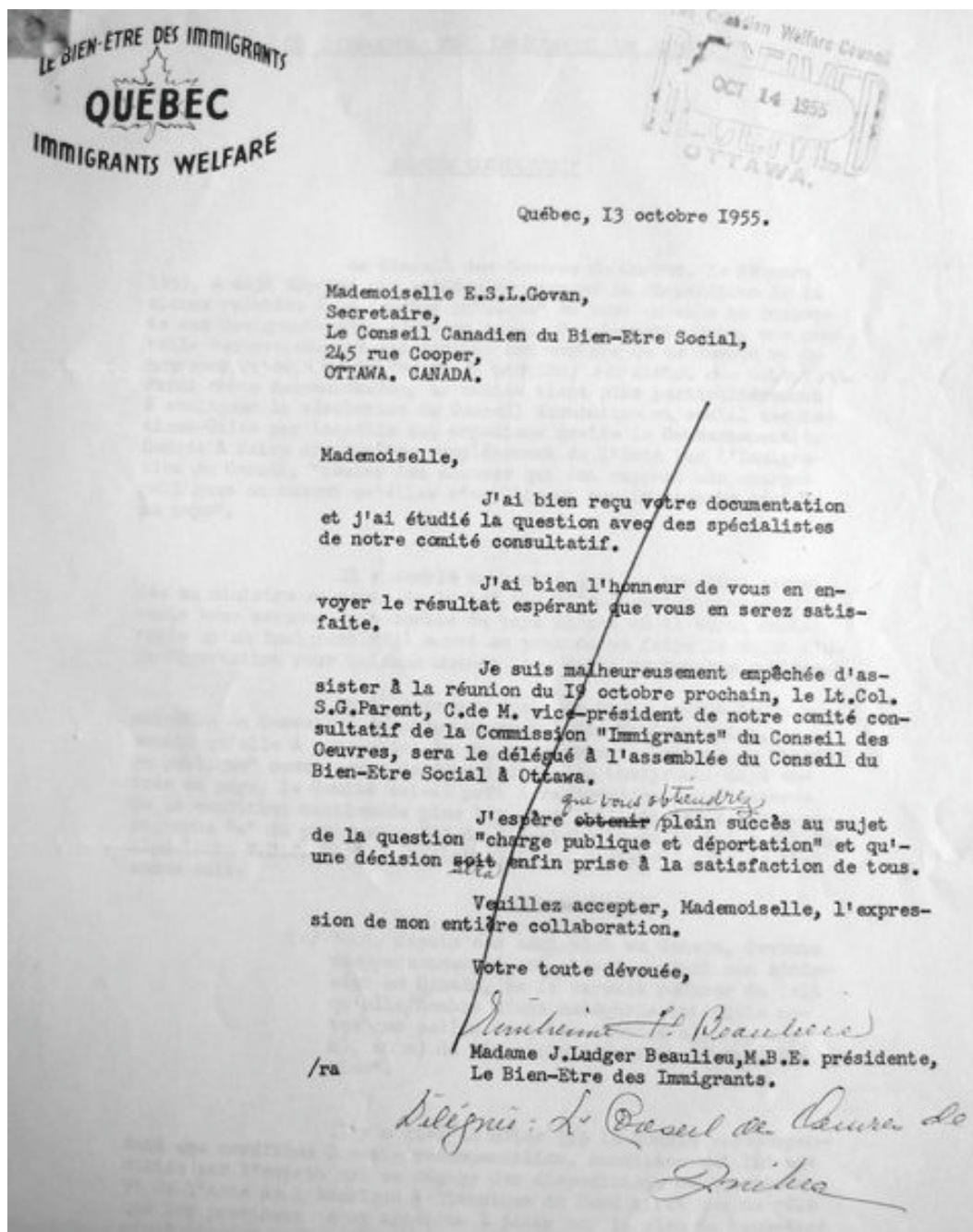
Londres — Le Parlement

Annexe n° 14

Expulsion pour raison de « charge publique »

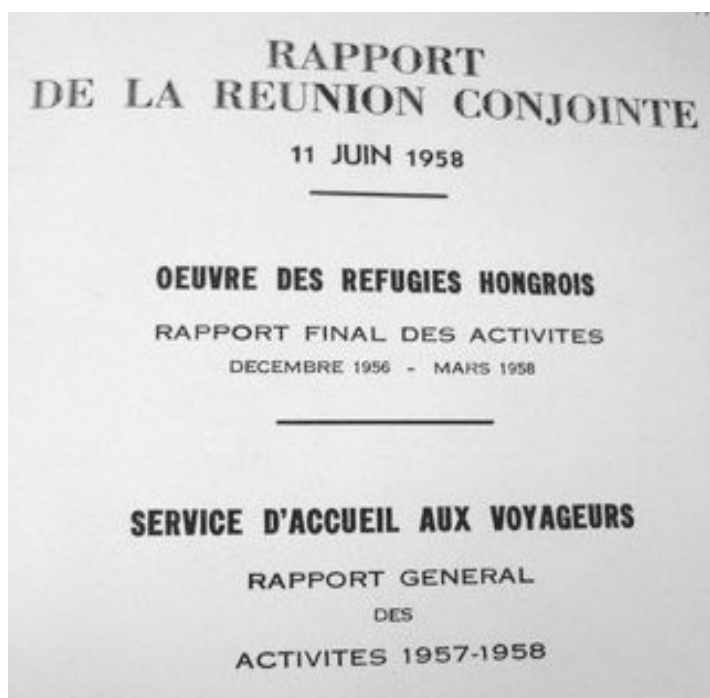
Lettre d'Émilienne Beaulieu, membre de la commission sur le bien-être des immigrants du Conseil canadien du bien-être social, à la secrétaire de la commission, Eizabeth Govan. 13 octobre 1955. Exemple d'efforts de Govan pour s'assurer d'une participation francophone à la commission.

Source : BAC, CCSD, MG28 I10, 331/20.

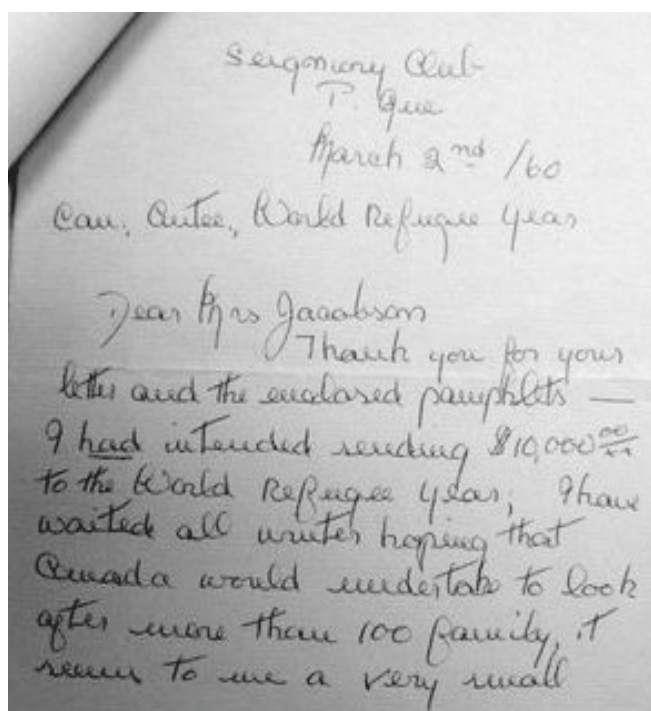


Annexe n° 15

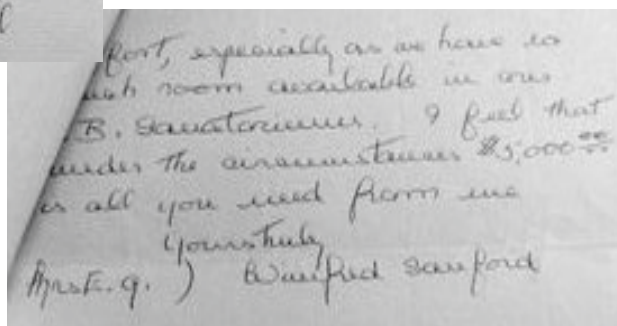
Réfugiés, années 1950



Rapport préparé par Gertrude Notebaert, directrice de l'Œuvre des réfugiés hongrois et du Service d'accueil aux voyageurs, 1958.
Source : AINDBC, CSAI, INST-01 411-841, 2737.



Lettre de Winifred Sanford, une donatrice à l'Année mondiale du réfugié critique de l'action minimale du gouvernement pour admettre des réfugiés tuberculeux. 2 mars 1960.
Source : WRDARC, CCWRY, 15Ra, 3/16.



Annexe n° 16

Femmes et élaboration de politiques d'immigration, années 1960

FEDERATED NEWS, APRIL 1962

No. 2

WOMEN AND THE MASTER

I will say again that when Jesus was come, women rejoiced in Him before either man or angel. I read not that ever any man did give unto Christ so much as one groat; but the women followed Him, and ministered to Him of their substance. It was a woman that washed His feet with tears, and a woman that anointed His body to the burial. They were women that wept when He was going to the cross, and women that followed Him from the cross, and that sat by His sepulchre when He was buried. They were women that were first with Him at His resurrection-morn, and women that brought tidings first to His disciples that He was risen from the dead. Women, therefore, are highly favored, and show by these things that they are sharers . . . in the grace of life.

—John Bunyan (Pilgrim's Progress)

other items of importance. Altogether it is an interesting magazine from beginning to end.

Photographs and pictures enhance the format of the magazine and we become more familiar with the people and events taking place, by the illustrations which accompany some of the stories.

Mrs. Harold Laird, the Editor, is most anxious to have a copy of the Federated News in every member's home. She spends a great deal of time and thought in making this paper, one worthy of our organization and is doing an excellent piece of work for you and me.

Comprehensive reports of the Work in the North and on the Adelaide Hoodless Homestead appeared in the January issue. All this material is essential for you to know, as there are projects in which you have a part.

If you read this message from the President (Continued on page 2, column 1)

MINISTER OF IMMIGRATION AND CITIZENSHIP ADDRESSES FWIC BOARD

The Honourable Ellen Fairclough, Minister of Immigration and Citizenship, addressed the Board of Directors of the Federated Women's Institutes of Canada at their Friday morning session. Introduced by Mrs. Keith Mosher, N.S., 3rd Vice-President, who was presiding, Mrs. Fairclough spoke in particular on the Immigration Act, outlining some of the problems in drawing up and implementing an Act which would be just both to Canada and to those entering the country.

The Honourable Minister outlined the work of her Department, which has under its wing, among other things, the National Library, the National Gallery, and the National Archives, and then explained the new Immigration regulations. Emphasis is now on the education, training, skill, good health, character and security of the client.

A question period followed in which the Honourable Minister advised that any immigrant whose application is turned down has the right to appeal and use of an interpreter at Government expense. West Indian immigration was also discussed. Mrs. Fairclough finished by saying that the New Act is good, but will be revised when the regulations have been tried out for a year. She also invited suggestions at any time.

Ellen Fairclough explique les nouveaux règlements d'immigration au conseil d'administration des Federated Women's Institutes of Canada, avril 1962. Source : BAC, FWIC, MG28, I316, 9/11.



From left to right: Miss Anna Templeton, Nfld., Recording Secretary for Board Meeting; Mrs. Keith Mosher, N. S., 3rd Vice-President, presiding; The Honourable Ellen Fairclough, addressing the Board.

QUEBEC, le 23 février 1966

Communiqué annonçant l'accomplissement de la mission de Juliette Barcelo et sa nomination à d'autres fonctions liées à l'immigration. 23 février 1966.

Source : BAnQQ, MCC, 1976-00-066/213.



OFFICE
D'INFORMATION
ET DE PUBLICITÉ
DU QUÉBEC

SECRETARIAT
DE LA PROVINCE
710 EST, GRANDE-ALLÉE,
QUÉBEC
ADRESSE TELEGRAPHIQUE
INFORMATIONQBC 011-246

MLLE J. BARCELO VA DEMEURER CONSEILLER EN IMMIGRATION

Le ministre des Affaires culturelles, monsieur Pierre Laporte, annonce que mademoiselle Juliette Barcelo, nommée le 1er mars 1965 comme conseiller technique chargé de proposer une politique d'immigration pour le Québec et les moyens de la mettre en oeuvre, a terminé le travail qui lui avait été confié.

Table des Illustrations

Figure n° 1 : Cairine Wilson, s.d.....	54
Figure n° 2 : Constance Hayward, 1944.....	56
Figure n° 3 : Réfugiés estoniens, 1948.....	104
Figure n° 4 : Ann Crapleve, Anne et Eustace Wasylyshen, Bielefeld, 1 ^{er} avril 1949.....	121
Figure n° 5 : Doris Yanda, s.d.....	124
Figure n° 6 : Elfrieda Klassen Dyck, 1944.....	136
Figure n° 7 : Ludger Dionne et ses recrues, Allemagne, 1947.....	151
Figure n° 8 : Gladys et Werner Strum, 1947.....	152
Figure n° 9 : Edith Amas, Florence Fernet-Martel, septembre 1947.....	166
Figure n° 10 : Lotte et Zina Bauza, Nurtigen, Germany, 1948.....	194
Figure n° 11 : Ethel Ostry Genkind, Allemagne, 1947/1948.....	206
Figure n° 12 : Ethel Ostry Genkind et orphelins, Allemagne, 1947/1948.....	220
Figure n° 13 : Orphelins polonais attendant leur visa, Brème, 1949.....	229
Figure n° 14 : Hank et Myrtle Wong, Joan et Tom Lock, 1946.....	241
Figure n° 15 : Kay Ruddick, 1946.....	254
Figure n° 16 : Résumé du livret de bienvenue pour les mariées de guerre, 1945.....	257
Figure n° 17 : Lloyd et Olga Rains, 1945.....	260
Figure n° 18 : W. Bray, Evelyn Brownell, John Brechin et G. Arthur Welsh [1948].....	269
Figure n° 19 : Josiane, Jacques, Isabelle et Catherine de Bernonville, 1948.....	289
Figure n° 20 : Partant de Slovan City à destination du Japon, 1946.....	319
Figure n° 21 : Muriel Kitagawa, années 1940.....	328
Figure n° 22 : Donalda MacMillan, 1944.....	343
Figure n° 23 : Wong Foon Sien, John Diefenbaker et Jean Lumb, 1957.....	394
Figure n° 24 : Muriel Kitagawa, Ellen Fairclough et Ruth Lor, juin 1958.....	400
Figure n° 25 : CCA et NJCCA délégation avec Fairclough, 1958.....	404
Figure n° 26 : Mme Chan et sa fille embarquant dans l'avion, 1959.....	411
Figure n° 27 : Maria Disipio, mariage par procuration, 1953.....	432
Figure n° 28 : Italian Immigrant Aid Society of Toronto, Section féminine, 1962.....	453
Figure n° 29 : Antillaises et le maire de Toronto, 1959.....	477
Figure n° 30 : Mabel E. Timlin, s.d.....	502
Figure n° 31 : Shirley Taylor Brent, 1954.....	525
Figure n° 32 : Irene Rebrin, 1956.....	528
Figure n° 33 : Elizabeth Govan, 1949.....	533

Figure n° 34 : Elizabeth MacCallum, 1954.....	544
Figure n° 35 : Muriel Jacobson, s.d.....	569
Figure n° 36 : Germaine Bundock, 1953.....	591
Figure n° 37 : Juliette Barcelo, 1966.....	616
Figure n° 38 : Conseil de direction de la YWCA, 1965.....	639
Figure n° 39 : Une partie des ASE recrutés en 1967.....	641
Figure n° 40 : Carte professionnelle de Joyce Cavanagh-Wood, 1967.....	642

Table des Tableaux

Tableau n° 1 : Attitudes envers les immigrants de nationalités différentes, octobre 1946.....	84
Tableau n° 2, Groupes principaux d'Européens déplacés admis au Canada entre avril 1947 et fin janvier 1952.....	101
Tableau n° 3 : Nombre et pays d'origine des épouses et des enfants étrangers de soldats canadiens enregistrés avant le 31 décembre 1946.....	239
Tableau n° 4 : Répartition des Nikkei de la Colombie-Britannique à la fin de 1942.....	309
Tableau n° 5 : Profil des personnes concernées par les mesures d'expulsion, 1945-1946.....	316
Tableau n° 6 : Les personnes admissibles selon les modifications des règlements apportées par le décret 1956-785.....	384
Tableau n° 7 : Immigration de l'Europe du Sud selon le sexe, 1951-1969.....	435
Tableau n° 8 : Admission de réfugiés tuberculeux et leurs familles, 1959-1961.....	587
Tableau n° 9 : Délégations comprenant des femmes apparues devant le Comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur l'immigration, 1967.....	629
Tableau n° 10 : Total immigrantes au Canada et leur pourcentage des admissions totales entre 1945 et 1967.....	782

Index

- Administration des Nations unies pour le secours et la reconstruction (UNRRA).....49, 62, 73 sv*, 97, 201, 205 sv, 209, 213, 227, 229, 535
- Amadio Elsa.....281, 509 sv, 640, 643 sv, 647, 649
- Association canadienne des travailleurs sociaux (ACTS).....78 sv, 352
- Association des infirmières et des infirmiers du Canada (AIIC).....40, 80, 494 sv
- Barcelo Juliette.....25, 509 sv, 615 sv, 630, 632, 650, 654
- Beaulieu Emilienne.....455, 535 sv
- Beaulne Maria.....429 sv, 642, 644, 646 sv
- Bennich Jadwiga.....479, 575, 628 sv
- Bundock Germaine.....507
- Bird Florence (Anne Francis).....574
- Bissett Joe.....510 sv, 610, 643
- Bording Tove.....640 sv, 644
- Boyce Elizabeth.....640 sv, 644
- Brent Shirley Taylor.....524 sv
- Brewin Andrew.....346, 348, 397, 403, 525 sv
- Brownell Evelyn.....35 sv, 268 sv, 302, 306 sv, 500, 650, 654
- Bundock Germaine.....591 sv, 618
- Burns Phyllis.....185, 202, 226, 231, 547, 552, 558 sv, 562, 581, 584 sv, 589, 595 sv, 598
- Cadieux Rita.....506, 618
- Canadian Daughters' League (CDL).....85, 264 sv
- Canadian National Committee on Refugees (CNCR)39, 53, 56 sv, 66 sv, 69 sv, 75, 80, 83, 95, 97, 118, 142, 154, 177, 193, 197, 200, 213, 665
- Canadian Negro Women's Association (CANEWA).....472 sv
- Casgrain Thérèse.....351
- Catholic Women's League of Canada (CWLC).....38, 91, 95, 169, 173 sv, 230, 305, 398, 401, 405, 455 sv, 513, 535, 550, 593, 659
- Cavanagh-Wood Joyce.....642 sv, 644 sv
- Central Ukrainian Relief Bureau (CURB).....41, 117, 121, 123
- Chadsey Molly.....569, 629, 633
- Chappell Constance.....337, 339 sv, 343, 347, 353, 355
- Chinese Canadian Association (CCA).....41, 385 sv, 395 sv, 400 sv, 403 sv, 407 sv
- Clark Clare.....165, 173, 529
- Comité canadien pour l'année mondiale du réfugié (CCAMR). 39, 569 sv, 575 sv, 581 sv, 586, 588, 592
- Committee for the Repeal of the Chinese Immigration Act (CRCIA).....358, 373 sv, 376, 378, 393
- Congrès juif canadien (CJC).....181, 203 sv, 216, 219, 221, 225 sv, 530 sv
- Conseil canadien du bien-être social (CCBES).....40, 202 sv, 226, 242, 530 sv, 533 sv, 538 sv, 547 sv, 552 sv, 559, 563, 581, 583 sv, 593 sv, 600 sv, 604, 628, 630 sv
- Cooperative Committee on Japanese-Canadians (CCJC).....39, 337 sv, 358, 415
- Cornell Edith.....161, 440 sv
- Crapleve Ann.....116 sv, 128
- Cross James.....510 sv
- Davidson George.....410, 487, 595, 601
- Davis Josephine (Jo).....581 sv
- Dionne Ludger.....151 sv, 663
- Eaton Fraudena.....160 sv, 163 sv, 166 sv, 172, 280, 490

Fahrni Mildred.....	350
Fairclough Ellen.....	25, 35, 43, 53, 398 sv, 403 sv, 407 sv, 410 sv, 415, 461 sv, 471, 485, 505, 511, 513, 528, 559 sv, 568, 572 sv, 582 sv, 588, 591, 593, 596, 598, 601 sv, 605 sv, 623, 650, 654, 664
Federated Women's Institutes of Canada (FWIC).....	37 sv, 91, 95, 515, 523, 613 sv
Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB).....	39, 297
Ferguson Edith.....	81, 163, 537, 630 sv
Fernet-Martel Florence.....	35, 166
Fortier Laval.....	276 sv, 383, 398, 403, 437, 462, 470, 494, 511, 535, 548 sv, 562, 574, 586, 597
Fowke Edith.....	337, 341 sv, 344, 346, 348, 415
Fujita Norah.....	324, 326 sv
Fulton, E.D.....	391, 394, 396 sv, 410, 412, 527, 551, 558 sv, 562, 580, 605, 613
Geldard-Brown Mabel.....	161, 172, 275 sv
Gerry Winnifred.....	161, 172
Gillis Soeur.....	231, 305, 455
Gould Margaret.....	342, 373 sv
Govan Elizabeth.....	530, 533 sv, 552
Grant Charity.....	74 sv, 166, 213, 506, 549, 570, 576, 615
Green Howard.....	573 sv, 594
Grier Margaret.....	160 sv, 165, 167
Hamilton Ruth.....	160 sv, 171 sv, 176, 180, 182, 185, 441, 443, 475
Harris Walter.....	294, 297, 382, 424, 465, 468 sv, 471, 505, 527, 532
Hawkins Freda.....	25 sv, 116, 464, 504, 506, 510, 549 sv, 615, 628 sv, 647
Hayes Beatrice.....	496, 530, 535, 595
Hayward Constance.....	53, 56 sv, 75, 118, 125, 153 sv, 190, 198 sv, 213, 268, 506, 513, 548 sv, 569, 577, 592
Henderson Dorothy.....	575 sv, 580 sv
Henshaw Jean.....	76 sv, 79, 201, 203, 213, 535, 562
Hill Donna.....	468 sv
Hodges Nancy.....	310, 312
Holtom Edith.....	351
Imperial Order Daughters of the Empire (IODE).....	29, 90, 92, 95, 137, 163, 179, 202, 248, 262 sv, 313 sv, 399, 512 sv, 553, 559, 569, 571, 577, 659
Institut de Notre-Dame du Bon Conseil (INDBC).....	30, 37, 170, 172 sv, 231, 233, 288
Italian Immigrant Aid Society (IIAS).....	453 sv, 628, 630, 632
Jacobson Muriel.....	569 sv, 577, 581 sv, 586, 590, 593 sv, 615
Jamieson Laura.....	310, 312, 350, 356
Japanese Canadian Citizens' Association (JCCA).....	41, 381 sv, 388 sv, 401, 403, 407
Japanese Canadian Committee for Democracy (JCCD).....	324 sv, 349, 381
Jennings Peggy.....	535, 546, 553, 569, 571, 615, 633
Jewish Immigrant Aid Services (JIAS).....	205, 558
Jolliffe A.L.....	60, 66 sv, 105, 243
Keenleyside Hugh.....	36, 60, 66 sv, 120, 166, 190 sv, 193, 225 sv, 323, 500 sv, 509
King Violet.....	479, 482, 489, 492, 506
Kitagawa Muriel.....	35, 314, 323 sv, 326 sv, 338, 341, 381, 396 sv, 400 sv, 408 sv, 414 sv
Klassen Dyck Elfrieda.....	136 sv
Lajoie-Robichaud Andrée.....	636 sv
Levinson Lottie.....	204 sv, 210, 212 sv, 221
Lim Kay.....	241, 391 sv, 395, 403
Lor Ruth.....	35, 369, 371 sv, 385 sv, 396 sv, 400 sv, 403 sv, 414 sv

Loretsen Edith.....	160 sv
Lumb Jean.....	35, 391 sv, 401, 412 sv
MacCallum Elizabeth.....	544 sv
MacDowell Norah 38, 99, 144, 153 sv, 173, 176, 184, 192 sv, 195, 197, 200, 203, 267, 304 sv, 375 sv, 513	
MacInnis Grace.....	310 sv, 356
MacMillan Donalda.....	337, 339, 343 sv, 415
MacNamara Arthur.....	18, 125, 128, 159 sv, 164 sv, 168 sv, 175, 177, 181 sv, 190 sv, 439 sv
Marchand Françoise.....	283, 506, 548 sv, 556, 622 sv, 625
McIrvine Margaret.....	161, 174, 178, 440 sv, 443, 475
Montreal Council of Women (MCW).....	38, 530 sv, 539, 542
Murphy Marion.....	548, 594 sv, 602
National Council of Jewish Women of Canada (NCJWC).....	41, 106 sv, 196, 218
National Council of Women of Canada (NCWC).....	37 sv, 40, 91, 95, 99, 103, 111 sv, 144, 154 sv, 159 sv, 187, 189, 191 sv, 200, 261, 266 sv, 280, 304, 313, 334, 352 sv, 358, 374 sv, 479, 513 sv, 530 sv, 535, 539, 542 sv, 551, 568 sv, 577, 595, 614, 625, 638 sv
National Japanese Canadian Citizens' Association (NJCCA).....	322 sv, 326 sv, 331 sv, 349 sv, 379 sv, 390, 396 sv, 400 sv, 405 sv
Native Daughters of British Columbia (NDBC).....	264 sv, 267
Negro Citizenship Association (NCA).....	467 sv, 479, 489, 490 sv, 496
Negro Community Center (NCC).....	472
Nakashima Rei Nishio.....	381 sv, 389, 401 sv
Normandin Soeur Marie-Loyola.....	170, 231, 535
Notebaert Gertrude.....	36 sv, 556 sv, 591, 618, 630 sv
North Shore Local Council of Women.....	94 sv, 159, 198 sv, 266
Œuvre des réfugiés hongrois (ORH).....	556 sv
Organisation internationale pour les réfugiés (OIR).....	49 sv, 70 sv, 73, 76 sv, 80 sv, 101, 122, 125, 128, 130 sv, 137 sv, 141, 158, 180 sv, 192, 195, 205 sv, 209, 213, 227 sv, 233, 274, 421, 519, 541, 640
Ostry Ethel.....	35 sv, 204 sv, 217, 220, 227
Pelman Barbara.....	641 sv, 647 sv
Pickersgill J.W.....	329, 389, 407, 463, 488, 505, 527, 538, 546 sv, 558 sv, 561, 565 sv
Polish-Canadian Women's Federation (PCWF).....	40, 102, 592, 626
Popoff Emilie.....	355 sv
Provincial Council of Women of British Columbia (PCWBC).....	198, 313, 354
Provincial Council of Women of Ontario (PCWO).....	93, 113 sv, 159, 267, 375 sv, 626
Quon Mary.....	373
Rean Agnes.....	97, 141 sv, 165
Rebrin Irene.....	527 sv
Ring Hedeve (Viggi).....	640, 644, 646
Robinson Betty Belle.....	500 sv
Rolston Tilly.....	310, 312
Rudel Ruby.....	585, 596, 599, 602
Scotti Isa.....	454, 628, 630, 632
Service d'accueil aux voyageurs et aux immigrants (SAVI).....	557, 591, 618
Shand Phyllis.....	485
Sisters of Service (SOS).....	30, 169 sv, 172, 174
Société historique de l'immigration canadienne (SHIC).....	43
Spalding Fay.....	527
Steeves Gretchen.....	311

Strum Gladys.....	35, 53, 152 sv, 199 sv
Sullivan Dorothy.....	226 sv
Timlin Mabel.....	35 sv, 501 sv, 606 sv, 613
Touzel Bessie.....	549
Tucker Grace.....	335 sv
Tweed Jean.....	35, 499 sv
Uchida Irene.....	324 sv
Ukrainian Women's Association of Canada (UWAC).....	40, 112 sv, 124, 129
Ukrainian Women's Organization of Canada (UWOC).....	113 sv
United Farm Women of Alberta (UFWA).....	39, 86, 89, 91, 93, 95, 305 sv, 314 356 sv
Walker Emma.....	94 sv, 199
Walmsley Norma.....	636 sv
Wasylshen Anne.....	121 sv, 128 sv
Whitton Charlotte.....	35, 138 sv, 202
Wilensky Dora.....	204, 215, 217 sv, 222
Wilson Cairine.....	35, 53 sv, 64 sv, 75, 118, 142, 189 sv, 230, 347, 375, 554, 654
Winter Gladys.....	161, 550
Woman's Missionary Society (WMS).....	37, 96, 142, 261, 305, 336 sv, 340 sv, 355, 377, 543, 569, 577, 636
Women's International League for Peace and Freedom (WILPF)	312, 350, 352, 354, 358, 401, 550, 575, 577
Wuorio Eva-Lis.....	82 sv
Yanda Doris.....	35, 124 sv, 142
Young Women's Christian Organization (YWCA).....	37 sv, 93, 95, 97 sv, 112, 141, 154, 164 sv, 168 sv, 173 sv, 188, 192, 248, 337, 341, 351 sv, 358, 390, 401, 404, 414, 427, 477, 479 sv, 483, 513 sv, 535, 541, 543 sv, 554 sv, 560, 569, 575, 577, 581, 588, 597 sv, 603 sv, 614, 626 sv, 639, 663

*** sv = plusieurs mentions sur la même page**

Table des Matières

Sommaire.....	1
Remerciements.....	3
Avertissements.....	5
Introduction.....	7
1.0 Historiographie, approches et questionnements.....	9
1.1 Principales évolutions de l'historiographie des femmes au Canada.....	9
1.1.1 Les premières approches de l'histoire des femmes.....	9
1.1.2 De la diversité de l'histoire des femmes.....	15
1.2 Les apports des recherches sur le post-colonialisme, le transnationalisme et la citoyenneté différenciée.....	19
1.3 Les voies d'accès aux politiques d'immigration.....	25
1.3.1 Les politiques d'immigration.....	25
1.3.2 Femmes et engagement politique.....	27
1.3.3 Politique et espace public au féminin.....	31
2.0 Sources et méthodes.....	33
2.1 Femmes clés.....	35
2.2 Associations et organisations.....	37
2.3 Sources orales constituées.....	41
2.4 Médias.....	43
2.5 De la valeur des documents.....	43
PREMIÈRE PARTIE : L'IMMIGRATION, UNE SOLUTION AUX BOULEVERSEMENTS HUMAINS DE L'APRÈS-GUERRE EN EUROPE.....	47
Chapitre I : Attitudes des Canadiennes face à l'admission des Européens déplacés.....	53
1.1 Des femmes proches du pouvoir politique : Cairine Wilson et Constance Hayward....	53
1.1.1 Expériences et luttes formatrices au Canadian National Committee on Refugees.....	54
1.1.2 Des avocates de l'admission des personnes déplacées.....	59
1.1.3 Une influence relative.....	66
1.2 Des actrices en première ligne.....	73
1.2.1 Interventions auprès du public et de l'État canadiens.....	74
1.2.2 Mobilisation des médias.....	80
1.3 Associations de femmes et admission d'Européens déplacés.....	83
1.3.1 Une opposition instinctive.....	84
1.3.2 Un soutien raisonné mais sous condition.....	91
1.3.3 Argumentation en faveur des Européens déplacés.....	95
Chapitre II : La mobilisation féminine en faveur des groupes ethniques différenciés...101	101
2.1 Canadiennes d'origine polonaise discrètes et réfugiées estoniennes ultra-médiatisées.....	101
2.2 Engagements, alliances et défis des associations de femmes juives.....	105
2.3 Des femmes d'origine ukrainienne à l'œuvre.....	112
2.3.1 Ann Crapleve : au service des personnes déplacées en Europe.....	116
2.3.2 Doris Yanda : engagement et ambition personnelle.....	124
2.4 Le statut nébuleux des immigrants d'origine allemande.....	130
Chapitre III : Actions de femmes liées à l'admission d'Européens déplacés selon leurs compétences.....	141
3.1 Admission de personnes instruites et qualifiés.....	141
3.1.1 Une question de classe sociale.....	141
3.1.2 Les barrières rencontrées dans les professions de santé.....	144
3.2 Les ouvrières de l'industrie du vêtement.....	149
3.2.1 Polémique autour des femmes recrutées pour une filature au Québec.....	151

3.2.2 Les avis des premières concernées.....	156
3.3 Des domestiques très demandées.....	157
3.3.1 Les femmes fonctionnaires et le recrutement des domestiques.....	159
3.3.2 La YWCA : une forte volonté de participer au programme.....	164
3.3.3 Rivalités entre Canadiennes.....	169
3.3.4 Les aspirations des domestiques.....	177
Chapitre IV : Les femmes et l'admission des familles et des orphelins.....	187
4.1 Le souci de la famille.....	187
4.1.1 Protestations à propos de la séparation des familles.....	187
4.1.2 Européennes déplacées en quête d'unité familiale.....	193
4.2 Au secours des orphelins.....	197
4.2.1 Le programme des orphelins juifs.....	203
4.2.1.1 Femmes engagées en Europe.....	204
4.2.1.2 Femmes impliquées au Canada.....	214
4.2.1.3 La parole des orphelins.....	220
4.2.2 Le long périple des orphelins catholiques.....	226
DEUXIÈME PARTIE : LES FEMMES FACE AUX ATTITUDES CONCERNANT LES IMMIGRANTS APPRÉCIÉS OU MÉPRISÉS.....	235
Chapitre V : Femmes et mythes de migration facile (1945-1962).....	239
5.1 Les mariées de guerre.....	239
5.1.1 Les dispositifs de prise en charge.....	240
5.1.2 L'interminable attente.....	244
5.1.3 Des voyages très encadrés.....	247
5.1.4 La formation de bonnes Canadiennes.....	255
5.2 L'immigration britannique.....	261
5.2.1 Revendications en faveur de l'immigration britannique.....	262
5.2.2 Femmes recruteuses.....	268
5.2.2.1 Evelyn Brownell et le pont aérien de l'Ontario.....	268
5.2.2.2 Mabel Geldard-Brown et les domestiques britanniques.....	275
5.2.3 Une mobilité descendante.....	277
5.3 L'immigration française.....	283
5.3.1 Des avocates invisibles.....	284
5.3.2 Les femmes dans l'affaire de Bernonville, ancien milicien pétainiste.....	289
5.4 L'immigration néerlandaise.....	298
5.4.1 Les Néerlandaises, des immigrantes volontaires.....	300
5.4.2 Les Canadiennes en faveur de l'immigration agricole.....	304
Chapitre VI : La longue marche vers l'acceptation des personnes d'origine japonaise ou chinoise.....	309
6.1 Les expulsions des personnes d'origine japonaise.....	309
6.1.1 Complicité de femmes en faveur de l'expulsion.....	310
6.1.2 Un piège qui se referme.....	314
6.2 Femmes Nikkei et leurs différentes formes de protestation.....	317
6.2.1 Partir ou rester : un choix impossible.....	317
6.2.2 Une participation laborieuse dans les associations de Nisei.....	323
6.2.3 Muriel Kitagawa : la plume de l'indignation.....	327
6.3 Naissance d'un mouvement collectif de protestation : le Cooperative Committee for Japanese Canadians.....	334
6.3.1 Des femmes en lutte.....	339
6.3.2 Donald MacMillan, pilier de la cause.....	343
6.3.3 L'apport des femmes dans les sections et les associations affiliées.....	350

6.4 Une entre-ouverture pour les Chinoises.....	358
6.4.1 Des familles transnationales construites par la discrimination.....	359
6.4.2 Les barrières à l'implication des immigrantes chinoises dans les politiques de l'immigration.....	363
6.4.3 Le potentiel de militantisme.....	369
6.4.4 Soutien et opposition des Canadiennes d'autres origines.....	373
6.5 La lutte en faveur du regroupement familial des personnes d'origine japonaise et chinoise.....	378
6.5.1 Ré-admission des Nikkei expulsés.....	378
6.5.2 Ruth Lor, Acte I (1956-1957).....	385
6.5.3 Jean Lumb entre en scène.....	391
6.5.4 Ruth Lor, Acte II et Muriel Kitagawa (1958).....	396
6.5.4.1 Ellen Fairclough, nouvelle ministre du MCI.....	398
6.5.4.2 Une affaire de femmes : la rencontre de Ruth Lor et de Muriel Kitagawa avec Ellen Fairclough.....	400
6.5.4.3 Un bilan nuancé.....	403
6.6 Répression de la clandestinité chinoise.....	409
TROISIÈME PARTIE : FEMMES ET POLITIQUES D'IMMIGRATION ENTRE L'ESSOR ÉCONOMIQUE (ANNÉES 1950) ET L'ASCENSION DE DROITS CIVIQUES (ANNÉES 1960).....	419
Chapitre VII : Femmes, politiques d'immigration et contingences économiques.....	423
7.1 Les immigrantes allemandes, nombreuses mais peu visibles.....	425
7.2 Les immigrantes de l'Europe du Sud.....	431
7.2.1 Pas seulement des « personnes à la charge du chef de famille ».....	431
7.2.2 Domestiques italiennes insoumises et femmes fonctionnaires circonspectes.....	439
7.2.3 Les domestiques grecques, une solution de repli.....	444
7.2.4 Le rôle des femmes dans les associations liées à l'immigration méditerranéenne.....	447
7.2.5 Silence des associations de Canadiennes et paroles de femmes.....	455
7.2.6 Ellen Fairclough et les limites au droit du regroupement familial.....	461
7.3 Soutien féminin pour l'accueil d'un plus grand nombre d'immigrants noirs.....	465
7.3.1 La présence de femmes dans les associations de Canadiens noirs.....	467
7.3.2 Domestiques antillaises : une ouverture très circonscrite.....	473
7.3.2.1 Une image altérée avec le temps.....	476
7.3.2.2 Des Antillaises motivées par leurs projets personnels.....	481
7.3.2.3 Solidarité entre domestiques.....	487
7.3.3 Les infirmières : le privilège d'exercer une profession ?.....	493
Chapitre VIII : Evolution des préoccupations à propos de l'immigration.....	499
8.1 D'autres voies pour s'occuper de la question de l'immigration.....	499
8.1.1 La capacité d'absorption en question.....	499
8.1.2 La percée des femmes au sein de la Direction de l'immigration.....	505
8.1.3 Les femmes, expertes de l'intégration.....	512
8.2 Démunies mais réactives face à l'expulsion.....	516
8.2.1 Motifs d'expulsion.....	518
8.2.2 Défenses contre l'expulsion.....	522
8.2.3 Alliées au sein d'associations de femmes et de structures sociales.....	529
Chapitre IX : L'esprit internationaliste.....	541
9.1 Engagement au-delà des frontières.....	541
9.2 Réfugiés hongrois.....	545
9.2.1 Mobilisation de la société civile.....	547

9.2.2 Femmes en première ligne au Canada et en Autriche.....	552
9.2.3 Changement de gouvernement, changement d'attitudes des Canadiennes.....	557
9.2.4 Paroles des réfugiées et des femmes d'origine hongroise.....	561
9.3 L'Année mondiale du réfugié.....	567
9.3.1 Revendications pour l'admission de réfugiés.....	569
9.3.2 Ellen Fairclough et le MCI, des acteurs réticents.....	572
9.3.3 Les parrainages privés de réfugiés.....	579
9.3.4 Réfugiés tuberculeux enfin bienvenus.....	586
9.3.5 Prolongation des objectifs de l'AMR.....	593
9.4 L'adoption internationale, une migration singulière.....	596
Chapitre X : Les années 1960, changements majeurs dans les politiques de l'immigration et moindre attention des femmes.....	605
10.1 Modifications importantes des règlements en 1962.....	605
10.1.1 La position d'Ellen Fairclough sur les modifications nécessaires.....	605
10.1.2 Des associations de femmes inattentives à l'introduction du décret 1962-38.....	613
10.2 Juliette Barcelo : les bases d'un ministère de l'immigration pour le Québec.....	615
10.3 Le livre blanc de 1966 et les nouveaux règlements de 1967.....	622
10.3.1 Des modifications complexes mais difficiles à ignorer.....	625
10.3.2 Voix de femmes dans des organisations d'assistance sociale.....	628
10.3.3 Émergence d'autres préoccupations.....	632
10.4 Les femmes au service extérieur de l'Immigration : effectifs et influence en hausse	640
Conclusion générale.....	651
Abréviations principales.....	667
Liste des Sources.....	671
Sources.....	674
Bibliographie.....	733
Annexes.....	780
Table des Illustrations.....	797
Table des Tableaux.....	799
Index.....	800
Table des matières.....	804

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné(e)
déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une
partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet,
constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées
pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiant(e) le jj / mm / aaaa

**Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint
à tous les rapports, dossiers, mémoires.**

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532
49035 Angers cedex
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00



Thèse de Doctorat

Sheena TRIMBLE

Femmes et politiques d'immigration au Canada (1945-1967) : au-delà des assignations de genre ?

Women and Canadian immigration policy (1945-1967): beyond assigned gender roles?

Résumé

Entre 1945 et 1967, le Canada accueille une des plus importantes vagues d'immigration de son histoire : presque trois millions d'immigrants. À la même époque, la vie des femmes est souvent représentée comme immuable, jusqu'à leur éveil soudain à la fin des années 1960. Il est pourtant difficile de croire qu'elles n'accordent aucune attention à l'arrivée de milliers d'immigrants chaque année. Leur vécu entre 1945 et 1967 est beaucoup plus complexe et nuancé que les représentations de leur apolitisme et de leurs préoccupations maternelles ne le laissent supposer. Cette thèse étudie le rôle de femmes – immigrantes, politiques, salariées, femmes au foyer, membres d'associations et de groupes minoritaires – dans l'évolution des politiques d'immigration entre 1945 et 1967. Ces politiques offrent la possibilité de vérifier si, lorsqu'il s'agit d'un domaine considéré comme moins directement lié aux intérêts proprement dits des femmes, celles-ci s'y intéressent, trouvent des espaces pour en débattre, essaient de transmettre leurs avis aux décisionnaires et sont écoutées. Un engagement lié aux politiques d'immigration suggère un effort de la part des femmes pour sortir de la sphère privée, sphère assignée comme leur place principale et appropriée. Analyser le niveau d'implication des femmes dans les politiques d'immigration interroge les représentations et les assignations des femmes de l'époque ainsi que les tendances culturelles, les relations sociales et les jeux de pouvoir qui les produisent. Il permet d'autre part d'exposer les barrières érigées contre l'implication des femmes dans l'espace public politique et les discours qui les dirigent vers le foyer.

Mots clés

femmes, politiques d'immigration, Canada, immigrantes, associations de femmes, femmes politiques, femmes fonctionnaires, après-guerre.

Abstract

Between 1945 and 1967, Canada received one of the largest waves of immigrants in its history: nearly three million people. In contrast to this intense activity, the lives of women during that same period are often represented as being immutable – until their awakening in the late 1960s. It is difficult to imagine, however, that they paid little attention to the arrival of thousands of immigrants each year. In reality, the lived experience of women between 1945 and 1967 is much more complex and nuanced than the representations of their apoliticism and maternal essentialism suggest. This thesis studies the role of women - immigrants, politicians, professionals, housewives, members of associations and minority groups - in shaping immigration policy between 1945 and 1967. Examining a domain considered as being somewhat outside of 'women's interests' offers the possibility of determining the true range of their interests, the spaces available to women for discussing and debating different issues and their means of conveying their views to decision-makers. An engagement with immigration policy would suggest an effort on their part to go beyond what is considered to be women's appropriate sphere. Analyzing the level of their involvement in immigration policy provides a method for interrogating the representations and socially assigned roles of women of the period as well as the social relations, power hierarchies and cultural tendencies that produce them. This analysis also promises to expose the barriers to women's involvement in the political public sphere and to deconstruct the discourses that circumscribe their actions.

Key Words

women, immigration policy, Canada, immigrant women, women's associations, female politicians, professional women, post-war.